TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41117

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME VINGT-CINQUIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1860

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41117

UNE

RÉFORME ADMINISTRATIVE

EN AFRIQUE.

1858 — 1859.

I.

DES CONDITIONS DE NOTRE ÉTABLISSEMENT COLONIAL.

Peu de spectacles m'ont intéressé dans ma vie autant que celui que présentait au début de l'automne de 1858 la capitale de nos possessions africaines, et auquel m'a fait assister le hasard d'un séjour très involontaire. Je ne voudrais pas jurer que la surprise ne fût pas pour quelque chose dans mon plaisir, car en quittant la France, fort malgré moi et pour des raisons assez pénibles, j'avais fait mon sacrifice tout entier et ne m'attendais guère à en être récompensé. Alger, l'avouerai-je à ma honte? ne m'inspirait que fort peu de curiosité. L'Afrique française ne rappelait à ma pensée que des combats très sanglans dont le souvenir était déjà fort effacé, des salles de l'exposition universelle assez peu remarquables pour un ignorant, par-dessus tout des lectures ingrates, des articles de journaux très ennuyeux, des questions ardues d'économie politique, de douane et d'agriculture auxquelles beaucoup d'efforts n'avaient jamais réussi à me rien faire comprendre. Je partais de plus sous une impression de langueur qui était à ce moment fort générale, car, je ne sais si on s'en souvient, la France, si vivement distraite depuis lors, était,

en octobre 1858, entrée dans une de ces défaillances d'ennui, maladie périodique chez elle, et dont elle sort habituellement par des traitemens brusques qui lui coûtent fort cher. Le déclin des affaires commerciales, le dégoût et l'absence des discussions politiques, tout contribuait également à suspendre toute espèce d'animation. Je m'embarquais donc la tristesse dans l'âme, et bien que laissant l'ennui derrière moi, je pensais qu'il saurait prendre les devans pour m'attendre au port.

Merveilleuse puissance du ciel du midi! Lorsque, le 25 octobre au matin, après une traversée monotone et pluvieuse, les premiers rayons d'un soleil ardent vinrent se réfléchir sous mes yeux contre les crêtes blanches de la ville mauresque, je sentis tout renaître en moi, la curiosité comme le courage. Le paquebot des *Messageries impériales* nous débarquait sur le quai, au pied d'un rocher à pic, contre-fort naturel surmonté par les voûtes de maçonnerie qui soutiennent la place du Gouvernement. On ne demeure guère à Alger que sur cette place ou aux environs. Pour nous rendre à l'endroit où nous devions loger, nous avions le choix ou de faire un immense détour, afin de trouver une rampe douce le long des bâtimens de la douane et de la marine, ou d'enlever en quelque sorte la position d'assaut en grimpant une sorte d'escalier assez raide formé de gradins fort délabrés. Il n'était que cinq heures du matin; mais comme il n'y avait en l'air ni un nuage, ni une brise, la chaleur était déjà suffocante. Nous prîmes pourtant gaiement le dernier parti, tant l'on éprouve de plaisir et l'on se sent de force à marcher en quittant cet élément perfide où la marche est si difficile. Nous gravîmes donc la montée de la Pêcherie, fort bien appelée de ce nom, car ce n'est, au fond, que le grand marché au poisson de la ville. A chaque pas, nous étions arrêtés par les établis des commerçans en plein air qui ont choisi ce poste pour y camper avec leur magasin ambulant. C'étaient presque tous des émigrés de ces bienheureuses populations de l'Europe méridionale, à qui le bruit est nécessaire pour vivre. La longue cape de laine rouge et le petit chapeau de velours à pompon noir permettaient bien de distinguer le marinier d'Amalfi de celui de Majorque ou de Valence; mais nul n'aurait pu dire si les sons rauques et confus dont ils assourdissaient nos oreilles avaient la prétention d'appartenir à l'Italie ou à l'Espagne. Fort peu émues de tout ce bourdonnement, quelques vieilles négresses, coiffées d'un lambeau d'étoffe à couleurs très voyantes, dormaient à côté d'un petit panier de fruits ou de légumes qu'elles semblaient avoir placé là pour l'acquit de leur conscience et sans aucun souci d'en tirer le moindre profit. Des Arabes enveloppés de leur burnous descendaient de la ville à pas comptés, ou s'accroupissaient le long de

quelques pans de murs avec une gravité affectée, comme s'ils eussent voulu montrer combien ce tumulte européen leur paraissait de mauvais goût. A mesure que nous approchions du sommet, deux monumens de nature très différente s'offraient plus nettement à nos regards : à gauche (sur la place du Gouvernement), la statue de M. le duc d'Orléans, de Marochetti, dans ce correct uniforme d'officier-général et dans cette pose académique que chacun connaît; à droite, le minaret de la mosquée hanéfite, agréable échantillon d'architecture mauresque faisant scintiller au soleil l'éclatante blancheur de ses pierres granulées.

Il y avait sans doute dans ce bizarre mélange matière à regarder et à réfléchir. Qu'on rie cependant, si l'on veut, de ce que peut produire une préoccupation habituelle et obstinée. Parmi tant d'objets confus et nouveaux qui éblouissaient et surprenaient mes regards, j'eus encore la présence d'esprit nécessaire pour discerner une petite affiche collée sur un pilier, et portant l'annonce d'une publication nouvelle, *le Gouvernement de l'Algérie, ce qu'il est, ce qu'il doit être.* Ce titre me surprit, et plus que toute chose, plus encore que le costume des passans ou l'architecture des maisons, m'avertit que je n'étais plus en France. En France en effet (au moins depuis que l'ordre est rétabli dans les esprits), en matière de gouvernement ce qui est doit être, et ce qui doit être est. C'est chose entendue : personne ne se permettrait, sinon de penser, au moins de dire le contraire, et la presse surtout, dûment avertie (ne voyez ici, je vous prie, aucun jeu de mots), ne se permet pas de contester cette maxime. Vous figurez-vous quel effet produirait sur les murailles de Paris cette affiche : *le Gouvernement de la France, ce qu'il est et ce qu'il doit être!* Ou le scandale des passans, ou quelque autre moyen aussi expéditif aurait vite fait disparaître un prospectus si malencontreux.

J'étais donc averti par là même que j'allais trouver en Algérie une latitude de discussion que je n'avais pas laissée sur l'autre bord de la Méditerranée. Tout ce que je vis et entendis pendant les jours suivans me confirma dans cette pensée. Conversation, publications, tout me parut porter le caractère d'une vivacité et d'une hardiesse auxquelles je n'étais plus accoutumé. J'entendais discuter tout haut dans les rues les actes de l'administration de la colonie, en appelant les choses par le nom qu'elles portent dans le vocabulaire et les hommes par celui qu'ils ont reçu au baptême. Chaque matin, deux journaux, représentant la résistance et le mouvement, la conservation et l'opposition, établissaient sur les intérêts algériens un débat en règle, qui ne semblait contenu par aucune limite, même pas toujours par celles de la politesse. Il y eut même un instant, Dieu me pardonne, une petite assemblée dont les séances

orageuses étaient rapportées par la presse avec accompagnement de plaisanteries et de commentaires. En un mot, c'était le régime parlementaire au petit pied. Je croyais rêver ou rajeunir.

Une singularité nuisait pourtant à l'exactitude de cette reproduction et empêchait la miniature de ressembler tout à fait à l'original. Dans cette guerre faite aux pouvoirs existans et soutenue par eux, l'attaque semblait jouir d'une liberté qui était refusée à la défense. La presse assaillante, celle qui demandait la réforme complète et radicale de tout le régime en vigueur dans la colonie, avait le verbe haut et les coudées franches; elle abordait la question de front, incriminait nominativement les administrateurs, recevait, provoquait même les dénonciations des administrés, faisait peser tantôt sur les individus, tantôt sur les institutions en masse les plus graves et parfois les plus injurieuses imputations. Les conservateurs au contraire avaient le langage timide, et ne répondaient qu'à mots couverts, par des insinuations détournées et des réticences significatives. Évidemment la lutte n'était pas égale, et les conditions en étaient troublées par ce qu'on appelait dans le bon temps du régime constitutionnel une influence extra-parlementaire. Je ne fus pas longtemps sans être mis dans le secret de cette bizarrerie. C'était de Paris, et non d'Alger, que se faisait sentir cette force étrangère et supérieure qui soutenait l'opposition et décourageait la résistance. Il n'y avait pas longtemps en effet qu'une modification importante venait d'être opérée au sommet même du pouvoir qui présidait aux destinées de l'Algérie. Le poste de gouverneur-général, dont la résidence était à Alger, avait été supprimé. A sa place, un nouveau ministère était créé à Paris, réunissant dans ses attributions l'Algérie et toutes les colonies françaises d'outre-mer, et ce n'était pas seulement le siége, c'était la nature même du pouvoir et la qualité de son représentant qui changeaient. Jusque-là le gouverneur-général avait toujours été un militaire et le chef même de l'armée d'Afrique. Le nouveau ministre était un prince dont la jeunesse ne s'était point passée dans les camps, et qui n'avait figuré qu'accidentellement à la tête d'un corps d'armée. Cette substitution était grave; on s'attendait généralement qu'elle ne serait pas la seule, et que de la tête la réforme passerait aux membres. L'administration ancienne, trop empreinte de l'influence de l'armée, aurait une composition et serait inspirée d'un esprit moins militaires. Le régime du sabre finissait; le jour du pouvoir civil était venu. Tel était, disaient les gens bien informés, le dessein du prince-ministre. En attendant, l'ancienne administration, déjà altérée dans ses traits essentiels, se croyait donc condamnée d'avance, et ne défendait plus que mollement des prérogatives conservées seule-

ment à titre provisoire. Ses adversaires se vantaient de posséder la pensée intime du chef suprême et faisaient croire à des confidences par la vivacité de leur reconnaissance et de leurs hommages. L'état que j'avais sous les yeux n'était donc pas tout à fait la liberté malgré l'apparence à laquelle je m'étais d'abord laissé prendre, c'était plus et c'était moins : c'était un mouvement d'innovation radicale qui partait du pouvoir supérieur, et pouvait, s'il durait trop longtemps sans aboutir, dégénérer en anarchie.

Quelles causes avaient amené une situation si irrégulière? En quoi avait démérité l'administration ainsi ostensiblement désavouée par son supérieur naturel? Qui avait raison ici, de l'accusateur ou de l'accusé? La lutte engagée sous nos yeux était-elle la vieille lutte de la routine et du progrès, ou la lutte non moins ancienne de la sage expérience contre l'esprit d'aventure? Il m'eût été difficile de ne pas me poser toutes ces questions : tous les échos les renvoyaient à mes oreilles, et dans les cafés comme dans les corps de garde on ne parlait guère d'autre chose : mais il n'était pas beaucoup plus aisé pour un novice de les résoudre, car les opinions les plus contraires se disputaient le terrain à l'aide des assertions les plus contradictoires. Les lecteurs de la *Revue* ont déjà été mis au courant du côté le plus délicat et le plus complexe de ces problèmes par un écrivain distingué qui n'a peut-être qu'un tort, celui de connaître trop bien dans le détail les affaires de l'Algérie pour se donner la peine d'en expliquer suffisamment les généralités aux ignorans d'outre-mer. Après ce jugement d'un homme compétent, mais qui par cela même a son opinion depuis longtemps faite, le coup d'œil plus superficiel, mais plus libre peut-être, d'un spectateur curieux, venu sans prévention, et ne s'étant donné d'autre peine que d'ouvrir ses yeux et ses oreilles, peut aussi avoir son utilité. Il s'agit d'ailleurs d'intérêts graves où la France a engagé à longue échéance une bonne partie de sa puissance, de sa richesse et de sa gloire : on ne saurait les envisager à trop de reprises et sous trop de faces. Ces intérêts se plaignent volontiers d'être oubliés et méconnus; on ne saurait faire trop souvent en leur nom appel à l'attention publique. Que la patience du lecteur nous permette donc de revenir sur des points qu'il connaît peut-être, et même de le reprendre d'un peu haut. Je parle spécialement à ceux qui, comme moi naguère, ont toute leur éducation à faire et sont obligés de tout apprendre pour comprendre quelque chose. Je leur promets pourtant de ne remonter que jusqu'au déluge, et de les ramener très promptement.

I.

En lisant l'histoire déjà longue de notre domination en Algérie, comme en examinant les traces déjà profondes qu'elle a laissées sur le sol, on est frappé du mélange de persévérance et d'incertitude que les divers gouvernemens de la France ont porté dans cette grande entreprise : persévérance dans l'effort, incertitude dans le but. Je ne parle pas seulement de l'indécision si longtemps funeste qui présida à la conduite de nos opérations militaires : on sait combien de tactiques différentes furent essayées avant que l'Afrique eût produit son grand général et enfanté sa véritable armée; l'on peut compter encore de lieue en lieue, sur la route de Constantine et dans les gorges de l'Atlas, les étapes de toutes nos fausses démarches, marquées par le sang de nos soldats. Je ne parle pas seulement non plus des confuses délibérations qui s'élevèrent si souvent, dans nos conseils de gouvernement, sur les limites qu'il convenait d'imposer à notre domination. L'occupation restreinte et l'occupation étendue faisaient alors tous les frais du débat; l'une et l'autre ont été singulièrement dépassées, et la plus étendue d'alors paraîtrait aujourd'hui terriblement restreinte. Je ne parle pas enfin davantage de toutes les révolutions qu'a subies l'organisation intérieure de l'Algérie, et de ces volumes de décrets dont la collection effraie, mais dont la lecture est heureusement inutile, parce que chaque page a pris soin d'effacer et d'annuler la précédente. Ce qui est peut-être plus singulier, c'est que le doute ait porté non-seulement sur la manière de s'y prendre pour atteindre le but, mais sur le but même qu'on se proposait, c'est que pendant bien des années il n'y ait pas eu parmi les juges les plus compétens deux personnes pleinement d'accord sur le parti qu'on pouvait tirer de nos possessions africaines, et qu'aujourd'hui, après tant de sang répandu, d'espace conquis, de lois faites et de livres écrits, beaucoup de confusion et d'incertitude règne encore à ce sujet dans l'esprit public.

Cette singularité s'explique par ce qu'il y eut d'accidentel et d'arbitraire dans l'événement qui a fait tomber l'Afrique septentrionale sous notre empire. Un point d'honneur a porté nos armes sur cette plage, un point d'honneur les y a retenues et disséminées sur deux cents lieues de territoire; mais de projet de conquête et d'espérance de profit, il n'y en avait nulle trace dans l'esprit de ceux qui dirigèrent la première expédition et qui en recueillirent les premiers fruits. Ce ne fut en vertu d'aucun plan arrêté ni même pour répondre à aucun intérêt éveillé que la France s'engagea dans une entreprise où elle rencontrait l'inconnu en toutes choses, hommes, sol et cli-

mat. Dans la nuit, surtout quand on ne sait pas bien où on veut aller, il est naturel d'hésiter, d'errer beaucoup et de revenir plus d'une fois sur ses pas. N'ayant aucun système préconçu, on fut à son aise pour les essayer tous, les abandonner et les reprendre, ensemble ou successivement : irrésolution d'autant plus naturelle que, dans quelque voie qu'on s'engageât, quelque usage qu'on essayât de faire du territoire conquis, on rencontrait des difficultés inattendues et à la première apparence insurmontables. Présenter le tableau complet de ces difficultés de manière à les embrasser d'un coup d'œil, c'eût été peut-être alors faire acte de mauvais citoyen, en décourageant les efforts d'une armée et d'une administration généreuses. Aujourd'hui la France a reçu et donné tant de gages sur le sol de l'Afrique que le découragement n'est plus à craindre. Aujourd'hui d'ailleurs beaucoup des obstacles sont surmontés, et la France voit déjà poindre le jour qui justifiera et récompensera sa persévérance. Un tel exposé, loin d'être dangereux, peut donc être utile pour aider à mesurer le chemin parcouru, les fautes commises, les progrès obtenus et la tâche qui reste encore à accomplir. Poser nettement quelles étaient au début de l'opération les obscures données du problème, c'est la meilleure manière de vérifier les erreurs commises dans le calcul et les pas qui ont été faits vers la solution.

Il fut un temps où l'usage à faire d'une conquête n'était pas matière à longue délibération : il y en avait un tout simple, qui se présentait tout naturellement, et dont le résultat était habituellement profitable. Les vainqueurs accouraient en masse et prenaient individuellement, chacun pour son compte, possession d'un lot du sol conquis. Le vaincu, spolié, réduit en servitude ou en vasselage, ne conservait le plus souvent que le droit de cultiver pour autrui la terre que le sort des armes lui avait enlevée. De nouveaux propriétaires, s'installant ainsi, au nom de la force, sur des sillons qu'ils trouvaient creusés et dans des bâtimens qu'ils trouvaient construits, formaient à la surface du pays une population enrichie et puissante, qui ne tardait pas à y prendre racine. Personne dans l'antiquité ne s'avisait de contester la légitimité d'un tel usage de la conquête, et Rome elle-même, la conquérante habile et modérée par excellence, l'adoucit en pratique, sans l'abandonner jamais en principe. Ses colonies militaires, petites places fortes élevées au sein des provinces soumises, dotées de biens-fonds à leurs dépens, s'élevaient comme autant de témoins d'un droit qui cédait devant la politique, mais non devant la justice. L'Évangile même, commenté, il est vrai, par les Barbares, ne fit point disparaître cette brutale interprétation du droit de conquête, et l'invasion germaine au contraire en fut l'éclatante consécration. La dépossession du sol devint plus que jamais

l'apanage du vainqueur. La vieille Europe fut à plusieurs reprises dépeuplée et repeuplée de cette étrange manière, et c'est à la dernière opération de cette nature qu'elle ait subie sur une grande échelle que l'Angleterre doit l'heureux mélange de ses races diverses et la physionomie originale de son histoire.

Les précédens en ce genre ne manquaient point sur la terre d'Afrique. Romains, Vandales, Arabes et Turcs s'étaient rapidement succédé, tour à tour spoliateurs et spoliés, héritant de richesses ou de ruines, de travaux ou de dévastations. Sans le coup de vent qui le chassa de la côte, Charles-Quint réservait certainement le même sort aux compagnons de Barberousse : aucun scrupule n'aurait retenu des Espagnols du XVIe siècle, qui avaient fait leur apprentissage de conquérans dans le Nouveau-Monde. Je ne voudrais même pas jurer que, si Louis XIV eût accompli sur Alger les menaces que Bossuet faisait entendre du haut de la chaire, il se fût montré plus réservé. Mais tel était le changement produit dans les idées par le développement naturel d'une civilisation chrétienne, que le 1er juillet 1830, quand le maréchal de Bourmont put contempler des hauteurs de la Casbah les élégantes villas qui parsemaient déjà les coteaux de Mustapha et les pentes ombragées du Sahel, la pensée, j'en suis sûr, ne vint ni à lui ni à son état-major qu'ils pourraient aller s'y installer à aussi bon droit que Brian de Bois-Guilbert sous le toit de Cédric le Saxon. Peu de jours avant, dit-on, quelques Turcs, désirant fléchir le courroux du vainqueur et sauver leur patrie de la ruine, avaient fait offrir sous main la tête du dey, et ne comprirent pas trop pourquoi le roi de France ne se montrait pas jaloux de recevoir ce genre de satisfaction. Ces ardens patriotes durent être encore bien plus surpris lorsqu'ils lurent dans l'article 5 de la capitulation que « la liberté de toutes les classes d'habitans, leur religion, *leurs propriétés*, leur commerce et leur industrie ne recevraient aucune atteinte. » Le moyen de comprendre ce que venaient faire des gens qui se mettaient en campagne à travers les mers sans vouloir pour leur peine ni sang ni argent, sans se soucier de tirer ni profit de leurs prises ni vengeance de leurs injures!

Quoi qu'il en soit, que l'honneur en revienne à la France et à ses représentans, il demeura bien entendu dès le premier jour que la conquête de l'Afrique était une conquête non à la manière ancienne, mais à la mode nouvelle de l'Europe, c'est-à-dire une conquête purement politique, et non une prise de possession du sol. C'était un nouveau souverain qu'on proclamait, ce n'étaient pas de nouveaux propriétaires qui s'établissaient. Restait seulement à examiner, et la question ne tarda pas à naître même dans les esprits

les moins réfléchis, si la conquête, ainsi entendue et ainsi restreinte, apportait avec elle des compensations suffisantes à ce qu'elle avait coûté et devait coûter encore.

Du moment qu'une conquête n'offre plus les profits matériels, sensibles, tangibles au doigt et à l'œil, qu'elle produisait autrefois, elle ne peut rendre à la nation conquérante d'autres services que d'accroître sa force politique. Du moment que ce n'est pas la cupidité privée qu'elle est destinée à satisfaire, c'est à la puissance collective de l'état vainqueur qu'elle doit venir en aide. Politique est sa nature, politiques doivent être ses avantages; mais en fait d'avantages politiques nous n'en connaissons réellement, tout compte fait, que de deux sortes : ils sont pécuniaires ou militaires. Toutes les forces politiques d'une nation (laissant de côté les forces morales, qui ne trouvent guère d'appui dans les conquêtes) se traduisent en hommes et en argent. Tout le problème de l'utilité d'une conquête, réduite aux termes dans lesquels l'enferme la morale scrupuleuse de l'Europe moderne, consiste donc uniquement dans la question de savoir si elle profite au trésor ou aux armées du vainqueur, si on peut lever abondamment dans son sein des impôts et des soldats.

Or le moindre bon sens suffit pour concevoir qu'examinée à ce point de vue purement arithmétique, la conquête d'un pays barbare court toujours risque d'être un mauvais calcul. Un tel pays en effet est en général pauvre, mal cultivé, médiocrement peuplé; il tire de maigres produits du sol qu'il cultive, et ses richesses, s'il en a, purement naturelles, consommées directement par le producteur, difficiles à échanger et à déplacer, offrent très peu de prise au mécanisme le plus savant de nos perceptions financières. Il n'y a guère de pire matière imposable, pour parler le langage technique, que celle des nations barbares. En revanche, elles sont beaucoup plus prêtes à se battre qu'à payer, et le courage chez elles est moins rare que les écus. Outre que leur manière de combattre est rarement celle des armées civilisées, et qu'elles acceptent difficilement le joug de la discipline, c'est leur fidélité, sinon leur valeur, qui est douteuse. Les levées d'un pays conquis sont toujours des auxiliaires peu sûrs à encadrer dans une armée conquérante. Au jour du besoin et du péril, le sentiment national froissé se réveille, et la désertion n'est pas marquée à leurs yeux de l'empreinte ineffaçable du déshonneur; mais entre nations issues de la même civilisation la bonne administration et la justice arrivent souvent assez vite à cicatriser les traces sanglantes de la conquête. L'éducation, les croyances communes triomphent, avec l'aide du temps, des distinctions nationales, et forment comme une atmosphère bienfaisante dont la pression rapproche les deux lèvres de la plaie. C'est ainsi que la reine d'An-

gleterre n'a point de meilleurs soldats que les anciens archers d'Écosse, et que l'Alsace est, depuis un siècle au moins, la pépinière des meilleurs régimens français. D'un peuple barbare à un peuple civilisé, au contraire, l'assimilation est d'autant plus longue à s'opérer que sont plus profondes les différences. Tout contribue à séparer les nouveaux maîtres des nouveaux sujets, les croyances autant que les préjugés, les lois divines autant qu'humaines, parfois les vertus autant que les vices. A faire tomber de telles barrières, la justice, le bon gouvernement servent peu : heureux encore quand ils ne nuisent pas, car il n'est peut-être pas de points sur lesquels la civilisation et la barbarie s'entendent moins que sur ce qu'elles demandent ou reprochent à leur gouvernement. Ce que l'une appelle l'ordre paraît à l'autre une insupportable tyrannie. Une oppression intermittente lui paraît moins lourde à porter que cette gêne douce, mais continue, cette équitable répartition d'un fardeau constant, qui constitue pour nous une administration régulière. Une défiance réciproque est donc pour des siècles peut-être la condition nécessaire de deux élémens si contraires violemment rapprochés; il n'en est pas qui rendent le commandement si pénible, ni surtout le recrutement des armées si dangereux.

Plus qu'aucune autre peut-être, la population qu'on trouvait éparse sur le sol de la régence d'Alger offrait aux prétentions les plus modérées de ses conquérans tous les genres de résistance active et négative. L'appeler une population barbare, c'eût été lui faire tort, et de plus l'offenser grièvement, car son état était celui d'une civilisation très imparfaite, mais en revanche très orgueilleuse. D'origine plus récente que la nôtre, à qui elle a un moment disputé et la possession du monde et la gloire des lettres et des arts, la civilisation musulmane, bien que déchue aujourd'hui, n'en est pas moins restée très fière. Peut-être cette fierté s'est-elle conservée plus intacte encore dans les pays, comme était l'Afrique en 1830, préservés du contact de l'Europe, et pouvant par là échapper à la preuve trop évidente de leur décadence. Les promesses d'une religion qui s'honore de rendre à la jalouse unité divine un hommage en apparence plus absolu que l'Évangile lui-même, le souvenir des prodiges du croissant et des pompes de l'Alhambra, la vue, toute récente encore, des chrétiens captifs dans le port d'Alger et des monceaux d'or entassés par les tributs de l'Europe humiliée, des instincts belliqueux, des armes imparfaites sans doute, mais merveilleusement appropriées à la défense des fortifications naturelles du sol, tout contribuait à maintenir chez les pasteurs de l'Atlas un sentiment de leur force et un espoir de secouer le joug qui devaient en faire très longtemps les plus intraitables des sujets. Il n'y avait aucun espoir de

les éblouir par ce prestige vainqueur de la raison et de la puissance qui a fait tomber tant de sauvages et tant d'idoles au seul souffle de la conquête chrétienne. S'il y avait chez les habitans de l'Algérie assez de civilisation pour qu'il fût impossible de les dompter par surprise et de les prendre d'assaut, comme on peut faire des sauvages de l'Océanie, il n'y en avait pourtant pas assez pour qu'on pût établir aisément entre eux et nous une union fondée sur des maximes communes de gouvernement. Ils n'en restaient pas moins séparés de la société française par les plus profonds abîmes que la diversité des principes et l'opposition des croyances puissent creuser : ils différaient de nous par les fondemens mêmes sur lesquels l'humanité repose, par les deux rocs auxquels sont attachés les premiers anneaux du lien social, la constitution de la propriété et de la famille. C'en était assez pour que de longtemps la possession d'un tel pays ne pût être paisible, et par conséquent la conquête fructueuse. Il était trop évident qu'elle emprunterait pendant une période indéfinie les forces et les ressources de la France, avant de lui en fournir à son tour. Il faut ajouter, pour dresser complétement le bilan de la conquête, que ces descendans d'Abraham, n'ayant pas fait, depuis leur aïeul, un progrès dans la culture, se présentaient comme les plus médiocres exploitans d'un beau sol, et par conséquent promettaient les plus mauvais payeurs d'impôt qu'on puisse imaginer.

Toutes ces considérations furent entrevues, sinon complétement approfondies, du premier coup par la sagacité de l'instinct national. Dès le lendemain de la victoire, avant qu'on sût bien quelles en seraient les conséquences, avant qu'on eût mesuré, même du regard, les limites, encore moins parcouru l'étendue de l'héritage, une sorte de cri public s'éleva pour avertir la France que conquérir l'Afrique pour la posséder et s'en tenir là, ce serait la plus laborieuse et la plus stérile des opérations. Un petit nombre, qui se croyaient prudens, en conclurent qu'il fallait s'en aller au plus vite. La foule, éclairée par des pressentimens plus justes, ou éblouie par le renom d'une possession lointaine, décida au contraire qu'au lieu de se retirer du rivage d'Afrique, il fallait s'y transporter en masse et en grand nombre. Il n'y avait que quelques pouces de terrain possédés par nos armes, que déjà l'idée d'une colonisation avait germé dans toutes les têtes. Que dis-je? Le premier retour des bâtimens qui avaient annoncé la victoire ramenait déjà des colons. Il fut décidé, par ce verdict de l'entraînement populaire, contre lequel il n'y a guère d'appel possible, que l'Algérie, pour valoir quelque chose, n'était pas seulement une conquête à détenir, mais une colonie à fonder.

Une colonie, le mot est bien vite prononcé : il y a des colonies de beaucoup d'espèces, fondées dans bien des pensées, par bien des

moyens et sous bien des conditions différentes. Pour ne prendre que la plus saillante et la plus importante aussi de ces distinctions, une grande nation, en fondant une colonie au-delà des mers, peut se proposer l'un ou l'autre de ces deux buts : ou bien assurer un débouché certain à son industrie et à son commerce, ou bien préparer à l'écoulement de sa population surabondante un réservoir d'émigration. Bien que ces deux points de vue soient souvent confondus dans la pratique, et que l'une de ces entreprises ait souvent conduit à l'autre, il importe de ne pas les confondre; car suivant que l'un ou l'autre de ces desseins préside à la formation d'une colonie, suivant qu'il s'agit d'exporter dans la colonie en projet des hommes ou des marchandises, ni la conduite à suivre, ni le lieu à choisir, ni les instrumens à employer, ni les obstacles à surmonter, ni les avantages à recueillir, aucune des conditions en un mot n'est exactement pareille. Le régime intérieur de la colonie une fois fondée ne peut non plus être le même, si la mère-patrie se propose d'y établir un entrepôt commercial, ou si elle prétend en faire une autre elle-même, sa continuation, sa reproduction et son image sur un territoire éloigné.

Je ne sais si cette distinction fut aperçue aussi clairement que je l'établis par les nations de l'Europe qui ont fondé depuis trois siècles tant d'illustres et florissantes colonies. Les spéculations de ce genre n'ont jamais été très claires dans l'esprit ni des politiques ni des publicistes de l'ancienne Europe, et l'étaient peut-être moins que jamais au moment du grand développement colonial qui a suivi les découvertes de Vasco de Gama et de Christophe Colomb. L'histoire même de ce développement montre que, soit que les colonisateurs s'en rendissent ou non un compte exact, ce fut alors la pensée commerciale qui domina presque exclusivement et qui régit ces innombrables entreprises, dont beaucoup ont été si fécondes. Presque toutes les colonies modernes ont été conçues au point de vue commercial : la preuve matérielle en subsiste dans les restes de ce qu'on nomme par excellence en législation le système colonial, si longtemps en vigueur dans toute l'Europe, et dont les débris se défendent encore dans nos lois contre les progrès de la science et l'activité envahissante de la liberté industrielle. Ce système en effet, qui consiste, comme chacun sait, à établir entre les anciens et les nouveaux sujets d'un même état un échange de monopoles, — à garantir à la métropole le privilége exclusif du marché colonial pour ses produits fabriqués, en assurant aux colonies un privilége analogue pour leurs produits naturels sur le marché de la métropole, — ce système, dis-je, atteste très évidemment qu'aux yeux de ceux qui l'inventèrent, le principal mérite et le but à pour-

suivre dans la fondation des colonies étaient d'obtenir la régularité des échanges commerciaux.

Et il y a une excellente raison pour que l'intérêt commercial ait ainsi prévalu dans l'établissement de la plupart des colonies modernes : c'est le commerce en effet qui, lui-même et lui seul, les a presque toutes fondées. Presque toutes sont dues à cette audace d'initiative qui en tout temps a caractérisé l'esprit des populations maritimes et commerçantes. Quand les dernières années du xve siècle ouvrirent à la fois aux vaisseaux européens l'accès des trésors jusque-là si difficilement abordables de l'extrême Orient et déroulèrent devant l'imagination de l'ancien monde les perspectives éblouissantes du nouveau, ce fut le commerce qui se précipita dans ces voies à peine ouvertes. Tout l'appelait et rien ne l'arrêtait : l'élément qu'il fallait vaincre lui était familier, et le prix de la course était une innombrable profusion de richesses naturelles et inconnues à échanger contre de très modiques quantités des produits les plus grossiers de l'art européen. Aussi les premiers établissemens faits sur les côtes des deux Indes, comme on disait alors, furent-ils des comptoirs et des entrepôts. La conquête ne vint qu'à la suite du commerce, puis l'émigration à la suite de la conquête, mais toujours à l'aide du commerce et pour le soutenir tout en s'appuyant sur lui. On prit possession des territoires nouvellement abordés ou découverts pour faire le commerce plus à l'aise à l'abri des incursions des populations sauvages et de la rivalité des nations concurrentes. Puis, là où l'on s'aperçut que les populations indigènes n'étaient ni assez laborieuses ni assez intelligentes pour exploiter elles-mêmes, avec une industrie suffisante, les richesses naturelles de leur propre sol et fournir ainsi en abondance au commerce les denrées qu'il venait chercher, là où l'on put espérer que le travail européen serait à la fois salubre et productif, on fit venir des populations d'Europe, et on leur livra la terre à cultiver; mais ces émigrans, appelés et devancés par les trafiquans, durent ainsi toujours au commerce les avances comme la rémunération de leurs premiers travaux.

Les colonies ainsi fondées par l'esprit commercial ont pour une nation le plus grand des avantages, celui de se faire à peu près toutes seules. C'est un développement spontané dans lequel l'état n'intervient que pour le régler et le protéger. La plupart des états d'Europe ont eu, il est vrai, le grand tort d'étendre et de multiplier la règle et la protection fort au-delà du nécessaire et même de l'utile. Priviléges, monopoles, avances pécuniaires, subsides, règlemens douaniers de toute nature, toutes ces faveurs funestes, imaginées par un faux patriotisme et par une fausse science, ont été prodiguées par tous les gouvernemens d'Europe aux grandes compagnies

commerçantes qui se chargeaient d'établissemens en pays lointains. Ces interventions bénévoles ont fait aux établissemens commerciaux plus de mal que de bien. Elles ont souvent eu pour effet de détourner de ses canaux naturels le cours de la richesse et de l'activité nationales, et de faire vivre quelques jours d'une vie factice et stérile des établissemens sans avenir. Les entreprises qui ont véritablement prospéré ne leur ont jamais dû leur succès. Toujours et partout les établissemens commerciaux ont dû conserver ce caractère de spontanéité sans lequel le commerce verrait tarir les deux sources qui le font vivre : le crédit et le capital. C'est ce capital, aliment à la fois et produit du commerce, qui, se transportant de lui-même par l'appât du bénéfice, et jouant ainsi le rôle des héros des temps antiques, des Cadmus et des Romulus, a choisi l'emplacement des cités à bâtir, des ports à creuser, a percé les forêts et remonté les fleuves. C'est lui aussi qui a disposé suivant ses convenances le régime intérieur des sociétés nouvelles qui lui ont dû l'existence. C'est lui qui a chassé devant lui les naturels paresseux de l'Amérique pour les remplacer par des travailleurs plus actifs. Aux Indes et dans les grandes îles de l'Océan asiatique, il s'est borné à dompter les indigènes en les employant. Il a régné sur ces populations soumises, souvent en son propre nom, par l'organe des grandes compagnies qu'il avait fondées, se faisant, pour le besoin des circonstances, législateur et même guerrier, et il n'y a pas longtemps qu'ayant fait toute son œuvre, il a abdiqué à Java ou à Bombay entre les mains du souverain politique.

La pensée de faire de l'Algérie une grande colonie commerciale, une de ces colonies qui marchent toutes seules à l'aide des capitaux privés, et qui, si elles n'enrichissent pas toujours le trésor public, alimentent l'industrie et par conséquent la richesse nationale de la mère-patrie, était certainement très séduisante; mais il y avait à la réaliser une difficulté considérable, c'est, encore un coup, que ces colonies-là, on ne les fait pas, elles se font. Ce sont des agglomérations qui se groupent instinctivement autour d'une source naturellement ouverte de profits et de richesses, comme la verdure croît au bord des fleuves, et cette source consiste dans l'existence d'un ou plusieurs produits appartenant exclusivement au sol de la colonie, que le commerce de la métropole a par là même un intérêt direct à venir chercher, en portant en échange les richesses plus savantes que fabrique une civilisation plus avancée. C'est le rôle qu'ont joué les épices dans les Indes, les fourrures rares au Canada, dans presque tous les pays du Nouveau-Monde les cultures tropicales ou les métaux précieux. Lorsque de pareils produits existent, sont exploités et connus, un courant de commerce, par

suite de capitaux et au besoin d'émigration, s'établit de lui-même; mais quand ils n'existent pas ou quand ils demeurent inconnus et inaccessibles, il est évident qu'il ne suffit pas de la volonté du législateur pour faire naître un mouvement auquel aucun intérêt actif ne donne l'impulsion.

Or telle était malheureusement en 1830, telle est encore au fond, quoique adoucie et en grande voie d'amélioration, la situation de nos nouvelles possessions africaines. Si le commerce avait établi de longue date sur la côte orientale de la Régence, à La Calle, quelques pauvres établissemens destinés à la pêche du corail, ce n'était pas un faible objet de luxe d'un usage si limité qui pouvait attirer à lui le flot de capital nécessaire pour peupler et développer la colonisation d'une vaste province. Hors de là cependant l'Algérie, au moins telle qu'elle sortait des mains des Arabes, n'offrait guère autre chose que de l'huile, du blé et des troupeaux, toutes denrées qu'à tort ou à raison la France se croit propre à produire mieux que personne, et qu'elle aime mieux se demander à elle-même qu'emprunter à autrui. Sans doute ce n'était pas là tout ce qu'une si vaste région, placée sous un ciel si bienfaisant, pouvait rendre à l'obstination ingénieuse d'un travail intelligent. D'autres trésors étaient renfermés sous les couches épaisses de sa terre végétale, ou se cachaient dans les gorges et dans les entrailles de ses montagnes. Le soleil qui l'échauffe pouvait prêter vie même aux plantes qui n'avaient pu naturellement germer sur le sol. On pouvait donc espérer, soit de découvrir, soit de naturaliser en Algérie d'autres produits que ceux qu'en avaient tirés la négligence et l'imprévoyance de ses possesseurs; mais pour faire cette transformation, un long travail, soit de recherches, soit d'acclimatation, était nécessaire, et en attendant l'Algérie n'offrait au commerce aucun objet d'exportation séduisant ou sérieux. Compter sur le commerce pour fonder ou même hâter la colonie, c'eût donc été s'enfermer dans un cercle vicieux d'où l'on n'aurait pu sortir, car, avant que le commerce y vînt chercher les produits qui l'alimentent, il fallait une colonie, et une colonie en pleine activité, pour les faire naître.

Il fallait donc, faute de mieux et par l'impossibilité de toute autre entreprise, ajourner les espérances commerciales, tenter en Algérie ce que j'appellerai une œuvre de colonisation directe, c'est-à-dire provoquer l'émigration de populations entières, n'ayant d'autre but que de s'établir sur un nouveau sol pour y vivre ensuite, comme les cultivateurs de nos campagnes, du travail quotidien de leurs bras, d'un trafic domestique et intérieur, — une colonie destinée à se suffire à elle-même et n'ayant d'autre fin qu'elle-même, non le débouché ou le comptoir de la mère-patrie, mais sa prolongation

pour ainsi dire et sa reproduction. Il fallait songer, non à trouver de l'autre côté de la Méditerranée des Indes ou même des Antilles, mais à y organiser de toute pièce et de propos délibéré de nouveaux départemens français.

Or de toutes les entreprises coloniales on peut bien dire que celle-là est assurément la plus grande, mais aussi la plus malaisée. Le renom, le profit en sont peut-être sinon plus éclatans, au moins plus durables que d'aucune autre, mais l'enfantement aussi en est plus laborieux. Les colonies purement commerciales, promptes à naître, sont aussi promptes à périr; elles sont sujettes aux intermittences, aux oscillations, à la mobilité continue du commerce lui-même : de nouvelles voies ouvertes, une nouvelle impulsion donnée soit à la navigation, soit à l'industrie, font parfois tarir la source qui les alimente; elles périssent quand le courant qui leur apportait la vie se détourne et les abandonne. Au contraire, l'établissement d'une population de travailleurs ruraux sur une rive éloignée, quand une fois il est accompli et a pris racine, est un résultat permanent que le temps, loin d'affaiblir, consacre et développe. C'est un être nouveau auquel la mère-patrie a donné le jour, et qui, s'il ne lui en témoigne pas toujours sa reconnaissance par sa soumission, lui procure au moins l'avantage d'étendre l'influence de ses mœurs, de sa langue et de ses exemples, et de perpétuer l'éclat de son nom à travers les âges. La récompense est donc grande, quoi qu'il arrive; mais la peine, il faut le dire, est bien en proportion de la récompense. Pour soulever ainsi des populations agricoles et les transporter à distance, il faut un levier qui souvent manque et plus souvent encore se brise entre les mains d'un gouvernement. Il faut un concours de conditions assez rares à trouver, et dans le sein de la contrée qui veut envoyer la colonie au dehors, et à la surface du pays qui est destiné à lui servir de réceptacle.

Il faut, avant tout, qu'il se rencontre chez la nation colonisatrice une pépinière suffisamment abondante de sujets propres à l'émigration. On s'imagine trop aisément en France que tout le monde est bon à faire un colon, et principalement ceux qui ne sont pas bons à autre chose. Dès qu'un homme se trouve mal chez lui, il croit que cela suffit pour qu'il soit bien ailleurs. Un homme sans argent et hors d'état d'en acquérir, sans ressources et sans valeur, un mauvais sujet qui n'a rien, c'est celui-là qu'en France on regarde comme naturellement destiné à émigrer. A merveille, s'il ne s'agit que de s'en délivrer pour n'en plus entendre parler; mais si l'on prend le moindre souci de ce que l'émigration devient quand une fois elle a franchi les mers, il faut bien reconnaître que le métier d'émigrant, un des plus rudes que puisse affronter l'activité humaine, exige,

comme à peu près tous les métiers de ce monde, une combinaison particulière de ressources morales et matérielles.

A coup sûr, la première qualité du colon c'est l'audace. Celui qui quitte à la fois la société et la famille, l'affection de ses proches et la protection de ses lois, qui met l'orageuse barrière de l'océan entre lui et ses souvenirs, entre son enfance et sa vieillesse, entre son existence d'hier et celle de demain, — celui qui, se posant seul en face d'une nature indomptée, reprend l'œuvre de la civilisation plus de vingt siècles en arrière et recule ainsi dans le temps autant qu'il avance dans l'espace, celui qui met le soc en terre sans bien connaître ni les feux du soleil qu'il va braver, ni les miasmes près de s'échapper du sillon qu'il va déchirer, celui-là certainement a plus que le navigateur du poète un triple airain autour de la poitrine. Mais si l'audace est indispensable, elle est pourtant insuffisante, ou plutôt il y a plusieurs genres d'audaces, et celle qu'il faut au colon est de la nature la plus rare. Il y a une audace emportée qui se précipite comme par un mouvement du sang au-devant d'un péril promptement menaçant, mais rapidement surmonté, qui excelle à emporter de haute lutte un résultat décisif, mais qui, mise à l'épreuve d'une lutte infructueuse et prolongée, se décourage et s'affaiblit comme un feu de paille qui s'éteint. Il y a une audace orgueilleuse qui s'exalte par les applaudissemens des spectateurs, qui vise à l'éclat, à la gloire, et s'enivre elle-même du bruit qu'elle répand autour d'elle. Aucun de ces genres d'intrépidité, excellens sur le champ de bataille, ne convient aux dangers très réels, mais d'un aspect très ingrat, qui attendent le colon parvenu au lieu de son aventureuse destination. Là point de charge à faire ou de bastion à emporter sous les yeux et aux cris de camarades enthousiastes, mais tous les déboires et tous les mécomptes de l'inexpérience, des travaux cent fois détruits et cent fois à recommencer, la souffrance inattendue de besoins qu'on ne se connaissait pas, parce qu'ils sont si naturellement satisfaits dans nos sociétés civilisées qu'on oublie presque qu'ils existent : la faim à rassasier sans cuisinier et sans boulanger, la maison à réparer sans charpentier, la fièvre à soigner sans médecin et sans quinine, l'accablante monotonie de la solitude, le tête-à-tête sans fin avec une nature silencieuse, voilà les épreuves quotidiennes auxquelles est vouée la force d'âme du colon. Pour ne point fléchir, il faut un courage rare et persévérant, prenant ses racines dans l'obstination de la volonté, ou mieux encore, s'il se peut, dans la conscience d'un devoir à remplir. Le goût de l'inconnu, des voyages et du changement, qui naît du feu de la jeunesse ou même du désordre des habitudes, est précisément le contraire de ce qui convient à une tâche si sévère. En un mot, pour faire

un émigrant qui ne meure pas à la peine, il faut un homme qui se décide à courir une grande aventure sans être pourtant un aventurier.

Voilà pour les conditions morales. Encore si c'étaient les seules! Mais il y en a une tout aussi essentielle et beaucoup plus prosaïque encore : c'est non pas précisément d'être riche, mais du moins de n'être pas tout à fait pauvre; c'est d'avoir devant soi de quoi vivre et de quoi travailler pendant une ou deux années pour le moins sans rien attendre de son travail. C'est ici surtout que l'imagination populaire prend ordinairement le change par la plus déplorable des illusions. On se figure que ce sont les pauvres surtout qu'il faut exporter dans une colonie naissante. « Il y a trop de monde ici, dit-on volontiers à ceux qui se plaignent de leur sort; les rangs sont trop serrés : allez là-bas sur les territoires nouveaux, où il y a de la place. » Le conseil peut être bon s'il s'agit de se rendre à une colonie déjà fondée, où il y a des capitaux transportés et un certain nombre de propriétaires qui demandent à être aidés par des ouvriers; mais pour passer les premiers jours et jeter les premiers fondemens d'une colonie agricole, il n'y en a pas de plus certain d'être trompé par l'événement. Un adulte valide qui n'a que ses deux bras pour toute richesse n'est à sa place au contraire que dans une société déjà parvenue à un certain point de civilisation, par l'excellente raison que c'est là seulement qu'il est sûr le matin de pouvoir atteindre le soir sans mourir de faim. Nulle part en effet, sous aucun ciel, quelque facile à remuer que soit la terre, les bras de l'homme ne suffisent à la cultiver; il lui faut des outils, une charrue, des semences. Nulle part non plus, quelque active que soit la force végétale, la récolte ne suit d'assez près le labour pour que le laboureur ne doive pas se mettre en peine d'avoir de quoi se nourrir en l'attendant. La terre est un mauvais payeur qui ne solde pas ses salaires jour à jour. Il faut donc à tout homme qui veut vivre de son travail une certaine somme d'avances représentée par les instrumens nécessaires à ce travail et par les provisions nécessaires à sa nourriture. Dans les sociétés constituées, ces avances sont fournies au travailleur par ce mécanisme merveilleux qui fait servir l'avoir des uns à soutenir le travail des autres. Dans les sociétés constituées, il y a des propriétaires et des fermiers pour employer et nourrir des journaliers. Dans les sociétés constituées, il y a des maisons toutes bâties pour abriter, la nuit, le travailleur, moyennant un modique loyer payé à termes divisés. Tout cela n'existe pas ou du moins n'existe qu'en germes informes sur le territoire encore nu d'une colonie naissante, et surtout d'une colonie rurale. Cet admirable appareil circulatoire, cette pompe aspirante et foulante qui, dans une vieille société, porte la vie du centre aux extré-

mités par les mille canaux du capital, ne s'y trouve encore qu'en embryon et en rudiment. Tout colon doit donc ou s'associer à un capitaliste qui le défraie, ou, ce qui est plus sûr, être son capitaliste à lui-même. Il faut arriver les poches pleines, portant avec soi ce qui est nécessaire pour se vêtir, s'alimenter, bâtir sa demeure et tracer son sillon. Une colonie à fonder n'est donc point, comme beaucoup de gens se le représentent, une sorte de brelan ouvert où un joueur qui a tout perdu peut encore courir une chance sans fournir de mise. Dans une colonie naissante, encore plus qu'ailleurs, il n'y a que ceux qui ont déjà quelque chose qui ont chance d'acquérir davantage.

On dira qu'en ce cas ce n'est pas la peine d'aller si loin, et qu'un homme qui a reçu du ciel le courage et l'aisance, étant à peu près sûr de faire fortune partout, n'a pas de raison de s'expatrier. Je ne nie point qu'il n'y ait là, comme au début de beaucoup de choses, un cercle vicieux d'où il est embarrassant de sortir. Il y a pourtant une nation dans le monde qui a toujours merveilleusement réussi à s'en dégager; il y a une nation qui semble prédestinée, par ses institutions politiques comme par ses institutions sociales, à couvrir le monde de colonies. C'est celle-là même qui est par excellence la patrie de l'audace individuelle et la nourrice du capital. On a nommé l'Angleterre : elle a débuté dans cette carrière par la plus singulière des bonnes fortunes, et elle l'a due (ô faveur imméritée de la Providence!) à ces mêmes agitations religieuses qui ont épuisé dans le sein déchiré de la France le plus pur de notre sang. Ces puritains qui, au début du XVIIe siècle, allèrent fuir le joug des Stuarts sur les rives de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre; ces hommes, appartenant presque tous aux classes aisées de la société et emportant avec eux tout leur avoir pour ne rien laisser à leurs oppresseurs; ces pères de famille de mœurs austères, possédés par une conviction passionnée et pleins de cette indomptable confiance en soi-même que donne l'orgueil du libre examen mêlé à l'aveuglement du fanatisme, c'était là véritablement le type achevé et l'idéal du colon. On ne s'étonne point que la nature la plus rebelle ait cédé à l'étreinte de telles mains, et d'une telle pépinière la forêt qui est sortie ne paraît pas trop majestueuse. Si l'Angleterre n'a pas tous les jours de telles aventures coloniales, elle a pourtant toujours une excellente école de colons dans ces fortes institutions qui développent dès le jeune âge chez chacun de ses enfans l'habitude virile de ne compter que sur soi-même. Une éducation dirigée presque sans surveillans, une justice rendue presque sans magistrats, une police maintenue presque sans gendarmes, un sentiment partout répandu d'indépendance et de responsabilité personnelles, tous les efforts permis, mais très peu de soutien promis par le pouvoir à l'ambition

ou à l'intérêt privé, — ce régime, qui fournit à l'Angleterre des citoyens propres à toutes les professions de la vie publique, est aussi le mieux fait pour assurer l'hygiène morale qui convient à de futurs colons. Une société qui se gouverne toute seule est la meilleure préparation pour qui veut apprendre à se passer à la fois de société et de gouvernement. Rien ne fortifie les membres pour de grandes courses comme d'avoir marché de bonne heure sans lisières. Mais si les mœurs publiques préparent naturellement à l'Angleterre une race de bons émigrans, la distribution de la richesse, telle que ses lois l'ont faite et telle que ses habitudes la maintiennent, est aussi merveilleusement propre à diriger vers les entreprises lointaines le superflu des petits capitaux. Dans un pays où règnent la concentration de la propriété foncière et la domination presque exclusive de la grande culture, où le sol est ainsi tout entier entre les mains de riches propriétaires ou de gros fermiers, la condition du paysan proprement dite, vivant indépendant sur un petit lot de terre, semant et labourant avec ses épargnes, est ingrate et difficile. Les petits capitaux dans un tel pays sont donc naturellement repoussés de la terre par la concurrence ruineuse et l'extension progressive de la grande agriculture; s'ils tiennent à y rester attachés, c'est au dehors et au loin qu'ils sont contraints de l'aller chercher. Aussi c'est du sein des nombreuses familles des fermiers anglais que se détachent chaque année les courageux *settlers* qui ont peuplé ses possessions d'outre-mer. Le père mort, un seul de ses huit ou dix fils conserve en vertu du droit de primogéniture son exploitation tout entière. Les autres, pourvus d'une médiocre légitime, s'en vont sans trop de regret chercher fortune ailleurs. Voyez-les débarquer sur quelque côte de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ils arrivent bien nourris, bien vêtus, souvent avec les instrumens les plus perfectionnés de la dernière exposition agricole de leur comté. Dès le lendemain, ils sont à l'œuvre, les uns faisant paître les troupeaux qu'eux-mêmes souvent ont amenés avec eux, d'autres défrichant la forêt pour bâtir sur-le-champ leurs demeures. Bientôt anciens et nouveau-venus se rapprochent et se groupent tout naturellement, à l'image de leur patrie, en paroisses, puis en comtés. Ils se nomment eux-mêmes des *aldermen*, des juges de paix, des sheriffs, se rassemblent d'eux-mêmes en jury pour rendre la justice, se divisent en haute et basse chambre : véritable essaim sorti de la ruche après s'être nourri de son meilleur miel, et prêts à en reproduire partout l'architecture exacte avec cette géométrie spontanée dont Dieu a déposé en eux l'instinct (1).

(1) Les rapports des commissions d'émigration présentés chaque année en Angleterre par les commissaires royaux spécialement chargés de ce service ne laissent aucun doute sur la richesse relative d'une très grande partie des émigrans anglais. Dans les dépouil-

Le gouvernement de la France était bien loin de disposer, pour l'entreprise que les événemens le contraignaient d'accomplir, d'instrumens si bien appropriés. En aucune autre matière peut-être, la différence des races anglaise et française n'est, on le sait, plus sensible. Une expérience malheureusement répétée sous beaucoup de latitudes, et qui a abouti à faire passer à nos voisins la plupart de nos meilleures colonies, a fort accrédité dans le monde la conviction que nous sommes beaucoup moins doués qu'eux de ce qu'un phrénologue appellerait la faculté colonisatrice. Si l'analyse que nous venons de faire est juste, elle fournira, je le crains, les raisons véritables de cette opinion vulgaire. A coup sûr, ce qui peut manquer aux Français pour bien coloniser, ce n'est pas le courage d'entreprendre des choses dangereuses ou difficiles : une pareille accusation, cette année-ci encore plus qu'aucune autre, serait aussi odieuse que ridicule; mais le courage français, qui éblouit et subjugue le monde, paraît avoir besoin de deux conditions pour briller de tout son éclat, de camarades pour lui applaudir, et de bons maîtres pour lui commander. C'est en société et en régiment que le Français est incomparable; isolé et sans guide, il s'inquiète, s'ennuie et se décourage. Son naturel l'a fait sociable par excellence, et ses institutions politiques l'ont habitué de longue date à être gouverné, administré, régenté, surveillé, protégé à toute heure, sur tous les points. On ne saurait imaginer de pire éducation pour affronter la solitude et l'abandon, inévitables dans une colonie naissante. On sait de plus combien l'esprit d'entreprise, l'initiative individuelle, sont rares et faibles chez les plus riches d'entre nous : c'est d'hier que l'industrie a imaginé de marcher toute seule, de remuer librement et d'associer hardiment ses capitaux. Quant à nos populations rurales, la routine et l'inertie règnent chez elles encore sans conteste. Faire comme son père, au même lieu que lui, et sur le même champ s'il est possible,

mens faits chaque année des diverses catégories d'émigrans, les *fermiers* (soigneusement distingués des ouvriers agricoles) figurent toujours pour un nombre très considérable; de plus, malgré la libéralité avec laquelle le gouvernement anglais et les divers gouvernemens coloniaux fournissent aux dépenses de voyage des émigrans, le nombre des émigrans qui vont à leurs frais (*unassisted*) dépasse habituellement ceux qui profitent de l'assistance officielle. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que cette nécessité d'être possesseur d'un certain capital pour émigrer avec fruit n'existe à l'état absolu que dans le début d'une colonie. Dès qu'il y a dans une colonie soit des villes de commerce où s'exercent diverses industries, soit des cultivateurs assez riches pour pouvoir payer des journaliers, en un mot dès qu'une somme suffisante de capitaux est formée ou transportée dans la colonie même, les simples ouvriers peuvent s'y rendre avec l'espérance d'y trouver de l'emploi; mais l'essentiel est que le capital soit préparé avant la main-d'œuvre ou transporté avec elle, ce qui ne peut arriver que par une première infusion et même par un courant assez longtemps continué de colons pourvus de moyens d'existence et de travail.

c'est tout ce que se permet l'imagination craintive d'un paysan. Nos lois civiles viennent encore en aide à cette tendance en assurant à tous les cohéritiers, dans chaque partage, non-seulement une part égale dans la fortune du père de famille, mais un fragment matériellement déchiré de chacun de ses immeubles. Tandis qu'en Angleterre les petits capitaux agricoles sont chassés du sol national par la concentration de la propriété et de la culture, ils y sont retenus au contraire en France par la division, constamment renouvelée, que les prescriptions excessives du code civil rendent obligatoire. Bien loin d'être portés à s'élancer dans des contrées lointaines, ils restent obstinément accroupis sur la terre à laquelle ils sont accoutumés, ils s'en disputent, ils s'en arrachent les lambeaux : ils s'y cramponnent et souvent s'y épuisent, et le travail le plus opiniâtre ne réussit pas toujours à les empêcher de s'y engouffrer sans retour.

Il fallait donc s'attendre que la vraie matière émigrante, si on ose parler ainsi, c'est-à-dire les cultivateurs pourvus d'un petit capital, serait pour le gouvernement français très difficile à mettre en mouvement vers l'Algérie, et resterait longtemps sourde à son appel. Pour la décider à s'émouvoir, pour l'enlever de ce sol natal qui la retient par tant d'attraits, il aurait fallu que des attraits plus puissans encore se fissent sentir de l'autre côté de la Méditerranée. Il aurait donc fallu que la culture en Algérie présentât des avantages immédiats, sensibles, considérables, de nature à récompenser vite les premiers qui s'y hasarderaient et à faire rapidement suivre leur exemple. Or ces avantages ne pouvaient résulter que de deux conditions indispensables l'une et l'autre à tout territoire qu'on veut promptement coloniser : une extrême abondance de terres cultivables et une extrême facilité à les mettre en culture. Avoir plus de terres et des terres plus aisément productives, parce qu'elles ne sont pas épuisées, c'est la supériorité des pays nouveaux sur les pays anciens, c'est le seul appât qui puisse diriger vers une colonie les populations rurales. L'Algérie possédait-elle ce double avantage à un assez haut degré pour attirer rapidement à elle un flot de colonisation? Le nouvel établissement colonial trouvait-il ainsi au lieu d'arrivée assez de facilités pour compenser celles qui lui manquaient, nous venons de le voir, au point de départ? Dernier aspect de la question qui n'était pas non plus entièrement satisfaisant.

Assurément ce n'est ni l'espace cultivable ni la fécondité latente qui manquaient sinon à l'Algérie tout entière, au moins à cette longue et large bande qui s'étend entre les montagnes et la mer, et qui a reçu par excellence le nom de Tell (*tellus*, terre). Il n'est pas besoin d'être connaisseur en agriculture, il suffit de traverser en ouvrant les yeux ce beau pays, pour se convaincre qu'il est aimé du ciel

autant que maltraité des hommes. Aux doutes élevés sur sa puissance productive, l'Algérie a répondu par deux ou trois expériences concluantes, qui ferment aujourd'hui la bouche aux plus incrédules. Les plus obstinés contradicteurs ne résisteraient pas par exemple, j'en suis sûr, à une demi-heure de promenade dans les jardins maraîchers qui s'étendent le long de la mer, à l'ouest d'Alger, entre le faubourg de Moustapha et le fort de la Maison-Carrée. Là, entre les derniers jours de décembre et le commencement de juin, d'industrieux Mahonnais tirent d'une langue de terre étroite que vient baigner la vague trois ou quatre récoltes de primeurs qui, se succédant de six semaines en six semaines, s'en vont, grâce à la vapeur et au chemin de fer, faire l'ornement de nos halles de Paris et les délices de nos restaurans. Il faut voir ces intelligens insulaires à l'œil vif et au visage ouvert, les bras nus, les jambes vêtues d'un pantalon rouge enlevé à la défroque de nos armées, accroupis entre deux rangées d'artichauts monstrueux ou de choux gigantesques. Une barrière de roseaux à haute taille, frémissant au moindre souffle, défend contre le vent de mer ce champ dont chaque motte de terre est un trésor. Au centre s'élève une *noria* arabe, sorte de roue grossière autour de laquelle des seaux sont enroulés, et qui, par un double mouvement sur la même axe, va chercher l'eau dans les profondeurs du sol, puis la répand autour d'elle. Sous cette aspersion bienfaisante, la terre a vraiment l'air de se soulever par la poussée intérieure des germes qui s'y développent. Tout à l'entour une végétation luxuriante de plantes grasses, d'aloès, de cactus et de figuiers de Barbarie rivalisent avec les produits de la culture, comme pour attester que le labeur de l'homme n'est pas encore venu à bout non-seulement d'épuiser, mais même d'absorber toutes les forces de cette nature exubérante. Tout ce tableau, éclairé par un soleil qui a la pureté lumineuse du printemps avec la puissance de la canicule, porte dans l'âme un sentiment de prospérité et de confiance qu'aucune brochure ou aucun discours en faveur de l'Algérie n'avait jamais fait naître en moi. Les craintes élevées sur la salubrité du pays, plus sérieuses et mieux fondées, n'ont pas tenu davantage devant un examen patient. Toute terre vide et inhabitée est assurément sujette à des émanations dangereuses, et tout changement de latitude est une épreuve périlleuse pour des travailleurs; mais l'exemple de plusieurs villages des environs d'Alger, où la fièvre a décimé une première génération de colons, tandis qu'une seconde y vit aujourd'hui dans d'excellentes conditions sanitaires, montre qu'il n'y a rien dans ces influences morbides dont le temps et les bons soins ne puissent triompher. Il n'y a rien là surtout qui dépasse les conditions communes de toute colonisation.

Du côté de la nature par conséquent, l'Algérie ne tient rien qui ne

rende son territoire éminemment propre à la colonisation qu'on lui destine; mais le malheur, c'est que la nature n'y est ni neuve ni vierge, c'est que les hommes y ont beaucoup vécu à côté d'elle pour abuser d'elle. L'Algérie, telle qu'elle nous est tombée en partage, n'était pas un pays inhabité, mais un pays mal habité, ce qui est très différent pour toute expérience, mais surtout pour une colonisation. Pour ne prendre que le côté le plus pratique et le plus étroit de la question, il n'y a point d'agriculteur qui ne puisse dire combien une terre encore inculte diffère, pour le profit qu'on en peut tirer, d'une terre longtemps mal cultivée. Sur une terre inculte, si l'homme n'a rien mis du sien, au moins il n'a rien ôté. Toutes les forces vives et naturelles du sol ont été respectées et ont même été, en certaine mesure, accumulées et thésaurisées dans son sein; mais une terre mal cultivée est une terre à laquelle le possesseur a beaucoup demandé et beaucoup pris sans lui rien rendre. L'Algérie tout entière est cette terre-là. Dès qu'on s'avance un peu dans l'intérieur, dès qu'on sort de la banlieue des villes, le spectacle qu'on aperçoit n'est pas le désert, mais la dévastation. Ce sont les richesses naturelles prodiguées d'abord, puis étouffées dans leur germe, et qui demandent, pour être rétablies dans leur abondance et leur vigueur primitives, un travail presque aussi considérable et presque aussi coûteux que celui qui est nécessaire à nos vieilles terres, fatiguées par tant de siècles de culture et sollicitées par tant de bouches à nourrir.

Il faudrait des volumes pour raconter, et des connaissances plus précises que je ne les possède, pour faire comprendre tout le mal que les Arabes, avec leur vie déréglée et leurs détestables procédés de culture, ont fait à un pays renommé autrefois comme le grenier du monde. Il en est un pourtant qui saute aux yeux les moins exercés. Les croupes arrondies des montagnes, assez semblables, dans leur forme, aux pentes des Vosges et du Jura, sont couvertes au printemps d'une teinte de verdure uniforme qui fait croire de loin à l'existence de vastes forêts comme celles qui couvrent nos montagnes. Elles y croissaient autrefois, on n'en peut douter, et on en retrouve encore la trace sur les sommets assez élevés et assez écartés pour avoir échappé à l'invasion musulmane; mais partout ailleurs l'habitude barbare qu'ont les Arabes de brûler tout le bois qu'ils trouvent, pour former avec les cendres un détestable fumier, a depuis longtemps fait tomber toutes les hautes tiges, et la dent venimeuse des chèvres et des moutons qu'on laisse courir au hasard détruit les jeunes plants à mesure qu'ils poussent. Toute la force productive s'épuise donc en broussailles épaisses, entre lesquelles l'Arabe trace un léger sillon à fleur de terre, suffisant pour épuiser partout les premières couches du sol, sans en avoir nulle part pé-

nétré ni aéré les profondeurs. Tel est le sol qu'on livre au pauvre cultivateur européen, et sur lequel, avant d'essayer aucune culture, il lui faut souvent consumer de longs mois à extirper d'odieux buissons dont la plupart sont impropres même à faire un combustible passable : triste situation, il faut l'avouer, surtout si on la compare à celle des colons d'Amérique, placés en face de ces grandes forêts où la seule difficulté est de pénétrer. Une fois entré la hache à la main, le colon américain tire de ses forêts d'abord les matériaux nécessaires à la construction de sa maison, puis des madriers gigantesques et des bois excellens, qui, embarqués sur quelque grand fleuve, vont se vendre chèrement dans les villes, enfin un sol engraissé par des couches séculaires de détritus végétaux et animaux. Le colon français en Afrique n'a rien de pareil. A la vérité, ce qui lui manque le plus, ce sont ces beaux fleuves d'Amérique, incomparables moyens de communication tout préparés par la nature. Ce qu'on nomme rivière en Algérie n'est rien de semblable : c'est un lit de sable pendant neuf mois de l'année, et un torrent indomptable pendant les trois autres. Sous ce rapport, c'est le ciel qui a été avare; mais la maladresse humaine a beaucoup ajouté à cette faiblesse naturelle. Le déboisement systématique a sans mesure accru la sécheresse du sol pendant la saison chaude; puis, quand viennent les pluies torrentielles de l'hiver, les sources, taries la veille et grossies le lendemain, ne rencontrent plus aucun des obstacles destinés à prévenir leur débordement. De là ces inondations subites qui emportent tout devant elles, cultures, travaux d'art, chaussées, ponts, transforment les plaines en marais d'eau stagnante, suspendent toute communication et rendent toute voirie régulière impossible. Tel est en Algérie le résultat de dix siècles de soumission à des conquérans à demi civilisés. Mieux vaudrait cent fois, pour le sol de l'Algérie, avoir été possédé par des sauvages vivant du produit de leur chasse que d'être tombé entre les mains de cultivateurs comme les Arabes (1). Le passage du premier au second degré de civilisation lui a été extrêmement funeste, et l'on peut affirmer que sur cent dépenses imposées au colon qui veut mettre en culture le sol africain, s'il y en a une destinée à suppléer aux biens que Dieu ne lui a pas donnés, il y en a quatre-vingt-dix-neuf dont le but est de réparer le mal que les hommes lui ont fait.

Ce mal ne serait pourtant pas encore si grand, ni surtout si difficile

(1) Cette opinion est celle de l'écrivain qui a peut-être étudié avec le plus de soin les conditions agricoles de l'Algérie, et dont les observations, déjà anciennes, ont été presque toutes confirmées par l'expérience. « Il est certain, dit M. Moll (*Colonisation et Agriculture de l'Algérie*, t. Ier, p. 135), que l'Algérie serait beaucoup plus fertile et présenterait notamment une tout autre végétation forestière, si elle était restée quelques siècles déserte ou habitée seulement par un peuple tout à fait sauvage. »

à corriger, si telle qu'elle est cette terre, et dans l'état où elle se présente, elle était au moins livrée avec abondance et facile à obtenir. Malheureusement, après avoir dévasté la terre, les Arabes (au point de vue de la colonisation, c'est là le pire) la détiennent encore. D'après de récens documens officiels, ils sont deux millions environ, et encore n'habitent-ils pas tous la région cultivable ou colonisable. Il faut retrancher les tribus du désert et les Maures commerçans des villes, les anciennes populations kabyles qui vivent réfugiées sur les hautes cimes de montagnes. C'est environ onze ou douze cent mille hommes qui restent répandus dans les vallées, dans les plaines, et jusqu'à mi-côte des pentes de l'Atlas. A eux seuls, ces douze cent mille hommes, à peu près la population d'un des grands départemens de la France, n'occupent pas beaucoup moins de onze à douze millions d'hectares, c'est-à-dire la moitié du sol cultivé de l'Angleterre et le quart de celui de France. Ils occupent tout cela, chose assez naturelle, puisque jusqu'à ces dernières années personne n'était là pour le leur contester; mais, chose plus singulière, c'est de tout cela à peu près qu'ils ont besoin pour vivre. Avec leur mode de culture et d'existence, chaque tribu arabe a besoin pour subsister, et encore à de très pauvres conditions, de rayonner sur une sphère immense de territoire. C'est ici la conséquence inévitable d'une propriété possédée à titre collectif, jointe à une vie à peu près nomade. A très peu d'exceptions près, le territoire appartenant à chaque tribu est possédé indivis par la tribu tout entière, ou par des fractions de tribu. A peine les chefs les plus considérables ont-ils quelques biens propres : la différence de fortune entre les riches et les pauvres ne consiste pas habituellement dans la propriété d'une plus ou moins grande quantité de terres, mais dans le droit de prélever une plus ou moins grande part du produit de l'immeuble commun, ou d'y faire paître un plus ou moins grand nombre de troupeaux. Là même où, à l'origine, des propriétés particulières ont existé et subsistent encore en droit, l'usage d'une vie errante, les abus d'une sorte de féodalité envahissante, la confusion des titres, ont amené de véritables habitudes de communauté. Ce communisme pratique a produit ses effets naturels. La terre n'appartenant à personne, personne aussi ne s'ingénie ni ne se fatigue à lui faire produire tout ce qu'elle peut rendre. Il en faut par conséquent trois ou quatre fois plus pour nourrir le même nombre de personnes que sous le régime de la propriété individuelle. Tous les communaux, à cet égard, jouissent auprès des économistes d'une réputation bien méritée. Les propriétés de nos communes de France elles-mêmes, au sein de notre société, où tout vise à l'économie, n'échappent point à cette règle fatale : ce sont en général des landes où à peine quelques troupeaux peuvent trouver leur subsis-

tance, tandis qu'à côté d'eux la petite culture, sous l'aiguillon de la propriété individuelle, résout souvent le problème de faire vivre une famille de sept ou huit personnes sur un coin de terre qu'elles pourraient en se couchant couvrir tout entier de leur corps. Le Tell de l'Algérie est une série de communaux de la pire espèce. De là le singulier spectacle qui saisit d'étonnement le voyageur. Vous parcourez des lieues entières où nulle trace de pas ou de charrue, de culture ou de visite humaine, ne se laisse apercevoir. Les bruyères, les cactus, y règnent seuls avec la fierté de l'indépendance. C'est le désert, pensez-vous, ce sol est sorti tout droit de la main de Dieu : il attend le premier occupant. Détrompez-vous : il a un maître, et même plusieurs. Ils y étaient encore il y a peu de mois : s'ils l'ont quitté, c'est que telle source d'eau était tarie, ou telle veine de terre épuisée; mais ils reparaîtront, sinon l'année qui court, au moins celle qui vient. Et en attendant, si l'horizon est pur, vous pouvez distinguer à travers les vapeurs du soir la fumée de leurs tentes, et l'écho vous apportera les aboiemens des chiens qui en gardent l'entrée.

Du moment que l'on voulait coloniser, il fallait nécessairement se préoccuper de faire passer des Arabes aux Européens une partie au moins du terrain si mal employé. C'est là qu'on rencontrait le dernier et non le moindre des problèmes de la colonisation. C'est là qu'on venait se heurter contre une redoutable complication de difficultés matérielles et morales. La plus sérieuse n'était pas la résistance armée que les Arabes pouvaient opposer à une réduction de ce genre, destinée à les atteindre dans leurs habitudes les plus anciennes et les plus intimes. Bien que de la part de sujets aussi belliqueux aucun genre de résistance ne fût à dédaigner, ce n'était après tout là qu'une question de force, et une fois en train de vaincre et de conquérir, un peu plus ou un peu moins de force à déployer, ce n'est pas là ce qui est de nature à arrêter des armées françaises; mais derrière cette question de force s'élevait une bien plus délicate question de droit. Avions-nous le droit de retirer aux Arabes par voie de contrainte ce territoire dont ils abusent sans doute, mais qu'ils tiennent pourtant de leurs aïeux, et sur lequel ils exercent, au titre d'une occupation non contestée, une possession immémoriale? Pouvions-nous consommer un tel dépouillement sans rompre l'engagement conclu par notre premier traité et plus encore celui que nous avions contracté envers nous-mêmes de respecter les propriétés de nos nouveaux sujets? Cette garantie solennelle que nous avions généreusement donnée s'étendait-elle à cette propriété inattendue, abusive, dévorante, pour ainsi parler, qui confisque et engouffre les dons les plus précieux de la nature sans en jouir elle-même et sans permettre qu'on en jouisse? Le droit d'user et d'a-

buser, définition de la propriété selon les jurisconsultes, va-t-il jusqu'à ne pas user du tout de deux cents lieues de territoire? Fallait-il violer notre parole? Fallait-il exposer la colonisation entreprise à mourir, devant des immensités désertes, du lent supplice de Tantale? Je ne crois pas que jamais cas de conscience plus délicat ait été posé à un conquérant honnête homme.

Les moyens les plus variés, les uns doux, les autres énergiques et sommaires, furent proposés dès le premier jour pour sortir de cette difficulté, qui était au fond, dans un avenir plus ou moins éloigné, le nœud vital de la colonisation. Les théories radicales, toujours séduisantes pour beaucoup d'esprits, surtout quand la nécessité presse et que les obstacles impatientent, furent les premières à se produire. Des écrivains soi-disant versés dans le droit musulman ont sérieusement prétendu que le Coran ne permettait à ses fidèles aucune propriété digne de ce nom, que le souverain politique, dans la loi musulmane, était l'unique propriétaire, et que l'usufruit seul des biens-fonds appartenait aux détenteurs, d'où il suivait qu'en sa qualité d'héritier de Mahomet, le gouvernement français pouvait à son gré déposséder tous les Arabes. Cette subtilité eût tout arrangé en effet, tout excepté l'honneur, l'humanité et la conscience. Des conseillers plus timorés ouvraient l'avis d'acquérir aux Arabes leurs territoires par voie d'expropriation publique moyennant échange ou indemnité, parti sans contredit beaucoup plus humain et plus sage, mais qui lui-même donnait naissance à des difficultés d'un autre ordre. Pour acquérir avec certitude en effet et à l'abri des fraudes et des revendications, il faut commencer par déterminer avec clarté la nature et l'étendue des droits du vendeur. Sans titre de propriété positif, point d'acquisition bien assurée. Or c'est là justement ce qui manque aux tribus arabes, et ce qu'elles ne se soucient guère de se procurer. Établies sur le territoire qu'elles détiennent au nom de coutumes mal définies, elles ne se mettent pas en peine de bien savoir ce qu'elles ont, afin d'être plus à leur aise pour prendre ou vendre au besoin ce qu'elles n'ont pas. Les limites de leur propriété respective sont si confusément tracées, dans l'intérieur de chaque tribu le mode de transmission et de partage est si incertain, tant d'usages et de substitutions bizarres viennent à la traverse du droit commun, et la bonne foi est si peu répandue dans leur sein que toute transaction avec elles, pour ne pas donner ouverture à des débats sans fin, doit être précédée de longues et minutieuses précautions. Les premiers Français qui se risquèrent aux portes d'Alger en firent l'expérience à leurs dépens : dix ans après la conquête, ils plaidaient souvent encore sans avoir pu être mis en possession d'un bien imaginaire, ou qui n'avait jamais existé, ou qui n'appartenait point au vendeur. Le système d'expropriation avec

indemnité supposait donc comme opération préalable une vérification générale de tous les titres de possession et l'établissement d'un cadastre régulier, deux opérations qui, appliquées à ces territoires immenses, effraient la pensée par leur complication et leur longueur. Ici encore se retrouvait sous une face nouvelle l'inconvénient d'avoir affaire à une demi-civilisation. Avec des nations policées, on traite en assurance; avec des tribus barbares, on n'a pas de droits acquis à ménager; on les pousse devant soi : elles reculent, et tout est dit. Mais les Arabes ont assez de droits sur le terrain qu'ils occupent pour qu'on ne puisse, sans blesser l'équité, les spolier administrativement, pas assez pour qu'on puisse contracter avec eux sans péril; ils en ont assez pour arrêter un vainqueur scrupuleux, pas assez pour rassurer un acquéreur prudent.

Tel est exposé très imparfaitement et même (je crains qu'on ne s'en doute pas) très brièvement l'ensemble et comme le cercle de difficultés dans lesquelles se trouvait enfermée à son début l'œuvre entreprise par l'occupation française en Afrique. De quelque côté qu'elle se tournât, sous quelque point de vue qu'elle voulût envisager la tâche qui lui était dévolue, elle rencontrait la route barrée dès le premier pas. Voulait-elle se borner à une simple conquête? La conquête était laborieuse, sanglante et stérile. Demandait-elle appui au commerce? Le commerce répondait qu'il vit d'échanges, et ne peut rien porter là où il n'a rien à reprendre. Tentait-elle une colonisation directe? Toute colonie agricole se compose de colons et de terres : il y avait très peu de colons à trouver en France et très peu de terres à leur donner en Afrique. C'est contre ces entraves de tout genre que l'administration algérienne a lutté pendant vingt-huit ans, hésitant, tâtonnant, mais ne renonçant jamais, essayant de tous les systèmes, entrant dans toutes les voies avec une persévérance souvent heureuse, parfois mal conseillée, toujours digne d'éloge. Il est grand temps d'en venir à examiner quel résultat elle a obtenu, et parmi tant d'obstacles qu'elle avait à vaincre, combien ont cédé à son habileté, combien ont résisté à ses efforts, combien même ont été accrus par son inexpérience et sa maladresse; mais si on n'avait commencé par mesurer l'étendue de la tâche, on ne serait ni assez juste envers le succès obtenu, ni assez indulgent pour les fautes commises.

Dans cet examen même, deux parts devront être faites, comme nous l'avons annoncé : l'une pour l'ancienne administration, qui a cessé moralement d'exister en 1858 avec la suppression des gouverneurs-généraux; l'autre pour la nouvelle, qui commence avec la création du ministère de l'Algérie, et qui, si elle n'a pas encore eu le temps de beaucoup faire, a du moins beaucoup parlé, et dont on

peut donc juger les intentions, sinon les actes. Craignant de nous fier uniquement dans cette comparaison à nos souvenirs et à nos observations personnelles, nous avons fait choix, pour nous guider, parmi la quantité très considérable d'écrits qu'a fait éclore la crise de l'année dernière, d'un petit nombre dont le nom se trouve inscrit au bas de ces pages (1), non qu'ils aient tous à nos yeux une valeur ni un mérite égal, mais parce qu'ils représentent des points de vue différens dont le parallèle peut être utile. *Ab Jove principium.* Le premier en importance de ces divers documens est sans contredit le travail de M. le colonel Ribourt, publié sous ce titre : *le Gouvernement général de l'Algérie de* 1852 *à* 1858. M. Ribourt a été attaché à la personne de M. le maréchal Randon, dernier gouverneur-général, pendant toute la durée de son pouvoir, et l'a suivi même, si je ne me trompe, dans sa promotion récente au ministère de la guerre. C'est donc ici l'ancienne administration elle-même qui se défend, et son témoignage a toute la valeur d'une pièce officielle, en même temps que l'autorité plus grande qui s'attache à la loyauté généralement reconnue de son dernier représentant. En regard de ce travail d'une source si élevée, nous prions qu'on nous pardonne l'irrévérence de placer la brochure du journaliste le plus opposant d'Alger, véritable satire qui a tous les défauts du genre et quelques-uns de ses faciles mérites. Entre ces deux extrêmes viennent s'interposer naturellement les travaux de deux écrivains distingués, qui, sans faire à l'ancien système une opposition à outrance, ont exprimé des vues de réforme modérée. Un recueil hebdomadaire assez peu répandu, mais rédigé avec soin, nous a fourni la série très complète des pièces émanées du nouveau ministère, au moins pendant la durée du pouvoir du prince qui l'a inauguré. Les faits sur lesquels s'accordent des autorités si différentes doivent être nécessairement tenus pour avérés. Quant aux idées qui les divisent, nous demandons la permission de n'en adopter aucune ni exclusivement, ni aveuglément.

ALBERT DE BROGLIE.

(1) I. *Le Gouvernement d'Algérie de 1852*, par F. Ribourt, colonel d'état-major; Paris, Panckouke et Cie, quai Voltaire, 13. — II. *L'Algérie, ce qu'elle est et ce qu'elle doit être*, par Clément Duvernois; Alger, chez Dubos frères, rue Babazoun. — III. *L'Algérie, tableau historique, descriptif et statistique*, par M. Jules Duval, secrétaire du conseil-général de la province d'Oran; Paris, Hachette et Cie, rue Pierre-Sarrazin, 14. — IV. *Histoire de la Colonisation de l'Algérie*, par Louis de Baudicour; Paris, Challamel aîné, rue des Boulangers, 30. — V. *Moniteur de la Colonisation*, journal hebdomadaire; Paris, rue Richelieu, 110.

SALOMÉ

SCÈNES ET SOUVENIRS DE LA FORÊT-NOIRE.

I.

Il n'est pas de chasseur du pays de Bade qui ne connaisse la *Herrenwiese*. Les cerfs et les chevreuils errent en liberté sous l'ombre épaisse des sapins qui l'entourent; le coq de bruyère y chante au printemps, la gelinotte y bat de l'aile. La plume ne saurait rendre l'aspect de ce plateau, situé au cœur même de la Forêt-Noire, et séparé par d'interminables futaies de la plaine que la charrue féconde et que l'industrie anime; le pinceau le plus habile serait maladroit à reproduire sur la toile les couleurs changeantes et la désolation de ce paysage, fermé par une ceinture d'arbres sombres et serrés. Qu'on se figure une prairie ovale cachée dans un pli de la montagne; les profondes colonnades des sapins montent en amphithéâtre tout alentour sans que le regard en puisse percer l'étendue mystérieuse. On dirait qu'un géant a fauché un pan de la forêt pour y faire pénétrer l'air et la lumière; mais le soleil ni le vent n'en ont pu chasser la tristesse. Les eaux claires d'un ruisseau traversent la prairie; quelques maisons se groupent autour d'une humble chapelle, qui n'élève pas bien haut son petit clocher. Une auberge est bâtie au bord de la route; des troupeaux de vaches paissent l'herbe çà et là. On n'entend pas d'autres bruits que le son de la cloche ou le beuglement des animaux qui ruminent; mais quand la bise souffle, des rumeurs plaintives remplissent le plateau, la forêt désolée gémit, et des murmures s'en élèvent qui prêtent une voix à la solitude pour

pleurer. Selon que le ciel est bleu ou que les nuées se déchirent au milieu du feuillage noir, le caractère de ce plateau peut être moins sauvage sans cesser d'être mélancolique. Aux heures où le vent d'hiver agite la forêt d'un premier frisson, où le brouillard qui rampe sur les taillis des jeunes sapins estompe la montagne, la tristesse suinte du sol, descend des profondeurs du bois, monte de la vallée, passe avec le son, et la Herrenwiese tout entière, cachée dans les nuages, glacée par un froid sinistre, communique à l'âme l'impression morne d'un tombeau. Et cependant, si on l'a visitée, soit au printemps, quand mille fleurs pressées de s'épanouir étoilent l'herbe des prés, soit en automne, quand la feuille tombe et court parmi les sentiers, on ne peut s'empêcher de l'aimer, d'y penser souvent, et de revoir en esprit les lignes sévères de la montagne qui l'enserre et les croupes sombres de la forêt qui profile sur le ciel gris les flèches dentelées du mélèze et du sapin.

Lorsque le voyageur a tourné l'angle de la route escarpée qui de Bühl conduit à la Herrenwiese, il a devant lui toute l'étendue du plateau, les modestes châlets à toits de planches groupés autour de l'auberge, le ruisseau limpide qu'enjambent de légers ponts, les petits jardins où poussent quelques légumes entre des haies vives, deux ou trois métairies perdues sur la lisière des grands bois. C'est à peine si quelques figures humaines animent le silence et l'immobilité du paysage : une bergère qui tricote garde deux ou trois vaches; une pauvre femme, armée de la pioche ou du râteau, cultive un petit coin de terre; un montagnard pousse devant lui des bœufs qui traînent un chariot tout chargé de jeunes troncs fraîchement coupés. Si un coup de fusil éclate, de longs échos répercutent le son, qui roule et se prolonge dans la montagne. Le ciel est bas; des vapeurs glissent sur les crêtes de la forêt et voilent l'horizon. Tout au fond du plateau, à l'autre extrémité de la Herrenwiese, s'ouvre une vallée qui conduit à Forbach : on dirait un coin des Alpes perdu dans la Forêt-Noire.

A l'époque où commence ce récit, vers la fin du mois de janvier 184., à la tombée de la nuit, cinq personnes étaient réunies dans la maison du garde à qui appartient le gouvernement des chasses de la Herrenwiese. Une lampe de cuivre à deux branches, suspendue au plafond, éclairait la pièce du rez-de-chaussée, qui servait tout à la fois de salon et de salle à manger à la famille. Cette pièce était vaste, propre, un peu basse, garnie de bancs qui en faisaient le tour, d'une large table bien luisante placée au milieu avec une demi-douzaine d'escabeaux poussés dessous, d'un gros poêle de fonte qui ronflait dans un coin, et dont les énormes tuyaux contournés rappelaient vaguement la trompe formidable d'un éléphant.

Les cloisons, le plafond, le plancher, les meubles, tout était en bois de sapin bien poli; nulle part un grain de poussière. Un râtelier solide, cloué contre le mur principal, supportait deux ou trois fusils de divers calibres, des poires à poudre, des sacs à plomb, des bonnets fourrés, et quelques-uns de ces manchons en peau de renard que les chasseurs portent au temps des battues. Un grand coucou, dont le pendule grinçait bruyamment, sonnait les heures tout auprès; chaque fois que l'aiguille annonçait une sonnerie nouvelle, l'oiseau mélancolique chantait. On aurait vainement cherché dans les angles de cette pièce, chaude et tranquille, ces petites statues de la Vierge que la foi catholique des montagnards couronne de fleurs: point de christ non plus et point d'images de saints, mais en place quelques vieilles gravures représentant des épisodes de chasse et un assez beau portrait de Calvin dans un cadre de bois noir. Tout au bas, une main inconnue avait tracé de l'écriture large et ferme du XVIIe siècle cette date : 10 *juillet* 1509, et plus bas ces mots : *Que la lumière soit, et la lumière fut.* A côté du chef le plus sévère de la réforme, un second portrait à la mine de plomb, crayonné d'une manière large et à grands traits, représentait un vieillard dont la physionomie était empreinte d'un caractère singulier d'énergie et de sombre exaltation. On lisait au-dessous, mais d'une autre écriture, la date du 17 octobre 1685, placée en vedette au-dessus de ce verset de la Genèse : *Je suis le Seigneur, votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, de la maison de servitude.* L'encre avait un peu pâli. Non loin de ces portraits, dans un coin, se dressait un vieux piano carré à pieds droits, accompagné de quelques cahiers de musique dans leur casier. Des pots de bruyère et de géranium ornaient l'appui des fenêtres. Un beau chien de la race des épagneuls, à la robe noire, dormait auprès du poêle: au-dessus chantait une bouilloire pleine d'eau. La pluie fouettait par rafales les volets fermés; on entendait le pétillement des gouttes d'eau contre les ais de sapin, et à intervalles inégaux les sifflemens de la bise, qui secouait la robuste maison. Par une porte intérieure, à demi ouverte, on apercevait une servante en train de frotter vigoureusement la vaisselle d'étain et de faïence sur le bord fraîchement lavé d'un fourneau chargé d'ustensiles de cuivre. Elle fredonnait à voix basse pour accompagner son travail. Dans la grande pièce, aucun bruit, pas une parole, pas un son, si ce n'est le murmure intermittent d'un rouet dont une fileuse faisait tourner la manivelle.

Parmi les cinq personnes qu'on voyait là, quatre avaient entre elles un air de famille, la cinquième paraissait étrangère; c'était un jeune homme qui portait un costume de chasse, gilet, veste et pantalon de velours marron à côtes, avec des bottes de cuir de Russie

serrées autour du jarret. Assis devant la grande table, la tête nue, il écrivait; la plume s'arrêtait souvent, et souvent aussi il regardait le petit groupe, qui semblait absorbé tout entier par des occupations diverses. Ce chasseur pouvait avoir une trentaine d'années; il avait le visage pâle, sérieux et doux, les yeux bleus, des cheveux abondans, bruns et soyeux, les traits fins, la physionomie rêveuse, et, comme contraste, une longue balafre blanche qui traversait le front et expirait sur la joue. On pouvait croire également que c'était un professeur de l'université de Heidelberg en train de faire une excursion scientifique, ou quelque jeune officier de la garnison de Rastadt heureux d'égayer par la chasse les loisirs d'un congé. Quand les yeux du jeune homme avaient fait le tour de la chambre, ils s'arrêtaient plus longtemps, et avec une complaisance rêveuse, sur le profil d'une jeune fille qui lisait à l'autre bout de la table. Il n'en détachait plus son regard sans un effort, et sa main paraissait ensuite plus lente à écrire. La jeune fille, objet de cette attention, n'avait pas plus de dix-huit ou dix-neuf ans; deux épais bandeaux de cheveux blonds, semblables à des fils de soie couleur d'or, encadraient un front pur, placide et légèrement bombé; un petit réseau de veines bleues courait sur les tempes. Ses paupières, abaissées et frangées de longs cils, projetaient une ombre ténue sur la blancheur mate de ses joues. Aucune émotion ne paraissait sur son visage, et jamais elle n'était distraite de sa lecture; cependant sa respiration semblait oppressée, et sa poitrine se soulevait par mouvemens irréguliers et profonds. Tout en elle avait une apparence frêle et délicate; le corsage étroitement serré par un fichu de mousseline, sa taille plate, ses bras souples, dont l'un soutenait sa tête pensive par une courbe harmonieuse, ses mains brunies par le hâle, mais d'une forme charmante, son cou mince et rond, l'expression sérieuse de sa bouche, faisaient songer à ces vierges qui ensevelissent leur jeunesse dans les ombres d'un cloître et semblent regretter une patrie inconnue. Auprès d'elle, un petit garçon dessinait des maisonnettes et des bonshommes sur une feuille de papier blanc. Il était bravement accroupi sur sa chaise, et ne manquait pas d'exposer son œuvre à la lumière après chaque coup de crayon. A l'air de son visage, on devinait que cet artiste de dix ans donnait une pleine approbation à ce qu'il faisait. Plus loin, à côté du poêle, un homme à cheveux grisonnans, vigoureux, sec et de taille moyenne, assis entre un baquet plein d'eau et une tasse au fond de laquelle il y avait quelques gouttes d'huile, fourbissait le canon d'un fusil à deux coups, dont la crosse et la batterie, garnies de cuivre, venaient d'être nettoyées et polies à fond. On reconnaissait en lui le chef de la famille; il portait le vê-

tement des gardes de la Forêt-Noire, la grande casaque de drap gris, à paremens et à collet droit de couleur verte; son chapeau de feutre, également vert, orné d'un large ruban de soie et d'une cocarde en plumes de coq de bruyère, reposait à ses pieds, chaussés de grandes bottes en cuir noir qui montaient jusqu'au milieu des cuisses. A portée de sa main, appuyée contre la cloison, on voyait cette hachette à long manche avec laquelle les forestiers allemands entaillent les arbres propres à être abattus. Quand par hasard le garde relevait la tête, on apercevait un visage maigre, austère, auquel le sourire semblait étranger, et dont les yeux noirs, profondément enchâssés sous des sourcils touffus et mobiles, rappelaient, par leur éclat et leur vivacité, ceux des oiseaux de proie. Ce visage cependant n'effrayait pas; malgré la rigidité des traits et le feu du regard, on y lisait la franchise, la droiture et la bonté, unies à l'expression d'une énergie sans égale. Après l'avoir examiné un instant, on ne pouvait s'empêcher de jeter les yeux sur le portrait à la mine de plomb suspendu au mur. Entre le vieillard que représentait ce portrait et l'homme qui lavait son fusil, il y avait une analogie qui saisissait tout d'abord. En face du père de famille, une femme âgée, vêtue de noir, filait lentement. De temps en temps, elle regardait le petit garçon qui dessinait et lui souriait à la dérobée. Au premier coup d'œil jeté dans cette vaste pièce et sur les personnes qui l'habitaient, il était facile de reconnaître qu'on avait mis le pied dans l'intérieur austère d'une famille protestante.

Après qu'il eut achevé de fourbir son arme de prédilection et rajusté le canon dans le bois de la crosse, Jacob Royal mit à sa place, dans le râtelier, le fusil oint légèrement d'une dernière couche d'huile, se rapprocha de la table, prit un gros livre à fermoirs d'argent, et, tirant un escabeau, s'assit dans le voisinage de la lampe à deux branches. — Celui qui n'a pas soin de son arme, dit-il, est semblable à un homme qui ne donnerait à son serviteur ni le pain ni le sel; quand vient le jour de la mauvaise fortune, le serviteur abandonne la maison, et l'homme périt.

Personne ne répondit; le petit dessinateur suspendit un instant la marche de son crayon, la plume du jeune chasseur cria sur le papier, et Jacob, ayant ouvert son grand livre, lut silencieusement, ses deux mains étendues sur la table. Le chasseur ne regarda plus la jeune fille. Le silence, déjà profond, devint plus profond encore.

Bientôt après le coucou chanta dix fois. Jacob ferma son livre. — L'heure du repos est venue, dit-il; la nuit a été donnée à l'homme pour qu'il fût délassé de ses fatigues; retirez-vous, mes enfans. Toi, Salomé, va voir dans la cuisine, à l'étable et dans l'écurie, si tout est en ordre et si les animaux ne manquent de rien. Le Seigneur nous les a donnés, mais il faut être bon pour eux.

La jeune fille, qui lisait, se leva et sortit, tandis que son frère serrait dans une boîte son crayon et son papier avec la docilité muette d'un enfant qui pratique, sans la connaître, la sentence des serviteurs arabes : « Entendre, c'est obéir. »

— Et toi, Rodolphe, poursuivit Jacob en s'adressant au chasseur, cesse d'écrire; après cette longue journée de chasse, tu dois avoir besoin de sommeil. Quiconque a vécu en paix dormira en paix, et son réveil sera semblable à la fraîche lueur du matin.

Salomé rentra, et, secouant les gouttes de pluie qui argentaient sa mante et ses cheveux, s'arrêta debout devant son père. — Tout est bien, et les animaux reposent, dit-elle d'une voix lente et grave qui avait la sonorité d'une cloche d'argent.

— A présent prions, mes enfans, reprit Jacob.

Toute la famille joignit les mains, la fileuse à la droite de Jacob, Salomé et Zacharie à sa gauche. Le chasseur inclinait sa tête de l'autre côté de la table. Le garde leva les yeux au ciel. — Toi qui as tiré les Hébreux des mains des Égyptiens et rendu semblables aux agneaux les lions qui menaçaient Daniel, protége-nous. Tu vois le fond de nos cœurs et tu lis dans nos âmes. Inspire-nous, Seigneur, la sainte résolution de marcher dans ta voie, et que ta miséricorde s'étende sur cette maison!

Après que sa main se fut abaissée sur les fronts penchés de Salomé, de Zacharie et de la fileuse, Jacob se tourna vers le chasseur : — Tu n'es pas de notre communion, ajouta-t-il; mais celui qui rend aux enfans l'iniquité des pères jusqu'à la troisième et quatrième génération connaît entre tous les hommes de bonne volonté et les bénit. Adieu, mon fils, jusqu'à demain!

Salomé, qui s'était levée, approcha son front des lèvres de son père; il l'embrassa, ainsi que Zacharie, qui fermait à demi les yeux, et se retira. La fileuse prit l'enfant par la main et ouvrit une porte voisine. Au moment où Salomé allait poser le pied sur l'escalier qui conduisait à l'étage supérieur, le chasseur l'arrêta par le pan de sa robe. — Ne me direz-vous rien, Salomé? Vous ne m'avez pas encore parlé, et j'ai vécu loin de vous tout aujourd'hui, dit-il.

Salomé se retourna. Elle tenait à la main un petit flambeau qui l'éclairait tout entière. Elle était très pâle, et ses lèvres semblaient agitées d'un mouvement nerveux. — Que le Seigneur me juge, si je fais mal! dit-elle avec effort, mais mon cœur n'est pas de pierre. Voilà ma main... Dormez, Rodolphe, dormez tranquille, si une bonne parole peut rendre la paix à vos nuits.

Un éclair de joie illumina le visage du chasseur; il s'empara de la main qu'on lui tendait et la porta à ses lèvres. Salomé la retira vivement, et monta l'escalier de bois, qui craquait sous ses pas tremblans. Un instant la lumière de sa lampe en éclaira l'obscurité, puis

tout disparut, et l'on entendit dans le silence de la maison le bruit d'une porte qu'on fermait.

— Ah! dit le chasseur, pourquoi l'ai-je vue et pourquoi faut-il que je l'aime?

Comme il se retournait, il aperçut sur la table le livre que dans son trouble Salomé avait oublié d'emporter. Il l'ouvrit et dessina avec une plume sur le feuillet marqué par un signet un R et un S entrelacés. — Si quelque jour nous sommes séparés, murmura-t-il, ces deux lettres, éternellement unies, lui rappelleront quelqu'un qui loin d'elle la pleure et s'en souvient!

II.

Jacob Royal était depuis vingt ans garde des forêts domaniales de la couronne grand-ducale de Bade à la Herrenwiese: il avait succédé à son père. Il avait alors une cinquantaine d'années à peu près. Sa famille se composait, on le sait, de trois personnes : sa sœur Ruth, qui était son aînée et qui portait depuis sa lointaine jeunesse le deuil de son fiancé mort à Leipzig, Salomé et Zacharie. Jacob avait déjà perdu deux enfans et sa femme, qu'il avait tendrement aimée, et qu'il n'avait pas voulu remplacer. Tous les événemens qui avaient laissé leurs traces dans sa vie, il les avait inscrits sur les marges d'une grosse bible in-folio qui était dans la famille depuis une longue suite d'années. D'autres marges étaient depuis longtemps noircies et l'avaient été par des mains que la mort avait glacées tour à tour. Lorsque Jacob feuilletait le soir ce lourd et respectable volume qui devait être un jour remis à Zacharie, il y trouvait de page en page les annales de sa famille, les dates des naissances, des mariages, des décès, et en outre celles de certains faits considérables dont les victimes avaient voulu que la mémoire fût conservée. Des sentences religieuses, des emprunts faits à la Bible, des prières énergiques et courtes, un mot, un cri où l'on sentait parfois tout le déchirement d'une âme, accompagnaient ces dates et en traduisaient le sens. C'était comme un écho des souffrances et des épreuves du passé. Dans les heures d'angoisse, le cœur fort de Jacob se retrempait dans cette lecture: il en sortait raffermi et résigné.

La famille de Jacob Royal était, comme son nom l'indique, d'origine française. Elle avait quitté le Haut-Languedoc à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, et réussi, après maintes aventures et non sans laisser aux mains des dragons de M. de Baville la totalité de ses biens et quelques-uns de ses membres, à gagner l'Allemagne, où elle avait trouvé la liberté d'adorer Dieu selon sa foi. Comme un vol d'oiseaux voyageurs longtemps battus par l'orage

s'arrête sur le premier rivage qu'il rencontre, ainsi cette famille d'exilés prit racine sur les bords du Rhin, et, lasse de sa course ensanglantée, ne chercha pas un autre refuge. Ces premiers fugitifs, privés de tout, vêtus de quelques lambeaux d'étoffe, tendirent leurs mains vers le ciel sur la terre de délivrance, et, armés de ce courage qu'avaient eu leurs frères les puritains dans les forêts de l'Amérique, ils demandèrent au travail les ressources qu'ils avaient perdues. La première fois qu'ils s'assirent autour d'une table grossière qu'ils avaient façonnée, sous un humble toit qu'ils avaient bâti, et qu'ils mangèrent, réunis sous la main de l'aïeul, un pain honnêtement gagné, ils remercièrent le Seigneur et entonnèrent un hymne d'actions de grâces dans la langue de la patrie perdue. Ils continuèrent comme ils avaient commencé, obéissant de père en fils à cette tradition de constance et de résolution qu'ils avaient reçue au berceau; mais endurcis par les fatigues, les périls et les épreuves de toutes sortes qu'une longue adversité avait fait passer sur tous ceux de leur nom, ils revêtirent leur foi d'un caractère d'austérité et de rigorisme qui les rendit semblables à ces sombres puritains qui combattaient les cavaliers du roi Charles la Bible d'une main et l'épée de l'autre. Au milieu d'un peuple et d'une civilisation qui changeaient, ils ne changèrent pas. Tels ils arrivèrent à Kehl en 1686, tels on les retrouvait à la Herrenwiese en 184.. Jamais un Royal n'avait mêlé son sang au sang d'un catholique, si ce n'est sur les champs de bataille. Les fils des proscrits et leurs filles s'allièrent entre eux, puis s'allièrent aux familles protestantes du pays; ils s'habituèrent à parler allemand sans oublier la langue maternelle, qui, dans la bouche des descendans, avait conservé des formes anciennes et des tours solennels qui étonnaient l'étranger. Ils apprenaient le français dans la vieille bible emportée par l'aïeul. C'est alors que cette habitude qu'ils avaient contractée d'emprunter à l'Ancien Testament les noms qu'on donne aux nouveau-nés s'enracina dans la famille. C'était comme un souvenir des proscriptions qu'ils subissaient après le peuple de Dieu et un hommage rendu au livre saint auquel les calvinistes demandent chaque jour des consolations et des enseignemens. Cette gravité qui naît du malheur et ce besoin de solitude qu'éprouvent les cœurs blessés les avaient poussés loin des grands centres d'habitation, vers les montagnes, et dès la seconde génération le Schwartzwald était devenu une nouvelle patrie pour cette tribu d'exilés. Parmi les descendans de David Royal, ceux-là devinrent forestiers, ceux-ci fabricans d'horloges : tous vécurent humblement, mais probes et gardant intact, dans des cœurs qui semblaient faits d'un morceau de chêne, l'héritage d'honneur et de loyauté qu'ils avaient reçu de leur père; toutefois, comme si l'air et

le soleil du pays natal eussent manqué à leur poitrine, ils ne multiplièrent pas ainsi que les fils d'Israël, et leur nombre lentement diminua plus qu'il ne s'accrut. En 184., Jacob était le chef de la famille; lui seul portait le nom de Royal dans la Forêt-Noire, et après lui Zacharie seul devait en être le représentant.

Quand le père de Jacob avait été nommé à l'emploi de garde-forêt, dans la pensée que la Herrenwiese serait éternellement l'asile de sa famille, cette terre de Chanaan que poursuivent les proscrits et qu'ils trouvent si rarement, il s'était plu à embellir la maison qu'il avait achetée du fruit de ses laborieuses économies et à l'agrandir pour qu'elle fût commode à ses enfans et aux enfans de ses enfans. De là ces communs amples et bien distribués, ces étables, ce chenil, ce jardin, ce potager qui l'entouraient; de là ces curiosités qui trompent les longues heures de l'isolement, ce petit ruisseau qui s'arrondit et baigne une île faite d'un peu de terre et de quelques racines entre lesquelles niche le canard, ces prairies et ces taillis larges de six coudées où joue et court une paire de faisans apprivoisés, cette colline tapissée de bruyère qu'un écolier franchirait d'un élan et qui sert de retraite à toute une tribu de lapins que des bassets à robes noires et à jambes torses poursuivent en jappant, ce sapin mort sur lequel perche un milan fauve étonné de son oisiveté, cette forêt enfermée entre quatre planches où bondissent deux chevreuils dont les têtes fines et sauvages regardent le voyageur par-dessus les jeunes pousses, ce lac qui tiendrait dans un boudoir et qu'anime le vif frétillement des truites. Jacob, et après Jacob Salomé et Zacharie avaient grandi dans cette enclave qui les avait amusés tout petits, et à laquelle, plus grands, ils tenaient par mille souvenirs. Si leur domaine n'était pas grand, ils avaient la prairie, le torrent, et plus loin les profondeurs sans bornes de la forêt. Quels ravins ne connaissaient-ils pas, dans quelle source n'avaient-ils pas étanché leur soif, quelles pentes n'avaient-ils pas gravies! De la Hornisgrinde au Wildersee, il n'était pas de coin sombre qu'ils n'eussent exploré.

Dans la semaine, les soins du ménage occupaient les femmes; le temps des hommes appartenait à la forêt : ils en surveillaient les coupes, marquaient les arbres et chassaient. De lentes épargnes amassées d'année en année avaient grossi le petit avoir de la famille. A dix-huit ans, et dans ces contrées pauvres, Salomé, qui avait six arpens de bonnes terres et 3,000 florins de dot, passait pour un riche parti. Elle n'avait point encore fait de choix. Jamais on ne la voyait aux danses qui réunissent la jeunesse du pays dans l'auberge. Le dimanche, elle priait en famille. Personne ne filait mieux qu'elle et ne préparait de meilleure toile. Elle était active,

vigilante et douce. Si quelque bûcheron ou quelque ouvrier des carrières se blessait en travaillant, elle était la première à porter la charpie et le linge nécessaires au pansement, la plus prompte et la plus adroite à le soigner. Il y avait toujours dans la maison, grâce à elle, un gros morceau de pain, une tranche de jambon et quelque menue monnaie pour l'étudiant qui passe faisant le tour de la Forêt-Noire, ou le pauvre qui tend la main. On l'aimait dans tout le canton, on lui reprochait seulement de ne jamais rire. Salomé faisait tout silencieusement, son travail de chaque jour et le bien. On savait qu'elle regrettait sa mère et une petite sœur morte entre ses bras; on ne savait pas si elle désirait quelque chose. L'ouvrage terminé, quand le temps le permettait, Salomé avait coutume chaque jour de se promener dans la montagne. Elle en connaissait tous les sentiers, mais elle avait des coins de prédilection vers lesquels elle dirigeait presque toujours ses pas. Souvent elle avait un livre à la main. On la voyait, à travers les arbres, passer lentement, recueillie dans une pensée intérieure qui jetait de nouvelles ombres sur son front. Les étrangers, les touristes se retournaient pour la regarder, saisis d'un sentiment où la surprise se mêlait au respect; les jeunes gens de l'endroit la saluaient sans s'arrêter. Salomé restait de longues heures assise au pied d'un arbre dans les bruyères, sur des hauteurs d'où sa vue perçait l'horizon, ou blottie à l'ombre d'un rocher, dans un ravin, attentive et les mains sur les genoux. Quelquefois elle lisait, et le passage d'un troupeau de bœufs ne l'aurait pas tirée de sa lecture; quelquefois elle avait les yeux perdus dans un brin d'herbe, et rien avant le soir ne l'arrachait à sa rêverie. Alors elle rentrait au logis plus pâle encore malgré la marche et le grand air, mais sereine et prête à tous les humbles devoirs d'une ménagère. Les enfans l'aimaient et seuls osaient l'aborder.

Comment Rodolphe, qui n'appartenait pas à la famille et n'était pas du pays, avait-il pénétré dans cet intérieur sévère et l'y voyait-on déjà depuis quelques semaines? C'est ce qu'un hasard avait voulu.

Jacob ne le connaissait pas, Salomé ne l'avait jamais vu. Un jour que Rodolphe chassait dans la Forêt-Noire, le brouillard l'avait surpris; au milieu de ces masses épaisses de vapeur que le vent roulait au travers de la montagne, il n'avait pas tardé à perdre son chemin. Le soir était venu; la fatigue commençait à se faire sentir; quand il s'arrêtait, le froid le saisissait. Chaque pas lui faisait rencontrer de nouveaux sapins. Il savait qu'il n'y a point d'hôtes dangereux à redouter dans la forêt; mais la perspective d'une nuit à passer dans cette humidité glaciale ne laissait pas de l'inquiéter. Comme il désespérait d'atteindre une habitation et cherchait déjà l'abri d'un rocher sous lequel il pût s'étendre, il entendit un bruit de pas sur les cail-

loux. Rodolphe appela. Une voix lui répondit, et un homme précédé d'un chien s'approcha de lui à grandes enjambées : c'était Jacob, qui regagnait la Herrenwiese après une tournée dans les bois. La présence du garde, sa parole ferme, l'espoir d'un gîte prochain, tout rendit au chasseur la force qui lui manquait. Il suivit résolûment son guide. Si sombre qu'elle fût, la forêt n'avait pas de mystères pour Jacob. Un arbre d'une forme particulière, une pierre, un pan de mousse, un ruisseau, une croix, un vieux tronc renversé, étaient autant de signes auxquels Jacob reconnaissait l'étroit sentier couvert des ombres du brouillard. Le chien, qui répondait au nom d'Hector, marchait devant eux, bondissant sur les pistes, disparaissant sous le couvert impénétrable des sapins et reparaissant tout à coup joyeux, agile et la queue au vent. Au bout d'une heure, on entendit au fond de la brume errante le son d'une cloche; bientôt après, une lumière rougeâtre, élargie par la vapeur qui ondulait sur le plateau, perça la nuit. — Nous y voici, dit Jacob. Quelques pas encore les amenèrent devant la porte d'une vaste maison qui s'était ouverte aux aboiemens d'Hector. Une jeune fille était sur le seuil, tenant une lampe de la main gauche, et de l'autre couvrant son front pour mieux voir dans l'obscurité. Elle était petite, immobile et grave, avec quelque chose en elle d'harmonieusement triste, intelligent et doux qu'on n'est pas accoutumé à voir parmi les filles de la campagne. Entrevue à cette clarté douteuse, elle semblait jolie. Examinée à loisir et en pleine lumière, elle était mieux que cela. Les traits du visage étaient fins, l'expression surtout en était remarquable. Elle avait le regard droit, ferme et clair. Jamais bouche plus sérieuse ne fut plus aimable. Il sembla à Rodolphe qu'il avait déjà vu cette figure jeune et calme. Son souvenir ne lui en disait pas davantage. Comme il la regardait, Salomé se rangea pour lui laisser le passage libre, et la voix mâle du garde lui dit d'entrer.

— Tu es chez Jacob Royal, reprit son guide, et, lui montrant un siége près du poêle, il l'invita à s'asseoir.

Il se trouva justement que Rodolphe avait dans sa poche une lettre que le grand-veneur de la cour de Bade lui avait donnée pour le forestier de la Herrenwiese, où il avait l'intention de passer deux ou trois jours à chasser le cerf. Il la tira de son portefeuille et la présenta à Jacob, qui se leva pour la recevoir et la lut tête nue. — Tu étais mon hôte, à présent tu es chez toi, reprit-il.

Un moment après, on vint les prévenir que le souper les attendait, et Rodolphe s'assit à table à la place d'honneur, à côté de Jacob et en face de Salomé.

Pendant la nuit, il eut un accès de fièvre causé par la fatigue et le refroidissement. Un peu de délire le prit au matin. Quand il revint

à lui, son premier regard rencontra celui de Salomé, qui, debout au pied du lit, préparait un breuvage. Il lui sembla qu'elle avait les yeux humides. — Tenez, lui dit-elle, voilà que la fièvre vous quitte, ce ne sera rien. — Il prit la tasse et but sans la perdre des yeux. Elle ne baissa pas les siens. Il éprouvait un sentiment de bien-être délicieux, et en même temps la profonde lassitude d'un homme qui aurait fait cent lieues. La chambre dans laquelle il se trouvait était blanche et gaie à l'œil; par la fenêtre, dont on avait écarté les rideaux, on voyait la forêt éclairée par un vif rayon de soleil. La lumière, qui entrait en gerbe et frappait le lit, enveloppait Salomé d'un nimbe d'or. Les parfums de la bruyère et du genêt flottaient dans l'air. Rodolphe chercha encore dans sa mémoire en quel lieu et dans quelle circonstance il avait vu cette tête blonde, attentive à veiller sur son sommeil; il ne trouva rien, et ferma les yeux pour mieux savourer son repos. Jamais il n'avait été plus heureux. Vers midi, Jacob entra et lui prit la main. — La fièvre s'en est allée, lève-toi et viens respirer le grand air, dit le garde.

Le soir, au souper, Rodolphe reprit la place qu'il avait occupée une fois. Sa serviette, passée dans un rouleau de bois de sapin enjolivé de sculptures, était devant lui; depuis la veille, il était de la maison. Les effets qu'il avait laissés à Bühl arrivèrent dans la journée, apportés par un roulier; Jacob les prit à l'auberge où on les avait déposés, et Rodolphe les trouva dans sa chambre en y rentrant.

Le lendemain au petit jour, Jacob se présenta devant son hôte, et le pria de l'excuser s'il ne le menait pas à la chasse. — Une famille de nos frères quitte la montagne, et va chercher au loin une terre où des fruits plus abondans récompensent le travail; nous qui restons, nous leur disons adieu, et leur offrons l'hospitalité du dernier repas.

Rodolphe suivit le garde. Toute la population de la Herrenwiese était réunie sur le plateau; ceux qui étaient en retard arrivaient à grands pas, on les voyait sortir des massifs de la forêt, et tous se hâtaient pour serrer encore une fois la main des émigrans. Devant la porte de l'auberge et sur la route, un grand nombre de chariots tout attelés attendaient l'heure du départ; des mains prévoyantes avaient étalé sur le gazon une provende que les pacifiques animaux se partageaient; des femmes, des enfans, groupés autour des voitures, échangeaient quelques paroles rares avec leurs voisins. Dans ce jour solennel, les hommes avaient revêtu leurs habits de fête, la longue redingote noire à doublure de laine blanche, le gilet rouge, de grandes bottes, le bonnet fourré ou le chapeau de feutre à cornes; les femmes portaient sur la tête la coiffe aux larges ailes de soie noire rehaussées de broderies d'or. On couvrait de mets fumans et

de brocs les tables de l'auberge. Quelques jeunes filles s'essuyaient les yeux furtivement. Des fiancés, qui allaient être séparés pour un long temps, s'embrassaient à l'écart, attendris, mais certains de ne pas manquer à leur foi,

Dans ces pays d'où un courant d'émigration constante fait sortir chaque année des tribus entières de pionniers, ces spectacles touchans ne sont pas rares. Ils se renouvellent fréquemment au printemps et en automne. Le recueillement est peint sur tous les visages: on n'est pas triste, on est grave. Les amis se séparent; on va chercher au loin des campagnes inconnues, et bien des yeux consultent l'horizon, comme si l'on voulait y découvrir le secret de la vie nouvelle vers laquelle courent de hardis explorateurs. Les reverra-t-on jamais? L'expérience enseigne à ceux qui restent que la plupart de ceux qui partent ne reviennent pas. Un jour les suivra-t-on? une meilleure fortune attend-elle sur ces rivages lointains les frères qui s'éloignent? Rodolphe, pénétré d'une singulière émotion, allait et venait au milieu des groupes; les visages les plus ingénus exprimaient une mâle résolution; nul abattement, mais la volonté de bien faire. Jacob se promenait sur la route avec les chefs de famille; il causait gravement. Salomé le suivait, les bras passés autour de la taille de deux de ses jeunes compagnes, auxquelles elle venait de distribuer de légers souvenirs. Le garde se rapprocha de son hôte. — Nous ne sommes tous ici-bas que des voyageurs, dit-il; un jour on plante sa tente, le lendemain il faut ceindre ses reins et partir. J'ai fermé les yeux de mon père dans cette maison, mais qui peut savoir si le matin n'est pas proche où je devrai, comme l'ont fait mes aïeux, marcher sur le chemin de l'exil? Si telle est la volonté de Dieu, ce jour-là je prendrai le bâton d'une main ferme, et, me levant, je dirai : Seigneur, ton serviteur est prêt!

Cependant on apportait aux émigrans les humbles tributs de l'amitié : l'un donnait un sac de blé, l'autre le soc d'une charrue, celui-là une pièce de toile, celle-ci une petite corbeille pleine de fil, d'aiguilles, de bobines et de ciseaux. Le nécessaire venait en aide au nécessaire, c'était la dîme du souvenir. Les voyageurs recevaient d'une main tranquille et serraient ces offrandes sur leurs chariots. On se mit à table et on mangea en commun; puis, quand on eut vidé le dernier verre, avant que le soleil eut quitté l'horizon, les émigrans se levèrent. Les enfans furent assis dans les voitures, et le cortége se mit en route, précédé par les anciens du pays et suivi par toute la population, qui s'efforçait de rester calme. Quand on fut arrivé sur la première pente des montagnes, à cet endroit où la plaine apparaît au loin coupée par la ligne éclatante du Rhin, semblable à une bande d'argent, on se sépara. — Que Dieu vous

donne un bon voyage! cria-t-on aux émigrans. Ceux-ci agitèrent leurs chapeaux. Quelques femmes et de pauvres filles cachèrent leurs têtes dans leurs tabliers pour qu'on ne vît pas leurs larmes, et les montagnards regagnèrent leurs forêts.

C'était la première fois que Rodolphe assistait à une scène semblable. Des mœurs nouvelles, des mœurs austères se révélaient à lui. Ce qui l'étonnait le plus, c'était encore cette famille de protestans, cette famille d'exilés perdue au fond de la Forêt-Noire, et telle dans l'immuable ténacité de ses convictions et de ses habitudes qu'un bloc de granit oublié par la mer au milieu des sables agités sans cesse par le flux et le reflux. Le temps n'avait pas mordu sur elle depuis l'époque lointaine où elle priait dans les Cévennes. La nouveauté de ces grands spectacles qui avaient pour cadre une nature forte à laquelle la main de l'homme semblait n'avoir pas touché, l'antique simplicité de ces mœurs primitives, la présence d'une jeune fille dont le modèle ne lui était pas encore apparu, tout intéressait le jeune voyageur au plus haut degré. Ce n'était plus une question d'archéologie, un point de science obscur, une étude d'art, c'était le cœur même de l'homme qu'il découvrait sous un aspect nouveau, c'était surtout, au milieu d'une solitude sauvage, la grâce sobre et chaste d'une femme dans tout l'attrait mystérieux d'une beauté virginale qu'il avait entrevue autrefois. Rodolphe ne devait passer que trois jours à la Herrenwiese; il y était encore au bout de deux mois. Il savait alors où il avait rencontré le visage de Salomé.

Rodolphe était Lorrain. Sa famille, qui habitait une petite ville de l'ancienne province des Trois-Évêchés, se composait d'une mère âgée et d'une sœur veuve qui avaient concentré toutes leurs affections sur lui. Il avait eu dès l'enfance l'humeur vagabonde. Dans la maison de campagne où il passait à cette époque la belle saison, il se perdait chaque jour au fond des bois; point de mésaventure qui pût le contraindre le lendemain à rester au logis. A sa majorité et après de solides études, il avait fait voir qu'il était propre à tout, ce qui était peut-être cause qu'il n'avait jamais pu s'astreindre à un travail régulier. Il avait beaucoup voyagé, et à trente ans, lorsqu'un hasard le conduisit à la Herrenwiese, il avait parcouru, sans suite, mais avec bonheur, le cercle entier des connaissances humaines, un jour s'adonnant à la botanique, le jour suivant à la conchyliologie et bientôt après à l'étude des langues mortes, sans négliger toutefois la philosophie et la numismatique. Sa soif de science n'était tempérée que par une inclination naturelle très forte à la rêverie, à laquelle se mêlait un goût singulier pour la chasse. Comment s'arrangeait-il pour satisfaire toutes ces passions également impétueuses? C'est ce qu'il aurait été fort en peine d'expliquer lui-

même; toujours est-il que son cœur était comme une hôtellerie où elles vivaient en paix, sûres qu'elles étaient que leur maître ou leur esclave n'en trahirait jamais une seule au profit des autres. Rodolphe avait hérité de son père une petite fortune que ses amis estimaient à huit ou dix mille francs de rente. On ne sait pas ce qu'il pouvait entreprendre et mener à bonne fin avec ce patrimoine : études et voyages, chasses lointaines et longs travaux, rien ne l'embarrassait. Il avait été tuer des daims au Canada et déchiffrer des inscriptions à Balbek. A Paris, il vivait comme un cénobite, faisant les plus longues courses à pied et entassant pêle-mêle des livres et des curiosités rapportées de tous pays dans un petit appartement de la rue de Courcelles, où il passait de longues heures à lire et à fumer. C'était un nid où il aimait à s'abattre après des voyages qui n'avaient pas d'autres règles que sa fantaisie et d'autres limites que sa fatigue. Il arrivait quelquefois à Rome après être parti pour Moscou, et s'en allait par contre à Bagdad après s'être mis en route un matin pour Venise ; mais son humeur accommodante et la promptitude, le zèle, le plaisir et la bonne grâce qu'il apportait à rendre service aux personnes auxquelles il pouvait être utile, le faisaient aimer de toutes celles qui le connaissaient. Il aurait fait mille lieues pour obliger un ami. Ajoutez à cet ensemble de qualités et de bizarreries une absence totale d'ambition et le dédain le plus sincère de la richesse, et on saura à peu près ce qu'était Rodolphe. Son premier soin, quand il revenait d'une excursion, était de courir en Lorraine, dans la petite ville où vivait sa mère. Il y passait un temps où il trouvait autant de bonheur qu'il en apportait. Puis un matin l'inquiétude le reprenait, il songeait à un problème soulevé par une lecture, à un pays qu'il n'avait pas vu, à une chasse qu'il n'avait pas faite, et commençait à siffler en marchant un certain air que sa mère et sa sœur connaissaient bien. Un jour, les bonnes créatures préparaient sa malle à son insu, et bientôt après en l'embrassant lui disaient : — Va! — Et il partait comme le pigeon de la fable. Elles savaient toujours qu'il reviendrait.

Rodolphe comptait au nombre de ses amis un M. de Faverges, qu'il avait rencontré en Syrie et bravement sauvé d'un mauvais pas où s'étaient échangés force coups de carabine et de pistolet. M. de Faverges, à moitié mort, n'avait dû la vie qu'au dévouement de Rodolphe, qui, atteint lui-même d'un grand coup de sabre au travers du visage, avait été tout à la fois pour son compatriote un chirurgien et une sœur de charité. Ce M. de Faverges, plus âgé que Rodolphe de quelques années, se trouva mêlé plus tard à de grandes affaires industrielles où il ne lui fut pas difficile de gagner deux ou trois millions. Malgré son opulence, le financier resta

l'ami du voyageur, et s'efforça de lui donner en maintes circonstances des témoignages d'une reconnaissance que le poids de l'or n'avait pas étouffée. Vingt fois il tenta de le pousser dans la voie où il marchait si heureusement; ce résultat qu'il avait atteint, il le lui promettait pour lui-même. Rodolphe, par bonté d'âme, acceptait, et on le voyait pendant une semaine occupé sérieusement dans un cabinet à grouper des chiffres; puis un jour il ne se faisait pas voir, et on apprenait bientôt que Rodolphe avait passé la frontière. De retour dans son entre-sol après une absence de trois mois, le fugitif s'excusait de son mieux. — Il y a des êtres, disait-il, qui ne peuvent pas s'empêcher de rester libres. — Oui, répondit une fois M. de Faverges exaspéré, les hannetons et les sangliers! — Rodolphe sourit. — Il est certain que l'étourderie de ceux-là et l'humeur sauvage de ceux-ci sont incurables, reprit-il. Donc, s'ils meurent dans l'impénitence finale, il ne faut pas leur en vouloir. — M. de Faverges renonça à enrichir son ami, mais ne renonça pas à l'aimer. Le paon revêtu de pierreries resta l'ami du bouvreuil hôte des forêts. Un matin, et après cent courses entreprises au hasard, Rodolphe était parti tout à coup pour Fribourg en Brisgau, où il était entraîné par l'espoir d'éclaircir une question d'architecture qui tenait depuis quelques jours son esprit en haleine. Sa visite faite à cette merveilleuse cathédrale, qui serait le chef-d'œuvre du grand Erwin de Steinbach, si le Munster de Strasbourg n'existait pas, Rodolphe imagina de parcourir la Forêt-Noire à pied, en chasseur, et d'en sortir par Heidelberg, après y être entré par l'Hœllenthal. On a vu comment le brouillard l'avait amené à la Herrenwiese.

L'allemand, qu'il avait bégayé au berceau, était une langue aussi familière à Rodolphe que le français. Il pouvait se croire dans sa patrie sur la rive droite comme sur la rive gauche du Rhin. Ce fut dans la langue adoptive de Jacob Royal qu'il échangea ses premières paroles avec Salomé. A peine installé chez le forestier, il avait chassé d'abord avec lui; plus tard, quand Jacob dut surveiller des coupes, Rodolphe parcourut le pays. Salomé en connaissait tous les sites et lui servait parfois de guide. Cette silencieuse fille, qui au logis ne restait pas une heure inactive, et qu'il avait pourtant surprise au bord du ruisseau, les mains pendantes et les yeux perdus dans l'eau, l'intéressait comme un problème. Jamais de sourire, jamais de rougeur sur ce visage de neige. Un cœur battait-il sous ce fichu tranquille? Que cachait ce front placide et rêveur? Que demandaient au ciel ces yeux si clairs et si profonds, dont aucune ombre ne troublait tout à coup la pureté? Sans qu'ils se fussent expliqués, il y avait entre eux une secrète sympathie qui les faisait se retrouver avec plaisir. L'un près de l'autre, ils étaient heureux. Salomé ne le disait pas, mais

Rodolphe le devinait dans son regard. Zacharie les accompagnait dans leurs promenades : il pêchait des truites, et en attrapait quelques-unes dans les torrens, bien que la saison ne fût pas encore favorable. Tandis que l'enfant s'amusait, ils marchaient lentement, regardant la forêt, la montagne, le ciel, et parlant bas.

Il y avait déjà un certain temps que Rodolphe habitait la maison du garde, lorsque Salomé fut choisie par une femme du pays pour être marraine de son enfant. La jeune mère aurait bien voulu associer Rodolphe à ce choix en qualité de parrain; mais la différence de religion s'y opposait. La cérémonie du baptême est une occasion de fête dans ces parties reculées du Schwartzwald. Il est d'usage de se réunir dans l'auberge du pays; les hommes et les femmes revêtent leurs plus beaux habits; l'enfant, paré de langes tout neufs et de couleurs vives, est couché sur un oreiller et dort sur un banc au milieu de ceux qui seront un jour ses guides et ses soutiens; la marraine porte autour du front une couronne de fleurs naturelles, un bouquet orne le chapeau du parrain; on s'asseoit autour des tables et on se réjouit. Dans ces contrées, où l'éclatant soleil du midi ne brille pas, la gravité est la compagne de tous les plaisirs, les convives restent sérieux; on choque les verres, on échange un mot, un souhait, une espérance, puis on se tait. La rêverie qui est dans l'air s'empare de tous les esprits. Lorsqu'un nouveau-venu pousse la porte, chacun lui tend son verre; l'arrivant y trempe les lèvres, rompt un morceau de pain et s'assoit. A son tour, il fait le même accueil à ceux qui le suivent. C'est comme le témoignage de l'hospitalité et l'affirmation d'une amitié cordiale, quelque chose comme une communion villageoise.

Rodolphe avait suivi Salomé dans la grande salle de l'auberge. Le parrain du petit enfant était auprès d'elle; c'était un beau jeune homme, à l'air franc et résolu; il ne la quittait pas. La couronne de fleurs des champs, glanées à grand'peine dans les bois et sur le plateau, que Salomé portait sur la tête, rehaussait la grâce pensive et le caractère poétique de son visage. Au milieu des compagnes de ses travaux journaliers, elle semblait appartenir à un autre monde. Un doux sourire entr'ouvrait ses lèvres quand elle offrait son verre à un voisin; mais quel regard quand elle contemplait l'enfant dont elle allait répondre devant Dieu! On voyait bien à l'accueil qu'on lui faisait qu'elle était aimée; une sorte de respect empêchait seulement que les témoignages d'affection allassent jusqu'à la familiarité.

Vers midi, elle se leva et sortit accompagnée de Zacharie. La robe de laine blanche qu'elle portait tombait à longs plis sur ses pieds. Rodolphe la suivit. Un moment, le jeune homme qu'une parenté religieuse allait unir à Salomé s'arrêta sur le seuil de l'au-

berge, hésita, désirant peut-être un appel, puis rentra dans la maison lentement. Au bout d'une heure, Rodolphe et Salomé étaient arrivés près d'un site sauvage aux environs du Wildersee; ils s'assirent dans l'herbe, sous l'ombre de grands hêtres devant lesquels s'ouvrait un horizon de forêts. Autour d'eux, dans la bruyère épaisse, des sapins vaincus par le vent se tordaient au ras du sol, et mêlaient leurs rameaux verts aux ronces et aux buissons de houx. Des nuages qui couraient dans le ciel jetaient de grandes ombres sur la montagne; une solitude profonde les enveloppait. Salomé regarda du côté du couchant, d'où montaient lentement des flocons de vapeur qui rampaient au flanc d'un ravin. Bientôt après, ces flocons glissèrent au-dessus de la ligne de l'horizon, effleurèrent un instant la cime des arbres, puis se perdirent dans le ciel, où la lumière les colora d'une teinte d'or. Les yeux de Salomé, qui les suivaient dans leur vol, se mouillèrent, et sa poitrine se gonfla. — Où vont-ils? murmura-t-elle.

Rodolphe lui prit la main, et, comme réveillé subitement : — Qu'avez-vous? lui dit-il.

— Je ne sais. Je m'en veux de pleurer, et je pleure. Toutes les fois qu'une circonstance particulière me tire de la quiétude accoutumée où mes jours s'écoulent, je cède à cette sensation, à ce besoin. Mon cœur est comme un vase plein qu'une main imprudente secoue; le contenu du vase s'épanche au dehors. Et cependant le Seigneur ne nous a pas octroyé le don des larmes pour les répandre sur des maux imaginaires; elles nous soulagent dans les sérieuses afflictions de la vie, et nous permettent encore de consoler ceux qui souffrent. Pourquoi donc les miennes coulent-elles sans cause et sans tarir, comme l'eau de cette source où tout à l'heure nous avons bu? Ah! Dieu me châtiera pour des larmes si peu justifiées!

Il y eut un moment de silence. Rodolphe, ému, observait ce visage, animé alors de tous les feux et de tous les désordres d'un désespoir qui faisait explosion. La glace s'était fondue : il y avait de la flamme dans les yeux, de la douleur, mille passions dans le pli des lèvres. La statue avait une âme et une voix.

— Ne me croyez pas folle, reprit Salomé avec un doux sourire, qui anima sa bouche décolorée d'une grâce ineffable. Il m'a semblé, du premier jour que vous m'êtes apparu, que vous étiez un frère qui veniez me secourir. Peut-être devinerez-vous ce que je ne devine pas, et m'aiderez-vous à guérir. Je suis une pauvre fille ignorante, et vous venez des pays où l'on sait.

Amenée à parler d'elle-même par une de ces secousses violentes et soudaines dont les natures les plus concentrées subissent à certains momens l'irrésistible empire, Salomé raconta à Rodolphe qu'une

maladie de langueur qui l'avait menacée dans sa première adolescence avait contraint son père à lui faire passer quelques années dans un pensionnat de Carlsruhe, où son esprit s'était ouvert à de nouvelles idées et plié à de nouveaux besoins, comme une terre vigoureuse est pénétrée lentement par l'eau qui l'arrose. Elle avait vécu au-delà de l'horizon de montagnes et de forêts où jusqu'alors elle avait grandi. Quand elle y retourna, habituée à de jeunes et fraîches amitiés qui l'y suivirent par le souvenir et quelque temps l'entretinrent de choses qu'elle regrettait, l'espace, la régularité méthodique, le bien-être acheté par le travail, le bruit du torrent, les promenades sous l'ombre mouvante des bois ne lui suffirent plus. Elle avait d'autres goûts, d'autres désirs. Son corps était guéri, son âme était malade. Elle ne savait où épancher ce trésor amer de connaissances qu'elle avait puisées au milieu de compagnes plus riches. Les conversations des gens simples de la Herrenwiese roulaient sur un thème invariable : on s'occupait des récoltes, de la coupe des bois, du prix des bestiaux; on ne souhaitait qu'un peu plus d'aisance. Salomé était isolée au milieu de tous. L'inquiétude de son âme était servie par une organisation nerveuse, une sensibilité exquise qu'elle s'était appliquée à étouffer, mais qui réagissait. Seul son père aurait pu la comprendre, mais le garde avait mis sous ses pieds ces besoins et ces désirs tumultueux qu'il traitait de vanités et de piéges suscités par l'esprit malin. Sa mère en mourant emporta le secret de cette angoisse. Lorsque Salomé s'aperçut que les correspondances qui lui rappelaient les jours d'autrefois la troublaient dans sa retraite, elle en rompit le fil délicat, mais sans retrouver le calme. La lecture de certains livres qu'elle avait rapportés de la ville la faisait tomber dans de longues rêveries d'où elle sortait avec des vertiges, le cœur tout palpitant. Soumise au renoncement par l'austérité d'une éducation puritaine, elle déchira ces livres empoisonnés, et en dispersa les feuillets au vent; mais la plaie vive saignait au plus profond de son cœur. Dans les commencemens de son séjour à la Herrenwiese, après qu'elle eut quitté Carlsruhe, sa principale, sa plus douce distraction avait été de chanter en s'accompagnant du piano. Elle avait un sentiment très vif et très sérieux de la musique, avec une voix sympathique, large, étendue, qu'elle conduisait habilement. Salomé ne chantait jamais que des morceaux des plus grands maîtres, et passait des heures dans cette occupation où elle trouvait une source intarissable de pures jouissances. Jacob aimait à l'écouter, malgré son éloignement pour les plaisirs profanes. Salomé avait bien vite reconnu que la musique exerçait sur tout son être un empire encore plus despotique que la lecture. Vainement, sollicitée par la raison, avait-elle tenté d'y renoncer, vainement avait-elle voulu s'imposer un

sacrifice absolu : ses mains se promenaient toujours sur le clavier, et souvent elle chantait le soir des airs qui troublaient son sommeil et l'agitaient comme un arbrisseau secoué par la bise. Ainsi contre tout Salomé luttait avec vaillance et résolution, et cependant elle n'était pas encore maîtresse d'elle-même. De là ces longs silences et cette tristesse où elle s'absorbait. Devait-elle espérer la guérison, et les prières qu'elle adressait au Très-Haut seraient-elles exaucées?

Une rougeur fébrile passait sur le visage de Salomé pendant cette confession, la première qu'elle eût faite; ses yeux, noyés dans l'espace, étaient tout brillans de larmes. Rodolphe laissa tomber cette émotion à laquelle la jeune fille ne cédait pas sans résistance, et lui demanda bientôt après si elle n'avait jamais ouvert son âme à son père; peut-être consentirait-il à descendre pour elle dans les villes, à quitter cette solitude où Salomé s'épuisait en luttes stériles; ne l'aimait-il pas assez pour lui faire tous les sacrifices? Salomé releva la tête : — Et c'est parce qu'il m'aime comme le fruit de ses entrailles que je ne lui en parlerai jamais! s'écria-t-elle avec un feu extraordinaire. Moi, son enfant, l'arracher à cette chère montagne où son père a vécu, où ma mère est morte, où il a trouvé la paix du foyer domestique, où chaque tronc d'arbre qu'il a vu grandir est comme un compagnon de son enfance, où il est aimé, honoré, libre!.. Ah! plutôt que de lui porter ce coup, je réduirai mon cœur en poudre!..

Elle appuya son front brûlant sur ses mains jointes, et garda le silence. En ce moment, Zacharie, qui faisait rouler des pierres dans le lac, revint en courant : — Il est tard et voilà le soleil qui se couche, cria l'enfant du plus loin qu'il aperçut Rodolphe, il faut partir. Salomé se leva : — Dieu m'envoie cette épreuve, que son nom soit béni! dit-elle. Et, marchant devant Rodolphe, elle entra d'un pas ferme dans la forêt.

Cet entretien avait produit sur l'esprit du chasseur une impression profonde. Il eut pour résultat de le rapprocher encore de Salomé. Rodolphe était sûr à présent que le sang coulait sous cet épiderme froid, et que la vie s'agitait dans ce sein comprimé. Il ne lui trouvait pas plus de charme, elle lui était plus sympathique. Les chasses et les promenades continuèrent. Le froid descendit sur la montagne, quelques floçons de neige, un vent plus âpre, annoncèrent l'hiver; Rodolphe ne quitta pas la Herrenwiese.

III.

Cependant cette conversation, dans laquelle Salomé avait épanché sa tristesse, ne se renouvela plus. A quelque temps de là, si elle n'évitait pas la présence de Rodolphe, elle se montrait moins prompte

à l'accompagner dans ses longues courses. Elle était rentrée dans son silence et sa tranquillité morne, comme un volcan qui s'endort après l'éruption. Seulement, quand le jeune chasseur lui parlait, elle avait des tressaillemens subits et sur la peau des rougeurs fugitives. Rodophe avait remarqué ce changement sans en pouvoir démêler la cause. Il en souffrait, et cherchait mille prétextes pour renouer la chaîne rompue de sa chère confiance. Après des tentatives infructueuses, un soir que Salomé s'était éloignée, comme il arrivait de la chasse, il la rejoignit le long du ruisseau qui traverse la Herrenwiese. — Que vous ai-je fait? dit-il. Ai-je trahi vos confidences? Pourquoi me fuyez-vous? Ai-je eu le malheur de vous déplaire? Si je ne suis plus un ami pour vous, dites-le-moi, et jamais vous ne me reverrez.

Salomé devint plus blanche que les pierres lavées par l'eau du torrent. — Dieu, qui connaît nos plus secrètes pensées, sait ce qui se passe là, dit-elle en posant le doigt sur son corsage. La haine et l'ingratitude ne sont pas entrées dans mon cœur. Si vous partez, personne ne priera pour vous plus que Salomé.

Rodolphe resta.

A quelque temps de là, un jour qu'ils étaient assis sur un petit banc dans le jardin, le visage tourné vers le soleil, un étudiant qui passait sur la route s'arrêta et tendit sa casquette par-dessus la haie avec ce geste calme et grave qui ennoblit la pauvreté. L'étudiant voyageait et demandait l'aumône, l'aumône sainte qui devait l'aider à cueillir les fruits de l'arbre de science. Salomé, que la prière ne prenait jamais au dépourvu, tira du fond de sa poche quelques pièces de monnaie où le cuivre se mêlait à l'argent, et ouvrit la main dans la casquette de l'étudiant; puis, courant vers la maison, elle en revint avec un pain blanc et un verre rempli de vin. Le voyageur vida le verre d'un trait, en secoua les gouttes sur le gazon, et prit le pain. Salomé venait de se rasseoir auprès de Rodolphe. — Que Dieu t'assiste! dit-elle en saluant l'étudiant de la main.

L'étudiant agita sa casquette. — Que Dieu bénisse ton union et t'accorde une fille qui te ressemble! répondit-il. Et il passa.

Un flot de sang monta au visage de Salomé. Elle se leva d'un bond, et s'éloigna en courant. Rodolphe n'osa pas la suivre.

Il arrive souvent qu'un mot éclaire d'un jour vif des sentimens ensevelis dans les ténèbres du cœur. On les ignorait, on n'y pensait pas la veille. Tout à coup ils font explosion, et le cœur qui les recélait en est subitement envahi. C'est l'étincelle qui tombe sur la mine chargée de poudre. Tout était silence, tout n'est plus que flammes et tonnerre. Tandis que Rodolphe regardait fuir Salomé, il se sentait remué jusque dans les entrailles. Un sang plus chaud circulait

dans ses veines; il était attendri, ému; il avait peur, et son trouble le remplissait d'une ivresse nouvelle; il n'osait point descendre en lui-même, et chaque battement de son cœur lui criait qu'il aimait Salomé. On sait que Rodolphe avait à maintes reprises traversé Paris; mais la durée et la fréquence de ses voyages dans des contrées barbares, son goût pour la chasse et la rêverie, qui, dans ses heures de paresse et de loisir, en faisait un hôte des campagnes, tout avait contribué à le sauver des plaisirs faciles et des séductions banales de la galanterie. Il avait conservé la jeunesse d'âme et, jusqu'à un certain point, la naïveté de ces bénédictins qui traversaient les années fougueuses de la vie entre les quatre murailles d'une bibliothèque. Cette éclosion de l'amour fut une fête pour Rodolphe, et il s'abandonna avec des délices infinies à la fraîcheur et à l'impétuosité de ses sensations.

La soirée qui suivit cet incident fut silencieuse. Ruth filait et caressait Zacharie du regard; Jacob lisait le livre des Rois dans sa grande bible. Salomé travaillait à un ouvrage d'aiguille. Elle ne releva pas la tête une fois, et jamais ses yeux ne rencontrèrent ceux de Rodolphe; mais sa main tremblait sur la broderie, et à deux reprises, dans sa précipitation, elle cassa le fil que l'aiguille fixait sur la batiste. Son père la pria de chanter. Elle posa son ouvrage sur la table sans répondre et ouvrit le vieux clavecin. Elle prit au hasard, dans un cahier de musique, une mélodie de Schubert, et chanta. Sa voix était étouffée, mais avait en ce moment une expression singulière qui en augmentait le charme indéfinissable. Ruth cessa d'agiter son rouet; Zacharie tout doucement se retourna sur sa chaise et regarda sa sœur; Jacob, la tête entre ses mains, écoutait les yeux fermés. Quand Salomé arriva aux dernières mesures de l'*Adieu*, sa voix avait la douceur plaintive et la tristesse du vent qui pleure sur la bruyère. Tout à coup elle s'arrêta, et son visage parut baigné de larmes. — Salomé! cria Rodolphe. Mais déjà Jacob l'avait prise entre ses bras. — Qu'as-tu? Parle! dit le père.

Salomé fit un effort pour se raffermir sur ses genoux. — Ce n'est rien,... je suis lasse, dit-elle.

Elle fit signe de la main à Ruth, qui accourut, et elle monta lentement l'escalier de bois.

Jacob, debout, les traits contractés par le chagrin, la suivait des yeux. — Seigneur, épargne ton serviteur! dit-il d'une voix haute. Puis, se tournant vers Rodolphe : — Sa mère me l'a donnée, reprit-il, et je me souviens qu'elle a été malade. Depuis lors je suis inquiet comme l'oiseau dont le nid a été menacé, et j'élève mon âme à Dieu pour qu'il veille sur Salomé. Toi que ton âge rapproche de ma fille et que ton éducation a rendu habile dans des connais-

sances qui me manquent, ne sais-tu rien, n'appréhendes-tu rien?

Rodolphe secoua la tête sans répondre. Alors Jacob Royal retourna à sa place, devant la table, et, ouvrant sa bible au livre des Psaumes, se mit à lire.

Et Rodolphe l'entendait à demi-voix qui disait :

« Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur et ne me punissez pas dans votre colère,

« Parce que j'ai été percé de vos flèches et que vous avez appesanti votre main sur moi.

« A la vue de votre colère, il n'est resté rien de sain dans ma chair, et à la vue de mes péchés, il n'y a plus aucune paix dans mes os... »

A dix heures, sa voix murmurait encore au milieu d'un silence que rien ne troublait. Rodolphe se leva. — Prie pour nous, mon fils, dit le garde.

Le lendemain, Salomé parut à l'heure accoutumée; son visage ne gardait plus aucune trace des langueurs et des abattemens de la veille. Elle tendit son front à son père, et, prévenant la question qu'il allait lui adresser : — Dieu a béni mon sommeil. dit-elle d'une voix calme.

Que d'actions de grâces dans le regard que le père abaissa sur sa fille! Zacharie sauta au cou de sa sœur. — Ah! m'as-tu fait peur hier!... Ne chante plus.

— Non, répondit Salomé.

Et elle ferma le piano, qui était resté ouvert.

Il y avait dans un village voisin le fils d'un éclusier dont la famille professait la religion réformée. Il avait quelque aisance et possédait une petite scierie sur les bords du torrent. Chaque année, avec les profits qu'il en tirait, il achetait quelque arpent de terre ou de bois. Jean était un jeune homme de vingt-six à vingt-sept ans, probe, laborieux, de mœurs irréprochables; avec ce qu'il avait amassé et l'expérience qu'il avait acquise dans le commerce des sapins, on ne doutait pas qu'il ne s'établît un jour dans la vallée de la Murg. Il ne négligeait aucune occasion de voir les habitans de la Herrenwiese. Un coreligionnaire était toujours le bienvenu chez Jacob Royal; la bonne réputation de Jean rendait cet accueil plus amical. On se marie de bonne heure dans la Forêt-Noire; on s'étonnait donc que l'éclusier n'eût pas encore introduit une ménagère dans sa maison. La question de savoir quelle fille il épouserait était en conséquence une de celles qu'on débattait le plus volontiers dans les auberges du pays. Un matin, il quitta la scierie après avoir prévenu qu'il ne déjeunerait pas au logis, et s'enfonça dans un sentier qui de son village conduisait par le plus court

à la Herrenwiese. Les bûcherons qui travaillaient dans la forêt remarquèrent que Jean avait ses plus beaux habits, bien qu'il eût plu la veille, et que le terrain fût mauvais. — Eh! eh! dit l'un d'eux, il n'a pas peur de gâter ses bottes ni de mouiller les pans de sa redingote noire! j'imagine qu'un mariage est au bout de la promenade. — Bientôt après, le gilet écarlate et le bonnet de peau de renard de Jean avaient disparu derrière un coude du sentier. Vers midi, l'éclusier arriva sur le plateau. Jacob fumait sa pipe sur le seuil de sa porte; Jean l'aborda, et ils causèrent en marchant à petits pas dans la prairie. Quand ils eurent fait trois ou quatre tours, Jacob et Jean échangèrent une poignée de main, et ils entrèrent dans la maison. Salomé travaillait; Rodolphe était non loin d'elle qui lisait. Au premier regard, Rodolphe reconnut le jeune homme qui, dans la cérémonie du baptême dont il avait été témoin, avait figuré comme parrain à côté de Salomé.

— Voilà Jean notre voisin, dit Jacob; il marche selon les voies du Seigneur, il est honnête selon le monde, il t'aime, et il vient me demander si tu veux devenir sa femme.

Salomé se leva plus froide que le marbre. — Est-ce un ordre, mon père? dit-elle.

— Non, répondit le garde; je crois que Jean sera bon pour toi, et que tu ne manqueras de rien dans sa maison.

— Vous êtes bon pour moi, et je ne manque de rien dans la vôtre, répondit-elle.

Jacob prit la main de sa fille. — Tu as la jeunesse en partage, et il est dans ma destinée de rendre compte de mes actions avant toi, ajouta-t-il avec une sorte d'insistance; à l'heure de notre séparation, ce sera pour moi une consolation de penser que je laisserai ma fille auprès de quelqu'un qui sera son ami et aura le droit de la protéger.

Le regard de Salomé glissa sur Rodolphe. Le livre qu'il lisait était tombé à ses pieds; il était affreusement pâle.

— Me permettez-vous d'attendre encore, mon père? répondit Salomé d'une voix faible, je ne voudrais pas apporter à mon mari un cœur qui ne fût pas tout à lui. Donnez-moi le temps de savoir si je puis aimer Jean comme il m'aime.

Jacob Royal se tourna vers l'éclusier : — Tu l'as entendue, dit-il, prends patience... D'ailleurs, si tu as besoin d'une compagne, et il n'est pas bon que l'homme reste seul, n'hésite pas, cette maison te sera toujours ouverte.

Tandis que Jacob parlait, Salomé s'appuyait d'une main contre la chaise qu'elle avait quittée; elle tenait ses yeux baissés et tremblait de rencontrer ceux de Rodolphe.

— Qu'il soit fait selon la volonté de Salomé; dans un an, je reviendrai, dit l'éclusier, et si son cœur ne parle pas pour moi, je choisirai une autre compagne.

La bouche de Salomé s'ouvrit comme pour lui dire : — Ne revenez pas! mais l'excès de sa joie lui fit peur, et elle cacha sa tête entre les bras de Ruth.

Une heure après, Rodolphe, qui rôdait autour de la maison, en vit sortir Salomé. Elle prit un sentier qui côtoyait le bord du ruisseau, et le descendit à pas lents; elle était seule; Rodolphe la suivit. Au bout de quelques minutes, elle atteignit l'endroit où commence la vallée qui se dirige vers Forbach. Quelques grands arbres qui trempent leur pied dans l'eau y mêlent leur feuillage sur un talus de gazon semé de grosses pierres. La journée avait été tiède et rappelait les belles heures de l'automne envolé. Salomé s'assit au soleil sur la mousse. D'une main distraite, elle jetait de petits cailloux dans l'écume du torrent. Rodolphe s'approcha d'elle; Salomé attacha sur lui ses yeux sans témoigner aucune surprise; jamais son regard n'avait été plus doux et plus triste. — Ah! je vous aime! s'écria Rodolphe hors de lui.

— Et vous êtes catholique! répondit Salomé sans retirer la main qu'il avait saisie.

Un frisson parcourut tout le corps de Rodolphe. Que de choses dans ce seul mot! Il était aimé, et une barrière infranchissable les séparait. Il ne voyait aucun moyen d'arriver jusqu'à ce cœur qui se donnait à lui. Le saisissement l'empêcha de répondre. Il porta silencieusement la main de Salomé à ses lèvres et la regarda avec une sorte d'effroi. — Oui, vous m'aimez, reprit-elle la rougeur sur le front, mais sans s'éloigner. Je l'ai compris en même temps que j'ai compris que je vous aimais aussi. Peut-être est-ce un aveu que je ne devrais pas vous faire; cependant j'y trouve un charme douloureux qui m'y fait succomber. D'ailleurs il n'est pas dans ma nature de mentir, et mieux vaut tout de suite creuser ensemble une situation à laquelle je ne vois pas d'issue. Nous serons deux à prendre la résolution qui nous paraîtra la meilleure. Je vous sais honnête et bon; pendant cette première nuit que vous avez passée sous notre toit, au milieu du délire qui vous avait saisi, vous avez prononcé le nom de votre mère; ce souvenir m'a donné une favorable opinion de votre cœur; rien plus tard ne l'a démentie, et lentement je me suis attachée à vous; à votre tour, vous emporterez de moi la pensée que je suis une créature sincère qui n'aurait pas mieux demandé que de vous dévouer sa vie. Malheureusement il y a entre nous un abîme que la plus longue patience et les efforts les plus constans ne parviendront pas à combler. Vous savez de quel sang je sors; n'eussé-je

pas enracinée en moi la foi de mes aïeux, leur long martyre est un legs qui pèse sur ceux de notre nom et les engage tous. Si vous changiez de croyance pour arriver jusqu'à moi, je vous estimerais moins, et, vous estimant moins, je ne pourrais plus vous aimer. Si je vous parle ainsi, c'est pour que vous me connaissiez tout entière. Vous savez à présent pourquoi j'évitais ces promenades et ces rencontres que vous recherchiez. Il n'en pouvait sortir rien de bon, et pour vous, et pour moi; mais quand je me suis retirée, le mal était fait; je l'ai senti au trouble de mes nuits. Rien depuis lors n'a pu me guérir, ni la méditation, ni la prière. Dieu n'a point béni mes larmes. C'est la première fois, ce sera la dernière aussi que je vous parlerai de ce triste amour. Il y a des blessures si cuisantes, qu'il n'y faut pas toucher. Maintenant il serait à désirer que vous eussiez le courage de partir. Vous aurez traversé cette solitude comme autrefois le fils d'Abraham traversa la Mésopotamie; seulement la fille de Laban ne vous suivra pas. Il ne dépendra pas de moi que je vous oublie, toute ma volonté et une longue suite de jours n'y suffiraient pas; mais si mon père me présente un mari, je ne dois pas vous cacher non plus qu'au premier signe de sa volonté j'obéirai.

Rodolphe était atterré. La raison lui criait que chaque parole de Salomé était marquée au coin du bon sens et de la vérité. Elle lui parlait un langage ferme et résolu; on ne devinait la tendresse profonde qui était en elle qu'à l'accent de la voix et à l'expression des yeux. Tout son amour, tout son dévouement, tout son désespoir, y semblaient réfugiés. Le chasseur la connaissait assez pour savoir que rien désormais ne la ferait dévier de la route où elle voulait marcher. Cependant il ne pouvait se résoudre à l'abandonner. Il regarda autour de lui le cercle de forêts dont un rayon de soleil oblique rougissait les cimes, et la pensée de quitter ce petit coin de terre où il avait rencontré Salomé lui serra le cœur. La Herrenwiese était comme une patrie nouvelle pour lui. Il se hasarda à demander à sa compagne si rien ne fléchirait Jacob Royal, et si par affection il ne consentirait pas à lui donner sa fille. Salomé secoua la tête. — Est-ce à moi, dit-elle, de lui porter ce coup terrible? Qu'a-t-il fait pour que ces mains auxquelles il a enseigné la prière se dressent contre lui et le déchirent? Non, non. Il a plu au Seigneur de nous envoyer cette épreuve, acceptez-la comme je l'accepte!

Rodolphe et Salomé s'entretinrent encore quelques instans, puis Salomé se leva. — Il faut nous séparer, dit-elle; nos cœurs se sont ouverts, ne les laissons pas s'amollir dans d'inutiles épanchemens. La plaie est assez douloureuse sans qu'il soit besoin de l'élargir. Encore une fois, donnez-moi votre main, puis adieu. Nous sommes comme deux voyageurs qui se rencontrent dans le désert; une heure

ils se sont reposés à l'ombre de la même oasis, et ont rafraîchi leurs lèvres dans les eaux de la même fontaine, puis ils échangent une dernière parole et s'enfoncent dans le sable, marchant vers des horizons divers. Cette vallée de larmes où nous errons n'est pas éternelle, et nous ne faisons qu'y passer... Plus loin nous nous retrouverons.

Elle laissa sa main quelques minutes dans celle de Rodolphe et le regarda longtemps, le cœur gonflé et les lèvres agitées d'un léger tremblement. — A ce soir, dit-elle tout à coup; quand je vous reverrai, vous ne serez plus qu'un hôte pour moi. — Et elle s'éloigna sans retourner la tête.

IV.

Rodolphe n'eut pas le courage de suivre le conseil difficile que lui avait donné Salomé. Il ne partit pas, et la Herrenwiese le vit encore le lendemain et les jours suivans; mais ce fut vainement qu'il tenta de renouer l'entretien avec la fille de Jacob, et de la ramener sur les choses qui l'occupaient sans cesse. Elle fut inflexible. Elle n'y pensait pas moins, mais n'en laissait rien paraître. Son visage blanc avait retrouvé la rigidité du marbre; on aurait pu croire, tant il était impassible, que jamais le désordre et les flammes de la passion n'en avaient illuminé les traits. Elle vaquait silencieusement aux soins du ménage avec cette même démarche tranquille qui n'était ni lente ni pressée, cette même activité méthodique, cette même vigilance minutieuse qui ne néglige aucun détail, et accorde une attention égale aux bœufs qui ruminent dans l'étable et à l'oiseau qui sautille dans sa cage. A présent qu'elle connaissait la cause de son trouble, et qu'elle avait à lutter contre un mal dont l'origine était visible, elle retrouvait pour le combattre toute son énergie et sa ténacité. Elle redoublait de soins pour être le moins souvent possible avec elle-même, et cherchait à distraire sa pensée en appelant à son aide des travaux qui la fatiguaient. Elle ne fléchissait pas dans sa volonté, pareille à un soldat qui tient son drapeau levé au plus fort de la bataille. Quelquefois cependant, troublée par les longs regards que Rodolphe attachait sur elle, et comme attendrie dans sa résistance, elle était entraînée spontanément à lui accorder un mot, ainsi qu'on l'a vu au commencement de cette histoire, mot rapide qui la déchirait sans que Rodolphe en fût apaisé.

Un soir qu'il était dans sa chambre après une soirée muette que la retraite de Salomé avait abrégée, Rodolphe se souvint de M. de Faverges : il ne lui avait pas écrit depuis son départ pour Fribourg. Il prit une plume et lui adressa une lettre où toute son âme se déversa. Après le récit de l'aventure de chasse qui lui avait fait ren-

contrer Jacob, après un portrait rapidement esquissé de Salomé, il continuait en ces termes :

« Voilà pourquoi je suis resté à la Herrenwiese, et pourquoi j'y reste encore. Le printemps m'y trouvera peut-être. Si j'attends quelque chose, ce que je ne sais pas, certainement je n'espère rien. Je suis soutenu par ce sentiment indéfinissable qui persiste dans le cœur de l'homme, malgré la certitude absolue d'un malheur irréparable.

« Les idées dans lesquelles tu as été élevé, ce doute et cette ironie qu'on respire avec l'air qui flotte sur les boulevards de Paris, ne te permettront pas de comprendre que deux familles chrétiennes ne puissent pas s'unir, parce qu'une différence dont les catholiques et les protestans de nos salons soupçonnent à peine l'étendue sépare leurs communions. Cela est cependant. Jacob Royal, dont j'estime profondément le caractère, dont j'admire l'austérité, la constance, et une certaine grandeur morale qu'on ne peut apprécier à distance, mais qui frappe aussitôt qu'on vit dans son intimité, n'est pas un protestant, pas même un calviniste, c'est un huguenot; comprends-tu bien? un vrai fils de ces sectaires qui combattaient à La Rochelle et qui mouraient en confessant leur foi. Il ne faudrait pas le pousser beaucoup pour l'entendre crier : *Vive Coligny!* Il prie et il jeûne chaque année le jour de la Saint-Barthélemy, et chaque année, le 17 octobre, il prend le deuil en souvenir de la révocation de l'édit de Nantes. C'est moins un homme qu'une tradition et un principe. J'ai le frisson quand il chante les psaumes de David, entouré de ses serviteurs; alors je n'ai qu'à fermer les yeux pour me croire dans une caverne des Cévennes au temps de la persécution de M. de Villars. Un tel proscrit, le fils d'une pareille race, est inébranlable comme les vieilles roches des montagnes d'où il sort. Il y a en lui l'humilité du chrétien et l'orgueil de l'exilé. Son langage a une forme et un caractère qui étonnent. Les terribles soldats contre lesquels les Guises tournèrent leur épée ne devaient pas parler autrement qu'il ne le fait; c'est l'écho d'un siècle qui dort dans la poudre des tombeaux. Moi qui ai bu à la coupe de la raillerie mondaine, j'en suis tout épouvanté, ainsi qu'un voyageur qui voit surgir du milieu des sables la tête énorme d'un sphinx de granit.

« Tu devines ce que peut être Salomé, élevée par un tel serviteur de Calvin dans la solitude austère de la Forêt-Noire. Tous les sabres de mille dragons ne la feraient pas reculer. Il y a du sang de lionne dans les veines de cette frêle créature, qui a la douceur d'un agneau. Sa volonté est comme la tige d'un jeune chêne, toute droite et inflexible; sa bonté, inépuisable comme les eaux bienfaisantes d'un fleuve. Te souviens-tu de cette tête de Vierge d'un caractère byzantin que nous admirions ensemble parmi les arabesques d'or et

d'azur et les rinceaux de pourpre d'un vieux missel découvert à Syracuse? Je ne me lassais pas de regarder cette figure candide d'un caractère si singulier. La première fois que je vis Salomé, il me sembla la reconnaître, moi qui ne l'avais jamais vue. Peu de temps après, un jour que, couronnée de fleurs, elle tenait un enfant sur les fonts baptismaux, une exclamation faillit m'échapper des lèvres. Je ne m'étais pas trompé en la reconnaissant. J'avais devant les yeux cette tête de Vierge qui m'avait charmé, et dont le regard mystique et la chevelure d'or illuminaient les marges jaunes du vélin. Un trouble inexprimable s'est emparé de moi. J'ai vu dans cette rencontre le doigt de la destinée. Il y a si loin de Syracuse à la Herrenwiese!

« Ma vie s'écoule à regarder Salomé, à la suivre des yeux, à la chercher, à m'enivrer de sa présence. Nous n'échangeons pas quatre paroles en une journée. Je sens bien que le bonheur serait auprès d'elle. Je ne puis pas y atteindre. Souvent je chasse tout un jour, mais j'emporte son souvenir avec moi. Jacob, qui m'accompagne, sourit quand je néglige de tirer un chevreuil qui part d'un taillis ou quelque coq de bruyère qui de ses grands coups d'aile fait retentir la voûte des bois. Hélas! je ne pense qu'à Salomé, je ne vois que Salomé!

« Et cependant tu sais si j'ai l'humeur romanesque! moi qui n'aimais que les plantes et les coquilles, les médailles et la chasse, les courses lointaines et les livres! Ah! que je donnerais tous ces biens pour tenir sa petite main dans la mienne! Se peut-il que l'on change si profondément et si rapidement?

« Il m'a fallu, misérable que je suis, tromper le bon Jacob pour trouver un prétexte à ce long séjour que je fais dans la montagne. La chasse n'y suffisait plus. On entend si rarement le son de mon fusil dans la forêt! Je compose donc un herbier dans lequel je veux collectionner toutes les plantes de la flore locale. J'en ramasse parci par-là quelques-unes que je mets proprement sécher dans de grandes feuilles de papier blanc qui font l'admiration de Zacharie. Il ne comprend pas, le cher petit, pourquoi l'on gâte ainsi du beau papier sur lequel on pourrait dessiner tant de bonshommes et tant de maisonnettes; mais à ma collection j'aurai toujours grand soin qu'il manque quelque fleur, une fougère, un brin de mousse. L'honnête Jacob m'apporte souvent des plantes qui lui semblent curieuses. Je rougis en les recevant.

« Cette situation cependant ne peut pas durer. Salomé tient toujours ce qu'elle promet. Chaque fois qu'une affaire ou un hasard amène un étranger dans la maison du garde, s'il est jeune, s'il est bien tourné, s'il la regarde attentivement, je tremble que ce ne soit le mari qu'elle a résolu d'accepter aussitôt que son père le

lui proposera. S'il passe la nuit sous le même toit qui nous abrite tous, j'ai la fièvre. Je ne suis rassuré qu'au moment du départ. Rien jusqu'à présent ne me fait soupçonner que le péril soit imminent; mais demain, mais après-demain, qui sait?...

« Personne dans la maison ne se doute de mon amour pour Salomé, personne, si ce n'est peut-être Ruth. Elle a, tout en agitant son rouet, une manière de me regarder qui m'inquiète; l'amitié particulière que me témoigne Zacharie, qui est son favori, et que je ne laisse jamais manquer de crayons et de papier, me protége seule. L'autre jour, en passant près de moi, elle a dit : — Dieu a suscité les Philistins contre nous, et le repos d'Israël a été troublé!

« J'ai peur d'être seul si un malheur me frappe... »

Lorsque M. de Faverges reçut cette lettre, il n'avait par aventure aucune affaire à terminer. La pluie tombait effroyablement; la saison était maussade; les maisons où il était accoutumé à passer ses soirées semblaient s'être entendues pour fermer leurs portes. On sait en outre qu'il aimait Rodolphe sincèrement. Il se décida brusquement à partir, et partit dans les vingt-quatre heures. La singularité de l'aventure dans laquelle son ami était engagé n'était pas une des moindres choses qui l'attiraient à la Herrenwiese.

Quand il y arriva, rien n'était changé dans la situation réciproque de Rodolphe et de Salomé. — Ce qui était est encore, lui dit Rodolphe; il me paraît seulement que je l'aime un peu plus.

Jacob Royal accueillit M. de Faverges comme un ami de son hôte. Salomé ne fut ni embarrassée ni empressée. Une heure après l'entrée du voyageur dans la maison, on n'aurait pas pu croire qu'un étranger en eût passé le seuil. Pendant la soirée, Salomé ne quitta point l'aiguille, Ruth son rouet et Jacob sa vieille bible. Huit jours s'écoulèrent ainsi. M. de Faverges étonné acquérait la conviction que rien n'était exagéré dans la peinture que Rodolphe lui avait faite de l'intérieur du garde. — Il faut que cette situation ait un terme, dit-il à son ami : il n'y a que l'égoïsme de l'amour qui puisse t'empêcher de voir la fatigue dont tous les traits de Salomé portent l'empreinte; mais rien ne vaincra, j'en ai peur, l'obstination de Jacob. Tu avais raison, c'est un formidable huguenot! La nuit j'entends en rêve le choral de Luther. Quoi qu'il arrive, il est temps de parler au forestier. Je m'en chargerai, si tu veux.

— Garde-t'en bien! s'écria Rodolphe; il me faudra partir s'il dit non!

M. de Faverges insista. — Si tu l'aimes à ce point que tu ne puisses pas te passer de Salomé, abjure, dit-il; elle est femme, et les femmes pardonnent les vilaines actions que l'amour fait commettre.

— Pas elle! murmura Rodolphe.

— Alors donne à ta passion un beau vernis d'héroïsme, et pars. Elle te pleurera un temps. Épouse et mère, elle t'oubliera.

— Ah! tu me fais mourir! reprit Rodolphe en frissonnant.

Cependant la logique de M. de Faverges l'emporta. Rodolphe demanda quinze jours, et promit de se soumettre à tout ce que son ami exigerait, si au bout de ce temps un incident n'avait apporté aucun changement dans sa position. M. de Faverges accorda les quinze jours. — Autant de perdu! dit-il. Malgré sa philosophie mondaine, il était ému plus qu'il ne le laissait voir.

Un hasard fit naître cet incident, sur lequel, à vrai dire, Rodolphe ne comptait pas, et qu'il redoutait plus encore qu'il ne le désirait. On se souvient qu'il avait inscrit un R et un S entrelacés sur les marges d'un livre que Salomé feuilletait souvent; c'était un livre de religion qui lui venait de sa mère. Un jour, Jacob, l'ayant ouvert, aperçut les deux lettres. Il appela sa fille, et les lui montra. Salomé comprit que le jour où le coup de hache devait être porté était venu.

— Est-ce toi qui as tracé là ces deux lettres? dit Jacob.

— Non, répondit Salomé, qui avait la mort dans l'âme.

— Les avais-tu vues déjà?

— Oui, reprit-elle avec l'accent ferme d'une personne qui ne veut pas mentir.

— Et tu ne les as pas effacées?

Salomé baissa la tête.

— Le malheur est entré dans ma maison! poursuivit le garde.

En ce moment, Rodolphe passait devant la porte. Salomé courut à lui, et d'une voix haute : — Venez dire à mon père, s'écria-t-elle, que je n'ai rien fait qui vous autorisât à penser qu'un jour je pourrais être votre femme, que si mon cœur a été faible et abandonné d'en haut, je n'ai pas cessé d'être une fille soumise et reconnaissante, que je vous ai montré le chemin du départ, et que le désespoir de vous perdre le cédait au chagrin d'affliger celui qui me parle et qui me juge!

— C'est vrai, répondit Rodolphe, elle a été droite et courageuse: elle m'a dit de partir, et je suis resté; elle m'a dit qu'elle se soumettrait à votre volonté, et je suis resté... Je l'aimais, et la certitude de votre refus m'a seule empêché de vous en faire l'aveu.

— C'est une consolation pour moi de penser que dans mon affliction Salomé n'a pas cessé de craindre Dieu et d'honorer son père, reprit Jacob tristement. Qu'un rayon d'en haut l'éclaire! Toi, tu ne peux plus rester ici: je t'ai accueilli comme un fils : demain, quand le jour viendra, je serai ton guide, et tu quitteras cette maison.

— Je la quitterai, répondit Rodolphe, et on se sépara. En montant l'escalier, Salomé posa la main sur la rampe pour s'appuyer, ce qu'elle ne faisait jamais.

L'heure du dîner vint. Jacob s'approcha de la table, et fit signe à Rodolphe de s'asseoir. M. de Faverges les regardait tous deux. Par un geste machinal, il passait la main sur son front comme un homme qui est la proie d'un rêve et s'efforce de le chasser. Les femmes ne descendaient pas; cependant leur couvert était mis. Ruth parut enfin au pied de l'escalier. — Que le Seigneur protége cette maison! dit-elle avec l'accent du désespoir. Salomé est là-haut couchée sur son lit, sans parole, sans haleine; je l'appelle, elle ne m'entend pas; le feu de la fièvre la dévore.

Jacob se leva tout droit. Tous les muscles de son visage tremblaient. — Tu l'as entendue, s'écria-t-il en saisissant la main de Rodolphe, monte et sauve-la!

Lorsque Rodolphe eut pénétré dans cette chambre, où il n'était jamais entré, il trouva Salomé toute raide et brûlante. Elle avait les yeux fixes. Ruth raconta que dans la journée, et après l'entretien qu'elle avait eu avec son père, Salomé était montée chez elle. Elle était horriblement pâle, et il lui semblait qu'elle chancelait en marchant. Malgré le froid, elle avait ouvert la fenêtre et longtemps exposé sa tête nue au vent. Ruth lui avait alors demandé si elle était malade. Salomé l'avait rassurée, et, prenant le livre que sa mère lui avait laissé, elle l'avait ouvert. Elle lisait depuis quelque temps, lorsque tout à coup elle avait poussé un grand cri et s'était levée en portant les mains à son front. Ruth l'avait reçue dans ses bras. Depuis ce moment, Salomé était comme morte. On sait que Rodolphe avait étudié presque toutes les sciences et pris ses grades dans plus d'une faculté; il était un peu médecin comme il était un peu chimiste, et avait eu occasion, depuis son arrivée à la Herrenwiese, d'exercer son savoir dans les maisons du pays. Au premier examen, il comprit que Salomé était menacée d'une congestion cérébrale, produite certainement par la tension de sa volonté et par l'ébranlement que l'explication dont elle avait été tout à la fois la cause et l'objet avait déterminé dans cette frêle créature. Il ne la quitta plus. En présence d'un mal réel qu'il fallait combattre énergiquement, Rodolphe recouvra toute sa présence d'esprit et tout son sang-froid. Il conjura la crise par la vigueur et la promptitude des réactifs, et put répondre, au bout de quelques heures, de la vie de Salomé. Toute la nuit, il resta debout, la main et les yeux sur la fille de Jacob. Ruth le servait sans ouvrir la bouche; quand il n'avait pas besoin d'elle, la vieille fille retournait à son rouet et filait. Quelquefois une grosse larme roulait sur sa joue ridée et mouillait le chanvre. Jacob lisait dans sa bible. Avant de tourner le feuillet, il levait les yeux et regardait tour à tour Rodolphe et Salomé. Quelle angoisse sur ce visage qui voulait être impassible! Puis il reprenait sa lecture, et tout à coup on entendait, au milieu d'un profond si-

lence, un bruit grave et doux qui remplissait la chambre : c'était Jacob qui lisait à demi-voix quelques passages des prophètes ou de l'Ecclésiaste.

Vers le matin, Salomé ouvrit les yeux, reconnut Rodolphe penché sur elle, épiant la vie, et poussa un grand soupir. Jacob sauta sur les mains de sa fille et tomba à genoux. Rodolphe se précipita hors de la chambre. Il sanglotait. — *J'ai élevé ma voix et j'ai crié au Seigneur; j'ai poussé ma voix vers Dieu, et il m'a exaucé!* criait Jacob les mains dressées vers le ciel.

Salomé était sauvée, mais il ne fallait pas la perdre de vue. Il ne fut plus question de départ. Pendant un mois, Rodolphe veilla au chevet de la malade; la convalescence fut longue et pleine de périls. Salomé ne semblait renaître que par la volonté qu'elle avait de se conserver à son père; mais quand Rodolphe ne pouvait pas la voir, ses yeux, malgré elle, s'attachaient sur lui avec une expression de douleur et de tendresse qui la transfigurait. Un soir que Rodolphe, épuisé de fatigue, s'était endormi près d'elle à la suite d'une crise passagère, Salomé prit doucement des ciseaux et coupa sur la tête inclinée du jeune homme une boucle de cheveux qu'elle glissa sous son oreiller. Ruth la surprit tandis que, d'une main faible, elle caressait ce souvenir d'un amour condamné. — Ah! dit Salomé, n'est-il pas mort pour moi?... C'est comme un brin d'herbe sur la pierre d'un tombeau. — Ruth détourna la tête en pleurant.

Bientôt Salomé put quitter sa chambre. On profita du soleil de midi pour lui faire respirer l'air dans le petit jardin. Elle s'appuya sur le bras de son père afin d'essayer quelques pas sur l'herbe. Elle promena ses regards encore voilés sur l'immense rideau de forêts qui l'entourait. Les hauteurs en étaient couvertes de neige. Le ciel était pâle. « Comptez sur moi, je suis à vous, » dit-elle à son père en lui pressant le bras. Zacharie bondissait autour d'elle et poussait des cris d'allégresse; Rodolphe la suivait d'un œil triste. Combien peu de temps s'écoulerait avant le jour où il devait s'éloigner pour ne plus revenir! Il était heureux de voir Salomé debout, et regrettait cependant qu'elle n'eût plus besoin de lui. M. de Faverges marchait auprès d'eux; vingt lettres le rappelaient à Paris, mais il lui semblait que le boulevard des Italiens et l'Opéra étaient à mille lieues de ce petit coin de montagne. Il avait pour Salomé le cœur d'un frère. — Je conçois qu'on adore cette petite huguenote, disait-il à Rodolphe.

Quand cette vaillante fille eut reconquis la vie, elle prit un jour le bras de M. de Faverges. — Vous avez tous nos secrets, dit-elle; ce n'est donc pas à vous que je cacherai rien de ce qui se passe dans mon cœur. Il y a là une déchirure que la présence de Rodolphe fait saigner de plus en plus; je ne dis pas qu'elle cicatrisera jamais :

il ne sait pas à quel point je l'aime; mais au nom même de cette vie que son dévouement m'a rendue, je lui demande de partir. Il y a en moi comme un renoncement au bonheur, mais non pas au devoir: qu'il m'aide à en porter le poids! Le spectacle de son chagrin m'épuise et m'oblige à penser au mien : obtenez de lui qu'il me l'épargne. Quand il ne sera plus là, vous l'aiderez à m'oublier et à guérir.

M. de Faverges ne se souvint plus qu'il était Parisien. — S'il vous oubliait, ce serait un méchant homme, et je ne le reverrais jamais! dit-il.

— Alors qu'il pense à moi comme à une amie et qu'il soit heureux! S'il le devient un jour, vous me l'écrirez, et je serai plus tranquille.

M. de Faverges lui demanda la permission de faire une dernière tentative auprès de Jacob.

— Faites! répondit Salomé en hochant la tête.

Le soir même, M. de Faverges prit à part son hôte. Tous les argumens que l'amitié la plus vive peut fournir, il les employa pour ébranler la résolution du vieux puritain. Jacob l'écouta sans l'interrompre; mais lorsque M. de Faverges se tut : — La mort me l'avait prise, la mort me l'a rendue; la crainte de son aiguillon ne me fera pas céder! répondit le huguenot.

Et comme l'ami de Rodolphe insistait, Jacob, frappant du pied la terre, s'écria : — Aussi longtemps que je foulerai le sol de la patrie allemande, jamais Salomé ne sera la femme d'un catholique, j'en prends Dieu à témoin!

V.

On était alors à une époque de l'année où tous les habitans de la Forêt-Noire s'apprêtent à célébrer l'ouverture des écluses ou *Schwellung*. Le bois abattu dans la montagne a été dirigé le long des cours d'eau qui se déversent dans la Murg ou la Kintzig, affluens du Rhin. Quand on juge le moment opportun, les forestiers choisissent un jour, on ouvre les portes gigantesques pratiquées dans les barrages qui ferment les vallées, et la masse des eaux retenues dans d'immenses réservoirs gonflés par la fonte des neiges emporte dans son élan les troncs de sapin et les énormes poutres empilés le long des torrens. C'est une cérémonie imposante qui attire souvent un grand concours d'étrangers. On l'annonce plusieurs jours à l'avance; les dernières coupes sont précipitées au fond des gorges, à portée du flot, qui bientôt passera au-dessus des roches les plus hautes; le fer des propriétaires a marqué les différentes pièces de bois qui doivent alimenter les scieries des vallées inférieures. Les auberges bâties dans le voisinage des cours d'eau reçoivent la visite des mar-

chands et des curieux. Le chasseur et le touriste pénètrent dans le Schwartzwald, animé alors d'une vie plus active. M. de Faverges avait manifesté le désir d'assister à l'ouverture des écluses, qui devait avoir lieu vers la fin de la semaine. On ajourna le départ des deux amis au lendemain de cette fête locale. Rodolphe comptait les heures qui l'en séparaient. Il voyait à tout instant Salomé, et il évitait de lui parler. Ils osaient à peine se regarder. La pauvre fille avait le visage non moins désolé et non moins rigide cependant que celui de la femme de Loth quand elle fut changée en statue de sel.

Quand arriva le matin du jour désigné par les forestiers, Jacob partit de bonne heure avec M. de Faverges. Ils ne parlaient plus ni les uns ni les autres de la chose qui faisait l'objet de leurs préoccupations. Le garde laissait sans crainte Rodolphe à la maison; il le connaissait, et il connaissait aussi Salomé. Une sorte de pudeur, dont cette âme inflexible avait le sentiment, ne lui permettait pas non plus d'assister aux adieux que peut-être ils avaient à se faire.

Un fort barrage est pratiqué sur le cours du Schwartzenbach à une petite lieue de la Herrenwiese. Un peu plus bas, en aval du torrent et presque à son point de rencontre avec la Raumunzach, un pont de pierre d'une seule arche enjambe le lit de roches du Schwartzenbach, et domine une chute de huit ou dix mètres, où de grands blocs de granit sont entassés dans un désordre pittoresque. A l'angle même du confluent des deux cours d'eau, sur un pan de mousses et de brayères, les bûcherons établissent, à l'aide de quelques planches et de quelques brassées de fougères, des siéges pour les curieux qu'attire la singularité de ce spectacle. Des feux de branches mortes pétillent auprès de ces siéges rustiques. La gorge est étroite, profondément encaissée entre des pentes raides chargées de hauts sapins; l'eau tout écumante fuit entre les quartiers de roc blanc, plaqués çà et là de fortes ombres; le bruit du vent qui arrache d'éternelles plaintes à la forêt se mêle au murmure du torrent; la lumière qui pénètre au fond du ravin, et fait étinceler par places les nappes d'eau, semble verte; on voit le ciel tout en haut comme une bande d'azur pâle entre deux rangées d'arbres. Le paysage est romantique. Des gendarmes dont le casque brille écartent du pont les imprudens qui cherchent à s'en approcher; de grands chariots attelés de bœufs sont arrêtés sur la route; des officiers enveloppés de la longue capote grise, des étudians coiffés de la casquette héréditaire des universités allemandes, des artistes qui déjà taillent leurs crayons, vont et viennent dans les bois, ou se groupent autour des feux; quelques flocons de neige chargent encore la cime des plus hauts sapins.

Le signal de l'ouverture des barrages venait d'être donné. Jacob, que ses fonctions appelaient partout à la fois, avait abandonné M. de

Faverges dans la vallée après lui avoir indiqué le chemin à suivre. Lui-même venait de quitter le pont jeté sur le torrent, lorsqu'en se retournant il n'aperçut plus son fils. — Et Zacharie? dit-il.

Il chercha du regard autour de lui, et ne vit rien. Il appela, et Zacharie ne répondit pas.

— Je l'ai vu courir tout à l'heure le long du Schwartzenbach, il s'en allait du côté de l'écluse, dit une voisine.

Jacob se sentit frissonner de la tête aux pieds, et s'élança sur les bords du torrent. On entendait au loin le tumulte des eaux qui descendaient la pente avec une effrayante rapidité et un grondement terrible semblable au retentissement de cent canons bondissant sur une chaussée d'airain. Tous les bruits s'effaçaient devant ce bruit. Jacob jeta un regard dans le fond du ravin. Du même coup d'œil, il vit comme un rempart mouvant fait de mille troncs de sapins roulant sur un lit de pierres énormes, et en avant, au travers du ruisseau, essayant de fuir, son fils, que la poursuite d'un oiseau avait amené là. Jacob voulut crier; sa voix fut étouffée par la clameur du torrent. La peur paralysait Zacharie; il essaya de sauter sur la rive, son pied glissa, et il tomba sur le genou. Jacob sentit une sueur froide mouiller ses épaules; il courait, mais les sapins et le flot couraient plus vite que lui. C'est alors que M. de Faverges, qui s'était égaré, sortit du milieu de la forêt; il vit l'enfant et le péril où il était, s'élança d'un bond dans la rivière, le saisit entre ses bras et sauta sur le bord au moment où l'écume bouillonnait autour de lui et montait jusqu'à sa ceinture. Un effort suprême le mit hors des atteintes du flot, mais une pièce de bois lancée par la violence des eaux ricocha contre un pan de roches et le frappa au flanc. Il ouvrit les bras et tomba évanoui auprès de Zacharie.

Quand il revint à lui, il était dans la maison de Jacob, à la Herrenwiese. Il éprouvait une grande lassitude et une violente douleur au côté. Salomé, inquiète et pâle, était près de son lit. Il se souvint de tout ce qui s'était passé, et chercha Zacharie du regard. —L'enfant dort, il est bien, dit la voix grave de Salomé.

La secousse seule et la douleur avaient fait perdre connaissance à M. de Faverges. Il n'avait aucun organe lésé. La pensée du service immense qu'il avait rendu à Jacob ne lui permettait pas, ainsi qu'à Rodolphe, d'accepter plus longtemps son hospitalité; il craignait, en prolongeant son séjour à la Herrenwiese, qu'on ne l'accusât de profiter de la reconnaissance de tous pour imposer son ami à la famille. Aussitôt qu'il put se tenir debout, il prit la résolution de partir, et en avertit Rodolphe, qui l'approuva. Le jour même, il boucla sa valise et prévint Jacob que le lendemain il lui ferait ses adieux.

— Tu es un juste, et tu as sauvé mon fils bien-aimé! dit le garde, à présent je suis à toi, et tout ce que j'ai est à toi.

Une idée illumina M. de Faverges. — Eh bien! dit-il avec fermeté, si vous croyez me devoir quelque chose en récompense de ce que j'ai fait, accordez à Rodolphe la main de votre fille.

Jacob devint pâle. — Qu'exiges-tu! s'écria-t-il, c'est comme si tu m'enfonçais un poignard dans le cœur.

— Écoutez, continua M. de Faverges, mon ami porte au travers du visage la trace d'une dette que j'ai contractée, aidez-moi à m'acquitter, vous qui voulez être mon débiteur. Je n'exige rien, réfléchissez seulement.

— Ah! tu es cruel, répondit Jacob.

Le soir, on s'assit à la table commune. Personne ne parlait et personne ne mangeait. Zacharie, qui pleurait, se leva de sa place avant la fin. Un sentiment de douleur, qui pour chacun des convives avait des causes diverses et des profondeurs inégales, pesait sur tout le monde. Jacob n'osait pas interroger Salomé, de peur que le son de sa voix ne lui déchirât le cœur. Comme on s'était tu pendant le repas, on se tut encore après. Seul, M. de Faverges, qui ne perdait pas Jacob des yeux, essaya d'ouvrir la bouche. On ne lui répondit pas, et tout rentra dans le silence.

A six heures, Jacob se leva. C'était la dernière soirée que Rodolphe devait passer avec Salomé. On se sépara sans échanger une parole, chacun par un accord tacite ajournant au lendemain l'heure des adieux.

La chambre que Rodolphe occupait était située au premier étage, à côté de celle où Jacob avait son lit. Dans une autre partie du bâtiment, et séparées du logement du garde et de son hôte par un mur de refend, se trouvaient celles de Ruth et de Salomé. Une sorte d'anéantissement s'était emparé de Rodolphe après qu'il eut refermé la porte sur lui. Il regardait tous les objets qui l'entouraient, et il lui semblait que c'étaient autant d'amis dont il allait se séparer; il étouffait. Par la fenêtre ouverte, Rodolphe voyait toute l'étendue du plateau; une lune froide en éclairait la solitude; son cœur trouvait un aliment dans la tristesse de ce paysage silencieux. Comme il écoutait vaguement les murmures de la forêt, il entendit comme un gémissement sourd qui montait dans la nuit. Le moindre bruit circule et retentit dans la sonorité de ces maisons de bois. Rodolphe tendit l'oreille, et tout son cœur se fondit. Salomé priait et pleurait à quelques pas de lui. Dans quel lieu n'eût-il pas reconnu le son de sa voix! Il pencha la tête pour mieux entendre ces douces plaintes, qui lui disaient que tant d'amour répondait au sien. Alors une lumière, qui filtrait par les fentes de la cloison voisine, attira son attention; il s'en approcha machinalement, et regarda par les interstices des planches. Jacob, assis devant une lampe, lisait dans sa grande bible; il était tout habillé. La clarté de la lampe tombait

en plein sur son visage. Quelquefois il remuait les lèvres, et il en sortait des paroles confuses extraites du livre saint. Les voix du père et de la fille, à demi étouffées, semblaient se répondre. La prière et la méditation invoquaient Dieu. Rodolphe cacha son front entre ses mains; son cœur éclatait.

Le jour parut enfin. On se réunit dans la grande pièce du rez-de-chaussée. Salomé servait le déjeuner; sa main tremblait, et l'on voyait qu'elle était près de faiblir à chaque pas. Où étaient le calme et le repos des anciens jours? On ne toucha pas aux mets qu'elle avait préparés. L'aiguille de l'horloge s'approchait de l'heure où il faudrait se dire adieu et prendre le bâton du voyage. On en entendait les tintemens implacables, qui mesuraient lentement les minutes. M. de Faverges avait la gorge serrée. Il s'approcha de Jacob, et lui posant la main sur le bras : — Eh bien! dit-il, avez-vous réfléchi?... Dans une heure, il sera trop tard.

Jacob leva les yeux sur sa fille. La décomposition de ce visage adoré l'épouvanta. Que de larmes sous ces paupières rougies! que d'angoisses dans le pli des lèvres! quelle pâleur mortelle sur le front! Elle n'était pas vaincue, mais quel désespoir dans sa soumission! Le cœur du père en fut tout à coup amolli comme une cire que pénètre le feu. — Tu l'aimes donc bien! dit-il à Salomé.

— Regardez-moi et ne le demandez plus, répondit-elle d'une voix brisée.

— Et tu es prête cependant, s'il part, à en épouser un autre?

— Si vous l'ordonnez, je vous obéirai; mais, si vous me laissez libre, jamais je ne serai à personne.

On devinait à l'expression du visage de Jacob quelle lutte intérieure le déchirait. Un instant il ferma les yeux et parut près de s'affaisser sur lui-même, puis, faisant un effort : — Que mes pères me pardonnent! dit-il; un homme a sauvé la chair de ma chair et le sang de mon sang au péril de sa vie... Qu'il soit fait selon sa volonté!

Il prit la main de sa fille et la mit dans celle de Rodolphe. Salomé, qui avait été forte devant le désespoir, fut renversée par le bonheur. Elle poussa un cri et tomba évanouie.

Le soir même, Jacob s'enferma dans sa chambre, et, prenant la bible de ses ancêtres, il l'ouvrit au livre de Job. Il trempa une plume dans l'encre, et d'une main ferme, sur la marge blanche du premier feuillet, il écrivit ces mots : *Ce jourd'hui, 27 avril 184., j'ai donné ma fille Salomé à un étranger du nom de Rodolphe.* Et plus bas, de cette même écriture qu'il tenait de son père, il écrivit : *Seigneur! Seigneur!* Une larme qui grossissait lentement entre ses cils tomba sur l'encre encore humide et tacha le papier. Combien de taches semblables étaient éparses dans le livre et marquaient les

étapes de cette voie douloureuse où les siens avaient marché! Jacob les égalait par les sacrifices et par l'épreuve.

La joie remplissait la maison du garde; seul Jacob ne pouvait surmonter une invincible tristesse. Les choses qu'il avait le plus aimées, la chasse, le travail, la méditation, le laissaient morne. On le voyait errer au fond de ses vastes forêts et ne les quitter qu'à la nuit close. Un chagrin dont il ne parlait jamais le rongeait. On le surprenait parfois les yeux arrêtés sur le portrait de son aïeul, le visage bouleversé, les lèvres crispées et tremblantes; alors, pendant toute une soirée, la vieille bible restait fermée devant lui. Il semblait avoir fait connaissance avec le remords. Le jour où pour la première fois on publia les bans de Rodolphe et de Salomé, Jacob disparut dans la montagne. Quand il revint le soir, il avait sur le front la pâleur d'un cadavre.

Un matin, en traversant le plateau, il rencontra une longue file de chariots qui descendaient vers la plaine, conduits par deux ou trois familles d'émigrans.

— Adieu, Jacob! lui dit l'un d'eux.

Ce mot frappa le garde comme une inspiration d'en haut. — Et moi aussi je partirai, ce sera une expiation, s'écria-t-il avec la sombre exaltation que jadis avaient eue ses pères.

Sa résolution prise, rien ne l'en détourna plus. Jacob voyait dans ce voyage qui allait le séparer de sa patrie d'élection, de ses amis, de sa fille, le rachat d'une trahison dont ses ancêtres lui demanderaient compte un jour. Il se frappait lui-même et se condamnait à l'exil. Il poursuivit donc les préparatifs de son départ silencieusement, mais activement, et aux derniers jours du mois de mai on apprit que Jacob Royal allait quitter la Herrenwiese. A l'insu des siens, il s'était démis de ses fonctions de garde et avait tout préparé pour une émigration lointaine. Avec Ruth, Zacharie et deux ou trois serviteurs qui ne voulaient pas l'abandonner, il allait partir pour l'Amérique. M. de Faverges avait été le premier prévenu de ce projet. Aux observations que lui avait présentées l'ami de Rodolphe : — Et mon serment, l'avez-vous oublié? avait répondu Jacob; ne l'aurais-je pas prêté, et ce serment ne me contraindrait-il pas à quitter l'Allemagne, croyez-vous que je puisse me résoudre à ne jamais entendre la voix de celui qui sera le mari de ma fille se mêler aux nôtres quand nous invoquerons le Dieu tout-puissant en famille? Non! non! je pars.

Quand il fut impossible de cacher à Salomé quelle résolution extrême son père avait prise, elle fut comme en sursaut tirée d'un rêve. Son premier cri fut qu'elle partirait avec lui. Elle se jeta à ses genoux pour obtenir la permission de le suivre. Jacob la serra sur son cœur. — Il a été écrit, dit-il, que la femme abandonnerait son

père et sa mère pour s'attacher à son mari. — Et il continua froidement les préparatifs de son départ.

L'heure vint où des chariots pesamment chargés sortirent de la cour. L'essieu criait sous le poids des meubles et des ustensiles de ménage. Jacob n'avait pas voulu que sa fille l'accompagnât jusqu'à Bühl, où le chemin de fer devait emporter vers Strasbourg et la France la nouvelle colonie qui allait chercher les forêts vierges du *far-west*. Il ne voulait pas prolonger l'agonie de la séparation. La maison, le jardin, les terres, les bestiaux, tout était vendu. Les habitans du hameau et les voisins s'étaient réunis sur la route pour assister à ce départ, qui les navrait tous. Hector bondissait autour des attelages.

Au moment de quitter cette maison qu'il ne devait plus revoir, qu'il avait embellie avec amour, où son père était mort, où il était né, où il avait toujours pensé qu'une main pieuse lui fermerait les yeux, Jacob ôta son chapeau et regarda longtemps la prairie, les chaumières, les montagnes, la forêt, le torrent. On aurait dit qu'il voulait en emporter quelque chose dans son cœur. Le ciel était clair, le printemps souriait. Tout le monde se taisait autour de Jacob. Ruth s'essuyait les yeux; Zacharie, distrait par sa jeunesse, ne pensait qu'aux surprises du voyage et aux plaisirs du mouvement; il embrassait Rodolphe et Salomé, courait, riait et pleurait tout à la fois. Les serviteurs assujettissaient les jougs et veillaient à ce que rien ne fût oublié.

Après qu'il eut assez contemplé la Herrenwiese, Jacob étreignit sa fille sur son cœur, et, poussant un profond soupir, donna le signal du départ. L'aiguillon piqua le flanc des bœufs, l'essieu gémit, et les lourds chariots s'ébranlèrent.

— Je te la confie, c'est le meilleur de mon sang, dit Jacob à Rodolphe en lui remettant Salomé, et, secouant la poussière de ses pieds sur le seuil de la maison, il s'éloigna le dernier. Toute la foule se découvrit.

— Dieu t'accompagne! criait-on de tous côtés.

— Dieu vous protége! répondit Jacob.

Bientôt après les chariots s'engagèrent dans la vallée qui descend vers Bühl. On ne les voyait plus et on entendait encore le bruit des roues. Au moment où Jacob, qui s'était retourné une dernière fois, disparut derrière un pan de la forêt, Salomé jeta un cri et voulut courir pour le rejoindre. Rodolphe, éperdu, l'entoura de ses bras. Elle s'en dégagea et tomba sur ses genoux, les mains jointes.

— Seigneur, mon Dieu! pardonnez-moi! s'écria-t-elle.

— Il a été écrit : « Tu suivras ton mari, » dit une voix dans la foule.

Salomé se leva et suivit Rodolphe.

AMÉDÉE ACHARD.

LES DÉGÉNÉRESCENCES

DE

L'ESPÈCE HUMAINE

I. *Traité des Dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine*, par M. B.-A. Morel, Paris, 1857, in-8°. — II. *La Psychologie morbide dans ses rapports avec la Philosophie de l'histoire*, par M. J. Moreau, Paris, 1859, in-8°. — III. *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*, par M. Prosper Lucas, Paris, 1847-1850, 2 vol. in-8°. — IV. Travaux de MM. Baillarger, Brierre de Boismont, Michéa, etc.

C'est un spectacle navrant et bien propre à rabaisser notre orgueil que la vue de ces êtres abrutis, stupides et repoussans, qui, sous le nom d'idiots, de démens, de gâteux, peuplent nos hospices et nos asiles. En présence d'une pareille dégradation, on se demande involontairement si l'homme que la maladie ou une infirmité de naissance peut ravaler à ce point et ramener au niveau de la brute est vraiment la créature privilégiée faite à l'image de Dieu. L'impression est encore plus pénible quand on se transporte dans certaines régions montagneuses, en de hautes vallées où se rencontrent des êtres non moins dégradés. On n'est plus ici dans le refuge offert par la charité à la misère, à la maladie ou au vice. Tout au contraire dans ces régions alpestres promet la force, le bonheur et la santé. L'air est pur, la verdure luxuriante, des eaux en apparence limpides baignent d'admirables paysages, et cependant à chaque village, à chaque habitation presque, on rencontre un malheureux qui est comme dépossédé de sa qualité d'homme. Sa tête est énorme ou mal conformée, son ventre est gonflé, son cou large est fréquemment chargé d'un goître ; ses extrémités sont grêles ou massi-

ves, sa démarche est mal assurée, son intelligence obtuse ou débile ; il ne fait entendre que des sons inarticulés ou balbutie seulement quelques mots ; il est enfin condamné à une perpétuelle enfance, sans avoir rien des grâces, du charme et de la naïveté de cet âge. Tout en lui inspire l'horreur et le dégoût. C'est le crétin ! Assis à la porte du chalet, de la chaumière, plongé dans une morne apathie, l'œil languissant et sans vie, il semble avoir été placé sur notre chemin comme les tombeaux qu'élevaient les anciens le long des voies pour nous rappeler la vanité de nos grandeurs, la misère de notre condition, en nous disant : Voilà jusqu'où peut tomber l'intelligence dont vous êtes si fiers !

Les crétins sont cantonnés en de certaines localités, et constituent pour quelques populations un véritable caractère ethnologique. Le crétinisme n'est point un accident isolé, l'effet passager d'une cause morbide; c'est le résultat et comme le produit du climat et du sol. Il y a des vallées qui donnent naissance au crétinisme, comme il y a des terrains marécageux qui engendrent les fièvres. L'intelligence, que cette maladie affecte profondément, n'est donc pas plus que le corps à l'abri des influences physiques; elle s'abâtardit ou dégénère quand le milieu au sein duquel l'individu se développe altère les organes dont le jeu régulier lui est indispensable.

On fut longtemps sans pouvoir s'expliquer cette fatale action du climat et du sol, du régime et du genre de vie, sur le cerveau et le système nerveux. On ne vit à l'origine dans l'idiotie, la démence et le crétinisme, qu'un effet de ces impénétrables décrets de la Providence qui bouleversent nos idées de charité et de justice. On attribua ces affreuses infirmités tantôt à la colère céleste, tantôt à l'intervention d'êtres surnaturels et méchans. Quelques-uns même tinrent ces misères pour un bienfait, et tandis que les gens éclairés regardaient la perte de l'intelligence comme la dernière des calamités, les pauvres montagnards bénissaient comme une grâce d'en haut la naissance d'un crétin. En Orient, l'idiot, ainsi que le fou, est pris pour un saint, un inspiré, un favori de la Divinité. Les progrès de la médecine redressèrent ces idées. En découvrant les causes auxquelles sont dues les maladies de l'intelligence et les dégénérescences qu'elles amènent, la science constata que l'organisme jusque dans ses aberrations est soumis à des lois qui ne sont elles-mêmes que le résultat de celles qui entretiennent l'harmonie de l'univers. Les médecins étudièrent ces maladies comme on étudie les espèces en histoire naturelle ; ils classèrent les différentes catégories d'idiots et d'aliénés, en définirent les caractères et les rapports respectifs ; ils recherchèrent à quel ordre de causes pathologiques se rattachent les altérations diverses de nos facultés, et reconnurent bientôt qu'on ne pouvait les séparer d'autres dégénérescences, dues comme elles à

l'influence du climat, du sol, du régime, à l'absence de l'hygiène, à une démoralisation précoce ou profonde, à la transmission héréditaire d'un germe morbide.

Alors la question s'agrandit et se généralisa. Les plus graves problèmes d'anthropologie, de psychologie, d'économie sociale, se trouvèrent liés à l'étude en apparence circonscrite et spéciale du crétinisme et de l'aliénation mentale; la pathologie des maladies de l'intelligence ouvrit des aperçus nouveaux à des sciences qui l'avaient trop longtemps dédaignée. C'est à ce point qu'a été amenée depuis peu l'étude des dégénérescences humaines, dont le traitement des idiots et des crétins n'est plus qu'un cas particulier. Les anomalies de l'organisation doivent trouver leur place dans l'histoire générale de l'humanité; elles en composent sans doute l'une des plus tristes pages, mais cette page est la plus indispensable à méditer, et c'est en vue de cette méditation qu'on me permettra d'esquisser un rapide exposé de faits trop généralement ignorés, et dont on ne saurait cependant sans imprudence détourner les yeux.

I.

L'homme a été créé d'après un type qui s'est perpétué depuis la plus haute antiquité à laquelle on puisse remonter. Ce type, constant dans ses caractères principaux, subit dans ses traits secondaires des modifications qui n'en changent point l'aspect général et ne lui ôtent pas la propriété de se transmettre par la génération. La variété de ces traits accessoires constitue la différence des races et celle des individus. Né en des lieux divers et dans des conditions variables, soumis à des genres de vie particuliers, l'homme tend toujours à mettre le jeu de ses fonctions en équilibre avec les circonstances physiques qui réagissent contre son économie, et pour cela il faut que certaines fonctions générales prédominent sur les autres. De là pour chaque individu un mode spécial de phénomènes physiologiques, mode qui se reflète dans la physionomie, les formes, le port et jusque dans les gestes : c'est ce qu'on désigne par le mot tempérament. Chaque homme a le sien : mais à travers ces innombrables variétés de constitutions, on discerne quelques caractères communs qui servent à répartir les tempéramens en un petit nombre de classes. La production du tempérament n'est pas une dégénérescence, c'est-à-dire une déviation irrégulière et maladive, une décomposition du type normal, affaiblissant la vitalité de l'individu et de ses descendans. Sans doute la race peut prendre parfois le caractère d'un véritable abâtardissement, elle peut confiner à la dégénérescence; mais elle s'en distingue profondément, parce que cet abâtardissement est compatible avec le jeu régulier des fonctions,

tandis que la dégénérescence implique toujours une tendance à la maladie ou à la destruction.

L'homme est incessamment exposé à l'action contraire de causes extérieures ou de causes internes qui en sont le contre-coup; mais sa force de conservation lui permet de réagir contre elles. Toutefois, si l'équilibre vient à être rompu, si la force vitale a le dessous, les causes de désorganisation et de mort minent ses organes et finissent par dévaster son économie. Ces causes sont-elles accidentelles ou passagères, il ne se produit qu'une désorganisation partielle et momentanée, et si le mal n'est pas trop violent et que la vitalité soit assez énergique pour soutenir la lutte, la perturbation trouve son terme, et l'individu recouvre la santé. Lorsque les causes, au lieu d'être fortuites ou inopinées, agissent d'une façon lente et continue, il se produit des altérations graduelles qui permettent encore aux fonctions de s'exercer, mais en dérangent incessamment la régularité, introduisent dans l'économie un trouble habituel qui a pour conséquence une véritable dégénérescence. Cette dégénérescence ne s'offre bien souvent qu'avec le caractère d'un mal chronique et invétéré, car on l'envisage d'ordinaire indépendamment des causes qui l'ont déterminée; mais si on la rapproche des circonstances au milieu desquelles elle a pris naissance, on s'assure bientôt que, loin d'être un accident, elle tient à des causes générales d'où dépend à certains égards l'existence de tous les êtres organisés.

Comme plusieurs de ces déviations maladives du type primordial ne portent en apparence que sur certaines parties du système osseux et musculaire, le cerveau et les nerfs, on ne sut pas de prime abord apprécier combien l'organisme s'était écarté du type normal. C'est la fréquence, la comparaison attentive de ces anomalies morbides ou semi-morbides, qui nous révèle la présence de causes perturbatrices profondes dont l'action peut se continuer ou s'étendre.

L'économie tout entière subit presque toujours l'influence d'un trouble persistant dans les fonctions principales ou d'un défaut prononcé dans la conformation des parties essentielles de notre corps. Si le cerveau et le système nerveux sont attaqués, le trouble finit par se transmettre à d'autres appareils de l'économie, et la dégénérescence se déclare. Est-ce au contraire une des fonctions animales que dérange ou altère la maladie, l'intelligence et la sensibilité en subissent à la longue l'influence déprimante. Le fait s'observe tous les jours dans l'aliénation mentale. D'un côté, le maniaque perd graduellement la locomotion ou la faculté de diriger librement ses mouvemens; d'autre part, la folie se manifeste à la suite d'une foule de désordres dans l'économie, de la dyspepsie ou difficulté de la digestion, des troubles de la menstruation, des embarras de la grossesse et de l'allaitement, enfin comme conséquence de certaines

maladies qui tendent à affaiblir la force génératrice. Il existe aussi des altérations profondes du sang et des humeurs qui se traduisent en de véritables dégénérescences et ont pour conséquence d'installer un trouble continu dans nos fonctions et le jeu de notre organisme.

Pour classer les différentes maladies qui aboutissent à la dégradation de notre nature et détruisent en nous le principe mystérieux qui préserve le type à travers tant de perturbations accidentelles, il faut naturellement remonter aux causes qui les déterminent, distinguer et classer les diverses sortes d'action d'où peuvent résulter des écarts profonds et persistans de la nature.

L'homme foule tous les jours le sol sous ses pieds; il aspire à chaque minute dans ses poumons une partie de l'air qui l'environne; il est soumis à l'action de la sécheresse et de l'humidité, de la chaleur et de la lumière; il absorbe des miasmes délétères, il est exposé au souffle de vents glacés ou énervans, et il porte sur toute la surface du corps le poids d'une atmosphère tour à tour lourde ou raréfiée. Ce sont là mille influences purement physiques qui modifient sans cesse son économie, en contrarient le jeu, altèrent ou affaiblissent les organes. On a ainsi une première catégorie de causes par lesquelles la dégénérescence peut se produire, les *causes physiques*.

L'homme n'est pas seulement livré à l'influence fatale des lieux et de l'atmosphère, il subit encore celle du genre de vie auquel sa condition le condamne, ou qu'il choisit de son plein gré : autrement dit, le régime a, comme le climat, un effet considérable sur son organisation. Nourriture, boissons, vêtemens, occupation de tous les jours, sont autant d'élémens qui tendent à réagir contre les causes physiques, ou dont l'action se combine avec elles. De là pour les dégénérescences un second ordre de causes qui participent des lois générales de la nature et des effets de la volonté humaine. On peut les désigner sous le nom de *physico-morales* ou *mixtes*.

Mais la dégénérescence précède souvent chez l'individu l'action des causes physiques et des causes physico-morales. Dès sa naissance, l'homme peut présenter dans son type une altération profonde qui persiste en dépit du changement des milieux, ou bien il apporte le germe d'une déviation maladive qui se manifeste à une époque plus avancée de la vie. Dans le sein de la mère, l'évolution de l'embryon peut s'opérer dans des conditions défavorables, et l'être qui reçoit le jour offre alors dès le principe une organisation maladive, une anomalie dans les formes, tendant à altérer sa santé, à troubler ses fonctions, — ce que l'on appelle une monstruosité. On doit donc reconnaître une troisième classe de causes pour la dégénérescence, les causes *natives* ou *congéniales*.

Le moral exerce sur le physique une influence de tous les instans. Quelque maître qu'un homme se soit rendu de ses besoins, de ses passions, c'est-à-dire de son organisation corporelle, il demeure toujours soumis à la réaction de la matière sur l'esprit, réaction moins prononcée aux époques où la vie intellectuelle est la plus forte et la plus active, où les organes se trouvent dans un équilibre plus parfait. L'influence du moral sur le physique n'est pas moins constante que l'effet inverse; l'économie subit constamment le contre-coup des pensées qui agitent l'esprit, des émotions, des chagrins auxquels nous sommes en proie. Si l'état de trouble et d'inquiétude où se trouve l'intelligence se continue et s'accroît, le cerveau, le système nerveux, ne tardent pas à réfléchir le mal moral qui nous consume; nos sens se bouleversent, nos fonctions se dérangent, et tandis que notre intelligence s'abaisse par l'effet d'une trop grande dépression ou d'une extrême surexcitation, l'organisme perd à son tour la régularité de ses mouvemens, les fonctions se dépravent, et l'homme se dégrade. Il y a conséquemment une quatrième et dernière classe de causes de dégénérescence, les *causes morales*.

On pense bien que cette division quadripartite n'a rien d'absolu. Ces quatre classes ne sont point séparées par des caractères nets et tranchés, et le plus grand nombre des dégénérescences est dû à l'action combinée de ces différentes causes; mais, pour être compris et convenablement exposés, les faits ont besoin d'être soumis à une analyse qui sépare artificiellement ce que la nature a réuni. Vraie dans ses linéamens généraux, la classification adoptée ici ne peut que difficilement être appliquée dans le détail; elle est plutôt destinée à faire concevoir les phénomènes physiologiques qu'à guider dans leurs recherches l'observateur et le praticien. Toutefois il est certaines dégénérescences dans lesquelles prédomine évidemment l'un des quatre ordres de causes, et qui deviennent alors en quelque sorte typiques. Je choisirai quelques-unes de ces dégénérescences pour faire comprendre ce qui se passe lorsque l'organisme se dégrade sous l'influence tranchée de l'une de ces causes, et caractériser le mode d'action qui lui est propre.

Il nous faut revenir ici sur le crétin, ce type d'une des dégénérescences les plus marquées de l'espèce humaine, et, après en avoir tracé à grands traits la triste image, l'étudier dans ses détails caractéristiques. Les crétins sont presque toujours des êtres d'une constitution scrofuleuse et rachitique. Quoiqu'on ne puisse se méprendre à leur vue et les confondre avec des individus simplement débiles ou maladifs, ils sont loin d'offrir une constitution uniforme et une apparence corporelle identique. Ainsi que l'a remarqué un savant aliéniste, M. Ferrus, certains crétins ont la taille ramassée,

les membres trapus, le cou gros et court, le crâne volumineux, la face aplatie; d'autres se distinguent au contraire par l'élancement du tronc, la gracilité des membres, la longueur et la flexibilité du cou, les formes anguleuses du visage.

La distinction à établir entre les crétins ne tient pas seulement à cette différence dans leur conformation; elle résulte aussi du caractère propre qu'un grand nombre de crétins présente. Tandis qu'il en est où l'on ne retrouve guère que le cachet ordinaire de l'idiotie empreint sur une constitution cachexique et scrofuleuse, d'autres offrent dans leur organisation, dans leur cerveau et leurs membres, un véritable arrêt de développement, ainsi que l'a remarqué le docteur Baillarger. Chez ces infortunés, l'évolution des organes n'a pu s'opérer qu'incomplétement, les formes générales du corps sont celles de très jeunes enfans; la dentition est retardée, le pouls conserve la fréquence qu'il a dans le premier âge, la puberté n'est jamais apparue, ou n'a commencé que fort tard; les inclinations, les goûts demeurent ceux de l'enfance même bien après l'âge adulte. Il existe une telle dépendance entre les organes et la forme revêtue par l'intelligence qu'il suffit d'un changement artificiel d'âge ou de sexe pour que l'esprit prenne immédiatement la tournure et les habitudes propres à l'âge ou au sexe auxquels on a en quelque sorte ramené les organes. On sait que chez les eunuques les tendances de la femme se manifestent du moment que les attributs de la virilité disparaissent. L'amour des petits enfans et le goût des chiffons ont été observés chez tous les eunuques; leur physionomie est celle de vieilles femmes, de femmes qui ont perdu le charme de leur sexe sans en avoir jamais présenté ni l'attrait ni l'éclat. De même les crétins arrêtés dans leur développement demeurent, par une sorte de castration à laquelle les condamne la nature, de petits enfans à l'âge d'homme. Ils sont même au-dessous de l'enfance, car leur intelligence ne sait ni s'enrichir ni se fortifier : les uns sont des êtres muets, privés de raison comme de voix articulée; d'autres peuvent proférer des sons intelligibles, parler même, mais leur langage trahit l'imbécillité de leur esprit. Il semble que, toute grossière qu'elle soit, cette faculté de penser ne s'exerce qu'avec peine et produise en eux une extrême fatigue, car, d'après l'observation d'un médecin italien, Maffei, plusieurs fois par jour, et comme périodiquement, leur intelligence tombe dans un état de torpeur, et tout acte mental est alors chez eux suspendu. Parvient-on à dresser quelques crétins, ceux dont l'intelligence est moins obtuse, à une occupation régulière et déterminée, ils ne s'en acquittent qu'automatiquement. Le moindre obstacle qui se présente, la moindre difficulté qu'ils rencontrent, suffit pour leur faire abandonner le travail; jamais leur conception ne s'élève

au-dessus du fait à l'accomplissement duquel ils ont été assujettis, et leur éducation rappelle à cet égard, d'une manière remarquable, celle que nous parvenons à donner aux animaux.

Le caractère endémique qu'offre incontestablement dans certains cantons le crétinisme a fait étudier avec attention le climat et la constitution géologique de ces localités, afin de saisir entre le climat, la constitution du sol et les altérations organiques d'où naît le crétinisme, une liaison qui pût faire connaître la cause du mal et les moyens d'y remédier. Cette étude a suggéré sur l'origine du crétinisme des opinions diverses, mais non inconciliables. Un prélat qui réside non loin d'un pays particulièrement infecté de cette maladie terrible, M. Billiet, archevêque de Chambéry, a remarqué que le crétinisme apparaît presque exclusivement sur les terrains d'argile et de gypse. Un médecin, M. Grange, qui a entrepris divers voyages pour étudier la cause de cette affection endémique, fut frappé de voir que partout où les terrains magnésiens prédominent et où l'iode manque, le goître et le crétinisme se manifestent; dès que cette formation géognosique vient à disparaître, et que les terrains iodés la remplacent, les deux maladies ne se présentent plus. L'opinion de M. Grange se rapproche beaucoup de celle de M. Chatin. Aux yeux de ce chimiste exercé, du moment que l'iode n'est pas contenu en proportion suffisante dans l'air, les eaux potables et les plantes, le crétinisme et le goître commencent à sévir. D'autres observateurs ont confirmé le fait signalé par M. Chatin. Un savant russe, M. Kachine, qui a observé le crétinisme et le goître sur les bords de l'Ourof, affluent de l'Argoune, dans le district de Nertchinsk, adopte l'explication du chimiste français. Quoi qu'il en soit de l'incertitude qui peut régner encore sur la véritable modification du sol et de l'atmosphère en contact avec lui, d'où résultent les deux maladies, on est déjà assuré que c'est la géologie et la chimie minérale qui nous révéleront la cause du caractère endémique du crétinisme. Les lieux exercent, on le voit, une influence considérable sur le développement du cerveau et l'évolution des organes qui concourent avec ce viscère à la vie. On a constaté en Écosse que les hautes terres (*Highlands*) donnent trois fois plus d'idiots que les basses. Cependant, s'il est certaines contrées, comme les vallées désolées par le crétinisme, qui dégradent leurs habitans, d'autres sont prédestinées à être peuplées par les hommes les plus intelligens et les plus beaux. Il est des cantons où l'existence ne se conserve qu'avec peine, et se débat contre des causes déprimantes et destructrices; il en est d'autres où la vie fleurit dans tout son éclat, où notre espèce domine la nature et triomphe aisément de la maladie.

Entre les causes physico-morales, le régime et l'alimentation occupent certainement la plus grande place. Les substances solides ou

liquides qui composent notre nourriture renouvellent sans cesse les parties de notre corps et transmettent à notre économie le mouvement et la force. Si ces alimens sont d'une nature contraire aux besoins de notre organisme, si la qualité en est mauvaise et la préparation malsaine, le corps ne tarde pas à ressentir l'effet de cette nourriture dangereuse; l'économie se trouble, les fonctions se dérangent, et de là naît un mal qui ne fait que s'accroître avec l'usage de ces alimens. Que la nourriture fournie par les végétaux participe des altérations subies par ceux-ci sous des influences atmosphériques, et le mal se répand sur toute une population, la santé des individus s'ébranle, une véritable dégénérescence se produit. Des phénomènes de ce genre ont été plus d'une fois observés : l'emploi de la farine tirée du grain affecté de la maladie appelée *ergot* a engendré une épidémie terrible, l'*ergotisme*, qui a frappé des familles entières et introduit chez certaines populations un principe de dégénérescence et de mort. L'empoisonnement lent dû à l'usage de la farine de blé ergoté non-seulement a produit des maladies aiguës et fait naître des symptômes graves d'intoxication, mais la nature tout entière de l'individu a été attaquée, les forces ont décliné, les fonctions digestives se sont dérangées, les sens se sont émoussés, la cécité même est apparue; l'intelligence enfin a été atteinte, elle est tombée dans un incurable engourdissement ou une véritable aliénation.

Veut-on un exemple plus frappant des effets terribles que produit sur notre espèce une nourriture malsaine ou l'usage d'alimens empoisonnés par le sol ou l'atmosphère? Étudions la pellagre. Cette maladie, connue seulement depuis le XVIIIe siècle, et qui sévit surtout en Espagne, dans le nord de l'Italie et dans la France méridionale, constitue une dégénérescence complète. Les fonctions essentielles sont bouleversées, le cerveau et tous les nerfs qui s'y rattachent profondément modifiés, la peau des poignets, des mains, des cous-de-pied et parfois même du visage se couvre de boutons. Une débilité profonde se manifeste, et l'intelligence est en proie à un affreux délire. Eh bien! ce mal n'a le plus souvent d'autre origine que l'usage d'une farine extraite de céréales, et notamment de maïs, atteintes d'une altération particulière que les Italiens désignent sous le nom de *verderame* (vert-de-gris), et qui est due à la présence d'un champignon miscroscopique.

Les désordres portés dans notre économie par une alimentation malsaine sont cependant moins graves que ceux qui proviennent de l'abus des narcotiques et des boissons enivrantes. On a dressé dans ces derniers temps des statistiques terribles qui montrent non-seulement combien l'ivrognerie, le goût de l'opium, l'usage immodéré du tabac engendrent de maladies, mais à quel point sont profondes et persistantes les altérations qui en résultent pour l'organisme. Ces

altérations s'étendent sur la constitution de populations entières; elles ébranlent les santés les meilleures et détruisent complétement les plus faibles.

Tous les voyageurs qui ont visité la Chine, l'archipel indien, nous signalent les effets désastreux de l'opium sur les habitans. L'intelligence des fumeurs d'opium tombe dans un hébétement d'où elle ne sort que pour devenir la proie d'un délire furieux. Les membres se décharnent, la physionomie prend un aspect général de dégradation et de misère morale. Mari, femme, enfans, sont successivement moissonnés par cette horrible passion, véritable contagion qui poursuit son influence abrutissante sur des générations successives. Le *hachisch* ou extrait de chanvre peut avoir des effets non moins funestes, et chez les Orientaux qui en abusent, il détermine à la longue un véritable état d'imbécillité. Sous l'empire de ce narcotique puissant, les sensations sont bouleversées, les facultés intellectuelles perverties, et les hallucinations les plus étranges, variables comme les rêves suivant la disposition de chaque individu, donnent tour à tour une félicité factice ou des souffrances imaginaires. Depuis la publication du curieux livre du docteur J. Moreau sur le *hachisch*, on a tenté bien des expériences pour se rendre compte de la nature du délire que ce narcotique produit. On s'est souvent amusé de la surexcitation nerveuse extraordinaire qu'il développe. Ce jeu est périlleux, et l'on fera bien de laisser au médecin l'administration du *hachisch*, dont l'emploi peut être utile comme médicament.

Je ne dirai rien du tabac; on en a tour à tour beaucoup médit et parlé avec enthousiasme. Un spirituel critique, M. L. Peisse, s'est chargé de répondre aux détracteurs du tabac; mais, en tenant compte des exagérations, il faut confesser cependant que l'abus de ce narcotique offre aussi ses très réels dangers. Il est loin d'être démontré que l'habitude de fumer ou de priser, dans des proportions modérées, soit en aucune façon préjudiciable à la santé; mais, ainsi que le remarque le docteur Morel, le principe contenu dans le tabac, la nicotine, étant un des poisons les plus énergiques que l'on connaisse, on ne saurait nier que l'usage excessif de ce narcotique ne puisse avoir des dangers. Fumer est nuisible aux adultes qui n'ont pas atteint tout leur développement, et à plus forte raison aux enfans. Les jeunes fumeurs sont en général pâles et maigres, et les fonctions de la nutrition ne s'exercent pas chez eux dans la plénitude de leurs effets. Cela suffit pour nous montrer l'influence fatale que pourrait avoir sur la génération un goût trop précoce pour la pipe et le cigare, goût que la mode a produit, que l'oisiveté entretient, et que la régie se garde bien de combattre.

Arrêtons-nous davantage sur les conséquences de l'ivrognerie,

qui sont plus profondes et plus visibles. L'abus des boissons alcooliques engendre une maladie particulière qu'on a désignée sous le nom d'*alcoolisme chronique*. Absorbé en proportions immodérées, l'alcool modifie d'une manière funeste les élémens constitutifs du sang et agit sur le système nerveux à la façon d'un principe intoxicant. Un tremblement agite les membres; l'intelligence devient le jouet d'hallucinations dont les illusions de l'ivresse sont le premier symptôme (*delirium tremens*); elle s'affaiblit peu à peu et se déprave; des paralysies partielles se déclarent et envahissent bientôt tout le système musculaire. Les diverses affections qui dérivent de l'excès des boissons alcooliques, de même que celles qui sont dues à une alimentation viciée, prennent, dans certaines régions de l'Europe, un caractère de généralité qui en fait de véritables maladies endémiques. Il est des pays où l'alcoolisme chronique sévit avec fureur, où l'eau-de-vie devient le mal dominant et presque exclusif. Un savant médecin suédois, M. Magnus Huss, a écrit sur cette maladie un livre curieux, mais attristant, bien fait pour nous inspirer l'horreur d'un vice dont la classe pauvre est surtout la victime. Toutes les maladies auxquelles l'ivrognerie donne naissance tendent à modifier d'une manière dangereuse notre économie et aboutissent presque toujours à la mort. L'alcool a une double action, l'une locale, qui se fait d'abord sentir et qui porte l'irritation dans l'organe digestif, l'autre, plus générale, qui trouble la nutrition, affaiblit la vitalité, les systèmes nerveux et circulatoire. Ainsi dévasté par l'ivrognerie, le corps devient une proie facile pour la mort, et tandis que chez le buveur la force procréatrice s'épuise, les causes de destruction se multiplient. On ne s'étonnera donc pas que dans certaines villes où l'ivrognerie est un vice à peu près universel la population décroisse avec une effrayante rapidité. M. Magnus Huss nous apprend qu'à Erkistuna, en Suède, l'une des villes où se consomme le plus d'eau-de-vie, il est mort annuellement, de 1848 à 1850, un individu sur 33, tandis que dans les provinces de la Suède où l'ivrognerie est moins invétérée, la statistique nous donne un décès sur 49 individus. Et la preuve que c'est ici l'alcool qui élève le chiffre de la mortalité, c'est que la proportion des décès est notablement plus considérable pour les hommes que pour les femmes. L'alcoolisme chronique est non-seulement un état pathologique, mais une cause permanente, active, de dégénérescence; il abâtardit la race, il exerce sur le type humain une influence qui frappe les yeux au premier aspect. Le système musculaire est chez le buveur dans un relâchement continu; le corps est amaigri, la peau a pris une teinte gris jaunâtre; elle est sèche et rugueuse, et l'épiderme s'écaille facilement; le tissu graisseux et le tissu cellulaire deviennent le siége de modifications profondes et morbides,

en sorte que le corps et l'esprit participent de la même dégradation.

L'idiotie congéniale et les monstruosités nous apparaissent comme les types les plus caractéristiques des dégénérescences natives. L'homme apporte souvent en naissant le principe de la dégradation qui doit l'atteindre à un certain âge. En vain il change de lieux, en vain il se conforme à un régime propre à maintenir sa santé; le germe du mal subsiste toujours, et à un certain moment il se développe au détriment de l'intelligence et de l'économie. L'enfant était prédestiné à n'être qu'une créature imparfaite et abâtardie; une crise se manifeste, et il est comme retranché de l'humanité.

Qu'au sein de la mère l'évolution de l'embryon ne s'opère pas suivant les lois normales, que la femme enceinte soit victime d'un accident, qu'elle contracte une maladie grave ou se trouve sous l'empire d'un trouble plus ou moins prolongé, l'enfant qu'elle mettra au monde gardera toute sa vie l'empreinte indélébile de la perturbation produite durant la grossesse. Bien qu'en opposition avec la marche ordinaire de la nature, la formation des monstres et des êtres imparfaits s'opère d'après certaines lois; elle est dans une dépendance étroite et nécessaire du genre d'accident qui l'amène. C'est ce qu'a démontré M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans son excellente *Histoire des anomalies*. Les lois suivies par la nature jusque dans ses aberrations sont si fatales que l'on peut presque à volonté produire telle ou telle anomalie, en faisant varier à dessein les conditions défavorables où l'embryon se trouve placé. M. I. Geoffroy Saint-Hilaire a expérimenté cette loi pour les oiseaux, dont il troublait de diverses manières le développement pendant les premiers jours de l'incubation.

Le sein de la mère devient le siége de véritables métamorphoses d'autant plus complètes que la période intra-utérine est moins avancée. Les appareils, les organes sont, suivant les circonstances perturbatrices, retardés dans leur développement, ou développés d'une manière anomale et excessive; c'est ainsi que le cerveau, les os du crâne se trouvent parfois dans l'impossibilité de prendre la forme et les dimensions nécessaires au jeu régulier de l'intelligence, que l'épine dorsale est arrêtée dans sa formation et sa croissance. L'enfant naît idiot, imbécile, hydrocéphale ou rachitique, et dès les premiers jours, dès les premiers mois de l'existence, il donne les signes de la dégénérescence qui doit l'atteindre. Une fois le cerveau et le système nerveux étiolés, contrariés dans leur action, troublés dans leurs relations mutuelles, des désordres souvent plus graves s'étendent à toute l'économie, et l'idiotie n'est alors que le premier symptôme d'une dégradation qui frappe le type humain tout entier. L'idiot au dernier degré végète et meurt prématurément. On a rapporté des cas d'idiotie dans lesquels les instincts les plus

spontanés avaient même presque totalement disparu. La sensibilité physique n'existait plus, les muscles flasques et relâchés ne pouvaient soutenir le corps assis ou debout; l'odorat, l'ouïe semblaient à peine développés, et l'individu n'avait pas même l'instinct commun à tous les animaux qui les porte à chercher leur nourriture et à choisir celle qui leur convient.

Pour être congéniale, une maladie, une anomalie n'a pas toujours besoin d'apparaître aux premiers momens de la vie; il est des cas fréquens où l'idiotie ne se déclare qu'au bout de cinq ou six mois et même davantage; jusque-là l'enfant n'annonçait rien qui fît présager l'horrible état auquel il était condamné. Le crétinisme ne se déclare généralement qu'à un certain âge qui ne dépasse jamais sept ans; mais l'enfant qui doit en être atteint offre en naissant des signes qui ne trompent pas les gens de l'art.

A quoi tient cette apparition tardive de monstruosités dont le principe est communiqué avec la vie et ne résulte pas des circonstances premières où le nouveau-né a été placé? C'est qu'après sa naissance l'homme est loin encore d'avoir atteint le terme de sa formation. Il se développe pendant toute l'enfance et la jeunesse; il se décompose dès l'âge du retour, mais toujours en vertu d'un mouvement initial qui n'est autre que le don de la vie. Les cartilages et les os s'épaississent; les viscères, les muscles, s'étendent, se fortifient avant d'arriver à une période de décroissance variable pour chaque individu. Chez l'enfant qui vient de naître, l'ossification du crâne n'est pas complète; elle demande pour s'accomplir un certain temps. Le cerveau a-t-il pris des dimensions exagérées, cette ossification est retardée. C'est ce que l'on observe chez les hydrocéphales. Les *fontanelles* (1) persistent plus longtemps, les sutures demeurent écartées, les os sont minces, transparens et quelquefois flexibles comme des cartilages. Le cerveau est-il au contraire atrophié, l'ossification du crâne est accélérée, ainsi que l'a constaté le docteur Baillarger. Chez plusieurs idiots même, les fontanelles n'existent déjà plus à la naissance, et c'est là une des causes qui contribuent davantage à arrêter le développement de l'intelligence, car chez l'homme, et chez l'homme seul, le cerveau croît et se développe durant la vie. Selon l'anatomiste allemand Meckel, cinq mois après la naissance, le cerveau de l'enfant a presque doublé de poids; ayant pesé d'abord 300 grammes, il en pèse alors environ 600. Aussi c'est chez l'homme seulement que l'on observe des fontanelles larges persistant pendant plusieurs années. Chez les singes, elles sont très petites et disparaissent au bout de peu de temps; sur le

(1) On nomme *fontanelles* les espaces membraneux que présentent les os du crâne des enfans avant une complète ossification. — Les *sutures* sont les articulations immobiles qui réunissent les os du crâne et de la face.

crâne des autres animaux, c'est à peine si l'on en trouve quelques traces. Un fait curieux et dont on doit la constatation à M. Gratiolet, c'est que les nègres rappellent à cet égard les idiots et même les singes. Chez eux, l'ossification complète des sutures est beaucoup plus précoce que chez les blancs. Et tandis que certains hommes de notre race gardent pendant toute leur vie les pièces osseuses de la tête distinctes et simplement encastrées les unes dans les autres, les nègres et plusieurs races sauvages n'atteignent jamais la vieillesse avant que les sutures ne se soient totalement ossifiées. M. Gratiolet a même remarqué un ordre différent dans les oblitérations successives des sutures, en étudiant la tête des individus de race européenne, puis celle des sauvages et des nègres. Chez les nègres, le crâne se ferme d'abord dans sa partie antérieure; chez les blancs, c'est la partie postérieure qui se soude la première. De là dans la marche de l'intelligence un phénomène très différent; le nègre, comme l'idiot, comme les individus dégénérés, voit promptement le développement de ses facultés arrêté et comme emprisonné par l'enveloppe osseuse de la tête; l'intelligence de certains blancs, au contraire, peut s'accroître pendant une période très longue de la vie, puisque les sutures ne s'ossifient souvent qu'à la vieillesse. M. Baillarger a rappelé qu'à l'autopsie de Pascal on avait reconnu que la suture frontale était demeurée ouverte pendant toute l'enfance, et n'avait pu se refermer à raison du prodigieux développement du cerveau; il s'était formé un calus qui avait entièrement recouvert cette suture et que l'on sentait aisément au doigt.

Ce qu'on vient de lire achève de démontrer que la dégénérescence qu'on peut appeler congéniale n'est pas tant celle qui se manifeste à la naissance que l'arrêt de développement dont sont frappés les organes et l'appareil encéphalique en particulier, par suite d'un principe agissant dans l'organisme et qui est communiqué avec la vie. L'idiot, de même que le crétin et l'homme de race inférieure, atteint plus tôt que nous le terme de son évolution intellectuelle; il est jusqu'à un certain point comme le chimpanzé et certaines grandes espèces de singes qui ne présentent toute leur intelligence que pendant la jeunesse, et deviennent stupides et apathiques dès qu'ils ont dépassé l'âge adulte. La vie même chez quelques idiots s'accomplit et s'épuise dans une plus courte période; le crétin, par exemple, dépasse rarement quarante ans.

L'homme en naissant est conséquemment prédestiné à monter ou à descendre un nombre déterminé de degrés sur l'échelle de l'intelligence. Cette échelle est comme celle que Jacob voyait en songe, et le long de laquelle montaient et descendaient des anges; mais de même qu'il y a certains échelons élevés que les esprits les mieux doués et les plus puissans ne sauraient dépasser, il y en a d'autres

qui constituent la limite inférieure, dernier terme de la dégradation possible. Les monstruosités, les aberrations de la nature ont leurs bornes. Précisément parce qu'elles résultent de l'action de certaines causes qui tendent à déranger l'évolution régulière de l'individu, elles ne peuvent totalement effacer le type dont la persistance résiste pied à pied à l'action perturbatrice. Les anciens anatomistes, écrit M. I. Geoffroy Saint-Hilaire, paraissent n'avoir pas même soupçonné que les anomalies de l'organisation aient des limites, et à plus forte raison qu'elles soient réductibles à des lois certaines et précises; c'est ce qui explique ce que l'on a rapporté de quelques monstres, fantastiques créations d'une imagination qui prêtait à la nature ses caprices et ses conceptions impossibles.

Il me reste à examiner, pour achever de passer en revue les diverses causes de dégénérescences, celles que j'ai appelées *morales*.

L'observation a démontré que si les lésions du physique produisent plus ordinairement le délire, l'aliénation mentale trouve son origine la plus fréquente dans un trouble profond du moral. Quelques statistiques dressées en France et en Angleterre, et dans lesquelles les cas de folie sont rangés par causes, ont mis le fait en évidence. Les passions et les vices, les préoccupations exclusives et les chagrins, toutes les affections profondes de l'âme en un mot, réagissent sur le cerveau et le système nerveux et peuvent y développer des altérations aboutissant à une dégénérescence physique et morale. Chez le fou, les idées ne sont pas seulement bouleversées: à l'incohérence de la pensée s'associe une perversion plus ou moins étendue des sentimens. Des croyances chimériques, des opinions étranges provoquent des passions qui ne peuvent se contenir, et fatalement la surexcitation nerveuse imprime à tous nos sentimens une violence qui en fait des passions. L'intelligence n'est plus le siége d'opérations régulières qu'appelle la volonté et que coordonne le jugement, c'est l'instrument passif ou plutôt automatique d'une foule de pensées et de conceptions se produisant à la façon des rêves et se présentant avec une irrésistibilité qui enchaîne la volonté et finit par l'anéantir. C'est assurément le dernier terme de la dégénérescence morale, de l'abrutissement complet, puisque l'homme perd alors ce qu'il y a en lui de plus noble et de plus élevé. Quoique l'intelligence soit seule attaquée, le type physique ne peut échapper à la dégradation dont le moral est atteint. Le fou ne tarde pas à présenter dans ses traits, son regard, son aspect, ses mouvemens, je ne sais quoi de désordonné et d'étrange qui produit sur notre esprit une impression pénible, qui peut même agir assez vivement pour troubler notre raison et nous communiquer la maladie mentale que nous avons trop souvent sous les yeux; de là cette contagion de

la folie plus d'une fois observée et dont le danger n'est pas un des moindres motifs qui nécessitent la séquestration des aliénés.

Ainsi, lorsque l'intelligence ne peut plus réagir contre les influences qui l'inquiètent et l'agitent, lorsque l'équilibre est rompu entre les passions et la raison, l'homme se dégrade au moral, puis au physique; la folie paralytique et la démence sont le dernier terme de cette dégénérescence maladive.

Rarement les quatre ordres de causes que je viens de signaler agissent d'une manière isolée; d'ordinaire elles se réunissent, elles se combinent dans des proportions diverses. Les écarts du régime et l'insalubrité des lieux déterminent une prédisposition maladive, un penchant à la dégénérescence qui participe du caractère physique et congénial. C'est ce qui a lieu pour le crétinisme. La pellagre se confond souvent avec certains genres de folie paralytique, et l'étude des aliénés a fait voir que c'est de préférence chez les individus qui apportent en naissant un germe de maladie nerveuse que les causes morales amènent la folie. Le crétinisme n'est parfois que de l'idiotie, et l'idiotie à son tour est le produit fréquent de maladies qui se développent sous des influences climatologiques et physico-morales. La folie aussi ne semble en bien des cas que le résultat d'une perturbation de l'économie chez des personnes déjà prédisposées à l'aliénation mentale. Certaines maladies aiguës ou chroniques, telles que la pneumonie, la fièvre typhoïde, les fièvres intermittentes, les affections organiques du cœur, entraînent à leur suite, chez des individus d'une constitution intellectuelle délicate, un délire plus ou moins prolongé. En un mot, tous les troubles de l'organisme sont dans une étroite relation, et dès qu'une cause pousse l'homme sur la pente de la dégénérescence, les autres causes agissent pour accélérer sa chute.

II.

Ces causes de dégénérescence, qu'on vient de voir réparties en quatre classes, n'interviennent pas toujours d'une manière directe, en altérant notre économie et portant le trouble dans nos fonctions; les effets qui en résultent se prolongent bien au-delà de la vie des individus, ou, pour parler avec les médecins, ils sont non-seulement actuels, mais encore consécutifs. Le principe de la dégénérescence se transmet héréditairement, et s'aggrave ou s'atténue suivant que ceux qui le reçoivent sont placés dans des conditions propres à en arrêter ou à en développer les effets. De là la possibilité pour notre espèce d'une dégénérescence progressive et continue.

La médecine contemporaine a reconnu que l'hérédité physiologique et pathologique est un fait beaucoup plus général et plus

étendu qu'on ne l'avait d'abord supposé. Les statistiques ont démontré la transmission héréditaire d'une foule d'affections chez ceux qui n'ont pas pris un soin particulier et de tous les jours pour en arrêter le germe : la phthisie, la goutte, le cancer, passent des parens aux enfans, et tout donne à penser que, si l'on tenait un registre plus exact des maladies dont chaque individu est atteint, on constaterait bien des transmissions maladives qui ne sautent point encore aux yeux. Le fait de l'hérédité nous est en outre révélé par l'apparition chez plusieurs générations successives de certaines anomalies dans l'organisation. C'est ainsi que l'on a vu chez divers individus d'une même famille, issus les uns des autres, la main présenter six doigts, le corps offrir certaines difformités particulières ou même de légers signes de la peau, comme le pois chiche (*cicer*) que Cicéron tenait de son père, et qui lui valut son surnom. Mais ce sont avant tout les maladies du cerveau et du système nerveux qui présentent ce caractère de transmissibilité. Les statistiques sont à cet égard d'une triste éloquence : la grande majorité des aliénés, des idiots, des épileptiques, des individus affectés de ce déréglement des mouvemens qu'on appelle chorée, descendent de personnes qui avaient eu de semblables maladies, ou chez lesquelles le système nerveux était profondément altéré. L'hérédité a aussi été reconnue pour la pellagre, maladie qui se transmet surtout par la mère en suivant le sexe féminin; la surdi-mutité provient le plus souvent de la constitution scorbutique des parens, et le docteur Allibert a remarqué que la cécité de naissance apparaît parfois chez les enfans de personnes affectées d'une extrême myopie.

Cette hérédité des maladies du cerveau et des organes de la sensation se rattache du reste à un fait plus général, la transmission plus ou moins complète de la constitution intellectuelle, liée elle-même à celle de l'encéphale. Il y a longtemps qu'on a observé chez les enfans la tournure d'esprit, le caractère, les penchans, les goûts et même les manies et les tics de leurs parens. Chacun présente, associés dans des proportions variables, les élémens du caractère de son père et de sa mère, de même que dans notre visage on discerne presque toujours les traits des auteurs de nos jours; ordinairement c'est la physionomie de l'un qui prédomine, mais il est rare qu'on ne découvre pas, même chez l'enfant qui ressemble le plus à l'un de ses ascendans, quelques détails empruntés à la figure de l'autre, et de là, soit dit en passant, la diversité des impressions que fait sur autrui la vue d'un enfant où tel reconnaît la physionomie du père, tandis que tel autre y retrouve les traits de la mère.

Cette hérédité n'est donc pas la transmission intégrale et absolue d'un certain patrimoine physiologique. Les parens atteints d'une maladie ne la lèguent pas nécessairement à tous leurs enfans. Le

mal, en passant d'une génération à l'autre, ne fait pas seulement que s'accroître ou s'atténuer; il se modifie et se transforme. Comme les maladies ne constituent pas des types définis et arrêtés, qu'elles se lient les unes aux autres et varient dans leurs symptômes, suivant les milieux au sein desquels elles se développent, l'héritage d'une affection morbide ne saurait passer des ascendans aux enfans en conservant toujours le même caractère et donnant lieu aux mêmes phénomènes. Ce dont on hérite, c'est un principe de maladie et de dégénérescence, et comme un canevas sur lequel le temps étendra d'autres fils que ceux dont l'existence des parens a été tissue.

Un père, une mère atteints d'aliénation mentale donneront naissance soit à un fou, soit à un épileptique, soit à un paralytique, en un mot à un individu condamné à l'une de ces affections qui semblent n'être que des métamorphoses d'un même principe morbifique, et réciproquement l'une de ces affections pourra, dans la génération suivante, engendrer la folie. Ainsi que l'a remarqué le docteur J. Moreau dans son intéressant ouvrage sur *la Psychologie morbide*, c'est l'ignorance du véritable caractère de l'hérédité pathologique qui en a fait souvent contester l'existence. « Ayant toujours la loi des ressemblances devant les yeux et ne voyant dans l'hérédité que la transmission des ascendans aux descendans de faits organiques constamment semblables à eux-mêmes, l'on n'a eu le plus souvent, écrit ce savant médecin, à constater que des résultats opposés à ceux que l'on cherchait : c'est ainsi que l'on a vu des hommes doués des plus éminentes qualités de l'esprit et du cœur donner le jour à des enfans imbéciles ou presque complétement dénués du sens moral. » Mais ces antinomies apparentes disparaissent lorsqu'au lieu de s'en prendre aux phénomènes extérieurs, on interroge les conditions mêmes de la vie et que l'on cherche le véritable état physiologique qui a donné naissance à des effets au premier abord opposés. La folie, l'idiotie, c'est-à-dire ce qui est l'expression des plus graves perturbations de la vie morale, contiennent en puissance les qualités intellectuelles les plus transcendantes. L'hérédité, entendue dans son véritable sens, implique la transmission des forces nerveuses ou vitales d'où les qualités morales tirent leur énergie et leurs aberrations.

Le docteur P. Lucas, qui a écrit sur l'hérédité naturelle un traité complet dont on ne saurait trop recommander la lecture, observe que la métamorphose des maladies héréditaires est d'une double nature. Tantôt elle ne s'offre que comme une simple transmutation des formes d'une même maladie, tantôt elle constitue une transformation de l'espèce morbide même. Dans le premier cas, qui se rencontre surtout pour les maladies du système nerveux, l'enfant hérite de la névropathie d'un de ses parens; dans le second, les ascendans

atteints déjà d'un mal profond transmettent à leur progéniture une débilité corporelle qui ouvre la porte à une foule de maux. Et qu'on ne croie pas que, pour être transmis, le mal chez les parens doive toujours être invétéré et profond. Qu'un accident, une maladie passagère ait frappé les auteurs de nos jours peu avant le moment où ils nous transmettaient le germe de la vie, à ce moment même, et nous hériterons des imperfections et des troubles auxquels ils avaient été passagèrement soumis. Hésiode l'avait déjà observé quand, dans son poème des *Travaux et des Jours*, il recommande de s'abstenir des plaisirs de l'amour au retour des cérémonies funèbres, de crainte de transmettre à l'enfant l'impression de mélancolie qu'elles laissent au fond de l'âme. Une foule de physiologistes ont reconnu que les enfans conçus dans l'ivresse présentent une intelligence lourde et hébétée. Des faits de ce genre ont été aussi notés pour les animaux. Les vétérinaires savent que les défauts que font naître chez les chevaux des blessures ou des coups passent souvent aux membres de leurs poulains. Une semblable transmission de difformités résultant d'accidens n'est pas rare dans notre espèce, et M. Lucas en cite différens cas.

Quant à ce qu'on pourrait appeler les monstruosités morales, les perversités précoces, les penchans instinctifs, irrésistibles, au vol, au meurtre, au suicide, qui se manifestent parfois chez de très jeunes enfans auxquels on avait pourtant inculqué d'excellens principes, monstruosités dont l'ouvrage de M. J. Moreau et les *Annales médico-psychologiques* nous fournissent de nombreux exemples, il faut en chercher le plus souvent la source dans l'état de désordre moral où se trouvaient les parens quand ils ont engendré ces êtres déchus. En effet, un abattement de l'esprit, une fatigue continue du corps, un trouble cérébral même momentané, peuvent suffire pour amener la perversion de nos sentimens et nous conduire aux actes les plus contraires à notre nature et à notre éducation. C'est ce que nous démontrent la *calenture* et ce que les matelots anglais appellent *the horrors*, transports subits qui parfois, sans délire préalable, s'emparent de marins ou de soldats exposés à l'ardeur extrême du soleil ou placés dans un réduit trop fortement chauffé par un poêle, les poussent à se donner la mort, à se précipiter dans les flots. Conçus sous l'empire de ces désordres passagers, les enfans naissent avec des instincts criminels, vrais types de dégénérescence morale.

Mais, dira-t-on, pourquoi tant d'irrégularité dans l'héritage? Pourquoi voit-on tantôt la transmission s'opérer dans un enfant ou chez plusieurs, tantôt l'héritage légué comme par voie de substitution, et la folie notamment sauter une génération? Ces irrégularités ne sont qu'apparentes; elles tiennent au jeu complexe d'une foule de phénomènes dont nous n'avons pu encore suivre la marche et découvrir

les lois. On a, il est vrai, récemment tenté de percer les ténèbres de la conception; mais les observations sont encore trop imparfaites pour qu'on soit assuré des résultats. Un médecin, M. Lhéritier, a proposé des vues ingénieuses, fondées sur une étude attentive d'un assez grand nombre de faits. Suivant ce physiologiste, il faut, pour saisir les lois de la transmission, distinguer les organes en trois classes, à savoir : les organes locomoteurs, ceux de la nutrition, et l'appareil nerveux central. Celui-ci se subdivise à son tour en deux parties : l'une antérieure, qui comprend le cerveau et le cordon antérieur de la moelle épinière, l'autre postérieure, embrassant le cervelet et le cordon postérieur de la moelle. Ces deux subdivisions des organes de la troisième classe se lient respectivement aux deux premières; l'appareil locomoteur est dans une dépendance directe de la partie postérieure du système nerveux central, et l'appareil nutritif dans la dépendance de la partie antérieure de ce même système.

C'est sur cette connexion que reposent, selon M. Lhéritier, les lois de la ressemblance, c'est-à-dire le mode suivant lequel tel ou tel ascendant transmet à sa progéniture telle ou telle série distincte d'organes. Y a-t-il équilibre entre parens de la même variété, l'un des deux transmet indifféremment l'une ou l'autre des deux séries organiques. Si les parens sont de variétés différentes, le père donne toujours la série postérieure, c'est-à-dire le cervelet et les organes locomoteurs; la mère, au contraire, donne constamment la série antérieure, c'est-à-dire les sens et le système nutritif. Ces lois, le médecin français les déduit des faits reconnus dans le croisement des animaux, et il croit les retrouver dans l'homme. Avertis des principes posés par M. Lhéritier, c'est au public, aux physiologistes, de les vérifier ou de les infirmer. Je n'ai point d'ailleurs à traiter ici de l'hérédité physiologique proprement dite; ce qui me préoccupe, c'est la question des dégénérescences, et par conséquent la transmission des maladies. Le docteur P. Lucas remarque qu'une maladie peut être transmise sous trois formes, autrement dit, à trois degrés différens de développement : d'abord comme simple aptitude idiosyncrasique, c'est-à-dire comme une disposition organique à laquelle il ne faut que des circonstances favorables pour se traduire en une maladie caractérisée; puis comme état rudimentaire, c'est-à-dire sous une forme latente, en germe. Ici la disposition maladive tend à un développement déterminé. Le germe morbide renferme en lui une force spontanée qui donnera naissance au mal, si elle n'est combattue. Enfin la maladie même peut passer des parens aux enfans, avec son cortége propre de formes, de symptômes et de lésions. Et dans ce dernier cas on doit dire que la dégénérescence est fatale; dans le second, on peut encore en éviter, en arrêter le

développement. Dans le premier, elle ne se produira que si l'on s'entoure des circonstances propres à la faire naître.

Qu'on se reporte maintenant aux quatre grandes classes de causes qui amènent la dégénérescence, qu'on les envisage dans leur transmission héréditaire, et l'on reconnaîtra quel vaste réseau d'actions morbides tendent à nous faire dévier de l'organisme normal. Telle cause physique ou physico-morale devient pour le descendant de l'individu qui y a été soumis une cause morale ou congéniale. L'influence des lieux et l'insalubrité du régime ont-elles altéré et déjà dégradé la constitution d'un individu, l'enfant auquel il donne le jour en subira l'influence, même transporté en d'autres climats et soumis à un genre de vie différent. Des idiots naissent ainsi de parens qui ont longtemps vécu dans des cantons où règne le crétinisme. Nombre de fous et d'imbéciles ont eu pour pères des ivrognes. Un père et une mère atteints, bien qu'à un faible degré, d'une de ces maladies qui épuisent l'organisme et dévastent l'économie, auront pour enfans des êtres frappés d'un mal plus profond ou d'une infirmité plus incurable. Ces tristes vérités font mieux comprendre le danger des alliances entre personnes de constitutions maladives analogues, ou même de tempéramens identiques, car les tempéramens sont comme les formes de gouvernement, ils succombent par l'exagération de leur principe, et cependant ils sont fatalement entraînés à cette exagération. Chaque tempérament porte donc en soi le germe de sa destruction, et si deux tempéramens semblables se trouvent associés, ces germes s'ajoutent chez l'enfant.

Les dangers des unions entre personnes du même sang et de même famille ont été signalés par plusieurs médecins, MM. Morel, Burdel et F. Devay. Les statistiques en mains, ces observateurs montrent combien d'êtres dégénérés naissent d'unions contractées entre parens, entre personnes atteintes d'un même principe morbifique. Il est bon de rappeler ici leurs éloquentes plaintes; puissent-elles monter jusqu'à ceux qui oublient que dans les mariages la vraie convenance est l'harmonie des constitutions, et la fortune la plus sûre la santé des enfans à naître!

La dégénérescence trouve ses bornes dans son excès même. L'individu arrivé au dernier terme de l'abâtardissement, comme certains crétins, ou affecté de la plus énorme, de la plus complète des monstruosités, est frappé de stérilité. Au bout d'un certain nombre de générations, les familles de crétineux, de phthisiques, d'aliénés, d'idiots, s'éteignent, et selon que la dégénérescence est plus ou moins profonde, il faut plus ou moins de temps pour que l'humanité soit purgée de ceux qui n'y propagent que la misère physique et morale. Ces familles atteintes de dégénérescence sont comme les races sauvages et dégradées auxquelles la Providence

paraît n'avoir assigné qu'une durée limitée, et qui disparaissent peu à peu devant les progrès de la civilisation. De même que c'est par le croisement des races qu'on peut arracher les descendans de ces tribus dégénérées à la destruction qui les menace, c'est par les unions physiquement bien assorties, par le balancement des tempéramens contraires, qu'on peut relever les générations de la déchéance à laquelle les expose l'héritage de leurs pères.

III.

Les causes de dégénérescence une fois assignées et définies, leur origine reconnue, se pose naturellement une question : tendent-elles à s'accroître ou à diminuer, et la civilisation a-t-elle pour effet d'affaiblir l'organisme, de favoriser l'abâtardissement? Pour répondre à cette demande, il faut reprendre chacune des causes que nous avons déjà énoncées et rechercher si elles sont en voie d'extension ou de décroissance.

D'abord, pour ne parler que des lieux et du régime, il est évident que les causes de dégénérescence tendent à diminuer. Les marais sont desséchés, les terres mises en culture, les habitations aérées, l'insalubrité des alimens corrigée, les vêtemens mieux conditionnés et les lois de l'hygiène plus généralement observées. Aussi la pellagre, le crétinisme, comme les fièvres endémiques, perdent-ils tous les jours du terrain et ont-ils en certains cantons presque complétement disparu.

Tandis que les moyens préventifs sont mis en usage, la science et la charité ont élevé des asiles consacrés au traitement des malheureux atteints d'un mal que l'on n'a pu encore réussir à extirper. Les idiots ont été l'objet d'une sollicitude toute particulière, et sans leur rendre l'intelligence, on est parvenu cependant à tirer de leurs facultés imparfaites un parti qui permet de les rendre à la société. Les moins stupides ont pu recevoir une sorte d'éducation (1). M. Niepce, dans un ouvrage sur le crétinisme, cite plusieurs exemples d'invasion de ce mal arrêté à son début. On a fondé en vue de son traitement des établissemens spéciaux. Un médecin distingué, M. Guggenbühl, dirige avec succès à l'Abendberg, en Suisse, un de ces hospices. Le concours de moyens physiques et moraux employés avec intelligence a relevé quelques-uns de ces infortunés d'une dégradation qui semblait incurable. Les causes physiques et les causes mixtes, si elles ne sauraient être complétement effacées, trouvent donc dans les progrès de la raison et de la science un remède de plus en plus efficace. Cependant le progrès est loin de se

(1) Voyez l'étude de M. Alphonse Esquiros dans la *Revue* du 15 avril 1847.

faire sur toute la ligne, et tandis que le plus grand nombre s'avance d'un pas assuré vers un état de choses meilleur, quelques-uns rétrogradent et trouvent dans les conditions nouvelles une cause d'abrutissement. L'ivrognerie, l'abus de l'opium et des narcotiques tendent à s'accroître en différens pays, en Suède notamment pour le premier de ces vices, dans la Chine pour le second. Le grand problème du paupérisme est intimement lié d'ailleurs à la question de la dégénérescence; les statistiques publiées en Angleterre prouvent que la misère est l'une des sources principales de l'aliénation mentale, et que là où elle diminue, cette maladie se présente moins fréquemment. L'hygiène elle-même, que l'on observe plus volontiers chez les classes éclairées, souffre encore à beaucoup d'égards du système des manufactures. Il suffit de se rendre dans nos premières cités industrielles pour se convaincre que l'agglomération des individus soumis à des occupations sédentaires exerce sur leur constitution physique et morale les plus fâcheux effets. La population ouvrière de Lyon, de Lille, de Saint-Étienne, comme celle de Manchester et de Birmingham, présente un cachet d'abâtardissement qui n'échappe pas à l'observateur le plus superficiel. L'homme vit là comme dans une serre chaude, mais une serre dont l'air est malsain et l'aménagement vicieux. M. I. Geoffroy Saint-Hilaire a remarqué que les œufs couvés artificiellement donnent fréquemment naissance à des poussins mal conformés; dans la vie industrielle, l'intérêt du manufacturier qui veut accélérer la production fait couver en quelque sorte artificiellement l'humaine activité : de là des monstruosités morales et physiques plus fréquentes. Et puis cette vie des manufactures traîne à sa suite une foule de vices et de désordres qui deviennent une cause encore plus funeste de dégradation.

Un des effets de notre civilisation, c'est le développement excessif de certaines facultés. Pour être salutaire, l'exercice des organes a besoin d'être harmonique et pondéré. S'exagère-t-elle, l'activité passe à la surexcitation, et cette surexcitation fait rentrer par la voie des causes morales les maladies qu'on avait chassées par celle des causes physiques. Le propre de l'excitation nerveuse, c'est de faire chercher à celui qui en est atteint des moyens nouveaux de l'entretenir et de l'accroître. On court après les émotions, et l'on ne trouve de plaisir que dans ce qui accroît l'incendie intérieur qui nous consume. Si la misère est évitée, et avec elle tout le triste cortége de maux qu'elle entraîne, les excès et la recherche démesurée des richesses ramènent sous une autre forme les maux dont on se croyait à l'abri. Les médecins dont j'ai parlé dans cette étude ont constaté le danger de cette vie surmenée qui rompt l'équilibre des fonctions et produit la faiblesse par l'exagération même du travail.

On discute beaucoup dans le monde médical sur la question de savoir si la folie tend ou non à devenir plus fréquente. La divergence d'opinions tient à ce qu'on se place tour à tour à des points de vue divers. Les formes de l'aliénation mentale changent avec l'état social et dépendent des idées qui préoccupent les esprits; les dégénérescences se produisent dans une direction déterminée par la nature du vice dont la société est infectée. Les organisations faibles, pour employer une expression médicale, se trouvent toujours dans une sorte de diathèse qui les fait succomber dès qu'elles ont à souffrir d'une perturbation physique ou morale, et la forme du dérangement de l'esprit ou du trouble de l'économie reflète la nature de cette perturbation. Ce qui est ici l'effet de la misère, des mauvaises conditions de l'alimentation, de l'exaltation des croyances religieuses, est déterminé ailleurs par les anxiétés et les chagrins domestiques, les revers de fortune, les agitations politiques, l'ambition déçue et la trop constante application à un projet ou à une idée. Ainsi peu importe le genre de trouble qui de l'intelligence réagit sur l'économie, ou de l'économie sur l'intelligence; la propension à la maladie, voilà la véritable cause des dégénérescences du corps et de l'esprit, et cette propension, cette aptitude, elle est le produit composé d'influences continues, dues aux diverses causes ci-dessus examinées et transmises par la génération. Pour la combattre, il faut sans cesse réagir contre ces mêmes causes et choisir pour chaque individu un genre de vie et d'habitation qui en neutralise les effets. A ces conditions, des organisations nées faibles ou qu'ont épuisées de longs écarts du régime physique et moral commandé par leur constitution particulière se fortifient et remontent les degrés d'une échelle d'où une commotion subite, des perturbations continues les précipiteraient infailliblement. C'est dans ce développement harmonique que réside la vraie civilisation, et tant que nos efforts n'aboutiront pas à régler sur tous les points les mouvemens sociaux et à équilibrer pour chaque individu le jeu des fonctions et des facultés, on perdra souvent d'un côté le terrain qu'on aura gagné de l'autre.

Il ne faudrait pas s'exagérer le danger que font courir à l'humanité certains écarts qui se sont jusqu'à présent montrés inséparables du progrès. La société a en elle, comme la constitution des individus, un instinct de conservation qui l'amène à son insu à rétablir l'équilibre menacé; les remèdes à la dégénérescence se présentent d'eux-mêmes, et le sentiment du mal dont nous souffrons nous suggère des moyens de le combattre, sans avoir d'abord conscience de l'efficacité de nos expédiens. « Ce qu'il y a de plus remarquable dans les lois qui gouvernent toutes choses, écrit Cabanis, c'est qu'étant susceptibles d'altération, elles ne le sont pourtant que jusqu'à un

certain point; le désordre ne peut jamais passer certaines bornes, qui paraissent avoir été fixées par la nature elle-même; il semble porter toujours en soi les principes du retour vers l'ordre ou de la reproduction des phénomènes conservateurs. »

Les causes de dégénérescence non-seulement disparaissent par les progrès de la science et de la raison, mais elles émoussent sur nous leurs effets par l'habitude; elles n'agissent pas constamment avec le même degré d'intensité. Les efforts que fait la nature pour adapter la constitution des individus au climat dans lequel ils sont destinés à vivre amènent chez eux une aptitude spéciale désignée sous le nom d'acclimatation. Or l'acclimatation s'observe aussi, remarque le docteur Morel, chez les individus soumis à tel ou tel genre de vie en soi-même insalubre, voués par état à telle ou telle industrie. On a constaté que l'hygiène des uns ne peut être suivie impunément par les autres, et que les ouvriers adaptés organiquement par un effet de l'habitude à une industrie ne sauraient se livrer sans danger à une autre industrie, quand même celle-ci serait moins nuisible à la race en général.

Les variations continuelles de milieux, d'occupations et d'idées que produit notre état social, si complexe dans ses rouages, si mobile dans ses mouvemens, sont un puissant antidote contre les dangers de ces actions constantes et répétées qui font dévier notre espèce du type parfait de beauté et de santé pour lequel elle a été créée. L'établissement des chemins de fer, la facilité des communications permettent de fréquens changemens de lieux qui exercent sur notre économie la plus salutaire influence. Les climats engendrent par leurs effets excessifs des maladies qui ne trouvent leurs remèdes que sous des climats contraires. A mesure que nos cités deviennent des agglomérations plus populeuses et des foyers plus puissans d'infection et de démoralisation, on sent davantage la nécessité de les assainir, et le goût des champs se développe davantage chez ceux qui habitent les villes; une foule de gens vont chercher pendant quelques mois à la campagne un air plus pur et une vie plus calme.

Jadis bien des professions étaient héréditaires dans les familles; aujourd'hui la mobilité des positions sociales fait sans cesse embrasser aux enfans des occupations différentes de celles de leurs pères. C'est là un heureux changement, car il produit une sorte de croisement intellectuel qui empêche la prépondérance exagérée de certaines facultés. Chaque profession exerce une influence propre sur l'économie; elle tend à fatiguer tel ou tel organe, elle réagit sur telle ou telle de nos fonctions : d'où il suit que les individus qui exercent de père en fils le même métier, le même état, sont de plus en plus

exposés à la maladie que cet état engendre. C'est ce qu'on a observé chez les castes hindoues. Le champ intellectuel est comme un terrain labourable : il a besoin d'être assolé; il s'épuiserait à la longue par une même culture, ce que produirait la continuité indéfinie des mêmes occupations.

On voit donc que tout ce qui tient à la santé publique est en voie de progrès. La propagation de l'instruction, quelque lente qu'elle paraisse d'ailleurs, est cependant constante; la richesse intellectuelle s'augmente, et, une fois augmentée, se transmet aux générations suivantes, car l'éducation et la souplesse de l'esprit sont des bienfaits qui s'étendent d'eux-mêmes des ascendans aux descendans, non pas seulement parce qu'elles assurent dans la famille à l'enfant des soins plus assidus pour le développement de son intelligence, mais encore par suite d'une transmission physiologique toute semblable à celle de la constitution organique et des formes du corps. Les facultés acquises par les parens passent chez leurs enfans par le seul acte de la génération, et s'y manifestent spontanément. On a déjà plus d'une fois remarqué que les sauvages, transportés même dès leurs plus jeunes ans au sein de notre civilisation, se plient difficilement à ses mœurs et à ses idées, et ne montrent pas pour nos sciences autant d'aptitude que les enfans des Européens. Nos formes sociales leur pèsent comme un joug auquel ils essaient de se soustraire, et l'on a cité plusieurs exemples de jeunes Australiens élevés dans la colonie de la Nouvelle-Galles, et que l'instinct avait ramenés dans le désert. Les Anglais ont été frappés, dans les écoles de l'Hindoustan, de la différence marquée de dispositions qu'offrent les enfans des brahmanes et ceux des castes inférieures. Tandis que les premiers, issus de familles où l'intelligence est cultivée depuis un temps immémorial, apprennent avec facilité, les seconds profitent à peine de l'enseignement des Européens.

Des faits analogues ont été remarqués pour les animaux domestiques. Dès la naissance, ils se distinguent des animaux de leur espèce demeurés sauvages; ils présentent sous forme d'instincts les aptitudes qu'une éducation attentive avait inculquées à leurs ascendans. Leur docilité est ainsi le fait d'une transmission héréditaire. On ne dresse qu'à grand'peine les chevaux nés dans des haras libres, et même après avoir été assouplis, ils conservent un levain persistant d'indocilité. Ce n'est pas seulement l'éducation donnée par l'homme qui perfectionne l'intelligence de certaines races animales; les facultés que la bête acquiert par le genre de vie qu'elle mène se transmettent héréditairement aux petits qu'elle engendre. Un fin observateur des animaux, George Leroy, a noté que, dans les

lieux où l'on fait une guerre active aux renards, les renardeaux, avant d'avoir pu acquérir aucune expérience, se montrent dès leur première sortie du terrier plus précautionnés, plus rusés, plus défians que ne le sont les vieux renards dans les cantons où on ne leur tend pas de piéges.

Ces faits, soit dit en passant, prouvent que les animaux ne sont pas aussi stationnaires qu'on le répète souvent, qu'il y a pour eux une sorte de civilisation et un progrès qu'on n'a pas assez constatés. Rien n'établit que les animaux domestiques des peuples sauvages soient aussi intelligens que ceux qui vivent près des hommes les plus civilisés. Il peut y avoir une sorte de perfectibilité chez l'animal comme chez les races humaines inférieures ou abâtardies; mais de même que pour ces races le mouvement ascensionnel est extrêmement lent tant que l'homme civilisé ne se fait pas leur éducateur, l'animal ne s'élève qu'à des actes fort restreints d'intelligence tant qu'il n'est pas placé dans la domesticité.

L'hérédité assure donc aux générations futures l'aptitude intellectuelle que nous avons acquise comme les fruits de notre travail et de notre expérience. Le fonds de santé, de vertu et de beauté amassé par nous peut passer à nos descendans et s'accroître encore entre leurs mains, s'ils savent l'exploiter avec économie. Nous marchons toujours, il est vrai, sur le bord du précipice; mais la dégénérescence morale et physique est un moindre danger pour l'humanité, quand ceux qui l'ont pour ainsi dire en leur pouvoir prennent le soin de détourner de la tête de leurs enfans les effets désastreux qu'elle ne manquerait pas d'avoir par suite de leur imprévoyance et de leur égoïsme. Noblesse ou déchéance, tels sont les deux termes entre lesquels oscille l'humanité. L'oscillation continuera encore longtemps; mais, contrairement aux lois du pendule, tandis que la moitié ascendante de la trajectoire s'allonge tous les jours, l'autre moitié se raccourcit. Ne calomnions donc pas la civilisation; elle nous a déjà sauvés de bien des causes de dégénérescence et de misère : la science, qui est par excellence son fruit, nous révèle peu à peu les conditions nécessaires pour éviter les effets de celles qui subsistent encore; elle nous montre sur quelles pentes l'homme roule jusqu'à la dégradation, quels sommets il peut atteindre à force de sagesse et de persévérance; elle fait luire à notre horizon un avenir plus prospère, vers lequel nous ne tendons qu'en louvoyant, mais qui est le terme marqué de notre navigation.

ALFRED MAURY.

L'ESPAGNE

DEPUIS

LE MINISTÈRE O'DONNELL

L'UNION LIBÉRALE, LES PARTIS POLITIQUES ET LA GUERRE DU MAROC.

Un de ces souffles qui courent aujourd'hui en Europe jette l'Espagne dans une guerre contre les barbares d'Afrique. Pour la première fois depuis longtemps, les soldats espagnols vont porter le drapeau de Castille hors des frontières, sur d'autres champs de bataille que ceux de la guerre civile; ils vont faire ce que leurs ancêtres du XVIe siècle appelaient une *jornada*, quand ils allaient dans cette même Afrique ou en Amérique. Un des plus curieux phénomènes est la commotion électrique qui a soulevé la Péninsule à cette perspective d'une campagne dans le Maroc. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est encore la guerre contre les Maures, et c'est ce qui a fait la popularité de l'expédition du Maroc, comme si sous le vernis moderne l'âme de ce peuple n'était vraiment vivante que par le sentiment de son passé, de ses souvenirs et de ses traditions. Le jour où le président du conseil, le général O'Donnell, a porté aux cortès de Madrid le message de guerre, toutes les opinions ont oublié leurs griefs et leurs ressentimens pour se confondre dans une pensée de patriotisme. La presse elle-même a promis de servir en volontaire. Une trève s'est faite entre le gouvernement et les partis.

C'est la fortune du général O'Donnell, dans une carrière politique qui n'a point été sans agitations et sans incertitudes, de trouver l'affermissement momentané de son pouvoir ministériel dans deux actes qui répondent au même instant à des intérêts ou à des sentimens d'une nature diverse, et qui ne sont pas entièrement le fruit du hasard. L'un de ces actes est la guerre du Maroc; l'autre est le règlement obtenu du saint-siége pour toutes les questions de désamortissement ecclésiastique. Par l'arrangement avec Rome, le cabinet du général O'Donnell met fin sans violence à l'une des plus délicates et des plus épineuses complications nées des révolutions modernes de l'Espagne; par l'expédition d'Afrique, il fait vibrer ce sentiment patriotique plus fort et plus éclatant que toutes les passions des partis; il crée l'unanimité des opinions. Merveilleuse concorde assurément! Est-ce à dire pourtant que par cette unanimité tous les problèmes soient résolus, que tous les élémens de la situation intérieure de la Péninsule soient subitement transformés, et que ce ministère même, qui existe depuis plus d'un an à Madrid, sous la présidence du général O'Donnell, puisse se promettre un avenir sans luttes, assis sur un ébranlement de l'opinion? Toute la vie récente de l'Espagne est la plus claire révélation de cet ordre de problèmes intérieurs, qu'une nécessité heureuse de patriotisme peut momentanément éclipser sans en supprimer le caractère permanent et essentiel.

Tout ce qui arrive en politique depuis quelque temps au-delà des Pyrénées découle d'un fait dominant qui éclaire tous les autres, et qui n'est même plus aujourd'hui particulier à l'Espagne : c'est la dissolution des anciens partis. Depuis que le régime constitutionnel existe à Madrid, deux grandes opinions, on le sait, se sont disputé la prééminence : chacune a eu son jour; l'une et l'autre ont péri, ou du moins ont vu diminuer notablement leur force et leur prestige. Le parti modéré, qu'on pourrait appeler le vrai créateur de la monarchie nouvelle au-delà des Pyrénées, a été puissant tant qu'il est resté animé de l'esprit par lequel il s'était élevé au pouvoir; la décadence a commencé pour lui le jour où il a été livré à des dissensions intérieures qui laissaient sans garantie le principe même des institutions, lorsqu'il n'a plus eu strictement une politique, partagé qu'il était en fractions ennemies qui avaient cessé de s'entendre sur la direction essentielle du gouvernement. Il a succombé par l'excès des passions personnelles et des divisions, et une fatale série de déviations, de démembremens, l'a conduit un jour en face de la crise de 1854, dans laquelle il a disparu. Le parti progressiste, à son tour, a eu ses périodes de règne au-delà des Pyrénées, en 1836, en 1840, en 1855. Ses victoires, irrégulières et violentes, dues le

plus souvent aux défaillances de ses adversaires encore plus qu'à ses propres forces, ont toujours été précaires. La durée de ses dominations a eu pour limites l'impuissance de ses idées et son incurable inaptitude à concilier les institutions libres avec la paix intérieure, avec le sentiment monarchique du pays. Et lui aussi, dans cette carrière pleine de victoires éphémères et de défaites prolongées, il a eu ses divisions. Les uns ont voulu marcher toujours en avant dans la voie d'un libéralisme indéfini qui allait rejoindre la démocratie pure; d'autres ont senti la nécessité de se modérer, de devenir plus pratiques, de telle sorte qu'en présence du parti modéré qui périssait de ses incohérences, le parti progressiste est arrivé, lui-même divisé, à la révolution de 1854, héritant à l'improviste d'un pouvoir qu'il n'était pas préparé à recueillir et dont il n'a plus su que faire, placé entre la logique perturbatrice de ses idées et les velléités à demi conservatrices d'une certaine fraction des anciens exaltés. C'est ce qui a fait de cette révolution le modèle des convulsions inutiles, un mouvement sans avenir qui est allé se perdre un jour dans une émeute, au mois de juillet 1856, expirant au bout de l'épée du général O'Donnell.

Je ne suis pas si loin qu'on le dirait de la situation présente; elle est là au contraire en germe, cette situation, — dans cette impuissance tour à tour constatée des deux opinions à vivre de leur ancienne vie, dans ce fractionnement qui a été l'inévitable origine de combinaisons nouvelles. L'Espagne a offert un nouveau spectacle. Tandis qu'une partie des anciens modérés se laissait entraîner par ses instincts monarchiques jusqu'aux limites de l'absolutisme, que les progressistes les plus ardens, de leur côté, allaient jusqu'au radicalisme démocratique, il se formait entre les deux camps extrêmes pour ainsi dire un terrain vague où se rencontraient les plus libéraux parmi les conservateurs et les plus conservateurs parmi les progressistes. C'est à travers cette série de métamorphoses qu'on voit poindre une idée qui a eu ses orateurs et ses publicistes, M. Pacheco, M. Rios-Rosas, M. Pastor Diaz, qui a rapproché quelquefois dans des alliances passagères des hommes venus de bords opposés, mais qui n'était apparue au premier moment que comme une aspiration inquiète ou comme un thème de polémique. Elle a existé et elle est devenue une réalité politique le jour où elle a eu, elle aussi, ce qui fait vivre tous les partis en Espagne, une personnification militaire. Le général Narvaez a conduit longtemps l'ancien parti modéré, qui lui a dû un règne prolongé et dont il est peut-être encore l'espoir. Le parti progressiste s'est personnifié dans le duc de la Victoire, qui l'a aidé à vivre et à mourir. O'Donnell s'est fait à son tour le représentant et le chef du parti nouveau

ou de cette fusion de tous les partis qu'on a appelée l'*union libérale*. La variété même de sa vie, en lui suscitant plus d'un obstacle, l'appelait peut-être aussi à ce rôle. Par ses traditions premières et par son instinct monarchique, il tient malgré tout au parti conservateur; par le mouvement d'insurrection dont il prit l'initiative en 1854 et par une certaine solidarité avec l'esprit primitif de cette révolution, il reste lié au libéralisme; par son caractère et, si l'on veut, par son ambition personnelle, il n'était pas homme à laisser fuir l'occasion de se créer une position distincte et supérieure en politique. C'est ainsi que, profitant des circonstances, le général O'Donnell a pu devenir l'homme d'une situation, le porte-drapeau d'une politique qui n'était ni la politique du parti modéré, ni celle des progressistes, et dont le moindre mérite à ses yeux n'était pas sans doute d'avoir un premier poste à offrir, de n'exister pour ainsi dire que par lui.

Le dernier règne du parti conservateur est peut-être ce qui a le plus servi cette combinaison nouvelle; il en a du moins aidé l'avénement. A dater du 12 octobre 1856, jour où les modérés retrouvent presque miraculeusement le pouvoir, quelle est en effet la situation de l'Espagne? Pendant deux ans, on voit les ministères conservateurs se succéder, cherchant partout un point d'appui et ne le trouvant jamais : le ministère Narvaez cédant à un souffle de réaction et disparaissant devant l'opinion, dans une bourrasque d'impopularité (15 octobre 1857); le ministère Armero-Mon essayant de donner une couleur plus libérale à sa politique et tombant devant le congrès (14 janvier 1858); le ministère Isturiz s'efforçant de concilier toutes les divergences, d'éviter les chocs et les luttes, et toujours prêt à périr de faiblesse. On en était là justement en 1858. La politique était à bout de voie en Espagne. Le dernier de ces pouvoirs modérés, le ministère Isturiz, vacillait entre toutes les influences contraires, héritier impuissant d'une situation compromise. S'il se laissait aller à l'excès des entraînemens conservateurs, il perdait le prestige et la force morale de la pensée de conciliation qui avait été sa raison d'être à l'origine, et d'ailleurs M. Isturiz n'était point l'homme d'une politique décidément réactionnaire; s'il faisait un pas vers le libéralisme, il était menacé par le congrès, dont il recevait un appui à demi protecteur, tempéré par la méfiance et nullement sympathique. Il pouvait peut-être ajourner encore les difficultés en se mettant pour le moment à l'abri des querelles parlementaires par la clôture de la session, et il l'essayait en effet le 14 mai 1858; mais c'était là un expédient qui pouvait tout au plus aider à gagner quelques mois, ce n'était pas une solution. Il y a mieux : par le fait même de cette clôture précipitée des cham-

bres, le ministère avait fait un pas plus décisif qu'il ne le pensait; il s'était créé d'avance à lui-même l'impossibilité de se retrouver en présence d'une majorité froissée et irritée.

C'est alors que s'ouvrait l'inévitable crise. Cette crise était dans la situation sans doute; elle était précipitée en ce moment par l'avénement aux affaires d'un nouveau ministre de l'intérieur, M. Posada Herrera, qui entrait au pouvoir avec l'idée arrêtée de prendre entre les partis une attitude plus hardie. M. Jose Posada Herrera avait été progressiste autrefois; comme bien d'autres, l'expérience venant, il n'avait pas tardé à se rallier au parti conservateur. Sans être un homme brillant et fécond en ressources, il avait professé avec talent le droit administratif; il était en ce moment même *fiscal* ou procureur-général au conseil d'état, et depuis quelque temps il tendait visiblement à prendre un rôle plus actif dans la politique. C'était un Galicien qui, faute de qualités brillantes, avait la ténacité et l'esprit pratique de son pays natal. M. Posada Herrera avait fait de la suspension des chambres la condition de son entrée au ministère, et il était logique, à dire vrai, lorsque peu de jours après il proposait dans le conseil deux mesures tendant à créer une situation entièrement nouvelle, — la dissolution du congrès et la rectification des listes électorales pour arriver à la formation d'un nouveau parlement. Il pensait, non sans quelque raison, que la clôture précipitée de la session n'était qu'une inconséquence mortelle si elle ne conduisait à la dissolution du congrès, et à ses yeux la première condition d'un appel au pays était la révision des listes électorales, composées de façon à ne donner qu'une représentation inexacte ou incomplète de l'opinion publique. M. Posada Herrera soutenait ces idées avec la hardiesse d'un homme qui voulait marcher en avant sans se laisser asservir aux prétentions ou aux combinaisons routinières des partis, sans dissimuler que désormais il ne voyait pour la reine que deux sortes d'ennemis, les radicaux avec leur chimère de république et les absolutistes avec leur rêve de restauration du passé, — tous les autres, modérés ou progressistes, étant des constitutionnels de nuances différentes qu'on devait s'efforcer de grouper autour du trône par un système de juste et tolérant libéralisme.

C'était assez pour ébranler le cabinet en mettant la division entre les ministres. Les uns, — et le président du conseil, M. Isturiz, était du nombre, — eussent peut-être volontiers suivi le ministre de l'intérieur; les autres se refusaient à sanctionner des actes dans lesquels ils voyaient le désaveu de tout ce qu'avait fait le parti conservateur depuis deux ans. On ne put s'entendre, et le cabinet Isturiz disparaissait après moins de six mois d'existence. Au milieu de ces incertitudes, la reine, prenant un parti décisif, donnait gain de

cause à la politique soutenue par M. Posada Herrera, appuyée par le ministre de la marine, le général Quesada, et elle appelait au pouvoir l'homme le plus propre, par son autorité comme par sa position, à personnifier cette politique, — le général don Leopoldo O'Donnell. Ainsi naissait à travers toute sorte d'intimes péripéties le cabinet du 30 juin 1858, dont le comte de Lucena devenait le chef, où entraient MM. Saturnino Calderon Collantes, Pedro Salaverria, Santiago Fernandez Negrete, le marquis de Corvera, et où M. Posada Herrera et le général Quesada restaient comme le trait d'union entre le ministère Isturiz et la combinaison nouvelle. Toutes les conditions politiques de l'Espagne se trouvaient subitement déplacées, et par un jeu bizarre des choses, O'Donnell remontait au pouvoir l'anniversaire du jour où il avait livré le combat de Vicalvaro en 1854, à la tête d'une sédition militaire.

A n'observer que l'apparente situation de l'Espagne, c'était une péripétie fort inattendue. Depuis qu'il avait quitté le ministère, trois mois après avoir dompté la révolution en 1856, le général O'Donnell semblait plutôt réduit à une attitude défensive. On l'avait vu, dans la session de 1857, obligé un jour de faire face à une agression directe et vive d'un membre du sénat, le général Eusebio Calonge, qui le mettait en cause pour avoir porté la main sur la discipline militaire, en faisant de l'armée un instrument de sédition. Ce défi, le comte de Lucena l'avait relevé avec hardiesse et avec hauteur, rappelant l'histoire de tous les partis et de tous les hommes qui s'étaient alternativement insurgés depuis vingt ans, ravivant le souvenir des extrémités où était arrivée l'Espagne en 1854, se justifiant par l'adhésion secrète ou avouée de beaucoup de modérés, et se faisant une arme de la complicité du général Narvaez lui-même dans toute cette opposition dont l'insurrection de Vicalvaro n'avait été que le couronnement. Puis il finissait en disant fièrement : « Ma reine et mon pays m'ont jugé, l'histoire me jugera. » Depuis ce moment, il s'était tu, restant toujours moins un chef de parti qu'une personnalité considérable, entouré de quelques amis dévoués, mais assez antipathique à la majorité des chambres. Cette antipathie était d'ailleurs si réelle, si peu dissimulée, qu'au commencement de la session de 1858 le général Calonge, le même qui s'était fait l'accusateur d'O'Donnell, avait été élu, par une sorte de distinction, secrétaire du sénat, et il avait suffi au ministère du général Armero de paraître incliner vers l'*union libérale* et les amis du comte de Lucena pour être renversé par un vote du congrès. Dans cet ensemble de faits et de symptômes extérieurs, rien donc ne semblait conduire à un ministère O'Donnell, comme à la solution naturelle des difficultés du moment. A considérer de plus près les événemens, cette évolution de la politique espagnole avait cependant pour elle

une certaine logique des choses; elle était le corollaire de tout ce qui arrivait depuis deux ans, de l'impuissance du parti conservateur à se reconstituer dans sa force et dans son unité, de l'incohérence du parlement, de cette impossibilité de vivre dont tous les ministères semblaient atteints. Toutes les combinaisons avaient échoué; les modérés laissaient échapper le pouvoir, les progressistes ne pouvaient y aspirer. L'avénement de l'*union libérale* dans ces conditions n'était qu'une expérience de plus dans l'histoire des expériences contemporaines de l'Espagne.

Offrir à toutes les nuances constitutionnelles une juste représentation dans la vie publique, rallier modérés et progressistes, sans distinction d'origine, à un système de libéralisme monarchique indépendant des combinaisons des anciens partis, créer, s'il était possible, un parti nouveau pour une situation nouvelle, en faisant appel au pays et en renouvelant le congrès par des élections, telle était la politique, ou, si l'on veut, l'ambition du général O'Donnell. Le plus difficile pour le moment était d'assurer cette position, un peu en l'air entre toutes les opinions, et dans ce système de fusion universelle, la première, la plus importante affaire, on le comprend, était la distribution des emplois. Aussi, dès son entrée au pouvoir, le cabinet du 30 juin procédait-il à un large remaniement de l'administration, en appelant à toutes les fonctions des hommes de tous les partis. Les principales positions dans l'armée étaient naturellement dévolues aux chefs militaires qui avaient toujours suivi O'Donnell depuis 1854, — aux généraux Ros de Olano, Serrano, Dulce, Echague. Le conseil d'état était reconstitué, et comptait parmi ses nouveaux membres des progressistes comme MM. Luzurriaga, Infante, Lujan, d'anciens conservateurs tels que MM. Pidal, Bertran de Lis, des modérés libéraux comme M. Bermudez de Castro et M. Pacheco. Un ami du duc de la Victoire, M. Santa-Cruz, devenait président de la cour des comptes; un autre progressiste, écrivain distingué d'ailleurs, M. Modesto Lafuente, avait la direction des bibliothèques, et M. Miguel Roda passait à une des principales administrations financières. Dans une promotion de nouveaux sénateurs figuraient M. Cortina, M. Gomez de la Serna, M. Cantero et le général Prim, à côté de M. Pacheco et de M. Pastor Diaz. La fusion était vraiment complète dans les hautes sphères comme dans les plus obscures régions de l'administration, à Madrid comme dans le reste du pays, et elle était même poussée si loin qu'il y eut un moment une province ayant tout à la fois un gouverneur civil progressiste, un secrétaire du gouvernement modéré et un commandant militaire vicalvariste. C'était l'idéal du système, et la fusion ici touchait presque à la confusion.

Distribuer des emplois et trouver des hommes de tous les partis

empressés à les recevoir, ce n'était point cependant la plus grande difficulté. La politique de l'*union libérale* avait évidemment à se révéler par des actes plus sérieux et plus significatifs, si elle voulait être un système de gouvernement. Elle se manifestait tout d'abord par l'adoption de cette mesure dont M. Posada Herrera s'était fait le promoteur, qui avait hâté la dissolution du ministère Isturiz, par la rectification des listes électorales (décret du 6 juillet 1858). C'était une question assez simple en elle-même, quoiqu'elle ait fait bien du bruit et qu'elle ait suscité les plus vives polémiques. La révision des listes électorales en Espagne doit se faire tous les deux ans. Lorsque la législation de 1845 reparaissait tout entière à l'issue de la dernière révolution, le ministère Narvaez, ayant à convoquer un congrès, se trouvait dans un singulier embarras : les dernières listes dataient de 1853, elles n'avaient pu subir la révision légale en 1855. Telles qu'elles étaient, elles servaient aux élections nouvelles d'où sortait le congrès existant encore en 1858, et ce n'est qu'après ces élections que la révision prescrite par la loi pouvait être opérée par les municipalités, recomposées elles-mêmes. Cette révision datait de 1857. Décréter une rectification nouvelle en 1858, comme le faisait le cabinet O'Donnell à son avénement, c'était, disait-on, une illégalité flagrante. C'était illégal sans doute, mais pas beaucoup plus illégal que le procédé même du ministère Narvaez, et pas beaucoup plus irrégulier que la composition des listes soumises à la révision, ainsi qu'on l'a vu depuis. Ce qui donnait un caractère tout particulier de gravité à cette mesure, c'est le sens que le cabinet nouveau y attachait, lorsqu'il disait dans son rapport à la reine : « Par malheur, et par une suite de causes dont l'énumération et l'examen seraient inopportuns, c'est l'opinion générale que, depuis l'introduction du système représentatif parmi nous, et quelles que soient les doctrines politiques des partis qui se sont succédé au pouvoir, la volonté du corps électoral a subi fréquemment de funestes restrictions, et les élémens qui, d'après la loi, devaient le composer ont été constamment dénaturés. Les conseillers de votre majesté croient que le jour est venu où doit disparaître un abus qui mine l'existence des institutions, qui tend à favoriser l'usurpation d'un des droits les plus précieux consacrés par la constitution, et à fausser dans son origine l'expression de la véritable opinion publique... » Pour parler ainsi, le cabinet s'appuyait sur des faits qui ont pu être expliqués ou atténués sans être entièrement contestés. Ces listes soumises à une rectification étaient composées de telle sorte que, dans certaines provinces, à Caceres notamment, sur 2,733 électeurs 941 l'étaient sans droit; à La Corogne, sur 796 inscrits, 300 ne payaient pas le cens fixé par la loi. Que le

ministère, après cela, fût mû par la pensée de dégager d'un corps électoral remanié un congrès mieux porté à goûter sa politique, c'est ce qui n'est point douteux. Il est bien clair que là devait être la véritable expression de l'opinion publique.

Cette rectification des listes électorales, accueillie avec joie par les progressistes, vue avec une méfiance hostile par les modérés, résolvait évidemment d'une façon implicite la question de l'existence du congrès. Le ministère dans son langage faisait trop ouvertement le procès du passé pour que tout ne dût pas être nouveau dans une situation nouvelle. C'était même une condition de vie ou de mort. La dissolution du congrès toutefois se trouvait un peu ajournée. D'abord la reine Isabelle parcourait en ce moment les provinces des Asturies et de la Galice avec toute sa cour et quelques-uns des ministres. Elle prenait plaisir à conduire par la main le jeune prince des Asturies aux rochers de Covadonga, berceau de la monarchie espagnole. Pendant plus d'un mois, tout était aux ovations populaires, aux fêtes et aux pèlerinages. La reine d'ailleurs n'était point peut-être sans quelque perplexité. Après avoir consenti à la rectification des listes électorales, elle en était à craindre que le général O'Donnell, dans son système d'équilibre, n'inclinât trop vers les progressistes, et que des élections accomplies dans ces conditions n'achevassent la déroute du parti modéré, dont elle ne pouvait oublier la fidélité, les services et l'intelligent appui. Ce n'est que le 11 septembre que la reine, cédant aux conseils du général O'Donnell, signait à La Corogne le décret qui dissolvait le congrès, ordonnait les élections nouvelles, et fixait au 1er décembre la réunion des prochaines cortès.

Ce n'étaient là toutefois que des révélations assez peu claires encore, assez peu significatives, de la pensée que le cabinet du 30 juin portait au pouvoir. Une multitude d'employés étaient déplacés, les listes électorales subissaient un complet remaniement, le congrès était dissous; mais d'un autre côté la loi sur la presse, une loi rigoureuse due à l'initiative de M. Nocedal, et qui avait eu à essuyer les plus ardentes et les plus justes censures, demeurait intacte. La politique du ministère commençait à se dessiner en traits un peu plus distincts dans deux actes presque simultanés, et où s'effaçait du moins le caractère tout personnel de certaines mesures adoptées depuis deux mois. L'un de ces actes était un décret qui faisait revivre la loi de 1855 sur le désamortissement civil en réservant les questions de désamortissement ecclésiastique, qui devaient être l'objet d'une négociation nouvelle avec le saint-siége. Un autre acte tout politique et d'une signification plus générale était la circulaire adressée le 21 septembre par M. Posada Herrera aux gouverneurs des provinces pour guider leur marche dans les élections et pour

exposer les principes du gouvernement. Si quelquefois on avait pu craindre une évolution trop décidément progressiste du cabinet, le langage de M. Posada Herrera était de nature à rassurer sur ce point. Le cabinet, par l'organe du ministre de l'intérieur, se prononçait nettement et péremptoirement pour la constitution telle qu'elle existait avec les réformes récemment accomplies, en se réservant tout bas, il est vrai, de ne point présenter la loi sur les majorats, qui serait une conséquence de ces réformes. L'idée de la fusion des partis ou de la création d'un parti nouveau affranchi de toute solidarité compromettante avec le passé, cette idée était du reste complaisamment développée de façon à frapper l'esprit des électeurs.

« ... Les ministres actuels, disait M. Posada Herrera, ne cesseront de seconder les bienfaisantes intentions de sa majesté en contribuant pour leur part à rétablir l'ancienne grandeur de la monarchie sur les solides fondemens de la prospérité publique, d'une moralité incontestable dans la gestion des affaires et de l'exercice loyal du système représentatif, bien inestimable que l'Espagne devra à la dynastie actuelle. Le gouvernement ne méconnaît pas les difficultés qu'il pourra rencontrer dans la pratique; mais ces difficultés ne sont pas de telle sorte qu'elles ne puissent être vaincues... Aux préjugés enracinés, aux dissensions locales et personnelles qui se déguisent sous des noms politiques, vous pouvez opposer avec avantage les principes du gouvernement. Celui-ci ne se croit pas obligé de favoriser des partis qui prétendent fonder la monarchie, chacun sur une constitution différente, qui aspirent à établir un système administratif, chacun suivant ses vues propres, et qui voudraient livrer les fonctions de l'état à un personnel exclusif. Il n'admet pas que des partis de cette nature puissent s'appeler constitutionnels, et il ne croit pas que la nation puisse en attendre d'autres fruits que le despotisme ou l'anarchie. D'un autre côté, vous ne ferez que vous conformer aux désirs du gouvernement en acceptant l'appui de tous ceux qui veulent s'associer de bonne foi à une politique qui, en prenant pour point de départ les institutions actuelles, a pour premier objet d'en consolider l'exercice. Vous pouvez faire abstraction des dénominations, quand ceux qui les portent n'ont point sur la dynastie, sur la constitution et sur les principales questions politiques des opinions contraires à celles du gouvernement. Il y a de toutes parts des hommes honorables qui conservent par tradition certaines dénominations qui ne signifient plus rien de réel dans la plupart des cas; il y a aussi une jeunesse pleine de nobles aspirations, obligée jusqu'ici de s'éloigner des affaires publiques ou de se fondre, en abdiquant toute liberté, dans les anciens partis. Quand vous aurez obtenu l'appui de cette classe de personnes, vous pourrez défier les colères intempestives des factions extrêmes... »

La politique de l'*union libérale* ou du cabinet O'Donnell, on la pressentait sans doute; elle trouvait ici son expression adaptée aux

circonstances. On remarquera que, dépouillé de l'artifice du langage, ce système n'avait rien d'absolument nouveau; c'était un jeu d'équilibre. Par la rectification des listes électorales et par la dissolution du congrès comme par l'appât des emplois publics, le cabinet s'efforçait d'attirer les progressistes; par ses déclarations décisives en faveur du maintien de la constitution réformée, il voulait calmer les inquiétudes et les défiances des modérés. Le ministère en était-il plus fort? Dans ces premiers momens, il avait à subir plus d'une crise intime, que ses ennemis grossissaient en mettant habilement en lumière les contradictions de cette politique, en supposant des antagonismes dans le cabinet, en montrant ce faisceau de volontés, de tendances, d'intérêts divers, toujours prêt à se dissoudre. Une de ces crises se dénouait par la retraite du général Quesada, ministre de la marine, qui, à l'insu du président du conseil, avait obtenu de la reine la nomination d'un amiral. Ce n'était rien en apparence, et au fond l'existence du cabinet ne tint peut-être qu'à un fil. Il n'y a qu'un amiral de la flotte en Espagne, et justement parce qu'il est seul, il a une grande influence dans toutes les affaires de la marine. Ce haut personnage était alors et est encore aujourd'hui le général Armero, que ses opinions rattachent à l'*union libérale*. La nomination d'un second amiral, qui avait peut-être moins de goût pour la politique nouvelle, était comme une diminution indirecte de la position du général Armero et une atteinte aux prérogatives du président du conseil. Le général O'Donnell prit fort mal cette tentative d'indépendance d'un de ses collègues. Le ministre de la marine dut se retirer, et fut remplacé par un ami dévoué du chef du cabinet, par le général Macrohon (novembre 1858). Quant au nouvel amiral, il garda son grade, puisque la signature de la reine était engagée; mais il ne fut plus qu'un amiral honoraire. Le ministère naviguait à travers des écueils invisibles, en même temps qu'il avait à faire face aux partis prêts à se retrouver autour du scrutin.

Tout résidait en effet dans le degré de vitalité et de résistance de ces partis, que le général O'Donnell prétendait supprimer ou absorber. Quelles étaient les dispositions et l'attitude réelle des diverses fractions des anciennes opinions? Parmi les modérés, il en était évidemment qui inclinaient depuis longtemps vers quelque transaction semblable à celle de l'*union libérale*, et qui n'éprouvaient nulle répugnance d'opinion à s'associer à la tentative du comte de Lucena. M. Martinez de La Rosa acceptait la présidence du conseil d'état; M. Mon se laissait volontiers nommer ambassadeur à Paris; le chef du dernier cabinet, M. Isturiz lui-même, allait reprendre à Londres le poste de ministre de la reine, qu'il avait

longtemps occupé. D'autres, et quelques-uns des chefs les plus éminens du parti, tels que M. Bravo Murillo, semblaient se retirer pour le moment de la lutte, non sans quelque découragement, et étaient décidés à ne point livrer leur nom aux chances du scrutin. Certains groupes modérés cependant n'avaient pu dissimuler leur surprise, leur mécompte et leur irritation à l'avénement du cabinet du 30 juin. S'il y eut une trève au premier instant, cette trève fut de courte durée. Une vigoureuse et ardente opposition conservatrice s'était organisée aussitôt, et c'est dans la presse, — à demi libre de fait, sinon légalement, puisque la loi de M. Nocedal subsistait toujours, — que cette opposition allait faire la guerre, tantôt par une ironie spirituelle et acérée, comme dans le journal l'*Estado*, tantôt par une dialectique implacable et animée, comme dans l'*España*. Ces opposans marchaient avec un singulier ensemble : ils accusaient le ministère de contribuer plus que tout autre à la décomposition du parti modéré, d'avoir fait un vrai coup d'état par la dissolution du congrès et la rectification illégale des listes électorales, laissant dans l'histoire un précédent que toutes les factions pourraient invoquer à leur tour. Le général O'Donnell devenait surtout le point de mire de ces hostilités. Ce n'était plus le sauveur de 1856, c'était le chef révolté de 1854, le factieux de Vicalvaro, à qui on rappelait toutes les contradictions de sa vie, un ambitieux arrivé au pouvoir en déguisant les intérêts d'une coterie semi-politique, semi-militaire, sous le nom d'*union libérale*. Après le président du conseil, M. Posada Herrera était le ministre le plus attaqué comme principal auteur de la crise qui avait amené le cabinet du 30 juin, et M. Mon lui-même n'était point épargné pour son alliance avec le général O'Donnell. Somme toute, il restait dans le parti modéré un groupe peu nombreux, mais ardent d'opposition.

Le parti progressiste était visiblement celui qui avait le plus gagné à un certain point de vue dans cette évolution de la politique espagnole. Il retrouvait une certaine importance, il rentrait dans les emplois publics, il était admis à participer aux affaires. Aussi les hommes les plus sensés du parti ou les plus pressés d'arriver s'étaient-ils hâtés de répondre aux avances du ministère, recevant les demi-satisfactions qui leur étaient données en attendant mieux, et se flattant d'exercer quelque influence sur le gouvernement en lui prêtant leur appui. Ce n'était point l'affaire des progressistes d'opinions plus exaltées, qui considéraient cette politique comme une défection et n'avaient que d'ironiques sévérités pour MM. Santa-Cruz, Modesto Lafuente, Lujan, Infante, bien d'autres encore, qui avaient accepté des fonctions publiques. Si pour les modérés le général Léopold O'Donnell était redevenu le factieux de 1854, pour les fauteurs

exaltés du progrès c'était l'homme de 1856, qui avait étouffé la révolution, dissous par les armes l'assemblée constituante et la milice nationale,—et l'un des chefs progressistes, M. Escosura, n'avait pas moins d'invectives contre le comte de Lucena que l'opposition conservatrice la plus vive. « Sans discuter longuement ce document officiel, disait-il en parlant de la circulaire de M. Posada Herrera, il est facile de voir que c'est une déclaration de guerre non-seulement au parti progressiste, mais encore aux modérés, aux démocrates, aux absolutistes, à tout ce qui n'est pas le général O'Donnell. Voilà la vérité, telle est la situation. Nous autres Espagnols, nous sommes arrivés à ce point qu'on nous dise : choisissez ; entre *O'Donnelliste et factieux*, il n'y a point de milieu. » Dans ce camp du progrès avancé se trouvaient, outre M. Escosura, MM. Olozaga, Madoz, Corradi, Calvo Asensio, Salmeron, Aguirre, Sagasta, tous plus ou moins mêlés à la révolution de 1854. Aux approches de l'ouverture du scrutin, une junte progressiste se réunissait, et elle rédigeait, elle aussi, sa circulaire, qu'elle adressait aux électeurs pour leur rappeler les principes du parti. Les progressistes, à vrai dire, relevaient le drapeau de la constitution votée en 1855 et déchirée par l'épée du général O'Donnell, de telle sorte que le ministère se trouvait entre deux foyers extrêmes d'opposition. Et même parmi les hommes des deux partis, modérés ou progressistes, dont il avait fait ses alliés, était-il sûr de trouver toujours un appui bien solide? Tout indiquait au contraire que progressistes et modérés ministériels n'avaient qu'une foi médiocre en l'*union libérale*, et se tenaient également prêts à recueillir l'héritage d'une situation qu'ils soutenaient dans des vues différentes; seulement les uns et les autres ne remarquaient pas que cette situation avait pour garantie la volonté d'un homme d'un caractère difficile à déconcerter, qui avait dit un jour qu'il ne mourrait pas d'une apoplexie de légalité, et qui, en remontant au pouvoir, était assurément décidé à ne rien négliger pour s'y maintenir.

On n'a jamais vu en Espagne des élections tournant contre les ministères qui les faisaient. Le résultat de ce mouvement électoral, arrivé à son terme aux derniers jours d'octobre, reflétait d'ailleurs fidèlement les complexités de la situation nouvelle de la péninsule. L'opposition conservatrice était assez clair-semée. M. Nocedal, qui sous le cabinet Narvaez avait triomphalement conduit le scrutin d'où était sorti le dernier congrès, avait le sort réservé à tous les ministres de l'intérieur espagnols dans les élections qu'ils ne dirigent plus : il ne parvenait pas même à se faire élire à Tolède. L'opposition modérée ne comptait pas plus de trente membres, parmi lesquels étaient le comte de San-Luis, le marquis de Pidal, MM. Gon-

zalez Bravo, Egaña, Moyano. Les progressistes *purs*, plus heureux que dans les précédentes élections, formaient dans le nouveau congrès une petite phalange de vingt membres, dont les principaux étaient MM. Olozaga, Madoz, Calvo Asensio, Sanchez Silva, Sagasta, Aguirre. Le reste appartenait au ministère ou était revendiqué par lui. Il était aisé de voir toutefois que cette majorité, si grande en apparence, se composait des élémens les plus hétérogènes. Il y avait des amis particuliers du général O'Donnell, le groupe distinct de l'*union libérale*, des progressistes et des conservateurs ralliés, surtout beaucoup d'inconnus et de jeunes gens entrant pour la première fois dans la vie publique.

Le ministère ne triomphait pas moins. La difficulté pour lui, après avoir franchi le défilé des élections, était de maintenir un certain ordre dans cette majorité bariolée, passablement incohérente, dont il était censé représenter les aspirations encore plus que les opinions, et qu'un accident parlementaire pouvait dissoudre à tout instant, si l'on ne mettait un grand art à la conduire. C'est ainsi que partis et ministère arrivaient à l'ouverture du congrès, fixée au 1er décembre 1858. Le cabinet du 30 juin n'avait point assurément accompli de grandes œuvres en politique depuis son avénement. Il avait vécu, il avait mis tous ses efforts à transformer une situation qu'il voulait marquer de son empreinte; il avait levé l'état de siége dans les dernières provinces soumises au régime militaire; il annonçait l'exécution définitive du désamortissement civil, des négociations nouvelles avec Rome pour le désamortissement des propriétés religieuses, une loi sur la presse destinée à régler la libre discussion des intérêts publics « sous la garantie du jugement par le jury, » des mesures financières, un grand projet d'améliorations matérielles : c'était là le résumé du discours par lequel la reine ouvrait la session et où revenait la pensée favorite du ministère. « Une politique prévoyante, disait la harangue royale, qui améliore le présent sans détruire, qui réalise un progrès sûr, quoique lent, dans toutes les parties du gouvernement de l'état, conciliera enfin les esprits de tous les Espagnols, et leur permettra de travailler ensemble à l'affermissement de la prospérité de la nation et de la pratique sincère du régime constitutionnel. »

Une parole de conciliation inaugurait heureusement sans nul doute un parlement nouveau plein de dissonances, où le gouvernement devait être obligé de rallier sans cesse une majorité vivant de perpétuels compromis. Au fond, cette session, qui commençait le 1er décembre, était une épreuve sérieuse pour l'*union libérale*; elle ne pouvait que dessiner d'une façon plus nette la situation en mettant en lumière l'attitude du ministère, le mouvement des partis,

le caractère des différentes politiques qui s'agitaient, et en devenant l'occasion naturelle de toutes les explications. On s'expliqua, on s'irrita, et le cabinet restait victorieux à l'issue de cette première mêlée du débat de l'adresse. Le résultat d'ailleurs était moins curieux que la discussion elle-même, où se dévoilaient les vrais rapports, les tendances et les forces respectives des opinions.

L'opposition modérée s'armait la première de tous ses griefs contre le ministère. Par l'organe du marquis de Molins et du duc de Rivas dans le sénat, de M. Gonzalez Bravo et de M. Moyano dans le congrès, elle lui reprochait ses versatilités, ses inconséquences, les innombrables destitutions par lesquelles il s'était signalé, le trouble qu'il avait jeté dans toutes les situations, l'incohérence qu'il avait érigée en système; elle lui faisait un crime d'avoir rectifié sans droit les listes d'élections et arbitrairement recomposé le corps électoral, d'être irrespectueux pour le concordat, qu'il semblait éviter systématiquement de mentionner en parlant de ses négociations avec Rome, d'acheminer sans le vouloir ou sans le savoir la politique de l'Espagne vers les progressistes. Les modérés de l'opposition tenaient surtout à faire acte de vie, à protester contre l'arrêt de déchéance si souvent lancé par le général O'Donnell contre l'ancien parti conservateur. Les progressistes *purs*, de leur côté, n'étaient point éloignés de tenir un langage analogue dans un sens entièrement différent. Eux aussi, ils refusaient de se considérer comme morts, et à leur tour ils accusaient le cabinet de faire tout ce qu'avaient fait les autres ministres modérés, d'être aussi arbitraire, aussi violent, aussi restrictif, en ajoutant aux actes quelques promesses illusoires. « L'*union libérale*, disait M. Calvo Asensio le 23 décembre 1858, a la mission de détruire; elle n'a rien créé, et elle ne peut rien créer; elle ne sert qu'à alimenter des espérances chez les plus candides, à offrir un refuge aux fatigués et la pâture aux plus avides. L'*union libérale* n'a ni traditions, ni histoire, ni principes, et elle ne peut avoir d'avenir. » Il n'en arrivait pas moins que ces accusations, venant d'oppositions contraires, antipathiques, se détruisaient elles-mêmes, et tournaient au profit du ministère. Lorsque M. Moyano, au nom des modérés, présentait un amendement pour rappeler le concordat de 1851, passé sous silence dans le discours royal, l'opposition progressiste votait avec les amis du cabinet. Lorsque M. Calvo Asensio, au nom des progressistes, présentait de son côté un amendement pour réclamer l'extension du droit électoral, et mettait ainsi en cause toute la législation constitutionnelle, l'opposition modérée se retrouvait auprès du ministère; M. Pidal votait avec la majorité. C'était une sorte d'équilibre; l'opposition modérée préférait encore le ministère aux progressistes,

et les progressistes préféraient le général O'Donnell et l'*union libérale* aux modérés.

Le général O'Donnell avait-il donc absolument tort lorsqu'il proclamait incessamment la dissolution des anciens partis? Était-il dénué de perspicacité lorsqu'il comptait justement sur l'impuissance inhérente à cette dissolution des opinions d'autrefois? Sans doute, il pouvait s'exagérer à lui-même ce qu'il désirait, ce qui entrait dans ses vues; il se montrait surtout plus homme d'expédient qu'homme d'état, en pensant qu'avec des débris de partis il pourrait faire un parti nouveau. La décomposition n'était pas moins réelle; elle se découvrait naïvement dans ces discussions parlementaires, et le général O'Donnell déployait toutes les ressources d'une stratégie assez monotone, bien que le plus souvent heureuse, pour prendre sur le fait, pour provoquer même ces explosions d'incohérence, en mettant aux prises ceux qui accusaient l'ambiguïté de sa politique et ceux qui lui reprochaient sa témérité. Un jour, vivement attaqué dans le sénat par le duc de Rivas, le général O'Donnell se tournait vers son adversaire, mettant l'opposition en demeure de dévoiler à son tour ses idées, et il s'écriait : « Le duc de Rivas approuve-t-il le programme de gouvernement que nous exposa il y a un an M. Bravo Murillo? Sa seigneurie me dit que non, je n'ai plus rien à ajouter. A côté de cette dénégation, mes paroles sembleraient pâles. Entre le duc de Rivas modéré et M. Bravo Murillo également modéré, il n'y a donc point conformité de vues. » Un autre jour, pressé dans le congrès par M. Olozaga, le comte de Lucena, sortant brusquement de la politique, s'adressait à son antagoniste et lui rappelait qu'il n'aurait pas refusé de servir comme ambassadeur à Londres, tandis que lui O'Donnell devenait président du conseil à Madrid le 14 juillet 1856; puis, se tournant vers un autre progressiste de l'opposition, le chef du cabinet disait : « M. Calvo Asensio accepterait-il des fonctions que je lui offrirais? — Non, répondait le député interpellé. — Et voilà justement la contradiction entre M. Olozaga et M. Calvo Asensio, » ajoutait O'Donnell.

Ainsi le duc de Rivas était un modéré, et il différait d'opinion avec M. Bravo Murillo, dont la politique n'était point assurément celle du comte de San-Luis ou de M. Pidal. Entre M. Calvo Asensio et M. Olozaga, tous deux progressistes opposans, il y avait les mêmes divergences, sans compter que les opinions de l'un et de l'autre étaient incompatibles avec l'ordre constitutionnel existant. Ces dissidences ou ces incompatibilités, le général O'Donnell les constatait, il les exagérait même pour en tirer la justification de la politique du ministère. C'était naturellement pour lui la moralité

de la situation. « Ces débats, disait-il, n'ont-ils pas mis pleinement en lumière le fractionnement des partis? N'en résulte-t-il pas cette vérité, qu'aucun d'eux n'est à lui seul dans les conditions nécessaires pour former un gouvernement capable de maintenir l'ordre, la légalité, le trône de la reine et le régime constitutionnel? » Quelquefois aussi ces vivacités parlementaires, qui dégénèrent si souvent en personnalités violentes et en confusion, servaient merveilleusement le général O'Donnell. Dans une circonstance, un de ces souvenirs irritans qui mettent les partis aux prises en ravivant toutes les antipathies du passé traversait subitement la discussion. Il s'agissait de la statue de M. Mendizabal, et M. Mendizabal ramenait aux vieilles luttes entre modérés et progressistes. Le tumulte envahissait le congrès, et le président du conseil, saisissant l'à-propos, se hâtait d'intervenir en pacificateur un peu sévère. « Qu'on rappelle à l'ordre tous les députés, disait-il, nous discréditons le gouvernement représentatif. Une telle scène est un triomphe pour les ennemis du régime constitutionnel. Je prie M. le président et le congrès de mettre un terme à cette discussion, afin que nous ne donnions pas aux ennemis du gouvernement représentatif le droit de dire que ce régime est impossible en Espagne. » Et ce tumulte avait de plus pour le ministère l'avantage de faire disparaître cette question de la statue de Mendizabal, qui était un véritable embarras. C'est ainsi que le général O'Donnell manœuvrait sur le champ de bataille parlementaire, portant le plus souvent la guerre chez ses adversaires, profitant habilement des circonstances, s'armant à tout instant de cette dissolution des partis, à laquelle il n'était point étranger, et finissant par représenter sa politique comme la dernière et unique garantie du régime constitutionnel en Espagne. Ce n'était pas, quoi qu'on en dise, d'un médiocre tacticien, à ne considérer que la situation personnelle du premier ministre.

Une autre difficulté, à vrai dire, était à vaincre pour le général O'Donnell : c'était d'éviter les divisions dans son propre camp. Les amis du ministère, modérés ou progressistes ralliés à l'*union libérale*, avaient tenu, eux aussi, à s'expliquer, à préciser leur position et la mesure de l'appui qu'ils prêtaient au gouvernement. Les progressistes surtout, dont l'évolution un peu subite n'avait point échappé à la raillerie, se sentaient pressés de ne plus rester dans le rôle de ministériels silencieux. Deux hommes notamment, M. Luzurriaga dans le sénat, M. Modesto Lafuente dans le congrès, se chargeaient de ces explications délicates, et leur langage pouvait se résumer à peu près en ces termes : « Nous croyons que la société n'est pas dans ses conditions normales, et quand nous voyons un gouvernement disposé à soutenir l'ordre, le système parlementaire,

les droits des chambres, nous nous plaçons à ses côtés pour empêcher de plus grands désastres, afin de l'aider à établir un régime libéral; mais nous ne renonçons pas pour cela à nos idées, qui auront leur jour par le progrès régulier de la raison publique, non par la force matérielle des révolutions. Nous soutenons aujourd'hui le cabinet parce que dans notre pensée c'est l'unique moyen d'assurer l'avenir des idées libérales elles-mêmes et d'échapper à l'anarchie d'un côté, au despotisme de l'autre. » Cette juxtaposition d'élémens si divers imposait d'ailleurs au gouvernement une singulière réserve. Le ministère sentait bien que s'il élevait des questions de principe touchant à l'ordre politique, cette majorité complexe et fragile pouvait à tout instant voler en éclats, modérés et progressistes retournant à leurs affinités naturelles. Aussi mettait-il tout son art à éviter les périlleuses questions où on ne pouvait s'entendre, et par le fait cette session, qui commençait par toutes les vivacités des débats de l'adresse, continuait par la discussion de projets d'un ordre tout spécial ou économique, tels que le budget, une loi affectant un crédit extraordinaire de deux milliards de réaux à de grands travaux publics, d'autres lois sur la compétence du conseil d'état ou sur le recrutement. Une loi sur la presse était présentée, et on se hâtait prudemment de l'ensevelir dans le mystère d'une commission d'où elle n'est point encore sortie. Ainsi ménagemens infinis pour une majorité artificielle et équivoque, attitude passionnée, militante, agressive vis-à-vis des oppositions, telle était sous sa double face la politique du gouvernement.

L'antipathie entre le ministère et l'opposition conservatrice était surtout très vive et arrivait à un degré d'irritation extrême; c'était au fond une vieille et implacable querelle. Les modérés poursuivaient toujours dans le général O'Donnell le chef de la révolte militaire du 28 juin 1854, et le comte de Lucena à son tour, sans vouloir rentrer dans la discussion du passé, ne résistait pas à la tentation de réveiller des souvenirs irritans, comme pour créer à sa prise d'armes une sorte de légitimité rétrospective par l'indignité des administrations modérées qui avaient précédé la révolution. De là un épisode qui surgissait tout à coup, et où, sous l'apparence d'une question de moralité, se déguisaient assez peu les haines personnelles. Le mot de moralité joue un grand rôle dans les affaires de l'Espagne depuis dix ans; il a été un programme de gouvernement, il est devenu le prétexte d'une révolution. Les cortès constituantes, issues de cette révolution, allaient fouiller tous les actes des cabinets conservateurs depuis 1843 pour y découvrir des traces d'improbité et de vénalité. Cet orage d'accusations avait semblé s'apaiser, lorsque le général O'Donnell, cédant à un dangereux désir de

représailles, le laissait éclater de nouveau par deux procès engagés coup sur coup contre un membre du sénat et contre un ancien ministre; puis, par une coïncidence au moins malheureuse, le ministère prenait l'initiative de la première de ces poursuites trois jours après une discussion où le sénateur mis en cause, M. Manuel Lopez Santaella, avait fait acte d'hostilité par son vote.

Deux fois ainsi en peu de temps le sénat se trouvait transformé en cour de justice. M. Lopez Santaella était accusé comme ancien commissaire de la *cruzada*, et le sénat se déclarait incompétent (1). M. Esteban Collantès était poursuivi comme ancien ministre des travaux publics, au sujet d'une somme de près de neuf cent mille réaux payée par l'état pour des fournitures qui n'avaient point été faites, et il fut absous, parce qu'il n'y eut pas une majorité légale suffisante pour le condamner. Tristes affaires où perçait trop l'irritation politique! On avait évidemment voulu, par le procès fait à M. Esteban Collantès, atteindre un parti ou une opposition, et c'est peut-être la tendance donnée à une accusation de ce genre qui avait le mieux servi à préserver l'ancien ministre. Au fond, le verdict du sénat qui absolvait M. Collantès avait un peu l'air d'un avertissement, et en fin de compte ces procès répétés, qui ressemblaient à des emportemens d'humeur ou à des représailles, qui faisaient revivre tous les souvenirs des divisions passées, n'étaient propres qu'à rendre plus irréconciliables le ministère de l'*union libérale* et ses adversaires de l'ancien parti modéré. Il en résultait qu'à la fin de la session, après six mois de luttes parlementaires, le général O'Donnell se retrouvait dans la même position de combat et d'incertitude, ayant vécu sans avoir moralement gagné, rencontrant en face de lui des oppositions plus vives et plus ardentes, soutenu par une majorité qui ne l'avait point abandonné, mais qui n'était point devenue un parti nouveau, et dont l'incohérence restait toujours le premier caractère.

Un certain accord ne s'était manifesté entre les partis durant cette longue session que dans les questions qui intéressaient et mettaient en jeu le sentiment national, dans quelques affaires extérieures. Lorsqu'au commencement de 1859 on connut à Madrid le message présidentiel des États-Unis, où M. Buchanan, avec la tranquille hardiesse d'un spéculateur accoutumé aux opérations heureuses, proposait de tenter de nouveau des négociations pour acheter l'île

(1) La commission de la *cruzada*, supprimée en 1851, était une institution d'origine pontificale chargée d'administrer les fonds provenant du placement des bulles du pape en Espagne et des droits payés par les fidèles pour la dispense du maigre. Le commissaire, par la nature de ses fonctions, ne relevait que de Rome; le sénat l'a jugé ainsi par son arrêt d'incompétence.

de Cuba, et laissait entrevoir dans le lointain la possibilité d'un appel à la loi omnipotente de la force, l'instinct espagnol se soulevait d'un élan spontané et unanime dans le sénat et dans le congrès; toutes les opinions, toutes les fractions d'opinions se serraient autour du gouvernement pour opposer le faisceau de tous les patriotismes aux audacieux calculs de la république américaine. C'était aux premiers jours de janvier 1859. Lorsque la guerre d'Italie commençait et obligeait les peuples les plus désintéressés dans la lutte à augmenter leurs forces, à prendre une attitude d'observation et d'attente, tous les partis se rallièrent aussi à la politique du cabinet, qui consistait dans une neutralité appuyée sur un accroissement du matériel de guerre et de l'armée jusqu'au chiffre de cent mille hommes.

Ici cependant, sous cette neutralité admise comme un principe de politique, on aurait pu distinguer une singulière diversité d'impressions tenant aux affinités naturelles des opinions. Tous les partis étaient d'accord avec le gouvernement sur la nécessité de s'armer et de prendre une position de prévoyance; mais ils ne pensaient pas tous de même sur la cause essentielle de la guerre. Le parti progressiste était le plus favorable à l'émancipation de l'Italie. A ses yeux, c'était la révolution se réveillant tout à coup et retrouvant des forces pour se répandre dans tous les pays. Ce n'était pas de quoi faire aimer l'indépendance italienne en Espagne. Les progressistes cependant ne confondaient pas dans leurs sympathies la cause de l'Italie et la politique impériale française. Les modérés avaient d'extrêmes méfiances à l'égard de la cause italienne, dans laquelle ils ne voyaient qu'une machine de guerre préparée et dirigée dans des desseins inconnus... Le sens libéral des affaires d'Italie leur échappait entièrement. Pour tout dire, ils se plaçaient, sans le vouloir peut-être, au point de vue absolutiste et autrichien dans leur manière d'envisager la marche des événemens, et pendant quelques mois on a eu l'étrange spectacle de tout un groupe de journaux conservateurs espagnols mettant le zèle le plus curieux à débrouiller les énigmes du télégraphe au profit des anciens maîtres du nord de l'Italie, exagérant les forces de l'Autriche, déguisant ses revers, diminuant les succès des armées alliées, donnant une couleur purement révolutionnaire aux plus légitimes revendications des Italiens, poursuivant dans leurs polémiques le Piémont et son roi. Entre ces deux camps opposés, le ministère et ses défenseurs tenaient en quelque sorte la balance. Moralement ils n'avaient que des sympathies pour l'émancipation de l'Italie; mais en même temps ils s'inquiétaient de l'extension possible d'une guerre qui pouvait si gravement altérer l'ordre européen, en affaiblis-

sant trop l'Autriche au centre de l'Europe et en créant indirectement un péril pour l'Espagne elle-même. Cette double pensée, M. Pacheco la résumait dans la discussion du sénat en disant : « Je ne cherche pas à le cacher, mon désir est que l'Italie soit indépendante, qu'il y ait une puissance italienne, et je ne conçois pas qu'il y ait un Espagnol qui n'ait le même désir. Je souhaite qu'un pays qui nous est uni par tant de souvenirs historiques, par la ressemblance des institutions, — je parle ici de la Sardaigne, — et par tant d'autres raisons, je souhaite, dis-je, que ce pays sorte victorieux de la lutte; mais je souhaite aussi que l'Autriche reste grande et forte, parce qu'il est nécessaire qu'il y ait au centre de l'Europe une grande puissance réunissant des conditions de stabilité et de force (11 mai 1859). »

Le gouvernement espagnol avait lui-même des devoirs particuliers. Comme représentant d'une monarchie catholique, il ne pouvait voir avec indifférence des événemens où allaient s'agiter peut-être les destinées temporelles du saint-siége. D'un autre côté, on ne pouvait oublier au-delà des Pyrénées que les souverains espagnols sont les chefs de la maison de Bourbon d'Italie, que les ambassadeurs de la reine Isabelle étaient récemment encore les ambassadeurs des ducs de Parme. De là une protestation du cabinet de Madrid pour sauvegarder diplomatiquement les droits du duc de Parme. Au fond, si on cherchait à analyser toutes les impressions diverses qui s'agitaient en Espagne au spectacle de la crise italienne, on y saisirait peut-être bien des nuances,— une certaine sympathie naturelle pour l'affranchissement de l'Italie, une crainte instinctive de l'esprit catholique, un sentiment vague de ce que fut la puissance espagnole autrefois au-delà des Alpes et de ce qu'elle n'est plus, une confiance très limitée dans la politique de la France impériale, et par instans une sorte d'inquiétude née des souvenirs de 1808 ou de quelques autres petits faits plus récens. En tous les cas, la guerre d'Italie avait, pour le général O'Donnell, le suprême avantage de créer une grande préoccupation au moment de la clôture des cortès, et de le laisser armé d'une force nouvelle au milieu de partis qui se voyaient obligés de lui accorder une certaine liberté d'action dans la crise européenne, sans renoncer, il est vrai, à leur opposition dans les affaires intérieures.

Six mois sont passés. Une autre session s'est ouverte au mois d'octobre, et elle a trouvé encore debout le cabinet du 30 juin 1858, dont l'existence s'est prolongée assurément au-delà des prévisions ou des espérances de ceux qui n'ont voulu chercher la mesure de sa durée que dans la valeur propre de sa politique. Deux choses ont fait vivre le ministère, personnifié dans le général O'Donnell,

durant cette période qui vient de s'écouler : c'est d'abord l'état des partis, et surtout cette crise profonde que traverse depuis longtemps le parti conservateur, le seul qui, dans les conditions actuelles, puisse aspirer à recueillir l'héritage du pouvoir. Entre le ministère et toute une fraction conservatrice, la guerre a commencé depuis le premier jour, et elle continue encore. Les modérés ont fait au comte de Lucena un crime de son avénement à la présidence du conseil, sans remarquer qu'ils l'avaient préparé en ne parvenant pas même à soutenir trois ministères sortis de leurs rangs, en les laissant tomber l'un sur l'autre, et ils n'ont pas vu depuis que toutes les fois qu'ils livraient bataille au chef du cabinet sans avoir à lui opposer un parti homogène, compacte, uni par des doctrines précises, ils lui préparaient une facile victoire. C'est l'éparpillement de toutes les forces de l'ancien parti conservateur qui a été jusqu'ici la plus efficace garantie du ministère, comme elle a été sa raison d'être à l'origine, outre que les modérés, cédant, eux aussi, à ce souffle de réaction qui a emporté l'Europe, ont mis trop peu de soins depuis longtemps à rassurer les instincts libéraux de l'Espagne, laissant de la sorte le drapeau du libéralisme monarchique aux mains de qui voudrait le prendre.

Les modérés eux-mêmes n'ignorent pas que là est leur faiblesse; aussi depuis quelque temps cherchent-ils à se rallier, à recomposer l'ancien parti. Il y a eu notamment dans ces derniers mois des réunions à Madrid et même à Paris, sous l'influence conciliatrice de la reine Christine, pour arriver à une fusion des principaux élémens conservateurs d'autrefois. Ce n'est point malheureusement une petite difficulté d'avoir à rapprocher des personnalités discordantes, à concilier des rivalités, des ambitions, des antipathies, qui sont nées au sein du pouvoir, que les défaites ont irritées plus qu'elles ne les ont adoucies, et qui survivent aux fautes mêmes dont elles ont été la cause essentielle, toujours prêtes à se réveiller au moindre prétexte. Entre ces fractions diverses qui se groupent sous les noms du général Narvaez, de M. Bravo Murillo ou du comte de San-Luis, les froissemens naissent à chaque pas. Tous les ministères conservateurs ont laissé des germes de désunion. Or, tant que la trace de ces divisions subsistera et même tant qu'on n'aura pour remédier à ce mal profond que des réconciliations artificielles et précaires, l'ancien parti modéré manquera d'une force propre pour reprendre le pouvoir : il restera ce qu'il a été depuis un an pour le ministère du comte de Lucena, une opposition sérieuse, mais inefficace. Il aura raison souvent contre le gouvernement qu'il combat; mais son passé, ses fautes, ses incohérences se relèveront contre lui.

Une autre circonstance a fait vivre le cabinet du 30 juin 1858,

c'est la présence à la tête du conseil d'un homme de volonté énergique et résolue. L'*union libérale* est une idée, cela est possible; mais jusqu'à ce moment elle a été surtout un homme, rien n'est plus certain. Otez le général O'Donnell, tous ces fragmens de partis si laborieusement assemblés et retenus en faisceau par une main ferme se disjoignent aussitôt. C'est O'Donnell qui a créé la situation actuelle et qui la soutient par ses combinaisons, par ses interventions incessantes, par son autorité. Il s'ensuit seulement que tout dans la politique tend à prendre un caractère personnel. Ce n'est pas que les individualités vigoureuses, avec leur caractère ou leurs passions, n'aient une place légitime et même quelquefois une place nécessaire dans le mouvement des institutions libres. Il est des momens où ces individualités, avec leurs emportemens et leur manie de prépondérance jalouse, ne laissent pas d'être la garantie des institutions et de devenir utiles à la liberté elle-même. L'erreur du général O'Donnell n'est point d'avoir élevé un drapeau nouveau dans la politique espagnole, fût-ce avec une arrière-pensée d'ambition. Rien n'est plus simple au contraire dans la condition de la Péninsule telle que les bouleversemens contemporains l'ont faite. Depuis vingt ans, l'Espagne flotte entre tous les excès, tantôt ramenée au libéralisme par la peur des réactions outrées, tantôt rejetée vers les principes conservateurs par la crainte de la révolution, et ne cessant de nourrir à travers tout un certain idéal de gouvernement constitutionnel conciliant et sensé.

C'est justement à cet idéal, à cet instinct que répond l'*union libérale*. Le comte de Lucena n'a donc été que simplement habile en s'emparant à propos d'une idée née de la situation même du pays. Son erreur est de songer moins à la réalisation politique de cette idée qu'à tout ce qui peut fortifier son ascendant personnel à l'abri de ce drapeau nouveau arboré au milieu des partis décomposés. Nous ne citerons qu'un exemple : le cabinet du 30 juin 1858 arrivait au pouvoir avec de merveilleuses promesses de libéralisme; le régime de la presse notamment devait être amélioré. La loi si dure faite il y a deux ans par M. Nocedal subsiste encore cependant; elle est incessamment appliquée dans toute sa rigueur. Les journaux de Madrid sont soumis à un système de saisies régulières et de condamnations périodiques dont ils reproduisent le triste bulletin. La loi sur la presse est à faire, et d'un autre côté la politique ministérielle a semblé par instans se résumer dans un remaniement d'emplois publics où se laissent trop apercevoir les combinaisons personnelles et les intérêts de coterie. O'Donnell, dit-on ironiquement, a sa brigade *irlandaise*, comme il y avait autrefois les *polacos* du comte de San-Luis. L'Espagne est-elle divisée en cinq districts mi-

litaires, comme cela a été fait récemment un peu à l'exemple de la France : ce sont les généraux les plus dévoués à la fortune du président du conseil, ceux de Vicalvaro, qui ont le privilége de ces grands commandemens. C'est le comte de Lucena qui est aujourd'hui général en chef de l'armée d'Afrique sans cesser d'être chef du cabinet, et ce sont ses amis qui sont à la tête des divisions espagnoles. Le mouvement naturel des institutions s'efface un peu, et la personnalité d'un homme domine trop sous le voile d'une combinaison décorée d'un nom brillant. En un mot, à ne considérer que certains actes, le général O'Donnell semble se préoccuper bien moins de renouveler sérieusement le cadre et les conditions de la politique espagnole que de créer une situation où seul il puisse gouverner, une de ces situations toujours risquées dont lui-même il révélait tout à la fois la force et la faiblesse, en disant un jour devant le parlement : « Le fait est qu'après nous je ne sais ce qui viendra. »

La condition première d'une telle politique, c'est de réussir, de frapper l'attention, d'agir sans cesse sur ses amis et sur ses ennemis par ce qu'elle fait ou ce qu'elle promet, quelquefois par des diversions heureuses. C'est ainsi que le général O'Donnell, qui n'ignore pas les nécessités de sa situation, arrivait à la dernière session du mois d'octobre en ayant à soumettre au parlement le résultat favorable d'une négociation nouvelle avec Rome, comme il était conduit par les circonstances à faire un appel au sentiment national espagnol pour une guerre contre le Maroc : deux faits qui sont jusqu'à ce moment le dernier mot de la politique du cabinet de Madrid. Ce n'est pas la première fois, on le sait, que les ministères de l'Espagne ont eu à négocier avec le saint-siége au sujet des propriétés du clergé. Cette question qu'on croyait résolue par le concordat de 1851, et qui était remise en doute par les lois de 1855, a été la source de mille difficultés. Le cabinet O'Donnell, dès son avénement, faisait de la vente des biens du clergé et de l'exécution définitive du désamortissement civil et ecclésiastique un des points de sa politique. Quant aux propriétés religieuses, il subordonnait seulement la réalisation de sa pensée à une entente avec Rome; mais là était la difficulté. On se trouvait en présence d'un arrangement tout récent qui validait les ventes opérées en vertu de la loi de désamortissement de 1855, et qui assurait au clergé, en compensation, d'autres biens qui ne lui avaient pas appartenu jusque-là. Cet arrangement, préparé par le ministère du général Narvaez, datait à peine des premiers jours de 1858.

Demander à la cour de Rome de défaire le lendemain ce qu'elle avait fait la veille était délicat. Le nonce du pape à Madrid, Mgr Barilli, refusait nettement d'entrer dans cette négociation. C'est alors

que l'un des hommes les plus éminens de l'*union libérale*. M. Rios Rosas, était choisi pour aller à Rome comme ambassadeur. Par le caractère, par le talent, par son dévouement au catholicisme en même temps que par le libéralisme éclairé et intelligent de ses opinions, M. Rios Rosas offrait toute garantie à la cour romaine aussi bien qu'au ministère qui l'envoyait. Il a été plus heureux qu'on ne le lui prédisait avant son départ de Madrid, et à travers bien des difficultés, il est vrai, il est arrivé à préparer une transaction nouvelle, que le gouvernement s'est fait autoriser à sanctionner définitivement. Par suite du traité nouveau, l'église transmet à l'état toutes les propriétés, et reçoit en échange des inscriptions de rente qui ne pourront être transférées. L'état, devenu propriétaire, vend tous les biens ecclésiastiques, et s'engage à porter de 170 millions à 200 millions de réaux le chiffre inscrit au budget pour le clergé. La forme, on le voit, est une cession consentie par l'église. L'église cède ses biens à l'état, qui en fera ce qu'il voudra, à peu près comme l'empereur d'Autriche cède la Lombardie à la France, disait-on assez spirituellement à Madrid. De cette façon, le saint-siége évite de livrer ostensiblement le principe du droit de propriété pour l'église, et l'Espagne obtient en fait ce qu'on demande depuis si longtemps, ce qui a fini par être accepté de tous les partis, la vente d'une masse de biens dont la valeur ne s'élève pas à moins de 4 milliards de réaux. La guerre d'Italie n'a peut-être point été inutile à cet arrangement en faisant sentir au saint-siége la nécessité de se ménager l'appui d'un état catholique. Quoi qu'il en soit, c'était un succès pour M. Rios Rosas, l'habile négociateur, et c'était aussi un succès pour le gouvernement, qui résolvait le problème de désarmer tout à la fois les progressistes par le désarmortissement réel et les modérés par un accord avec Rome.

C'est au moment où le gouvernement espagnol venait à bout de cette épineuse affaire qu'il se trouvait engagé dans une guerre avec l'empire du Maroc, une vraie guerre, qui touche à tout ce que le sentiment national a de plus intime et de plus ardent, aussi bien qu'aux intérêts diplomatiques les plus divers, et qui a été un moment sur le point de prendre dès le début une importance européenne. Si le général O'Donnell n'est point allé au-devant de cette guerre, on pourrait dire du moins qu'il l'a vue naître sans peine, comme une grande diversion d'opinion qui lui assurait à lui-même la possibilité d'aller chercher le prestige d'un nouvel éclat militaire. Il n'a pas laissé fuir l'occasion de parler à l'imagination d'un peuple qui a été grand, qui s'en souvient, et à qui de ses possessions d'autrefois, de ses tentatives de conquête en Afrique notamment, il ne reste que quelques points du littoral méditerranéen, Melilla, Alhu-

cemas, Peñon de la Gomera et Ceuta, poste avancé en terre maure. Cette occasion a été une attaque nouvelle dirigée contre le territoire espagnol qui environne Ceuta par les tribus kabyles de l'Anghera. L'Espagne venait justement de signer avec le Maroc un traité assurant autant que possible la défense de la place de Melilla et la répression de la piraterie des Maures du Riff, lorsque les Kabyles de l'Anghera violaient le territoire de Ceuta, détruisaient un petit ouvrage avancé et abattaient les armes espagnoles placées à la frontière. Les armes de l'Espagne furent aussitôt relevées et désormais défendues par la garnison. Ceci se passait au mois d'août 1859. A partir de ce moment commençait toute une série d'escarmouches, d'hostilités entre les tribus marocaines et la garnison espagnole. C'est alors qu'on voit poindre l'idée de la guerre. Les préparatifs militaires faits à l'occasion des affaires d'Italie allaient trouver une destination. Le gouvernement de la reine Isabelle formait un corps d'observation à Algésiras, et en même temps le représentant de l'Espagne à Tanger, M. Blanco del Valle, recevait la mission de réclamer du Maroc des satisfactions et des garanties nouvelles de sécurité. On négociait donc appuyé sur les forces déjà peu à peu concentrées à Algésiras.

Négociation singulière, pleine de subterfuges évasifs et de réticences, où les prétentions de l'Espagne semblent grandir, se dévoilent pour mieux dire, à mesure que les dépêches se succèdent, et où les concessions, en apparence décisives, faites à l'origine par le Maroc diminuent d'importance à mesure qu'on les serre de plus près. M. Blanco del Valle demandait d'abord que les armes de l'Espagne fussent solennellement replacées là où elles avaient été abattues et saluées par les soldats du sultan marocain, que les coupables de l'insulte commise fussent exemplairement punis, que le droit de l'Espagne à élever des fortifications pour la défense du territoire de Ceuta fût reconnu, et que des mesures fussent adoptées en commun pour prévenir le renouvellement de ces actes d'agression. Le plénipotentiaire de l'empereur du Maroc à Tanger accédait à ces quatre demandes. Tout semblait terminé par le fait même de cette acceptation des conditions de l'Espagne; rien n'était fini au contraire. D'abord l'empereur du Maroc mourait sur ces entrefaites, et une solution définitive était nécessairement ajournée; puis lorsque la négociation se renouait, M. Blanco del Valle en venait à préciser la nature des garanties réclamées par l'Espagne; ces garanties consistaient dans la possession des hauteurs avancées qui assurent la défense de la ligne de Ceuta. Le plénipotentiaire marocain souscrivait encore à cette proposition, bien qu'il feignît de n'en pas saisir la portée. Quelles étaient en effet ces hauteurs avancées dont on par-

lait? La diplomatie espagnole, faisant alors un pas de plus, désignait comme point extrême de la frontière nouvelle à tracer la ligne de la sierra de Bullones, qui est à quelques lieues en avant de Ceuta, et alors aussi le représentant de l'empereur du Maroc, malgré les pleins pouvoirs qu'il avait reçus, se déclarait sans instructions suffisantes pour cette cession de territoire. De là, après des délais successivement prorogés jusqu'au 15 octobre, la rupture diplomatique, suivie immédiatement de la déclaration de guerre, qui est allée retentir en Espagne. On le remarquera, le cabinet de Madrid aurait pu, sans nul doute, s'arrêter dès le premier moment, après les concessions qui lui étaient faites, à la condition toutefois de n'être point difficile sur l'exécution de ce qu'on lui accordait. Il se trouvait placé entre des promesses probablement fort illusoires, peu efficaces, et la nécessité d'aller chercher lui-même par les armes les réparations et les garanties qu'il réclamait : il a choisi ce dernier parti; mais quelle était sa pensée et quel est encore le but qu'il poursuit? Ici la question apparaît sous un double aspect, dans ses rapports avec l'intérêt ou plutôt le sentiment national espagnol et avec les intérêts étrangers, prompts à s'émouvoir de tout conflit naissant aux portes de la Méditerranée, dans le détroit de Gibraltar.

Cette guerre du Maroc a produit évidemment au-delà des Pyrénées une vive commotion d'opinion; elle est apparue entourée du prestige des vieux souvenirs, comme la réalisation lointaine de la pensée d'Isabelle la Catholique. Dès qu'on ne se contentait plus de concessions modestes qui auraient peut-être pu maintenir la paix sans compromettre la dignité du nom espagnol, l'esprit public a dû s'attacher à cette idée qu'il allait chercher des compensations plus larges comme prix de la lutte, qu'il allait à son tour servir un intérêt de civilisation en plaçant la sécurité de ces côtes africaines sous la protection de la puissance espagnole, et il s'est ému à la pensée qu'il allait servir ces intérêts sous la forme populaire d'une guerre contre les Arabes.

Ce n'est point d'aujourd'hui que l'Espagne voit dans ces contrées du nord de l'Afrique un des champs naturels ouverts à son ambition et à son activité. Elle n'a pas seulement pour guide son vieil instinct d'antipathie contre le Maure, elle se retrouve en présence de ses plus sérieuses traditions. Une instruction secrète, rédigée par le ministre Florida Blanca, sous l'inspiration du roi Charles III, pour la junte d'*estado* ou des affaires étrangères, révèle l'incessante préoccupation de la politique espagnole, et il est curieux de retrouver ces souvenirs d'un autre temps. « Si l'empire turc périt dans la grande révolution qui menace tout le Levant, — disait-on il y a près d'un siècle à Madrid, — nous devons penser à acquérir la côte

d'Afrique qui fait face à l'Espagne dans la Méditerranée, avant que d'autres ne le fassent au préjudice de notre repos, de notre navigation et de notre commerce. Ceci est un point inséparable de nos intérêts, et sur lequel il faut toujours avoir l'œil fixé... Les procédés utiles et généreux du roi de Maroc pendant la guerre avec l'Angleterre exigent de notre part de la gratitude et de la réciprocité. Nous devons tâcher de vivre en bonne amitié avec le prince maure et avec son successeur, s'il veut s'y prêter. Si, par malheur, cela ne se peut, nous devons aussi nous rendre maîtres de cette côte en prenant et fortifiant Tanger. Faute de cela, nous n'aurons jamais de sécurité dans le détroit; notre commerce et notre navigation ne pourront fleurir dans la Méditerranée... » C'était encore le temps des longues pensées en politique. L'Espagne s'est laissé devancer dans cette œuvre de prise de possession du nord de l'Afrique; elle n'a jamais renoncé entièrement à d'anciennes traditions. Il y a douze ans à peu près, dans une de ces discussions sérieuses et élevées comme il y en a eu quelquefois au sein du parlement espagnol, un esprit aussi brillant que hardi, Donoso Cortès, traçait le programme de ce qu'il appelait la politique des intérêts permanens pour l'Espagne.

Aux yeux de Donoso Cortès, il y avait deux intérêts essentiels, permanens pour la Péninsule, puisque sa position entre les Pyrénées et la mer ne lui permettait pas d'autres espoirs : il ne devait y avoir à Lisbonne, à l'entrée du Tage, d'autre majesté que la majesté portugaise; « la domination exclusive de l'Angleterre en Portugal était un opprobre » pour tout gouvernement vivant à Madrid. Et d'un autre côté l'Espagne devait avoir sa part dans la civilisation du nord de l'Afrique; c'était une question d'honneur, de sécurité, d'avenir. Il y a mieux : la France elle-même ne pouvait, sans la coopération active de l'Espagne, s'assimiler sérieusement l'Afrique, et Donoso Cortès en donnait les plus curieuses raisons, dont la première était l'incompatibilité des génies et des caractères. « Entre la civilisation française et la civilisation africaine, disait-il, il n'y a aucun point de contact, et il y a toutes les solutions de continuité possibles : solution de continuité géographique, puisque entre la France et l'Afrique est l'Espagne; solution de continuité physique, car le soleil espagnol brille entre le soleil français et le soleil africain; solution de continuité morale, car entre les mœurs raffinées, cultivées, de la France et les mœurs barbares, primitives, de l'Africain, il y a les mœurs espagnoles, à la fois primitives et cultivées; solution de continuité militaire, parce qu'entre le général français et le chef africain il y a cette espèce qui sert de trait d'union, le *guerillero* d'Espagne; enfin solution de continuité religieuse, car

entre le catholicisme philosophique français et le mahométisme fataliste de l'Africain il y a le catholicisme espagnol avec ses tendances fatalistes et ses reflets orientaux... » Et l'orateur espagnol ajoutait : « L'Europe croira-t-elle que c'est beaucoup exiger de demander une influence sur des côtes barbares que nous touchons de la main et dans un pays qui fait en quelque sorte partie de notre territoire... Il est temps enfin d'appliquer cette politique aux affaires de l'état. De grands événemens se préparent; le monde marche à la réunion d'un congrès général ou à la guerre... Il faut que nous soyons prêts. » Ainsi parlait Donoso Cortès en 1847.

L'opinion publique en Espagne a donné instinctivement à la guerre actuelle ce caractère d'une revendication d'influence. Aussi, lorsque le général O'Donnell se présentait devant les chambres portant cette déclaration d'hostilité contre le Maroc, tous les partis se sont associés dans un même sentiment pour offrir leur concours au gouvernement. Les actes d'adhésion se sont succédé sous toutes les formes. Les provinces basques, qui ont toujours le privilége d'un régime spécial pour la conscription et les contributions, et qui n'en sont que plus florissantes sans être moins patriotiques, ont voté des fonds, pris l'initiative de la formation d'une légion. En un mot, la guerre contre le Maure selon l'ordre du jour d'un des généraux de l'armée expéditionnaire, la guerre dans une pensée de civilisation, d'action indépendante et de grandeur, sans autres limites que l'intérêt et l'honneur de l'Espagne, c'est là ce que l'opinion publique a saisi d'abord et ce qui l'a entraînée. Est-ce là cependant la guerre telle que le gouvernement a pu l'entendre, telle qu'il la fera? Il faut reconnaître que le ministère, en s'appuyant sur le sentiment national, où il puisait une force pour marcher en avant, se trouvait en même temps limité par d'autres conditions, d'autres intérêts et d'autres politiques qui ne sont pas à Madrid.

La France, quant à elle, ne pouvait voir d'un œil jaloux ni la résurrection militaire de l'Espagne, ni ses tentatives pour s'asseoir dans cette partie du nord de l'Afrique où ses soldats campent aujourd'hui. La plupart des autres puissances de l'Europe ont un égal intérêt à voir le littoral africain gardé, délivré de la piraterie barbaresque, qui menace encore leurs navires et leur commerce. Il n'en est pas absolument de même de l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar, intéressée ou se croyant intéressée à préférer sur la côte du Maroc une domination barbare à une domination civilisée, et toujours portée à s'inquiéter des établissemens qui pourraient se former en face de ses positions. L'Angleterre s'est émue dès le premier instant, et elle a multiplié ses efforts pour retenir l'épée de l'Espagne d'abord, puis pour circonscrire son cercle d'action, enfin pour placer

sous sa propre sauvegarde l'indépendance du littoral africain. Pour tout dire, l'Angleterre a pris un peu envers l'Espagne en cette affaire l'attitude d'un créancier dur et inflexible qui lie son débiteur et lui impose des conditions. Que dit l'Angleterre par l'organe de lord John Russell parlant au représentant britannique à Madrid? « Vous êtes chargé de demander une déclaration écrite portant que, si dans le cours des hostilités les troupes espagnoles occupent Tanger, cette occupation sera temporaire et ne se prolongera pas au-delà de la ratification d'un traité de paix entre l'Espagne et le Maroc, parce que, si l'occupation devait durer jusqu'au paiement d'une indemnité, elle pourrait arriver à être permanente, et aux yeux du gouvernement de sa majesté, une occupation permanente serait incompatible avec la sécurité de Gibraltar (22 septembre 1859). » Et quelques jours plus tard, le 15 octobre : « Vous direz au ministre des affaires étrangères que le gouvernement de sa majesté désire ardemment qu'il n'y ait aucun changement de possession territoriale sur la côte mauresque du détroit. L'importance qu'il donne à cet objet n'est nullement douteuse, et il lui serait impossible, de même qu'à toute autre puissance maritime, de voir avec indifférence l'occupation permanente par l'Espagne d'une semblable position sur cette côte, position qui permettrait de troubler dans le détroit le passage des navires qui fréquentent la Méditerranée pour les opérations commerciales. »

Et que répond le cabinet de Madrid à ces significations assez impérieuses? Le ministre des affaires étrangères, M. Calderon Collantes, écrit en effet que si Tanger est occupé, il ne le sera que temporairement, jusqu'à la ratification de la paix. En réservant une certaine indépendance générale d'action et le choix des garanties qui seront réclamées, il déclare néanmoins que « l'Espagne ne prendra dans le détroit aucun point dont la position pourrait lui assurer une supériorité périlleuse pour la navigation. » L'Angleterre ne pouvait exiger mieux et plus. On a pu croire, on a supposé que l'Espagne n'avait contracté ces obligations qu'après avoir pris le conseil de la France, après avoir acquis la certitude qu'elle ne serait point appuyée. Sans prétendre scruter ces mystères, on pourrait peut-être dire tout le contraire, et de là est née l'importance presque européenne qu'a paru prendre un moment la guerre du Maroc.

Le cabinet de Madrid, si nous ne nous trompons, s'est donc lié en pleine connaissance de cause, lorsqu'il n'eût tenu qu'à lui de présumer qu'il pourrait marcher en avant, et s'il a pris ce parti, c'est vraisemblablement après avoir consulté la situation générale de l'Europe, en songeant que l'intérêt espagnol pourrait bien à un jour donné ne pas prévaloir sur d'autres nécessités. Or ces engagemens,

ces limitations imposées à l'action de l'Espagne, toute cette partie officielle et intime de la question africaine, c'est là ce que ne savait pas l'opinion publique, et lorsque le jour s'est fait sur ces négociations, l'opinion et le gouvernement ont paru suivre des voies différentes. Le mécompte de l'esprit public a éclaté; il a redoublé lorsque le cabinet est allé demander aux cortès l'aggravation de toutes les contributions, car l'importance des appareils militaires et des sacrifices financiers semblait dès lors disproportionnée avec le but qu'on poursuivait.

On l'a dit avec raison à Madrid dans une brochure qui a paru sous le titre de *Aspecto diplomatico de la cuestion de Marruecos*, et dont la circulation a été interdite. Le principe même de la guerre admis, il y avait deux politiques possibles pour le gouvernement de la reine Isabelle; l'Espagne pouvait agir rapidement, vigoureusement, sans laisser au Maroc le temps de se réfugier dans les subterfuges, en n'allant point au-delà d'un acte de justice sommaire, d'une vengeance exemplaire tirée de l'outrage fait à son pavillon. Par ce système, de grands sacrifices étaient épargnés au pays, la diplomatie étrangère n'avait pas le temps d'intervenir, et l'Espagne montrait par un coup de vigueur et d'éclat qu'elle savait au besoin sauvegarder son honneur. Il y avait une autre politique, celle d'une guerre acceptée avec toutes ses chances et ses sacrifices dans une vue de civilisation et d'agrandissement moral et territorial; mais alors il ne fallait pas se laisser lier par des engagemens dont la dignité même du pays avait à souffrir. Chose étrange, le cabinet de Madrid n'a exclusivement adopté aucune de ces politiques; mais il les a mêlées, et en élevant ses forces et ses préparatifs au niveau des plus grands desseins, il s'est laissé imposer d'avance un résultat diplomatiquement restreint, ramené à une simple réparation d'injure : de telle façon que le général O'Donnell s'est trouvé subitement dans l'alternative de perdre pour sa position personnelle le prix de la diversion patriotique qu'il avait recherchée, ou de suivre l'impulsion du sentiment national en confiant l'interprétation de ses engagemens à l'imprévu de la guerre et de la victoire, au risque de renouveler une crise européenne dont le cabinet de Madrid avait refusé de prendre la responsabilité à l'origine. Lorsque la France, en 1830, allait à Alger, elle marchait aussi vers l'inconnu, elle ne savait pas en partant ce qu'elle ferait; mais elle avait refusé de se lier, et en suivant sa fortune, elle a pu quelquefois mécontenter l'Angleterre sans manquer à des engagemens comme ceux qui fixent en ce moment une limite à l'épée de l'Espagne.

Voilà donc où l'Espagne se trouve conduite à travers une série de luttes ou d'évolutions plus intimes qu'éclatantes, et dont le der-

nier mot n'est pas dit encore. La guerre du Maroc est venue tout effacer : elle a été et elle ne cesse d'être une émouvante diversion dans un pays depuis si longtemps replié en lui-même; elle ne change pas l'essence de la politique espagnole, elle ne fait que jeter momentanément un voile sur une situation intérieure dont le principal caractère est l'indécision et la confusion. Le système du général O'Donnell, ce système dont les circonstances expliquent l'avénement et le succès jusqu'ici, avait l'avantage d'apparaître comme un remède à ce mal profond et chronique, comme un moyen de constituer une situation nouvelle. En elle-même, l'idée du comte de Lucena est évidemment une idée heureuse qui a fait la force de celui qui l'a adoptée comme un drapeau. Par le fait, elle s'est trop souvent égarée dans des considérations d'intérêt personnel qui ont paru quelquefois en atténuer les résultats, et si elle devait rester avec ce caractère dominant d'une personnalité trop absorbante, elle finirait à la longue par déguiser sous un air libéral une idée assez absolutiste, celle de l'arbitrage d'un pouvoir supérieur à tous les partis, indépendant des opinions organisées, se fortifiant ou croyant se fortifier des divisions et des faiblesses de tous. Ceux qui prétendent gouverner sans les partis et ceux qui prétendent les amalgamer tous méconnaissent également les conditions de la liberté et du système constitutionnel. Les partis sont un organisme essentiel de ce régime; ils sont la représentation vivante et légitime des traditions, des vœux, des instincts divers d'un pays; ce sont des forces collectives qui, par leur contradiction même, empêchent toutes les usurpations. C'est le jour où les partis ont commencé de se décomposer au-delà des Pyrénées, que le système constitutionnel a été menacé par ceux qui voulaient le ramener vers l'absolutisme et par ceux qui voulaient le pousser vers l'anarchie. C'est par les divisions que le parti modéré, le plus vraiment constitutionnel de la Péninsule, s'est affaibli; c'est en se reconstituant, en se ralliant sous le drapeau d'une pensée sincère de libéralisme conservateur, qu'il peut retrouver son ascendant, et alors une guerre comme celle du Maroc ne sera plus seulement un épisode accidentel et heureux : elle sera l'acte de vie d'une nation qui n'a besoin que d'avoir des institutions stables et d'être conduite pour retrouver des destinées nouvelles.

CHARLES DE MAZADE.

LA

MARINE FRANÇAISE

DANS LA GUERRE D'ITALIE

ESCADRE DE L'ADRIATIQUE. — LA FLOTTILLE DU LAC DE GARDE.

La marine française n'a point combattu dans la dernière guerre; mais si l'occasion de la lutte lui a manqué, il a suffi de quelques opérations brusquement interrompues pour montrer ce qu'on pourrait attendre de nos escadres devant l'ennemi. La flotte de l'Adriatique, la flottille du lac de Garde, ont traversé des épreuves chaque jour renouvelées, avec une énergie, une persévérance, qui ne sont pas entièrement restées stériles, et dont il est permis peut-être de rappeler le souvenir, quand on a été mêlé pour une part, si modeste qu'elle soit, aux événemens de la dernière campagne.

Comme auxiliaire de l'armée de terre, la marine française avait à remplir dans les mers et les lacs d'Italie une tâche considérable. Le but de nos efforts était la chute du quadrilatère. La victoire de Solferino permettait de faire le siége de Peschiera et le blocus de Mantoue, double entreprise qui réclamait impérieusement le concours de la marine. Un dernier point d'attaque était Vérone, et ici encore les mouvemens de la flotte devaient s'unir étroitement à ceux de l'armée de terre. L'expédition maritime de l'Adriatique devait nous livrer Venise et assurer l'occupation d'un point quelconque

de la terre ferme, Chioggia par exemple, destiné à recevoir des troupes qui, reliées avec l'armée, auraient aisément refoulé les Autrichiens derrière la Brenta et tourné enfin Vérone. L'expédition de l'Adriatique était mieux qu'une simple diversion, c'était une attaque sérieuse, qui pouvait nous donner la Vénétie en faisant tomber dans nos mains la plus importante des redoutables forteresses regardées à juste titre comme la clé du pays.

Dans la dernière guerre d'Italie, notre armée de terre formait donc le centre, et l'escadre les deux ailes extrêmes de l'attaque. La marine coupait les grandes lignes de communication de l'ennemi avec le reste de l'empire par les voies rapides : d'un côté par Trieste, Venise et Trévise, de l'autre par Botzen, Roveredo et Riva. Les flancs et les derrières de l'armée se trouvaient ainsi complétement couverts. On suivait une tactique analogue à celle dont les résultats avaient été si heureux dans la guerre de Crimée. En s'emparant de Kertch, de Ienikalé et des villes du littoral de la mer d'Azof, en brûlant les approvisionnemens des Russes, en interceptant la route des renforts par le Don, et plus tard par le Dniéper, en démantelant Kinburn, la marine avait alors resserré la guerre dans une presqu'île qu'elle isolait du reste de la Russie. Le rôle si utile que la marine avait rempli dans la guerre d'Orient, elle pouvait le reprendre avec plus d'éclat encore dans la guerre d'Italie, soit en assurant la présence à temps de nos troupes sur les champs de bataille par des transports multipliés, soit en protégeant, en secondant même leurs manœuvres par de puissantes diversions.

Si l'on veut maintenant voir dans la marine non plus seulement l'auxiliaire de l'armée de terre, mais un instrument de combat servi par ses propres ressources, les travaux accomplis par la flottille du lac de Garde ne sont pas moins dignes d'attention, comme témoignage d'un emploi nouveau de la force navale. Devant Venise, on a pu reconnaître combien il importe d'avoir toujours à la mer un matériel blindé et cuirassé, en prévision d'une attaque contre une place forte maritime. Dans le lac de Garde, on a pressenti ce que pourrait faire, si elle était jamais mise à l'œuvre, une marine de création toute récente, appelée à porter des coups non moins redoutables dans l'intérieur des terres que sur les côtes. Observés sur ces deux théâtres d'action, d'abord dans l'Adriatique, puis sur le lac de Garde, nos marins ont été, on s'en convaincra sans peine, les dignes émules de nos soldats.

I.

Dès le commencement de la guerre, la marine autrichienne avait renoncé à toute idée de lutte de bâtimens à bâtimens contre la marine française. L'ennemi s'enferma dans ses ports, coula une partie de ses navires à l'entrée des passes, ou les désarma complétement pour transporter les canons et les équipages dans les forts de la terre ferme; il nous livra la mer, et nous permit ainsi de choisir sûrement notre point d'attaque. En détruisant de leurs propres mains un matériel assez considérable sans le faire combattre, les Autrichiens se mettaient dans une position des plus désavantageuses. Les Américains en 1812, dans la guerre qu'ils soutinrent contre l'Angleterre, avaient donné un plus noble exemple de ce que peut une marine décidée à racheter, en présence de l'ennemi, l'infériorité du nombre par la rapidité des mouvemens. Avec un petit nombre de frégates à voiles d'une grande vitesse et armées d'une artillerie formidable, ils battirent la mer, s'attaquant à leurs égaux en force, tombant sur les faibles, et croisèrent jusque dans la Manche. Aidés de la vapeur, les Autrichiens pouvaient imiter cette tactique. Profitant des nombreux refuges qu'offrent les archipels de l'Adriatique et de la Méditerranée, ils pouvaient jeter le trouble dans nos convois, causer des pertes énormes à notre commerce, et nous empêcher d'agir en quelque sorte à coup sûr. Dans leur marine naissante, ils créaient ainsi une brillante tradition qui lui manque encore. Rien ne doit affaiblir l'énergie morale d'un corps d'officiers comme le suicide complet de toute une marine.

Servi par la maladroite attitude de l'Autriche, le contre-amiral Jurien de La Gravière put donc partir avec une escadre réduite à deux vaisseaux, une frégate et un aviso, pour croiser dans l'Adriatique. Il appareilla de Toulon le 20 mai 1859, et notifia le 1er juin, à son arrivée devant Venise, le blocus effectif de tous les ports de guerre de l'Autriche. L'escadre de blocus, comme elle s'appela, trouva Venise dans un état formidable de défense. Les Autrichiens avaient encore augmenté par des forts redoutables toutes les difficultés que présentent les lagunes à l'attaque de cette place. Deux îles, espèces de langues de terre très basses et très minces, forment par leurs extrémités trois passes étroites. Ce sont, à commencer par le nord, celles du Lido, de Malamocco et de Chioggia. Chacune de ces îles était bornée par une ligne d'estacade et une rangée de navires coulés. La première était défendue en outre par le fort du Lido, la seconde par ceux d'Alberoni, de San-Pietro et la jetée de Malamocco, la troisième par le fort et le bastion Caraman, le fort

San-Felice et la ville de Chioggia. Enfin, pour se rendre maître de la route de Padoue, il fallait éteindre le feu du bastion et du pont de Maderno et bombarder Brandolo. Tout ce système de défense était complété par de nombreuses batteries disséminées de chaque côté des lagunes. On était convaincu d'ailleurs que l'ennemi avait remplacé ses canons de 18 et de 12 par des pièces de 30 venant de sa flotte.

Pour triompher de tous ces obstacles, nos ports du nord armèrent non-seulement la plupart de leurs navires, mais encore les canonnières de première et de deuxième classe qui s'y trouvaient depuis la paix avec la Russie. Toulon prépara en outre les trois batteries flottantes dont les services à Kinburn avaient été si bien appréciés (1). On décréta le 23 mai la composition de l'escadre de guerre proprement dite, qui fut divisée en deux catégories bien distinctes, sous les ordres du vice-amiral Romain-Desfossés. La première se composa de quatre vaisseaux à vapeur et de deux frégates à hélice. La deuxième, la véritable escadre de siége, sous les ordres du contre-amiral Bouët-Willaumez, renfermait deux divisions : la première comprenant trois groupes, quatre frégates à roues, trois batteries flottantes et cinq chaloupes canonnières; la deuxième, sous les ordres du capitaine de vaisseau Laroncière Le Noury, forte de quatorze canonnières de première et de deuxième classe, et de quatre corvettes à vapeur à roues. Une division navale sarde de deux frégates et de trois corvettes et avisos à vapeur devait se joindre à l'escadre française. Un détachement d'artillerie de marine avec huit mortiers à plaques, quatre compagnies d'infanterie de marine et autant de matelots fusiliers, fortes de cent hommes chacune, furent désignés pour être embarqués sur ces différens bâtimens, comme têtes de colonnes d'assaut, et fournir une garnison dans les îles et les forts dont l'armée navale pouvait s'emparer. La flotte combinée se trouvait ainsi portée au chiffre de cinquante-quatre bâtimens de guerre de tous rangs, armés de plus de huit cents pièces de 30, 50, 80, de canons rayés, et montés par douze mille matelots. Vingt et un transports de commerce chargés de vivres, munitions et charbon, devaient suivre la flotte et pourvoir à son ravitaillement. L'escadre du contre-amiral Jehenne, de quatre vaisseaux et de deux frégates à hélice, restait en réserve à Toulon, pour faire face aux éventualités et aux transports de troupes d'Algérie à Venise. Brest arma encore quatre vaisseaux, qui furent placés sous les ordres du vice-amiral Fourichon.

(1) Voyez, sur les batteries flottantes dans la guerre d'Orient, la *Revue* du 1er et du 15 février 1858.

Avant l'ouverture des hostilités, toutes les canonnières de première et de deuxième classe avaient été transformées en bâtimens de guerre ordinaires. Après leur retour de la Baltique et de la Mer-Noire, on leur avait enlevé leur masque en bois avec son blindage, composé de plaques en fer de 10 centimètres d'épaisseur; la mâture avait été aussi augmentée. Cette opération avait été motivée par l'envoi probable de ces canonnières en Chine, en remplacement de celles qui y sont depuis plus de trois ans. Dans une aussi longue traversée, quoique les canonnières soient toujours remorquées ou convoyées, il pouvait arriver des circonstances de mer qui leur eussent fait perdre leurs remorqueurs; l'on dut prévoir ce contre-temps et les rendre capables de naviguer seules avec le secours de leurs voiles et de leur machine. Aussi, dès leur arrivée à Toulon, on leur fit subir une nouvelle transformation en vue d'une mission nouvelle. Le mât de misaine fut augmenté, celui de beaupré enlevé et remplacé par un plus faible, l'avant fut coupé, et l'on y contruisit un nouveau masque blindé, percé de deux sabords, pour mettre en batterie deux canons de 50. Ce travail, qu'on eut à faire lorsque déjà tous ces petits bâtimens étaient armés et prêts à partir, prit de la fin de mai jusqu'au milieu de juin.

Le 12, les quatre frégates à roues, remorquant les trois batteries flottantes, que le mode de construction et la faiblesse de la machine empêchent de naviguer seules, appareillèrent de Toulon. Les canonnières, par groupes de trois ou quatre, et les transports partirent du 12 au 18 juin à la remorque des vaisseaux. Le rendez-vous général de l'escadre, passant par les bouches de Bonifacio et le détroit de Messine, était Antivari, rade foraine sur les côtes du Montenegro. Ce point de ralliement à l'entrée de la mer Adriatique était indispensable à toute cette flotte, qui marchait lentement et par petites fractions. Malgré la grosseur de la mer et les mouvemens de roulis qu'elle causait à tous les navires, on accosta les transports comme les canonnières le long des vaisseaux, et l'on remplaça le charbon consommé. Quatre jours furent employés à cette opération longue, difficile et dangereuse pour des bâtimens mouillés en pleine côte. Le 30 juin, à cinq heures du soir, l'amiral donna le signal du départ. L'escadre avec ses transports fut divisée encore en trois groupes, dont le dernier devait appareiller quinze heures après le départ du premier. Le second point de relâche était l'île de Lossini.

Personne n'ignore que la mer Adriatique est sujette à des coups de vent de nord-est qu'on appelle *bora* dans le pays, et dont la violence, proverbiale chez les marins, bouleverse tellement les eaux du golfe qu'un bâtiment, même au mouillage, peut sombrer sur ses ancres. Avec cet immense convoi, avec des bâtimens très petits

comme les chaloupes canonnières, ou naviguant mal comme les batteries flottantes, avec un grand nombre de transports de guerre et du commerce lourdement chargés de vivres et de charbon, il était de la dernière imprudence d'aller croiser et mouiller en pleine côte devant Venise. Un désastre comme celui de Charles-Quint près d'Alger, un ouragan comme celui du 14 novembre 1854 à Sébastopol, étaient deux dangers à éviter. Il fallait donc à nos vaisseaux un abri contre la tempête, une retraite assurée, des magasins, des hôpitaux, une base d'opération; en un mot, il nous fallait un Kamiesh. Le choix de l'amiral se porta sur l'île de Lossini, une des plus grandes de l'archipel de la côte de Dalmatie. Lossini a un port spacieux nommé Augusto, parfaitement sûr, d'un abord facile et d'une défense aisée. La position de cette île, à vingt lieues de Venise, très près de Pola, en face d'Ancône et de Rimini, qui était alors la tête du télégraphe franco-italien, permettait à l'escadre de surveiller les points les plus intéressans de la côte, de resserrer son blocus, et plus tard de prendre son élan, loin des regards de l'ennemi. L'importance stratégique d'un pareil point était tellement évidente que tout le monde croyait y trouver une résistance des plus énergiques.

Le premier groupe, parti d'Antivari, sous les ordres de l'amiral Desfossés, était composé des vaisseaux la *Bretagne*, le *Redoutable*, de la frégate à roues le *Mogador* remorquant la batterie flottante la *Lave*, de huit canonnières, de la frégate sarde le *Victor-Emmanuel*, de deux avisos et du transport l'*Ariége*. Il se trouva le 3 juillet au matin devant le port Augusto. L'escadre fit son entrée dans la passe en ordre de bataille et en branle-bas de combat; mais il n'y avait nul indice de défense, et l'on mouilla tranquillement à 300 mètres de la ville, située au fond et au sud de cette magnifique rade fermée. Les Autrichiens avaient tout évacué, oubliant ainsi qu'avec la vapeur cette île devenait entre nos mains comme la première parallèle creusée devant Venise.

Le 3 au soir, les huit compagnies formant les colonnes d'assaut furent débarquées. En attendant que l'ordre d'attaquer vînt à la flotte, on employa les journées du 4, du 5 et du 6 à s'établir fortement dans l'île et à compléter le charbon des bâtimens. On mit à terre plus de 300 tonneaux de vivres, des munitions de toute espèce, des outils et les appareils distillatoires pour faire de l'eau douce, dont Lossini manque totalement. Les bâtimens de la flotte de siége, armés à la hâte à Toulon, mais pourvus d'excellens matelots canonniers, firent des exercices à feu. Les batteries flottantes, qui ne vont au combat qu'avec leur coque, furent démâtées. Les vaisseaux se débarrassèrent des cordes, des voiles et des mâts de perroquet, inutiles dans un combat sous vapeur et à l'ancre, et dont la chute sur

le pont augmente les ravages des boulets et gêne le tir de l'artillerie. Sur vingt et un petits bâtimens du pays, appelés *trabacoli*, pris pendant le blocus ou trouvés au port Augusto, on construisit des plates-formes pour recevoir les mortiers et les canons-obusiers de 0m,16 des chaloupes. En un mot, par des travaux incessans de jour et de nuit, l'on se prépara pour une lutte prochaine, et qui devait être sérieuse.

L'attaque contre Venise et Chioggia avait pour but, on le sait, de nous relier à l'armée de terre; la présence d'un corps nombreux de débarquement à bord des vaisseaux était donc absolument nécessaire. Les marins de l'escadre pouvaient bien, après que le feu des forts eût été éteint, tenter un coup de main hardi, occuper des bastions; mais ils n'étaient pas assez nombreux pour enlever à l'abordage et garder une ville de 25,000 habitans comme Chioggia. Ils eussent été assiégés après leur victoire, et le but que l'on se proposait n'eût pas été atteint. Aussi, dès que la victoire de Solferino nous eut assuré la ligne du Mincio, l'ordre fut expédié à une des divisions de Paris de partir pour Toulon, de s'embarquer sur deux transports, et de former, sous le commandement du général Wimpfen, l'avant-garde d'un corps d'armée qui devait venir plus tard d'Algérie sur les bâtimens de l'escadre de l'amiral Jéhenne.

Le 5 juillet, trois mille hommes d'infanterie arrivèrent devant Venise, où ils ne trouvèrent que l'escadre de blocus. Ils revinrent aussitôt à Lossini, où on les attendait avec une grande impatience, car l'ordre d'attaquer pouvait venir d'un moment à l'autre, et sans l'infanterie le rôle de la marine devant Venise se bornait à une simple canonnade comme celle du 17 octobre devant Sébastopol. Les soldats entassés sur les transports furent répartis sur ces vaisseaux; on voulait ainsi rendre leur débarquement plus prompt lorsque le moment serait venu. Enfin, le 7 juillet au matin, une dépêche de l'empereur datée du 6 donnait l'ordre de marcher sur Venise, et mettait un terme à l'impatience de tous ces braves gens. L'activité redoubla; cette fièvre de gloire qui saisit tous les hommes à l'approche d'un combat faisait oublier les fatigues. Quand le 8 au matin le signal d'appareiller fut hissé en tête du grand mât du vaisseau amiral, tout le monde était prêt à faire joyeusement son devoir.

Personne alors ne doutait du succès; les dispositions des Vénitiens en notre faveur étaient connues, et deux jours suffisaient à la marine française pour triompher des obstacles longtemps amassés par l'ennemi. Tout le poids du combat devait porter principalement sur les bâtimens blindés composant l'escadre dite de siége. Les huit compagnies venues de Toulon, les fusiliers des vaisseaux, trois

cents gabiers armés de *revolvers*, et les troupes du général Wimpfen devaient enlever les forts à mesure qu'ils eussent été éteints et démantelés. Les fonds de 10 mètres ne commençant qu'à plus d'un mille marin du rivage (1), les vaisseaux et les grandes frégates étaient forcés de se tenir à cette distance de la place; ils devaient donc tirer à toute volée, puisqu'ils avaient peu de canons rayés, et ne servaient en quelque sorte que comme moyen de puissante diversion.

Cependant l'escadre s'avançait vers Venise. Une noble émulation régnait parmi ces douze mille marins, car ils avaient l'armée à égaler, et leur victoire ne devait-elle pas rendre la liberté à tout un peuple?

II.

Vers le milieu du mois de mai 1859, une dépêche du ministre de la marine ordonnait d'embarquer sur deux transports de l'état les cinq chaloupes canonnières démontées qui se trouvaient dans l'arsenal de Toulon. Le contre-amiral Dupouy, un capitaine de frégate chef d'état-major, cinq officiers de marine, un commissaire de division, un chirurgien, un ingénieur, quatre-vingt-quinze matelots et cent cinquante ouvriers de différens métiers, tel était le personnel d'une expédition dont la première étape était Gênes, mais dont le but restait ignoré.

Pour peu qu'on ait étudié le caractère des marins, si accessibles aux émotions généreuses, on comprendra facilement l'effet que produisit dans le port de Toulon l'annonce officielle d'une campagne dont on parlait depuis longtemps sans trop y croire et sans en comprendre la portée. Pas un ne voulait perdre une si belle occasion de combattre à côté de l'armée de terre, car dans cette guerre, qui commençait à peine, presque tous craignaient d'être employés à un long blocus dans l'Adriatique ou à des transports continuels de troupes entre Toulon et Gênes. La pensée de tous se détournait de Venise : la marine autrichienne s'était déjà réfugiée dans ses ports; les petites chaloupes semblaient donc en ce moment être les seuls bâtimens qui dussent aller au feu. Aussi, sans distinction de grade, chacun souhaitait-il ardemment d'être appelé à l'honneur de les commander.

— Mais que pouvez-vous faire? demandait-on aux officiers désignés par l'amiral pour l'accompagner. — Vos navires sont trop petits, disait l'un; — trop grands, disait l'autre. — Annibal a passé les

(1) Le mille marin est de 1,854 mètres.

Alpes avec des éléphans, Napoléon avec des canons; les traverserez-vous avec des canonnières? — Enfin, si vous présentez le flanc ou l'arrière à un canon, si petit qu'en soit le calibre, il vous coulera. — Cette dernière objection au succès de l'entreprise était sérieuse, car les chaloupes étaient construites pour combattre exclusivement par l'avant. L'unique canon de chaque chaloupe et les servans de la bouche à feu y étaient abrités complétement par un énorme masque en bois, blindé ou cuirassé avec des plaques en fer forgé de dix centimètres d'épaisseur. Il était donc du devoir des capitaines de présenter toujours l'avant à l'ennemi, comme un brave soldat sa baïonnette. Toute fuite devenait plus dangereuse qu'un combat à outrance contre des forces supérieures. Il fallait vaincre ou couler.

Les canonnières étaient au reste des bâtimens complets, pouvant tenir la mer, d'une longueur de vingt-cinq mètres, et rappelant un peu par leurs formes les côtres qui sillonnent la Manche. Elles n'avaient point de noms, et, en attendant qu'un combat les eût glorieusement baptisées, elles portaient tout simplement les numéros 6, 7, 8, 9 et 10. Avec leur machine à haute pression, de la force de 15 chevaux, elles atteignaient à quatre atmosphères plus de sept nœuds (1). C'était tout ce qu'il fallait pour aller au feu et évoluer par tous les temps. Leur tirant d'eau, d'un peu plus d'un mètre à l'arrière, leur poids, évalué à 90 tonneaux, devaient bien augmenter les difficultés de l'expédition dans laquelle on s'engageait; mais on était pressé. En faire d'autres, plus légères, plus simples, mieux appropriées aux transports par chemins de fer ou voitures, et à la guerre des fleuves ou des lacs, cela n'eût-il pas coûté trop de temps? On préféra se servir d'un immense matériel de 800 tonneaux qui était tout préparé.

Après les avoir complétement construites à La Seyne, on les avait démontées, et chaque morceau, si petit qu'il fût, était étiqueté, numéroté, et portait des points de repère. En peu de jours, le port de Toulon embarqua sur l'*Ariége* et sur la *Sèvre* cette immense quantité de bois, de fer, de cuivre et de caisses. On rendit toute confusion impossible : on donnait à chaque chaloupe une couleur particulière que portait chacune de ses parties, et on lui assignait à bord, dans les cales des transports, une place distincte. Il fallut de la part de tous un soin et une prévoyance inouis pour que rien ne fût oublié, et que cette escadrille en lambeaux ou *en herbe*, comme on l'appelait plaisamment, pût se suffire à elle-même pour la reconstruction, le lancement, l'armement et les réparations après un combat.

(1) Le nœud équivaut à un mille marin.

On se trouva, dès le jour de l'arrivée à Gênes, à la fin de mai, en présence d'un travail considérable causé autant par les difficultés inhérentes au déchargement d'un tel matériel que par l'exiguïté de l'arsenal de guerre de la marine sarde. Il fallut toute l'adresse et l'intelligence que les marins français déploient dans ce qu'on est convenu d'appeler « travaux de force » pour extraire des flancs des deux transports des poids aussi énormes que ceux des canons, des masques et des chaudières. On était obligé de poser tous ces objets à terre, sur le quai, pour les traîner à la main, sur une pente des plus raides, jusque sous une grue qui les montait lentement sur des wagons.

A ce moment, tous les transports de l'armée se faisaient par les chemins de fer, dont le matériel était peu considérable. L'artillerie, l'intendance, le génie et la marine s'arrachaient littéralement les wagons. Dans un excès de zèle bien excusable, chacun voulait faire passer son service avant celui des autres. On se demandait encore de quel droit la flottille, avec sa mission inconnue, son utilité alors discutable, prenait à elle seule autant de voitures. A Gênes en effet, rien ne transpirait encore sur le but de l'expédition. Bien des gens, en voyant une telle accumulation de matériel de forme inconnue, ne pouvaient concevoir ce que des bâtimens de guerre pouvaient venir faire ainsi en pleine terre. L'ordre vint bientôt d'échelonner les cinq canonnières dans le nord du Piémont. On désencombrait ainsi l'arsenal, et on facilitait l'envoi simultané de la flottille vers un point qui devait être désigné plus tard. La canonnière n° 9 fut envoyée à Alexandrie, le n° 10 à Casale, le n° 7 à Vercelli. Les chaloupes 6 et 8 restèrent à Gênes. Les wagons furent déchargés dans les gares, et on attendit.

L'attente dura trois semaines; elle parut longue à ces matelots, qui croyaient que le jour de leur débarquement en Italie serait pour eux, comme pour l'armée, un jour de marche vers l'ennemi. A chaque instant, dans les gares se croisaient des convois immenses de troupes, avec des trains remplis de prisonniers. Nos soldats, pleins de gaieté et d'entrain, disaient cordialement bonjour à leurs ennemis de la veille; ils aidaient les blessés à descendre. Tout ce monde attendait parfois deux ou trois heures que la voie unique des chemins de fer piémontais fût dégagée. Quelques fantassins montaient alors sur le sommet d'un wagon, et avec leurs bidons et leurs gamelles en fer-blanc à défaut d'orchestre commençaient une de ces parades interminables dans lesquelles nos troupiers excellent; mais un coup de sifflet aigu rappelait bien vite les rieurs à la vie réelle, et tous alors de courir après le train déjà en route. Par les chaleurs accablantes qu'il faisait alors en Italie, ils se gar-

daient bien de monter dans l'intérieur des voitures; assis sur les marchepieds ou perchés sur l'impériale dans les tenues ou les positions les plus pittoresques, ils envoyaient aux populations rassemblées sur leur passage des cris de joie et des chants de guerre. Les marins de leur côté craignaient de ne plus arriver à temps; chacun s'informait avec anxiété de la profondeur du Pô, de celle du Tessin et de toutes les rivières qui traversent la Lombardie. Elles ne sont malheureusement pour la plupart que des torrens ou des marécages, où, comme le disaient familièrement nos matelots, « un *youyou* se serait échoué. » Ce fut alors que M. de Cavour proposa de transporter une des canonnières à Arona, sur les bords du Lac-Majeur, de l'y reconstruire et armer complétement pour donner la chasse au *Radetzky* et au *Benedek*, qui désolaient ces rives et frappaient sur les habitans de fortes réquisitions. Les victoires de Garibaldi, en forçant ces deux corsaires de se réfugier dans un port suisse, et la séquestration immédiate opérée par le gouvernement helvétique firent abandonner ce projet. Il était douteux que l'on pût ensuite démonter la canonnière pour la transporter ailleurs. L'amiral, voyant lui-même que la profondeur du Pô n'était point assez grande pour le tirant d'eau de la flottille, proposa d'y construire cinq bateaux plats de 30 mètres de long, calant 70 centimètres, munis des machines, canons et armemens des cinq chaloupes démontées; mais l'empereur ne voulait pas que, sous aucun prétexte, on touchât à la petite escadre pour un but étranger à celui qu'il avait arrêté d'avance. Il permit seulement, à titre d'essai, la construction d'une seule de ces longues barques à Casale. On devait prendre pour la faire naviguer et combattre tout ce qui se trouvait sur une des cinq chaloupes complétement armées venues tout récemment de Toulon à Gênes.

L'arrivée inopinée de ces bâtimens tout montés au moment où chacun commençait à croire à l'inutilité de la marine impériale dans l'intérieur de l'Italie causa bien de l'étonnement, et donna lieu à bien des suppositions absurdes. Quelques jours après, on sut qu'un ordre supérieur les avait appelés à renforcer la puissance de la flottille. A une question de l'empereur demandant s'il était possible de transporter ces chaloupes tout entières par les chemins de fer, l'amiral avait répondu affirmativement. Ce nouveau projet ne fut pas toutefois mis à exécution. En effet, les forges et chantiers de la Méditerranée promirent de livrer, dans un délai de quatre semaines, cinq batteries flottantes démontées, à fonds plats, portant chacune deux canons de 24 rayés, se chargeant par la culasse, et munies de deux machines à haute pression de 15 chevaux, faisant mouvoir deux hélices adaptées à chaque bord. Leur tirant d'eau était de

0m70, et elles pouvaient être reconstruites en quatre-vingt-dix heures. Ce renfort de batteries flottantes rendait inutile le concours des chaloupes canonnières montées, qui furent renvoyées à l'escadre de l'Adriatique, à l'exception du n° 5, destiné à armer le bateau le *Casale*. C'eût été un beau spectacle cependant que celui de locomotives remorquant à travers les terres cinq bâtimens de 90 tonneaux! On eût rendu la chose praticable en réduisant chacun des bâtimens à sa coque proprement dite, c'est-à-dire en lui enlevant les chaudières, les masques, les plaques, les machines et les emménagemens intérieurs, pour le ramener ainsi au poids de 42 tonneaux. Les chaloupes, longues de 25 mètres, eussent été portées sur des wagons plats à marchandises, pouvant recevoir un poids de 8 ou 10 tonneaux chacun. Pour hisser en quelque sorte ces masses énormes sur les trucs, on eût introduit dans un des bassins de Gênes un ponton à fond plat, sur lequel on eût établi des rails et posé ces wagons. Chacune des chaloupes eût été alors solidement assujettie sur les voitures. Le tout eût été remis à flot, remorqué et échoué à Samperdarena, faubourg de Gênes, et les voitures eussent été tirées à terre sur le chemin de fer d'Alexandrie. Seulement, sous les tunnels et sous les ponts, on eût construit une voie provisoire entre les deux déjà existantes, afin que les flancs des navires, ne vinssent pas se heurter contre les parois, les piles ou les voûtes.

C'est au milieu de toutes ces préoccupations, de tous ces projets, que l'on apprit la retraite des Autrichiens sur le Mincio. Ils se retiraient en faisant sauter les ponts et démolissant les chemins de fer derrière eux. C'était de bonne guerre sans doute, mais fort inquiétant pour le passage futur de notre flottille. En France et dans les pays offrant de grandes ressources, on trouve facilement des charrettes capables de porter des poids au-dessus de deux ou trois tonneaux; les voies ferrées ne sont point alors indispensables pour le transport d'un matériel pesant. Malheureusement la Lombardie avait déjà subi de fortes réquisitions de toute espèce, et les marins n'avaient à leur disposition que des voitures à bœufs, impropres par leur petitesse, leur légèreté et leur forme, au charroi des chaudières, des canons et des masques. Aussi l'écroulement des arches des ponts du Tessin, de Vercelli, de Cassanno et de San-Marco, la démolition probable du viaduc de Desenzano, haut de 42 mètres, semblaient devoir indéfiniment reculer le moment tant désiré de marcher en avant.

Après la victoire de Solferino, la face des choses parut complétement changée : la route de la Lombardie était libre, et l'ordre fut immédiatement expédié à la flottille de se diriger le plus promptement possible, et par tous les moyens, vers le lac de Garde. Le but

de la campagne était enfin divulgué : les cinq canonnières étaient destinées à concourir à l'attaque et à la prise de Peschiera.

A Gênes, à Alexandrie, à Casale, à Vercelli, on chargea simultanément, et en trois jours, les chaloupes. Vers la fin de juillet, cent vingt wagons venaient à Novare, à Trecate et à San-Martino, attendre le rétablissement du Ponte-Torino, la pose de la voie de Magenta et la jonction des deux gares de Milan. Chacun se rappelle que la destruction du pont sur le Tessin fut incomplète. Il put servir même longtemps ainsi au passage de nos colonnes et de l'artillerie. Les Autrichiens, en faisant sauter les deux premières piles, du côté de la Lombardie, croyaient que les arches, par la poussée énorme qu'elles ont les unes sur les autres, tomberaient toutes en même temps; mais les mines ne produisirent pas tout l'effet attendu: les bases furent endommagées, les deux premières voûtes se crevassèrent; quant au pont, devenu par le temps et la solidité des matériaux comme un vaste monolithe, il résista. Cependant, pour assurer le passage des vivres, des canonnières et des parcs de siége, le raccordement des chemins de fer piémontais et lombards était d'une urgente nécessité. Bien des projets furent mis en avant et discutés. L'un de ces plans se bornait à détourner le lit du Tessin par une digue et à reprendre les travaux à sec. On dut d'ailleurs renoncer à se servir du système de pont en bois dit «pont américain;» on manquait de poutres fortes, il eût fallu en aller chercher à Gênes; puis les eaux de la rivière, avec leur vitesse de $2^{m}33$ par seconde, eussent rendu très difficile la pose verticale de madriers énormes. M. Amilhau, ingénieur français des ponts et chaussées, était convaincu que la base de la première pile, composée de blocs puissans reliés encore par du ciment romain, n'avait nullement souffert de l'explosion des mines. Il demanda dix jours pour construire en briques une pile et une arche nouvelles. Son plan fut adopté, et il se mit à l'œuvre avec un zèle, une activité et une certitude de réussir que ni d'amères critiques, ni la faiblesse des moyens mis à sa disposition ne purent jamais ébranler.

Le village de San-Martino, avec ses trois maisons, une douane, une auberge, un bureau de tabac et ses quinze habitans, dont quatre douaniers et cinq gendarmes piémontais, se trouvait changé en place forte de première classe. Les Autrichiens, craignant de nous voir déboucher par Novare, avaient entouré le village de fortifications passagères, d'un développement de plusieurs kilomètres, balayant et commandant toute la plaine unie qui sépare San-Martino de Trécate. C'était une tête de pont formidable et une place d'armes qui pouvait contenir cinquante mille hommes. Cet immense travail, on le sait, fut rendu inutile par le mouvement tournant du maré-

chal Mac-Mahon. Des vivres, des munitions et des canons venaient à chaque instant s'entasser autour de la petite gare de San-Martino après avoir été déchargés des wagons. La traversée sur le fleuve se faisait alors par deux ponts de bateaux construits de chaque côté de Ponte-Tessino, l'un par nos pontonniers avec leur matériel, l'autre par le commerce avec les grandes barques du Pô. Sur ces deux voies de communication se croisaient d'immenses convois de charrettes et de soldats rejoignant leurs corps, de longues files de prisonniers lombards chantant les airs nationaux de l'Italie. Des hauteurs de San-Martino, sur les débris d'une batterie abandonnée par l'ennemi, on voyait se dérouler un panorama immense, encadré par une végétation vigoureuse : devant soi Magenta, à sa gauche Turbigo, et à ses pieds le fleuve, avec ses trois étages de canaux d'irrigation, sans cesse traversés par cette fourmilière humaine pleine d'activité et d'espérances. L'on assistait par la pensée à la grande bataille qui s'était livrée en ces lieux il y avait si peu de temps, et l'on en ressentait encore les poignantes émotions. Puis, en voyant cette accumulation de matériel, de vivres et de munitions arrêtés depuis quinze jours par l'écroulement d'un pont, on comprenait toute l'étendue d'une défaite qui viendrait priver l'armée de telles ressources.

L'amiral, de son côté, sentait tout le prix du temps, et, sans attendre la fin des travaux, fit décharger à Trécate et mettre sur des charrettes tous les bois nécessaires à la construction de la canonnière n° 8, alors en tête du convoi. Cette canonnière passa le fleuve sur le pont de bateaux construit par nos pontonniers, et fut rechargée de l'autre côté sur des wagons lombards. Elle alla ainsi jusqu'au pont de San-Marco, sur la Chiese, qu'elle trouva démoli. On recommença alors le même travail pour la porter enfin à Desenzano. Si tous les ponts que l'ennemi avait fait sauter n'eussent pu être rétablis promptement, on eût construit des chemins de fer portatifs de 500 mètres de long, et les wagons les plus lourds auraient été traînés par les routes ordinaires sur des rails qu'on eût disposés les uns devant les autres à mesure que les voitures auraient laissé quelques mètres de libres derrière elles. On n'eût reculé devant aucun travail, si l'on eût cru gagner de la sorte seulement vingt-quatre heures. C'est à l'annonce d'un prochain départ que les matelots et ouvriers, en regardant leurs membres meurtris par tous ces transports, se demandaient si un jour ils seraient portés par ces bateaux qu'ils avaient eux-mêmes tant portés sur leurs épaules. M. Amilhau réussit à l'heure dite dans son gigantesque travail, et la flottille passa la première comme pour en constater la solidité. Le lendemain, elle partait pour Desenzano.

Quand des hauteurs de Lonato les marins découvrirent enfin ce

magnifique lac de Garde, une joie immense inonda le cœur de tous ces braves gens. Ce fut comme après une longue et pénible traversée, quand le cri de *terre* se fait entendre. Encore une fois les misères, les longues nuits pluvieuses sous la tente et dans les gares, les interminables journées de labeur sous un soleil de plomb, tout fut oublié. Ils étaient arrivés; le champ de bataille était devant eux, et dans le lointain ils voyaient Peschiera, c'est-à-dire la victoire! Le lac de Garde se trouve au fond d'un vaste entonnoir : la gare de Desenzano est, bien entendu, située sur les hauteurs. Une route d'un kilomètre de long, espèce de montagne russe, la séparait des chantiers, que l'amiral avait fait préparer et sonder avec soin. Il fit également construire sur cette pente inquiétante un chemin de fer, pour descendre, jusqu'à l'entrée de la ville et à grands renforts de précautions, les wagons portant les poids les plus lourds. Au bout de cette voie provisoire se trouvait une grue qui posait à terre ces chaudières de 7,000 kilogrammes, et les hommes s'y attelèrent pour la dixième fois. Les pièces légères ou à peu près se déchargeaient à la gare, sur des chars ou sur le dos des équipages, et venaient se grouper en ordre auprès des quilles déjà placées. Desenzano se trouvait comme par enchantement changé en port de mer. Les habitans regardaient curieusement ces hommes venus de si loin, dont les allures, la gaieté constante et les mœurs leur étaient complétement inconnues. Ils se sentaient rassurés, et leurs barques de pêche couvraient déjà le lac. S'ils refusèrent à joindre leurs efforts aux travaux des marins malgré les offres les plus gracieuses, c'est certes moins par manque de patriotisme que par l'effet d'une habitude bien invétérée chez tous les paysans de ne jamais travailler sans une honnête rétribution.

On se mit de tout cœur à la construction : les canons de Peschiera, qu'on entendait sans cesse, et la vue des bateaux à vapeur autrichiens, qui allaient et venaient de Riva à la ville assiégée, donnaient à tous les travailleurs un entrain et un stimulant inconnus dans nos arsenaux. Une batterie d'artillerie française à Desenzano, une batterie piémontaise à la pointe de la presqu'île de Sermione rendaient toute inspection des chantiers un peu trop dangereuse pour l'ennemi, qui ne tenta du reste aucun coup de main. C'eût été facile cependant avec des fusées incendiaires et des hommes résolus qu'un de leurs vapeurs eût pu jeter sur la plage; mais déjà Garibaldi, à Salo, avait coulé l'un de ces bâtimens à coups de canon, et les défenseurs de Peschiera ne voulurent sans doute pas s'exposer de nouveau à perdre ainsi leur seul moyen de communication avec l'empire.

Bien des officiers de toutes les armes, en voyant cette construction

entreprise sur la plage de Desenzano, disaient : « Ils n'arriveront pas à temps; nous prendrons la ville sans les marins! » Au premier abord, ils semblaient avoir raison, surtout si l'on songe que pour chaque canonnière il y avait un travail spécial à terminer rapidement, et dont voici les détails : cinq mille trous à percer, autant de chevilles à y enfoncer, puis à river, pour ajuster entre elles des pièces de bois que la chaleur avait fait travailler. Un calfatage complet était nécessaire en dehors, en dedans, et sur le pont. Enfin les opérations du lancement, du montage des machines et de l'armement employaient bien du temps. L'expérience prouva heureusement que chaque chaloupe pouvait, en moins de dix jours, avec un personnel de cent cinquante ouvriers de toutes les professions, être prête à faire feu. Certainement elles n'eussent pas été entièrement finies, elles eussent même été à peu près incapables de naviguer longtemps ainsi; mais, pour se battre quelques jours, il suffisait de la coque avec sa machine, du masque avec ses plaques, du canon avec sa plate-forme. On n'avait pas non plus assez d'ouvriers venus de France pour pousser simultanément la construction des cinq bâtimens; mais ni Milan, ni Gênes, ni Toulon n'étaient bien loin, et en présence d'une nécessité aussi impérieuse que la prise de Peschiera, de cette place regardée comme la tête des écluses du Mincio et la clé de Mantoue, on n'eût hésité devant aucun sacrifice d'hommes ou d'argent. La construction commença le 3 juillet; tout pouvait donc être terminé bien avant le 15. Or, au moment de l'armistice, c'est-à-dire le 8, les Français et les Piémontais commençaient seulement à recevoir leur matériel de siége et à creuser les tranchées. Il leur était donc impossible, en cinq ou six jours, de prendre la place, et par suite la flottille devait se trouver prête bien avant même qu'on eût commencé les grands travaux du siége.

Quant à l'utilité de ce renfort, elle était incontestable. Nous ne pouvions, sous aucun prétexte, laisser les Autrichiens maîtres du lac : sans cesse ils auraient inquiété les nombreuses villes du littoral, ou débarqué des troupes sur nos derrières. Il fallait aussi compléter le blocus de Peschiera. Les chaloupes canonnières devaient donc couler ou forcer de se réfugier dans les ports de la confédération helvétique les rares bateaux à vapeur en fer et à roues et les barques à voiles et à rames que l'ennemi possédait encore. Notre feu prenait à revers tous les forts détachés qui entourent la partie de la ville construite sur la rive droite du Mincio. Le service des pièces et l'approvisionnement de cette ceinture par le corps de la place devenait, sinon impossible, du moins fort difficile. Les chaloupes devaient, à un moment donné, par une nuit noire, lorsque les approches eussent été terminées, lorsque l'assaut eût été résolu, em-

barquer à leur bord, et dans des chalands qu'elles eussent remorqués, assez de soldats pour tenter un coup de main hardi, enlever la ville à l'abordage en entrant par le port. Elles étaient encore un moyen de transport bien précieux pour l'armée, déjà loin du Mincio et séparée de la dernière station du chemin de fer par une distance assez grande pour compromettre la régularité de ses approvisionnemens en hommes, vivres, munitions, et l'évacuation de ses malades et blessés. Peschiera pris, l'amiral se serait encore servi de ses puissans engins de destruction contre Mantoue. Si les barrages du Mincio n'eussent pas permis aux bâtimens de passer tout entiers, il les eût encore une fois démontés, transportés et reconstruits sur le Lac-Supérieur, ou bien il aurait imaginé de nouveaux bateaux plats mus par la vapeur. La digue qui sépare les deux lacs et joint Mantoue à la citadelle eût été rompue à coups de canon : alors, maîtres comme nous l'étions des eaux du Mincio, nous pouvions produire une de ces formidables inondations qui forcent une place à capituler presque sans pouvoir se défendre. De pareils combats n'eussent pu être livrés sans entraîner la destruction d'un ou plusieurs bâtimens de la flottille. Quoi qu'il en soit, l'industrie avait tenu sa promesse, et bien peu de jours avant l'armistice, la première des cinq batteries blindées se trouvait à Gênes, chargée sur des wagons, prête à marcher au premier signal. C'était un renfort de dix canons, augmenté encore d'un radeau portant deux pièces rayées en construction à Desenzano, et que les chaloupes eussent remorqué au feu.

Telle était la magnifique et glorieuse mission confiée à l'énergie et au courage des marins français. Personne ne doutera, je l'espère, que devant une telle accumulation de forces sur le côté faible des deux places de Peschiera et de Mantoue, elles ne fussent tombées au pouvoir des alliés, si admirablement secondés par eau. Aucune marine, je crois, ne peut trouver dans ses annales l'exemple de tant d'obstacles vaincus en si peu de temps par une poignée d'hommes. Il faut remonter jusqu'à Mahomet II pour trouver trace d'une entreprise de ce genre dans l'histoire. Encore, pour prendre Constantinople, Mahomet II n'eut-il qu'à transporter pendant une demi-lieue, de Soliman-Batchi au fond de la Corne-d'Or, de très petites barques, et il dut y employer toute son innombrable armée. Les Vénitiens aussi, au temps de leur splendeur, construisirent des galères (les canonnières de l'époque) sur ce même lac; mais ce fut en pleine paix, sans but déterminé, et avec des bois venus, par le flottage, du Pô dans le Mincio.

Ce transport par terre de notre flottille si heureusement accompli révèle dès à présent le rôle que jouera désormais la marine française dans les guerres continentales. Rien n'est plus facile en effet que de

simplifier la construction des canonnières démontées, d'en diminuer et diviser les poids, pour les rendre aussi facilement transportables par les voitures que le sont aujourd'hui les matériels de siége du génie et de l'artillerie de terre. Les canonnières sont destinées à remorquer et à servir de défense à ces ponts de bateaux toujours si difficiles à jeter sur les grands fleuves de l'Europe, sous le feu de l'ennemi. Avec elles, un général en chef pourra choisir son lieu de passage, sans que jamais le courant par sa force ou son obliquité, la rivière par sa largeur ou sa profondeur, ou même des fortifications de campagne, puissent l'arrêter un instant. Dans les retraites, avant de s'échouer et de se faire sauter, elles sont capables de lutter des journées entières contre une artillerie puissante; elles peuvent ainsi empêcher soit le rétablissement immédiat d'un pont, soit le passage en bac de colonnes ennemies. Ne seront-elles pas enfin une précieuse ressource pour la surveillance des mouvemens d'une armée dont on voudra inquiéter les flancs et brûler les moyens de transport?

Depuis le 3 juillet 1859 jusqu'au 8, les habitans de Desenzano entendirent nuit et jour retentir le bruit des instrumens, les chants des ouvriers et les cris des sentinelles. Tout marchait rapidement; bois, canons, chaudières, masques étaient descendus du haut de la montagne, et déjà une canonnière se trouvait prête à être lancée. La guerre maritime allait commencer sur le lac, et les habitans demandaient chaque jour l'heure du lancement, quand tout à coup, le 8 au matin, les premiers bruits d'un armistice conclu avec les Autrichiens commencèrent à se répandre. Au milieu de ces matelots et de ces ouvriers, si intéressés à la continuation de la guerre, cette nouvelle trouva bien des incrédules; mais quelques heures après la suspension d'armes jusqu'au 15 août fut annoncée officiellement. Les outils tombèrent des mains des ouvriers, un silence de mort régna dans les chantiers, le courage de continuer manquait à tous.

Le même repos, la même tristesse succédaient dans l'Adriatique à la même animation guerrière. La flotte de Venise, comme on l'a vu, était le 8 au matin sous vapeur, quand l'*Eylau*, l'un des vaisseaux de l'escadre de blocus, envoyé par l'amiral Jurien, vint le long de la *Bretagne* porter la nouvelle inattendue. On continua d'avancer, car nos marins ne la tenaient encore que de l'ennemi, et l'on pouvait craindre une ruse de guerre. Le 9 au matin, l'escadre mouillait donc sur six lignes, devant Venise, en vue des dômes de Saint-Marc, en face de Malamocco. A bord des bâtimens, on conservait encore l'espoir que l'armistice ne serait pas suivi de la paix. Une dépêche du quartier-général dissipa brusquement tous les doutes. Les préliminaires de Villafranca étaient annoncés, et l'ordre était donné de rallier Toulon en évacuant Lossini.

A Venise comme sur le lac de Garde, on touchait au but : quelques heures encore, et tant d'efforts accomplis avec abnégation trouvaient dans une victoire certaine leur plus douce récompense. Depuis bien longtemps, la marine n'avait armé une flotte mieux organisée, réunissant dans un plus parfait ensemble tous les progrès, toutes les améliorations que les découvertes récentes et les sciences ont apportés à l'artillerie, à la vapeur et au personnel. Comme à Navarin et en Crimée, la marine combattait pour une noble cause : elle soutenait une nation qui souffrait, un peuple qui se réveillait. Les regrets furent immenses, car dans cette guerre si glorieuse pour l'armée de terre, la flotte n'avait pu faire entendre le bruit de ses canons. A côté de grandes victoires, elle ne pouvait parler que de ses fatigues bravement supportées, de longues croisières et de pénibles traversées. L'évacuation de Lossini se fit lentement, comme à regret. Le jour de l'arrivée en Italie avait été salué par d'unanimes cris de joie; au jour du départ, un même sentiment régnait dans tous les cœurs : c'était le regret de ne pas avoir rendu la liberté à Venise.

A Desenzano, les travaux furent repris; l'empereur vint assister au lancement de la canonnière n° 6, et décida que tous ces bâtimens seraient donnés au roi Victor-Emmanuel. La cérémonie de la mise à l'eau fut pour l'armée, cantonnée aux environs du village, une fête curieuse. Le rivage disparaissait littéralement sous des milliers de soldats, et une immense clameur retentit dans les airs quand la canonnière pavoisée, glissant sur sa cale, entra dans le lac; puis peu à peu tout bruit cessa. L'armée, s'échelonnant par brigades, prit la route de Lonato, et il n'y eut bientôt plus de Français à Desenzano que les marins de la flottille. Ces rivages, naguère si animés, reprirent leur physionomie habituelle, et le calme du lac ne fut plus troublé par les salves bruyantes de notre artillerie.

Ce fut le 16 août qu'eut lieu la remise des canonnières françaises à la marine sarde. Le pavillon français, hissé sur chaque chaloupe, fut salué de vingt et un coups de canon par l'artillerie de nos alliés. Une division d'infanterie piémontaise échelonnée sur le rivage et une batterie rendirent le salut coup pour coup. Lentement, bien lentement même, comme on le pense, nos marins retirèrent les couleurs nationales. Tout était fini : les canonnières préparées pour l'attaque de Peschiera n'étaient plus françaises! Les capitaines et les équipages quittèrent aussitôt ces bâtimens avec une douloureuse émotion. Telle est la tristesse que ressentent tous les marins abandonnant leur navire, soit après un naufrage, un combat malheureux, ou même après un simple désarmement. N'est-ce pas comme un vieil ami que l'on perd? Les matelots, dans leur langage figuré, en

parlent toujours comme d'une chose animée qui sent, qui souffre, qui pense comme eux. Leur amour pour cette parcelle de la patrie, amour que l'on retrouve aussi dans l'armée pour le régiment, explique bien des dévouemens et donne bien des victoires. Les marins du lac de Garde avaient pour ainsi dire porté leurs bâtimens dans leurs bras; ils les avaient vus naître, grandir, marcher; puis ils les avaient perdus pour toujours. Ils emportaient, il est vrai, ces drapeaux que l'on venait de saluer avec tant de respect; mais ces drapeaux étaient intacts, vierges du feu, et peu de jours avant ils avaient vu passer des milliers de soldats fiers de montrer les leurs hachés par la mitraille et les boulets! La mission de la flottille en Italie était terminée, et le 17 août les matelots du lac de Garde comme ceux de Venise reprirent tristement le chemin de la patrie.

III.

Telle fut la douloureuse impression produite sur nos marins par la nouvelle inattendue qui arrêtait la belle flotte de l'Adriatique comme la vaillante flottille du lac de Garde dans un mouvement commun vers la victoire. Après avoir exprimé dans toute sa vivacité cette émotion du premier moment, on aimerait à dire quel sentiment lui succéda. Les gens de cœur ne connaissent qu'un seul adoucissement à certaines tristesses, c'est la certitude que de leurs plus pénibles épreuves sortira quelque bien pour l'avenir. Cette noble consolation n'a pas manqué à nos marins. S'ils ont pensé d'abord avec un profond regret à ce qu'ils n'ont pu faire, ils se sont plus tard rappelé, non sans quelque fierté, ce qu'ils avaient fait. Ils n'avaient pas vaincu dans des combats, mais leurs rudes et patiens travaux avaient constaté un résultat dont le pays a droit de s'enorgueillir : c'est qu'il se forme en France une nouvelle marine, dont il faut retracer brièvement le point de départ pour en mieux faire entrevoir l'avenir.

Dès 1854, au moment même où nous achevions la transformation de notre marine à voile en marine à vapeur, on fut obligé d'ajouter à la flotte des batteries flottantes et des canonnières destinées à seconder les opérations d'un siége par mer. C'était alors une marine auxiliaire que l'on créait à côté de l'ancienne pour la compléter, car avant l'apparition de ces nouveaux engins de destruction, il était admis en principe qu'une batterie de terre de quatre pièces triomphait d'un vaisseau de cent. Qu'y a-t-il de vrai dans cette règle, contredite glorieusement par les succès de Saint-Jean-d'Ulloa, de Tanger, de Mogador? Ce qui est certain, c'est que des vaisseaux, même vainqueurs dans un combat contre les forts d'une rade, avec

leur coque criblée de boulets, leurs mâtures et leurs machines avariées, demanderont toujours dans les ports de longues réparations.

Si les Russes en 1854 eussent battu la mer avec leurs escadres, si les Autrichiens en 1859 eussent fait sortir leur petite marine, les conditions d'une lutte de bâtimens à bâtimens restaient les mêmes qu'autrefois, avec un peu moins de durée dans la bataille, à cause de la vapeur et de la justesse du tir, mais aussi avec de bien plus fortes avaries en matériel. Vainqueurs ou vaincus, les vaisseaux doivent rentrer au port après un combat. Une escadre de réserve est donc indispensable, et si la guerre continue, si les rencontres se multiplient, une marine comme la nôtre, dont le matériel est limité à quarante vaisseaux, a promptement épuisé ses ressources. Heureusement de grands progrès ont été accomplis. Depuis un an, la marine blindée marche à pas de géant; l'artillerie de son côté possède aujourd'hui le canon rayé, se chargeant par la culasse, pouvant tirer dix coups à la minute, et portant à plus de 4,000 mètres des boulets creux cylindro-coniques d'une puissance énorme. Chez toutes les nations maritimes, le canon rayé deviendra le seul moyen efficace de défendre les côtes, et composera l'armement des batteries de tous les bâtimens de guerre.

Nos vaisseaux et nos frégates actuels, dans un temps très rapproché et dans un cas d'attaque de place, peuvent donc être forcés de s'éloigner encore du centre de l'action, sous peine d'être coulés: leur rôle comme moyen efficace de diversion est encore amoindri; mais dans une croisière ou dans une escadre, s'ils rencontrent un seul des nouveaux bâtimens cuirassés, fût-il inférieur en force et en vitesse, qu'arrivera-t-il? Le vaisseau, filant douze nœuds, prendra la fuite, ou, s'il veut combattre, le seul parti en apparence raisonnable est de courir sur l'ennemi pour le couler par sa masse en l'abordant; mais avant qu'il ait atteint son adversaire, il restera plus de dix minutes exposé à son feu, si le bâtiment cuirassé est immobile, et bien plus de temps encore, si ce bâtiment fuit devant lui. D'ailleurs est-il sûr de le couler? L'avant pourra-t-il subir un pareil choc sans s'ouvrir? La machine ne se brisera-t-elle pas? Dès ce moment, le vaisseau actuel est donc devenu à peu près inutile comme instrument sérieux de guerre, et ne peut plus même être pris comme unité dans le combat.

Cependant, si ces nouvelles batteries cuirassées exigeaient seulement la disparition de l'ancien matériel, elles ne seraient qu'une transformation de plus pour la flotte, et la forte dépense que ferait ainsi la France ne changerait rien à la position maritime qu'elle occupe aujourd'hui, car les progrès marchent à peu près simultanément chez tous les peuples, et l'équilibre actuel se rétablirait bien-

tôt. Heureusement les avantages de cette nouvelle invention se feront surtout sentir sur le personnel naviguant, dont elle change complétement la composition.

Nous avons vu en effet déjà bien des progrès dans les formes des bâtimens, — le vaisseau à trois ponts à voiles, les frégates à roues, le vaisseau à hélice actuel; — mais toujours le même personnel figurait à bord, c'est-à-dire presque exclusivement des matelots de l'inscription maritime et très peu d'hommes de la conscription. Les mâtures que l'on conservait dans un intérêt d'économie en temps de paix, et sur tous les vaisseaux à vapeur à grande et à petite vitesse, maintenaient quand même l'ancien système d'armement dans la marine. Au contraire, les bâtimens blindés, destinés à attaquer des places, à forcer des passes, à se battre contre leurs pareils, seront construits pour se porter rapidement d'un point à un autre, pour ne jamais sortir de l'Europe, c'est-à-dire de la Manche et de la Méditerranée; ils doivent être munis de fortes machines et faire disparaître nos lourdes et incommodes mâtures. Les voiles carrées leur nuisent et ne peuvent que les retarder; les voiles latines seules suffisent pour les appuyer. Nous n'avons donc plus besoin d'un aussi grand nombre de marins venant de l'inscription maritime; des matelots canonniers et fusiliers, c'est-à-dire des hommes de l'intérieur, peuvent être pris avec avantage, et alors seulement tombe pour toujours cette terrible objection : « La France n'a pas assez de marins! » Prenons des hommes de la conscription, apprenons-leur le maniement du canon, du fusil et des rames dans les ports et sur l'escadre d'évolution; renvoyons-les ensuite en congé renouvelable comme fait l'armée, et nous aurons bientôt une réserve qui doublera nos ressources sans un grand surcroît de dépense.

Toute la question est là, car l'essor de notre marine n'est arrêté depuis des siècles que par l'insuffisance du personnel. On a introduit, je le sais, depuis longtemps des hommes du recrutement dans la composition des équipages de nos vaisseaux; mais jamais on ne les a pris comme la base, comme l'élément principal de notre force maritime : on ne le pouvait pas. La flotte dite de guerre, conservant ses mâtures et ses voiles, nous obligeait de faire du système de manœuvres qu'elles entraînent un objet constant d'étude. La grande préoccupation du moment était donc de former des marins, et l'on rencontrait ainsi des difficultés insurmontables, lorsqu'il fallait mettre promptement quelques vaisseaux sur le pied de guerre. L'on n'avait pas de réserve exercée au canon ni au fusil, et c'est, depuis l'invention de la vapeur, la première condition de force d'une escadre. L'on perdait tout le bénéfice du recrutement, pour ainsi dire illimité, des hommes venus de l'intérieur.

Ainsi d'un côté la transformation de la flotte actuelle est devenue nécessaire pour imiter les autres nations, mettre nos bâtimens à l'abri du canon rayé, et faire que la défense soit à la hauteur de l'attaque. D'autre part, le personnel suit la révolution imprimée au matériel, et nous permet de faire face à tous les armemens, à toutes les difficultés particulières, de posséder en un mot une marine sérieuse, homogène, débarrassée de tous ses bâtimens inutiles à la guerre. Cette marine sera naturellement divisée en quatre catégories très distinctes : la première, composée de puissans navires cuirassés, *à grande vitesse*, montés surtout par des matelots fusiliers et canonniers : ce sera la *flotte de combat*, de *siége* et de *débarquement;* — la deuxième, renfermant assez de frégates et de bâtimens inférieurs, également blindés, avec mâture (montés par un plus grand nombre de vrais marins), pour assurer le service de nos stations lointaines : ce sera la *flotte de campagne au long cours;* — la troisième, comprenant les transports actuels, les vaisseaux trop vieux pour être rasés et cuirassés, enfin les frégates ou avisos en bois, en fer, à hélice et à roues : ce sera le *train maritime;* — la dernière, avec ses canonnières de toutes les classes, dont l'activité sur les fleuves et dans les débarquemens est suffisamment démontrée, formera l'*escadre de flottille.*

Avec son personnel pour ainsi dire inépuisable, puisque la conscription y tiendra une grande place, la construction de cette nouvelle flotte cuirassée ne sera plus qu'une affaire d'argent, et n'aura de limite, comme puissance, que les ressources financières du pays. Au point de vue du matériel, nous aurons une vraie flotte de guerre pouvant combattre souvent sans se radouber, et réunissant toutes les qualités qui lui sont indispensables : la force dans l'artillerie, la rapidité dans les traversées et dans les évolutions, enfin l'économie dans la consommation du charbon. Au point de vue du personnel, notre marine, se recrutant désormais en grande partie comme l'armée, deviendra populaire comme elle. Ces milliers d'hommes familiarisés avec la mer par un séjour de quelques années sur nos bâtimens et dans nos ports propageront dans leurs foyers les instincts maritimes. Le goût d'un noble métier pénétrera peu à peu dans les mœurs. Nous n'affaiblirons point l'armée en lui prenant un plus grand nombre de conscrits qu'on ne le faisait autrefois; nous la compléterons en quelque sorte. Ces hommes faisant partie de compagnies distinctes, ne contenant chacune qu'une seule spécialité de canonniers, ou de fusiliers, ou de marins, avec un cadre permanent d'officiers de marine, de sous-officiers et de quelques vieux matelots, formeront des bataillons complets. Ils seront pour les côtes et les ports la meilleure défense en temps de guerre. Dans

les luttes futures sur mer, où l'abordage jouera un grand rôle, ces hommes auront sur les ponts des navires, devenus de véritables champs de bataille, tout l'entrain et la solidité des troupes de terre. Aujourd'hui d'ailleurs les intérêts de la France ne l'appellent-ils pas vers l'extrême Orient? La Chine, la Cochinchine, le Japon, Madagascar sont des pays nouveaux à ouvrir et à explorer. La marine a donc dans l'avenir un rôle immense qu'elle ne pourra remplir seule que lorsqu'elle disposera de toutes les ressources possibles pour combattre souvent sans réparations, débarquer sur les côtes et marcher dans l'intérieur avec ses propres hommes. L'on évitera ainsi la perte énorme de monde que l'on subit lorsqu'on entasse sur des navires et pour une expédition lointaine des soldats peu habitués à la mer, à la nourriture du bord et aux lointains voyages. Tôt ou tard enfin l'isthme de Suez sera percé, et notre marine de commerce pourra doubler ses armemens avec d'autant plus de facilité que la plus grande partie de ses matelots lui resteront, avec d'autant plus de sûreté aussi qu'elle sera mieux protégée partout, si une guerre maritime venait à éclater.

En indiquant rapidement les avantages de cette nouvelle marine, je n'oublie point que les institutions qui régissent la flotte nous ont assuré et nous assurent encore une position maritime respectable. Ces institutions s'appliquaient admirablement à un ordre de choses qui n'existe plus. Il y avait un équilibre parfait entre nos ressources en matelots et le nombre de bâtimens à flot que l'on pouvait rigoureusement armer avec ces hommes spéciaux. D'ailleurs, si l'on examine le régime actuel de toutes les marines, on les voit toutes agir d'après le même système. Les Anglais ont comme nous une flotte qui se recrute exclusivement parmi ses nombreux marins; mais, comme nous aussi, ils subissent la nécessité de congédier fréquemment leurs équipages. C'est une grande cause de faiblesse à côté d'énormes déploiemens de force, car le départ de ces hommes instruits fait perdre aux escadres cette supériorité constante qu'elles doivent avoir dans toutes les circonstances et à tous les momens de paix ou de guerre. Cette manière de procéder dans les deux marines, pour la formation des équipages de la flotte, ressemble à ce qui se passe en Prusse pour l'armée : elle est peu nombreuse en temps de paix, et la *landwehr* vient la compléter lorsque les circonstances l'exigent; mais, tout en étant toujours disponible, cette réserve n'est ni exercée ni équipée à un moment donné. Or dans le siècle où nous vivons, où tout est une question de vitesse, où les coups décisifs se portent avec rapidité, c'est un défaut capital pour une marine de guerre que de ne pas avoir un personnel permanent. Puisque la profession de marin n'est plus indispensable à

bord des vaisseaux, il vaut mieux, pour les armer, prendre des hommes dont le service dure sept années. On rend ainsi la plus grande partie des matelots de l'inscription à leur véritable profession, le commerce, et on crée surtout ce qu'aucune puissance ne possède encore, une marine militaire *permanente*.

Ce que nous indiquons n'est plus au reste un simple projet. La France ne reste en arrière d'aucun progrès réel, et déjà les modifications dont je viens de parler sont, sur une petite échelle, en cours d'exécution. On envoie des officiers et huit cents matelots de la conscription étudier à Lorient pendant six mois les manœuvres d'infanterie, et le *Suffren*, vaisseau-école des canonniers, forme chaque année six cents chefs de pièce excellens. Il suffira d'imiter dans chaque port ce qui se fait dans un, de transformer chaque vaisseau de l'escadre d'évolution en une école sérieuse de canonnage, et l'on pourra regarder dès ce jour les quatre frégates cuirassées actuellement sur les chantiers comme le noyau d'une flotte de guerre qui fera disparaître l'ancienne avec ses bâtimens mixtes, son matériel et son personnel limités.

Il y a sur notre infériorité navale un préjugé trop répandu en France, et que ces pages auront peut-être servi à combattre. Une nation comme la nôtre ne doit pas être purement militaire. La marine n'est point une arme de luxe ni un corps secondaire dans un grand état, car les destinées des peuples ne se résolvent définitivement que sur mer. Les Vénitiens, les Portugais, les Hollandais et les Espagnols n'ont perdu leur suprématie que lorsqu'une mauvaise administration des finances, les discordes intestines et les conquêtes inutiles eurent amené le dépérissement de leur flotte. Et quand l'Europe, tant de fois vaincue, triompha de la France dans les premières années de ce siècle, il faut se rappeler que nous n'avions pas de marine, ou du moins pas d'hommes exercés et habitués à la mer pour armer les cent quatre vaisseaux que nous possédions encore en 1814. Pour la première fois donc, par les navires cuirassés, la France devient une grande nation maritime; la flotte devient un corps complet, *permanent*, en état de suffire à toutes les éventualités : abordages, siéges, transports, débarquemens, expéditions lointaines. Au lieu de vaisseaux, nous aurons de véritables forteresses flottantes, et si le métier y perd de sa poésie, la France y gagnera le plus sûr instrument de sa grandeur. Nos opérations maritimes en Italie n'eussent-elles servi qu'à faire entrevoir cet avenir, c'en serait assez pour qu'une belle part leur fût accordée dans les souvenirs de la dernière campagne.

A. DES VARANNES.

LES DRAMES

DE

LA VIE LITTÉRAIRE

HENRI ET CHARLOTTE STIEGLITZ.

Briefe von Heinrich Stieglitz an seine Braut Charlotte, 2 vol., Leipzig 1859.

Il y a aujourd'hui vingt-cinq ans, un événement mystérieux et tragique produisit une sorte de stupeur au sein de la société allemande. Une jeune femme, d'une rare beauté, d'un esprit merveilleux, enthousiaste des arts et de la gloire, s'était frappée au cœur d'un coup de poignard, et sereine, impassible, elle était morte, la main sur sa blessure, sans qu'un cri de douleur fût sorti de sa poitrine. Mariée depuis six ans à un poète qui avait donné à ses débuts d'assez belles espérances, elle l'aimait tendrement, elle en était tendrement et ardemment aimée. Pourquoi donc cet acte de désespoir? Y avait-il quelque drame caché dans cette existence qui semblait si heureuse? Les conjectures ne manquèrent pas, comme on pense; mais la folie de la pauvre suicidée était d'une nature si particulière que personne n'aurait pu la deviner. La femme du poète, on le sut bientôt par ses confidences suprêmes, avait voulu réveiller par une secousse horrible l'imagination engourdie de son mari. Ame généreuse et vaillante, elle avait vu celui qu'elle aimait tomber dans une sorte de mélancolie inerte; elle se disait que le mariage, la vie ré-

gulière, les vulgaires soucis du foyer avaient étouffé sous les cendres les belles flammes de ses jeunes années; elle s'accusait, en un mot, d'avoir tué un poète, et, moitié désespoir, moitié scrupule, elle se crut obligée en conscience de lui rendre l'inspiration au prix même de sa vie.

Une publication récente vient d'attirer de nouveau l'attention sur la mort de Charlotte Stieglitz. Un neveu du poète, M. Louis Cürtze, a mis au jour deux volumes de lettres adressées par Henri Stieglitz à sa fiancée Charlotte. On ne connaissait jusqu'à présent que les lettres et les confidences de la jeune femme, et on pouvait se demander si son exaltation ne cachait pas quelque blessure secrète. Or les lettres d'Henri Stieglitz montrent avec quelle tendresse il était attaché à la compagne de sa vie, elles révèlent aussi dans l'affection mutuelle des deux amans bien des germes funestes. Assurément il n'y a plus de doute possible sur les motifs qui ont poussé Charlotte à se donner la mort; ce n'est pas ici le désespoir des affections dédaignées ou trahies, c'est le sacrifice héroïque et horrible d'une âme qui, engagée dans une voie fausse, croit s'apercevoir tout à coup que sa vie est inutile et dangereuse à la tâche qu'elle s'est imposée. Ils s'aimaient sans doute, mais de quel amour? Était-ce l'amour simple, franc, loyal, prêt aux sacrifices continus et obscurs? N'était-ce pas plutôt un amour prétentieux, subtil, très sincère d'abord, on ne peut le nier, et cependant altéré d'avance par un mélange secret d'égoïsme et d'orgueil? Pauvres âmes si cruellement frappées, voici la punition de vos erreurs; vous êtes devenues un problème de psychologie morale, et il nous faut étudier, le scalpel à la main, les étranges maladies dont vous nous présentez l'image. Nous n'oublierons pas du moins ce que vous avez souffert; nous toucherons légèrement à vos blessures; si graves que soient vos fautes, elles attestent des ambitions élevées, et ce ne sont pas des cœurs vulgaires qui connaîtront jamais vos angoisses.

Charlotte-Sophie Willhœft était née à Hambourg le 18 juin 1806. Son père, riche négociant, ayant peu de temps après transporté son commerce à Leipzig, ce fut dans cette ville que s'écoulèrent son enfance et sa jeunesse. On vit briller chez elle, dès ses premières années, les dons les plus heureux de l'intelligence et du cœur; vive, aimante, spirituelle, elle déployait de merveilleuses aptitudes avec une précocité surprenante. Sa sensibilité était extrême. Tantôt follement rieuse, tantôt plongée en des rêveries étranges, on eût dit qu'elle répondait aux appels d'un monde mystérieux. Sa mère, tour à tour inquiète ou charmée, essayait vainement de modérer ses joies et ses tristesses; elle échappait à la règle par des élans soudains, et il arrivait souvent que des paroles inattendues, comme de gracieuses

énigmes, déconcertaient tous ses mentors. L'enfant songeuse devint une jeune fille pleine de séductions et de prestiges. Son cœur était ouvert à toutes les impressions du beau, à tous les enchantemens de l'art et de la pensée. D'abord, sous l'influence d'un maître qui appartenait à la secte des méthodistes, une piété ardente et sombre s'était emparée de son âme; elle méprisait ce monde, elle dédaignait la vie active, et plus d'une fois, dans ses aspirations vers Dieu, des pensées de suicide traversèrent son cerveau. Ses parens avaient beau redoubler de vigilance pour l'arracher à ces périlleuses extases: vaines instances, conseils inutiles! elle vivait comme une religieuse ascétique, cette protestante exaltée, et luttant contre ce corps de mort qui la retenait loin de Jésus-Christ, elle s'imposait des privations meurtrières. Elle voulait mourir et aller trouver le Sauveur; mais le Sauveur, dit très bien un de ses biographes (1), est descendu sur la terre, c'est sur la terre qu'il faut le chercher. Cet ardent amour de la mort, cette soif impatiente de l'autre vie ne furent qu'une crise chez Charlotte Willhoeft; elle redescendit sur la terre, et de ses communications avec Dieu elle ne garda que l'amour de tout ce qui est divin parmi les hommes. La poésie, les arts, la musique, toutes les langues du monde idéal, tout ce qui met notre race en communication avec les sphères supérieures, et aussi tout ce qui peut nous y mériter un jour une place heureuse, l'amour, la bonté, le bonheur de se sacrifier soi-même, la joie d'inspirer aux autres ces sentimens célestes, le prosélytisme candide des belles âmes qui attirent par la sympathie les intelligences indécises et les élèvent aux choses éternelles, telles furent désormais les extases et les occupations de Charlotte. A la piété défiante et stérile succédait la piété charitable et féconde. Elle chantait divinement, elle faisait aussi des vers, car elle voyait tant de choses particulières dans ses mélodies aimées qu'elle voulait les traduire autrement que par les accens de sa voix. A des paroles insuffisantes elle substituait les siennes, et celles-là mêmes, au bout de quelques jours, les trouvant incomplètes encore, elle les remplaçait par des interprétations nouvelles. Croyait-elle avoir reçu le don de poésie? Rien ne peut le faire supposer, mais certainement elle s'était dit plus d'une fois : « Ah! s'il m'était donné de servir en quelque manière la cause sacrée de l'enthousiasme!... On dit que les femmes allemandes des premiers âges remplissaient ce rôle au milieu de nos ancêtres; pourquoi ces temps ne sont-ils plus? Est-ce notre race qui a changé? Pour moi, je sens qu'un tel ministère, plus humble et plus caché sans doute, comme il convient à notre société moderne, serait encore la vocation de ma vie. Servante

(1) *Charlotte Stieglitz, ein Denkmal*, 1 vol. in-4°, Berlin 1835.

et non prêtresse des inspirations d'en haut, que ne puis-je, sans sortir de l'ombre, susciter et soutenir un esprit qui révélerait aux hommes un aspect nouveau de l'éternelle poésie!... » Vagues rêveries, aspirations confuses, que je traduis avec trop de précision peut-être, mais qui n'étaient pas cependant chez cette âme ardente et inquiète un vain caprice de jeune fille. C'était bien, à certains égards, une Germaine des temps primitifs au sein d'une société toute différente. « Les Germains, dit Tacite, croient qu'il y a chez les femmes quelque chose de divin et de prophétique; aussi ne dédaignent-ils pas leurs conseils, et font-ils grand cas de leurs prédictions. » Ce quelque chose de divin, Charlotte le sentait en elle, et au lieu de susciter des héros, elle eût voulu créer un poète.

Charlotte venait d'accomplir à peine sa seizième année quand un jour son frère introduisit dans la maison paternelle un de ses camarades de l'université. Le nouveau-venu était un jeune homme de dix-neuf ans nommé Henri Stieglitz. Né en 1803 à Arolsen, en Westphalie, il avait commencé ses études d'université à Goettingue; mais, compromis, à tort ou à raison, dans les agitations politiques de la Burschenschaft, il avait dû quitter la célèbre école du Hanovre, et il était venu se réfugier à Leipzig. C'était un esprit grave, austère, appliqué à de fortes études, et très enclin cependant aux rêveries ambitieuses. En même temps qu'il étudiait en philologue les monumens de la littérature antique, il se croyait appelé à régénérer la poésie de son époque. Une intimité fraternelle ne tarda pas à s'établir entre Charlotte et Henri; ils passaient de longues heures à échanger leurs rêves, à s'entretenir de poétiques théories et de méditations religieuses. Henri appréciait dans Charlotte une intelligence ouverte qui s'associait à toutes ses pensées, une confidente dont l'attention ne se lassait pas, j'allais presque dire un camarade plus bienveillant que ses compagnons habituels. Assez indifférent d'ailleurs à sa grâce et à sa beauté, il ne devait l'aimer que plus tard, et par réflexion seulement, si je l'ose dire. Elle au contraire, elle l'aimait d'avance : c'était le rêve de ses inquiètes années qui lui était soudainement apparu; la vie désormais ne lui était plus à charge, elle avait sa tâche à remplir, elle avait à enfanter un poète. Que lui importait d'abord l'indifférence du brillant songeur? Elle le voulait surtout amoureux de ses belles chimères et passionné pour la gloire : il lui était doux d'aimer le poète sans qu'il le sût lui-même, d'entretenir en lui l'inspiration, de l'encourager, de lui aplanir les voies, de le faire monter toujours jusqu'au rameau sacré, dût-elle ne jamais partager avec lui son idéale couronne!

Un soir cependant il lui arriva de sentir l'amertume et le vide de ce dévouement impossible. Charlotte avait passé la soirée, comme elle faisait souvent, avec sa mère et Henri Stieglitz, écoutant ou

provoquant les effusions lyriques du songeur; rentrée dans sa chambre, elle écrivit ces mots : « Ne rien vouloir, ne rien savoir, ne rien désirer, hors une seule chose, aimer; s'oublier soi-même dans le bonheur de celui qu'on aime sans espérance et sans désir de retour, c'est un état de l'âme qui nous égale aux anges, c'est le pressentiment d'une félicité céleste! Voilà ce que tu m'enseignais, ô ma mère! Pourquoi donc ne suis-je pas heureuse? Pourquoi donc cette inquiétude involontaire qui me tourmente sans cesse? Pourquoi ce désir qui oppresse ma poitrine, pourquoi cette continuelle attente, comme si la minute qui va venir devait m'apporter un je ne sais quoi dont je ne sais pas même le nom? Si je pouvais faire pour lui quelque chose de bien grand, de bien pénible, sans qu'il soupçonnât d'où cela lui vient! Si je pouvais, sans être vue de lui, détourner de sa tête bien-aimée quelque grande infortune, quelque coup terrible du destin et attirer sur moi ce malheur, et puis, silencieusement enfermée en moi-même, lever les yeux vers lui du fond de mon obscurité, et me réjouir à son joyeux sourire comme à un rayon de soleil! Alors il me semble que je serais tranquille et heureuse pour tout le reste de mes jours. — Cette soirée a été une des plus belles de ma vie. Ce souvenir sera pour moi dans l'avenir comme une étoile radieuse. Je sens que le calme se fait en mon âme. »

Exaltation et illusion! Charlotte croyait aimer; elle aimait les subtilités de son cœur, elle aimait une occasion de souffrir et de se dévouer. Bizarre esprit, âme généreuse et malade, au moment même où elle parle du calme qui la pénètre, sa sérénité s'est enfuie pour toujours, la voilà enchaînée à cette œuvre impossible qu'elle a si imprudemment désirée. L'amour est un acte de foi; dès la première heure, l'amante d'Henri Stieglitz se défie de celui qu'elle aime, elle comprend très bien que c'est une débile nature, une imagination superficielle; elle voit que l'inspiration féconde n'est pas là, que ce poète dont elle voudrait être fière ne prendra jamais son essor, et elle s'obstine à jouer son rôle auprès de lui comme une garde-malade au chevet d'un malheureux sans espoir. Supposez que ce goût du sacrifice soit dirigé régulièrement et sainement mis à profit: Charlotte Willhoeft sera une admirable sœur de charité; mais qu'est-ce qu'une sœur de charité sans l'humilité des sentimens? Dans une âme inquiète, bizarre, en proie à cette sensibilité maladive, le dévouement ne sera qu'une forme de la mélancolie prétentieuse et le déguisement du désespoir. J'ai de la peine à croire Charlotte quand elle se dit prête à des sacrifices dont personne ne saura rien. Je doute aussi qu'elle soit guérie, comme nous le pensions, de son dégoût de la vie active; des pensées sinistres, on le voit trop, se mêlent sans cesse à ses projets d'avenir. Je connais ton secret, pauvre âme désolée; ton amant, c'est la mort, et, j'en ai bien peur pour toi, la

mort volontairement cherchée, la mort combinée d'avance, fixée d'avance à tel moment du drame, comme dans le *scenario* d'une composition théâtrale. Et Henri Stieglitz, pouvons-nous croire qu'il aimera Charlotte? Le jour où il devient son fiancé, il semble ne songer qu'à lui-même; il se croit poète, il est avide de gloire, et comme Charlotte, dans son délire, a développé chez lui cette confiance orgueilleuse, ce qu'il aime chez sa fiancée, ce sont ses propres illusions, encouragées et soutenues par des fanfares qui ne se taisent pas. Mais s'il s'aperçoit bientôt que ce sont des illusions en effet! si ces fanfares de tous les instans ne font qu'entretenir son orgueil sans enflammer son génie! s'il est forcé de s'avouer à lui-même son impuissance? Voilà le secret fatal de cette vie : exaltation et illusion chez la jeune femme, impuissance et désespoir chez celui qui se prenait pour un poète. Le jour où ils s'apercevront l'un et l'autre de leur méprise, un supplice épouvantable va commencer pour eux.

La vie littéraire, dans nos sociétés modernes, est féconde en drames de toute sorte. Ces belles régions des lettres, pleines d'enchantemens et de clartés merveilleuses, mais habitées aussi par bien des hôtes funestes, sont semées de piéges et de précipices. Je ne parle pas seulement des inimitiés, des jalousies, plus violentes et plus acharnées peut-être en ce pays que partout ailleurs, mais communes en définitive à la nature humaine, et qui se retrouvent dans toutes les conditions de la vie; je parle des misères que chacun porte en lui-même, des doutes qui harcèlent l'esprit, des scrupules qui le refroidissent, des alternatives d'enthousiasme et de défaillance, de toutes les agitations intérieures qui peuvent tourmenter l'écrivain, au moment où il va livrer sa pensée à la foule. Il y a des heures où l'homme le plus résolu, le plus aguerri aux batailles de la pensée, se surprend tout à coup à envier le sort du plus humble et du plus inconnu de ses contemporains, le sort même du moine qui s'est condamné à un silence éternel. Heureux pourtant cet esprit, au milieu même de ces défaillances, car il sait bien qu'elles ne dureront pas! Heureux celui qui souffre et qui se sent vivre! Le mal poignant, terrible, le mal sans consolation, c'est d'en être réduit au sentiment de l'impuissance. Ne dites pas que le remède est facile, et que l'homme, écrivain ou artiste, philosophe ou poète, qui se sent impuissant à produire doit se hâter, s'il est sage, de quitter un théâtre où l'attendent de perpétuels mécomptes. Cette sagesse lui est interdite, et c'est précisément de là que vient son mal. L'impuissant dont je parle n'est ni l'artiste qui se décourage un instant pour se relever plus fort, ni le sot prétentieux qui ne se doute pas de sa nullité; il a l'ardeur et l'enthousiasme, il aime le beau, il le voit ou croit le voir, il le poursuit du cœur comme des yeux, et en même temps, soit humilité excessive, soit faiblesse véritable, il est per-

suadé qu'il ne l'atteindra jamais. Ah! s'il pouvait détourner ses regards de cet idéal qui le fascine! S'il pouvait renoncer à être un artiste par le désir, comme on peut renoncer à sa plume ou à son pinceau! Cette résignation même ne mettrait pas fin à sa souffrance; il aime le beau, et il est impuissant à le réaliser; il aime le beau, et son impuissance, il en est convaincu, est aussi incurable que son amour est invincible. Voilà un supplice affreux, à coup sûr; voilà une douleur subtile, aiguë, profonde, qui s'est rencontrée plus d'une fois dans l'histoire de l'imagination humaine, mais qui jamais peut-être ne s'est manifestée plus complétement que chez ces deux infortunés, Charlotte Willhoeft et Henri Stieglitz.

Henri et Charlotte furent fiancés vers le milieu de l'année 1823, et presque aussitôt le jeune poète partit pour Berlin afin d'y achever ses études. Pourquoi ne restait-il pas à Leipzig? Pourquoi cette séparation si brusque? M. Théodore Mundt, dans le livre où il a élevé une sorte de monument funéraire à Charlotte, ne donne là-dessus aucune explication satisfaisante. Il laisse entendre seulement que cette séparation, bien que douloureusement sentie, ne leur déplaisait point; ils y trouvaient un charme presque mystique et comme un raffinement suprême, *einen gewissen übergeistigen Reiz*. Ce raffinement, n'était-ce pas le bonheur de rêver sans témoins, de pouvoir continuer plus librement le rôle qu'ils s'étaient attribué tous les deux? Ils n'étaient l'un pour l'autre qu'un prétexte, une occasion de songeries. La vue de la réalité aurait pu les désabuser trop tôt. Séparés ainsi, rien ne les gênait; ils se donnaient la note, ils se renvoyaient la réplique, et chacun, poursuivant sa chimère, se livrait à des monologues exaltés. La correspondance d'Henri et de Charlotte, très tendre et très amoureuse en apparence, peut se résumer ainsi pour un lecteur attentif. — Henri : N'est-ce pas, ô ma Charlotte bien-aimée, ô ma vie, ô mon âme, n'est-ce pas que je suis un grand poète? — Charlotte : Oui, tu es un poète, un grand poète, et si tu doutes de ta destinée, c'est moi qui te rendrai la foi. N'est-ce pas, ô mon poète, que je suis pour ton génie une source d'inspiration et de jeunesse éternelle? — C'est pour se tenir plus commodément ce langage qu'ils ont accepté sans beaucoup de peine une séparation si longtemps prolongée. De Berlin à Leipzig, la distance n'est pas grande; Henri avait souvent des mois entiers de loisir et de liberté : que ne prenait-il son bâton et son sac, l'étudiant voyageur, afin de venir passer quelques jours auprès de sa fiancée? Non, l'absence d'Henri n'a pas duré moins de cinq ans, et pendant cette longue période c'est à peine si quelques visites de loin en loin ont rapproché les deux amans. En vain s'écrivaient-ils sans cesse : « Quand te reverrai-je? J'ai besoin de te voir, de t'entendre; sans toi, je ne suis rien, je ne puis rien, et je sens déjà le froid de la

mort. » En vain se prodiguent-ils sans mesure les noms les plus doux, les plus tendres, les sermens les plus passionnés : à travers ces effusions on sent une gêne secrète. La contrainte était bien plus grande encore quand ils se retrouvaient en face l'un de l'autre. Chez ce jeune homme inquiet, maladif, mécontent de lui-même, et dont la séve intellectuelle semblait tarir de jour en jour, Charlotte pouvait-elle reconnaître son idéal, l'idéal de ce poète orageux qu'elle espérait diriger vers la gloire? Chez cette jeune fille, généreuse, mais clairvoyante, enivrée d'illusions, mais capable aussi de comprendre la réalité des choses, Henri Stieglitz retrouvait-il cette admiration perpétuelle, cet enthousiasme sans condition et sans réserve, dont sa faiblesse avait besoin? Alors Henri repartait pour Berlin, Charlotte rentrait dans sa solitude, et la correspondance recommençait de plus belle, avec des effusions lyriques, avec des protestations amoureuses, où un lecteur superficiel pourrait bien voir l'image la plus vive de l'enthousiasme et de la félicité.

Ouvrons-la, cette correspondance; sous les paroles ardentes et sincères assurément quand elles furent écrites, cherchons la situation vraie, dont ces cœurs exaltés et malades ne se rendaient pas compte eux-mêmes. Il y a deux choses qui remplissent toutes les lettres d'Henri Stieglitz : d'abord ses projets, ses ambitions poétiques, les visites qu'il fait aux écrivains célèbres, l'accueil qu'il reçoit d'eux, et puis les élans d'amour vers Charlotte, élans d'amour qui ressemblent parfois à des cris de désespoir, lorsque le poète, doutant de lui-même, commençant à comprendre la stérilité de son esprit, se recommande en suppliant à la jeune femme qui l'admire, et s'attache à elle comme à un foyer d'inspirations. Dès les premières lettres, on aperçoit ces deux préoccupations de sa pensée, qui vont désormais se mêler, se croiser sans cesse, au point de devenir inséparables. « Toi, écrit-il à Charlotte, toi et mon cher, mon fidèle Homère, vous ne me quittez pas, je vous emporte tous deux avec moi. » Stieglitz, excellent philologue, disciple favori du célèbre Jacobs, avait toujours devant les yeux, en sa poétique ardeur, les plus éclatans modèles de l'art, et il prétendait lutter avec ces hommes que Montesquieu appelle les colosses de l'antiquité. A quoi bon se mêler de poésie, si l'on ne peut du premier élan se placer auprès des plus grands maîtres? Henri Stieglitz voulait être l'Homère de son époque. On l'eût fort embarrassé à coup sûr, en lui demandant de quelle manière il comprenait sa tâche, quels sujets il voulait traiter, à quelles idées il consacrerait ses inspirations, comment enfin il serait pour l'Europe du XIXe siècle ce que fut Homère pour les premiers temps de la race hellénique. N'importe, c'était un Homère nouveau, ni plus ni moins, que l'impatient rêveur voulait faire admirer aux hommes de son époque. L'enthousiasme d'Henri

Stieglitz est aussi ardent que sincère en ses premiers débuts: son cœur bat, son esprit est ravi en extase par la vision du beau; seulement cet enthousiasme, pour avoir voulu viser trop haut, va se perdre et se dissiper dans le vide. Enfermé dans un domaine bien circonscrit, son talent aurait grandi de jour en jour; aux prises avec l'impossible, cette imagination se consumera elle-même, et que restera-t-il bientôt de ce brillant poète qui partait avec tant de confiance pour conquérir le monde? Un pauvre malade, j'allais dire un pauvre fou, qui lutte d'abord avec une certaine vigueur contre les démons de son esprit, mais qui finit par s'engourdir dans sa morne souffrance.

Henri Stieglitz semble avoir eu plus d'une fois le pressentiment de cette destinée. Dans les premiers jours qui suivirent son départ de Leipzig, pendant qu'il s'en allait de ville en ville, parcourant les musées, visitant les écrivains illustres, rêvant à ses grands poèmes homériques, il écrivait un matin à sa fiancée Charlotte : « Le soleil n'est pas encore levé, mais je pense à toi, et tout devient radieux autour de moi. Oh! je te salue, soleil de ma vie, étoile si haut placée dans les sphères supérieures, et si près de moi cependant!... Cette nuit je rêvais : un monstre se jetait sur moi, j'avais parfaitement conscience de ma situation, comme si je me fusse trouvé en état de veille, et en même temps j'étais paralysé par l'inertie du sommeil; alors, ô bien-aimée, tu t'approchais sans armes, simplement, comme tu es chaque jour, d'une main forte tu chassais le monstre menaçant, et moi je continuais à dormir en repos. Rassuré désormais, je reprends mon bâton de voyage, car j'ai ma bien-aimée au fond de mon cœur, et mon âme marche vers la lumière...» Ce monstre, ce malfaisant génie (*Unhold*) dont l'approche le paralysait, c'était le pressentiment et la crainte de son impuissance poétique. Le rêve n'exprimait que trop bien la situation; très éveillé, toutefois inerte, immobile, incapable d'agir et de montrer tout ce qu'il valait, tel nous apparaît déjà l'ambitieux Stieglitz au moment de son juvénile essor. Heureusement il se croit sauvé; Charlotte a foi en lui, c'est la foi de Charlotte qui chasse les démons et qui détruit les sortiléges. Ne vous étonnez pas si son amour pour elle se transforme en une sorte d'adoration mystique. Ce n'est plus sa fiancée, c'est une sainte, une créature céleste investie de pouvoirs mystérieux, ou plutôt c'est la transfiguration et l'apothéose de son orgueil de poète. Un jour, à Bamberg, il entre dans la cathédrale, et, tout protestant qu'il est, il se sent enivré par la solennité du culte, l'harmonie des chants, l'éclat des cierges; il se jette à genoux,... mais c'est lui-même qu'il faut laisser parler. « J'étais dans la cathédrale où l'on célébrait l'office divin; au-dessus de ma tête retentissait le carillon des cloches, autour de moi étincelaient les cierges,

debout à l'autel était le prêtre enveloppé d'un nuage d'encens. Il disait des paroles que je ne pouvais saisir, c'était un murmure plutôt qu'une prononciation distincte; mais tout mon cœur était si plein, si fervent, si complétement maître de lui-même et uni avec Dieu, qu'il n'aurait pas battu plus saintement aux paroles de Jésus dans le jardin des Olives. Je me précipitai à genoux, et, dans un transport de piété, je me mis à prier. Tout à coup une image m'apparut, une image... ô Charlotte! tu n'as jamais rien vu de si parfait... Quelle angélique pureté! quelle douceur! quel charme ravissant! Ses yeux noirs lançaient des flammes qui pénétraient mon âme tout entière, de noires tresses de cheveux couronnaient son front si noble, le souffle qui s'exhalait de ses belles lèvres pourprées était le souffle même de l'amour. Elle flottait devant moi, comme un séraphin, dans une robe blanche que retenait au-dessous de la poitrine un ruban légèrement rouge. Ah! ma bien-aimée, voir une telle image et rester insensible, — que dis-je? rester insensible! — voir cette sainte, et ne pas s'agenouiller devant elle dans un ravissement de piété infinie, cela ne se peut. Eh bien! je te l'avouerai, Charlotte, c'est ton image qui m'apparut, c'est ton fiancé qui s'agenouilla, ivre de bonheur, et se mit à prier de toutes les forces de son âme devant la pure vision qui s'inclinait vers lui. »

Nous sommes en Allemagne, dans un pays d'élan mystique, d'effusion religieuse, où l'amour emploie souvent le langage de la dévotion; est-ce ainsi cependant que peut parler, dans tous les pays du monde, un cœur vraiment épris? est-ce ainsi que parle Werther? Non, ce n'est pas l'amoureux qui prononce de telles prières, c'est le poète découragé qui implore une assistance extérieure pour subvenir à sa faiblesse. « Je ne voudrais pas, disait le roi Lear de Shakspeare, devenir fou! » Stieglitz semble dire d'une voix aussi navrante : « Je ne voudrais pas être frappé de paralysie intellectuelle. A mon secours, Charlotte! sauve-moi de moi-même, rends-moi la foi qui fait la vie, car je sens bien qu'il y a quelque chose dans cette âme que gagne peu à peu un engourdissement meurtrier! » Ces craintes, qui le poursuivent sans cesse, il les exprime sous maintes formes. Tout à l'heure c'étaient des prières, des cris d'adoration, dans lesquels nous démêlions aisément les inquiétudes de son esprit; maintenant c'est le récit d'une rencontre, d'un incident de voyage, incident qui pour tout autre que lui aurait passé inaperçu, et ne mériterait guère d'être raconté, mais qui prend sous sa plume un intérêt singulièrement vif :

« Je viens de ressentir une impression étrange, et j'en ai été si vivement saisi que j'ai absolument besoin d'apaiser mon trouble auprès de toi, ma chère bien-aimée, avant de penser à autre chose. Après le repas, j'étais entré dans la fabrique située à l'extrémité du jardin, j'examinais le travail des

ouvriers, et j'avais déjà parcouru plusieurs salles, quand j'aperçus au milieu des machines un homme qui me regardait fixement. Sa figure, où la mélancolie semblait avoir creusé depuis longtemps ses sillons, était empreinte d'une expression rêveuse et romanesque; assez fort d'ailleurs, il était extrêmement pâle, et le feu de la vie n'éclatait que dans ses grands yeux d'un bleu sombre. D'abord je ne l'avais regardé qu'en passant, mais involontairement mes yeux se reportèrent sur lui avec intérêt. Tout à coup il vint à moi et me dit avec un accent étrange : « Mon cher jeune monsieur, n'êtes-vous pas un poète? » Fort surpris, je lui demandai d'où lui venait cette conjecture. « Oh! dit-il, je l'ai bien vu dès le premier jour, et chaque fois que je vous ai observé dans le jardin, j'ai compris que je ne m'étais pas trompé. » Que j'arrosasse les fleurs ou que je fisse manger les poules, que je fusse occupé à lire ou à écrire, à tout instant, disait-il, le poète brillait dans toute ma personne, et c'était là ce qui l'avait attiré vers moi. Je lui dis qu'en effet la poésie avait toujours eu pour mon âme un immense attrait, qu'elle était à mes yeux le but suprême, le sommet de l'existence. « Oh! moi aussi, je suis né poète! s'écria-t-il avec un profond soupir, et j'aurais pu devenir quelque chose! Mais tel est le destin : il nous donne des dispositions, il met en nous des germes, puis, quand ces germes vont s'épanouir, il fait pleuvoir sur eux la grêle, il les crible, il les écrase, et ce qu'il y avait de meilleur dans notre nature est anéanti. Ah! que de bonnes choses ne détruisent pas le malheur, la misère, et surtout le plus cruel des maux, un amour dédaigné! » Au moment où il disait cela, de grosses larmes coulèrent de ses yeux, et il attacha sur moi un regard immobile. Je lui témoignai de la sympathie, et comme son camarade venait de sortir, il se mit à me raconter son histoire. Son père, qui possédait un assez bon domaine dans les vallées du Harz, avait pris grand soin de son enfance, et l'avait destiné à l'étude à cause de ses heureuses dispositions; il y réussissait à merveille, bien que dominé par le goût de la solitude et par une disposition à se concentrer en soi-même, disposition qui jamais cependant ne l'avait éloigné de la nature; il avait conçu un plan qui ne le quittait pas, il méditait une grande épopée religieuse, à la façon de *la Messiade,* mais plus vive, nullement abstraite, et de jour en jour son inspiration se développait en lui avec une vigueur originale. Ce fut alors que de grands malheurs, coup sur coup, vinrent frapper sa famille : son père mourut de chagrin; lui-même, il fut victime de ses tuteurs, et, voyant bien qu'en de telles circonstances tous ses efforts seraient inutiles, il renonça aux études. Il devint garçon boulanger, mais son amour de la poésie le suivit encore dans ce nouvel état : il couvait toujours dans sa pensée le plan de son épopée religieuse, et il passa plus d'une nuit à ruminer ses rêves. Il continuait aussi ses lectures. Bientôt il aima une jeune fille, et tout un monde nouveau s'ouvrit à lui. Il voyait en elle la plus pure, la plus loyale des créatures. Arrivé à ce point de son récit, il s'arrêta tout à coup et parut en proie à une violente émotion. Ce silence, cette émotion subite, tout cela disait assez combien il s'était fait d'illusions sur le compte de celle qu'il avait aimée. Je ne l'interrogeai pas, et le laissai quelque temps plongé dans une immobilité morne. J'appris ensuite que, poussé par le désespoir, il s'était fait soldat, qu'il avait fait la campagne d'Espagne sous Masséna, qu'il avait manqué à la subordination, et qu'étant passé devant un conseil de guerre,

il avait eu grand'peine à éviter une condamnation à mort. Plus tard, il avait déserté, il avait erré longtemps par le monde, gagnant sa vie bien péniblement, tantôt ici, tantôt là; enfin, à cette place même où je le voyais, il avait trouvé son pain assuré, au prix d'un rude labeur. L'unique joie qui lui restât encore, c'était de sortir seul le dimanche et de s'abandonner à ses rêveries, car il avait en horreur les vaines dissipations de ses semblables et leur acharnement à des plaisirs frivoles. Je lui demandai s'il ne s'occupait pas encore de ses projets poétiques. Il me répondit que toute grande inspiration était éteinte ou brisée chez lui, que de temps à autre il écrivait encore quelques chants, mais qu'aucun de ces chants ne répondait à son idéal. « Je vais vous en montrer plusieurs, ajouta-t-il; vous, monsieur, vous me comprendrez. » Je le quittai tout ému; je sentais que je n'aurais pu le voir plus longtemps sans fondre en larmes; j'allai dans le jardin, où je lus quelques-unes de ses poésies tracées d'une écriture parfaitement nette. Si la forme n'en est pas toujours très pure, il y en a plusieurs qui révèlent un sentiment profond; elles portent toutes la marque d'une mélancolie qui semble s'accroître de jour en jour, et qui, je le crains bien, finira par la folie. Si je suis plus calme moi-même, je reviendrai visiter ce pauvre homme, et je verrai s'il est possible d'agir sur lui, d'adoucir son amertume. J'ai bien peur qu'on ne puisse le guérir complétement; lui-même, il ne semble pas le désirer...»

Parmi les lettres passionnées d'Henri Stieglitz, au milieu de ces élans d'enthousiasme qui recouvrent des inquiétudes si amères, cette page touchante et simple produit une poignante impression. Nous devinons sans peine ce qu'il a dû ressentir en écoutant les confidences de ce pauvre diable. Troublé par ce singulier avertissement du hasard, il cherche pourtant à chasser les pressentimens qui l'assiégent. « Voilà encore un homme, ajoute-t-il, qui accuse le destin d'avoir étouffé chez lui l'inspiration. Il se trompe. Ce n'est pas la misère qui l'a perdu, c'est son esprit inquiet, sa nature pusillanime, l'absence d'une volonté persévérante. » Lui, au contraire, on croit l'entendre s'écrier : Je suis poète, je veux être poète, je suis prêt à lutter contre tous les obstacles, et ce n'est pas la persévérance qui me manquera.

Si ce viril sentiment de la volonté n'apparaissait par intervalles au milieu des alarmes et des défaillances d'Henri Stieglitz, cette correspondance enthousiaste ne serait que le journal d'une maladie ridicule. On fermerait le livre avec impatience et l'on dirait au rêveur : Renoncez à la poésie, puisque vous n'avez pas foi en vous-même. Mais comment tenir ce langage à une âme si ardemment amoureuse du beau et qui ne songe qu'à s'épurer, à se perfectionner sans cesse? Comment ne pas croire qu'il sortira quelque chose d'une préparation si scrupuleuse? Continuons de feuilleter ces confidences; si nous ne voyons pas surgir un grand artiste, nous verrons du moins les efforts d'un noble esprit qui s'est fait la plus haute idée de son art, et qui marche pour ainsi dire vers le sanctuaire avec la ferveur et

les tremblemens d'un lévite. Chaque pas qu'il fait dans la vie, chaque épisode de ses voyages, chaque incident de ses études le ramène toujours à la poésie. C'est pour être poète qu'il veut d'abord être homme et soustraire son âme à toute pensée vulgaire. C'est pour enrichir son inspiration future qu'il admire les splendeurs du jour et les merveilles de la nuit, le tumulte des cités et le silence des forêts, le charme des vallées du Neckar et la sauvage majesté de la Mer du Nord. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend sur sa route peut trouver place un jour dans ses chants; ainsi point de distractions, point de négligence, le poète doit tout savoir. Homère ne connaissait-il pas toute la civilisation de son temps? Henri Stieglitz accomplit sa tâche en conscience : il interroge les ouvriers, il s'entretient avec les paysans, et quand il vient de visiter la forteresse prussienne construite sur les rochers qui font face à Coblentz, il écrit tout joyeux à sa fiancée : « J'ai beaucoup appris aujourd'hui; moi qui aime à parler de navigation avec les marins, d'horticulture avec les jardiniers, et de chasse avec les chasseurs, afin de réunir ces notions diverses en un riche trésor que l'activité créatrice de mon esprit saura employer en temps utile, j'ai été heureux d'acquérir des notions claires et précises sur l'art des fortifications, car, je le sens mieux de jour en jour, une riche provision d'études sur les sujets les plus variés, voilà le trésor inaliénable du poète. » Vous devinez d'après cela quel sera son enthousiasme quand il s'agira pour lui d'études plus spécialement poétiques, quand il visitera les écrivains en renom, quand les musées, les théâtres, les ateliers des grands artistes lui révéleront leurs merveilles, quand M. Boeckh, l'illustre philologue, lui expliquera l'organisation des cités helléniques, quand Hegel l'admettra dans son intimité, quand l'auteur de *Freyschütz*, en des lettres cordiales, le traitera comme un jeune frère.

Cette correspondance d'Henri Stieglitz, si curieuse pour l'étude psychologique du poète, offre donc en même temps un vif tableau de l'Allemagne intellectuelle dans les dernières années de la restauration. Maintes physionomies d'écrivains et d'artistes y sont dessinées en quelques traits par un esprit ouvert à toutes les émotions généreuses. Henri Stieglitz a déjà publié quelques pièces de vers sur le soulèvement de la Grèce; il a chanté les héros de l'indépendance hellénique, il a fait appel aux sympathies de l'Europe en faveur des soldats de Botzaris, et ses accens ont ému plus d'un cœur en Allemagne. Ce n'est pas tout, des esprits austères, des maîtres révérés, Jacobs à Gotha, Bouterweck à Goettingue, ont les yeux sur le jeune écrivain; Bouterweck voit en lui l'héritier du brillant poète Ernest Schulze, sitôt enlevé aux lettres, et qui associait aussi à l'enthousiasme poétique les plus sévères études de philosophie grec-

que et latine. Précédé par cette réputation, accompagné de tant de vœux et d'espérances, Henri Stieglitz est accueilli partout à bras ouverts. Sa première visite, quand il va de Leipzig vers les contrées du Rhin, est pour le vieux Jean-Paul Richter, établi alors à Bamberg. Comme son cœur bat au moment où il monte l'escalier, où il va frapper à la porte! Et comme il est rassuré bientôt par l'hospitalité cordiale de l'illustre vieillard!

Malheureusement cette cordialité est mêlée de prétentions puériles, de coquetteries surannées. Henri Stieglitz était allé chez Jean-Paul avec un de ses camarades, nommé Grosse, qui aspirait à devenir poète dramatique; quand les deux amis eurent quitté l'auteur du *Titan*, quand ils comparèrent le Jean-Paul de leurs songes avec ce vieillard si amoureux de lui-même et fardé comme une coquette, ils se serrèrent la main sans échanger une parole. Leur impression avait été la même, mais ils se gardaient bien de l'exprimer, ne voulant pas manquer au respect du génie. Ils sortirent de la ville, toujours silencieux, et se trouvèrent bientôt sous de grands peupliers qui frémissaient au vent. « Voilà l'image du poète, s'écria l'un d'eux; ses racines sont vigoureusement plantées dans la terre maternelle et sa tête s'élance dans le ciel, les airs se jouent dans son feuillage frais, il est libre, il est fort, il est grand. » En face de ces peupliers, Stieglitz et son ami se jurèrent l'un à l'autre de poursuivre courageusement leur tâche, de demeurer éternellement fidèles à l'amour qu'ils avaient dans le cœur, d'être toujours vrais avec eux-mêmes, de rester toujours simples. Ils ne s'apercevaient pas qu'ils ne l'étaient guère en ce moment, et que le bon Jean-Paul, avec ses légers ridicules, pouvait encore leur donner des leçons de simplicité. Après Jean-Paul, voici un autre maître de la poésie de ce temps-là, le vieux Voss, l'auteur de *Louise*. Stieglitz décrit avec émotion cette mâle physionomie, ce jeune homme de soixante-douze ans, jeune homme de corps et d'esprit, que les années ont à peine touché de leur aile. La maison qu'il habite à Heidelberg est bien celle qui convient au prince de l'idylle : c'est la campagne au milieu de la ville; de ses fenêtres, il n'aperçoit que le Neckar et les montagnes, et autour de lui quelle sécurité joyeuse! quelle dignité patriarcale! « Depuis longtemps, écrit Stieglitz à Charlotte, j'admirais Voss de toute mon âme. J'honorais en lui le soldat de la lumière et de la vérité, le promoteur des sciences, l'écrivain qui a rendu tant de services à notre langue nationale, le traducteur inspiré des trésors de la Grèce, le noble chantre des choses simples et de la nature, et je m'étais fait de sa personne une image où la simplicité la plus vraie s'alliait à une dignité parfaite. Cette image, je la voyais maintenant devant moi... »

Accueilli par les poètes, par Jean-Paul et l'auteur de *Louise*,

comme un disciple bien-aimé, il trouvera le même empressement auprès des savans et des philosophes de Berlin. Le grand Hegel lui témoigne une tendresse paternelle; le géographe Charles Ritter, les maîtres de la philologie, Boeckh et Buttmann, lui ouvrent leur maison. Il est invité à toutes les fêtes de l'intelligence. Peu de temps après son arrivée à Berlin, le 2 juillet 1824, la société philologique allemande célébrait l'anniversaire séculaire de la naissance de Klopstock. Ce n'est pas d'hier, on le voit, que nos voisins aiment à se rappeler les dates fécondes de leur XVIIIe siècle et qu'ils consacrent pieusement leurs souvenirs. En 1824, en 1849, en 1859, le jour qui, cent années auparavant, avait donné à l'Allemagne l'auteur de la *Messiade*, l'auteur de *Faust*, l'auteur de *Guillaume Tell*, a pris rang parmi les fêtes nationales. Le 2 juillet 1824, Henri Stieglitz assistait donc à cette fête de Klopstock, et il en traçait un curieux tableau à la confidente de toutes ses impressions. Chants et discours, comme on pense, n'y manquèrent pas. Ce qui intéressa le plus notre poétique voyageur, ce fut la présence de quelques vétérans de la science et des lettres, anciens amis de l'illustre mort. Il y avait là le célèbre astronome Bode qui avait vécu de longues années avec Klopstock, et c'était plaisir de lui entendre conter maintes anecdotes sur le patriarche de la poésie allemande. Il y avait aussi le vieux Wolke, un maître dans la science des langues germaniques, un prédécesseur des Grimm et des Lachmann, qui avait été lié d'une amitié étroite avec le chantre d'Abbadona. Ces fêtes de l'esprit se renouvelaient sans cesse pour Henri Stieglitz. Berlin offrait alors le spectacle d'une vie littéraire complète : d'un côté, une forte université où professaient les Hegel, les Boeckh, les Ritter, les Buttmann; de l'autre, une pléiade de poètes, d'humoristes, les uns déjà célèbres, les autres qui se produisaient avec un éclat tout juvénile. Stieglitz était venu à Berlin pour y achever très sérieusement ses études de philologue, et aussi pour s'initier à cette philosophie de Hegel, regardée alors par bien des esprits d'élite comme le dernier mot de la science humaine. Il vivait donc en étudiant, il suivait les cours, il rédigeait des cahiers de notes, mais il fréquentait aussi les représentans de la littérature libre. Au sortir d'une leçon de Hegel, il rencontrait l'ingénieux poète Chamisso, il faisait connaissance avec Hoffmann, il assistait aux premières incartades d'Henri Heine, il s'entretenait avec Wilhelm Schlegel, avec le poète romantique Lamothe-Fouqué, avec Alexandre de Humboldt. Tous ces talens si divers, il les jugeait d'un regard pénétrant et sûr. Cette sagacité est vraiment digne de remarque chez un esprit si jeune encore; on voit ce qu'Henri Stieglitz aurait pu faire si, au lieu de s'obstiner à la poésie, il s'était résigné à suivre sa vocation véritable. Il y avait en lui l'étoffe d'un grand critique, d'un sympathique his-

torien de la littérature et des arts. Il sentait vivement et jugeait avec finesse. Hoffmann, ce merveilleux conteur, Henri Stieglitz le comprend sans effort; il voit immédiatement sa valeur, et sans dissimuler ses défauts, il le classe à son rang. Henri Heine, complétement inconnu encore, venait de lancer, pour ses débuts, quelques pièces de vers humoristiques dont les gens graves ne parlaient qu'avec dédain; Stieglitz déclare qu'il y a là un poète et un vrai poète. Tous ses jugemens attestent ainsi un esprit indépendant; on voit l'homme qui pense à ses risques et périls, et qui ne répète pas les opinions d'autrui.

Je ne sais s'il appréciait l'effrayante grandeur des doctrines de Hegel, car il n'était pas spécialement philosophe. A voir pourtant l'obstination acharnée qu'il apporte à l'étude du mystérieux maître, on s'aperçoit bien qu'il faisait mieux que soupçonner l'importance de ces théories et le rôle qu'elles devaient jouer dans la vie intellectuelle de l'Allemagne; mais ce sont surtout les arts, la musique, la peinture, les représentations théâtrales, qui fournissent à Henri Stieglitz l'occasion de déployer son enthousiasme et son génie critique. C'était le moment où les drames de Calderon, de Shakspeare, popularisés par des traductions admirables, avaient pris possession de la scène allemande; c'était l'époque où Weber traduisait avec tant d'originalité l'inspiration romantique de son pays. Il faut entendre Henri Stieglitz juger tout ce radieux épanouissement du romantisme germanique pendant son séjour à Berlin. Quand il vient d'assister à un opéra de Weber, à un drame de Calderon, à une tragédie d'Henri de Kleist, il faut entendre, dans ses lettres à Charlotte, ses cris de joie mêlés de réflexions si vives, si lumineuses, et ses jugemens définitifs si nettement formulés. En même temps qu'il comprend si bien les romantiques, comme il aime le grand art classique et l'harmonie souveraine! comme il parle de l'*Alceste* de Gluck, du *Don Juan* de Mozart, de l'*Iphigénie* de Goethe! Goethe est son maître; s'il n'a pas osé le visiter dans sa retraite de Weimar, il le voit partout en esprit, il suit partout sa trace; l'Allemagne entière lui parle de Goethe au moment même où l'Allemagne semblait oublier le grand poète, au moment où les générations nouvelles, par la voix de Wolfgang Menzel et de Louis Boerne, allaient lancer contre l'auteur de *Faust* des accusations si amères. Un jour, pendant une excursion en Westphalie, il va revoir sa ville natale, Arolsen, et là il rencontre un de ses compatriotes, le vieux peintre Tischbein, que Goethe avait connu si intimement en Italie. Dans les *Annales*, dans le *Voyage en Italie*, dans maintes poésies lyriques de Goethe, le nom de Tischbein revient sans cesse. Tischbein, l'auteur du grand tableau, si souvent reproduit par la gravure, qui représente Goethe, en costume de voyage, assis et méditant sur une colonne renversée à l'entrée de la campagne ro-

maine, Tischbein était surtout le peintre des détails de la nature ; il excellait à représenter les animaux et les plantes ; il aimait à les étudier un à un, comme un collectionneur qui range dans ses galeries de précieux spécimens du monde physique ; un cheval, un arbre, un rocher, il n'en demandait pas davantage, cela lui suffisait pour exécuter une œuvre intéressante. Goethe, grand collectionneur aussi de faits et d'observations de toute sorte, avait pu développer auprès de Tischbein ces dispositions de son esprit ; c'est du moins une conjecture très sensée de la critique moderne, et je n'ai pas été médiocrement surpris de voir Henri Stieglitz, dès 1825, indiquer ce rapprochement sans hésiter. « Toute la matinée, jusqu'à midi, écrit-il à Charlotte, je suis resté avec Tischbein. L'excellent homme mérite bien les témoignages que Goethe lui a rendus. Il y a bien peu de peintres, parmi les modernes, qui aient saisi comme lui la nature, qui aient guetté ses manifestations les plus originales, et avec quel génie il sait représenter des choses insignifiantes en apparence, qui prennent entre ses mains un intérêt inattendu ! Un arbre, une branche, une feuille, une pierre, dont la forme présente tel ou tel aspect, un oiseau qui vole, un lièvre ou un chien qui s'élance, l'âne qui chemine humblement ou le cheval aux fières allures, fournissent une riche matière à son pinceau. Ses animaux surtout méritent une mention à part, c'est vraiment la vie même. Certainement Goethe, inspiré de bonne heure par un besoin semblable d'étudier l'individu, a dû tirer un grand profit de son intimité avec un tel homme. Cela résulte aussi de tout ce que l'aimable vieillard m'a raconté de leur vie à Rome : oh ! combien de confidences qui me laissaient pénétrer dans leur âme ! tu penses si j'étais tout oreilles ! C'est ainsi qu'il me donna de très curieux détails sur la manière dont Goethe composa son *Iphigénie* ; il était souvent dans une agitation extrême, il allait et venait, puis tout à coup il s'élançait hors de chez lui, il détruisait des parties entières de son œuvre, il les refaisait, il créait enfin dans le trouble passionné de son âme cette œuvre qui nous remplit d'admiration et de sympathie, cette œuvre qui égale les plus beaux modèles de l'art grec, et qui, unissant à la perfection plastique la profondeur des sentimens, est certainement la première parmi les créations de ce genre ; c'est la fleur de la beauté grecque et la fleur de la pensée allemande merveilleusement unies. »

Occupé ainsi de poésie et d'art, de musique et de peinture, de métaphysique et de philologie, Henri Stieglitz grandissait de jour en jour ; mais c'était le critique et non le poète qui se développait chez lui. Toutes les fois qu'il avait à montrer l'étendue de son savoir et la sûreté de son jugement, il était assuré du succès. Le jour vint de subir les épreuves qui devaient lui marquer sa place dans les rangs de l'enseignement public ; il fut interrogé par les plus illustres

maîtres et les juges les plus redoutables. Quand un homme tel que M. Auguste Boeckh interroge un candidat sur la langue et la civilisation de la Grèce, quand un philosophe comme Hegel l'examine sur les lois de la raison et la marche des idées, quand des historiens comme Raumer et Ideler lui font débrouiller maints problèmes de chronologie, maintes difficultés de l'histoire politique, il faut être bien sûr de soi pour ne pas trembler devant un pareil tribunal. Ces épreuves furent une sorte de triomphe pour Henri Stieglitz. Boeckh, Raumer, Ideler, le félicitèrent en amis, Hegel lui serra cordialement la main; tous ces maîtres austères souriaient doucement au jeune poète et semblaient lui dire tout bas : « Viens avec nous; ta vocation, c'est la science. Renonce à tes ambitions poétiques, gardes-en seulement un amour plus sincère, un sentiment plus vif de la beauté; ce sera ton guide dans nos régions sévères, ce sera pour toi un gage d'originalité parmi les maîtres de la critique. »

Ces avis salutaires, sa conscience les lui donna aussi plus d'une fois, et ce fut toujours en vain. Il était décidé à ne pas les entendre. Une autre voix, celle de l'orgueil ou du moins de l'illusion, l'entretenait dans ses chimères. Et puis Charlotte était là qui croyait remplir son devoir en protégeant le jeune poète contre ses défaillances. Les découragemens d'Henri Stieglitz étaient comme les avertissemens de son esprit: Charlotte les combattait au nom de la poésie, au nom de la gloire, et toutes ces flatteuses paroles dans la bouche de la brillante jeune fille enivraient l'imagination du rêveur. Il luttait alors contre lui-même, et il s'acharnait à la poursuite de l'impossible; de là une agitation intérieure toujours plus vive chez lui, et qui se traduisait par une irritabilité singulière. Tantôt il se glorifiait le plus naïvement du monde, tantôt il s'indignait de ne pas se voir placé au premier rang des poètes et traité comme un maître. Un soir, à souper, dans un salon de Berlin, Henri Stieglitz se trouva placé auprès d'un certain M. Gehe, poète amateur que la poésie ne tourmentait guère. Vers la fin du repas, Hegel, qui s'était levé de table et qui passait auprès des deux convives, les aperçut et dit : « Ah! voilà les deux poètes ensemble. » Stieglitz fut exaspéré de se voir associé à ce rimeur; il répondit avec une vivacité amère : « Seriez-vous bien content, monsieur le professeur, si quelqu'un, vous apercevant par hasard auprès de M. Krug, vous disait: Voilà les deux philosophes! » Faire la leçon à Hegel, dire une impertinence à son voisin de table, offenser le bonhomme Krug, qui n'était pas un penseur méprisable, — tout cela n'est qu'une bagatelle pour Henri Stieglitz quand sa vanité l'enivre. Ces éloges qu'on ne lui prodigue pas avec assez d'enthousiasme, cette place à part qu'on oublie de lui assigner, il se les donnera lui-même dans ses lettres à Charlotte. Au moment où il achevait en 1827 une série de poèmes qui devaient pa-

raître six ans plus tard dans un grand recueil intitulé *Tableaux de l'Orient*, sa confiance en lui-même semble revenue tout entière. Il envoie ces vers à sa fiancée, et les lui vante avec un enthousiasme qui serait tout simplement risible, s'il n'y avait là toute autre chose que la puérile vanité d'un rimeur. Prenez-y garde; il est heureux, il triomphe, il affirme qu'il a écrit son chef-d'œuvre, il dit à Charlotte qu'en écrivant ces poèmes son âme était plongée dans une ivresse céleste et qu'elle jouira en les lisant des mêmes béatitudes : croyez-vous qu'il dise cela d'une voix bien assurée? Non, sa voix tremble; il a douté, il a peur, le malheureux! Il a par instans le sentiment très net de son impuissance, et, voulant s'arracher à cette révélation terrible, il donne à Charlotte Willhoeft le ton des éloges qu'il est impatient de recevoir. Il y a, en un mot, au fond de cette âme ardente, une désolation secrète et une farouche inquiétude. Ses amis s'en apercevaient bien, et lui-même ne s'en cachait qu'à demi. « Je me sens plus calme, écrivait-il à sa fiancée. Hegel a donné de mes nouvelles à un de mes amis qui est à Paris en ce moment, et il lui dit que j'ai bien plus de calme, de sérénité... Aucun éloge ne pouvait m'être plus agréable; c'est à ce but que tendaient tous mes efforts. » Hélas! ces périodes de sérénité n'étaient pas longues. Pour que la paix pût rentrer à jamais dans cette âme dévoyée, il aurait fallu que Stieglitz eût le courage de dire: «Je ne serai pas un grand poète, je n'éblouirai pas le monde par les inventions de mon génie, on ne me nommera pas auprès de Shakspeare ou de Goethe; mais je suis passionné pour le beau, j'expliquerai les mystères de l'art, je commenterai les esprits créateurs, et je servirai la culture morale de l'humanité à la place que m'assigne la Providence.» Henri Stieglitz ne l'a pas voulu, et il a continué à se débattre douloureusement au milieu des contradictions de son intelligence.

Ajoutez à cela que pour épouser Charlotte Willhoeft il avait dû se faire une position, et que les places par où il débutait dans la carrière des lettres étaient bien peu en rapport avec les ambitieuses prétentions d'un poète. Pourvu d'un petit emploi à la bibliothèque de Berlin, puis chargé d'une classe au gymnase, il souffrait, non pas de remplir des fonctions trop modestes, mais de perdre ses loisirs et d'être retenu loin des sphères sublimes où aspirait son imagination. Ces nécessités de la vie aigrissaient encore son humeur. Il ressentit bientôt les premières atteintes d'une maladie grave; l'exaltation et les douleurs de son intelligence avaient exaspéré chez lui le système nerveux, et ses nerfs ébranlés réagissant sur l'intelligence, la source de son mal se renouvelait sans cesse. Abattu et irrité à la fois, attribuant à des causes tout extérieures cette impuissance, cette paralysie poétique, qu'il aurait dû s'expliquer depuis longtemps, s'il avait

eu plus de clairvoyance et de modestie, il n'avait plus qu'un seul refuge dans le monde, l'amour et l'admiration de Charlotte. Aussi ses lettres, déjà si ardentes au début, prennent-elles dans les derniers temps un caractère particulier d'exaltation. La douleur y perce à chaque ligne; il y a des instans où le désespoir éclate : « O Charlotte! je ne suis plus moi-même; vais-je devenir une ombre, une moitié d'homme, moi qui ai en horreur tout ce qui est incomplet, inachevé, tout ce qui n'existe qu'à demi?... Ici tout est sans couleur et sans vie. Ton amour seul est pour moi lumière, floraison, sonorité. Me rendras-tu mon âme quand je te presserai dans mes bras? Il le faudra bien, je n'en ai plus maintenant... » Quels ravages ont faits dans l'intelligence d'Henri Stieglitz ces cinq années d'études mal dirigées et d'exaltation solitaire! En 1823, il partait heureux, inspiré, plein de vie et d'espoir; il revient en 1828 sombre, malade, farouche, frappé d'inertie morale, et il crie à sa fiancée : « Me rendras-tu mon âme? »

Me rendras-tu mon âme? C'est la question sinistre qui domine la seconde partie de cette histoire. Henri Stieglitz arrive à Leipzig, au mois de juillet 1828, pour épouser sa fiancée; la cérémonie terminée, ils doivent partir tous les deux, visiter les bords du Rhin, parcourir la Westphalie, le Hanovre, et, de ville en ville, s'acheminer jusqu'à Berlin, où Stieglitz est rappelé par ses fonctions au commencement d'octobre. Ce jour, qu'ils invoquaient depuis cinq ans l'un et l'autre avec une sorte d'impatience fiévreuse, le voici qui se lève enfin. Hélas! quel désenchantement! Le poète l'a dit :

L'idéal tombe en poudre au toucher du réel.

La réalité qui s'offre à eux subitement avec une clarté désespérante, c'est la situation qu'ils se cachaient dans les effusions de leurs lettres, ou dont ils espéraient triompher. Désormais plus d'illusions et plus d'espoir. Charlotte voit très nettement ce qu'elle avait soupçonné plus d'une fois : la maladie intellectuelle d'Henri, ses alternatives de surexcitation et de langueur, sa lutte secrète et impuissante contre la nature de son esprit, enfin la méprise où il s'obstine en se croyant un grand poète. Henri, de son côté, devine la pensée de Charlotte, malgré le soin qu'elle met à la cacher; il n'espère plus être sauvé par elle, et à l'heure où une nouvelle existence devrait commencer pour lui, il se sent la mort au fond de l'âme. Douloureux contraste! Charlotte Willhoeft a vingt-deux ans; elle est belle, elle est admirée de tous pour sa grâce si chaste, pour son esprit si riche, et l'heureux jeune homme qui possédera ce trésor excite bien des pensées d'envie; Henri Stieglitz a vingt-cinq ans, on l'admire aussi pour ses qualités brillantes, on parle de son avenir d'écrivain. Qu'ils font plaisir à voir, ce fier jeune homme, cette belle jeune

fille, et au milieu de quelles sympathies cordiales ils s'avancent tous deux vers l'autel! Eh bien! sous ces apparences de bonheur il y a des misères sans nom. Ce jeune homme à qui paraît sourire une destinée si radieuse, c'est un mourant incliné déjà sur son tombeau: cette jeune femme que vous croyez si fière d'épouser un poète et de s'associer à sa gloire, elle n'est que l'infirmière d'un malade condamné, la gardienne d'un fou; elle le sait, elle sent qu'elle en devient folle elle-même, et de sinistres pensées la dévorent. Les voilà mariés; ils montent en voiture et partent pour les contrées du Rhin. Un de leurs amis, qui a reçu les confidences de Charlotte, nous les peint vivement dans ce premier tête-à-tête désolé : ils étaient là, silencieux, mornes, et comme étrangers l'un à l'autre, au moment où le fouet du postillon enlevait les chevaux, au moment où le jeune époux est si heureux d'emporter sa conquête!

Dès ce jour, ce fut pour Charlotte une vie de luttes, d'efforts, de préoccupations continuelles, un dévouement de toutes les heures. Généreuse et spirituelle comme elle était, elle eut bientôt dissimulé ses tristesses. L'inquiétude n'avait pas laissé de traces sur ce visage charmant. Elle souriait, elle était heureuse, elle récitait les vers d'Henri et lui en demandait de nouveaux. Dire toutes les délicatesses de son amour, toutes les ruses charmantes de sa piété conjugale, ce serait chose impossible. Elle feignait l'espérance et la foi, avec quelle grâce irrésistible! Bientôt, à force de répéter ce rôle et de le jouer avec son cœur, elle y fut prise elle-même; elle croyait son mari sauvé, elle le voyait renaître à l'enthousiasme et concevoir de nouveau ses ambitieux projets. « Que j'étais insensée, se disait-elle, de me tourmenter de la sorte! Ce n'était qu'une crise; elle est finie, grâce à Dieu, et ce génie poétique qui me ravissait il y a cinq ans, ce génie dont il a donné tant de preuves timides, va se montrer dans la plénitude de sa force. N'est-ce pas le sort des grands poètes de souffrir ainsi, de voir parfois leur imagination se voiler? Un esprit médiocre est toujours semblable à lui-même, et ne connaît pas de telles angoisses. C'est à moi d'entretenir chez lui cette pure ardeur et de chasser les démons. Ma vie a un but, mon rôle va commencer! » Et dès le lendemain ce réveil d'un jour laissait le malheureux poète plus abattu, plus désespéré qu'auparavant.

Après leur voyage aux provinces rhénanes, Henri et Charlotte Stieglitz s'étaient établis à Berlin. Henri avait repris ses fonctions, il faisait sa classe au gymnase et passait de longues heures à la bibliothèque. En même temps il préparait son grand recueil poétique, ces *Tableaux de l'Orient*, dont plusieurs parties avaient paru çà et là, et qui, réunis dans un vaste cadre, devaient former en quelque sorte le premier chant de l'épopée humaine au XIXe siècle. Il travaillait aussi à un drame intitulé *Sélim III*, dans lequel il voulait

exprimer son opinion sur l'empire turc et sur les chefs qui avaient essayé de le transformer. Ce n'étaient pas des pensées vulgaires qui occupaient l'imagination d'Henri Stieglitz, c'étaient malheureusement des pensées vagues et confuses. Cet esprit si vif, si lumineux, quand il jugeait les œuvres des grands artistes, semblait se couvrir d'un voile dès qu'il voulait produire. Le critique avait des idées, le poète n'avait que des instincts, instincts élevés et nobles, qui languissaient faute de séve. Aussi, lorsque, fatigué de ses longues séances à la bibliothèque, il rentrait chez lui, avide de travaux plus brillans, impatient de s'élancer dans le domaine de l'idéal, cette ardeur se dissipait bien vite devant les difficultés de l'art. Il n'avait que des désirs et point de force. Charlotte du moins accomplissait vaillamment sa tâche; elle luttait contre cette maladie terrible, et plus d'une fois elle put croire qu'elle triompherait. Mais comment peindre son martyre? Comment raconter ses alternatives d'espoir et de découragement? Pendant les cinq premières années de son mariage (1828-1833), elle a sauvé le moribond et lui a fait traverser victorieusement les plus effroyables crises. Si Henri Stieglitz a pu terminer ses *Tableaux de l'Orient*, c'est que Charlotte lui tenait la main, c'est qu'elle le relevait sans cesse, c'est qu'elle le disputait à la mort, au désespoir, à la folie, avec un dévouement aussi ingénieux qu'obstiné. Le meilleur remède, assurément, pour Henri Stieglitz, c'eût été de renoncer à ses ambitions, de ne pas s'acharner à une œuvre impossible, de rentrer simplement dans les voies de sa nature. Charlotte pouvait-elle lui donner ce conseil? Non, il était trop tard; l'inertie de l'infortuné songeur avait fait de tels progrès que, s'il tenait encore à la vie intellectuelle, c'était par cet amour insensé de la poésie. Qui eût brisé cette attache l'eût plongé dans l'abîme.

Enfin ses *Tableaux de l'Orient* étaient terminés; le premier volume avait paru à Leipzig en 1831, le quatrième en 1833. Ce ne fut pas un succès comme l'avait rêvé le jeune poète à l'époque où il suivait les cours de Boeckh et de Hegel, ce ne fut pas non plus une chute. Henri Stieglitz prenait un rang distingué parmi les poètes de second ordre. Un de ses principaux mérites, c'était la mélodie du langage; on reconnaissait dans le maniement du rhythme et l'ordonnance des paroles le musicien qui appréciait si parfaitement Mozart. L'imagination de l'auteur, assez vive bien que nullement créatrice, c'est l'imagination de l'érudit qui s'échauffe à la suite d'une lecture. Stieglitz connaît tous les voyageurs qui ont visité l'Inde et la Perse; ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont raconté en prose, il le chante après eux en vers sonores, et s'il ne nous donne pas une image originale de ses propres sentimens, comme Goethe dans le *Divan oriental-occidental*, il réussit du moins à tracer

l'exacte peinture des contrées et des peuples. Une seule fois peut-être, dans les pièces sur la vallée de Cachemire, des impressions personnelles viennent ajouter un intérêt vivant au charme un peu superficiel de ses tableaux; il écrivait ces vers à l'époque où, fiancé avec Charlotte Willhoeft, il vivait loin d'elle à Berlin, et l'invoquait comme sa libératrice. Quelque chose des transports du rêveur a passé dans les pages que nous signalons; ces chants sur la vallée de Cachemire sont le poème de son amour. Quelle est cependant la pensée générale qui domine et relie tous ces tableaux si variés? Il n'est pas facile de la deviner. On reconnaît bien çà et là l'ancien auditeur de Hegel; il est évident que Stieglitz a entendu l'illustre maître dans ses leçons sur la philosophie de l'histoire, et qu'il lui emprunte plus d'une idée sur le rôle de la civilisation asiatique; tout cela est bien vague néanmoins, et dans ce vaste panorama le regard ne sait où s'arrêter. Ce n'est pas l'antique Orient que le poète a voulu peindre, c'est l'Orient moderne, et très souvent celui du XIXe siècle; voici des Grecs, des Turcs, des Persans, des Arabes, des Hindous, des Chinois, tous caractérisés assez nettement, et la variété du dessin, sinon l'éclat des couleurs, révèle une main habile. Les Chinois surtout, non pas les sages Chinois tant admirés de Voltaire, mais les Chinois formalistes, prosaïques, baroques, si vivement flagellés par Hegel, sont mis en scène avec une verve inattendue. Un savant philosophe hégélien du centre gauche, M. Rosenkranz, qui est en même temps un excellent juge littéraire, a signalé ce tableau de la Chine moderne comme la partie la plus remarquable de l'œuvre d'Henri Stieglitz (1). En m'associant très volontiers aux éloges de M. Rosenkranz, je demanderai toujours quel est le sens de cette fantasmagorie. Un demi-poète, un demi-philosophe, voilà ce que nous montre après tant d'études sérieuses et de brillantes promesses cet élève chéri des Boeckh, des Hegel, des Bouterweck, qui aurait pu, lui aussi, devenir maître à son tour et illustrer la critique.

Henri Stieglitz fut-il mécontent de l'accueil un peu froid que reçut son panorama de l'Orient? ou bien se disait-il à lui-même que c'était là une œuvre manquée? Ses irritations nerveuses, ses accès d'humeur noire et de paralysie morale, interrompus quelque temps, reparurent bientôt plus douloureux que jamais. C'est alors que Charlotte lui conseilla de quitter ses fonctions de bibliothécaire, sa place de professeur, et de partir pour la Russie. Ils avaient des parens à Saint-Pétersbourg, et Charlotte savait qu'ils trouveraient auprès d'eux une généreuse assistance. « Il faut, écrivait-elle à son mari, — car pendant les longues heures où Henri restait à la bibliothèque elle passait son temps à écrire, à tracer des plans, à lui

(1) *Zur Geschichte der deutschen Literatur*, von Carl Rosenkranz, 1 vol., 1836.

préparer maintes surprises qui devaient réveiller son ardeur, — il faut te mettre en mesure de faire un cours d'histoire littéraire comparée. Tu chercheras une place dans quelque université russe;... pendant les vacances, nous voyagerons, nous irons en Allemagne ou en Italie. Tu feras de nouveaux poèmes, et comme tu seras loin de ton pays, tu y penseras avec regret, avec amour, et cet amour enflammera ton inspiration. L'Allemagne sera ta fiancée, ta fiancée qu'une longue distance séparera de toi, et tu lui adresseras de brûlantes déclarations d'amour. Établi en Russie, tu n'en seras que plus présent au cœur de l'Allemagne, tu seras un vrai poète allemand. Tu attireras des compatriotes qui voudront suivre ton exemple, et qui sait si dans une dizaine d'années nous n'aurons pas autour de nous tout un cercle d'amis venus de la terre natale? Il n'est pas nécessaire que nous soyons à Saint-Pétersbourg, je demande seulement une bonne université russe. Tu feras une leçon par jour, pas davantage. Qui nous arrête? Essayons au printemps prochain, allons faire à Saint-Pétersbourg une première tentative. C'est la lettre de ton oncle qui a fait naître en moi tous ces projets. Quelle tâche que celle-là! enseigner la littérature allemande à la Russie, être un missionnaire de l'esprit humain, et en même temps créer des œuvres nouvelles, faire fleurir ton jardin de poésie! Je me mets à ta place, et cette idée me transporte. Tu aurais là un rôle vraiment original. Veux-tu? oui. O Dieu bon, bénis notre projet! fais descendre sur Henri l'inspiration féconde dans tes contrées du nord!... Pourquoi nous en coûterait-il de partir? N'est-il pas présent en tout lieu, celui qui est la source de la vie et de l'esprit, celui qui est le bienfaiteur immortel dans ce monde et dans l'éternité? »

Ils partirent aux premiers jours de l'été. Henri n'avait pas donné sa démission des places qu'il occupait à Berlin, il avait obtenu seulement un congé de plusieurs mois, et il en profita pour voir assez complétement la Russie. Son oncle, le baron Stieglitz, banquier à Saint-Pétersbourg, les reçut à bras ouverts. C'était un homme instruit, libéral, très dévoué à son neveu et qui avait pour sa nièce une tendre admiration. Si les projets de Charlotte ne se réalisèrent pas, si Henri Stieglitz ne trouva pas une chaire à l'université de Dorpat ou de Moscou, il retrouva du moins en Russie une partie de ses forces et de sa santé. La vue d'un pays nouveau, l'étude des mœurs, le mouvement, l'exercice, tout cela éveillait son esprit et l'arrachait à ses sombres pensées. Le poète des *Tableaux de l'Orient* aurait eu besoin d'une vie active; sa vocation poétique, puisqu'il voulait absolument être poète, c'était de courir le monde et de le peindre en courant. Plusieurs mois encore après son retour à Berlin, il ressentait vivement la salutaire action de ce voyage. « Henri est devenu un autre homme, écrivait Charlotte au baron Stieglitz; il fait gaiement

son travail de la bibliothèque, l'atmosphère des livres n'exerce plus d'influence malsaine sur son esprit, il a maints projets dans la tête, et déjà il s'est mis vaillamment à l'œuvre; j'espère que cette bonne veine va durer. » Comment ces espérances s'évanouirent-elles si promptement? Au mois de février 1834, Charlotte commençait une lettre par ces mots mélancoliques, empruntés au *Don Carlos* de Schiller : « Les beaux jours d'Aranjuez sont passés. » Le mal d'Henri venait d'éclater de nouveau avec une violence terrible. Un écrivain distingué, M. Théodore Mundt, qui voyait intimement Henri et Charlotte Stieglitz pendant cette douloureuse période, nous a laissé sur l'état de son ami des indications discrètes, voilées, et toutefois très significatives. Il est impossible de douter que la maladie du pauvre poète ne fût bien plutôt morale que physique; c'était l'esprit du moins, c'étaient les surexcitations et les mécomptes de l'esprit qui avaient causé les souffrances corporelles, et s'il était urgent de soigner ce corps si violemment ébranlé, il fallait surtout attaquer le mal à la racine en cherchant un remède pour l'âme. « L'exaltation de la sensibilité, dit M. Mundt, avait rompu l'harmonie naturelle, et livré la Psyché intérieure aux caprices désordonnés du sang. » Charlotte aussi, on le voit par ses lettres, était persuadée qu'il fallait agir sur l'âme. Elle commença toutefois par le traitement externe, si l'on peut ainsi parler; les médecins avaient conseillé au malade les bains de Kissingen, joli village de Bavière, situé sur les bords de la Saale, et dominé par les ruines du château de Bodenlauben. Ils y passèrent six semaines (août et septembre 1834). « Au moment de son départ, dit M. Théodore Mundt, mon pauvre ami était comme un enfant malade, sans courage, sans énergie, passivement résigné à la mort. Il ne savait plus rien faire par lui-même; quand ils arrivaient dans une ville, et qu'on ne trouvait pas immédiatement une chambre d'hôtel pour les recevoir, il restait immobile dans la rue et se mettait à pleurer. » Les eaux de Kissingen ne changèrent presque rien à la situation du malade; si les douleurs du corps étaient moins vives, l'affaissement intellectuel et moral n'avait point diminué. Toujours même inertie, même impuissance à reprendre possession de soi-même. Charlotte avait épuisé tous les moyens de ranimer cette âme engourdie : « Si cette léthargie se prolonge, se disait-elle, tout est fini pour jamais. L'heure décisive est venue; n'y eût-il qu'un remède pour l'arracher à la mort, quel qu'il soit, je l'emploierai. »

Un médecin avait-il dit devant Charlotte qu'une vive secousse morale pourrait triompher de cette paralysie? était-ce une idée qu'elle avait conçue elle-même, à force d'observer les péripéties du mal? On a pu lui suggérer cette pensée; il est certain qu'elle l'a nourrie, l'a développée avec une ardeur et une persévérance singulières. Elle

étudiait pour ainsi dire ce moyen de guérison; elle faisait des expériences en petit avant d'aller jusqu'au bout de son système. Un jour, pendant une promenade, Henri Stieglitz s'était assis sur un tronc d'arbre, et il demeurait plongé dans une sorte de stupeur; Charlotte, qui l'accompagnait, l'abandonna tout à coup, le laissa seul et s'en revint à la ville. Le lieu était solitaire; au bout de quelque temps, le malade comprit que sa femme n'était plus là. Réveillé soudain, il se leva, regarda autour de lui, sembla reprendre possession du monde et de lui-même, sentit enfin l'obligation de vivre et revint à sa maison dispos, alerte, heureux d'avoir vécu. L'expérience avait réussi, Charlotte ne l'oublia pas. Cette idée d'une secousse, d'une nécessité salutaire à subir, se retrouve sans cesse dans les notes écrites de sa main, quelquefois même dans ses lettres à son mari. Soit qu'elle délibère avec elle-même, soit qu'elle s'adresse au pauvre malade, des paroles à demi voilées annoncent l'approche d'un malheur, d'une séparation peut-être, qui forcera Stieglitz à redevenir un homme. Après l'inutile voyage à Kissingen, quand elle eut vu l'état du malade empirer de jour en jour, quand elle eut vu les douleurs physiques s'apaiser et au contraire la maladie morale, la paralysie intellectuelle, continuer ses effrayans progrès, la pensée sinistre qu'elle couvait depuis longtemps lui apparut d'heure en heure comme le seul moyen de salut pour son mari, et par conséquent comme une impérieuse obligation pour elle-même. C'est alors que la malheureuse exaltée, voulant préparer Henri Stieglitz, lui adressait devant M. Mundt ces paroles, très sages en apparence, dont le sens terrible ne fut connu que plus tard : « Nous sommes dans la vie comme les soldats dans la bataille. Il faut regarder la mort en face, à tout instant il faut être prêt à la recevoir. Viendra le moment où l'un de nous deux tombera. Si c'est moi que frappe la première balle, alors, mon bon, mon cher camarade, garde toujours ton rang, marche, marche toujours, avec un nouveau courage et une vigueur nouvelle. »

Avant de se résoudre à l'acte horrible qui fascinait son esprit comme l'idée d'un dévouement glorieux, Charlotte avait longtemps débattu le pour et le contre avec une logique passionnée. Ses lettres, ses notes, des fragmens intimes, maintes pages éparses qu'a publiées M. Mundt, composent pour le lecteur attentif une sorte de délibération solennelle et lugubre. On dirait le monologue d'une héroïne de tragédie, à la fin du quatrième acte, au moment qui va précipiter la catastrophe. « C'est moi, se dit Charlotte, qui suis cause de toutes les tortures de son esprit. Né poète, il avait besoin de rester longtemps jeune et de laisser fleurir son imagination au grand air, sans souci des choses matérielles de la vie. Quel âge avait-il quand il m'a aimée? Vingt ans à peine, et aussitôt, pour se

marier avec moi, il s'est astreint à de durs labeurs, il a conquis à la sueur de son front la place qui devait nous faire vivre, et cette place, pour lui, c'était une étouffante servitude. Il se croyait assez fort pour entretenir en lui l'inspiration au milieu des vulgaires soucis de son emploi; cette lutte de l'idéal et de la réalité a brisé le cerveau du poète. L'inspiration s'est enfuie, et il en est devenu fou de douleur. Ah! j'ai été son mauvais génie, moi qui avais l'ambition de lui donner des ailes! C'est à moi qu'il a sacrifié sa gloire. Puisque je peux aujourd'hui lui rendre la santé, la force, l'ardeur, l'inspiration, tout ce qui semble l'abandonner à jamais, comment hésiterais-je? Ce n'est pas trop de ma vie pour acquitter ma dette. Je mourrai, il le faut; Henri souffrira, mais il est digne de souffrir, et du sein de cette souffrance renaîtra son génie. Si pourtant,... terrible doute! si mon sacrifice allait être inutile; si ma mort ne réussissait pas à vaincre sa léthargie, à le régénérer dans l'amertume et dans les larmes!... Non, non, c'est impossible! Henri n'est pas un égoïste, encore moins un stoïcien superbe; le cœur est tout chez lui, c'est là qu'il faut l'atteindre pour le réveiller tout entier. Vingt fois, cent fois, j'ai fait l'épreuve de mes idées sur ce point; je sais où je vais, je sais où je frappe. » Ainsi, en son délire, s'exaltait l'insensée; ainsi aveuglée par ses sophismes, l'ardente et généreuse folle ne reculait pas devant le suicide pour accomplir ce qu'elle croyait un devoir.

Dès que son parti fut pris, une joie radieuse illumina son âme. Elle annonçait à tous la prochaine guérison du poète, au moment même où ses amis commençaient à s'inquiéter de la persistance du mal. Partis de Kissingen vers la fin de septembre, Henri et Charlotte, avant de rentrer à Berlin, avaient passé un mois à voyager dans le nord de l'Allemagne; ils étaient allés à Hanovre, à Arolsen, pour voir la famille d'Henri, et partout on avait remarqué la confiance de Charlotte. Quand elle revint à Berlin, elle était toute joyeuse. Elle rentra dans sa maison comme si elle eût rapporté de son voyage ce qu'elle cherchait depuis si longtemps, le salut de son mari, la santé de son corps et de son âme. A la servante qui vint lui ouvrir la porte, ses premières paroles furent celles-ci : « Courage! courage! nous allons commencer une vie nouvelle! » Singulière joie sans doute, joie fébrile, inquiétante; mais qui pouvait soupçonner tout ce qu'elle cachait d'horrible?

Deux mois s'écoulèrent. Charlotte n'avait fait que se confirmer de jour en jour dans son projet. Le 29 décembre, elle devait assister à une de ces soirées musicales, si appréciées en Allemagne, où les œuvres des grands maîtres sont religieusement exécutées devant un public choisi; vers six heures, elle prétexta une grande lassitude et décida son mari à partir seul. « Je reviendrai bientôt, dit Henri. —

Non, non, lui dit-elle avec insistance, il faut que tu entendes le concert jusqu'au bout. C'est une expérience à faire; il faut essayer une fois encore si tu peux écouter de la musique sans que ton repos en souffre. Efforce-toi de supporter ce Beethoven qui t'agite si violemment, lutte avec le puissant maître, et ne te laisse pas dompter par lui. Entends-tu? sois calme, mon Henri! sois calme, et reviens avec calme à la maison. Que deviendras-tu, maintenant que nous avons fait tout ce qui pouvait te guérir? Tu n'as plus de ressources que dans la résignation. Il faut donc que tu sois calme, que tu t'exerces à te posséder toi-même. Quand l'homme a sacrifié tout ce qu'il avait de plus précieux, alors seulement il gagne la délivrance et la paix. La paix! la paix! n'est-ce pas pour la donner aux hommes que notre Seigneur a fait le sacrifice de sa vie? » Ce furent ses dernières paroles; Henri, qui s'en souvint plus tard, n'y fit guère attention au moment où elle les prononça. Elle avait d'ailleurs, et depuis quelque temps surtout, l'habitude de prononcer des sentences bizarres, mystérieuses, comme pour réveiller cette intelligence assoupie et l'obliger à réfléchir. Il n'y eut pas d'autres adieux. On eût dit que, décidée à en finir, elle était impatiente de voir partir son mari; ce fut elle qui lui donna le signal en lui tendant la main. Henri pressa la main de Charlotte, l'embrassa au front, et sortit.

Charlotte était seule. C'était à sept heures qu'Henri s'était rendu au concert, et il devait en revenir vers neuf heures. Elle avait deux heures devant elle pour accomplir sa résolution. Il est impossible de croire qu'elle ait hésité un seul instant; point d'indécision, point de hâte non plus ni d'excitation fébrile. Tout atteste que ce calme effrayant ne s'est pas démenti une minute. M. Mundt, qui, le soir même, à titre d'ami, a pu faire une sorte d'enquête dans la maison désolée, M. Mundt, qui a recueilli tous les indices, consigné tous les témoignages, suit Charlotte pas à pas, pour ainsi dire, pendant ces deux terribles heures. Voyez-la, elle est assise devant ce bureau où tant de fois, pendant que son mari était absent, elle lui écrivait des notes, des pensées détachées, des plans de voyage ou de vie nouvelle, maintes fantaisies en prose ou en vers qui devaient le surprendre au retour, l'égayer, le réveiller; elle est assise, elle lui écrit ses adieux et ses recommandations dernières. L'écriture est ferme, les lettres sont grandes et nettement dessinées; elle veut frapper l'œil d'Henri en même temps qu'elle va frapper son âme; elle veut que ce soit là un testament durable, un testament qui sera consulté plus d'une fois, et que les pleurs n'effaceront pas. C'est un adieu et une règle de conduite. Elle est persuadée que cette lettre de mort contient un germe de vie, et elle s'applique à la tracer avec un soin superstitieux. L'obstination de sa folie n'empêche pas cependant que le cœur de la femme, de la compagne dévouée, ne ré-

clame encore ses droits; plus d'une larme, on le voit bien, a mouillé çà et là ces lignes impérieuses. Son testament achevé, elle se lève, quitte le salon et entre dans sa chambre. Elle ferme les portes, puis procède tranquillement à sa toilette de nuit. Elle se lave le visage, arrange sa coiffure, et enferme ses cheveux sous le bonnet le plus joli et le plus blanc qu'elle ait trouvé. Son peignoir aussi est d'une blancheur éclatante; elle veut mourir décemment et que son image reste dans la mémoire d'Henri, noble encore et gracieuse au sein de la mort. Henri avait acheté un couteau-poignard le jour où il était parti avec elle pour les bords du Rhin, le lendemain de leur mariage, au mois de juillet 1828; elle tient ce poignard à la main, et elle entre dans son lit. Dès qu'elle est couchée, que sa tête repose sur l'oreiller, et que sans doute elle a adressé à Henri un dernier souvenir avec une invocation suprême à Dieu, elle appuie la lame d'acier sur sa poitrine et se l'enfonce profondément dans le cœur. Ensuite elle retire le poignard sanglant et le place auprès d'elle sur le lit. De sa main droite, elle couvre sa blessure; de la gauche, elle attire le drap jusqu'au-dessous de son visage, et reste là, immobile, attendant la mort en silence. Pas un cri, pas un soupir ne s'échappa de sa poitrine déchirée. A la fin cependant, toute l'énergie de son âme ne put contenir d'involontaires gémissemens; sa respiration haletante, suffoquée, la trahissait malgré elle. La servante qui veillait dans l'antichambre accourt aussitôt, essaie vainement d'ouvrir, et appelle des voisins à son aide; quand on enfonça la porte, Charlotte Stieglitz venait d'expirer...

Pourquoi le neveu d'Henri Stieglitz a-t-il réveillé ces affreux souvenirs en publiant la correspondance du poète avec sa fiancée? En vérité, je ne saurais le dire. Si M. Louis Cürtze a voulu honorer la mémoire d'Henri Stieglitz et repousser les accusations calomnieuses dont il a été l'objet, sa sollicitude est bien tardive, et il y a longtemps qu'elle n'était plus nécessaire. Je sais bien qu'après le fatal événement dont nous venons de parler, bien des esprits se mirent à glorifier Charlotte comme une héroïque victime. C'était le moment où le saint-simonisme venait de pénétrer dans la littérature de nos voisins; les écrivains de la *Jeune Allemagne* prêchaient sur tous les tons l'émancipation de la femme et la réforme de la société; le suicide de Charlotte Stieglitz offrait un texte commode à ces rêveurs, et les déclamations ne manquèrent pas. Quel monde, s'écriait-on, que celui où une femme telle que Charlotte Stieglitz, un cœur si pur, une âme si belle, une intelligence si riche, est obligée de chercher un refuge dans la mort pour échapper à une situation intolérable! Ces non-sens, et bien d'autres encore, étaient presque devenus un lieu-commun dans la littérature sentimentale de 1835 à 1840. M. Théodore Mundt, qui s'est distingué depuis cette époque par de

solides travaux et qui tout récemment encore vient de publier deux remarquables volumes sur l'Italie, M. Mundt, alors un des chefs de la *Jeune Allemagne*, ne craignit pas de présenter Charlotte comme une sainte dont le christianisme de notre siècle a droit de s'enorgueillir. Il traitait de pharisiens ceux qui réprouvaient son crime, et s'écriait avec emphase : « Il y a ici bien plus que la Lucrèce romaine qui sacrifia sa vie au sentiment de l'honneur, et dont poètes et peintres ont livré de si belles images à notre admiration. Ce n'est pas d'admiration qu'il s'agit à l'égard de Charlotte, non, il faut contempler avec une émotion sainte un type sublime de l'humanité, un être plein de vie, orné de tous les dons, à qui le sentiment chrétien donne la force de se précipiter dans la mort (1). » Bien que M. Théodore Mundt ne dise rien de fâcheux assurément sur le compte d'Henri Stieglitz, il résulte de toutes ces phrases pompeuses que Charlotte avait souffert, qu'elle n'avait pas trouvé dans son mariage ce qu'elle avait le droit d'en attendre, que par conséquent Henri Stieglitz était coupable, et peu à peu en effet cette opinion s'accrédita; on affirmait que Charlotte avait été longtemps victime des violences de son mari. Cette opinion, née dans un moment où l'esprit public est naturellement porté à des conjectures de toute sorte, ne tarda pas cependant à se dissiper; on sut bientôt qu'Henri Stieglitz avait toujours aimé Charlotte, que Charlotte l'aimait aussi, que sa mort même serait inexplicable sans cet amour, et M. Louis Cürtze, en fournissant de nouvelles preuves sur ce point, n'a rien ajouté à ce qu'on savait déjà. Quel est donc l'intérêt de sa publication? Un intérêt très vif, dont M. Louis Cürtze ne paraît pas s'être rendu compte. Il a donné sans doute, et c'était là son intention, des détails charmans sur l'esprit d'Henri Stieglitz, sur ses rêves de jeunesse, sur son enthousiasme de la poésie et de l'art; mais il nous a fourni en même temps, et je crois qu'il n'y songeait guère, le moyen de connaître avec plus de précision les égaremens de ces deux âmes; il nous a permis de comprendre que si Henri et Charlotte Stieglitz s'aimaient beaucoup, ils ne s'aimaient pas de l'amour vrai; il a obligé enfin la critique littéraire et morale à juger bien plus sévèrement qu'on ne le faisait jadis les deux héros de cette douloureuse histoire.

Le mal d'Henri Stieglitz, la faute qui a désolé sa vie, c'est la vanité unie à l'entêtement. Il se croyait poète, il se croyait appelé à égaler un jour les créations des plus grands maîtres, parce qu'il avait un vif sentiment du beau, et malgré des avertissemens sans nombre, il s'est obstiné à suivre une voie qui n'était pas la sienne. Il y a longtemps que la sagesse antique a dit au poète : Consultez

(1) *Charlotte Stieglitz, ein Denkmal.* 1 vol. in-4°; Berlin 1835.

vos forces, ne chargez pas vos épaules d'un poids qu'elles ne pourront soulever.

> Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
> Viribus, et versate diù quid ferre recusent,
> Quid valeant humeri.

Si Henri Stieglitz eût écouté ces conseils, il se serait épargné bien des tortures morales, et ses brillantes facultés eussent trouvé leur emploi. Aimait-il véritablement Charlotte Willhoeft? Les détails que nous avons donnés ne laissent guère de doute sur ce point; c'était lui-même qu'il aimait, c'était sa propre image, poétiquement transfigurée, qu'il était heureux de contempler, comme dans un miroir, dans l'enthousiasme trop confiant de la jeune femme. Charlotte, à son tour, était-elle aussi dévouée qu'elle a pu le paraître? Il y a bien des choses qui se contredisent dans les replis de ce caractère étrange. La vanité opiniâtre est aussi un de ses mobiles : elle avait rêvé le bonheur d'inspirer un artiste de génie et de partager sa gloire; quand elle vit s'évanouir sa chimère, elle n'eut pas la force de supporter une telle humiliation. J'entrevois bien de l'orgueil dans ce dévouement qui s'affiche sans cesse; j'ai beau vouloir excuser Charlotte, j'ai beau rassembler dans mon récit toutes les circonstances qui peuvent atténuer son crime : ma conscience me dit que c'est là une tragédie lentement combinée, obstinément développée, et que toutes les péripéties sont trop prévues pour que le dernier acte nous émeuve. Supposez Charlotte vraiment dévouée à la tâche que lui imposerait son amour; elle éclairera son mari, elle le ramènera par la main dans la voie plus modeste où son intelligence doit se ranimer et fleurir, elle se gardera surtout d'exciter sa vanité poétique, sachant bien qu'à cette excitation artificielle succédera bientôt le désespoir de l'impuissance. Un écrivain allemand a dit : « Une femme plus simple, moins spirituelle, moins vive, moins artiste, aurait sauvé Stieglitz. » Rien de plus vrai. En lisant cette histoire, on songe involontairement à ces simples et bonnes compagnes des grands poètes, Marie de Lampérières, Catherine Romanet, auprès desquelles Corneille et Racine, dans la simplicité de leur cœur, écrivaient leurs chefs-d'œuvre. L'Allemagne, le pays des mœurs patriarcales et des vertus de famille, aurait beaucoup d'exemples pareils à citer. Charlotte elle-même sentait vivement la grâce et l'efficacité d'un tel rôle. Un jour, à Prague, Charlotte et Henri étaient allés voir un peintre, M. Fuhrich, et Charlotte écrivait le lendemain à un ami : « Jamais je n'oublierai sa femme. Quelle simplicité! et que cette simplicité est touchante, unie à un sentiment si profond, à une intelligence si ouverte! Son image est toujours devant moi comme une figure du vieux temps, comme la femme de quelque vieil ar-

tiste dans la Nuremberg du moyen âge. » Pourquoi donc n'a-t-elle pas voulu être ce qu'elle sentait si bien? A ce type des femmes allemandes pourquoi substituer un type si différent, une magicienne tragique, une Circé brillante et funeste?

Bien des causes ont pu contribuer à nourrir l'exaltation de Charlotte Stieglitz. La période où elle a vécu était un moment de crise pour l'Allemagne; jamais on n'avait vu plus de trouble dans la pensée publique, jamais plus de systèmes, de rêveries, d'aspirations incohérentes n'avaient surexcité les esprits. Les idées des Germains primitifs sur la vertu prophétique de la femme, combinées d'une façon fort étrange avec les prétentions du saint-simonisme, étaient devenues une sorte d'évangile féminin prêché par des missionnaires tour à tour mystiques ou sensuels. Les âmes les plus chastes, comme Charlotte par exemple, y trouvaient des alimens à leur activité inquiète, aussi bien que les plus ardentes natures. On voyait de tous côtés se produire des Vellédas. La manière dont certains critiques glorifiaient Rachel de Varnhagen et Bettina d'Arnim allumait dans plus d'un cœur des convoitises passionnées. Le collége des prêtresses de l'art et du génie augmentait de jour en jour. On voit dans les lettres et les fragmens de Charlotte Stieglitz combien l'exemple de Rachel et de Bettina préoccupait sa pensée. En même temps cette religion de la sensibilité était, pour beaucoup de personnes, une espèce de réaction contre le système de Hegel, une réplique à ce dogmatisme impérieux qui anéantissait toute vie individuelle, et ne laissait subsister dans le drame du monde qu'un seul acteur : l'éternelle raison accomplissant son labeur infini. Henri et Charlotte Stieglitz connaissaient personnellement Hegel; après la mort du philosophe, Charlotte avait des relations assez fréquentes avec sa veuve, et, à voir le ton un peu dédaigneux qu'elle prend en parlant de cette personne si simple, si modeste, on croit l'entendre dire : « Si j'avais été la compagne d'un tel homme, j'aurais bien su modifier son système; la sensibilité, cette révélation sainte, aurait réclamé sa part, et la raison n'eût pas étouffé la vie du cœur. » N'ayant pu agir sur le génie de Hegel, Charlotte voulait protester du moins contre la tyrannie de la raison hégélienne. Elle le dit expressément dans les notes qu'a publiées M. Mundt : « Hegel est mort, le puissant, le profond penseur; or, comme aucun de ses disciples n'est de force à le remplacer, il y aura (tôt ou tard? je ne sais, mais la chose est nécessaire), il y aura une période où l'on verra renaître le sentiment, l'amour, la foi, toutes les belles divinités opprimées, écrasées par le despotisme brutal de l'esprit absolu; oui, elles se relèveront d'autant plus fortes, cela est infaillible. » Cet amour, cette foi, quel devait en être l'objet? Si Charlotte n'en dit rien, sa vie et sa mort nous l'expriment trop clairement : amour vague, foi confuse, incohé-

rentes effusions de la sensibilité, voilà ce qui sortira de cette réaction. Il faut pourtant une religion à ces âmes impatientes d'aimer et de pleurer; cette religion, ce sera le culte des héros. Bettina adore Goethe, Charlotte veut créer un Goethe nouveau qui sera son idole et son œuvre. Ah! rien de plus beau sans doute que les hommages rendus aux héros de la vie morale, à ceux qui ont accompli leur tâche ici-bas, et qui, n'étant plus sujets à nos misères, nous apparaissent transfigurés par la gloire! L'enthousiasme de tout un peuple pour un Klopstock, un Goethe, un Schiller, est un de ces spectacles qui fortifient le sentiment moral chez l'homme et réjouissent le cœur de Dieu; mais professer ce culte pour un héros qui n'existe pas encore! adorer un génie à venir! voilà certes une puérile folie. Si l'idole se brise avant d'être formée, que deviendra le prêtre? L'idole de Charlotte s'est brisée, et Charlotte s'est tuée de dépit. Y a-t-il en tout cela la moindre trace de sentiment religieux? C'est une pensée chrétienne, dit M. Mundt, qui a inspiré Charlotte à sa dernière heure. Hélas! c'est le contraire qui est vrai : Charlotte n'était point chrétienne, et voilà pourquoi elle est morte.

On me dira peut-être : pourquoi un jugement si sévère? Charlotte Stieglitz n'a pas joué la comédie de la vanité; quels que fussent les égaremens de son intelligence, c'était une créature de noble race. Le martyr d'une erreur n'en est pas moins un martyr. Si elle a péché par orgueil, sa mort est l'expiation de sa faute. Peut-on méconnaître le dévouement d'une femme qui fait sans hésiter le sacrifice de sa vie, quand elle croit que ce sacrifice est nécessaire au salut de celui qu'elle aime? — Non, répondrai-je, ne parlez pas de ce dévouement horrible; invoquez seulement l'excuse de la folie. Quelle perversion de toutes les idées morales et de tous les sentimens religieux dans cette pensée de Charlotte : Je me tuerai, mon mari revivra! Alfred de Musset a dit dans *la Nuit de Mai :*

> Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.
>
> . . . . . .
>
> Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
> Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Mais ces douleurs qui régénèrent, est-ce à l'homme qu'il appartient de les infliger volontairement à ses semblables? Dieu seul peut les distribuer d'une manière féconde, c'est Dieu seul qui frappe et qui relève. Quand une créature humaine prétend exercer ce rôle, elle usurpe sottement les droits de la Providence, et son action, si tragique, si émouvante qu'elle puisse sembler d'abord, devient aussi ridicule par les résultats qu'elle était au fond blasphématoire et impie.

Qu'a-t-il produit en effet, ce dévouement sublime? Charlotte,

avant de se percer le cœur, avait écrit ces mots à Henri : « Tu ne pouvais pas devenir plus malheureux, ô mon bien-aimé! mais tu peux devenir plus heureux, grâce à un malheur véritable. Il y a souvent une merveilleuse bénédiction sur le malheur; certainement cette bénédiction descendra sur toi! nous souffrions tous deux de la même souffrance. Qu'aucun reproche ne soit jamais dirigé contre toi : tu m'as beaucoup aimée! tu vas te trouver désormais dans une situation meilleure, bien meilleure; pourquoi cela? Je le sens et ne trouve pas de mots pour le dire. Nous nous retrouverons un jour, plus libres, plus dégagés de nos liens! Mais il faut d'abord que tu achèves ici la tâche de ta vie, il faut que tu fasses vaillamment ta route par le monde. Salue tous ceux que j'aimais et qui me payaient de retour. Adieu, à revoir dans l'éternité. Ta Charlotte. » Et elle avait ajouté plus bas : « Ne te montre pas faible. Sois calme, sois fort, sois grand. » Comment Henri Stieglitz a-t-il répondu à ces recommandations? Ce génie que Charlotte devait faire jaillir miraculeusement de l'âme réveillée d'Henri, qu'est-il devenu? Pendant quinze années, le malheureux poète a erré comme une ombre à travers l'Allemagne et l'Italie. Le souvenir de la soirée du 29 décembre 1834 semblait peser sur lui comme un odieux cauchemar. Son corps était guéri, son âme était plus souffrante que jamais. Il ne put rester longtemps à Berlin : il partit pour Munich, où il vécut plusieurs mois dans les ateliers des artistes; puis, entraîné par son inquiétude, par son besoin de se dérober aux hommes et de fuir la vie active, il courut se cacher dans les montagnes du Tyrol. Il se décida enfin à quitter l'Allemagne sans esprit de retour, et alla se fixer à Venise. Bien qu'il n'eût pas renoncé à la poésie, il produisit peu pendant ces quinze années, et sans la triste célébrité de son nom, les œuvres qu'il publia depuis la mort de Charlotte auraient à peine mérité quelques lignes dans l'histoire littéraire. Cette célébrité même ne lui fut pas favorable; on lut avidement ses vers, et on n'y trouva rien. Ici, c'était un *Adieu à Berlin*, poème humoristique où le monde littéraire de la capitale de la Prusse était peint avec une certaine vivacité; là, c'était un drame lyrique, *la Fête de Bacchus*, espèce de symbole philosophique et social, symbole très obscur, très peu intelligible, admiré d'un petit cercle d'amis et condamné par la critique impartiale. Il faut citer encore un recueil de chants intitulé *Échos des montagnes de la Bavière et du Tyrol*, une cantate dramatique en l'honneur de Mozart exécutée sur le théâtre royal de Munich, et des récits de voyage insérés dans les journaux. Son dernier ouvrage, *Souvenirs de Rome et des états de l'église pendant la première année de leur rajeunissement*, est un tableau assez curieux des commencemens du pontificat de Pie IX. Henri Stieglitz raconte ce qu'il a vu à Rome en 1847 et dans les pre-

miers mois de 1848; il parle de Pie IX avec un sentiment libéral et respectueux qui l'honore. Ce n'était pas là cependant le grand poète à qui le suicide de Charlotte devait rendre violemment son inspiration disparue. Le 24 août 1849, Henri Stieglitz mourut à Venise du choléra; il aurait pu vivre bien des années encore sans réaliser jamais l'idéal que Charlotte lui avait tracé avec la pointe sanglante de son poignard.

Le sacrifice de Charlotte fut donc un sacrifice inutile autant qu'un sacrifice coupable; on l'avait dit depuis longtemps, et la publication des lettres d'Henri Stieglitz est une occasion de le répéter. Pour nous, au moment où cette correspondance reporte notre esprit sur une période d'exaltation généreuse et folle, au moment où nous traçons cette page de l'histoire intellectuelle et morale de notre siècle, nous n'avons certes pas l'intention de prêcher nos contemporains. Les réflexions que nous venons de faire, on le voit bien, ne s'adressent pas aux générations présentes. Ceux qui liront cet épisode ne ressemblent pas au public qui se passionnait, il y a vingt-cinq ans, pour la malheureuse héroïne. Ce n'est pas de cette exaltation maladive que nous devons désormais nous défier. Il n'y a plus de rêveur, j'imagine, qui aime la poésie jusqu'à en devenir fou, si l'idéal entrevu lui échappe; il n'y a plus de femme qui ait l'ambition de créer un poète au prix même de sa vie. D'autres préoccupations ont succédé aux nobles inquiétudes de l'âme. Avons-nous donc eu tort de prendre des conclusions si sévères sur Henri et Charlotte Stieglitz? Nous ne le pensons pas. Toutes ces choses se tiennent. L'enthousiasme mal dirigé engendre la réaction du matérialisme. Les générations qui s'exaltent à faux pour des principes déclamatoires sont remplacées par les générations qui nient les principes les plus saints. On mourait hier pour des rêveries ardentes, on vit aujourd'hui pour des réalités vulgaires. C'est toujours la mort. A Dieu ne plaise que nous regrettions une période où tant d'idées malsaines fermentaient dans les esprits! Si elle a été le commencement de nos misères d'aujourd'hui, nous devons espérer que le cercle a été parcouru, et que la guérison est proche. Ne glorifions pas le faux idéalisme en haine de la vulgarité morale. Des deux côtés, sous des formes différentes, j'aperçois toujours le suicide. Celui-là seul sait vivre qui, concevant de grands désirs, plaçant haut son idéal, se résigne pourtant avec courage aux plus douloureux mécomptes, et qui, aussi éloigné de l'exaltation subtile que de la platitude grossière, associe dans son cœur l'enthousiasme et la règle.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LE THÉ

SON RÔLE HYGIÉNIQUE ET SES DIVERSES PRÉPARATIONS.

Trois plantes exotiques fournissent la base des principales boissons alimentaires et aromatiques introduites aujourd'hui dans le régime habituel des nations. Depuis l'époque où l'usage de ces boissons s'est établi, toutes n'ont pas rencontré une faveur égale. Pour des causes que nous chercherons à expliquer, c'est tantôt l'une, tantôt l'autre, qui a dominé dans la consommation générale; chacune de ces boissons salutaires n'en concourt pas moins pour sa part à développer le bienfaisant usage du sucre et à diminuer le dangereux abus des liqueurs et préparations alcooliques.

On sait déjà comment on obtient du périsperme ou noyau d'une petite cerise aigrelette cueillie sur un arbrisseau originaire d'Arabie le produit remarquable connu sous le nom de café; on sait aussi comment d'un fruit beaucoup plus volumineux on extrait les nombreuses amandes qui constituent le cacao (1). On prépare la boisson connue sous le nom de thé avec des produits en apparence bien différens, avec les feuilles d'un arbrisseau qui, dans certaines circonstances favorables de culture, atteint presque les proportions d'un arbre de moyenne grandeur. La culture de l'arbre à thé, la

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre et du 1er novembre 1859.

dessiccation et l'exportation des précieuses feuilles d'où l'on tire le breuvage si recherché en Chine et dans l'Europe du nord, le rôle alimentaire de la plante aromatique, marquent l'ordre et les divisions naturelles d'une étude dont le but principal serait de rechercher l'influence que peut exercer l'usage du thé sur l'hygiène et la salubrité publique.

I.

C'est dans la famille des *camellias* (1) que les botanistes rangent la plante originaire de la Chine appelée *tcha* dans le Céleste-Empire, *tsjaa* au Japon, *tea* en Angleterre, et *thé* en France. Pour le consommateur, il n'existe guère que deux thés, le *vert* et le *noir*, qui cependant ne diffèrent l'un de l'autre que par les effets des procédés de conservation. La science distingue le *thea viridis* ou thé vert (c'est la variété que l'on cultive le plus généralement) du *thea bohœa*, recueilli, comme l'indique son nom, dans la province chinoise de Bohee, et du *thea latifolia* ou thé à larges feuilles. C'est au savant voyageur Kæmpfer qu'on doit les premières notions exactes sur cette plante, vaguement désignée comme une herbe par Leinschotten, omise par Tournefort dans sa classification méthodique, et classée à son vrai rang, d'après Kæmpfer, par Desfontaines, Ventenat, de Jussieu, Richard et de Mirbel (2). Quant aux propriétés aromatiques du thé, aux moyens d'en obtenir une suave et bienfaisante boisson, la Chine et le Japon les connurent à des temps très reculés, et en livrèrent aussitôt le secret à l'Inde, à l'Arabie et à la Perse. L'usage du thé ne se répandit au contraire que fort tard en Europe. C'est dans le cours du XVIIe siècle que l'on commença d'y apprécier, grâce aux armateurs hollandais (3), la boisson tirée de la plante chi-

(1) Ainsi nommés du missionnaire morave Camellus.

(2) Cette classification offrait quelques difficultés par suite des variations qui se produisent sous certaines influences dans la plante, dont les organes foliacés offrent d'ailleurs diverses particularités remarquables. Ainsi, dans une étude micrographique faite en commun, nous avons découvert, M. de Mirbel et moi, une structure propre aux feuilles persistantes, et qu'on retrouve dans celles du *thea viridis* quand elles sont arrivées à leur complet développement. Des organismes nouveaux, sortes de renforts qui traversent le parenchyme, s'étendent par degrés de l'une des faces du limbe vers l'autre, et offrent l'aspect de cellules cylindroïdes irrégulières, étendant de nombreuses ramifications sous l'épiderme de chacune des deux faces des feuilles du *thea viridis*. Nous avons dessiné ces singuliers organes, agrandis cinq cents fois par le microscope, ainsi que les glandes spéciales disséminées en grand nombre dans les mêmes feuilles et qui recèlent la secrétion de la précieuse essence, cause primitive de l'arome du thé. (Voyez le tome XXII des *Mémoires de l'Académie des Sciences*.)

(3) L'habileté des Chinois vis-à-vis des Européens ne brilla guère dans leurs premières opérations commerciales sur le thé. Les négocians néerlandais, voulant obtenir le

noise. En 1769, l'Angleterre ne recevait cependant que cinquante-six kilos de thé de la compagnie hollandaise des Indes (1). Quelques années plus tôt, en 1763, le capitaine suédois Eckberg avait pu amener vivant en Europe le frêle arbrisseau, grâce aux précautions qu'il avait prises en plaçant, d'après les conseils de Linné, à son départ de Canton pour Gothenbourg, des graines de l'arbre à thé, fraîchement recueillies, dans des pots remplis de terre argilo-sableuse. En définitive, le rôle principal dans la culture et dans la préparation du thé reste à la Chine, mieux placée qu'aucun autre pays pour exploiter cette ressource naturelle; c'est là aussi qu'il faut étudier les opérations destinées à introduire ce précieux produit dans l'usage et dans la consommation de l'Europe.

Les terres regardées comme les plus favorables à la végétation productive du thé se trouvent en Chine sur les coteaux situés entre le 45e parallèle et l'équateur, plus particulièrement encore du 25e au 33e degré de latitude, où les températures estivales de juillet et août oscillent entre 33 et 38 degrés, tandis que, durant les mois d'hiver les plus froids, le thermomètre peut descendre à zéro. Partout en Chine on a pu constater que les terrains bas et humides, les plaines mal égouttées, qui conviennent à la culture du riz, sont très défavorables à la végétation du thé. Cet arbrisseau exige à la fois un air habituellement humide et un sol comparativement sec, léger, sablonneux, mais assez fertile pour se passer de riches fumures, et compenser par la nourriture abondante fournie à la plante l'affaiblissement que ne peut manquer de produire la cueillette répétée des feuilles. Ce n'est qu'exceptionnellement, et avec beaucoup de ménagemens, que dans cette culture on peut mettre à profit les irrigations. Si l'eau et l'humidité sont indispensables à certaines époques pour le succès de la plantation, il faut les attendre seulement des phénomènes météoriques, brouillards et pluies, qui se reproduisent assez régulièrement dans les contrées privilégiées pour la culture du thé. On a signalé, il est vrai, les beaux résultats obtenus dans les plantations du district de Hwuy-chow, établies en plaine, non loin de la ville de Tun-che, mais il importe de faire remarquer que des coteaux avoisinent ces plantations florissantes, traversées d'ailleurs par une rivière encaissée de cinq ou six mètres,

précieux produit par voie d'échange, expédièrent en Chine une certaine quantité de feuilles sèches de sauge, dont l'infusion odorante était renommée en Hollande pour combattre diverses affections morbides. En retour de trois livres de feuilles de sauge, dont ils durent médiocrement goûter la saveur, les Chinois donnèrent une livre de leur thé aux spéculateurs européens, et ceux-ci, bien avisés, vendirent de 30 à 100 fr. cette livre de thé, qui leur revenait à 50 centimes environ.

(1) En 1833, l'importation du thé s'élevait à 10 millions de kilos dans le royaume-uni ; plus que triplée vingt-cinq ans après, elle y dépassa 34 millions en 1858.

qui offre ainsi un moyen naturel d'assainissement ou d'égouttage spontané des eaux souterraines.

En Chine, les pluies abondantes commencent vers la fin du mois d'avril, et par intervalles assez rapprochés se reproduisent jusqu'au mois de juin. Ce n'est précisément qu'à l'époque où l'air se charge de vapeurs aqueuses que les premiers bourgeons et les jeunes feuilles encore couvertes d'un léger duvet, destinés à la préparation du thé péko, le plus estimé, doivent être cueillis, car alors la plante n'est pas exposée à se dessécher vers les extrémités grêles de ses rameaux. D'ailleurs les pluies sur lesquelles on a dû compter tombent bientôt d'une façon assez abondante pour favoriser la pousse et le développement des secondes feuilles, qui fournissent la plus grande et la plus importante partie de la récolte.

Le thé généralement se propage à l'aide des semis; les graines globuleuses oléifères de cette plante ne conservent leurs propriétés germinatrices que stratifiées sous la terre. On les dépose dans de petites cavités creusées en quinconce à des distances de 1 mètre, 1 mètre 1/2 ou 2 mètres au plus, les unes des autres, réservant le maximum d'espace pour les cultures effectuées sur les terres les plus riches et réciproquement. Il n'y a plus guère d'autres soins à donner ensuite à la plantation que d'enlever les herbes parasites et de biner la superficie du sol. Avant de cueillir les feuilles, on attend qu'une végétation de trois années ait donné à l'arbuste une force suffisante. Parfois on le recèpe près du tronc afin d'obtenir des rejetons plus vigoureux.

Les fermes nombreuses, mais de peu d'étendue, de 2 ou 4 hectares environ, où l'on cultive le thé, dans les provinces du nord de la Chine, présentent pour la plupart un terrain très fertile et légèrement sablonneux. Chaque fermier réserve sur le produit de sa petite plantation l'approvisionnement nécessaire à la consommation de la famille; le surplus est destiné à la vente. La classe des petits cultivateurs en Chine a conservé des mœurs patriarcales : on remarque dans tous les travaux agricoles la direction suprême imprimée au groupe des travailleurs, hommes, femmes et enfans, par le chef vénéré, grand-père ou aïeul. C'est à la coopération active de toute une famille dans les opérations rurales, et au prix modique de la nourriture, composée principalement de riz, de poissons et de plantes alimentaires (courges, tubercules, fruits), que l'on doit attribuer le bon marché de la main-d'œuvre, qui rendrait en beaucoup de cas la concurrence bien difficile avec les produits chinois.

Dans l'intérieur des terres, vers la région montagneuse du Fokien (*pays heureux*), à 600 ou 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, se rencontrent les principaux districts à *thé noir*, d'où vient

la plus grande partie des produits consommés en Angleterre, en Hollande, en Belgique et en France. La température du district de Foo-chow-soo, dans cette région, est intermédiaire entre celle de Hong-kong au sud et celle de Shang-haï au nord; elle atteint de 30 à 36°6 du thermomètre centésimal français de juin à la fin de juillet, et descend de 33 à 35 degrés durant l'intervalle qui sépare les mois d'août et de janvier. On comprendra sans peine que, sur les coteaux du Fo-kien, situés au sud, la plante, végétant sous un climat plus chaud, parvienne à une plus grande hauteur, qu'ainsi les arbustes à thé noir près de Foo-chow soient plus élevés que les arbrisseaux des districts à thés verts du nord. Ces distinctions au surplus entre les contrées à thé vert et à thé noir ne sont fondées que sur les habitudes locales de la fabrication, car, après de longues incertitudes et de nombreuses controverses, il demeure aujourd'hui constant, suivant les auteurs et les voyageurs les plus accrédités, que les deux sortes de produits, si différens quant à leur action dans l'économie animale, sont obtenues dans les meilleures fermes chinoises avec les feuilles de la même plante, désignée par les botanistes sous le nom de *thea viridis*.

Les caractères distinctifs entre les thés *noir* et *vert*, quelque notables qu'ils soient, dépendent des procédés particuliers de préparation; mais ces thés ont aussi des caractères communs. Ce qui est généralement reconnu par exemple, c'est que les premières pousses des arbustes, jeunes organes foliacés couverts encore de leur duvet à reflets blanchâtres, donneront toujours le thé le plus délicat, doué de l'arome le plus suave; la deuxième cueillette des feuilles, plus développées, produira toujours aussi les thés les plus abondans, parmi lesquels se rencontrent la plupart des qualités commerciales estimées généralement en usage; en récoltant les troisièmes et quatrièmes feuilles, plus grandes encore, offrant une plus forte structure, un tissu plus résistant, on ne saurait obtenir que les thés, verts ou bruns, moins agréables au goût, exhalant une odeur moins douce et n'ayant qu'une moindre valeur commerciale.

Suivant l'âge des feuilles recueillies, les procédés de dessiccation varient. On obtient le *thé vert normal* par une dessiccation assez rapide pour ne laisser que peu de prise aux fermentations ou altérations spontanées, et conserver ainsi le plus possible aux feuilles la coloration naturelle; on produit le *thé noir* par une méthode différente : la dessiccation s'effectue plus lentement, et la feuille est ainsi livrée à une sorte de macération qui en modifie la couleur et rend aussi moins actives les propriétés de la plante. Ces deux méthodes de dessiccation rappellent les procédés de fanage usités dans nos campagnes, et qui nous donnent soit les foins desséchés ra-

pidement, dont la couleur verdâtre a peu changé, soit les *foins bruns*, obtenus à l'aide d'altérations particulières. Pour les fourrages comme pour le thé, ces différences de couleur correspondent à des différences de propriétés. On a remarqué en France que d'assez notables dérangemens survenaient dans la santé des animaux nourris avec des fourrages verts, tandis qu'on obtenait d'excellens effets des mêmes plantes, soumises à une simple macération en tas durant 36 ou 48 heures. Un de nos plus habiles agronomes, M. Decrombecque, a fondé sur ces observations une méthode qui lui permet d'utiliser dans les rations alimentaires de ses animaux toutes les feuilles vertes récoltées dans ses exploitations rurales. D'autres éleveurs, amis du progrès, ont été amenés à des tentatives plus hardies encore par l'analogie qu'on vient de signaler entre les procédés de préparation du thé et des foins. Ils ont essayé, non sans succès, d'appliquer des *infusions de foin* à l'alimentation des jeunes animaux de l'espèce bovine. Les analyses faites de ces liquides par un savant professeur de chimie ont constaté que dans cette série d'expériences les novateurs étaient complétement d'accord avec les données fondamentales de la science.

Il ne suffit pas toutefois d'exposer en traits généraux les principes de la culture et de la préparation du thé : c'est la pratique même qu'il faut étudier. Plaçons-nous un moment au milieu d'une famille chinoise, comprenant deux ou trois générations de travailleurs. Hommes, femmes, vieillards, enfans, chacun ici a son rôle. La première cueillette donnera, on le sait déjà, le thé le plus fin. C'est vers le 15 avril qu'on effectue cette importante récolte dans les nombreuses fermes des districts à thé vert du nord, aux environs de Ning-po. Les feuilles subissent sur un feu léger deux dessiccations entre lesquelles a lieu une exposition à l'air. Ce premier produit est tellement supérieur par la finesse de l'arome, qu'on le réserve pour un commerce exceptionnel, ou pour être offert en cadeau aux personnages éminens de l'empire. Il est connu sous la dénomination de *jeune hyson*, qui indique l'état des folioles encore jeunes employées à le préparer. On s'expliquera aisément le haut prix et la rareté du *jeune hyson*, si l'on tient compte des circonstances de la récolte. Non-seulement en effet les bourgeons d'un faible volume produisent peu et nécessitent une main-d'œuvre dispendieuse, mais encore, en enlevant ainsi aux arbustes une proportion notable de leur séve ascendante avant que les organes foliacés soient assez développés pour puiser dans l'atmosphère une partie de leur nourriture, on affaiblit la plante, et la production totale s'amoindrit.

Cependant, lorsque les pluies sur lesquelles on compte dans cette saison surviennent à temps, que la terre détrempée est en outre

assez fertile pour fournir en abondance une séve nouvelle, le mal est bientôt réparé : la végétation reprend son cours avec vigueur, et dès les premières journées du mois de mai un riche feuillage aux teintes vertes foncées décore les plantations, et fournit la récolte la plus abondante, doublement productive, car le thé qui en provient est d'une qualité meilleure et d'un prix plus élevé que celui des deux ou trois cueillettes suivantes. Alors aussi la fleur de l'arbuste est passée, les capsules renfermant les graines n'ont atteint que moitié de leur volume; on les récolte avec les premières feuilles, dont elles augmentent un peu le poids sans nuire à la qualité du produit.

A chacune des trois ou quatre époques de la récolte, en même temps que s'effectue la cueillette des feuilles, les travaux de la préparation commencent et se continuent dans l'ordre suivant. Les feuilles, entassées dans des paniers de bambou et de jonc, sont apportées aux ateliers de séchage, établis sous des hangars légers. Les principaux ustensiles de ces usines peu dispendieuses sont de petites bassines en tôle encastrées au nombre de deux, trois, quatre ou davantage, à la suite les unes des autres sur un seul fourneau horizontal, recevant d'un foyer ordinaire la flamme qui s'étend sous les fonds de toutes les bassines avant de se rendre dans un tronçon de cheminée verticale d'où la fumée s'échappe à l'air libre. Derrière chaque bassine et de chaque côté s'élève une sorte de guérite en briques qui isole les opérations et facilite le travail en permettant de soustraire à l'action de la chaleur, de temps en temps, une partie des feuilles que l'on rejette alors autour de la bassine sur les parois inclinées et moins chaudes de la guérite. Un seul ouvrier est chargé du soin d'entretenir le feu aussi régulièrement que possible, tandis que devant chaque bassine un des travailleurs dirige l'action de la chaleur sur les feuilles en les remuant sans cesse, soit à la main, soit, lorsque la température devient trop élevée, à l'aide d'un petit balai en baguettes de bambou. Il parvient de la sorte à renouveler si bien toutes les surfaces en contact avec le fond et les parois des bassines que toutes les feuilles éprouvent graduellement un chauffage régulier et des réactions semblables, car il faut qu'en cinq minutes environ les premiers effets utiles se soient régulièrement produits, c'est-à-dire que les feuilles se soient successivement crispées à la première impression de la chaleur, puis amollies sous l'influence de la vapeur aqueuse qu'elles-mêmes dégagent, et qui en pénètre les tissus. On extravase ainsi partiellement les sucs de la plante, et c'est alors qu'en vue de développer ces effets, sans laisser trop longtemps persister l'action du feu, chaque travailleur, au moment opportun, retirant de sa bassine les feuilles assouplies, les pose en tas sur une table à claire-voie formée de tiges

de bambou. Trois ou quatre ouvriers se placent autour de la table de telle façon que chacun puisse rouler, pétrir, manipuler une double poignée de ces feuilles, les presser et les étendre tour à tour, facilitant ainsi l'exsudation, le mélange des liquides et l'évaporation à l'air ambiant, qui, par degrés, concentre les sucs et prépare la dessiccation ultime. Au bout de cinq minutes encore, ou un peu plus si l'air ambiant est humide, le volume des feuilles se trouve réduit des deux tiers ou des trois quarts; on leur fait subir alors une sorte de vannage avant de les étendre à l'air, qui doit continuer la dessiccation sans trop la précipiter. Un temps un peu couvert est favorable, tandis que sous un soleil ardent la dessiccation trop rapide, saisissant une partie des sucs enfermés dans les cellules du parenchyme, maintiendrait inégalement l'humidité intérieure. Après le vannage, on procède au second chauffage des feuilles à demi desséchées : on les replace dans les bassines, et chaque travailleur reprend son rôle, l'un des ouvriers rallumant le feu et le dirigeant avec soin, les autres agitant sans cesse les feuilles à la main, puis, à l'aide du petit balai, les rejetant sur les plans inclinés autour de la bassine. Toute l'opération, en y comprenant le double chauffage ainsi que l'exposition intermédiaire à l'air libre, dure en moyenne une heure, d'après les informations prises par un savant et spirituel botaniste anglais, sir Robert Fortune (1), dans plusieurs des fermes spéciales qu'il a visitées.

Dès que tout le travail de la dessiccation est terminé, on soumet les produits à un criblage qui a pour objet d'éliminer la poussière et de classer les thés : ceux qui offrent les feuilles les plus petites sont les plus estimés, ceux dont les feuilles sont plus grandes et plus inégales en volume ont une valeur moindre. On enferme chaque sorte triée de cette manière dans des boîtes ou paniers à tissus serrés, on foule les thés avec précaution, puis on les recouvre d'étoffe double ou triple jusqu'au moment de les expédier; les sortes sont alors plus fortement entassées dans des caisses hermétiquement closes ornées de peintures et vernies. Le thé de couleur verdâtre peu foncée ainsi obtenu et classé est d'une qualité supérieure et généralement réservée pour le commerce intérieur; on le désigne sous le nom de *tsaou-tsing* (thé séché en bassines). Une légère modification dans les procédés de préparation donne un produit un peu moins délicat que l'on n'exporte guère non plus, si ce n'est par les caravanes qui se rendent en Russie. On nomme *hong-tsing* ce produit intermédiaire, qui correspond à un mélange de thé vert et de thé brun. Quant aux thés *noirs*, ils sont en grande partie desti-

(1) Voyez, sur les voyages de sir Robert Fortune en Chine, la *Revue* du 1er juillet 1858.

nés à l'exportation par mer, et s'obtiennent par des procédés que j'ai décrits rapidement, mais sur lesquels je crois devoir insister pour en bien établir l'importance hygiénique. Les feuilles du thé noir, au lieu d'être rapidement soumises à la dessiccation, sont, après le premier chauffage, roulées et pétries plus énergiquement que s'il s'agissait du thé vert. Elles sont ensuite exposées à l'air pendant deux ou trois jours, et subissent ainsi une macération des plus salutaires, que j'ai cru pouvoir comparer aux modifications du même genre qu'on obtient dans les foins. Chauffées avec des soins particuliers, les feuilles du thé noir acquièrent ainsi par degrés la nuance brune, et arrivent plus lentement au terme utile de la dessiccation.

Telles sont les diverses préparations qui transforment le thé en objet de commerce. Entré dès lors dans la circulation générale des produits alimentaires, il appelle un nouvel ordre de recherches.

II.

Le thé produit annuellement en Chine se consomme en grande partie dans cet empire. Il détermine un mouvement d'échanges considérable entre les cultivateurs des régions spécialement vouées à la production du thé et les autres populations de ce grand pays. D'autres échanges, et ceux qui méritent surtout de nous occuper ici, se font entre les agriculteurs ou fermiers et les marchands chinois qui exportent le thé dans les autres parties du monde. Il faut bien dire que les producteurs et consommateurs chinois n'auraient garde d'employer à leur usage certains thés qu'ils nous destinent, et qui offrent les fausses apparences de qualités supérieures.

Chaque année, quand le moment est venu de faire leurs acquisitions, les marchands de thé vont dans les petites villes des pays producteurs; ils achètent les produits obtenus par les fermiers ou les prêtres cultivateurs (1). La plupart des fermes sont de trop médiocre étendue pour produire un lot, ou, pour employer le terme chinois, un *chop* représentant 600 caisses de chaque sorte. Il faut donc que le marchand s'adresse à un certain nombre de producteurs. Une fois les achats réalisés, il fait vider les caisses et combine les sortes diverses, afin d'obtenir certaines qualités distinctes de thé en réunissant ensemble les produits qui offrent entre eux les plus grandes analogies. Souvent même il altère ces produits par des manipulations dont quelques-unes ont pour but d'ajouter aux feuilles

(1) Les temples chinois sont souvent les centres du commerce des exploitations agricoles.

desséchées des substances colorantes ou cristallines. A cet effet, le marchand dispose d'un atelier complet; il est donc à la fois, sous un certain point de vue, négociant et préparateur de thé. Chaque chop formé de ces mélanges reçoit un nom désignant la qualité et par suite la valeur comparative du thé qu'il contient. Les caisses sont alors remises à des *coolies*, et transportées ainsi à dos d'homme, à travers monts et vallées, jusqu'aux fleuves qui communiquent avec les cités où les attend le commerce européen. Chaque coolie ne porte qu'une seule caisse quand le thé est de qualité supérieure. Cette caisse trouve son point d'appui sur les épaules à l'aide de deux tiges de bambou qui en rendent le transport facile. Jamais elle ne doit reposer sur le sol, et, lorsqu'il s'arrête dans les auberges de la route, le coolie doit la suspendre le long d'un mur à l'aide encore des bambous qui lui ont servi à la porter. On comprend sans peine tout ce que de pareils moyens de transport entraînent de dépenses et de lenteurs. Entre les pays producteurs et les grandes villes d'exportation telles que Canton ou Shang-haï, on a calculé que la durée des transports variait de 1 mois à 6 semaines. La qualité du thé ne souffre nullement, il est vrai, de ces longs voyages par terre, et l'on sait que les thés si justement estimés sous le nom de *thés de caravane* n'arrivent en Russie qu'après un parcours qui exige souvent deux années de marche (1).

Malheureusement, à côté de quelques produits d'un goût délicat, les marchands de thé livrent souvent des préparations dont nous avons déjà signalé le caractère frauduleux. Ils abusent ainsi de la supériorité reconnue à la Chine comme pays producteur de thé, car les cultures de cette plante dans l'Inde, à Java, au Brésil, n'ont jusqu'ici qu'une bien faible importance. Des expositions moins favorables, une main-d'œuvre plus dispendieuse et moins exercée n'ont pas permis encore à ces localités de produire des thés qui fussent comparables, pour le prix de revient et les qualités, aux produits chinois (2). Ces derniers seuls méritent de fixer notre attention. C'est

(1) Les transactions auxquelles donne lieu le thé entre la Russie et la Chine à la foire de Novgorod représentent en moyenne par année une valeur de 35 millions, c'est-à-dire plus du tiers de la somme produite par l'ensemble des opérations de cette foire. Il paraît certain au reste que, par suite de la multiplicité des intermédiaires, les consommateurs européens paient le thé dix ou quinze fois plus cher qu'il ne coûte dans les fermes chinoises.

(2) Nous devons noter cependant qu'à l'exposition universelle ouverte à Paris en 1855, on a observé un fait assez étrange, qui a dû laisser dans l'esprit des visiteurs la croyance qu'on était parvenu à préparer en France un thé indigène semblable aux produits inimitables jusque-là : l'un des exposans, habile arboriculteur, présenta des thés provenant des cultures d'Angers, où cet arbrisseau prospère, et même des serres du Muséum d'histoire naturelle de Paris, si *bien préparés* qu'on retrouvait dans les variétés

relativement aux thés de Chine que la science a un intérêt véritable à rechercher les propriétés de ces préparations, ainsi qu'à surveiller, à dénoncer les falsifications, en présence surtout des événemens qui, en appelant une armée anglo-française sur le sol chinois, rendront sans doute nécessaire l'emploi du thé comme moyen de lutter contre les influences pernicieuses du climat.

On l'a dit plus haut, les nombreuses variétés commerciales du thé peuvent être ramenées à deux classes, les *thés verts* et les *thés noirs*. Les premiers, lors même qu'ils ont été préparés dans les meilleures conditions possibles, exempts de toute sophistication ou mélange de substances insalubres, sont naturellement doués de propriétés plus actives sur nos organes, et qui ne permettraient guère à certaines personnes d'en faire habituellement usage. La plupart des consommateurs mélangent en certaines proportions les thés noirs avec les thés verts, autant afin d'éviter l'excitation trop grande produite par ces derniers qu'en vue d'obtenir un arome mixte généralement plus agréable. On peut établir en thèse générale que, dans la consommation habituelle, l'emploi du thé noir est préférable à celui du thé vert; aussi ne doit-on pas s'étonner de voir l'importance prédominante de l'introduction des thés noirs dans toutes les contrées du monde. La différence serait plus grande encore et la répulsion plus vive, si l'on savait mieux à quelles falsifications sont sujettes certaines sortes de thés verts, tandis que les thés noirs sont loin d'offrir de semblables chances d'altération. Les Chinois à cet égard ont donné depuis longtemps l'exemple aux falsificateurs de thés en différens pays; c'est du reste, il faut en convenir, en vue de satisfaire, comme ils le disent eux-mêmes, le goût des *barbares étrangers*, et en même temps, ce qu'ils n'avouent pas, d'accroître leurs propres bénéfices, qu'ils se livrent à ces pratiques condamnables; c'est en un mot pour donner à leurs produits

imitant le souchong et le péko un arome tout à fait comparable à celui des thés de Chine. « Si l'auteur pouvait reproduire en grand, disions-nous alors, d'aussi bons résultats de son mode de préparation (que nous n'avions pu vérifier), il aurait droit de prétendre à l'une des plus hautes récompenses. » Bien nous prit de faire cette réserve, car toutes les tentatives qui se sont succédé depuis n'ont point approché d'un pareil résultat. Les thés mêmes présentés à l'exposition universelle par la Société néerlandaise de commerce et venant de Java, ceux envoyés du Brésil sous dix formes commerciales n'étaient nullement comparables pour leur arome aux produits chinois, et nous en sommes réduit à croire qu'une erreur accidentelle aura fait exposer comme produits indigènes français des produits venus du Céleste-Empire et sans doute destinés d'abord à servir de terme de comparaison. Les échantillons de thés des possessions anglaises dans les Indes orientales, et qui ont également figuré à l'exposition universelle de 1855, avaient été préparés suivant les méthodes chinoises, mais ils conservaient encore une odeur et une saveur herbacées bien différentes des qualités aromatiques et suaves du véritable thé de Chine.

des apparences extérieures plus favorables à la vente qu'ils ont inventé certains mélanges et des manipulations spéciales.

Nous avons essayé d'expliquer les procédés de dessiccation des feuilles de thé par une comparaison avec nos procédés de fanage. Les falsifications auxquelles on soumet le produit de l'arbuste chinois peuvent être également rapprochées de quelques autres essais d'altérations frauduleuses auxquelles sont soumises diverses substances alimentaires d'un usage général. Nous ne citerons que deux exemples. On sait que, traités suivant les méthodes de conservation usuelles, les jeunes haricots verts simplement chauffés à 100 degrés en vases hermétiquement clos, les cornichons confits au vinaigre et la variété des prunes de reine-Claude confites au sirop alcoolisé, éprouvent dans leur nuance naturelle un léger changement qui les fait virer au vert sensiblement jaunâtre. Les fabricans s'efforcèrent d'abord de conserver le plus possible à ces produits la coloration normale à l'état frais. Voyant bientôt le goût du public se prononcer en faveur de ces produits de plus belle apparence, ils essayèrent d'aller plus loin, et bientôt présentèrent ces fruits doués d'une nuance verte plus vive qu'à l'état naturel. Dès lors aussi les consommateurs les préférèrent, sans s'inquiéter des moyens plus ou moins insalubres employés parfois pour produire ces belles teintes artificielles, lors même que, pour un certain nombre des consommateurs, il était avéré que souvent l'oxyde de cuivre devait concourir à procurer la coloration exigée.

Dans une préparation d'un genre tout différent, les anchois soumis à la salaison et expédiés des bords de la mer dans toutes les villes, on avait observé parfois une légère teinte rouge provenant de petits êtres microscopiques, animaux et végétaux (1). Bientôt la coloration rose, dont on ignorait l'origine, devint pour les consommateurs l'attribut nécessaire de ces conserves et un indice de leur bonne qualité. Ici le préjugé, à l'insu du public, pouvait être assez juste, car les petits êtres rougeâtres qui flottent dans les eaux des salines du midi surnagent malgré eux à l'instant où la concentration du liquide atteint son maximum et en recouvrent la superficie d'une sorte de crème rouge qui exhale l'odeur légère de la violette. Dès lors aussi le sel cristallise, c'est le plus pur qui se précipite le premier, entraînant avec lui les petits corps adhérens à sa surface. Ceux-ci sont donc les témoins du fait de la première cristallisation, et par là même deviennent une garantie au moins de la bonne qualité du sel. Malheureusement cette garantie est devenue illusoire depuis que

(1) Le végétal globuliforme rouge nommé *protococcus salinus* et de petits crustacés branchiopodes appelés *artemia salina* laissant voir par transparence la plante microscopique qu'ils ont avalée.

les marchands, afin de flatter la manie des acheteurs, ont employé à profusion l'ocre rouge, qui colore maintenant avec une exagération tout artificielle les barils pleins de ces petits poissons exposés en vente aux regards du public.

Après de tels exemples, on ne saurait s'étonner que, connaissant la juste renommée des thés verts de première qualité, réservés aux personnages de l'empire chinois, la faveur du public ait été un moment acquise aux produits doués de cette nuance verte, qu'enfin l'exagération de la couleur soit devenue, de la part des Chinois d'abord, puis de quelques spéculateurs européens, un moyen de faciliter la vente en flattant le goût du public. Rien n'est plus aisé d'ailleurs que d'obtenir cette couleur si recherchée. Voici les pratiques que les Chinois nous ont transmises, involontairement sans doute, car c'est en analysant leurs produits que les moyens artificiels ont été découverts. Ces procédés sont très simples. Ils sont de deux sortes suivant que l'on veut rendre plus vive la coloration verte, ou que l'on veut en outre ajouter l'apparence du duvet blanchâtre, indice de la présence de ces jeunes bourgeons qui font reconnaître les thés de qualité supérieure.

La coloration verte, et parfois d'un vert bleuâtre, s'obtenait autrefois au moyen du bleu de l'indigo et du jaune de curcuma. Le mélange des deux couleurs produisait le vert plus ou moins intense, avec un reflet bleuâtre si l'indigo dominait. Depuis la découverte du bleu de Prusse, cette couleur minérale a complétement remplacé l'indigo dans la coloration du thé en Chine, et la plupart des thés verts reçoivent cette teinture (1). Quant à l'apparence de duvet simulant l'aspect des jeunes feuilles et des bourgeons, elle est produite par le sulfate de chaux (plâtre) pulvérisé. Ces mêmes substances ont été employées en France et en Angleterre, et très probablement en d'autres pays, pour rendre aux thés détériorés par diverses causes accidentelles l'apparence du thé vert normal. De telles falsifications ne peuvent qu'être préjudiciables à la santé, soit qu'elles dissimulent certaines altérations qui ont enlevé une partie des principes utiles du thé naturel, soit par l'addition de substances plus ou moins insalubres, le plâtre notamment, cause des effets malins

(1) C'est ce qui résulte des recherches nombreuses publiées à Londres par M. Warington, de la Société de pharmacie. Tous les échantillons de thés verts pris dans les caisses demeurées intactes chez un des principaux négocians de cette ville offrirent des quantités plus ou moins notables des matières colorantes employées à ces teintures artificielles, sans compter la poudre de plâtre cru ou calciné. Dans son remarquable mémoire sur la composition chimique du thé de qualités diverses et des infusions que l'on en obtient, M. Péligot a démontré en outre que ni l'oxyde ni les sels de cuivre ne font partie des matières colorantes usitées en Chine pour teindre les *thés verts*.

qu'éprouvent beaucoup de personnes de l'usage des eaux naturelles séléniteuses.

La commission sanitaire de Londres, qui s'est formée spontanément pour dévoiler les fraudes commerciales, et particulièrement les falsifications de substances alimentaires, a trouvé chez les marchands, dans un grand nombre d'échantillons de thé vert, du bleu de Prusse, du curcuma et de l'argile à porcelaine. Plusieurs de ces échantillons consistaient en résidus d'infusions de thés falsifiés au moyen de ces matières colorantes; d'autres contenaient des feuilles de prunier et de camellia. Les thés noirs le plus généralement en usage, notamment les *congo* et les *souchong*, étaient exempts de ces mélanges frauduleux. Cependant même quelques thés de cette classe, tels que le *peko* et la variété dite *poudre à canon*, avaient été teints par la *plombagine* ou *mine de plomb* (graphite). D'autres contenaient des poussières de thé ou d'autres feuilles agglomérées à l'aide de la gomme, additions qui d'ailleurs n'offraient aucune chance d'insalubrité. Il a paru évident à la commission que des importations considérables de faux thés préparés en Chine sont destinées à falsifier les thés verts à Londres. La commission sanitaire de Londres, qui publie les résultats de ses analyses et recherches expérimentales micrographiques dans le journal de médecine intitulé *the Lancet*, a résumé ses conclusions sur ce point en émettant le vœu : 1° qu'on diminuât le droit sur les thés noirs, afin d'en accroître la consommation, et par cela même de restreindre l'usage des thés verts, qui sont sujets aux falsifications les plus nombreuses et les plus insalubres; 2° que tous les thés reconnus faux ou entachés de fraude fussent saisis à la douane, et brûlés ou détruits par un moyen quelconque.

Il résulte de cet ensemble de faits que les thés verts, souvent trop actifs à l'état pur, sont sujets à de fréquentes détériorations artificielles qui les rendent insalubres, et qu'il est prudent en tout cas, sinon de s'abstenir d'en faire usage, du moins de s'assurer qu'ils n'ont éprouvé aucune falsification. Or ce n'est guère que parmi les thés verts de qualités supérieures, assez rares chez nous, que l'on peut rencontrer de semblables produits irréprochables.

Malgré ces altérations, bien propres à inquiéter les consommateurs, le thé devient l'objet d'un commerce de plus en plus actif. Les importations de thé en Angleterre, graduellement accrues, se sont élevées, d'après les registres du consulat britannique de Canton, en 1844, à 23,637,000 kilos, dont les 3/4 sont restés dans la consommation de la Grande-Bretagne. Elles ont atteint, je l'ai dit, en 1858, 34,234,000 kilos. Les documens venant de la même source nous apprennent que durant l'année 1845 les expéditions

totales aux diverses contrées par les navires anglais et américains se sont élevées à 74,719,557 kilos; si l'on y ajoute les 9 millions de kilos exportés par Kiakhta et destinés au commerce avec la Russie, on reconnaîtra que l'empire du Milieu exportait dès lors au-delà de 83 millions de kilos de thé, représentant plus de 166 millions de francs payés aux marchands chinois et une valeur dépassant 1,666 millions aux lieux de consommation dans les différentes contrées du globe. L'importance de ce commerce est en réalité bien plus grande encore, car on n'a pu y comprendre ni les exportations directes pour les contrées de l'Asie centrale, la Cochinchine, Tonquin, Siam, l'Afghanistan, ni les nombreuses importations effectuées en tous pays sans déclarations officielles, afin d'éviter les droits d'entrée. En tout cas, on peut dire que le thé est en Chine l'objet du commerce le plus important, soit à l'intérieur de l'empire, soit à l'extérieur.

Le commerce des États-Unis avec la Chine ne s'est développé qu'après la guerre de l'indépendance : il aurait pris un plus grand essor si la compagnie anglaise des Indes n'eût enlevé aux Américains les importations au Canada, et si la concurrence des Hollandais ne se fût de nouveau manifestée. Pour la Russie, les importations des thés chinois s'élevaient dès 1823 à 2,132,942 kilos; graduellement augmentées depuis lors, en 1836 elles ont atteint 9,570,026 kilos, y compris les importations par Odessa; elles dépassent aujourd'hui cette quantité, qui, extraite des registres de la douane, ne pouvait comprendre les nombreuses introductions effectuées sans déclaration, en vue d'éviter les droits du fisc (1). Le transport jusqu'à Nijni-Novgorod des thés et des diverses marchandises vendues à Kiakhta se fait par terre et par eau. Cette dernière voie exige trois étés très courts, car durant les intervalles la navigation sur les canaux et les rivières est interrompue par la gelée.

Dans le commerce international du thé, la Russie occupe le second rang depuis plus d'un demi-siècle; le premier rang, sous ce rapport, appartient à l'Angleterre, où le développement de ce commerce a fait des progrès plus rapides encore. En Angleterre, la consommation du thé est d'ailleurs plus considérable qu'en tout autre pays, la Chine exceptée. Malgré les entraves que toutes

(1) L'extension considérable du commerce général de la Russie avec la Chine et des importations de thé, qui en forment la principale base, est due non-seulement à la qualité supérieure des variétés de thés qui alimentent ces importations par la Tartarie chinoise, mais encore à des relations exceptionnellement amicales établies entre les deux empires depuis l'époque des ambassades à Pékin de Iobrands-Ides en 1693 et d'Ismaïlof en 1719, envoyées par Pierre le Grand; on sait que dès lors les Russes cultivèrent avec grand soin ces relations sympathiques, qui leur ont assuré des priviléges qu'aucun autre peuple n'est parvenu à obtenir jusqu'à nos jours.

les relations internationales rencontrent en Chine, le commerce maritime des États-Unis se maintient au troisième rang, relativement aux exportations de thé par le port de Canton : elles ont atteint 9 millions de kilos en 1840, les registres du consulat britannique les portent à 7,169,000 kilos en 1844; d'après les dernières études de MM. Isidore Hedde, Ed. Renard, A. Haussmann et N. Rondot, délégués commerciaux attachés à la mission de France en Chine, les exportations par navires américains se sont élevées en 1845 à 20,757,256 kilos.

La restauration de la maison de Nassau, en rendant à la Hollande sa productive colonie de Java, en lui rouvrant du même coup les relations avec la Chine, semblait devoir lui offrir l'occasion favorable d'un grand commerce sur les thés exportés de Canton, si les Anglais n'eussent à son détriment accaparé ce commerce. Cependant, d'après un document émané du ministère des finances de la Néerlande, la consommation du thé dans ce pays se serait élevée à 450,000 kilogrammes en 1840; les exportations du port de Canton pour la même destination sont évaluées à 1,059,000 kilogrammes, en 1844, par le consulat britannique. On sait d'ailleurs qu'une partie notable du thé consommé par la Hollande vient des cultures de sa colonie de Java.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la France, au point de vue du commerce aussi bien que de la consommation des différentes sortes de thé, occupe à peine le cinquième rang; les données précises publiées par nos états de douanes ne peuvent laisser aucun doute sur ce point. Les importations représentant la moyenne annuelle de notre commerce général durant une période de dix ans, de 1827 à 1836, étaient de 354,793 kilos; pendant la période décennale suivante, elles se sont abaissées à 263,470 kilos; elle furent un peu réduites encore de 1847 à 1856, et la moyenne de ces dix années ne dépassa pas 237,367 kilos. Les deux années suivantes, 1857 et 1858, ont présenté une moyenne annuelle plus forte même que durant la première période, 422,603 kilos, représentant au moins une valeur de 2,535,618 francs. On ne peut que bien augurer de ce développement commercial, qui, pour la France, correspond à un accroissement notable de la consommation du thé. De 233,768 kilos, chiffre qu'elle atteignait en 1857, cette consommation s'est élevée à 262,538 kilos, soit de 13 pour 100, dans le cours de l'année 1858.

Le thé occupe, dans les pays spécialement producteurs, de nombreuses populations d'ouvriers; il alimente un commerce considérable, tant dans l'intérieur de la Chine que dans le monde entier. Quel est cependant le rôle hygiénique de ce produit? Quelle en est l'influence sur la santé des peuples? La science a essayé de

répondre à cette question, et c'est en étudiant la composition même de la plante qu'elle a recueilli les données les plus précises. Après avoir servi à guider le cultivateur et le commerçant, elle a voulu encore fournir d'utiles lumières au consommateur.

III.

Le rôle hygiénique du thé a provoqué de nombreuses études qui ont eu pour objet d'abord la composition de la plante, puis l'influence que la boisson chinoise, soumise à une préparation convenable (1), peut exercer suivant les climats, le système alimentaire, et même les conditions sociales. Il y a là un ensemble de faits dont la science s'est préoccupée avec d'autant plus de raison depuis quelque temps qu'on entrevoyait l'époque où des rapports plus étroits s'établiraient forcément entre la Chine et l'Occident.

A certains égards, le thé présente de remarquables analogies avec le café (2). Comme celui-ci, il contient : 1° une essence en partie

(1) La préparation de l'infusion du thé est chose si connue que nous serions tenté de n'en rien dire, s'il n'y avait à recommander d'utiles précautions dont on ignore assez généralement l'importance. Nous ne parlons pas seulement des conditions nécessaires pour conserver au breuvage toute la finesse de son arome, c'est-à-dire le choix de l'eau, le moment où il convient de la verser dès les premiers signes de l'ébullition, la dose que comporte une seule infusion, etc. Il y a d'autres soins à prendre, quand on soupçonne le produit imprégné de quelque mélange insalubre, comme l'est quelquefois le thé vert. Au lieu de se contenter d'échauder la théière, il est bon de verser et de décanter rapidement une première eau. On parvient ainsi, sans altérer l'arome, à entraîner la teinture et les substances nuisibles frauduleusement ajoutées.

(2) Plusieurs savans dont les noms ont acquis une juste célébrité se sont occupés, en Angleterre, en Allemagne, en Suède et en France, de déterminer la composition et la structure des feuilles du thé. On peut citer notamment sir Humphry Davy, Berzelius, Frank, Brande, Mulder, Steinhouse, Péligot, etc. Voici les résultats de l'analyse la plus complète, effectuée par Mulder comparativement sur le thé vert et le thé noir :

	Thé vert.	Thé noir.
Huile essentielle	0,79	0,60
Chlorophylle	2,22	1,24
Cire	0,28	»
Résine	2,22	3,64
Gomme	8,56	7,28
Tanin	17,80	12,88
Caféine	0,43	0,44
Matière extractive	22,80	19,88
— foncée	»	1,48
— colorante	23,60	19,12
Albumine	3	2,80
Fibre (cellulose)	17,08	28,32
Substances minérales	5,56	5,24
	100	100

Depuis la publication de ces résultats dans le *Traité de Chimie organique* de M. Lie-

soluble dans l'eau, aromatique, à laquelle il doit principalement ses propriétés caractéristiques; 2° de la caféine cristallisable, amère, identique avec celle du café, à peu près en égales proportions; 3° des substances azotées semblables de composition à celles des organismes animaux, et pouvant concourir à la réparation de nos tissus; 4° des matières grasses, des substances mucilagineuses et salines propres aussi à jouer un rôle dans l'alimentation, de la cellulose, etc. A la vérité, une faible proportion, la moitié à peine, des principes immédiats solubles peut passer en dissolution dans le breuvage tel qu'on le prépare. Il faut même se garder alors d'extraire par l'eau bouillante toute la quantité des produits solubles de la feuille de thé, car on n'obtiendrait ainsi qu'une infusion acerbe, astringente et surchargée du tanin que la feuille recèle. En tout cas, l'infusion, si on l'a convenablement faite en employant une quantité de 20 grammes de thé et 1 litre d'eau bouillante, ne contient guère en moyenne qu'un peu plus de 6 grammes de la substance même de la feuille, le tiers seulement de ce que renferme l'infusion du café telle qu'on la prépare habituellement en faisant filtrer 1 litre d'eau bouillante sur 100 grammes de café en poudre; encore dans celle-ci la quantité de substance azotée se trouve-t-elle double de celle que contient l'infusion de thé (1).

Entre les thés verts et les thés noirs, l'analyse signale des différences notables, insuffisantes toutefois pour rendre compte entièrement des effets particuliers de chacune des préparations ainsi désignées, et surtout de l'action si énergique du thé vert sur certaines personnes. Il aurait fallu, pour mener à bien cette curieuse démonstration, extraire le principe actif spécial des thés vert et noir; c'est jusqu'ici ce qu'on a tenté vainement. Les analyses de M. Péligot ont seulement fait reconnaître que le thé vert normal renferme toujours en plus fortes proportions que le thé noir des principes

big, M. Péligot a démontré que les proportions de substances azotées admises par Mulder étaient trop faibles, qu'il fallait porter la caféine à 2 et même 3 pour 100, et les matières azotées neutres (albumine, caféine, etc.), à 20 centièmes environ. Il a en outre déterminé d'une manière plus exacte les proportions des substances entraînées en dissolution par les première et deuxième infusions de thé.

(1) Certains peuples barbares ont cependant trouvé un curieux procédé pour faire servir le thé à l'alimentation en utilisant les principes les plus alibiles de la plante et en se garantissant de l'action trop énergique en ce cas du principe essentiel. « Le thé, dit Victor Jacquemont, vient à Cachemyr par caravanes au travers de la Tartarie chinoise et du Thibet... On le prépare avec du lait, du beurre, du sel et un sel alcalin amer... En Kanawer, on fait bouillir les feuilles pendant une heure ou deux, *puis on jette l'eau*, et l'on accommode ces feuilles cuites avec du beurre rance, de la farine et de la chair de chèvre hachée. » Il ne peut rester de doute sur la propriété nutritive de ce mélange dépourvu d'arome délicat; mais tout Européen partagera sans doute le sentiment du spirituel voyageur, lorsqu'il termine en disant : « C'est un ragoût détestable. »

solubles; la différence entre les deux thés est environ de 25 à 50 pour 100. En d'autres termes, les thés noirs ont donné pour 100 parties en poids seulement de 31 à 41 de substances solubles, tandis qu'on en a obtenu de 40 à 48 des différens thés verts.

Quel est le rôle de la caféine dans le thé? C'est là une autre question, qui a fourni à un célèbre chimiste d'outre-Rhin, M. Alfred Mitscherlich, l'occasion d'un curieux mémoire, encore inconnu à la plupart des lecteurs français (1). Jusqu'à ce jour, des hommes qui font autorité dans la science étaient partagés sur le rôle de la caféine. Les uns la regardaient comme dépourvue de propriétés alimentaires, les autres comme pouvant participer à la nutrition en raison de la dose considérable d'azote qu'elle renferme. Pour mon compte, j'étais très disposé à croire avec les premiers que cette substance cristallisée, qui se sublime par la chaleur à un certain degré, ne pouvait réunir les conditions que l'on rencontre dans les substances azotées propres à l'alimentation. Telles étaient les deux opinions les plus répandues sur la caféine; seuls, des praticiens habiles et un savant physiologiste avaient essayé sans résultat notable les propriétés de la caféine à titre d'agent thérapeutique, lorsque M. A. Mitscherlich est venu annoncer que la caféine offrait des propriétés toxiques et conclure de ces expériences qu'*elle cause la mort, même à petites doses, en déterminant soit des convulsions de la moelle épinière, soit une asphyxie dès le début, soit une paralysie consécutive.*

Les doses ici sont en effet la chose importante; suivant un vieil adage, « Dieu a fait ici-bas tout par poids et mesures. » Il faut voir toutefois si les doses justifient la conclusion de M. A. Mitscherlich, du moins en ce qui pourrait intéresser l'homme. Le chimiste allemand a étudié les effets de la caféine sur quatre animaux très différens : une grenouille, une tanche, un jeune pigeon et un fort lapin. Il suffira d'examiner les conditions de l'expérience faite sur ce dernier animal, moins éloigné de l'homme que les autres (2). La

(1) J'en dois la traduction par extrait à l'un de nos savans botanistes, M. Duchartre, président de la Société botanique de France.

(2) Quant à celles de ces expériences qui sont relatives aux poissons, il faudrait se garder d'en tirer des conséquences applicables à l'homme. Ne sait-on point, par les curieux essais de M. Bouchardat, que tous les poissons meurent dans une eau qui contient une si faible dose d'acide qu'elle serait à peine perceptible par nos organes, qu'elle se trouve même bien inférieure à l'acidité naturelle des boissons dont nous faisons un habituel usage? Les expériences de M. A. Mitscherlich n'en auront pas moins d'intérêt aux yeux des physiologistes, qui sans doute voudront les répéter. Voici les détails succincts de ces expériences : une tanche longue de 3 pouces, mise dans une solution qui contenait 1 millième de caféine, est morte en 15 minutes; une grenouille respirant 22 fois par minute, placée dans un semblable liquide, est morte au bout de 3 heures; une grenouille respirant 85 fois en une minute, ayant reçu 1/16e de gramme de caféine dans du

dose de caféine, 4 décigrammes, administrée dans de petites boulettes de mie de pain, et qui aurait amené la mort d'un fort lapin au bout de 14 heures 40 minutes, représenterait, d'après la moyenne des analyses, au moins 20 grammes de thé, c'est-à-dire une quantité qui, employée dans la pratique habituelle des consommateurs de thé, aurait produit au moins six tasses de l'infusion aromatique. Admettons que la totalité de la caféine, quittant le parenchyme, aura passé dans la solution qui constitue le breuvage : en ce cas même, si l'on peut comparer le lapin à l'homme en tenant compte des différences de volume et de poids, on arrivera forcément à une conséquence des plus rassurantes pour les amateurs de thé. S'il faut, pour empoisonner un petit animal pesant 1 kilo (et ce serait un beau lapin), 4 décigrammes de caféine correspondant à 20 grammes de thé et à 6 tasses d'infusion, il faudrait pour empoisonner un homme du poids moyen de 70 kilos 1,400 grammes de thé sec correspondant à 420 tasses ou 21 litres d'infusion; mais dans ce cas ce serait, même en supprimant l'action de la caféine, appliquer la question à l'eau chaude, qui suffirait largement pour déterminer la mort. Il faut donc écarter toute possibilité d'empoisonnement subit pour l'homme par la caféine.

Une objection plus sérieuse se fonderait sur certains effets des poisons insidieux lentement accumulés dans nos organes et formant au bout de plusieurs années la dose nécessaire pour déterminer un empoisonnement rapide. Tels sont les effets bien réels et souvent observés des lentes intoxications saturnines. On ne connaît rien de semblable en ce qui concerne le thé; les moyens de démonstration expérimentale ne manqueraient pas cependant, si ce n'est chez nous, du moins parmi les populations qui consomment cent fois plus de thé que nous, comme les Anglais, ou mille fois plus, comme les Chinois. Ainsi donc, si la caféine à doses suffisantes est un poison, elle n'est pas de la famille de ceux qui ont la funeste propriété de s'accumuler dans nos organes.

Il est un dernier argument qui seul devrait nous rassurer pleinement : c'est que certains poisons, même des plus énergiques, peuvent, étant réduits à de faibles proportions, on pourrait dire aux doses convenables, devenir des agens salubres. Ne sait-on pas que plusieurs expérimentateurs très habiles ont constaté la présence de l'arsenic dans de bienfaisantes eaux minérales? C'est ainsi que l'illustre chimiste Thénard a constaté les proportions de ce radical de tant de composés vénéneux, et sous l'une de ses formes les plus

pain, est morte en 6 heures; un jeune pigeon, ayant pris 1/8e de gramme de caféine dans des pilules de mie de pain, est mort au bout de 3 heures 15 minutes.

toxiques, dans les eaux minérales abondamment distribuées en boissons au Mont-Dore.

En définitive, la composition du thé est pleinement connue. Quant à préciser les effets des divers principes contenus dans cette boisson, la science doit attendre encore de nouvelles et plus complètes expériences. Ce que nous savons d'ailleurs ne suffit-il pas déjà? Ne possédons-nous pas aujourd'hui tous les moyens d'apprécier avec justesse les avantages résultant de l'introduction du thé dans l'alimentation humaine? Chacun sait que, pour l'homme à l'état de vigueur et de santé, le thé offre un stimulant d'une suavité incomparable, que pour le malade il est, sinon toujours un énergique agent thérapeutique, du moins un *adjuvant* des plus précieux. Le mieux est donc de s'en tenir à l'opinion de la majorité des savans, chimistes ou physiologistes, sur les propriétés salutaires du thé, opinion qui s'était fait jour en Europe dès le XVIIe siècle, non-seulement grâce au savant voyageur Kæmpfer, mais aussi aux publications des naturalistes les plus éminens de cette époque (1). Comme exemple de l'heureuse influence alimentaire du thé, c'est la Chine qui s'offre encore en première ligne, de même qu'elle nous enseigne les meilleurs procédés de préparation et de culture. Ici cependant il ne faudrait pas trop se préoccuper des apparences. On a voulu expliquer l'embonpoint si général parmi les Chinois par l'usage constant du riz et du thé. C'est dans leur alimentation très compliquée qu'est la véritable origine de cette obésité caractéristique. Le thé a seulement pour effet de la favoriser, en excitant, en soutenant sans cesse l'action digestive des organes : il nous sera aisé de le démontrer, et ce ne sera pas sortir de notre sujet que de dire quelques mots d'un régime d'alimentation qu'il importe à divers titres de bien connaître, et qui a d'ailleurs le thé pour base principale (2).

Comment les Chinois ont-ils été conduits de siècle en siècle, par des traditions non interrompues, à suivre un régime d'alimentation

(1) Le thé a ce qu'on peut appeler sa *littérature*, et c'est en Hollande qu'on rencontre surtout d'intéressans travaux sur ce sujet. Citons les observations recueillies dès 1640 par le savant médecin hollandais Tulpius, la *Dissertatio potus theæ* de l'illustre Linné, l'ouvrage de Cornélius Bontekoe sur l'*Excellente boisson du Thé*, ouvrage traduit dans toutes les langues et propagé en divers pays par les nombreux agens de la compagnie hollandaise des Indes. En France, le thé a eu aussi ses apologistes, Morisset en 1648, Souquet en 1657. En Angleterre Sydenham, en Allemagne Ettmuller, ont concouru à populariser cette boisson alimentaire, contre laquelle s'étaient vainement élevés Boerhaave et Van-Swieten.

(2) Je dois d'utiles renseignemens sur ce sujet à l'obligeant concours de M. de Montigny, notre consul à Shang-haï, ainsi qu'aux écrits d'intrépides et zélés voyageurs français dans l'extrême Orient, MM. Casimir Leconte, Isidore Hedde, Natalis Rondot, Haussmann et Renard.

aussi bizarre, offrant à l'observateur un si grand nombre de curieux détails? Pour le bien comprendre, il faut se rappeler les conditions générales où se trouvent ces contrées, si populeuses que le manque accidentel de récoltes y occasionne d'effroyables mortalités, si abondantes en rizières, jardins, cultures de thé, que, faute de pâturages, les animaux de l'espèce bovine, trop rares, suffisent à peine aux travaux des champs. Aussi ne peut-on les engraisser pour le service de la boucherie; le lait même des vaches, indispensable à l'élevage des veaux destinés à l'entretien et au renouvellement de ces animaux de travail, est exclu du régime alimentaire des hommes. C'est sans doute afin d'éviter tout changement dans ces dispositions, dictées par d'impérieuses exigences, qu'on s'est proposé d'inspirer aux Chinois une invincible aversion pour le lait. On y est parvenu au point de faire repousser également de la consommation tous les produits obtenus du lait. Pour justifier le dégoût que ce liquide leur inspire, les Chinois disent que « c'est du *sang blanc* (1). »

Ce fut sans doute sous le puissant aiguillon de la faim que les Chinois, à différentes époques, se décidèrent à essayer l'emploi d'alimens inusités jusque-là, mais qui depuis se sont introduits dans la nourriture habituelle de ces populations. Parmi les viandes ou autres substances animales comestibles en Chine, on peut citer, chez toutes les classes de la société, celles qu'on se procure en nourrissant jusqu'à complet engraissement, avec le riz cuit à l'eau, des poissons secs et la desserte de la table : 1° une race de chiens du genre *chien-loup*, à oreilles droites, museau pointu et corps de chacal, désignés par M. Geoffroy-Saint-Hilaire sous le nom de *chiens de boucherie de Chine*, race caractérisée par la coloration noire de l'intérieur de la gueule (2); 2° une belle race de chats nourris et engraissés également au logis, où les retiennent un collier et une petite chaîne; 3° de gros rats dont la reproduction est favorisée par des nichoirs en poterie représentant autant de volumineuses bou-

(1) On remarque cependant sur les marchés des villes chinoises un grand nombre de fromages. En y regardant de plus près, il est facile de reconnaître que dans la confection de ces fromages le lait n'entre pour rien. Ils sont uniquement formés de graines légumineuses (haricots, fèves, etc.) trempées, réduites en pâte, soumises à une sorte de fermentation qui les désagrége, et développe une odeur légèrement aigre et putride, non sans analogie avec l'odeur de certains fromages européens.

(2) Les voyageurs ont recueilli une curieuse anecdote qui montre combien ces habitudes d'engraissement des chiens sont générales en Chine. Au moment où, peu d'années avant le voyage de la commission française de 1844, M. de Besplat, capitaine de l'*Audacieuse*, faisait voile sur cette frégate pour Cherbourg, on vint lui annoncer que parmi le bétail vivant embarqué, les marchands chinois avaient compris un chien, très gras à la vérité. Le capitaine ordonna qu'on lui laissât la vie sauve. L'ordre fut exécuté sans peine, et le chien se montra par d'intelligentes caresses reconnaissant de la grâce qui lui était accordée.

teilles à goulots courts, faciles à boucher lorsqu'on veut s'emparer de toute la nichée, et rangés côte à côte comme certains nichoirs à pigeons dans nos colombiers (1).

Sous la dénomination d'*estomacs de poisson*, les Chinois consomment les vessies natatoires épaisses du diodon (2), qui fournissent des mets de consistance gélatineuse plus ou moins forte. Parmi les alimens du même genre, ils ont une prédilection marquée pour les ailerons de requins (sortes de nageoires partiellement transformables en gélatine par l'ébullition dans l'eau). Ils recherchent volontiers les moules desséchées, dont l'odeur rance et la couleur brune seraient loin de flatter notre goût et d'exciter notre appétit; — une espèce de coquillage ou volute de couleur rose orangé tacheté de brun (3); — des holothuries, dites *limaces* ou *biches de mer* (4), recueillies ou pêchées près des côtes, animaux mous, à peau rude, ayant quelque ressemblance avec de très grosses sangsues, que les Chinois fendent en deux pour en faire écouler un abondant liquide, et dont ils obtiennent une sorte de potage mucilagineux, retenant les lambeaux rugueux et tenaces de la peau flottans au milieu de ce liquide épaissi. Ils obtiennent encore un mets gélatiniforme à l'aide de l'ébullition prolongée dans l'eau des tendons de cerfs et de quelques autres animaux, après avoir, par une énergique trituration, réduit ces tendons en fibrilles ressemblant aux étoupes de chanvre. On sait que les tendons analogues extraits des jambes des veaux, bœufs, vaches, moutons, sont employés en Europe pour la fabrication de la colle forte.

En Chine, on ne laisse pas, comme chez nous, perdre ou jeter au

(1) Les marchands de comestibles ne font aucun mystère sur les espèces d'animaux qu'ils livrent aux consommateurs : les rats et les chats avec leurs longues queues, les chiens avec tous leurs attributs sont exposés en vente à tous les regards; on les voit dépouillés et pendus par le cou aux traverses et montans des boutiques. Beaucoup d'autres viandes sans doute sont consommées en Chine. « Celle de cochon, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, est considérée comme de première qualité, le cheval et le chien sont ce qu'on appellerait parmi nous des viandes de basse boucherie. »

(2) Pour la détermination des différentes parties des poissons, mollusques, etc., introduits dans l'alimentation chinoise, j'ai été heureux de pouvoir recourir à l'obligeance du savant M. Valenciennes, dont on connaît la parfaite compétence en histoire naturelle.

(3) *Voluta melo*. Originaires des mers d'Afrique, ces volutes ont le pied charnu très gros. On peut les comparer aux escargots que consomment également les Chinois. Depuis longtemps en faveur dans quelques parties de la France, en Bourgogne, en Bretagne, en Provence, les escargots arrivent maintenant en très grand nombre par les voies de fer à Paris, et font presque concurrence aux huîtres.

(4) Les holothuries sont des zoophytes échinodermes qu'on trouve aux bords de la mer, pourvus de suçoirs extensibles et rétractiles; ils sont partiellement remplis de liquide, et ne ressemblent guère aux animaux comestibles dont l'homme fait habituellement usage dans les différentes contrées de l'Europe.

fumier les chrysalides des vers à soie restées dans les cocons après l'étouffage : ces chrysalides, rôties à la poêle comme des marrons, constituent un mets qui passe pour agréable dans le Céleste-Empire. Sur les marchés de quelques villes chinoises, à Canton même, on observe encore, parmi les alimens que fournit le règne animal, des grenouilles et des crapauds vivans ou dépouillés et mis en paquet, des rats salés ou desséchés, et jusqu'à de grosses chenilles. Quant aux lombrics ou vers de terre, ils ne font point partie des comestibles mis en vente; seulement on assure que, durant les disettes, ils sont au nombre des insuffisantes ressources péniblement recherchées par les malheureuses populations des localités que désolent ces périodiques famines (1). Des produits plus recherchés sont ceux de la pêche (2), parmi lesquels se rencontre le fretin des poissons, que les Chinois réduisent en hachis très menu et mélangent sous cette forme à d'autres alimens (3).

A tant d'excentriques moyens d'accroître et de ménager les ressources alimentaires du peuple chinois, il faut ajouter les fours à incubation artificielle, réglés avec les plus grands soins, comme les appareils de magnaneries. Il en est aux îles de Chusan qui contiennent plus de 5,000 œufs; on s'en sert principalement pour faire éclore des œufs de canards. Ces fours sont construits d'ordinaire auprès d'un canal ou d'un cours d'eau, afin que les petits soient facilement dirigés par quelques canes vers leur élément favori. De cette fructueuse pratique est née sans doute l'habitude, d'abord d'utiliser des œufs dont l'incubation se trouvait accidentellement interrompue, puis d'introduire dans l'alimentation des œufs dont on développait à volonté les germes par une incubation plus ou moins prolongée, suivant la fantaisie des consommateurs, et jusqu'à produire un petit poulet muni de tous ses organes. On ne saurait reprocher du moins à une si jeune volaille de n'être pas assez tendre. C'est encore par une conséquence de leur sollicitude extrême

(1) Il faut remarquer d'ailleurs qu'on trouve en Chine quelques denrées alimentaires moins inconciliables avec le goût européen, des perdrix, des faisans, des bécasses, etc.

(2) Un des procédés curieux et assez productifs de la pêche en Chine consiste dans l'emploi de cormorans bien dressés, placés à l'avant des bateaux, mais qui cependant avaleraient toujours leur proie, pêchant ainsi pour leur propre compte, si on ne leur faisait forcément comprendre le *sic vos non vobis* en leur passant au cou un anneau qui arrête les poissons au passage et permet aux hommes de s'en emparer. On ne laisse pas toutefois le cormoran au dépourvu : il reçoit de temps à autre les rebuts de la pêche.

(3) Le seul épargné de tous ces produits de la pêche chinoise est le *cyprinus auratus triloba*. Ce poisson bien connu, remarquable par sa vive coloration rose à reflets dorés, comme par sa queue étalée en panache, sert de parure aux salons, où il est conservé dans des vases de porcelaine remplis d'eau limpide, et fait aussi l'ornement des jardins, où il peuple d'élégans viviers.

pour ménager les produits comestibles obtenus des animaux, que les Chinois conservent les œufs vieux ou frais à l'aide de la saumure (solution saturée de sel) ou du sel marin cristallisé; ils préservent même d'une putréfaction trop avancée les œufs qui ont déjà subi une altération notable en les enveloppant dans une pâte de chaux, de cendres et d'eau, qui bientôt forme une incrustation protectrice: ce sont autant de vivres dont les jonques chinoises approvisionnent les navires.

Les célèbres nids d'hirondelles nous offrent un dernier exemple de cette ingénieuse aptitude qui porte la race chinoise, sous l'influence d'un climat spécial, à varier et à multiplier indéfiniment les substances alimentaires. Ces nids comestibles, dont la nature était jusqu'à ce jour demeurée incertaine, ont été tour à tour attribués par un grand nombre de voyageurs et de naturalistes célèbres, soit à une écume de mer tenace, provenant des semences de la baleine, ramassées par ces hirondelles sur les rochers (1), soit à des algues gélatineuses, à des lichens, soit encore à du suc gastrique, à des mélanges de zoophytes, de frai de poisson, ou à des mucus (2). Il est constant aujourd'hui que les nids comestibles d'hirondelles sont formés par une substance muqueuse d'une remarquable abondance, mucus tout spécial secrété au temps des amours de ces petits oiseaux. Importés bruts des îles de la Sonde, les nids de salanganes sont à Canton l'objet d'un minutieux nettoyage à la main; classés par ordre de pureté et de blancheur, ils coûtent sur le marché de cette ville de 100 à 300 francs le kilo. Une qualité d'une exceptionnelle blancheur revient à 773 francs rendue dans Paris, où elle se vend 1,000 francs le kilo (3). On prépare ces nids en les maintenant dans l'eau ou le bouillon à la température de 100 degrés pendant deux heures; ils sont alors réduits à des filamens translucides représentant les assises du nid et disséminés dans une solution mucilagineuse, offrant une consistance analogue à celle des ailerons de requins préparés. Il est inutile peut-être d'ajouter que le haut prix de cet aliment de luxe ne saurait être justifié par une saveur extraordinairement agréable, moins encore par ses propriétés nutritives exceptionnelles. On ne peut l'expliquer que par la ferme confiance des Chinois et des Orientaux en général dans les vertus aphrodisiaques attribuées à cette substance alimentaire.

(1) Willughby, 1676, *Ornith.* « Ex spuma maris basin scopulorum alluentis tenacem quandam materiam colligunt sive ea balænarum seu aliorum piscium sit semen, ex qua suos nidos ædificant. »

(2) Voyez les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences,* 1859, p. 521.

(3) Pour le potage d'une personne, il faut employer un nid et demi pesant 12 grammes et coûtant, dans ce cas, 12 francs.

Le règne végétal n'a pas été moins hardiment exploité que le règne animal par les Chinois. Seulement on ne rencontre plus ici des alimens aussi éloignés des habitudes européennes. Le riz d'abord, à titre de substance amylacée, remplit en Chine comme en Europe un rôle semblable à celui du sucre et des fécules. Il ne peut suffire seul à la réparation de nos organes, car les substances azotées s'y trouvent moins nombreuses et en plus faibles proportions que dans le froment, qui lui-même n'est pas assez riche sous ce rapport. Préparé avec soin et combiné avec un régime habilement varié comme celui des Chinois, le riz remplit un rôle utile. Le procédé chinois pour la coction du riz est des plus simples, et le nombreux personnel de notre expédition fera bien de l'imiter. On fait cuire cet aliment dans une chaudière ou une marmite évasée à l'aide de la vapeur produite par un petit volume d'eau, qui suffit pour maintenir humide la paroi du fond correspondant à la portion directement chauffée par le feu (1). Il faut environ 1 litre d'eau pour 20 litres de riz. Dans cet état, on emploie le riz en Chine un peu comme le pain en France, durant les repas (2).

Au nombre des autres alimens tirés par les Chinois des végétaux se rencontrent : 1° des tubercules, ignames, patates, produits de plantes féculentes; 2° des fruits à noyau et à pepins, en particulier la remarquable pêche d'Amoy, les oranges dites *mandarines*, des graines de légumineuses, des haricots, des fèves, etc.; 3° des feuilles ou plantes herbacées, des choux, notamment le *pet-saie*, dit *pak-soy*, des algues marines qui fournissent des gelées alimentaires. L'une de ces plantes donne aux industrieux Chinois une sorte d'extrait qu'ils moulent en longues et légères bandelettes blanches, vendues sous le nom de *mousse de Chine*. La plus remarquable pro-

(1) La marmite à faire cuire le riz est au nombre des ustensiles de ménage qui dans les familles chinoises se transmettent de génération en génération.

(2) Souvent même les repas sont terminés par une dernière ration de riz et précédés, chez quelques grands personnages, par des sucreries plus ou moins abondantes et variées; ces usages ont peut-être pour but et pour résultat utile d'éviter l'excitation aux excès de table en donnant la première place aux plus sapides et plus agréables alimens. Il résulte en outre de ces habitudes générales que la fabrication de sucreries nombreuses et variées constitue une des plus importantes industries de l'empire, et que de très grandes fortunes ont été acquises par les confiseurs, qui ont des comptoirs dans un grand nombre de cités à la fois. Le bas prix du sucre et la grande abondance des fruits variés en Chine ont énormément développé la fabrication et la consommation des sucreries de toute nature, et donné lieu à des exportations considérables de préparations alimentaires. La production des fruits confits et autres friandises en Chine dépasse annuellement 300 millions de kilog. La consommation du sucre en Cochinchine est plus considérable encore, par suite du plus bas prix de ce produit, qui coûte seulement 1 sou 1/2 la livre, et de l'habitude générale de l'associer au riz dans l'alimentation ordinaire de la population.

priété de cette préparation est de faire prendre en gelée consistante cinq cents fois son poids d'eau (dix fois plus que la colle de poisson).

Un tel régime alimentaire suppose des condimens variés qui fassent disparaître la saveur assez fade des principaux mets. L'alimentation chinoise sous ce rapport ne laisse rien à désirer. Le gingembre, le poivre, le curcuma, la noix d'Arec, quelques autres épices, y tiennent une grande place. Comme préparation essentiellement propre au pays, il faut citer surtout un liquide doué d'une saveur forte, mais assez agréable, nommé *soya*. Cette sauce nationale est préparée dans chaque famille d'après des recettes diverses, mais qui admettent toutes l'emploi d'une variété de haricots noirs, réduits par la coction en une bouillie épaisse, soumise à une fermentation qui développe certains produits cryptogamiques analogues à ceux qu'on oberve dans les fromages conservés à Rochefort. La bouillie ainsi obtenue forme une pâte qui, dégagée de ses moisissures et délayée dans l'eau chaude, laisse surnager un liquide très savoureux, conservé en bouteilles par les Chinois, et connu dans le Céleste-Empire sous le nom de *soya*.

Revenons au plus sain des condimens, c'est-à-dire au thé, dont l'usage devient nécessaire quand, adoptant la coutume chinoise, on associe au riz d'assez fortes proportions de substances animales diversement préparées (1), quand surtout il faut suivre ce régime si compliqué au milieu des influences malfaisantes d'un pays marécageux. Les eaux ne deviennent en effet potables dans certaines parties de la Chine que clarifiées à l'aide de l'alun (1/2 millième), ou corrigées par l'ébullition et l'infusion de thé, qui les purifient et les dégagent de diverses matières organiques en fermentation. D'ailleurs les Chinois ne consomment que rarement des boissons froides, et dans ce cas les liquides préférés sont un vin de riz et un faible alcool de céréales. Espérons qu'il sera facile à tous les Européens conduits en Chine de s'habituer à un régime que semble réclamer impérieusement la température du pays. L'usage du thé s'impose dans les contrées humides à ceux même qui ne pouvaient le sup-

(1) On peut supposer que certains alimens de cette catégorie exciteront une certaine répugnance chez les personnes non habituées à en faire usage. On évitera peut-être cette répulsion, si l'on pousse jusqu'au bout les pratiques habituelles des Chinois, en faisant comme eux hacher très menu toutes les viandes; de telle sorte, toutes différences de formes entre lièvres, chevreuils, perdreaux, faisans, chiens, chats et rats disparaissent entièrement. Nous devons ajouter que les consommateurs indigènes, comme les étrangers, ont toute facilité dans le choix des formes de ces préparations culinaires, car les rôtisseurs chinois sont très habiles; ils savent présenter aux acheteurs sous d'appétissantes apparences les animaux rôtis entiers, même très volumineux, tels par exemple que les cochons, qu'ils suspendent à cet effet dans des fours en tôle au-dessus d'un brasier ardent.

porter, comme le prouve l'exemple de certains Français établis en Angleterre (1).

Il y a un fait d'ailleurs qu'ont dû mettre en évidence nos études sur les principales boissons alimentaires : c'est l'influence exercée par le climat, les mœurs, les habitudes de travail, sur le développement de la consommation dans les divers pays. On combat les chaleurs sèches de l'Afrique par le café, les chaleurs humides du Nouveau-Monde par le chocolat, les émanations marécageuses sur les divers points du globe par le thé. De là des différences infinies dans l'accueil fait à ces boissons en dehors des contrées d'où elles sont originaires. Le café, qui soutient l'Arabe, forcément sobre durant ses courses au désert, fournit de même un puissant auxiliaire au voyageur exposé à de longues fatigues, au laborieux mineur, contraint, dans les Andes comme en Belgique, de compléter des rations alimentaires à peine suffisantes. Le chocolat est recherché dans tous les pays où règne une température énervante qui fait adopter un breuvage nutritif de préférence à une alimentation solide. Le thé, à son tour, avec la chaleur vivifiante et les douces sensations qu'il répand dans toute l'économie, procure une excitation générale, qui vient en aide aux forces digestives, augmente l'énergie de l'organisme, et oppose une salutaire résistance à l'action débilitante des influences paludéennes. Pour nous en tenir à cette dernière boisson, à l'usage qu'on en fait et qu'on en devrait faire en France, un premier point est également à noter : c'est que, notre climat étant plus sec que celui de la Grande-Bretagne, les populations françaises sont soumises à d'autres conditions hygiéniques. Le thé n'entre pas dans le régime habituel de l'alimentation; on le réserve pour quelques soirées intimes, pour quelques réunions mondaines, etc. Ce n'est guère que contraints par la maladie et avertis par leurs médecins que les gens de la campagne font usage de cette infusion. Que de pays cependant où le thé pourrait exercer une

(1) Pour se défendre en Chine des influences malsaines du climat, bien plus redoutables que les armées, il faut introduire dans l'alimentation l'usage continuel de l'eau clarifiée, des infusions de thé et des rations suffisamment nutritives, c'est-à-dire contenant des doses bien équilibrées d'alimens féculens ou farineux et de produits azotés ou tirés des animaux. L'usage des viandes conservées devient ainsi indispensable aux Européens qui auraient de la répugnance pour la viande du pays, et, chose singulière, cette branche de l'alimentation européenne est favorisée par la nation qui possède le plus aujourd'hui les sympathies de la Chine. Depuis le siége de Sébastopol, un Français a établi en Crimée, principalement avec le concours des capitalistes russes, une industrie nouvelle qui utilise des débris animaux naguère perdus, et dont les premiers produits, expédiés en France sous forme de conserves alimentaires, viennent d'être achetés par le gouvernement français, afin d'être ajoutés aux munitions embarquées pour l'expédition de Chine.

action bienfaisante! Bornons-nous à signaler certains districts fiévreux de la Sologne et de la Dombes. L'usage du thé n'y améliorerait-il pas, comme en Chine, comme dans la Grande-Bretagne, les fâcheuses conditions de la vie humaine? On doit souhaiter que des relations plus largement ouvertes avec l'empire de la Chine et l'abaissement des droits mettent un jour ce produit de première nécessité à la disposition des familles souffrantes de tant de localités dont l'atmosphère contient des germes de maladie et de mort. Enfin, si l'on veut embrasser dans un rapide coup d'œil l'ensemble des faits que nous venons d'exposer, il sera facile d'en tirer aussi quelques conséquences positives. Mieux qu'aucune autre contrée du globe, la Chine réunit les conditions favorables à la culture du thé. Malheureusement, dans le commerce international avec le Céleste-Empire, une partie notable des thés préparés en vue des exportations cachent sous de belles apparences des substances étrangères insalubres. Puisque la culture et la production du thé nous sont refusées, puisqu'au moyen d'une expédition dispendieuse on veut s'assurer des relations meilleures avec le Céleste-Empire, il faut non-seulement se garder d'imiter la Chine dans la préparation frauduleuse de la feuille aromatique, il faut encore déjouer de coupables manœuvres; il faut aussi s'efforcer de populariser le bienfaisant breuvage dans les contrées marécageuses de la France et du nord de l'Europe, où il doit intervenir comme un agent thérapeutique indispensable. Si le café et le chocolat se recommandent par leurs qualités alimentaires, appréciables surtout dans les pays chauds, le thé n'a pas un rôle moins utile à remplir en Europe, soit dans nos villes, où ses propriétés toniques peuvent exercer une action si salutaire, soit dans les campagnes déshéritées de la nature, où il opposerait un énergique antidote aux malignes influences du climat.

PAYEN, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1859.

Le mot seul de congrès avait eu une vertu magique d'apaisement. On allait donc le tenir enfin, ce merveilleux spécifique de paix! On se rassurait par système. On ne voulait plus rien prévoir ni rien entendre. Les questions italiennes! on les oubliait, on les ajournait jusqu'au moment où les médecins consultans de l'Europe se réuniraient au palais du quai d'Orsay. Le congrès reculait-il du 5 janvier au 19, tant mieux; c'étaient quinze jours de gagnés pour ce suave et trop court *far niente* politique. Il est si doux de faire durer les rêves où l'on se donne la joie d'espérer tout ce que l'on souhaite; la seule chose préférable est de ne penser à rien. Eh bien! ce n'est pas nous qui aurons le cœur de blâmer ceux qui, sachant estimer cette trève, l'ont voulu déguster sans distraction; elle a duré moins longtemps encore qu'ils ne semblaient pouvoir se le promettre. Nous ne savons si, au temps où nous vivons, la France possède des astrologues : nous les prions naïvement de nous dire si la fin de décembre et le commencement de janvier sont désormais destinés à être une époque climatérique pour notre politique. Force superstitieux l'affirmaient d'avance aux approches de cette fin d'année, et vont le croire de plus belle, grâce à l'effet produit par une simple brochure : *Le Pape et le Congrès.*

Cette brochure a fait tout le mal; mais avant d'aborder le monstre, encore faut-il le reconnaître. Ici notre embarras est extrême, et nous n'avons d'autre façon de nous en tirer que de le confesser franchement. La brochure est anonyme; elle n'avoue pas son origine. D'où vient-elle? — Notre première tâche est de déchiffrer cette énigme. Si elle est l'émanation spontanée d'un écrivain isolé, elle ne doit être jugée que sur son simple mérite; c'est une affaire de mince importance. Si elle est l'expression de la politique du gouvernement français, elle change de caractère : les opinions d'un gouvernement sont des engagemens qui lient la nation, elles sont des actes gros d'événemens. Dans la première hypothèse, la brochure n'eût fait ni une

vive ni une longue sensation. Les conclusions qu'elle donne ne sont point une nouveauté. De nombreux écrivains libéraux se sont efforcés déjà de démontrer les incompatibilités du pouvoir spirituel de la papauté avec les conditions d'un bon gouvernement dans les états soumis au pouvoir temporel du saint-siége; les modérés, ceux qui se contentent de marcher avec les faits, ont demandé que la séparation de la Romagne, déjà accomplie, fût sanctionnée par l'Europe; les plus modérés même se fussent tenus pour satisfaits d'un gouvernement laïque établi dans les Romagnes sous forme de vice-royauté ou de vicariat, et réuni au saint-siége par une simple vassalité. Si la brochure eût été l'œuvre d'un écrivain ordinaire, elle n'eût apporté qu'une adhésion particulière de plus aux opinions que nous venons d'indiquer : elle n'eût point excité une grande attention; tout au plus dans le camp libéral eût-on raillé l'écrivain de la singulière contradiction sur laquelle sa thèse est bâtie, puisqu'il veut prouver à la fois, et que le pape doit nécessairement être souverain temporel, et que le pape ne peut pas être un bon souverain; on eût ri surtout de ce type de Romain, de ce moine contemplateur et artiste, fureteur d'antiquités et amateur de processions, cicerone de musées et diseur de patenôtres, de ce *civis romanus* retranché du domaine de l'activité humaine : étrange fantaisie, où l'auteur résume les félicités qu'il destine avec une si naïve inconséquence aux habitans de Rome. Peut-être eût-on douté de la sincérité du catholicisme qu'il affecte tout en se cachant sous la cagoule de l'anonyme. On eût fait honneur à l'écrivain en s'occupant ainsi de son œuvre, et l'on eût pris congé de lui sans déplaisir. La chose est bien différente si l'on doit lire dans la brochure la pensée d'un gouvernement. L'opinion du publiciste isolé était peu de chose en elle-même; elle ne valait que par la force et l'élévation du talent employé à l'exposer et à la défendre. C'est tout le contraire pour un écrit gouvernemental : les lacunes ou les chocs du raisonnement, la bizarrerie des conceptions, n'enlèveraient point à un tel écrit son immense portée; les conclusions pratiques restent en effet malgré tout, et sont alors l'essentiel. Si, par exemple, la brochure qui nous occupe avait l'origine qu'on lui prête, elle nous informerait des directions nouvelles de la politique française; elle nous annoncerait que la France est disposée à prendre vis-à-vis du congrès le parti des faits accomplis en Italie, le parti de la Romagne contre une restauration papale, le parti des duchés contre le rétablissement des archiducs; elle nous apprendrait que la France demanderait au congrès la révision des engagemens de Villafranca. Une si grave signification n'efface-t-elle pas l'effet d'une argumentation mal enchaînée ou de quelques conceptions maladroites?

Nous revenons donc à la question : la brochure *le Pape et le Congrès* est-elle une production individuelle, ou exprime-t-elle la pensée du gouvernement? L'on trouvera peut-être que c'est pousser trop loin la naïveté ou la subtilité que de poser une question semblable, et que c'est avoir l'esprit mal fait que ne pas accepter bonnement et simplement ce singulier écrit avec le sens que le public y attache partout en France et à l'étranger. A un tel reproche, notre réponse est facile. L'embarras que nous manifestons, nous l'éprouvons sincèrement, et si cet étonnement des brochures anonymes pouvait devenir un procédé gouvernemental, nous croirions rendre un véri-

table service au public et au pouvoir en exposant aujourd'hui les causes sérieuses de notre embarras, car c'est le meilleur moyen de signaler le vice et le péril d'un tel système. A nos yeux, il est d'un intérêt public éminent que la véritable pensée du pouvoir sur les grandes questions politiques engagées soit clairement exprimée. L'intérêt des affaires, nous le savons, ne permet point aux gouvernemens de faire connaître leurs vues à toute heure; mais lorsqu'un gouvernement juge utile d'éprouver ses desseins sur l'opinion publique, il ne faut pas qu'il y aît d'incertitude et d'ambiguïté dans sa pensée, pas de méprise possible sur la forme où il juge à propos de la produire. Nous ne craindrons pas de le dire : il y a là pour un gouvernement plus qu'une mesure de prudence, il y a un devoir d'honneur. Pour prendre un exemple dans la question actuelle, dans la question romaine et italienne, que d'intérêts élevés, respectables, pressans, sont attachés à l'interprétation de la politique française, que l'on doive chercher oui ou non cette interprétation dans une brochure! Il y a l'intérêt des grands états européens convoqués pour préparer de concert avec nous l'arrangement des affaires d'Italie; il y a l'intérêt du monde catholique en général, du clergé et des catholiques français en particulier, dont nous ne partageons pas les préjugés à l'endroit de Rome, mais dont nous ne pouvons méconnaître que la voix a droit de se faire entendre dans le règlement d'une question qui prend à leurs yeux la gravité d'une question de liberté de conscience; il y a l'intérêt des populations italiennes, qu'une impulsion mal comprise de la France pourrait pousser intempestivement à une imprudente exaltation d'espérances ou précipiter dans le désespoir; il y a enfin, quoique infimes, les intérêts du capital et du travail, les intérêts des affaires, si sensibles aux accidens de la politique. Nous ne nous tromperons pas en disant que ces intérêts divers ressentent le même embarras que nous éprouvons nous-mêmes à propos de la brochure. Ils sont les uns et les autres réduits à une situation peu digne et peu sûre : peu digne, car il est triste d'être obligé, pour régler sa conduite, de se perdre en commentaires sur une expression problématique de la pensée du gouvernement; peu sûre, car que faut-il pour changer en déception absolue les plus plausibles inductions qui se puissent tirer d'un écrit anonyme? Un désaveu, une note explicative du *Moniteur,* rien de plus.

La difficulté de se prononcer est grande pour des esprits sérieux et des hommes de bonne foi : qu'on en juge. Si nous prenons pour guides les actes officiels auxquels ont donné lieu les affaires d'Italie, il ne nous est pas permis de voir dans la brochure la pensée du gouvernement français. D'abord *le Moniteur* nous a maintes fois avertis qu'il était le seul organe du gouvernement, et qu'aucune publication n'avait qualité pour partager avec lui cette fonction. Le gouvernement s'est d'ailleurs à plusieurs reprises expliqué sur les affaires d'Italie en des termes qui ne sauraient se concilier avec les vues présentées dans la brochure. En commençant la guerre, l'empereur n'a-t-il pas dit : « Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du saint-père, que nous avons replacé sur son trône! » Dans sa circulaire aux évêques, le ministre des cultes vers la même époque ne repoussait-il pas la pensée que l'*intégrité* du pouvoir du saint-siége pût être compromise par la guerre d'Italie? Peu de temps après, à Rennes, à propos

de l'inauguration de l'archevêché, le nonce du pape ne rappelait-il pas « les déclarations solennelles faites par l'empereur et l'illustre ministre ici présent, » et le ministre des cultes ainsi désigné ne répondait-il pas au nonce : « Le cri de guerre retentit en Italie, et il n'a rien, grâce au ciel, qui puisse effrayer le père des fidèles? C'est l'empereur en effet qui tient l'épée de la France, et dans le feu des combats, au milieu des bataillons ennemis rompus et dispersés, il n'oubliera jamais la modération des pensées, la puissance du droit et le respect des choses saintes. » La paix de Villafranca ne faisait pas allusion aux états du saint-père; mais elle annonçait la restauration des archiducs dans l'Italie centrale, des archiducs, qui cependant avaient pris parti pour l'Autriche, ce qui semblait impliquer la conservation pure et simple des droits du saint-père sur l'intégrité de son domaine temporel, puisque le saint-père était demeuré neutre pendant la guerre et que sa neutralité avait été reconnue par nous. On ne peut avoir oublié la fameuse note publiée par *le Moniteur* le 9 septembre, où l'exécution complète du traité de Villafranca était si chaudement recommandée aux populations de l'Italie centrale, où des mots si sévères, les mots de passion et d'intrigue, étaient employés pour qualifier les actes des gouvernemens provisoires, où les meneurs du mouvement italien étaient accusés de plus se préoccuper de petits succès partiels que de l'avenir de la patrie commune. Enfin la lettre de l'empereur au roi de Sardaigne, qui semblait donner la mesure extrême des concessions que le gouvernement français était disposé à faire aux vœux de l'Italie centrale, est encore dans toutes les mémoires. L'on remarqua la confiance extrême avec laquelle elle fut accueillie par les organes du parti catholique. Après cette série de témoignages, avec cet ensemble d'*evidences,* pour nous servir de l'énergique expression anglaise, aurait-on juridiquement le droit d'attribuer au gouvernement français l'inspiration d'un écrit dont la conclusion pratique est ainsi formulée : « Nous voudrions que le congrès reconnût comme un principe essentiel de l'ordre européen la nécessité du pouvoir temporel du pape? Pour nous, c'est là le point capital. Le principe nous paraît ici avoir plus de valeur que la possession territoriale plus ou moins grande qui en sera la conséquence naturelle. Quant à cette possession elle-même, la ville de Rome en résume surtout l'importance; le reste n'est que secondaire. » Nous ne le pensons pas. Pourtant voyez avec quel art, quelles précautions, quelles habiletés de mise en scène la brochure a été présentée au public! Le journal officiel n'a point parlé, il est vrai; mais les journaux officieux, ceux que l'on a toutes raisons de croire bien informés, ont employé tous les moyens pour nous y faire reconnaître une révélation d'en haut. Avec quelle respectueuse admiration, avec quelle dévotion, pour mieux dire, n'ont-ils point parlé de ces pages sacrées? Ne sont-ils pas allés jusqu'à traiter d'opposition politique et de rébellion d'esprit de parti le moindre geste de dissidence ou d'incrédulité? N'ont-ils pas voulu, avec le zèle de la conviction la plus persuasive, nous forcer d'adorer sous les espèces et apparences de la brochure le mystère de la présence réelle? Ne faudrait-il voir là que les artifices d'une spéculation gigantesque sur la curiosité et la crédulité publiques, la réclame la plus vaste, la mieux ourdie, la mieux soutenue qui ait encore amorcé l'opinion? Comment ne pas com-

prendre et ne pas plaindre la perplexité dans laquelle nous sommes placés? Nous courons le danger, — et ici l'on nous passera l'outrecuidance de parler au nom de la diplomatie européenne, au nom des intérêts financiers et industriels, au nom des populations italiennes, au nom, Dieu nous pardonne! du pape lui-même, — nous courons le danger, ou de méconnaître et de travestir la vraie politique du gouvernement, ou d'être dupes d'une mystification colossale. Le danger est grave, qu'on veuille bien le remarquer, car l'ambiguïté et l'incertitude ne profitent qu'à ceux qui se croient favorisés par la brochure; ceux-là sont intéressés à croire, et s'exaltent dans la foi que l'écrit anonyme encourage. Cette même ambiguïté désarme au contraire ceux dont la brochure attaque les intérêts et les opinions; ceux-là sont officiellement obligés de ne pas croire à l'autorité de ce manifeste. Au fond, ce procédé devrait être écarté, repoussé par tout le monde, car il peut être retourné contre ceux qu'il sert passagèrement en apparence. Il compromet la dignité des gouvernemens, il blesse la sincérité des opinions, il ébranle la sûreté des relations. Nous répudions, quant à nous, pour les causes que nous aimons, l'avantage de tels moyens. Nous ne voudrions pas l'emporter sur nos adversaires par surprise. Nous croyons devoir la franchise à nos ennemis. Aussi, malgré les profonds dissentimens qui nous séparent de M. l'évêque d'Orléans, nous ne pouvons nous empêcher d'applaudir à ce cri de conscience virile par lequel il demande à l'auteur de la brochure de rompre l'anonyme. « Il faut un visage ici; il faut des yeux dont on puisse connaître le regard, un homme enfin qui réponde de ses paroles. »

La brochure simplifiera-t-elle les difficultés de l'Italie? Malgré les objections que nous opposons à la forme de cet écrit, nous le souhaiterions sincèrement; mais nous n'osons l'espérer. La brochure suppose en effet que la question de la Romagne pourra être résolue par l'autorité du congrès, et d'un autre côté elle passe sous silence la solution pratique et finale réclamée par l'Italie centrale, l'annexion au Piémont. Examinons à ces deux points de vue les perspectives des questions italiennes.

L'on dit déjà, et c'est un des premiers effets de la publication anonyme, que la convocation du congrès est encore retardée. Cela ne nous étonne point. Il serait naturel que l'éclat de cette brochure eût porté quelques gouvernemens à considérer une négociation préparatoire comme un préliminaire obligé de la réunion du congrès. Il importe beaucoup à des puissances qui se réunissent en congrès d'être assurées d'avance de leur accord : autrement les délibérations mêmes du congrès pourraient donner lieu à des scissions et à des luttes d'influences, à des traités particuliers, à la formation d'alliances séparées, et se terminer par des conflits. Cet intérêt est plus évident encore dans les circonstances où le prochain congrès est appelé à se réunir. Ces circonstances sont loin de ressembler à celles où se trouvait en 1815 le congrès de Vienne, dont la brochure invoque les précédens avec trop peu de discernement. Le congrès de Vienne était la liquidation d'une guerre de vingt ans, dans laquelle toutes les parties de l'Europe, de Moscou à Cadix avaient été successivement ou simultanément engagées. Tous les états continentaux avaient été remaniés ou transformés pendant cette période, et la ruine de Napoléon laissait une masse énorme de terri-

toires dont il fallait opérer la distribution. En outre, le congrès de Vienne n'avait à se mouvoir que dans les données de l'ancien droit européen, du droit légitimiste, et ne devait pas rencontrer dans son œuvre les prétentions d'un droit rival, du droit populaire. Enfin le congrès de Vienne n'avait pas sa liberté d'action enchaînée : aucune des puissances qui le formaient n'avait abdiqué pour ses résolutions la sanction de la force.

Quel contraste avec le champ d'action et les facultés du prochain congrès de Paris! Celui-ci n'a pas de territoires à distribuer; la guerre d'Italie n'a donné lieu qu'à une conquête, celle de la Lombardie. L'emploi de cette conquête est déjà déterminé par le traité de Zurich. Dans le règlement de la situation du reste de l'Italie, une question de principe domine avant tout les arrangemens territoriaux qu'il y aurait à prendre. Cette question de principe est un conflit entre le principe légitimiste et le droit populaire. Il s'agit de savoir d'abord qui l'emportera, du droit des souverains invoquant les traités et les titres d'hérédité, ou du droit des populations manifestant leur souveraineté par leurs vœux. Personne n'admettra que cette question puisse être éludée au sein du congrès; il faudrait pour cela que les princes dépossédés commençassent par faire au congrès l'abandon de leurs droits, s'en remettant à lui pour les compensations qu'il saurait leur procurer dans les arrangemens ultérieurs. Or cette abdication générale est parfaitement invraisemblable. Si cette question de principe se pose, et elle sera infailliblement posée, nous voulons bien que la France et l'Angleterre se prononcent nettement et sans réserve pour le droit populaire; mais il serait absolument chimérique d'espérer qu'elles seraient suivies par les autres puissances. Les autres puissances n'arracheront pas gratuitement de leurs couronnes le rayon divin de la légitimité. N'attendez ni de la Russie, ni de la Prusse, ni de l'Espagne un tel sacrifice et la consécration d'un tel précédent. Les puissances qui s'appuient à la légitimité ne se croiront pas compétentes pour abroger les titres des souverains dépossédés. En tout cas, ceux-ci ne leur reconnaîtraient pas l'autorité de le faire. Si le droit légitimiste dépasse l'autorité d'un congrès, à plus forte raison le droit populaire décline-t-il un tel tribunal lorsqu'il lui est contraire. L'autorité du congrès est donc contestable en pareille matière et sera contestée des deux côtés. Enfin ce qui met le comble aux difficultés du prochain congrès de Paris, c'est que, — la chose est acquise par des déclarations répétées à satiété, — il renonce au pouvoir exécutif; il n'emploiera pas la force à l'appui de ses décisions. De deux choses l'une donc : ou le congrès se divisera sur les questions de principes et aboutira à une confusion, ou bien, si les cabinets sont devenus miraculeusement sceptiques en matière de légitimité, le congrès empruntera à l'économie politique le principe du laisser faire et permettra aux Italiens de s'arranger comme ils voudront et comme ils pourront. Nous voulons bien céder au torrent de l'opinion, attendre et demander comme tout le monde la réunion d'un congrès; mais nous avouerons que nous ne partageons pas l'engouement enfantin qu'inspire aujourd'hui cet expédient politique. Pour arriver en effet au résultat que nous entrevoyons, l'on conviendra que ce n'est pas la peine pour les puissances de se réunir en congrès.

Suivons une autre hypothèse. Supposons qu'on s'entende sur la question

de principe, supposons que dans le cas où la brochure n'aurait pas réussi à convertir la cour de Rome, les cabinets consentent à passer outre et à mutiler par un acte européen la souveraineté temporelle du chef de l'église; supposons que l'Autriche nous délie bénévolement des promesses de restauration de Villafranca : le congrès aura alors des territoires à sa disposition, les Romagnes, Parme, Modène, la Toscane. On se trouvera encore en face d'une question de principe. Les populations de l'Italie centrale ont exprimé et répété un vœu : elles veulent être annexées au Piémont et former avec le Piémont un état qui, par ses seules forces, mette à l'abri l'indépendance de la péninsule. Ce vœu de l'Italie centrale n'est point capricieux ou chimérique; il est inspiré par un sentiment très net et très fort des vraies conditions de l'indépendance de l'Italie. Les esprits élevés et courageux qui en ont été les promoteurs regardent l'annexion comme la conséquence nécessaire de la paix de Villafranca, puisque cette paix a laissé à l'Autriche et les forteresses du quadrilatère et un pied sur la rive droite du Pò. Pour résister au besoin à cette position menaçante de l'Autriche, en la transformation morale de laquelle on leur permettra de n'avoir pas une foi soudaine, ils veulent constituer un royaume puissant de l'Italie supérieure. Ils se sont attachés à cette combinaison avec une jalouse et énergique conviction qu'ils ont communiquée aux populations gouvernées par eux. Le plus remarquable des chefs de l'Italie centrale, M. Ricasoli, vient d'en donner une preuve éclatante. Sa devise est l'annexion ou la mort. Le péril qu'il redoute n'est point le retour des archiducs : c'est la formation d'un royaume distinct dans l'Italie centrale. C'est de peur de prêter indirectement les mains à la préparation éventuelle d'un état de cette sorte, que, dans l'incident Boncompagni, on l'a vu résister avec une opiniâtreté victorieuse à l'absorption de la Toscane dans une régence commune aux quatre états du centre : il a voulu que le sort de la Toscane demeurât exclusivement lié à celui du Piémont, et ne se confondît pas dans une combinaison qui aurait présenté le cadre tout fait d'un nouveau royaume. Les vues du baron Ricasoli sont partagées en cela par tout ce qu'il y a de vivace et d'énergique en Italie, par le parti national, devenu essentiellement unitaire. La brochure ne fait aucune allusion à la politique d'initiative des Italiens. La Romagne une fois officiellement détachée des états pontificaux, elle ne dit point ce qu'il en faudrait faire, elle n'ouvre pas la bouche sur la combinaison territoriale à laquelle le congrès devrait l'agréger. Il y a là pourtant un grand écueil pour la France et pour le congrès. Chercher à créer un royaume de l'Italie centrale, c'est non-seulement susciter bien des embarras entre les cabinets pour le choix d'un candidat à la nouvelle royauté, c'est encore tourner contre soi le mouvement qui a prévalu en Italie, contredire les vœux des populations, rouvrir peut-être la péninsule aux menées révolutionnaires, en un mot s'attirer tous les inconvéniens d'une lutte contre une tendance nationale après avoir assumé ceux d'une rupture avec le droit légitimiste. Comment le congrès surmontera-t-il cette difficulté, s'il a survécu aux autres? Nous sommes curieux de le voir.

Plus on avancera dans le développement des questions italiennes, et plus, nous en sommes convaincus, il deviendra évident que la meilleure politique

est de laisser les Italiens résoudre entre eux les questions qui les concernent. Il est possible que l'on arrive à cette conviction par l'impuissance même des tentatives multipliées d'intervention que l'on aura essayées; mais combien il serait sage de nous épargner les frais de cette expérience et les irritantes injustices qu'elle nous exposerait à commettre et en Italie et même dans le gouvernement intérieur de la France! Que l'on considère les dangers qui résultent pour notre politique intérieure d'une politique d'intervention constante dans les affaires d'Italie. Le nœud des questions italiennes est à Rome, on le voit bien aujourd'hui. Que répondre aux catholiques et au clergé français, s'ils nous voient intervenir sans cesse dans la péninsule? Il faut s'y attendre : ou ils voudront contraindre notre politique à défendre l'autorité pontificale contre les plus légitimes réclamations de l'Italie, ou ils rendront notre politique responsable de tous les échecs que subira la papauté. Leur fermera-t-on la bouche? Ce serait injuste et imprudent, injuste, car il n'est pas permis de refuser aux grands intérêts du pays et à leurs organes naturels les moyens d'exercer une influence légitime sur la direction de la politique nationale; imprudent, parce que l'on s'exposerait à compliquer d'une question de liberté religieuse à l'intérieur une question de politique étrangère. Qu'a-t-on gagné à l'interdiction de la publication des mandemens? Nous avions refusé de croire à cette interdiction. Le gouvernement a plusieurs fois protesté qu'il n'a et qu'il n'exerce aucun pouvoir préventif sur les journaux, et en effet la législation ne lui en confère aucun. Nous avions supposé que certains journaux cléricaux, qui brillent plus par la violence que par le courage, et qui portent les épreuves de leur cause avec assez peu de dignité pour s'amuser en ce moment à poursuivre de leurs bouffonneries vulgaires ceux qui les ont plus d'une fois défendus pour l'amour de la liberté, s'étaient rendus à un simple conseil, satisfaits comme ces avocats qui pensent avoir gagné leur procès lorsque le juge les interrompt avec les mots sacramentels : « La cause est entendue. » Il nous a bien fallu convenir de notre erreur lorsqu'en effet un journal officieux nous a prévenus avec une grande assurance que la publication des mandemens est interdite. Chose curieuse, et phénomène commun en France à cette heure! ce journal amateur des interdictions est un des Abélards qui chantent des épithalames enthousiastes, — *Hymen! ô Hymenæe!* — aux fiançailles de l'Italie avec la liberté! Quel mal eût produit la publication illimitée des mandemens? L'irritation du parti clérical contre la brochure en eût-elle été plus violente? Nous ne le pensons pas.

Qu'auraient à dire au contraire les catholiques si l'on posait en principe que la France laisse les Italiens maîtres de s'organiser comme ils l'entendent en Italie, qu'elle a foi dans la vitalité et dans la sagesse de la cour de Rome, et que le respect de l'autorité pontificale, autant que le respect de l'indépendance d'un peuple, lui interdit de se mêler de leurs affaires? Cette politique, sincèrement pratiquée, servirait plus efficacement que toutes les interventions les intérêts de la papauté en Italie. Une intervention est toujours blessante pour ceux chez lesquels elle s'exerce : nécessairement ignorante et arbitraire, elle méconnaît les intérêts qu'elle veut protéger aussi bien que ceux qu'elle vient combattre. Les antipathies de l'Italie moderne

et de la papauté sont nées de ces interventions aveugles et grossières. Ce n'est pas plus en France qu'en Autriche et en Espagne que se peut trouver la solution de la question romaine : c'est en Italie, car la question est essentiellement italienne. Or il y a assez d'esprit, assez de finesse et de sagacité politique en Italie, aussi bien dans le parti libéral que dans la cour de Rome, pour qu'on s'y puisse entendre sur les nécessités et les avantages mutuels qui doivent lier l'Italie et Rome. Il ne faut pour cela qu'une chose : c'est que des deux côtés l'on soit bien persuadé que l'on ne pourra plus recourir à l'étranger, ou que l'on n'aura pas à subir une pression étrangère. — C'est impossible, dira-t-on. Essayez. — Il y faudra trop de temps. Qu'importe le temps, puisqu'il n'y a de naturel et de viable que ce qu'il enfante!

Ce qui vaudrait mieux à nos yeux pour la pacification de l'Italie que les arrêts hypothétiques du congrès, c'est le parfait accord de la France et de l'Angleterre. Protégé par la bienveillance des deux grandes nations occidentales, le nouvel ordre de choses qui s'établirait dans l'Italie abandonnée à elle-même pourrait se passer de la reconnaissance officielle des cabinets puristes en fait de légitimité. Toutes les apparences indiquent de plus en plus que l'on peut compter sur cet accord. En tout cas, l'Italie aura au congrès le représentant qu'elle y appelait avec une rare unanimité. M. de Cavour nous arrivera muni d'instructions générales et de pleins pouvoirs. Il sera chargé de démontrer au congrès que les votes de l'Italie centrale n'ont pas été l'ouvrage d'un parti, d'une minorité, qu'ils ont été au contraire l'expression des vœux de la grande majorité des peuples; il défendra la légitimité de ces votations; il séparera, comme il l'a fait déjà avec bonheur en de nombreuses occasions, la cause italienne de la cause révolutionnaire; il défendra donc l'annexion, secondé par les démarches des députés de l'Italie centrale. Parmi ces députés, celui que l'on désigne comme devant représenter Parme, Modène et Bologne est M. Minghetti, un des esprits politiques les plus remarquables de l'Italie. M. Minghetti est Bolonais ; il a été ministre de Pie IX en 1848, et a eu depuis lors le rare mérite de vivre dans son pays sans dévier de la ligne du libéralisme modéré. Lors du dernier voyage de Pie IX à Bologne, le pape le fit appeler et eut avec lui un long entretien sur les affaires du pays. Ce fut le seul membre de l'opposition que le saint-père voulut voir : c'est assez dire quelle est la modération de ses opinions. Nous ne savons encore si la Toscane enverra M. Peruzzi ou M. Matteucci. Au surplus, la nomination de M. de Cavour a fortifié dans l'Italie centrale le mouvement annexioniste. L'on nous cite un curieux exemple de la puissance qu'a dans toute la péninsule le nom seul de cet illustre homme d'état. Au commencement de la guerre, la police de Naples, craignant des désordres, s'avisa d'un curieux expédient. Elle fit fabriquer de fausses lettres, soi-disant écrites par M. de Cavour, où il était recommandé aux patriotes napolitains de demeurer calmes, et de ne pas compromettre le succès de la cause italienne par des mouvemens intempestifs. L'on attribue à cette ingénieuse exploitation du nom de M. de Cavour par la police le maintien de l'ordre à Naples pendant l'époque si critique de la guerre. N'oublions pas les services qu'un autre Italien illustre pourra rendre à son pays dans les circonstances présentes. Nous voulons parler de M. Massimo d'Azeglio, dont le chaleureux

et loyal patriotisme éveille partout en Europe de nobles sympathies. Ce vétéran de la cause italienne vient de publier une brochure : *La politique et le droit chrétien au point de vue de la question italienne.* Cet honnête et important écrit devra être compté par le congrès comme un des élémens les plus sérieux de l'instruction que cette assemblée sera chargée de dresser. Les évêques français pourraient trouver dans l'ouvrage de M. d'Azeglio d'intéressantes révélations sur les dangers que fait courir au sentiment religieux en Italie l'état actuel de la domination temporelle, et la preuve qu'au lieu de protester contre d'urgentes réformes, la hiérarchie catholique ferait bien mieux d'exhorter le pape à une transaction réclamée par les intérêts les plus élevés de la religion.

Si les amis de la liberté avaient besoin de recevoir des leçons de patience, ils en trouveraient d'éloquentes dans les tristes scènes dont les États-Unis ont été récemment le théâtre. Un vieux fermier puritain, le malheureux Brown, voué à la cause de l'abolition de l'esclavage avec cette ténacité et cette énergie religieuse que les émigrans du XVIIe siècle ont transmises à leurs descendans, exaspéré d'ailleurs par les violences sanguinaires et spoliatrices exercées dans le Kansas, où il était établi, avait rêvé de porter un coup à l'esclavage en délivrant les noirs de la Virginie, en assurant leur évasion, et en les conduisant sur le territoire canadien. Ce malheureux violait sans doute, par une telle entreprise, les lois positives de son pays; ce qui était pire encore, il exposait les états du sud aux horreurs d'une guerre servile. Il avait échoué; il était tombé blessé avec ses fils aux mains des autorités virginiennes. Jugé, il avait reconnu lui-même avec une mâle droiture que la loi ordonnait son supplice; mais de nombreuses circonstances, la sainteté de ses intentions, la simplicité de son esprit, sa ferveur religieuse, sa franchise, son courage, les maux qu'il avait soufferts, ses enfans sacrifiés, le recommandaient à la clémence publique. Tous les nobles cœurs des États-Unis s'étaient émus en sa faveur. Les *meetings* et les congrégations religieuses demandaient sa grâce. Des milliers de voix proclamaient que sa mort serait une honte pour l'Amérique; d'autres glorifiaient et sanctifiaient d'avance son supplice. « Voyez le nouveau saint! s'écriait à Tremont-Temple le grand écrivain américain Emerson; nul n'a été plus pur et plus brave parmi ceux que l'amour des hommes a jamais conduits à la lutte et à la mort! Un nouveau saint qui attend encore son martyre, et qui, s'il le souffre, rendra le gibet aussi glorieux que la croix! » Rien n'y a fait : les Virginiens ont été impitoyables, et ont effrayé et indigné le monde par leur implacable inhumanité. Brown a été pendu. Les partisans de l'esclavage ont cru qu'il leur fallait cette victime; ils n'ont pas compris qu'ils donnaient au contraire un martyr à la cause de l'affranchissement. Déjà en effet l'horreur et la fatalité de ce supplice rejaillissent sur le parti de l'esclavage. De nombreux démocrates se détachent de cette cause, qu'ils soutenaient par la plus inique des tactiques politiques, et il semble que le congrès américain, en attendant des luttes favorables à l'affranchissement, tiendra du moins à honneur de placer à sa tête un président qu'aucune complicité n'unisse avec le parti qui a sur lui le sang de Brown.

Peut-on prendre garde, au milieu de l'émotion nouvelle que les affaires

d'Italie causent en Europe, aux résultats de la conférence de Würzbourg, tels qu'ils ont été portés à la diète dans les propositions concertées des états secondaires? Il sera assez tôt de s'occuper de ce travail de réforme partielle tenté sur le pacte germanique lorsque la diète s'y sera sérieusement appliquée. Rien n'annonce malheureusement que l'Allemagne semble près de sortir du marasme où elle est retombée après les excitations si vives de la guerre. La Prusse, toujours condamnée aux velléités et aux hésitations, ne fait rien pour mériter l'ascendant auquel elle aspire. L'Autriche, qui ne pouvait se rajeunir et recouvrer de nouvelles forces qu'en se retrempant dans une politique libérale, fait de pénibles efforts, que paralyse la haine qu'elle continue à nourrir contre la liberté religieuse et la liberté de la pensée. Il n'y a en Autriche qu'un homme d'état de race, c'est le ministre des finances, M. de Bruck, qui lutte avec un courage merveilleux contre la ruine des finances autrichiennes; mais les ressources de ce courageux esprit ne s'épuiseront-elles pas à travers la politique étroite, bigote, intolérante, du cabinet auquel il appartient? Était-ce bien le moment pour la cour de Vienne, au lendemain d'un désastre, d'ajouter aux griefs politiques de la Hongrie le frémissement d'une agitation religieuse par des mesures vexatoires dirigées contre les protestans? Était-il opportun de bâillonner de nouveau la presse et d'étouffer les controverses publiques dans un pays que la sénilité a conduit au bord d'un abîme? On dirait en vérité que le gouvernement autrichien veut donner raison à la prophétie découragée : *Austria moribunda*, que prononçaient naguère sur elle des voix qui ne demanderaient pas mieux que de se tromper dans leurs tristes prévisions. Faisant allusion aux mesures restrictives auxquelles est de nouveau soumise la presse autrichienne, un journal de Vienne disait naguère : « Les sujets qui appellent la discussion, les questions qui sont sur les lèvres de tous les habitans de l'empire, ne peuvent être abordés, dans les circonstances actuelles, sans le plus grand danger par les journaux indépendans. Si l'année prochaine nous continuons de garder le silence sur certains objets, que nos lecteurs le sachent, notre silence ne doit être attribué ni à l'ignorance publique, ni à la négligence de nos devoirs. » Voilà pour un journal un triste compliment de bonne année à l'adresse du public. Les bons conseils ne manquent pourtant pas au gouvernement autrichien. Ses meilleurs amis les lui donnent avec force. Nous croyons pouvoir citer parmi ceux-là l'un des plus influens publicistes de l'Allemagne, le rédacteur en chef de la *Gazette d'Augsbourg*, M. Hermann Orgès. Ce vigoureux et libéral écrivain a été à coup sûr pour l'Autriche un partisan utile cette année. Il n'hésite point cependant à blâmer l'inintelligence dont le cabinet de Vienne fait preuve à l'égard des journaux. « Tout gouvernement, écrit M. Orgès, qui n'a rien à attendre de l'opinion publique et qui la redoute au contraire doit naturellement, dans l'intérêt de sa conservation, opprimer la presse; mais si des dangers viennent à le menacer au dehors et s'il a besoin de l'appui de l'opinion, il ressent alors à fond les dommages causés par le bâillonnement de la presse. Une presse libre peut seule en effet, à un moment donné, procurer à un gouvernement des bras, des finances, et provoquer l'enthousiasme qui inspire les grands sacrifices. Nous le disons avec l'énergie la plus profonde et la plus convaincue, aucun pays plus que l'Au-

triche n'a besoin de la liberté de la pensée. » M. Orgès signale avec une vraie sagacité politique l'utilité d'une presse libre comme moyen d'influence extérieure, et, dans un état composé de nationalités diverses et désunies, comme moyen de ralliement et d'unité. L'Autriche a besoin de l'étranger, puisque sans les capitaux du dehors elle ne peut mettre en valeur ses richesses naturelles, et elle est menacée dans l'unité de son empire par la tendance des races à se disjoindre. Pour ce double motif, M. Orgès l'exhorte à se réconcilier avec l'esprit moderne. « C'est, dit-il, l'interprétation la plus étroite de l'idée de nationalité qui sert de base aux ennemis de l'Autriche dans leurs attaques contre elle. Au-dessus de l'idée de nationalité, il y a pourtant l'idée de progrès. Presse libre, tribune libre, chaires libres, voilà pour l'empire d'Autriche le commencement et la fin de toute réforme. » L'écrivain de la *Gazette d'Augsbourg* aurait pu signaler aux incorrigibles absolutistes de Vienne le magnifique hommage que lord Palmerston vient de rendre à la presse politique dans une réunion agricole à Romsey. Avec le tact d'un homme qui connaît son siècle, le premier ministre d'Angleterre n'a pas craint de proclamer que la presse politique est un des plus merveilleux, des plus féconds et des plus glorieux instrumens de progrès de notre époque. Il s'adressait à un peuple qui comprend l'utile puissance de ce levier intellectuel et moral, et qui sait estimer les avantages qu'il en retire. Il n'avait pas besoin de faire sentir à ses auditeurs l'aveuglement et l'imbécillité des pays qui, mutilés volontaires, trouvent plus commode d'enchaîner cette force que de s'en servir. S'il eût parlé à ceux-là, il eût pu se borner, pour leur édification, à une simple comparaison et à un simple contraste. Il n'aurait eu qu'à leur montrer, aux deux extrémités de la civilisation européenne, l'Angleterre et l'Autriche, l'une débordant de vie, grâce à la liberté, l'autre débilitée, paralysée et vieillie par la compression, et leur dire de choisir entre la destinée d'un empire et le sort de l'autre.

Il ne faudrait pas laisser croire que l'attention n'est due dans les affaires du monde qu'à ceux qui s'agitent, aux peuples dont la vie est toute pleine de révolutions ou de guerres. C'est par les vues pratiques, même au milieu de discussions assez animées et de préoccupations au sujet de ses possessions transatlantiques, que la Hollande se distingue toujours. Les dernières crises de l'Europe ne pouvaient avoir qu'un retentissement indirect en Hollande; l'apaisement qui a suivi ne s'est fait sentir que par un petit incident, la démission du ministre de la guerre, le général van Meurs, qui a été remplacé par le baron de Casembroot. Le général van Meurs tenait, à ce qu'il semble, à laisser encore sous les armes la milice appelée pendant la guerre d'Italie, et ce désir était loin de répondre au vœu de l'opinion générale, qui demandait le renvoi immédiat des miliciens dans leurs foyers après le rétablissement de la paix. C'est le signe le plus évident des tendances de l'esprit public. La nouvelle session qui s'est ouverte à La Haye, il y a plus de deux mois déjà, est venue offrir un aliment à cet esprit. Pour la Hollande, il y a toujours deux ordres de faits en instance, les questions coloniales et les questions industrielles, les chemins de fer. Il y avait une raison de plus récemment pour que les Hollandais se préoccupassent, non sans une certaine anxiété, de leurs colonies des Indes orientales : un mas-

sacre a eu lieu au midi de Bornéo, dans le royaume de Banjermassin; une cinquantaine de personnes, hommes, femmes, enfans, ont été victimes d'une recrudescence du fanatisme mahométan. Il y avait aussi des troubles toujours renaissans à Sumatra, à Célèbes. Une expédition avait été organisée pour réprimer ces agitations; elle a été neutralisée par les maladies. Le gouvernement s'est hâté d'envoyer des renforts, sans négliger de scruter les causes de ce réveil du fanatisme mahométan aux Indes. On a cru voir une des causes de cette recrudescence dans le nombre toujours croissant des pèlerins qui font le voyage de La Mecque, et qui, à leur retour, mettent tout en œuvre pour fanatiser les masses. C'est ce qui a donné l'idée d'une ordonnance qui impose certaines conditions pour le voyage de La Mecque, et fait peser une certaine responsabilité sur ceux qui font ce pélerinage. Ces faits, et des bruits évidemment exagérés sur l'état des esprits aux Indes, ont causé une certaine émotion dans le pays et ravivé la lutte au sujet de l'économie intérieure des possessions orientales et de la conduite des affaires dans ces régions. C'est maintenant une levée de boucliers du parti conservateur des Indes contre ce qu'il taxe d'application de principes par trop libéraux aux colonies. En même temps il s'acharne contre l'immixtion outrée du parlement dans les affaires coloniales. Le ministre, M. Rochussen, tout en observant une grande réserve, laisse percer son système, qui consiste à se garder tout à la fois des vues rétrogrades et des réformes hasardées. Le maintien de ce qui existe, c'est à quoi vise pour le moment sa politique; plus tard, quand on saura le résultat de la nouvelle expédition partie, au mois d'octobre, de Java contre Boni (Célèbes), et quand on sera rassuré complétement sur la situation des Indes, il sera opportun de revenir sur bien des réformes, d'ouvrir de nouvelles discussions.

Quant aux affaires intérieures, la Hollande est tout entière aux questions de chemins de fer, qui depuis le mois d'octobre ont rempli les discussions des chambres. Le gouvernement a proposé un plan embrassant deux lignes, celle du midi, de Rotterdam au Mœrdyk, et la ligne du nord-est, ayant pour point de jonction la ville d'Arnhem. Ce projet a soulevé une vive opposition de la part de la ville d'Amsterdam, de plusieurs parties de la Frise, de la Gueldre, d'Utrecht, et de ce travail d'opposition est sorti un projet différent de celui du gouvernement, proposant de faire d'Utrecht le centre d'un réseau. Tout le monde avait assurément de bonnes raisons. Les opposans se plaignaient de voir la ville d'Amsterdam laissée de côté; les partisans du gouvernement invoquaient surtout la nécessité de se mettre à l'œuvre et de commencer, pour arriver promptement à rejoindre la ligne belge du Mœrdyk. A ces questions de tracés venaient se joindre les divergences sur la construction par l'état ou par l'industrie privée. La loi, présentée par le gouvernement, discutée avec vivacité dans la seconde chambre, et votée à la majorité de quelques voix seulement, vient maintenant de subir l'épreuve d'un premier examen dans la première chambre; on ignore encore le résultat de cette épreuve. Le pétitionnement d'ailleurs ne discontinue pas, et la question est devenue plus compliquée, en ce que le ministère, pour donner satisfaction aux vœux de la capitale, avait proposé en même temps le plan du percement des dunes, travail hardi qui ouvrirait au port d'Amster-

dam une voie maritime et plus prompte et plus facile. Or ce plan a trouvé une assez forte opposition au sein de la seconde chambre, en partie pour des motifs financiers, en partie pour des motifs techniques. Quoi qu'il en soit, cette opposition a été très mal reçue de la capitale, qui veut résolûment s'adresser au roi pour qu'il soit donné suite audit projet. Le ministère, appuyé par une petite majorité seulement dans la seconde chambre lors du vote des voies ferrées, incertain encore du vote de l'autre chambre, au milieu de l'expression bien vive des vœux des différentes parties du pays, se trouve dans une situation difficile, malgré l'adoption du budget. La discussion du budget s'est ressentie d'ailleurs du déplacement des partis sous l'influence des débats sur les chemins de fer; le point le plus saillant peut-être a été l'adoption du chapitre de la guerre, bien que le nouveau ministère ait refusé net la loi organique de l'armée, annoncée l'année dernière par son prédécesseur sur les instances de la majorité. M. de Casembroot a contesté la constitutionnalité d'une pareille loi. Il ressort de tout ce qui précède que la solution de la situation actuelle de la Hollande dépend en premier lieu du vote de la première chambre concernant le projet des chemins de fer, puis de la tournure des affaires aux Indes. On espère que, par des mesures prises dans ces contrées, les nouvelles ne tarderont pas à devenir de plus en plus satisfaisantes.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LE MARQUIS DE LAJATICO.

L'Italie vient de perdre un homme fait pour l'honorer et la servir dans ses vicissitudes contemporaines, le marquis de Lajatico, qui était allé représenter en Angleterre les intérêts nouveaux de la Toscane émancipée, et que la mort a enlevé en quelques jours, avant qu'il n'eût achevé sa mission, avant qu'il n'eût vu les destinées de sa patrie fixées suivant ses espérances. Assurément tout passe vite aujourd'hui, les événemens se pressent, et les hommes vont au pas de course. C'est bien le moment de se souvenir du mot énergique : *Præterit figura mundi.* Quelle sera désormais la figure du monde, et qui peut se promettre d'assister au renouvellement des choses? C'est à peine si l'attention, distraite par tout ce qui vit et s'agite, a le temps de se détourner à la hâte vers ceux qui disparaissent dans la mêlée universelle. Cet homme de bon conseil et ce galant homme qui vient de mourir presque seul dans un hôtel de Londres, loin de Florence et loin des siens, qui n'ont pu arriver pour sa dernière heure, ce grand seigneur italien était du moins de ceux qui en disparaissant laissent un vide, et dont le

nom reste attaché à toute une période de l'histoire de leur pays. Les derniers événemens ont donné à ce nom une notoriété plus étendue, plus européenne. Il y a longtemps que le marquis de Lajatico s'était fait une place distincte parmi les hommes sincèrement attachés à la cause de l'émancipation et de l'organisation libérale de la péninsule. Par la loyauté de son caractère et la droiture de son esprit, par son rang, par sa fortune, par les positions éminentes qu'il avait occupées, et par ses interventions dans des heures décisives, c'était un personnage politique fait pour représenter le patriotisme italien dans ce qu'il a de plus juste et de plus pratique. Il était difficile de ne voir que révolution et anarchie dans une cause si activement défendue par ce gentilhomme, propriétaire des plus beaux palais et des plus vastes domaines de Rome et de la Toscane, par ce diplomate fidèle aux traditions de toute une famille de serviteurs de l'état, par ce politique ami éprouvé de la monarchie et de la religion. Conspirateur, agitateur et même homme d'opposition, le marquis de Lajatico ne l'avait jamais été ; c'était simplement un honnête homme indépendant, sentant avec son pays, et dont la vie a une moralité singulièrement opportune, car elle prouve que si la maison de Lorraine avait pu être sauvée à Florence, elle l'eût été par celui qui a fait le dernier effort pour concilier l'attachement au prince et le sentiment patriotique.

Ce diplomate italien qui vient de mourir, don Neri Corsini, marquis de Lajatico, était de la grande maison romaine des princes Corsini. Son père avait été sénateur de l'empire français, et fut plus tard sénateur de la ville de Rome. Son oncle Neri Corsini était à Vienne en 1815, chargé de défendre les intérêts de la Toscane, et depuis il resta longtemps ministre du grand-duc. Par ses alliances et par celles de ses enfans, le marquis de Lajatico tenait aux plus grandes familles, aux Rinuccini, aux Barberini de Rome, au marquis Gino Capponi, le doyen du libéralisme toscan, dont une de ses filles a épousé le petit-fils. Le second de ses fils est officier d'artillerie dans l'armée piémontaise, et a fait brillamment la dernière campagne. Et je ne dis ceci que pour rappeler encore comment cette cause italienne, qu'on représente quelquefois comme une imagination de sectaires, rattache naturellement à elle tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus intéressé même à la paix publique et à la conservation sociale. Le marquis de Lajatico, dès sa jeunesse, était destiné par tradition de famille à servir l'état : après de brillantes études universitaires, il fut employé dans les bureaux du gouvernement, et devint secrétaire-général du ministère des affaires étrangères ; il fut ensuite conseiller d'état, major-général, enfin gouverneur civil et militaire de la ville de Livourne. C'est dans cette dernière et éminente position qu'il se trouvait, lorsque l'avénement de Pie IX au pontificat en 1846 ouvrait pour l'Italie l'ère d'une régénération presque inattendue.

Il ne faut pas l'oublier, c'est Pie IX qui le premier a dit à l'Italie contemporaine de se lever et de reprendre foi en ses destinées, et on sait ce que cette magique parole réveilla d'espérances. Partout à la fois, à Rome, à Florence, à Pise, à Bologne, à Turin, les populations se ranimaient, tandis que les gouvernemens commençaient à s'adoucir. Ce fut le temps des démonstrations et des manifestations populaires. Livourne, l'une des plus turbulentes

villes de l'Italie, — elle l'a montré depuis en 1848, — ne fut pas la dernière à s'émouvoir; elle avait cependant une telle confiance dans le sage et libéral esprit de son gouverneur, qu'elle se montra constamment docile à sa voix au milieu de ces enivrantes agitations des premiers momens. Livourne ne se trompait pas dans sa confiance, car le marquis de Lajatico, par les lumières de son intelligence, par les inspirations de sa raison, appartenait d'avance à ce mouvement de réformes qui commençait. Par sa qualité de fonctionnaire de l'état, il s'était naturellement tenu toujours en dehors de toutes ces menées secrètes qui ont été pendant si longtemps la seule forme de la vie politique au-delà des Alpes, le seul moyen employé par un grand nombre de libéraux italiens pour travailler à l'affranchissement de leur pays; mais d'un autre côté, dans l'intérieur de sa conscience, il ne se méprenait pas sur les temps nouveaux. Son esprit était tout acquis à un large système de réformes; sa fidélité au prince y voyait le gage de l'affermissement de la dynastie grand-ducale popularisée par une initiative généreuse, et dans l'indépendance de sa situation personnelle, en dehors de tous les partis, il voyait un moyen de travailler librement, selon ses convictions, à la résurrection nationale et politique de l'Italie.

Conservateur et libéral à la fois, sincère par-dessus tout, le marquis de Lajatico fut des premiers à cette époque à sentir la force irrésistible de ce mouvement et les dangers dont il pouvait être la source, si l'on ne se hâtait de le dominer par une direction intelligente et spontanée. Le gouverneur de Livourne ne le cachait pas dans ses rapports officiels au grand-duc, dès qu'il vit poindre les premières réformes, accueillies avec une sorte d'ivresse. Son avis eût été d'organiser aussitôt dans les conditions les plus larges un gouvernement consultatif, qui eût resserré le lien entre la dynastie et le pays, en devenant l'expression tempérée et suffisante encore de tous les vœux publics. Ces conseils, semblables à ceux que Rossi donnait à Rome, ne furent point écoutés. On alla de concessions en concessions; on céda pas à pas, tantôt en adoucissant le régime de la presse, tantôt en se laissant arracher l'organisation d'une garde nationale. Il en résulta ce qui était facile à prévoir, ce que le gouverneur de Livourne avait prédit dès la première heure, — une série de faiblesses amenant pour le pouvoir une déconsidération dont il ne se relevait un moment que par des concessions toujours nouvelles, à tel point que le grand-duc Léopold II se trouvait conduit, au mois de septembre 1847, à chercher tous les moyens de fortifier son gouvernement, et il appelait au ministère le marquis de Lajatico comme l'homme le mieux fait pour ramener la confiance publique.

Tout marchait vite en ce temps, et il arriva une chose bien simple : ce qui eût suffi au commencement de 1847 ne suffisait plus au mois de septembre. Le marquis de Lajatico le sentit, et il déclarait avec une nette hardiesse au grand-duc qu'à ses yeux on ne pouvait désormais assurer l'ordre et rester maître du mouvement universel qu'en donnant une constitution et en adoptant une politique franchement nationale. On vivait encore dans de telles illusions au palais Pitti que le mot de constitution fut considéré presque comme une offense. « Mais c'est appeler l'Autriche! » dit le grand-duc. Le marquis de Lajatico répondit en invoquant les droits d'indépen-

dance de la Toscane. De part et d'autre, c'était toucher au nœud de la question. Le grand-duc repoussa dédaigneusement la proposition qui lui était faite, et congédia assez durement le marquis de Lajatico, qui, en quittant l'audience du prince, trouvait dans une antichambre le comte Serristori et le général Proni, déjà désignés pour lui succéder au ministère et dans le gouvernement de Livourne. C'était vraiment une disgrâce complète, et le loyal conseiller se voyait réduit à quitter la Toscane elle-même pour avoir osé exprimer au prince une opinion franche et prévoyante suggérée par l'état du pays et de l'Italie tout entière. Les événemens vinrent cependant donner bientôt raison au marquis de Lajatico. L'agitation allait toujours en croissant, et cette constitution, qui était une impossibilité en septembre 1847, qui « aurait appelé sur la Toscane les malheurs d'une intervention autrichienne, » cette constitution devenait une nécessité au mois de février 1848. « Elle était, suivant le langage public du grand-duc, l'objet des vœux les plus anciens et les plus ardens du prince, ainsi que de sa famille, le développement des institutions que son aïeul, son père et lui-même avaient introduites dans le pays, et il s'empressait de la donner à son peuple, qu'il croyait entièrement mûr pour en savoir profiter. » Ainsi parlait le préambule du statut toscan. Les révolutions de Paris, de Milan et de Vienne ne tardaient pas à imposer l'autre partie du programme du marquis de Lajatico, l'adoption d'une politique d'indépendance nationale en Italie.

Voilà donc la Toscane entrant dans le mouvement constitutionnel et national. Le grand-duc alors dut naturellement songer à l'homme qui, quatre mois auparavant, lui avait proposé cette politique : le marquis de Lajatico revint à Florence pour être tout à la fois ministre de la guerre et ministre des affaires étrangères. Il y avait de sa part quelque mérite à prendre le pouvoir dans des circonstances si rapidement aggravées, et où tout était difficile. Il se mit à l'œuvre pourtant, nouant une alliance plus intime avec le roi Charles-Albert, qui venait de passer le Tessin, et préparant à la hâte une petite armée toscane pour l'envoyer en Lombardie. C'est ce petit corps d'armée, fort incomplétement organisé, et à peine muni du plus strict nécessaire, qui se battit bravement sous les murs de Mantoue, dans les sanglantes affaires de Curtatone et de Montanara. Le nouveau ministre de la guerre voulut lui-même aller visiter le camp; il se trouva à une sortie de la garnison de Mantoue, et s'élança intrépidement au plus chaud de la mêlée. Le roi Charles-Albert, témoin de sa conduite, lui donna sur le champ de bataille le grand cordon des saints Maurice et Lazare.

Ce n'était pas d'ailleurs une petite tâche que le marquis de Lajatico avait acceptée comme ministre de la guerre, en se chargeant de reconstituer et de développer les forces militaires d'un pays tel que la Toscane, où l'armée, supprimée autrefois par le grand-duc Léopold Ier, n'avait été postérieurement rétablie que dans les limites fixées par le célèbre traité du 12 juin 1815 avec l'Autriche; ce traité assignait à la Toscane un contingent de six mille hommes, qui, en cas de guerre, devait même passer sous les ordres d'un général autrichien. Tout ce qui regardait l'armée avait donc été singulièrement négligé, et se trouvait à peu près à l'abandon en 1848. D'un autre côté, le grand-duc Léopold II était loin de seconder d'un zèle chaleureux et actif

les projets de son ministre pour organiser des forces destinées à combattre les soldats de l'Autriche. Le grand-duc disait, il est vrai, dans ses proclamations, en paraissant se glorifier, que « les soldats toscans avaient été les premiers qui eussent marché à la conquête de l'indépendance sous les ordres du magnanime roi de Sardaigne; » il excitait le pays et le parlement à prêter leur concours « à la sainte cause de l'indépendance italienne, pour hâter le terme victorieux de la guerre contre l'étranger; » mais en même temps, en bon archiduc, il ne laissait point d'entretenir, à l'insu de son ministère, des relations suivies avec l'empereur. Il agissait en prince un peu trop pénétré de l'idée qu'il aurait à recourir de nouveau aux armées autrichiennes. Le marquis de Lajatico, comme ministre de la guerre, se trouvait placé entre l'opinion, qui le pressait de réorganiser les forces militaires, et le grand-duc, qui se croyait intéressé à retenir cet élan, à embarrasser tous les projets par des lenteurs. C'était l'impuissance.

Le résultat de ce système ne pouvait être douteux. Les passions extrêmes se firent une arme de l'inaction du gouvernement, des revers qui vinrent bientôt compromettre la cause de l'indépendance italienne. L'agitation ne fit que s'accroître en Toscane, l'émeute gronda à Livourne. Deux ministères sombrèrent coup sur coup, et le grand-duc se trouva conduit en peu de temps à accepter le ministère démocratique de MM. Guerrazzi et Montanelli, dont le premier acte fut la dissolution des chambres. Tout n'était point encore perdu cependant. Le parlement nouveau, issu des élections faites à cette époque, était loin de répondre aux espérances du parti démocratique : il reflétait dans son ensemble l'esprit de ce pays aux mœurs paisibles, et où domine toujours le goût de l'ordre. Le marquis de Lajatico, sondant résolûment la situation, eût voulu que le grand-duc s'appuyât sur ces précieux élémens d'ordre qui étaient dans le parlement, dans la garde nationale, et rompît avec la révolution pour fonder un pouvoir franchement constitutionnel et italien, mais en même temps décidé à faire face à tous les désordres. L'entreprise était hardie et devait réussir. Aussi le marquis de Lajatico fut-il navré lorsque le grand-duc, au lieu de lutter et de vaincre, quittait Florence le 7 février 1849 et partait secrètement, laissant le pays sans gouvernement, sans direction. Il fit en ce moment l'œuvre d'un bon citoyen : il concourut de son vote à l'organisation d'un gouvernement de circonstance, le seul possible alors. Seulement il eut le courage de se présenter dans le parlement envahi par la populace et de demander que ce gouvernement de fait que la fuite du prince imposait fût constitué de façon à représenter et à rassurer le pays, au lieu d'être le gouvernement exclusif de la faction démocratique. Le marquis de Lajatico eut encore une lueur d'espoir après cette triste débâcle : ce fut en apprenant que le grand-duc, retiré dans une petite ville maritime de la Toscane, à San-Stefano, et entouré du corps diplomatique, avait accepté l'intervention piémontaise offerte par Gioberti, alors premier ministre de Charles-Albert. Il embrassa chaleureusement cette idée, dans laquelle il voyait le salut du régime constitutionnel en Italie, et il se hâta d'écrire au grand-duc pour lui offrir de nouveau ses services. Malheureusement cette lettre fut interceptée et valut à celui qui l'avait écrite d'être menacé d'un procès de trahison à Florence.

Le marquis de Lajatico avait dû s'expatrier en 1847 pour avoir osé proposer une constitution à un prince absolu, et il se voyait réduit encore une fois à s'exiler avec sa famille sous le gouvernement démocratique qui régnait en Toscane.

Une plus vive amertume patriotique était réservée au marquis de Lajatico dans ce second exil : c'était de voir le prince qui avait fini par refuser l'intervention du Piémont rentrer bientôt à Florence avec le secours des armées autrichiennes. La restauration du grand-duc se présentait pourtant sous de plus favorables auspices; elle s'opérait par une réaction naturelle de l'opinion, par ce mouvement spontané du 12 avril 1849, œuvre du parti constitutionnel modéré. Le grand-duc lui-même, retiré à Gaëte, n'avait point hésité à ratifier au premier instant les promesses libérales faites en son nom. On crut du moins avoir sauvé le *statut*. La déception du marquis de Lajatico fut grande quand il vit les soldats de l'Autriche envahir malgré tout la Toscane, qui s'était pacifiée d'elle-même, et le grand-duc oublier ses promesses, suspendre d'abord, puis supprimer définitivement les institutions dont il avait garanti l'existence. Ceux qui avaient pris l'initiative et la direction du mouvement du 12 avril 1849 avaient cru ramener un prince constitutionnel et italien, ils avaient rendu le pouvoir à un archiduc plus autrichien et plus absolu que jamais. Le marquis de Lajatico, revenu, lui aussi, à Florence après ces orages, ne fit dès lors qu'une chose : il se réfugia dans son patriotisme froissé, et ne voulut point désespérer. Il était si peu révolutionnaire de son naturel que, malgré bien des mécomptes, il ne renonça point à la pensée de travailler encore à concilier l'intérêt dynastique et l'intérêt du pays. Oubliant ses griefs, surmontant des répugnances personnelles très fortes, bravant la froideur qui l'attendait dans les régions officielles, il ne laissa pas de conserver ses relations avec la cour. Les hommes d'opinions plus vives blâmaient quelquefois ces ménagemens; ils voyaient une transaction presque coupable là où il n'y avait qu'un dévouement plus élevé au bien public. Le marquis de Lajatico n'allait pas à la cour pour son intérêt personnel, mais il gardait le droit de parler, même au risque de n'être point entendu, et par lui l'opinion constitutionnelle avait en quelque sorte son entrée au palais Pitti.

Tant qu'une certaine liberté de la presse survécut à la suppression de la constitution, le marquis de Lajatico s'en servit avec ses amis pour donner des avis prévoyans et sages avec autant de franchise que de modération. Lorsque l'opinion publique n'eut plus aucun moyen légal de se faire entendre, il resta étranger à tout acte qui aurait pu diminuer la valeur des efforts que ses relations avec la cour et avec les hommes du gouvernement lui permettaient de tenter. Il attendait l'occasion, et cette occasion vint au commencement de 1859. La fermentation était grande en Italie, et à Florence plus que partout. Des milliers de volontaires quittaient la Toscane pour aller servir dans l'armée piémontaise. Les soldats toscans eux-mêmes, quoique placés sous les ordres d'un général autrichien, ne cachaient point leurs sympathies pour la cause de leur pays. Des publications aussi fermes que modérées reproduisaient toutes les vibrations du sentiment national. Que faisait le grand-duc en présence de cette agitation des esprits? Au pre-

mier moment, il n'aurait pas voulu séparer ses intérêts de ceux de l'Autriche; puis, pressé par les circonstances, il se montrait résolu à se réfugier dans la neutralité. Le gouvernement s'efforçait d'attribuer toutes les manifestations publiques aux menées de quelques factieux. C'est alors que le marquis de Lajatico se décidait à adresser au président du conseil, M. Baldasseroni, la lettre du 18 mars, qui était un acte de patriote et de citoyen dévoué à la dynastie. Il révélait toute l'étendue et la force de l'opinion nationale, montrait le péril de la neutralité, et laissait entrevoir enfin que la dynastie elle-même ne pouvait se sauver que si elle s'alliait avec le Piémont, et si les jeunes princes allaient prendre part à la guerre. On lui répondit que le grand-duc, plutôt que de rompre avec l'Autriche, quitterait de nouveau la Toscane, comme il l'avait fait en 1849. Peu de jours après, ce loyal et sage conseiller se présentait à un cercle de la cour, et il fut reçu avec une froideur qui ne pouvait lui laisser de doute sur sa nouvelle disgrâce.

Les événemens se hâtaient cependant. L'ultimatum autrichien arrivait à Turin, les soldats de la France commençaient à paraître au sommet des Alpes; l'armée toscane s'émut alors, les rassemblemens populaires remplirent les rues de Florence; la journée du 27 avril 1859 se leva pleine de menaces, et le grand-duc, à qui tout manquait à la fois, l'armée et le peuple, se vit obligé de rappeler à lui le marquis de Lajatico, qui poussa le dévouement jusqu'à se charger en cette extrémité de former un nouveau ministère. C'est l'histoire de cette tentative suprême que celui-ci a racontée dans une lettre qu'il adressait peu après à son fils, et où il décrivait les brusques et violentes péripéties de ces quelques heures. Le marquis de Lajatico se faisait à lui-même l'illusion qu'on pouvait sauver encore la dynastie et le grand-duc régnant par la politique de la lettre du 18 mars 1859, en reprenant le drapeau tricolore comme signe de nationalité, en s'alliant au Piémont et à la France, en entrant franchement dans la guerre qui se préparait. Il fut détrompé quand il consulta ses amis et le premier entre tous, le marquis Cosimo Ridolfi. Le grand-duc Léopold II s'était fait un irréparable tort en manquant à toutes ses promesses de 1849. On ne crut pas à sa sincérité, on exigeait avant tout son abdication en faveur de son fils. Le marquis de Lajatico dut rentrer au palais Pitti porteur de cette condition, sans laquelle les amis de la dynastie ne croyaient plus pouvoir la sauver. « Je voudrais, a-t-il dit avec une franchise pleine d'émotion, je voudrais que tous les hommes politiques du monde fussent à même de juger en pleine connaissance l'acte que je dus accomplir, parce que j'ai le ferme espoir qu'ils diraient tous d'une seule voix que je ne pouvais ni ne devais faire autrement... »

La condition de l'abdication était dure sans doute; elle n'impliquait cependant qu'un sacrifice personnel de la part d'un prince qui déjà s'était montré prêt à reprendre le drapeau tricolore, à déclarer la guerre au chef de sa famille, et à rejeter dans l'oubli des traités que la veille il déclarait inviolables. Le grand-duc a dit depuis, dans une protestation datée de Ferrare : « Plutôt que de me laisser contraindre à déclarer la guerre, je me réfugie auprès d'un état ami auquel je suis lié par des traités de secours réciproques. » C'était inexact autant que malheureux. Léopold II avait tout accepté : sa dignité n'aurait pas eu plus à souffrir d'un acte personnel d'ab-

négation que des pénibles concessions qu'il avait déjà faites; il s'arrêta devant cette nécessité de l'abdication. On sait le reste. La famille du grand-duc quittait Florence au milieu d'un peuple silencieux, qui n'eut ni une injure ni un mouvement de sympathie pour cette famille fugitive, qui se proscrivait elle-même faute de pouvoir se résigner à devenir nationale, et la Toscane marchait à ses destinées nouvelles, s'alliant à la France et au Piémont, s'organisant au sein d'un calme intérieur qui ne s'est point démenti. Le rôle du marquis de Lajatico en ces dernières heures fut aussi loyal que simple et patriotique. Il fit tout ce qu'il put pour sauver la dynastie, et quand tout fut épuisé, il s'offrit encore pour garantir sa sûreté, fût-ce au risque de sa propre vie, ce qui ne fut point heureusement nécessaire.

Libre désormais de tout engagement envers la maison de Lorraine, ayant largement payé la dette de ses affections dynastiques, le marquis de Lajatico n'avait plus qu'un devoir : c'était de se dévouer aux destinées nouvelles de son pays; il accepta d'aller représenter la Toscane au camp des armées alliées en Italie. Par ses manières supérieures, par sa dignité facile, par le désintéressement avec lequel il remplit la mission dont il était chargé, par le sang-froid qu'il montra aux batailles de Palestro et de Solferino, pendant lesquelles il se tint toujours à cheval au milieu de l'état-major du roi de Sardaigne, le représentant de la Toscane faisait honneur à son pays, en même temps qu'il lui rendait plus d'un service par ses rapports avec les chefs souverains des deux armées. Il avait vu avec une véritable tristesse le départ de la maison de Lorraine, et qui sait s'il ne croyait pas encore secrètement à la possibilité de son retour dans des conditions meilleures après la conquête de l'indépendance? Dès qu'il vit le grand-duc et ses fils prendre place sans nécessité dans le camp autrichien contre l'Italie, il n'eut plus la moindre illusion; l'incompatibilité était devenue radicale à ses yeux, tout devait être fini. Le marquis de Lajatico fut l'un des premiers à penser dès ce moment que la Toscane n'avait rien de mieux à faire que de s'annexer au Piémont. Sa vive intelligence politique découvrit bientôt les difficultés insurmontables qu'éprouverait tout gouvernement nouveau en Toscane. La maison de Savoie avait pour lui l'avantage d'être une maison italienne forte de sa popularité et d'offrir toutes les garanties d'ordre et de paix intérieure. La formation d'un royaume constitutionnel sous le sceptre de la maison de Savoie lui apparaissait enfin comme la combinaison la plus juste et la plus pratique pour sauvegarder désormais l'indépendance italienne vis-à-vis de l'étranger. C'est dans ce sens qu'il conseillait le nouveau gouvernement toscan dès les premiers temps de son séjour au camp des armées alliées.

En adoptant cette pensée, devenue plus générale après la paix de Villafranca, le marquis de Lajatico se montrait toujours le même, national, monarchique, constitutionnel et conservateur. Son zèle ardent pour les intérêts de son pays lui fit accepter après la paix d'aller représenter cette politique à Paris et à Londres. Il vit trois fois l'empereur des Français, en juillet et en octobre, et se fit le défenseur des vœux des Toscans. Un jour peut-être la correspondance du diplomate florentin offrira plus d'un trait curieux à l'histoire, en même temps qu'elle sera un témoignage de plus de son dévouement intelligent. Le marquis de Lajatico ne mettait du reste au-

cune subtilité dans la diplomatie; il restait simplement un homme sincère et franc. C'est en remplissant la patriotique mission de défendre les intérêts de son pays qu'il est mort en Angleterre, surpris par un mal inattendu, et au moment d'expirer il recommandait encore à son jeune secrétaire de persévérer dans les sentimens qu'il lui avait inspirés.

Le marquis de Lajatico est donc mort comme il avait vécu, en patriote honnête, sincère, quoique toujours modéré, et il a mérité que ses restes, rapportés à Florence, fussent déposés dans l'église de Santa-Croce, à côté de ceux des plus illustres citoyens toscans. Il y a pourtant dans une telle vie une moralité qui tourne au profit de l'Italie, et qui est après tout une lumière en politique. Lorsque ces dévouemens intelligens, éclairés, fidèles jusqu'au bout, ne peuvent sauver une famille de princes, lorsqu'une incompatibilité radicale, absolue, fondée sur une antipathie de nationalité, éclate périodiquement, et dans les heures les plus décisives, entre une maison régnante et un pays, c'est que les déchéances sont irrévocables, et que les destinées sont accomplies. On veut y voir une œuvre de révolution, et ce n'est que le triste fruit de fautes accumulées.

CH. DE MAZADE.

POÉSIES

—

LA BALLADE DU DÉSESPÉRÉ.

Qui frappe à ma porte à cette heure?
— Ouvre, c'est moi. — Quel est ton nom?
On n'entre pas dans ma demeure
A minuit ainsi, sans façon.

— Ouvre. — Ton nom? — La neige tombe,
Ouvre. — Ton nom? — Vite, ouvre-moi!
— Quel est ton nom? — Ah! dans sa tombe
Un cadavre n'a pas plus froid.

J'ai marché toute la journée
De l'ouest à l'est, du sud au nord.
A l'angle de ta cheminée
Laisse-moi m'asseoir. — Pas encor!

Quel est ton nom? — Je suis la gloire,
Je mène à l'immortalité.

— Passe, fantôme dérisoire!
— Donne-moi l'hospitalité.

Je suis l'amour et la jeunesse,
Ces deux belles moitiés de Dieu.
— Passe ton chemin : ma maîtresse
Depuis longtemps m'a dit adieu.

— Je suis l'art et la poésie;
On me proscrit. Vite, ouvre. — Non.
Je ne sais plus chanter ma mie,
Je ne sais même plus son nom.

— Ouvre-moi! je suis la richesse,
Et j'ai de l'or, de l'or toujours.
Je puis te rendre ta maîtresse.
— Peux-tu me rendre nos amours?

— Ouvre-moi : je suis la puissance,
J'ai la pourpre. — Vœux superflus!
Peux-tu me rendre l'existence
De ceux qui ne reviendront plus?

— Si tu ne veux ouvrir ta porte
Qu'au voyageur qui dit son nom,
Je suis la mort : ouvre, j'apporte
Pour tous les maux la guérison.

Tu peux entendre à ma ceinture
Sonner les clés des noirs caveaux;
J'abriterai ta sépulture
De l'insulte des animaux.

— Entre chez moi, maigre étrangère,
Et pardonne à ma pauvreté.
C'est le foyer de la misère
Qui t'offre l'hospitalité.

Entre : je suis las de la vie,
Qui pour moi n'a plus d'avenir.
J'avais depuis longtemps l'envie,
Non le courage de mourir.

Entre sous mon toit, bois et mange,
Dors, et quand tu t'éveilleras,

Pour payer ton écot, cher ange,
Dans tes bras tu m'emporteras.

Je t'attendais; je veux te suivre.
Où tu m'emmèneras, j'irai;
Mais laisse mon pauvre chien vivre,
Pour que je puisse être pleuré!

HENRY MURGER.

BOUQUET D'AUTOMNE.

I.

ADIEU, JARDIN!

Voici l'automne, adieu les fleurs!
Que faire en un jardin sans roses,
Où sifflent des vents querelleurs?
Restons au logis, portes closes;
Voici l'automne, adieu les fleurs!

Voici l'automne, adieu les fleurs!
La terre en vain cherche à sourire;
Les soleils sont froids et railleurs,
Les cœurs n'ont plus rien à se dire.
Voici l'automne, adieu les fleurs!

Voici l'hiver, vendange est faite;
Cuve et pressoir vont s'épuiser.
L'ivresse est au bout de la fête.
Plus un raisin, plus un baiser!
Voici l'hiver, vendange est faite.

Voici l'hiver, vendange est faite.
Le givre a blanchi nos buissons;
Du chêne il effeuille la tête;
Plus de nids et plus de chansons!
Voici l'hiver, vendange est faite.

Eh bien! adieu, vigne et forêt,
Jardin sans fleurs, soleil sans flamme!
Rentrons dans l'asile secret,
Et visitons enfin notre âme.
Adieu, jardin, vigne et forêt!

Adieu, jardin, vigne et forêt!
J'aperçois dans un monde immense,
Où la nature disparaît,
Tout un printemps qui recommence.
Adieu, jardin, vigne et forêt!

II.

LE MOIS DES MORTS.

Novembre a mis, comme un suaire,
Sa longue robe de brouillards;
Le soleil, dans les cieux blafards,
Semble une lampe mortuaire.

Les feuilles pendent en haillons
Au noir squelette de la vigne,
Et là-bas fument les sillons
Près de ces tombes qu'on aligne.

Le semeur, en grand appareil,
Donne au champ la façon dernière;
Comme un mort promis au réveil,
Le grain est couché sous la terre.

Mais rien ne parle encor d'espoir;
Tout s'endort et tout se recueille.
Il n'est resté ni fleur ni feuille;
La terre est grise, le ciel noir.

Connais-tu ces buissons moroses?
C'est l'aubépine et l'églantier.
Où sont les roses du sentier
Et les mains qui cueillaient ces roses?

Dans ces prés ne retourne pas;
Le bois mort que le vent y sème,
Avec la trace de vos pas,
A caché le sentier lui-même.

Tu peux marcher jusqu'à la nuit,
Tu seras seul avec ton livre :
On refuse, hélas! de te suivre
Où jadis on t'avait conduit.

Tu n'aurais là d'autre cortége
Qu'oiseaux noirs et loups aux abois;
L'hiver a changé dans les bois
Vos lits de mousse en lits de neige.

Voici l'heure où le souvenir
Peuple seul la forêt discrète;
Sans y troubler aucune fête,
Les morts peuvent y revenir.

Au bord des étangs et des chaumes,
A l'abri dans les chemins creux,
Tu peux converser avec eux;
Suis pas à pas ces chers fantômes.

Ils te ramènent par la main
Dans ce passé que l'on t'envie,
Où les lambeaux de votre vie
Pendent aux buissons du chemin.

Qu'ont-ils fait de leurs premiers charmes,
Ces jardins aux vives couleurs,
Où l'on récolte moins de fleurs,
Hélas! qu'on n'y sème de larmes?

Voici les berceaux familiers
Où, dans la mousse et les pervenches,
Les baisers chantaient par milliers,
Comme les oiseaux sur les branches.

Mais ces arbres et ces soleils,
S'ils t'ont prêté l'ombre et la flamme,
S'ils t'ont donné leurs fruits vermeils,
Ont pris tous des parts de ton âme.

Tu la jetais à tous les vents,
Pour un mot, pour un regard tendre...
Mais viens, et les morts vont te rendre
Ce qu'ont emporté les vivans;

Car là-haut, sur les mêmes grèves,
Dans ces astres peuplés d'esprits,
Flottent à la fois les débris
Et les germes de tous nos rêves.

Là-haut, dans l'immatériel,
Tout va perdre et retrouver l'être;
Quand les morts descendent du ciel,
C'est pour nous aider à renaître.

Pur de désirs et de remords,
Fais donc, sans terreurs insensées,
La moisson d'austères pensées
Qui se récolte au mois des morts.

III.

LA PREMIÈRE NEIGE.

Dans mon verger clos de buis,
Où je puis
Tout surveiller de ma chambre,
Mes deux pommiers, — quel malheur! —
Sont en fleur...
Et nous touchons à novembre.

Un caprice, un faux réveil
Du soleil
Au printemps leur a fait croire,
Et les fleurs imprudemment,
Un moment,
Ont blanchi l'écorce noire.

Mes pêchers, mon grand souci,
Vont ainsi
Rougir dans la matinée,
Et perdre à ce jeu trompeur,
J'en ai peur,
Leurs fruits de toute une année.

Mais un vent souffle du nord,
Apre et fort,
Et les avertit du piége.
Tout mon jardin réservé
Est sauvé!
Voici la première neige!

Tombe, ô neige, et tiens couverts
Les blés verts,
L'espoir des moissons prochaines;
Étends sur eux le duvet
Qui revêt
Déjà le front des vieux chênes!

Viens marquer son dernier jour
A l'amour;
Arrête une folle séve:
S'il s'est trompé de saison,
En prison
Viens clore aussi mon doux rêve!

Sur mes cheveux tu descends;
Je t'y sens,
O neige, et je m'en étonne.
Le soleil était si chaud!...
Il le faut,
Dis-moi bien que c'est l'automne.

VICTOR DE LAPRADE,
de l'Académie française.

REVUE MUSICALE.

Le succès d'*Orphée* au Théâtre-Lyrique s'accroît chaque jour, comme nous l'avions prévu. Il n'y a pas une personne qui se pique ou qui s'efforce de comprendre un peu les arts qui ne veuille entendre ce chef-d'œuvre d'un sentiment si profond et si pur, et qui ne revienne charmée, avec le désir de l'entendre encore. Mme Viardot soutient dans le rôle principal, qu'elle a véritablement créé, la réputation qu'elle s'est acquise, et elle sa-

tisfait jusqu'à ceux qui lui voudraient une voix plus jeune et d'un timbre plus musical. C'est le triomphe de l'intelligence et du style sur la nature et la résistance des organes matériels. De pareils événemens prouvent encore une fois qu'il y a dans la musique, et même dans la musique dramatique, des beautés impérissables qui ne demandent qu'à être bien interprétées pour produire leur effet. Que les jeunes compositeurs se rassurent donc, et que la restauration d'un vieux chef-d'œuvre leur serve d'exemple, non pour imiter la manière de Gluck, mais pour s'inspirer de son génie et pour créer à leur tour des formes nouvelles! C'est une profonde erreur de croire que l'admiration des monumens du passé empêche en nous la puissance créatrice. L'amour enfante l'amour, la lumière produit la lumière. Il n'y a de stérile que l'ignorance et le dédain.

Cependant on a repris à l'Opéra *l'Ame en peine* de M. de Flottow et l'*Herculanum* de M. Félicien David pour la continuation des débuts de Mme Vestvali. Il nous serait impossible d'affirmer que cette belle personne a rencontré dans le rôle d'Olympia, créé dans l'origine par Mme Borghi-Mamo, un succès plus significatif que celui qu'elle a obtenu dans *Roméo et Juliette* de Bellini. La voix de Mme Vestvali manque un peu d'éclat, et son talent, qu'on ne saurait contester sans injustice, ne produit pas l'effet décisif que le public est en droit d'attendre. Il semble qu'on pourrait désirer à Mme Vestvali, qui prononce et articule avec beaucoup de netteté, une certaine harmonie dans les dons divers qui la distinguent. M. Gueymard, qui remplaçait M. Roger dans le rôle d'Hélios, y a été plus heureux qu'on ne pouvait l'attendre, et il a dit particulièrement le joli *cantabile* de l'ivresse, au second acte, avec une émotion communicative. Il a été parfaitement secondé par Mme Gueymard, dont la belle voix résiste et se conserve presque dans sa pureté première.

M. Roger, que nous venons de nommer, est heureusement rétabli de l'affreux accident qui l'a frappé l'été dernier. L'art est venu à son secours, et une main postiche lui a été ajustée avec un artifice si bien dissimulé, que M. Roger a pu paraître tout récemment, le 15 décembre, sur la scène de l'Opéra, dans une représentation solennelle donnée à son bénéfice. Le public, qui était accouru en foule, a fait à cet artiste distingué un accueil plein de sympathie. M. Roger a chanté tour à tour un acte de *la Dame blanche,* le quatrième acte de *la Favorite* avec Mme Gueymard, et le cinquième acte du *Prophète* avec Mme Alboni. La soirée a été brillante, un peu longue, et a produit *vingt-trois mille francs.* M. Roger doit être content de l'ovation qu'on lui a faite, et qu'il mérite à bien des égards. Il serait dangereux cependant d'attacher à cette belle représentation donnée en l'honneur d'un artiste intelligent qui a fourni une brillante carrière une signification qu'elle ne saurait avoir.

Puisque nous parlons de l'Opéra, il n'est pas hors de propos de dire un mot de la nouvelle salle qu'on se propose de construire à Paris. On assure que l'administration a déjà choisi l'emplacement sur lequel on doit l'édifier, et que le plan même du monument qu'on destine à l'art musical est adopté d'avance sans débats et sans concours public. C'est une grande affaire, ce nous semble, que de bâtir un grand théâtre lyrique qui doit servir de modèle à toute la France, et qui sera le point de mire de l'Europe entière. Tant

de conditions d'élégance, de sécurité et de sonorité sont nécessaires pour constituer une bonne salle qui doit être le temple d'un grand drame lyrique, qu'il eût été à désirer qu'on appelât la discussion sur un projet qu'il sera impossible de modifier plus tard. Ces scrupules nous sont inspirés par la connaissance que nous avons de la salle actuelle du grand Opéra de Paris, beaucoup trop vaste pour le charme et la conservation de la voix humaine, et par la lecture d'une publication intéressante, *Parallèle des principaux théâtres modernes de l'Europe,* de MM. Clément Coutant et Joseph de Filippi. Des curieux renseignemens contenus dans cet ouvrage, il ressort que c'est la naissance de l'Opéra qui a donné lieu à l'agrandissement indéfini des salles de théâtre, et les grandes salles sont la cause de l'état déplorable où se trouve aujourd'hui l'art de chanter. Au nom de l'art musical, qui ne s'accommode pas des trop vastes enceintes pour produire ses effets les plus puissans, au nom surtout des pauvres chanteurs, qui ne peuvent résister longtemps aux efforts qu'ils sont obligés de faire, nous demandons que la nouvelle salle de l'Opéra qu'on se propose de construire ne dépasse pas les proportions de celle qui existe depuis quarante ans rue Lepelletier.

Le théâtre de l'Opéra-Comique n'a pas la main heureuse depuis quelque temps. Les mauvais ouvrages s'y succèdent sans intermittence, et ces ouvrages mal venus n'y sont pas mieux exécutés pour cela. Qu'est-ce par exemple qu'*Yvonne,* opéra en trois actes que l'affiche qualifie de drame lyrique? Un fastidieux mélodrame bâti sur la vieille donnée des *bleus* et des *blancs,* l'antagonisme des royalistes et des républicains dans la guerre de la Vendée, sujet usé aussi bien au théâtre que dans les romans. M. Scribe, qui a commis ce gros péché, a voulu le faire partager à M. Limnander, compositeur de mérite qui a fait *les Monténégrins,* opéra en trois actes où l'on remarquait d'heureuses inspirations. M. Limnander n'a pu cette fois conjurer l'influence du poème qu'il a eu la faiblesse d'accepter et pallier, par les sons de sa musique, les interminables lamentations d'*Yvonne,* une vieille fermière vendéenne qui ne cesse de fatiguer le public de son amour pour son fils Jean. L'action se passe en Bretagne, ce qui n'ajoute rien à l'agrément du sujet. Que dire de l'exécution d'*Yvonne,* où l'on peut louer quelques morceaux qui, mieux placés, auraient produit un meilleur effet? Qu'elle ne rachète pas l'ennui mortel qui s'exhale, pendant trois actes et plusieurs tableaux, de cet interminable mélodrame, auquel on a fait de larges coupures depuis la première représentation.

Après la sombre et larmoyante *Yvonne,* le même théâtre nous a donné le sémillant *Don Gregorio,* opéra-comique en trois actes, dont le sujet n'est pas moins connu, car il s'agit des vicissitudes d'un pauvre précepteur dans l'embarras. Le libretto de MM. de Leuven et Sauvage a été mis en musique par M. Gabrielli, un Napolitain qui est fixé à Paris depuis quelques années, et à qui l'on doit, à l'Opéra, un ou deux ballets de sa composition. Je ne sais pas si M. Gabrielli a des idées; mais si cela lui arrive quelquefois, ce n'est pas dans *Don Gregorio,* dont les fades gazouillemens ne peuvent intéresser personne. Si l'ouvrage de M. Gabrielli obtient un certain nombre de représentations, on les devra à M. Couderc, qui joue le rôle principal, celui du précepteur dans l'embarras, avec son talent habituel, et à Mlle Pannetrat, qui

chante avec plus de bravoure que de charme des lieux-communs de vocalisation.

On se demande, en voyant de telles œuvres se produire sur un théâtre aimé du public, qui possède un si riche répertoire, s'il n'y a plus de compositeurs en France, et à quelle haute protection M. Gabrielli a dû une faveur que rien ne justifie. Comment! il n'y a que trois théâtres lyriques pour un peuple de trente-six millions d'âmes, et vous livrez l'Opéra et l'Opéra-Comique, subventionnés par l'état pour essayer de grandes choses, à des médiocrités obséquieuses qui viennent prendre la place des artistes élevés aux frais de la nation! Ou bien donnez la liberté des théâtres, que réclament depuis si longtemps le sens commun et les besoins de l'art, ou faites un meilleur usage de l'autorité que vous vous attribuez de diriger la fantaisie, qui se passerait fort bien de votre contrôle. Le sort des jeunes compositeurs français est vraiment digne de compassion. Non-seulement ils n'ont pas, comme les peintres, les sculpteurs et les architectes, des commandes de travaux de la part du gouvernement, mais on les prive encore de la faculté de se produire sur les deux seuls théâtres subventionnés qui existent à Paris. A cet état de choses vraiment déplorable, nous ne voyons qu'un remède : la liberté des théâtres, la faculté laissée à chacun de chanter, de danser et de siffler comme il l'entendra, sous la simple réserve de ne pas blesser la décence publique. Toute autre mesure que la liberté des théâtres ne sera jamais qu'un palliatif, et les arts en France ne cesseront pas d'être entravés par le favoritisme et la bureaucratie.

Le Théâtre-Italien poursuit sa carrière sans grand éclat et sans grand bruit. Mme Borghi-Mamo, après trois ans d'exil qu'elle a passés à l'Opéra, est revenue à ses premières amours, et elle a fait sa rentrée par le rôle de Rosine du *Barbier de Séville*. On s'est aperçu aussitôt que ce n'est pas impunément que cette habile cantatrice a chanté dans une langue étrangère et pour un public qu'on ne corrigera pas de préférer les cris dramatiques aux sons qui charment l'oreille avant de toucher l'âme. Mme Borghi-Mamo a perdu quelque chose de ce timbre doux et mélancolique qui caractérisait sa voix de *mezzo-soprano*, et les embellissemens qu'elle a cru devoir ajouter au duo entre Rosine et Figaro ont paru à tout le monde d'un goût équivoque. Nous en dirons autant de l'air napolitain qu'elle chante pendant la leçon que lui donne Almaviva, et qu'il faudrait laisser aux marchands de musique qui débitent les chefs-d'œuvre de M. Offenbach. On sait que l'administration du Théâtre-Italien a commis l'incroyable étourderie de faire représenter le 26 novembre devant le public parisien *Un Curioso accidente,* sorte de pastiche en deux actes composé de morceaux divers empruntés aux opéras de la jeunesse de Rossini. Parmi les petits ouvrages qui ont servi à dégrossir la main de l'auteur du *Barbier de Séville* se trouve une opérette en un acte, *l'Occasione fa il Ladro* (l'occasion fait le larron), qui fut écrite à Venise en 1812. Un poète italien qui habite Paris, M. Berettoni, a conçu le projet de prendre cette pièce sous un titre nouveau et de l'enrichir de tous les morceaux qu'il plairait à sa fantaisie d'y intercaler *per fas et nefas*. Cet étrange oubli des convenances a fait sortir Rossini de sa réserve habituelle : il a protesté par une lettre adressée à M. Calzado, directeur du Théâtre-

Italien, contre la qualification d'*opéra nouveau* que portait l'affiche en annonçant la première représentation d'*Un Curioso accidente*. La direction s'est empressée de faire droit à la réclamation de l'illustre maestro, et *Un Curioso accidente* n'a été donné qu'une seule fois. On a eu le temps d'y remarquer un très joli trio pour voix d'homme tiré *della Pietra del Paragone*, un duo pour deux femmes d'*Aureliano in Palmira*, et un rondeau que Rossini avait écrit jadis pour Mme Malibran.

On nous promet au Théâtre-Italien la reprise du *Matrimonio segreto* de Cimarosa. A la bonne heure! revenez donc aux vrais chefs-d'œuvre de votre ancien répertoire, donnez-nous autre chose que des mélodrames illustrés de cloches, d'enclumes et de marteaux, contez-nous de ces bonnes bêtises d'autrefois, et laissez reposer un peu les histoires agréables d'enfans rôtis et de tyrans de Padoue, d'autres lieux! On chante Gluck au Théâtre-Lyrique, l'Opéra-Comique paraît vouloir donner sur le théâtre de Monsigny et de M. Auber le *Don Juan* de Mozart! Qui vous empêche de reprendre votre bien, *la Serva padrona* et *il Re Teodoro* de Paisiello, *Così fan tutte* de Mozart, la *Camilla* de Paer, *le Cantatrici villane* de Fioravanti, *la Prova d'un opera seria* de Gneco, *le Nozze di Dorina* de Sarti, *la Cosa rara* de Vincenzo Martini, etc.? Ah! malheureux que vous êtes, vous ne connaissez pas la centième partie des trésors que vous possédez! Il serait injuste cependant de ne pas savoir gré à l'administration du Théâtre-Italien du nouveau ténor qu'elle nous a fait entendre. M. Giuglini, qui chante à Londres depuis plusieurs années, a débuté pour la première fois à Paris dans le rôle de Manrico du *Trovatore* de M. Verdi. Sa voix est un ténor de demi-caractère qui manque un peu de force et surtout de souplesse, mais dont les six notes supérieures, d'*ut* à *la*, sont claires et charmantes. M. Giuglini, qui est grand, gesticule un peu trop, et ne semble pas encore suffisamment maître de la scène. Il a dit avec goût la sérénade du premier acte, l'andante de l'air du troisième, ainsi que la phrase émue du *Miserere*. Parfaitement secondé par Mme Cambardi, qui, dans le rôle de Leonora, a montré tout le désir qu'elle a de bien faire, M. Giuglini a été assez bien accueilli par le public, qui l'attend dans un opéra mieux approprié à ses moyens.

Le 10 novembre dernier, on a fêté à Paris, ainsi qu'à Londres et dans les principales villes d'Allemagne, le centième anniversaire de la naissance de Schiller, poète aimé par son génie, par une vie de labeur et de dévouement à la plus noble des causes, l'indépendance et l'émancipation du genre humain. Six cents musiciens, sous la direction de M. Pasdeloup, ont exécuté, dans la grande salle du cirque des Champs-Élysées, une marche et une cantate que Meyerbeer avait composées pour la circonstance, plusieurs morceaux de Mendelssohn, l'ouverture d'*Oberon* de Weber et le finale de la neuvième symphonie de Beethoven. La salle était remplie jusqu'aux combles par un public dont la plus grande partie était composée des compatriotes de l'auteur de *Don Carlos* et de *Wallenstein*. Un discours plein de pensées généreuses a été prononcé en allemand par le docteur Kalisch, et la séance s'est terminée dans un meilleur ordre qu'elle n'avait commencé.

Puisque nous venons de parler de l'Allemagne, disons qu'elle vient de perdre encore un compositeur distingué, Reissiger, qui est mort à Dresde

le 7 novembre, âgé de soixante et un ans. Né le 31 janvier 1798 à Betzi, près de Wittenberg, Reissiger, qui était le fils d'un musicien, fut initié de très bonne heure aux principes de la musique. Envoyé à l'université de Leipzig en 1818, Reissiger s'adonna pendant quelque temps à l'étude de la théologie, qui en Allemagne est la base de toute éducation libérale. Soutenu par des amis généreux, Reissiger, qui était fort pauvre, reprit avec ardeur l'étude de la composition sous la direction d'un nommé Schicht, qui fut pour lui un bienfaiteur, et il se rendit à Vienne en 1821, où il composa son premier opéra, qui ne fut pas représenté. En 1822, Reissiger quitta Vienne pour aller à Munich prendre des conseils du célèbre compositeur Winter. Après avoir obtenu beaucoup de succès par la composition d'une ouverture sur un thème de cinq notes que lui avait donné Winter, Reissiger partit pour Leipzig et pour Berlin, où le roi de Prusse, charmé de ses talens, lui donna les moyens de faire un voyage en Italie. Reissiger vint à Paris en 1824 et séjourna dans cette grande ville pendant toute une année. Il se rendit en Italie, visita Milan, Bologne, Florence, Rome, Naples, et puis retourna à Berlin à la fin de 1825, où il fut chargé de dresser le plan d'un conservatoire de musique à l'instar de celui de Paris, qu'on voulait établir dans la capitale de la Prusse. Au mois d'octobre 1826, Reissiger fut nommé directeur de la musique du roi de Saxe à la place de Marschner, qui était appelé à la cour de Hanovre, où il est encore. Reissiger a occupé ce poste jusqu'à sa mort. Compositeur plus fécond qu'original, il a écrit cinq ou six opéras qui ont eu du succès, une grande quantité de messes et de motets, beaucoup de musique instrumentale. Imitateur facile de Weber surtout et de beaucoup d'autres maîtres, Reissiger produisait incessamment et livrait à la gravure tout ce qui s'échappait de ses mains. Il est l'auteur d'une jolie valse qui circule dans le public sous ce titre menteur : *la Dernière Pensée de Weber*. Reissiger a réclamé lui-même dans les journaux la paternité de cette heureuse inspiration. « *La Dernière Pensée de Weber,* dit Reissiger dans une lettre à un ami, a été composée par moi en 1822 et envoyée dans la même année à l'éditeur Peters, à Leipzig, qui la fit graver à la suite de mon trio, *opéra* 26. Je l'ai jouée souvent à Leipzig en public, et toujours avec un grand succès. Je l'ai communiquée à Weber, qui en fut charmé, et qui la jouait souvent. Cette valse a été publiée à Paris par un spéculateur sous le titre qui l'a rendue populaire. » Puisque je touche en passant à cette question délicate de l'authenticité de certaines compositions musicales, je dirai aussi que la valse si populaire qu'on attribue à Beethoven est de Schubert, et que l'admirable mélodie de l'*Adieu,* qu'on a mise dans l'œuvre de Schubert, est d'un compositeur modeste dont j'ai oublié le nom. Les erreurs de ce genre sont innombrables dans le commerce de musique, surtout en France et en Angleterre.

Un chanteur célèbre, qui pendant longtemps a fait les délices du Théâtre-Italien, Tacchinardi, père de Mme Persiani, est mort aussi l'année dernière à Florence, âgé de soixante-quinze ans. Né dans la capitale de la Toscane en 1776, imitateur élégant de Babbini, un des plus admirables ténors italiens du commencement de ce siècle, Tacchinardi, qui était un artiste instruit et fort distingué, vint à Paris et débuta à l'Odéon, le 4 mai 1811,

dans un opéra de Zingarelli, *la Distruzione di Gerusalemme*. Son physique peu avantageux excita d'abord un certain étonnement, car on s'écria dans la salle : « Il est bossu! » En effet, Tacchinardi avait la tête enfoncée dans de grosses épaules qui faisaient saillie et avaient toute l'apparence d'une difformité. C'était un chanteur brillant, mais un mauvais comédien que Tacchinardi, dont le style fleuri formait un grand contraste avec celui de Crivelli, ténor non moins remarquable qui partageait avec lui la faveur du public parisien. Tacchinardi eut surtout un grand succès dans *la Molinara* de Paisiello, tandis que Crivelli excitait l'admiration des connaisseurs dans le rôle de Lindoro de *la Nina* du même compositeur. Tacchinardi est resté à Paris jusqu'en 1815. Retiré à Florence depuis plusieurs années, Tacchinardi a formé un grand nombre de bons élèves parmi lesquels il faut citer, après Mme Persiani, Mme Frezzolini, dont nous avons pu admirer l'élégance et la *dolce maestà*.

Les concerts ont déjà commencé. C'est M. Sivori qui a brillamment inauguré la saison par quatre soirées qu'il a données dans la salle Beethoven. Secondé par des artistes de mérite tels que MM. Accursi, Ney, Rigault et surtout M. Ritter, pianiste au style vigoureux, net et d'une remarquable précision, M. Sivori a charmé l'auditoire très distingué qu'il avait réuni autour de son archet merveilleux. Du reste, on remarque dans toutes les directions de l'art musical un retour significatif vers les œuvres des vieux maîtres qui ont été consacrées par le temps et l'approbation des connaisseurs. Un homme zélé, un chercheur patient et plein d'ardeur pour les bonnes choses, M. Farrenc, a conçu le projet de réunir et de publier un choix des meilleures compositions pour le piano, depuis les clavecinistes du XVIe siècle jusqu'aux larges et pathétiques inspirations de Beethoven. Le *Trésor des Pianistes,* car tel est le titre de cette publication intéressante, réunira, dit M. Farrenc, toutes les œuvres, pour piano seul, de Mozart, de Beethoven et de Weber, toutes les œuvres remarquables d'Haydn et d'Emmanuel Bach, une très grande partie de celles de Sébastien Bach, les meilleures pièces de Dominique Scarlatti, les meilleures sonates de Clementi, les œuvres de Hummel. Ainsi le *Trésor des Pianistes* mettra sous les yeux de l'amateur et de l'artiste cette série de formes et de tâtonnemens successifs qui, depuis William Bird, John Bull, Claudio Merulo, au XVIe siècle, jusqu'à Chopin, le dernier des maîtres modernes, ont servi à manifester le génie de l'homme dans une partie très importante de l'art musical. De pareilles publications révèlent bien l'esprit investigateur de notre époque et le besoin que nous éprouvons tous de connaître le passé pour mieux préparer l'avenir, car, redisons-le en finissant, l'admiration des vieux monumens de l'art alimente en nous la puissance créatrice, loin de l'empêcher. P. SCUDO.

V. DE MARS.

LES COMMENTAIRES

D'UN SOLDAT

I.

LES PREMIERS JOURS DE LA GUERRE DE CRIMÉE.

Dieu m'a permis jusqu'à présent d'assister à presque tous les grands faits de guerre qui se sont accomplis depuis onze ou douze ans. Puisse cette grâce m'être continuée! voilà le plus ardent de mes vœux. J'avais entrepris de raconter l'expédition de Crimée, quand est venue cette campagne d'Italie, si belle, si entraînante, si rapide, qui a mis la France tout entière sous le charme, et rendu ce siècle aux jours radieux de sa jeunesse. J'ai eu le bonheur de faire encore cette guerre, et en rentrant dans mon pays j'ai repris l'œuvre commencée; seulement je l'ai agrandie de tout le champ nouveau qu'il m'avait été donné de parcourir. Je réunis donc aujourd'hui, sous un même titre, mes souvenirs de Crimée et d'Italie. Ce titre indique l'endroit obscur d'où j'ai vu tant d'éblouissantes choses, et partant le caractère de mon récit. L'œuvre qu'on va lire est étrangère à toute science militaire et à toute prétention historique. C'est l'intérieur d'une âme où de vives et puissantes images se sont réfléchies.

I.

On dit qu'il est agréable de se souvenir, je ne sais; pour ma part, je laisserais volontiers reposer au plus profond de moi tout ce que

Dieu a fait passer d'images dans mon esprit et d'émotions d cœur. Je n'aime point à dire aux pensées endormies : Levez-vo ne comprends pas d'évocation sans une sorte de trouble et de sou france. Ce n'est donc point assurément pour mon plaisir que je remue aujourd'hui tout un passé qui plus d'une fois m'a fait trouver aux heures présentes de la monotonie et de la pâleur; mais sans me forger des devoirs imaginaires, sans me croire cette charge redoutable que crée le talent, je pense qu'il est des conditions et des circonstances où l'on est coupable de s'imposer, plutôt de s'accorder le silence. Si Joinville, si Villehardouin s'étaient livrés à cette paresse de l'esprit, qui a tant de charme, et même à mon sens une singulière apparence, sinon un fonds bien réel de grandeur, il est une France héroïque et naïve que nous n'aurions jamais connue. Continuons donc l'œuvre de nos pères en venant raconter, nous aussi, à notre façon et à notre guise, ce qu'ont accompli sous nos yeux de noble et de bon des gens de notre temps et de notre patrie.

J'ignore ce que nous garde l'avenir. Plusieurs croient que la guerre est appelée à disparaître; ils la regardent comme une impiété, comme un fléau, comme un monstre qu'après des convulsions suprêmes le monde rejettera enfin pour toujours de ses entrailles. Je l'ai considérée de tout temps, moi, comme la plus haute et même la meilleure expression de la volonté divine. Je regarderais comme un jour de colère et non point de bénédiction le jour où cette source mystérieuse de l'expiation viendrait tout à coup à tarir. Grâce à Dieu, du reste, je ne suis point menacé de voir ce jour-là, et en attendant ce que rêvent les philosophes, je vais essayer de dire ce que j'ai vu.

J'étais en Afrique au moment où éclata la guerre de Crimée, et ici je veux tout de suite expliquer l'emploi d'une formule qui me pèse, mais que je me suis décidé pourtant à ne pas rejeter. J'emploierai souvent dans ce qu'on va lire le *je* et le *moi*. Ce qui est pour ceux-ci de l'orgueil est de la modestie pour ceux-là. En parlant de lui-même, l'homme qui n'a joué que le plus obscur des rôles dans ces immenses drames où se décide le sort des nations fait, je crois, preuve d'humilité. Ce n'est du reste aucune considération personnelle qui m'a guidé en cette matière; je me suis dit tout simplement qu'une chose qui m'est à cœur emprunterait à un mode de récit qui m'est pénible un intérêt de plus. Le lecteur trouve une autorité rassurante dans une forme de langage qui lui rappelle constamment que l'écrivain a été le témoin même des faits dont s'occupe son esprit; il est ainsi dans un contact plus immédiat, plus intime, plus ardent, avec les choses et les hommes qu'on veut lui faire connaître. Cela dit, je reprends la tâche que je me suis donnée.

J'étais donc en Afrique quand éclata une guerre qui semblait à

ses débuts devoir inaugurer une période séculaire de combats. J'ai raconté autrefois, dans des pages écrites sous la vive et chaude impression d'événemens déjà bien loin de nous, les formidables grandeurs de la guerre civile (1). Les luttes soulevées par les passions révolutionnaires paraissaient être les seules destinées à nos générations. Je ne veux pas, comme on le fait trop souvent, répudier au nom des tristesses patriotiques les glorieux souvenirs d'actions énergiques et utiles. Ces nobles et rares apparitions de la vertu humaine, qui sont la récompense des âmes altérées d'un amour viril de l'idéal, je les ai rencontrées à certaines heures à travers les rues aussi bien qu'à travers les champs de bataille. Je n'entends point nier pour cela que la vraie, même la seule joie des âmes guerrières soit la lutte hors de la patrie. Eh bien! c'est ce qui nous était rendu tout à coup.

Je servais dans un régiment de spahis. Le maréchal de Saint-Arnaud, qui avait si longtemps guerroyé en Algérie, et à qui la patrie africaine était chère, voulut composer son escorte d'hommes dont il aimait les mœurs, le costume, et qui lui rappelaient de précieux souvenirs. On forma dans les trois régimens de spahis un détachement de quatre-vingt-six hommes, sous les ordres d'un officier qu'une promotion obligea de nous quitter en Turquie, et dont je pris alors le commandement. Au milieu d'avril 1854, je partis d'Alger avec quelques hommes et quelques chevaux, sur un petit bateau à voile qui s'appelait l'*Espérance*. La navigation à voile sur ces mers que sillonnent dans tous les sens des bateaux à vapeur, c'est le voyage à cheval auprès du chemin de fer. Je me sentais sous l'empire absolu des vents comme Ulysse et le pieux Énée. Cette impression du reste était loin de me déplaire, car j'aime le passé, je ne m'en cache point, et je bénis volontiers les accidens qui me rejettent forcément dans ses bras.

Je m'embarquai à la fin d'une journée de printemps, vers quatre heures, à ce moment aimé des rêveurs où l'âme semble secouer l'oppression du jour, et prendre quelque chose de plus subtil, de plus libre, de plus léger. J'ai toujours aimé l'Afrique; chaque pas que j'ai fait à travers le monde m'a convaincu que c'était, de toutes les contrées, celle où règne avec le plus de magnificence la poésie des êtres inanimés. Le ciel africain a un regard que l'on emporte sous son front comme le héros du poète allemand emportait le regard de sa maîtresse; tous ceux qui ont vécu dans sa lumière pendant quelques années subissent une attraction qui bien souvent les ramène à des rivages dont ils croyaient s'être éloignés pour toujours.

(1) Voyez *la Garde mobile* dans la *Revue* du 1er novembre 1849.

Cependant l'aventure qui m'appelait en des pays inconnus avait trop de charme pour laisser accès dans mon esprit aux tristesses cruelles. J'avais, de la mélancolie humaine, ce que j'en souhaite aux cœurs faits pour savourer les émotions les meilleures et les plus délicates de ce monde.

Il faut savoir rendre justice à la vie, lorsque par hasard elle veut bien secouer la monotonie qui lui est si familière pour prendre un peu l'aspect et l'allure des choses rêvées. Je m'avançais avec un plaisir dont parfois encore je retrouve les traces au fond de moi à travers cette magnifique étendue de mer, lumineuse et chaude, qui s'étend de l'Afrique aux pays orientaux. J'ai toujours aimé la Méditerranée; maintenant que l'Océan se dépouille de mystère, comme toutes les parties d'un globe exploré par tant de machines bruyantes et d'êtres affairés, cette mer poétique par excellence, qui nous raconte une si grande variété de fables et d'histoires, a repris toute sa supériorité. Je me rappelle avec délices une matinée où j'aperçus dans le lointain les côtes de la Sicile. Toute sorte d'aimables visions me souriaient; se tenaient-elles sur les rivages que j'apercevais à l'horizon, dans les rayons d'une clarté matinale, ou s'élevaient-elles simplement de mon cœur? Je ne sais. Je suivais, par nécessité, un mode de voyage que je recommanderais volontiers à ceux qui se promènent dans ce monde, comme on se promène dans une salle de fête, pour le plaisir unique de leurs yeux : je n'abordais nulle part. Ainsi tout ce qu'embrassait mon regard conservait pour moi l'attrait de l'inconnu et de l'inachevé. C'est de cette vague et lointaine manière que j'ai aperçu les côtes de la Grèce. J'ai entrevu seulement un matin le profil élégant et pur d'Athènes. Quoique l'air fût léger, transparent et tout nuancé d'un rose joyeux qui aurait effarouché les lugubres spectres du nord, c'est un fantôme qui m'est apparu, mais un de ces fantômes amis du soleil, qu'évoquait l'esprit sans terreur des poètes antiques.

La seule ville que j'aie visitée en passant est une petite ville de l'Asie dont j'ai oublié le nom. Une absence complète de vent avait arrêté le brick sur lequel j'étais embarqué. Je profitai de ce calme pour me diriger, dans une chaloupe, vers la côte voisine avec un sous-officier de spahis. Ce n'est jamais sans quelque émotion que nous foulons une terre lointaine, et dont notre esprit s'est souvent inquiété. Je me trouvai au milieu d'un paysage qui n'avait rien des splendeurs africaines, et qui cependant ne manquait pas de charme. J'aperçus, au détour d'un chemin creux, un de ces personnages qui abondent encore aux pays orientaux où n'a point pénétré l'horrible réforme du costume turc; c'était un vieillard à la longue barbe, coiffé d'un de ces immenses turbans chers au pinceau des vieux maîtres, qui

s'en allait paisiblement à ses affaires avec un luxe formidable de pistolets et de poignards à la ceinture. « Qu'est devenu le temps où, dans mes rêves d'enfant, je voyais passer Ali-Baba? » Je me rappelai cette exclamation d'un écrivain anglais. Le digne homme qui s'offrait à ma vue avait l'air de sortir tout vivant et tout armé des pages de ce livre enchanteur, que je préfère à tous les poèmes de tous les temps et de tous les peuples, — *les Mille et une Nuits*. Il était assis sur une mule blanche, et fumait gravement dans une longue pipe. Il appartenait à cette race heureuse qui s'enveloppe d'un nuage pour traverser la vie. Il daigna à peine honorer d'un regard les deux soldats du nord qui venaient apporter leurs secours à son souverain. Je me rappelai aussi, car en voyage l'essaim des souvenirs voltige sans cesse autour de nous : ce sont oiseaux charmans qui se posent sur maintes choses de la route, tantôt sur ce toit, tantôt sur ce buisson, tantôt sur cet arbre, pour nous regarder d'un air attendri et nous chanter des airs lointains; je me rappelai un mot de M. de Chateaubriand. Un soir, dans le coin d'un salon où régnait un aimable et gracieux esprit qui a disparu de cette terre, un jeune homme encore possédé des premières curiosités de la vie disputait l'auteur de *René* au silence. Avec la confiance que peut avoir un enthousiasme sincère à l'endroit des génies les plus lassés, les plus meurtris, partant les plus irritables, il lui parlait de ces grands voyages, la jeunesse et la poésie de ce siècle, d'où sont sortis *Atala*, *les Natchez*, et une œuvre aimée de tous, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. « Eh bien! dit tout à coup M. de Chateaubriand, de ce que j'ai vu, hommes et choses, un seul souvenir me frappe encore à présent, c'est celui d'un vieux Turc qui fumait sa pipe accroupi sur des ruines. Qui sait si cet homme ne représentait pas la vérité? » Assurément je ne prends pas au sérieux cette boutade chagrine; je crois avec l'Évangile que prendre la bonne place, c'est s'asseoir aux pieds du Seigneur, aux sources de la vie, au foyer de l'activité spirituelle, et non point, comme ce vieux Turc de l'illustre voyageur, s'étendre au seuil de la mort, entre la paresse et la rêverie. Néanmoins ceux-là mêmes qui se dévouent avec le plus de courage aux œuvres sur lesquelles repose toute vérité terrestre ou divine ont des momens où ils portent envie au repos de l'animal en sa tanière, du cynique en son tonneau.

Revenons aux rivages d'Asie où j'abordais. Je vis là une de ces villes que l'empire turc offre en grand nombre dans tous les lieux où il s'étend. Vous avez affaire à un vrai mirage. De loin, c'est un groupe de maisons élégantes et discrètes, mystérieuses et souriantes; c'est la ville orientale telle que la chante le poète. De près, c'est un amas de vieilles masures, où s'agite un peuple en haillons.

Toutefois ces haillons et ces masures, à l'époque où je les vis, étaient pénétrés de ce soleil dont quelques peintres vont querir et nous rapportent souvent un rayon, de telle sorte qu'il ne m'est pas resté un trop mauvais souvenir de cette première excursion en Asie.

Pourtant je préfère à ce voyage celui que mes yeux et mon esprit ont fait un soir aux *champs où fut Troie*. J'étais assis, au déclin du jour, sur le pont de mon petit navire, lorsqu'on me montra une assez vaste plaine toute couverte d'une végétation hardie et sombre. C'était là, me disait-on, le théâtre de ce grand drame, aux émotions immortelles, qu'Homère et Virgile font jouer encore en ce monde par ces personnages de leurs cerveaux qui ont pris dans les nôtres le droit de cité. Au fond d'un paysage qui me parut tout rempli d'un charme austère et sacré, comme un paysage du Poussin, s'élevait une haute montagne, droite, imposante et solitaire, telle que je me représentais l'estrade où les dieux venaient assister aux combats des héros. Ce coin de terre que j'ai si mal vu m'a frappé; je me félicite de ne pas avoir posé le pied sur ce sol, que les ailes de mes songeries et de mes souvenirs ont seules effleuré. Grâce à ce pèlerinage de mon regard, j'ai goûté une sorte de plaisir sur lequel je n'ose plus guère compter, quoique je m'efforce souvent de le goûter encore, ce plaisir, d'une particulière puissance entre toutes les jouissances intellectuelles, que nous ont donné à tous, en un moment quelconque de notre vie, les arts et les lettres de l'antiquité. J'ai retrouvé l'émotion dont mon cœur fut une fois saisi en lisant ce passage où Virgile semble avoir enchâssé dans son splendide écrin une larme empruntée aux sources les plus profondes de la tristesse moderne : *Sunt lacrymæ rerum;* « il est des choses d'où jaillissent les pleurs. » Ces ruines douteuses, perdues à un horizon lointain, ont été saluées avec attendrissement par plus d'un qui s'en allait comme moi assister avec insouciance à la destruction d'une ville autrement puissante que ne le fut jamais la ville de Priam et d'Hector. On a beau médire des poètes, il faut s'incliner devant leur pouvoir; comme les prêtres et les femmes, ils gouvernent un royaume dont nous sommes tous les habitans. Vous voulez les bannir de votre cité, et c'est vous qui ne pouvez pas vous exiler du monde invisible où ils vous enserrent.

Ce fut le 7 mai, vers trois ou quatre heures, que j'arrivai à Gallipoli. Ce jour-là même, le maréchal Saint-Arnaud venait prendre son commandement; sa venue redoublait le mouvement de la ville où il débarquait. J'aimerais à voir un jour, rendus à leur vie habituelle, les pays que j'ai parcourus alors que de rares et singulières circonstances les animaient d'une vie insolite. Gallipoli doit avoir d'ordinaire un aspect assez mélancolique. Ceux qui pourraient rêver

l'Orient avec un luxe éblouissant de palais, de clochetons et de minarets éprouveraient en ces lieux à coup sûr une cruelle déception. Il me semble pourtant que si quelque événement me faisait, en des temps paisibles, l'habitant passager de cette ville, je ne me plaindrais pas trop de mon sort. Elle est environnée d'énormes moulins à vent, d'une physionomie honnête et primitive. Or j'ai toujours eu un goût particulier pour ces innocens ennemis du héros de Cervantes. Je trouve qu'ils donnent au paysage un caractère de rêveuse bonhomie. Les peintres allemands du temps d'Albert Dürer étaient de mon avis, car ils ne manquent jamais de placer quelque moulin à vent dans ces jolies et naïves campagnes, propres, nettes, endimanchées, qu'on aperçoit à travers la fenêtre de la chambre gothique, aux bahuts luisans, où un bel ange, avec un surplis de prêtre, adresse à la vierge Marie la divine salutation conservée par notre église. Les moulins à vent ne sont pas du reste les seuls agrémens de Gallipoli. Là, comme dans toutes les villes turques, les pierres sont mêlées à la verdure : les bazars ont ces toitures de rameaux qui font circuler un jour si étrange à travers les rues tortueuses, et la plupart des maisons ont des jardins, non point de ces jardins assurément où s'épanouissent tous les enchantemens terrestres, mais des jardins qu'il ne faut point dédaigner pourtant : le figuier et l'olivier, les arbres de la Bible et de l'Évangile, se penchent au-dessus des murailles lézardées, et font penser aux réduits modestes où quelque sage bonheur pourrait se cacher.

Le jour dont je veux parler, cette ville, où retournent mes songes, n'appartenait guère à la rêverie. Elle était envahie par des hommes de tous les pays et de toutes les races, que possédait une vie fiévreuse. Là, pour la première fois, se rencontraient les deux armées qui allaient figurer côte à côte sur les mêmes champs de bataille. Cette armée anglaise, qu'Alma, Inkerman et le rude hivernage de Sébastopol devaient si violemment éprouver, était alors dans tout son éclat. A chaque pas, on heurtait des gardes de la reine défiant le soleil d'Orient avec leurs bonnets à poil, des *highlanders* portant la poésie du nord dans la forme et les couleurs de leur uniforme traditionnel, et ces *riflemen* tout vêtus de noir, comme pour représenter le côté sombre, terrible, de cette guerre moderne, dont leurs armes sont les plus sûrs et les plus meurtriers instrumens. Tous ces soldats encombraient avec les nôtres mille tavernes improvisées, car tous les vins, toutes les liqueurs de nos contrées versaient déjà leur ivresse bruyante sur la terre consacrée aux ivresses silencieuses du café, de l'opium et du hachisch. Les Turcs, accroupis devant leurs portes, regardaient passer sans aucune émotion, ni d'enthousiasme, ni même de surprise, les étranges

défenseurs que leur envoyait la destinée. Ils me rappelaient tous ce vieil habitant de l'Asie dont je parlais tout à l'heure : ils semblaient accepter les étranges scènes offertes à leurs regards comme on accepte dans un rêve les incroyables féeries dont on est environné, et jusqu'aux impossibles métamorphoses dont on est soi-même l'objet. Quant à nos soldats, ils étaient ce qu'ils sont toujours et en tous lieux, gais, libres, insoucians, familiers : vraies alouettes gauloises, allant sans crainte se poser partout, même sur l'épaule des mannequins les plus farouches, et chantant partout où elles se posent.

II.

Je restai quelques jours seulement à Gallipoli. Le maréchal Saint-Arnaud se rendait à Constantinople, et les spahis étaient destinés à lui servir d'escorte. Je reçus donc l'ordre de partir pour la capitale de l'Orient. Le maréchal s'embarquait, mais les spahis devaient aller le rejoindre par la voie de terre, avec ses bagages et quelques officiers de son état-major. C'était encore un magnifique voyage que m'offraient d'heureux hasards.

Quelles villes ai-je traversées, c'est ce que j'ai oublié aujourd'hui, et je n'irai point chercher sur la carte des noms sortis de ma mémoire. L'oubli et le souvenir sont également des présens de Dieu, je crois qu'il ne faut repousser ni l'un ni l'autre de ces dons. Si je tâche de faire au souvenir un bon accueil, même quand il m'apparaît sous les formes lugubres d'un fantôme, j'accueille toujours l'oubli avec une joie secrète, et le voile qu'il laisse tomber soit sur les hommes, soit sur les choses, je me garde bien de le soulever. Je me rappelle seulement que j'avais d'aimables compagnons, et que j'ai traversé de beaux paysages. La Turquie serait une admirable contrée, si elle était abandonnée à elle-même, ou livrée à une race d'hommes intelligens et industrieux; mais on sent une terre sur laquelle ont pesé des dominations à la fois indolentes et farouches. De Gallipoli à Constantinople, on ne rencontre ni ces forêts séculaires dont l'aspect orgueilleusement sauvage enfle le cœur de pensées hostiles à la vie civilisée, ni ces bois savamment aménagés, percés de routes élégantes et commodes, qui offrent à l'esprit les utiles et rians côtés de l'industrie humaine. A chaque instant des troncs mutilés, des arbustes frappés dans leur croissance, partout des traces qui attestent l'esprit imprévoyant et insoucieux d'une dévastation journalière. Et pourtant ce pays est d'un aspect qui plaît aux yeux; il est éclairé, dans les jours d'été, par une douce et majestueuse lumière. A l'attrait de ces grandes plaines bleues, où les hommes heureusement ne peuvent point laisser de vestige,

il joint le charme de cette verdure opulente et sérieuse qu'aimait le pinceau de Poussin. Je me suis arrêté dans plus d'un lieu où aurait pu se placer le tombeau qui réunit les bergers d'Arcadie. Puis, malgré leur misère, les villes turques elles-mêmes ne sont point un spectacle trop offensant pour le regard du voyageur. La plupart sont entourées de grands arbres, et si leurs maisons sont délabrées, elles échappent, du moins, à la vulgarité : ce sont ces loques disposées avec art dans l'accoutrement d'un hidalgo. Enfin soit une fontaine à moitié cachée derrière un sombre bouquet de feuillage, soit un cimetière chauffant au soleil les os de ses morts sous la pierre blanche de ses tombes, quelque chose parle toujours à l'imagination en ces campagnes visitées si souvent par nos songes.

Ce fut un soir, à l'entrée d'une grosse bourgade où nous faisions séjour, que j'aperçus pour la première fois cette bizarre espèce de guerriers qu'on appelait les *bachi-bozoucks*. Je vis sur la route qui passait devant ma tente un homme à cheval, précédé d'une musique barbare et suivi d'une troupe nombreuse, mal armée et mal montée. C'était un grand chef de l'Orient, qui menait ses vassaux au secours de l'islamisme en péril. Mes spahis, eux les élégans cavaliers d'une terre où la race musulmane a vraiment conservé quelque chose de gracieux et d'altier, rappelant les splendeurs mauresques des Espagnes, mes spahis regardaient avec un dédain profond ces sortes de malandrins allant en guerre dans un équipage sordide. Il y avait là une collection de figures excentriques, une variété de haillons réunissant toutes les couleurs et affectant toutes les formes qui peuvent s'offrir aux débauches du crayon et du pinceau. Je me sentis moins de sévérité que mes spahis pour cette bohème guerrière. Je pris plaisir à regarder cet arrière-ban du grand-seigneur. Un soleil couchant parsemait de paillettes d'or cette multitude bigarrée. Je savais gré à ces braves gens d'être en quelque sorte des visions vivantes, épargnant à mon cerveau la fatigue du rêve. Je suivis de l'œil, aussi loin que possible, ces bizarres guerriers. Dans leur fantasque apparition, ils s'étaient conformés aux règles de l'apparition antique. Les héros qui sortent de la tombe, dans les pages d'Homère et de Virgile, apparaissent toujours avec des vêtemens flétris, trahissant l'usure et l'abandon. Ainsi se présentaient ces fils d'Ismaël, ressuscitant au milieu d'une guerre moderne avec les passions des anciens âges. Dieu n'a jamais permis les résurrections de longue durée; bon ou méchant, gracieux ou terrible, tout ce que la mort a repris ne peut plus revenir qu'un instant à la surface du sépulcre. Les bachi-bozoucks n'ont joué qu'un rôle fugitif dans ces grandes luttes, où ils ne représentaient que des choses mortes. Ces fantômes ont disparu quand le canon de la Crimée a dissipé les brouillards où ils s'agitaient.

Ce fut un matin, vers midi, que j'entrai à Constantinople; un soleil de juin, qui cependant ne jetait pas à la terre une chaleur trop écrasante, éclairait ce singulier amas de masures et de palais. J'ai gardé de Constantinople un vif et bon souvenir. Cette ville ne m'a point trompé : loin de là, au lieu de m'apporter des déceptions, elle m'a donné plus d'une attrayante surprise. Qu'on la juge comme on voudra, elle possède le plus grand attrait dont puisse être doué, soit un homme, soit une chose, soit un objet de chair, soit un objet de pierre ou de marbre. Elle est originale. Ses plus misérables maisons ont un aspect attrayant de mystère. On y sent une vie voilée, comme le visage de ses femmes. Suivant mes habitudes en voyage, je n'ai rien visité de parti-pris. Je n'aurais pas visité la mosquée de Sainte-Sophie, si je n'y avais été conduit un jour par le hasard, le seul guide que j'aie jamais eu. Mon fatalisme en cette matière m'a bien servi. Maintes fois la rencontre fortuite de quelque monument isolé, de quelque lieu dédaigné, de quelque demeure obscure, m'a fait éprouver des émotions plus profondes que l'aspect des édifices les plus célèbres. Ainsi je fus frappé tout à coup à Constantinople, dans un coin de rue, par une maison que je n'oublierai pas. Devant cette maison peinte de rose et de safran, deux couleurs qu'affectionnent les Turcs, régnait une petite terrasse où s'élevaient des arbustes d'un vert sombre. Entre ces arbres se dressaient ces colonnes funéraires surmontées de turbans, qui abondent dans les cimetières musulmans. Au pied d'une de ces colonnes, un immense rosier étalait le luxe de ses fleurs éblouissantes. Je n'ai jamais respiré plus vivante poésie que celle de cette habitation inconnue. Ce n'est point en Orient qu'Hamlet aurait jamais pu débiter son sinistre monologue. Les Orientaux jouent avec la mort : elle est pour eux un songe sans effroi, on dirait même tout rempli de charme. Les cimetières de Constantinople sont de merveilleux jardins. C'est là que les promeneurs abondent; nombre de tombes, comme les maisons, sont peintes de vives couleurs. Les cyprès qui se dessinent sur un ciel transparent ne répandent dans ces lieux, ouverts à tous, que la mélancolie nécessaire pour agrandir et compléter la grâce de toute chose terrestre.

Je traversai la ville tout entière, les vieux quartiers turcs, avec leurs rues étroites, tortueuses, mal pavées, où se reposent, dans une attitude d'idole, ces affreux chiens jaunes, respectés par les musulmans, qui s'indignent quand un étranger les dérange, puis Péra, cette cité européenne, marquée au caractère effacé de la vie moderne, et je parvins enfin à ces rives splendides du Bosphore, qui méritent toute l'admiration dont elles sont en possession depuis tant de siècles. C'est à ces rives assurément que je puis dire : Non, vous ne m'avez pas trompé. Dans ce lieu unique, les mêmes eaux réflé-

chissent la face de deux mondes. L'Europe et l'Asie sont en présence l'une de l'autre, et semblent faire assaut de majesté. Que les palais du Bosphore ressemblent un peu à une décoration théâtrale, je le sais bien; que çà et là quelques édifices de bois peints insultent à la pureté d'un goût austère, cela peut être vrai encore; mais ce qui est bien certain, c'est que le regard et la pensée flottent à travers toute sorte de magies. Pour quelques demeures en bois, quelle série harmonieuse de palais, offrant fièrement au soleil leurs colonnes de marbre! Et sur ces rivages de l'Asie quels grands arbres, élégans et altiers, répandant de leurs têtes épanouies, sur le gazon qui entoure leurs pieds, une ombre profonde et sereine! J'étais destiné du reste à jouir pleinement de ces beaux lieux. Le maréchal Saint-Arnaud occupait un palais à Ieni-Keuï, sur les rives mêmes du Bosphore. Derrière ce palais, dans un jardin qui s'étendait aux flancs d'une colline, on avait réservé un bivouac pour mes spahis. Ceux à qui Dieu a permis de mener noblement l'existence de l'aventure doivent être pénétrés d'une reconnaissance profonde envers leur destinée; si quelquefois leur vie a les allures d'un mauvais songe, si par instans elle peut leur paraître le jouet de puissances capricieuses et malfaisantes, combien de fois aussi elle leur offre une réunion étrange d'enchantemens qu'ils n'auraient pas osé souhaiter! Je me trouvais, à la plus riante époque de l'année, dans le plus beau paysage du monde, menant la seule vie que j'aie jamais aimée. Tout autour de ma tente étaient dressées les tentes de mes spahis. Nos chevaux, attachés à la corde, avaient pour mon esprit et pour mes yeux ce genre de charme paisible que répand autour d'elle l'existence des animaux, et tout en fumant ma pipe sur le gazon, je voyais à l'horizon de mes songeries l'apparition désirée d'une de ces grandes guerres dont notre armée si longtemps s'était crue déshéritée.

Pendant notre séjour à Ieni-Keuï, il y eut une grande revue à Daoud-Pacha. Le maréchal Saint-Arnaud avait voulu présenter au sultan la division du prince Napoléon, qui venait s'embarquer à Constantinople pour Varna. Les spahis assistèrent à cette solennité. Ils représentaient ce jour-là toute la cavalerie de notre armée. Le maréchal, qui les aimait, voulut, dans un sentiment de bienveillante coquetterie à leur endroit, que leur défilé se fît aux plus vives allures de la fantasia arabe. A un signal donné, toute cette troupe en burnous rouges prit le galop de charge, s'envolant devant le sultan comme une bande d'oiseaux aux ailes de pourpre. J'ai à peine parlé de ces hommes, dont je garderai pourtant un vif souvenir, et dont l'existence alors était si étroitement liée à la mienne. Les spahis envoyés à l'armée d'Orient avaient été choisis avec soin dans les

trois régimens qui composent la cavalerie indigène de l'Algérie : c'étaient des gens de grande tente; plusieurs d'entre eux possédaient des serviteurs comme les hommes d'armes des temps passés. Des cavaliers de la province d'Oran avaient des suivans montés sur de beaux et vigoureux chevaux. Point de spahi qui n'eût des étriers dorés et un burnous de soie blanche tranchant sur un burnous rouge; tous les haïcks étaient attachés par ces belles cordes en poil de chameau, noires et luisantes, qui étaient le luxe de l'émir Abd-el-Kader. Cette fière et brillante troupe s'était fort réjouie d'être passée en revue par le sultan, et avec l'imagination arabe elle s'était représenté le grand-seigneur dans un habit fait de lune et de soleil, comme les robes de Peau-d'Ane. Le modeste uniforme de sa hautesse, qui ce jour-là pourtant avait attaché une aigrette à son fez, fut une cruelle déception pour ces fils de l'Afrique. Sans Constantinople, les spahis auraient jeté un irrévocable anathème à l'Orient; mais cette ville d'étrange poésie trouva le chemin de leurs cœurs. J'ai entendu maintes fois ces hommes, qui affectent l'indifférence où les races guerrières placent souvent leur dignité, s'écrier : « Stamboul! Stamboul! » avec un accent d'admiration passionnée. En leur qualité de musulmans, ils pouvaient visiter toutes les mosquées; j'avoue que je n'ai point partagé leur enthousiasme pour Sainte-Sophie. Cette grande basilique m'a paru toute remplie d'une sorte de tristesse anglicane. Rien ne donne une idée plus haute de l'art savant et merveilleux qui a élevé les édifices religieux du moyen âge. Quand on regarde au dehors et à l'intérieur cette grande coupole sans mystère, où la pensée s'ennuie et où le regard se brise partout contre des surfaces dures et lisses, on songe avec un redoublement de tendresse aux profondeurs de nos cathédrales avec leur fouillis de sculptures et leur peuple de statues. La nef gothique est un immense vaisseau qui contient une réunion étrange de passagers à coup sûr, puisqu'elle renferme des saints et des damnés, des anges et des démons, des moines, des vierges folles et des animaux; mais on sent qu'avec toute cette foule l'arche sacrée porte Dieu.

Vers les derniers jours du mois de juin, le maréchal Saint-Arnaud résolut de se rendre à Varna, où l'armée expéditionnaire était presque tout entière réunie. Je quittai les rives du Bosphore par une matinée d'une douceur merveilleuse. J'étais destiné à revoir ces lieux, puisque je devais sortir du gouffre ardent où tant de mes amis ont disparu; mais rien en ce monde ne nous apparaît deux fois sous le même aspect, ni les visages humains, mobiles comme notre pensée, changeans comme notre vie, ni même les paysages que notre âme immortelle et infinie illumine de ses clartés ou voile de son ombre. Les rives du Bosphore, quand je les ai revues, m'ont

toujours paru d'une admirable beauté; seulement on vieillit vite pendant la guerre, il leur manquait un rayon de ma jeunesse.

Le maréchal Saint-Arnaud s'embarqua sur un bâtiment à vapeur qui remorquait la frégate où je pris place avec ma troupe. Cette frégate était la *Belle-Poule*, peinte en noir depuis le jour où elle a ramené en France les dépouilles mortelles de Napoléon Ier. Malgré cette sombre couleur, c'était un gracieux navire, où nous trouvâmes cette hospitalité que les officiers de notre marine pratiquent avec tant d'intelligence et de courtoisie. J'ai passé sur la *Belle-Poule* une des bonnes soirées de ma vie. Nous étions sortis du Bosphore au coucher du soleil; nombre d'embarcations, chargées de soldats comme la nôtre, glissaient auprès de nous dans ce large détroit où la mer a la paisible majesté d'un fleuve. Tous ces bâtimens de guerre, quand ils se côtoyaient, s'envoyaient des vivat mêlés à un bruit d'acclamations et de fanfares. Je me rappelle un groupe de soldats agitant leurs képis au pied du grand mât dans un navire qui longea le nôtre, puis alla disparaître dans les dernières clartés du soleil. Cette lumineuse apparition s'est souvent représentée à mon esprit; elle avait quelque chose d'enthousiaste et d'héroïque. Où allaient ces braves gens qui nous saluaient de leurs cris? Nous-mêmes, où allions-nous? C'est ce que j'ignorais; mais nous savions tous que nous allions sur une terre quelconque faire un acte d'abnégation et d'ardeur. De là ces sentimens éclatans, dans leur expression énergique et rapide, comme le ciel et la mer entre lesquels ils s'élevaient.

En vingt-quatre heures, nous étions à Varna. Cette triste ville nous apparut éclairée par une lumière oppressive et dure. On sait avec quelle rapidité les nouvelles se sont toujours répandues aux époques de grandes émotions; bien avant ces inventions modernes qui mêlent la matière à toute chose, elles traversaient l'air sur des ailes invisibles. Nous étions encore en mer lorsqu'on nous apprit que Silistrie échappait aux coups des Russes. C'était une grande gloire pour les armées ottomanes, mais une cruelle déception pour les troupes françaises et pour le maréchal Saint-Arnaud surtout, que tant d'impérieux motifs poussaient au-devant de l'ennemi. Peut-être cette nouvelle, qui reléguait dans un avenir incertain l'heure des combats, nous fit-elle paraître Varna plus triste que les hommes et la nature ne l'ont fait. En touchant les rivages bulgares, je compris les chagrins d'Ovide, qui, dit-on, est venu mourir dans ce coin du monde. Plus je voyage, plus je suis convaincu que la physionomie d'une contrée ne dépend point de la terre, mais du ciel. Or le ciel change à l'infini; dans cet immense royaume du bleu, où ne semblent point exister de frontières, Dieu a créé une incroyable va-

riété de régions, profondément distinctes les unes des autres par l'éclat et la couleur de la lumière. Le ciel d'Athènes est pur, élégant et fin comme les chefs-d'œuvre de l'éloquence ou de la poésie athénienne. Le ciel de Constantinople est riche, éblouissant, somptueux; il a gardé la magnificence perdue dans les états qu'il éclaire. Le ciel de la Bulgarie est un ciel sauvage, lourd et grossier, en harmonie avec les conducteurs d'*arabas* et leurs pesans attelages.

Le jour de notre débarquement à Varna, il y avait dans l'air une écrasante et malsaine chaleur, signe précurseur du fléau qui allait bientôt nous atteindre. Varna ressemble du reste à la plupart des villes turques. Des rues mal pavées, bordées de maisons en bois; çà et là quelques cafés où des Turcs aux cheveux longs, aux fez écourtés, aux redingotes mal faites, aux pantalons de nuances bizarres et de propreté douteuse, se livrent, autour d'un narghilé, à une rêverie orientale plus morne que le spleen britannique; puis des bazars avec un pêle-mêle d'objets où l'on trouve bien rarement soit une forme, soit une couleur attrayante : voilà Varna. De plus, cette cité délabrée a l'air rébarbatif des places fortes. De nombreux combats se sont livrés sous ses murs, qui connaissent les boulets russes. On peut apercevoir de ses remparts la hauteur où l'empereur Nicolas a placé sa tente à une époque où il poursuivait déjà les rêves si cruellement effarouchés par notre canon.

Le maréchal Saint-Arnaud s'établit à Varna dans une petite maison située au détour d'une rue tortueuse, mais voisine de la mer. Ce triste asile allait devenir le témoin de ses luttes héroïques contre la douleur. Quant à moi, je traversai la ville à cheval avec mes spahis, et j'allai installer mon bivouac aux portes mêmes de la cité, sur une sorte de promenade publique, en face d'un grand bâtiment transformé déjà en hôpital, et que le choléra allait se charger de remplir. La route qui longeait mon bivouac était traversée par des gens de toute nature. Je retrouvai les bachi-bozoucks, dont la réunion s'était opérée sous les murs de Varna. Ces cosaques du grand-seigneur passaient en longue file devant nos tentes, montés sur leurs petits chevaux et portant des arsenaux à leur ceinture. Les bachi-bozoucks étaient les fantaisies vivantes de Callot; on pouvait les prendre pour des diables, pour des bohèmes, pour toute sorte de créatures, excepté pour des chrétiens, ce que du reste ils n'avaient point la prétention d'être.

Une troupe dont l'aspect me causa quelque plaisir militaire, ce fut un bataillon turc qui revenait de Silistrie. Ce bataillon avait comme une lointaine ressemblance avec les hommes intrépides qui coururent à nos frontières le jour où de ses entrailles déchirées la

république française tira quatorze armées. Il y avait sur les traits basanés de ces soldats cette empreinte que les périls récens laissent au visage des guerriers. Leurs vêtemens étaient en lambeaux, et leurs fusils en bon état; leurs chaussures poudreuses et usées s'attachaient par des cordes aux longues guêtres bulgares. En cet équipage, qui sentait le combat, la fatigue et la misère, ils avaient une sorte d'entrain et de fierté qu'on trouve rarement chez l'armée turque. Ceux-là seuls qui portent le nom français et qui se battent sous notre drapeau me font éprouver de vraies émotions d'enthousiasme; ainsi le veut, à tort ou à raison, mon âme, que Dieu n'a point faite cosmopolite comme mon corps. J'ai eu cependant presque un battement de cœur pour ces Turcs de Silistrie, à qui je trouvais un air de braves gens, et qui, au sortir des murs mitraillés dont ils venaient de sauver l'honneur, avaient comme un rayon de gloire au bout de leurs baïonnettes.

III.

Cependant le choléra fondait sur nous. C'est assurément dans la Dobrutcha qu'il porta ses coups les plus cruels; mais Varna aussi fut rudement traitée par le fléau. On m'ordonna de choisir le bivouac qui me paraîtrait le plus salubre. J'allai m'établir au bord de la mer, dans un vaste champ où j'ai passé des jours qui, malgré leur tristesse, ont laissé dans ma mémoire un grand charme. Une singulière volonté du destin fit que le mal dont les ravages m'entouraient ne m'enleva pas un seul homme. En dépit de la surveillance que j'exerçais jusque sous leurs tentes, mes spahis dévoraient des melons, des pastèques et toute sorte de fruits à peine mûrs; ces continuelles imprudences ne livrèrent heureusement au fossoyeur nul d'entre eux. Ils allaient jusqu'au seuil de la mort et ne le franchissaient pas. Que de fois on m'a fait venir en toute hâte sous une tente où je croyais trouver un mourant! « Mohammed, Abdallah, Cadour sont à l'agonie, » me criait-on. J'arrivais, et un spectacle lugubre s'offrait à ma vue : une grande figure gisait à terre sur un amas de burnous, entourée de personnages désolés que leurs vêtemens flottans faisaient ressembler à des spectres. Le ciel a toujours voulu qu'aucun de ces agonisans n'entrât définitivement dans le trépas. Au bout de quelques heures, mon malade se relevait et reprenait possession de la vie. Ce qui se passait dans mon bivouac n'était par malheur qu'une étrange exception à une terrible loi. Ma tente s'élevait à côté de la route du cimetière, et je pouvais juger de l'énergie du fléau par le nombre des convois. Dans cette procession funèbre qui se déroulait incessamment sous mes yeux, je me

rappelle quelques épisodes qui ne manquaient pas d'une grâce navrante. En Turquie, on n'enveloppe pas les morts de ce linceul où nous roulons ceux que nous avons le plus aimés. On revêt de leurs plus brillans habits les êtres que l'on a perdus, et on les porte sous le ciel, à visage découvert. Je me rappelle une jeune fille, presque une enfant, que l'on portait ainsi; elle avait autour du front une couronne de roses blanches; le jour auquel on la montrait pour la dernière fois éclairait doucement sa chaste et frêle beauté; une femme la suivait en pleurant, sa mère sans doute. J'aurais presque pleuré comme la pauvre désolée dont la terre allait prendre le trésor.

Pourquoi cette poignante tristesse dont nous pénètrent quelques détails obscurs d'un malheur isolé et cette profonde indifférence où nous laissent parfois les plus formidables spectacles des calamités publiques? Pourquoi ces larmes dans nos yeux devant une mère qui pleure son enfant et cette implacable sécheresse de notre regard contemplant sur un champ de bataille ces immenses nappes de cadavres, voile sanglant que la gloire jette sur la terre pour nous apparaître dans son éclat? Je n'en sais rien : cela est ainsi; je subis sans la comprendre, comme tant d'autres, cette mystérieuse loi de notre destin. Je dînais habituellement devant ma tente; ma table était à quelques pas de cette voie funèbre continuellement couverte de cercueils, et pourtant je songe avec plaisir à ces repas. Rien de ce qui élève l'esprit, de ce qui fait appel aux parties énergiques et hautes de notre nature ne laisse une trace vraiment pénible dans notre souvenir. Dans le présent comme dans le passé, on ne se sent vraiment opprimé que par les vulgarités de la vie. Un soir, pendant un de ces repas, j'eus comme une vision céleste : je croyais à un jeu de mon imagination. Ce n'était pourtant pas une illusion, c'était bien une réalité qui occupait mon regard. J'aperçus, sur cette route du cimetière, deux sœurs de charité, avec ces coiffes qui mettent à leurs fronts recueillis comme deux ailes. La tête inclinée, les bras sur leurs poitrines, elles marchaient de ce pas léger, droit et sûr, qui semble représenter le trajet à travers la vie de ces âmes sans souillures. La première blessure qui ait déchiré ma chair a été pansée par des sœurs de charité. Ce n'est pas un vague sentiment de poésie, c'est le solide lien d'une profonde reconnaissance qui m'attache à ces pieuses filles. Jamais les deux patries qu'à certaines heures nous confondons dans un même amour, la patrie d'ici-bas et la patrie de là-haut, ne s'offrirent à moi sous des traits plus sensibles et plus dignes qu'en cet instant. Depuis quelques jours, Varna possédait des sœurs de charité. Sur cette terre musulmane, dans ce pays où toute action vivifiante est frappée de stérilité par le mon-

strueux abaissement de la femme, notre société et notre religion envoyaient ce qu'elles ont à la fois de plus délicat et de plus fort. Il me semblait que ces deux humbles femmes répandaient autour d'elles cette sorte de sérénité solennelle, de recueillement ému et profond, qu'une croix solitaire suffit à verser sur un paysage. Je les suivis du regard avec une vraie joie, et en leur adressant tout bas les meilleures salutations de mon cœur.

La nuit, quand je m'endormais sous ma tente ou quand je venais à me réveiller tout à coup, il y avait un bruit que j'entendais sans cesse : c'était celui de lourds chariots s'acheminant vers le cimetière. Le jour était consacré aux convois isolés; les convois qui portaient à la terre des hécatombes étaient réservés pour la nuit. Je connaissais le cimetière voisin; plus d'une triste cérémonie m'y avait apppelé. Quand j'entendais dans les ténèbres le bruit de ces chars funéraires, je me rappelais ces longues files de fosses creusées la veille pour les morts du lendemain. Eh bien! je crois pouvoir le dire, j'ai rarement goûté de plus paisibles sommeils qu'au bord de ce chemin, dans mon bivouac de la Mer-Noire. La mort n'est vraiment horrible que de loin et quand à de longs intervalles on hasarde vers elle un regard furtif; mais quand notre destinée nous pousse à elle franchement, quand on en vient en quelque sorte à dormir sur son sein, on lui trouve comme une douceur de nourrice.

Un soir aussi, sur cette même route où j'avais eu une vision angélique, j'eus tout à coup une apparition amie; j'aperçus un homme qui a joué dans mon existence militaire un grand rôle, le colonel de La Tour du Pin. Toute l'armée a connu cet héroïque pèlerin du devoir et de l'honneur, qui, privé par une infirmité cruelle d'une situation régulière dans notre inflexible hiérarchie, avait fait pourtant son clocher du drapeau, et vivait d'une vie exceptionnelle dans cette patrie mouvante où un respect affectueux l'entourait. Comme on peut s'en apercevoir déjà, j'évite de prononcer les noms propres. Je garderai, je l'espère, jusqu'au bout de ma tâche une réserve que je me suis imposée dès les premières lignes de ce récit; mais l'homme dont je parle n'existe plus, et je crois qu'il est permis, peut-être même juste et pieux, de rappeler certains morts à la vie avec tout ce que nous pouvons trouver dans notre parole de force et de chaleur.

Le colonel de La Tour du Pin venait habiter ma tente, où je devais le conserver pendant la plus grande partie de cette campagne. Cet hôte précieux m'apportait, si loin de la France, un genre de jouissances intellectuelles qu'il est rare de trouver, même dans ce qu'on appelle les foyers de la civilisation et de la pensée. Il avait un caractère qui, je crois, a dû être fort rare en tout temps, et qui

a particulièrement disparu de la société que les mœurs modernes nous ont faite. Avec ses habitudes d'une simplicité presque exagérée, sa vie sobre, dure, rompue à toutes les privations, il possédait la seule élégance qu'il m'ait jamais été possible d'apprécier; il considérait l'esprit avec toutes ses grâces comme destiné uniquement à servir les vouloirs généreux du cœur. Ainsi je me rappelle qu'un jour, en me parlant d'un péril qu'avait couru sous ses yeux un homme dont il aimait l'intelligence, il me disait: « Jamais je ne suis plus heureux qu'en voyant bravement s'exposer les gens chez qui la pensée me paraît avoir quelque valeur. Si j'avais un conseil à donner aux hommes réputés hommes de génie, je leur dirais: Menez votre génie au danger; croyez qu'il vous impose non point le devoir de vous ménager, mais un devoir tout contraire. » Son existence entière ne fut que l'application de ces maximes. Ce Bayard avait reçu du ciel le talent de Saint-Simon; Dieu sait, pour employer le langage de M. de Turenne, à quels périls il conduisait la carcasse où résidait ce merveilleux esprit (1).

J'étais avec ce compagnon quand, un peu avant le tomber du jour, j'aperçus une épaisse fumée qui venait du côté de Varna. C'était le début de ce terrible incendie qui fut un si cruel chagrin pour le maréchal Saint-Arnaud. Je courus aussitôt dans la ville, où régnait une atmosphère embrasée; on m'enjoignit de regagner au plus vite mon bivouac, de garantir mes chevaux contre tout débris que des explosions pourraient lancer, et d'attendre des ordres. Cependant la nuit était arrivée, favorisant un de ces spectacles dont on savoure à regret l'horreur. La ville entière semblait en flammes; le feu détruisait les bazars. En dévorant tous ces abris en bois qui abondent dans les pays musulmans, il jetait une lueur brillante et claire comme celle dont se réjouissent les enfans autour d'un foyer patriarcal. A côté de cette blanche lumière s'élevait une lumière rouge, sanglante, sinistre; c'était la clarté de l'incendie s'attaquant à d'énormes poutres, se jetant avec une aveugle furie contre des constructions en pierres. Je me rappelle un minaret qui tout à coup fut enlacé par de longs serpens de flammes; droit, élégant, majestueux, ce monument de la piété musulmane me fit songer au Laocoon du sculpteur antique. Il semblait devenu un être vivant, luttant contre une fatale étreinte; après quelques instans d'une véritable agonie, je le vis s'affaisser et disparaître. Cet incendie, frappant tout à coup une ville ravagée par le choléra, avait comme un caractère de fléau céleste dont le maréchal de Saint-Arnaud fut

(1) Le colonel de La Tour du Pin n'était pas seulement en effet un brave militaire, c'était aussi un écrivain distingué, et on peut voir de lui, dans la *Revue*, un récit d'un vif intérêt, l'*Expédition de Constantine*, dans la livraison du 1er mars 1838.

profondément attristé. Cet homme résolu montra en cette occasion le dévouement qui allait toujours grandissant dans sa nature épuisée. Les flammes entouraient un bâtiment où l'on avait amassé une énorme quantité de munitions et de poudre. On était sous la menace incessante d'une explosion qui pouvait en un moment porter de plus cruels coups à notre armée que la plus désastreuse bataille. On avait enveloppé la poudrière de toiles mouillées, maintenues énergiquement par quelques soldats sur des murs que la chaleur envahissait déjà. Le maréchal resta constamment près de l'édifice qu'une étincelle pouvait transformer en volcan. Il attendit pour se retirer, lui qui avait un besoin si impérieux de repos, que tout péril eût disparu, que l'incendie, combattu, traqué et enfin enfermé par nos troupes dans un réduit où sa rage devenait impuissante, eût fini par expirer. Varna, au sortir de cette nuit, n'offrait point le spectacle auquel je m'attendais. Les rues étaient, il est vrai, jonchées de débris; plus d'un monument était abattu ou effondré, les bazars étaient devenus des monceaux de ruines; mais les villes d'Orient sont faites ainsi, que les plus grandes catastrophes n'y produisent pas cette tristesse insolite dont le moindre accident frappe nos villes. Ces cités, depuis les temps bibliques, sont accoutumées à être battues par l'aile de tous les fléaux. Que ce soit la guerre, la peste ou l'incendie qui fondent sur elles, leur aspect de morne paresse ou d'apathique désordre est toujours le même; elles sont éternellement un chaos sur lequel se promène un esprit stérile et indolent.

Quant à l'effet produit sur nos troupes par ce sinistre événement, il était oublié déjà. Nos soldats couraient à travers les rues, riant de mille incidens que faisaient naître les débris amoncelés sous leurs pas. Bientôt une nouvelle qui se répandit dans les camps vint faire disparaître jusqu'au souvenir de cet épisode : on apprit qu'une expédition contre Sébastopol était résolue. Comment les soldats peuvent-ils connaître avec cette rapidité des secrets confiés à un petit nombre d'hommes, sûrs, réfléchis, et gardés par ces hommes religieusement? C'est ce qui a excité l'étonnement bien des fois. Il semble que l'âme d'une armée ait comme la prescience de l'œuvre qui va réclamer ses efforts. Ce qui est certain, c'est que, quinze jours avant notre départ, nul d'entre nous ne doutait du coup hardi que nous allions porter en Crimée.

Nous n'étions point encore délivrés du choléra, mais c'était un monstre rassasié, ne demandant plus que de rares victimes; puis l'espoir d'une prochaine aventure, étrange, éclatante, hardie, avait produit sur l'esprit français l'effet que l'on peut imaginer. On regardait avec une curiosité avide tous les moyens de transport, vais-

seaux, navires, chaloupes, qui s'accumulaient à Varna. Le moment arriva enfin où les premières troupes reçurent l'ordre de s'embarquer sur cette flotte qui allait les porter à des périls inconnus et à des victoires certaines. Malgré le singulier attrait que m'avait offert mon bivouac de la Mer-Noire, j'abandonnai avec une joie profonde les rivages de la Bulgarie. J'occupais avec mes spahis une frégate turque qui avait été mise tout entière à notre disposition. Le capitaine de ce bâtiment, silencieux et réservé à la manière des Orientaux quand ils se piquent de courtoisie, ne nous importunait jamais de sa présence. Il s'était confiné sur son navire dans un réduit qu'il ne quittait point. En aucun temps de ma vie et en aucun lieu de ce monde, je n'ai plus goûté le charme tranquille de l'intérieur qu'à cette époque de luttes imminentes, sur cette embarcation confiée à une mer lointaine et baignant des côtes ennemies. Mes spahis et leurs chevaux étaient établis sur le pont. Presque toutes mes heures s'écoulaient dans un grand salon où je bivouaquais avec les officiers de mon détachement. Le repas terminé, tandis que mes compagnons prolongeaient la soirée en causant et fumant autour de moi, je me couchais avec une indicible volupté dans un coin de cette vaste pièce, et j'entrais dans des nuits qui resteront assurément parmi les meilleures dont j'aurai joui en ce monde. Une nuit surtout, — que le souvenir en soit béni! — je sentais sous le mouvant plancher de ma chambre une mer assez grosse pour faire monter à mon cerveau un léger parfum de danger sans le troubler dans sa paresse par le souci d'un péril urgent et debout. Réveillé tout à coup entre deux songes, je m'abandonnais aux mouvemens de la puissante berceuse qui allait bientôt me rejeter dans le sommeil. Je songeais avec une tristesse sans amertume à toute sorte de choses passées, dépouillées de leur âpreté offensante par les espaces qui me séparaient d'elles; puis j'entrevoyais, comme une image discrète et charmante, comme cette statue voilée de la mystérieuse déesse chère à l'imagination des anciens, l'avenir qui m'attendait sur le rivage où me poussaient mes destinées.

Il y avait déjà plus d'une semaine que nous voguions dans la Mer-Noire, quand tout à coup, à la fin d'une chaude journée, un mouvement extraordinaire se manifesta dans la flotte. Nous étions en vue de la Crimée, à la hauteur d'Eupatoria. Je ne puis m'empêcher de faire ici une réflexion qui s'est offerte à mon esprit plus d'une fois : pour bien jouir de certains spectacles de la vie humaine, les meilleures places sont les plus obscures. Les grands événemens, quand on ne connaît nul des laborieux efforts qui les amènent, ont une sorte de charme théâtral que l'imagination goûte avec délices. Ce sont des décorations qui se présentent à vous toutes dressées. Si au

bonheur de ne pas avoir vu le machiniste vous pouvez ajouter celui d'ignorer complétement pour quelle pièce la scène est préparée, vous êtes un homme appelé à d'exquises et rares jouissances. C'est une de ces jouissances-là que je goûtai devant Eupatoria. J'aperçus soudain une ville qui, noyée dans les rayons du soleil couchant, séparée de mon navire par de vastes et lumineux espaces, parée pour moi de tout l'attrait de l'inconnu, me parut une agréable et majestueuse cité. C'était, m'a-t-on dit depuis, une place assez misérable, que les Russes ne jugèrent pas à propos de défendre, et où vivait, dans la plus affreuse détresse, toute une population de Tartares. En ce moment, Eupatoria me semblait une de ces villes que salue de loin le voyageur, et où il envoie avant lui sa pensée impatiente. Était-ce là que nous devions débarquer? Ces murailles silencieuses allaient-elles s'animer tout à coup et s'entourer d'une ceinture de fumée? Voilà les questions que je me posais, avec la joie de ne point pouvoir les résoudre. Notre flotte s'arrêta un moment; j'aperçus une embarcation qui se détachait d'un vaisseau amiral et se dirigeait vers le port ennemi. J'ai su depuis qu'Eupatoria s'était rendue à la première sommation. Ce soir-là, je rentrai avec mes compagnons dans la salle où s'écoulait notre vie, et je me mis gaiement à table, en me livrant au souverain plaisir de ne rien comprendre à ce qui se passait sous mes yeux. Nous savions pourtant que nous touchions au but de notre voyage. Un matin, les pavillons qui servent de signaux se mirent à monter et à descendre le long des mâtures avec une singulière rapidité. On sentait qu'une heure décisive était venue. Devant nous s'étendait une vaste plage vers laquelle tous les navires s'avançaient dans un ordre imposant et régulier. Évidemment nous allions débarquer en Crimée. Nombre d'entre nous avaient espéré une lutte navale. La guerre maritime devient rare. Tandis que les instrumens destructeurs dont ils sont menacés atteignent une étrange perfection, les navires prennent une organisation compliquée et délicate comme l'organisme humain. Il y a telle partie vive des vaisseaux à vapeur où un boulet peut causer d'irréparables dommages. Un de ces grands bâtimens auxquels tant d'existences sont confiées, que protégent tant de fermes intelligences, que défendent tant d'énergiques volontés, peut entrer tout entier dans la mort en un seul instant, comme un homme frappé au cœur. La première bataille vraiment digne de ce nom qui se livrera sur la mer sera la plus redoutable et la plus splendide action à laquelle puisse être conviée l'intrépidité humaine. La flotte russe resta dans Sébastopol, et notre attente fut trompée; mais malgré l'absence de tout combat, le jour de notre débarquement sur les rives de Crimée n'en fut pas moins un de ces jours qui parlent au cœur avec

une toute-puissante éloquence, et laissent de longues traces dans la pensée.

Ce fut le maréchal Canrobert, général de division alors, qui le premier, entouré de quelques soldats, mit le pied sur ces rives qu'embrassaient tant d'espérances et tant de regards. Ce fut lui qui planta le drapeau français sur cette terre où la France allait apparaître aux nations dans le glorieux appareil qui lui sied si bien et qui lui est si cher. Je vois encore le groupe formé sur la plage par le général Canrobert et les soldats qui l'entouraient. Je regardais avec une joie profonde cette poignée d'hommes dominés par notre drapeau, quand une embarcation s'approcha de mon navire. Un aide-de-camp du maréchal Saint-Arnaud venait me donner l'ordre de débarquer immédiatement avec ma troupe et de monter à cheval aussitôt que nous aurions touché terre, pour aller battre le pays. Cet ordre fut promptement exécuté. En quelques instans, mes spahis et leurs chevaux furent sur les rives de la Crimée. Nous nous mettons promptement en selle et nous partons en avant, dans une direction que le général Canrobert nous indique. Le temps était admirable. Le 14 septembre, à Old-Fort, est resté dans ma mémoire comme une de ces belles journées d'automne où l'on se meut avec bonheur et liberté dans une atmosphère claire, limpide, salubre, que n'altèrent ni le froid ni la chaleur. Les plaines qui s'étendaient devant nous me rappelaient ces grands espaces que l'on trouve en Afrique entre le Tell et le désert. Nos chevaux bondissaient gaiement sur ce sol semblable à celui de leur patrie. Mes spahis se développaient en éclaireurs avec l'intelligence qu'ils apportent dans tous les mouvemens de partisans. J'étais dans un de ces rares momens de la vie où nous croyons saisir cette vision qu'on appelle le bonheur.

Je poussai ma reconnaissance jusqu'à l'endroit qui m'avait été désigné sans rencontrer un seul ennemi; le jour de notre débarquement, pas un cosaque ne se montra dans la campagne. Il y a d'ordinaire quelque chose d'inquiétant et d'irritant pour une armée à s'avancer dans un pays qui ne lui est ni livré ni disputé. Les soldats qui débarquaient en Crimée avaient une telle confiance que cette sorte de menace occulte dont ils étaient entourés ne fut point pour eux le souci d'un instant.

Le soir, je dressai ma tente à quelques pas de la mer, près du quartier-général. Quand il s'agit de souper, il se trouva que nous n'avions ni pain ni viande; mais nous possédions du biscuit et une bouteille de vin de Champagne que nous réservions pour célébrer notre première victoire; cette bouteille servit à fêter notre débarquement. Le vin de Champagne ne me plaît pas d'habitude. Comme

ses poètes ordinaires, il a une fausse légèreté; mais les Français trouvent un attrait à tout compatriote qu'ils rencontrent sur la terre étrangère. Ce jour-là, je fis un cordial accueil au frivole et pédant héros de la chanson classique, qui me parut transformé suivant mes goûts, c'est-à-dire tout rempli de rêverie allemande et de bonhomie guerrière.

Le lendemain, le premier aide-de-camp du maréchal Saint-Arnaud me donna l'ordre de me porter avec mon détachement jusqu'à un village où se trouvaient un fonctionnaire russe et un poste d'infanterie que je devais enlever. Un Tartare revêtu d'un burnous de spahi me servit de guide. Les ordres que l'on m'avait donnés furent accomplis. Le soir, je regagnais le camp français avec une chaise de poste où était l'agent russe, qui à l'arrivée des spahis se disposait à fuir, et quelques chariots de réquisition où j'avais fait monter les soldats ennemis surpris par mes cavaliers. Le maréchal Saint-Arnaud était absent quand notre petite troupe revint avec ses prisonniers. Il était monté à cheval pour visiter son bivouac. On profita de cette circonstance pour placer aux deux côtés de sa tente les fusils que nous venions de prendre. C'étaient deux bien modestes trophées à coup sûr; le maréchal les vit cependant avec plaisir à son retour. Ces armes et ce petit groupe de personnages excitaient dans le camp une curiosité que comprendront tous ceux qui ont assisté aux débuts d'une guerre. Chacun est impatient de voir comment est fait, comment est vêtu et armé l'adversaire qu'il va combattre. Les premiers prisonniers ont pour les soldats une sorte d'attrait mystérieux. Ceux qu'amenaient mes spahis confirmaient tout ce que j'avais recueilli sur l'armée russe. Cette ardeur intelligente qu'expriment les traits des soldats français, et qui devient à certaines heures une si terrible puissance, manquait à ces honnêtes visages. Malgré tout ce que j'ai entendu dire sur la discipline moscovite, mes premiers rapports avec le sous-officier qui commandait ce poste ennemi me causèrent une sorte de stupeur. C'était un vieux soldat rompu à la discipline de son pays. Quand il eut rendu ses armes, je lui adressai par la bouche d'un interprète quelques questions. Il m'écoutait la main à son bonnet, les deux talons sur la même ligne, dans une attitude si complétement immobile que la vie semblait s'être subitement retirée de lui. Quand il me répondait, ses lèvres remuaient sans que le mouvement se communiquât à aucune autre partie de son corps. Notre entretien terminé, il fit face en arrière par un demi-tour lentement exécuté, et se mit à marcher en ligne droite d'un pas méthodique. Il arriva que j'eus besoin de le rappeler; il s'arrêta subitement et carrément, sans déranger d'une ligne la position de ses épaules et de sa tête, se retourna de mon côté par un second demi-

tour aussi correctement accompli que le premier, et se dirigea vers moi de son pas cadencé jusqu'à une distance où il reprit, dans sa complète immobilité, son attitude primitive. C'était bien là le soldat russe dont nos devanciers nous ont si souvent entretenus, soldat qu'il ne faut point mépriser toutefois. Dans ces êtres où une discipline inflexible semble s'être efforcée d'anéantir jusqu'au dernier vestige de la volonté humaine, il y a de nobles sentimens qui ne sont pas détruits. Plus tard, en regardant les cadavres ennemis qui encombraient si souvent nos tranchées, j'ai vu sur des visages ensanglantés, et où la mort avait mis sa griffe, l'expression de la constance, de la fermeté, même de l'enthousiasme. Heureusement ces vertus-là résident aussi dans le cœur des nôtres, et elles ont, pour se manifester, cette étrange, cette incontestable force, également apte à toutes les œuvres, propre à toutes les luttes, qui s'appelle l'intelligence française.

IV.

Pour me servir d'une image orientale que l'on pardonnera peut-être à un spahi, mes premiers jours sur la terre de Crimée sont autant de perles dans l'écrin de mes souvenirs. Quand, à l'entrée d'un de ces villages où l'on m'envoyait pousser des reconnaissances, j'apercevais le poteau chargé de l'aigle russe, j'éprouvais parfois des élans de joie indicibles. Je songeais à 1814, à ces revers dont nous avaient seules consolés autrefois quelques paroles, mais dont nous consolaient maintenant des actions. Dans ma situation de combattant obscur, je n'étais pas forcé, je ne me crois pas forcé encore de porter au fond de moi la mansuétude du philosophe. Je me disais tout bas, avec un immense mouvement de bonheur : « Me voici dans leur pays; m'y voici à cheval et en armes, agissant, marchant dans la vie, comme j'ai tant de fois agi et marché dans mes rêves! » Puis cette existence de partisan a un si vif et si constant attrait! Parcourir des contrées inconnues, le regard errant, l'oreille au guet, s'intéressant à tout pli de terrain, se mettant en relation forcée avec tout buisson et tout tronc d'arbre!... Tout à coup on aperçoit un village; voilà une grosse affaire : pourra-t-on y pénétrer? L'ennemi l'a quitté. Cette maison était occupée par un de ses chefs; il faut la fouiller. Alors commence un genre de passe-temps que, hors des belliqueuses aventures, les protégés ou les compagnons du diable boiteux pourraient seuls se procurer. On entre d'autorité dans un intérieur où se trouvent à chaque pas les traces d'une vie brusquement suspendue. On interroge maints objets d'où s'échappent des révélations souvent bien étrangères à celles que vous cherchez. Sur

ce clavier aux innombrables harmonies où la guerre a promené mon âme, quelques accords ont résonné parfois qui m'ont en même temps navré et charmé. Ainsi, dans une maison abandonnée qu'envahissaient mes spahis, je me rappelle, au chevet d'un lit, une image de madone. C'était une *mater dolorosa*. La sainte figure, avec son glaive mystique dans la poitrine, élevant au ciel ses yeux agrandis par des tristesses surhumaines et déchirés par deux grosses larmes, semblait l'âme visible de la demeure où nous avaient conduits les hasards.

Le 19 septembre au matin, notre camp fut levé; l'armée se portait en avant. Les troupes françaises et anglaises réunies exécutèrent une immense marche en bataille, qui occupait un vaste espace de terrain, et prit un prodigieux espace de temps. On s'était mis en mouvement au lever du jour, et ce fut vers deux heures de l'après-midi que l'on arriva aux lieux où l'on devait camper, c'est-à-dire en face des hauteurs qui dominent l'Alma. L'armée russe était établie sur ces hauteurs. Cette fois enfin, nous apercevions l'ennemi; nous ne marchions plus vers un but inconnu, nous étions à cet instant solennel des guerres où les périls que l'on cherche, dont on a déjà senti la présence, mais que l'on n'a pas encore vus, vous apparaissent enfin sous des formes nettes et précises. Ce moment était encore plus solennel pour les fils d'une génération que l'on avait presque habitués à désespérer de la gloire guerrière. Cette armée qui se dressait devant nous, c'était un monde tout entier, auquel, depuis le noble et sanglant printemps de ce siècle, on défendait à notre jeunesse de songer. Derrière ces baïonnettes ennemies, il y avait pour nous comme un héritage perdu que nous allions reprendre, comme une patrie disparue où nous allions rentrer.

Vers trois heures, le maréchal Saint-Arnaud fit une reconnaissance, et le canon se mit à gronder. C'était la première fois que nous entendions résonner en Europe, autre part que dans les rues de nos villes, cette mâle et redoutable voix, qui étouffe sur les lèvres tant de paroles mesquines et fait lever tant de grandes pensées dans les cœurs. La reconnaissance poussée par le maréchal n'amena aucun engagement sérieux, mais nous prouva que l'ennemi était disposé à nous attendre, et avait même le désir de nous combattre. Les Russes semblaient pleins de confiance. Un de leurs officiers adressa quelques paroles d'une provocante ironie à un officier français qui, en portant un ordre, s'était approché de leurs rangs. Le fait est que, dans la position où ils comptaient nous recevoir, leur sécurité devait être profonde. Ils avaient oublié ces anciens soldats qui furent abattus par la seule catastrophe redoutée des Gaulois, qui ne furent vaincus que le jour où tout un firmament de neige glacée vint à

choir sur leurs têtes, et ces soldats nouveaux créés par nos guerres africaines, élèves hardis, patiens, ingénieux, de l'aventure, de la fatigue et de la misère, ils ne les connaissaient pas encore.

Si la confiance régnait sur les hauteurs, on peut dire qu'elle régnait encore plus dans la plaine; elle y régnait en compagnie de cette gaieté militaire, constant objet pour notre patrie d'un attendrissement et d'un orgueil maternels. Je me rappelle encore en quels termes un aide-de-camp du maréchal Saint-Arnaud, devenu à la fin de cette guerre un vaillant conducteur de troupes, prédisait, près d'un feu de bivouac, la journée du lendemain. Après avoir erré dans le camp pendant quelques heures d'une belle soirée, jouissant de tout ce qui m'entourait, de ce que j'entendais sur toutes les bouches, de ce que je voyais sur tous les visages, j'ose le dire, de ce que je sentais au fond de moi-même, je me retirai sous ma tente. Nous étions sûrs de ne pas avoir d'alertes nocturnes; l'action qui se préparait était trop importante, trop décisive, pour laisser à ceux qui allaient y prendre part le loisir de se livrer à des escarmouches. Je pus donc m'étendre sur un lit de cantine pour goûter, non point ce sommeil héroïque des César et des Turenne, auquel je n'avais point le droit de prétendre, mais l'honnête sommeil de La Tulipe ou de La Ramée, c'est-à-dire du soldat obscur, qui ne joue que sa vie dans les grandes luttes où les glorieux jouent leur gloire, et qui, une fois fortifié du côté de Dieu par un bout de prière, s'établit dans une tranquillité bien facile du côté des hommes.

Le matin, quand sonna le réveil, le jour n'avait pas encore paru. La troupe prit promptement les armes; les premiers rayons du soleil qui devait éclairer une de nos plus heureuses et de nos plus rapides actions trouvèrent l'armée tout entière debout et prête à marcher. Le maréchal Saint-Arnaud voulait donner au premier combat qui allait renouer la chaîne interrompue de nos victoires ce caractère d'entrain chevaleresque qui était un de ses plus vifs attraits. Tous les drapeaux étaient déployés, et toutes les musiques faisaient entendre ces accens aux étranges et puissantes ivresses qu'un héros de Shakspeare, le Maure de Venise, aux heures d'une douleur suprême, met parmi les enchantemens de ce monde qu'on abandonne avec le plus de regret. Bien des bruits et bien des silences me séparent aujourd'hui de ces sons, j'ai depuis entendu d'autres fanfares annoncer d'autres batailles; mais la musique de l'Alma est restée dans mon esprit avec une force singulière : je l'entends résonner, ardente, joyeuse et fière, dans ces abîmes de notre mémoire où s'agite l'amas des choses évanouies.

Depuis sa première jusqu'à sa dernière heure, la bataille de l'Alma, pour me servir d'une expression chère à un grand écrivain

du XVIIe siècle, sembla faite pour le plaisir des yeux. Notre armée était rangée dans un ordre parfait. La division Bosquet, qui dans cette journée formait notre droite, avait été renforcée du contingent turc, placé sous les ordres du général Yusuf. Cette division devait attaquer les Russes la première par un mouvement tournant dont l'audace, poussée jusqu'à l'invraisemblance, était un moyen sur lequel on comptait pour tromper et battre l'ennemi. La division Canrobert et la division du prince Napoléon devaient aborder les obstacles de front. Une réserve vigoureuse était sous les ordres du général Forey. Le ciel, qui ce jour-là était éclatant, le terrain, qui était vaste, découvert, borné à notre droite par la mer, devant nous par les hauteurs que couronnait l'ennemi, tout nous permettait de bien voir et de bien comprendre l'action.

Tout à coup, à un signal donné, la division Bosquet se met en route; mais la voilà qui s'arrête. J'ai su depuis la cause de cette halte qu'amena la nécessité d'attendre l'armée anglaise : sur le moment, je ne me l'expliquai pas, mais j'avais la ferme confiance que n'importe à quelle heure et par quels moyens Dieu accorderait ce jour-là une victoire éclatante à nos armes; il faisait beau, nous étions gais. Les troupes formèrent les faisceaux, on prit le café, et je fumai une pipe aux pieds de mon cheval avec ce vague et profond sentiment de bien-être que l'on éprouve parfois dans le creux d'un sillon, au bord d'un fossé, par un temps de soleil : compensation providentielle à toutes les tristesses sans causes, embusquées aux heures fâcheuses et aux maussades endroits de cette vie.

Pendant que les troupes prenaient le café, je vis passer auprès de moi le colonel Clerc, ce vaillant officier dont tout récemment j'apprenais la mort sur le champ de bataille de Magenta. Je me rappelle que j'échangeai quelques paroles avec lui. Il avait ce doux et intrépide sourire qui est un des plus précieux présens que Dieu puisse faire à un homme de guerre. Tout à coup les tambours battirent l'assemblée, et l'armée entière reprit les armes. La division Bosquet se porta en avant. On vit nos soldats franchir la rivière, puis grimper comme des chèvres sur des roches qui semblaient inaccessibles : il y eut un instant d'incertitude et d'angoisse. Puis soudain un immense cri de joie partit de toutes les poitrines; notre drapeau était sur les hauteurs. Voilà déjà plus d'une fois que j'assiste aux glorieuses ascensions de cette mobile et radieuse image de la patrie. Quand on voit monter de degré en degré, à travers des nuages de fumée, jusqu'à la cime ardente où il doit s'établir, ce signe sacré que bien souvent nombre de mains défaillantes se sont transmis, on éprouve une de ces émotions dont, je l'espère, les années, la fatigue, l'habitude, toutes les ingrates puissances de ce monde ne nous dépouillent pas.

Quand le mouvement de la division Bosquet est accompli, le canon résonne sur les hauteurs. Des flocons d'une épaisse et blanche fumée, qui ressemblent à des nuages tombés du ciel, sortent de tous les plis, s'accrochent à toutes les aspérités des sommets que nous allons gravir. De tous côtés, le combat s'engage. Le général Canrobert, à qui le destin réserve dans un si prochain avenir le commandement suprême, fait ce jour-là, pour me servir de ses expressions, ses adieux à sa vie de soldat. Il se jette avec ses tirailleurs sur les obstacles que sa division doit enlever de front. Le maréchal Saint-Arnaud semble triompher non-seulement des Russes, mais du mal qui le torture depuis tant de jours et tant de nuits. Il est agile, il est dispos, il manie vigoureusement son cheval; il a sur les traits cette bonne et noble expression qui lui gagne le cœur des soldats. Il s'arrête un moment sur une colline d'où son regard peut embrasser toute l'action. Mes spahis, qui lui servent d'escorte, admirent ces grandes luttes européennes dont ils n'avaient même pas la pensée. Pour moi, un des spectacles les plus dignes d'occuper les yeux est un incendie allumé derrière l'Alma, en face d'une de nos batteries qui envoie des boulets à toute volée. Un village dévoré tout entier par les flammes répand cette belle lueur d'un rouge sanglant que les maîtres de la peinture ont essayé souvent de reproduire; sur ce fond éclatant et sombre à la fois, nos canonniers et leurs pièces se dessinent avec vigueur. La guerre a l'air d'avoir concentré ses plus farouches énergies dans ce coin du tableau. Cependant çà et là une poussière mêlée de fumée voltige sur le tertre où se tient le maréchal. De tous côtés, l'air commence à se peupler de projectiles; j'assiste à un merveilleux défilé. Si même sur les champs de revue et de manœuvre on sent une sorte d'émotion dont on est tout étonné lorsqu'au bruit du clairon et du tambour on voit marcher les rangs agiles et alignés de nos soldats, que ne doit-on pas éprouver quand on voit passer ces mêmes hommes courant à des destinées inconnues, et soulevés de terre par l'enthousiasme, comme le sont les saints, dit-on, par la prière!

Enfin nous allons franchir la rivière à notre tour. On ne veut pas que les burnous rouges de mes spahis attirent une grêle de boulets sur le maréchal. Je me porte en avant, et à soixante pas sur sa droite; je trouve un gué et des passages que nos chevaux franchissent sans peine. Quand je suis arrivé sur cette rive où Dieu avait placé depuis des siècles pour nous attendre la victoire que nous étions venus chercher de si loin, je m'arrête et je contemple une scène qui est encore devant mes yeux. Le maréchal est au milieu de l'Alma; l'eau jaillit sous les pieds de son cheval; à ses côtés, des chasseurs à pied traversent la rivière; un clairon sonne la charge; les projectiles passent au-dessus de ce groupe; quelques balles y

pénètrent; l'une de ces balles déchire le fanion que porte un jeune sous-officier de chasseurs d'Afrique. Le maréchal paraît radieux; il ne souffre plus, il est jeune. Il jouit et brille de cette faveur que les victorieux reçoivent directement du ciel.

Je continue ma marche, et je parviens aux lieux où la lutte a eu le plus d'opiniâtreté et de force, à un petit bâtiment en pierres blanches, appelé le *télégraphe*, qui est environné de cadavres, et qui, décoré de notre drapeau, sert encore de cible aux boulets. Là m'attendait une émotion que je ne veux point passer sous silence. Il y a tel endroit dans les plus obscures existences où semble tout à coup surgir un effet préparé avec un étrange soin par la Providence. Sur cette cime où j'arrivais la joie au cœur, un soldat vint m'offrir son bidon et me tendre la main : cet homme était pour moi le souvenir vivant d'un temps étrange et cher de ma vie. C'était un de ces volontaires qui en 1848 me témoignèrent une généreuse affection, et dont le sang mêlé au mien m'ouvrit la carrière où je marche aujourd'hui. Cet enfant de Paris était soldat au 1er zouaves; il est mort caporal aux zouaves de la garde à la prise de Malakof. Les régimens de zouaves exercent sur la jeunesse parisienne une séduction particulière. Leur poétique uniforme, leurs libres et audacieuses allures, leur célébrité déjà légendaire malgré ce que leur origine a de récent, en font de nos jours la plus vive expression de cette chevalerie populaire qui date de Napoléon. En me séparant de mon ancien compagnon, je sentis sur ma main quelque chose d'humide et de chaud; une balle avait brisé les doigts que je venais de toucher. Je me rappellerai toujours cette sanglante poignée de main sur cette butte jonchée de morts; elle m'apportait à cette heure solennelle de ma vie une mâle et douce étreinte de mon passé.

Les Français étaient maîtres des positions qu'ils devaient enlever: mais l'armée anglaise n'avait pas encore accompli sa tâche. Elle s'avançait sur notre gauche par masses profondes, se remuant avec une imposante lenteur. J'étais placé de manière à ne rien perdre du mouvement qu'exécutaient les gardes de la reine. Je voyais les boulets russes entrer dans leurs rangs et enlever des files entières. Je suivais aussi du regard leur artillerie, qui offrait le plus frappant contraste avec la nôtre. L'artillerie française, ce jour-là, s'était transformée en cavalerie légère; elle avait franchi au galop ravins, rivières, sentiers obstrués ou défoncés, et s'était portée à la poursuite de l'ennemi là où il semblait que l'on pût à peine envoyer quelques tirailleurs. L'artillerie anglaise s'avançait à une grave allure avec ses magnifiques attelages. Ce pas mesuré, cette marche méthodique de nos alliés en face de positions redoutables qu'ils abordaient de front ne manquaient pas assurément de grandeur; toute-

fois on ne pouvait s'empêcher de trouver quelque chose de stérile à cet immense sacrifice d'hommes et de chevaux qu'un moment de rapide élan eût évité. Nos troupes firent un mouvement vers la gauche. Le maréchal Saint-Arnaud voulait se diriger vers ses alliés et prendre les Russes entre deux feux. A l'instant même où ce mouvement s'exécutait, le drapeau britannique avait la gloire et l'heureuse fortune du nôtre. L'armée anglaise avait atteint son but; tout en marchant comme la statue du commandeur, elle était venue poser sur son ennemi sa main puissante. La défaite était complète pour les Russes, et l'on vit bientôt se retirer dans un lointain horizon de longues colonnes, d'où ne sortait plus qu'à de rares intervalles la fumée d'un coup de canon. Nos batteries envoyèrent encore quelques boulets dans ces masses, et, lorsqu'elles devinrent tout à fait confuses, on eut recours, pour les atteindre, aux fusées. A la grande satisfaction de mes spahis, pour qui ce spectacle était une féerie entraînante, les fuséens vinrent dresser leurs longs chevalets garnis de ces tubes qui ressemblent aux lunettes des astronomes, et quelques fusées, décrivant leurs courbes gracieuses, couronnèrent par un feu d'artifices les héroïques magnificences de cette journée.

Le maréchal voulut parcourir le champ de bataille. Cette excursion, à son début, n'avait point un caractère attristant. On sentait encore dans l'air tous les souffles passionnés de la lutte. Les régimens, debout et en armes sur les lieux où ils avaient combattu, faisaient entendre des acclamations ardentes; tous les visages rayonnaient. Ces êtres plus précieux et en quelque sorte même plus vivans que les créatures humaines, les drapeaux, baissaient et relevaient orgueilleusement, dans leur noble salut, ces plis où frémit l'honneur du pays. Les blessés eux-mêmes, qui passaient sur des civières, sur des fusils ou sur les épaules de leurs camarades, gardaient toute l'exaltation du combat; leurs paroles étaient chaudes comme le sang qui sortait de leurs veines. Ils répondaient aux regards mêlés de respect et de bonté que le maréchal leur adressait, en se découvrant, par des regards brûlans où l'on sentait la douleur étouffée dans les serres d'une joie triomphante. Peu à peu le spectacle changea, et prit cette mélancolie des champs de bataille à l'heure où l'enthousiasme, la gloire, tous les hôtes radieux, les quittent en leur laissant deux hôtes sinistres, la mort et la souffrance.

Il n'y avait plus sous nos chevaux que des flaques de sang et des cadavres. Çà et là, parmi ces monceaux de vêtemens souillés et de chair sanglante, entre ces débris sans nom que fait la guerre, quelque chose qui semblait vivre encore se soulevait lentement : c'était un blessé cherchant, par un regard ou par un signe, à faire

venir de son côté une civière. Le maréchal déploya, dans cette partie pénible de la journée, la bonté d'une âme qui, aux approches de la mort, se montrait pleine d'une constante et pratique élévation. Il s'occupait avec une sollicitude chaleureuse, lui qui en ce moment même souffrait si cruellement, des soins réclamés par tous les blessés français ou russes. Parmi ces derniers, beaucoup étaient des jeunes gens ayant de paisibles et douces figures où se peignait une expression reconnaissante quand ils recevaient les secours de nos soldats. Je crois en voir encore un enveloppé dans cette longue capote grise, lourde, épaisse et laineuse, rappelant la toison des moutons, que portent tous les soldats du tsar, et coiffé d'un grand bonnet à visière qui avait quelque analogie avec les vieilles coiffures de nos conscrits. Ce brave garçon, à peine installé sur un de nos cacolets, avait allumé une pipe qu'il fumait avec une attendrissante bonhomie. Le soldat a dans tous les pays quelque chose de l'enfant; il en a la simplicité, la candeur, la *douce bonne foi*, pour prendre la célèbre expression d'un poète. Cette sympathie dont on se sent tout à coup ému pour ceux que l'on vient de combattre est un des argumens philosophiques contre la guerre; pour moi, c'est au contraire par excellence son côté noble, touchant et même divin. Ce qu'il y a de poignant dans les tableaux que je serai souvent forcé de reproduire n'ébranlera, j'en suis sûr, aucune des âmes vraiment touchées de la grâce guerrière. Pour que rien ne manque au mystère qui se célèbre sur le champ de bataille, il faut qu'il ait ses tristesses comme ses joies, et sa charité comme sa furie.

Après cette excursion, le maréchal revint à l'endroit où il comptait établir un bivouac, c'est-à-dire près de ce télégraphe dont je parlais tout à l'heure. Le soir commençait à venir, sa tente ne pouvait être dressée avant quelques heures; il eut froid. L'expression de joyeuse énergie qui avait animé et illuminé son visage semblait disparaître avec le soleil de la journée et les bruits de la bataille; la souffrance reparaissait sur ses traits, envahis par une pâleur croissante. Il demanda un manteau; un de mes cavaliers se dépouilla de son burnous rouge, et il s'étendit à terre sur ce grossier vêtement. Pour lui faire place, on avait été obligé d'écarter quelques cadavres russes, qui restèrent gisans à quelques pas de lui. Il y a peu de temps, dans la petite cour d'une pauvre maison de Palestro, je voyais ainsi, couché sur le sol, un rejeton de la vieille et belliqueuse maison de Savoie, le roi Victor-Emmanuel. On ne traverse jamais sans émotion ces incidens, si fréquens à la guerre, qui nous montrent les grands de ce monde en familiarité non-seulement avec la mort, mais avec la fatigue et la misère, recevant les eaux du ciel, reposant leurs membres lassés sur cette terre où à quelques

pouces au-dessous d'eux s'étend l'immense et sombre empire de l'égalité. Toutefois je ne sais pas si je serai jamais appelé à voir rien de plus profondément touchant que le spectacle dont je fus alors le témoin. Ce vainqueur gisait sur le théâtre de son succès, engagé déjà dans la mort presque aussi avant que les cadavres dont il était entouré. Loin d'abaisser notre triomphe, loin d'humilier notre gloire en la marquant au front de poussière, cette agonie me semblait, au contraire, donner quelque chose de plus grand, de plus idéal encore à notre victoire. Elle la montrait planant au-dessus de tous, fille immortelle d'êtres périssables. Le maréchal, du reste, avait une âme à comprendre cet ordre de pensées, et en ce moment, j'en suis certain, quelle que fût sa souffrance, il était heureux. Aux premières heures de la journée, quand le canon retentit sur les hauteurs où nos soldats et notre drapeau venaient de monter, il s'était retourné vers son état-major, et se découvrant avec cette grâce qui par instans a le caractère et la puissance de l'enthousiasme : « Messieurs, avait-il dit, cette bataille s'appellera la bataille de l'Alma. » Maintenant il était couché entre des morts, semblable à un mort lui-même; mais il voyait vivante et debout la victoire qu'il avait nommée.

Je voudrais en finir avec mes impressions de cette journée, que je n'aurais pas cru retrouver si abondantes et si vives. Je m'aperçois que rien ne s'est effacé de mon esprit, des tableaux mouvans et variés qui ce jour-là l'ont occupé. Ainsi, pendant ces tristes heures, où le maréchal était étendu sur la terre, je me rappelle du côté de la mer un immense et splendide pan de ciel où le soleil se couchait. Je ne sais quel nuage ardent, quelle vapeur enflammée formait, sur un fond de sombre azur, une immense figure d'or aux contours vigoureux et nets. Cette figure, appartenant à cet étrange et confus musée du ciel si cher aux enfans et aux poètes, me pénétrait d'une admiration religieuse et attendrie. Elle ne me semblait pas un accident de l'atmosphère, un jeu fortuit de la lumière et des nuées; je trouvais qu'elle avait l'air d'une manifestation divine. En tout cas, cette splendide et mystérieuse image, quels que soient son sens et sa valeur, est entrée en moi, je l'y retrouve, et puisqu'elle fait partie de mes souvenirs, parmi tous les fantômes que je conjure, j'évoque ce fantôme céleste.

V.

L'armée française bivouaqua plusieurs jours sur le champ de bataille. Aurait-on pu poursuivre les Russes et entrer avec eux dans Sébastopol? C'est heureusement ce dont je n'ai point à m'occuper

ici. Je raconte la guerre comme je l'ai vue, comme je l'ai faite, dans le rang où le sort m'a placé. Ce que j'appelle au jour, c'est le témoignage de mes yeux et de mon cœur : je redemande à ceux-là tout ce qu'ils ont vu, à celui-ci tout ce qu'il a ressenti. Le lendemain de la bataille de l'Alma, on célébra la messe sous une tente, dans le bivouac du maréchal. Cette tente, occupée par l'autel, laissait peu de place aux assistans. Je me tenais en dehors, et j'apercevais seulement par derrière le victorieux de la veille. Deux choses me frappèrent et m'émurent chez l'homme que j'examinais : le recueillement de son attitude, l'empreinte de la mort répandue dans tout ce que je voyais de sa personne. Il y avait déjà dans ce cou et ce dos inclinés cet affaissement funèbre qui dénonce les corps prêts à se transformer en dépouilles terrestres; seulement, là où on sentait la défaillance, presque l'absence des forces humaines, on sentait aussi la présence d'une force divine. Le maréchal priait; il priait avec sincérité, avec ferveur, de cette prière qui est elle-même un présent de Dieu, le secret qu'il nous enseigne pour le vaincre. On voyait que l'âme du vainqueur de l'Alma était appliquée tout entière à cette suprême victoire.

On passa sur le champ de bataille quelques jours, consacrés à évacuer les blessés, à renouveler les vivres, à s'occuper enfin de ces mille détails qui sont les nécessités de la guerre, et bien souvent l'irritation, le désespoir même des génies guerriers. Le 23 septembre au matin, on se mit en marche. Les spahis et un escadron de chasseurs d'Afrique qui, à la bataille de l'Alma, avait été détaché auprès du général Bosquet, formaient l'avant-garde. Nous éclairions à une si grande distance, que plus d'une fois nos régimens d'infanterie, en apercevant se détacher sur l'horizon les silhouettes agrandies de nos chevaux, crurent à la présence d'une cavalerie ennemie; mais l'armée russe avait opéré une retraite bien complète, et nul combat, nulle escarmouche, n'inquiétèrent notre marche. Vers le milieu de la matinée, nous arrivons sur les bords de la Katcha; nous franchissons cette rivière, qui forme avec l'Alma et le Belbeck trois lignes parallèles de défense entre Sébastopol et nous. Le pays où nous nous établissons est ombragé; le climat en semble doux; la Mer-Noire, assez mélancolique d'ordinaire, est presque riante dans ces parages. Cette région nous fait comprendre la grâce italienne que les Russes trouvent à la Crimée.

Dans cette journée du 23, nous avions entendu de longues et sourdes détonations du côté de Sébastopol. Nous avions bien reconnu la voix du canon; seulement ce canon ne ressemblait pas à celui d'une bataille : il avait quelque chose de solitaire, de lugubre et de désolé. C'est qu'il annonçait en effet un de ces partis violens

que les peuples prennent à des heures désespérées. Les Russes coulaient cette flotte, leur orgueil, le résultat pour eux de si patiens et de si ingénieux efforts. Ils transformaient leurs vaisseaux en barricades sous-marines destinées à fermer leur port. Cet acte de farouche énergie, qui mettait à néant tout projet immédiat d'attaque combinée entre nos troupes de terre et de mer, décida de notre marche du lendemain.

J'ai su depuis ce qu'il y avait dans cette marche de hardiesse militaire; elle m'intéressa surtout au moment où elle s'accomplit par les pays qu'elle me fit parcourir. Pour aller sur Balaclava, en prêtant audacieusement notre flanc à l'armée russe, il fallait s'engager dans cette vallée du Belbeck, toute remplie d'arbres séculaires, et cependant d'un aspect plein de douceur. Les forêts ont mille physionomies différentes, comme tous les êtres et toutes les choses de ce monde. Il en est de sauvages, de terribles, où l'on croit à chaque instant que va résonner le rugissement de quelque bête formidable. Il en est d'aimables, de paisibles, que l'on sent uniquement destinées à des hôtes inoffensifs et gracieux. Phénomène plus étrange encore! il y a des forêts demeurées païennes, où circule, sur les vagues sonores d'un air obscurci par d'immenses ombres, l'antique terreur des bois sacrés; puis je sais des forêts chrétiennes et chevaleresques où l'on éprouve bien une émotion, mais l'émotion souriante d'un rêve sans crainte, où l'on est sûr, si l'on doit rencontrer des êtres surnaturels, de ne voir apparaître que ces fantômes amnistiés même par la foi rigoureuse du moyen âge, des sœurs d'Urgande et de Morgane, ou bien ce bon, cet honnête cerf de saint Hubert portant une croix au front, entre les branches gigantesques de son bois. Malgré les ombres païennes qui sont en droit de hanter l'ancienne Chersonèse, surtout aussi près du plateau où Iphigénie fut immolée, les forêts du Belbeck ont une poésie de fées, de châtelaines et de cor enchanté. J'ai passé une journée heureuse à traverser ces beaux lieux.

La journée du lendemain fut encore remplie pour moi d'attrayantes songeries, mais seulement à ses débuts. Malheureusement en campagne il y a mainte aspérité à laquelle s'accroche et se déchire tout à coup la robe des songes. Cette marche, qui, pour le soldat lui-même, avait été un plaisir, eut une triste issue; elle nous conduisit presque au milieu de la nuit à un détestable bivouac. L'eau manquait, et les bagages, égarés dans de sombres sentiers, ne parvenaient pas à nous rejoindre. Le troupier ne pouvait pas faire sa soupe. Nombre d'officiers n'avaient même pas un morceau de biscuit à rompre. J'étais parmi ces derniers. Assis aux pieds de mon cheval, dans une désespérance absolue de souper et de gîte,

je promenais un regard sans colère sur le pays qui m'entourait; mais je trouvais ses enchantemens bien effacés.

La journée du 23 avait été la dernière où le maréchal avait pu continuer sa lutte héroïque contre la maladie; ce jour-là, on l'avait encore vu à cheval, attachant sur ses traits, par un effort attendrissant et victorieux, ce sourire qui plaisait tant aux soldats. La dernière vision nette, colorée, distincte, qui me reste de cette énergique figure, je l'ai eue dans une route ombragée, à quelque distance d'une villa russe située au milieu des bois. Le maréchal, tout en chevauchant, adressait la parole à des zouaves, qui lui répondaient en cette langue du troupier dont il goûtait si vivement les mâles finesses, les rapides saillies, toutes les locutions étranges et imprévues. Depuis, un pâle visage au fond d'une voiture, une main affaiblie essayant encore un geste de bonté, voilà tout ce que j'ai pu entrevoir de l'homme vaillant et gracieux dont le nom s'unira toujours à la gloire de notre jeune armée.

Le 23 septembre au soir, le maréchal fut en proie à de vives souffrances. Il passa une de ces nuits terribles, épreuves sans nom de son agonie, ses dernières et souveraines douleurs. Le lendemain matin, il en avait fini pour toujours avec cette vie d'action qui depuis tant d'années était sa vie. Il ne pouvait plus monter à cheval. « Le jour où il quitte le cheval, disent les Arabes, le guerrier se couche au bord de sa fosse. » Le maréchal s'étendit au fond d'une voiture, qu'escortèrent des spahis.

Pendant cette marche de flanc, je fis avec le gros de mon détachement une excursion à travers des villages tartares. Il s'agissait de rassembler tous les bœufs qu'on pourrait rencontrer dans la campagne, et de les conduire au quartier-général, où les habitans viendraient en réclamer le prix. Cette mission occupe une place agréable dans mes souvenirs. Les Tartares étaient bien disposés pour nous. Je trouvai des villages assez rians, où je fus reçu en grande pompe par des hommes bizarrement vêtus. Je me rappelle entre autres un propriétaire du pays qui portait une veste et un pantalon d'un rose tendre sous une pelisse en velours noir. Ces braves gens, qui nous traitaient en libérateurs, nous offraient du pain et du sel, sans doute suivant un usage de leur nation. Je pense que les règles du cérémonial doivent prescrire à ceux qui reçoivent ces honneurs de toucher à peine au pain qu'on leur présente; mais j'avais ce jour-là pour compagne la faim, mauvaise conseillère en toute matière, disent les anciens, particulièrement je crois en matière d'étiquette. Dans un village important, je mangeai avec avidité le pain qui m'était offert sans en laisser une seule miette.

C'était le général Canrobert qui m'avait ordonné cette excursion à travers les villages tartares. J'appris sur les bords de la Tchernaïa

que le maréchal Saint-Arnaud faisait des adieux définitifs à l'armée. On nous lut ce bel ordre du jour qui provoqua en Crimée un viril attendrissement. Le maréchal avait hâte d'arriver à Balaclava, où il devait s'embarquer pour la France. Le détachement des spahis tout entier reçut l'ordre de l'escorter. La voiture qui portait ce glorieux malade se mit en route par une matinée un peu brumeuse. Les chemins que nous étions obligés de suivre offraient parfois de fâcheux accidens de terrain; alors les spahis mettaient pied à terre et soulevaient la voiture pour épargner au maréchal l'irritante souffrance des cahots. En ces instans, notre voyage prenait un aspect cruellement triste. Le chariot délabré où gisait celui qui tout récemment encore était à cheval en avant de nous ressemblait à un char mortuaire. Les hommes à manteaux flottans qui soutenaient cette sorte de litière avaient l'air de porter un cercueil. Sans les pénibles pensées qui ce jour-là régnaient de droit sur mon esprit, l'aspect de Balaclava m'aurait charmé. Il y a dans cette partie de l'Espagne qui touche à nos frontières un humble port de mer appelé le Passage, où s'embarqua autrefois le marquis de Lafayette pour aller offrir à une nation jeune et altière sa chevaleresque épée. Le Passage est tout à fait semblable à Balaclava. Sur ces deux points du globe, séparés l'un de l'autre par tant d'espaces, les montagnes et la mer contractent une même alliance. La Mer-Noire forme à Balaclava ce que l'Océan forme au Passage, une vallée étroite et profonde où l'on peut voir l'étrange spectacle de vaisseaux dominés par de grands arbres, engagés entre des hauteurs verdoyantes d'où le chevrier et ses chèvres les regardent passer.

A l'entrée de Balaclava, du côté de la mer, sur la plus haute cime, s'élève un grand château démantelé ayant cette fière et sombre attitude que gardent tous les débris du moyen âge. C'est un château construit autrefois par les Génois. Ces gens intrépides avaient poussé jusqu'en ces lointains parages la course aventureuse de leurs navires, et ils avaient accroché à ces sommets battus par les flots le nid de pierre où s'établissait aux temps féodaux quiconque avait des ailes et des serres. La maison que l'on avait préparée pour le maréchal était au flanc d'un rocher, à l'extrémité du village. Un escalier en bois conduisait au seuil de cette humble demeure, sorte de chalet négligé et solitaire, qui n'était pas dépourvue cependant d'une grâce affligée en harmonie avec les poétiques tristesses qu'elle rappellera désormais. On transporta le maréchal dans une petite chambre où il passa la nuit. Le lendemain, on nous apprit qu'il s'embarquait. Ce dernier asile où ait dormi sur la terre celui qui allait expirer si loin de son pays, au milieu d'une mer presque inconnue, est pour moi le souvenir suprême d'une vie que la mienne a obscurément côtoyée. Je n'ai pas aperçu le maréchal pendant qu'on le

transportait sur le navire où il a rendu à Dieu son âme mûrie au feu des héroïques sacrifices. J'ai su de sa mort uniquement ce que m'ont raconté quelques officiers qui suivirent sa fortune. Fidèle à la loi que je me suis imposée de décrire les seuls événemens qui se sont passés sous mes yeux, je garderai le silence sur la scène à la fois funèbre et radieuse dont la Mer-Noire fut le théâtre; mais je crois pouvoir sans témérité, sans orgueil, rendre un rapide hommage à l'homme qui, le premier, m'a fait entendre le canon, et le canon victorieux de la France, sur un champ de bataille européen.

Le maréchal Saint-Arnaud était l'un de ces hommes à qui semble confiée la tradition de cet esprit à la fois puissant et léger, net, ferme, positif, pratique et pourtant enthousiaste jusqu'à la poésie, que l'on appelle l'esprit français. Tout en lui était marqué au caractère de cette force violente et généreuse, capricieuse et sensée, qui est en possession d'imposer ses lois à l'Europe, en même temps séduite et irritée. Il s'est raconté lui-même dans des lettres destinées à rester parmi les œuvres les plus vives de cette littérature familière qui est une de nos richesses nationales. Avec la verve et la grâce de sa franchise, il parle d'une jeunesse que va faire oublier pour toujours sa fin, où l'environnera ce qu'il y a de plus glorieux et, si l'on peut s'exprimer ainsi, de plus rédempteur dans la guerre. Pour ma part, une chose m'a frappé : c'est, à travers toutes les phases d'une existence où le danger et l'aventure sont continuellement aimés, fêtés, choyés, traités comme deux hôtes aimables et précieux, un sentiment profond, énergique et digne de cette discipline sociale, sans laquelle s'évanouit tout l'ordre de l'honneur et de la grandeur militaires. Ainsi, quand arrive la révolution de février, cet homme, dont l'âme et la vie avaient semblé jusqu'alors choses si gaies et si audacieuses, est saisi d'une tristesse immense. Le maréchal de Saint-Arnaud porte cette tristesse en Afrique, et avec un art connu des cœurs intrépides il la tourne au bien du pays, car il en fait un aiguillon de plus qui le pousse au-devant des périls. Sous l'empire d'une incessante activité, cette nature reprend bientôt ses allures coutumières de féconde et entraînante expansion. Revenu en France à une heure décisive, arrivé tout à coup au faîte des grandeurs terrestres, le maréchal Saint-Arnaud fera-t-il alors ce que j'ai envie d'appeler ses preuves de noblesse immortelle, c'est-à-dire saura-t-il montrer que son âme n'était point rivée à la chaîne des ambitions vulgaires, que là précisément où les frivoles et grossiers désirs placent leur but, il a salué un point de départ pour l'amour des nobles et sérieuses splendeurs? L'entreprise où il a succombé est la réponse à ces questions. Comblé de tout ce qu'on appelle les biens de ce monde, il part pour une terre lointaine en emportant avec lui une maladie implacable, dont les soins du foyer auraient pu seuls

prévenir ou tout au moins adoucir les morsures. Il quitte la région du luxe, du bien-être, de la vie assurée, des choses préparées et certaines, pour aborder, en compagnie de la souffrance, la région du danger, de la misère, de la fatigue et de l'inconnu. Son cœur, qui s'est élevé, son esprit, qui s'est agrandi avec sa fortune, lui disent qu'en de semblables régions on passe de l'œil des hommes sous l'œil de Dieu; il se revêt alors de cette piété qui a été sa dernière et sa plus puissante armure. Le ciel accepte tous ses sacrifices; il consacre ses efforts par la mystérieuse et terrible bénédiction des grandes douleurs. Il frappe ce corps par des tortures semblables à celles que peuvent infliger les plus cruels instrumens de supplice, un moment même il envoie à cette âme ce désespoir rendu avec tant d'énergie par des paroles connues de toute l'armée; mais cette nature un instant obscurcie et abattue, il la relève et la fait resplendir par le triomphe de la mort chrétienne. Si jamais une de ces haines bizarres, amoureuses des profanations funèbres, qui s'en prennent parfois aux plus illustres tombes, essayait d'attaquer le maréchal Saint-Arnaud, cet homme de guerre aurait pour se défendre deux sentinelles divines à qui sera éternellement confiée la garde de sa mémoire, sa victoire et sa mort.

Quelques jours après le départ du maréchal Saint-Arnaud, les spahis, devenus l'escorte du général Canrobert, chevauchaient sur ce vaste plateau où allaient se livrer tant de combats. Le général Canrobert faisait une reconnaissance. Il s'avança assez près de Sébastopol pour que la place jugeât à propos de faire sortir un escadron qui se déploya devant nous, mais sans essayer de nous inquiéter. J'aperçus alors cette ville redoutable, que bientôt je ne devais plus entrevoir qu'à travers les créneaux de nos tranchées et derrière la fumée d'une incessante bataille. Sébastopol me parut une grande et imposante cité. Quelques dômes peints de ce vert éclatant dont les Russes colorent volontiers leurs toitures lui donnaient un aspect étrange, dont je fus charmé. Je pus voir que nos ennemis n'avaient point coulé tous leurs vaisseaux, car dans cette baie profonde, qui sépare la ville en deux parties, s'élevaient encore de nombreux navires dont nous devions bientôt connaître les boulets. Ce qui certainement rehaussait la valeur du spectacle que nous avions sous les yeux, c'était un attrait particulier de mystère. Cette ville silencieuse, au fond de son gouffre qui allait devenir un nid de bombes, derrière ses remparts qu'allaient sillonner nuit et jour les éclairs du canon, éveillait en mon esprit une curiosité irritante. Transformée par les enchantemens du danger, elle m'apparaissait comme une terre promise, et je me demandais à qui d'entre nous était réservé le bonheur d'y entrer.

PAUL DE MOLÈNES.

UNE

RÉFORME ADMINISTRATIVE

EN AFRIQUE.

1858 — 1859.

II.

L'ANCIENNE ADMINISTRATION ET LES GOUVERNEURS-GÉNÉRAUX.

Les considérations exposées dans la première partie de cette étude (1), nécessaires pour l'intelligence de toutes les questions, nous ont pourtant fort éloigné de notre point de départ, et le lecteur, s'il a eu la patience de nous suivre dans ces longs développemens, aura, je le crains, perdu de vue la crise de 1858, la querelle du nouveau ministère et de l'ancienne administration, toute cette agitation des esprits, en un mot, dont j'avais été le témoin en Afrique, et que j'ai tenté de dépeindre. Nous y revenons aujourd'hui par un chemin encore indirect, en entreprenant d'examiner comment les problèmes ardus de la colonisation et de la conquête avaient été traités et résolus par cette ancienne administration durant les vingt années pendant lesquelles elle a été représentée par des gouverneurs-généraux militaires animés de son esprit. Un tel examen en effet ne nous conduit pas seulement à discuter les griefs dont

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

l'ancienne administration s'est vue l'objet; il nous fait aussi mieux comprendre les causes qui ont amené sa chute et l'émotion qui l'a suivie.

I.

Des diverses opérations que pouvait tenter le gouvernement de la France pour établir avec profit sa domination en Algérie, une était indispensable dans toutes les hypothèses et le préliminaire de toute autre : c'était la soumission de tous les indigènes et la conquête complète du pays. Conquérir pouvait n'être pas suffisant, mais conquérir était nécessaire. Quelque usage qu'on veuille faire de sa chose, la première condition, pour s'en servir à son gré, c'est d'en être pleinement maître. Or, avec une chose qui consistait en une étendue de territoire de 35 à 40 millions d'hectares, parcourue par une double chaîne de montagnes sur lesquelles s'embranchent dix ou douze lignes transversales de gorges étroites et de redoutables contre-forts, et habitée par un million d'hommes armés jusqu'aux dents, l'usage libre du droit de propriété n'était pas déjà une chose facile à obtenir. Il n'y a pas fallu moins de vingt années, et quelles années! moins de cent combats, et quels combats!... Quel sang répandu et quelle gloire acquise! Quels soldats ces vingt années ont coûtés à la France, et quels généraux elles lui ont donnés! Disons-le tout de suite : ces grands efforts ne sont rien, si on les compare aux difficultés surmontées et au résultat obtenu. Il n'y a peut-être jamais eu dans le monde de conquête plus laborieuse, mais il n'y en a très certainement jamais eu de plus prompte, de plus humaine et de plus complète.

En un quart de siècle, la France a établi sa domination sur un quadrilatère dont une des dimensions n'a pas moins de deux cent cinquante lieues, et l'autre une longueur moyenne de cent. Cette domination n'a de bornes, à vrai dire, que celles qu'elle s'impose à elle-même. C'est la modération de la France qui forme la seule limite de ses possessions. Ni à l'est ni à l'ouest, où elle ne rencontre que des voisins sans force, ni au sud, où elle n'a d'autres ennemis que les sables et le désert, rien ne l'arrête, et elle est libre de prendre aujourd'hui en Afrique, à sa fantaisie, exactement tout ce que la longueur de son bras peut atteindre et tout ce que la largeur de sa main peut étreindre.

Dans l'intérieur de ces vastes possessions, il n'y a pas un point, pas une retraite, un sommet, où ses soldats n'aient passé, et où un désir de Paris ne soit un ordre souverain. Cette soumission à l'autorité politique française se manifeste par la plus incroyable sécurité

dans la vie et dans les relations privées. Dans un pays dépeuplé, montagneux, véritable repaire de brigands, où l'on se battait encore hier, entre des populations naturellement pillardes et meurtrières, un Français peut circuler librement aujourd'hui sans emmener d'escorte et sans rencontrer de gendarmes. Un des écrits que nous avons cités, le plus remarquable de tous et sur lequel nous aurons plus d'une fois à revenir, exprime ce fait par une phrase aujourd'hui proverbiale en Algérie : « Une femme, dit M. le colonel Ribourt, pourrait aller aujourd'hui d'un bout à l'autre de la régence avec une couronne d'or sur la tête, et arriver comme elle serait partie. » Ce sont les Arabes qui ont fait cet adage, exprimant ainsi avec une vérité saisissante que, pour obéir à la France, ils savent s'abstenir dans l'occasion des deux objets que promet à leur pieuse convoitise le paradis de Mahomet.

Le progrès d'une conquête, avons-nous dit, pour un esprit positif, doit se traduire en définitive en argent et en hommes. D'année en année, les contributions levées sur les Arabes augmentent de plus d'un million en moyenne. « En 1852, dit M. le colonel Ribourt, l'impôt arabe rendait 6,197,000 fr.; en 1859, il a rendu trois fois autant, 17,700,000 fr. » Plus de sept mille hommes de troupes indigènes figuraient déjà en 1854 dans les cadres de l'armée d'Afrique, et les murs de Sébastopol étaient témoins de leur obéissance et de leur valeur. Il y a peu de mois, au moment où la paix inopinée de Villafranca fut conclue, ce nombre, accru déjà dans l'intervalle, allait être presque doublé par la création de nouveaux régimens, sans qu'on éprouvât ni la moindre peine à en faire la levée, ni la moindre résistance à les transporter sur les champs de bataille les plus éloignés, ni le plus léger doute sur leur fidélité au drapeau français. On ne peut nier l'importance et la rapidité inattendue de tels résultats. L'homme qui a certainement le plus contribué à les amener, le grand maréchal Bugeaud, qui ne manquait de confiance ni en lui-même ni en l'avenir, n'aurait pas osé, il y a quinze ans, se les promettre. Il faut vraiment l'impatience française pour trouver qu'ils aient été trop longs à venir. En fait de conquête (disons-le sans trop d'orgueil, car la conquête est par elle-même, nous l'avons vu, un bien douteux), jamais rien ne s'est fait ni mieux ni plus vite.

Je dirai sans détour, au risque de soulever, soit en Algérie, soit en France, bien des contradictions passionnées, à quel secret, dans ma pensée, il faut attribuer un succès si inespéré. Il réside tout entier, suivant moi, dans la combinaison très heureuse qui, mettant à profit les ressources variées de l'esprit français, a réussi à organiser dans le sein de l'armée conquérante un véritable corps

administratif. En général, pour tout pays, le lendemain d'une conquête est plus difficile que le jour même : ce n'est plus la bataille, et ce n'est pas encore la paix; les gens qu'on a devant soi ne sont plus des ennemis, et ne sont pas encore des concitoyens. Il faut gouverner ceux qu'on vient de vaincre, il faut les gouverner dans leur intérêt, sous peine d'être leur tyran, un peu aussi dans le sien, sous peine d'être leur dupe. Le droit absolu de la guerre, qui est la force, a fini; l'empire de la loi ne peut pas tout à fait commencer. Dans cet état de transition, dans ce crépuscule, si on ose ainsi parler, le système d'administration qui convient est la chose du monde la plus difficile à trouver. Le régime militaire et le régime civil ont tous les deux leurs inconvéniens ou leurs impossibilités. Le pouvoir militaire pur et simple, le régime du camp, avec l'ordre du jour pour loi et le conseil de guerre pour sanction, a l'avantage d'être sûr et expéditif, mais il est violent et stérile, et ne fait faire aucun pas vers une occupation solide. Le régime civil en revanche manque de sa base naturelle, qui est le concours libre et bienveillant des populations. Il s'avance entouré de ses lenteurs, de ses formalités, toujours un peu routinières, mais sans rencontrer autour de lui la confiance dont a besoin, pour se faire obéir sans effort, le mandat paisible du magistrat. Il inspire moins de respect que le militaire, sans soulever moins de répugnance. Un vainqueur en habit noir est moins redouté, sans être moins détesté, qu'un vainqueur en uniforme.

En Algérie en particulier, l'établissement d'un régime civil sur toute cette immense étendue de territoire qu'occupent les tribus arabes était, au lendemain de leur soumission et à la veille de leur rébellion, toujours possible et toujours menaçante, une idée qui ne pouvait passer sérieusement par la tête d'aucun homme sensé. Il est assez de mode parmi des publicistes algériens, aujourd'hui que tout péril est sinon conjuré, du moins éloigné, d'exprimer à ce sujet des regrets rétrospectifs et d'accuser le pouvoir militaire de n'avoir point abdiqué sur-le-champ entre les mains du pouvoir civil. C'est principalement parmi les populations européennes commerçant dans les villes du littoral que ce regret trouve des échos. Ma conviction très profonde est que, si pareille abdication avait été consommée, les premiers à s'en repentir et à la faire rétracter seraient ceux-là mêmes qui se plaignent aujourd'hui qu'elle n'ait pas eu lieu. J'ai déjà vécu assez pour voir chez des populations plus indépendantes, plus indociles, plus *civiles* en un mot dans leurs habitudes que les commerçans d'Algérie, la dictature militaire non-seulement supportée avec patience, mais demandée avec instance, mais acceptée avec enthousiasme, pour de bien moindres périls que ceux qui menaçaient

naguère à tout instant la sécurité des Européens établis sur le sol d'Afrique. Huit millions de propriétaires en France, et au plein jour de la civilisation, ont trouvé le régime militaire nécessaire pour se défendre contre quelques centaines de milliers de socialistes désarmés: je crois qu'on peut affirmer sans exagération qu'il était convenable, au moins pour quelque temps encore, en Afrique, afin de maintenir dans la soumission des vaincus belliqueux et bien armés, dont le nombre était à celui de leurs vainqueurs dans la proportion de cent contre un, au plus bas mot.

Le régime militaire était donc, à n'en pas douter, le seul possible, sinon pour la totalité, au moins pour les trois quarts et demi du sol africain, c'est-à-dire pour toutes ces régions de l'intérieur où la société arabe était encore organisée et puissante, et ce n'est que là, comme on aura occasion de le dire un peu plus loin, qu'il a été conservé dans toute sa rigueur; mais comment faire pour que ce régime, indubitablement nécessaire, ne fût pas, comme c'est sa tendance naturelle, à la fois brutal et provisoire, ne prenant soin que de l'ordre extérieur pour le jour même, sans se préoccuper de préparer les progrès ou la stabilité du lendemain? Ne pouvant faire tout de suite une cité de l'Algérie, comment s'y prendre cependant pour que la domination française y fût autre chose qu'un camp prêt à être levé et pouvant être balayé du soir au lendemain? C'est ici qu'est intervenue très à propos la conception ingénieuse de former dans les rangs mêmes de l'armée un ordre d'officiers qui, sans renoncer à faire partie des cadres, sans cesser d'être soldats dans toute la force du terme, se destineraient cependant dès leur jeunesse, d'une manière toute spéciale, à l'administration des tribus soumises, et c'est ici encore qu'il faut admirer la souplesse et la variété des aptitudes de l'armée française. Il a suffi de faire appel à la bonne volonté et au patriotisme pour que des jeunes gens pleins d'avenir, à l'âge où règnent à la fois le goût des plaisirs et les rêves de l'ambition, se soient présentés en grand nombre, offrant de se consacrer tout entiers à l'étude d'une langue inconnue, de lois compliquées, de mœurs à demi sauvages. Une fois préparés par ces études spéciales, on a pu les distribuer dans tous les lieux qui pouvaient servir en quelque sorte de points d'attache à l'occupation française : tantôt dans les centres de gouvernemens militaires, à côté des officiers supérieurs, pour leur servir d'interprètes et d'instrumens, tantôt même seuls, dans de petits forts construits à la hâte, avec une compagnie ou un bataillon, pour s'assurer des positions importantes. Partout où ils ont été envoyés, ils ont accepté la tâche assez ingrate de surveiller dans le détail tout l'intérieur des tribus, d'entrer en communication directe avec leurs chefs, de s'enquérir à

la fois et de leurs besoins et de leurs intentions, de leurs désirs et de leurs menaces; ils se sont chargés d'y maintenir le respect de notre pouvoir et d'y faire pénétrer en même temps autant d'idées de moralité, de justice, de progrès social qu'en comportait le tempérament rebelle de l'islamisme. C'est ainsi qu'a été résolu le problème de former sous le régime militaire une administration réelle, avec ses traditions, ses règles et ses intentions bienveillantes. Partout où l'armée s'est avancée, elle a porté avec elle une sorte de préfecture en germe, avec la tunique, le ceinturon et le képi. J'ai défini les bureaux arabes, que je ne puis m'empêcher de considérer encore aujourd'hui, malgré des préventions très répandues, comme la véritable cheville ouvrière de la conquête française.

Les bureaux arabes en effet ont senti dans ces derniers temps l'inconstance de la popularité. La première fois qu'au lieu de Juifs menteurs et de méprisables transfuges, qui avaient au début servi d'intermédiaires entre les Français et les indigènes, on vit de brillans officiers accepter le rôle chevaleresque de s'enfoncer dans des retraites redoutées pour y devenir les pionniers de la civilisation conquérante, ce généreux dévouement fut salué en Algérie même avec un véritable enthousiasme, dont l'écho, répété par la presse, résonna jusque dans l'enceinte des chambres parisiennes. Peu de décrets ont été aussi bien accueillis que celui de 1844, qui établit un bureau d'affaires arabes *auprès de chaque division et subdivision militaire et sur chacun des autres points occupés par l'armée où le besoin en serait reconnu.* Aujourd'hui, par un retour dont ceux-là seuls s'étonneraient qui ne connaissent pas la mobilité humaine, de toute l'administration algérienne, il n'y a peut-être pas un point plus vivement attaqué, et, je dois le dire, plus mollement défendu que l'institution des bureaux arabes. Le bruit des attaques, comme autrefois celui des éloges, a fini par passer la mer en se dénaturant un peu pourtant dans le voyage. En Europe, grâce à l'impression encore vive laissée par un procès fameux, un chef de bureau arabe apparaît volontiers aux imaginations comme un de ces proconsuls romains, dénoncés par Cicéron, qui pressuraient les populations soumises de l'Orient, ou comme un de ces chefs espagnols contre lesquels Las Casas a ému pour jamais l'indignation de la postérité : c'est l'instrument vénal ou sanguinaire de toutes les vexations et de toutes les spoliations de la conquête. En Algérie, le genre de reproches est tout opposé, bien que la vivacité en soit pareille. Ce n'est point d'opprimer les indigènes que les bureaux arabes sont accusés, c'est au contraire de s'être laissé gagner par eux pour les protéger en toute chose aux dépens de la justice et des intérêts des colons français. Rien ne surprend même plus un nouveau débarqué

que cette différence. Il arrive tout prêt à s'indigner au nom de l'humanité outragée contre les rapines d'un Verrès et d'un Pizarre traitant les vaincus sans merci ni miséricorde. On lui demande la même colère, mais au nom du patriotisme blessé par la complaisance coupable que témoigne tel chef de bureau arabe en faveur de tel kaïd ou de tel aga, et aux dépens de ses propres concitoyens.

J'ai plusieurs raisons pour ne point examiner en ce moment la valeur de ces griefs contraires. La première, c'est que l'ordre des idées les ramènera bientôt presque tous sous ma plume, en me permettant d'en mieux faire comprendre l'origine et la portée, et par conséquent de mieux faire la part entre la vérité et l'exagération. La seconde, c'est que toutes ces accusations seraient aussi conciliables entre elles et aussi fondées en fait qu'elles sont excessives et contradictoires, elles n'enlèveraient pas encore aux bureaux arabes le mérite (le seul que je tienne à établir ici en ce moment) d'avoir été les véritables instrumens de la conquête. Toutes les malversations qu'on leur prête seraient avérées, qu'il serait toujours vrai que sans eux il n'y aurait aujourd'hui en Algérie aucun gouvernement régulier des populations arabes. A moins de supposer, par la plus ridicule des hypothèses, qu'on eût pu établir au fond de chaque gorge de l'Atlas et au centre de chaque oasis du désert un sous-préfet, un juge de paix et une brigade de gendarmerie, il faut bien reconnaître que l'établissement d'un corps administratif militaire était le plus heureux tempérament qu'on pût apporter à la dureté indispensable de l'état de siége. Sans l'institution qui a ainsi attaché et en quelque sorte fait prendre racine sur le sol d'Afrique à une partie qui n'est pas la moins distinguée de l'armée française, nous n'aurions aujourd'hui sur la face de nos possessions algériennes que des officiers et des soldats changeant d'année en année par la mobilité même de notre système de recrutement et d'avancement, les uns sortant des plaines de la Beauce et les autres des garnisons de l'Alsace, débarqués d'hier et prêts à se rembarquer le lendemain, toujours dépaysés, toujours surpris, ne sortant jamais ni du provisoire ni de l'inconnu. Si notre pouvoir a pris en Afrique le caractère de la stabilité et l'autorité de la permanence, si nous voyons clair et pouvons marcher droit sur un sol qui était hier couvert de broussailles et de ténèbres, si l'intérieur d'une tribu arabe nous est aujourd'hui à peu près aussi bien connu que celui d'un canton français, si nous pénétrons dans le dernier détail et toutes les passions qui l'animent et toutes les rivalités qui la divisent, si l'on peut lui nommer un kaïd et estimer ses recettes et ses dépenses en connaissance de cause tout aussi bien qu'un préfet désigne un maire et contrôle un budget municipal, si nous suivons à la trace un brigand

qui vole le bétail d'un colon ou un marabout qui prêche la guerre sainte; si la police, en un mot, est aussi bien faite dans l'Atlas que dans un quartier de Paris, il faut bien reconnaître que tout cela ne s'est pas fait tout seul, et il faut bien en rapporter l'honneur aux gens qui ont pris la peine d'y travailler.

Sans doute, comme le fait très bien observer un de leurs défenseurs éclairés, M. le colonel Ribourt, les bureaux arabes n'ont point agi seuls dans l'accomplissement de cette tâche; ils n'ont même jamais rien fait ni rien décidé par eux-mêmes. Simples *bureaux* et, comme leurs noms l'indiquent, simples conseils des commandans supérieurs, ils n'ont jamais été investis d'aucune responsabilité personnelle, et tous les actes émanés d'eux ont dû toujours être revêtus de la signature de leurs chefs; mais, d'une part, on sait quelle est, même en pays civilisé, la puissance des bureaux, c'est-à-dire de gens qui restent, qui savent et qui se souviennent, sur des chefs d'administration qui ne font que passer au pouvoir, qui ont tout à apprendre quand ils arrivent, et bien vite tout oublié dès qu'ils sont partis. Les bureaux d'un ministère sont le ministère lui-même, cent fois plus que l'hôte passager du palais officiel. Cette force de la tradition et de l'expérience, déjà si grande parmi nous, a dû se décupler sur une terre inconnue, où le premier élément de toute communication, la langue, faisant défaut aux nouveau-venus, les chefs, pour se faire non-seulement obéir, mais comprendre, sont contraints d'emprunter l'aide de leurs subordonnés. De plus, les jeunes officiers de 1844 sont des hommes mûrs aujourd'hui, et comme le service des bureaux arabes a pu retarder, mais non arrêter leur avancement, et a contribué souvent au contraire à mettre en relief leur mérite, plus d'un est revenu sur la terre témoin de ses modestes débuts avec les épaulettes d'officier-général et les fonctions de commandant de division ou de subdivision militaire. D'autres, suivant la voie administrative, sont parvenus aux emplois les plus élevés du gouvernement central à Alger ou du ministère de la guerre à Paris. Ils ont porté dans ces positions nouvelles les sentimens et les habitudes de leur jeunesse. L'esprit des bureaux arabes est donc au fond celui qui a prévalu dans toute l'administration conquérante de la colonie. Ce qu'ils n'ont pas fait, ils l'ont suggéré; c'est à eux que la France aurait le droit de s'en prendre en cas d'échec; c'est à eux qu'elle doit savoir gré d'un succès qui tient du prodige.

Après eux, c'est l'ancienne administration, l'administration des gouverneurs-généraux, qui a le droit de s'en attribuer l'honneur, puisque c'est elle qui a fondé les bureaux arabes, puis les a dirigés et soutenus. C'est elle donc qui a le droit de dire à la France, comme le proclame effectivement en son nom M. le colonel Ribourt, qu'elle

a accompli et mené à fin la condition essentielle, l'opération *sine quâ non* de tout établissement en Afrique, la conquête entière du territoire. Généralement, à dire le vrai, c'est un mérite que ses adversaires et ses successeurs ne lui contestent pas. Un peu sobres, un peu froids dans leur remerciement, enclins à rabaisser la valeur du service pour diminuer le fardeau de la reconnaissance, ils confessent pourtant très volontiers que, pour ce qui tient uniquement à la conquête, l'ancienne administration n'a rien laissé à désirer ni à faire. C'est même de la plénitude de ce succès qu'ils s'emparent pour établir que l'ancien système, principalement destiné à faciliter la conquête, a fait son temps avec elle, et que de nouvelles nécessités appellent aujourd'hui de nouvelles institutions.

Sans entrer prématurément dans ce débat, on ne peut nier en effet que plus le succès est complet, et plus il met en évidence une vérité que tout le monde soupçonnait dès l'origine, à savoir que la conquête de l'Algérie à elle seule ne peut être le but final de notre établissement en Afrique, et que si on s'en tenait là et si on ne faisait suivre la conquête de quelques opérations plus fructueuses, elle serait pour la France une ruineuse affaire et un détestable calcul. Nous avons sous les yeux, grâce à ce triomphe d'une rapidité inespérée, les résultats de la conquête aussi complets qu'on pourra jamais les obtenir : elle ne fera pas plus qu'elle n'a fait, et ne nous donnera pas plus qu'elle ne nous donne. Nous en pouvons donc dresser par passif et par actif l'incontestable bilan, et il ressort avec une irrésistible éloquence des chiffres mêmes que nous invoquions tout à l'heure comme les symptômes éclatans de l'affermissement de notre pouvoir.

Nous avons enregistré par exemple avec plaisir les états que M. le colonel Ribourt nous fournit sur l'accroissement progressif des contributions payées par les Arabes; mais, envisagé à un autre point de vue, il faut convenir que le tableau est moins satisfaisant. Qu'est-ce en effet qu'un état de recettes, si l'on ne met en regard l'état de dépenses? Or, si les populations arabes nous donnent aujourd'hui de 15 à 18 millions, nous ne pouvons oublier que le budget total de la colonie prévoit annuellement 75 millions de dépenses, dont 50 au plus bas mot sont indispensables pour tenir ces contribuables dans l'état de soumission qui seul nous permet le droit de faire payer tribut. La balance est aisée à faire : on voit que le déficit n'est pas près d'être comblé.

Même observation pour les forces militaires que nous pouvons tirer d'Algérie. Les bataillons indigènes, si connus maintenant sous le nom de *turcos*, ont figuré avec honneur sur nos champs de bataille, et la terreur qu'ils répandent, l'étrangeté de leur costume, comptent

au nombre des causes de notre merveilleux prestige : après la victoire aussi, rien n'est plus propre à relever l'éclat d'une fête triomphale. Mais si pour lever sept, huit ou dix mille hommes sur le territoire des Arabes, il nous faut le couvrir de cinquante mille Français (ce qui est encore le minimum de l'armée d'occupation), ce serait en vérité faire trop d'estime de la valeur musulmane que de considérer, en cas de guerre européenne, un tel échange comme avantageux.

Cette situation peut s'améliorer, je le sais, par les progrès de la civilisation, de la richesse chez les Arabes, par leur soumission plus facile au joug français, et M. le colonel Ribourt signale à cet égard des faits très encourageans; mais en faisant à ces espérances le plus large crédit, on voit qu'un temps indéfini s'écoulera encore avant que l'équilibre s'établisse entre ce que la conquête nous coûte et ce qu'elle nous rapporte, et la France ne peut se condamner sans terme à de si ruineuses avances. Sur ce point, par conséquent, toutes les prévisions du bon sens national ont été vérifiées par l'événement, et il demeure démontré que la conquête elle seule, si elle n'était le préliminaire de quelque autre entreprise, est une opération stérile autant que glorieuse. Je me trompe : il est pourtant un fruit que la France a déjà tiré de sa conquête, et qu'elle n'avait pas prévu; elle doit aux efforts conquérans de son armée en Afrique un bienfait inappréciable, et ce bienfait, faut-il le dire, n'est autre que cette armée elle-même. L'armée d'Afrique est jusqu'à ce jour le meilleur produit que nous ait donné le sol africain. C'est ici véritablement l'application de l'ancien apologue du fabuliste. Je ne sais si, en fouillant dans ses profondeurs le patrimoine rocailleux assigné à leurs efforts, les fils vaillans et industrieux de la France ont encore trouvé le trésor qui leur était promis; mais je sais bien que ce labeur a porté son salaire avec lui-même, en les formant pour devenir la terreur et le modèle des armées de l'Europe entière. Cet avantage n'est pas dû seulement au fait matériel d'une guerre continuée pendant trente années, tandis que la paix régnait en Europe, et qui nous a permis, le jour venu, d'opposer des armées aguerries à d'autres qui n'avaient jamais vu la fumée d'une pièce d'artillerie. Outre ce profit inappréciable, le caractère même de la guerre d'Afrique a contribué à développer, chez les troupes qui en ont soutenu les rigueurs, des qualités qui avaient souvent fait défaut à nos armées, et que leur constitution moderne surtout leur rendait difficile d'acquérir. C'est ce qui a été expliqué déjà ici même avec une autorité qui rend toute redite superflue dans le récit de la création de ces corps spéciaux nés en Afrique, et qui, sur les champs de bataille de Crimée et d'Italie, sont devenus, si-

non les ressorts décisifs, au moins le brillant ornement de nos victoires (1). Une modestie naturelle, persistant sous le voile de l'anonyme, n'a pas permis de compléter ces démonstrations en montrant que l'Afrique avait été l'école des officiers tout aussi bien que des soldats, et j'éprouve un véritable regret à sentir que le défaut absolu de connaissance spéciale ne me permette pas de combler cette lacune. Ai-je le droit pourtant d'affirmer qu'un des traits qui ont frappé les plus ignorans pendant cette dernière guerre, la justesse, la spontanéité des mouvemens particuliers de chaque petit corps d'armée, se faisant jour dans l'impossibilité ou dans l'absence de toute direction suprême, me paraît principalement dû aux épreuves par lesquelles nos campagnes d'Afrique ont fait passer nos moindres officiers? Avec un territoire à la fois très étendu et très coupé, avec des ennemis dispersés en petites fractions et attaquant presque toujours à l'improviste, passant même à tout moment par surprise de l'état de paix à celui de guerre, il n'est si petit commandant préposé à la garde d'un fort qui n'ait eu à tel jour ou à telle heure une expédition à diriger lui-même, peut-être à décider et à entreprendre de son chef. Ainsi s'est formée et répandue dans tous les rangs l'habitude du commandement et de la responsabilité personnelle, et à côté de la discipline, qui obéit sans comprendre, l'esprit d'initiative, qui sait prendre spontanément un parti. C'était là précisément ce qu'on pouvait craindre de voir disparaître de nos armées démocratiques, dans lesquelles, l'avancement étant lent, le droit de commander arrive tard. La guerre d'Afrique a fait beaucoup de capitaines à 2,000 francs d'appointement, de petits ducs d'Enghien qui ont gagné leur bataille à vingt-cinq ans. Joignez à cette excellente éducation celle qui naît du mélange constant de l'administration et de la guerre, du devoir de négocier, de gouverner après avoir combattu, d'éclairer et d'élever vers le bien ceux qu'on vient de vaincre. Songez un peu au métier que font la plupart de nos officiers d'Afrique, seuls avec quelques soldats au milieu de populations à la fois hostiles et subjuguées, combattans hier, aujourd'hui administrateurs et juges, constamment obligés de suppléer par l'autorité morale au défaut de la force matérielle, et n'ayant que l'ennui de la solitude pour se reposer des fatigues, du péril; puis comparez cet emploi de la jeunesse à la vie que mène depuis dix ans l'élite de l'armée autrichienne, se promenant par des nuits délicieuses sur les lagunes de Venise sans autre devoir que de garder à vue des populations molles et désarmées, et vous aurez peut-être le secret de beaucoup de surprises. Vous comprendrez peut-être aussi comment dans

(1) *Les Zouaves* et *les Chasseurs à pied*, dans la *Revue* du 15 mars et du 1er avril 1855.

d'autres temps et sous d'autres influences la même école pouvait produire des hommes dont la fermeté d'âme se trouvait à la hauteur de toutes les situations de la vie. Les uns, nés sur les marches du trône, se trouvaient prêts à prendre sans faiblir le chemin de l'exil pour en illustrer les tristes loisirs; d'autres, n'ayant harangué que des soldats, prenaient rang dès le premier jour à côté des maîtres de l'éloquence parlementaire : dictateurs élus, ils savaient tour à tour défendre leur pouvoir contre l'émeute et le déposer devant la loi; arbitres des destinées de leur pays, ils refusaient de les vendre pour l'appât des honneurs et des richesses. Soyez bénie, terre d'Afrique, malgré le sang et les sueurs qui vous ont baignée, et dussions-nous ne rien recueillir jamais des biens que votre sein renferme! Nous n'oublierons pas que vous avez nourri d'un suc généreux tant d'âmes françaises que nous vous avons confiées; aux jours de nos épreuves civiles, les soldats que vous avez formés nous ont sauvés tour à tour de l'anarchie et du déshonneur, et quand est venu le grand naufrage qui a englouti toutes nos libertés et nos plus chères illusions, les uns nous ont offert la compensation de la gloire militaire, d'autres nous tenaient en réserve, comme une consolation plus précieuse encore, le spectacle de la dignité morale debout dans l'abaissement universel.

Toutefois cette excellente armée d'Afrique est trop patriotique elle-même pour vouloir que la France paie 50 millions par an uniquement pour l'exercer, et la France elle-même ne peut vouloir acheter toujours à ce prix élevé une pierre pour aiguiser ses armes. De quelque côté par conséquent qu'on envisage la question, la nécessité de doubler la conquête par la colonisation, si on ne veut faire trop longtemps un marché de dupe, apparaît avec évidence. C'est donc sous ce nouvel aspect qu'il faut examiner les résultats de vingt-huit années de l'ancienne administration. Nous savons déjà les difficultés que la colonisation rencontrait; voyons si elles se sont toutes réalisées et si on a réussi à les vaincre.

II.

Au premier rang parmi ces difficultés, nous avons fait figurer, on se le rappelle, le défaut en Algérie d'un de ces produits spéciaux qui assurent à une colonie naissante l'appui d'un commerce fructueux. L'Algérie n'avait naturellement rien chez elle qui ne fût en France, rien par conséquent qui attirât vers ses bords les espérances du commerce : point de cultures tropicales, point d'épices, point de mines d'or, partant point d'échange préexistant entre la

métropole et le territoire destiné à porter sa colonie nouvelle, point de flux naturel de capitaux vers ce territoire.

Ce défaut, qui s'est traduit dès le premier jour de notre occupation par une désastreuse inégalité entre les importations et les exportations réciproques de la France et de l'Algérie, n'a point échappé à l'administration coloniale; on peut même dire qu'il n'a cessé, en la préoccupant, de la désespérer. L'établissement d'échanges mutuels était tellement lié, dans les habitudes de tous nos hommes d'état, avec l'idée même d'une colonie, que presque aucun de ceux qui ont gouverné successivement l'Algérie n'a voulu prendre le parti d'y renoncer. La découverte d'un ou plusieurs produits spéciaux pouvant servir de pivot à tout le développement futur de l'Afrique française a été véritablement la pierre philosophale à la recherche de laquelle tous les gouvernans et tous les publicistes ont obstinément attaché leurs efforts. M. le colonel Ribourt est en ce point l'écho fidèle de la pensée non-seulement du dernier gouverneur-général lui-même, mais de tous ses prédécesseurs, lorsqu'il dit quelque part « qu'un produit nouveau qui prendrait place dans l'exportation devrait être estimé à l'égal d'une victoire, » et lorsqu'il répète avec complaisance cette phrase de l'illustre La Bourdonnais : « Il suffit d'une plante pour faire la richesse d'une colonie. » Les législateurs de la métropole eux-mêmes n'ont pas cessé d'être dominés par la même préoccupation : c'est elle qui a inspiré la disposition capitale du régime douanier imposé par la loi de 1851 à tout le commerce algérien. Cette loi en effet, en affranchissant de tout droit les produits naturels du sol africain, tandis qu'elle soumet à un tarif élevé tous les produits fabriqués dans la colonie, obéit instinctivement au souvenir de l'ancien système colonial. Elle part toujours du principe que le rôle idéal d'une colonie, c'est de fournir à la mère-patrie, à des conditions exceptionnellement favorables, la matière première de ses industries, et par là même l'aliment de son commerce.

Dans cette pensée, qui a sa grande part de vérité, quoiqu'elle ait conduit plus d'une fois à l'adoption de mesures funestes, rien n'a été négligé, avons-nous dit, pour procurer à l'Algérie les priviléges dont au premier abord elle ne paraissait pas douée. Toutes les cultures spéciales qui ont fait la fortune d'autres colonies ont été successivement essayées et encouragées sans relâche. Le récit de ces essais remplit à lui seul presque un tiers de la brochure de M. le colonel Ribourt. Dans de vastes pépinières fondées à la porte des principales villes, on a tenté l'acclimatation de toutes les plantes qui ne se refusaient pas absolument à prendre racine sur le sol d'Afrique et à s'ouvrir à son soleil. Opium, tabac, cochenille, ricin, café, thé, vanille, soies, indigo, arachides, banane, coton, etc., tout a été à

grands frais mis à l'épreuve, et dès qu'une ombre de succès couronnait des efforts coûteux, les résultats étaient proclamés très haut dans les rapports officiels et étalés avec ostentation dans des expositions publiques, soit à Paris, soit à Alger. Puis la culture privée était encouragée à imiter les efforts du gouvernement par des offres gratuites de semences et la promesse de primes considérables. Le comble de ces espérances et de ces efforts a porté principalement dans ces derniers temps sur le coton. Ce serait une telle bonne fortune que de ravir à l'Amérique le trésor à l'aide duquel elle tient l'Europe à sa discrétion, et force même à composition les hommes d'état anglais les plus rebelles, qu'on n'a pas cru pouvoir trop faire pour se l'assurer. Les mesures adoptées pour favoriser la culture du coton épuisent à peu près tout ce que l'imagination des gouvernemens, toujours très active en ce genre, a pu inventer en fait de protection artificielle. Tandis qu'une prime de 20,000 francs a été promise aux meilleurs produits, tous les cultivateurs de coton sans distinction recevaient l'assurance que le gouvernement achèterait leur récolte pendant cinq années à un prix rémunérateur, sauf à la vendre lui-même au Havre à ses risques et périls. « A ce compte, me disait un mauvais plaisant, on ferait pousser du vin sur les tours Notre-Dame sans se ruiner. » De plus judicieux efforts étaient faits en même temps pour tirer du sein des montagnes les richesses métallurgiques ou minérales très réelles qu'elles renferment, surtout dans la province de Constantine, et pour obtenir, par un reboisement systématique, une plus grande abondance des bois précieux qui y poussent naturellement, et que recherche déjà l'ébénisterie parisienne. Enfin la sollicitude du gouvernement voulant à tout prix faire de l'Algérie non-seulement un grand atelier de production commerciale, mais une grande voie de transit, beaucoup d'activité était déployée pour nouer des relations d'échange avec les populations intérieures de l'Afrique, et pour s'ouvrir ainsi les portes de ces profondeurs inconnues où n'ont pénétré jusqu'à présent que par des regards furtifs la curiosité de savans audacieux et la cupidité entreprenante du commerce anglais.

Ce serait une entreprise trop longue que de passer en revue, pour distribuer équitablement le blâme et l'éloge, cette série de mesures toutes conçues dans un même esprit. Quelques-unes ont été fort bien entendues et font en particulier beaucoup d'honneur à l'administration de M. le maréchal Randon; d'autres portent au contraire à un haut degré l'empreinte d'une tendance funeste, mais bien commune chez les gouvernemens : la prétention de forcer la nature des choses ou d'en précipiter artificiellement le cours. Une seule remarque me dispensera d'entrer à cet égard dans un détail qui

serait infini : c'est que parmi ces produits rares que l'on essaie soit de naturaliser, soit de faire revivre en Algérie, ceux-là mêmes qui offrent les meilleures chances d'avenir exigent, pour être acclimatés, des avances considérables et une main-d'œuvre à la fois abondante et intelligente. Ces cultures ne peuvent être poursuivies avantageusement qu'à grands renforts de bras et de capitaux. C'est dire qu'elles supposent une société déjà riche et peuplée, et ne sont nullement propres à servir elles-mêmes d'attrait pour faire venir sur la surface d'un sol encore nu la population et la richesse. Ce sont des élémens de prospérité qui pourront se développer dans le sein de la colonie, quand elle aura déjà une existence assurée, mais qui ne peuvent l'aider puissamment ni à naître ni à croître. Dans l'état présent des choses, elles ne vivent que de protection, c'est-à-dire qu'elles coûtent plus qu'elles ne rapportent, car toute protection n'est qu'une manière de faire payer la différence au gouvernement, et le commerce, qui n'aime pas les productions chères et même se méfie d'un bon marché factice et précaire, s'en détourne naturellement. Disons même toute la vérité : sans vouloir décourager absolument de généreuses tentatives, il est impossible d'avoir vécu quelque temps en Algérie sans s'apercevoir que ni le climat ni le sol ne sont assez distincts de ceux des contrées méridionales de l'Europe pour qu'on puisse aspirer à leur faire porter avec abondance des productions essentiellement différentes des nôtres. Les espérances commerciales de l'Algérie ne doivent donc point reposer principalement sur telle ou telle plante d'une culture rare et difficile; son véritable avenir, c'est de fournir un jour à l'Europe à bas prix, et d'une qualité supérieure, le grand élément de son alimentation quotidienne, le blé. L'Algérie ne sera jamais une grande plantation de sucre, ni peut-être même de coton; mais elle peut et doit être un jour le plus grand marché de céréales du monde, un Odessa à trente-six heures de nos côtes. Cette perspective est bien suffisante, surtout en présence du mouvement qui fait délaisser presque partout en Europe l'agriculture pour l'industrie, ce que M. le colonel Ribourt exprime très bien en disant que « l'Europe est de moins en moins une ferme et de plus en plus une usine. » Cet avenir se réalisera, mais quel jour? Le jour où il y aura en Afrique, au lieu de misérables pâtres nomades, une population de laboureurs assez intelligens et assez pourvus de capitaux pour exploiter la richesse naturelle du terrain et réparer les torts de ses détestables possesseurs, c'est-à-dire encore le jour où la colonie sera fondée, d'où l'on voit que l'expérience ramène à la conclusion même qu'il avait été facile d'établir *à priori*, à savoir qu'en Algérie c'est la colonisation qui appellera le commerce, et non le commerce qui peut faire naître la colonie.

Reste donc ce que j'ai appelé la colonisation directe, l'immigration des hommes et non le transport des marchandises, et principalement la colonisation agricole. C'est la seule entreprise qui puisse être tentée et le noyau de toute autre. Où en est-elle? Sur ce point, il n'y a rien de mieux à faire que de laisser parler les chiffres.

D'après M. le colonel Ribourt, la population européenne établie sur toute la surface de la régence d'Alger s'élevait, à la fin de 1857, au chiffre de 189,000 âmes. Dans les cinq dernières années, elle s'augmentait annuellement d'environ 8 ou 10,000 âmes. En admettant cet accroissement comme la base d'une progression arithmétique constante, il faudrait encore près de vingt ans pour que l'Algérie portât sur toute l'étendue de son territoire autant d'habitans qu'un de nos départemens français ordinaire.

On ne peut nier que ce chiffre ne soit très faible; il devient moins satisfaisant encore, si on le fait suivre d'un détail que M. le colonel Ribourt ne nous donne pas. M. Ribourt ne nous dit pas comment cette faible population est répartie entre les diverses professions et les diverses localités, et surtout entre les villes et les campagnes. M. Jules Duval paraît avoir à ce sujet des renseignemens plus précis; il a établi ici même (1) que sur les 180,000 Européns qui habitaient l'Algérie en 1857, 112,000 résidaient dans les villes, c'est-à-dire appartiennent à l'administration, au commerce et à l'industrie; 23,000, répandus dans les campagnes, ne se livrent point à l'agriculture, mais au petit commerce, à la petite industrie des villages, d'où il suit que le nombre des cultivateurs se réduit à 45,000 personnes, représentant à peu près 10,000 familles de colons. Cette réduction donne singulièrement à réfléchir. Assurément nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait de colons sérieux que les cultivateurs, et que ceux-ci seuls figurent utilement dans un effectif de colonisation. Dans l'intérêt même de la culture, il faut partout à côté d'elle autre chose qu'elle : partout où il y a des cultivateurs, ne fût-ce que pour transporter, débiter et consommer leurs produits, il faut bien des voituriers, des bouchers, des boulangers, des aubergistes, et même des cabaretiers. En Algérie en particulier, j'expliquerai peut-être plus tard comment je crois que ce menu commerce de détail, auquel l'émigration européenne se livre avec passion, peut devenir un ressort utile de développement colonial. Toutefois, si c'est là un accessoire indispensable, ce n'est jamais qu'un accessoire, et la culture est le principal : c'est le point fixe autour duquel gravite tout ce petit mouvement industriel; il n'y a donc de consommé, en fait de colonisation, d'enraciné, le nom l'indique, que ce qui est fixé sur la terre. D'ailleurs la proportion d'un contre trois

(1) Livraison du 15 mai 1859.

entre des populations industrielles et rurales, dans une contrée surtout où il n'y a ni grande usine, ni manufacture, est évidemment anormale. Elle ne s'explique que par un fait plus anormal encore, à savoir la présence d'une immense armée d'occupation, qui a mille besoins à satisfaire, et sert de débouché à toute une industrie d'aventure mobile comme elle. Les touristes qui ont représenté la colonisation actuelle de l'Algérie comme consistant tout entière dans la cantine de l'armée française ont fait un tableau sans doute fort exagéré, et ont eu le grand tort de passer en raillant devant beaucoup de travaux sérieux et modestes; mais les caricatures les plus inconvenantes n'ont de succès que parce qu'elles mettent grotesquement en saillie un trait véritablement défectueux de l'original.

Personne ne conteste que tout cela ne soit triste et insuffisant. C'est un résultat sans rapport avec les efforts faits, les années écoulées, les nobles vies sacrifiées, sans comparaison possible avec les succès obtenus pendant le même laps de temps par d'autres nations dans d'autres colonisations moins coûteuses, quoique plus lointaines, et payées de bien moins de sang. A qui ou à quoi faut-il imputer ce désappointement? La faute en est-elle à la nature même des choses, à la difficulté de l'entreprise ou à la maladresse de l'administration? Là est tout le nœud du débat entre l'ancienne administration et ses adversaires. L'ancienne administration, du moins par l'organe de M. le colonel Ribourt, ne conteste pas qu'elle n'a pas fait tout ce que la France espérait; mais elle assure qu'elle a fait tout ce qu'elle pouvait et tout ce qui se pouvait, et que l'avenir fera le reste. Ses adversaires prétendent que, bien loin de faire, elle a tout empêché, et qu'à persévérer dans la même voie, l'avenir ne fera qu'empirer le présent, et la colonie meurt au lieu de croître.

Nous aurions été bien mal compris, si les raisons que l'administration ancienne peut faire valoir pour sa justification ne se présentaient ici d'elles-mêmes à l'esprit de tous nos lecteurs, car elles ne sont guère que la répétition des considérations mêmes dont nous avons pris à tâche de faire le tableau dans la première partie de ce travail. La colonisation est si peu avancée, dit en substance l'ancienne administration, en premier lieu, parce que la France envoie très peu de colons, et surtout très peu de colons pourvus des ressources matérielles et morales qui conviennent à ce genre d'établissement. Ce ne peut être la faute de l'administration coloniale si les gens en France n'aiment guère à se déplacer, et surtout s'ils répugnent à s'aventurer là où ils n'ont pas toutes les protections et aussi toutes les lisières de la société. Que faire par exemple avec des colons qui, comme le raconte plaisamment M. le colonel Ribourt, écrivent avant de se mettre en campagne pour demander s'ils trouveront au

lieu de leur destination une église toute bâtie, un juge de paix, un commissaire de police, et un marché pour tenir la foire régulièrement un jour par semaine? La colonisation est si peu avancée, en second lieu, en raison même des difficultés du terrain qui lui était réservé. Ce n'est pas la faute de l'administration non plus s'il faut déblayer deux fois ce terrain avant de le mettre en culture : une première fois pour le débarrasser des possesseurs armés qui le détiennent, et une seconde de la végétation parasite qui le couvre, s'il faut même, à vrai dire, à l'Algérie deux conquêtes, l'une politique et l'autre sociale, l'une pour soumettre les populations et l'autre pour acquérir la propriété du sol, et si, la première étant à peine achevée depuis dix ans, la seconde ne peut être encore bien avancée.

Ce n'est pas nous qui contesterons, après en avoir établi nous-mêmes tous les solides fondemens, la valeur de ces allégations. Nous ne cesserons au contraire de répéter qu'en entreprenant la conquête et la colonisation de l'Algérie, la France a voulu une chose très glorieuse déjà, peut-être très lucrative plus tard, mais en attendant très difficile. Il serait donc souverainement injuste à elle d'imputer l'existence même de ces difficultés à l'administration qu'elle a chargée de les résoudre, et après s'être lancée dans cette voie semée d'entraves, elle n'a pas le droit de s'en prendre au guide qui la mène des obstacles qui retardent son char ou des cahots qui le secouent. Rien n'est plus injuste que de faire peser exclusivement ou même principalement sur l'administration la responsabilité de désappointemens qu'il était possible de prévoir, presque impossible d'éviter, qui tiennent à des causes plus profondes et plus rebelles à la volonté humaine. Cela dit cependant, nous devons tempérer cet hommage rendu à la vérité par une restriction grave, qui empêche, suivant nous, le juge le plus bienveillant de donner dans le débat complétement gain de cause à l'accusé.

Voici cette restriction, dont les conséquences sont importantes : c'est qu'on ne saurait être admis, en justice rigoureuse, à décliner après coup une responsabilité, quand on a malheureusement commis l'imprudence de l'assumer d'avance tout entière sur sa tête. Or telle est, à n'en pas douter, la situation où s'est placée, dès le premier jour, toute l'administration française en Algérie à l'égard du problème de la colonisation. Pénétrée des obstacles que lui opposait la résistance combinée de l'esprit français et du sol africain, et ne voulant pas que le public se décourageât par cette perspective, au lieu de renvoyer une partie de sa tâche au temps, qui arrange tant de choses, et de se décharger d'une autre sur l'industrie privée, elle a pris le parti héroïque de trancher toutes les difficultés immédiatement, et à elle seule. Elle savait que la France envoyait peu de

colons, et des colons mal pourvus des conditions requises; elle s'est chargée elle-même d'appeler, de choisir et d'installer des colons, en rassurant toutes leurs craintes et en dirigeant toutes leurs démarches. Elle savait qu'il était difficile de mettre en culture les terres d'Afrique, et plus difficile encore de s'en mettre en possession, que la tentative d'enlever le terrain aux Arabes était semée de périls et d'embûches, exposait à beaucoup de coups de fusil d'abord, et ensuite à beaucoup de procès; elle s'est chargée de fournir elle-même à la colonisation, à l'abri de toute revendication possible, soit violente, soit litigieuse, tout le territoire qui lui serait nécessaire. Et non-seulement elle s'est chargée de tout cela, mais elle a voulu en être chargée seule, et à l'exclusion de tout autre; non-seulement elle n'a fait aucun appel en ce genre au concours de l'initiative individuelle, mais elle a interdit à tout le monde de se mêler en aucune manière de la colonisation autrement qu'avec son autorisation, à des conditions marquées par elle, et pour ainsi dire avec son estampille. Elle a voulu avoir en un mot la colonisation tout entière, hommes et terres, en monopole et à l'entreprise : d'où il suit qu'ayant ainsi tout pris à son compte, elle n'a pas absolument le droit de se plaindre, si aujourd'hui on lui demande compte de tout.

Raconter la série de mesures par lesquelles l'état a ainsi entrepris en Algérie de se réserver successivement à lui-même la solution de toutes les difficultés de la colonisation, en se faisant fort de les trancher, ce ne serait rien moins que tenter l'histoire administrative tout entière de la colonie, car cet esprit a vraiment tout inspiré. Tous les gouverneurs-généraux successifs s'en sont pénétrés, toutes les administrations civile et militaire y ont participé, les particuliers eux-mêmes l'ont invoqué et y ont applaudi, et le pouvoir législatif de la métropole s'y est plus d'une fois associé : personne en ce genre n'a de reproche à faire à personne; mais deux dispositions en particulier ont été comme la clé de voûte de tout le système, et, se soutenant et se complétant l'une l'autre, ont enfermé la colonisation dans un cercle officiel, sans lui laisser aucune issue pour s'échapper, s'il lui en prenait fantaisie, de la main du pouvoir.

La première de ces dispositions n'est autre que l'article 14 de la loi votée par l'assemblée législative en 1851, et qui est la charte de la propriété en Algérie. Cet article est ainsi conçu :

« Chacun a le droit de jouir et de disposer de sa propriété de la manière la plus absolue, en se conformant à la loi.

« Néanmoins aucun droit de propriété et de jouissance portant sur le sol du territoire d'une tribu ne pourra être aliéné au profit de personnes étrangères à la tribu.

« A l'état seul est réservée la faculté d'acquérir ces droits dans l'in-

térêt des services publics ou de la colonisation, et de les rendre en tout ou en partie susceptibles de libre transmission. »

Or comme en Algérie, à l'exception d'une bande étroite de littoral et d'une petite banlieue autour des villes principales, tout le territoire appartient plus ou moins à une tribu, cette disposition équivaut à l'interdiction à tout étranger de s'établir dans l'intérieur du pays, autrement qu'en s'adressant à l'état pour obtenir de lui un lot de terre.

Maintenant, jusqu'en 1856, c'est M. le colonel Ribourt qui nous l'apprend, l'état a eu pour principe à peu près absolu de ne jamais vendre son terrain. La première et, je crois, la seule exception considérable à cette règle a été faite, il y a deux ans, pour trois ou quatre milliers d'hectares dans la province d'Oran. Hors de là, l'état ne vend point son terrain, il le donne. Il en donne telle partie qu'il lui convient à telle personne qu'il lui plaît de choisir, la personne et la partie désignée n'ayant jamais eu, du reste, de rapport l'une avec l'autre, ni témoigné aucun désir de s'appartenir l'une à l'autre. C'est le système des concessions, dans lequel il est bien entendu que l'état choisit son concessionnaire, et que le concessionnaire ne choisit pas sa concession. De plus, l'état ne donne son terrain ni sans charges, ni à titre définitif : il le cède à la condition que celui qui s'y établit pour le mettre en valeur fera un certain nombre de travaux qui lui sont spécialement désignés, dans un délai marqué d'avance, sous peine de se voir retirer la concession par déchéance. De là suit évidemment cette conséquence, que, de 1840 à 1857, pas un colon nouveau ne s'est établi en Algérie qu'avec la permission de l'état, et sous son bon plaisir, dans le lieu que l'état avait choisi pour lui, et pour s'y livrer aux travaux que l'état lui a prescrits. Un colon qui met le pied en Algérie ressemble donc plus à un fonctionnaire du gouvernement qu'à un paysan de nos campagnes, ou, si l'on veut une comparaison plus exacte, un colon en Algérie est vis-à-vis de l'état dans la situation d'un débitant de bureau de tabac. Il ne manque qu'une seule chose à l'assimilation, il est vrai, c'est la plus consolante : c'est la vente privilégiée des produits. Encore a-t-on vu qu'en certains cas ce dernier point lui-même était venu compléter la ressemblance.

Je sais parfaitement par quels motifs généreux l'état s'est trouvé conduit à établir ainsi en Algérie, avec le mécanisme de ces deux dispositions combinées, une sorte de pompe aspirante et foulante qui ramène tout à lui. Je sais bien que ce sont des embarras qu'on a voulu éviter aux colons, et non des droits qu'on a voulu leur ravir, que ce sont des ennuis et des périls présens et pressans, et non des profits en lointaine expectative, dont l'état s'est ainsi réservé le mo-

nopole. Les accusations d'abus de pouvoir et de tyrannie sont parfaitement ridicules là où le pouvoir ne peut rien rapporter que des soucis. En interdisant aux Européens le droit d'acquérir, l'administration a eu pour but principal de les empêcher soit de s'aventurer dans les retraites encore mal gardées de l'intérieur, soit de contracter à la légère avec des gens qui ne savent jamais bien ce qu'ils possèdent, et mettent d'autant moins de soin à l'apprendre qu'ils ne font aucune difficulté d'aliéner ce qui ne leur appartient pas. Ce sont des imprudences suivies d'inévitables malheurs, et des fraudes, sources d'interminables procès, qu'elle a voulu prévenir. En concédant son terrain avec des charges et des clauses résolutoires, elle a voulu assurer à l'Algérie des cultivateurs sérieux, réellement disposés à dépenser sur le sol leur argent et leur peine. Elle s'est proposé d'éloigner ces spéculateurs, fléaux des colonies naissantes, qui achètent à bas prix d'immenses étendues de terres, sans aucune intention de les mettre en culture, mais avec le dessein de profiter, pour les revendre à prime, des progrès futurs du pays, auxquels ils se dispensent de contribuer, ou de l'engouement des nouveau-venus. Je ne conteste aucune de ces intentions paternelles, je ne les trouve même que trop bonnes et trop généreuses. J'accorde de plus la réalité des inconvéniens dont l'administration s'est si préoccupée, et je conviens qu'il n'est pas permis à un critique, et qu'il le serait encore moins à un réformateur, de renoncer à ces mesures préventives sans avoir songé à quelque moyen de les remplacer; mais il n'est besoin ni d'accuser aucune intention, ni de méconnaître aucune éventualité fâcheuse, il suffit de l'exposé des faits pour se convaincre que tous ces remèdes sommaires n'ont rien empêché, et qu'ils sont, à bien des titres, plus fâcheux que les maux eux-mêmes.

Le premier inconvénient qu'ils présentent, et le plus grave à nos yeux, c'est de rendre en droit, sinon en fait, l'administration responsable de tout ce qui se passe, ou plutôt de tout ce qui ne se passe pas, d'un bout de la régence à l'autre. Du moment que l'administration s'est arrangée pour qu'il n'y eût en Algérie d'autres colons que ceux qu'elle a laissés s'y établir, c'est elle naturellement, et même jusqu'à un certain point légitimement, qu'on accuse, s'il n'y en pas davantage. Et parmi les colons eux-mêmes, quand chacun d'eux n'a d'autres terres que celles que l'administration lui a assignées, et ne peut y faire d'autres travaux que ceux que l'administration lui a prescrits, c'est elle encore naturellement, et jusqu'à un certain point légitimement, qu'il accuse, si la terre n'est point aussi fertile ou ses travaux aussi profitables qu'il l'espérait. Ainsi s'engendre ou plutôt s'enracine dans les esprits de tous les habitans de la France nouvelle une disposition à laquelle l'ancienne France malheureusement ne les

a que trop bien préparés : je veux dire l'habitude d'accuser le gouvernement de tout ce qui arrive, corollaire d'une autre tendance aussi funeste et plus méprisable, qui est de ne jamais compter sur soi-même, et d'attendre tout de la protection d'un maître. En France, on le sait, nous passons alternativement d'une de ces dispositions à l'autre; notre histoire se divise en deux sortes de périodes intermittentes : celle où nous prions notre gouvernement de tout faire pour nous, et celle où nous nous en prenons à lui de tout ce que nous l'avons prié de faire. Après une assez longue station dans la seconde période, nous sommes rentrés aujourd'hui, jusqu'à nouvel ordre, dans la première. L'Algérie en est restée ou plutôt revenue où nous en étions il y a douze ans, et, en vertu de la loi physique qui veut que la réaction égale toujours l'action, l'impatience contre les procédés administratifs est en proportion de l'ingérence véritablement excessive qu'on lui a permise. En entreprenant de préserver la colonie naissante de toutes les traverses auxquelles ce genre d'établissement est nécessairement exposé, l'ancienne administration a rendu à la France et aux colons, ou plutôt s'est rendu à elle-même le mauvais service d'entretenir des illusions qu'on lui reproche amèrement quand l'événement vient les démentir. Elle n'a laissé ni les colons ni la France regarder en face la vérité rude qu'ils avaient résolu d'affronter; elle a interposé entre eux et la nature des choses le fantôme d'une protection impuissante qui les fait vivre dans un monde d'espérances d'abord, puis de griefs imaginaires, et qui, après les avoir séduits comme un mirage, finit par les oppresser comme un cauchemar.

Cette protection est impuissante, disons-nous, et c'est encore ce qu'on en peut dire de mieux, car si elle pouvait quelque chose, elle serait funeste. Bien loin d'attirer, elle éloignerait de la colonie les deux élémens qui forment ce que j'ai appelé la véritable matière émigrante, l'esprit d'entreprise et les capitaux. La combinaison de ces deux élémens est rare partout, plus rare encore en France qu'ailleurs, mais elle est pourtant indispensable, et je ne sais en vérité lequel des deux est plus rebelle et plus antipathique à la protection administrative. Un bon, un vrai colon, avons-nous dit, est celui qui sait se passer de société et de gouvernement : il faut qu'il se suffise à lui-même pour pouvoir s'aventurer dans des régions où tout manque; mais un tel homme, précisément parce qu'il est tel, a l'horreur instinctive de la tutelle et des tuteurs. Il ne quitte généralement son pays, et principalement un pays comme la France, où la vie, Dieu merci, est facile et où le travail n'est pas sans récompense, que parce que les règlemens auxquels sont assujetties les sociétés bien policées lui paraissent trop gêner l'indépendance de ses

mouvemens. Allez proposer à cet homme-là de venir s'établir dans une contrée à la condition de n'y posséder qu'après avoir demandé la permission à M. le préfet et sauf à rendre compte de sa propriété à M. l'inspecteur: il n'est point de mers à traverser et point de sauvages à affronter qu'il ne préfère à un tel régime. Quant au capital, c'est bien autre chose; il est, comme l'a dit excellemment M. le colonel Ribourt lui-même, « une force capricieuse et indomptée que personne ne gouverne, et qui ne s'établit que dans les lieux où toutes choses lui plaisent. » Tous tant que nous sommes qui ne vivons pas exclusivement de notre travail, nous sommes plus ou moins des capitalistes. Interrogeons-nous nous-mêmes : qui est-ce qui voudrait dépenser une partie sérieuse de sa fortune sur une terre qu'il n'aurait pas choisie, dont il pourrait être privé au gré du gouvernement, et la dépenser en travaux dont l'ordonnance et la distribution ne lui appartiendraient pas? Je ne dis pas que ces règlemens soient l'unique cause qui empêche le capital de se rendre en Algérie; il est fort occupé, je le sais, en ce moment; il a beaucoup d'affaires, de bonnes affaires, en Europe, et pas beaucoup le temps de penser à l'Afrique. Il n'est pas sûr qu'il affluerait en Afrique, si ces règlemens n'existaient pas; mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y viendra pas tant qu'ils existeront. M. le colonel Ribourt constate cette absence de l'esprit d'entreprise chez les Français et la répugnance des capitaux pour l'Algérie, et il en conclut que, puisqu'on ne pouvait avoir des colons entreprenans et riches, il a bien fallu, à tout prix, faute de mieux, en installer, à grand renfort de protections officielles, de timides et de pauvres. Ma conclusion serait directement inverse. S'il n'y a d'autres colons possibles à chercher en France que ceux qui veulent trouver en arrivant leur lit pour ainsi dire tout fait, il n'y a, à mon sens, qu'une seule réponse à faire à ces messieurs si bien appris, c'est de les prier de rester chez eux. C'est là qu'ils trouveront des routes toutes dressées, avec des agens des ponts et chaussées pour en mesurer les pentes, et des cantonniers pour en casser les cailloux, des agens des eaux et forêts pour leur apprendre à aménager leurs arbres, les obliger à les tailler et leur défendre de les couper, des marchés pour vendre leurs blés et des maires pour leur en fixer la mercuriale, — la besogne de vivre en un mot toute taillée, et au besoin un journal ou un sous-préfet pour leur faire une opinion politique. L'administration aura beau faire, elle aura beau multiplier les précautions et les dépenses; elle ne leur procurera pas toutes ces douceurs en terre d'Afrique. Vainement aura-t-elle soin de les parquer dans des villages tirés au cordeau, le long des grandes routes, afin de leur procurer avec toutes les sécurités toutes les jouissances de la vie commune, y compris celles

du billard et du cabaret; vainement créera-t-elle à grands frais tout un personnel d'inspecteurs et de médecins de colonisation : elle n'empêchera pas que le métier de pionnier d'une société naissante ne soit laborieux, et qu'il n'y faille à tout instant payer de sa personne. Elle ne taillera pas de lisières assez longues pour soutenir sur un territoire dépeuplé de grands enfans qui ne savent pas marcher seuls. Ce sont des malheureux destinés à souffrir, et par conséquent des mécontens très prompts à se plaindre. Quant aux colons pauvres, qu'attire uniquement la perspective d'une concession de terres soi-disant gratuites, ce sont avant tout ceux-là qu'il faut bannir, quand ce ne serait que pour proclamer bien haut cet axiome d'économie politique que toute notre population rurale méconnaît encore, à savoir : que la terre est une ruine et non une fortune entre les mains de celui qui n'a pas d'argent pour l'exploiter, et qu'il n'a rien de plus pressé que de s'en défaire. Quand cette vérité sera mieux connue non-seulement en Algérie, mais en France, notre richesse agricole sera rapidement décuplée, et les adversaires du code civil auront perdu leur plus grand argument.

Au demeurant, l'épreuve est faite et parfaite : le système de l'installation officielle des colons a décidément et solennellement échoué. C'est échouer en effet que d'aboutir au résultat suivant, constaté par le gouvernement lui-même dans ses statistiques : en vingt années, 194,000 hectares seulement concédés, c'est-à-dire une étendue que couvriraient aisément cinquante grands propriétaires de France; sur ces 194,000 hectares, 31,000 seulement assurés en propriétés définitives à leurs concessionnaires, 31,000 seulement par conséquent sur lesquels les concessionnaires aient accompli les travaux que l'état leur imposait. Sur tout le reste, les travaux se sont trouvés impossibles à faire et les colons incapables de s'en acquitter. L'état alors, ne voulant ni se départir de son droit, ni expulser des malheureux qu'il avait fait venir, a pris le parti de prolonger indéfiniment le délai; mesure charitable assurément, mais qui a pour effet de maintenir toute la nouvelle propriété d'Algérie dans une situation précaire et provisoire, et de bannir par là toute confiance et tout progrès. Ce système n'a donc pas produit le seul résultat qu'on pût s'en promettre, celui de faire cultiver sérieusement la terre. Il y avait déjà chez les Arabes une propriété collective; on a créé chez les Européens une propriété conditionnelle : je doute que l'échange ait valu ce qu'il a coûté.

Ce système stérile de protection excessive, d'où résulte une responsabilité écrasante, est à nos yeux le principal, sinon l'unique tort de l'ancienne administration, et c'est, comme je l'ai dit, un tort qu'elle s'est fait à elle-même encore plus qu'au public. Mon

dessein, en l'exposant avec franchise, n'est nullement de m'associer aux déclamations injustes qui ont poursuivi dans leur disgrâce d'excellens serviteurs du pays, dont l'estime est un honneur pour ceux qui ont eu l'avantage d'approcher d'eux. C'est au contraire qu'amené par la suite de ce travail à les défendre contre ces déclamations mêmes, et surtout contre les procédés peu courtois de leurs successeurs, il était indispensable de faire comprendre la véritable origine de la crise qui a préparé, causé et suivi leur retraite. C'est à cette source en effet, et à cette source à peu près unique, qu'a pris naissance le sentiment qui a déterminé la chute de l'ancienne administration et qui fait encore aujourd'hui le péril réel de la colonie; je veux dire l'hostilité assez déclarée d'une partie de la population civile contre l'autorité militaire.

III.

En se faisant l'entrepreneur général de la colonisation, l'ancienne administration, avons-nous dit, s'exposait imprudemment à se voir imputer par l'opinion publique toutes les lenteurs et tous les échecs inévitables de l'entreprise. Ce résultat effectivement n'a pas manqué; mais le malheur ou plutôt le caprice de l'opinion a voulu que ce ne soit pas l'administration tout entière, le gouvernement en général, mais une seule branche (il est vrai la principale) de l'administration, le pouvoir militaire, qui ait porté le poids de cette impopularité. C'est au pouvoir militaire, c'est au régime du sabre, comme on l'appelle, que l'opposition de la colonie a hautement attribué la langueur de son développement, et ne se faisant pas faute des insinuations charitables dont toute opposition se nourrit, ce n'est pas seulement l'habileté, ce sont les intentions qu'elle a accusées. A ses yeux, ces règlemens excessifs dont la colonisation a été entourée et pour ainsi dire emmaillottée n'ont pas eu pour principe, comme nous le pensons, un désir de protection excessive; ils ont été conçus au contraire et appliqués dans un dessein prémédité de compression. L'armée, qui disposait en souveraine de l'ancienne administration, n'a pas voulu que la colonie se développât, et cela par une raison que l'on trouve toute simple et qu'on ne craint pas de dire tout haut : c'est qu'en se développant l'Afrique serait devenue nécessairement plus civile et moins militaire; l'importance du rôle de l'armée aurait décru, la convenance de son pouvoir administratif aurait diminué peu à peu et fini par disparaître le jour où, au lieu d'avoir des Arabes à vaincre ou à contenir, on aurait eu des Européens à gouverner. En un mot, l'armée n'a pas voulu de Français

en Algérie, parce que les Arabes sont la raison d'être des bureaux arabes.

Voilà ce qu'on dit, voilà ce qu'on imprime publiquement à Alger dans les ouvrages graves et dans des feuilles acerbes. A force d'être dit, cela finit par être cru. Un peu de mémoire pourtant, à défaut d'un peu de réflexion, suffirait pour démontrer que rien ne peut être moins fondé. On peut penser tout ce qu'on veut des règlemens de la colonisation officielle, et l'on vient de voir suffisamment que je n'en pense aucun bien, il est loisible même de leur imputer tout le malaise de la colonie, bien qu'à mes yeux ce soit faire la part des hommes trop grande et celle de la nature trop petite; mais il n'y a qu'une seule chose qu'on ne puisse pas faire, sans être rudement démenti par les faits : c'est d'imputer l'invention de ces règlemens à l'autorité militaire. Tout le monde, comme je l'ai dit, civils et militaires, sous le frac comme sous l'uniforme, tout ce qui s'est mêlé de penser, d'agir ou d'écrire au sujet de l'Algérie pendant les premiers temps de la colonisation, chambres, publicistes, a contribué pour sa part à élever cet édifice artificiel. Le système des concessions en particulier n'est de l'invention de personne; il est de tradition dans les colonies françaises, auxquelles, à la vérité, il n'a pas porté bonheur. Le Canada et la Guyane (triste souvenir et triste spectacle) n'ont jamais vécu à d'autres conditions, quoiqu'ils n'aient jamais eu d'armée à nourrir, ni de pouvoir militaire à défendre. Il n'y a que bien peu d'années que l'Amérique et l'Angleterre y ont solennellement renoncé. C'est un reste de tout le vieux système protectioniste et prohibitif, dont les débris embarrassent encore l'avenir industriel du monde. Quant à l'interdiction d'acquérir en territoire de tribu, ce sont bien en effet les gouverneurs militaires qui en ont pris l'initiative; mais, à peine mise au jour, cette mesure a été consacrée par les plus grandes autorités civiles qu'il y ait au monde. La chambre des députés en 1847 et l'assemblée législative en 1850 l'ont adoptée. Et par quels organes pensez-vous que ces deux assemblées se soient prononcées dans ce sens? Peut-être par quelques-uns des généraux africains, si puissans alors et si brillans dans nos assemblées? Nullement : en 1847, ce fut l'illustre et regrettable M. de Tocqueville, peu partisan à coup sûr du régime du sabre et moins encore des règlemens administratifs, ce fut lui, revenant d'une mission parlementaire, accomplie au grand péril de sa santé déjà chancelante, dans l'unique pensée d'aller contrôler les abus du pouvoir militaire; ce fut lui, disons-nous, qui conclut, dans des termes qu'on peut lire encore au *Moniteur*, à la nécessité absolue d'appuyer toute propriété en Algérie sur un titre originairement donné par l'état. En 1851, l'Algérie avait ce qu'elle réclame vainement encore au-

jourd'hui, des députés à l'assemblée, et des députés peu favorables en général au gouverneur militaire de la colonie. Ce fut l'un d'eux qui fit le rapport de la loi dont l'article 14 fait partie. S'il y a eu erreur, c'est l'erreur de tout le monde, et du mal produit tout le monde est également criminel.

A qui fera-t-on penser d'ailleurs que si l'Algérie, au lieu d'être gouvernée par des militaires, était tombée en partage à des agens de l'administration civile, ceux-ci se seraient montrés moins pressés d'accaparer toute l'action colonisatrice et plus favorables à la liberté des transactions? L'administration civile, nous la connaissons, ayant le bonheur de vivre en France sous la loi d'un système administratif très complet, de très illustre origine, et qui fait (n'est-ce pas la phrase stéréotypée?) l'admiration et l'envie de l'Europe entière. Je suis prêt à reconnaître à cette administration toutes les qualités, sauf le goût de la liberté économique et la réserve en matière de règlemens. S'il y a en France et en Europe un ordre d'agens qui soient convaincus que l'état doit se mêler de tout et fait mieux toutes choses que les particuliers, ce sont assurément nos fonctionnaires civils sans distinction, préfets, directeurs des ponts et chaussées, ou des eaux et forêts, inspecteurs d'académie, présidens de bureaux de bienfaisance, ou chefs de division des ministères du commerce, des travaux publics ou des cultes. De quoi, en France, est-ce que l'administration civile n'a pas le désir de se mêler, et en quoi est-ce qu'elle n'a pas la prétention d'exceller? Pour ma part, entre ce que j'ai trouvé en Afrique et ce que j'ai toujours vu en France, je ne reconnais qu'une différence du plus au moins, explicable par les circonstances. L'administration est déjà persuadée parmi nous que si nous lui laissions drainer nos champs, aménager nos forêts, élever nos enfans, soigner nos malades, distribuer nos aumônes, partager nos successions, chacune de ces fonctions sociales s'opérerait avec beaucoup plus d'ordre, de régularité et d'économie : elle ne néglige aucune occasion de nous en convaincre, et n'est arrêtée dans cet envahissement que par l'usage malheureusement ancien de la propriété privée, ce funeste *jus abutendi* imprudemment conservé par le droit romain. En Algérie, sur un terrain vierge, où cet abus n'a pas encore pris racine, il est tout naturel qu'elle ne se soit pas pressée de le laisser naître. Si l'armée a été l'instrument de cette manière de voir, ce n'est pas en tant qu'armée qu'elle a agi, c'est en tant qu'administration. Ce n'est point chez elle arrogance de militaire, c'est conscience et conviction de fonctionnaire, voilà tout.

D'où vient donc que c'est à l'armée, à l'armée à peu près seule, que s'est attachée après coup l'impopularité résultant de règle-

mens auxquels tout le monde a également concouru? Deux raisons très simples expliquent sans l'excuser cette injustice de l'opinion. La première, c'est que l'impatience populaire n'est jamais raisonnée, et que ceux qui souffrent se rendent mal compte de l'origine de leurs souffrances, et s'en prennent à la première cause qui se présente à leur imagination. Or, sous l'ancienne administration, l'armée n'était pas tout en Algérie, comme on se plaît à le dire, car il y a plus de dix ans qu'il y a des autorités et des institutions civiles, des magistrats et des préfets; mais il est certain qu'elle avait la plus grande et la première place. Le chef de l'administration était constamment un militaire, et le pouvoir suprême n'y apparaissait que revêtu de l'uniforme. C'est donc l'uniforme qu'on a attaqué, au lieu du pouvoir dont il était le symbole. On a pris le signe pour la chose signifiée; c'est une transposition d'idées si naturelle qu'elle a sa place marquée en rhétorique. Une seconde raison, plus naturelle encore, découle de la répartition même du pouvoir faite sous l'ancienne administration entre le petit nombre d'institutions civiles déjà existantes et la grande masse de l'autorité militaire.

Cette répartition, remaniée à plusieurs reprises, avait été établie pour la dernière fois en 1848, non par nature d'attributions, mais par zones territoriales. Nos possessions africaines ont été divisées alors en deux ordres de territoires, le territoire civil et le territoire militaire. En territoire civil, la justice et l'administration sont exercées à peu près comme en France; en territoire militaire, ce sont les généraux qui administrent et les conseils de guerre qui jugent. Dans la pensée d'ailleurs fort sage du législateur, le territoire civil a dû comprendre toutes les contrées habitées par une population européenne ou par des Arabes convertis aux mœurs sédentaires de l'Europe; le territoire militaire doit embrasser au contraire toutes celles où la vieille société arabe règne à peu près sans partage : c'est dire assez que le premier a toujours été destiné à s'étendre et le second à se restreindre progressivement par suite des développemens mêmes de la colonisation. En attendant, on a attribué au territoire civil à peu près toutes les villes considérables où étaient établis des commerçans européens ou des Maures depuis longtemps livrés au trafic et au jardinage. Les vastes contrées de l'intérieur au contraire, les pentes ou les plateaux de montagnes, les profondeurs des vallées où les tribus arabes dressent leurs tentes et font paître leurs troupeaux, ont formé le domaine du territoire militaire.

Cette division était fort naturelle; malheureusement elle a eu pour résultat de faire échapper le territoire civil presque tout entier à tous les règlemens officiels de la colonisation, tandis que le territoire militaire presque tout entier aussi y est resté assujetti. Dans

les villes en effet et aux portes des villes, la propriété particulière existe de tout temps, et même elle est parvenue à un assez grand degré de morcellement. Dans les villes et aux portes des villes, la tribu proprement dite, depuis longtemps tenue en respect par les garnisons turques, puis repoussée (quand elle n'a pas été décimée) par nos armées, ne fait plus que de lointaines et rares apparitions. Dès lors l'interdiction d'acquérir, spécialement attribuée par la loi au territoire de tribu, ne trouvait plus son application. En territoire militaire au contraire, la tribu régnant presque exclusivement, l'application en est générale et ne souffre guère d'exception. De plus, la bande étroite de territoire attribuée au domaine civil étant presque tout entière appropriée, ce n'est pas là que le gouvernement pouvait se livrer à des essais officiels de colonisation; dans les immenses étendues des territoires militaires au contraire, le village officiel pouvait se déployer tout à l'aise. C'est donc presque exclusivement sur le territoire militaire que le problème de la colonisation s'est débattu, et s'est trouvé enserré dans les règlemens de tout genre que l'ancienne administration lui a imposés. L'Algérie s'est trouvée partagée comme en deux régions : l'une, qualifiée de civile, où régnait une liberté comparative de transactions; l'autre, qualifiée de militaire, à l'entrée de laquelle s'élevait une barrière gardée par une sentinelle. Il était assez facile dès lors de faire croire aux gens qui ne réfléchissent pas que cette barrière avait été inventée par l'armée pour empêcher la colonisation de passer. L'armée se justifie très bien en disant que cette barrière n'a arrêté personne, parce qu'aucun bataillon d'émigrans n'a jamais essayé de la forcer. Je ne dis pas le contraire; mais alors à quoi bon la barrière?

C'est ainsi que s'explique le malentendu qui a mis au compte de l'armée tout un système d'administration dont elle a pu être l'instrument, mais dont elle ne peut revendiquer l'invention; c'est ainsi que se sont accréditées sur elle les calomnies qui circulent aujourd'hui, et que beaucoup de bouches honnêtes répètent; c'est ainsi que s'est envenimée une hostilité funeste entre l'élément civil et l'élément militaire. Est-ce là tout? N'y a-t-il pas à cette inimitié d'autres causes plus secrètes, sans être moins puissantes? Je me garderais bien de l'affirmer. Dans les rapports publics, les choses se passent entre les hommes exactement comme dans les relations privées : quand deux personnes naturellement amies tombent en différend, soyez sûr que les griefs qu'on allègue tout haut ne sont jamais les véritables ou du moins les seuls. A côté des motifs qu'on avoue, il y a les motifs qu'on n'avoue pas, peut-être qu'on ne s'avoue pas à soi-même. A côté des torts positifs, il y a mille procédés de détail fugitifs et insaisissables : il y a les sentimens qui ne s'ex-

priment point, mais qui se trahissent, les inflexions de voix, les mouvemens de physionomie qui blessent. Je demande à l'ancienne administration, avant de passer à l'examen de conscience beaucoup plus chargée de ses successeurs, la permission d'achever sur ces points délicats sa confession tout entière.

L'armée a été placée très longtemps en Algérie dans une situation tout exceptionnelle : non-seulement elle y jouissait de l'exercice exclusif du pouvoir, mais elle disposait du monopole de la considération morale. Comme, de très bonne heure après la conquête, la guerre d'Afrique a pris des proportions redoutables, le gouvernement français n'a pas manqué d'envoyer dès le premier jour sur ce théâtre ses généraux les plus distingués. Comme d'ailleurs, dans la paix universelle qui régnait alors, les plaines d'Afrique étaient le seul champ ouvert à l'ardeur militaire, c'est vers ce point de mire que se sont dirigées de tous les rangs de l'armée française toutes les ambitions généreuses. C'est là que le talent a brillé, c'est là que la gloire a rapidement justifié la fortune. L'armée d'Afrique est devenue très promptement le plus beau fleuron et comme le premier choix de l'armée française. Il s'en faut que la population civile (administration comme administrés) ait eu l'occasion de s'élever à la même hauteur. Les premiers spéculateurs qui se hasardent sur un terrain inconnu ne sont généralement pas les plus honnêtes, et les modestes fonctions civiles qui pouvaient s'offrir dans une colonie encore en état de siége n'étaient l'objet d'aucune sollicitation ardente. Le gouvernement les offrait ou plutôt les imposait aux gens qu'il avait le désir d'éloigner, non d'avancer, à ceux qu'il voulait faire non pas briller, mais disparaître. L'Afrique, séparée de nous par plusieurs jours de mer, paraissait aux courtes vues de beaucoup de directeurs de ministères un lieu fait tout exprès, où des fonctionnaires tarés et des prêtres mal famés pouvaient aller à l'ombre expier leurs erreurs. De ce rapprochement ainsi opéré entre l'élite d'une classe et le rebut de l'autre résultait une inégalité morale profonde, qui plaçait l'armée sur un véritable piédestal. C'était une sorte d'aristocratie naturelle dont on jouissait avec d'autant moins de scrupules que c'était l'honneur lui-même qui creusait la séparation. Oserai-je dire que l'armée a gardé en Algérie trop de souvenirs d'un état de choses heureusement changé? Elle ne s'est point assez aperçue que, par le temps et le travail, le niveau de la population civile s'élevait insensiblement à côté d'elle; elle n'a pas assez remarqué qu'un labeur longtemps ingrat, et par là même méritoire, avait créé dans les rangs des commerçans, quelquefois même des cultivateurs, des fortunes dont l'origine seule est un titre d'estime, et dont l'acquisition est un véritable service public. A cette œuvre

naturelle des années s'est joint l'effet d'une direction plus intelligente dans les choix venus de la métropole : sous l'influence de chefs pleins de vertus et de lumières, la magistrature et le clergé ont repris dans la considération publique la place légitime qui leur appartient. Tout ce progrès, auquel le dernier gouverneur-général en particulier a très efficacement concouru, n'a peut-être pas été généralement assez apprécié dans les rangs inférieurs de l'armée, c'est-à-dire dans ceux où les rapports avec les populations sont journaliers. Là, je ne sais quelle habitude de hauteur est restée inhérente à l'uniforme, et l'usage n'est point encore passé d'envelopper toute la population civile dans quelques expressions dédaigneuses. J'ai entendu sortir moi-même ces expressions de bouches rieuses, tandis qu'elles allaient enfanter dans des cœurs honnêtes d'assez amers ressentimens. Ce vocabulaire du mépris, les Arabes, sincèrement dévoués au culte du sabre et de plus passés maîtres dans l'art de flatter, se chargent eux-mêmes de l'enrichir. Il faut voir de quel air ils aiment à laisser tomber de leurs lèvres ce nom de *mercanti*, le seul qu'ils appliquent indistinctement à tout ce qui n'a pas l'épée au côté! Il faut les voir surtout quand un officier est là pour les entendre! Les officiers s'égaient de ces qualifications, et j'en ai ri plus d'une fois avec eux; mais si je n'eusse été là de passage, humble *mercanti* que j'étais, je n'aurais peut-être pas ri d'aussi bon cœur.

Cette considération ne paraîtra frivole qu'à ceux qui ne savent pas qu'entre Français la vanité est la chose du monde la plus sérieuse, surtout quand on a le malheur de l'offenser. Une autre source de dissentiment entre la population civile et l'armée, latente aussi et visible seulement dans ses effets, se trouve dans la condition même des populations dont le gouvernement est resté exclusivement réservé au pouvoir militaire. C'est à l'armée, avons-nous dit, qu'a été spécialement dévolue l'administration de toute cette partie de la société arabe qui vit encore à l'état de tribu. En acceptant cet héritage des mains des Turcs d'abord en 1830, puis d'Abd-el-Kader après la pacification de 1848, les chefs militaires ont pris le parti très sage de ne point tenter dans le régime intérieur de la tribu une réforme prématurée, et d'accepter les cadres de la société arabe comme le temps les avait faits et comme la fortune les leur livrait. Ils se sont réservé seulement les prérogatives de la suzeraineté politique, en laissant à la tribu elle-même sa constitution, son organisation et sa police. Ils désignent, au nom de la France, les chefs qui, sous des titres et avec des attributions diverses, commandent à une ou à plusieurs de ces petites associations; ils fixent le montant de l'impôt, ils exercent la haute justice criminelle et capitale. Pour

tout le reste, la tribu vit à sa mode et s'administre elle-même. Même en matière financière et judiciaire, cette liberté subsiste au premier degré, car c'est la tribu qui, sous sa responsabilité collective, perçoit les contributions dont elle est grevée, c'est elle aussi qui, en cas de délit, commence les instructions et les recherches, et s'oblige, sous peine d'une amende déterminée, à livrer le coupable à la justice française.

La tribu reste donc, malgré la conquête, comme une sorte de noyau intact, comme une monade : disposition fort sage dans le principe, qui a eu pour premier effet d'accommoder également le vaincu et le vainqueur, en évitant à l'un les frais d'une administration coûteuse, à l'autre l'importunité de l'ingérence quotidienne d'une main étrangère. On n'aurait pu remplacer cette administration de la tribu par elle-même qu'en créant un énorme personnel d'agens français, et cette substitution ruineuse n'eût été qu'une source de froissemens et de révoltes internationales. Disposition fort sage, disons-nous, à une condition cependant, c'est que ce maintien de la tribu soit regardé comme un état provisoire, et non comme une constitution définitive. On ne peut se dissimuler en effet que l'existence de la tribu est un grand obstacle à tout progrès social en Algérie, car les conditions essentielles à cette nature de communauté sont destructives de tout développement soit de richesse, soit de colonisation. Le régime de tribu entraîne presque nécessairement la propriété collective, c'est-à-dire la stérilité et peu à peu la ruine du meilleur sol. C'est la tribu qui, pour subsister, a besoin d'étendre sur des espaces inoccupés la molle étreinte de ses bras oisifs, et maintient ainsi le désert oriental sur les plages où la vie européenne pouvait vouloir se répandre. Il n'est donc permis de respecter aujourd'hui l'intégrité de la tribu qu'avec l'intention bien arrêtée de la miner graduellement et de la faire disparaître le plus tôt possible. En théorie, tout le monde en convient; en pratique, ce gouvernement à deux degrés, cette espèce de suzeraineté féodale, qui ne laisse à l'épaulette française que l'éclat et les hautes réalités du pouvoir, sans aucun des ennuis de l'administration de détail, est un rouage commode et coulant auquel on a quelque peine à renoncer. Le pouvoir, quel qu'il soit, même militaire, est conservateur de sa nature. L'axiome *quieta ne moveas* est sa devise. Or la tribu en ce moment est tranquille, elle obéit sans résistance; pourquoi y toucher sans motif? Il sera temps demain autant qu'aujourd'hui. Le lendemain vient, et il y a la même raison pour ne pas faire plus que la veille. Lorsque la colonisation arrive, elle a l'inconvénient de troubler ce repos : elle demande des terres, et ne peut en prendre qu'en refoulant la tribu dans ses limites. Elle de-

mande aussi des bras pour labourer, et n'en obtient qu'en débauchant aux grandes familles de la tribu un certain nombre de leurs vassaux. La tribu naturellement se débat et se défend contre ces exigences. A la suite des colons, par conséquent, arrivent toujours les réclamations, les contestations, les récriminations. Il faudrait avoir une âme administrative surhumaine pour n'en point concevoir un peu d'ennui. Cet ennui redouble surtout si la colonisation est représentée par un certain type de caractères que connaissent pour leur malheur tous les diplomates et tous les marins qui ont eu affaire aux Français établis au dehors. Ce sont des aventuriers à la fois brouillons et timides, ne voulant suivre aucun conseil et ne sachant pourtant pas se tirer d'embarras tout seuls, croyant qu'un Français n'est tenu à rien envers le reste du genre humain, et que le gouvernement français n'a d'autre devoir que d'appuyer toutes les demandes mal fondées de ses nationaux et de faire acquitter toutes leurs créances véreuses. Ils font le malheur de tous les agens par leurs réclamations sans fondement, par leurs transactions sans probité. Ces gens-là en Algérie se rencontrent fréquemment, et ils y étalent la double prétention de crier eux-mêmes très haut contre le régime du sabre, et d'exercer contre les Arabes, pour leur compte et à leur profit, tous les droits et même tous les excès de la conquête. De plus, la colonisation dans leur personne se présente sans capitaux, c'est-à-dire sans avenir, faisant beaucoup de bruit aujourd'hui pour peu de besogne, et prête à disparaître demain. On conçoit que les chefs militaires ne trouvent pas toujours que l'embarras qu'elle leur cause soit compensé par le profit que la France en retire, et qu'ils mettent peu d'empressement à l'accueillir; mais on conçoit aussi comment les journaux d'Alger retentissent souvent des gémissemens de tous les colons qui, après avoir échoué dans leurs entreprises agricoles, cherchent un gagne-pain dans la presse, et accusent la malveillance des chefs militaires pour les Français et leur tendresse intéressée pour les indigènes.

Une disposition de détail, insignifiante en apparence, a porté au comble ces mauvais sentimens réciproques. Nous avons parlé des bureaux arabes, et de la part importante qu'ils ont prise à l'affermissement si rapide de notre conquête. Les bureaux arabes sont véritablement le grand ressort de toute l'administration militaire : ils en sont dans le présent la pièce principale, et la pépinière pour l'avenir. C'est par eux qu'elle agit et en eux qu'elle s'incarne. Or, par une division d'attributions conçue dans les meilleures intentions du monde, les bureaux arabes en territoire militaire ont été spécialement affectés au gouvernement des indigènes, et spécialement aussi on leur a interdit toute ingérence dans les affaires des colons

et dans le service de la colonisation. Je ne doute pas que cette exclusion n'ait été dictée par la pensée de ne pas soumettre, même en territoire militaire, les colons français à la même autorité, et par conséquent aux mêmes habitudes de commandement que les Arabes. Probablement aussi, on a voulu ouvrir un recours et exercer un contrôle contre les abus d'un pouvoir unique. C'est donc dans une intention bienveillante pour les colons qu'on les a retirés à la juridiction des bureaux arabes, et soumis à celle de commandans des places fortes répandues dans l'intérieur. Je doute cependant que le résultat ait été conforme à l'intention. On est arrivé ainsi à détacher des intérêts et de l'avenir de la colonisation toute la partie jeune, ardente et distinguée de l'administration militaire. Les bureaux arabes, n'étant pas chargés de veiller à la colonisation, ne s'en sont naturellement pas occupés. Or, de ne point s'occuper d'une chose à ne s'en point soucier, même à la prendre en déplaisance, il n'y a pour des esprits actifs qu'un pas très aisément franchi. Tandis que les bureaux arabes ne voyaient qu'avec indifférence, et souvent avec un certain dénigrement, les très maigres et très chétifs essais de la colonisation, ils portaient au contraire sur le gouvernement des indigènes, devenu leur attribution spéciale, toute leur attention et toutes leurs lumières. C'est ainsi qu'ils sont arrivés à faire jouer tous les ressorts de ce gouvernement avec une perfection infinie. De plus, à force de vivre ainsi en tête-à-tête avec les Arabes, un certain nombre de ces officiers se sont pris véritablement d'une sorte de goût sincère pour eux. Ce ne sont pas les moins distingués, ce sont au contraire ceux dont l'esprit est le plus orné de littérature qui se sont ainsi passionnés pour un mode de société très différent de nos habitudes, par un de ces plaisirs romanesques naturels aux imaginations blasées de notre époque. J'en ai entendu plusieurs, et du premier mérite, après de longues années passées dans les bureaux arabes, parler avec une exaltation presque tendre de la vie patriarcale que mène un grand chef de tribu, sous sa tente, entre ses enfans, ses vassaux, ses troupeaux, ses chevaux et ses armes. Ce sentiment se mêlait, chez eux, à une sorte de fraternité chevaleresque contractée, sur les champs de bataille du Maroc et du désert, avec les chefs de tribu qui servent dans nos armées. Enfin beaucoup de nos militaires ont des dispositions naturellement religieuses. La lecture précoce de Voltaire, l'atmosphère des plaisanteries de corps de garde, ont souvent fermé leurs yeux aux vérités touchantes de la religion chrétienne : sous l'humble vêtement des missionnaires français, ils méconnaissent ou méprisent la foi; mais l'extérieur grave, la décence solennelle de la piété musulmane, les prend par surprise et les touche, et ils en parlent avec admiration.

Faut-il s'en étonner, quand il n'y a pas longtemps que l'islamisme était à la mode, même dans les mandemens épiscopaux? Toutes ces causes diverses ont concouru à former dans l'armée d'Afrique ce que j'appellerai un sentiment *philarabe* très honorable assurément pour des vainqueurs (car c'est, je crois, la première fois que des conquérans aient été atteints de cette faiblesse), mais qui paraît excessive et même inquiétante à la colonie européenne.

La France et Paris n'ont-ils pas été initiés à cette tendance par de brillans écrits, publiés, je crois, ici même, et qui, grâce à un vrai mérite littéraire, sont devenus le manuel qu'on donne à emporter à tous les touristes en Algérie? Je veux parler des ouvrages de M. le général Daumas, dans lesquels la vie des enfans d'Ismaël était dépeinte avec une verve communicative d'illusion et d'enthousiasme. M. le général Daumas, un des organisateurs des bureaux arabes, était alors directeur des affaires générales d'Algérie au ministère de la guerre. A ce titre, il passait pour plus influent dans l'administration que M. le maréchal Randon lui-même. Des gens bien informés prétendaient savoir que le ministère contrariait souvent de Paris le gouverneur-général dans ses intentions bienveillantes pour la colonisation, et je dois dire que certaines réserves significatives de M. le colonel Ribourt semblent accréditer un peu ce soupçon. Quoi qu'il en soit, grâce à la position autant qu'au talent de M. le général Daumas, ses écrits ont contribué plus que toute chose à accréditer en Afrique une opinion que j'ai rencontrée chez les colons les plus estimables : à savoir que l'armée, après avoir été l'instrument de la conquête, est devenue l'ennemie de la colonisation, qu'elle a les colons en mépris, les Arabes en prédilection, et qu'elle a fondé sa domination sur le maintien indéfini de la société musulmane.

Telles sont, aussi impartialement exposées qu'il m'a été possible, les causes, les unes secrètes, les autres publiques, en partie fondées et en plus grande partie imaginaires, qui, en mettant aux prises les élémens civils et militaires de la colonie, y avaient produit au début de l'année 1858 un état de malaise assez prononcé, et jetait sur l'ancienne administration une assez forte teinte de singularité. Cette situation était digne sans doute d'attirer l'attention la plus sérieuse du gouvernement, car si l'armée était devenue moins populaire, elle n'était pas devenue pour cela moins nécessaire en Afrique. Son concours, non pas seulement ce concours inerte qui naît de l'obéissance passive, mais ce concours actif et zélé qui avait fait de l'Afrique, depuis dix-sept ans, l'œuvre de prédilection de l'armée française, était aussi indispensable que jamais. On avait toujours besoin, et de sa valeur pour maintenir l'ordre, et de ses lumières

pour diriger la conquête, et de ses bras pour achever les travaux publics, et même de ses bouches pour consommer les produits. Tout ce qui menaçait son juste crédit était donc un véritable péril pour la société naissante. La création du ministère de l'Algérie en 1858, le changement d'administration qui en a été la suite, en attestant une préoccupation spéciale du gouvernement pour les intérêts africains, devaient donc avoir pour but principal de porter remède à cet état de choses inquiétant. Il nous reste à faire voir comment le remède a eu au contraire pour effet immédiat d'exaspérer le mal et de le porter à un degré qui a rendu pour un moment en Algérie tout gouvernement impossible. Ce sera le sujet d'une autre étude; je dois arrêter ici des développemens qui ont pris une dimension inattendue, mais dans le cours desquels personne, j'espère, ne trouvera que j'aie été ingrat pour aucun service ou injuste pour aucune intention.

Je ne voudrais pourtant pas poser la plume sans avoir réparé le tort involontaire que plusieurs des considérations que j'ai développées pourraient faire dans l'esprit des lecteurs à l'Algérie et à son avenir. J'ai cru devoir exposer sans détour les difficultés de la colonisation, les périls auxquels elle a été exposée, les lenteurs des succès qu'elle a obtenus, les frais considérables qu'elle a entraînés. En matière si grave, la vérité a tous les droits comme aussi tous les avantages. Les illusions ne servent qu'à préparer les désappointemens, qui à leur tour produisent les découragemens. La conquête de l'Algérie n'a marché d'un pas rapide que lorsqu'un homme de bien, qui devait se trouver plus tard un grand homme de guerre, a eu le courage de dire à la tribune qu'il lui fallait pour l'accomplir une armée de cent mille hommes, et qu'à moindres frais il ne s'en chargeait pas. La colonisation même n'entrera dans une voie sérieuse de progrès que quand la France saura bien nettement qu'elle doit coûter beaucoup de peine, beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Quand on n'a pas bien mesuré l'étendue des sacrifices, on n'avance pas davantage; mais on s'impatiente de ne pas avancer, et l'impatience retarde au lieu de hâter. Je n'ai donc point hésité à confesser les désavantages que l'Algérie présente par rapport à d'autres terrains et à d'autres essais de colonisation; mais je manquerais à la justice si je ne mettais en regard un avantage qui les compense tous, s'il ne les dépasse pas. C'est tout simplement le charme que l'Afrique exerce sur ceux qui l'habitent, et même sur ceux qui la traversent. Où réside précisément ce charme? C'est ce que personne de ceux qui l'éprouvent ne saurait bien dire; mais il est certain que qui a vu cette terre attrayante ne l'oublie pas, et qui s'y est fixé une fois ne la quitte plus. L'Algérie attire très peu jusqu'à présent, il faut en convenir, mais elle retient tous ceux qu'elle attire. Ils y restent,

ils y reviennent, malgré les déceptions, les souffrances, trop payés de la ruine et de la fièvre par un rayon de son soleil, et trouvant à côté d'elle la terre natale elle-même froide et décolorée. Cet attachement qu'inspire l'Algérie, et qui est à lui seul une grande force pour la colonisation, j'en ai eu le spectacle, même chez de pauvres familles à qui l'émigration ne semblait pas avoir porté bonheur, et j'en ai ressenti à mon tour l'impression comme son hôte passager. A quoi tient-il que ce sentiment devienne plus général et surtout plus contagieux? A peu de chose peut-être, à quelque mode nouvelle par exemple qui entraînerait sur la rive africaine tout ce courant de pèlerins du plaisir qui vont aujourd'hui servilement, sur les pas les uns des autres, porter aux bords du Rhin ou en Italie leur loisir et leur argent. Le jour où tout ce monde ambulant dont l'Europe regorge, et qui commence à la trouver trop étroite, voudra essayer de l'Afrique pour son plaisir, je lui garantis qu'il sera payé de sa peine, et il n'en faudrait probablement pas davantage pour décider la fortune de la colonie. En particulier, je ne puis guère comprendre que tant de nos compatriotes, jeunes, riches et oisifs, se précipitent chaque année, à la suite des Anglais, vers des contrées qui n'ont plus de mystères, tandis qu'on n'a pu encore l'autre jour, même par l'appât d'un train de plaisir, réunir un nombre de voyageurs suffisant pour aller à quarante-huit heures de nos côtes visiter un des plus beaux pays de la terre et, au sein de tous les souvenirs qui rappellent notre gloire, étudier un des plus curieux problèmes qui engagent nos intérêts.

Je sais ce qui appelle vers l'Italie, vers la Grèce, vers l'Orient : la magie des souvenirs et la trace lumineuse du passé. Oserais-je dire pourtant, sans manquer de respect aux grandes mémoires, que ces vieilles terres, qui ont tant produit et tant souffert, ne présentent le plus souvent aujourd'hui qu'une empreinte effacée, et que cette fécondité sanglante de leur sein tant de fois déchiré les a épuisées et amaigries au point de les rendre méconnaissables? Croit-on par exemple que l'antique Judée, après avoir supporté ravages sur ravages et conquête sur conquête, ressemble aujourd'hui à la terre promise telle qu'elle apparut à la sortie du désert aux éclaireurs de Moïse? Non, la vigne et le figuier ont cessé de croître sur le sol de Chanaan, et nulle herbe ne pousse plus dans la prairie où le fils d'Isaac menait paître ses troupeaux. J'ai souvent pensé, en me promenant en Algérie, que cette terre moins désolée, parcourue aussi par des enfans d'Abraham, me représentait mieux ce que devait être l'Orient dans l'adolescence du monde, du temps de sa gloire et avant sa grande ruine. J'entends dire que le Liban n'a plus de cèdres, et que Salomon y chercherait en vain les lambris d'un second temple. J'ai pu voir en Afrique cet arbre biblique couvrir de

vingt-cinq mille rejetons une montagne entière et parfumer l'air de ses exhalaisons embaumées, et quand le vent s'engouffrait sous l'envergure majestueuse de leurs rameaux, j'ai ouï passer la voix du Seigneur, *vox Domini confringentis cedros*. J'ai dû à l'Afrique aussi, mais cette fois à l'Afrique nouvelle et française, l'apparition toute vivante d'un autre passé presque aussi cher à mon imagination. Si, pour retrouver les traces de l'activité féconde de la vie monastique qui au IVe siècle de l'ère chrétienne a fait refleurir le désert, j'eusse été interroger les retraites mêmes de la Thébaïde, je n'y aurais probablement trouvé que quelques moines coptes répétant d'une voix nasillarde des légendes dignes de risée, mêlées à de sottes hérésies métaphysiques. L'exploitation agricole des trappistes de Staouéli à la porte d'Alger m'a donné le spectacle des fils de saint Benoît mêlant de nouveau sur une terre abandonnée la prière au travail. Je me suis assis (je crois que c'était le jour même où de grands journaux de Paris trouvaient de bon goût de railler agréablement ces serviteurs de Dieu et de la France) dans le petit cimetière où reposent quatorze d'entre eux qui en une seule année ont payé de leur vie le concours donné par une foi impérissable à une civilisation renaissante, et là, au pied de la croix, sous un soleil de feu qui faisait scintiller à l'horizon les vagues de la Méditerranée, suivant du regard à travers la plaine semée de palmiers les frères laboureurs, reconnaissables de loin à leurs capotes brunes, j'ai éprouvé pour un moment une illusion complète. Je me croyais transporté aux jours d'Antoine et de Pacôme, ou plutôt ni le temps passé ni le temps présent n'existaient plus pour moi. Quatorze siècles écoulés et tant de révolutions avaient disparu de ma pensée; il n'y restait plus que ce qui ne change pas, les cieux, l'océan et l'Évangile.

C'est ce renouvellement de vie qui fait l'originalité du spectacle moral et matériel que présente l'Algérie de nos jours. Que d'autres terres aient plus de souvenirs; celle-ci a plus d'espérance, et c'est bien, je pense, quelque chose. Il y a même dans son état présent, qui est une transition peu ménagée d'une barbarie enracinée à une civilisation importée, la source des plus piquans contrastes en même temps que des plus curieuses comparaisons, et ceux qui aiment à penser autant que ceux qui aiment à rire trouvent à se satisfaire dans les moindres incidens du voyage. Vous partez par une belle route stratégique, bourgeoisement, en voiture, comme on quitte ou du moins comme on quittait Paris avant qu'il y eût des chemins de fer. A cinq minutes de la ville, qui est-ce qui encombre la voie et qui heurte vos glaces? C'est un troupeau de chameaux chargés de dattes encore fraîches et cueillies dans les oasis du Soudan. Un peu plus loin, la route s'arrête : il faut vous lancer, au travers des palmiers nains et des lentisques, au galop d'un cheval dont les naseaux fré-

missans sont pleins d'écume. Vous voilà bien loin du monde et des hommes, et Mazeppa lui-même ne respirait pas un air plus libre. Mais regardez ce fil ténu qui oscille à l'horizon : c'est le télégraphe électrique; c'est la civilisation, qui, sur les ailes de la science, vous suit, vous rejoint et vous devance. Prenez garde, vous passerez trop près de ces huttes informes d'où une petite fumée s'élève au travers des branches de feuillage flétri ou d'une tenture de poil de chameau. C'est l'équipage d'une tribu en campagne, et au pas de vos chevaux les femmes épouvantées s'enfuient, et les dogues s'élancent en rugissant. Inclinez plutôt de l'autre côté de la plaine, là où vous entendez retentir des chants joyeux. Non, vous ne vous trompez pas, ce sont bien des airs d'opéra-comique. Vous avez rencontré le bivouac d'un bataillon de chasseurs à pied qui change de garnison. Ils sont arrivés il y a une heure à peine, tout couverts de sueur et de poussière; leurs armes sont déjà reluisantes de propreté, et leurs visages tout éclairés d'un joie cordiale. Braves enfans! leur mâle jeunesse est pleine de bonhomie et de force : ils répondent en souriant au salut qu'on leur adresse. Hélas! le dernier courrier de France apportait des bruits de guerre. Dans un an, combien de ces rires si francs auront cessé de se faire entendre! combien de ces nobles cœurs auront cessé de battre!

Le contraste ne naît pas seulement à chacun de vos pas du rapprochement des mœurs diverses, il a pénétré dans l'intérieur même des caractères. Il y a maintenant dans l'esprit de tout habitant de l'Algérie, Français ou Arabe, un mélange singulier et fait à doses diverses de deux civilisations différentes. Aussi tout homme en Algérie, le premier venu qu'on rencontre, vaut la peine qu'on cause avec lui : il a toujours ou senti ou pensé quelque chose d'une manière originale. Il ne faut donc négliger de converser ni avec votre postillon, qui est un ancien zouave et vous racontera les exploits du général Lamoricière, ni avec votre voisin de table d'hôte, qui est un fouriériste cherchant quelque part la terre promise de l'*association*, ni avec votre compagne de route, qui est une pauvre mère partie d'un petit village de France pour aller faire une prière sur le champ de bataille où son fils est mort. La conversation des chefs militaires français de tous les grades est surtout, pour ceux qui ont l'avantage de les approcher, pleine d'intérêt par la variété de leurs connaissances, par la singularité de leurs aventures et quelquefois aussi des habitudes qu'elles ont fait naître. On rencontre parmi eux de ces types qu'affectionnait le grand romancier du Nouveau-Monde: ce sont des enfans de l'Europe adoptés par le désert, quelque chose comme Œil-de-Faucon sous l'uniforme. Un d'entre eux, enfant de la colonie, il est vrai, et un de ses premiers-nés, convenait avec moi qu'à force d'avoir habitué ses regards aux longs horizons du Sahara

et suivi dans ces espaces mouvans la course de la gazelle et du chameau, il ne pouvait plus vivre dans des murailles, et que la seule vue d'une clôture ou d'une haie lui coupait la respiration. A dire le vrai, rien qu'à le voir, à contempler la vigueur athlétique de ses membres et le souffle puissant qui soulevait les colonnes de sa poitrine, je me serais douté que l'immensité était son élément. Chez d'autres au contraire, l'étude des mœurs et des langues de l'Orient a entretenu et développé la culture de l'intelligence, et tel petit fort, perdu dans la montagne, où vous arrivez après une journée de fatigue et d'orage, vous réserve la surprise de trouver au coin d'un feu hospitalier tous les plaisirs d'une conversation spirituelle et l'aspect charmant du bonheur conjugal.

Mais ce sont les chefs arabes avant tout qui sont curieux à connaître par le singulier amalgame qu'ils font déjà de leurs coutumes natales et des inspirations qui naissent du contact des Français. Le plus bizarre, mais le plus déplaisant aussi de ces produits d'ordre composite, c'est l'Arabe qui a été à Paris et qui parle le français à peu près couramment. En général, il a rapporté de son voyage toute sorte de lumières puisées à deux grandes écoles de philosophie, le café et le théâtre. Il s'élève au-dessus des préjugés de la loi musulmane en en gardant toutes les libertés. Il boit du vin, mais il a plusieurs femmes, et raconte les incidens de ses divers intérieurs avec toute la liberté grivoise d'un roué qui parle à souper de ses maîtresses. Ces propos, que j'ai eu le bonheur de n'entendre que de seconde main, produisent un effet singulier, et que je ne croyais pas possible. Ils dénaturent et, Dieu me pardonne, je crois qu'ils profanent l'institution de la polygamie, dont la jalousie et le mystère sont évidemment des correctifs nécessaires. Un harem où la curiosité pénètre et que ne garde point un eunuque avec un grand sabre prend l'apparence d'un établissement d'un tout autre caractère. Avec quel repos d'esprit, en sortant de cette atmosphère de deux corruptions mélangées, on s'assoit dans la demeure d'un vieux croyant, d'un hadji qui revient de La Mecque, qui vous attend sur le pas de sa porte, environné de ses fils, de ses pâtres, et au milieu de l'affluence des troupeaux qui descendent de la montagne! Je souhaite aussi à tout le monde, pour compléter cette variété de portraits, la rencontre vraiment unique qui a terminé une de mes dernières excursions. En m'arrêtant à l'étape du milieu du jour, je fus surpris d'entendre sortir de dessous la cape blanche de mon hôte, au lieu du *salamalek* ordinaire, un bonjour français prononcé avec le plus pur accent de Paris. Mon guide, se penchant vers moi, m'avertit à l'oreille que j'avais devant moi un soldat français qui, ayant fini son temps de service, avait imaginé de se faire musulman pour épouser la fille d'un kaïd auquel il avait l'espérance de succéder. J'avais donc sous

les yeux le scélérat maudit de toutes les chroniques de croisade, le traître de tous les romans de chevalerie, le renégat! Je frémis involontairement. Le monstre en question s'aperçut probablement de mon sentiment, car, s'approchant de moi d'un air piteux : « Je le sais bien, me dit-il, je ne devrais pas porter cet habit-là; mais la tribu avait besoin d'un chef dévoué aux Français, et il faut bien servir son pays. D'ailleurs j'ai des enfans à élever, et j'espère obtenir pour eux une bourse au lycée d'Alger. » A ces étranges expressions du patriotisme et de l'amour paternel, je ne sais pourquoi je me sentis moins dépaysé, et je reconnus malgré moi un compatriote. Au fait, si nos révolutions étaient religieuses au lieu d'être politiques, si l'on changeait d'habits toutes les fois qu'on change de principes, combien seraient variés les symboles et riche la garde-robe de nos meilleurs pères de famille! Heureusement nous sauvons mieux les apparences : nos défections, qui nous prennent l'honneur, respectent la religion et les uniformes.

Mais le temps presse, il faut revenir. Voici déjà Médéah, ancienne capitale des beys de Titeri, aujourd'hui ville de guerre française, qui tient à la gorge l'un des passages les plus étroits de l'Atlas. La diligence qui nous emporte, au premier lever de l'aurore, descend au triple galop les routes hardiment jetées par nos ingénieurs sur les flancs escarpés de l'entonnoir où coule le torrent de la Chiffa. A ce bruit, qui se confond avec celui des flots, de petits singes verts accourent et passent au travers des arbres leurs yeux brillans de curiosité et d'effroi. Bientôt se déroule la vaste plaine de la Mitidja, que la colonisation naissante a déjà parsemée, avec trop de luxe peut-être, de blanches maisons rurales. Hâtons-nous pour arriver à la chute du jour sur les hauteurs du Sahel, d'où se découvre tout l'amphithéâtre au fond duquel Alger repose. C'est l'heure où dans la vieille cité de Barberousse les femmes mauresques font leur apparition sur leurs terrasses pour respirer la brise marine, tandis qu'à leurs pieds les constructions européennes de la ville basse se reflètent dans les eaux dormantes du port. A droite, la mer mourant sur le rivage enlace d'une frange de dentelles les jardins potagers de l'Hamma; à gauche, elle écume contre les brisans de la pointe Pescade. Dans le lointain, les neiges du Jurjura se teignent de rose; à l'horizon s'évanouit la vapeur d'un paquebot qui, au retour du soleil, saluera les côtes d'Europe. Hier c'était le désert, aujourd'hui c'est déjà la France! Huit jours ont suffi pour peupler la mémoire d'intarissables souvenirs, et laisser dans l'âme toutes les émotions que font naître les scènes splendides de la nature et les jouissances de l'orgueil patriotique.

ALBERT DE BROGLIE.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

LA MARINE DE LA RESTAURATION.

UNE EXPÉDITION ANGLO-FRANÇAISE APRÈS 1815.

I.

J'avais commencé mon éducation de marin pendant les dernières années du règne de Louis XVI (1); je l'avais complétée, sous la république et sous l'empire, en mettant à profit, dans les épreuves du commandement, les leçons et les exemples de cette grande génération qui, même après les Duquesne, les Tourville et les Duguay-Trouin, est restée pour moi la plus glorieuse expression de la marine française (2). Au moment où le cours naturel des choses semblait devoir offrir un plus large emploi à mon activité, un ébranlement général mettait en question l'existence même de notre établissement naval. La chute de l'empire était un événement que je n'avais jamais prévu. Lorsque j'appris l'entrée des alliés à Paris, j'eus quelque peine à envisager d'un œil calme les chances que l'avenir pouvait me réserver encore. L'ère des combats semblait fermée pour long-

(1) Voyez la première série de ces *Souvenirs* dans les livraisons du 15 décembre 1857, du 1er, du 15 janvier et du 1er février 1858.

(2) Voyez la seconde série dans les livraisons du 15 septembre, du 1er et 15 octobre, du 1er novembre 1858.

temps. Le métier de marin heureusement a cette supériorité sur celui de soldat, qu'il subit une transformation moins complète quand l'état de paix succède au temps de guerre. La plupart des qualités dont il faut faire preuve en présence de l'ennemi, la fermeté, la décision, le coup d'œil prompt et sûr, sont encore les dons naturels que les chances les plus vulgaires de la navigation viennent mettre constamment en relief.

L'avancement néanmoins se trouvait suspendu pour un temps indéterminé dans l'armée navale. Nos rangs, déjà trop serrés, avaient dû s'ouvrir pour recevoir les officiers de l'ancienne marine qui avaient survécu aux misères de l'exil ou échappé au désastre de Quiberon. L'ordonnance du 1er juillet 1814 établit qu'il ne serait fait de promotions dans le personnel de la flotte que lorsque les cadres en auraient été ramenés, soit par des mesures administratives, soit par les extinctions naturelles, aux limites réglementaires. Je dus donc me trouver fort heureux d'obtenir, au milieu du découragement universel, le commandement d'une division navale dont l'armement avait lieu à Brest et à Rochefort. Cette division était destinée à reprendre possession de la colonie de Bourbon, que le traité de Paris venait de restituer à la France, et la mission qui m'était confiée allait me permettre d'observer à leur début les rapports nouveaux qu'une paix encore inquiète et soupçonneuse devait établir entre la France et l'Angleterre.

Le 16 novembre 1814, j'appareillai de la rade de l'île d'Aix, avec trois corvettes de charge et la frégate la *Psyché*, sur laquelle flottait mon guidon de commandement. Après quatre-vingts jours d'une pénible navigation, nous jetâmes l'ancre au fond de la baie de la Table, mouillage habituel des navires qui s'arrêtent au cap de Bonne-Espérance. L'embarcation que je m'étais empressé d'expédier à terre se croisa avec celle que le gouverneur et l'amiral anglais m'envoyaient pour m'offrir leurs services. Dès que je me fus acquitté des saluts d'usage, j'allai rendre visite aux autorités de la colonie. Nos anciens ennemis se montrèrent d'une politesse exquise, et je dois ajouter que, pendant tout le temps que nous passâmes au Cap, nous n'eûmes qu'à nous louer de la délicatesse de leurs procédés. Le gouverneur, lord Somerset, et l'amiral Taylor, dont l'escadre était en ce moment mouillée à Simon's-Bay, nous comblèrent à l'envi des plus gracieuses prévenances.

J'avais espéré qu'en touchant au cap de Bonne-Espérance, j'y trouverais les ordres du gouvernement anglais pour la remise de l'île Bourbon; mais d'après les explications qui me furent données par les autorités du Cap, la cession de Bourbon était du ressort du gouverneur de l'Ile-de-France. Je regrettai beaucoup d'avoir à mon-

trer notre pavillon devant cette dernière île, car je prévoyais l'émotion qu'y causerait la vue de nos bâtimens. Le 1er avril 1815, nous mouillâmes vers neuf heures du soir à l'entrée du Port-Louis. Le lendemain, dans la matinée, je me rendis chez le gouverneur. Malgré des formes polies, l'accueil que me fit ce haut fonctionnaire me parut empreint d'une extrême froideur; je crus pouvoir me dispenser de répondre aux invitations qui me furent adressées, en prétextant la nécessité de veiller par moi-même aux préparatifs du départ. Il convenait en effet de ne pas prolonger le séjour de la division au Port-Louis : notre présence y avait produit une grande fermentation. Décidés à s'insurger, les habitans se croyaient assez forts pour exécuter à eux seuls leur projet; ils ne demandaient que mon approbation. En la donnant, je n'aurais préparé à nos malheureux compatriotes qu'un avenir plus lamentable encore, et j'aurais commis un acte indigne d'un galant homme. J'éprouvais donc une extrême impatience d'échapper à ces dangereuses sollicitations. Un commissaire anglais devait nous accompagner à Bourbon. Je le pressai vivement de nous épargner tout délai inutile. A la nuit tombante, le délégué de sa majesté britannique était à bord de la *Psyché*, et je me hâtais de quitter des parages où le pavillon français ne s'est jamais montré sans y réveiller le souvenir de temps plus heureux et la haine de la domination étrangère.

Poussés par un vent frais, nous arrivâmes le surlendemain en vue de l'île Bourbon. La rade de Saint-Denis, sur laquelle nous laissâmes tomber l'ancre, me sembla fort peu sûre; mais jamais, dans les archipels mêmes de la Malaisie, mes regards n'avaient rencontré de spectacle plus enchanteur. Pour la beauté pittoresque des sites, l'île Bourbon n'a rien à envier aux Moluques. Un volcan dont les éruptions sont fréquentes domine, de son front sillonné de larges coulées de lave, les hautes montagnes de l'intérieur. De riantes collines couvertes d'une perpétuelle verdure s'échelonnent du pied des montagnes à la mer. Cette végétation vigoureuse indique un sol propre à toutes les espèces de culture, et en effet la fertilité de Bourbon ne connaît pas d'égale. Le climat y est exempt de ces terribles épidémies qui désolent les Antilles. Les ouragans sont le seul fléau qu'on y redoute. Le peu d'ambition des habitans, la simplicité de leurs mœurs, la fécondité du sol, la douceur de la température, font de cette île lointaine un véritable paradis terrestre où l'existence se prolonge souvent bien au-delà du terme ordinaire.

Il ne manque à Bourbon qu'un port. Des tentatives ont été faites pour en créer sur divers points de la côte, mais toujours sans succès. Malgré ses côtes abruptes et ses rivages en quelque sorte inaccessibles, cette île n'en est pas moins, par sa situation géogra-

phique et son admirable fertilité, une possession dont chaque jour doit nous faire apprécier davantage la valeur. Une telle restitution prouvait que dans les desseins de l'Europe l'anéantissement de la marine française eût été considéré comme un trouble regrettable dans l'équilibre du monde. J'avais quitté la France sous une impression douloureuse; j'en oubliai presque l'amertume en me trouvant associé à un événement qui me laissait entrevoir, au milieu des tristesses de récens désastres, quelques-unes des conséquences les plus bienfaisantes de la paix.

Le 13 mai 1815, un mois environ avant la bataille de Waterloo, nous étions prêts à faire voile pour rentrer à Brest. Des navires arrivant d'Europe nous apprirent qu'au moment de leur départ il régnait en France une grande agitation. Tout faisait présumer que la paix ne serait pas de longue durée. Je prévins en conséquence les capitaines de la division que nous ne relâcherions nulle part, et je leur assignai divers points de rendez-vous en cas de séparation. Ce fut dans cette situation douteuse, et avec l'anxiété d'un homme qui se souvenait encore de la rupture de la paix d'Amiens, que je pris congé de la colonie de Bourbon. Je tenais déjà pour certain qu'une révolution avait éclaté ou était imminente en France. Si, heureux jusqu'au bout, je parvenais à tromper la poursuite des nombreux ennemis répandus sur ma route, sous quel pavillon devrais-je me présenter à mes compatriotes?

En appareillant de la rade de Saint-Paul, nous nous dirigeâmes sur le cap de Bonne-Espérance. Mon intention était de m'approcher de la côte d'Afrique, afin de profiter des courans qui, le long de terre, devaient m'être favorables. Nous eûmes assez beau temps les deux premiers jours de notre navigation; mais, à la hauteur de l'île de Madagascar, nous fûmes assaillis par de violens orages, accompagnés de grêlons d'une grosseur prodigieuse. Nous étions à l'époque du changement de mousson, toujours marquée par de nombreuses tourmentes. La frégate fatiguait tellement qu'elle faisait eau de toutes parts, et que nous étions obligés de tenir constamment une partie de l'équipage aux pompes. Nous n'avions fait cependant aucune avarie; mais, dans une nuit des plus obscures, la *Psyché* reçut plusieurs coups de mer, dont l'un, nous prenant par la hanche, défonça cinq sabords à la fois. J'avais eu heureusement le soin de faire condamner les panneaux de la batterie, et ce fut sans doute à cette précaution que nous dûmes de ne pas couler sur place. Il était environ quatre heures du matin; je venais de quitter le pont et de me mettre au lit quand cette effroyable avalanche déferla sur nous. La commotion qu'en reçut la frégate fut si forte que je crus qu'elle avait le côté de tribord enfoncé. La

batterie était complétement submergée. C'était une scène de désordre et de désolation impossible à décrire. Ce ne fut pas sans peine que je parvins à monter sur le pont. Je donnai aussitôt l'ordre à l'officier de quart de laisser arriver vent arrière et de gouverner en présentant soigneusement la poupe à la lame. Quand le jour se fit, nous n'aperçûmes plus autour de nous que deux de nos corvettes; la troisième, obligée de céder à la violence de l'ouragan et emportée près de la côte d'Afrique, s'était réfugiée dans la baie de Lagoa, où elle avait pu réparer ses avaries. Quarante-huit heures après cette échauffourée, nous étions tous de nouveau réunis. La violence des vents d'ouest cependant ne s'apaisait pas. La *Psyché*, ébranlée par tant de secousses, menaçait à chaque instant de se découdre. Les poutres qui soutiennent les ponts jouaient d'une manière effrayante dans leurs encastremens; à chaque coup de roulis, les ponts eux-mêmes se séparaient de plusieurs pouces de la muraille. Je dus faire usage des grands moyens. De forts cordages raidis au cabestan furent passés d'un bord à l'autre sous la carène, et resserrèrent tant bien que mal les diverses parties de notre charpente : c'est ce qu'on appelle *cintrer* un bâtiment. J'avais peine à m'expliquer comment une frégate toute neuve, construite sur les plans de M. Sané et douée de qualités nautiques fort remarquables, pouvait manquer aussi complétement de solidité. A notre retour à Brest, lorsqu'on fit entrer la *Psyché* dans le bassin pour lui faire subir un grand radoub, le mystère se trouva dévoilé. La *Psyché* avait été construite en Hollande par des entrepreneurs qui étaient parvenus à surprendre la bonne foi de l'ingénieur français chargé de les surveiller. Partout où des chevilles de cuivre auraient dû être employées, on leur avait substitué une simple rondelle de métal. La tête des chevilles existait, on n'avait supprimé que la tige. Ces coupables fraudes se sont reproduites dans tous les temps et dans toutes les marines. En Angleterre, le comte de Dundonald, le vaillant capitaine Cochrane, les avait signalées à l'indignation publique. La perte du *Blenheim*, qui, portant le pavillon du contre-amiral Troubridge, disparut pendant la dernière guerre dans les parages mêmes où la *Psyché* avait failli sombrer, n'eut peut-être d'autre cause que ces infâmes supercheries, auxquelles de hautes influences parlementaires se faisaient alors un jeu de prêter les mains, tant il est vrai que, sous tous les régimes, les intérêts de l'état se sont vus trop souvent sacrifiés à des considérations personnelles. Les *abus maritimes* (*naval abuses*) ont été bien longtemps une des plaies les plus hideuses de la constitution anglaise. La politique en avait fait pour ainsi dire un instrument avoué de corruption électorale. La marine française, protégée par de meilleures

règles administratives, mais privée de la surveillance jalouse de l'opinion publique, eût-elle pu se flatter, sous l'empire, d'échapper au ver rongeur qui désolait la marine britannique (1)?

Dès que nous eûmes doublé le cap de Bonne-Espérance, je dirigeai ma route sur l'île de Sainte-Hélène, ne doutant pas que les Anglais ne nous cherchassent partout ailleurs que dans le voisinage de leurs possessions. Je reconnus successivement cette île et l'île de l'Ascension. Peu de jours après, je passai entre l'archipel du cap Vert et la côte d'Afrique. A la hauteur de l'île Santiago, la plus importante des îles du Cap-Vert, nous rencontrâmes un navire espagnol qui venait de Cuba. Les nouvelles que nous donna ce bâtiment me laissèrent encore dans l'incertitude sur l'état politique de l'Europe. Le lendemain, nous aperçûmes une goëlette venant du nord qui se dirigeait sur nous vent arrière. Nous arborâmes aussitôt nos couleurs : dès que ce bâtiment vit notre pavillon blanc, il changea brusquement de route et prit une direction qui ne tarda pas à l'éloigner. Je ne voulus pas perdre mon temps à le poursuivre; mais ma perplexité, je l'avoue, était extrême. Je ne crois pas que jamais officier se soit trouvé dans une position plus difficile. Tout me faisait prévoir que j'aurais bientôt à opter entre mes sympathies et mes sermens, qu'il me faudrait ou séparer ma cause de celle de mon pays, ou manquer à la foi que j'avais jurée. De gros vents du sud-ouest nous firent traverser rapidement l'archipel des Açores. En peu de jours, nous eûmes franchi l'espace qui nous séparait du golfe de Gascogne. La vue de plusieurs bâtimens portant comme nous le pavillon blanc dissipa les inquiétudes qui m'avaient rendu cette longue traversée si pénible. Rien n'était donc changé en France! La Providence avait épargné à notre malheureux pays de nouvelles épreuves, à nos cœurs si troublés de nouvelles incertitudes! Ainsi que me le prescrivaient mes instructions, je dirigeai sur le port de Rochefort les trois corvettes de charge, et avec la *Psyché* je fis route pour le port de Brest. Aucun pilote ne vint à notre rencontre. En arrivant dans la baie de Bertheaume, je remarquai avec surprise

(1) Dans les premières années de ce siècle, les arsenaux anglais, suivant l'énergique et triviale expression de l'amiral Jervis, *puaient* la corruption. On faisait fortune en falsifiant les vivres des malades, des blessés et des prisonniers, en vendant aux matelots des effets détestables à des prix extravagans, en louant à des conditions fabuleuses des transports inutiles qui passaient jusqu'à trois années sans bouger du port, « en supprimant la tige des chevilles de cuivre qui devaient assurer la solidité des constructions, en la remplaçant par une tête et une pointe de même métal. » C'est probablement à cette fraude *infernale* (*hellish*) qu'il faut aussi attribuer la perte du vaisseau l'*York* de soixante-quatre canons. L'*Albion* de soixante-quatorze faillit sombrer pour la même raison, et ce fut cet événement qui fit découvrir la criminelle pratique qu'on eût à peine osé sans cela soupçonner. (Brenton, *Vie de lord Saint-Vincent.*)

que les forts de la côte avaient des garnisons dont l'uniforme ressemblait à s'y méprendre à celui des équipages de haut bord. Ces équipages cependant étaient déjà dissous au moment de notre départ de France; le gouvernement de la restauration s'était empressé de les licencier. Aucune batterie n'arborait de pavillon pour répondre au nôtre. La frégate la *Prégel*, l'unique bâtiment qui fût alors en rade, n'en portait pas davantage. Tout prenait à nos yeux dans cette baie déserte un air de mystère et de consternation. Un canot de la *Prégel* monté par un officier vint, avant que nous fussions mouillés, nous interdire toute communication avec la terre. Quelques mots suffirent pour nous apprendre ce qui s'était passé en France depuis notre départ : les cent-jours venaient de finir, mais ils n'avaient pas existé pour nous. L'empire relevé et une seconde fois terrassé, l'antique dynastie des Bourbons reprenant le chemin de l'exil et ramenée de nouveau dans son royaume, le destin du monde deux fois changé en quelques heures, tout cela s'était accompli pendant le temps que nous avions mis à venir de Bourbon à Brest.

Il n'y a que les marins pour lesquels une pareille page de l'histoire contemporaine puisse n'être qu'une page blanche. Les plus grands événemens, autrefois surtout que le service des courriers d'outre-mer n'était pas établi comme il l'est aujourd'hui, pouvaient parcourir le cercle complet de leur évolution sans que les bâtimens engagés dans des campagnes lointaines en eussent le moindre soupçon. On comprend les cruelles anxiétés qui, durant les temps de troubles, devaient agiter alors l'esprit d'un chef d'expédition. En pareille circonstance, le parti le plus sûr sera toujours, j'en suis convaincu, le parti le plus honnête. Un homme de cœur ne trahit pas le drapeau qui lui a été confié. Le voyage de la *Psyché* n'a fait que confirmer pour moi la leçon de morale que j'avais reçue de cette longue campagne d'exploration à laquelle l'ambitieux empressement de M. de Mauvoisis avait valu en 1794 une issue si funeste. Quiconque ne songera point à se faire un marchepied des épreuves de la patrie et cherchera avec un cœur simple à distinguer le chemin du devoir traversera plus heureusement ces jours de crise que les esprits subtils qui s'efforcent de devancer les événemens pour en escompter les bénéfices.

Le ministre de la marine avait prescrit de désarmer la frégate la *Psyché* aussitôt que nous arriverions à Brest. Dès que cette opération fut terminée et que j'eus fait au port la remise de la frégate, je rentrai dans la vie privée.

Un an environ après mon retour de l'île Bourbon, je fus compris dans une promotion de douze contre-amiraux. C'était une faveur

exceptionnelle dans un temps où les anciens officiers de l'empire n'avaient pas encore cessé d'être considérés comme suspects. Mes nouveaux collègues étaient tous en effet de vieux officiers rentrés en 1814 dans le corps. La restauration acquittait envers eux une dette d'honneur et de reconnaissance. Sans doute elle eût pu remplir les cadres de la marine de serviteurs plus valides, mais non plus dévoués ou plus honorables. Les gouvernemens, il faudrait le comprendre, ont souvent des devoirs qu'ils ne sauraient méconnaître sans forfaire à leur principe. Malheureusement, lorsque ce principe même est impopulaire, comment se flatter que les conséquences en seront acceptées sans murmure? Les jeunes officiers, qui voyaient tout espoir d'avancement anéanti par ces récompenses, ne pouvaient que les trouver injustes et ridicules. Les brillans compagnons de d'Estaing et de Suffren, courbés en 1816 sous le poids des ans, éloignés pendant un long exil de la mer, ne pouvaient plus trouver une place convenable dans la marine nouvelle. Ils ne firent, à vrai dire, que la traverser. Le 12 septembre 1817, M. le comte Molé fut nommé ministre de la marine, et le 22 octobre de la même année, sept cents officiers, dont douze officiers-généraux et quatre-vingt-seize capitaines de vaisseau, furent admis à la retraite. Dans cette cruelle et nécessaire réforme, la plupart des officiers qu'une injuste antipathie s'était empressée de désigner sous le nom de *rentrans* avaient disparu; mais les coups n'avaient point porté que sur eux. Pour les frapper, il avait fallu faire de nombreux sacrifices à l'opinion qui les défendait. Des listes d'épuration furent dressées, et la proscription atteignit sans ménagement tous ceux dont on soupçonnait les principes. Ce travail, fait avec plus de passion que de discernement, enleva à la marine un grand nombre de jeunes officiers sur lesquels le corps fondait de légitimes espérances; d'autres, d'un mérite déjà éprouvé, avaient été écartés également. Par un heureux retour, on ne tarda pas à les rappeler au service. Il n'en résulta pas moins de tous ces malheurs individuels une situation meilleure pour ceux que la terrible ordonnance avait épargnés. L'avenir commença à se dégager des nuages qui l'avaient jusqu'alors obscurci. La marine de la restauration s'éleva sur les ruines de la vieille marine de Louis XVI et sur celles de la marine de l'empire. Elle date en réalité du ministère de M. le baron Portal, qui succéda à M. le comte Molé le 29 décembre 1818. M. Portal a eu le privilége de laisser dans notre corps un souvenir vraiment sympathique. On lui sut gré du noble langage qu'il employa pour défendre notre établissement naval, menacé par le découragement public. On applaudit à la netteté avec laquelle il posa devant le roi et devant le pays cette grave question de la conservation ou de l'abandon de

la marine française, question qu'on s'étudiait à éluder parce que personne ne se sentait le courage de la résoudre; mais peut-être eût-on plus admiré encore le zèle et la constance de M. le baron Portal, si l'on eût bien su apprécier dans quelles conditions il recevait l'établissement qu'il avait entrepris de sauver.

Le traité du 30 mai 1814 avait stipulé que les bâtimens de guerre, l'artillerie, les munitions navales que renfermaient les places maritimes dont la remise nous était imposée, seraient partagés entre la France et les états auxquels ces places allaient appartenir, dans la proportion de deux tiers pour la France, un tiers pour les états étrangers. Les vaisseaux appartenant à la Hollande, nommément la flotte du Texel, avaient été intégralement dévolus au royaume des Pays-Bas. Après ces durs sacrifices, il nous restait encore soixante et onze vaisseaux et quarante et une frégates, tant à flot que sur les chantiers. Malheureusement la plupart de ces bâtimens avaient été construits avec des bois mal assortis et trop fraîchement coupés. C'était, dans une certaine mesure, cette flotte du vice-roi d'Égypte, si florissante en 1840 et dont il ne reste plus aujourd'hui un navire. En principe, aucune espèce de bois ne devrait être mise en œuvre avant trois ans d'abattage. Le bois qu'on fait servir trop tôt aux constructions navales fermente, se corrompt et se détériore promptement; mais en temps de guerre il faut avant tout pourvoir aux besoins impérieux du moment. Aussi les flottes improvisées dans ces conditions d'urgence ont-elles généralement peu de durée.

Les charges qu'une double invasion avait fait peser sur la France avaient obligé les chambres et le gouvernement à réduire au strict nécessaire la dotation de la marine. Les crédits alloués au ministère n'avaient pas, depuis 1815, dépassé en moyenne 44 millions. Sous l'ancienne monarchie, dans les années de paix, de 1784 à 1789, la marine en avait reçu 64, qui, eu égard à la différence des prix de matière et de main-d'œuvre, représentaient en 1817 plus de 89 millions. Un vaisseau de 80 canons ne coûtait en effet, avant la révolution, que 1,400,000 francs; il coûtait 2 millions dans les premières années de la restauration. Il coûterait le double aujourd'hui, si on lui donnait une machine de 8 ou 900 chevaux. Il est bon, comme on voit, de s'entendre quand on veut comparer le budget d'une époque à celui d'une autre. Les fonds manquant pour entretenir notre matériel naval, le dépérissement de la flotte marchait à grands pas. A la fin de 1817, on ne comptait plus que trente et un vaisseaux et vingt-neuf frégates à flot qui fussent encore en état de tenir la mer; quatorze vaisseaux étaient en construction : on devait mettre six ans à les achever. Or dans six ans dix-huit vaisseaux au moins auraient disparu. Construisît-on deux vaisseaux par an, — et c'était

à coup sûr l'hypothèse la plus favorable, — en 1823 la flotte serait forcément réduite à vingt-six ou vingt-sept vaisseaux !

« Je l'affirme sans hésiter, disait M. le baron Portal dans son rapport au roi, notre puissance navale est en péril. Les progrès de la destruction s'étendent avec une telle rapidité que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir consommé 500 millions de plus, aurait totalement cessé d'exister en 1830. » Il fallait donc, suivant l'énergique expression du ministre, « renoncer à l'institution pour épargner la dépense, ou accepter les dépenses indispensables pour conserver l'institution. » La question ainsi posée, le ministre établit les bases de ce qu'on appela depuis lors le *budget normal*, c'est-à-dire le budget nécessaire au service courant des armemens, à l'entretien et au renouvellement périodique du matériel naval. La composition de la flotte fut fixée, d'un commun accord entre le gouvernement et les chambres, à quarante vaisseaux, cinquante frégates et quatre-vingts bâtimens de rang inférieur. Tel est le chiffre modeste que tous les régimes qui se sont succédé depuis quarante ans se sont proposé d'atteindre. La valeur d'une pareille flotte descendue des chantiers et mise en état de prendre la mer était évaluée en 1818 à 176 millions. Abstraction faite des machines, qui vaudraient bien à elles seules une centaine de millions, on aurait à peine aujourd'hui la moitié de cette flotte pour le même prix. Les évaluations du ministre étaient donc probablement fort loin d'être exagérées. Il estimait que les vaisseaux, sur leur première construction, dureraient quatorze ans, qu'au bout de ce temps, ils devraient subir une refonte dont les frais représenteraient à peu près la moitié d'une construction neuve, et que, sur cette refonte, ils subsisteraient sept années encore. La durée moyenne du gréement pouvait être de huit ans, celle de la mâture et du matériel d'artillerie de vingt, des bouches à feu de cinquante. Le renouvellement de la flotte, coques et armement, exigeait, d'après ces calculs, une dépense annuelle d'environ 15 millions; mais il ne suffisait pas de renouveler ce matériel, il fallait encore l'entretenir : nouvelle dépense à inscrire au budget normal. En somme, une fois la flotte de 176 millions créée, il fallait, pour ne pas la laisser décroître, lui affecter une rente annuelle de 20 millions, c'est-à-dire de 11 à 12 pour 100 de sa valeur première. L'entretien des établissemens à terre, celui des colonies et des chiourmes, la solde du personnel, avaient le même caractère de nécessité. Tout compte fait, le budget normal de la marine et des colonies sous la restauration eût dû être de 65 millions. On l'a fixé de nos jours, avec la même rigueur d'appréciation, à 140 millions, 18 pour les colonies, 122 pour la marine.

Que pouvait-on objecter aux raisons du ministre? L'épuisement du pays et l'obligation où l'on se trouvait de ménager ses finances? La situation cependant s'améliorait chaque jour. La paix et l'industrie développaient rapidement les richesses naturelles de la France. Le moment approchait où l'extrême économie, n'étant plus une nécessité, pouvait devenir une faute. Ainsi, lorsqu'il était prouvé jusqu'à l'évidence que 65 millions étaient le budget indispensable, il fallait avoir l'excuse d'une situation obérée pour n'accorder en 1818 que 43 millions à M. le comte Molé, que 44 en 1819 à son successeur. Si, dans les années suivantes, le budget de la marine s'éleva successivement à 47, à 55 et jusqu'à 67 millions, ce ne fut qu'à la faveur des crédits supplémentaires arrachés aux chambres par les complications du moment. Des fonds furent votés pour les armemens que nécessita la guerre d'Espagne. Il n'en fut attribué ni à l'accroissement ni au renouvellement de la flotte.

Le programme auquel on avait souscrit n'était donc pas aux yeux des majorités parlementaires un programme sérieux, puisqu'on refusait obstinément au ministre les moyens de l'accomplir. En effet, on ne croyait plus en France à l'avenir de la marine. Les hommes d'état en avaient pris leur parti. Ils répétaient à qui voulait les entendre que le prodigieux développement de la marine anglaise devait nous interdire toute pensée de retour à la guerre d'escadres, qu'en face d'une puissance qui possédait cent trente-cinq vaisseaux et cent vingt frégates, six mille officiers et cent soixante-quatorze mille matelots, notre unique ambition devait être de harceler le commerce ennemi. De petites divisions de frégates atteindraient mieux ce but que des escadres nombreuses, dont la réunion ne nous préparerait que de nouvelles catastrophes. Pour l'Angleterre, la marine était la vie même de l'état, le palladium des libertés publiques, le boulevard de l'indépendance nationale. Pour la France, elle n'était qu'un surcroît de force, et, si on l'eût osé, on eût dit un objet de luxe. C'est ainsi que, contre 100 millions prélevés par l'armée de terre sur le budget général de l'état, l'ancienne monarchie en avait accordé 45 à la marine, l'empire 31, et que la restauration ne lui en attribuait plus que 29.

Ce découragement était exagéré. La France sans contredit ne devait pas prétendre à devenir à la fois la première des puissances continentales et la première des puissances maritimes; mais de très bons esprits pensaient encore, avec le général Foy, « que nous devions être sur mer incontestablement les premiers après ceux dont la force maritime était sans égale, et qu'à ceux-là mêmes notre armée navale pouvait être redoutable, comme la tête de colonne des flottes des deux hémisphères. » Si la guerre d'escadres n'était plus pos-

sible dans une lutte où la France se serait trouvée sans alliés contre l'Angleterre, c'était encore la seule guerre qui convînt à une coalition maritime; c'était aussi la seule qui pût nous donner un avantage marqué sur les marines secondaires. Ne préparer une marine que pour la guerre de course, c'était donc engager l'avenir et porter la plus grave atteinte à la puissance nationale. Un pareil effacement ne tendait à rien moins qu'à nous rejeter au rang de la Prusse ou de l'Espagne. Aussi de temps en temps, aux plaintes éloquentes du ministre, à ses cris de détresse, répondaient dans les chambres quelques voix sympathiques. « Que reste-t-il de notre établissement naval? disait M. le comte Beugnot. Des vaisseaux succombant sous l'effet d'un dépérissement accéléré, des monumens en ruines, des colonies abandonnées à elles-mêmes! »

Le dépérissement du matériel, la mutilation même du corps des officiers, n'étaient cependant que les plaies visibles. Depuis cinq ans, suivant les paroles énergiques du général Foy, « notre marine avait été promenée de désorganisation en désorganisation. » Le 10 mai 1814, une ordonnance du roi avait prescrit la dissolution des équipages de haut bord; le 29 novembre 1815, les préfectures maritimes avaient été abolies; le 31 janvier 1816, les écoles navales de Brest et de Toulon avaient été supprimées. On avait ainsi fait table rase des institutions maritimes de l'empire, sans nous rendre ni les ressources, ni la discipline sociale, ni l'esprit de tradition, auxquels l'empire, instruit par ses revers, s'était efforcé de suppléer. On avait sacrifié des équipages fortement organisés pour leur substituer le rebut des choix du commerce. On avait livré le service des ports à de déplorables conflits. On avait transporté le collége naval à Angoulême, sans avoir une seule raison sérieuse à donner pour ce déplacement. Il était évident qu'on n'avait qu'un seul but : répudier comme un legs désastreux tout ce qui venait d'un autre régime. C'était ce courant d'opinion passionnée qu'il fallait remonter. Il fallait avoir le courage de reconnaître que l'empire, sur bien des points, avait eu l'esprit juste, qu'il avait merveilleusement compris ce qu'exigeait une situation essentiellement nouvelle, et qu'en dehors des institutions maritimes dont on s'était si mal à propos hâté de se défaire, il n'y avait ni avenir ni salut pour notre établissement naval. Habituer le roi et les princes à ces idées hardies, y ramener doucement les gardiens trop jaloux de la fortune publique, faire appel tour à tour à la prudence politique et à l'enthousiasme populaire, arrêter ainsi, au prix de mille efforts, notre marine sur la pente de ce déficit où ses derniers vaisseaux eussent été s'engloutir, tel fut pendant douze ans le rôle des ministres qui se transmirent avec le portefeuille de la marine une situation souvent désespérée. Ces mi-

nistres, je ne crains pas de le dire, ont sauvé la marine française. Sans eux, le vœu de l'Angleterre se trouverait aujourd'hui accompli. Si jamais cette marine, soustraite par leur énergique prévoyance au plus grave péril qu'elle ait encore couru, peut contribuer à la gloire et à la sécurité de la France, la reconnaissance publique devra préserver de l'oubli les noms de MM. Portal, de Clermont-Tonnerre, Chabrol, Hyde de Neuville et d'Haussez.

II.

Peu de temps après ma promotion au grade de contre-amiral, j'avais eu le malheur de perdre mon père. Je vivais à Brest fort retiré, n'entretenant de relations qu'avec ma famille et un petit nombre d'amis sur lesquels je pouvais compter. Bien que je fusse loin d'avoir à me plaindre moi-même, il me semblait que ceux qui avaient été moins heureux que moi, qui avaient vu leur carrière brusquement arrêtée, leur avenir détruit, n'en avaient que plus de droits à ma sympathie. Je compatissais à leurs peines sans m'effrayer des interprétations qu'on pourrait donner à mes démarches ou à mes paroles; mais je n'aurais point voulu m'associer à des vœux qui, fort légitimes chez ceux que le nouveau régime avait persécutés, n'eussent été de ma part que déloyauté et ingratitude. Le temps cependant ne pouvait manquer de venir en aide à la politique. Le calme peu à peu rentrait dans les esprits et opérait insensiblement des rapprochemens que dans les premières années on eût crus impossibles. Le 10 décembre 1818, le roi Louis XVIII fit connaître aux chambres que les armées étrangères avaient complétement évacué le territoire français. Cette grande mesure, que le souverain appelait non sans raison *la libération de la patrie*, ne devait plus laisser dans tous les cœurs honnêtes que le désir d'effacer par l'union et la concorde jusqu'au dernier souvenir de nos humiliations et de nos malheurs.

Ce fut sous ces heureux auspices que M. le baron Portal entra au ministère. Sans me connaître, sans que j'eusse en aucune façon provoqué sa bienveillance, il me confia le commandement en chef des forces navales françaises dans la Méditerranée. Je me rendis aussitôt à Paris, et de là à Toulon, où j'arborai mon pavillon sur le vaisseau le *Centaure*. Le court séjour que je fis à Paris fut employé à recevoir du ministre de la marine et du ministre des affaires étrangères les instructions relatives à l'importante mission qui allait m'être confiée en qualité de commissaire du roi auprès des régences barbaresques. Le gouvernement britannique avait désigné de son côté, pour remplir les mêmes fonctions, le contre-amiral Freemantle, qui commandait les forces navales de l'Angleterre dans la Méditerra-

née. Nous devions agir de concert. Notre mission avait été décidée dans le congrès des puissances européennes assemblé à Aix-la-Chapelle. La France et l'Angleterre étaient chargées de sommer, au nom de l'Europe, les régences d'Alger, de Tunis et de Tripoli de renoncer à leurs habitudes invétérées de piraterie. Les deux commissaires devaient se rejoindre à Mahon, et l'époque de leur réunion fut fixée au 28 juillet 1819.

A mon arrivée à Toulon, le 19 juin, le vaisseau le *Centaure* venait d'être traîné en rade avec les ouvriers, qui devaient compléter ses installations et achever son armement. Tout était encore sur ce vaisseau, jeté précipitamment hors du port, dans un désordre et une confusion inexprimables. Rien ne s'oublie plus vite que la manière dont on doit s'y prendre pour armer méthodiquement des vaisseaux. Que la jeune marine d'aujourd'hui, si fière de l'ordre qui préside à ses armemens, les suspende pendant cinq ou six ans, et elle se trouvera tout aussi empruntée que l'était en 1819 la division navale que j'avais pour tâche de ramener tout à coup à des habitudes perdues et à des traditions effacées. Le *Centaure* n'avait été doté d'aucun des perfectionnemens que l'expérience avait déjà fait adopter dans les dernières années de l'empire sur la plupart des bâtimens de notre marine. La moitié des hamacs ne pouvait prendre place dans les bastingages et errait au hasard dans l'entre-pont. L'eau des ponts supérieurs ne trouvait d'écoulement à l'extérieur que par la batterie basse, entretenue ainsi dans un état d'humidité continuel; des panneaux étroits et mal distribués ne laissaient pénétrer dans l'intérieur du navire qu'un air avare et un jour insuffisant.

L'équipage se formait lentement : les matelots, levés dans les quartiers de l'inscription maritime, arrivaient à bord l'un après l'autre, encore vêtus de costumes étranges et dans une ignorance complète des moindres usages d'un bâtiment de guerre. La plupart avaient vécu jusque-là du petit cabotage ou de la pêche. Ils n'avaient jamais navigué de nuit ou sur un bâtiment à voiles carrées, et se trouvaient fort étonnés de leur nouvelle demeure. Aussi semblaient-ils considérer avec une sorte de curiosité craintive tout cet attirail militaire dont ils ne comprenaient pas bien l'emploi, et dont assurément aucun d'eux n'eût osé se servir. On sentait cependant qu'il y avait dans ces hommes, pour la plupart habitués à la mer, l'étoffe de bons marins; mais c'eût été se faire une singulière illusion que de s'imaginer qu'ils l'étaient déjà.

Quelle différence avec ces vaillans équipages de haut bord qu'on avait si imprudemment licenciés! Ceux-là n'étaient étrangers à aucune des manœuvres d'un navire de guerre. Moins bien amarinés sans doute que les équipages anglais, ils étaient peut-être mieux que ces derniers exercés aux mouvemens qui exigent de l'ensemble

et de la méthode. Quand nos escadres eurent cessé de tenir la mer, les flottes britanniques devinrent moins actives et ne se préparèrent plus avec la même ardeur au combat. Vers la fin de la dernière guerre, la plupart des vaisseaux de ligne anglais mettaient près de douze heures pour changer un mât de hune; nos vaisseaux de 1813 exécutaient cette manœuvre en trente-cinq minutes. Fallait-il s'en étonner? Nous croyions avoir tout à apprendre; les Anglais s'imaginaient tout savoir. Leur flotte de la Méditerranée, retirée pendant six mois sur douze à Minorque, jugeait inutile de se livrer à aucun exercice; elle restait au mouillage, les voiles déverguées, gréant à peine une fois par mois ses perroquets de peur d'en user les drisses, et se contentant de recevoir chaque jour, par ses éclaireurs échelonnés jusqu'à Toulon, des nouvelles de notre escadre. Tout était bien changé depuis cette époque. Les Anglais avaient encore leurs admirables matelots; nous n'avions plus les institutions qui pouvaient jusqu'à un certain point suppléer à l'inexpérience des nôtres.

Le commandement du *Centaure* avait été confié par le ministre à de si bonnes mains, que je m'inquiétai peu du spectacle que présentait ce vaisseau la première fois que je le visitai. J'avais, sous la république, entrepris plus d'une campagne dans de pires conditions, et la mer n'était plus, comme alors, couverte de vaisseaux ennemis. Les officiers qui formaient l'état-major du *Centaure* n'avaient pas tous une égale habitude de la navigation; c'était une conséquence inévitable du malheur des temps. Officiers et matelots, chacun avait dû faire en majeure partie son apprentissage dans les rades. La campagne de l'amiral Ganteaume à Corfou avait été dans la Méditerranée le tour du monde de bien des gens; mais des hommes intelligens et animés du désir de bien faire s'instruisent à tout âge. Il ne leur faut qu'une bonne école et un bon maître. Le maître était trouvé : c'était le brave et habile capitaine du *Centaure;* l'école, ce serait la mer avec ses leçons de tous les jours et de toutes les heures.

Le 14 juillet 1819, je reçus les dernières instructions du ministre des affaires étrangères. Nos travaux n'étaient point complétement achevés; il ne me fut possible de partir pour Mahon que le 21, et encore dans un très grand désordre. La *Renommée* s'était rangée sous mon pavillon. J'adressai au capitaine de cette frégate des instructions sur ce qu'il aurait à faire pour éviter une séparation ou pour me rejoindre, si cette séparation avait lieu pendant le court trajet que nous allions entreprendre. C'est une précaution que je n'ai jamais oubliée et que je recommande en paix aussi bien qu'en guerre à tous les chefs d'escadre. Le soir même, les vents, à la suite d'un orage, passèrent au nord-ouest. Tout annonçait un beau temps. J'en profitai pour mettre sous voiles; à deux heures du matin, nous

venions à peine de doubler le cap Sepet, que la mer devint excessivement grosse, et qu'un coup de vent des plus violens se déclara. Pendant les deux jours que dura cette tempête, j'éprouvai les plus vives inquiétudes sur la solidité de notre mâture. Notre gréement était neuf. Malgré la précaution que nous avions prise avant le départ de le raidir peu à peu tous les jours, il avait tellement allongé que les mâts se trouvaient à peu près abandonnés à eux-mêmes. Nous naviguions sous le petit hunier, avec tous les ris pris; les mouvemens de roulis étaient si brusques, qu'il était fort difficile de se tenir sur le pont. Des six cent trente-cinq hommes qui composaient notre équipage, quatre-vingts à peine se montrèrent insensibles au mal de mer. C'étaient les seuls dont on pût attendre quelques services. Aussi, lorsque le coup de vent éclata, ce ne fut qu'après plusieurs heures de travail que nous pûmes parvenir à serrer nos voiles. Quoique neuf, le vaisseau avait néanmoins souffert. Il faisait de l'eau, et toutes ses cloisons, ainsi que sa menuiserie, avaient été démontées. Quant au dommage éprouvé par la mâture, il n'était pas sans gravité. La grand'vergue et la vergue de grand hunier étaient craquées; les mâts heureusement étaient sans avarie. Nous avions été traités comme la flotte de Villeneuve à sa première sortie de Toulon, et, comme cette flotte, nous le méritions, car c'est folie d'aller affronter les tempêtes sans s'être préparé à les recevoir.

Le 22 juillet, nous étions en vue de Minorque, à la distance de sept ou huit lieues. Je restai dans cette position jusqu'au 27, afin d'organiser un peu notre équipage. Les exercices auxquels nous nous livrâmes me prouvèrent que nos gens étaient animés de la meilleure volonté; mais je vis avec regret qu'ils avaient tout à apprendre. En entrant dans Mahon, je m'étonnai de ne point y trouver le vaisseau le *Rochefort*, que montait le contre-amiral anglais. On m'apprit que ce bâtiment était à Palerme le 17 juillet, qu'il avait dû en partir pour se rendre à Milazzo : on ne l'attendait pas à Minorque. Ces renseignemens me firent craindre que les ordres du gouvernement britannique ne fussent pas encore parvenus à l'amiral anglais, ou bien que le vaisseau le *Rochefort* n'eût éprouvé le même coup de vent que nous, et que, moins heureux que le *Centaure*, il n'eût fait des avaries assez considérables pour l'obliger à relâcher. J'aurais dû songer que ce qui est un ouragan pour un vaisseau mal équipé est à peine un coup de vent pour celui qui compte déjà plusieurs années d'armement.

Je trouvai au mouillage de Mahon plusieurs navires de guerre étrangers : un vaisseau espagnol, un vaisseau américain, une frégate sarde et une corvette hollandaise. Tout était nouveau pour nos regards, habitués à ne contempler que des navires français. Je vi-

sitai quelques-uns de ces bâtimens dans le plus grand détail, et je n'eus pas de peine à reconnaître combien l'isolement dans lequel nous avions vécu pendant vingt ans nous avait laissés en arrière. Le vaisseau espagnol venait de La Havane. Il avait été dirigé sur Mahon pour y subir une longue quarantaine. La mauvaise tenue de ce bâtiment ne justifiait que trop les scrupules de la commission sanitaire. Un extérieur aussi sale et aussi délabré ne pouvait donner qu'une mauvaise idée de la santé de l'équipage. Il n'en était pas de même de la frégate sarde. Construite à Gênes par nos ingénieurs, elle avait la plus belle apparence. Elle reprit la mer peu de temps après notre arrivée, et je n'eus point l'occasion de m'assurer si cette bonne mine n'était pas trompeuse. Lorsqu'elle passa à poupe du *Centaure*, elle nous salua du pavillon. Nous remarquâmes que tous les commandemens se faisaient en français et qu'ils étaient exécutés avec beaucoup de célérité. La corvette hollandaise offrait, sous tous les rapports, une tenue remarquable. Avant même de pénétrer à bord, on reconnaissait un bâtiment habité par une race soigneuse, pour laquelle la propreté est moins une affaire de discipline que d'habitude. Les peuples méridionaux sont de véritables artistes; ils en ont, la plupart du temps, les allures négligées; les vertus maritimes, l'ordre, le silence, la patience, la régularité, ne sont point dans leurs instincts. Ils peuvent cependant se plier aux exigences d'un service qui leur est presque toujours antipathique; mais c'est comme l'arc courbé par une main puissante, qui se redresse dès qu'on l'abandonne à lui-même.

Le bâtiment qui devait plus qu'aucun autre attirer mon attention était le vaisseau américain. Nous étions encore sous l'impression des étonnans succès obtenus par la marine des États-Unis dans les deux années de guerre qu'elle avait soutenue contre l'Angleterre. Il me suffit de visiter le vaisseau que j'avais sous les yeux pour avoir le secret de ces triomphes. Le *Franklin* était un vaisseau à deux ponts construit dans des dimensions et armé avec un soin qui lui eussent permis de se mesurer sans trop de désavantage avec un vaisseau à trois ponts. En introduisant dans les rangs de sa flotte des vaisseaux de ligne, le congrès américain n'avait pas voulu que ces bâtimens pussent compromettre la gloire acquise par les frégates de l'Union. Les frégates avaient été des vaisseaux déguisés; les vaisseaux, à leur tour, cachèrent sous leurs deux batteries la force effective d'un trois-ponts anglais. Tout ce que l'industrie d'un peuple opulent et ingénieux avait pu imaginer pour accroître la valeur militaire d'un pareil bâtiment se trouvait réuni à bord du *Franklin*. On s'était proposé de faire du premier vaisseau qui devait porter le pavillon étoilé un navire sans égal, la plus haute expression de l'art maritime à cette époque. Cependant la construction d'un vaisseau exige

une précision dans les calculs qui n'est pas toujours à la portée d'un constructeur de frégates. Le *Franklin*, mis en mer, s'était trouvé surchargé. Sa batterie basse avait à peine quatre pieds au-dessus du niveau de la mer. Si ce magnifique navire avait eu à combattre avec un vent frais, il n'eût pu se servir de toute son artillerie. Ce grave inconvénient ne me semblait point complétement racheté par d'excellentes dispositions intérieures. Il l'était encore moins par un luxe de détail et de propreté que je jugeais à bon droit superflu. On n'avait employé pour les ponts que des bois choisis; les bordages étaient sans un nœud, tous d'égale largeur et assemblés de manière à n'offrir entre eux que des coutures excessivement étroites. Ce parquet si net et si uni me paraissait trop beau pour qu'on ne craignît point un peu d'y faire rouler des canons. Aussi étais-je tenté de croire que l'instruction militaire de l'équipage pouvait bien être sacrifiée parfois au désir de maintenir dans toute sa fraîcheur et dans tout son lustre ce noble échantillon de la marine américaine. Rien ne se ressemblait moins que les emménagemens de ce bâtiment et les nôtres. Sur le *Franklin*, le charpentage était de la menuiserie, la menuiserie un véritable travail d'ébéniste. L'air circulait partout; les embarcations, au lieu d'encombrer la batterie haute, reposaient sur le pont supérieur ou étaient suspendues à des arcs-boutans extérieurs. L'entre-pont était éclairé par de nombreux verres lenticulaires, et n'offrait pas ces épaisses ténèbres qui en faisaient chez nous un asile propice aux malfaiteurs. La propreté des cuisines, placées en avant du mât de misaine, excita surtout mon admiration. Une large cheminée, un vaste panneau s'ouvrant sur le pont, facilitaient l'écoulement de la fumée, et les alentours n'étaient pas, comme à bord du *Centaure*, constamment noircis par la suie. Entre les pièces d'artillerie étaient suspendues des tables où pouvaient s'asseoir huit ou dix personnes. Sur chacune de ces tables, on voyait, symétriquement rangés, une gamelle, un bidon aux cercles polis et brillans, un gobelet de ferblanc et une bible.

Le *Franklin* portait cent bouches à feu, des canons de 32 dans ses batteries, des caronades du même calibre sur son pont. Outre les gargoussiers ordinaires, de grandes boîtes en plomb accrochées à la muraille contenaient pour chaque pièce quatre gargousses. Les canonniers avaient ainsi sous la main dix coups à tirer avant d'avoir besoin de recourir à la soute aux poudres, avantage inestimable, si l'on songe qu'à part un approvisionnement peu considérable, nous avions encore l'habitude de remplir nos gargousses pendant le combat, au fur et à mesure des consommations. Il est inutile que je m'étende sur la composition de l'équipage qui montait le *Franklin*.

On sait que les Américains n'hésitaient pas alors à choisir leurs matelots parmi les meilleurs de toutes les nations. Ils les attiraient par une solde très élevée et les maintenaient dans le devoir par une discipline excessivement sévère. Jamais équipage ne m'avait présenté l'aspect de vigueur, de santé, de bien-être qu'offrait cette réunion de matelots d'élite avec leurs poitrines nues, leur grand collet de chemise retombant sur une veste de drap bleu, et leurs larges pantalons sans bretelles serrés à la ceinture.

J'avais hâte de comparer le vaisseau le *Rochefort* à ce navire si supérieur aux nôtres. Je me demandais si cette nouvelle visite ne me réconcilierait pas un peu avec nos armemens, et n'aurait point pour résultat de me faire considérer le *Franklin* comme un type exceptionnel, bon tout au plus pour une marine peu nombreuse, mais que les grands états maritimes devaient, par une sage économie, s'abstenir d'imiter. Le *Rochefort* arriva le 31 août à Mahon, accompagné d'une frégate et de quelques bâtimens légers. Ce vaisseau s'était dirigé sur Toulon afin de hâter notre réunion. Ne m'y trouvant point, il était revenu sur ses pas. J'étais peu tenté de me plaindre de ce contre-temps, car si l'amiral Freemantle fût arrivé plus tôt au rendez-vous, il aurait trouvé le *Centaure* dans un état qui eût été bien loin de flatter mon amour-propre. Grâce au retard qu'avait éprouvé notre jonction, j'avais pu me reconnaître un peu dans notre affreux chaos, et j'avais mis ce délai à profit pour exercer nos hommes, qui, mis en présence de navires étrangers, faisaient chaque jour de sensibles progrès. Il n'est pas de marins plus prompts que les nôtres à subir la noble influence de l'émulation. C'est un sang généreux que toute occasion de lutte excite. Rebelle aux exhortations, il lui faut pour s'échauffer les regards de la foule. Le moindre novice sur nos bâtimens est aussi sensible que l'officier au point d'honneur.

Le *Rochefort* avait été construit en Angleterre par un ingénieur français, M. Baralier. C'était un vaisseau de 80, dont la carène reproduisait fidèlement les formes des beaux vaisseaux de M. Sané, mais dont les parties hautes avaient été avantageusement modifiées. La batterie basse du *Rochefort* n'était pas à demi submergée comme celle du *Franklin*. Quant aux installations intérieures, la plupart de celles qui m'avaient frappé à bord du vaisseau américain se retrouvaient à bord du vaisseau anglais. Je dirai même que plusieurs des dispositions adoptées à bord de ce dernier bâtiment me semblèrent beaucoup plus militaires. On reconnaissait dans l'organisation du vaisseau le *Rochefort* l'austère simplicité de la vieille marine de guerre, dans celle du *Franklin* l'ambitieuse fantaisie du novateur. On comprenait, en examinant de près les installations du *Roche-*

fort, que les véritables progrès ne se réalisent qu'à la mer, que dans les rades les observations n'ont qu'un champ nécessairement limité, et qu'il est sur ces eaux tranquilles des améliorations qu'on ne découvrira jamais parce qu'on n'en sentira jamais le besoin. Le vaisseau de l'amiral Freemantle était, à très peu de chose près, ce qu'ont été en 1840 nos meilleurs vaisseaux de ligne. Que dire de celui qui portait mon pavillon? Avec son lest en pierres, ses câbles de chanvre séchant dans les batteries ou pourrissant dans la cale, ses tonneaux de bois d'où l'eau ne sortait que corrompue et exhalant une odeur infecte, ses longs mâts de hune chancelant sous une voile démesurée, ses mâts de perroquet surmontés du mâtereau tremblant sur lequel se hissait la vergue de cacatois; avec son pont coupé d'un gaillard à l'autre, son avant ouvert à la vague, sa poulaine au niveau de la deuxième batterie, son monstre mythologique à cheval sur l'extrémité de la guibre, le *Centaure* ressemblait un peu à une marine de Joseph Vernet. Tout cela nous avait paru beau autrefois, essentiellement marin et d'un type achevé; mais cette infatuation commençait à se dissiper. La fréquentation des marines étrangères devait insensiblement nous dessiller les yeux, et nul doute que si nous n'eussions eu à lutter contre la routine aveugle des ports, notre marine n'eût point attendu si longtemps les progrès que les officiers revenant de la mer lui ont fait accomplir.

III.

L'histoire ne présente peut-être pas d'autre exemple de nations voisines devenues aussi complétement étrangères l'une à l'autre que l'étaient les deux nations riveraines de la Manche, quand la paix de 1815 les mit de nouveau en contact. J'éprouvais toute autre chose que de la sympathie pour un peuple que je considérais comme l'ennemi naturel et invétéré de la France. Cependant je ne pouvais me défendre d'un certain mouvement de curiosité en songeant que j'allais, par la force des choses et par la nature même de ma mission, être appelé à vivre en quelque sorte dans l'intimité de gens pour lesquels je n'avais jusqu'alors professé que les sentimens communs à tous mes frères d'armes. Ce n'était rien que d'avoir étudié jusque dans ses moindres détails l'intérieur d'un navire anglais, d'avoir vu de près ces installations et ces habitudes si différentes des nôtres; il me restait à connaître un vieux compagnon de Nelson, à tendre la main à un homme qui avait combattu pendant plus de vingt ans contre nous, qui avait commandé un vaisseau à Trafalgar et qui pouvait avoir gardé autant d'orgueil de ses victoires que j'avais conservé de ressentiment de nos défaites.

Dès que le *Rochefort* eut jeté l'ancre dans le port de Mahon, sa-

chant qu'il devait être soumis à une quarantaine de quatre jours, j'envoyai un officier complimenter l'amiral sur son arrivée et lui demander une entrevue au lazaret. Le contre-amiral Freemantle venait d'être nommé vice-amiral, et je craignais que la supériorité de son grade ne lui donnât des prétentions que je me sentais peu disposé à reconnaître; mais sa politesse et sa condescendance à mes moindres avis dissipèrent promptement mes appréhensions. L'amiral Freemantle s'exprimait avec facilité en français. Il sut mettre tant de naturel et de bienveillance dans ce premier entretien, qu'en dépit de mes résolutions, ma raideur n'y put tenir. Je me sentis invinciblement gagné par cette bonhomie sans affectation, qui n'excluait ni la retenue ni la dignité. Ma conscience, je ne le dissimule pas, se révoltait bien un peu contre cette sympathie si subite. Malgré l'attrait auquel je me laissais insensiblement entraîner, je marchandais encore en secret ma confiance. En attendant, je me promis de ne pas me trouver en reste de bons procédés avec un amiral si courtois. Notre réunion au lazaret ne nous permettant pas de nous expliquer avec tout le secret désirable, je me décidai à me mettre spontanément en quarantaine, et j'acceptai le dîner qui me fut offert à bord du *Rochefort*. Nous convînmes d'ailleurs qu'aussitôt après le repas nous mettrions sous voiles. En effet, le soir même, nous quittâmes le port de Mahon et fîmes route pour la rade d'Alger, où nous mouillâmes le 3 septembre 1819.

Lorsque nous parûmes dans la baie, les batteries du port saluèrent successivement le pavillon français et le pavillon anglais de vingt et un coups de canon. Nous rendîmes immédiatement ces saluts, et à peine l'ancre fut-elle au fond que nous reçûmes la visite de nos consuls. Après avoir conféré avec ces deux agens de l'objet de notre mission, nous arrêtâmes, l'amiral Freemantle et moi, que nous ferions demander pour le lendemain une audience au dey. Son altesse s'empressa d'accéder à cette demande, mais elle signifia aux consuls que nous ne pourrions être accompagnés de plus de deux officiers. Je désignai mon capitaine de pavillon et mon chef d'état-major; l'amiral anglais fit de son côté un choix à peu près semblable. Nous nous rendîmes d'abord, chacun de notre côté, chez nos consuls respectifs, où nous attendaient des chevaux. De là, ainsi que nous en étions convenus, nous nous dirigeâmes vers la porte de la Kasbah, séjour habituel du dey Hussein. On ne parvenait à cette forteresse, qui domine la ville, qu'en gravissant des rues fort étroites et des pentes excessivement rapides. Une garde nombreuse, armée de longs bâtons, se tenait rangée à l'entrée du palais; elle ne permettait d'en approcher que chapeau bas, et avec toutes les apparences du respect. Avant d'arriver devant cette farouche demeure, les consuls nous firent mettre pied à terre. Un guide nous intro-

duisit dans une longue galerie, sur laquelle s'ouvrait un appartement de moyenne grandeur. C'était à la porte de ce salon que nous attendait le dey d'Alger. Nos pieds de *giaours* auraient sans doute souillé le somptueux tapis que l'étiquette nous défendait de fouler. Son altesse était assise dans un grand fauteuil doré, qui bien certainement avait jadis appartenu à une église : le dossier portait encore une colombe sculptée. Selon l'usage turc, on nous présenta sur des plateaux des tasses de café. Seul, j'avais remercié. Le dey me fit demander en souriant si je craignais d'être empoisonné. Je ne pus m'empêcher à mon tour de sourire de la question, et j'y répondis en avalant le liquide pâteux que contenait la tasse qui m'avait été offerte. L'amiral Freemantle avait voulu que je portasse le premier la parole à Alger : il devait la prendre à Tunis; à Tripoli, la priorité me serait encore dévolue. Le consul de France, qui parlait la langue turque comme sa langue maternelle, voulut bien se charger de me servir d'interprète; mais, afin que nos notifications fussent parfaitement comprises, je remis en même temps au dey la traduction écrite que j'en avais fait faire.

« Prince (disions-nous à ce chef d'une insolente milice), les puissances de l'Europe, qui se sont réunies l'année dernière à Aix-la-Chapelle, ont déféré à la France et à la Grande-Bretagne le soin de faire des représentations sérieuses aux régences barbaresques sur la nécessité de mettre un terme aux déprédations et aux violences exercées par leurs bâtimens. Nous venons, au nom de sa majesté le roi de France et de Navarre, de sa majesté le roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, vous notifier les dispositions des gouvernemens de l'Europe. Ces gouvernemens sont irrévocablement décidés à faire cesser un système de piraterie qui n'est pas seulement contraire aux intérêts de tous les états, mais qui tend encore à détruire tout espoir de prospérité chez ceux qui le mettent en pratique. Si les régences barbaresques persistaient dans un pareil système, elles provoqueraient contre elles une ligue générale, et elles doivent considérer, avant qu'il soit trop tard, que l'effet d'une telle ligue pourrait mettre en danger leur existence même.

« Veuillez donc bien, prince, nous donner les assurances que leurs majestés les rois de France et de la Grande-Bretagne attendent de vous, et qu'elles sont impatientes de transmettre à leurs alliés, sur un objet qu'elles ont profondément à cœur ; mais dans une circonstance aussi grave des promesses verbales ne suffiraient pas : il s'agit d'un pacte solennel de la plus haute importance pour la sécurité des navigateurs et du commerce de tous les états. Puisque nous vous déclarons par écrit les intentions des puissances alliées, nous sommes fondés à croire que vous répondrez de la même manière à une telle démarche. »

La diplomatie n'existerait pas que les Turcs l'auraient inventée. Qui peut se flatter d'avoir jamais obtenu de ces grands temporisateurs une réponse nette et catégorique? Le dey d'Alger se trouvait

en présence de méfaits notoires. Depuis Barberousse, les corsaires algériens n'avaient cessé d'infester la Méditerranée et de courir sus à tous les pavillons; ils étaient la terreur du commerce et tenaient les côtes de Sardaigne et d'Espagne dans de constantes alarmes. Les rivages de l'Afrique septentrionale, dont aucune voile n'approchait sans effroi, étaient devenus une véritable Tauride. Cependant l'impassible Hussein ne parut nullement ému de nos reproches. Il chargea les consuls, qui remplissaient en cette occasion l'office de drogmans, de nous répondre qu'il n'avait jamais fait tort à aucune nation européenne, et qu'il était dans l'intention de régler toujours ses démarches envers les puissances européennes d'après les mêmes principes, mais qu'il ne lui paraissait point nécessaire de nous donner cette réponse par écrit. Nous insistâmes en vain. Le dey fut inflexible. Il ne se refusait pas à renouveler verbalement les assurances les plus pacifiques et les plus solennelles, mais il prétendait que, n'ayant reçu aucune pièce revêtue de la signature des souverains, il croyait devoir également réserver la sienne.

Une seconde audience n'eut pas un meilleur succès. « N'ai-je donc plus le droit, disait le dey, de faire la guerre à mes ennemis? — Cette question, répondions-nous, est complétement étrangère à notre mission. Nous pouvons cependant vous faire observer qu'une guerre injustement déclarée attirerait probablement sur vous les forces combinées de toutes les grandes puissances de l'Europe. — Déclarez-moi donc franchement que je dois brûler mes armemens! — Non, conservez-les, comme le font les autres puissances, pour protéger un commerce tranquille; ne les employez pas à inquiéter celui de toutes les nations. » Ce n'était pas le compte de son altesse africaine. « Je suis bien décidée, répétait-elle, à respecter les traités vis-à-vis des nations qui sont en paix avec moi et qui entretiennent à Alger des agens accrédités; je défendrai à mes bâtimens de les inquiéter en aucune manière, mais je ne puis me désister du droit de visiter tous les navires sans distinction, car ce n'est qu'ainsi que je puis reconnaître mes amis de mes ennemis. »

Le dey d'Alger avait sans doute puisé ses notions de droit maritime dans les ouvrages de quelque jurisconsulte anglais. Nous lui représentâmes que c'était précisément sur ce point que les hautes puissances fondaient leurs réclamations. En arrêtant les navires, dont ses croiseurs finissaient par trouver les papiers en règle, Hussein-Pacha leur causait un tort considérable, puisqu'après les avoir empêchés de continuer leur route et leur avoir ainsi fait perdre un temps précieux, il les rendait sujets à une quarantaine onéreuse. Le dey n'ignorait aucun des argumens que les défenseurs du droit de visite avaient si souvent invoqués en faveur de leur thèse. « Il pouvait, disait-il, avoir demain la guerre avec la régence de Tunis.

Dès lors il lui importait de s'assurer si ses ennemis ne cherchaient point à lui échapper en arborant un pavillon ami. D'ailleurs, ajouta-t-il en élevant la voix, je ne reconnais pour amies que les nations qui ont des agens à Alger (il voulait parler des nations qui, sous forme de présens, consentaient à lui payer tribut). Toutes les autres, je les tiens pour ennemies, et les traiterai comme telles tant qu'elles n'auront pas envoyé faire leur paix avec cette régence. » L'insolence de ce barbare me parut insupportable. Bien que son ton eût été jusque-là fort modéré et que j'eusse remarqué dans ses manières un certain fonds d'obligeance, je jugeai que nous ne parviendrions pas à triompher de son obstination. J'interrogeai l'amiral Freemantle du regard, et nous nous levâmes pour nous retirer; mais avant de partir, je déclarai une dernière fois au dey que « si c'était réellement son intention de continuer à exercer la piraterie contre le commerce européen, il devait s'attendre à voir fondre un jour ou l'autre sur lui le courroux des puissances qu'il aurait provoquées. » Ces paroles étaient prophétiques; je me les suis rappelées le jour où notre drapeau flotta sur la plage de Sidi-Ferruch. Qui sait si le dey, vaincu, obligé de se confier à notre clémence, ne se souvint pas aussi des menaces que dix ans plus tôt un amiral français lui avait laissées pour adieux?

A Tunis, où nous arrivâmes le 28 septembre 1819, nous trouvâmes des dispositions plus conciliantes, mais non plus de sincérité. Mahmoud-Pacha, maître du trône de « Tunis la bien gardée, » consentit à répondre à notre notification par un document que j'ai conservé, et dont je crois devoir reproduire ici la traduction fidèle :

« Qu'on nomme voleur et pirate celui qui s'empare de bâtimens ou de marchandises sans motifs, qu'y a-t-il de plus juste? Quant à nous, grâces en soient rendues à Dieu, on n'a jamais ouï dire que nous ayons jamais rien commis de pareil. Est-il donc convenable que nous recevions une semblable intimation de votre part, quand il est avéré que, dans un temps qui n'est pas encore bien éloigné, on a manqué aux traités d'amitié qu'on avait contractés envers nous? On est venu prendre dans nos ports des bâtimens ennemis que notre pavillon aurait dû protéger (1); ces bâtimens, nous en avons payé la valeur aux propriétaires. Plus tard, nous en avons demandé la restitution à ceux qui s'en étaient injustement emparés; nous a-t-on seulement répondu? Vous nous dites que toutes les puissances de l'Europe sont convenues de nous obliger à cesser nos armemens. Si nous n'y consentons pas, ces puissances se ligueront contre nous. Que nous nous repentions alors, et il sera trop tard. Sans doute en ce moment nous n'avons point d'ennemis à combattre : nous n'avons donc nulle intention de mettre en

(1) Ceci était particulièrement à l'adresse de l'amiral Freemantle. Les Anglais avaient en effet enlevé, pendant la dernière guerre, des corsaires français et leurs prises sous les canons du fort de La Goulette.

mer des corsaires; mais personne n'ignore que nous dépendons d'un grand monarque, le sultan, que Dieu conserve! Si la guerre se déclarait entre la Porte-Ottomane et une nation européenne, nous aurions un devoir à remplir. Notre religion et la foi que nous avons jurée à notre seigneur nous commanderaient de lui porter tous les secours qui dépendraient de nous, hommes, subsides, bâtimens. Comment donc consentir à la demande que vous nous faites de ne plus armer de navires? Si nous vous écoutions, que pourrions-nous répondre à la Porte-Ottomane le jour où elle aurait à requérir notre assistance?

« Voilà tout ce que nous avons à vous dire. C'est l'exacte vérité. Si maintenant vous voulez mépriser la justice et venir nous inquiéter sans aucun motif, il y a un Dieu puissant qui veille sur tous. »

Quand nous étions arrivés à Alger, la peste y avait cessé depuis vingt jours : à Tunis, elle régnait encore; elle avait fait des ravages horribles dans la régence. Le pays en était, disait-on, dépeuplé. Il serait difficile de rendre l'impression pénible que nous éprouvâmes en traversant l'espace qui sépare la ville du bord de la mer. Nous étions en automne; un soleil ardent brûlait les restes de la végétation; la terre, dépouillée de ses récoltes, semblait frappée de stérilité. En pénétrant dans les rues de Tunis, nous les trouvâmes désertes. Il s'exhalait de cette vaste cité, encombrée d'immondices, je ne sais quelle odeur infecte et cadavéreuse qui rappelait celle d'une tombe fraîchement remuée. Les maisons consulaires étaient protégées par une quarantaine rigoureuse. Tous les objets qu'on y faisait venir de l'extérieur étaient soigneusement soumis à une purification préalable; mais cette précaution ne suffisait pas pour éloigner complétement le danger de la contagion. Le vent de mer, qui souffle généralement pendant les heures les plus chaudes du jour, soulève des tourbillons de poussière au milieu desquels peut se cacher le germe du fléau. Une plume, une feuille d'arbre, un fil, tout était un sujet de terreur pour les habitans de cette malheureuse cité. La crainte qui les dominait les condamnait à se renfermer dans des appartemens dont on osait à peine renouveler l'air. Aux ennuis de cette vie, toujours troublée par l'idée de la mort, il fallait ajouter le supplice d'une chaleur étouffante. Ce fut donc avec joie qu'après avoir pris congé du bey de Tunis et lui avoir renouvelé nos sommations, nous abandonnâmes le 1er octobre 1819 cette terre empestée.

Il ne nous restait plus à faire connaître la volonté des puissances qu'à une seule régence, celle de Tripoli. Le 7 octobre, nous étions devant ce port. Le temps était peu favorable. Une brume épaisse couvrait toute la côte, qui, dans cette partie, est extrêmement basse et paraît submergée. On en est à quelques milles qu'on ne distingue encore que le sommet des arbres. La mer déferlait avec force sur

la plage. Il était impossible de songer à mouiller sur une rade foraine par un temps semblable. Le soir heureusement le vent s'apaisa. Nous gouvernâmes sur la forteresse, et lorsque nous en fûmes à la distance d'environ deux lieues, nous laissâmes tomber l'ancre, par trente brasses d'eau, sur un fond de sable et de corail.

Nous commencions à être familiarisés avec l'appareil guerrier dont s'entouraient alors les souverains barbaresques; notre entrevue avec le bey de Tripoli nous offrit cependant un spectacle qui ne laissa pas d'exciter notre intérêt. Une troupe nombreuse vêtue à la turque, mais la tête couverte d'une simple calotte rouge, formait une double haie sur notre passage. Chaque soldat était armé d'un fusil qu'il tenait renversé, le bout du canon posé à terre, appuyant le bras droit sur la crosse, délicatement incrustée d'écaille et de nacre. La contenance martiale de ces gardes, l'éclat de leurs armes rappelaient le beau temps des janissaires. Le bey était assis sur son trône, entouré de ses enfans, de ses ministres et de ses grands officiers. Des fauteuils avaient été disposés pour nous et notre suite. Je présentai à son altesse, qui nous reçut avec une extrême bienveillance, les notifications que nous avions déjà remises au dey d'Alger et au bey de Tunis. Dès qu'il eut entendu la lecture de ce document, que le chancelier du consulat de France lui traduisit en italien, le chef de la régence de Tripoli, dont la conscience se trouvait sans doute plus à l'aise que celle de ses confrères, répondit sans hésiter que « son père et son grand-père avaient toujours eu l'amitié des Européens, et qu'il voulait la conserver à ses enfans. » Sidi-Yousef-Karamanti ajoutait que nous recevrions dans peu d'heures la réponse par écrit que nous avions demandée. Cette réponse nous fut en effet transmise avant que nos divisions eussent quitté le port; elle était aussi brève et aussi satisfaisante que possible.

Ainsi se termina ma première campagne diplomatique. Le côté délicat et épineux de cette mission était celui auquel le congrès européen avait le moins songé. Il n'était pas besoin de chercher deux amiraux bien habiles pour remplir auprès des régences barbaresques l'office de hérauts d'armes; mais il fallait montrer à des yeux qu'on n'abuse point aisément un amiral français et un amiral anglais sincèrement disposés à agir de concert. La longue impunité des régences était venue de nos querelles avec l'Angleterre. Les ports de la côte d'Afrique nous étaient précieux pour y conduire nos prises ou pour y ravitailler nos corsaires. Longtemps le dey d'Alger avait été un de nos alliés secrets, allié que l'amiral Nelson, lorsqu'il croisait en 1803 devant Toulon, voulut plus d'une fois punir de sa connivence. Comment donc persuader à ces chefs astucieux et barbares que nous étions les interprètes d'une résolution sérieuse? Ils savaient de quel prix pouvait être pour nous leur amitié. Comment les

convaincre que la France et la Grande-Bretagne étaient d'accord pour la répudier, s'ils ne changeaient pas à l'instant de conduite? Nous n'avions d'autre moyen, l'amiral Freemantle et moi, de modifier le cours de leurs idées et de faire quelque impression sur leur esprit que de leur donner le spectacle d'une entente parfaite. Nos relations ne pouvaient manquer d'être fréquentes; une mutuelle sympathie les rendit intimes. L'amiral Freemantle est bien certainement le seul Anglais pour lequel j'aie jamais éprouvé un sentiment d'affection; mais je ne pouvais demeurer insensible à tant d'urbanité, de franchise et de loyauté. Nous ne nous quittâmes point sans émotion. Je devais faire route pour Toulon; l'amiral allait se rendre à Naples. Souvent il m'avait entretenu du plaisir qu'il aurait à me présenter à sa famille, qui devait habiter l'Italie aussi longtemps qu'il conserverait le commandement des forces navales de la Grande-Bretagne dans la Méditerranée. En arrivant à Naples, cet excellent homme témoigna un si vif désir de me revoir, que M. le duc de Narbonne, notre ambassadeur, crut devoir en écrire au ministre de la marine. Le *Centaure* venait d'achever quelques réparations dont j'avais signalé l'urgence, et je m'apprêtais à partir pour Brest, quand je reçus l'ordre de montrer en passant notre pavillon devant Naples, de m'y arrêter pendant quelques jours et de continuer ensuite ma route pour les côtes de Bretagne. Je me préparai avec joie à exécuter ces nouvelles instructions. J'étais heureux de penser que j'allais avoir l'occasion d'exprimer à l'amiral Freemantle quel prix j'attachais aux sentimens qu'il m'avait conservés; mais cette triste vie ne se compose que de déceptions. Deux jours avant mon arrivée à Naples, l'amiral Freemantle était mort d'une indisposition subite. Cette vigoureuse santé, qui avait bravé vingt ans d'intempéries, qui avait traversé sans fléchir deux longues guerres, s'affaissa tout à coup. La veille, tout semblait promettre un demi-siècle de vie à ce corps de fer qui enfermait une conscience tranquille. Le ciel en avait ordonné autrement. L'amiral avait été frappé dans toute sa force. Il avait disparu comme si un gouffre se fût ouvert sous ses pas. Lorsque je me présentai pour le voir, impatient de serrer dans mes mains cette main si loyale, on venait à peine d'emporter son cercueil.

Les peuples, j'en suis convaincu, ne se haïssent souvent que parce qu'ils ne se connaissent pas. Je n'avais pas été moins étonné de rencontrer dans la marine anglaise un cœur honnête et droit que ne l'avait été l'amiral Collingwood de se trouver en présence d'un officier français qui ne fût pas fanfaron. La différence des climats, des religions, des constitutions politiques, ne met pas entre les hommes d'aussi grandes distances qu'on serait tenté de le supposer. Ce sont surtout les préjugés qui les séparent. J'ai eu peu d'occasions d'en-

trer en relations avec des officiers anglais depuis le jour où je parcourais les côtes des régences barbaresques en compagnie de l'amiral Freemantle; mais deux mois de cette intimité, dont j'ai toujours gardé le souvenir, ont suffi pour dissiper en partie les préventions que je nourrissais contre une race ennemie. Je ne me sens pas encore de force à beaucoup aimer les Anglais; je reconnais cependant volontiers quelle influence aurait sur les destins du monde le rapprochement sincère de ces deux nations qui semblent n'avoir été créées si voisines et si dissemblables que pour se compléter l'une par l'autre. Que fût-il arrivé si, dès 1820, l'alliance de la France et de l'Angleterre eût été une alliance sérieuse? Au retour des commissaires qui avaient été sommer les régences barbaresques de changer de conduite, une flotte anglo-française fût partie des ports où à toute éventualité on eût dû la tenir rassemblée. A ce signal d'une résolution irrévocable, le dey d'Alger, comme celui de Tunis, comme celui de Tripoli, aurait probablement cessé de refuser les garanties qu'on lui demandait. S'il eût persisté dans sa mauvaise foi, ce que le roi Charles X s'est chargé d'accomplir dix ans plus tard, malgré les menaces de l'Angleterre, se serait accompli avec le concours et le plein assentiment de cette puissance. Lorsqu'au contraire tout tendait à prouver à des chefs fort bien instruits au fond de nos discordes que l'entente de la France et de la Grande-Bretagne n'était qu'apparente, et ne serait suivie d'aucune démarche décisive, fallait-il s'étonner que les notifications d'un congrès eussent à peine le don de les émouvoir?

La marine française, je crois l'avoir déjà fait comprendre, se trouvait, après la paix de 1815, dans un état de délabrement, moral plus encore que matériel, qui pouvait faire douter qu'il lui fût désormais réservé de longs jours. L'Europe cependant ne s'était adressée qu'à la France pour lui demander d'aller signifier aux régences barbaresques, de concert avec l'Angleterre, le jugement rendu par le tribunal de la civilisation. Elle s'était souvenue qu'il n'y avait jamais eu que deux grandes puissances maritimes dans le monde, et c'était sur le concours de ces pavillons, si récemment ennemis, qu'elle avait compté pour faire prévaloir au sein de cours barbares ses justes réclamations. Ce n'est pas en vain qu'une nation a de glorieuses annales. Les découragemens d'une situation transitoire ne pouvaient effacer de nos fastes militaires les deux grandes époques pendant lesquelles nos vaisseaux avaient disputé l'empire de la mer aux Anglais. Ils ne pouvaient les effacer davantage de la mémoire de l'Europe. En rétablissant l'ancien ordre des choses et l'ancien équilibre, les hommes d'état n'auraient point été conséquens, s'ils eussent un instant songé à admettre la dictature navale d'une seule puissance. Rentrée dans ses limites de 1789, la France ne pouvait reprendre

la place que lui assignaient les calculs des hommes d'état qu'en retrouvant l'importance maritime qu'elle avait eue sous le règne de Louis XVI; mais que de plaies étaient à fermer avant que ces vues judicieuses pussent sortir du domaine de la politique purement spéculative! que d'épreuves notre marine avait à traverser! que de difficultés pour vivre avant de songer à croître! En 1820, il fallait encore se borner à recueillir, comme les épaves d'un grand et soudain naufrage, les vaisseaux qui n'avaient pas péri, les hommes qui n'avaient pas été dispersés, les traditions qui ne s'étaient pas complétement évanouies. En France, heureusement rien n'est jamais désespéré. Partout ailleurs, peut-être même dans cette Angleterre si habituée à la persévérance, la marine eût été engloutie par un désastre semblable à celui qui menaça en 1815 l'existence de notre établissement naval. Chez nous, grâce à un heureux choc d'idées, grâce à une opposition pour ainsi dire providentielle de sentimens, la marine trouva la protection du pouvoir quand l'opinion publique l'abandonnait, la bienveillance de l'opinion publique quand le pouvoir paraissait hésiter à la favoriser dans son développement. Le souvenir de ces crises ne peut que nous inspirer une mâle et généreuse confiance. Pour qu'il existe encore après la paix de 1815, comme après celle de 1763, une grande marine française, il faut que celui qui dirige d'en haut tous les événemens de ce monde ait eu ses raisons pour ne pas la laisser périr.

La mission qui m'avait été confiée était la conséquence naturelle du mouvement d'idées qui marqua les premières années de la restauration. J'ai souvent entendu dire alors, par des gens dont je me serais bien gardé d'épouser les utopies, que la France et l'Angleterre devaient s'unir étroitement pour assurer le bonheur et la tranquillité de l'Europe. Ce projet, chimérique, je le crois, il y a quarante ans, pourrait bien être devenu une idée pratique aujourd'hui. Quelle ambition en effet ne viendrait se briser à l'infranchissable obstacle que lui opposerait la solidarité politique de ces deux puissans peuples, dont les forces, depuis un demi-siècle, ont tant grandi par leurs rivalités mêmes, et dont les préjugés tendent à s'effacer davantage chaque jour? Ce beau rêve de quelques esprits habitués à tenir trop peu de compte des passions humaines, la paix universelle, — j'en ose à peine prononcer le nom sans sourire, — c'est tout simplement, au point où nous en sommes, une sincère alliance entre l'Angleterre et la France; mais quand donc cette alliance, telle que je la conçois, — union cordiale et fière qui satisferait au même degré l'amour-propre des deux peuples, — cessera-t-elle d'être, elle aussi, un rêve?

E. Jurien de La Gravière.

DE

LA MÉTAPHYSIQUE

ET DE SON AVENIR

La Métaphysique et la Science, ou Principes de Métaphysique positive,
par M. Étienne Vacherot.

Un des faits les plus graves qui ont marqué ces trente dernières années, dans l'ordre intellectuel, est la cessation subite de toutes les grandes spéculations philosophiques. Je ne sais si depuis le moyen âge le même phénomène s'est produit avec un caractère aussi frappant. Descartes, dans la première moitié du XVIIe siècle, succédait à un mouvement d'une prodigieuse activité, et dont le défaut avait été bien plutôt la présomption que la réserve. Le cartésianisme, Leibnitz, Locke, l'école française, remplissent la fin du XVIIe et tout le XVIIIe siècle, sans que le découragement se fasse jour dans cette succession continue de systèmes rivaux. Quand les dernières conséquences du cartésianisme et du sensualisme ont été tirées, et que le scepticisme de Hume a paru un moment en recueillir l'héritage, l'Écosse avec son honnête droiture, l'Allemagne avec sa profondeur d'esprit et sa pénétration, relèvent la pensée européenne épuisée et posent un nouveau point de départ pour la pensée. On sait la brillante évolution que l'Allemagne pendant plus d'un demi-siècle a exécutée devant le monde, étonné de tant de dons nouveaux, de ce langage étrange et attachant, de cette vigoureuse originalité qui faisait revivre sous le ciel

brumeux du nord les beaux jours de Socrate, d'Aristote et de Platon. La France, de son côté, ne restait point oisive. M. Cousin y créait, avec une éloquence inconnue jusque-là en philosophie, le genre de spéculations approprié à notre temps, tandis que d'autres écoles parallèles continuaient modestement leur œuvre et s'obstinaient à ne point abdiquer. On peut dire que jusqu'en 1830 la pensée philosophique de l'Europe n'avait pas un instant sommeillé, et que, depuis le jour où elle déchira les langes de la scolastique, elle ne s'était pas arrêtée pour peser la légitimité de sa tentative et ses chances d'avenir.

Si nous parcourons au contraire les vingt-cinq ou trente dernières années, nous sommes frappés du singulier silence que la philosophie semble y garder. Hegel est mort, laissant son héritage à des disciples qui semblent vouloir écarteler leur maître et traîner ses membres aux quatre vents du ciel. Schelling se survit à lui-même, promettant sans cesse une nouvelle philosophie, et, quand il veut tenir ses promesses, n'aboutissant qu'à des répétitions impuissantes, où se trahissent plus que jamais les côtés faibles de sa nature plus poétique que scientifique. M. Cousin envisage son œuvre comme achevée, puisqu'il se croit libre de montrer ce que peut en d'autres voies son incomparable esprit. L'école écossaise se perd en de fines analyses de mots, où le souci des grands problèmes disparaît. Une seule école reste debout, active, pleine d'espérance, s'attribuant l'avenir, l'école dite *positive;* mais celle-là ne fait point exception à la loi que je signale, car son premier principe est justement la négation de toute métaphysique, et c'est aux funérailles de la spéculation abstraite qu'elle nous ferait assister, si ses vœux et ses prédictions arrivaient à se réaliser.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que ce sommeil de trente ans ne paraît pas près de finir. La pierre qui pèse sur la philosophie paraît si bien scellée qu'on est tenté de dire d'elle ce que Pétrarque disait de l'Italie : *Dormirà sempre e non fia chi la svegli.* D'où viendrait en effet le système nouveau capable de passionner encore les esprits et de rallier des disciples convaincus ? Serait-ce de l'Allemagne ? Je sais que l'Allemagne a moins souffert que le reste de l'Europe de la réaction intellectuelle qui a marqué le milieu de notre siècle. Cette réaction, qui chez nous peut compter encore (sous des formes très diverses) quinze ou vingt ans de triomphe assuré, est déjà finie en Prusse par la ruine du parti peu sérieux des Stahl et des Hengstenberg. L'Allemagne, délivrée de cette éclipse passagère, va revenir à sa vie habituelle, à la réflexion savante, à la religion épurée; mais recommencera-t-elle à créer des systèmes comme ceux qu'elle a vus éclore au commencement de ce siècle ? Je

ne le crois pas (1). Les jeunes adeptes que la philosophie proprement dite y compte encore paraissent aspirer à toute autre chose qu'à l'originalité ; chose étrange ! c'est vers la philosophie française, soit vers le matérialisme du dernier siècle, soit vers l'éclectisme de celui-ci, qu'ils semblent tourner leurs regards. — L'Angleterre et l'Écosse nous réserveraient-elles quelque surprise philosophique ? Non encore. M. Hamilton a clos par la critique le développement si original des écoles d'Édimbourg et de Glasgow. L'Angleterre est en progrès intellectuel : dans vingt-cinq ans, Oxford, transformé sur le modèle des universités allemandes, sera devenu le plus brillant foyer de culture germanique qu'il y aura au monde ; mais ce n'est pas vers la spéculation abstraite que se porte ce mouvement. — Quant à la France, la moindre des critiques qu'il soit permis de faire de son état actuel est qu'on n'y voit guère poindre de système nouveau (2). Les esprits sérieux y ont d'autres soucis, et pour ma part je plaindrais celui que son étoile aurait prédestiné à faire école parmi nous. Socrate fut heureux de vivre dans un temps où le penseur n'avait à redouter que la ciguë... De toutes parts, l'incapacité philosophique de l'esprit moderne semble donc constatée. Je vois l'avenir des sciences historiques : il est immense, et si ces grandes études triomphent des obstacles qui s'opposent à leurs progrès, nous arriverons un jour à connaître l'humanité avec beaucoup de précision. Je vois l'avenir des sciences naturelles : il est incalculable, et si ces belles sciences ne sont pas arrêtées par l'esprit étroit d'application qui tend à y dominer, nous posséderons un jour sur la matière et sur la vie des connaissances et des pouvoirs impossibles à limiter ; mais je ne vois pas l'avenir de la philosophie, dans le sens ancien de ce mot. Hegel, Hamilton, M. Cousin ont posé tous trois à leur façon, et tous trois d'une manière glorieuse, la fatale borne après laquelle la spéculation métaphysique n'a plus qu'à se reposer. Ce ne sont pas là des fondateurs comme Descartes, comme Thomas Reid, comme Kant ; ce sont des hommes chargés de dire le dernier mot d'un vaste travail de pensée. On parle encore après eux, souvent avec talent, parfois avec profondeur ; on ne crée plus,

(1) Voir à ce sujet un très intéressant article de M. Jürgen Bona Meyer dans le *Journal de philosophie* de MM. Fichte et Ulrici, 1859, p. 286 et suiv.

(2) Certes il serait injuste de méconnaître le mérite de quelques récens écrits philosophiques qui révèlent une remarquable vigueur d'analyse. Je citerai comme exemples l'*Introduction à l'Esthétique* de M. Noël Séguin (Paris, 1859), œuvre d'un penseur fort original, dont l'esprit offre de singuliers rapports avec celui de Hegel ; les *Essais de critique générale* de M. Charles Renouvier (Paris, t. Ier, 1854, t. II, 1859), livre austère, digne d'être médité ; les beaux travaux de M. Vera sur la philosophie de Hegel. Mais l'isolement et l'injuste oubli où restent ces travaux sont la meilleure confirmation du fait que je constate ici.

car les seules pensées fécondes sont celles qui éclosent et qui n'ont pas encore atteint ce degré de précision après lequel il n'y a plus que la sèche exposition de l'école et le formalisme de l'enseignement traditionnel.

Ce qui peut faire croire en effet que cette extinction de la métaphysique n'est pas une simple déchéance transitoire, comme il y en a dans l'histoire de toutes les sciences, c'est que d'autres études semblent hériter d'elle et se partager ses dépouilles. Les études religieuses, que la philosophie proprement dite traite toujours avec quelque dédain, parce qu'elle n'en voit pas la portée, ont repris depuis dix ans un intérêt auquel on ne pouvait s'attendre. Les sciences positives, d'un autre côté, ont conquis beaucoup d'esprits qu'à d'autres époques la philosophie abstraite eût vraisemblablement attirés. Les vrais philosophes se sont faits philologues, chimistes, physiologistes; on a cessé de regarder l'âme individuelle comme un objet direct de science positive. On a vu que la vie a son point de départ dans la force et le mouvement, et sa dernière résultante dans l'humanité. Au lieu de se renfermer dans le monde étroit de la psychologie, on a rayonné au-dessus et au-dessous; au lieu de disséquer l'âme en facultés, on a cherché les racines par lesquelles elle plonge en terre, les rameaux par lesquels elle touche au ciel. On a compris que l'humanité n'est pas une chose aussi simple qu'on le croyait d'abord, qu'elle se compose, comme la planète qui la porte, de débris de mondes disparus. Aux vieilles tentatives d'explication universelle se sont substituées des séries de patientes investigations sur la nature et l'histoire. La philosophie semble ainsi aspirer à redevenir ce qu'elle était à l'origine, la science universelle; mais au lieu d'essayer de résoudre le problème de l'univers par de rapides intuitions, on a vu qu'il fallait d'abord analyser tous les élémens dont l'univers se compose, et construire la science du tout par la science isolée des parties. Au milieu de ce vaste mouvement, continué avec courage par d'ardens esprits, à travers des circonstances si contraires, que devient la métaphysique? Reste-t-il une place pour elle dans la classification nouvelle des sciences à laquelle le siècle semble amené? Y a-t-il une science des vérités premières, dont toutes les autres soient tributaires, ou bien la métaphysique n'est-elle que le résultat général de toutes les sciences, et le jour de son grand avénement sera-t-il justement le jour où elle disparaîtra du nombre des sciences particulières? C'est là un problème qui se présente chaque jour à tout homme réfléchi, et sans la solution duquel on ne peut se faire une idée de l'avenir réservé aux spéculations de l'entendement humain.

I.

Un des esprits les plus exercés de notre temps aux méditations philosophiques, un penseur plein d'élévation et de vigueur, M. Vacherot, a fait de ce problème le sujet d'un ouvrage remarquable à plus d'un titre. L'aisance, la clarté, la finesse de la discussion font du livre de M. Vacherot un véritable événement dans l'histoire de la philosophie contemporaine. Nous n'étions pas habitués depuis longtemps à cette allure franche et vive, à ce dévouement sans bornes à la vérité, qui ne recule devant aucun doute, à cette bonne foi profonde, si différente de la bonne foi superficielle, laquelle suffit pour faire l'honnête homme, mais ne suffit pas pour faire le philosophe. L'admission de M. Vacherot dans la grande famille des penseurs ne date pas, du reste, de l'ouvrage dont nous parlons. On se rappelle que par le troisième volume de sa belle *Histoire de l'école d'Alexandrie* il se sépara nettement de l'enseignement officiel; on se rappelle aussi avec quel courage il accepta les conséquences de cette séparation. M. Vacherot, quand il publia son écrit principal, était directeur des études à l'École normale. En Allemagne, des directeurs de séminaires, des professeurs, des pasteurs ont professé cent fois des doctrines aussi libres que celles que renfermait le volume en question; jamais, si ce n'est pendant la réaction heureusement close des dernières années, on n'a songé à les destituer pour cela. L'idée n'est point venue hors de France qu'un professeur qui enseigne est l'état enseignant, que sa doctrine doit être considérée comme celle de l'état, et que par une suite nécessaire l'état a le droit de la lui dicter. La conséquence évidente d'un tel système, c'est que l'état, c'est-à-dire dans le cas dont il s'agit le ministre de l'instruction publique, ait une philosophie, une science. Il est inadmissible en effet que le professeur prête à l'état sa philosophie, et si l'état est responsable de tout ce qui se dit dans les chaires, l'ordre administratif ne sera parfait que le jour où les bureaux enseigneront, c'est-à-dire enverront aux professeurs des cahiers tout faits qu'ils devront débiter. Nos enfans verront sans doute ce beau jour. En attendant, on entrevoit sans peine comment une pareille tentative d'administrer la philosophie est la destruction de toute liberté, et aussi comment elle condamne l'enseignement philosophique à la médiocrité, la médiocrité seule étant capable d'accepter de telles conditions et de les exécuter sans faiblir. M. Vacherot subit le contre-coup de cette fausse idée, qui pèsera d'une manière si grave sur les destinées de notre pays. Il échangea le droit d'enseigner d'inoffensives banalités contre le droit de penser; il acheta par le sacrifice de ses fonctions le

droit d'être. Par là il se plaça entre ceux dont le jugement compte pour un jugement d'homme, qui veulent être autre chose qu'un airain sonnant, et n'entendent pas, pour les commodités de la vie, perdre les motifs de vivre : *propter vitam vivendi perdere causas.*

Dans la première période de son activité philosophique, M. Vacherot paraît comme un disciple de cette philosophie qu'on est convenu de rattacher à M. Cousin, quoiqu'elle soit bien loin de représenter toute l'étendue de cet admirable esprit. Tout ce qui est fécond est riche de guerres, et c'est la gloire de M. Cousin d'avoir su contenir dans son sein des élémens très divers et destinés à se séparer. Dogmatique par un côté, critique par un autre, cet homme éminent, qui grandira chaque jour à la condition qu'on place sa gloire où elle est en réalité, non dans la création d'une philosophie d'école, mais dans l'éveil des esprits auquel il a présidé, servit de point de départ à deux directions fort différentes, l'une de haute histoire de l'esprit humain, l'autre d'organisation pratique de la philosophie. La première, qui était la plus élevée, ne pouvait être faite pour des disciples. La grande pensée qui domina les cours de 1828 et 1829 n'était pas de nature à servir de fondement à une école officielle. Il fallait pour ce dernier but une sorte de catéchisme capable de contenir les uns, de rassurer les autres; mais le telles limites, nécessaires pour les esprits timides, devaient sembler trop étroites aux esprits actifs. De là des déchiremens inévitables, qui ont séparé du maître ceux de ses disciples qui, en violant une moitié de son programme, en réalisaient peut-être le mieux la plus sérieuse moitié.

Si j'étais né pour être chef d'école, j'aurais eu un travers singulier : je n'aurais aimé que ceux de mes disciples qui se seraient détachés de moi. Parfois on est tenté de croire que, malgré certaines rudesses obligées, M. Cousin doit aussi avoir un faible pour les disciples rebelles qui représentent le mieux le côté le plus important de sa grande entreprise. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa vraie gloire est bien moins d'avoir créé une orthodoxie philosophique que d'avoir soulevé un mouvement par suite duquel plusieurs des bases qu'il avait posées seront peut-être ébranlées. Ceux de ses disciples auxquels il a appris à chercher sont ceux qui lui rendent le meilleur hommage, à une condition, bien entendu, c'est qu'ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à leur maître, car il est permis d'être infidèle, jamais d'être ingrat. Une école quelque peu active ne saurait borner sa mission à refaire éternellement le même livre sur la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu. Ce sont là ou des choses si claires qu'elles n'ont pas besoin d'être démontrées, ou quand on les prend par l'analyse, des choses si obscures qu'elles ne sont pas dé-

montrables. Les dogmes de ce genre (Kant l'a vu avec une sagacité merveilleuse), non susceptibles de preuves spéculatives, mais évidens pour d'autres raisons, n'avancent à rien tandis qu'ils ne sont pas convertis en sentiment. Une école qui s'y renferme ne produira qu'une série d'écrits monotones, superflus pour les uns, insuffisans pour les autres, et qui ne convertiront personne. « La philosophie française contemporaine, dit très bien M. Vacherot, l'école éclectique surtout, a excellé dans la critique des idées métaphysiques fausses, étroites et grossières, par lesquelles le XVIIIe siècle avait cru pouvoir remplacer définitivement les belles, mais quelque peu chimériques abstractions de la philosophie antérieure. Elle a ainsi préparé le terrain sur lequel la science nouvelle, la vraie métaphysique du XIXe siècle, pourra élever ses constructions; mais elle serait dans une grande illusion, si elle croyait avoir fait davantage. Son œuvre dogmatique, sauf de rares et fort incomplètes tentatives, se réduit à la réinstallation de l'ancienne métaphysique sur les ruines de la philosophie de la sensation. C'est Platon, Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Leibnitz, Clarke, qui en font à peu près tous les frais; méthodes, principes, idées, argumens, rien n'est bien nouveau dans la métaphysique de notre temps. Ce sont les mêmes élémens épurés et combinés avec un art fort ingénieux, et exprimés dans une langue plus simple et plus scientifique. Cette métaphysique peut bien faire illusion aux esprits novices qui ignorent que la critique de Kant et de son école l'a ruinée jusque dans ses fondemens; mais tous ceux qui en France ne sont pas restés étrangers au mouvement philosophique de l'Allemagne, depuis Kant jusqu'à Hegel, n'en sauraient être dupes. On la goûte, on l'admire comme histoire; mais on ne la prend pas au sérieux comme science. A son endroit, on en reste aux conclusions de la philosophie critique. Donc la question métaphysique, en France du moins, est plus neuve qu'elle n'en a l'air. Tout ce qu'on nous donne aujourd'hui sous ce nom date au moins du XVIIe siècle; il n'y a de nouveau que la forme. C'est ce qui fait que la science et la critique n'y attachent qu'un intérêt historique. »

Dieu me garde de déprécier une tentative qui a eu certes son côté honorable, bien qu'on ne puisse lui attribuer une très grande place dans l'histoire de l'esprit humain! Donner à la philosophie une forme qui lui permît d'entrer dans les écoles publiques, en ménageant les idées étroites qu'on se fait en France de la responsabilité de l'état, et par conséquent sans blesser aucune des croyances que l'état est obligé de respecter, était certes une pensée honnête et libérale. Faire de l'École normale le séminaire de cette philosophie orthodoxe était une pensée féconde, à laquelle il n'a manqué pour produire des fruits que ce qui manque à toutes les créations de l'état dans un

pays révolutionnaire, la durée. Mais, comme il arrive toujours dans les choses humaines, en prenant un parti aussi décisif, on engageait gravement l'avenir; en servant d'un côté la philosophie, on lui portait de l'autre un grand préjudice. J'ose dire en effet qu'à n'envisager que le bien de la science, il eût beaucoup mieux valu que l'École normale n'eût pas d'enseignement philosophique. Un tel enseignement donne aux jeunes esprits une assurance exagérée et les accoutume à cette erreur, que la philosophie et la théologie naturelles peuvent être réduites à des programmes et dressées en questionnaires d'examen. Il leur fait croire qu'on peut arriver de plain-pied aux généralités sans avoir passé par l'étude des détails; il les détourne de la science proprement dite. Voilà comment l'École normale a fait plus et moins qu'elle ne devait. Elle a donné des écrivains, des publicistes, des hommes de cœur et de talent. Sans parler même de son âge héroïque, où, comme tous les établissemens nouveaux non encore liés par des règlemens et dans la ferveur de la fondation, elle a produit des fruits qu'il serait injuste de demander à son âge de prétendus perfectionnemens et de pédagogie artificielle, puis-je oublier que c'est de son sein, grâce, il est vrai, à une de ces ruptures qu'on trouve au début de presque toutes les carrières originales, que sont sortis quelques esprits qui, par des mérites très divers, ont attiré tout d'abord et au plus haut degré l'attention du public? D'un autre côté, puis-je oublier que cette brillante pépinière n'a rien formé de ce qu'on est en droit d'attendre d'une école, qu'elle n'a pas donné un helléniste, pas un orientaliste, pas un géographe, pas un épigraphiste, et avant l'école d'Athènes pas un archéologue? Pédante sans être savante, elle voulut créer ce qui ne se crée pas, des historiens, des philosophes, sans s'apercevoir que la philosophie est un art dont le secret ne s'apprend pas, tandis que les connaissances qui servent à l'alimenter et à l'exciter s'apprennent. Ainsi, malgré tant de sérieux services (et vraiment quand je pense à quelques-uns des maîtres et des élèves qu'elle peut réclamer, je suis tenté d'effacer la page que je viens d'écrire), l'École normale est restée presque stérile pour le progrès de la grande science. Avec son histoire de seconde main et sa philosophie de confiance, elle n'a produit que peu de ces laborieux ouvriers qui se mettent à la tête de la tranchée pour la continuer. Plus portés à prendre la science par le sommet que par la base, ceux qu'elle a formés ont eu rarement le courage de préférer aux succès faciles du talent l'abnégation du chercheur qui se condamne à ignorer pour qu'on sache après lui.

Sans déprécier ce que l'enseignement philosophique de nos jours a eu d'honorable, il est donc permis de trouver qu'il a plus nui que servi aux vrais progrès de la pensée. En habituant les esprits à se con-

tenter de ces formules qui n'ont de prix que quand on sait les détails auxquels elles correspondent, il a nui à la curiosité, refroidi le zèle pour les recherches originales, diminué le goût des faits, qui seuls peuvent servir de fondement aux vues générales, et produit cette inacceptable prétention du philosophe, aspirant à régenter toutes les sciences et prétendant tenir dans ses formules la loi universelle des choses. Rien de plus dangereux pour la solide culture de l'esprit que les tours au moyen desquels l'homme se persuade qu'il sait, quand en réalité il ne sait pas. Le dédain du philosophe pour toute autre étude que la sienne est parfaitement légitime, si la philosophie est la science des sciences, s'il existe réellement un moyen pour arriver à la vérité autrement que par l'étude patiente et attentive. Si au contraire le philosophe fait la même chose que les savans des sciences naturelles et historiques, mais le fait sans connaissances spéciales, que veulent dire ces airs de supériorité? Comment parler du monde et de l'homme sans avoir épuisé tout ce que les méthodes d'investigation peuvent nous fournir sur la constitution du monde et sur les vertus cachées de l'humanité?

La sécheresse et le peu d'efficacité morale des livres de philosophie n'ont pas d'autre cause. L'impression littéraire parfois pénible que laissent ces sortes de livres ne vient-elle pas de ce que le philosophe tue la poule aux œufs d'or, et, en réduisant tout à des formules abstraites, rend l'art impossible? L'habileté de l'écrivain consiste à avoir une philosophie, mais à la cacher; le public doit voir les ruisseaux qui sortent du paradis, mais non les sources d'où ils jaillissent; il doit entendre le son sans voir l'instrument qui le rend. Le philosophe au contraire, comme le théologien, comme le juriste, comme les scolastiques en général, prétend tout dire sans arrière-plan; chaque livre de philosophie, s'il réalisait son programme, épuiserait l'infini. Après avoir lu les ouvrages de ce genre, on est tenté de se demander : Que fera l'auteur désormais, puisqu'il a dit son dernier mot? La vraie science ne se livre pas d'un seul coup; elle est toujours relative, toujours incomplète, toujours perfectible. Une science des sciences qui rendrait les autres inutiles serait le tombeau de l'esprit humain, et aurait les mêmes conséquences qu'une révélation; en nous donnant le dogme absolu, elle couperait court à tout mouvement de l'esprit, à toute recherche. L'ennui du ciel des scolastiques serait à peine comparable à celui des contemplateurs oisifs d'une vérité sans nuance qui, n'étant pas trouvée, ne serait pas aimée, et à laquelle chacun n'aurait pas le droit de donner le cachet de son individualité.

Le livre de M. Vacherot dissipera-t-il les préjugés que beaucoup d'esprits délicats et d'esprits scientifiques sont arrivés à concevoir

de nos jours contre la métaphysique? J'en doute, et une considération toute superficielle m'inspire d'abord quelque prévention. Les deux gros volumes de l'ingénieux penseur sont consacrés à prouver que la métaphysique existe. Ainsi ne procèdent pas les sciences naturelles et historiques. Les premiers géologues n'ont pas fait des volumes pour prouver que la géologie existe; ils ont fait de la géologie. Les fondateurs de la philologie comparée n'ont pas écrit pour prouver que cette façon de considérer les langues constitue une science réelle; ils ont fait de la philologie comparée. Si la métaphysique était une science, comme semble l'entendre M. Vacherot, depuis dix-huit mois que son livre a paru, elle serait fondée, acceptée, organisée. Deux ans après le premier manifeste de M. Bopp, la philologie comparée était de droit commun dans toutes les écoles savantes; deux ans après les premiers écrits de Cuvier, l'anatomie comparée comptait des adeptes nombreux. Cette différence-là est pleine de conséquences. La métaphysique ressemble trop à ces soutras bouddhiques, vastes portiques, préambules sans fin, où tout se passe à annoncer une révélation excellente. Cinquante pages de théorie prouveraient plus pour la réalité de la métaphysique que les douze cents pages de M. Vacherot, pages excellentes, pleines de charme et de véritable solidité, mais dont la valeur résulte beaucoup moins de la doctrine qu'elles fondent que de l'excellente critique qu'elles renferment, et dont l'auteur, dédaigneux de ce qui fait son principal mérite, semble bien à tort faire peu de cas.

Certes il est un côté par lequel je partage entièrement l'opinion de M. Vacherot. Si l'on entend par métaphysique le droit et le pouvoir qu'a l'homme de s'élever au-dessus des faits, d'en voir les lois, la raison, l'harmonie, la poésie, la beauté (toutes choses essentiellement métaphysiques en un sens); si l'on veut dire que nulle limite ne peut être tracée à l'esprit humain, qu'il ira toujours montant l'échelle infinie de la spéculation (et pour moi je pense qu'il n'est pas dans l'univers d'intelligence supérieure à celle de l'homme, en sorte que le plus grand génie de notre planète est vraiment le prêtre du monde, puisqu'il en est la plus haute réflexion); si la science qu'on oppose à la métaphysique est ce vulgaire empirisme satisfait de sa médiocrité, qui est la négation de toute philosophie, oui, je l'avoue, il y a une métaphysique : rien n'est au-dessus de l'homme, et le vieil adage *quæ supra nos, quid ad nos?* est un non-sens. Mais si l'on veut dire qu'il existe une science première, contenant les principes de toutes les autres, une science qui peut à elle seule, et par des combinaisons abstraites, nous mener à la vérité sur Dieu, le monde, l'homme, je ne vois pas la nécessité d'une telle catégorie du savoir humain. Cette science est partout et n'est nulle part; elle

n'est rien si elle n'est tout. Il n'y a pas de vérité qui n'ait son point de départ dans l'expérience scientifique, qui ne sorte directement ou indirectement d'un laboratoire ou d'une bibliothèque, car tout ce que nous savons, nous le savons par l'étude de la nature ou de l'histoire. Sans doute la science de la nature et de l'histoire n'existerait pas sans les formules essentielles de l'entendement; nous ne verrions pas la poésie du monde, si nous ne portions en nous-mêmes le foyer de toute lumière et de toute poésie. Ce ne sont pas des chimères, comme le croient les esprits bornés, que ces mots d'infini, d'absolu, de substance, d'universel. Tout cela constitue un ensemble de notions indispensables pour la bonne discipline de l'esprit, qu'on peut appeler logique ou critique de l'esprit humain; mais tout cela n'est pas la métaphysique. Kant, le grand promoteur dans les temps modernes de cette critique de l'esprit humain, proteste qu'il n'est pas un métaphysicien. Aristote, qui l'a fondée dans l'antiquité, ne cherche à construire la science que par l'étude des faits et l'observation des détails.

M. Vacherot convient de la différence essentielle qui existe entre la métaphysique et les autres branches du savoir humain. « La métaphysique, dit-il, n'est pas encore une science; » « mais, ajoute-t-il ailleurs, le temps n'est pas fort éloigné où la philosophie naturelle en était là, aussi incertaine dans ses principes que dans ses théories. En deux siècles, elle a regagné le temps perdu en hypothèses, et à en voir les magnifiques résultats et les merveilleux progrès, on croirait qu'elle date de la plus haute antiquité. Pourquoi la métaphysique ne ferait-elle pas de même? Elle n'est en retard que de deux siècles. » Cette pensée revient à chaque page de son livre; je ne peux l'admettre sans réserve. La métaphysique n'est pas une science jeune; elle est née la première des sciences, c'est la plus vieille de toutes. Les autres sciences ont eu leur enfance et leurs progrès; la métaphysique et la logique ont été parfaites du premier coup, comme tout ce qui n'est pas fécond. Elles sont susceptibles de progrès dans l'exposition, mais ne laissent point de place à des découvertes réelles. On peut exposer la théorie du syllogisme d'une manière plus commode que ne l'a fait Aristote, mais on ne saurait l'améliorer ni la compléter. Créées une fois pour toutes, ces théories restent comme des algorithmes fixes, non comme des sciences capables de perfectionnement.

Semblable en cela à l'objet infini dont elle s'occupe, la philosophie offre donc cette singularité, qu'on peut dire avec presque autant de raison qu'elle est et qu'elle n'est pas. La nier, c'est découronner l'esprit humain; l'admettre comme une science distincte, c'est contredire la tendance générale des études de notre temps.

Un seul moyen reste, suivant moi, pour tirer la philosophie de cette situation indécise, c'est de convenir qu'elle est moins une science qu'un côté de toutes les sciences. Qu'on me permette une comparaison vulgaire : la philosophie est l'assaisonnement sans lequel tous les mets sont insipides, mais qui à lui seul ne constitue pas un aliment. Ce n'est pas à des sciences particulières, telles que la chimie, la physique, etc., qu'on doit l'assimiler; on sera mieux dans le vrai en rangeant le mot de *philosophie* dans la même catégorie que les mots d'*art* et de *poésie*. La plus humble comme la plus sublime intelligence a eu sa façon de concevoir le monde; chaque tête pensante a été à sa guise le miroir de l'univers; chaque être vivant a eu son rêve qui l'a charmé, élevé, consolé : grandiose ou mesquin, plat ou sublime, ce rêve a été sa philosophie. Voilà pourquoi l'histoire de la philosophie ne ressemble nullement à l'histoire des autres sciences; elle n'a pas de développement régulier, elle ne procède point par des acquisitions successives. L'individualité de chaque penseur s'y reflète. Prenez les *Annales de physique et de chimie*, vous y trouverez des mémoires qui dénotent plus ou moins d'habileté; mais vous n'en trouverez aucun qui vous donne quelque indice sur le caractère moral de l'auteur. Il n'en est pas de même en philosophie. La philosophie, c'est l'homme même; chacun naît avec sa philosophie comme avec son style. Cela est si vrai que l'originalité personnelle est en philosophie la qualité la plus requise, tandis que dans les sciences positives la vérité des résultats est la seule chose à considérer.

On fera toujours de la philosophie, comme on fera toujours de la poésie; mais de même que j'ai des craintes pour l'avenir de la plupart des genres de poésie sans avoir de craintes pour l'avenir de la poésie elle-même, ainsi je crois peu à l'avenir de la philosophie, envisagée comme une science spéciale, sans avoir le moindre doute sur l'éternelle persistance du sentiment philosophique. Peut-être viendra-t-il un jour où l'on fera toute chose poétiquement et philosophiquement, sans faire précisément de poésie et de philosophie. Quels sont déjà, de notre temps, les interprètes de la grande poésie, de celle qui sort de la nature et de l'âme, comme une éternelle plainte et un divin gémissement? Quelques poètes sans doute, fidèles encore à la tradition philosophique ou religieuse, mais surtout des savans, des critiques. On ne croit plus ni aux systèmes ni aux fictions. Nous ne concevons pas plus la possibilité d'une nouvelle hypothèse philosophique que nous ne concevons la possibilité d'une épopée. La critique a fermé pour longtemps la voie à ces grandes productions qui supposent une certaine spontanéité naïve. On ne s'émeut pas devant un décor percé à jour dont on voit les machines.

Nous sourions d'avance des efforts que va faire le poète pour nous tromper; nous savons d'avance que le système qu'on nous propose n'échappera pas plus que ses devanciers à la loi fatale de la caducité. Une telle pensée suffit pour arrêter tout élan. Il faudrait redevenir grossier pour s'y soustraire, car un béotien seul peut ne pas ignorer que toutes les formules sont essentiellement incomplètes, que les prétentions de la philosophie ne sont pas plus justifiées que celles de la théologie, qu'elle aboutit à un dogmatisme aussi insupportable. Peut-être, quand nous serons vieux et incapables de tout comprendre, finirons-nous par oublier à ce point l'expérience de trois mille ans d'histoire et notre propre expérience: mais, tandis que nous serons assez sains et assez forts pour ne pas sacrifier une moitié de la vérité à l'autre, nous ne poserons jamais devant nos yeux un écran volontaire, nous n'élèverons jamais autour de nous les murs d'une prison, nous ne nous attribuerons jamais un privilége d'infaillibilité en sachant bien que l'avenir refuserait de le ratifier.

II.

Ce n'est donc pas nier la philosophie, c'est la relever et l'ennoblir que de déclarer qu'elle n'est pas une science particulière, mais qu'elle est le résultat général de toutes les sciences, le son, la lumière, la vibration qui sort de l'éther divin que tout porte en soi. Au fond, telle a été la conception de tous les grands philosophes. Aristote est l'encyclopédiste de son temps; Roger Bacon, le vrai prince de la pensée du moyen âge, fut un positiviste à sa manière; Descartes a tout compris, excepté les sciences historiques dont il ne vit pas l'importance; Leibnitz, lui, est une mer sans rivage : il dévore toute science, même la science chimérique, la scolastique, l'alchimie; Kant savait ce que savait son siècle. Tous les grands philosophes ont été de grands savans, et les momens où la philosophie a été une spécialité ont été des momens d'abaissement. Tel fut bien le second âge du cartésianisme, représenté par Malebranche. Telle fut, au plus haut degré, la stérile scolastique de la fin du moyen âge. De nos jours, les tentatives absolues de Schelling et de Hegel ont de même plutôt nui que servi au progrès de nos connaissances, en détournant les jeunes gens des recherches spéciales, en portant les esprits à se contenter trop facilement et à croire qu'on peut penser avec des formules. Le tourniquet de Raimond Lulle, qui devait servir à trouver toute vérité et à réfuter toute erreur, n'aurait pas eu d'effets beaucoup plus désastreux que cette logique prétendue avec laquelle on a cru pouvoir se passer d'étude et de patient labeur. En résumé, philosopher, c'est connaître l'univers. L'univers se compose de deux

mondes, le monde physique et le monde moral, la nature et l'humanité. L'étude de la nature et de l'humanité est donc toute la philosophie.

En général, c'est par l'étude de la nature qu'on est arrivé jusqu'ici à la philosophie; mais je ne crois pas me tromper en disant que c'est aux sciences du second groupe, à celles de l'humanité, qu'on demandera désormais les élémens des plus hautes spéculations. La psychologie part de l'hypothèse d'une humanité parfaitement homogène, qui aurait toujours été telle que nous la voyons, et cette hypothèse renferme une part de vérité, car il y a vraiment des attributs communs de l'espèce humaine qui en constituent l'unité; mais elle renferme aussi une erreur grave, ou plutôt elle méconnaît une vérité fondamentale, révélée par l'histoire : c'est que l'humanité n'est pas un corps simple et ne peut être traitée comme telle. L'homme doué des dix ou douze facultés que distingue le psychologue est une fiction; dans la réalité, on est plus ou moins homme, plus ou moins fils de Dieu. On a de Dieu et de vérité ce dont on est capable et ce qu'on mérite. Je ne vois pas de raisons pour qu'un Papou soit immortel. Au lieu de prendre la nature humaine, comme la prenaient Thomas Reid et Dugald Stewart, pour une révélation écrite d'un seul jet, pour une bible inspirée et parfaite dès son premier jour, on en est venu à y voir des retouches et des additions successives. Des mondes civilisés ont précédé le nôtre, et nous vivons de leurs débris. La science de l'humanité a subi de la sorte une révolution analogue à celle de la géologie. La planète dont la formation s'expliquait autrefois en deux mots : « Dieu créa le ciel et la terre, » est devenue un ensemble d'étages superposés de couches successives.

Je sais que le rôle que j'attribue ici aux sciences historiques paraîtra à plusieurs personnes la négation même de la philosophie. Le livre de M. Vacherot est destiné à protester, au nom de la métaphysique, contre cet envahissement universel de l'histoire, et quelques-unes des meilleures pages de son livre (1) sont consacrées à critiquer la direction que je viens d'indiquer. J'avoue que, dans l'état actuel des études historiques et philologiques, la prétention que je viens d'énoncer pour elles peut paraître exagérée. Les sciences physiques sont comprises depuis plus de deux cents ans; les sciences de l'humanité sont encore dans leur enfance, très peu de personnes en voient le but et l'unité. Pour désigner l'ensemble de travaux qui les composent, on ne trouve d'autre mot que celui d'*érudition*, lequel est chez nous à peu près synonyme de hors-d'œuvre amusant et

(1) Tome Ier, p. 301 et suivantes.

de passe-temps agréable. On comprend le physicien et le chimiste, on comprend l'artiste et le poète; mais l'érudit n'est aux yeux du vulgaire, et même de bien des esprits délicats, qu'un meuble inutile, quelque chose d'analogue à ces vieux abbés lettrés qui faisaient partie de l'ameublement d'un château, au même titre que la bibliothèque. On se figure volontiers que c'est parce qu'il ne peut pas produire qu'il recherche et commente les œuvres d'autrui. Le vague qui plane sur l'objet de ses études, cette latitude presque indéfinie qui renferme sous le même nom des recherches si diverses, font croire volontiers qu'il n'est qu'un amateur qui se promène dans la variété de ses travaux, et fait des explorations dans le passé, à peu près comme certains animaux fouisseurs creusent des souterrains pour le plaisir d'en faire.

Il y a là une très grande méprise entretenue et par la distraction du public, et aussi, il faut le dire, par la faute des érudits, qui trop souvent ne voient dans leurs travaux que l'aliment d'une curiosité assez frivole. Certes il ne faut pas médire de la curiosité. Elle est un élément essentiel de l'organisation humaine et la moitié de la volupté de la vie. Le curieux et l'amateur peuvent rendre à la science d'éminens services, mais ils ne sont ni le savant ni le philosophe. La science n'a réellement qu'un seul objet digne d'elle : c'est de résoudre l'énigme des choses, c'est de dire à l'homme le mot de l'univers et de sa propre destinée. Entre tous les phénomènes livrés à notre étude, l'existence et le développement de l'humanité sont le plus extraordinaire. Or comment connaître l'humanité, si ce n'est par les procédés mêmes qui nous servent à connaître la nature, je veux dire en recherchant les traces qui sont restées de ses révolutions successives? L'histoire n'est possible que par l'étude immédiate des monumens, et ces monumens ne sont pas abordables sans les recherches spéciales du philologue ou de l'antiquaire. Toute forme du passé suffit à elle seule pour remplir une laborieuse existence. Une langue ancienne et souvent à moitié inconnue, une paléographie spéciale, une archéologie et une histoire péniblement déchiffrées, voilà plus qu'il n'en faut pour absorber tous les efforts de l'investigateur le plus patient, si d'humbles artisans n'ont consacré de longs travaux à extraire de la carrière et à réunir les matériaux avec lesquels il doit reconstruire l'édifice du passé. La révolution littéraire qui depuis 1820 a changé la face des études historiques, ou, pour mieux dire, qui a fondé l'histoire parmi nous, aurait-elle été possible sans les grandes collections du XVIIe et du XVIIIe siècle? Mabillon, Muratori, Baluze, Ducange, n'étaient ni de grands philosophes ni de grands écrivains, et pourtant ils ont plus fait pour la vraie philosophie que tant d'esprits systématiques qui ont voulu con-

struire avec leur imagination l'édifice des choses, et qui ne laisseront rien parmi les acquisitions définitives de l'esprit humain.

Le rôle de l'historien et du philologue est donc rigoureusement parallèle à celui du physicien, du naturaliste, du chimiste. L'union de la philologie et de la philosophie, de l'érudition et de la pensée, devrait être le caractère du travail intellectuel de notre époque. Le penseur suppose l'érudit, et, ne fût-ce qu'en vue de la sévère discipline de l'esprit, il faudrait faire peu de cas du philosophe qui n'aurait pas travaillé une fois dans sa vie à éclaircir quelque point spécial de la science. Sans doute les deux rôles peuvent se séparer, et un tel partage est même souvent désirable; mais il faudrait au moins qu'un commerce intime s'établît entre ces fonctions diverses. Pour apprécier la valeur des sciences historiques, il ne faut pas se demander ce que vaut telle obscure dissertation, telle monographie, destinée, quand elle aura porté son fruit, à rester oubliée. Il faut prendre dans son ensemble la révolution opérée par la philologie, examiner ce que l'esprit humain était avant la culture philologique, ce qu'il est devenu depuis qu'il l'a subie, quels changemens la connaissance critique de l'antiquité a introduits dans la manière de voir des modernes. Or une histoire attentive de l'esprit humain depuis le XVe siècle démontrerait, ce me semble, que les plus importantes révolutions de la pensée moderne ont été amenées directement ou indirectement par des conquêtes philologiques. La renaissance et la réforme sont nées à la suite d'une révolution en philologie. Le XVIIIe siècle, quoique superficiel en érudition, arrive à ses résultats bien plus par la critique, l'histoire ou la science positive que par l'abstraction métaphysique. La critique universelle est le seul caractère qu'on puisse assigner à la pensée délicate, fuyante, insaisissable du XIXe : les railleurs de la critique ne savent faire eux-mêmes que de la critique; leurs livres n'ont de valeur que par là. Saisir la physionomie des choses, voilà toute la philosophie, et celui-là en approcherait le plus qui pourrait mener parallèlement plusieurs existences, afin d'explorer tous les sentiers de la pensée. Ce qu'un seul individu ne peut faire, l'esprit humain le fera, car il ne meurt pas, et tous travaillent pour lui. Direz-vous que ceux qui auront contribué à cette œuvre, qui auront poli une des faces de ce diamant, enlevé une parcelle des scories qui en voilent l'éclat natif, ne sont que des pédans, des oisifs, des esprits lourds, qui, étrangers au monde des vivans, se réfugient dans celui des momies et dans les nécropoles?

Ce qu'on appelle l'*érudition* n'est donc pas, comme on le croit souvent, une simple fantaisie : c'est une science sérieuse, ayant un but philosophique élevé; c'est la science des produits de l'esprit hu-

main. A ce point de vue, les littératures les plus étrangères à notre goût, celles qui nous transportent le plus loin de l'état actuel, sont précisément les plus importantes. L'anatomie comparée tire bien plus de résultats de l'observation des animaux inférieurs que de l'étude des espèces supérieures. Cuvier aurait pu disséquer toute sa vie des animaux domestiques sans soupçonner les hauts problèmes que lui ont révélés les mollusques et les annélides. De même les productions en apparence les plus insignifiantes sont souvent les plus précieuses aux yeux du critique, parce qu'elles mettent vivement en relief des traits qui, dans les œuvres réfléchies, ont moins de saillie et d'originalité. La plus humble des littératures primitives en apprend plus sur l'histoire de l'esprit humain que l'étude des chefs-d'œuvre des littératures modernes. En ce sens, les folies elles-mêmes ont leur intérêt et leur prix. Il est plus facile en effet d'étudier les natures diverses dans leurs momens de crise que dans leur état naturel, où la régularité de la vie ne laisse voir qu'une habitude calme et uniforme. Dans ces ébullitions au contraire, tous les secrets intimes remontent à la surface et s'offrent d'eux-mêmes à l'observation.

Hâtons-nous de le dire : il serait injuste d'exiger du savant la conscience toujours immédiate du but de son travail. Est-il nécessaire que l'ouvrier qui extrait des blocs de la carrière ait l'idée du monument auquel ils sont destinés? En étudiant les origines de chaque science, on trouve que les premiers pas ont été faits presque toujours sans une vue bien distincte de l'objet à atteindre, et que les études philologiques en particulier doivent une extrême reconnaissance à des esprits médiocres, qui les premiers en ont posé les conditions matérielles. Il est même des œuvres de patience auxquelles s'astreindraient difficilement des hommes dominés par des besoins philosophiques trop exigeans. Peu de philosophes auraient le courage et l'abnégation nécessaires pour se résigner à l'humble labeur du lexicographe, et pourtant le plus beau livre de généralités n'a pas eu sur la science une aussi grande influence que le dictionnaire, très médiocrement philosophique, par lequel Wilson a rendu possibles en Europe les études sanscrites.

Les spécialités scientifiques sont le grand scandale des gens du monde, comme les généralités sont le scandale des savans. La vérité est, ce me semble, que les spécialités n'ont de sens qu'en vue des généralités, mais que les généralités à leur tour ne sont rendues possibles que par les études les plus minutieuses. Les hommes voués aux recherches spéciales ont souvent le tort de croire que leurs travaux ont leur propre fin en eux-mêmes; leur spécialité devient ainsi un petit monde où ils se renferment obstinément et dédaigneusement;

toute combinaison étendue les alarme et leur semble de peu de valeur. Certes, s'ils se bornaient à faire la guerre aux généralités hasardées, aux aperçus superficiels, on ne pourrait qu'applaudir à leur sévérité. Je conçois à merveille qu'une date heureusement rétablie, une circonstance d'un fait important retrouvée, une histoire obscure éclaircie, aient plus de valeur que des volumes entiers dans le genre de ceux qui s'intitulent souvent *philosophie de l'histoire*; mais ce n'est point par elles-mêmes que de telles découvertes valent quelque chose. C'est dans la philosophie qu'il faut chercher la véritable valeur de la philologie. Là est la dignité de toute recherche particulière et des derniers détails d'érudition, qui n'ont point de sens pour les esprits superficiels et légers. Il n'y a pas de recherche inutile ou frivole; il n'est pas d'étude, quelque mince qu'en paraisse l'objet, qui n'apporte son trait de lumière à la science du tout, à la vraie philosophie des réalités. Les résultats généraux qui ne s'appuient pas sur la connaissance des détails sont nécessairement creux et factices, tandis que les recherches particulières, même dénuées de l'esprit philosophique, peuvent être du plus grand prix, quand elles sont exactes et conduites suivant une sévère méthode. L'esprit de la science est cette communauté intellectuelle qui rattache l'un à l'autre l'érudit et le penseur, fait à chacun d'eux sa gloire méritée, et confond dans une même fin leurs rôles divers.

Des monographies sur tous les points de la science, telle devrait donc être l'œuvre du XIXe siècle, œuvre pénible, humble, laborieuse, exigeant le dévouement le plus désintéressé, mais solide, durable, et d'ailleurs immensément relevée par la grandeur du but final. Certes il serait plus doux et plus flatteur pour la vanité de cueillir de prime abord le fruit, qui ne sera mûr peut-être que pour un avenir lointain. Il faut une vertu scientifique bien profonde pour s'arrêter sur cette pente et s'interdire la précipitation, quand la nature humaine tout entière réclame la solution définitive. Les héros de la science sont ceux qui, capables des vues les plus élevées, ont pu se défendre toute généralité anticipée, et se résigner par vertu scientifique à n'être que d'humbles travailleurs. Pour plusieurs, c'est là un léger sacrifice. Les vrais méritans sont ceux qui, tout en comprenant d'une manière élevée le but suprême, se dévouent au rude métier de manœuvres, et se condamnent à ne voir que le sillon qu'ils creusent. En apparence, ces patiens investigateurs perdent leur temps et leur peine. Il n'y a pas pour eux de public; ils sont lus de trois ou quatre personnes, quelquefois de celui-là seul qui reprendra le même travail. Eh bien! les monographies sont encore ce qui reste le plus. Un livre de généralités est nécessairement dépassé au bout de dix années; une monographie, étant un *fait* dans la science, une

pierre posée dans l'édifice, est en un sens éternelle dans ses résultats. On pourra négliger le nom de l'auteur, elle-même pourra tomber dans l'oubli; mais les résultats qu'elle a contribué à établir demeurent. Les historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle qui ont prétendu *écrire* et se faire lire, Mézerai, Daniel, Velly, sont maintenant parfaitement délaissés. Les travaux des bénédictins, qui n'ont prétendu que recueillir des matériaux, sont aujourd'hui, bien que susceptibles d'être fort améliorés, aussi neufs que le jour où ils parurent.

Le peu de résultats qu'auront amenés certaines branches des études philologiques ne saurait même devenir une objection contre ces études. La science en effet se présente toujours à l'homme ainsi qu'une terre inconnue. Les premiers navigateurs qui découvrirent l'Amérique étaient bien loin de soupçonner les formes exactes et les relations véritables des parties de ce nouveau monde. L'attraction du succin n'était aux yeux des anciens physiciens qu'un phénomène curieux, jusqu'au jour où, sur ce fait isolé, vint s'élever une science. Il ne faut pas demander aux investigations scientifiques l'ordre rigoureux de la logique, pas plus qu'on ne peut demander d'avance au voyageur le plan de ses découvertes, ni à celui qui creuse une mine le compte des richesses qui en sortiront. La science est un édifice séculaire, qui ne pourra s'élever que par l'accumulation de masses gigantesques. Une vie laborieuse ne sera qu'une pierre obscure et sans nom dans ces constructions immenses. N'importe : on aura sa place dans le temple, on aura contribué à la solidité de ses assises. Sur les monumens de Persépolis, on voit les différentes nations tributaires du roi de Perse représentées par un personnage qui porte le costume de son pays et tient entre les mains les productions de sa province pour en faire hommage au souverain. Telle est l'humanité : chaque nation, chaque forme intellectuelle, religieuse, morale, laisse après elle une courte expression qui en est comme le type abrégé et expressif, et qui demeure pour représenter les millions d'hommes à jamais oubliés qui ont vécu et qui sont morts groupés autour d'elle. La science, comme toutes les autres faces de l'œuvre humaine, doit être esquissée de cette large manière. Il ne faut pas que les résultats scientifiques soient maigrement et isolément atteints; il faut que le résultat final qui restera dans le domaine de l'esprit humain soit extrait d'un vaste amas de vérités particulières. De même qu'aucun homme n'est inutile dans l'humanité, de même aucun travailleur n'est inutile dans le champ de la science. De ce qu'on enlève l'échafaudage quand l'édifice est terminé, s'ensuit-il que ceux qui l'ont construit n'ont travaillé qu'à une œuvre frivole et sans durée?

Tout a ainsi sa place dans la grande œuvre que poursuit l'esprit humain à travers les siècles. Le penseur ne peut rien sans le savant, le savant ne vaut quelque chose qu'en vue du penseur. L'un et l'autre sont eux-mêmes, pour employer le style des mathématiques, des *fonctions* dans un plus vaste ensemble, qui est le développement complet de la conscience du monde se faisant par l'humanité. Un beau sentiment vaut une belle pensée, une belle pensée vaut une belle action, une vie de science vaut une vie de vertu. L'homme accompli serait celui qui pourrait être à la fois poète, philosophe, savant, homme vertueux, et cela non pas par intervalles (il ne le serait alors que médiocrement), mais par une intime pénétration à tous les momens de sa vie, qui serait poète alors qu'il est philosophe, philosophe alors qu'il est savant, chez qui, en un mot, tous les élémens de l'humanité se réuniraient en une parfaite harmonie, comme dans l'humanité même. Le modèle de la perfection en effet nous est donné par la nature humaine. Or la nature humaine est à la fois savante, curieuse, poétique, passionnée.

Si le métaphysicien est le poète qui rend l'esprit et la vie de tout cela, je l'admets et le couronne; mais s'il ne fait que substituer l'abstraction à la vie, je préfère le savant qui me révèle la nature et l'histoire, car dans la nature et l'histoire je vois bien mieux le divin que dans des formules abstraites d'une théodicée artificielle et d'une ontologie sans rapports avec les faits. L'absolu de la justice et de la raison ne se manifeste que dans l'humanité : envisagé hors de l'humanité, cet absolu n'est qu'une abstraction; envisagé dans l'humanité, il est une réalité. Et ne dites pas que la forme qu'il revêt entre les mains de l'homme le souille et l'abaisse. Non, non; l'infini n'existe que quand il revêt une forme finie. Dieu ne se voit que dans ses incarnations. La critique, qui sait voir le divin de toute chose, est ainsi la condition de la religion et de la philosophie épurée, j'ajouterai de toute morale forte et éclairée. Ce qui élève l'homme ne peut que l'améliorer. « La philosophie critique, dit M. Vacherot, n'aime pas les fanatiques, comprend peu les martyrs, et ne se pique guère d'inspirer les héros. » Qu'en savez-vous? La force morale n'est pas le fruit d'un syllogisme. Comprendre toute chose n'est pas tout absoudre; l'école critique attend encore qu'on la prenne en flagrant délit de faiblesse. Son dogme est la foi au divin et à la grande participation que l'homme y a. Sa morale s'appuie sur le sentiment de la noblesse humaine et sur un fondement plus sûr encore. Il ne faut faire dépendre la morale d'aucun système. Fiez-vous à celui qui la porte dans les besoins de sa nature, car lors même que l'abaissement du siècle infligerait un démenti à la bonne opinion qu'il a de son espèce, sa propre conscience suffi-

rait pour lui inspirer le respect de lui-même et lui faire défier le sourire de ceux qui pensent que la vertu est toujours une jactance ou une duperie.

Certes, si ceux qui nous blâment de n'être que les secrétaires de l'esprit humain nous apportaient la vérité complète avec ses signes évidens, nous n'aurions qu'à tomber à genoux et à rejeter sur le second plan nos humbles recherches; mais une longue expérience nous a appris que la raison seule ne crée pas la vérité. Malebranche prêchant à l'homme de rester renfermé en lui-même pour y chercher le verbe, qui lui enseignera toute chose, ne serait plus écouté. L'homme obstinément renfermé en lui-même n'y trouvera que le rêve. Si, au lieu de dédaigner l'histoire de l'esprit humain, comme le tableau futile de tout ce que les autres ont pensé, l'orgueilleux oratorien eût bien voulu regarder le monde et l'humanité, combien son horizon se fût élargi! de combien de préjugés se fût-il dégagé! Il eût vu les méandres infinis de la légende et de l'histoire; il eût vu la trame sans fin des créations divines, et si à ce spectacle il eût perdu sa foi étroite, il y eût gagné le sens de la vraie théologie, qui est la science du monde et de l'humanité, la science de l'universel *devenir*, aboutissant comme culte à la poésie et à l'art, et par-dessus tout à la morale. Étudiez donc, disons-nous à ceux qu'anime encore la noble curiosité, étudiez en philosophes la chimie, la physiologie et l'histoire. Disséquez toute vie, analysez toute substance, apprenez toute langue, comparez toute littérature; que chaque mot du passé nous livre tout ce qu'il recèle, que chaque coin du sol nous rende les débris qu'il contient. Fouillez la vieille Phénicie : on ne sait pas ce que cache cette terre; interrogez en géologues les plateaux de l'Asie que l'homme habita d'abord; fouillez Suse, fouillez l'Yémen, fouillez Babylone. Qu'est-ce qu'Éden? qu'est-ce que Saba? qu'est-ce qu'Ophir? Apprenez-moi si, après tant d'humanités écroulées, la nôtre croulera à son tour, si les sages peuvent espérer de la diriger un peu, ou bien si c'est une loi fatale d'expier le raffinement par la faiblesse. Dites-moi les secrets de la naissance et de la mort, les secrets de la pierre et du métal, les secrets de la cellule dernière où naît la vie. Qui sait si l'infini réel est aussi vaste qu'on le suppose? Et la grande loi qui nous donnera le pouvoir sur l'atome (quand nous l'aurons, remarquez-le, nous serons maîtres du monde), qui sait si elle nous échappera toujours?

III.

Il serait injuste de dire que M. Vacherot s'est contenté de prêcher les avantages et les droits de la métaphysique : son livre ren-

ferme une théodicée, développement de celle que l'auteur avait déjà esquissée dans le troisième volume de son *École d'Alexandrie*, et que je regarde comme la plus originale que notre pays ait produite en notre siècle. Elle peut se résumer en cette phrase : Dieu est l'idée du monde, et le monde la réalité de Dieu. « S'obstiner à réunir sur un même sujet la perfection et la réalité, c'est se condamner aux contradictions les plus palpables. Il suffit de lire saint Augustin, Malebranche, Fénelon, Leibnitz, pour s'en convaincre. La critique de Kant, si forte qu'elle soit, est peut-être moins décisive que le spectacle de telles subtilités. Un Dieu parfait ou un Dieu réel : il faut que la théologie choisisse. Le Dieu parfait n'est qu'un idéal; mais c'est encore, comme tel, le plus digne objet de la théologie, car qui dit idéal dit la plus haute et la plus pure vérité. Quant au Dieu réel, il vit, il se développe dans l'immensité de l'espace et dans l'éternité du temps; il nous apparaît sous la variété infinie des formes qui le manifestent : c'est le cosmos. Avec ses imperfections et ses lacunes, c'est encore un Dieu bien grand et bien beau pour qui le comprend, le voit et le contemple des yeux de la science et de la philosophie. Le panthéisme s'en contente; mais c'est la gloire de la pensée humaine de remonter plus haut... Pour nous, le monde, n'étant pas moins que l'être en soi lui-même, dans la série de ses manifestations à travers l'espace et le temps, possède l'infinité, la nécessité, l'indépendance, l'universalité et tous les attributs métaphysiques que les théologiens réservent exclusivement à Dieu. Il est clair dès lors qu'il se suffit à lui-même quant à son existence, à son mouvement, à son organisation et à sa conservation, et n'a nul besoin d'un principe hypercosmique. Or, du moment que Dieu n'est plus conçu comme la substance ou la cause du monde, il n'y a plus d'absurdité à le ramener à n'être plus que le suprême idéal de la vie universelle. C'est même, à notre sens, la seule conception qui sauve la théologie des deux écueils contre lesquels elle va heurter tour à tour : la doctrine de la création *ex nihilo* et le panthéisme. »

Voilà des formules très ingénieuses et très riches de vérité. La contradiction qu'implique toute théodicée, et qu'elle implique nécessairement, puisque son objet est de définir l'infini, n'a jamais été mieux prévenue; mais il faut voir si de telles formules ont à un assez haut degré le caractère de résultats scientifiques et acquis pour constituer une métaphysique positive. — Et d'abord n'accordons que le dédain aux vaines accusations d'athéisme que les esprits étroits ont toujours élevées contre les hommes les plus religieux, parce que ceux-ci ont craint de déroger à la majesté divine en la limitant par une formule quelconque. Refuser de déterminer Dieu n'est pas le nier; cette réserve est bien plutôt l'effet d'une profonde piété, qui tremble de blas-

phémer en disant ce qu'il n'est pas. On ne saurait accorder que pour la satisfaction de quelques esprits timides le philosophe soit obligé de se gêner en son langage, et de se retrancher un trait fort ou expressif. « Jadis, dit très bien M. Vacherot, l'athéisme était la calomnie de tous les docteurs en théologie contre les philosophes qui n'acceptaient pas sans réserve le Dieu de leurs églises. Aujourd'hui que la philosophie a rompu avec toutes les traditions de l'empirisme du dernier siècle, les théologiens ont substitué à l'accusation d'athéisme celle de panthéisme. Le mot spirituel de M. Cousin sur ce petit *spectre évoqué à l'usage des sacristies* est d'une parfaite justesse. Le jeu est habile en ce que la calomnie gagne en vraisemblance sans rien perdre de sa gravité. Le panthéisme tel qu'ils le présentent, moins absurde peut-être, est encore plus immoral et plus dangereux que l'athéisme. Le premier supprime Dieu, dont les attributs métaphysiques sont indifférens à la morale; le second supprime la liberté et le devoir, c'est-à-dire tout ce qui fait la valeur de la vie humaine.

Cette injuste accusation mise à part, peut-on dire que la théodicée de M. Vacherot soit de nature à satisfaire toutes les exigences de l'âme, et qu'un idéal de perfection qui a pour lui la vérité, mais non la réalité, comme les figures abstraites des géomètres, soit vraiment ce qu'adore l'humanité? Un fait immense donne au premier coup d'œil raison à M. Vacherot. La théodicée n'a aucun fondement expérimental. L'existence et la nature d'un être ne se prouvent que par ses actes particuliers, individuels, volontaires, et, si la Divinité avait voulu être perçue par le sens scientifique, nous découvririons dans le gouvernement général du monde des actes portant le cachet de ce qui est libre et voulu; la météorologie devrait être sans cesse dérangée par l'effet des prières des hommes, l'astronomie parfois en défaut. Or aucun cas d'une telle dérogation n'a été scientifiquement constaté; aucun miracle ne s'est produit devant un corps savant; tous ceux que l'on raconte ou bien sont le fruit de l'imagination et de la légende, ou bien se sont passés devant des témoins qui n'avaient pas les moyens nécessaires pour se garantir des illusions et juger du caractère miraculeux d'un fait. C'est ce que Malebranche a parfaitement résumé dans ce mot : Dieu n'agit pas par des volontés particulières. Loin de révéler Dieu, la nature est immorale; le bien et le mal lui sont indifférens. Jamais avalanche ne s'est arrêtée pour ne pas écraser un honnête homme; le soleil n'a pâli devant aucun crime; la terre boit le sang du juste comme le sang du pécheur. L'histoire de même est un scandale permanent au point de vue de la morale. L'histoire, comme la nature, révèle des lois; mais, pas plus que la nature, elle ne révèle un plan

tracé d'avance. Sans doute il y a de l'harmonie dans la nature : sans cela elle n'existerait pas; mais, si l'on tient compte de l'infinité des cas, qui assure l'existence à tout ce qui est possible, et de la flexibilité d'accommodation, qui fait que chaque être aspire à se mettre en équilibre avec les conditions extérieures, on cesse de trouver place dans le monde pour un choix *à priori*. Toutes les théories qui supposaient des lois intentionnelles dans la configuration des continens, dans les distances des planètes, etc., se sont trouvées en défaut. — Demander la Divinité à l'expérience, c'est donc s'abuser. L'explication mécanique de la constitution du monde, telle que l'ont conçue Descartes, Huyghens, Newton, Laplace, n'est pas complète dans ses détails; mais elle est inébranlable dans son principe. M. Vacherot a eu raison de chercher, pour arriver à Dieu, une voie plus sûre.

Mais peut-on dire que l'abstraction soit ici plus efficace que l'expérience, et qu'elle suffise pour révéler à l'homme cette cause première, dont, à vrai dire, il cherche plutôt à découvrir la nature qu'à démontrer l'existence? Descartes, le premier, tenta cette voie, et s'y montra au-dessous de son génie. Mathématicien sans pareil, physicien moins heureux, moraliste et psychologue de second ordre, Descartes fut toujours un théologien fort incomplet. Égaré par ses habitudes géométriques et la nature un peu sèche de son esprit, ne voyant dans le corps que l'étendue (Berkeley et Malebranche, ses vrais disciples, furent conséquens en tirant de ses principes l'idéalisme absolu), il ne comprit jamais la vie; l'histoire, la physiologie, la chimie, les grandes sciences de notre temps, n'existèrent point pour lui. Peut-être une vue incomplète de la nature humaine a-t-elle également porté M. Vacherot à cette théodicée toute spéculative. Ce qui révèle le vrai Dieu, c'est le sentiment moral. Si l'humanité n'était qu'intelligente, elle serait athée; mais l'humanité, les grandes races surtout, ont trouvé en elles un instinct divin, dont la force, l'originalité, la richesse éclatent dans l'histoire avec une splendeur inouie. Le devoir, le dévouement, le sacrifice, toutes choses dont l'histoire est pleine, sont inexplicables sans Dieu. Si l'on récuse ce grand témoignage de la nature, il faut être conséquent: il faut avouer que tous les honnêtes gens ont été des dupes, il faut traiter de fous les martyrs de tous les siècles, il faut plaindre Jésus d'être mort à trente-trois ans; qui sait en effet s'il ne s'est pas retranché trente ou quarante ans de vie heureuse sous les figuiers de la Galilée? Mais soutenir cela, c'est contredire aussi formellement le témoignage de la nature humaine que quand on nie la véracité de la perception des sens. Dans les deux cas, la répugnance est égale, et l'esprit se trouve placé dans la même impossibilité de douter.

D'accord avec M. Vacherot sur l'insuffisance du déisme vulgaire, je me sépare donc de lui sur la nature des procédés qui conviennent à la théodicée. L'horreur instinctive de tous les grands esprits pour les formules qui tendent à faire de Dieu quelque chose ne doit pas nous rejeter dans l'idéalisme abstrait. Dieu est le produit de la conscience, non de la science et de la métaphysique. Ce n'est pas la raison, c'est le sentiment qui détermine Dieu. Voilà pourquoi l'art, la poésie et la religion sont, en théodicée, supérieurs à la philosophie. Le poète, l'artiste et l'homme pieux, en acceptant franchement les symboles, sont en un sens plus conséquens que le philosophe; celui-ci en effet a la prétention de se passer de tout langage figuré, et ne s'en passe pas en réalité, puisque les théories les plus abstraites sur la Divinité sont des symboles à leur manière. Toute phrase appliquée à un objet infini est un mythe; elle renferme dans des termes limités et exclusifs ce qui est illimité. Il y a certes fort loin de la grossière imagination qui dégrade la Divinité à la formule philosophique, qui cherche à l'élever au-dessus des erreurs populaires; mais au fond l'impuissance est la même. La tentative d'expliquer l'ineffable par des mots est aussi désespérée que celle de l'expliquer par des récits ou des images : la langue, condamnée à cette torture, proteste, hurle, détonne; chaque phrase implique un hiatus immense. Toute proposition appliquée à Dieu est impertinente, une seule exceptée : Il est.

L'anthropomorphisme populaire est le grand écueil que la théodicée philosophique cherche à éviter, et elle a raison; mais il est un anthropomorphisme dont il lui est impossible de se débarrasser, et qui est inhérent à sa tentative même : c'est l'anthropomorphisme psychologique. Toutes les expressions dont se sert la théodicée pour expliquer la nature et les attributs de Dieu impliquent une psychologie finie. On transporte à Dieu tout ce qui dans l'homme a le caractère de la perfection, liberté, intelligence, etc., sans remarquer que ces mots sont la négation même de l'infinité. Est-il besoin d'ajouter que les mots de nécessité, d'inconscience, etc., seraient encore bien plus absurdes? La vérité est que ces mots sont tous relatifs à l'homme et n'ont pas de sens appliqués à Dieu. Fait-on Dieu personnel, Strauss intervient et dit avec raison : « La personnalité est un moi concentré en lui-même par opposition à un autre moi; l'absolu au contraire est l'infini qui embrasse et contient tout, qui par conséquent n'exclut rien. Une personnalité absolue est donc un non-sens, une idée absurde. Dieu n'est pas une personne à côté et au-dessus d'autres personnes... La personnalité de Dieu ne doit pas être conçue comme individuelle, mais comme une personnalité totale, universelle, et au lieu de personnifier l'absolu, il faut appren-

dre à le concevoir comme se personnifiant à l'infini. » Le fait-on impersonnel, la conscience proteste, car nous ne concevons l'existence que sous forme personnelle, et dire que Dieu est impersonnel, c'est dire, selon notre manière de penser, qu'il n'existe pas. De ces deux théories, l'une n'est pas vraie, l'autre n'est pas fausse. Ni l'une ni l'autre ne porte sur un terrain solide; toutes deux impliquent une contradiction. Osons enfin écarter comme secondaires et libres au plus haut degré ces questions condamnées par leur exposé même à ne recevoir jamais de solution. Osons dire qu'elles n'importent que médiocrement à la religion. Du moment qu'on croit à la liberté, à l'esprit, on croit à Dieu. Aimer Dieu, connaître Dieu, c'est aimer ce qui est beau et bon, connaître ce qui est vrai. L'homme religieux est celui qui sait trouver en tout le divin, non celui qui professe sur la Divinité quelque aride et inintelligible formule. Le problème de la cause suprême nous déborde et nous échappe; il se résout en poèmes (ces poèmes sont les religions), non en lois, ou s'il faut parler ici de lois, ce sont celles de la physique, de l'astronomie, de l'histoire, qui seules sont les lois de l'être et ont une pleine réalité.

Je reconnais les bons côtés du déisme, et je lui accorde une place élevée dans l'histoire de l'esprit humain; mais je ne peux admettre qu'il soit la formule définitive où toutes les religions doivent aboutir et se perdre. Sa clarté apparente l'empêchera toujours d'être une religion. Les hommes ne se rattachent entre eux que par leurs croyances particulières. Une religion qui serait aussi claire que la géométrie n'inspirerait ni amour ni haine. Cela seul crée un lien entre les hommes qui implique un choix libre et personnel : plus la vérité est évidente, moins elle est relevée; on ne se passionne que pour ce qui est obscur, car l'évidence exclut toute option individuelle. — Cette évidence d'ailleurs est-elle de nature à mettre le déisme à l'abri de la critique? Nullement. Le déisme a son symbole; ses formes, pour n'avoir rien de plastique, n'en sont pas moins fort arrêtées. Telle n'est pas la religion du philosophe critique. Il n'essaie pas de dépouiller les religions de leurs dogmes particuliers; il ne croit pas qu'en analysant les diverses croyances, on trouverait la vérité au fond du creuset. Une telle opération ne donnerait que le néant et le vide, chaque chose n'ayant son prix que par la forme particulière qui l'enveloppe et la caractérise. Mais il prend tout symbole pour ce qu'il est, pour une expression particulière d'un sentiment qui ne saurait tromper. La vérité d'un symbole, on le comprend dès lors, n'est pas en raison de sa simplicité. Aux yeux du déiste, l'islamisme devrait passer pour la meilleure des religions; aux yeux du critique, l'islamisme est une religion très défectueuse, qui a fait plus de mal que de bien à l'espèce humaine. Laissons les

religions parler de Dieu, et craignons de les détruire en les simplifiant. Ne nous proclamons pas supérieurs à elles; leurs formules ne sont qu'un peu plus mythiques que les nôtres, et elles ont d'immenses avantages où nous n'atteindrons jamais. Une phrase est une limite et prête à l'objection; une hymne, une harmonie n'y prêtent pas, car elles n'ont rien de dialectique; elles ne tranchent rien de controversable. Les dogmes des catholiques nous blessent, et leurs vieilles églises nous enchantent. Les confessions de foi des protestans ne nous satisfont guère, et la poésie austère de leur culte nous ravit. Le vieux judaïsme ne nous plaît pas, et ses psaumes sont encore notre consolation. La liberté absolue des styles doit être permise dans la prière. Ne serait-il pas fâcheux, parce que la musique de Mozart est sublime, que celle de Beethoven n'existât point?

Laisser l'idée religieuse dans sa plus complète indétermination, tenir à la fois pour ces deux propositions : 1° « la religion sera éternelle dans l'humanité, » 2° « tous les symboles religieux sont attaquables et périssables, » telle serait donc, si le sentiment des sages pouvait être celui du grand nombre, la vraie théologie de notre temps. Tous ceux qui travaillent à montrer au-delà des symboles le sentiment pur, qui en fait l'âme, travaillent pour l'avenir. A quoi fixerez-vous en effet la religion, si cette base immortelle ne vous suffit point? A un fait historique où vous croirez voir les caractères d'une révélation? Les sciences historiques protesteront et vous prouveront que la Divinité n'a pas été exclusivement présente à un point de l'espace et de la durée. — A un faux spiritualisme fondé sur une notion erronée de la substance, et qui mériterait bien mieux le nom de matérialisme, puisqu'il méconnaît ce qui réellement constitue l'être? Les sciences physiologiques protesteront; elles vous diront qu'elles ne voient point le moment où l'âme telle que vous l'entendez vient s'ajouter au corps, et que rien d'expérimental ne leur révèle une telle infusion. — Tenez-vous-en donc à ceci : L'humanité est de nature transcendante; *quis Deus incertum est, habitat Deus.* Ah! voilà ce qu'aucune science ne niera, ce que toute science proclame. Aucune formule ne répondra jamais aux problèmes infinis de Dieu et de la destinée de l'homme : il sera toujours impossible de dire sur ces sujets-là un mot qui ne soit absurde à sa manière; mais ce qu'il importe de remarquer, c'est que la négation appliquée à de tels problèmes est bien plus absurde encore. L'athéisme est en un sens le plus grossier des anthropomorphismes. L'athée voit avec justesse que Dieu n'agit pas en ce monde à la façon d'un homme; il en conclut qu'il n'existe pas; il croirait s'il voyait un miracle, en d'autres termes, si Dieu agissait comme force finie en vue d'un but déterminé. Le matérialisme systématique est de même une flagrante contradiction, puisque, pour rabaisser la nature humaine, il exerce

justement les vertus et les facultés qui font la noblesse de cette nature, l'amour désintéressé du vrai, la passion du savoir et les procédés les plus relevés du jugement et de la raison.

En résumé, ce qui sort de l'histoire de la religion et de la philosophie, ce n'est pas une série d'aphorismes, comme le voudraient les éclectiques superficiels. Si les vérités morales étaient des résultats mathématiquement démontrés, elles perdraient tout leur prix; elles cesseraient même d'être morales, puisqu'il n'y aurait pas plus de mérite à les croire qu'à croire la géométrie et à s'arrêter devant le code pénal. Il faut admettre ce qui est obscur comme obscur. L'obscur est ce qui nous dépasse, et s'impose à nous en nous dépassant. Ce qui est simplement absurde n'est pas obscur. Si la religion était une pure chimère, il y a longtemps qu'elle aurait disparu; si elle était susceptible d'une formule définitive, il y a longtemps que cette formule serait trouvée. Il en faut dire autant de la philosophie : elle est un signe entre tant d'autres, un témoin, quoique non le plus éclatant, de ce mystère infini que nous entrevoyons dans un nuage, et sur lequel il sera toujours aussi impossible à l'homme de se satisfaire que d'abdiquer la recherche. La gloire de la philosophie n'est pas de résoudre le problème, mais de le poser, car le poser, c'est en attester la réalité, et c'est là tout ce que peut l'homme en une matière où, par la nature même du sujet, il ne peut posséder que des lambeaux de vérité.

O Père céleste, j'ignore ce que tu nous réserves. Cette foi, que tu ne nous permets pas d'effacer de nos cœurs, est-elle une consolation que tu as ménagée pour nous rendre supportable notre destinée fragile? Est-ce là une bienfaisante illusion que ta pitié a savamment combinée, ou bien un instinct profond, une révélation qui suffit à ceux qui en sont dignes? Est-ce le désespoir qui a raison, et la vérité serait-elle triste? Tu n'as pas voulu que ces doutes reçussent une claire réponse, afin que la foi au bien ne restât pas sans mérite, et que la vertu ne fût pas un calcul. Une claire révélation eût assimilé l'âme noble à l'âme vulgaire; l'évidence en pareille matière eût été une atteinte à notre liberté. C'est de nos dispositions intérieures que tu as voulu faire dépendre notre foi. Dans tout ce qui est objet de science et de discussion rationnelle, tu as livré la vérité aux plus ingénieux; dans l'ordre moral et religieux, tu as jugé qu'elle devait appartenir aux meilleurs. Il eût été inique que le génie et l'esprit constituassent ici un privilége, et que les croyances qui doivent être le bien commun de tous fussent le fruit d'un raisonnement plus ou moins bien conduit, de recherches plus ou moins favorisées. Sois béni pour ton mystère, béni pour t'être caché, béni pour avoir réservé la pleine liberté de nos cœurs!

ERNEST RENAN.

SCÈNES ET SOUVENIRS

DU

BAS-LANGUEDOC

LES FIANCÉS DE LA GARDIOLE.

I.

Il n'est personne dans le Bas-Languedoc qui n'ait entendu parler des *garrigues*, et particulièrement des *garrigues de la Gardiole*. On nomme ainsi une petite chaîne de montagnes dénudées, qui dresse entre Frontignan et Montpellier ses cimes rocailleuses et stériles. Les collines de la Gardiole dominent d'un côté le majestueux bassin de la Méditerranée, de l'autre la riche plaine de Launac. Au premier aspect, elles forment un ensemble triste et sévère. Observées de plus près, elles offrent des beautés pittoresques et des richesses naturelles qu'on ne pouvait d'abord soupçonner. On respire sur ces plateaux une brise tonique imprégnée des vivifiantes émanations de la mer; çà et là un gazon fin et ras, bien connu des habitans sous le nom de *baou*, étale ses petites touffes sur le roc, au grand contentement des moutons et des chèvres, qui recherchent à l'envi cette graminée appétissante. Quelques plantes aromatiques, les asphodèles, les sarriettes, l'aspic, la *frigoule* ou thym, quelques arbrisseaux, les genévriers, les lentisques, les genêts, et surtout les *gar-*

rigs (1), couvrent la lande inculte de leur végétation parfumée. De petites sources murmurent au fond de grottes mystérieuses. Dans ces solitudes privilégiées qui ne connaissent point l'hiver, tout exhale des senteurs balsamiques, jusqu'aux cailloux, qui reçoivent tour à tour les morsures de la *tramontane* (vent du nord), les rayons du soleil, le sel de la mer et la poussière fécondante des plantes aromatiques. Les plantes participent de la vie robuste du pays; elles croissent, sans connaître la protection de l'ombre ni la fraîcheur de la rosée, tantôt sur les flancs d'une colline ravinée, tantôt le long d'une lande pierreuse. Il est telles de ces fleurs qui, semblables à des plumes légères, s'envolent à la moindre brise et disséminent partout leurs germes fécondans; on en voit qui, revêtues d'écailles, entre-choquent leurs grappes brillantes et sonores comme des castagnettes lilliputiennes. Celles-là ressemblent à de petits balais, celles-ci ont la forme de nids d'oiseaux, et servent de refuge pendant la nuit à tout un peuple microscopique. Les vents impétueux du printemps, les *cavaliers*, si redoutés dans les plaines cultivées, si funestes aux oliviers, aux vignes, aux épis, sont au contraire bienfaisans pour ces plantes agrestes; les cistes et le fenouil se retrempent dans les mêmes souffles implacables que le laboureur et le vigneron maudissent comme un fléau. Tel est l'aspect des *garrigues de la Gardiole*, tels sont aussi quelques-uns des charmans détails qu'on y découvre quand on ne se borne pas à les traverser, quand on a le courage de s'y arrêter plus d'un jour.

Bûcherons de ces coteaux pelés, les *garrigaïres* sont les pauvres de la contrée. Ils forment une tribu spéciale à laquelle ces landes sauvages servent de royaume, sans que personne songe à leur en contester la possession, car les paysans regardent les *garrigues* comme le bien naturel des indigens. Seuls à ne rien posséder dans un pays où chacun a son coin de terre, les *garrigaïres* peuvent ainsi jouir d'une espèce de domaine commun. La liberté et le grand air sont pour eux les premiers des biens. Ils partent au point du jour pour leurs collines pierreuses, et n'en reviennent qu'après le coucher du soleil. Ayant peu de rapports avec le reste des villageois, ils sont considérés comme une peuplade à demi sauvage : un paysan vis-à-vis d'un *garrigaïre* est aussi convaincu de sa supériorité qu'un bourgeois vis-à-vis d'un vagabond. Frappés par la même misère, réunis par le même intérêt et obéissant aux mêmes coutumes, les bûcherons de la Gardiole vivent et se marient entre eux. Leurs journées se passent à recueillir, aidés de leurs femmes et de

(1) Tel est le nom donné au chêne épineux, appelé aussi *porte-kermès*, et qui fournit en effet le *kermès* végétal, autrefois employé par les teinturiers.

leurs enfans, les agrestes trésors de la lande. Arrivés sur les collines, les uns arrachent à grands coups de pioche les chênes épineux qui croissent sur les rochers; les autres (ce sont les femmes) détachent à l'aide d'un marteau l'écorce des racines du même arbuste pour la vendre aux tanneurs. Le produit de la récolte journalière est rapporté dans de grands sacs chargés sur des ânes, fidèles compagnons de la tribu. Ceux qui ont habité les villages voisins des *garrigues* ont dû garder le souvenir de ces troupes d'hommes, de femmes, d'enfans, qu'on voit revenir chaque soir, portant de grandes gerbes de thym. Tous reviennent alertes et bruyans comme ils étaient partis, seulement leurs habits sont imprégnés de senteurs aromatiques, et tout colorés de cette rouge poussière qui s'échappe des racines du chêne épineux.

Une seule cause de trouble pèse sur cette existence uniforme. Chaque année, la conscription enlève à la forte race des *garrigaïres* ses rejetons les plus vigoureux. Les riches paysans de la plaine ont un éloignement marqué pour la carrière militaire; aussi ne manquent-ils jamais de consacrer leurs épargnes à faire l'achat d'un remplaçant. Trop pauvres pour rien amasser, les *garrigaïres* sont donc les seuls soldats que fournit la contrée; mais leur vie et leur bonheur semblent attachés à leurs collines, et c'est avec désespoir qu'ils disent adieu au désert pierreux dont l'atmosphère vivifiante a bercé leur jeunesse. Sous le drapeau même, une sorte de fraternité mystérieuse s'établit entre les *garrigaïres;* les enfans de la lande se reconnaissent bien vite et conservent au régiment les liens de la tribu.

Il y a peu d'années, un de ces malheureux *garrigaïres* était revenu au pays après avoir fait son temps de service; il allait devenir père. Le pauvre homme ne possédait pas même un âne pour rapporter le soir au village son butin de chêne épineux. Sa femme, la brune *Sicardoune* (1), déjà arrondie par son doux fardeau, l'accompagnait tous les jours vaillamment sur la colline. Cependant, malgré un travail opiniâtre, le ménage n'avait pu encore faire l'emplette d'un berceau ni de langes pour recevoir le nouveau-né. Un jour, rassemblant tout son courage, le *garrigaïre* prit la résolution désespérée d'aller travailler aux salines de Frontignan. C'était l'époque de la levée du sel; on payait largement les ouvriers : au bout de quelques semaines, il pouvait être de retour avec un petit pécule. Sa femme pleura et voulut en vain le retenir. — Tu sais bien qu'on ne revient guère de ce pays fiévreux, dit-elle; *pécaïre,* je ne te re-

(1) *Sicardoune* est le féminin de *Sicard.* Dans le midi, les fils des paysans ne sont pas seuls à porter le nom paternel; on le féminise pour les filles, qui le conservent même après leur mariage.

verrai plus! — Ces tristes paroles étaient une prédiction. Le *garrigaïre* partit et ne revint pas. Saisi par une de ces fièvres malignes qui désolent les abords de Frontignan, il mourut sur le sable brûlant de la plage. La *Sicardoune* en devint à moitié folle, et chacun crut que son enfant serait victime d'une si violente douleur. Cependant les tressaillemens de son sein, en lui disant qu'elle serait bientôt mère, lui donnèrent la force de surmonter son chagrin, et elle reprit courageusement le chemin de la Gardiole. Les efforts de la courageuse femme ne restèrent point stériles. Quelques orages avaient amolli le sol et rendu moins pénible l'extraction des racines du chêne épineux. D'un autre côté, les *garrigaïres*, qui savaient bien que la secourir autrement serait l'humilier, se trouvaient comme par hasard tour à tour sur son chemin, pour la soulager de son faix et le mettre sur le bât de leur âne. Elle ne reprenait son fagot qu'à l'entrée du village. — Il est bien lourd en effet, — disait-elle. Et elle rentrait dans sa masure, toute fière de sa journée, sans s'apercevoir que son butin s'était doublé en route.

La colline où la pauvre veuve venait chaque jour établir son petit campement s'appelle la garrigue de Saint-Félix; elle tire son nom d'un ancien monastère dont les ruines sont une des curiosités de la Gardiole. Dans cette partie de la contrée, moins haute que les mamelons qui l'entourent, abritée du *mistral* (vent du sud) et peu ravinée par les torrens, la *garrigaïre* trouvait en plus grand nombre qu'ailleurs des racines séculaires, derniers vestiges de la forêt qui recouvrit autrefois ces montagnes. Bien que délabrées, les murailles de l'église de l'ancien cloître lui offraient un abri contre les orages; l'eau toujours fraîche de la citerne de l'abbaye la désaltérait aux jours des grandes chaleurs. Libre et solitaire, elle avait là enfin la triste consolation de pouvoir pleurer.

C'était un heureux hasard qui avait désigné à la *Sicardoune* cet emplacement. Les ruines de Saint-Félix servaient en effet d'habitation à un homme qui devait donner un second père à l'enfant dont elle attendait la naissance. Cet homme était un vieillard connu sous le surnom caractéristique de *Pitançou*, qui rappelait l'époque où ses parens, contraints par la misère, lui mesuraient à regret la nourriture. Devenu grand et fort, il avait dû partir pour l'armée. On était au commencement du premier empire; enflammé, dès sa première campagne, de cette ardeur martiale qui brûlait alors dans tant de poitrines, *Pitançou* se distingua parmi les plus braves et devint bientôt le sergent Pitance. L'odeur de la poudre, le bruit du canon, l'éclat des uniformes, les dangers de la guerre, lui parurent dès lors autrement séduisans que le désert pierreux de la Gardiole, et lorsque le temps de son service militaire fut révolu, au lieu de rentrer dans

son village, il resta à l'armée. Cependant, après le retour des Bourbons, son corps ayant été licencié, Pitance revint à ses garrigues. La consolation du soldat fut de raconter ses campagnes et de boire à la santé de son général; mais la première curiosité satisfaite, on laissa le sergent vider tout seul son verre de *carthagène* et exalter la bravoure de la vieille garde; son enthousiasme guerrier, si exceptionnel dans un pays où la carrière militaire ne provoque rien moins que de la sympathie, fut regardé comme une monomanie étrange.

Lorsqu'il eut dissipé ses dernières économies au cabaret du village, Pitance s'arrangea une retraite dans les ruines de Saint-Félix. Il défricha le sol autour du cloître, y planta de la vigne et des légumes, et, pour se mettre mieux à l'abri des importuns, il entoura sa conquête d'un double mur en pierres sèches. Il allait vendre ses récoltes à Gigean, grand et beau village assis au pied de la Gardiole, et trouva ainsi de quoi vivre dans ce petit domaine disputé aux cailloux. Un jour pourtant, Pitance reconnut avec tristesse que ses ressources devenaient insuffisantes, car sa capote de soldat tombait en lambeaux et sa tirelire ne contenait que quelques sous, produit de la vente de ses derniers oignons; mais il aima mieux croiser sur sa poitrine sa pauvre redingote déchirée que de reprendre la veste du *garrigaïre*. N'avait-il pas juré de vivre et de mourir avec son habit de bataille? Afin de pouvoir renouveler son uniforme, le vieillard, renonçant à la vie sédentaire, se fit distillateur ambulant. On vit alors Pitance aller à travers le pays, de garrigue en garrigue et de maison en maison, suivi du seul être vivant qu'il eût retrouvé au foyer paternel, c'est-à-dire d'un vieux roussin portant son alambic. L'ancien soldat avait appris bien des choses dans le cours de sa vie. Lorsque dans ses excursions il rencontrait un *miol* (mulet) fourbu, un enfant pleurant de la piqûre d'un frelon, un *détartreur* (1) blessé par son couperet, il pansait, prêchait, conseillait si bien les uns et les autres, qu'en reprenant la bride de son âne, il les laissait tous guéris ou satisfaits. On le surnomma l'*estarloga* (astrologue), car, disait-on, il connaissait l'avenir aussi bien que le passé, et les secrètes vertus des plantes en même temps que la science des astres. Un jour pourtant, on ne vit plus le sergent descendre la garrigue avec son uniforme en haillons, son alambic, son âne, ses gerbes aromatiques et ses graves conseils, car ce jour-là Pitance, la bourse suffisamment garnie, s'était dirigé vers Montpellier. Le même soir, il en revenait triomphalement enveloppé d'une capote neuve. Sa plus grande ambition, celle d'être vêtu comme au temps de sa carrière militaire, étant ainsi réalisée, l'ancien soldat, renonçant à

(1) On appelle ainsi les ouvriers qui détachent le tartre de l'intérieur des foudres.

la chimie champêtre, ne quitta plus son petit domaine de Saint-Félix.

Cependant un berceau d'osier avait pris place au pied du lit de la *Sicardoune*, et quelques langes grossiers étaient pliés à côté des habits du défunt, pour recevoir l'enfant qui devait être la consolation de la veuve. La veille de l'Assomption, il plut beaucoup, et la *garrigaïre*, désirant mettre à profit un temps favorable à l'extraction du chêne épineux, s'achemina le lendemain, avant le jour, vers la Gardiole. Elle y arriva comme le soleil mirait ses premiers feux dans les gouttelettes de pluie suspendues aux buissons. Je ne sais comment il se fit que la veuve se rappela tout à coup que l'Assomption était un jour de fête, qu'il fallait célébrer en s'abstenant du travail de la semaine. Mettant donc de côté sa *trinca* (pioche), elle se contenta d'arracher çà et là des *frigoules* (tiges de thym) pour alimenter son foyer pendant l'hiver. Habituée à un rude labeur, la *Sicardoune*, qui considérait cette facile besogne comme une sorte de distraction, allait joindre des cistes et de l'*aspic* à sa provision de thym, lorsque, prise soudainement de douleurs aiguës, elle s'affaissa près d'un rocher. Quelques instans après, la *garrigaïre* devenait mère d'une jolie petite fille dont une gerbe de *frigoule* fut le premier berceau.

Vers la fin du jour, portant son enfant dans les bras, la *Sicardoune* se leva péniblement pour reprendre le chemin du village; mais la pauvre femme était si faible qu'elle retomba sur la terre. Dans le lointain résonnaient les chants des *garrigaïres* qui revenaient de leur travail; ils descendaient bruyamment le petit sentier où d'ordinaire la veuve les attendait avec son fagot. Elle les appela, mais sans pouvoir se faire entendre. L'enfant, à peine emmaillotté dans le tablier et le fichu de sa mère, grelottait à la fraîcheur du soir. Tout en le serrant contre son sein, la *Sicardoune* sentit ses forces l'abandonner. Heureusement un secours inespéré lui arriva dans ce moment suprême. Après s'être occupé tout le jour à greffer les figuiers sauvages qui s'élèvent entre les fentes des plus hautes murailles du cloître, l'*estarloga* descendait les marches disjointes des ruines de Saint-Félix. Il crut entendre des gémissemens. Il écouta avec attention, et bientôt, s'étant dirigé du côté d'où partaient les plaintes, il arriva près de la *Sicardoune*, qui se mourait en tâchant de réchauffer son nouveau-né. Le visage décoloré de la pauvre mère s'illumina d'un éclair de joie, et tendant son enfant à Pitance :

— Elle va se trouver orpheline, dit-elle; vous êtes seul comme elle, le ciel vous la donne pour fille...

Et pendant que son nouveau-né criait sur son sein, la *Sicardoune* expira.

Pitance et les *garrigaïres* de la Gardiole accompagnèrent seuls

le pauvre convoi de la veuve. Ce ne fut qu'avec peine et en se cotisant qu'ils purent en acquitter les frais. Tandis que le *précom* du village jetait sur la fosse les dernières pelletées de terre, l'*estarloga*, prenant dans ses bras l'orpheline, qu'on avait couchée sur la bière, déclara l'adopter, et jura de remplir fidèlement le dernier vœu de la *Sicardoune*. — Elle s'appellera la *Frigoulette* en souvenir de sa naissance au milieu de la garrigue et de la gerbe de *frigoule* qui lui a servi de berceau, dit-il.

Et, suivi d'une chèvre qui devait servir de nourrice, Pitance, avec l'enfant roulé dans un pan de sa capote, remonta la colline au haut de laquelle s'élevait sa pittoresque retraite.

II.

Les ruines qui servaient de gîte à l'*estarloga* étaient celles du cloître de Saint-Félix-de-Monceau, fondé vers le XIe siècle et abandonné par les religieuses vers le milieu du XVIIIe. Dans l'église se trouve encore la voûte du *triforium*; c'était la tribune où les bénédictines de Saint-Félix se réunissaient pour la prière. L'élévation graduelle des terres avait transformé le *triforium* en souterrain. Dans ce réduit assez misérable, le vieux sergent avait commencé par étaler une couverture sur une botte de paille : ce lit grossier, souvenir de la vie des camps, lui suffisait; mais dès que le berceau de la *Frigoulette* fut placé dans l'ancienne tribune des bénédictines de Saint-Félix, l'aspect de ce triste asile ne tarda pas à se transformer.

Pitance commença par débarrasser l'église de toutes les pierres qu'on y avait entassées; il s'en servit pour élever de nouveaux murs autour de ses défrichemens, ce qui donnait de loin à la colline l'air d'un véritable labyrinthe. Il abattit, bien qu'en soupirant, quelques figuiers; mais ne fallait-il pas du jour à la petite créature à laquelle il allait servir de père? Or l'*estarloga* n'avait plus qu'une idée, c'était de rendre heureux son enfant d'adoption. De joyeux rayons de soleil glissèrent donc dans le *triforium* déblayé; quelques meubles grossiers en bois de noyer entourèrent le berceau; des nids d'oiseaux, des coquilles et des fleurs y furent apportés en guise de jouets, et le bruit de petits sabots résonnant sur les dalles du cloître interrompit bientôt le chant monotone des rainettes de la citerne.

Lorsque la *Frigoulette* eut quatre ans, Pitance commença à lui raconter l'histoire de ses campagnes. Les enfans aiment à entendre les mêmes récits, et lorsque le soir la petite fille, sautant sur ses genoux et lui donnant sa pipe et son tabac, s'apprêtait à l'écouter, le vieux soldat se sentait délassé de ses fatigues. Courant tout le jour au soleil, grimpant partout où grimpait sa chèvre, libre comme

l'oiseau, joyeuse comme le printemps, l'orpheline atteignit sa quinzième année sans connaître et sans désirer une autre existence que celle qui s'écoulait sur sa garrigue déserte. Le visage de la *Frigoulette* offrait une étrange harmonie : c'était une même teinte dorée et comme lumineuse qui, répandue sur toute sa personne, donnait à son teint un éclat saisissant, à sa chevelure les reflets de l'ambre, à ses yeux des jets d'étincelle. Ces tons si chauds et si vigoureux, unis à une grande délicatesse de traits, rendaient séduisante l'enfant des garrigues. Petite, déjà un peu forte, mais bien prise dans sa taille, ses moindres gestes annonçaient de la résolution et de la vivacité, et si le calme régnait encore dans son cœur, on devinait que la passion ne tarderait pas à s'y éveiller.

Pendant que l'enfant de la *Sicardonne* devenait ainsi une belle jeune fille, Pitance vieillissait doucement, sans songer que sa vie pourrait changer d'un jour à l'autre. Déjà la *Frigoulette*, au lieu de sauter sur les genoux de son père adoptif en lui demandant une histoire, courait volontiers le soir à la rencontre des *garrigaïres*. Elle avait prié plusieurs fois l'*estarloga* de l'emmener avec lui à Frontignan ou à Mireval, et dans le *triforium* un miroir apparut un jour au pied du lit de la jeune fille.

L'abbaye ruinée de Saint-Félix est voisine d'un gouffre dans lequel, pendant les années de grande sécheresse, les habitans de Gigean allaient autrefois jeter une petite figurine de plomb qui avait le pouvoir, disaient-ils, de faire cesser le fléau. Une procession spéciale escortait la figurine, et la cérémonie s'accomplissait avec une certaine pompe rustique. Or, vers le milieu de l'été où l'orpheline atteignit ses quinze ans, les villageois, inquiets d'une sécheresse prolongée, se mirent en devoir d'accomplir le pèlerinage de *Pierre-Tintante* (ainsi s'appelle le gouffre de Saint-Félix). Les *garrigaïres* assurent, dans leur naïveté, que ce trou est insondable, et que, traversant toute l'épaisseur du globe, il aboutit à nos antipodes. La procession de *Pierre-Tintante*, qui ne se renouvelait que fort rarement, était un véritable événement pour le village. Depuis huit jours, on ne s'entretenait que de cette solennité, et chacun s'y préparait avec ardeur. Les jeunes filles arrangeaient déjà leurs robes blanches et leurs voiles de gaze, les garçons leurs sacs de pénitens et leurs encensoirs argentés; le curé avait fait emplette d'une étole neuve, et les dévotes avaient ajouté de beaux panaches blancs au dais de la paroisse.

La *Frigoulette* seule ignorait la fête dont il était tant question. Depuis quelques jours, au lieu de descendre à Gigean, elle allait, vers midi, s'asseoir sur les ruines d'un aqueduc de l'époque carlovingienne, dont le ciment rougit encore le sol qui entoure *Pierre-*

Tintante. Elle restait là, le regard fixé vers une petite grotte, rendez-vous de quelques *garrigaïres* qui s'y retrouvaient à l'heure du *récate* (repas de midi). Parmi eux, un jeune homme au teint bronzé, à la taille vigoureuse et souple, se faisait remarquer par sa bonne mine et sa gaieté. On l'appelait Brunélou. Depuis les beaux jours, bien que ce ne fût guère son chemin, il s'en revenait au village en passant par Saint-Félix. La *Frigoulette* lui souriait en tricotant devant les ruines, et la route eût-elle été plus longue encore, le jeune *garrigaïre* n'aurait point hésité à la prendre.

Lorsque la procession de Gigean arriva à *Pierre-Tintante*, l'orpheline, assise sur la roche rougeâtre qui domine ce gouffre, regardait la grotte avec anxiété, car bien que l'*Angelus* eût été sonné depuis longtemps, Brunélou n'avait point encore paru au *récate* de la tribu. Dans sa préoccupation, la jeune fille ne vit le brillant cortége que lorsqu'il défila au pied de la colline. Obéissant à un mouvement spontané, elle se mêla pieusement aux rangs de la procession; mais quel supplice pour l'enfant des garrigues de marcher ainsi doucement et les yeux baissés! Devant elle, la file des pénitens villageois, le capuchon rabattu sur le visage, comme aux jours de grande cérémonie, faisait voltiger dans l'air ses encensoirs et ses parfums. Attirés par je ne sais quel mystérieux aimant, les yeux de la jeune fille s'attachaient avec obstination sur un des pénitens. Celui qu'elle observait ainsi releva tout à coup la tête et dirigea sur l'orpheline les deux trous qui servaient de fenêtres à ses yeux : un lumineux rayon sembla jaillir de ces ouvertures, et la *Frigoulette* tressaillit vivement. Elle ne s'était pas trompée, le pénitent était Brunélou, et, les joues colorées d'une pudique rougeur, elle suivit, sans oser de nouveau lever les yeux, la marche des fidèles. Seulement, lorsque la procession dut revenir à Gigean, et qu'il fallut la quitter pour remonter à Saint-Félix, la jeune fille, ne pouvant réprimer l'élan de son cœur, se retourna plusieurs fois pour envoyer un dernier adieu au jeune pénitent qui descendait la colline en faisant briller au soleil sa cassolette argentée.

Pitance, debout devant sa vigne, avait assisté de loin à cette petite scène. Il soupira en pensant qu'une vie nouvelle allait se révéler à l'orpheline, et que les ruines de Saint-Félix, la vieille chèvre et le labyrinthe de pierre seraient bientôt peut-être oubliés par elle. Vers le soir, le calme et le silence étaient rendus à la garrigue; le soleil empourprait la grande roche de *Pierre-Tintante*, la chèvre dormait près d'un mur, l'*estarloga* sarclait les dernières mauvaises herbes de sa vigne, et la *Frigoulette* était accoudée sur l'aqueduc carlovingien; mais elle n'y était plus seule : près d'elle, la silhouette vigoureuse de Brunélou se dessinait sur le ciel radieux du couchant.

— Je suis tout heureux, disait le jeune homme à l'orpheline, vous m'avez reconnu sous mon sac de pénitent. Nos mères sont mortes la même année, et mon père Brunel était aux salines avec le vôtre. Je sais travailler et nous nous aimons. En attendant que nous puissions faire un bon ménage de *garrigaïres*, nous pouvons former un joyeux couple de *fringaïres* (amoureux).

Pitance, qui revenait son faix sous le bras, fronça d'abord le sourcil à l'idée de cette amourette, qui, en devenant sérieuse, menaçait de déranger bientôt l'harmonie de sa vie. Il essaya de la combattre en disant qu'il avait la responsabilité de la conduite et du bonheur de la *Frigoulette*, et qu'il la trouvait trop jeune pour songer au mariage; mais les jeunes gens lui répondirent qu'à l'exemple de la plupart des paysans ils étaient disposés à rester de longues années simples *fringaïres*. Les coutumes traditionnelles sont les véritables lois du village, et l'*estarloga* se vit forcé d'écouter, comme témoin officiel, le premier tutoiement que les fiancés s'empressèrent d'échanger devant lui.

Un mois après la procession de *Pierre-Tintante*, on aurait eu bien de la peine à reconnaître dans la *Frigoulette* l'insouciante enfant de Saint-Félix. Plus de courses folles à travers la colline, plus de jeux avec la vieille chèvre. Le lendemain de la procession, l'orpheline, en remplaçant la *cagnote* d'indienne de la fillette par le bonnet à dentelle de la jeune fille, avait commencé une vie nouvelle. Par un de ces contrastes fréquens dans les organisations méridionales, cette âme ardente, douée d'une raison précoce, pensa au devoir le jour où la passion entra dans son cœur; l'idée du travail se mêla désormais à celle du plaisir, celle du mariage à celle de l'amour, et un soir, au retour de la danse, la *Frigoulette* annonça à son père adoptif qu'elle allait dès le lendemain prendre la *trinca* de sa pauvre mère et se joindre aux *garrigaïres*, afin d'amasser sa petite dot. L'*estarloga* resta donc seul tout le jour, dans un assez triste tête-à-tête avec sa vieille chèvre. — Ne vaudrait-il pas mieux pour la *Frigoulette*, se disait Pitance, m'aider tranquillement à arrondir ce domaine, qui sera le sien? Pourquoi donc va-t-elle se meurtrir les mains et se déchirer la jupe à écorcer le *garrig* de son *fringaïre*? — Mais lorsque le soir, son fagot sur la tête, la jeune fille revenait en redisant le refrain qu'avait chanté Brunel, le pauvre Pitance comprenait que, partagé par l'amour, tout travail est un bonheur.

Saint-Félix ne tarda pas non plus à changer d'aspect. De jeunes *garrigaïres*, récentes amies de la *Frigoulette*, firent résonner les ruines sonores des frais éclats de leurs voix joyeuses; des colporteurs y arrivèrent tour à tour pour essayer de tenter par leurs rubans et leurs dentelles la coquetterie de la nouvelle promise. La

vieille chèvre était morte, et sa dernière chevrette, la *tchouna* (1), cabriolait sur les murs du labyrinthe de ruines que le vieux sergent appelait son domaine. La *Frigoulette* conservait d'ordinaire le costume de toile de sa tribu; en revanche, on la voyait les jours de fête descendre la colline les épaules enveloppées d'un grand châle, la tête couverte d'un bonnet à fleurs, les pieds cachés par une jupe trop longue, et la taille serrée dans un corset baleiné. Elle perdait ainsi beaucoup de sa grâce et de sa beauté; mais elle obéissait à ce désir immodéré qu'éprouve toute jeune *garrigaïre* de se métamorphoser quelquefois en grisette, afin de pouvoir se mêler sans rougir aux danses et aux promenades des villageoises. Ces pauvres filles dépensent souvent les revenus du travail de toute une année pour cette toilette ridicule, qui, sans réussir à effacer leur type caractéristique, leur enlève tout cachet d'originalité. Si alertes et si provocantes avec le grand chapeau, le jupon court et la basquine au vent, ces brunes paysannes deviennent pour la plupart gauches, empruntées et vulgaires sous les rubans et les bijoux. Heureusement la *Frigoulette* était si gracieuse, elle savait si bien se draper dans son châle, faire onduler sa robe et voltiger les nœuds de son bonnet, que Brunélou se sentait tout fier de la promener sur le chemin du petit village de Montbazin.

C'est sur ce chemin poudreux que les amoureux du pays se donnent rendez-vous le dimanche, s'attendent, se retrouvent et babillent ensemble. C'est un lieu béni par l'amour. Là tout *fringaïre* peut faire en liberté la cour à sa promise, car cette route qui sépare Gigean de Montbazin est le *Gretna-Green* des *garrigaïres*. Seulement, au lieu d'une forge enfumée, c'est le moulin frais et fleuri de Juffet qui est le but du voyage, et la bénédiction du ministre d'emprunt est remplacée ici par des sermens d'amour que l'eau semble redire en murmurant. Le seuil des murs délabrés d'un vieil arceau qui s'élève à l'entrée du village est pour les parens un véritable observatoire, car du haut des quelques marches disjointes qui supportent cette petite voûte de pierre, ils peuvent suivre du regard la promenade des *fringaïres*. Quelques *granns* (aïeules) y épluchent les fruits et les légumes destinés à leurs *confiments* (2), tout en surveillant les premiers pas des jeunes filles sur le chemin de Juffet; les pères y fument leur pipe et y froncent le sourcil en regardant au loin; les enfans interrompent leurs jeux pour découvrir un nouveau couple; les dévotes passent rapidement et les yeux baissés; quelques vieilles filles soupirent à la vue des jeunes et jolies promises

(1) Nom que les *garrigaïres* donnent à leur chèvre.
(2) Confiture dont le moût de raisin est la base.

suspendues au bras de leur fiancé, et les mères prudentes y font sentinelle, afin d'empêcher fille ou garçon de franchir cette limite.

Fidèle à l'usage qui exige que tout couple amoureux soit sous la surveillance d'un mentor, Pitance accompagnait la *Frigoulette* jusqu'à l'arceau, et tandis que le bonnet rose de l'orpheline s'agitait sur la route de Juffet, le profil du vieux soldat se dessinait immobile sur un des gradins de la porte du village. Libres et passionnés, les *garrigaïres*, qui sembleraient entraînés par leur genre de vie à une certaine légèreté de mœurs, sont au contraire pleins de retenue. Par un scrupule dont il est facile de saisir toute la délicatesse, il n'y a point d'amour sur les landes incultes des garrigues, il n'y a que le travail. Les *fringaïres* ne se voient que sur le chemin de Juffet. La *Frigoulette* et Brunélou, qui se trouvaient si souvent seuls sur la colline, se sentaient aussi émus sur la route de Montbazin que s'il se fût agi d'une première entrevue. Tantôt ils couraient, et, cachés dans la poussière qu'ils soulevaient autour d'eux, ils se penchaient l'un vers l'autre pour se dire à demi-voix qu'ils s'aimeraient toujours. D'autres fois ils essayaient d'échapper à une chaîne de fillettes malicieuses, et demandaient au grand noyer de Juffet de les abriter sous ses rameaux tutélaires. Ils reprenaient leur course au moindre bruit de pas; mais quels francs éclats de rire, lorsque les nouveaux arrivans étaient des *fringaïres* poursuivis comme eux! Le noyer était large et discret; tous ensemble s'y reposaient, tous y parlaient d'amour.

Un an s'était à peine écoulé, et grâce à sa vie laborieuse, comme aussi à la tirelire de l'*estarloga*, la *Frigoulette* possédait la chaîne d'or, le clavier d'argent et la pièce de toile qui forment le trousseau et la dot des *garrigaïres*. De son côté, Brunélou avait acheté un terrain au bas de la colline pour y faire construire la maisonnette de ses noces. On s'était entendu avec le maçon; la petite demeure, bâtie au printemps, devait être payée aux vendanges. Cependant les jeunes gens étaient préoccupés; ils n'allaient plus à la danse; la *Frigoulette* ne quittait pas ses habits de toile, et au lieu de se promener sur le chemin de Montbazin, les deux amoureux restaient à Saint-Félix pour causer de longues heures avec Pitance. Le vieillard semblait au contraire plus joyeux qu'à l'ordinaire, et sa gaieté formait un assez singulier contraste avec la mélancolie des jeunes fiancés. Brunélou venait d'accomplir sa vingt et unième année; le moment de la conscription approchait, et pendant que les deux *garrigaïres* se demandaient en tremblant si leur bonheur n'allait pas tout d'un coup s'anéantir, l'ancien sergent se sentait heureux à l'idée d'avoir bientôt comme un successeur à l'armée.

Le jour du tirage au sort étant arrivé, la *Frigoulette* n'eut pas le

courage de descendre à Gigean. Elle resta seule à Saint-Félix, et s'asseyant devant la grande porte des ruines, la *tchouna* à ses pieds, elle regarda la *commune* (mairie), dont les murs blancs se dessinaient dans le lointain. Pitance avait accompagné Brunélou au village. Le pauvre *garrigaïre*, ému par un triste pressentiment, trembla si fort au moment de prendre son numéro, que le vieux sergent dut tirer à sa place. Le chiffre 1 fut celui qu'il tira de l'urne. — C'est un heureux présage, dit l'ancien soldat en élevant le billet au-dessus de sa tête; quand on part avec le premier numéro, on ne peut rester en arrière... Mais le jeune homme avait pâli et ne l'écoutait pas. Il pensait à la *Frigoulette*, qui allait rester veuve avant les noces; il pensait à ses garrigues, qu'il ne reverrait plus de bien longtemps qu'en songe, à sa maisonnette, qu'on bâtirait sans lui, aux cabrioles de la *tchouna*, au chemin de Montbazin, à la liberté perdue...

Quand la *Frigoulette* connut le résultat du tirage, elle ne pleura pas. En face de l'événement accompli, elle retrouva son énergie tout entière. Comprenant qu'il fallait avant tout raffermir le courage de celui qu'elle aimait, elle cueillit précipitamment quelques touffes de romarin, de fenouil et de *frigoule*, enleva les plus beaux rubans à ses bonnets, et descendit en courant le petit sentier de la montagne, suivie de la chèvre, qui bondissait de roche en roche pour la suivre. La jeune fille arriva au milieu du groupe que formaient les conscrits sur la place de la *commune*, au moment où Pitance, en versant de fortes rasades d'un vin capiteux aux *garrigaïres*, leur vantait les charmes de la vie militaire. Elle s'avança d'un pas assuré vers Brunélou, et ornant ses habits et son chapeau de rubans et de fleurs : — Ces bouquets se faneront, dit-elle, mais garde-les toujours; le parfum des plantes de la garrigue ne passe jamais, et en le respirant, tu te croiras encore parmi nous. Conserve aussi ces rubans, ce sont ceux dont j'aimais à me parer lorsque tu me conduisais au chemin de Montbazin. Je te jure de ne plus orner mes coiffes, de ne plus me promener à Juffet tant que tu seras soldat.

Une larme roula dans les yeux de Brunélou; la *Frigoulette* était bien pâle, on voyait qu'un douloureux combat se livrait en son âme; sa parole était brève, son geste saccadé, mais sa voix restait ferme. — Puisque rien ne peut t'empêcher de partir, ajouta-t-elle, nous devons songer à ton retour; c'est pour nous désormais la meilleure pensée. Je vais bien travailler pendant que tu *feras ton temps*, et j'achèverai de payer et de meubler notre maisonnette afin qu'il ne reste plus qu'à nous marier dès que tu reviendras.

Tous les conscrits étaient déjà décorés de fleurs et de rubans. Tristes enseignes de leur nouveau sort, les numéros qu'ils avaient

tirés s'étalaient en gros caractères sur leurs chapeaux. Les vieux parens pleuraient sur le seuil de la *commune*, tandis qu'avec l'égoïsme propre à l'enfance, les jeunes garçons, encore loin de ce moment redoutable, criaient et gambadaient autour des futurs soldats. Le tambourin et le hautbois arrivèrent, mais sans gaieté cette fois, et une triste farandole masculine commença à défiler sur la place de Gigean. Bien que ce fût un dimanche, les jeunes filles avaient conservé en signe de tristesse leurs habits de toile. Elles regardaient en silence, et les yeux humides, la ronde des conscrits. L'une avait parmi eux son fiancé, l'autre son frère; celle-ci avait déjà vu partir ainsi son *fringaïre*, celle-là pensait que la conscription prochaine enlèverait peut-être le sien. Toutes, réunies par un même sentiment, restaient appuyées, mornes, immobiles, contre les murs des maisons. Et parfois, semblables à ces cris d'oiseaux qui effraient les airs quand l'orage vient de briser un nid, les sanglots de quelques mères retentissaient douloureusement dans les rues du village.

Les paysans du midi sont très sobres, et l'ivresse est presque inconnue dans ce pays de vignobles. Aussi les conscrits n'ont-ils pas même la consolation de pouvoir noyer passagèrement leur douleur dans le vin. Ils tâchent néanmoins de s'étourdir et s'efforcent de prendre un certain air vainqueur; mais cette joie d'emprunt fait mal. Rien n'est plus navrant que leurs refrains belliqueux chantés avec des larmes dans la voix, leurs farandoles dansées sans entrain. S'il est permis à un paysan méridional de parler de l'armée avec terreur avant le moment du tirage au sort, le courage lui est imposé dès qu'il est conscrit. Brunélou le *garrigaïre* n'existait donc plus déjà, le soldat Brunel l'avait remplacé, et la contrainte imposée à son cœur augmentait encore sa souffrance.

Ce furent de tristes jours que ceux qui s'écoulèrent jusqu'au moment du départ pour le dépôt militaire. En vain Pitance, l'œil brillant et la capote remise à neuf, s'efforçait-il d'éveiller des goûts belliqueux dans l'âme des conscrits. Ils partirent un matin, une heure plus tôt qu'on ne croyait, afin d'éviter l'angoisse des adieux. Avant le lever du soleil, ils étaient en chemin, marchant d'un pas décidé, mais toutefois sans chansons. Sur cette route obscure et déserte, ils pensaient tous au bonheur qu'ils laissaient derrière eux, et nul ne songeait à retenir les larmes qui coulaient sur ses joues. Brunélou, un peu en avant, balançait sur son épaule un petit paquet au bout d'un bâton, et regardait à ses pieds pour ne plus voir le pays qu'il allait quitter. Il lui sembla tout à coup que son petit paquet devenait plus lourd. Quelles furent sa joie et sa surprise d'apercevoir en se retournant, éclairée par les premiers rayons de l'aube, la *Frigoulette*, hissée sur une de ces pyramides de pierres dressées

symétriquement aux bords de la route par le cantonnier! Tenant à la main un foulard neuf et une *flasquette* (gourde) de vieux vin de Frontignan, elle tâchait de glisser le tout dans le paquet de Brunélou. Ayant deviné le départ furtif des conscrits, la pauvre fille était allée les attendre dans la plaine de Launac. Elle voulait revoir une fois encore son fiancé et lui laisser un souvenir; mais, afin de lui épargner l'émotion d'une dernière entrevue, elle l'avait guetté derrière un gros mûrier, espérant de là remettre, sans qu'il s'en doutât, le petit présent dans son paquet. Brunélou serra la jeune fille contre son cœur. La chèvre bondissait autour d'eux. A ce moment parut Pitance, portant le drapeau de la commune, à la tête d'un peloton de villageois qui venaient faire la *conduite* aux conscrits. Un hautbois jouait aigrement *la Marseillaise;* dans le lointain, quelques grands chapeaux qui se dessinaient sur la route annonçaient que les femmes suivaient de près. — Vous croyez donc, dit l'*estarloga* aux conscrits, que l'on peut tromper ainsi un vieux sergent et se sauver sans crier gare! Le village tout entier est derrière moi pour vous serrer la main. J'ai voulu vous accompagner avec le drapeau de la commune, et si j'avais dix ans de moins, je marcherais à votre tête pour vous montrer le chemin de la gloire.

Le soleil commençait à réchauffer la campagne; le hautbois exécutait *la Marseillaise* avec un entrain croissant. Les enfans accouraient de tous côtés, les femmes gémissaient assises sur les tas de pierres de la route, et les conscrits étaient toujours à la même place, serrant la main de leurs promises, et regardant avec douleur les garrigues, qui se doraient des premiers feux de l'aurore. — Allons, enfans! s'écria Pitance, il est l'heure de se mettre en marche; mais je vois bien que pour vous donner le courage d'avancer, il faut que les jeunes filles s'éloignent... *Frigoulette,* ajouta-t-il en prenant la main de l'orpheline, qui se laissa emmener avec une placidité automatique, donne l'exemple, et tes compagnes te suivront, à moins qu'elles ne veuillent se proposer au régiment comme cantinières.

Les jeunes paysannes s'en retournèrent à pas lents vers la Gardiole, tandis que les conscrits, comme réveillés en sursaut, reprenaient leur marche sur le ruban poudreux de la grand'route. La chèvre familière, la *tchouna,* courut d'abord de Brunélou à la *Frigoulette,* et de la *Frigoulette* à Brunélou; mais l'orpheline et le jeune soldat se trouvèrent bientôt fort éloignés l'un de l'autre, et la chevrette dut se décider à suivre l'un des deux. Empreint d'une étrange mélancolie, le regard de l'animal se fixa sur le jeune paysan; puis tout d'un coup, après être restée quelques secondes immobile, la *tchouna* partit comme une flèche dans la direction de Saint-Félix. —*Pécaïre!* pensa le jeune homme, j'ai déjà dit adieu aux garrigues, puisque ma chèvre m'abandonne!

On était arrivé en effet devant les premières maisons de Fabrègues : la Gardiole finit là. Brunélou offrit alors à ses compagnons de boire à la *gargamelle* (1) le vieux vin que lui avait donné sa promise. — Ce sera le dernier souvenir *amigtous* (amical) du village, dit-il.

On vida la *flasquette* en silence; un bruit de pas retentit sur la grand'route, et aucune parole ne sortit plus des lèvres des conscrits.

III.

Bien des mois se passèrent sans apporter des nouvelles de Brunélou. Pitance, étant allé s'informer du jeune conscrit à Montpellier, apprit qu'il avait été dirigé vers Strasbourg, et ce fut là tout.

Fidèles à leurs fiancés, mais remplies de courage, les filles des garrigues ensevelissent leur tristesse au fond de leur âme. Pour ne pas ajouter des regrets superflus aux douleurs du foyer, elles oublient en apparence le pauvre soldat pour lequel elles prient en secret. Obéissant à la loi du pays, la *Frigoulette* n'osait donc plus parler de Brunélou. Comme elle le lui avait promis, elle ne quittait plus ses habits de toile; suivie de sa chevrette, elle partait au jour avec sa *trinca* pour ne revenir qu'à la nuit; la *tchouna* ne manquait jamais de la suivre. C'est à tort qu'on regarde le paysan comme isolé au milieu de son champ : dans le ciel, sur la terre, parmi les animaux ou les plantes, il y a pour lui tout un monde inconnu, qu'il voit, qu'il entend, qu'il observe ou qu'il devine. Un quadrupède, chèvre ou mouton, partage d'ordinaire la solitude du *garrigaïre*. Traité en ami, ce compagnon du désert fait comme partie de la famille. La *Frigoulette* parlait souvent de Brunélou à la *tchouna*, et la chevrette, se tournant d'un air piteux vers la grand'route, semblait répondre à la jeune fille. L'été arriva, la sécheresse durcit la terre, et seule à son travail, la pauvre fille eut bien de la peine à rapporter chaque soir un peu de chêne épineux à Saint-Félix. Cependant la maisonnette était bâtie, et la *Frigoulette* se plaisait à contempler les murs fraîchement crépis de l'humble demeure; mais il fallait bientôt songer à la payer, si l'on ne voulait la voir passer en des mains étrangères, et la *Frigoulette* n'avait pu encore donner au maçon qu'un mince à-compte. D'un autre côté, le labyrinthe de l'*estarloga* avait beaucoup souffert; les *cavaliers*, la grêle avaient ravagé ses vignes, et pour tout remettre en état, le vieux Pitance travaillait sans relâche. La *Frigoulette* alla chercher de la besogne aux

(1) Boire à la *gargamelle* est une politesse qu'on se doit en goûtant tour à tour à la même bouteille : c'est faire tomber le liquide dans le gosier sans toucher le goulot avec les lèvres.

tuilières (1) qui se trouvent au bas de la colline de Saint-Félix; elle gagna là quelques bonnes journées en mettant à profit les dernières forces du vieil âne de l'*estarloga*.

Une grande nouvelle vint bientôt fournir un aliment aux conversations des *garrigaïres :* la guerre de Crimée venait d'éclater. Pitance descendait tous les soirs à Gigean pour entendre lire à la *société* du village *le Messager du Midi*. Chaque soir aussi, la *Frigoulette* le questionnait avec anxiété. Un jour Pitance et la *Frigoulette* apprirent, par une lette de Brunélou, que son régiment était parti pour l'Orient. Le *garrigaïre*, ne sachant ni lire ni écrire, avait pris pour secrétaire un de ses camarades. Le sergent se mit à chanter d'une voix cassée un vieux refrain de combat pendant que la *Frigoulette* pleurait en silence. Bientôt la jeune fille parut se relever sous le poids de la douleur. — Qui sait? se disait-elle. Le régiment de Brunélou peut s'embarquer à Cette!...

A partir de ce jour, mue par une secrète espérance, elle alla chaque matin s'informer à Cette si aucun navire n'appareillait pour l'Orient. En marchant d'un bon pas, la *Frigoulette* ne mettait guère plus d'une heure pour se rendre de Saint-Félix au pont de la Peyrade, qui, jeté sur l'étang de Thau, fait à la ville de Cette une imposante entrée; mais il lui fallait traverser toute la ville pour arriver au port, et afin d'être de retour de bonne heure aux garrigues, la pauvre enfant descendait la colline aux premières lueurs de l'aube. Elle s'asseyait souvent de longues heures le dimanche sur un des bancs de pierre froide qui entourent la plate-forme du môle Saint-Louis; elle examinait de là tous les vaisseaux en partance. — Ce sera peut-être un de ces bâtimens qui emportera Brunélou, pensait-elle.

Un port de mer est une espèce de Babel où les navires rappellent par leurs physionomies et leurs allures spéciales le pays auquel ils appartiennent. On voit à Cette des galiotes à la coque luisante, à la proue d'acajou, qui font penser aux bourgmestres flegmatiques et pansus, aux fraîches ménagères de la Hollande. Des *steamers* américains, effilés et blancs comme des mouettes, s'y rencontrent avec des tartanes espagnoles où des matelots roulés dans leurs pittoresques guenilles, étalent leur indolence. De légers *cutters* anglais se croisent avec d'orgueilleux paquebots de Marseille, couronnés d'un blanc panache de vapeur. La Grèce est représentée par une vieille felouque à laquelle de nombreuses avaries prêtent je ne sais quel poétique charme, la Finlande par un sloop si étroit et si long qu'on dirait une immense pirogue. Hélas! de tous ces navires aux

(1) On appelle ainsi les carrières de terre glaise, fort recherchées dans un pays où les maisons sont toutes couvertes de tuiles et pavées de briques.

mille formes que contemplait avidement la *Frigoulette*, pas un seul n'appareilla pour la Crimée! La jeune *garrigaïre* apprit un jour que le régiment de son fiancé s'était depuis un mois embarqué à Marseille, et que de temps à autre quelques soldats malades ou blessés revenaient déjà de l'Orient. — Ce n'est plus son départ, c'est le retour de Brunélou que j'attendrai, dit-elle. — Et, au lieu de s'informer des navires en partance, l'orpheline se tint désormais au courant de ceux qui arrivaient dans le port.

Un dimanche soir, la mer mugissait avec force; ses vagues écumeuses entouraient la jetée comme de blanches flammes et s'engouffraient dans les anfractuosités des roches. La *Frigoulette* s'était assise sur un banc à l'extrémité du môle. Plongée dans une morne contemplation, elle n'avait pas remarqué une autre jeune fille, à peu près de son âge, brune, élancée, vêtue d'une jupe écourtée et aux vives couleurs, qui se tenait debout à quelques pas, observant de même l'horizon avec anxiété. Le jour tombait, la plate-forme était déserte, et la *Frigoulette* se levait pour retourner à Saint-Félix, quand l'inconnue, qui venait de la considérer avec quelque attention, lui prit la main. — Le *vôtre* est sans doute aussi en Orient? lui dit-elle d'un accent triste et doux. — La *Frigoulette* ne répondit qu'en serrant la main qu'on lui tendait. Les deux jeunes filles, dont les cœurs s'étaient compris, descendirent ensemble vers le faubourg en échangeant de mutuelles confidences. Elles avaient traversé dès l'enfance à peu près les mêmes épreuves. Il se forma bien vite entre elles une de ces amitiés spontanées, qui sont souvent les plus durables et les meilleures.

La nouvelle amie de la *Frigoulette* s'appelait la *Cabride* (de *cabra*, chèvre). Elle avait en effet toute la légèreté et la maigreur de ce gracieux animal. Ses traits allongés et purs n'étaient pas dépourvus de charme; sa taille souple conservait de l'élégance sous les haillons qui n'en dissimulaient qu'imparfaitement la finesse. Son pied mignon effleurait à peine la terre; le regard de ses grands yeux noirs était un peu fixe, et sa bouche bien dessinée aimait à rire. C'était une beauté sévère animée par un caractère enjoué, et l'union de ce galbe aux lignes antiques avec une humeur insouciante et joyeuse offrait un singulier mélange. La *Cabride* appartenait à une de ces familles de pêcheurs nomades, de ces *gitanos maritimes* qui errent dans les mers du midi de l'Europe, comme leurs frères errent sur la terre. Cette tribu, qui a ses mœurs et ses croyances, a aussi son idiome particulier : c'est la langue *franque*, composée d'italien, d'espagnol, de grec et de languedocien. Les *gitanos maritimes*, qui ne possèdent jamais d'autre asile qu'une pauvre barque, se rencontrent dans l'Adriatique, dans l'Archipel, dans la Méditerranée, par-

tout enfin où il y a du soleil. On les voit, vivant de peu, roulés dans leurs nippes bariolées. Bien que très misérables, ils ne sont jamais repoussans, car ils appartiennent à ces types libres, fiers et indépendans, qui, en refusant de recevoir le sceau de la civilisation, semblent avoir gardé le secret de la beauté primitive. La *Cabride* aimait un pêcheur de sa tribu, nommé *Cigalou* (de cigale) à cause de sa bruyante gaieté. Requis par l'inscription maritime, le jeune homme avait dû partir comme matelot pour la Crimée, et depuis ce moment la *Cabride* allait tous les jours sur le môle, regardant si le vaisseau de son fiancé n'apparaissait pas à l'horizon.

La *gitana* et la *garrigaïre*, tout en causant, arrivèrent devant une vieille tartane amarrée dans un angle du port : c'était la demeure de la *Cabride*. Accroupi sur les lambeaux d'un filet, le timonier, qu'on appelait le *nanet* (nain), épluchait des *bijues* (1) pour le souper. C'était une espèce de gnome, brun comme un mulâtre, les cheveux crépus, les yeux enfoncés, le visage ridé, et le corps si grêle qu'on l'eût pris pour un enfant de huit ans, quoiqu'il eût dépassé la trentaine. Le *nanet* restait presque toujours accroupi. Ses membres fluets et tortus s'enchevêtraient si bien les uns dans les autres qu'il ressemblait à un nain mal conformé et non à un homme de taille ordinaire; c'est là ce qui lui avait valu son surnom, bien qu'il fût plutôt grand que petit. Lorsqu'il se redressait, ce qui était fort rare, il ressemblait à un géant décharné. *Gitano* de terre, le *nanet* était de lui-même passé à l'état de *gitano maritime*. Le pauvre timonier était né sur les bords du Tanaro, en Piémont, dans le village de Sparvara. Sa mère, le seul être qu'il aimât au monde avant d'avoir connu la *Cabride*, lui avait été enlevée de bonne heure. Il avait aussitôt quitté son village pour se soustraire aux mauvais traitemens d'une marâtre, et, arrivé à Gênes, il n'avait pas eu de peine à se placer sur une barque de *gitanos maritimes*, où il avait augmenté le nombre de ces mousses rachitiques qui grouillent sur les ponts des tartanes ou grimacent en haut de leurs mâts. Cependant le *nanet* devint peu à peu un des timoniers les plus habiles de la tribu maritime où il était entré. L'intelligence n'était point exclue de cette âme refoulée dans un triste corps : seulement, concentrée sur un point, elle semblait s'y être développée au préjudice des autres facultés. En dehors de la manœuvre du gouvernail, il paraissait un pauvre idiot.

De même que son esprit n'avait pu se plier qu'à une seule aptitude, de même son cœur n'avait su comprendre qu'une seule affection. Il n'aimait que la *Cabride*, mais il l'aimait avec passion, avec

(1) Mollusques de peu de valeur.

délire. De beaucoup plus âgé qu'elle, il l'avait aimée d'abord comme sa fille, la berçant et la soignant avec tendresse, puis comme sa sœur, et il était redevenu enfant pour jouer avec elle. Plus tard, il l'avait chérie comme une amie, car elle seule était douce et bonne pour lui; enfin l'amitié avait fait place à l'amour, et dès lors à toutes les tortures de la jalousie. Une seule fois le *nanet* s'était senti heureux : c'était lorsqu'il avait vu *Cigalou* partir pour l'Orient. Le pauvre être disgracié ne se faisait pourtant aucune illusion sur lui-même : il savait bien que la jeune fille le regarderait toujours comme une espèce de monstre et que si elle lui témoignait de l'affection, ce n'était que par charité; mais il voulait l'aimer comme un serviteur pourrait aimer la reine la plus fière. Il se résignait à n'être compté pour rien en ce monde, pourvu que la *Cabride* lui adressât parfois un sourire et une parole compatissante. Près d'elle, il se sentait heureux, et de véritables hallucinations l'enlevaient aux misères terrestres. Couché à sa place habituelle près du gouvernail, les yeux tournés vers la mer ou vers le ciel, il semblait suivre du regard de fantastiques images se déroulant sous l'azur. Oubliant ainsi sa triste destinée, il se croyait transporté dans une patrie céleste. Jeune et beau, il était aimé de la *Cabride*, et les liens du mariage les enchaînaient l'un à l'autre! Depuis dix ans, la même chimère inondait chaque jour son cœur de la même joie. De ce qui se passait alors autour de lui, il ne voyait qu'une chose, c'était la *Cabride* allant, venant sur le pont et se penchant vers lui pour chercher quelque cordage ou quelque *canastel* (corbeille). La figure jeune et gaie de la *gitana*, se détachant seule du cadre qui l'entourait, ajoutait à ses rêves une illusion nouvelle. Quel était donc ce mirage qui le conduisait dans un autre monde et lui donnait la double faculté de s'isoler de la vie réelle sans cesser de voir l'objet aimé? Dormait-il les yeux ouverts ou était-il éveillé? Il l'ignorait lui-même; l'étrange somnolence qui le berçait si délicieusement était un don mystérieux envoyé par la Providence à cette pauvre créature déshéritée.

IV.

La *Cabride* et la *Frigoulette* se retrouvèrent souvent sur le môle pour parler ensemble de Brunel et de *Cigalou*; mais bientôt les jours, devenus plus courts, rendirent difficiles les courses de la *garrigaïre* à Cette. Vers la fin de l'automne, la jeune fille dut même y renoncer, afin de ne pas sacrifier son travail. Un matin, bien qu'à regret, elle dit donc adieu à la *gitana*, et désormais elle ne quitta plus la garrigue.

Un jour d'hiver, la *Frigoulette*, un peu rêveuse, s'était assise sous

un *cazalet* (1); elle suivait des yeux le cours bourbeux de la *combe* (torrent) qui formait comme un serpent blanchâtre autour de la colline. Les pluies, qui avaient fait *venir* la *combe*, avaient purifié l'atmosphère, rafraîchi la campagne et rasséréné le ciel. C'était une de ces journées pures et calmes où la nature semble se reposer de ses récens combats et goûter après la tourmente la douceur du silence. L'*estarloga* ramassait pour la *tchouna* des feuilles sèches, et la chèvre, couchée aux pieds de sa maîtresse, regardait d'un œil alangui sa litière future, lorsque la *Frigoulette*, tressaillant tout à coup, se leva, pâlit et retomba presque évanouie, car devant la *combe* de Saint-Félix elle venait d'apercevoir un soldat, et ce soldat..., c'était Brunel! La *tchouna* partit comme un trait, et se mit à lécher les mains du jeune homme. Pitance admirait la médaille d'argent qui brillait sur sa poitrine, mais la *garrigaïre*, comme pétrifiée, pleurait et tendait les bras à son *fringaïre* sans pouvoir faire un pas. Le soldat eut bientôt franchi les dernières roches qui le séparaient de sa promise, et dès que ses tendres embrassemens eurent appris à la jeune fille que ce doux spectacle n'était point un rêve, la joie rendit bien vite leur éclat aux yeux de la *Frigoulette* et le sourire à ses lèvres.

La guerre d'Orient venait de se terminer glorieusement, et Brunel, comme beaucoup de soldats, ayant obtenu un congé, revenait à son village. Par un heureux hasard, son régiment avait débarqué à Cette, et de là aux garrigues de la Gardiole il n'avait fait qu'un saut. Pitance promena en triomphe le jeune militaire et son uniforme dans tout le territoire de Gigean. Chacun accourut vers le soldat pour lui serrer la main. Brunel éprouvait une grande joie à promener son pompon jaune dans la campagne natale, à retrouver sa promise si jolie, et le brave Pitance toujours dévoué. Il jeta plus d'un regard d'envie à la maisonnette qui l'attendait au bas de la colline, et le dimanche étant arrivé, il offrit avec bonheur son bras à la *Frigoulette* pour la conduire au moulin de Juffet.

La jeune fille mit ce jour-là le bonnet rose et la robe de *labrador* qui dormaient depuis si longtemps dans l'armoire; mais une singulière inquiétude se mêlait à sa joie. Elle se sentait comme mal à l'aise en s'appuyant sur le bras du soldat; elle regrettait le temps où son fiancé portait la veste du *garrigaïre*. Une mélancolie extrême la saisissait à l'aspect de cet uniforme banal, qui, faisant de Brunel un militaire pareil à tant d'autres, semblait effacer en lui le type unique de son amour. Vers le soir, elle ne put résister au dé-

(1) Abris élevés sur la cime des plus hautes garrigues pour garantir les bergers, les chasseurs et les *garrigaires* du vent, du soleil ou de la pluie. Ce sont de grosses pierres superposées les unes aux autres en forme de paravent.

sir de le prier timidement de reprendre sa veste de toile; mais Brunélou, flatté de se voir l'objet de l'attention générale, lui répondit avec un peu de brusquerie. En voyant l'indifférence de son fiancé pour les habits des garrigues, la *Frigoulette* ne put retenir une larme. Cette déception ne fut que le prélude d'une suite de petites souffrances qui, comme des piqûres d'épingle, déchirèrent incessamment le cœur de la jeune fille.

Quelques jours se passèrent sans que chez Brunélou l'homme des garrigues reparût sous le soldat. Heureusement l'influence du pays natal ne pouvait tarder à se faire sentir. Le soldat avait commencé par passer de longues heures à fumer avec le sergent au cabaret du village en parlant d'Inkerman et de Malakof; mais bientôt aux images de la guerre récente vinrent se mêler les douces visions de la jeunesse. Un matin, la *Frigoulette* partit pour aller arracher le *garrig* sur les plateaux de la Gardiole. Vêtue d'une jupe, d'un *pet-en-l'air* blanc, coiffée de son chapeau de feutre, qui lui faisait autour de la tête une noire auréole, elle était précédée de la *tchouna* et suivie du vieux roussin, qui, ragaillardi par l'air vif et par la marche, trottinait assez lestement sur le petit sentier de la colline. Sans pouvoir s'expliquer si le hasard ou un secret désir l'y avait poussée, la *garrigaïre* arriva près du *cazalet* où son fiancé l'avait un jour surprise par son retour, et elle y établit son campement. La *Frigoulette* était triste, et sa mélancolie redoublait au milieu de cette campagne riante, qui étalait autour d'elle son charme et ses parfums comme pour lui faire regretter plus encore la présence de celui qu'elle aimait. La *Frigoulette* voyait se dessiner au loin les jolis coteaux qui dominent le chemin de Montbazin, et semblaient abriter sous leurs remparts charmans le souvenir de ses amours. Elle se rappelait les temps heureux où, suspendue au bras de Brunel, elle ne connaissait encore ni la tristesse du départ, ni les larmes de l'absence, ni la déception du retour. Elle se demandait avec anxiété si son fiancé reprendrait jamais sa veste de campagnard, et si la maisonnette pourrait jamais se décorer d'un balcon et se garnir de meubles. Depuis qu'elle avait vu le jeune homme en tunique et en shako parler de Malakof plutôt que des récoltes, et boire sec au lieu de travailler aux garrigues, elle se disait qu'elle n'avait plus d'amoureux, et de grosses larmes coulaient lentement sur ses joues.

Tout à coup la *Frigoulette* poussa un grand cri, car un refrain bien connu avait retenti sur la Gardiole; la *tchouna* cabriola comme au temps où elle n'était encore qu'une simple chevrette, et Brunélou parut en guêtres et en veste de toile, le chapeau bien un peu sur l'oreille, mais la *trinca* et le sac de *garrigaïre* sur l'épaule; il montait gaiement la *combe*, maintenant tarie. Cette fois la surprise et le

bonheur ne paralysèrent plus la paysanne, qui courut se jeter dans les bras de son fiancé.

— Voilà le véritable jour de ton retour, lui dit-elle; comme un enfant égaré, tu reviens enfin à la Gardiole.

— Je fumais ma pipe devant *Pierre-Tintante*, dit Brunel, et je m'ennuyais, comme cela m'arrive depuis quelque temps, lorsque je t'ai vue passer avec ta chèvre. Tes habits de toile, le parfum de la *frigoule*, les souvenirs du passé m'ont fait tressaillir, et j'ai compris alors que si je *languissais*, c'est que je n'étais plus *garrigaïre*. J'ai donc quitté bien vite l'uniforme, et il m'a semblé qu'en reprenant les habits de la liberté je devenais un autre homme.

Ce fut une journée de bonheur. Brunélou le *garrigaïre* était revenu, comme disait la *Frigoulette*. Seul, *l'estarloga* soupira, car si la jeune fille avait retrouvé son fiancé, le sergent en revanche venait de perdre son soldat. Il eut beau remettre sur le tapis Austerlitz et Inkerman, montrer ses épaulettes et son pompon jaunes, parler à Brunel du camp ou de la garnison; celui-ci, redevenu paysan et abrité sous la douce égide de sa promise, resta sourd à toutes les provocations du bonhomme. — Nous valions mieux autrefois, disait Pitance; ce n'est pas un grenadier de la vieille garde qui aurait ainsi abdiqué l'uniforme. — Et tout en plantant des *embarbés* (1) dans un coin de son labyrinthe, le vieux sergent jetait des regards complaisans sur les chevrons qui décoraient ses manches.

Le congé de Brunel se renouvela facilement. On avait oublié le régiment, la guerre et l'uniforme; on reparlait d'avenir, de mariage. Le *garrigaïre* était toujours soldat, il est vrai; mais de la crainte que Brunélou ne fût rappelé au service avant le bienheureux moment des noces, il n'était jamais question. Il semblait que parler du régiment, ce serait attirer le malheur.

Il fallut bien pourtant, un jour, revenir à la triste réalité. On touchait au printemps de 1859, la guerre avec l'Autriche venait d'éclater, et un matin le brigadier de gendarmerie de Gigean montait à Saint-Félix pour avertir Brunel de se tenir prêt à reprendre les armes d'un moment à l'autre. Quel coup pour la *Frigoulette!* Elle savait maintenant qu'il y avait un double danger pour son fiancé, celui de l'oubli en même temps que celui de la guerre, et la perspective de cette séparation nouvelle l'épouvanta plus encore que n'avait pu le faire la première. Une grande agitation régnait d'ailleurs dans le village, car la campagne d'Italie trouvait dans tous les cœurs un écho sympathique. Les *garrigaïres* eux-mêmes s'engageaient volontairement aux refrains bruyans de *la Marseillaise*. Pour la première fois, de chaleureuses acclamations accueillaient le

(1) Boutures de plants de vigne.

départ des conscrits; on leur tressait des couronnes de fleurs, on décorait leurs fusils de bouquets, on les accompagnait longtemps avec des chants et des bravos. Heureux de vivre encore, Pitance s'enrouait à force de crier, se grisait en buvant au souvenir de la vieille garde, aux futurs triomphes des jeunes soldats, et tâchait de faire passer dans le cœur de Brunélou un peu de ce feu sacré qui fait les braves. Des conscrits et des soldats venaient de tous côtés se joindre à la petite cohorte qui partait de Gigean. Chacun arrivait décoré de fleurs ou de rameaux. La *Frigoulette* seule n'eut point le courage d'orner le fusil de son fiancé du thym et du fenouil de la garrigue, mais elle le pria d'emmener la *tchouna* avec lui. — Je sais, dit-elle, qu'il est souvent permis en campagne d'avoir un chien ou une chèvre au régiment. Prends notre *tchouna*, elle te rappellera tout ce que tu laisses ici, et avec elle il ne te sera plus possible d'oublier un seul jour ton pays.

Tout ému, Brunélou prit la chèvre en laisse; mais c'était une précaution superflue, car le pauvre animal, la tête basse et la queue immobile, semblait résigné à subir la volonté de sa maîtresse.

La colonne des conscrits et des soldats en congé partit enfin. On entendit longtemps résonner leurs couplets joyeux dans l'air calme d'une belle journée, et pour mieux s'étourdir sans doute, Brunélou chanta plus fort que les autres.

V.

Comme par le passé, Pitance se dirigea chaque matin vers Gigean pour y entendre lire les bulletins de l'armée d'Italie, qui, tirés du *Moniteur*, étaient collés à la porte de la *commune*, et chaque soir la *Frigoulette* attendit les nouvelles avec la même anxiété.

Un colporteur arriva un dimanche au village avec quelques grossières cartes d'Italie. L'*estarloga* en acheta une et la porta à l'orpheline. Cette dernière crut d'abord qu'elle ne pourrait jamais rien comprendre aux petits zigzags bleus, verts ou jaunes qui désignaient la situation des pays amis ou ennemis; mais le sergent, qui se souvenait de ses anciennes campagnes, lui fit un vrai cours de stratégie. Parmi toutes les positions de nos corps d'armée, la jeune fille ne voulut connaître qu'un seul point, celui où, disait-on, campait alors le régiment de Brunel. La *Frigoulette* subissait le sort trop commun aux fiancées des *garrigaires*. Que de femmes sur les plateaux de la Gardiole dont la vie se partage en deux périodes par suite du départ forcé des enfans de la lande! Une attente inquiète remplit de longues années, puis vient le mariage avec la dure nécessité du labeur quotidien...

A chaque nouvelle victoire remportée en Italie, la population des

garrigues s'abandonnait à de bruyantes manifestations de joie. Les collines s'illuminaient comme les vallées. — *Pécaïre!* se disait la *Frigoulette*, plus triste encore au milieu de la joie commune. Brunélou était là peut-être! Brunélou vit-il encore? — Pitance essayait vainement de la rassurer. Bientôt malheureusement ces consolations mêmes, si stériles qu'elles fussent, manquèrent à la jeune fille. Le vieillard fut atteint par une de ces fièvres intermittentes qui sévissent dans le pays dès le retour du printemps. Grelottant au soleil, Pitance n'eut plus la force de descendre au village, et la jeune fille n'osa plus le quitter. La chaleur commençait à devenir excessive, et comme il n'arrive que trop souvent dans les étés brûlans du midi, les accès de fièvre de Pitance prirent rapidement un caractère grave. Mandé en grande hâte, le médecin arriva comme le malade entrait dans le second accès de sa *fièvre maligne*. Il le trouva très dangereusement atteint et crut devoir avertir l'orpheline que si la résine de quina n'empêchait pas le retour de la fièvre, le vieillard succomberait peut-être au troisième accès. Hélas! la cruelle fièvre reparut le lendemain avec une intensité nouvelle, et la *Frigoulette* dut prier une *garrigaïre* qui travaillait aux environs d'aller chercher le *capélan*. Les tristes cérémonies qui précèdent la mort s'accomplirent. Après le *capélan* vint une vieille *mos* qui cumulait au village les fonctions de garde-malade, de pleureuse et d'ensevelisseuse; mais l'*estarloga* ayant fait comprendre, dans un moment de lucidité, qu'il voulait rester seul avec la *Frigoulette*, la *mos* prit son chapelet et alla dire dans un angle du *triforium* les prières des agonisans. La nuit était venue, et des coups de tonnerre de plus en plus rapprochés annonçaient un violent orage. Le vieux soldat se leva sur son séant et se fit apporter la carte d'Italie. L'ébranlement causé par la tempête avait déterminé chez le moribond une crise suprême, où son intelligence avait retrouvé toute sa lucidité. Il voulut une dernière fois expliquer à la *Frigoulette* la position des armées ennemies. — Je te montre tout cela, lui dit-il, car ta place n'est plus à Saint-Félix. Le bon Dieu semble me rappeler à lui pour te laisser la liberté. Que ferais-tu ici de ta jeunesse et de ta force? Pendant que les hommes marchent et se battent, ne se trouvera-t-il pas des femmes pour panser leurs blessures, soutenir leur courage et consoler leurs derniers momens? Pars pour l'Italie; va rejoindre Brunel. Je te connais assez pour être sûr que tu feras ton devoir...

Le baiser de l'orpheline et la promesse qu'elle fit de se rendre en Italie furent les dernières choses d'ici-bas dont le vieillard eut la conscience. Il parla longtemps encore, et avec une véhémence extraordinaire; mais des paroles incohérentes tombèrent seules de ses lèvres. A cette agitation convulsive succéda une sorte d'affaissement

qui coïncidait avec la fin de l'orage. La *Frigoulette* se laissa un moment aller au sommeil. Réveillée en sursaut par les premières clartés du jour, elle se demanda si l'orage, l'agonie de l'*estarloga* et son dernier vœu, tout cela n'était pas un rêve; mais, éclairé par un rayon du soleil levant, le cadavre jaune et ridé de Pitance, serrant dans ses mains crispées la capote militaire dont les larges pans l'entouraient d'un gris linceul, la ramena bientôt à la réalité. En même temps les prières que la vieille ensevelisseuse récitait d'une voix cassée, en aspergeant le mort d'eau bénite, semblaient lui dire qu'elle était une seconde fois orpheline.

Pitance fut enterré dans le cloître de Saint-Félix, et tout le village suivit son convoi. On rendit à la mémoire du soldat les honneurs militaires. L'uniforme du vieux sergent fut placé sur sa bière; le tambourin de la commune essaya quelques roulemens lugubres, et le garde champêtre tira d'un vieux fusil quelques mousquetades; puis la *Frigoulette* se retrouva seule dans la sombre retraite où s'était écoulée sa jeunesse. Cette solitude l'effrayait. Elle résolut de ne pas différer son départ. La maisonnette du bas de la colline semblait l'appeler : c'était là qu'elle s'était promis de vivre avec Brunel, c'est là qu'elle transporta les meubles du *triforium*. Un vêtement de couleur sombre remplaça son *pet-en-l'air* de toile, et pour porter un vrai deuil d'orpheline, elle cacha ses beaux cheveux sous deux coiffes, l'une blanche, l'autre noire, le tout surmonté d'un fichu noir noué en fanchon. Ainsi coiffée et serrée dans un petit châle noir dont les bouts étaient renfermés dans un long tablier, la *Frigoulette* avait tout l'air d'une religieuse.

Les préparatifs du long voyage qu'elle avait résolu d'accomplir avaient été terminés en quelques jours; mais comment se rendre en Italie quand ses dernières ressources venaient d'être épuisées par la maladie de Pitance? Dans cette perplexité, la jeune fille se souvint de la *Cabride*, et quelques heures après elle était à Cette, sur la tartane de la *gitana*. La *Cabride* surveillait deux enfans qui s'ébattaient joyeusement sur le pont. Le *nanet* contemplait ce groupe d'un air hébété. La *Cabride* fit un très bon accueil à la *Frigoulette*. — Ton *fringaïre* a été rappelé, lui dit-elle; je te plains, car tu n'as pas d'enfans pour égayer ta demeure. *Cigalou* a été redemandé de son côté, et il est devant Venise avec la flotte; mais, tu le vois, je n'ai guère le temps de m'ennuyer.

La *garrigaïre* apprit à la *gitana* la mort de Pitance, et lui témoigna son désir d'accomplir la dernière volonté du sergent. — Aurais-tu le courage de faire la traversée sur ma vieille tartane? reprit la *gitana*; je te donnerais le *nanet* pour pilote. Il te conduirait à Gênes. Il connaît ce trajet, car il l'a fait assez souvent dans

son enfance; ce serait l'affaire de quelques jours, et je trouverais bien une barque parmi les miens pour m'abriter pendant votre absence. Je dois t'avertir seulement qu'il faudra quelquefois aider à la manœuvre; tout seul, le *nanet* ne pourrait jamais venir à bout d'une si longue traversée. Il faudra hisser, carguer la voile, la plier, ramer peut-être; mais je t'ai vue à l'ouvrage, et ne suis point en peine de toi.

Et comme la paysanne hésitait à l'idée d'un si long tête-à-tête avec le *gitano :* — Le *nanet* n'est pas un homme, ce n'est qu'un timonier, ajouta la *Cabride* en riant; si tu ne lui parles pas, il ne t'adressera jamais une parole.

La *Frigoulette* se décida enfin à accepter la cordiale proposition de son amie, et l'on s'occupa de radouber un peu la vieille tartane. On visita les agrès, on lessiva le pont, on lesta la cale, on rajusta le gouvernail, à la barre duquel le *nanet* s'établit tristement. Depuis vingt ans, le pauvre être n'avait jamais quitté la *Cabride*, et bien qu'un *gitano* ne pût considérer comme long et pénible le voyage de Gênes, une des villes où les hommes de leur tribu se trouvent le plus à l'aise, il se sentait ému comme à la veille d'une éternelle séparation. Au regret du départ se joignait encore la répugnance de revoir un pays qu'il avait voulu fuir à jamais. Cependant, toujours docile aux moindres désirs de la *Cabride*, il parvint même à lui cacher sa souffrance, et, rongeant son frein, il s'établit au timon d'un air si impassible, que la *gitana* en fut presque blessée. — La *Frigoulette* est bien bonne d'avoir fait attention à cet idiot, il ne sent rien! dit-elle. Croirait-on, à le voir s'en aller si froidement, que nous habitons ensemble la même barque depuis longues années? — La *Cabride* n'avait pas aperçu les pleurs qui brûlaient les yeux du *nanet*, et qu'il essuyait furtivement.

La vieille tartane, rajeunie et presque pimpante, partit donc un matin de Cette, ayant pour tout équipage le *nanet* et la *Frigoulette*. Le vent était propice, et, comme si elle se fût souvenue des traversées de son bon temps, la tartane vogua avec prestesse dans la direction de l'Italie, mais sans trop perdre de vue la côte. Lorsque la brise n'allait pas au gré de son désir, le *nanet* ramait avec ses petits bras osseux, qui semblaient pourvus de muscles de fer. Son activité ne se ralentissait jamais, pas même la nuit, et à la lueur du falot la *Frigoulette* le voyait quelquefois se livrer à des travaux qui auraient fait reculer les hommes les plus robustes.

La traversée, qui devait durer peu de jours, touchait à son terme, quand une nuit la jeune fille se laissa aller à un vague mouvement de joie. Une sorte de pressentiment lui disait qu'elle reverrait bientôt Brunélou. Cherchant à épancher les sentimens qui l'agitaient et

ne pouvant échanger aucune parole avec son silencieux compagnon, elle se mit à chanter à demi-voix un vieux refrain des garrigues. La poésie en était naïve et le rhythme fort simple. Comme toute chanson des montagnes, la mesure en était très lente, et la jeune fille en augmentait le charme en la ralentissant encore. En fait de chant, le *nanet* ne connaissait que ces espèces de cadences monotones dont les *gitanos maritimes* accompagnent leurs travaux : rauques mélopées qui se déroulent en même temps que leurs cordages, et dont l'homophonie est si complète que ce qui semble la voix d'un seul homme est d'ordinaire le résultat d'un chœur nombreux. Ému par la douce voix de la *garrigaïre*, par les paroles de la chanson, qui avaient une certaine analogie avec sa situation, et par cette harmonie musicale, si nouvelle pour lui, le *nanet* descendit doucement du timon, arriva jusqu'à la *Frigoulette*, et, fixant sur elle un œil pénétrant, il l'écouta en retenant son souffle. La jeune fille, ayant entendu un faible bruit, se retourna et aperçut le *nanet* accroupi près d'elle. Un cri lui échappa.

— Pardonnez-moi, dit-il en regagnant tout confus le gouvernail; mais votre voix m'a si fortement remué que je n'ai pu résister au désir de l'écouter de plus près.

Aussi heureuse qu'étonnée d'entendre un tel langage dans la bouche du *nanet*, la *Frigoulette* alla s'asseoir non loin de lui.

— Je chanterai tant que vous voudrez, dit-elle; mais, pour ne pas retarder la marche de la tartane, c'est moi qui me rapprochera de vous.

— Je crois entendre ma mère, disait le *gitano;* elle m'endormait ainsi. — Et de grosses larmes coulaient sur ses joues ridées.

Deux sentimens pouvaient seuls, en dehors de son amour pour la *Cabride*, remuer le cœur du pauvre être : c'était le souvenir et la reconnaissance. A son insu, la *Frigoulette* les avait réveillés tous deux à la fois.

VI.

Le lendemain, avant le soir, la *Frigoulette* et le *gitano* étaient à Gênes. Par un singulier hasard, la nouvelle de la paix conclue à Villafranca se répandait dans la ville au moment même où la tartane abordait dans le port. — La paix, la paix est faite! s'écriait-on partout. — La paix! se disait la *Frigoulette* en pleurant; mais Brunélou vit-il encore?

Et l'orpheline ne songea plus qu'aux moyens de retrouver son fiancé. Il n'était pas facile d'obtenir des renseignemens précis sur la situation des divers régimens. Certains bataillons commençaient

à revenir en France, d'autres campaient encore en Italie; ceux-ci partaient par Turin, ceux-là s'embarquaient à Gênes. Le *nanet* ne put se résoudre à se séparer de la *Frigoulette* quand il la vit dans une telle perplexité.

— Comme je vous ai conduit sur la mer, je vous guiderai sur la terre, lui dit-il, car je ne saurais oublier combien vous avez été bonne pour moi. J'ai appris qu'un régiment d'infanterie doit partir pour Toulon un de ces jours. Il campe en attendant près de Sparvara. C'est le village où je suis né. Peut-être pourra-t-on là vous donner quelques indices sur Brunel. Je me rappelle ce pays, et je trouverai mon chemin. Toute *garrigaïre* est bonne marcheuse. En route donc! Et si vous avez appris sur la mer que le pauvre idiot n'est pas muet, vous verrez, j'espère, que sur la terre il sait courir aussi, malgré sa difformité.

Reconnaissant en effet, avec la mémoire de l'enfance, les moindres ravins, le *gitano* épargna à la paysanne bien des pas inutiles. Laissant de côté les chemins battus, il allait en avant, escaladant les roches, passant au travers des broussailles et sautant par-dessus les haies. Avec ses jambes grêles, ses genoux cagneux et ses membres enchevêtrés les uns dans les autres, il ne marchait pas, il se mouvait à la façon de ces insectes vulgairement nommés *prie-Dieu*, qui, sans voler, sans ramper et sans sauter, se transportent en un clin d'œil, au moyen de leurs longues et minces pattes, à une grande distance. La *Frigoulette* le regardait avec surprise. Malgré son pas égal et ferme, la fille des garrigues avait bien de la peine à suivre le pauvre estropié. Après quelques heures de marche, les voyageurs arrivèrent devant quelques collines rocailleuses. — Sparvara est derrière ce monticule, dit le *nanet* avec un soupir.

La jeune fille croyait se retrouver dans les garrigues du midi de la France. C'était le même ciel bleu et limpide, le même air vif et salubre, les mêmes fleurettes un peu brûlées, les mêmes parfums toniques. La *garrigaïre* ne put résister au désir de se reposer un peu au milieu de ce joyeux tableau qui lui rappelait son pays. Elle s'assit donc à l'abri d'un rocher, et ferma les yeux comme pour mieux respirer les balsamiques senteurs. L'image de la maisonnette de Gigean et du bonheur rêvé vint mystérieusement s'emparer de son esprit. Recueillie dans une douce mélancolie, elle se laissait aller à une rêverie charmante. Tout à coup elle tressaillit et regarda autour d'elle avec étonnement : un refrain des garrigues, accompagné des sons aigres du hautbois, venait de retentir. Ce refrain était celui d'une farandole bien connue des paysans de la Gardiole. Émue et surprise, elle se redressa, monta sur une roche, et poussa un cri strident qui résonna dans l'espace, — le cri familier des *garrigaires*,

le *giselement*, qui indique à volonté le moment des *récates*, l'heure du départ ou du retour, le passage d'un garde ou l'approche d'un orage, quand il n'est pas un signal de ralliement pour la tribu tout entière. La voix de la paysanne vibrait encore dans l'air, qu'un cri pareil au sien, mais plus accentué, lui répondit.

— Ce n'est pas Brunélou, dit la jeune fille, il *giscle* mieux que cela; mais certainement c'est un de ses camarades, sans doute un soldat *garrigaïre*, et je vais enfin avoir des nouvelles de mon fiancé. *Pécaïre!* si j'allais apprendre un malheur!

Elle allait courir dans la direction de la voix qui venait de lui répondre; mais elle se rappela que le *nanet* était là. Pouvait-elle le quitter sans un adieu, et pouvait-elle souffrir qu'il restât plus longtemps loin de la *Cabride*, maintenant qu'elle était sûre de retrouver des amis, des enfans de la garrigue? Le *nanet* comprit le regard de la jeune fille et son serrement de main. Il contempla quelque temps avec des yeux humides celle qui avait eu des paroles de consolation pour sa misère; puis il descendit brusquement le monticule, et la jeune fille put le voir presque aussitôt, comme un gigantesque grillon, sautiller sur la route de Gènes. La *Frigoulette* se mit alors à franchir les dernières roches qui la séparaient d'un plateau d'où la vue devait s'étendre au loin. A peine arrivée au sommet, elle embrassa d'un coup d'œil toutes les tentes du régiment étalées dans la plaine. De loin en loin, des feux, s'échappant de quelques pierres entassées, indiquaient les cuisines, tandis que çà et là des chevaux, broutant un rare gazon, signalaient les tentes des officiers supérieurs. Des faisceaux de fusils brillaient au soleil, des soldats dormaient sous les arbres, et les cantinières mettaient en ordre les fourgons. Au premier plan, quelques fantassins formaient un groupe animé qui se détachait vigoureusement. Trapus, mais agiles, les épaules carrées, le teint bruni et l'œil vif, ils avaient un type et une allure spéciale dont le cachet original les faisait distinguer entre tous : c'étaient les enfans de la Gardiole. Unis par cette fraternité qui commence au berceau, ils étaient aussi inséparables à l'armée qu'au village. Ils parlaient tour à tour ensemble du pays et des promises, de leurs chefs et du foyer. L'un, le tambourin de la paroisse, était devenu tambour du régiment. De son côté, le hautbois se trouvait enrôlé dans la musique militaire. Comme les frères siamois, ces deux anciens acolytes ne se séparaient jamais. Bien souvent ils régalaient leurs camarades d'un air de farandole qui les faisait à la fois sourire et pleurer. La cuisine en plein vent des soldats *garrigaïres*, artistement élevée sur quelques pierres, rappelait, au milieu du camp, les constructions improvisées du *distillateur ambulant* des garrigues, tandis que les fortes senteurs d'ail et de plantes aromati-

ques qui s'échappaient de la marmite trahissaient un de ces ragoûts épicés dont les méridionaux sont si friands. Une chèvre blanche mâchonnait quelques tronçons de carottes auprès du groupe des fantassins de la Gardiole : c'était la *tchouna*. Le pauvre animal paraissait triste. Regrettait-il ses garrigues, ou pensait-il à son maître? Brunélou n'était point en effet parmi ses camarades, et la *Frigoulette* observait avec une mortelle inquiétude ces visages mâles et basanés qui portaient l'empreinte d'une stoïque résignation. Ces soldats, qui ne se plaignaient jamais, souffraient pourtant d'un mal constant : ils étaient calmes et forts; mais comme ces saules puissans qui, rongés par les vers, ne tombent que le jour où leur tronc est percé de part en part, leurs cœurs se trouvaient sourdement minés par la nostalgie. Vainement la *Frigoulette* tâchait-elle de saisir sur les traits impassibles des soldats *garrigaïres* l'empreinte de la tristesse ou des regrets qui devait être pour elle l'indice du sort de Brunel.

Cependant le hautbois, après avoir fait entendre des airs du pays, se mit à jouer de toute la force de ses poumons une farandole des plus énergiques. Le tambour fut aussitôt de la partie. Les soldats *garrigaïres* ne purent résister à ces accens nationaux qui semblaient les transporter au milieu des joies de leur village. Ils se mirent à battre ces espèces d'entrechats que la jeunesse de Gigean exécute avec tant d'agilité aux farandoles du dimanche. Le hautbois accéléra peu à peu la mesure de la farandole, et tous, formant une chaîne, tournèrent en mille anneaux autour de la *tchouna* en poussant des *gisclemens* rhythmés.

— Puisqu'ils dansent la farandole, Brunélou n'est pas mort! dit la *Frigoulette* avec joie. Quittant sa cachette, elle fit entendre de nouveau le cri de ralliement de sa tribu et s'avança vers les danseurs. La *tchouna*, la première, reconnut la jeune fille, bondit à ses côtés, et lécha ses mains en belant. Les danses cessèrent aussitôt, et l'orpheline vit les enfans de la Gardiole se presser autour d'elle. On lui apprit que, légèrement blessé à la bataille de Solferino, Brunel avait été transporté à l'hôpital militaire de Milan; mais il dépendait de la *Frigoulette* d'être en quelques jours auprès de lui; le soir même, un convoi de malades était dirigé sur Milan : elle pouvait y prendre place.

On devine les derniers incidens de cette histoire. Partie le jour même de la rencontre des soldats *garrigaïres*, la *Frigoulette* arrivait rapidement au chevet de Brunel, dont ses soins hâtaient la convalescence, en attendant que ses démarches assurassent au soldat la libération des deux années de service qu'il avait encore à faire.

Deux mois après la rentrée des troupes d'Italie à Paris, le village de Gigean était en liesse. On y célébrait le mariage des fiancés de la Gardiole, Brunélou et la *Frigoulette*. Malgré sa blessure, qui laissait à son front une large cicatrice, le marié avait fort bon air avec sa veste ronde et son gilet à fleurs, tandis que la blancheur du *chapelet* (coiffure de fleurs d'oranger) semblait donner un nouvel éclat au teint vermeil de la *nobia* (mariée). Pour laisser aux *mos* le temps de préparer le repas, la noce tout entière, selon l'usage, se promena au sortir de l'église sur le chemin de Montbazin. Le joyeux hautbois l'accompagna de ses accents champêtres, et des nuées de dragées, dont le plâtre est la matière principale, furent lancées par les invités aux enfans du village. Un joyeux repas réunit ensuite dans la petite maison de la garrigue tous les amis des mariés, parmi lesquels la *Cabride* et le *nanet* ne furent pas oubliés. La poêle chantait sur les sarmens, les *missous* mijotaient dans les *toupis* (pots), des rôtis de toute sorte flambaient à la broche. La pauvreté de la *terraille* (vaisselle) étalée sur la table contrastait avec la magnificence du menu. Une coutume locale expliquait cet excès de simplicité : pour rappeler aux nouveaux époux que ce qui appartient au passé, l'insouciance, la jeunesse et le plaisir, est à jamais brisé dans leur vie, les invités, joignant l'action au précepte, cassent, le soir des noces, toute la *terraille* de la maison. C'est au dessert, au moment où les dragées pleuvent sur les assiettes, où le vin capiteux du pays a exalté les têtes et délié les langues, que la *terraille*, à grand bruit, se brise en mille éclats. Vers la fin du jour, un vrai tumulte se fit donc entendre dans la maisonnette, et comme un feu de joie, une vive lumière s'échappa du balcon; mais la croisée se ferma bientôt, et le silence et l'obscurité ne tardèrent pas à envelopper la petite demeure.

A peine le toit de briques se dorait-il, le lendemain, des premiers rayons du soleil, que la fenêtre se rouvrit. Déjà vêtue de la jupe de toile et du chapeau de feutre, la *Frigoulette* y apparut préparant le *récate* de la journée, pendant que devant la porte Brunélou harnachait un bel âne qui avait remplacé le vieux roussin. Les nouveaux époux partirent joyeusement pour la garrigue.

— Voilà des *nobis* qui ne *languiront* pas ensemble! dirent les paysans en les voyant passer.

Mme Louis Figuier.

LE

ROMAN SATIRIQUE

EN RUSSIE

I. *Ticitcha Douche* (*Mille Ames*), Pétersbourg 1859. — II. *Povrejdennoi* (*le Monomane*). Londres 1854.

Le roman est depuis quelques années, on le sait, une des formes littéraires par lesquelles l'esprit russe manifeste le plus volontiers ses inquiétudes, ses tristesses et ses espérances. Aucun des abus dont la Russie cherche en ce moment à secouer le fardeau n'a échappé à la sévère vigilance des conteurs, transformés en moralistes. Après avoir subi tour à tour les influences de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France, le roman s'est empreint en Russie d'un caractère tout national. C'est la pensée des classes intelligentes de l'empire qu'il a réussi à exprimer tantôt avec une finesse, une émotion sympathique, tantôt avec une verve amère. La satire a pris de plus en plus possession d'un domaine qui semblait abandonné à l'imitation des littératures étrangères, et bientôt il s'est formé tout un groupe d'œuvres particulières, où il faut chercher l'expression sincère du génie national en même temps qu'un curieux symptôme de la transformation morale dont l'empire des tsars est aujourd'hui le théâtre.

Ce développement si marqué de la satire, qu'est-il après tout, sinon un retour aux instincts traditionnels de la société russe? De tout temps, la corruption des classes supérieures a fourni un large thème

aux plaintes ou aux railleries des poètes populaires. Il circule depuis longues années dans les campagnes de la Russie un conte bizarre, dont l'auteur et la date sont également inconnus, et qui, sous ce titre : *l'Enterrement du Chat*, a été regardé comme le portrait d'un mauvais prince. On ne sait contre quel despote est dirigée cette curieuse parodie : les uns croient reconnaître Ivan le Terrible, les autres Pierre Ier. Ce qui reste hors de doute, c'est la verve comique qui s'y révèle avec un élan et sous des formes entièrement propres au pays. Il était impossible que la littérature se rapprochât des classes populaires en Russie sans se pénétrer de leur esprit caustique. A la fin du siècle dernier, tandis que l'imitation des œuvres étrangères dominait chez la plupart des écrivains, cette humeur satirique persistait chez quelques représentans plus fidèles des tendances nationales, dont elle assurait le succès. Une foule de recueils exclusivement consacrés à la satire datent de cette époque, dont le fabuliste Krylof est resté la personnification populaire. Ce mouvement critique, empreint d'un vif patriotisme, était principalement dirigé contre la faveur que les classes élevées témoignaient aux coutumes et aux modes étrangères. Plus tard, la pensée satirique pénétra dans le roman, et s'y traduisit avec autant de vigueur, mais avec moins d'unité. Si l'on embrasse en effet dans leur ensemble les divers récits où se manifeste cette tendance, il faut y reconnaître deux courans d'idées, deux ordres d'aspirations. D'une part, on rencontre ce que nous nommerions en France l'*école réaliste*. Cette école, dont Nicolas Gogol est le père, a nettement tracé son programme. La guerre aux abus, aux partisans surannés d'un *statu quo* impossible, tel est le mot d'ordre que semble avoir pris toute une famille d'énergiques conteurs, les uns, comme Grigorovitch, dévoilant les souffrances du paysan, les autres, comme Chtédrine, s'attaquant aux coupables violences du clergé (1), d'autres enfin, comme M. Pisemski, portant hardiment la lumière dans la vie de ces classes trop nombreuses qui spéculent sur les abus du système actuel d'administration. En regard de cette tendance, toute dirigée vers la satire de mœurs et la situation intérieure de l'empire, on peut en distinguer une autre plus philosophique, mais qui ne fait que poindre en quelque sorte, et dont M. Alexandre Hertzen (2) est le vrai représentant. Quelques esquisses de M. Hertzen offrent un spécimen de la satire morale, cosmopolite, telle que l'esprit russe pourra la comprendre un jour.

M. Pisemski marque incontestablement le dernier progrès de l'é-

(1) Voyez sur Grigorovitch et Chtédrine la *Revue* du 15 juillet 1855 et du 1er juin 1858.
(2) Voyez sur M. Hertzen la livraison du 15 juillet 1854.

cole réaliste. A l'influence de Gogol, qui restreignait trop souvent le roman à une étude minutieuse des faits de la vie journalière, il a substitué en maint endroit la touche rude, les énergiques aspirations que nous avons signalées dans les poésies de M. Nekrassof (1), et qui répondent mieux aux dispositions nouvelles du jeune public russe. Par sa famille, M. Pisemski appartient à la classe moyenne; son père était un petit propriétaire du gouvernement de Kostroma, situé dans le nord de la Russie, et il y exerçait de modestes fonctions dans l'administration publique. Mêlé dès l'enfance à ce monde de petits employés qu'il devait si vivement décrire, M. Pisemski apprit à connaître bien des désordres et des faiblesses que des observateurs superficiels ne peuvent soupçonner. Il passa d'abord plusieurs années à l'université de Moscou, puis il en sortit pour occuper un emploi dans le service civil. Il résolut alors de consacrer les loisirs de sa carrière administrative à résumer ses observations et ses souvenirs. Ses premières esquisses, encore très imparfaites, révélèrent en lui un vif penchant à railler les mœurs de ses compatriotes. Dans une étude écrite en 1850, *le Matelas*, il fit la guerre à cette humeur paresseuse trop commune encore en Russie, et mit en scène un de ces caractères indolens, effacés, qui abondent dans la société russe. Un autre essai, *le Comique*, montra au contraire l'homme supérieur se heurtant dans cette même société à mille déceptions, qui finissent par troubler son intelligence. Une œuvre beaucoup plus étendue fit mieux connaître encore l'auteur. C'était un roman intitulé *un Mariage par amour*, où M. Pisemski cherchait à prouver que les natures inférieures sont incapables d'aimer. Il y flétrit avec une indignation éloquente le mensonge et l'affectation dont il avait vu de bonne heure régner autour de lui la triste influence. Un jeune homme perdu de dettes et qui veut se marier, une jeune fille dont le père promet effrontément une dot considérable, tous deux jouant la richesse, feignant l'amour, finissant par s'épouser et condamnés bientôt à une vie misérable, telle est la donnée que traita M. Pisemski, en ne laissant dans l'ombre aucun des enseignemens qui ressortaient d'un pareil sujet. Ce qui donne à ce roman sa véritable originalité, c'est la gaieté qui persiste chez l'auteur en dépit d'un thème si sombre, la franchise impitoyable avec laquelle il fustige le monde équivoque où il conduit le lecteur. C'est à ce signe qu'on reconnaît le véritable esprit satirique, et on ne peut s'étonner qu'après avoir écrit le *Mariage par amour*, M. Pisemski se soit cru appelé à continuer au théâtre la tâche commencée avec bonheur dans le roman.

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1858.

L'Hypocondriaque est l'éternelle comédie des collatéraux avides se pressant autour d'un malade. C'est d'abord une parente éloignée, Mme Belogrivof, pauvre veuve qui arrive avec son fils, et qui abrége l'existence du moribond par ses plaintes, ses soupirs, par l'insistance qu'elle met à se faire porter sur son testament. Après elle, le malheureux Dournopetchine se voit assiégé par une demoiselle Koronitch qu'il avait courtisée il y a une dizaine d'années, et qui n'a point perdu l'espoir de finir ses jours avec lui dans une légitime union. Pour l'y décider, elle invoque le secours d'un jeune officier, son frère, qui remplit sa tâche d'intimidation avec un impitoyable acharnement. Ce n'est pas tout; le malade voit encore paraître un cousin dont il ignorait jusqu'à l'existence, et qui le menace d'un procès s'il ne lui compte une assez forte somme d'argent. Si l'intrigue d'une pareille comédie n'est pas très neuve, si les situations qu'elle expose ne s'enchaînent pas rigoureusement les unes aux autres, ce qui lui donne sa véritable valeur, c'est la gaieté qui l'inspire, la verve qui anime les personnages; c'est qu'il s'y rencontre en un mot quantité de ces remarques originales, de ces détails curieux, qui préparent peu à peu la voie à un théâtre véritablement national.

Le talent de M. Pisemski s'est révélé d'une manière plus complète dans un roman qui a été l'un des grands succès de la littérature russe en 1859. Qu'est-ce donc que ce livre appelé *Mille Ames?* C'est la satire de l'ambition vulgaire, c'est le tableau fidèle des mœurs de cette classe administrative à laquelle l'auteur a lui-même longtemps appartenu; il représente d'ailleurs une des formes les plus récentes du roman satirique en Russie. On peut distinguer deux parties dans *Mille Ames*. L'auteur prend un fonctionnaire russe au début de sa carrière, et le montre d'abord poursuivant, à travers quelques aventures romanesques, un riche mariage avec une âpreté qui rencontre enfin le succès. Plus tard, c'est encore le même personnage qui s'offre à nous. Devenu chef du gouvernement d'une province, cet homme, qui a réussi par l'intrigue, combat l'intrigue elle-même avec un acharnement étrange, et comme si l'origine de sa fortune lui faisait horreur, il s'applique à frapper tous ceux qui voudraient réussir par de semblables moyens. Ainsi s'expliquerait l'incorruptibilité de plus d'un fonctionnaire russe, qui cherche à faire oublier de tristes précédens par un excès de sévérité, et croit réparer des erreurs de jeunesse par des abus de pouvoir; telle est peut-être la principale application morale qu'on peut tirer du livre, et c'est ce dont on pourra se convaincre par un rapide examen du récit et des caractères tels que l'auteur les a conçus.

Dans une petite ville de province, le directeur du collége, Petre

Mikaïlovitch Godnef, est mis à la retraite, et l'arrêté ministériel désigne à sa place un jeune élève de l'université de Moscou, qui donne les plus belles espérances. Cette nouvelle est reçue avec un chagrin mêlé de résignation par trois personnes que le romancier présente tout de suite au lecteur : le vieux directeur lui-même, sa fille Nastineka, et le frère de M. Godnef, capitaine en retraite. Le plus résigné des trois est précisément M. Godnef, véritable Russe de l'ancienne école, un peu railleur, mais sans méchanceté, fidèle aux mœurs patriarcales, qui deviennent de plus en plus rares dans la classe lettrée du pays. Pourquoi se plaindrait-il après tout? Veuf depuis quelques années, il peut encore vivre dans une certaine aisance, et sa fille unique sera là pour égayer ses vieux jours. Nastineka est douée d'un extérieur agréable, et de plus, pour son malheur, d'une vive imagination. Rien de commun entre elle et ces jeunes provinciales dont l'auteur trace le portrait en quelques lignes légèrement moqueuses, dirigées contre les instincts positifs et prosaïques de la génération nouvelle. Au lieu de ces jeunes personnes qui autrefois pleuraient en lisant Marlinsky et Pouchkine, on ne rencontre plus en effet que des maîtresses de maison formées avant le mariage, déjà exercées à calculer les avantages d'un *bon parti*, plus familiarisées certainement avec de vulgaires romans français qu'avec la poésie russe. Telle n'est point Nastineka Godnef. Elle est restée vraiment russe; les livres français qu'elle a lus, productions éloquentes et passionnées des premières années qui suivirent 1830, n'ont fait que développer son penchant à l'enthousiasme, et la préparer peut-être à de grandes souffrances. Quant au capitaine en retraite Phleguetone Mikhaïlovitch, il vit paisiblement d'une pension de cent roubles dans un petit logement voisin de la maison du vieux professeur. C'est un homme taciturne et grave; après son frère et sa nièce, sa chienne Diana tient la première place dans ses affections; après Diana viennent les oiseaux, qu'il élève par centaines, se créant ainsi d'innocentes occupations auxquelles il ne s'arrache que pour venir passer quelques heures chez son frère. On le voit alors traverser la rue, serré dans un vieil uniforme de petite tenue, fumant dans une pipe de bois un tabac commun qu'il porte dans un sac de cuir brodé par sa nièce. Voilà le groupe en présence duquel va se trouver le nouveau directeur du collége, M. Jacques Kalinovitch, sortant de l'université de Moscou, jeune homme intelligent et instruit, mais sans naissance et sans fortune, bien décidé par conséquent à tirer le meilleur parti possible de la place obscure qu'il vient occuper.

Kalinovitch est reçu par le vieux directeur avec une hospitalité cordiale; il s'installe au collége et accueille avec une dignité froide

les complimens des professeurs ses subordonnés, tous types de ces excentricités qu'un cercle étroit d'occupations développe dans certaines existences. Ici, c'est M. Exametrof, qui aime un peu trop à s'enivrer le jour où il touche ses appointemens; là, M. Lebedof, grand chasseur qui a tué plus de trente ours de sa propre main; plus loin, M. Romiantsof, dont la tenue irréprochable ne rachète pas le caractère bas et rampant. Ce n'est pas tout cependant que de s'installer au collége; il faut se présenter aux autorités du lieu. L'excellent M. Godnef met son équipage à la disposition du jeune directeur. Qu'on imagine un *drochki* à roues colossales traîné par une rosse à la tête énorme, aux grosses jambes recouvertes d'un poil épais, et conduit par le gardien du collége affublé pour la circonstance d'un *armiak* (1) de paysan. La première visite est pour le *gorodnitche* (maire); mais le magistrat est inabordable, il prétend recevoir ses visiteurs au bureau de police, et Kalinovitch se voit forcé de se retirer en lui laissant sa carte. Une autre notabilité à laquelle le directeur doit présenter ses hommages est la veuve d'un général qui compte parmi les grands propriétaires de la province. Ici la réception n'est guère meilleure, mais on rencontre déjà quelques-uns des personnages qui joueront un rôle principal dans le roman : la générale d'abord, arrogante et froide; sa fille Pauline, non moins hautaine, mais spirituelle et gracieuse. Lorsque Kalinovitch, interrogé sur le motif de sa visite, se présente comme le nouveau directeur du collége, il peut lire une expression de dédain sur le front de la noble dame, qui s'entretient aussitôt avec sa fille d'affaires intimes, sur lesquelles il est impossible au visiteur de placer un mot. Kalinovitch comprend qu'il est importun et se retire. Faut-il le suivre chez les autres représentans de l'administration et de la noblesse dans la ville, chez le directeur des domaines, toujours en guerre avec l'*ispravnik* à cause de ses excursions intéressées sur les terres de la couronne, — chez l'avoué, toujours à la piste de la moindre chicane dont il espère tirer quelque profit, — chez le médecin du district, qui, au sujet de l'emploi des sommes affectées au service de l'hôpital, est également devenu l'ennemi du maire? Chez les marchands, mêmes inimitiés, mêmes jalousies que chez les fonctionnaires. Qu'arrive-t-il? Le nouveau directeur est bientôt convaincu qu'il ne pourra vivre à l'aise dans ce monde vulgaire, et c'est dans la maison de M. Godnef qu'il passera ses heures de loisir. Ici l'on entrevoit le point de départ du roman. L'ambition et la légèreté de Kalinovitch feront deux victimes : la fille de M. Godnef d'abord, la fille de la générale ensuite.

(1) Long vêtement en forme de tunique.

Inflexible pour les écarts du prochain, Kalinovitch n'est que trop complaisant pour les faiblesses de son propre cœur. Il a été accueilli comme un fils par M. Godnef. C'est sous son toit qu'il vient oublier les ennuis du collége et de la petite ville. Il rencontre dans Nastineka un esprit énergique et curieux qui l'attire et ne tarde pas à le charmer. Une grande, une périlleuse intimité s'établit, et un soir il faut bien reconnaître quel abîme on côtoie. Ce soir-là, le capitaine avait pris le thé chez M. Godnef avec Nastineka et Kalinovitch. Il avait vu Kalinovitch, se levant de table, échanger avec Nastineka un regard qui semblait trahir une entente particulière. En proie à une vague inquiétude, il ne voulut pas rentrer chez lui avant d'avoir passé devant la maison de Kalinovitch. La nuit était avancée, la ville était complétement muette. Le capitaine, n'ayant rien aperçu de suspect, revint devant la maison de son frère. Une ombre qui se glissa vers cette maison, puis un homme arrêté devant la porte de M. Godnef et la barbouillant de goudron (1), c'étaient là des révélations cruelles, qui demeurèrent néanmoins inutiles. Aux avertissemens donnés sur-le-champ par le capitaine, Nastineka sut répondre par d'habiles explications qui tranquillisèrent son père, et les deux amans continuèrent de se voir en secret, sans tenir compte des bruits qui couraient dans la ville.

Ces bruits étaient trop fondés pour que M. Godnef dût y fermer longtemps l'oreille; mais le père de Nastineka s'abandonne à un excès de confiance qui achève de peindre ce caractère, et d'en opposer la générosité au froid égoïsme de Kalinovitch, que des rêves d'ambition ne tardent pas à disputer aux rêves d'amour. Des succès littéraires (Kalinovitch écrit des romans que le public russe accueille avec plaisir) le placent sur une pente dangereuse, et lui font entrevoir la popularité, achetée au prix de mille aventures. Pour comprendre dans toute son étendue l'influence que ces succès vont avoir sur les destinées de Kalinovitch, il faut se transporter un moment dans la maison de la générale.

Trois personnes sont réunies dans un brillant salon. La vieille générale est étendue sur un fauteuil; une attaque de paralysie l'a plongée dans un état voisin de l'idiotisme; sa fille Pauline est assise à quelques pas d'elle, à coté d'un homme qui a su garder dans la maturité l'aisance gracieuse et les dehors mêmes de la jeunesse. Ce dernier est le prince Raminsky, propriétaire du voisinage, un proche parent de la maîtresse de la maison. Ce personnage, que M. Godnef a surnommé le *Talleyrand de la province*, est le représentant d'une classe d'hommes très nombreuse en Russie.

(1) Il est d'usage en Russie d'enduire de goudron les portes d'une maison habitée par une femme dont la conduite est scandaleuse.

« Autrefois aide-de-camp d'un général qui mettait son amour-propre à ne s'entourer que d'officiers accomplis, il vivait maintenant dans ses terres en grand seigneur. Quoiqu'il eût déjà près de la cinquantaine, le prince pouvait encore passer pour un fort bel homme, et l'élégance de sa mise lui donnait un cachet tout particulier. Tout le gouvernement le connaissait; il abordait les riches propriétaires et les hauts fonctionnaires avec une courtoisie recherchée qui touchait au respect, et se montrait poli et affectueux à l'égard des négocians et des employés d'un ordre inférieur. Quoiqu'il aimât à plaisanter, jamais il ne se permettait un mot blessant; mais avec toutes ces qualités, le prince n'en savait pas moins se faire obéir par sa femme et ses enfans comme le maître le plus absolu. Arrivait-il qu'une mère de famille dans la misère ou quelque fonctionnaire ivrogne et destitué pour concussion vînt le supplier d'intercéder à Pétersbourg, il se chargeait avec empressement de leurs suppliques; il est vrai qu'elles restaient ordinairement sans réponse. Le prince avait trois fils, dont deux servaient dans les chevaliers-gardes, et une fille qui dès son enfance avait été entourée de gouvernantes étrangères. Il passait une partie de l'hiver à Pétersbourg, et deux ans auparavant il s'était rendu en Allemagne avec toute sa famille pour raison de santé. Il n'avait eu pour tout héritage de son père que trois cents paysans, et sa femme n'était pas riche. Cependant sa vie luxueuse n'avait pas dérangé sa fortune, qui avait même augmenté, car il possédait maintenant trois mille paysans. Différens bruits circulaient à ce propos dans le gouvernement: on disait qu'il avait fait ses *choux gras* (1) dans la construction d'un édifice élevé aux frais de la noblesse et qui s'était bientôt écroulé, dans une grande compagnie industrielle dont il avait été le directeur, et qu'une faillite avait dissoute. D'autres affirmaient que la source de ces richesses mystérieuses devait se trouver dans l'intimité qui existait entre lui et la famille de la générale. Cette intimité était expliquée diversement. Les uns étaient surtout frappés de l'amitié que lui témoignait la vieille générale, amitié fort étrange il est vrai, car la générale, malgré son avarice, lui avait prêté, ainsi que le prouvaient les livres du notaire de la ville, vingt-cinq mille roubles argent. On soutenait aussi que le prince était encore plus cher à Mlle Pauline qu'à sa mère, et qu'il passait des heures entières avec elle, enfermé dans son cabinet, après le coucher de la générale; mais tous ces bruits couraient à la sourdine, ceux mêmes qui y ajoutaient foi se gardaient bien de les répandre : chacun, étant l'obligé du prince ou du moins accablé par lui de prévenances, était intéressé à le ménager. »

Tel est le personnage qui se trouve assis à côté de Mlle Pauline dans le salon de la générale. Celle-ci vient de s'assoupir, et le prince engage avec sa voisine une conversation significative :

« — Comme vous avez maigri, ma cousine! dit le prince à voix basse.

« — Demandez-moi plutôt, reprit Pauline en soupirant, comment je ne

(1) Ces mots sont en français dans le texte russe. On retrouve ici une de ces fautes de goût si fréquentes chez les écrivains étrangers qui nous empruntent souvent, comme autant de finesses, les plus triviales locutions d'un monde vulgaire.

suis pas morte! J'ai tant souffert depuis quelque temps. Passer cinq ans dans cette petite ville, où je ne vois pas un être humain, et maintenant cette maladie qui augmente encore ses caprices, et cette avarice révoltante! Il y a des momens où je rêve un changement complet dans ma situation.

« — Patience! reprit le prince, tout mal a sa fin, et je crois que la fin de tout cela ne se fera pas attendre longtemps.

« Et il tourna les yeux du côté de la générale. — A propos, l'affaire de Moscou avance-t-elle?

« — Cela s'est terminé comme je le prévoyais. Elle ne veut pas me marier parce qu'elle serait obligée de me doter. Cependant il faut en finir, je veux absolument me marier pour sortir de cet esclavage. J'ai droit à cinq cents paysans que m'a laissés mon père.

« — Sans doute, reprit le prince, il faut vous marier absolument, quand même vous devriez fuir la maison. Malheureusement ici vous ne trouverez jamais un mari convenable; il faut aller à Moscou.

« — Jamais elle n'y consentira. Lorsqu'elle est tombée malade, je l'ai suppliée à genoux de se rendre à Moscou pour consulter les médecins. Elle s'y est refusée; l'argent lui est plus cher que la vie.

« — Pauline, es-tu ici? s'écria la générale en bâillant..

« — Oui, maman. — Et elle s'approcha immédiatement d'une table sur laquelle se trouvait un paquet de livres apportés par le prince.

« — Que fais-tu?

« — Je parcours les livres.

« — Quels livres?

« — Des journaux, ma tante, répondit vivement le prince. — Et, se frappant le front comme s'il lui était venu une idée, il dit à Pauline : — Vous y trouverez un roman du directeur du collége. On en dit du bien.

« — Du directeur? dit Pauline en clignant les yeux. Je crois qu'il est venu nous rendre visite.

« — Vraiment?

« — Oui, mais ma mère l'a très mal reçu, et il n'est plus revenu.

« — De quoi parlez-vous? dit la générale.

« — De livres, ma tante. — Et se tournant de nouveau vers Pauline : — *Voilà notre homme*, ajouta-t-il en souriant. Occupez-vous de lui; c'est un jeune homme *très comme il faut*.

« — Pourquoi pas? lui répondit Pauline en souriant aussi; il m'a beaucoup plu, il est fort aimable. »

Le prince s'empresse de donner suite à l'heureuse idée qu'il vient d'émettre, et, grâce à ses démarches, Kalinovitch se présente peu de jours après chez la générale. Celle-ci le reconnaît à peine, mais le prince l'accable de prévenances, le supplie de venir leur faire la lecture de son dernier roman, et Pauline joint ses instances à celles du prince. On prend jour pour cette lecture, et Kalinovitch sort de l'hôtel de la générale tout glorieux de l'accueil qu'on lui a fait.

Pourquoi le prince veut-il marier Pauline? — Pour jouir plus sûrement d'une fortune dont, une fois mariée à un jeune homme

qui lui devra la richesse, elle disposera en souveraine : triste et odieux calcul qui amène une série de tentatives habilement conduites, et dont le seul but est d'amener un mariage entre Kalinovitch et Pauline! Une soirée de lecture, une excursion à cheval, un bal, il n'en faut pas davantage pour troubler la raison du directeur de collége. Un moment même ce n'est plus sur Pauline, c'est sur la fille du prince Raminsky, brillante et aristocratique personne, qu'il ose porter un regard téméraire. Que devient alors la pauvre Nastineka? Elle n'est pas encore délaissée, et Kalinovitch affecte toujours auprès d'elle un certain empressement; mais elle n'ignore pas l'accueil que font au directeur la générale et sa fille. Elle ne pense à l'avenir qu'avec une douloureuse inquiétude.

Voici cependant le discours que tient un jour le prince Raminsky à Kalinovitch :

« — Vous êtes maintenant reçu dans la maison de la générale... Pourquoi ne songeriez-vous pas sérieusement à Mlle Pauline? Quel avenir pour vous et votre talent! *Mille âmes,* mon cher monsieur, un bien parfaitement administré, et un capital dont personne ne connaît encore au juste le montant! Avec cela, vous pouvez aller où bon vous semble, à Pétersbourg, à Moscou, à Odessa, et même dans les pays étrangers... Vous pourrez choisir le lieu le plus favorable à vos inspirations...

« Cette proposition bouleversa complétement Kalinovitch. Il affecta de prendre la chose pour une plaisanterie; mais, après avoir quitté le prince, il passa en revue toutes les circonstances de sa vie depuis qu'il était venu se fixer dans cette petite ville : d'abord cet amour de Nastineka, auquel il s'était abandonné sans réflexion, et qui avait établi entre eux un lien dont l'intimité ne lui permettait plus de la quitter sans manquer à l'honneur, puis le succès littéraire auquel il ne s'attendait pas, et enfin le succès encore moins prévu qu'il avait obtenu dans la maison de la générale... Mais Nastineka?... Impossible de l'épouser maintenant... Alors ne valait-il pas mieux en finir résolûment? C'était le conseil que lui donnait la raison; sa conscience toutefois en était révoltée. »

Kalinovitch, en définitive, se hâte de demander un congé de trois mois pour se donner la liberté nécessaire en si grave occurrence. Le congé obtenu, il vient faire ses adieux aux Godnef. Lorsqu'il a exposé les motifs qui l'engagent à partir pour Pétersbourg, l'honnête M. Godnef n'y trouve point à redire, et Nastineka se soumet aussi en apparence à cette dure nécessité. Seulement, le soir même du jour où il leur avait annoncé son prochain départ, elle le prie de l'accompagner.

« — Où veux-tu aller? lui demanda le jeune homme.

« — Sur la tombe de ma mère, lui répondit Nastineka. Il y a longtemps que je ne suis allée prier là, et je veux que tu me suives.

« Arrivée dans le cimetière, Nastineka s'arrête devant une tombe à moi-

tié cachée sous les hautes herbes. Elle s'y agenouille, et l'oblige à en faire autant. Puis, se tournant vers lui, et d'une voix mal assurée :

« — Jure-moi, Jacques, dit-elle, jure-moi,que tu ne m'abandonneras jamais, que je serai ta femme, ton amie. Sans cela, comment puis-je espérer que ma mère me pardonne? Voilà trois nuits que je la vois toute en larmes; elle souffre de ma conduite!

« — A quoi bon tout ce mélodrame? lui répondit Kalinovitch.

« — Non, Jacques, il le faut absolument. Je n'aurai pas d'autre consolation quand tu seras parti.

« — Je le jure,... dit-il.

« Au même instant, une masse noire sortit avec bruit de l'herbe touffue et s'envola. Kalinovitch tressaillit; Nastineka ne bougea pas. — Qu'as-tu? dit-elle. C'est un corbeau!

« — Des scènes pareilles sont faites pour déranger les nerfs des jolies femmes, reprit Kalinovitch avec humeur.

« Rentré à la maison, il s'aperçut qu'il n'était pas encore au bout de ses peines. Nastineka lui déclara avec beaucoup de calme qu'avant de partir il était indispensable qu'il la demandât en mariage. Kalinovitch s'efforça de lui faire comprendre qu'il serait toujours temps de faire cette démarche à son retour; mais rien ne put vaincre l'obstination de la jeune fille, et Kalinovitch se décida à lui donner cette dernière satisfaction, non sans caresser une arrière-pensée. Bien lui en prit, car au moment où M. Godnef le pressait dans ses bras en l'appelant « mon gendre, » le capitaine, qui avait appris la nouvelle du prochain départ, entrait dans la maison avec des intentions fort peu pacifiques. »

Après avoir supporté toutes ces pénibles scènes, Kalinovitch prend congé de ses hôtes et part pour Pétersbourg. Les épreuves qui l'attendent dans cette ville achèvent de le transformer. Désormais il est trempé pour de plus fortes luttes. Exalté par l'orgueil, il se prépare à une vie nouvelle. Il se dévouera au bien de son pays, il s'attaquera aux désordres qui le minent. Le mariage que le prince Raminsky lui a proposé lui ouvre cette brillante et laborieuse carrière. Il épouse Pauline. Possesseur de *mille âmes*, il obtient bientôt le poste de vice-gouverneur dans la province même où il a dirigé un collége de petite ville. Nous entrons dans la seconde partie du roman. Kalinovitch est devenu désormais le représentant de cette nouvelle école d'employés intelligens, intègres, actifs, qui ont mis toutes leurs qualités au service de l'état, et qui, véritables doctrinaires du despotisme, apportent dans l'exercice de leurs fonctions toute l'inflexibilité que donnent des convictions étroites, mais bien arrêtées. Reste à savoir si son passé ne lui créera pas d'insurmontables obstacles. Il est des tâches qu'il faut aborder avec une conscience pure: Kalinovitch l'a oublié, et on va le voir victime de son erreur.

A son arrivée au chef-lieu, le nouveau vice-gouverneur reçoit de son chef immédiat et de tous ses subordonnés l'accueil le plus gra-

cieux. Quel spectacle s'offre à Kalinovitch! Toutes les apparences de l'ordre déguisant mal toutes les variétés de la fraude, du vice ou de l'incapacité : ici des concussionnaires, plus loin de faux savans, partout d'audacieux aventuriers qui apportent dans l'administration cet esprit nomade, une des forces et des faiblesses de la race slave, et qui profitent de l'insuffisance des institutions pour passer avec une incroyable aisance d'une fonction à l'autre, parcourant ainsi en peu d'années le camp beaucoup trop vaste de l'armée administrative en Russie. Le nouveau vice-gouverneur ne promène pas seulement sur ces groupes serviles le regard dédaigneux du parvenu qui se croit sûr de sa fortune : il est résolu à les combattre ouvertement; le présomptueux élève de Moscou, mécontent à bon droit de sa première campagne contre un collége de petite ville, va s'attaquer à un gouvernement de province.

Le gouverneur le comble de politesses, et lui expose ses principes d'administration. Ces principes sont fort simples : les bureaux qui dépendent du gouvernement forment autant de corps distincts qui se jalousent, et, pour ne point s'y faire d'ennemis, le gouverneur ne s'immisce en aucune façon dans leurs attributions. Au reste tous les employés sont excellens, et l'ordre le plus parfait règne dans toute l'administration. Kalinovitch ne partage point cette manière de voir; il commence par établir dans tous les bureaux qui sont sous sa dépendance immédiate un ordre tel que toute exaction y devient impossible. Cela fait, il demande à son chef de destituer les fonctionnaires auxquels celui-ci tient le plus. Le gouverneur essaie vainement de prendre leur défense; Kalinovitch le prévient que si droit n'est point fait à sa demande, il s'adressera au ministre. L'indulgence que manifestait le gouverneur n'était point, il faut le dire, tout à fait excusable : il avait une part dans les exactions que commettaient ses subordonnés, ainsi que cela se pratique ordinairement. Les sévérités de Kalinovitch font du bruit dans la ville; on s'indigne contre le vice-gouverneur. Il se forme néanmoins un parti qui le soutient. Kalinovitch a pour lui la jeune génération, toujours portée à faire de l'opposition, à déclamer contre la corruption administrative, et cela non sans raison le plus souvent.

Kalinovitch, ne l'oublions pas cependant, est regardé par le prince Raminsky comme sa créature. C'est le prince qui a fait réussir son mariage avec Pauline, ce mariage auquel Kalinovitch doit sa position. Le but du prince n'a pas été seulement de soustraire Pauline à la tutelle d'une mère avare, de se créer une influence sur la gestion de ses biens; il a voulu se ménager dans la haute administration de l'empire un utile instrument, et il a cru le trouver dans Kalinovitch. Ce prince, ambitieux et remuant personnage, type de l'esprit de spéculation et d'aventure qui anime certains nobles russes,

a fini par marier sa propre fille à un riche industriel, M. Tchetverikof. Il se flatte d'exercer ainsi une puissante influence. Il se trompe. Son gendre, M. Tchetverikof lui-même, mandé par le vice-gouverneur, se voit fort mal reçu. Kalinovitch s'est promis de faire rendre gorge à ce millionnaire. Il l'invite à donner une dizaine de mille roubles pour les embellissemens de la ville. Menacé de perdre les bonnes grâces du haut fonctionnaire, le traitant est forcé de s'exécuter. Kalinovitch bientôt se débarrasse du gouverneur lui-même, compromis dans des affaires scandaleuses et forcé d'aller rendre compte de sa conduite à Pétersbourg. Puis vient le tour du prince, que la manie de spéculer a contraint à des actes frauduleux. Un marché pour la construction d'une chaussée doit être passé prochainement. Le prince figure parmi les soumissionnaires, qui sont convoqués par le vice-gouverneur, devenu gouverneur provisoire, devant le comité des constructions publiques.

« — Bien, messieurs! dit Kalinovitch avec une émotion mal contenue aux soumissionnaires. — Puis, se tournant vers son secrétaire : — Donnez-moi les cautionnemens qui sont fournis pour la soumission.

« Le secrétaire lui remit une liasse de papiers.

« — Ils y sont tous? lui demanda Kalinovitch en le regardant fixement.

« — Oui, votre excellence, répondit le secrétaire d'une voix tremblante.

« Le vice-gouverneur chercha dans les pièces; il en prit une.

« — Toutes ces pièces ont été examinées par vous, dit-il aux membres de la commission; mais je viens de recevoir du tribunal de Penza une déclaration constatant qu'un des actes de propriété produits par l'un des soumissionnaires est entaché de faux...

« A l'appui de ces paroles, le vice-gouverneur tira de sa poche une lettre qu'il remit aux membres de la commission. Toutes les figures s'allongèrent, celle du prince s'empourpra.

« — C'est pourquoi, messieurs, dit Kalinovitch aux assistans, les soumissions ne seront point admises aujourd'hui. — Et il remit toutes les pièces dans son portefeuille. — Ce faux qui nous est dénoncé doit être jugé.

« Ayant dit cela, le vice-gouverneur salua précipitamment les membres de la commission, comme s'il avait eu hâte de terminer promptement cette scène pénible, et sortit. Le prince se précipita sur ses pas; Kalinovitch lui dit quelques mots à voix basse. La figure du prince prit aussitôt une teinte livide. Quelques-uns des scribes le virent chanceler; il descendit l'escalier, et trouva dans le vestibule le maître de police, qui le fit monter avec lui en voiture.

« Le soir du même jour, une grande nouvelle se répandit dans la ville; le prince Raminsky, accusé d'avoir produit une pièce taxée de faux, avait été mis en prison.

« Un pareil acte de rigueur acheva de déchaîner contre le vice-gouverneur tous les fonctionnaires et toutes les personnes bien pensantes de la ville. Oser mettre sous les verrous un noble, un homme aussi accompli et aussi aimable que le prince Raminsky! Le maréchal de la noblesse en porta

plainte au ministre. Ces dispositions n'effrayèrent nullement le vice-gouverneur; il enjoignit au contraire aux procureurs de veiller à ce que le prisonnier ne s'échappât point. L'enquête fut commencée par le maître de police, et l'on prétendit que, tant par la cruauté naturelle de son caractère que pour être agréable au vice-gouverneur, il obligeait le prince à rester debout devant lui, deux et trois heures de suite, durant les interrogatoires. On prétendit aussi que des passans avaient entendu des cris et des gémissemens dans la prison, ce qui semblait indiquer que les personnes impliquées dans cette affaire étaient soumises à des actes de violence, en d'autres termes à la question. »

La fille du prince veut cependant assurer un protecteur au prisonnier. Son mari, craignant d'être compromis dans l'affaire, l'a quittée brusquement sous le prétexte d'un lointain et indispensable voyage. La jeune princesse se fait donc solliciteuse; elle vient trouver Pauline, qui lui révèle la cause de l'arrestation : le prince s'est fait de Kalinovitch un irreconciliable ennemi en lui rappelant d'une façon blessante l'origine de sa fortune. Pauline consent néanmoins à voir le prisonnier, à lui faire parvenir quelques secours. Elle se rend à la prison; on lui ouvre la cellule où languit le malheureux Raminsky. Qu'arrive-t-il? Au moment où elle va quitter le prince, un peu raffermi et consolé, le gouverneur paraît, suivi du directeur de la prison, pâle et tremblant.

« — Les dames s'intéressent tellement à votre sort, mon prince, dit Kalinovitch avec une émotion mal contenue, que je ne puis leur défendre de venir vous voir, quoique cela soit tout à fait contraire à l'ordonnance.

« — J'en suis fort reconnaissant! lui répondit le prince.

« — Mais je vois que l'on vous a mal logé, et je vais donner des ordres en conséquence. Allons! dit-il à sa femme, qui était plus morte que vive, je suis venu vous chercher. Sortons... Au revoir, prince.

« Et il emmena sa femme.

« La voiture les attendait à la porte; Kalinovitch monta le dernier, et ferma violemment la portière. Chemin faisant, le cocher crut entendre du bruit; il lui sembla que ses maîtres parlaient à haute voix. Lorsqu'on arriva, Kalinovitch descendit le premier, et il se retira immédiatement dans son cabinet. Un laquais fut obligé d'aider Pauline à descendre; elle marchait avec peine, et un capuchon soigneusement rabattu cachait sa figure.

« La visite du vice-gouverneur à la prison eut plusieurs conséquences. Le prince fut transféré dans un cabanon où l'on avait renfermé peu de temps auparavant un noble arrêté pour vol à main armée. Le commandant du bataillon donna ordre aux officiers de garde à la prison de ne laisser pénétrer personne auprès du prince Raminsky. Le vice-gouverneur demanda de son côté à l'administration de destituer le directeur de la prison. »

Kalinovitch manque ici de prudence. Destituer le directeur de la prison, n'est-ce pas donner un puissant auxiliaire au prisonnier? Le prince ne va-t-il pas trouver un appui dans le fonctionnaire desti-

tué? C'est ce qui arrive en effet. L'entrevue où Raminsky et le directeur arrêtent un plan de conduite d'où sortira la ruine de Kalinovitch est un des plus fidèles tableaux qu'on ait tracés des régions inférieures de l'administration russe. Il y a là des traits d'une vérité cruelle. Le prince reçoit dans son cachot la visite du directeur en disgrâce, qui, le verre en main, convient avec lui des moyens d'acheter le silence ou les aveux favorables de quelques complices engagés dans la même affaire. A la suite de cet entretien, le directeur, dont une forte récompense stimule le zèle, part pour Pétersbourg, où il va défendre la cause du prince, et cette cause est d'avance gagnée.

Le roman touche alors à sa fin. Cette guerre aux abus faite par un ambitieux, cette étrange lutte d'un parvenu contre les hommes dont il s'est servi pour assurer sa fortune, se termine avec le tableau que l'écrivain a voulu tracer des mœurs administratives. Une rencontre inattendue est le prélude du dénoûment. Dans une troupe de comédiens, autorisée par le gouverneur lui-même à donner quelques représentations, se trouve Nastineka, qui s'est jetée dans la vie d'artiste par désespoir d'amour. Elle écrit à Kalinovitch, dont les souvenirs se réveillent. L'incorruptible gouverneur n'ose pas refuser un rendez-vous; mais au retour d'une soirée passée furtivement chez l'actrice, il trouve sa maison en désordre. Des caisses sont entassées sous le vestibule. Pauline, indignée de la conduite de son mari, est partie pour Pétersbourg, se promettant de sauver le prince. Elle laisse une lettre qui avertit Kalinovitch qu'elle sait tout. «Votre dernier procédé à mon égard, lui dit-elle, me donne le droit de vous quitter.» Cette fuite est le commencement de la ruine de Kalinovitch. Bientôt des bruits défavorables au gouverneur commencent à circuler dans la ville. Une scène violente éclate entre Kalinovitch et le chef de la police à l'occasion d'un incendie qui amène un conflit d'attributions. Le gouvernement supérieur est saisi de l'affaire, et se prononce contre Kalinovitch, qui est destitué. De la classe des administrateurs il passe à celle non moins nombreuse des mécontens, et n'a d'autre consolatrice que Nastineka, qui le suit à Moscou. Pauline, qui est restée à Pétersbourg, y finit bientôt dans l'isolement une existence abrégée par la douleur. Le plus heureux de tous ces personnages qui ont poursuivi ensemble la fortune est le prince, qui se voit réhabilité à la suite de la disgrâce de Kalinovitch, et rentre dans ses terres avec sa fille et son gendre. Devenu veuf, Kalinovitch finit par épouser Nastineka; mais l'actrice ne vit plus que pour le théâtre, et son mari achève tristement, sous le poids de sa dédaigneuse pitié, l'existence dont l'auteur n'a voulu retracer que la période la plus agitée, la plus instructive.

Telle est la fable imaginée par M. Pisemski pour mettre en pré-

sence la vieille et la nouvelle Russie. Dans la première partie, c'est la petite ville qu'il retrace avec ses ridicules traditionnels, mais aussi avec ses mœurs simples et patriarcales. Dans la seconde, une autre société s'offre à nous, fiévreuse, hautaine, partagée entre un vague désir d'améliorations morales et une recherche ardente du bien-être matériel. C'est dans le tableau de la classe des propriétaires que M. Pisemski s'est surtout montré original. On avait peint avant lui les paysans, les bourgeois, les petits employés. Les types de seigneurs campagnards et de hauts fonctionnaires qu'on rencontre dans *Mille Ames* sont d'une vérité parfaite. De tels hommes pourraient jouer en Russie un rôle considérable : ils sont placés entre la haute noblesse des villes et le peuple; ils pourraient initier la classe inférieure aux principes et aux formes de la civilisation occidentale. Malheureusement la plupart ne sont guère propres à remplir cette tâche. Quel triste et pourtant quel fidèle portrait que celui du prince Raminsky, de ce grand seigneur instruit, élégant, affable, mais dénué de tout sentiment moral! Si la fortune eût continué à le favoriser, il aurait réussi à dissimuler les faiblesses dont il se rend coupable; mais aux premiers revers qui l'éprouvent, il laisse voir la profonde corruption que cachent ces apparences séduisantes. Au reste, il ne faudrait pas le juger avec trop de sévérité : l'éducation que reçoivent en Russie les gens du monde et l'impunité dont ils jouissent sont après tout des titres à l'indulgence. Les femmes que l'auteur fait figurer à côté du prince Raminsky doivent être appréciées au même point de vue; aucun frein, pas même celui de l'opinion publique, ne les retient au milieu des séductions et des épreuves de la vie. L'état social même de la Russie est pour beaucoup dans les erreurs qu'elles commettent.

Les personnages du roman de *Mille Ames* peuvent se partager en deux groupes correspondant aux deux parties du roman : il y a d'une part les habitans de la petite ville, de l'autre ceux de Pétersbourg. Parmi les premiers, il en est sur lesquels l'analyse du récit ne permettait point d'insister, et qui méritent quelque attention. Il faut citer d'abord le vieux gardien du collége, Terka, personnification heureuse de l'opiniâtreté brutale de l'homme du peuple qui arrive à exercer une sorte d'autorité. Rien ne saurait le faire agir contre son gré : un seul argument, le bâton, pourrait peut-être en venir à bout; mais son maître, M. Godnef, est trop bon chrétien pour y avoir recours. On retrouve le même don de grossière persévérance chez un autre personnage du collége, le professeur de mathématiques Lebedof; seulement cette opiniâtreté lui sert à des fins qui en font presque une vertu. Dans les premiers temps de son séjour à X., le professeur ne se bornait pas à faire la guerre aux ours du pays; dans ses momens de loisir, il a eu le bonheur de gagner une petite somme

d'argent au jeu, et ce gain a développé en lui la passion des cartes à un tel point qu'il s'est mis en rapport avec tous les joueurs de la ville. Il ne dédaigne même pas les laquais. Ce n'est pas l'amour de l'argent qui le pousse, mais le besoin d'émotions. Cependant son bonheur a un terme; il ne craint pas d'engager une partie avec un marchand qui passe pour le plus adroit joueur de toute la ville. Cette imprudence lui coûtera cher : il reperd tout ce qu'il avait gagné, et cinq mille roubles en plus. Pour un pauvre employé comme lui, cette somme est énorme; néanmoins il n'hésite pas à donner une reconnaissance au marchand, quoiqu'il sache fort bien que celui-ci l'a trompé. A partir de ce moment, Lebedof consacre les deux tiers de ses appointemens à l'extinction de sa dette, et se soumet aux plus dures privations. Retiré dans une pauvre chaumière, au fond du faubourg, il vit comme un pauvre paysan, et ne reprend son premier genre de vie que lorsque son créancier est entièrement payé. Telle est la nature humaine en Russie. On dirait un sol vierge où tout favorise une rapide croissance, et si l'on y rencontre quelquefois des créations monstrueuses, d'odieux exemples de dépravation, la piété austère, le dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme, comptent aussi de nombreux représentans. On dirait un arbre aux branches flétries, et dont les racines sont pleines de vigueur. On rencontre dans le cours du roman plusieurs personnages qui, comme Lebedof, l'honnête M. Godnef et son frère, cachent sous une rude enveloppe des qualités qui deviennent de plus en plus rares en Russie dans les classes supérieures, et l'auteur a bien fait de les mettre en évidence, car sans cela on pourrait désespérer de l'avenir du pays.

A Pétersbourg, c'est un monde différent et avec moins d'originalité. Un égoïste viveur, Belavine, qui grossit le nombre des courtisans de la comédienne Nastineka et finit par lui préférer une grossière esclave, tel est l'un des types de cette fausse civilisation qui semble en Russie d'origine étrangère, et que l'auteur combat avec vivacité. Depuis le règne de l'empereur Nicolas, une sorte de réaction s'est manifestée dans la littérature russe à l'égard des étrangers de toute classe qui habitent le pays. C'est Gogol qui a donné le signal de cette réaction, et il a été suivi par la foule des romanciers. M. Tourguenef lui-même n'a point résisté à cette tendance nationale; ses *Récits d'un Chasseur* nous représentent un Français placé dans une situation pitoyable, et il semble se complaire dans cette peinture. Cette fâcheuse tendance, encouragée par le parti slave, se développe de jour en jour. Les hommes qui, par leurs habitudes et leurs sentimens, appartiennent à la civilisation occidentale, semblent même s'en rapprocher, et M. Hertzen à son tour prêche en quelque sorte, dans ses derniers écrits, une croisade contre l'influence étrangère.

Il faut souhaiter, dans l'intérêt de la Russie, que l'esprit satirique de ses écrivains s'inspire d'un autre mobile.

Le succès de M. Pisemski s'explique heureusement par d'autres causes, et, si on peut lui reprocher sa sévérité pour les imitateurs de l'étranger, on ne l'accusera pas du moins de trop caresser l'amour-propre national. Le mérite de l'écrivain, on a pu le voir, est d'arriver par la simple combinaison des événemens aux effets que recherche la satire. Le romancier a su dévoiler sans vains ménagemens les faiblesses, les erreurs des classes moyennes de la société russe, de celles qui ont en main aujourd'hui la plus lourde tâche, et de qui dépend l'avenir du pays. M. Pisemski d'ailleurs n'a pas voulu seulement faire haïr le vice. Il laisse entrevoir à son pays ces mêmes perspectives idéales vers lesquelles le poète Nekrassof tourne aussi ses regards; il répond de cette façon à un sentiment général parmi ses compatriotes. Le roman satirique, compris de la sorte, peut rendre de grands services à la Russie. Jusqu'ici, le roman russe se contentait de marcher sur les traces de Gogol. Un petit nombre d'écrivains, tels que MM. Grigorovitch et Tourguenef, avaient seuls essayé d'attirer l'attention du public sur le malheureux sort des paysans. Ceux qui mettaient en scène les employés russes se bornaient, ainsi que Gogol l'avait fait, à flétrir leurs habitudes de concussion. Il était impossible de s'en tenir là; les fonctionnaires russes offrent un champ beaucoup plus vaste à l'étude du moraliste et à l'observation du romancier. Les désordres qui règnent dans l'administration ne proviennent pas uniquement de la cupidité des hommes qui la composent : il faut ajouter à cette honteuse faiblesse l'ignorance profonde, l'insouciance, l'incorrigible paresse, la servilité, par-dessus tout les habitudes d'intempérance si répandues dans la classe des fonctionnaires. C'est ce que les romanciers s'abstenaient de décrire, car il leur était interdit d'éclairer de pareils faits. Les changemens qui se sont opérés en Russie depuis la mort de l'empereur Nicolas ont fait tomber les entraves. Cette liberté a déterminé dans la satire morale un progrès dont témoigne le roman de *Mille Ames*. M. Pisemski n'a laissé dans l'ombre aucun détail de la vie publique ou de la vie privée des fonctionnaires russes. Cependant ce qui a surtout attiré le public, c'est moins peut-être cette exacte description que la vérité du caractère de Kalinovitch. Ce personnage n'est et ne pouvait être complétement imaginaire; il existe dans l'administration impériale un grand nombre de jeunes gens intelligens et instruits qui, comme Kalinovitch, s'élèvent par le déshonneur, parce qu'ils ne consentent point à végéter dans l'obscurité et la misère. Aucun effort honorable ne saurait en effet les tirer de cette malheureuse situation; l'insou-

ciance et l'incapacité de leurs supérieurs, complétement étrangers la plupart du temps aux devoirs de leurs fonctions, l'indifférence du public pour le mérite intellectuel et moral, tout conspire contre leur légitime ambition. C'est pour rendre cette vérité encore plus frappante que M. Pisemski a opposé la destinée du prince Raminsky à celle de son principal personnage. Pourquoi ce dernier succombe-t-il dans la lutte hardie qu'il a engagée avec son indigne protecteur? C'est que la fuite de sa femme le dépouille de son opulence et par conséquent de son influence, tandis que son rival, quoique criblé de dettes, impose encore par son titre et ses propriétés. L'auteur de *Mille Ames* a frappé juste, car son succès a tenu surtout à la courageuse protestation dont il s'est rendu l'organe.

La société russe doit déjà beaucoup aux efforts de ses romanciers depuis le jour où Gogol a pu s'attaquer aux vices des employés, et c'est sans contredit à l'émotion produite par les tableaux si vrais de la misère du paysan russe qu'il faut attribuer les tentatives de réformes que l'on fait aujourd'hui. La satire littéraire a eu encore un autre résultat : si elle n'est pas assez forte pour déraciner complétement les vices, elle est du moins puissante contre les ridicules. Parmi les romanciers russes qui, sans prétendre à la même influence morale que M. Tourguenef et M. Pisemski, ont observé des types nouveaux, il faut citer M. Grigorovitch. Tout récemment, dans *le Chat et la Souris*, M. Grigorovitch a mis en scène avec talent un fermier des eaux-de-vie, classe d'hommes qui, par leurs immenses richesses, par leur genre de prétentions, rappellent un peu nos anciens fermiers-généraux. Quant à M. Chtédrine, le spirituel auteur des *Scènes de la Province*, il a fort habilement reproduit certaines variétés de fonctionnaires dont il n'existait pas le moindre échantillon du temps de Gogol. C'est ainsi qu'il a esquissé en quelques pages le portrait d'un employé qui, à l'exemple du prince Raminsky, n'emprunte les dehors d'un homme parfaitement civilisé que pour légitimer en quelque sorte la bassesse de sa conduite. C'est un type vraiment nouveau en Russie; pourtant ce n'est point dans l'intérieur de l'empire qu'on le trouvera : les fonctionnaires y sont encore fort incultes. C'est dans les capitales, dans les plus hautes régions administratives, parmi les jeunes fonctionnaires, les favoris des ministres et leurs auxiliaires les plus intelligens, que se rencontrent le plus souvent les hommes policés dont M. Chtédrine nous trace le portrait. On a pu même les voir à Paris, car ils voyagent; mais dès qu'ils mettent le pied sur une terre étrangère, ils donnent ordinairement plus de gravité à leur maintien, plus de dignité à leurs discours, et on les prendrait volontiers pour des administrateurs modèles. L'administration russe n'a pas de plus chauds défenseurs qu'eux. Ils s'efforcent de faire croire que sa triste réputation en Europe est le

résultat de la calomnie, et qu'elle ne le cède en rien sous le rapport moral aux administrations des contrées civilisées. Souvent même ils ne se contentent pas de le soutenir de vive voix dans les salons; ils prennent la plume et adressent aux journaux étrangers des notes conçues dans le même esprit, et dans l'espoir d'en tirer bon profit plus tard pour leur avancement. Écoutons M. Chtédrine dans le récit où il crayonne l'employé russe cherchant à présenter ses roueries comme des perfectionnemens empruntés à la civilisation occidentale. L'imprudent discoureur fait sans le savoir la meilleure satire de la classe à laquelle il appartient, et qu'il croit défendre.

« Je déteste moi-même les pots-de-vin. Les pots-de-vin, c'est bon, je vous le répète, pour la plèbe du métier. Nous autres, nous considérons les choses d'un autre point de vue : nous ne connaissons pas les pots-de-vin, mais les intérêts de l'administration. Je ne demande que ce qui m'est dû, et ne cherche nullement à savoir comment on me le fournit. Je me borne à surveiller les différens services, comme par exemple les postes, l'impôt pour l'entretien des routes, le recrutement..... *Tout cela doit rapporter* (1).

« *Je suis un homme comme il faut*, je suis un enfant du siècle; il me faut de bons cigares et une bonne bouteille de Château-Laffitte. Je suis obligé, — vous m'entendez? — je suis obligé de me mettre avec soin, il m'est nécessaire d'avoir un intérieur comfortable, — *le gouvernement me doit tout cela*. Je suis garçon, et par conséquent *il me faut une belle*. J'ai l'esprit cultivé, j'ai des vues étendues, et par conséquent il faut que rien ne me trouble dans mes méditations, ni la misère ni aucun souci, afin que je puisse me consacrer entièrement à l'administration. Comment pourrai-je me livrer à l'étude de quelque projet philanthropique, si mon esprit n'est pas libre, si je dois perpétuellement songer aux moyens de suffire à ma subsistance? Afin d'être vraiment utile au pays, il faut que je sois gai et dispos. Tout cela est fort compréhensible. Zénon serait de nos jours un fort mauvais administrateur. C'est pourquoi j'évite avec soin tout ce qui est de nature à troubler le calme de ma vie. Pourtant que voulez-vous? je rencontre à tout instant de fâcheuses circonstances. Ainsi, par exemple, aujourd'hui même un paysan est venu me trouver. On lui a pris son fils comme recrue; il y a eu dans sa famille un partage volontaire...

« — A propos (demande l'interlocuteur de ce digne fonctionnaire), que veulent dire ces partages dont j'entends parler depuis quelque temps?

« — Un partage volontaire? Cela signifie qu'on se sépare volontairement. Certaines femmes ne peuvent pas vivre ensemble, ou bien un beau-père montre trop de complaisance pour sa belle-fille, — et voilà que la famille veut se séparer! — Impossible de le souffrir! Il est posé en principe par tous les économistes que dans tout travail les forces agissantes doivent être le plus concentrées possible. Par malheur, le paysan ne comprend rien à ces raisonnemens-là; en fait de science, il n'y entend absolument rien; il considère toutes les choses d'un point de vue matériel, étroit, du haut de son fumier en quelque sorte; il ne voit en tout cela que des circonstances

(1) Les mots soulignés sont en français dans l'original.

de famille, et n'a pas la moindre idée de la question économique... Mais revenons au fait. Je vous ai dit que j'avais reçu la visite d'un paysan qui m'a supplié d'entrer dans sa position. Je lui ai dit de s'adresser aux autorités de son village. Ils ont un maire, un écrivain, que sais-je? *Tout cela est fait pour leur bien.* Figurez-vous que le paysan se jeta à mes pieds, et se mit à les embrasser en pleurant. J'en étais confus, car enfin *c'est toujours un homme.* Il paraît que la demande du paysan avait été repoussée de tous côtés; j'étais son seul espoir. Comment trouvez-vous cela? Il ne pouvait pas se mettre dans la tête que je n'étais nullement chargé de débrouiller ses affaires de famille. Surveiller les employés inférieurs, composer des projets *pour leur bien,* suivre attentivement la marche de toute la machine, qui sans cela pourrait sortir de la voie, voilà quelle est ma mission administrative! Peu m'importe qu'un Kousemka ou un Prochka soit injustement pris pour recrue. Qu'est-ce que cela fait au gouvernement, *je vous le demande un peu?*

« — Et qu'avez-vous fait du paysan?

« — Je l'ai chassé, bien entendu... Remarquez à quel point ils sont encore arriérés, *combien ils sont encore loin de pouvoir jouir des bienfaits de la civilisation.* On leur a reconnu le droit de délibérer en commun et de nommer les membres du tribunal qui les juge; c'est presque un *self-government,* et pourtant ils viennent encore ramper à mes pieds. Et pourquoi ce pauvre homme le fait-il? Répondez-moi. N'est-ce point parce que, grâce au zèle que j'apporte dans mes fonctions administratives, il comprend instinctivement que les paysans et leurs délibérations ne signifient absolument rien, que mon coup d'œil exercé peut seul éclairer le chaos, le labyrinthe sans issue au milieu duquel ils essaient en vain de se retrouver?...

« Bien des gens s'élèvent contre le principe créateur du régime administratif, parce qu'il tend à pénétrer de plus en plus toutes les forces vives de l'empire. Quel mal y a-t-il à cela, je vous le demande? N'est-il point naturel qu'un principe général et énergique s'impose peu à peu à toutes les manifestations accidentelles ou passagères? S'élever contre cela, c'est donner un démenti à notre histoire, à tout notre passé, à toute notre organisation actuelle. Jetez les yeux autour de vous : tout ce que vous voyez est le fruit de l'administration. Qui vous a donné la commune rurale? L'administration. Le commerce? L'administration. L'industrie manufacturière? L'administration encore. Pour le comprendre, il faut réunir tout cela dans le même foyer. *Vous allez me dire que cela est désolant,* et moi je me permettrai de soutenir le contraire. Tout cela marche, et marche assez bien; par conséquent cet ordre de choses a *sa raison d'être.* Si nous nous étions développés naturellement, Dieu sait comment nous aurions marché; peut-être trop à droite, ou à gauche... Vous ne sauriez croire combien tout le fatras que l'on débite à ce sujet me met en colère.

« On parle beaucoup, depuis quelque temps, de liberté et de civilisation! Ah! il faut avoir vécu au milieu des paysans pour savoir ce qu'ils valent. Pourquoi les troubler? S'ils aiment tant le repos, *c'est que le sommeil leur est doux.* Il faut sans aucun doute introduire parmi eux quelques nouveautés, afin de leur prouver que l'on pense constamment à améliorer leur sort. Ainsi par exemple j'ai conçu dernièrement un projet de lampes économiques

pour éclairer les *isba*. Cela est commode et peut en même temps apporter de grands avantages à l'état, *car l'armée a besoin de soldats bien portans*, et les malheureux sont aveuglés par la fumée de leurs maudites *loutchina* (1). Eh bien! vous ne vous figurez pas la peine que nous éprouvons à leur faire adopter tout cela! Rappelez-vous l'histoire des pommes de terre : ils n'en voulaient pas entendre parler; *je vous jure sur mes grands dieux* que nous avons eu autant de tracas avec ces maudites pommes de terre que s'il avait été question de les ramener à l'idolâtrie.

« On reproche aux fonctionnaires de prendre des pots-de-vin; quelques écrivains se sont même beaucoup exercés sur ce sujet. Sans doute je ne justifie pas cette coutume : *c'est vilain, j'en tombe d'accord;* mais pourquoi le font-ils, je vous le demande? N'est-ce point parce que le fonctionnaire est, après tout, un élément organique supérieur, relativement à toute cette masse d'êtres incultes? S'il n'en était pas ainsi, soyez sûr que les abus contre lesquels on s'élève ne pourraient pas avoir lieu. Cela se justifie donc au point de vue historique, physiologique et ethnographique... *Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes*, comme le dit notre ami Pangloss. Mais en voilà assez sur ce sujet. Si nous buvions une bouteille de bon vin? Qu'en pensez-vous? J'ai là un vin comme vous n'en avez peut-être jamais bu. »

C'est contre cet optimisme prétentieux des fonctionnaires et des propriétaires que le roman satirique dirige le plus volontiers ses attaques. Il y a là en effet mieux qu'une veine comique à exploiter. L'administration commence à se réveiller de sa funeste torpeur; il est bon que l'opinion l'encourage et l'excite. Un fait récent, dont la Sibérie a été le théâtre, a prouvé jusqu'où peut aller en Russie la tyrannie administrative, et il a montré aussi combien il serait urgent de réprimer les écarts des fonctionnaires formés sur le modèle du héros de M. Chtédrine. Depuis près de dix ans, la ville et le district d'Irkoutsk sont remplis de jeunes employés, sortant des écoles de Pétersbourg, qui, au lieu de se consacrer à l'exercice de leurs fonctions, passent leur temps à boire et à jouer. Ils vivent généralement entre eux et méprisent tous les employés d'une origine obscure. Il y a peu d'années, un nouveau fonctionnaire, M. Néklioudof, arriva à Irkoutsk; il avait été mis à la disposition du gouverneur de la Sibérie orientale, le général Mouravief, et celui-ci lui confia plusieurs missions importantes; il l'envoya notamment en courrier à Pékin. Quoique, par sa naissance et par son éducation, M. Néklioudof eût pu se faire admettre parmi les jeunes fonctionnaires de la ville, il s'en tenait éloigné. Cette circonstance et la faveur dont il jouissait soulevèrent contre lui la haine de cette jeunesse dorée. L'occasion de lui faire un mauvais parti ne tarda point à se présenter : un certain Béklémichef, membre du conseil administratif de la province et chef de la coterie des jeunes fonctionnaires, s'étant rencontré avec lui

(1) Éclats de bois de sapin que les paysans brûlent pour éclairer leurs chaumières.

dans un salon de la ville, l'accusa publiquement d'avoir détourné une partie des fonds qui lui avaient été confiés pour sa mission à Pékin. Le lendemain, M. Néklioudof, instruit de cette calomnie, se rendit chez M. Béklémichef pour lui en demander raison. Celui-ci l'ayant accueilli avec insolence, il lui donna un soufflet. Une lutte s'engagea entre eux, et les gens de M. Béklémichef étant intervenus, M. Néklioudof fut entraîné et conduit à la maison de police; mais on ne l'y retint pas longtemps. On craignait que M. Néklioudof, privé de tout appui à Irkoutsk depuis le départ du général Mouravief, alors sur les bords de l'Amour, ne reculât devant une rencontre et ne quittât la ville. Afin d'empêcher son départ, des plantons de la police avaient été postés à toutes les portes, avec ordre de lui faire rebrousser chemin s'il s'y présentait. Le duel eut lieu quelques jours après; mais il ne fut point permis à M. Néklioudof de choisir pour second un de ses amis : on lui imposa un homme de la coterie. De plus, aucun médecin ne fut invité à assister au combat. Le maître de police se tenait sur un clocher voisin, d'où il pouvait voir avec une lunette toutes les circonstances de la lutte. Le malheureux Néklioudof tomba; quelques heures après seulement, on vint relever son corps, et il fut ramené dans une voiture fermée. Le sentiment d'indignation que souleva la fin mystérieuse de ce fonctionnaire se manifesta par le concours de toutes les classes, qui assistèrent à son convoi. La loi religieuse refuse en Russie les prières de l'église aux individus tués en duel; cependant l'archevêque, se rangeant à l'opinion du public, autorisa un office spécial. Quelques jours après, les vitres des fenêtres de M. Béklémichef furent brisées par le peuple, et les élèves du gymnase le traitèrent publiquement d'assassin. Une croix a été élevée sur la tombe de M. Néklioudof, et quoiqu'il n'ait aucun parent à Irkoutsk, cette tombe est couverte de fleurs. A peine revenu des bords de l'Amour, le général Mouravief s'empressa d'ordonner une enquête; mais le rapport conclut en première instance que le duel s'était passé suivant les règles ordinaires, et l'affaire en est restée là.

Dans un pays où de tels désordres se commettent, la satire doit se faire en quelque sorte pratique et combattre l'ennemi, c'est-à-dire la mauvaise administration, corps à corps. Il ne faut pas s'étonner si elle se produit rarement encore en Russie sous la forme philosophique et générale. Hors de l'empire toutefois, elle se sent plus à l'aise, et les écrits russes publiés à Londres, ceux notamment de M. Alex. Hertzen, se distinguent par une assez grande liberté d'allures. On en jugera par un récit humoristique appelé *le Monomane*, et où M. Hertzen met en scène un noble moscovite devenu, sous l'influence d'un chagrin d'amour, un rêveur de la famille d'Hamlet. C'est sur les bords enchantés du golfe de Gênes que M. Hertzen a rencontré ce singulier personnage de la société russe.

« Cet homme m'apparut, dit-il, comme une de ces mystérieuses figures de sorciers, de pèlerins, de cénobites, qu'évoquent devant nous les légendes du moyen âge, comme pour nous préparer à des luttes pénibles, à des coups imprévus..... » Le maladif héros de M. Hertzen parcourt l'Italie sous la surveillance affectueuse d'un médecin bon vivant, qui fait avec son pâle et morne compagnon un piquant contraste. Où donc est ici la satire? se demandera-t-on. Elle est dans les discours mêmes du *monomane,* dont le médecin trace ainsi le portrait :

« On trouverait difficilement un exemplaire pareil dans toute l'Italie. C'est un original comme il n'y en a pas! La machine était bonne; mais elle s'est un peu détraquée. Je suis chargé de la raccommoder. Il venait ici; j'ai eu la malheureuse idée de vous nommer, et il a eu peur. C'est un hypocondriaque qui tombe dans la manie; il passe quelquefois des journées entières sans ouvrir la bouche, et d'autres fois il parle, parle, et dit des choses qui font dresser les cheveux. Il ne croit à rien, à rien absolument. C'est au point que moi, qui ne suis guère crédule pourtant, je suis forcé de reconnaître qu'il va trop loin. Au fond, il est très doux et il est très bon. Il n'avait d'ailleurs aucune envie de voyager; mais ses parens l'ont décidé... Vous comprenez; ils voulaient s'en débarrasser, d'autant plus qu'ils se méfiaient de sa langue... Il voulait se rendre à la campagne, chez sa sœur; mais celle-ci a craint qu'il ne se mît à prêcher le communisme aux paysans, et les redevances auraient pu en souffrir. Il consentit enfin à partir, mais pour se rendre dans le sud de l'Italie. Il se dirige vers la Calabre, et votre très humble serviteur l'y accompagne en qualité de *leib-medic* (médecin intime). Vous m'avouerez qu'il a choisi un singulier pays; on n'y rencontre, dit-on, que des bandits et des prêtres. C'est pourquoi, en passant par Marseille, je me suis acheté un *revolver*... N'allez pas croire pourtant que ce soit un fou à lier. Il me témoigne même de l'attachement à sa manière, quoiqu'il me contredise à tout propos. Je suis du reste très satisfait; je reçois mille roubles argent par an, et suis défrayé de tout, même de cigares. Il est sur ce chapitre d'une délicatesse extrême. Et puis le plaisir de voyager a bien son prix! Enfin il faut que je vous présente mon original.

« — Laissez-le en paix! A quoi bon?

« — Je veux vous l'amener. Vous aurez bientôt fait connaissance. C'est un excellent homme, et il serait même un homme d'esprit, s'il...

« — S'il n'était pas fou.

« — C'est un malheur... auquel vous êtes fort indifférent à coup sûr; mais lui, il a besoin de distraction. Cela lui fait du bien.

« ..... Le *monomane* entra bientôt d'un air timide, me salua plus profondément qu'il n'aurait convenu, et avec un sourire forcé. L'excessive mobilité des muscles de sa figure imprimait à ses traits une étrange et insaisissable expression qui changeait à tout instant; la tristesse, l'ironie, parfois la simplicité, s'y peignaient successivement. On remarquait dans ses yeux, qui pour l'ordinaire ne regardaient rien, quelque chose qui révélait la réflexion concentrée et un grand travail intérieur; les rides qui couronnaient ses sourcils confirmaient la justesse de cette indication. Ce n'était pas sans

raison et en peu de temps que son cerveau avait pu imprimer un tel caractère à son enveloppe osseuse, et ce n'est pas sans raison que les muscles de sa figure avaient acquis cette mobilité.

« — Evgueni Nikolaïevitch, lui dit le médecin, permettez-moi de vous présenter un ancien ami que je ne pensais assurément pas retrouver ici.

« Evgueni Nikolaïevitch sourit et balbutia sourdement : — Je suis heureux... Un hasard... tout à fait imprévu... Excusez-moi... Y a-t-il longtemps que vous avez quitté la Russie?

« — Il y a cinq ans.

« — Et vous vous êtes habitué au genre de vie de ce pays-ci? reprit-il, et il rougit.

« — Parfaitement.

« — Cependant vous conviendrez que l'existence que l'on mène loin de la Russie est désagréable, ennuyeuse.

« — Autant qu'en Russie, ajouta le docteur avec insouciance.

« A ces mots et contre mon attente, Evgueni Nikolaïevitch fut pris d'un rire convulsif qu'il essaya vainement de calmer à plusieurs reprises. Lorsqu'il y eut réussi, il me dit d'une voix encore altérée :

« — Figurez-vous que le docteur me soutient... Ah! ah! Je prétends que le globe terrestre est une planète manquée ou malade, et lui me répond que c'est une absurdité. Pourtant le moyen de comprendre sans cela qu'il est aussi ennuyeux de vivre à l'étranger que chez soi?

« Il se remit à rire avec une telle violence que les veines de son front se gonflèrent de sang. Le docteur le regardait à la dérobée avec une expression de supériorité si marquée, que je me sentis pris de compassion.

« — Pourquoi les planètes ne seraient-elles pas malades? me demanda sérieusement Evgueni Nikolaïevitch. Les hommes le sont bien. »

La terre et l'humanité sont donc malades. D'où viendra la guérison? La question est bien faite pour tourmenter un esprit chagrin, et l'hypocondriaque de M. Hertzen développe sur ce sujet les vues les plus singulières :

« Les hommes qui ont vainement tenté de devenir des anges feraient bien de se rapprocher des animaux. Tous les animaux sauvages sont formés pour le milieu où ils doivent vivre; un changement leur est presque toujours fatal. L'eau des rivières nous semble plus propre et plus agréable que l'eau de mer; mais si vous y mettez un mollusque marin, il meurt. L'homme est loin d'être aussi heureusement doué par la nature qu'on veut bien le dire; le développement maladif de ses nerfs et de sa cervelle lui fait rechercher un genre de vie qui ne lui convient pas, une existence d'un ordre supérieur, mais au sein de laquelle il se tourmente, languit et se meurt. Partout où les hommes ont surmonté cette maladie, ils se sont apaisés, ils sont satisfaits, et pourraient connaître le bonheur si on les laissait en repos. Considérez toute cette suite de générations qui se succèdent dans les Indes, la nature les a comblées de ses dons; elles ne connaissent pas la peste de la vie politique et administrative; elles ne connaissent pas la domination maladive

de l'intelligence sur toutes les autres fonctions de l'organisme; l'histoire universelle les a oubliées, et ces générations ont vécu comme il convient aux hommes de vivre pour être heureux, comme il leur est possible de vivre, jusqu'à la fondation de cette maudite compagnie des Indes-Orientales, qui a tout gâté.

« — Avouez, lui dit le docteur, que le peuple se trouve encore, chez nous autres Russes, à peu près dans les conditions que vous venez de retracer.

« — Cela serait une preuve convaincante de la vérité de mon opinion. Ce que vous nommez peuple est précisément l'espèce humaine; mais on ne permet point au peuple de vivre à sa guise, voilà le mal. La civilisation se paie horriblement cher : l'administration, la religion, l'armée, épuisent les classes inférieures. Quoi de plus navrant qu'une pareille situation? A nos pieds bouillonne une foule écrasée de travaux, épuisée par la faim; sur nos têtes, en voici une autre qui se flétrit et se débat écrasée par la pensée, accablée par les efforts qu'elle fait pour atteindre à des résultats dont la poursuite est aussi vaine que la possibilité de fournir du pain aux affamés. Puis, entre ces deux maladies, entre ces deux modes de souffrances, entre la fièvre d'une existence mauvaise et la consomption des nerfs surexcités, qu'y a-t-il? La fleur de la civilisation, ses fils chéris, l'unique classe d'hommes qui jouit tant bien que mal de la vie, — nos petits propriétaires en Russie, et ici les boutiquiers. Mais la nature ne se laisse point outrager;... elle est impitoyable dans ses châtimens comme le bourreau...

« Ici, Evgueni Nikolaïevitch se mit à marcher dans la chambre; mais il s'arrêta tout à coup devant un miroir. Voyez, reprit-il, cette face... Ah! ah! ah! c'est vraiment horrible. Comparez le premier venu de nos paysans avec moi, avec cette nouvelle *varietas* qui a échappé à Blumenbach, le type caucasien-citadin, auquel appartiennent les fonctionnaires et les boutiquiers, les savans, les nobles, en un mot tous les crétins et les albinos qui peuplent le monde civilisé, race faible, sans muscles, percluse de rhumatismes, et avec cela bête, méchante, vulgaire, infirme, gauche! J'en suis un beau spécimen, moi, vieillard de trente-cinq ans, être inutile, qui ai passé toute ma vie comme un pied de cresson élevé pendant l'hiver au bord d'une fontaine. Ah! quelle horreur! Non, non, cela ne peut pas durer; c'est trop stupide!... Quand pourrai-je reposer dans le sein de la nature?... Cessez de bâtir et de rebâtir sans fin la tour babylonienne de l'ordre social; abattez-la, et que tout soit fini! Cessez de poursuivre l'impossible! Il n'est permis qu'aux jeunes filles amoureuses de souhaiter des ailes, de rêver *von einer besseren Natur, von einem anderen Sonnenlichte* (1)! Il est temps de revenir à la couche paisible de la nature, au grand air, à l'indépendance sauvage, à la liberté puissante de l'état primitif!

« — En d'autres termes, dit le docteur, vous voudriez voir les hommes reprendre la vie des forêts?...

« — Les hommes vivront toujours en troupeaux, reprit doctoralement notre original.

« — Evgueni Nikolaïevitch, lui dis-je, quel vilain tour l'espèce humaine

(1) « Une meilleure nature, un autre soleil. »

jouera à la philosophie de l'histoire et au progrès indéfini de la société, lorsque, guéris de leur mal chronique, l'*historia-morbus*, ils se mettront à vivre paisiblement par troupeaux! »

Ainsi se termine cette douloureuse sortie contre les sociétés à la fois arriérées et impatientes, où le développement intellectuel ne se produit qu'à la faveur d'une surexcitation maladive; mais il ne suffit pas à M. Hertzen de railler l'humanité par l'organe de ce sombre discoureur : le conteur finit par se moquer de son propre héros. Voyez plutôt comment il explique ces impitoyables sarcasmes! Evgueni Nikolaïevitch a courtisé une servante, une esclave; il a cru être aimé, il a comblé de bienfaits la jeune Ouliana, et celle-ci lui a préféré un laquais ivrogne et voleur. Tel est le concours d'incidens vulgaires auxquels Evgueni Nikolaïevitch doit d'être devenu un austère moraliste. C'est sous l'influence de la douleur causée par cette déception qu'il s'est recueilli, qu'il s'est isolé du monde, et qu'il a fini par déclarer l'humanité malade. Il a été dupé par des esclaves, par des êtres incultes et grossiers. Qu'en conclura-t-il? C'est que dans un monde où la matière triomphe de l'esprit, toute supériorité intellectuelle n'est qu'une manifestation maladive. Étrange et ironique doctrine, qui sert en définitive la cause qu'elle semble attaquer, car personne ne lira *le Monomane* de M. Hertzen sans prendre intérêt à ces maladies de l'âme, qui sont chez l'homme le signe d'une vie supérieure, et pour l'humanité tout entière l'agent même du progrès!

Mélange singulier de traditions violentes et de jouissances raffinées, d'énergie brutale et de naïve indolence, la civilisation russe donne surtout naissance à des personnalités morales telles qu'Evgueni Nikolaïevitch, caractères dont l'indécision est le principal trait, attirés vers les sphères supérieures par un sincère amour du bien et du beau, et néanmoins retenus à la terre par la chaîne des plaisirs faciles et des voluptés grossières. L'idéal existe en eux, mais comme un levain qui ne fermente pas : c'est ici comme partout ailleurs la volonté aux prises avec la nécessité, mais ne parvenant jamais à dominer le cours fatal des événemens vulgaires. En France, le roman a longuement analysé cet état moral, dont les variétés sont inépuisables; en Russie, la satire, qui le prend aujourd'hui pour objet de son étude, est moins la description violente et indignée de nos vices que l'exposition indulgente et railleuse de nos défaillances : malgré ce ton adouci, elle n'en subit pas moins une véritable transformation, elle n'en devient pas moins philosophique. Au lieu de s'attaquer aux abus journaliers de la vie pratique, elle dirige ses coups plus haut; c'est la vie morale et intellectuelle qu'elle cherche à réhabiliter, la vie grossière et servile

qu'elle s'attache à combattre. A ce dernier point de vue, elle prend une importance toute particulière, et devient une arme politique. Pour montrer d'ailleurs avec quelle hardiesse elle remplit cette dernière tâche, il faut encore citer en finissant une spirituelle page où M. Hertzen énumère avec une profonde et navrante ironie les *droits du peuple russe* (1).

« Toutes les classes de la société russe jouissent de droits tellement étendus, que le monde européen ne saurait en avoir aucune idée. Passons-les successivement en revue.

« Par une marque de bienveillance particulière, tout noble est dès l'enfance une propriété de la couronne, physiquement, moralement et intellectuellement. Il a le droit d'entrer au service, si on veut bien l'accepter, de prendre sa retraite quand on la lui accorde, et de se rendre partout où il plaira au gouvernement. Enfin il est affranchi de tout châtiment corporel, à moins qu'on ne juge à propos de lui faire sentir le poids du bâton (2).

« Les employés ont le droit de se taire devant leurs supérieurs, et d'accabler leurs inférieurs d'injures et de mauvais traitemens tant qu'ils en auront la force. Ils sont responsables des fautes de leurs chefs, et peuvent rejeter les méfaits qu'ils commettent eux-mêmes sur leurs subordonnés. Ils ont le droit de considérer les caisses de l'état comme les mines d'or de la Californie, et les poches des solliciteurs comme des billets de loterie. Retirés du service, ils sont dispensés de rendre des visites de corps, et se métamorphosent en zéros.

« Le clergé a le droit de ne jamais se raser ni se couper les cheveux. Il peut ne point croire en Dieu, pourvu qu'il prie pour le tsar. Il est libre de ne ramener aucune brebis égarée au bercail, mais il doit veiller à la rentrée des dîmes allouées à l'église. Aucune punition corporelle ne saurait lui être infligée tant qu'il porte la soutane, mais il peut être fait soldat et battu en uniforme.

« Les marchands ont le droit d'assister à certaines fêtes du palais, où pourtant ils sont tenus de payer leur entrée, et d'être conduits à la maison de police, d'où ils ne peuvent sortir sans mettre la main à la poche. Pleine et entière liberté leur est en outre accordée de frauder dans le poids et la mesure de leurs marchandises, ainsi que de surfaire leurs comptes, à la condition qu'ils témoignent de leur dévouement à la police par des cadeaux et des contributions mensuelles. Ceux d'entre eux qui offriront au gouvernement des sommes considérables recevront gratuitement des médailles d'honneur, dont ils paieront deux ou trois fois le prix aux employés chargés de les répartir. Enfin, lorsqu'ils se seront entièrement ruinés en livrant des fournitures au gouvernement, celui-ci leur accordera pour leurs vieux jours

(1) Ce morceau a été récemment publié dans *la Cloche*, journal russe qui s'imprime à Londres.

(2) Par un privilége spécial, les nobles russes ne peuvent point être condamnés à un châtiment corporel; mais on prononce leur dégradation, et ils se trouvent alors placés à tous égards sur le même pied que les autres sujets de l'empire.

des titres honorifiques, qu'ils pourront transmettre à leurs enfans et petits-enfans.

« Les bourgeois ont le droit de vivre s'ils ne savent rien, et de mourir de faim lorsqu'ils ont appris quelque chose... En outre, il est accordé à tout homme de cette classe qui sait un métier d'être incorporé au premier recrutement dans un atelier militaire, et de ne plus s'appartenir.

« Conformément à cette sentence de l'Évangile : *Rendez à César ce qui est à César,* tout laboureur a le droit de payer des impôts au tsar, une redevance à son seigneur, et de donner de l'argent à tous ceux qui en exigeront avec menace. Il lui est accordé en outre le privilége de ne jamais obtenir justice devant les tribunaux, et de ne point oser même se plaindre à Dieu des coups de bâton qu'il reçoit, des abus et des exactions dont il est journellement victime. Après les travaux accablans qu'il est tenu de faire pour son maître, il lui sera permis de travailler pour son propre compte, afin de s'acheter un morceau de pain de seigle et un verre d'eau-de-vie. Enfin la punition la plus sévère qu'on puisse lui appliquer est l'exil en Sibérie, où il devient libre!... »

On ne peut douter maintenant que les deux formes de récit dont nous avons voulu donner une idée ne soient appelées à tenir une grande place dans le mouvement intellectuel de l'empire des tsars. La satire philosophique s'attaque aux principes vicieux de l'ancienne politique russe, tandis que la satire morale fait une intrépide guerre de détail aux mille abus nés de ces principes. Depuis quelques années, cet esprit d'amère critique se retrouve partout, au théâtre, dans la poésie, dans le roman. MM. Ostrovski, Soukovo-Kabiline sur la scène, MM. Pavlof, Tchernichevski dans la critique, sont les dignes auxiliaires de MM. Nekrassof, Hertzen, Pisemski. La passion du jeu, l'ivrognerie, la corruption, tous les vices qui entravent les progrès de la civilisation en Russie trouvent en eux d'impitoyables censeurs. Aux éloges que méritent les satiriques russes, nous n'ajouterons en finissant qu'une seule réserve. Ce n'est pas assez de combattre les abus qui pèsent sur un pays, quand on ne lui montre pas les élémens de progrès qu'il possède. Or un élément essentiel de progrès pour la Russie, c'est l'aptitude de l'esprit slave à comprendre et à s'approprier ce qu'il rencontre de vital ou de bienfaisant dans les mœurs et les institutions étrangères. Pourquoi donc les satiriques de l'une et l'autre école s'entendent-ils dans un sentiment commun de défiance vis-à-vis des sociétés occidentales? Il est bien d'exalter l'esprit national; mais l'encourager à une stérile haine de l'étranger, ce serait le conduire à une incurable impuissance.

H. Delaveau.

ÉTUDES

D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE

LA SYLVICULTURE EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE.

I. — *Cours de Culture des Bois*, par MM. Lorentz et Parade, Nancy 1857.
II. — *Die Forstwissenschaft nach einer praktischen Ansicht* (la Science forestière au point de vue pratique), von Dr W. Pfeil, Leipzig, 5e édition, 1859.

Il est bien peu de personnes qui, en parcourant une forêt, se rendent un compte exact de l'influence que la main de l'homme peut avoir sur la végétation. Pour les uns, la forêt n'est qu'un ornement de la campagne, bon tout au plus à varier la monotonie du paysage, et à faire ressortir par son vert feuillage les teintes dorées des moissons ou la blancheur éclatante d'un rocher illuminé par le soleil; pour d'autres, elle ne fait qu'entraver les progrès de l'agriculture, en usurpant la place due à la pomme de terre ou à la betterave. Pour la plupart enfin, les forêts ont l'avantage de donner sans soins ni culture, bon an mal an, à peu près les mêmes produits; elles sont à ce titre des propriétés fort agréables, puisqu'elles fournissent un revenu régulier sans aucun déboursé, et que, n'exigeant aucun renouvellement de bail, elles évitent les discussions avec les métayers, suppriment les mauvaises années, écartent enfin les chances de non-paiement du fermage. A coup sûr, on surprendrait bien du monde, chez nous du moins, en venant prétendre qu'elles constituent une exploitation qui, pour être profitable, demande comme

toute autre des soins minutieux, et qu'il existe une science qui s'en occupe d'une manière spéciale. Cette ignorance est en effet si générale en France, qu'à l'exposition universelle de 1855 les produits forestiers ont été classés parmi les produits naturels qui peuvent s'obtenir sans culture. M. L. de Lavergne a signalé dans la *Revue* même (1) l'erreur d'une telle appréciation et montré les graves conséquences qu'elle comporte. Cette erreur, que nos voisins d'outre-Rhin n'auraient certainement pas commise, ne date pas d'aujourd'hui. Lorsqu'on parcourt en effet la longue liste des ouvrages qui s'occupent des forêts, on est étonné du petit nombre de ceux qui traitent de la sylviculture proprement dite. La jurisprudence forestière, l'emploi des bois dans la marine ou l'industrie, des considérations générales sur l'utilité de la conservation des forêts, tel est le thème ordinaire de ces nombreuses publications. Ce ne sont pas des forestiers, mais des administrateurs, des avocats, des marins, des industriels, des officiers d'artillerie ou des négocians qui entretiennent le public de ces questions : il faut leur en savoir gré, car ils montrent ainsi à combien d'intérêts divers la science forestière se rattache; mais on ne peut exiger d'eux qu'ils en parlent à un point de vue technique qui leur est complétement inconnu.

Toutefois, pour être peu nombreux, nos ouvrages de sylviculture ne sont inférieurs à ceux d'aucune branche de l'économie rurale, et les mémoires de Buffon sur les forêts, les traités de Duhamel sur *les Semis et plantations* et sur *l'Exploitation des bois*, le *Cours de culture des bois* de MM. Lorentz et Parade, ne nous laissent plus rien à envier à personne. Si ces ouvrages ne sont guère connus que d'un public spécial et restreint, il n'en faut point accuser le faible intérêt qu'offre ce genre d'études, il en est au contraire bien peu de plus attrayans : cela tient uniquement à ce que la sylviculture n'est pour ainsi dire pas scientifiquement représentée à Paris. Depuis Duhamel en effet, c'est-à-dire depuis un siècle environ, aucun fauteuil ne lui a été réservé à l'Académie des Sciences, où l'on voit cependant figurer des branches beaucoup moins importantes de l'économie rurale, telles que l'art vétérinaire et l'horticulture. Aucune chaire publique ne lui est consacrée : sauf les cours très élémentaires des écoles d'agriculture de Grignon et de La Saussaie, elle n'est plus, depuis la suppression de l'Institut de Versailles, enseignée qu'à l'École forestière. Or cette école, dont le siége est Nancy, est exclusivement destinée à former des agens pour l'administration des forêts de l'état et des communes : elle n'admet pas d'élèves libres,

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1855, *les Essences forestières à l'exposition universelle*, par M. L. de Lavergne.

et n'a dès lors qu'une influence fort restreinte sur la diffusion dans le public des doctrines qu'elle professe.

Les Allemands ne comprennent pas notre indifférence à cet endroit, eux qui attachent à l'économie forestière une importance telle que cette étude est le complément indispensable de toute éducation achevée, et qu'elle est exigée pour certaines fonctions qui, comme la diplomatie par exemple, n'ont cependant avec elle aucun rapport. Sans pousser les choses aussi loin, ni adopter leur devise, qui paraît être *ante omnia sylvæ*, nous voudrions voir le public français dédaigner moins une science qui, à l'intérêt réel qu'elle présente, joint une utilité pratique incontestable. C'est dans cette intention que, donnant suite à quelques études sur l'économie forestière (1), nous nous proposons de faire connaître ici les principes sur lesquels repose la sylviculture, de rappeler les phases diverses qu'elle a traversées avant de se constituer d'une manière définitive, d'indiquer les progrès dont elle nous paraît encore susceptible en France comme en Allemagne.

I.

Des différentes espèces d'arbres qui croissent dans nos climats, les uns nous donnent des fruits comestibles, tandis que les autres sont exclusivement propres à la production ligneuse. Transformés par une culture incessante, par la greffe et par la taille, les premiers perdent peu à peu leur aspect primitif, et en les comparant à leurs congénères qu'on trouve dans les forêts, on pourrait douter qu'ils aient une origine commune, si de temps à autre la nature ne reprenait ses droits en exigeant l'emploi de sauvageons pour rajeunir une séve épuisée. Les autres, qu'on a pour ce fait appelés arbres sauvages, végètent au contraire en liberté, restent toujours semblables à eux-mêmes, et peuvent se reproduire sans l'intervention de l'homme. L'étude de la production des fruits est du ressort de l'arboriculture, celle de la production des bois constitue la sylviculture; la première ne porte que sur les arbres considérés isolément, tandis que la seconde ne s'occupe guère que de ceux qui croissent en massif. Considérée comme art, la sylviculture comprend non-seulement l'exploitation des forêts, mais encore l'ensemble des travaux et des moyens divers d'en accroître le produit. Elle n'est pas uniforme ni invariable dans ses principes, car elle doit, comme l'agriculture, se modifier suivant les circonstances. Le progrès pour elle est dans l'adoption de modes de traitement de plus en plus con-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février et du 15 juin 1859.

formes aux lois de la physiologie végétale, dans l'exécution de travaux de culture et d'entretien de plus en plus complets et mieux entendus. L'agriculture, on le sait, admet deux systèmes d'exploitation : l'une, c'est la *culture intensive*, se propose de porter le sol à son plus haut point de production; elle exige par conséquent une quantité considérable de travail et de capital. L'autre est la *culture extensive*, qui n'en emploie au contraire que le moins possible, et nécessite, pour donner les mêmes produits, une étendue de terrain beaucoup plus grande que la première. Ces deux systèmes vont se retrouver en présence dans le traitement des forêts.

Tous les arbres de nos forêts ne sont pas également précieux : ceux-ci, comme le chêne, le hêtre, le sapin, ont une fibre résistante qui les fait rechercher dans les arts industriels, et leur a valu le nom de bois durs; ceux-là, comme le tremble, le saule, l'aulne, le tilleul, ont une texture lâche qui les rend impropres à presque tous les usages : on leur donne généralement la qualification de bois tendres ou bois blancs. Multiplier les premiers au détriment des seconds, en activer l'accroissement, en assurer la reproduction, tel doit être le principal but du forestier.

Comme tous les végétaux, les arbres produisent des semences d'où naissent d'autres arbres semblables à ceux qui les ont produites. Les unes, lourdes et volumineuses, comme le gland et la faîne, s'écartent peu du pied dont elles proviennent : les générations nouvelles qu'elles engendrent se succèdent presque sur place et n'envahissent qu'à la longue, et de proche en proche, les terres voisines. Les autres, petites, légères, tantôt munies d'une aile, comme celles du pin, de l'érable et du bouleau, tantôt enveloppées d'aigrettes cotonneuses, comme celles du saule ou du tremble, sont emportées au loin par les vents : elles prennent possession de tout coin de terre inoccupé, sentinelles avancées d'une forêt qui les suivra bientôt. Mais la semence n'est pas toujours le seul moyen de reproduction : la plupart des espèces feuillues ont la propriété de fournir des rejets ou des drageons, c'est-à-dire que, l'arbre étant coupé, la souche restée en terre donne spontanément naissance à un ou plusieurs brins, qui deviennent autant d'arbres nouveaux groupés sur un même point. Cette faculté, dont les arbres résineux sont dépourvus, n'est cependant pas indéfinie; elle diminue à mesure que les souches vieillissent, et disparaît après un certain nombre d'exploitations. Ces deux modes de reproduction servent de base aux deux systèmes de culture forestière dont nous avons parlé, — la *futaie* et le *taillis* (1).

(1) Bien des personnes emploient fréquemment le mot *taillis* pour désigner une partie

Le taillis, qui est de beaucoup le plus ancien, n'exige que fort peu de soin. C'est la sylviculture à l'état rudimentaire. Comme il repose essentiellement sur la reproduction des souches, on se borne en général à veiller à ce qu'elles conservent leur vigueur le plus longtemps possible. On évite à cet effet d'exploiter les taillis trop jeunes ou trop âgés : dans le premier cas, les souches, fatiguées par des exploitations répétées, s'épuiseraient rapidement; dans le second, elles n'auraient plus la vitalité nécessaire pour donner des rejets vigoureux. Dans nos climats, c'est, suivant les essences, entre quinze et quarante ans qu'il convient d'exploiter les taillis. Dans les forêts gérées en France par l'administration, la limite inférieure a été fixée à vingt-cinq ans, à moins cependant qu'il ne s'agisse de bois tendres, dont la croissance rapide permet de devancer l'époque normale. Des *révolutions* (1) aussi courtes ne peuvent évidemment donner de bois de fortes dimensions, et sauf quelques exceptions, comme les écorces de chêne par exemple, les produits du taillis sont exclusivement propres au chauffage. C'est pour éviter cet inconvénient qu'on a imaginé un système mixte, appelé *taillis composé* ou *taillis-sous-futaie*. Il consiste à laisser sur pied, à chaque exploitation, un certain nombre d'arbres destinés à acquérir tout le développement dont ils sont susceptibles, et à fournir, lorsqu'ils ont atteint leur maturité, des bois propres aux constructions et à l'industrie. Ces arbres, qu'on a soin de répartir le plus régulièrement possible, portent, suivant leur âge, les noms de *baliveaux* (2), *modernes* ou *anciens :* dénominations fort singulières, dont il est difficile aujourd'hui de déterminer l'origine. La plupart des forêts des environs de Paris, celles de Meudon, de Bondy, de Fausse-Repose, de Verrières, etc., sont exploitées en taillis-sous-futaie; les bois de Boulogne et de Vincennes l'étaient également avant leur transformation en promenades publiques, comme il est facile de s'en assurer d'un côté aux rejets de souches qui forment les cépées, de l'autre aux arbres plus âgés qu'on rencontre épars dans les massifs.

Le *taillis composé* est déjà un progrès sur le *taillis simple*, puisqu'il donne des produits plus précieux; mais il lui est supérieur encore à un autre point de vue, en ce qu'il assure davantage la conservation des bonnes essences. Après quelques révolutions en

de forêt peu âgée; c'est une erreur : ce mot ne doit s'appliquer qu'aux bois crus sur souches.

(1) On appelle *révolution* (*turnus*) le nombre d'années fixé pour l'exploitation d'une forêt, parce qu'elles forment un cycle à l'expiration duquel les mêmes parties reviennent en tour d'exploitation.

(2) Le mot *baliveau* vient très probablement de *balivi*, nom qu'on donnait chez les Romains aux magistrats chargés de la surveillance des forêts.

effet, les souches épuisées ne donnent plus que des rejets languissans, bientôt étouffés par les épines et les bois blancs, qui envahissent les jeunes coupes. Tandis que, dans les taillis simples, il faut avoir recours à des plantations pour conserver l'essence primitive, dans les taillis-sous-futaie les semences fournies par les réserves contribuent à la perpétuation de la forêt. Néanmoins ce mode de traitement doit lui-même céder le pas à la *futaie*.

Destinée à donner des bois de fortes dimensions, la futaie conduit à laisser les arbres sur pied jusqu'à un âge avancé, mais variable, suivant les essences et les localités. Tandis que les chênes, dans un sol qui leur convient, peuvent, sans donner aucun signe de dépérissement, se maintenir pendant deux ou trois cents ans, les pins ne dépassent guère cent vingt ans, et les bois blancs, dans les terrains humides, languissent et meurent avant même d'avoir atteint leur cinquantième année. A un âge aussi reculé, la reproduction des souches est impossible; aussi les futaies ne peuvent-elles se régénérer que par les semences.

Avant la découverte de la méthode actuellement en vigueur, les systèmes employés laissaient beaucoup à désirer. En Allemagne, où dominaient les forêts résineuses, on pratiquait le *jardinage*, qui consiste à enlever çà et là, sans aucun ordre, les arbres arrivés à maturité. En France, on exploitait les forêts à *tire et aire*, c'est-à-dire de proche en proche, en abattant intégralement ou à peu près tous les bois compris dans la coupe. Ces systèmes présentaient de graves inconvéniens en ce qu'ils entravaient la croissance des arbres et ne garantissaient en aucune façon le repeuplement des parties exploitées; ils sont aujourd'hui complétement abandonnés l'un et l'autre, et remplacés par la méthode connue sous le nom de méthode du *réensemencement naturel et des éclaircies*, ou *méthode allemande*. Cette méthode consiste, d'après la définition qu'en a donnée M. Parade, à exploiter les futaies de manière à en assurer le repeuplement naturel et complet, à en favoriser le plus possible la croissance depuis la première jeunesse jusqu'au moment de l'exploitation. Elle repose sur des faits simples, observés dans la nature et en harmonie avec les principes de la physiologie végétale.

Il n'y a plus en France de forêts vierges, mais nous en avons qui, faute d'exploitations régulières, permettent de suivre plus ou moins la marche de la végétation abandonnée à elle-même. Lorsque les arbres sont arrivés à maturité, leurs semences donnent naturellement naissance à des plants qui, après avoir végété pendant quelque temps, périssent, faute d'air et de lumière, étouffés sous le feuillage du massif principal. Cette stérile génération s'opère ainsi chaque année jusqu'à ce que les arbres qui forment l'étage supérieur

aient atteint le terme de leur existence; ils tombent alors et disparaissent, rendant au sol, par leur décomposition, les élémens qu'ils en ont tirés pendant leur vie. La place qu'ils abandonnent est immédiatement occupée par la jeune génération qui végète à leur pied, n'attendant qu'un peu de soleil pour prendre son essor. Dans les premiers temps, ces jeunes plants sont très serrés; mais, à mesure qu'ils se développent et qu'il leur faut plus d'espace, le nombre en diminue : les plus faibles disparaissent, dominés et étouffés par les autres, qui ne peuvent s'accroître qu'à leurs dépens. Chaque année en voit succomber de nouveaux, jusqu'à ce que le massif, ayant atteint toute sa croissance, commence à dépérir lui-même après avoir laissé place à un nouveau peuplement.

Il y a dans la forêt de Fontainebleau de magnifiques futaies bien connues, celles de la Tillaie et du Gros-Fouteau. A cause de leur proximité de la ville, dont elles sont les plus belles promenades, elles n'ont été depuis fort longtemps soumises à aucune exploitation; aussi présentent-elles exactement l'aspect d'une forêt à l'état naturel. Au-dessus, formant l'étage supérieur, vous voyez des chênes de quatre à cinq siècles, vétérans de la forêt, aux dimensions colossales, et qui ont presque tous un caractère historique. Autour d'eux çà et là, des chênes et des hêtres de cent à cent cinquante ans, remplaçant ceux que le temps et la foudre ont déjà fait tomber, dominent eux-mêmes des semis de différens âges, de hêtre et de charme, qui leur succéderont un jour. Telles sont les phases diverses de la végétation forestière abandonnée à elle-même : elle est envahissante, et, si l'homme ne lui opposait pas d'obstacles, elle ne tarderait pas à recouvrir entièrement la surface de la terre. Grâce à leurs dimensions, à leur longévité, à leurs racines, qui s'étendent dans toutes les directions et s'emparent du terrain, les arbres se propagent au détriment de toutes les autres plantes, et une fois installés sur un point, ils ne peuvent en être chassés que par le fer ou le feu. Des contrées abandonnées par leurs habitans se sont naturellement transformées en forêts. De nombreuses ruines romaines trouvées dans les forêts des Vosges et de l'Alsace attestent que l'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui était autrefois cultivé. Au xve siècle, c'était un dicton populaire en France que les guerres des Anglais y avaient fait pousser le bois.

Puisque telle est la puissance de la propagation naturelle, c'est à la seconder que devront tendre tous les efforts du forestier, afin d'utiliser tous les produits ligneux qui dans la nature se perdent sans profit. La méthode par laquelle on y arrive, s'appuyant sur l'observation des phénomènes qu'on vient d'indiquer, comprend deux ordres de coupes essentiellement distincts, les *coupes de ré-*

génération et les *coupes d'amélioration*; voici en peu de mots en quoi ils consistent.

Les conditions nécessaires à toute régénération sont, nous l'avons vu, l'ensemencement du terrain, l'abri donné pendant les premières années aux jeunes plants nouvellement germés, enfin la participation progressive de ces jeunes plants aux influences atmosphériques. Ces conditions se réalisent par trois opérations successives. La première, appelée *coupe d'ensemencement* ou *coupe sombre*, a pour but d'assurer l'ensemencement naturel et complet du terrain; elle consiste à enlever dans le massif un certain nombre d'arbres, un tiers environ : les autres, laissés sur pied, sont destinés à produire de la graine en quantité suffisante. Une fois l'ensemencement produit, il faut habituer le jeune recru à l'action de la lumière; on y arrive par l'enlèvement d'une partie des arbres qu'on avait d'abord conservés : c'est la *coupe claire*. Enfin, quand le jeune peuplement est assez fort pour n'avoir plus rien à redouter ni des gelées printanières ni de l'action directe des rayons solaires, on procède à la *coupe définitive*, c'est-à-dire à l'extraction des derniers arbres qui restaient encore, et l'on se trouve en face d'une nouvelle forêt, dont il faudra diriger la croissance. Toutes ces opérations demandent beaucoup de tact et de prudence, car le nombre et la disposition des arbres réservés, l'époque de l'enlèvement successif, dépendent du tempérament plus ou moins robuste des jeunes plants, du couvert plus ou moins épais des réserves, de la nature et de l'exposition du terrain. C'est la saine appréciation de ces différentes circonstances qui constitue l'habileté du sylviculteur.

Pour que la jeune forêt obtenue donne un jour aussi son contingent de produits, il faut, dès les premières années, s'occuper d'en améliorer la qualité et d'en augmenter la quantité au moyen des coupes d'amélioration. Si elle était abandonnée à elle-même, les épines, les ronces, les morts-bois, les bois tendres, dont la croissance est si rapide, ne tarderaient pas à prendre le dessus, à étouffer les essences plus précieuses : il faut donc commencer par extraire au plus tôt ces végétaux nuisibles, vraies plantes parasites des forêts, et répéter cette opération, qu'on appelle *coupe de nettoiement*, jusqu'à ce que les bonnes essences n'aient plus rien à redouter. Une fois ce résultat obtenu, c'est-à-dire vers la vingtième année environ, il reste à aider la jeune forêt dans sa croissance en activant sa végétation. On enlève à cet effet les bois dominés et rachitiques qui, destinés à périr un jour, consommeraient en pure perte, si on les conservait, les substances nutritives du sol, et empêcheraient le développement des brins plus vigoureux. Ces enlèvemens successifs, qui se répètent en général tous les vingt ans, et qu'on

appelle *coupes d'éclaircies*, donnent aux arbres conservés toujours plus d'air, plus d'espace, et leur permettent d'arriver dans des conditions satisfaisantes à l'âge de l'exploitation.

Cette méthode, dont toutes les opérations concourent au même but, — la perpétuation de la forêt et l'augmentation de sa production, — est donc beaucoup plus parfaite que celles qu'elle a remplacées, puisque celles-ci laissaient ce soin au hasard. D'un autre côté, à contenance égale, elle donne des produits plus considérables et plus précieux que le taillis, et constitue par conséquent un système de sylviculture plus perfectionné, plus intensif. On se souvient encore des tristes débats auxquels donna lieu l'application de cette méthode aux forêts de la couronne dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Accusée par l'opposition d'avoir effectué des *coupes sombres* et ruiné par là des propriétés nationales dont elle n'était qu'usufruitière, l'administration de la liste civile n'eut pas de peine à se justifier devant les chambres (1); mais cette accusation n'en laissa pas moins dans le public une impression fâcheuse, à laquelle le mot de *coupe sombre* n'a certes pas été étranger. Nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la signification de ce terme, qui, bien loin d'impliquer l'idée d'une mauvaise action commise dans l'ombre, était pour ces forêts une garantie d'avenir et de perpétuation. Il est permis de croire que, si les auteurs de ces attaques avaient été plus au courant de la question, ils se seraient bien gardés de condamner aussi légèrement une méthode qui se propose de porter les forêts à leur maximum de production, et qui est en ce moment l'expression la plus élevée de l'art forestier. Appliquée depuis longtemps en Allemagne, elle n'a été introduite chez nous que depuis cinquante ans environ par M. Lorentz, qui peut être considéré pour ce fait comme le créateur de la sylviculture en France. Un aperçu historique de la question nous fera mieux comprendre l'importance d'un tel service.

II.

La sylviculture, au point de vue scientifique, a ses annales fort différentes de celles des forêts mêmes ou de l'administration forestière. Il faut remarquer cependant l'intérêt qu'il y a presque toujours à rapprocher des progrès de la science les actes de l'administration, qui, tout en gardant son indépendance, subit dans une certaine mesure l'action de la première. Bien avant que celle-ci fût

(1) Notamment par l'organe de M. de Montalivet devant la chambre des pairs en 1847.

constituée, il existait des règlemens pour la conservation et l'exploitation des forêts, et des magistrats pour les faire exécuter. Ces règlemens, d'où dépendait par conséquent la situation plus ou moins prospère de la propriété forestière, se modifièrent peu à peu, à mesure que la science elle-même fit des progrès et fut mieux connue, et ils finirent par être en complète harmonie avec ses préceptes. Dans l'antiquité, la physiologie végétale était absolument ignorée, ce qui n'empêcha pas les Grecs comme les Romains de garantir les forêts contre les exploitations abusives, en les soustrayant à l'appropriation particulière, et d'assurer leur conservation en les consacrant aux dieux. Au dire de Suétone en effet, Ancus Martius, le quatrième roi des Romains, les réunit au domaine public et en confia la surveillance à des magistrats spéciaux. Cette charge devint même si importante que, sous la république, elle fut remise aux consuls :

Si canimus sylvas, sylvæ sint consule dignæ,

a dit Virgile. On peut avoir une idée de la science forestière à cette époque en lisant l'ouvrage sur l'agriculture de Porcius Caton, plus connu sous le nom de Caton l'Ancien. Pour lui, elle se borne, ou à peu près, à ne couper les arbres que pendant le déclin de la lune et à faire, avant toute exploitation, le sacrifice d'un porc au dieu auquel la forêt est consacrée. Son ouvrage, comme celui de Columelle, *de Arboribus*, qui est beaucoup moins ancien, renferme cependant des détails assez complets sur la culture des arbres fruitiers. La greffe, les marcottes, les soins à donner à la vigne, l'éducation des oliviers et des châtaigniers, y sont l'objet de chapitres fort intéressans : mais quant à la sylviculture proprement dite, il n'en est nullement question.

Durant le moyen âge, les forêts continuent à être l'objet de dispositions spéciales et de règlemens sévères qui se succèdent sans interruption, depuis les Capitulaires de Charlemagne, sans qu'on soupçonne même l'existence d'une science forestière. Les idées répandues alors à ce sujet étaient fort singulières. Bien qu'on n'ignorât point que la génération des arbres sauvages pût se faire par les semences, on s'imaginait que la terre avait en outre la faculté de leur donner spontanément naissance, sans graine d'aucune sorte, et par sa propre puissance. Cette singulière théorie est exposée tout au long dans un ouvrage qui eut, lorsqu'il parut, un succès prodigieux : il est intitulé *le Livre des Proufits champestres et ruraulx, compilé par maistre Pierre de Crescences et translaté depuis en langage françois*, 1486. Compilation de tout ce qui avait paru sur l'agricul-

ture, il avait été écrit en italien, et fut traduit en français par ordre de Charles V (1).

Olivier de Serres, qui vécut dans le XVIe siècle, semble encore partager le même préjugé. Voici en effet la définition qu'il donne des forêts dans son *Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs :* « Quand on parle des bois en général, s'entend des sauvages, nom appartenant à toute espèce d'arbres qui n'ont pas été apprivoisés par artifice, lesquels la terre produit *naturellement*, dont se forment les grandes forêts, quand par longues guerres, pestes, famines, et autres changemens (esquels les hommes sont sujets), les pays se déshabitant, et les terres, demeurant désertes, se revestent des plantes susdites, mais avec distinction des lieux et des races. » Olivier de Serres ne paraît cependant avoir qu'une confiance limitée dans cette reproduction spontanée, puisqu'il recommande l'emploi des trois seuls procédés artificiels que nous connaissions encore aujourd'hui : le rejet, la semence et la branche (bouture). Beaucoup plus avancé que tous ceux qui l'ont précédé, l'auteur du *Théâtre d'agriculture* s'occupe sérieusement de l'exploitation des forêts, auxquelles il consacre un livre tout entier de son remarquable ouvrage. Pour la première fois apparaît la distinction entre le *taillis* et la *futaye*, qu'il nomme aussi *forest*, sans que cependant les deux modes de traitement y soient clairement définis. Il conseille, dans la plantation des futaies, de mélanger les essences, afin d'avoir plus de diversité, et de laisser croître les ronces et les arbrisseaux pour donner un aspect plus touffu et favoriser le développement du gibier. Comme Caton, il insiste sur le point de la lune où l'abatage des arbres doit être effectué. A son avis, quand il l'a été pendant que la lune croît, les souches rejettent plus facilement; mais la durée du bois est plus grande si l'arbre a été coupé pendant le déclin : il en conclut qu'il y a profit à exploiter les taillis et bois de feu pendant la phase ascendante, et le bois de service pendant la phase descendante de la lune. Ce préjugé s'est maintenu assez vivace pour que Duhamel, au siècle dernier, ait cru devoir le combattre par des expériences directes. Il n'a pas cependant complétement disparu encore, et dans bien des pays les bûcherons se refusent à abattre les arbres de fortes dimensions, si la lune n'est pas dans la phase favorable. Olivier de Serres termine son livre sur les forêts en recom-

(1) « Les bois, y est-il dit, qui viennent de leur nature, si naissent de la semence et humeur contenue en la matrice de la terre, qui par la vertu du ciel saillent en hault, où ils se dressent en souches de diverses plantes, selon la diversité de l'humeur et des lieux où ils croissent. » — Et afin qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ses paroles il ajoute : « Et vient aussy sans l'ayde d'homme, quand la semence chiet (tombe) à terre ou que les oyseaulx les apportent, ou que les eaux les maynent. »

mandant aux propriétaires de prendre garde à ce que l'amour du lucre ne les pousse à couper trop de bois et à dépouiller leurs propriétés de cette belle végétation (1) : conseil sage, mais bien peu suivi.

L'exploitation des forêts, tant royales que particulières, ne reposait donc sur aucun principe scientifique; elle était en quelque sorte abandonnée au hasard, quand intervint la fameuse ordonnance de 1669, l'un des titres les plus sérieux de Colbert à la reconnaissance de la postérité. Provoquée par la pénurie toujours croissante des bois de chauffage et des bois de marine, par la diminution graduelle du sol boisé, par des abus sans nombre, elle embrassait des mesures de police, des règlemens jugés nécessaires pour la conservation et la bonne administration des forêts. Les dispositions de l'ordonnance de 1669 étaient si sévères qu'elle souleva de toutes parts une vive opposition, et qu'il fallut un lit de justice pour en obtenir l'enregistrement. C'est à la fermeté de Colbert dans cette circonstance que nous devons la conservation des forêts qui nous restent encore. En harmonie avec les connaissances scientifiques de l'époque, l'ordonnance prescrivit, pour l'exploitation des futaies, l'application uniforme de la méthode à tire et aire, qui consiste, comme on l'a vu, à effectuer les coupes de proche en proche, et sans rien laisser en arrière : on ne devait réserver à chaque exploitation que dix arbres par arpent (vingt par hectare), et autant que possible des chênes. On connaît les inconvéniens de cette méthode. Les arbres, abandonnés à eux-mêmes pendant toute la durée de la révolution, croissaient en massif trop serré pour acquérir de belles dimensions. Ceux qu'on réservait dans les coupes, trop peu nombreux pour assurer le repeuplement du terrain, séchaient sur pied, ou étaient déracinés par les vents, et peu à peu, faute d'une régénération suffisante, les bonnes essences disparaissaient pour faire place aux bois tendres. De magnifiques massifs de forêts ne laissaient ainsi souvent après eux que des vides et des clairières. Cette uniformité de régime imposée à toutes les forêts de France, à celles des Pyrénées comme à celles du Jura, à celles des Ardennes comme à celles de la Bretagne, contribua en outre à tuer tout esprit d'initiative chez les officiers forestiers, qui ne furent plus entre les mains du pouvoir que des agens d'exécution auxquels toute connaissance théorique ou pratique de-

(1) « Vous adviserez que la douceur de l'argent ne vous trompe et que l'importunité des marchands ne vous fasse couper plus de bois que la portée de vos forêts, de peur qu'en excédant elles ne demeurent désertes ou dépouillées; mais plutôt, tombant dans l'autre extrémité, en vendre moins que trop, par lequel moyen vos forêts se trouveront toujours bien remplies, et vous restera cette liberté que d'en vendre quand il vous plaira. »

venait inutile. Néanmoins, à l'époque où il fut mis en vigueur, ce système, tout vicieux qu'il était, valait mieux encore que l'arbitraire qui avait régné jusque-là, car il introduisit une certaine régularité là où il n'y avait que désordre et incurie.

Où en était pendant ce temps la sylviculture en Allemagne? D'après M. le docteur Pfeil, conseiller supérieur des forêts en Prusse, un des premiers ouvrages forestiers qui aient été publiés est dû à un certain docteur Agricola, médecin à Ratisbonne; le titre en est au moins curieux : *Essai nouveau et inoui, mais fondé sur la nature et la raison, d'une multiplication universelle de tous les arbres, arbustes, fleurs et plantes, expérimenté pour la première fois en théorie et en pratique, et orné de plusieurs gravures rares*, 1716. Dans cet ouvrage, écrit à une époque où l'alchimie était en honneur, et où les esprits les plus sérieux étaient convaincus de la possibilité de transformer la nature des choses, le docteur Agricola cherche à prouver comment on peut hâter la croissance des bois par des moyens artificiels; son livre est un mélange de connaissances physiologiques assez rares pour le temps et de superstitions absurdes. A côté de fort bonnes choses sur la greffe, on trouve un moyen théologique de faire renaître de ses cendres le bois consumé par le feu et d'obtenir par un mélange de cendres de diverses espèces de bois les hybrides les plus extraordinaires (1). A l'ouvrage d'Agricola succéda, en 1732, le *Traité de la Culture des arbres sauvages*, par Carlowitz, augmenté et commenté par Bernard de Rohr; il ne le cède en rien au premier par la singularité des doctrines qu'il renferme. L'auteur y fait mention, entre autres, d'une espèce d'arbre qui a de la pudeur, et il combat le système de Linné comme contraire à la décence.

Cette disposition à tout rapporter à des causes supérieures et extraordinaires était alors générale, et l'Allemagne, on le voit, n'avait sur ce point rien à envier à la France; mais le mouvement philosophique qui commençait alors à se manifester ne tarda pas à porter ses fruits : la méthode baconienne introduite dans la science faisait abandonner les théories toutes faites, les doctrines empiriques, et l'on demandait à l'observation des faits la vraie raison des choses. Les forêts furent les premières à profiter de ce retour au bon sens, parce qu'elles avaient été un des sujets sur lesquels l'imagination publique s'était livrée aux excentricités les plus grotesques. C'est à Réaumur, Buffon et Duhamel que nous devons les premiers travaux réellement sérieux sur les forêts, et c'est dans leurs ouvrages qu'on trouve pour la première fois exposée clairement la théorie des éclaircies successives.

(1) *De la Science forestière en Allemagne au dix-huitième siècle*, par M. Maurice Bloch; *Annales forestières*, juin 1850.

Dès 1520, il est vrai, un certain Tristan, marquis de Rostaing, grand-maître des eaux et forêts, dont on peut encore voir le tombeau et la statue dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, avait vivement recommandé ces opérations comme favorables à l'accroissement des bois, et prédit que les coupes à tire et aire, alors généralement employées, amèneraient un jour le dépérissement de nos forêts. Naturellement ses contemporains le traitèrent de rêveur, et le système qu'il combattait fut sanctionné par l'ordonnance, d'ailleurs si sage, de 1669; mais son idée était juste et devait triompher un jour, *patiens quia æterna*. Dans le cours de ses importans travaux sur la physique générale, sur la métallurgie du fer et sur les arts céramiques, Réaumur avait eu souvent à s'occuper de l'emploi du bois : il ne tarda pas à comprendre qu'il est peu de sujets plus dignes d'attention que l'étude des moyens d'en accroître la production. Dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences en 1721, après avoir constaté la pénurie croissante des bois d'œuvre comme des bois de feu, il insiste sur la nécessité d'augmenter l'étendue de nos futaies, et propose d'y consacrer une partie des taillis de l'état, des communes, et même des particuliers. Suivant lui, on pourrait obtenir cette transformation en laissant croître naturellement ces taillis et en se bornant à enlever les brins surabondans au fur et à mesure de leur développement. C'était là le principe des éclaircies appliqué à la conversion des taillis en futaies. Cependant les opinions et les travaux de Réaumur n'avaient guère franchi les limites du corps savant auquel ils s'adressaient. Les officiers forestiers, ignorans pour la plupart, si ce n'est en matière de droit et de jurisprudence, les traitaient de théories inapplicables ou funestes; il suffisait qu'elles fussent contraires à l'ordonnance pour qu'elles fussent condamnées. Les propriétaires de bois, sauf quelques rares exceptions, plus soucieux de leurs plaisirs que de leurs intérêts, laissaient le soin de leurs domaines à des intendans, qui, quand ils étaient consciencieux, ne croyaient pouvoir mieux faire que ce que faisait la maîtrise des eaux et forêts dans les bois du roi et des gens de main-morte. Aussi est-il probable que les idées de Réaumur auraient eu le même sort que celles de son prédécesseur Tristan de Rostaing, si Duhamel du Monceau n'en avait fait le point de départ d'une partie de ses travaux. Après avoir exposé et discuté ces théories dans un mémoire adressé à l'Académie en 1755, il les reproduisit dans son traité *des Semis et Plantations des arbres et de leur culture*, qui fut publié peu après et traduit en allemand par Schoellenbach dès 1763. Sans être absolument conforme à ce qu'elle est devenue depuis, la méthode des éclaircies indiquée par Duhamel renferme les points les plus essentiels de l'opération ainsi nommée : grâce à lui, la

cause était gagnée, du moins théoriquement. Le *Traité de la physique des arbres* et celui de l'*exploitation des bois* complètent les travaux forestiers de cet homme éminent, auquel ils valurent la position d'inspecteur général de la marine. — Contemporain de Duhamel, Buffon se livra comme lui à de nombreuses et curieuses expériences sur les propriétés des bois et la culture des forêts; il fit de ces matières l'objet de plusieurs mémoires adressés à l'Académie en 1774, dans lesquels on retrouve encore, exposée très clairement, toute la théorie des éclaircies et des nettoiemens (1).

Voilà le premier ordre de coupes dont se compose la méthode du réensemencement naturel et des éclaircies, celui des coupes d'amélioration, né et constitué sur le sol français. Nos voisins, il est vrai, nous contestent la priorité de la découverte comme celle de l'application; mais cette prétention paraît bien peu fondée quand on voit leurs auteurs les plus autorisés, comme Moser et Burgsdorff en 1757 et en 1788, c'est-à-dire bien après Réaumur et Duhamel, combattre en principe les coupes d'éclaircie et ne les admettre que très exceptionnellement dans les bois déjà vieux. Ce n'est qu'en 1791, alors qu'en France les idées de Duhamel étaient fort répandues parmi les agronomes, sinon parmi les forestiers, et que Varenne de Fenille avait produit ses deux fameux mémoires sur l'aménagement des taillis et des futaies, que Hartig, qui fut depuis grand-maître des forêts en Prusse, fit paraître son *Instruction sur la Culture des Bois* (*Anweisung zur Holzzucht*), où il expose la théorie des éclaircies et la relie à celle des coupes de régénération, qu'il venait de découvrir.

Ainsi les coupes d'amélioration ont une origine fort différente de celle des coupes de régénération, et beaucoup plus ancienne : les premières sont incontestablement françaises, les autres nous viennent d'Allemagne. Autant en effet les auteurs français se sont occupés, avec un remarquable esprit d'observation, de l'éducation des futaies, autant l'idée de les régénérer par la voie naturelle leur a fait défaut. Varenne de Fenille y serait arrivé sans doute, s'il n'avait péri en 93, victime, comme Lavoisier, de la terreur révolutionnaire. Quoi qu'il en soit, après avoir parfaitement reconnu et signalé

(1) « Dans les bois composés de chênes, hêtres, charmes, frênes, où il se trouve d'autres essences d'un accroissement plus prompt, telles que trembles, bouleaux, marceaux, coudriers, etc., il y a du bénéfice à faire couper, au bout de douze à quinze ans, ces dernières espèces; on coupe en même temps les épines et autres mauvais bois. Cette opération ne fait qu'éclaircir le taillis, et bien loin de lui porter préjudice, elle en accélère l'accroissement. Le chêne, le hêtre et autres grands arbres n'en croissent que plus vite, en sorte qu'il y a le double avantage de tirer d'avance une partie de son revenu par la vente de ces bois blancs, et de trouver encore un taillis tout composé de bois de bonnes essences et d'un plus gros volume. »

les vices de la méthode à tire et aire, on n'y vit en France d'autre remède que l'abatage à blanc étoc, l'ésouchement et le repeuplement artificiel par voie de semis ou de plantations. Le mouvement imprimé en ce sens fut même fort remarquable, et sous cette influence, des repeuplemens considérables furent exécutés dans la plupart des bois du roi. C'est de cette époque que datent les immenses plantations de chênes purs effectuées par M. Pannelier d'Annel dans les forêts de Fontainebleau, Compiègne, Saint-Germain, et autres des environs de Paris. C'est à ces travaux, dont l'importance nous effraie aujourd'hui, que l'on doit la conservation de ces masses imposantes.

En Allemagne, la méthode du jardinage généralement en vigueur était depuis longtemps condamnée, comme chez nous la méthode à tire et aire, par tous les praticiens intelligens; de tous côtés, on cherchait à substituer à cet enlèvement des arbres épars, arrivés à maturité, un système plus rationnel, qui entraverait moins la marche de la végétation et diminuerait les dégâts que ces extractions multipliées causaient au peuplement, quand Hartig découvrit la théorie des coupes de régénération. Reliée à celle des coupes d'éclaircie et publiée par lui en 1791, elle donna naissance à cette méthode si belle et si simple que nous avons exposée en commençant. Elle opérait une révolution fondamentale qui marquait une ère nouvelle dans la sylviculture. Son but, bien défini, était d'élever sur une surface donnée le plus grand nombre possible d'arbres les mieux conformés et les meilleurs, en assurant la reproduction indéfinie de ces arbres par le réensemencement naturel. La méthode des coupes de régénération se répandit rapidement, grâce aux leçons et aux ouvrages de Hartig, de Cotta et de tant d'autres. Entre tous, il faut citer M. le docteur Pfeil, directeur de l'école forestière de Prusse, qui s'adonna surtout à l'étude des procédés matériels d'exécution. Son ouvrage, *Die Forstwissenschaft nach einer praktischen Ansicht*, écrit avec une grande clarté et une grande précision, choses rares chez un Allemand, renferme à ce point de vue les renseignemens les plus complets; il contribua puissamment à vulgariser des doctrines qui reçurent bientôt une application générale. L'Allemagne ne fut point ingrate envers Hartig; promu pendant sa vie au poste éminent de grand-maître des forêts en Prusse, il reçut après sa mort le plus bel hommage qu'un forestier pût désirer. Une souscription ouverte en Allemagne, en France et en Pologne permit d'élever à sa mémoire un monument dans la forêt de la Faisanderie, près de Darmstadt (1).

(1) Ce monument porte, en allemand bien entendu, une inscription dont voici la

Pendant que la science forestière marchait ainsi à pas de géant en Allemagne, elle languissait en France, étouffée par la tourmente révolutionnaire. Ce ne fut qu'en 1802, quand la gestion des forêts de l'état fut confiée à une administration spéciale, qu'on vit renaître les principes scientifiques oubliés depuis longtemps. En 1803 parut le *Traité de l'Aménagement des Forêts* de Perthuis, et peu après, en 1805, une traduction de l'ouvrage de Hartig, par Baudrillart, le père d'un de nos professeurs d'économie politique (1). En même temps l'administration supérieure envoya dans les provinces nouvellement conquises des agens chargés d'y organiser le service forestier. De ce nombre fut M. Lorentz, qui, d'abord dans le Palatinat (département du Mont-Tonnerre), ensuite dans le Hanovre, sut bientôt se distinguer d'une manière toute particulière. En rapport avec les agens de l'Allemagne, il embrassa leurs doctrines avec ardeur, et quand les événemens l'eurent rappelé en France, il fut le premier à les appliquer chez nous et le plus zélé à les propager. Tel était l'état des choses, lorsqu'en 1824 le gouvernement résolut de satisfaire un vœu depuis longtemps exprimé en fondant une école forestière. M. Lorentz en fut nommé le directeur; un meil-

traduction littérale : « A la mémoire du dr G. L. Hartig, — né à Glandenbach, dans la Haute-Hesse, — le 11 septembre 1744; — mort à Berlin, — comme grand-maître des forêts de Prusse, — le 4 février 1837; — ses élèves et admirateurs — d'Allemagne, de France et de Pologne. — 1840. »

Cette inscription est accompagnée de quelques vers qui rappellent les titres de Hartig à la reconnaissance de la postérité. On a essayé de la traduire en français; nous en citons le début et la fin :

Ici, dans la forêt aux ombres verdoyantes,
S'élève un monument qui nous parle de toi,
De toi, dont les leçons, à tous encor présentes,
Nous serviront toujours de précepte et de loi...
Voyageurs, honorons la mémoire du maître
Qui fut de nos forêts le régénérateur.
Et gloire au grand Hartig! Nous lui devrons peut-être
Le salut du pays, la vie et le bonheur.

(Voyez, dans les *Annales forestières*, novembre 1858, *Souvenir d'une excursion en Allemagne*, par J. Chalot.)

(1) Chef de division à l'administration des forêts, cet homme modeste consacra sa longue et laborieuse carrière à une science qu'il avait embrassée avec passion. Il publia un *Traité général des Eaux et Forêts* comprenant : 1° un recueil chronologique des règlemens forestiers, 2° un dictionnaire général des eaux et forêts, 3° un dictionnaire des chasses, 4° un dictionnaire des pêches. Ce volumineux ouvrage, qui n'a pas moins de douze volumes in-4°, est incontestablement ce qu'on peut trouver de plus complet sur ces différens sujets et sur l'histoire de l'administration. Outre ce travail de bénédictin, nous avons encore de lui un commentaire du code forestier, la traduction des ouvrages de Hartig et différens mémoires sur les propriétés des bois. Ses immenses travaux lui ont mérité la reconnaissance de tous ceux qui ont quelque souci de la prospérité de nos forêts.

leur choix n'était pas possible. Son caractère à la fois plein de dignité et de bonté, son rare mérite comme forestier praticien, un jugement et un tact exquis, enfin les éminens services qu'il avait rendus dans les divers postes qu'il avait occupés le désignaient entre tous pour ce poste important. Inutile de dire qu'il sut justifier la confiance de l'administration. Grâce à lui, l'instruction forestière de l'école fut mise immédiatement au niveau de ce qu'elle était en Allemagne. Puissamment secondé dans son œuvre par M. Parade, aujourd'hui directeur de l'école et disciple lui-même du savant Cotta, il se consacra tout entier à l'enseignement et à la vulgarisation des doctrines dont il avait eu en Allemagne occasion d'apprécier la valeur. Déplorant, comme autrefois Buffon et Duhamel, la disparition de nos futaies, que l'ignorance et les besoins financiers avaient détruites, et convaincu que le taillis n'est qu'un système contre nature, rudimentaire dans ses procédés et incompatible avec une sylviculture perfectionnée, M. Lorentz devint le plus ardent défenseur des futaies. Il parvint, par une lutte incessante et après bien des efforts, à faire triompher et sanctionner par l'ordonnance réglementaire de 1827, en attendant qu'elle passe dans les faits, cette idée cependant si simple, que l'état n'est pas propriétaire de forêts au même titre qu'un particulier, qu'il a un but plus élevé à poursuivre que celui d'en obtenir le taux de placement le plus avantageux. Aidé de ses notes et de ses conseils, M. Parade publia le *Cours élémentaire de Culture des bois*, dont la première édition remonte à 1836. Cet ouvrage est à la fois si complet, si clair, si méthodique, que, pour le fond comme pour la forme, les Allemands n'ont rien qui puisse lui être comparé. Tandis qu'ils possèdent des traités de sylviculture sans nombre, nous n'avons guère que celui-là; mais à quoi nous servirait-il d'en avoir d'autres, puisque, malgré sa forme élémentaire et son titre plus que modeste, il n'est aucune des questions les plus délicates de la science forestière qui n'y soit abordée et traitée avec l'autorité que donne le savoir uni à l'expérience, et que tout autre ouvrage ne pourrait guère que répéter, et répéter moins bien, ce qui se trouve dans celui-là? C'est le privilége des maîtres de faire des œuvres entières qui n'ont besoin ni d'être commentées ni d'être complétées, et de rendre inutile, pour bien longtemps du moins, toute nouvelle tentative dans le même champ d'observations.

III.

Nous avons cru devoir insister sur les phases diverses par lesquelles passa nécessairement la sylviculture avant de devenir ce

qu'elle est aujourd'hui. Il est toujours curieux de voir comment les doctrines d'abord les plus universellement repoussées finissent par s'imposer avec une telle autorité, qu'elles sont revendiquées par ceux-là mêmes qui en avaient été les plus rudes adversaires. Dans l'ordre philosophique et moral, comme dans l'ordre physique et matériel, il est dans la nature de l'homme de chercher la vérité d'abord dans le mystère et de demander la solution des problèmes scientifiques et sociaux aux théories les plus compliquées et les plus absurdes. Il semble qu'il ait horreur du simple et du naturel : ce n'est en effet qu'après des efforts d'imagination inouis qu'il finit par où il aurait dû commencer, par consulter sa raison. Cette longue et pénible élaboration de la science forestière a encore une autre cause. Les difficultés qu'ont rencontrées toutes les sciences avant de se constituer se compliquaient pour elle d'un obstacle nouveau, la question de temps. Bien différentes des autres cultures, les forêts demandent un temps fort long pour donner des produits utiles, et ce n'est qu'après bien des années d'application qu'on peut apprécier le mérite des différens modes de traitement. Réaumur et Buffon avaient souvent exprimé le regret que l'absence de faits constatés avant eux ne leur permît pas d'étudier et d'approfondir davantage les phénomènes de la végétation forestière, et ils avaient vivement insisté sur la nécessité de laisser à leurs descendans un certain nombre de documens précis, qui pourraient servir de base à de nouvelles observations et devenir les élémens d'une science positive. C'est pour cette raison que ces esprits investigateurs entreprirent leurs belles expériences, dont quelques-unes ont duré de vingt-cinq à trente ans, sur la croissance des arbres, l'écorcement préalable, la résistance des bois, la faculté germinative des différens terrains, etc. De son côté, Duhamel avait mis à l'essai différens systèmes d'exploitation, et s'était occupé des moyens de produire des bois en vue d'un usage déterminé : il pensait qu'on pouvait assurer à jamais les approvisionnemens de la marine en donnant artificiellement aux arbres, au lieu de les laisser croître au hasard, les courbes recherchées dans les constructions navales. Malheureusement les expériences de Duhamel n'ont pas été continuées; elles étaient de trop longue haleine pour des particuliers, et l'état, qui seul eût été à même de les suivre et de les entreprendre sur une assez grande échelle, a toujours été, à l'endroit de ses forêts, trop exclusivement absorbé par des préoccupations financières. Loin de les considérer comme des propriétés d'une nature spéciale, dont il n'est le détenteur que pour en retirer les produits les plus utiles et les plus considérables, il n'a jamais vu en elles qu'une source de revenus pécuniaires qu'il cherchait à augmenter, tout en restreignant le plus

possible les avances nécessaires à une exploitation convenable... Qu'on ne croie pas cependant que les capitaux engagés pour cet objet l'eussent été en pure perte, et que l'augmentation des produits n'eût pas compensé l'intérêt de la somme dépensée : des faits nombreux prouvent au contraire que, comme les propriétés rurales, les forêts produisent en raison des soins dont elles sont l'objet. Des expériences concluantes à cet égard ont été faites par M. E. Chevandier, directeur de la manufacture de glaces de Cirey, qui ne se contente pas d'être un des plus grands industriels de France, mais qui est encore un chimiste de premier ordre.

M. Chevandier a commencé par déterminer la composition élémentaire des tissus ligneux et la proportion dans laquelle ces divers élémens entrent dans un hectare de forêt, suivant l'âge et les essences. Il a reconnu ainsi qu'un hectare de taillis de chênes et de hêtres, âgé de vingt ans, situé dans des conditions normales, représente 39,080 kilogrammes de carbone, 30,820 kilogrammes d'oxygène, 4,380 kilogrammes d'hydrogène, 680 kilogrammes d'azote et 1,000 kilogrammes de matières minérales, qui constituent les cendres. Puisque telles sont les substances dont le bois se compose, il est naturel de penser que toute cause qui en augmentera la quantité disponible devra être favorable à la végétation, et contribuera à hâter la croissance des arbres ; il ne reste donc qu'à se demander comment cette quantité peut être artificiellement augmentée. C'était là le sujet d'une nouvelle série d'expériences que M. Chevandier exécuta avec le même bonheur que les premières, en s'appuyant sur les données de la physiologie végétale.

Le carbone est puisé dans l'atmosphère par les feuilles, qui, après avoir décomposé l'acide carbonique qu'elle renferme, rejettent l'oxygène et s'assimilent le carbone sous l'influence de la lumière. Cet élément se trouve répandu dans l'air en assez grande abondance pour satisfaire aux exigences de la végétation la plus active. Il suffit que, par un traitement rationnel, les arbres soient mis à même de pouvoir en absorber la plus grande quantité possible. Il n'en est pas ainsi des autres principes constituans, sur la présence desquels la main de l'homme peut avoir une action plus directe. L'hydrogène et l'oxygène en effet proviennent de la décomposition de l'eau contenue dans le sol et absorbée par les racines; cette eau charrie en outre, sous forme de sels solubles, l'azote et les substances minérales, qui entrent également dans la composition du bois. L'eau agit ainsi de deux manières : directement, en fournissant à l'arbre une partie des élémens mêmes qui le constituent; indirectement, comme véhicule des matières solubles qui lui sont nécessaires. La privation d'eau a donc pour effet de rendre impossible une végéta-

tion que l'abondance du liquide peut au contraire activer singulièrement. En partant de ces données, M. Chevandier se demanda si les irrigations, dont on connaît la puissance en agriculture, ne pourraient pas être appliquées avec avantage à la culture des forêts. Les expériences qu'il entreprit, suivies avec le plus grand soin pendant plusieurs années, furent l'objet d'un mémoire adressé à l'Académie des Sciences en 1844. Il résulte des chiffres indiqués que des irrigations bien entendues, effectuées dans une forêt, pourraient en augmenter la production ligneuse dans le rapport de 1 à 7, et le revenu en argent dans le rapport de 1 à 12. Ces résultats sont si extraordinaires qu'on serait tenté de les croire erronés, s'il n'avait en quelque sorte été donné à tout le monde d'en vérifier l'exactitude. Un des faits qui ont le plus vivement frappé les hommes spéciaux à l'exposition universelle de 1855 fut le résultat obtenu par M. Chambrelent de Bordeaux. Il n'avait rien qui attirât les regards; c'étaient quelques pieds de chênes et de pins maritimes relégués dans un coin de l'annexe agricole : pauvre spectacle pour des yeux éblouis encore par les merveilles du palais principal et les splendeurs de la rotonde! Cependant ces arbres étaient un prodige de végétation, car ils n'avaient que quatre ans, et à leurs dimensions ils paraissaient en avoir quinze. Ils n'avaient pas moins de 5 à 6 mètres de haut et de 25 à 30 centimètres de tour. Ils provenaient de plantations effectuées dans les landes de Bordeaux, dans lesquelles des irrigations bien conduites avaient produit cette croissance extraordinaire. Le jury apprécia du reste comme elle le méritait cette heureuse tentative, et fit décorer l'exposant.

M. Chevandier ne s'arrêta pas en si beau chemin : il lui restait à vérifier l'influence des sels minéraux sur le développement des bois. Il étudia à cet effet, pour des essences diverses, l'action de vingt-deux substances différentes, destinées à agir les unes comme sources d'azote, les autres comme élémens minéraux, d'autres enfin comme agens spéciaux. Il constata ainsi que quelques-unes seulement peuvent être employées avec succès en sylviculture, notamment l'oxysulfure de calcium, le chlorhydrate d'ammoniaque et les cendres de bois; mais il pense que l'emploi de ces substances doit en général se restreindre aux jeunes bois, parce que la dose nécessaire pour des parties plus âgées cesserait de le rendre profitable. Dans certains cas cependant, ces amendemens pourraient être exécutés presque sans frais: ainsi les cendres résultant de la combustion des débris des exploitations forestières répandues sur le sol après la coupe augmenteraient la production ligneuse de 20 pour 100. On pourrait également, dans le voisinage des fabriques de soude, tirer un parti avantageux des résidus encombrans et insalubres de cette industrie.

Ces diverses expériences ont confirmé en outre un fait très précieux à noter : c'est que les substances minérales qui entrent dans la composition du bois ne s'y rencontrent pas d'une manière invariable, et dans les mêmes proportions, pour les mêmes essences, qu'elles se substituent fréquemment les unes aux autres, et que par suite la composition chimique du sol n'a pas pour la végétation forestière l'importance qu'on avait cru lui reconnaître d'abord. On a rencontré en effet des forêts dans les terrains les plus divers : le chêne se plaît dans les plaines argileuses du centre de la France, le pin maritime sur les rivages sablonneux de l'Océan, et le sapin sur les croupes granitiques des Vosges : cette heureuse diversité d'essences, dont chacune a des propriétés et des exigences spéciales, permet de tirer parti, pour la production ligneuse, des terres les plus rebelles à toute autre végétation. Il y a plus : une même essence peut prospérer sur des sols très différens, et il n'est pas rare de rencontrer le chêne dans les sables et le pin dans les terres fortes. Buffon a constaté par de curieuses expériences que les glands germaient dans tous les terrains, même dans les cailloux roulés, bien que les jeunes plants ne fussent point partout également vigoureux. Il résulte de là que le sol agit plutôt comme support et comme intermédiaire que comme agent direct de végétation, et que ses propriétés physiques, telles que son hygroscopicité et sa compacité, ont une plus grande influence que les propriétés chimiques des élémens dont il est formé. Le mode de traitement devient alors en sylviculture le point capital, car c'est de lui, beaucoup plus que de la nature du sol, que dépendent surtout la quotité et la qualité de la production ligneuse. Il est facile dès lors de se rendre compte de la supériorité de la futaie sur le taillis, et de comprendre pourquoi, dans un temps donné, elle fournit des produits plus considérables. Dans la futaie en effet, toutes les opérations concourent à favoriser l'accroissement des arbres : les éclaircies périodiques leur permettent de se développer en toute liberté et de puiser dans l'atmosphère tout le carbone dont ils ont besoin, eu égard à leurs dimensions; le sol, constamment couvert et protégé contre les influences atmosphériques par un dôme de verdure et par une couche épaisse de feuilles mortes que les pluies et les vents ne peuvent entraîner, conserve sa fraîcheur et son humidité, si nécessaires à la végétation. Mis à même de s'assimiler la plus grande quantité possible des substances élémentaires dont ils sont composés, les arbres acquièrent ainsi toutes les dimensions dont ils sont susceptibles. Dans les taillis au contraire, les rejets, crus en massif trop serré, s'entravent dans leur croissance en restreignant par leur nombre l'espace nécessaire à chacun d'eux; le sol, périodiquement découvert par les exploita-

tions, lavé par les pluies, brûlé par le soleil, perd son humidité et sa fertilité, et les arbres, privés en partie des élémens indispensables, n'ont le plus souvent qu'une végétation rachitique et languissante.

Les fâcheux effets de ce mode de traitement, moins sensibles dans les terrains argileux, naturellement humides, se font au contraire cruellement sentir dans les terrains secs, tels que ceux composés de calcaire ou de silice, dont le défaut d'hygroscopicité n'est pas combattu par un couvert constant et par la présence d'une certaine proportion d'humus. Dans des sols de cette nature, la futaie n'est pas seulement plus productive, elle est nécessaire, car le taillis ruinerait infailliblement la forêt. On peut se convaincre de ce fait dans la forêt de Fontainebleau, où, à côté des magnifiques futaies de la Tillaie et du Gros-Fouteau, dont nous avons parlé, et de celles bien connues des artistes, de Barbizon et des Ventes à la Reine, se trouvent de maigres taillis, dégénérant en clairières, dont les cépées éparses sont entremêlées de bouquets de pins, témoins irrécusables des vides toujours plus grands que chaque exploitation vient occasionner. Le sol cependant est le même de part et d'autre : il se compose d'environ 97 pour 100 de sable siliceux et de 3 pour 100 d'argile; mais, dans le premier cas, la futaie lui a conservé une fertilité que le traitement du taillis lui a enlevée dans le second. Ces faits viennent à l'appui d'une opinion admise par tous les forestiers d'outre-Rhin, c'est qu'un terrain imprudemment découvert ne reprend que fort difficilement ses qualités premières. Il faut, pour les lui rendre, soit avoir recours à des amendemens, soit le repeupler provisoirement avec une essence comme le pin, dont la constitution robuste s'accommode des terres les plus arides.

Cette nécessité de conserver constamment un couvert a conduit les Allemands à un système d'exploitation fort curieux, et dont nous n'avons en France rien qui approche : nous voulons parler des futaies à double étage qu'on rencontre dans le Spessart. Le chêne, qui est de beaucoup l'essence la plus précieuse, ne peut que difficilement être élevé à l'état pur, parce que son feuillage, peu épais et déchiqueté, est insuffisant pour protéger le sol contre l'irradiation solaire. Il importe donc de le mélanger avec une autre essence, comme le hêtre, qui puisse compléter le couvert; mais le chêne est une essence douée d'une rare longévité, qui n'acquiert toutes ses dimensions, et par conséquent toute sa valeur, qu'à un âge fort avancé, tandis que le hêtre veut être exploité beaucoup plus jeune. Pour concilier ces conditions contradictoires, on a imaginé de créer une double forêt, l'une de chêne pur, dont la révolution est fixée à deux cents ans, et l'autre de hêtre, qui, végétant sous celle-ci,

forme en quelque sorte un étage inférieur, et s'exploite deux fois pendant le même laps de temps. Quoique la principale fonction de celle-ci soit surtout de couvrir le terrain, elle donne néanmoins des produits fort considérables, qui augmentent sensiblement le revenu de la forêt. Ce système, d'une application fort simple, est donc un pas de plus dans la voie du progrès, un procédé de culture plus intensif et plus perfectionné, qui à ce titre devrait être plus répandu.

Ce point n'est pas le seul à l'égard duquel les Allemands nous sont supérieurs. Ils n'ont pas toujours, il est vrai, l'esprit très pratique; mais en ce qui concerne les forêts ils sont plus praticiens, ce qui n'est pas tout à fait la même chose. L'exécution des repeuplemens artificiels notamment est arrivée chez eux à un très haut point de perfection, et l'ouvrage de M. Pfeil est là pour nous en convaincre. Son chapitre des semis et des plantations est certainement un des plus complets de son livre, et à coup sûr le plus intéressant pour un lecteur français. L'exposé et la discussion des différentes méthodes employées dénotent chez l'auteur un grand sens pratique, un jugement très sûr, et surtout une vive pénétration de l'importance de son sujet. Il n'en est pas en effet qui soit plus digne de l'attention du sylviculteur. Les repeuplemens artificiels sont indispensables à la conservation des taillis, qui, ne se reproduisant que par rejets, finiraient infailliblement par se détériorer, si des plantations nouvelles ne venaient de temps à autre remplacer les souches épuisées. D'un autre côté, quoique le traitement des futaies repose sur la régénération naturelle de ces massifs, il arrive souvent que le but n'est pas atteint d'une manière complète, et qu'il faut recourir à des moyens artificiels pour achever l'œuvre de la nature. Ce sont des clairières à repeupler, des vides à reboiser, des essences nouvelles à introduire, travaux difficiles et minutieux dans lesquels les Allemands, il faut le reconnaître, nous laissent bien loin derrière eux. Il en est de même des soins qu'ils donnent à leurs forêts pour remédier aux dommages causés par la gelée, le givre, les insectes, le gibier. Tandis qu'en France nous laissons en général agir la nature, que nous reculons devant une dépense souvent minime pour arrêter à ses débuts une invasion de chenilles, nous exposant ainsi à perdre l'accroissement de toute une année, les Allemands se montrent meilleurs calculateurs; ils cherchent d'abord à prévenir le mal, et s'ils n'y parviennent, ils l'attaquent directement, et ils s'en trouvent bien.

Il est encore d'autres améliorations dont on pourrait certainement tirer grand profit et qui constitueraient un progrès réel; de ce nombre seraient l'introduction et la culture, concurremment avec nos essences indigènes, de certaines essences exotiques. Nous n'avons guère en France que des bois communs, propres seulement au

chauffage et aux constructions; les bois d'ébénisterie nous font à peu près défaut, et les bois précieux nous manquent totalement. On se souvient des magnifiques échantillons qui ont été envoyés à l'exposition de 1855 par l'Australie, la Guyane, le Canada. Parmi ces nombreuses espèces, dont les unes peuvent acquérir un poli des plus brillans, dont les autres, à peu près incorruptibles, seraient fort précieuses pour les constructions navales, il en est beaucoup qui végètent dans des conditions de sol et de climat absolument semblables à celles qu'elles rencontreraient chez nous, et qui, selon toute probabilité, pourraient y prospérer. Pourquoi n'essaierait-on pas, par exemple, d'acclimater l'*eucalyptus* de la Nouvelle-Galles du Sud, dont la croissance est si rapide, et qui, à la dureté de son bois et à la beauté de ses nuances, joint une inaltérabilité presque absolue, ou le *Pinus Washingtonia*, ce colosse de la Californie, qui n'atteint pas moins de 100 mètres de long sur 10 mètres de tour? Un premier pas a déjà été fait, et il est encourageant; le cèdre, le pin weymouth, le vernis du Japon, le peuplier de Virginie, sont des essences devenues françaises, qui permettent de bien augurer de nouvelles tentatives. Ce serait à l'état de prendre l'initiative (1); possédant des forêts sur tous les points de la France, il serait plus à même que personne de faire des essais sur une assez grande échelle et de mettre ces essences exotiques dans les conditions qui se rapprochent le plus de celles où elles se trouvent dans leurs pays d'origine, et par conséquent les plus favorables à l'acclimatation.

Les divers travaux que nous venons d'énumérer ont pour effet d'augmenter la quantité ou d'améliorer la qualité de la production ligneuse. Ils sont, on a pu s'en convaincre, de tout point comparables aux procédés perfectionnés employés en agriculture, et l'application de ces principes aux forêts constitue une sylviculture que nous pouvons à bon droit qualifier d'intensive. Il y a entre la futaie et le taillis la même différence qu'entre le système des assolemens et celui des jachères; l'usage des irrigations, l'exécution de repeuplemens artificiels et l'introduction d'essences exotiques sont pour la sylviculture des progrès de même ordre que le drainage, l'emploi d'amendemens spéciaux ou une plus grande profondeur des

(1) Louis XVI, que ces questions préoccupaient beaucoup, avait envoyé Michaux en Amérique dans cette intention. Ce naturaliste s'est livré à une étude approfondie des diverses essences dont l'acclimatation lui paraissait possible : il avait particulièrement signalé le chêne rouge, le quercitron, le cyprès chauve, le pin de Riga, etc., comme pouvant s'accommoder du climat de la France, et il avait expédié des graines et des plantes qui ont servi à faire des essais à Rambouillet, au bois de Boulogne et au parc de Monceaux. La plupart de ces essais ont réussi, et il est à regretter qu'ils n'aient pas été suivis et exécutés avec plus de persévérance.

défonces pour l'agriculture. M. G. Roscher, dans un mémoire dont nous avons eu occasion de parler dans une précédente étude (1), prétend que, toutes choses égales d'ailleurs, dans un pays et à une époque déterminés, la culture forestière est toujours moins intensive que toute autre, parce qu'elle exige pour une contenance donnée moins de travail et moins de capital. Nous ne sommes point, quant à nous, très convaincu de la justesse de cette appréciation, car il nous semble que le plus ou moins d'intensité d'une culture doit se mesurer aux produits plus ou moins considérables qu'elle fournit et non à la quantité plus ou moins grande de travail et de capital qu'elle réclame; ce sont là des moyens dont l'emploi, ce nous semble, ne constitue un progrès que s'il est judicieux. D'ailleurs, si la culture forestière nécessite en général moins de main-d'œuvre qu'une culture agricole de même étendue, le capital qui lui est nécessaire est bien autrement considérable. Ce n'est pas, il est vrai, un capital de même nature que celui que représentent les bâtimens d'exploitation, les instrumens aratoires ou les bestiaux : c'est un capital immobilisé dans la superficie de la forêt, capital qui s'est formé lui-même par la seule puissance de la végétation et la non-réalisation de la production antérieure, mais dont il faut néanmoins tenir compte. Ce qui le prouve, c'est qu'il varie beaucoup, suivant le mode de traitement adopté. Une futaie aménagée à 150 ou 200 ans représente, par la valeur de la superficie, un capital engagé beaucoup plus considérable qu'un taillis aménagé à 20 ans, et constitue, comme nous l'avons vu, une culture plus perfectionnée.

Du reste, pas plus que pour les champs, un accroissement d'intensité dans la culture n'est toujours pour les forêts une opération avantageuse. C'est une erreur fort répandue que l'agriculture intensive est toujours préférable; mais c'est une erreur, et les gouvernemens n'ont pas peu contribué à la propager en encourageant partout et toujours l'emploi des procédés les plus parfaits, et par conséquent les plus dispendieux. La supériorité de tel ou tel système dépend, en effet, des circonstances économiques au milieu desquelles on se trouve, telles que la valeur des terres, le prix de la main-d'œuvre et l'abondance des capitaux. Ce que le cultivateur doit avoir en vue, c'est de tirer le meilleur parti possible des agens de production dont il dispose, et d'employer de préférence ceux qui sont au meilleur marché. En Amérique, où des terrains immenses sont presque sans valeur, mais où la main-d'œuvre est chère et le loyer des capitaux élevé, il y a bénéfice à cultiver de grandes

(1) *Ein nationalœkonomisches Hauptprincip der Forstwissenschaft*, von W. Roscher. — Voyez la *Revue* du 15 juin 1859, — *les Forêts et l'Agriculture*.

étendues avec le moins de sacrifices possibles; la culture extensive y est plus avantageuse. En Angleterre, en France, en Allemagne, où tout coin de terre est occupé, où la moindre parcelle se paie fort cher, mais où la main-d'œuvre et les capitaux sont relativement à bon marché, il y a profit à faire de la culture intensive. C'est en effet à force de travail et de capital, par des drainages bien entendus, des labours profonds, des fumures abondantes, un assolement régulier, qu'on parvient à porter le sol à son plus haut point de production, et ce serait une faute de calcul que d'y manquer. Il y a donc également perte pour la société, soit qu'on néglige l'application des procédés de culture perfectionnée là où ils sont utiles, soit qu'on les emploie là où rien ne les réclame.

A ce point de vue, la sylviculture doit obéir aux mêmes lois que l'agriculture, et, comme elle, se modifier suivant les conditions économiques des différens pays. Aux contrées pourvues de grandes forêts et médiocrement peuplées, les systèmes d'exploitation élémentaires et peu coûteux; aux contrées civilisées, où une population dense exige qu'on demande au sol tous les produits qu'il peut fournir, la futaie avec tous les procédés de culture que la science nous enseigne. Autant il serait ridicule d'appliquer aux forêts sans limites du Brésil et du Canada la méthode à double étage du Spessart, autant il est illogique, dans nos pays où chaque parcelle de terre a une valeur considérable, d'abandonner à la nature le soin de faire pousser les arbres et de borner sa sollicitude à couper, tous les vingt ou vingt-cinq ans, les maigres produits qu'il aura plu au hasard de laisser venir. Seulement la première condition d'une culture forestière bien entendue, c'est la diffusion des principes scientifiques dont nous venons d'esquisser les traits principaux. Il n'y a pas bien longtemps qu'on a compris tout le parti qu'on peut tirer de l'application de la science à l'agriculture, et de toutes parts déjà l'accroissement de la production agricole et l'augmentation du bien-être de la population rurale en attestent les heureux effets. Nous croyons que le tour de la sylviculture est arrivé, et qu'il est temps de faire pour elle ce qu'on a fait pour sa sœur aînée. On arriverait aisément à lui donner la place qu'elle mérite, si, comme on l'a fait depuis longtemps déjà en Allemagne, on comblait enfin chez nous une lacune regrettable dans l'enseignement supérieur.

J. Clavé.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1860.

Si nous étions vains (nous ne disons pas orgueilleux), nous nous applaudirions à cœur-joie de ce qui s'est passé depuis quinze jours. La politique des préliminaires de Villafranca, qui, dès le premier moment, nous avait paru d'une exécution impossible, est abandonnée. Nous avions été trouvés téméraires pour avoir osé en signaler les contradictions et les inconséquences dans le plus énergique manifeste de cette politique, — la note du *Moniteur* du 9 septembre. Nous attaquer au *Moniteur,* qui nous menaçait de ne plus faire la guerre pour une idée! Ne pas même se laisser convaincre par la lettre de l'empereur au roi de Sardaigne, cet effort héroïque et suprême où les arrangemens de Villafranca étaient si chaudement recommandés à l'Italie, et où on lisait ces mots : « Il était nécessaire de conclure un traité qui assurât autant que possible l'indépendance de l'Italie, et qui pût satisfaire le Piémont et les vœux des populations, sans pour cela blesser le sentiment catholique ou le droit des souverains auxquels s'intéressait l'Europe! » Ne pas se rendre à cette adjuration sévère contenue dans la même lettre : « Il est de l'intérêt de votre majesté et de la péninsule de me seconder dans le développement de ce plan, afin qu'il produise les meilleurs résultats possibles, car votre majesté ne saurait oublier que je suis lié par le traité, et je ne puis, dans le congrès qui est sur le point de s'ouvrir, me soustraire à mes engagemens. Le rôle de la France est tracé d'avance... » Oser douter que des intentions si sincères et des déclarations si nettes pussent empêcher les principes posés d'enfanter leurs conséquences naturelles, quelle audace! L'on voit maintenant que semblable audace ne porte pas toujours malheur. Il paraît que les vœux des populations italiennes ont pour le moment plus de chance d'être satisfaits que le sentiment catholique ou les droits des princes auxquels s'intéressait l'Europe. Nous ne savons s'il y aura un congrès; mais, s'il y en a un, comme nous ne pouvons nous

soustraire à nos engagemens, nous devons supposer que nous serons déliés par qui de droit des obligations du traité. Le dernier mot reste enfin à cette inexorable logique des faits, si opportunément invoquée par l'empereur dans sa récente lettre au saint-père; mais cette inexorable logique des faits est-elle près d'achever son œuvre? Nous ne le croyons point, et c'est une des raisons pour lesquelles nous ne sommes pas fiers de voir aujourd'hui le gouvernement incliner si ouvertement vers les opinions que nous soutenons depuis six mois.

Qu'un changement se soit opéré dans la politique du gouvernement sur les questions italiennes, on le pressentait depuis quelque temps, on le devinait, on en pouvait même jurer depuis la publication de la fameuse brochure; mais enfin la retraite de M. le comte Walewski et la publication de la lettre de l'empereur au saint-père nous l'ont officiellement appris. Malgré le principe constitutionnel en vigueur de l'irresponsabilité ministérielle, nos ministres des affaires étrangères ont conservé, il faut le dire à leur honneur, la tradition parlementaire, et se tiennent pour responsables envers l'opinion de leur consistance politique. MM. Drouyn de Lhuys et Walewski ont donné, sous ce rapport, des exemples dont il doit être tenu compte. Quoi qu'il en soit, nous avons à déterminer la portée des modifications survenues dans la politique du gouvernement, à étudier les questions délicates et graves que les actes récens ont fait naître, et à chercher les rapports qui existent entre la nouvelle politique et les dispositions présentes des populations italiennes.

A notre avis, le changement de la politique impériale est exprimé surtout dans le passage de la lettre au saint-père où l'empereur avoue son impuissance à arrêter dans les Romagnes « l'établissement du nouveau régime. » Il est permis sans doute d'étendre le bénéfice de cet aveu d'impuissance aux autres parties de l'Italie centrale, Parme, Modène et Toscane. Si l'empereur croit ne rien pouvoir pour la restauration du pape, qui a été neutre dans la dernière guerre, à plus forte raison doit-il penser ne rien pouvoir pour la restauration des archiducs, alliés avoués de l'empereur d'Autriche. Il y a donc eu deux périodes dans la politique française depuis Villafranca : l'une pendant laquelle le gouvernement impérial croit les restaurations possibles dans l'Italie centrale, l'autre où il les juge impossibles. La première de ces périodes, dont le caractère est surtout exprimé par l'article du *Moniteur* du 9 septembre et par la lettre au roi de Sardaigne, est décidément close. L'autre est celle où nous sommes entrés depuis peu : elle est inaugurée par ce fait important, que la politique impériale se reconnaît impuissante à arrêter l'établissement des nouveaux régimes, et en conséquence déclare franchement qu'elle renonce à restaurer les anciens. En arrêtant à cette limite la nouvelle politique impériale, nous n'avons rien à y redire au nom des opinions que nous avons soutenues dans la question italienne. Nous n'avons point appelé, nous aurions au contraire désiré pouvoir détourner la guerre d'Italie. Nous eussions voulu, en tout cas, que la France ne se fût engagée dans cette guerre qu'après de vastes et profondes discussions publiques où tous les intérêts du pays eussent pu se faire entendre, où toutes les difficultés politiques inhérentes à cette entreprise, et qui ont l'air aujourd'hui

de nous prendre à l'improviste, eussent été prévues, calculées, et par conséquent rapprochées des solutions légitimes et naturelles. La guerre a éclaté malgré nous. La guerre est un de ces terribles faits à l'empire desquels le patriotisme et la politique rationnelle ne se peuvent dérober. Le bon sens pratique ne consistait plus à gémir rétrospectivement sur les causes de la guerre ou à critiquer les volontés qui nous avaient entraînés dans la série de conséquences fatales qu'elle crée. Il n'est permis qu'aux gérontes de comédie de crier sans fin pour l'amusement du parterre : « Mais qu'allait-il faire dans cette galère? » Une fois dans la maudite galère, il n'est question que d'arriver au port. La guerre commencée, l'enjeu risqué, il fallait gagner la partie, c'est-à-dire atteindre l'objet de la guerre, fonder l'indépendance de l'Italie. Cette indépendance se pouvait-elle assurer par des combinaisons artificielles et chimériques, conçues *à priori* et imposées par une politique étrangère aux répugnances des populations italiennes? Nous ne le pensions point, et c'est pourquoi nous avons souhaité et prédit aux arrangemens de Villafranca le sort qu'ils éprouvent aujourd'hui. A notre avis, si l'Italie est capable d'être indépendante, les Italiens seuls sont capables de trouver la forme, le cadre, les défenses permanentes de son indépendance. Dans une telle œuvre, le succès ne dépend que des Italiens : à eux seuls il faut laisser le mérite de la réussite ou la peine de l'échec. Toute immixtion étrangère dans la nouvelle formation de l'Italie, outre qu'elle produirait d'inévitables avortemens, ferait retomber sur les souverains et les peuples qui l'auraient commise de longues et redoutables responsabilités, et perpétuerait ce foyer de troubles et de révolutions que la France a tenté d'éteindre au prix de si grands risques et de si grands sacrifices. Laissons les Italiens décider du sort de l'Italie, évitons les immixtions aussi bien que les interventions. Sur ce point, la nouvelle politique impériale nous donne raison en partie, puisqu'après avoir écarté les moyens de coercition, elle renonce même aux moyens de persuasion pour rétablir les anciens régimes dans les provinces affranchies de l'Italie centrale.

Nous disons que cette nouvelle politique vient en partie sur notre terrain. En effet, si sur le fond des choses elle s'accorde avec ce que nous avons toujours demandé, nous avons le regret de dire que, par la forme sous laquelle elle nous a été révélée, elle soulève des questions nouvelles et très graves qui dépassent l'Italie, et que, par les moyens à l'aide desquels elle semble vouloir atteindre son but, elle n'affranchit pas suffisamment, selon nous, la France des compromissions auxquelles nous sommes exposés dans le maniement des affaires italiennes.

La forme sous laquelle le gouvernement a fait connaître ses vues sur la question romaine, une brochure et une lettre impériale, nous paraît dangereuse, et nous espérons qu'il nous sera permis de dire franchement pourquoi. Cette forme, à nos yeux, a eu l'inconvénient de substituer une question de principe à une question de fait. Le fait était déjà hérissé de bien des difficultés. Les Romagnes, après le départ des Autrichiens, qui les occupaient et les opprimaient depuis onze ans, se sont déclarées indépendantes, et ont usé de leur indépendance pour exprimer la volonté d'être unies au Piémont. Nous qui professons le principe général que les peuples

ont le droit de s'affranchir des mauvais gouvernemens et de se constituer librement sous le régime de leur choix, et qui dans la question particulière de l'Italie pensons qu'il faut laisser les Italiens s'organiser comme ils l'entendent, nous n'aurions rencontré dans la question des Romagnes que les difficultés inhérentes au fait lui-même. Sans doute ce fait excite et doit entretenir chez les catholiques dans le monde entier une vive émotion et un grand mécontentement. Toutefois les catholiques appartenant aux nations dont la constitution est fondée sur la revendication du droit populaire, les catholiques de France et d'Angleterre, n'auraient eu aucune plainte légitime à adresser à leurs gouvernemens, lorsque ces gouvernemens auraient pu leur dire : — Nous sommes tenus par notre constitution même de respecter le droit populaire partout où il s'exerce. Fidèles à ce principe, nous ne voulons pratiquer ni intervention ni ingérence en Italie; nous y laissons les gouvernemens et les peuples régler leurs différends comme ils voudront et comme ils pourront. — Ni les catholiques français ni les catholiques anglais n'auraient pu avec justice s'élever contre une pareille politique et afficher l'exigence que leurs gouvernemens démentissent leur origine et leur principe politique pour rétablir par la force l'autorité du saint-siége sur les Romagnes. Si le pape n'eût pu recouvrer ces provinces, il serait arrivé ce que l'on a vu bien des fois dans l'histoire moderne. Le souverain dépossédé eût protesté contre le fait accompli : quelques puissances attachées à la légitimité auraient refusé de le reconnaître; on eût laissé le temps accumuler ce nombre variable d'années qui est nécessaire pour donner à un fait la décente parure de la légitimité. Il n'eût même pas été défendu d'espérer qu'un jour un pape pieux, tout en retenant pour l'honneur du principe le titre nominal de sa souveraineté évanouie, jugerait utile d'entrer en relations avec les populations détachées du domaine pontifical et de reconnaître leur nouveau régime. Parcourez la liste des souverains de l'Europe : il en est plusieurs qui portent les titres de souverainetés qui ne leur appartiennent pas, et qui n'en vivent pas moins en bonne amitié avec les possesseurs réels. Le roi de Sardaigne lui-même par exemple n'est-il pas roi de Chypre et de Jérusalem, et songe-t-il à disputer ces fantastiques royaumes au Grand-Turc?

Ainsi les principes du droit populaire que la France s'est appropriés en 1789 et l'aveu d'une politique de non-intervention en Italie nous suffisaient pour laisser s'accomplir le fait de la séparation des Romagnes, sans que nous eussions à nous exposer aux récriminations légitimes des catholiques français qui croient le temporel nécessaire à l'indépendance du spirituel, sans que nous eussions à courir le danger gratuit d'attrister le cœur du saint-père ou de blesser en lui le souverain. La publication d'une brochure où l'anonymie transparente a laissé voir l'initiative gouvernementale et la publicité donnée à une lettre impériale nous ont enlevé ce bénéfice de la neutralité officielle. En dépit de quelques contradictions, la brochure a mis gratuitement en question le principe du pouvoir temporel du pape, et a fourni un prétexte à l'allocution pontificale du 1er janvier. Quant à la publication de la lettre de l'empereur, il nous est impossible, malgré la meilleure volonté, de croire qu'elle puisse réparer le mal. Pourquoi du moins la lettre

n'a-t-elle pas devancé la brochure? Le pape n'eût point sans doute prononcé le discours du 1er janvier, la lettre n'aurait pas été publiée, et un regrettable éclat eût été prévenu. Nous ne comprenons pas au surplus l'intérêt que peut avoir un gouvernement à entamer une controverse sur le principe d'une souveraineté étrangère et sur la mesure de son domaine. La question purement italienne, la question de fait de la séparation des Romagnes, disparaît ici sous des intérêts et des droits bien plus vastes. On veut sans doute adresser au pape de bons conseils; mais la publicité donnée à de tels conseils agit infailliblement contre les intentions apparentes qui les ont dictés. Toutes les souverainetés, quels que soient le régime politique qu'elles représentent et l'étendue de leur puissance, sont égales devant le droit public. Cette convention d'égalité est leur mutuelle garantie. C'est pour éviter le péril qu'il y aurait à engager dans des relations directes la dignité des souverains, déjà protégée par le secret des rapports diplomatiques, qu'une longue tradition européenne veut que les souverains traitent entre eux par des ministres. Ces intermédiaires sont faits exprès pour prévenir ou amortir les chocs que pourrait amener le contact trop direct des souverains, pour empêcher les souverains de se commettre dans des conflits qui deviendraient irréconciliables une fois leur dignité engagée. Ce sont là des précautions, nous le répétons, qui protégent tous les gouvernemens, les républiques comme les monarchies, les souverainetés démocratiques comme celles du droit divin. Ces précautions sont écartées par la publicité donnée aux lettres impériales. Il y a là un danger général que la courtoisie de la forme ne suffit pas à conjurer. On nous accordera en outre qu'il est fort rare, si cela s'est jamais vu, qu'un souverain cède aux conseils qui lui sont publiquement adressés par un autre souverain. La publicité en effet imprime à ces conseils, malgré tous les adoucissemens du style, un caractère impératif, et elle enlève en tout cas à celui qui les reçoit le mérite de l'initiative, l'attitude et la bonne grâce de l'indépendance. Pourquoi d'ailleurs discuter avec le pape sur l'étendue de son domaine temporel? On sait bien que les papes prêtent serment à leur avénement de conserver intact le domaine de saint Pierre : ce serment, impuissant contre la force des faits, les oblige pourtant à la revendication permanente de ce qu'ils considèrent comme des droits, et l'on conviendra que, s'il est des princes pour lesquels un serment même politique doit être un lien sacré, ce sont les papes. Pourquoi s'engager dans une polémique qui met fatalement aux prises le droit légitimiste et le droit populaire, lutte sans issue entre gouvernemens, et qui n'a eu jusqu'à présent d'autre arbitre dans le monde que la force? Il suffisait d'ailleurs de prévenir le pape que la France ne pouvait permettre que la force fût employée pour rétablir son pouvoir dans les Romagnes. Le pape n'eût eu rien à dire à une politique justifiée par les principes constitutifs de la France moderne. Était-il nécessaire d'aller plus loin, et de lui demander l'abdication d'un droit dont le maintien lui est imposé comme un devoir par son serment? N'était-ce pas fournir prétexte à la méprise, affectée, nous le savons, de ceux qui à tort, nous le voulons bien, essaieraient de dire que, dans ce cas et en tenant compte de la différence des puissances, demander le sacrifice, c'est l'imposer? Une telle discussion n'était-elle pas de nature à

soulever des réclamations plausibles au sein du clergé et des catholiques français, qui ne peuvent oublier un acte récent et erroné, suivant nous, de la politique française, l'expédition de Rome de 1849, acte erroné, disons-nous, que nous expions tous en ce moment, mais qui avait eu le grand avantage légal, si nous pouvons ainsi dire, d'être décidé en pleine république, sous le couvert de ces institutions représentatives où toutes les grandes influences du pays pouvaient librement et en pleine lumière agir sur la direction de la politique générale? Enfin, au point de vue purement italien, ces conseils donnés de haut, si favorables qu'ils soient au fond à la cause de l'indépendance italienne, ne courent-ils point le danger, en se répétant, d'être représentés comme une immixtion étrangère? Le droit populaire ne perd-il pas quelque chose de son prestige à recevoir du dehors une protection si marquée? Ne devons-nous pas prendre garde, si nous voulons que quelque chose de vraiment indépendant et de durable se fonde en Italie, de laisser voir trop fortement l'empreinte française?

Tels sont les doutes sérieux et les scrupules dont nous ne pouvons nous défendre devant les difficultés d'une autre sorte que la politique du gouvernement a, en se modifiant, rencontrées ou soulevées dans la politique italienne. Les difficultés sont grandes, tout le monde le reconnaît : c'est même le seul point sur lequel le saint-père et l'empereur se soient rencontrés dans le discours et la lettre qui viennent de se croiser entre Paris et Rome. Le pape prie Dieu de faire descendre ses grâces et ses lumières sur l'empereur, « afin que, par le secours de ces lumières, il puisse marcher sûrement dans sa voie difficile, » et l'empereur espère que sa sainteté « comprendra la difficulté de sa situation. » Ces difficultés sont, il faut le reconnaître, atténuées par le concours moral que nous pouvons attendre de l'Angleterre. Malgré les bruits qui ont été récemment prodigués par une partie de la presse anglaise, nous croyons qu'il est sage de n'accueillir qu'avec réserve tout ce que l'on rapporte sur la nature et la portée de ce concours. Nous ne voulons pas savoir si le voyage de lord Cowley autour duquel ont roulé tant de rumeurs avait un objet politique précis. Nous ne pensons pas qu'en Angleterre au moins on ait jamais eu l'idée de cimenter par un traité avec la France et la Sardaigne une triple alliance dans le genre de cette quadruple alliance qui se forma en 1834 entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal. On parle maintenant d'un traité de commerce qui se négocierait entre Paris et Londres. Nous avons peu de confiance en cette nouvelle. Nous applaudirions médiocrement à la conclusion d'un traité de commerce. Partisans de la liberté commerciale, nous sommes convaincus que c'est par des réformes de tarifs d'une application générale et non par des traités de commerce qu'elle doit se réaliser. Le point de départ de toute politique commerciale éclairée doit être celui-ci. Il faut qu'un pays soit amené à abaisser ses tarifs par la conviction que ses intérêts généraux le lui commandent; il faut qu'il soit pénétré de cette vérité de bon sens, qu'en payant les produits dont il a besoin à leurs prix naturels, il gagne en richesse une somme bien plus considérable encore que celle qu'il payait aux industries protégées sous forme de droits de douane; il faut qu'il comprenne, comme l'Angleterre, qu'en réduisant ses tarifs, il ferait une excellente affaire, lors même

qu'aucun pays étranger ne le paierait de réciprocité. Une réforme des tarifs serait une œuvre de raison, d'équité et d'égalité, dans laquelle on ménagerait des compensations naturelles aux industries dont on réduirait la protection; l'équité et l'égalité sont bien plus difficiles à obtenir dans les dispositions restreintes d'un traité de commerce. Une réforme des tarifs serait une mesure d'intérêt public dont tous les motifs seraient exclusivement puisés dans les intérêts généraux de la nation; un traité de commerce aurait pour le moins l'air de favoriser certains intérêts aux dépens d'un grand nombre d'autres, et ceux qui se croiraient lésés ne manqueraient pas d'y dénoncer une concession commerciale faite à l'Angleterre en vue d'un intérêt politique. Il est donc sage, croyons-nous, de rayer un traité de commerce de la liste des amorces qui doivent nous rapprocher de l'Angleterre. Encore quelques jours de patience, et nous apprendrons du parlement anglais lui-même la vérité sur la situation de l'Europe et les bases positives, s'il en existe, de la nouvelle alliance occidentale. Contentons-nous, en attendant, des évidentes raisons morales qui doivent nous assurer le concours de l'Angleterre dans le règlement des affaires italiennes. Les Anglais seraient d'humeur difficile, s'ils ne faisaient volontiers avec nous la nouvelle campagne d'Italie. Ce que nous semblons vouloir aujourd'hui et ce que nous nous apprêtons à faire est justement ce qu'ils n'ont cessé de demander depuis la paix de Villafranca. Notre excellente presse officieuse s'est assez longtemps escrimée contre leur insupportable outrecuidance; elle leur a reproché assez violemment de vouloir confisquer les profits d'une guerre où ils n'avaient risqué ni un homme ni un shilling; elle a assez raillé leur décadence; elle les a assez menacés de les exclure du concert européen et des affaires du continent! Convertie aujourd'hui par six mois de discussion et toujours satisfaite et fière, elle enregistre avec une imperturbable complaisance les bonnes nouvelles que certains journaux de Londres veulent bien lui expédier sur les progrès de l'entente cordiale et sur les projets concertés entre la France et l'Angleterre pour l'organisation de l'Italie. Si hautains que soient les Anglais, comment n'assisteraient-ils pas à un tel spectacle le rire aux lèvres et en battant des mains?

Si dans la diplomatie française quelqu'un est à la hauteur des difficultés que l'alliance anglaise ne suffit point à extirper de la situation, c'est notre nouveau ministre des affaires étrangères. Personne ne contestera que M. Thouvenel ne doive son élévation à son seul mérite. Cette fois c'est bien le soldat qui est arrivé jeune encore, grade par grade, et par d'évidens services, au premier poste de sa carrière. Nous attendons de M. Thouvenel des vues élevées et une conduite ferme et résolue. Puisqu'on n'a point encore absolument cessé de parler de congrès, nous serions bien aises, pour l'amour de l'art, de le voir réussir dans ce tour de force, et puisque l'on parle plus que jamais d'un projet de royaume de l'Italie centrale, nous faisons des vœux pour qu'il ne soit point obligé d'user ses éminentes facultés à couvrir d'une apparence de vie des combinaisons repoussées par la nature des choses et par les esprits les plus sains et les plus vigoureux de l'Italie.

Notre crainte en effet, et nous revenons ainsi aux difficultés pratiques des questions italiennes, est que l'on n'y aggrave ces difficultés en s'efforçant

d'établir des organisations arbitraires et sans racines dans les choses ni dans les hommes. La première difficulté de la situation actuelle de l'Italie, c'est que la guerre entreprise l'année dernière a été interrompue, mais non achevée, par la paix de Villafranca. La guerre n'a pas été finie, puisque l'Autriche est restée maîtresse de la Vénétie avec la formidable position militaire du quadrilatère et l'accès de la rive droite du Pô. De cette guerre et de cette paix brusquées sont nées les deux difficultés de la situation présente, la difficulté romaine et l'annexion. Si le programme de la guerre eût été rempli, et si l'Italie avait été rendue libre jusqu'à l'Adriatique, trois choses nous paraissent démontrées : c'est que premièrement un congrès n'eût point été nécessaire, secondement que toutes les provinces de l'Italie centrale n'eussent pas demandé, du moins avec la ténacité qu'elles ont montrée depuis six mois, à être unies au Piémont, troisièmement que le divorce entre le saint-père et ses sujets ne se fût pas accompli, et qu'entre les Italiens affranchis de la crainte de l'étranger, cherchant leur constitution définitive, et le pape délivré de l'odieuse protection autrichienne, une entente eût pu s'établir. L'on a jugé un congrès nécessaire pour appuyer d'une sanction européenne un état de choses factice, et qui n'avait point de chance d'exister par la propre force des intérêts et des idées en Italie. Les Italiens, de leur côté, ont jugé l'annexion nécessaire pour constituer une force militaire nationale qui pût achever l'affranchissement de l'Italie et défendre son indépendance. Dans ce mouvement, le pape demeurait condamné, comme souverain temporel, à ces indécisions qui l'ont brouillé depuis 1848 avec le parti militant de l'indépendance, et les chefs de ce parti ont sacrifié à la cause de l'affranchissement, pour laquelle il fallait se préparer à combattre encore, l'intérêt de la papauté, qui est pourtant un intérêt si essentiellement italien, et auquel aucun homme d'état véritable de la péninsule ne saurait refuser une grande et haute place dans la réorganisation définitive de l'Italie rendue à elle-même. Le meilleur parti à tirer encore de cette confusion pour une puissance comme la France, qui n'a pas voulu achever la guerre qu'elle avait commencée, et qui s'est créé une triste nécessité d'intervention et d'immixtion perpétuelles tant que l'Italie ne serait pas assez forte pour pouvoir défendre seule son indépendance, c'était de laisser faire les Italiens et de ne pas s'opposer à l'annexion. Il ne paraît pas que nous soyons arrivés encore à cette conclusion pratique, puisqu'on parle toujours de la création éventuelle d'un royaume de l'Italie centrale; mais pour créer un royaume de l'Italie centrale, dont aucun homme sérieux ne veut en Italie, il faut lui chercher des étais en Europe, il faut poursuivre l'expédient d'un congrès, il faut demander au pape et aux archiducs des renonciations qui permettent au congrès de disposer des Romagnes, de la Toscane, de Modène, de Parme : sans renonciations semblables, comment le droit légitimiste et le droit populaire pourraient-ils s'affronter l'un l'autre devant une assemblée de représentans de souverains? Congrès et renonciations fuient donc de compagnie devant la main qui les cherche et croit pouvoir les saisir. En attendant, en Italie, les faits qui tendent naturellement à s'accomplir sont entravés, suspendus. Rien ne s'achève, ne se prépare, ne prend cette force naturelle dont nous devrions hâter au contraire la forma-

tion, afin de nous dégager au plus vite des responsabilités et des nécessités de l'intervention. Nous laissons les choses en péril en poursuivant les fantômes.

Ceci n'est point une simple spéculation fondée sur des conjectures. L'état même de l'Italie nous prouve les dangers du provisoire, et il n'y a pas dans la lettre de l'empereur de mot plus vrai que celui-ci : « Enfin cette incertitude ne peut pas durer toujours. » Jetons un rapide coup d'œil sur les points les plus importans de la péninsule. Commençons par le Piémont. Le Piémont se constitue-t-il? Montre-t-il dans sa nouvelle fortune cette sûreté et cette vigueur d'allures qui le distinguaient sous la conduite de M. de Cavour? Assurément non. Il a à sa tête un ministère qui se considérait comme transitoire, qui dure au-delà de ses prévisions et de sa volonté, qui est depuis trois semaines à l'état de crise chronique. Des intrigues, de petites manœuvres, des mouvemens inexplicables, et qui annoncent une étrange confusion d'hommes et d'idées, les rapprochemens de M. Ratazzi et de M. Brofferio, les fausses démarches de Garibaldi, les démissions offertes par MM. de Lamarmora, Dabormida, Oytana, et reprises sur les instances du roi, les froissemens ressentis par les Lombards, toutes ces circonstances auxquelles nous ne voudrions pas nous arrêter, mais qu'il faut signaler pourtant, car il y aurait péril à les laisser se répéter, démontrent que le ministère piémontais est insuffisant, et qu'il serait grand temps que M. de Cavour reprît le pouvoir. Malheureusement un obstacle empêche, paraît-il, M. de Cavour de rentrer aux affaires : il repousse, dit-on, de toutes ses forces la création d'un royaume de l'Italie centrale. Comment voit-on au sein même de l'Italie centrale ce projet de royaume? Il n'y a pas à parler de Parme et de Modène, dont les tendances à l'annexion au Piémont sont connues depuis longtemps; Parme du reste a été promise à la Sardaigne dans la lettre de l'empereur du 20 octobre. Les Romagnes et la Toscane, qui formeraient le royaume projeté, sont plus novices dans le mouvement annexioniste. M. Ricasoli pensait à l'union avec le Piémont dès 1848; mais la masse paisible de la population toscane n'est pas arrivée par élan et par enthousiasme à l'annexion : elle ne demandait que l'indépendance vis-à-vis de l'étranger et l'ordre intérieur, et c'est pour s'assurer cette double garantie d'ordre et d'indépendance qu'elle a compris depuis Villafranca qu'il fallait appuyer la Toscane au royaume militaire de la Haute-Italie. M. Ricasoli s'est fait l'énergique représentant de cette conviction raisonnée, et, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, c'est pour ne point entrer dans le cadre tout fait d'un royaume de l'Italie centrale qu'il a voulu amoindrir la régence de M. Boncompagni, poussant peut être la jalousie jusqu'au point de ne pas profiter des avantages que cette régence offrait à une meilleure organisation des ressources militaires de la Toscane. Quant aux Romagnes, on sait qu'avant 1848 elles aspiraient à s'unir à la Toscane. On sait aussi que, depuis cette époque, les mazziniens, c'est-à-dire les républicains unitaires, avaient pris la direction des libéraux, très nombreux et très énergiques, de ces provinces. Ce que l'on connaît moins en France, c'est comment les républicains romagnols ont été convertis à l'annexion piémontaise par cette association nationale qui couvrait l'Italie avant la guerre, et qui était dirigée par MM. La-

farina et Garibaldi. Les Romagnols au fond sont demeurés républicains; en acceptant le roi Victor-Emmanuel, ils ne se sont pas rendus à la foi monarchique; ils ne contractent en quelque sorte qu'un lien exceptionnel et personnel au roi vaillant. Ils redeviendraient infailliblement républicains, si on leur offrait un autre prince dans la combinaison d'un royaume central. De bons observateurs regardent comme probable que cette solution serait repoussée même par les armes dans les Romagnes, et ne serait tolérée qu'avec une morne résignation par les Toscans. Mais qu'arriverait-il une fois ce royaume formé? On aurait établi un gouvernement sans racines dans le pays, ne pouvant compter sur le concours d'aucun homme considérable, constamment miné par le parti habile et vigoureux qui aurait à sa tête le baron Ricasoli, et qui au-delà des Apennins s'appuierait sur l'énergie romagnole. Florence, la paisible Florence, deviendrait un foyer de luttes ardentes, de mazzinisme, d'anarchie. L'on n'aurait fondé que le désordre. Est-il sage, est-il prudent, nous le demandons, de subordonner à un expédient aussi problématique qu'un royaume de l'Italie centrale, qui coûte d'ailleurs d'aussi graves infractions que l'annexion au droit légitimiste, qui soulève par conséquent les mêmes difficultés européennes, l'intérêt si urgent de l'organisation sérieuse des forces et des ressources de l'Italie sous la direction du Piémont et l'intérêt qui appelle à la tête du Piémont lui-même l'homme le plus capable de le conduire dans cette crise?

L'incertitude des questions étrangères et la perplexité absorbante qu'elle excite chez les esprits réfléchis sont regrettables à plusieurs points de vue. Les dangers extérieurs détournent l'attention des questions intérieures. Parmi ces questions, il en est pourtant auxquelles nous voudrions pouvoir nous arrêter à loisir, car elles intéressent le mouvement et les manifestations de la vie publique. Mentionnons ces conflits municipaux qui ont récemment frappé l'attention publique. Après les manifestations qui ont été faites à plusieurs reprises par des personnages importans du régime actuel en faveur de la décentralisation, nous ne nous serions pas attendus, par exemple, à voir l'ancienne municipalité marseillaise succomber dans sa lutte avec le préfet des Bouches-du-Rhône. Nous devons surtout signaler, parmi les faits intérieurs qui se sont produits récemment, une consultation délibérée et rédigée, sur la demande de M. d'Haussonville, par le bâtonnier et les anciens bâtonniers de l'ordre des avocats, et revêtue des adhésions de l'élite du barreau de Paris. La question spéciale qui a motivé cet acte est intéressante sans doute, puisqu'il s'agit de savoir si un imprimeur peut refuser d'imprimer un écrit sous prétexte que cet écrit aurait été dans un journal l'objet d'un avertissement. Cependant la question générale traitée dans la consultation des bâtonniers est bien plus importante. Il s'agit d'établir le terrain légal sur lequel les citoyens peuvent poursuivre la réforme de la législation de la presse. Nous avons trouvé dans la consultation des bâtonniers la confirmation de deux opinions que nous avions précédemment développées ici sur le même sujet, à savoir que la critique d'une législation existante est toujours permise, et ne saurait être assimilée à une attaque contre les lois, et que le moyen constitutionnel d'obtenir la réforme de la législation de la presse est de s'adresser au sénat par voie de pétition. L'autorité des

jurisconsultes les plus éminens est sur ce point un précieux appui pour la cause libérale. Il dépend maintenant des hommes modérés et résolus qui croient qu'un élargissement des libertés de la presse est réclamé par l'intérêt public de mettre à profit ce puissant appui. E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

DE QUELQUES ÉCRITS SUR LA PAPAUTÉ.

I. *Pie IX et la France en 1849 et en 1859*, par M le comte de Montalembert. — II. *La France, l'Empire et la Papauté*, question de droit public, par M. Villemain. — III. *La Politique et le Droit chrétien au point de vue de la question italienne*, par M. Massimo d'Azeglio. — IV. *Du Domaine temporel des Papes*, par M. G. B. Giorgini.

Au milieu des agitations du temps où nous vivons, les événemens infligent parfois des anxiétés cruelles à tous les esprits sincères qui veulent garder leur fidélité à des intérêts également puissans, et qui ont la prétention de ne point subir l'inexorable fatalité de ces duels à outrance entre tous les droits, entre toutes les forces du monde moral et politique. Une question est née il y a un an, ou plutôt elle n'est pas née il y a un an, elle n'a fait que se réveiller avec une intensité nouvelle et ardente. Elle avait à peine éclaté, que tout se précipitait vers la guerre avec un irrésistible emportement de logique, et la guerre en Italie, on le sentait bien, c'était le champ ouvert à tous les problèmes accumulés au sein de la péninsule, à tous les sentimens comprimés de nationalité, à tous les désirs de réforme intérieure, à toutes les luttes de principes et d'intérêts. La paix est venue à son tour, une paix aussi imprévue que la guerre elle-même; mais si on peut toujours, au premier commandement, arrêter des armées disciplinées sur le champ de bataille qu'elles viennent de se disputer, et qui est encore teint de leur sang, on n'arrête pas aussi subitement un peuple dans son élan vers tout ce qu'il recherche et tout ce qu'il désire. On avait fait la paix entre la France et l'Autriche, on n'avait pas résolu le problème de la situation nouvelle de l'Italie, qui restait à demi armée, poursuivant en quelque sorte la guerre dans la paix, se prononçant pour des combinaisons nationales, se donnant des gouvernemens, et arrivant enfin à soulever la plus grave, la plus délicate des questions, celle de l'existence temporelle du saint-siége, par la séparation de la Romagne. C'est le spectacle que nous avons eu sous les yeux depuis six mois, et qui nous conduit aujourd'hui à une crise où sont engagés à la fois tous les intérêts catholiques et libéraux.

Un phénomène curieux dans cette série d'événemens, c'est le rôle actif et prépondérant de l'opinion, de cette opinion qu'on appelait un jour la reine du monde, et qui l'est réellement plus qu'on ne croit. Tandis que la diplomatie s'évertue à découvrir des combinaisons qui fuient toujours et à préparer un congrès dont on ne peut définir les prérogatives réelles ni la sphère d'action, dont la réunion même est peut-être désormais un problème, l'opinion exerce un visible empire. N'a-t-elle point été, nouveauté singulière, quelque peu chargée d'interpréter et de limiter les engagemens diplomatiques qui ont marqué la fin de la dernière guerre? Ce que nous voulons dire, c'est que si l'opinion n'a pas toujours dicté tout ce qui s'est fait depuis six mois au-delà des Alpes, elle n'a point été sans influence sur l'attitude des gouvernemens et sur cette direction des politiques qui a permis à l'Italie centrale de s'organiser, de prendre position et d'attendre, si bien que la péninsule arrive au congrès, si congrès il y a, avec une situation qui peut se placer sous la sauvegarde d'un droit de souveraineté nationale et de six mois d'un ordre régulier.

A vrai dire, le point grave aujourd'hui n'est pas de savoir ce qui arrivera du duché de Modène et du grand-duché de Toscane; la question supérieure et décisive, on le sent à l'émotion croissante qu'elle suscite, cette question est à Bologne : elle est dans ce qu'on fera d'une des plus belles provinces des états de l'église et de l'existence temporelle elle-même du saint-siége. Et ici encore, à travers les restrictions et les difficultés qu'il lui faut vaincre, l'opinion n'a-t-elle point à quelque degré sa part d'influence et d'action? C'est l'opinion du clergé ou du moins d'une partie du clergé qui se fait jour dans les mandemens de l'épiscopat français, surtout dans les dernières lettres de M. l'évêque d'Orléans et de M. l'évêque d'Arras. M. Villemain intervient à son tour pour défendre l'intégrité des droits territoriaux du saint-siége. M. de Montalembert n'avait point attendu ce moment pour prêter au souverain pontife l'appui de sa véhémente parole. D'autres, venant d'un pôle opposé, ne cachent point l'espérance de voir le pontificat temporel disparaître dans cette crise, et dans ce combat d'opinion enfin l'Italie apparaît représentée par M. Giorgini, l'auteur d'une brochure sur *le Pouvoir temporel des Papes,* par M. Massimo d'Azeglio, l'auteur du livre récent de *la Politique et le Droit chrétien au point de vue de la question italienne.* A la veille d'un congrès possible, devant l'opinion confusément agitée, la papauté temporelle se trouve ainsi placée entre ceux qui lui veulent tout ravir, ceux qui voudraient la restaurer dans l'intégralité de ses droits politiques, et ceux qui, comme l'auteur de la brochure sur *le Pape et le Congrès,* proposent de lui créer une situation intermédiaire, exceptionnelle, la situation d'un pouvoir affranchi de soins temporels au milieu d'une population adonnée à la contemplation et aux arts!

Assurément on ne peut être surpris qu'un tel débat, qui touche aux plus intimes croyances, fasse vibrer les passions les plus ardentes et excite partout une sorte d'attente inquiète. Au fond cependant, quelle est la réalité des choses? La papauté temporelle souffre évidemment aujourd'hui de bien des fautes politiques commises en son nom depuis longtemps, et le moment est sans doute venu pour elle de chercher de nouveaux gages de puissance

et de durée, de se raffermir dans des conditions nouvelles, fût-ce au prix de l'abandon d'une province qu'on ne pourrait désormais lui rendre que par la force. C'est là le fait assez grave pour devenir un des plus épineux problèmes de la politique, et qui dans sa gravité même toutefois ne saurait certainement être élevée jusqu'à la hauteur d'une atteinte portée à la puissance spirituelle du souverain pontife. S'il est encore des théoriciens absolus, et il y en a, nous le savons trop, en France aussi bien qu'à Rome, qui s'efforcent d'étendre au pouvoir temporel le caractère indiscutable du pouvoir religieux, ils trouvent peu d'écho. Cela est si vrai que M. l'évêque d'Arras lui-même n'hésite nullement à admettre qu'on puisse, comme catholique, se complaire dans ce qu'il appelle cette hypothèse mystique du père commun des fidèles n'ayant plus à s'occuper de son temporel et pouvant donner exclusivement tous ses soins au salut et à la perfection des âmes. Il en résulte que la souveraineté temporelle du saint-siége est un fait essentiellement politique; elle s'est formée, comme toutes les souverainetés, par des cessions, par des donations, par des traités, quelquefois même par la conquête, et elle reste soumise aux mêmes vicissitudes. Sans doute, à un certain point de vue, il y a un caractère exceptionnel dans cette souveraineté. L'existence temporelle du pape est la garantie de son indépendance comme pontife. Les raisons sur lesquelles se fonde cette alliance des deux pouvoirs dans une même main, tout le monde les connaît. Pour la dignité de sa puissance, pour la liberté de son action, le souverain pontife ne peut être ni Français, ni Autrichien, ni Espagnol; mais cette existence temporelle indépendante n'est point par elle-même en dehors des lois et des conditions ordinaires de la politique. En un mot, les droits souverains du pape dans ses rapports avec ces états sont, comme tous les droits de ce monde, limités par d'autres droits, notamment par ceux des populations, qui peuvent aspirer légitimement à être gouvernées dans un esprit de nationalité et suivant des principes conformes à la civilisation de leur temps.

Il y dans la dernière lettre de M. l'évêque d'Orléans un passage remarquable où l'éminent prélat ouvre un dialogue singulier avec l'auteur de la brochure sur *le Pape et le Congrès*. « Le pape doit vivre sans armée, dit l'auteur de la brochure. — Et pourquoi cela? répond M. l'abbé Dupanloup; qu'est-ce qui l'empêche d'avoir une armée, non pour attaquer, mais pour se défendre et protéger l'ordre public? — Le pouvoir pontifical, poursuit l'auteur du *Pape*, est incompatible avec un état de quelque étendue. Il n'est possible que s'il est exempt de toutes les conditions ordinaires du pouvoir, c'est-à-dire de tout ce qui constitue son activité, ses développemens, ses progrès. Il doit vivre sans représentation législative, sans code et sans justice. Ses lois seront enchaînées aux dogmes, son activité sera paralysée par la tradition, son patriotisme sera condamné par sa foi... — Et par quelle raison tout cela? reprend M. l'évêque d'Orléans; est-ce que les dogmes catholiques dispensent une nation d'avoir des lois, un code, une justice? Est-ce que par hasard les bonnes lois et la bonne justice sont incompatibles avec les dogmes catholiques? Depuis quand la foi condamne-t-elle le patriotisme? » Oui, en effet, pourrait-on dire avec M. l'évêque d'Orléans, pourquoi tout cela? Il n'y a rien assurément d'incompatible entre le catholicisme

et tout ce qui constitue un bon gouvernement. Rien n'empêche que le gouvernement pontifical ait l'esprit patriotique, de bonnes lois, une armée, des finances régulières, une justice environnée de garanties. Et cependant tout ce que M. l'évêque d'Orléans déclare si parfaitement conciliable avec l'inviolabilité du dogme catholique existe-t-il à Rome? Et s'il n'en est pas ainsi, pourquoi cela? Parce que depuis longtemps la papauté est malheureusement entraînée et compromise dans son existence temporelle par les conseillers qui s'efforcent de la faire autrichienne, et qui résument sa politique dans ce mot : pas de concessions!

Le malheur de la papauté contemporaine, c'est justement de ne s'être point toujours inspirée de ces pontifes patriotes dont M. Dupanloup cite l'exemple; c'est au contraire de s'être insensiblement laissé entraîner vers l'Autriche au point de s'absorber en elle, de vivre de son secours et d'accepter politiquement une connivence ou une solidarité de principe et de domination dont le cabinet de Vienne était trop intéressé à se servir pour ne point la rechercher et l'imposer. Ce n'est pas qu'il n'y ait eu parfois des velléités d'indépendance et de nationalité. Il fut un temps où le cardinal Consalvi surveillait avec défiance les envahissemens croissans de l'Autriche, et le pape actuel, Pie IX, on s'en souvient, écrivait un jour à l'empereur de renoncer à « une domination qui ne serait ni noble ni heureuse, puisqu'elle ne reposerait que sur le fer,... de ne pas mettre son honneur dans des tentatives sanglantes contre la nation italienne. » Mais ce n'est là qu'une lueur faible et intermittente. La vraie et fatale tradition de la cour romaine depuis 1815 est dans l'alliance avec l'Autriche, dans une sorte d'identification d'intérêts, au point que depuis quarante-cinq ans l'empereur a été à coup sûr beaucoup plus que le pape le maître de Bologne. Ni l'Autriche ni les autorités pontificales ne s'en cachaient guère au reste. « Après nous être entendu avec le gouvernement militaire autrichien, » disaient les édits des délégats apostoliques, tandis que les chefs autrichiens inscrivaient de leur côté en tête de leurs arrêtés : « l'impérial et royal gouvernement *civil* et militaire résidant à Bologne ordonne... » Nous ne citerons qu'un fait récemment dévoilé. Un jour le commissaire pontifical proposait de ramasser tous les suspects à Bologne et de les envoyer comme recrues au maréchal Radetzky, lequel les refusait, et le légat écrivait au cardinal Antonelli : « C'en est fait de l'espérance placée dans la déclaration du ministère autrichien relativement au projet d'incorporer dans les régimens impériaux la tourbe de nos vagabonds... » Que voulez-vous dire aux Romagnols s'ils finissent par se lasser de ce régime et par confondre dans leur ressentiment l'Autriche et l'autorité pontificale elle-même, dépopularisée par dix ans d'occupation étrangère? Faudra-t-il, comme on le fait, accuser leur ingratitude?

Les conseillers de la papauté n'ont pas été plus heureux, et ne l'ont pas moins compromise par le système politique qu'ils lui ont imposé dans le gouvernement des États-Romains. Point de concessions! tel est le dernier mot de cette politique, plus forte que toutes les volontés des pontifes eux-mêmes. « L'immobilité n'est point une conséquence du dogme catholique, » dit justement M. Dupanloup. Non, mais elle peut être un fait de gouvernement, et elle est le dogme de la cour romaine, si bien que les réformes elles-

mêmes sont impuissantes. Les édits rendus par Pie IX depuis la restauration de 1849 n'ont-ils pas été une lettre morte? Les institutions les plus modestes sont-elles réellement autre chose qu'un nom? On l'a vu récemment encore: il y a à Rome une consulte des finances qui s'est réunie. Le jour de la réunion de la consulte, le président, le cardinal Savelli, adressait un discours au pape, et il se permettait d'exprimer quelques conseils bien timides au sujet des dépenses croissantes et de l'exagération des crédits additionnels. Le lendemain, le cardinal Savelli était remplacé, et autorisé à prendre un repos devenu nécessaire à sa santé. La crainte de tout mouvement, un certain effroi de l'esprit moderne, voilà le mal éternel... Et cependant il y a longtemps déjà que les puissances européennes ont cherché à éclairer le saint-siége. Dans la politique contemporaine, il y a, si l'on me passe le terme, toute une tradition de conseils dont les premiers remontent au mémorandum de 1831. Il y a quatre ans encore, la situation alarmante des états de l'église était constatée au congrès de Paris, et les conseillers de la cour de Rome auraient pu, ce semble, voir la lumière jaillir de ces débats diplomatiques; ils auraient pu comprendre que le moment était venu, et que la plus dangereuse des politiques était de laisser s'accumuler les griefs, de se laisser devancer par la désaffection des populations. On n'en a rien fait; on a préféré rester dans l'immobilité, louvoyer sans cesse et se réfugier dans une faiblesse invulnérable sans doute contre les violences despotiques, mais qui n'est point à l'abri de la force des choses, de la loi souveraine qui règle la marche des sociétés humaines.

Qu'en est-il résulté? On l'a vu suffisamment: cette politique a conduit tout droit à une situation telle que le jour où les Autrichiens quittaient Bologne, au mois de juin 1859, l'autorité pontificale cessait d'exister, et que, le jour où l'armée française quitterait Rome, la puissance temporelle du saint-siége serait vraisemblablement fort en péril au centre même de la catholicité. Faut-il donc, comme M. l'évêque d'Orléans et M. de Montalembert, en accuser uniquement les révolutionnaires, une tourbe de démagogues? Non; si l'on veut être vrai, il faut en accuser deux choses qui ont droit au respect de tous les hommes sérieux, qui sont honorées dans tous les pays et que nosu ne devons pas traiter légèrement, parce qu'elles se retrouvent dans les États-Romains : l'esprit de nationalité, qui est en souffrance depuis si longtemps à Bologne, et un besoin de réformes civiles qu'on n'a pas su satisfaire. Qu'on nous permette de croire que tout l'épiscopat ne pense pas absolument comme M. l'abbé Dupanloup. M. d'Azeglio cite dans sa brochure une lettre d'un évêque français qui allait vraiment fort loin, et qui écrivait il y a peu de temps : « Si le saint-siége vient à être privé de son temporel, il pourra bien en faire son *meâ culpâ*. Cette soustraction d'autorité temporelle aura lieu cependant si le pape ne donne pas à ses états une constitution sur une large échelle. L'absolutisme n'est plus de mise en Europe; c'est pour cela que l'Autriche a été chassée d'Italie. » — « Que prétendons-nous de plus? » ajoute fort justement M. d'Azeglio. Et qu'on observe ici un fait singulier; qu'on remarque comment les politiques inertes ou peu prévoyantes compromettent souvent les causes qu'elles prétendent sauver, comment elles finissent par rendre possible ce qui ressemblait à une utopie. Il y a trente ans, Rossi,

qui était alors à Genève, proposait de constituer la Romagne en une sorte de principauté indépendante sous la suzeraineté du saint-père; mais lui-même il considérait son idée presque comme un rêve, bien qu'il s'appuyât sur les plus fortes raisons. Il y a quatre ans, M. de Cavour reprenait cette idée dans le congrès de Paris, et on reléguait encore cette combinaison dans le domaine des chimères. Quatre ans se sont écoulés, et la séparation de la Romagne est un fait accompli, sur lequel on peut argumenter sans pouvoir le méconnaître. Voilà comment marchent les choses quand les hommes ne savent pas les conduire ou les prévenir.

La séparation de la Romagne est un fait accompli, un de ces faits avec lesquels la chaleureuse éloquence de M. l'évêque d'Orléans ne veut point compter, mais avec lesquels la politique est bien obligée de compter. La décision même d'un congrès n'y peut rien changer, si elle est dépourvue d'une sanction matérielle. En un mot, il faut la force contre ce fait. Emploiera-t-on la force pour ramener la Romagne sous le sceptre du souverain pontife? On a déclaré en toute occasion qu'il n'en serait rien; mais en outre nous avouons pour notre part que nous ne le désirons ni dans l'intérêt libéral, ni dans l'intérêt catholique, car enfin de quoi s'agit-il? Voici une population séparée par l'Apennin du reste des états pontificaux, accoutumée à subir l'occupation étrangère, et qui un jour d'un mouvement spontané dispose d'elle-même sans qu'il y ait une résistance. Ses vœux sont-ils une atteinte à l'ordre social? Cette population porte-t-elle en son sein quelque foyer incendiaire? Elle est restée jusqu'ici dans l'ordre le plus complet, elle veut s'unir au Piémont pour avoir le droit d'être italienne et pour être libéralement gouvernée. Qu'irions-nous faire dès lors à Bologne? Irions-nous imposer aux Romagnols et aux autres Italiens du centre des gouvernemens qu'ils repoussent? Ce serait le plus solennel démenti de tous les principes libéraux, sans que la sécurité des gouvernemens restaurés fût mieux assise. Rien n'est mieux assurément que de signaler les contradictions, les inconséquences de toutes les politiques, qui sont responsables de ce qu'elles font; mais ce serait, il nous semble, une inconséquence d'un autre genre de la part des libéraux français de vouloir être libres à Paris et de disputer aux Italiens le droit de l'être à Florence et à Bologne. Et le catholicisme, que pourrait-il gagner au rétablissement par les armes de l'autorité pontificale dans la Romagne? Il y a longtemps qu'on connaît les désastreuses conséquences morales de ces occupations, de ces interventions, de cet emploi permanent de la force. La religion perd ce que la politique ne gagne même pas. Le prince temporel a des sujets domptés, contenus par la force étrangère et ulcérés jusqu'à l'athéisme, qui finissent par confondre le pouvoir religieux et le pouvoir politique. Les protestans ont espéré quelquefois profiter de cet état violent, et les défenseurs du saint-siége l'ont craint au point de donner le signal d'alarme. C'était une erreur des uns et des autres, ainsi que le remarque M. d'Azeglio. Les Italiens ne peuvent être protestans; ils sont catholiques par tradition, par essence, par nature. Que le pape soit restauré à Bologne pour y vivre dans les mêmes conditions, cette plaie ne fera que s'aggraver. Le catholicisme et le libéralisme ont ici le même intérêt.

Et puis, nous en France, que pouvons-nous répondre aux Italiens, qui nous tiennent à peu près ce langage par l'organe de M. le professeur Giorgini de Florence? « La France, dit-on, est un pays catholique. Si grand que soit l'intérêt que lui inspire la cause de l'indépendance italienne, elle ne peut souffrir que les droits du saint-siége soient méconnus... Si la France est catholique, si tout ce qui afflige le saint-père l'afflige, qu'elle nous donne donc l'exemple de cette déférence, de cette soumission filiale qu'elle exige de nous!... La France a des lois organiques qui sont contre le droit canonique, qui lèsent la liberté de l'église. Napoléon les fit approuver par son corps législatif; malgré toutes les protestations de Rome, elles subsistent encore : abolissez les lois organiques. — La France possède Avignon. Le pape avait à la possession d'Avignon des titres non moins clairs, non moins valides que ceux qu'il revendique sur les légations; le cardinal Consalvi protesta au congrès de Vienne contre l'annexion de cette ville à la France : restituez Avignon... Quand ces actes seront accomplis, venez alors nous parler de nos devoirs; mais tant qu'il y aura une doctrine des droits du pape faite exprès pour l'Italie, ne vous étonnez pas si l'Italie écoute peu vos conseils, ou, pour mieux dire, si elle cherche ailleurs que dans *l'Univers* l'expression de la pensée et de la volonté de la France... » Et réellement, quand on se place au point de vue du droit traditionnel, du principe absolu de la légitimité, ainsi que le fait M. Villemain dans sa brochure, il n'y a rien à répondre à l'étrange revendication de la ville d'Avignon que nous adresse M. Giorgini au nom du pape. Le droit est, ou il n'est pas. L'assemblée constituante n'avait pas plus la légitimité pour elle en annexant le pays venaissin à la France que les légations en se proclamant indépendantes. Et ici, on peut le remarquer, M. de Montalembert se montre plus libéral que M. Villemain, car il fait une plus grande part au principe de la souveraineté nationale; seulement M. de Montalembert veut que la souveraineté nationale ait raison dans ces hautes et exceptionnelles manifestations par lesquelles elle s'atteste. Nous n'en disconvenons pas; mais il reste à savoir si les Romagnols, qui ont vécu pendant plus de vingt-cinq ans depuis 1815 sous le joug de l'Autriche, ont tort de vouloir être Italiens, et si ce sont des démagogues parce qu'ils portent une force de plus dans une monarchie qui, dans la pensée de tous, est destinée à défendre l'indépendance commune.

Il faut revenir à la réalité. Une chose est certaine : à côté du droit traditionnel du saint-siége, qui a pour lui le prestige de l'ancienneté, mais qui, au point de vue diplomatique, n'a d'autre consécration que les traités de 1815, il s'est élevé un autre droit, celui de la souveraineté nationale, qui s'appuie aujourd'hui sur le fait accompli de la séparation de la Romagne. Dès que la pensée d'une intervention par la force est écartée, et elle doit l'être, à notre sens, dans l'intérêt du catholicisme autant que dans l'intérêt libéral, que reste-t-il à faire pour l'Europe, si ce n'est à travailler à la coordination la plus favorable de toutes ces situations irrégulières qui se sont produites en Italie sous l'impulsion du sentiment national bien plus que d'une idée de révolution? « L'Europe, dit M. Villemain, a depuis trois quarts de siècle épuisé bien des combinaisons de la force et du hasard;... mais elle n'est pas arrivée à une conclusion qui doive se résumer ainsi : là où une

partie des sujets dépendant d'une souveraineté reconnue se sera, n'importe à quelle occasion, séparée de cette souveraineté, et aura, sous une forme générale quelconque, manifesté son vœu, il y aura lieu pour l'Europe de vérifier *en congrès* le fait accompli, et d'enregistrer la création d'une souveraineté nouvelle... » Mais au contraire l'exemple d'une situation exactement analogue est là, ce nous semble, à nos portes : c'est la Belgique, qui s'est détachée des Pays-Bas, qui a manifesté son vœu, et dont l'Europe a enregistré la naissance en vérifiant le fait accompli, et alors même le catholicisme s'est réjoui autant que le libéralisme. Il n'y a donc ici rien d'absolument nouveau, et lorsque M. Villemain, en rappelant les titres de grandeur, le passé de la papauté, ajoute : « Tout cela est-il vain souvenir, curiosité d'histoire et de littérature? A la bonne heure; mais que toutes les souverainetés d'Europe, que toutes les maisons régnantes se tiennent bien averties alors qu'il n'y a pas de droit réel résultant de la durée, de la tradition continue!... » Lorsque M. Villemain parle ainsi, on ne peut s'empêcher de se souvenir qu'il y a eu un jour en France une souveraineté qui avait aussi pour elle la durée, l'éclat des souvenirs, et qui ne fut pas moins emportée pour être remplacée par un gouvernement dont l'éminent académicien ne conteste pas sans doute la légitimité. Le monde est plein de ces événemens. C'est qu'en effet la vie des peuples n'est qu'une série de transactions entre l'ordre ancien et l'ordre nouveau, entre des droits traditionnnels et les droits que le mouvement des choses fait surgir. Quand la transaction ne se réalise pas naturellement, pacifiquement, la lutte éclate. Ce qui se passe aujourd'hui en Italie n'est qu'un épisode de ce drame permanent et quelquefois douloureux.

D'ailleurs, lorsqu'on parle de la souveraineté politique du saint-siége, en revendiquant pour elle l'intégrité de son existence territoriale, il ne faut pas s'y méprendre : cette souveraineté est réelle, elle est utile au monde, elle représente en certains momens la seule force morale capable de lutter avec certains despotismes outrés ; elle repose sur des titres que nul ne peut contester. On ne peut cependant méconnaître aussi ce qu'il y a depuis longtemps d'anormal dans la situation des états de l'église au point de vue de cette souveraineté même, qui ne se soutient qu'à l'aide des secours étrangers. La séparation de la Romagne, dites-vous, est moins grave par l'étendue de territoire qu'elle retire au saint-siége que par l'atteinte qu'elle porte à la dignité du principat temporel de la papauté! Nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a de sérieux dans la fatalité de ces événemens; mais lorsque l'autorité de l'Autriche se substituait partout à l'autorité pontificale, à Bologne, dans le gouvernement civil comme dans le gouvernement militaire, lorsque les jugemens prononcés contre des sujets romains étaient visés à Mantoue et à Vérone, l'indépendance politique du saint-siége était-elle bien entière? Ce n'est donc point d'aujourd'hui que la souveraineté temporelle du pape souffre d'atteintes de plus d'une sorte. Et quand on ramènerait maintenant l'autorité du souverain pontife à Bologne, à quoi arriverait-on? Il faudrait l'y soutenir, la faire vivre, la défendre, toujours en garde en face de populations dont la persistance de sentiment est attestée, depuis dix ans surtout, par l'invariabilité de la répression. Sans doute de cette lutte de tous les

droits, de tous les principes, de toutes les forces, de grandes, d'immenses difficultés naissent pour la politique contemporaine, et parmi toutes les combinaisons, tous les expédiens qu'on propose, il n'y en a point où il n'y ait infiniment à redire, à commencer par le projet de transformer les Romains en un peuple de camaldules lettrés, efféminés et contemplatifs.

L'embarras est partout, car si les Romagnols ont aujourd'hui le droit de se soustraire à la domination pontificale, pourquoi les autres parties des États-Romains n'auraient-elles pas le même droit? Et si l'Europe s'offre aujourd'hui à garantir au pape le reste de ses possessions à la condition de l'abandon de la Romagne, pourquoi ne pourrait-elle pas garantir dès ce moment l'intégrité de ses droits souverains? Mais que prouve cela? C'est qu'au-dessus de tout et en dehors de toutes les combinaisons de la diplomatie, qu'il doive cesser d'étendre son sceptre sur la Romagne, ou qu'on découvre quelque moyen extrême de conciliation, le souverain pontife est peut-être le seul qui puisse trouver dans sa conscience, dans le sentiment de la situation du monde, le secret d'une solution qui rassure à la fois tous les intérêts, qui promette même à la papauté des destinées nouvelles en Italie. Il le peut toujours par quelque noble et généreuse initiative. La papauté est aujourd'hui entourée de conseillers de plus d'une sorte. Il en est, et de fort éloquens, qui lui disent : Persistez, souffrez, ayez cette grande force de l'église, la patience; dans vos droits anciens, défendez le droit public. M. Villemain même prononce les noms de Louis XVI et de Charles Ier, en disant que la papauté n'aura point de ces illustres victimes, et que d'ailleurs la papauté ne meurt pas. Pour nous, nous croyons l'âme de Pie IX à la hauteur de tous les sacrifices; mais il y a heureusement des luttes qui ne sont plus de ce temps. La grande affaire aujourd'hui, il nous semble, c'est moins de se résigner que d'agir, et pour notre part, d'une voix si humble qu'elle soit, nous demanderions plutôt à Pie IX de marcher, de chercher son appui et sa force dans l'Italie réconciliée, dans la liberté vraie et juste, — et la liberté elle-même, plus qu'on ne le pense, viendra en aide au catholicisme.

CH. DE MAZADE.

ÉTUDES AGRICOLES SUR LA DOMBES,

par M. Dubost, ingénieur-draineur.

Si courte qu'ait été la durée de l'Institut national agronomique de Versailles, fondé par une loi en 1848 et supprimé par un décret en 1852, cet établissement a eu le temps de former quelques élèves qui lui font honneur aujourd'hui. Même sans parler de ceux qui dirigent de grandes exploitations rurales, soit en France, soit à l'étranger, il en est qui commencent à se distinguer dans diverses carrières. L'un d'eux, M. Lejourdan, a été mis par ses compatriotes à la tête des cultures du beau jardin zoologique de Marseille; un autre, M. Lesage, vient de publier une nouvelle traduction du célèbre *Voyage en France* d'Arthur Young en 1787, 1788 et 1789; un troisième, M. Dubost, s'est fait ingénieur-draineur dans le département de l'Ain, maintenant un des

premiers de France pour l'étendue des terrains drainés. De plus, dans l'intervalle que lui laissent ses travaux, M. Dubost vient de publier une excellente étude sur cette partie du département de l'Ain qu'on appelait autrefois la principauté de Dombes, et qui forme aujourd'hui l'arrondissement de Trévoux.

La Dombes est un vaste plateau de près de 100,000 hectares, borné à l'ouest par la Saône, à l'est par l'Ain, au midi par le Rhône. Quand on sort des rians paysages de la Bresse pour mettre le pied sur ce plateau, les prairies verdoyantes disparaissent, et à leur place s'étendent d'immenses flaques d'eau où de chétifs animaux cherchent dans la vase une chétive nourriture. Les cultures riches et variées font place à de maigres récoltes, à des champs nus ou couverts de fougères, et parsemés de loin en loin de quelques bouleaux. L'homme lui-même a pris le cachet du pays; la fièvre l'a rabougri, et, si loin que le regard puisse s'égarer, on aura bien vite compté les rares demeures des habitans. D'où vient cet aspect désolé? Quelle cause a semé sur cette vaste surface la fièvre et la pauvreté?

Le plateau de la Dombes n'est pas précisément plat; le point le plus élevé est à 300 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 130 mètres environ au-dessus de la Saône. Tous les cours d'eau y ont une pente suffisante pour un rapide écoulement. Le sol n'y est pas monotone et dépourvu d'accidens, chaque vallée principale se subdivise en vallées secondaires, qui, en se ramifiant elles-mêmes, forment une succession d'ondulations aussi agréables à l'œil que favorables à la culture; mais ces avantages sont fort atténués par la nature géologique. M. Dubost entre à ce sujet dans les détails les plus précis, d'après les travaux de MM. Élie de Beaumont, Émile Benoît et Pouriau. La première couche, formant le sol arable, est un composé de silice et d'argile; la seconde couche, ou *sous-sol,* une argile ferrugineuse d'une profondeur moyenne de 9 à 10 mètres; la troisième, un gravier perméable et calcaire d'une grande épaisseur, et qui n'affleure à la surface que dans la coupure des vallées principales. Cette constitution a l'inconvénient naturel de retenir les eaux à la superficie jusqu'à ce que l'évaporation les fasse disparaître.

Un grand écart des températures moyennes, des chaleurs intenses en été, des froids rigoureux en hiver, une énorme quantité d'eau pluviale, la persistance des vents du nord et la fréquence des orages, tels sont les caractères généraux du climat dans cette région de la France. La quantité d'eau pluviale que reçoit la Dombes est presque double de celle qui tombe annuellement sous le climat de Paris, et cependant le nombre des jours pluvieux y est inférieur; il n'y a en moyenne que 115 jours de pluie par an. Ce qui manque le plus à la Dombes, ce sont des abris; de mémoire d'homme, on n'a cessé d'y défricher les bois et de détruire les rideaux d'arbres. La partie centrale, la plus élevée et par conséquent la plus accessible au vent, est aussi la plus déboisée. Les cours d'eau, par le défaut de curage et d'entretien, ont été encombrés et rétrécis, et ne présentent plus qu'un débouché insuffisant. Les pluies torrentielles n'étant pas rares, il en résulte des débordemens périodiques. Les eaux pluviales sont très chargées d'ammoniaque, et par conséquent très fertilisantes; mais on a négligé jusqu'ici de les utiliser pour la culture. On a remarqué que les momens de l'année où les fièvres sé-

vissent avec le plus d'intensité, c'est-à-dire les mois d'août et de septembre, coïncident avec l'époque où l'évaporation est la plus forte et où l'atmosphère est par conséquent plus chargée d'ammoniaque.

Ces faits expliquent l'insalubrité de la Dombes, cause première du défaut de culture et de population; mais M. Dubost fait remarquer que les vices du sol et du climat sont loin d'être invincibles. Depuis quelques années, un service spécial d'ingénieurs a été organisé aux frais de l'état pour le curage et l'élargissement des rivières; quelques années encore, et le plus grand danger des pluies excessives sera conjuré. En même temps, d'heureuses expériences ont démontré que, sur beaucoup de points, le drainage tubulaire réussit parfaitement; sur d'autres, des défoncemens et des labours profonds ont amené une amélioration sensible. Le sol arable contient une dose de calcaire très faible et insuffisante pour entretenir une forte végétation; mais la couche de gravier calcaire qui soutient le sous-sol peut être utilisée pour des marnages dans le voisinage des points d'affleurement. La Dombes est d'ailleurs entourée de pays calcaires, où la chaux se fabrique pour l'exportation. On peut s'y procurer aujourd'hui la chaux à raison de 1 fr. 25 c. l'hectolitre.

Malheureusement l'insalubrité naturelle de la Dombes a été fort accrue par une cause artificielle qui se retrouve dans d'autres parties de la France, mais qui n'a pris nulle part un aussi grand développement: c'est l'établissement de nombreux étangs. Ainsi que tous les hommes fortement convaincus, M. Dubost exagère l'influence des étangs en les présentant comme la cause *unique* de l'insalubrité : à coup sûr, il ne se trompe pas en leur attribuant une action pernicieuse sur la santé et la force des habitans. Si ce n'est pas la seule cause du mal, c'est une des plus puissantes.

La population de l'arrondissement de Trévoux est, d'après le recensement de 1856, de 90,000 habitans, ou 61 en moyenne par 100 hectares; mais la répartition de cette population est très inégale : extrêmement dense sur les bords de la Saône, du Rhône et de l'Ain, elle va en se raréfiant à mesure qu'on se rapproche du centre. La population de la Dombes d'étangs proprement dite est de 25,000 habitans sur une surface de 76,000 hectares, ou de 33 en moyenne par 100 hectares. Considérée en elle-même, cette population dépasse celle des grandes Landes, de la Sologne, de la Brenne, des cantons montagneux de la Lozère et des Alpes; mais M. Dubost fait remarquer qu'elle ne s'accroît pas naturellement par l'excès des naissances sur les décès, et qu'elle ne s'entretient que par une immigration constante des pays voisins. Attirés par l'appât de salaires élevés, les travailleurs des environs viennent volontiers s'y établir, bien qu'ils paient tous un large tribut à ce climat inhospitalier. D'après d'autres renseignemens, il y aurait en Dombes un excédant régulier de naissances sur les décès, mais si faible qu'il ne contrarie pas l'assertion de M. Dubost. La durée moyenne de la vie est de vingt-huit ans, c'est-à-dire équivalente à la moyenne nationale avant 1789 et inférieure à peu près d'un tiers à notre moyenne actuelle; dans quelques communes, elle n'est que de dix-huit à vingt ans.

Pendant qu'un bon valet de ferme se contente d'un gage de 200 fr. dans les pays environnans, il n'exigera pas moins de 300 à 350 fr. en Dombes, et

cette élévation des salaires s'aggrave encore des interruptions de travail que rend fréquentes l'invasion des fièvres. Par suite de ces interruptions, le salaire moyen doit être au moins de 2 fr. 50 c. par journée de travail effectif. De plus, lorsque vient l'époque de la moisson et du battage, la Dombes n'a plus assez de bras par elle-même. Alors des pays voisins vient s'abattre une véritable armée de travailleurs temporaires; leur salaire, qui leur est payé en nature, consiste dans le *cinquième* environ du produit de la récolte; c'est ce qu'on nomme les *affanures*. En sus de cette proportion déjà énorme, ces ouvriers sont nourris.

La Dombes était autrefois composée de grandes terres appartenant aux principales familles de France, au clergé, à la magistrature de Lyon. Quelques-unes de ces terres sont restées aux héritiers naturels de leurs anciens possesseurs; la plupart ont été aliénées ou partagées. On y trouve quelques propriétés au-dessus de 1,000 hectares, celles de 200 à 500 sont fort nombreuses, celles au-dessous de 100 hectares fort rares; on peut fixer à 200 hectares l'étendue moyenne. C'est, comme on voit, un pays de grande propriété. La rente nominale du sol peut être évaluée à 24 ou 25 fr. par hectare, mais l'impôt et les mécomptes de tout genre la réduisent à 18 ou 20 fr. La plupart des propriétaires ne résident pas, l'insalubrité les éloigne; ils habitent Lyon ou les bords de la Saône, et ne viennent que de loin en loin faire quelques parties de chasse ou chercher leurs revenus. Il y a vingt ans environ, vers 1840, la Dombes a paru un moment se régénérer : un grand nombre de capitalistes lyonnais y ont fait des acquisitions et ont entrepris des améliorations agricoles; ce mouvement, mal dirigé, a dissipé inutilement beaucoup de capitaux. A la suite de la révolution de février, de nombreuses catastrophes ont éclaté, qui ont rejeté le pays dans l'abandon.

M. Dubost explique fort bien les causes de ces déplorables échecs; ce sont les mêmes qui se retrouvent partout, et qui ont donné une si mauvaise réputation aux entreprises agricoles en général. Ces cultivateurs inexpérimentés ont voulu tout faire à la fois : ils ont commencé par immobiliser une grande partie de leurs capitaux dans des constructions dispendieuses, des châteaux, des fermes immenses; ils ont étendu leurs terres arables bien au-delà de ce que permettaient leurs ressources en engrais, employé inconsidérément la chaux, qui est à la fois le plus utile et le plus dangereux des stimulans; ils ont desséché et défriché à tort et à travers, élevé à l'excès la demande de travail, par conséquent le taux des salaires et le prix des matériaux. Cette règle n'a pas d'ailleurs été sans exception; M. Dubost annonce que, dans une seconde partie de son travail, qui doit paraître plus tard, il racontera en détail des succès agricoles aussi éclatans que les revers, et qui prouveront qu'en aucun pays le sage emploi des capitaux n'est appelé à jouer un rôle plus fécond.

Dans l'état actuel, les propriétaires, ne résidant pas, sont forcés de confier à d'autres l'exploitation du sol. La culture est plus divisée que la propriété, sans l'être beaucoup; l'étendue du plus grand nombre des domaines est comprise entre 40 et 60 hectares; on peut fixer à ce dernier chiffre la contenance moyenne. Le capital d'exploitation est évalué à 110 francs par hectare de la superficie totale et à 150 francs par hectare en culture. Comme dans toute la

moitié méridionale de la France, ce capital n'appartient pas à la culture, mais à la propriété. Le mode d'exploitation est tantôt le fermage, tantôt le métayage : on peut dire assez exactement que la moitié des exploitations est soumise au premier de ces régimes, et l'autre moitié au second. Sous ce rapport, la Dombes paraît encore supérieure à la moyenne de la France méridionale, où la proportion des métayers aux fermiers est beaucoup plus grande; mais il y a fermiers et fermiers, et ceux de la Dombes ne paraissent pas appartenir à la meilleure espèce. N'ayant que de petits profits, ils ne s'en servent que pour vivre plus commodément, et ne songent à l'avenir ni pour eux ni pour le sol. L'institution déplorable des fermiers généraux, qui se maintient dans d'autres parties du centre, et qui existait autrefois dans toute la Dombes, n'y a plus qu'un très petit nombre de représentans.

La surface des quarante-deux communes qui forment plus spécialement la Dombes d'étangs peut se décomposer ainsi :

Étangs	14,000	hectares.
Bois	12,000	—
Terres arables	34,000	—
Prés	8,000	—
Pâturages	4,000	—
Bâtimens, chemins, cours, etc	4,000	—
Total	76,000	hectares.

Les étangs couvrent donc le cinquième environ de la surface totale. Ils sont établis dans le creux des vallées secondaires ou dans les plis de terrain qui viennent y aboutir; les eaux y sont retenues par des chaussées transversales à la pente du sol. On les trouve fréquemment disposés *en chapelet*, c'est-à-dire à la suite l'un de l'autre, et séparés par une seule chaussée. Ces étangs sont alternativement couverts d'eau et cultivés en céréales; la période en eau porte le nom d'*évolage* et dure généralement deux ans. La période de culture porte le nom d'*assec* et ne dure qu'une année. Rien de plus compliqué que la propriété : non-seulement l'évolage et l'assec appartiennent le plus souvent à des propriétaires différens, mais encore il se rencontre quelquefois que l'évolage d'un même étang a plusieurs propriétaires, et plus fréquemment l'assec en a un nombre considérable. Les propriétaires de *pies* ou parcelles d'assec ont sur l'évolage des droits d'*abreuvage* et de *pâturage*, à moins qu'ils ne les aient aliénés. Enfin les étangs sont soumis à des servitudes les uns à l'égard des autres par leur position réciproque.

Ces étangs n'existaient pas au XIIIe siècle : les redevances féodales exigées des vassaux par les seigneurs jusqu'à cette époque ne font pas mention du produit des étangs; celles dont on a retrouvé les titres portent sur le blé, le seigle, l'avoine, le foin, le vin, le miel; aucune n'est stipulée en poisson. Les documens du temps attestent d'ailleurs que le pays était autrefois couvert de villages et de *mas* nombreux dont on ne retrouve aujourd'hui les traces qu'en fouillant le sol, *et notamment celui des étangs*. Des paroisses ont entièrement disparu, et les églises des paroisses actuelles sont toutes trop grandes pour la population. M. Dubost fait à ce sujet une observation

ingénieuse qui mérite d'être vraie : le morcellement actuel de l'assec serait, suivant lui, le reste d'un ancien morcellement du sol qui aurait survécu à l'établissement des étangs, et qui attesterait dans une certaine mesure l'ancienne densité de la population. On attribue aux guerres féodales des XIVe et XVe siècles la dépopulation du pays. Ces causes, quelles qu'elles soient, n'ont pas été particulières à la Dombes, elles ont agi sur la France entière, car la population nationale avait diminué partout, après la guerre de cent ans contre les Anglais, dans une effrayante proportion. Ce qui est particulier à la Dombes, à la Brenne, à la Sologne, c'est la création des étangs à la suite de la dépopulation. L'ancien système de culture n'étant plus possible faute de bras, on imagina, partout où la nature du sol et l'abondance des eaux s'y prêtaient, ce nouveau mode d'exploitation. Le plus grand nombre des étangs de la Dombes datent des XVe et XVIe siècles; on a sur leur origine des documens certains.

On trouve encore dans la coutume locale des marques évidentes de la faveur autrefois accordée aux étangs par la législation. Quiconque possédait un emplacement convenable pour une chaussée avait le droit d'en élever une et d'inonder les terrains supérieurs, à la charge de laisser aux possesseurs de ces fonds la jouissance de l'assec et les droits de pâture pendant la culture en eau, et de leur payer une indemnité réglée par arbitres et s'élevant en moyenne à la moitié de la valeur des fonds inondés. Ce privilége avait été poussé si loin qu'on avait dépouillé les fonds supérieurs de la faculté d'utiliser les eaux pluviales. Le possesseur de l'évolage avait la propriété absolue de ces eaux dans tout le bassin hydrographique qui alimentait l'étang. Pour que l'évolagiste eût intérêt à payer la moitié de la valeur des fonds inondés et à faire les frais de la construction d'une chaussée, il fallait que la valeur de l'évolage, aujourd'hui à peine égale à la valeur de l'assec, fût bien supérieure. Ce qui explique la vogue des étangs au moment où ils ont été créés, c'est le bénéfice exceptionnel qu'on retirait de la vente du poisson. Par sa position entre trois grands cours d'eau, la Dombes exportait son poisson non-seulement à Lyon, mais jusqu'en Savoie, en Dauphiné et en Provence. Le blé au contraire ne pouvait s'exporter que dans un rayon très restreint, le mauvais état des routes et les entraves de la législation y mettaient un obstacle infranchissable; il était d'ailleurs obtenu trop chèrement et en trop petite quantité pour pouvoir donner lieu à un commerce quelconque, tandis que le poisson n'exigeait presque pas de main-d'œuvre, une fois la chaussée construite. Les mœurs religieuses avaient puissamment contribué à étendre ce débouché par la multiplicité des couvens et la fréquence des jours maigres; bon nombre de congrégations étaient propriétaires en Dombes et y produisaient leur approvisionnement.

Un auteur local, nommé Collet, qui écrivait à la fin du XVIIe siècle, en 1695, s'est fait l'interprète de cette vogue. « Ces eaux, dit-il, rendent le fonds où elles ont croupi gras et fertile, sans autre fumier et amendement; on y met du poisson qui croît, se nourrit, s'augmente et s'engraisse en peu de temps, et s'y multiplie à l'infini. La quantité de poissons qu'on a achetée cinquante ou soixante sols pour empoissonner un étang se vend après un an et demi ou deux ans *deux cents francs au moins,* car le prix le plus com-

mun du millier d'empoissonnage est de trois livres, et le moindre prix des poissons de deux ans est de vingt livres le cent. *Il n'y a donc aucune espèce de biens et de revenus plus considérables que ceux des étangs;* il n'y en a point de plus sûrs, parce que tout ce qui gâte les vignes et les blés ne fait aucun mal aux étangs. Nous ne devons pas porter envie aux autres provinces qui cueillent les vins les plus précieux, et qui ne passent pas un jour sans crainte et sans péril; leurs revenus sont plus délicieux et plus recherchés, *les nôtres sont plus sûrs.* »

Un autre document du même temps et même un peu plus ancien, puisqu'il date de 1683, nous révèle cependant qu'une opposition aux étangs avait dès lors commencé à se produire; c'était devenu une question de caste. Un édit bursal ayant mis un impôt de trois livres sur chaque cent de poissons qui sortirait de la province, le premier syndic du tiers-état prit la défense de cet impôt dans un mémoire dont voici un passage : « Ceux qui ont intérêt à empêcher l'effet de cet édit sont messieurs de l'église et de la noblesse qui possèdent presque tous les étangs, *le tiers-état n'en possédant pas la centième partie.* Il serait avantageux au tiers-état que l'imposition fût si grande sur le poisson, que la noblesse et l'église fussent contraints de tenir toujours à sec leurs étangs, tant parce que *l'air serait meilleur au pays,* et l'on ne serait pas si sujet aux maladies, que parce qu'il abonderait en foins, dont ils sont en disette, les meilleurs fonds étant occupés par les eaux, et la province s'en peuplerait davantage. »

Malgré cette protestation, qui jette un jour curieux sur l'histoire du pays, messieurs de l'église et de la noblesse l'emportèrent, et pendant tout le cours du XVIIIe siècle on continua à bâtir de nouvelles chaussées et à créer de nouveaux étangs. La Dombes formait encore à cette époque une principauté particulière; il y a un siècle à peine qu'elle a été définitivement réunie à la couronne, en 1762. Parmi les possessions de la fameuse *Mademoiselle,* la principauté de Dombes était considérée comme une des plus riches, et quand elle voulut faire reconnaître par Louis XIV son mariage avec Lauzun, ce fut cette principauté que le roi lui demanda en échange pour le duc du Maine. Jusqu'à la veille de 1789, le prince souverain de Dombes a eu son hôtel des monnaies, ses tribunaux, ses lois, sa chancellerie, ses états particuliers; ses revenus étaient évalués à plus de 300,000 livres. Nul doute que le produit des étangs ne fût pour beaucoup dans cette richesse féodale. Une terre en Dombes a été longtemps, à cause de ce produit, très recherchée. Il paraît même que vers les premières années du siècle dernier les seigneurs déportèrent sur les bords de la Saône et du Rhône une partie de la population de l'intérieur pour être moins gênés dans l'exercice de cette industrie, et en vérité, le système des étangs une fois admis, c'était ce qu'il y avait de mieux à faire.

Le dictionnaire d'Expilly, publié en 1764, vante la douceur du climat de la Dombes, la fertilité du sol, la *sagesse de son gouvernement,* et termine ainsi cette description flatteuse : « En un mot, la Dombes est un des meilleurs et des plus beaux pays du royaume. »

Encore aujourd'hui, après une baisse sensible dans le prix du poisson, on retire en moyenne tous les deux ans, par hectare d'étangs, 165 kilogrammes

de poisson, qui, à 60 francs les 100 kilos pris sur la chaussée, forment une valeur de 100 francs environ. L'empoissonnement a coûté 15 francs, les frais de pêche sont de 10 francs; restent 75 francs pour la rente du sol, l'impôt et le profit de l'exploitant pendant deux ans, soit à peu près 30 fr. par an pour le propriétaire. Le revenu de l'année d'assec paraît un peu plus élevé. Durant l'évolage, le sol s'est enrichi de détritus animaux et végétaux qui lui tiennent lieu d'une bonne fumure. Le quart de la surface annuellement en assec est habituellement cultivé en blé; les trois autres quarts portent de l'avoine. Grâce à ce mode ingénieux d'exploitation, qui a été souvent décrit et vanté par les auteurs, le revenu du sol inondé dépasse beaucoup, soit comme produit brut, soit comme produit net, celui des terres arables environnantes. La culture en eau, considérée isolément, a donc encore des avantages apparens; mais M. Dubost pense, comme le syndic du tiers-état de 1683, que ces avantages sont plus que compensés par l'insalubrité. Il fait d'ailleurs remarquer, avec le même syndic, qu'étant placés dans le fond des vallées, les étangs occupent les parties les plus naturellement fertiles, et qui donneraient dans tous les cas le plus de produits.

Le bétail ne souffre pas moins que les hommes de cette situation générale. L'espèce chevaline en Dombes a un passé brillant. L'histoire a conservé le souvenir de quelques chevaux dombistes montés par des rois de France et par des princes de la maison de Savoie dans des expéditions militaires. La création des étangs, en donnant aux chevaux un régime aqueux et de mauvaises conditions hygiéniques, a fait dégénérer la race. Le bétail à cornes est plus chétif encore; il vit exclusivement dans de mauvais pâturages pendant huit mois de l'année, et ne reçoit d'alimens en hiver qu'avec une extrême parcimonie. Tout le foin récolté servant à nourrir les chevaux et les bœufs de travail, il ne reste pour les vaches et les élèves que de la paille. Il y aurait profit à réduire de moitié le nombre de ces animaux, pour les mieux nourrir, car ce n'est pas la quantité de bétail qui importe, c'est la quantité de fourrage à consommer. La Dombes n'a que peu de moutons, et beaucoup d'entre eux meurent de la cachexie.

M. Dubost estime que les 34,000 hectares de terres arables, déduction faite des étangs, des prairies et des bois, se divisent à peu près ainsi : une moitié en céréales d'hiver, un tiers en jachères, un sixième en cultures de printemps et d'été. Cette distribution, qui se retrouve dans toute la moitié méridionale de la France, est des plus vicieuses. C'est l'ancien assolement biennal, un peu amélioré, mais n'ayant pas encore perdu ses principaux défauts, l'étendue beaucoup trop grande consacrée aux céréales, et l'étendue non moins excessive des jachères. L'engrais manquant par suite de cette mauvaise distribution, on n'obtient en grains qu'une faible récolte : on évalue en moyenne le produit en froment, semence déduite, à 10 hectolitres par hectare, et le produit en seigle à 9. Voilà de bien pauvres rendemens, comparés avec ceux qu'on obtient dans les pays bien cultivés; il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils soient exceptionnels : ils égalent la moyenne attribuée à la France entière par les statistiques, et bien certainement ils dépassent la moyenne obtenue dans le centre et dans le midi. M. Dubost se laisse quelquefois entraîner par une ardeur bien naturelle; en voyant le triste état de

la Dombes, il force un peu les couleurs. Cette exagération n'était pas nécessaire. Qu'on puisse ou non en dire autant de bien d'autres pays, l'état de la Dombes n'en est pas moins regrettable en soi. La Bresse est un peu plus éloignée du débouché commun, elle n'a pas un sol beaucoup meilleur; elle a été aussi couverte d'étangs, et elle est aujourd'hui deux fois plus riche.

D'après ce qui précède, on doit facilement deviner que M. Dubost conclut à la nécessité de dessécher les étangs. Ces étangs produisant aujourd'hui de l'engrais au lieu d'en consommer, le desséchement serait fatal, s'ils étaient transformés en terres arables. Aussi n'est-ce pas des terres, mais des prairies, qu'il voudrait mettre à la place. Ces prairies arrosées augmenteraient dans une forte proportion la quantité des fourrages, et par conséquent des engrais. Il évalue à la moitié de la surface actuelle des étangs, soit 7,000 hectares, ceux qui pourraient être avantageusement convertis en prairies; les 7,000 hectares restans devraient se changer en pâturages. En même temps, l'étendue des prairies artificielles et des racines devrait s'accroître, de manière à couvrir la presque totalité des jachères, et les 76,000 hectares de la Dombes d'étangs arriveraient à la répartition suivante :

Prairies naturelles	15,000	hectares.
Pâturages	11,000	—
Bois	12,000	—
Céréales d'hiver	17,000	—
Prairies artificielles, racines, etc	17,000	—
Cours, chemins, etc	4,000	—
Total	76,000	hectares.

Il ne saurait être douteux que cette répartition, qui consacrerait à la production des engrais les trois quarts du sol en culture, ne fût infiniment supérieure à l'ancienne. La suppression des étangs ferait disparaître la principale cause de l'insalubrité, et la Dombes deviendrait ce qu'elle doit être par son extrême proximité d'un débouché comme Lyon, un des plus riches pays de culture de France.

L'unique question est dans la transition. M. Dubost évalue à 725 fr. par hectare les frais de transformation des étangs en prairies. Les élémens nous manquent pour discuter ce chiffre, nous ne pouvons que l'accepter. La conversion d'un étang de 10 hectares coûtera donc 7,250 fr. L'augmentation de valeur et de produit doit-elle être partout suffisante pour rémunérer une pareille dépense? Même en supposant que la rémunération soit assurée, où trouvera-t-on les capitaux nécessaires pour cette entreprise? Dans l'état actuel de la propriété en Dombes, et avec la direction si malheureusement imprimée aux capitaux depuis quelques années, il est peu probable qu'on arrive de longtemps à réunir les 5 ou 6 millions qu'exigera le desséchement des étangs et la somme bien autrement considérable que demandera l'amélioration générale du sol. L'opération ne peut donc se faire que lentement, au fur et à mesure des ressources. Suivant l'habitude universelle en France, on n'a pas manqué d'invoquer en Dombes l'intervention de l'état pour venir en aide à la transformation désirée. Dans une certaine mesure, cette inter-

vention est justifiée par la situation exceptionnelle du pays; mais, si puissant que soit l'état, il ne peut pas tout. Outre qu'on ne saurait sans injustice imposer au reste de la France de trop grands sacrifices en faveur d'une localité quelconque, si intéressante qu'elle soit, quand tant d'autres auraient besoin de secours, il est difficile d'employer utilement sur un point donné au-delà d'une somme déterminée; tout excès de crédit conduit au gaspillage. D'un autre côté, l'état ne peut pas procéder par voie de coercition pure et simple, et sans y joindre des secours en argent, à moins de violer le droit de propriété et de faire en définitive plus de mal que de bien. Son action légitime et efficace se trouve contenue dans d'assez étroites limites.

A une époque où l'on ne doutait de rien, en 1790, quelques communes de la Dombes demandèrent à l'assemblée nationale d'ordonner la suppression immédiate des étangs. Un propriétaire du pays, parfaitement compétent, Varenne de Fenille, écrivit sur ce sujet un très bon mémoire, publié dans le recueil de la *Société royale d'Agriculture de Paris*. Varenne de Fenille ne peut être considéré comme un partisan des étangs; il avait été au contraire fortement attaqué comme un novateur dangereux pour en avoir dit ce qu'en dit aujourd'hui M. Dubost. La première partie de son mémoire est consacrée à démontrer de nouveau contre ces attaques l'utilité du desséchement; mais dans la seconde il combat avec non moins de force ceux qui demandaient un desséchement général et subit. « Cette proposition, dit-il, mettrait à la place d'un mal très grand un mal plus grand encore, en ce qu'elle aurait pour effet de *métamorphoser les étangs en marais;* on dirait un homme qui, atteint d'une maladie grave et sachant qu'il doit prendre successivement plusieurs remèdes, proposerait à son médecin de les lui administrer tous le même jour. » C'est la même idée qui a été résumée plus tard dans ce distique latin :

Incidit in Scyllam curans vitare Charybdim,
Et stagnum fugiens incidit in paludem.

Varenne de Fenille s'élève formellement contre toute idée d'employer la contrainte pour forcer les propriétaires à détruire leurs étangs; le moyen qu'il propose consiste à imposer un peu plus les étangs en eau et un peu moins les étangs desséchés, afin d'amener les propriétaires à les dessécher progressivement, volontairement, sans commotion et sans violence.

Malgré ces sages observations, l'assemblée nationale rendit le 11 septembre 1792 un décret ainsi conçu : « Lorsque des étangs, d'après les avis et procès-verbaux des gens de l'art, pourront occasionner, par la stagnation de leurs eaux, des maladies épidémiques ou épizootiques, ou que, par leur position, ils seront sujets à des inondations qui envahissent et ravagent les propriétés inférieures, les conseils-généraux des départemens seront autorisés à *en ordonner la destruction*, sur la demande formelle des conseils-généraux des communes et d'après avis des administrateurs du district. » Ce décret ouvrait, comme on voit, une assez large porte à l'arbitraire, puisqu'il autorisait la destruction des étangs *sans indemnité;* mais, comme il admettait encore quelques formalités pour constater l'insalubrité, la mesure

parut insuffisante aux gens pressés, et le 14 frimaire an II (4 septembre 1793), la convention rendit le décret suivant, un des monumens les plus curieux de l'ignorance et de la violence révolutionnaires :

« Art. 1er. Tous les étangs et lacs de la république qu'on est dans l'usage de mettre à sec pour les pêches, ceux dont les eaux sont rassemblées par des digues et des chaussées, tous ceux enfin dont la pente du terrain permet le desséchement, *seront mis à sec* avant le 15 pluviôse prochain (en deux mois), *par l'enlèvement des bondes et coupure des chaussées*, et ne pourront plus être remis en étangs, le tout sous peine de confiscation *au profit des citoyens non propriétaires.*

« Art. 2. Le sol des étangs desséchés *sera ensemencé en graines de maïs*, ou planté en légumes propres à la subsistance de l'homme, par les propriétaires, fermiers ou métayers, et si les empêchemens ou délais proviennent du défaut d'arrangement entre les propriétaires, fermiers ou métayers à cause des conditions des fermes, *les propriétaires seuls en seront responsables*, sous les peines portées par l'article 1er. »

Cette odieuse et ridicule loi ne fut pas exécutée et ne pouvait pas l'être. Non-seulement tous les propriétaires d'étangs auraient été ruinés du coup, ce qui importait fort peu à la convention, mais la coupure des chaussées, sans les travaux complémentaires qu'exige l'aménagement des eaux, aurait doublé l'insalubrité, inondé les fonds inférieurs, tari la source principale d'engrais, et rendu le pays tout entier inhabitable et incultivable, malgré la clause monumentale qui ordonnait de semer immédiatement les étangs en graines de maïs et en légumes propres à la nourriture de l'homme. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'administration publique, qui régissait alors les biens de l'église et des émigrés placés sous le séquestre, c'est-à-dire une grande partie des étangs, n'exécuta pas elle-même ces prescriptions. Dès l'année suivante, il fallut révoquer la loi, et en vendant les biens confisqués, la nation vendit les évolages comme le reste, en garantissant aux acquéreurs la pleine propriété. La loi de 1792 elle-même, quoique non abrogée, est restée une lettre morte pendant plus d'un demi-siècle, parce qu'elle présentait en petit les mêmes dangers que celle de 1793 en grand.

En 1856, une loi nouvelle a été rendue, mais celle-ci ne mérite que des éloges; l'extrême complication des droits sur les étangs mettait un obstacle très grave au desséchement en rendant les licitations à peu près impossibles, alors qu'on avait affaire à vingt ou trente intéressés pour des surfaces de 12 ou 15 hectares; la loi nouvelle a déclaré rachetables les servitudes de toute nature et simplifié beaucoup la procédure à suivre. En même temps, le gouvernement a institué un service spécial d'ingénieurs pour le curage des rivières, et fait commencer l'exécution d'un réseau de chemins qui doit diviser le pays comme un damier. De plus, la Dombes se trouve placée depuis quelques années au milieu d'un triangle de chemins de fer, et on y a établi à la Saulsaie une école régionale d'agriculture, entretenue par l'état. Ces conditions nouvelles suffiraient pour amener avec le temps la révolution agricole.

On ne s'en est pourtant pas contenté, et sous l'impulsion de cet esprit d'impatience qui a déjà plusieurs fois porté malheur à la Dombes, un autre

projet de loi a été présenté au corps législatif dans sa dernière session. Ce projet n'est pas encore converti en loi; il reste par conséquent soumis à la discussion. Le corps législatif a heureusement sursis au vote en demandant un plus ample informé. Comme la loi de la convention, ce projet enveloppe dans une suspicion commune tous les étangs de la Dombes, et permet d'en ordonner la suppression, sans autre formalité qu'un décret rendu dans la forme des règlemens d'administration publique. Seulement, comme les idées économiques ont fait quelques progrès depuis 1793, au lieu d'exiger la destruction des étangs en *deux mois,* le projet accorde un délai de *quinze ans,* et il ne parle pas des ensemencemens en graine de maïs. De plus, il consacre une somme de 2,500,000 fr., prise sur le budget de l'état, pour être distibuée en prime aux propriétaires qui dessécheraient volontairement, et une autre somme de 2 millions pour leur être prêtée à 3 pour 100. Les intérêts menacés se sont défendus (1), et tout permet d'espérer aujourd'hui que la partie coercitive du projet sera abandonnée; si l'on veut absolument de la coercition, la loi de 1792 est plus que suffisante. Quant à l'autre partie, l'affectation des 4 millions et demi en primes et prêts, elle a naturellement plus de succès auprès des propriétaires dombistes, mais on peut douter qu'elle en ait autant auprès de la généralité des contribuables. Cette somme, ajoutée à que ce que l'état dépense déjà en Dombes, dépasse ce qu'il est raisonnable de consacrer à cette destination. Il ne s'agit après tout que de 14,000 hectares; la subvention serait donc de 320 fr. par hectare, dont plus de moitié en pur don, et sans compter les travaux extraordinaires. C'est trop. Rien n'est plus fécond en abus de toute sorte, plus contraire à une bonne direction du travail, plus nuisible au véritable esprit d'entreprise, que ce système arbitraire de primes distribuées Dieu sait comment.

Il faut rendre cette justice à M. Dubost qu'il n'a rien demandé de pareil. Quel que soit son désir de voir disparaître les étangs, il respecte trop le droit de propriété pour avoir recours à la contrainte, au moins sous une forme générale, et il a un sentiment trop éclairé de la justice distributive pour attendre des contribuables des sacrifices excessifs. La loi de 1792, combinée avec celle de 1856, lui suffit. « Cette loi, dit-il en propres termes, peut désormais poursuivre pacifiquement son œuvre et rendre peu à peu à ce pays la salubrité; le desséchement des étangs aura lieu, sans secousse trop brusque, *tout le monde le désire,* mais inévitablement. » Nous irions même un peu plus loin que lui. Il manque quelque chose à la loi de 1792 pour la rendre applicable: c'est la juste et préalable indemnité due aux propriétaires d'étangs reconnus insalubres dans les formes voulues par cette loi, et dont la destruction serait ordonnée. Un crédit annuel de 50,000 francs pendant dix ans suffirait probablement pour ces indemnités; à raison de 250 fr. par hectare, il permettrait de dessécher 200 hectares d'étangs insalubres par an, ou 2,000 hectares en tout (2); le reste viendra de soi.

(1) Conseil-général de l'Ain, session de 1859; rapport fait au nom d'une commission chargée de donner son avis sur le projet de loi relatif à la suppression des étangs.

(2) Le conseil-général de l'Ain porte à 385 fr. la valeur moyenne des *évolages*, mais cette évaluation paraît exagérée, en ce sens que la valeur de l'*assec,* qui ne représente aujourd'hui qu'une année sur trois, et qui y ajouterait désormais les deux autres, devrait

Avant tout, ici comme ailleurs, l'action des intérêts privés. Cette action n'a pas été inerte, même avant la loi de 1856 et en l'absence de tout encouragement exceptionnel. On estimait à 20,000 hectares, en 1790, l'étendue des étangs, qui n'est plus aujourd'hui que de 14,000 ; ils ont reculé de plus d'un quart, et ce premier progrès n'est pas dû aux lois révolutionnaires, il s'est accompli tout entier depuis 1815. En même temps, la durée moyenne de la vie a monté de 20 ans à 28, la population a passé de 18,000 âmes à 25,000, le froment a gagné du terrain sur le seigle, les prairies artificielles ont pris naissance, les fermiers-généraux ont disparu, tout a marché. En admettant que les nouvelles mesures accélèrent le mouvement, on peut espérer que, d'ici à la fin du siècle, la Dombes sera délivrée de ses étangs; c'est tout ce qui est possible. On ne peut essayer d'aller plus vite sans tout bouleverser.

On sait ce qui est arrivé pour le drainage depuis le fameux prêt des 100 millions. Chacun a espéré drainer son bien aux frais de l'état, et les travaux particuliers ont cessé presque partout; puis, on s'est aperçu qu'il fallait remplir une foule de formalités pour obtenir l'argent de l'état, et on y a renoncé. Ce qui devait, disait-on, exciter les travaux du drainage n'a servi qu'à les ralentir. Qu'on prenne garde d'en faire autant pour la Dombes. Tout ce qui se fait artificiellement se fait mal. Le principe de l'indemnité, si juste qu'il soit, a lui-même des inconvéniens, s'il n'est pas appliqué avec une grande réserve, car il faut éviter que les propriétaires d'étangs aient intérêt à ne pas dessécher eux-mêmes et à attendre de se faire exproprier. Il n'y a que des considérations d'extrême urgence qui puissent justifier l'application de la loi de 1792, et par suite l'indemnité qui en est la conséquence forcée. Pour être vraiment utile, cette indemnité doit être réduite au strict nécessaire et seulement pour les étangs les plus manifestement dangereux. Rien ne prouve que la Dombes ait intérêt à dessécher tous ses étangs sans exception; il est au contraire très-probable qu'on aura avantage à en conserver une partie, soit pour relever les eaux dans un intérêt d'irrigation, soit pour alimenter des usines, soit pour tout autre motif, quand la question de salubrité ne sera plus en jeu.

En attendant, une conclusion manque au travail d'ailleurs si remarquable de M. Dubost; il la réserve sans doute pour la seconde partie. C'est l'indication détaillée de la meilleure marche à suivre par les intérêts privés pour l'amélioration agricole et sociale de la Dombes, en sus du desséchement des étangs. Il a bien indiqué en termes généraux les principaux vices à corriger dans l'organisation actuelle : les remèdes, selon toute apparence, consistent dans l'adoption d'un système plus pastoral, dans l'achat d'engrais et d'amendemens, dans l'emploi des machines; mais ce sujet vaut la peine d'être traité à fond. Tant que les terres arables ne rapporteront que 15 ou 16 francs par hectare, tandis que les étangs rapportent le double, la cause première des étangs

s'accroître et faire en partie compensation; c'est une question de licitation entre les intéressés. Nul ne peut prétendre à fixer d'avance l'indemnité due aux propriétaires des évolages supprimés; cette indemnité devra varier suivant les cas, et ne pourra être justement appréciée pour chaque étang qu'après un débat contradictoire; il ne s'agit ici que d'une évaluation générale et approximative.

persistera. M. Dubost combat avec raison l'idée qui a été mise en avant de créer un plus grand nombre de fermes; on n'a déjà dépensé que trop d'argent dans des constructions improductives, et le nombre des hommes n'est déjà que trop grand pour le produit brut et pour la salubrité. Mieux vaudrait moins d'hommes et plus d'animaux, ou au moins des animaux mieux nourris. La population humaine viendra plus tard, elle doit suivre l'assainissement et non le précéder. Il doit être possible de démontrer, preuves en main, comment une étendue de cent hectares par exemple, qui occupe trois familles de cultivateurs, avec un supplément extraordinaire de bras en été, pourrait n'en occuper que deux sans supplément, et donner à la fois, sans une trop forte émission de capital, une rente plus élevée et un plus grand profit. M. Dubost nous doit cette démonstration, accompagnée d'exemples positifs. Il aura beaucoup fait alors pour la Dombes. Les propriétaires seront encouragés par la perspective de nouveaux bénéfices à dessécher eux-mêmes, et les cultivateurs moins nombreux deviendront moins sensibles aux effets du climat par suite d'un meilleur régime.

Un dernier point mérite enfin d'être éclairci. M. Dubost affirme qu'en Dombes l'hectare de bois rapporte 30 francs de revenu net; les bouleaux surtout viendraient admirablement et donneraient un bon produit. S'il en est ainsi, les propriétaires auraient un véritable intérêt à planter et à semer des bois; ce serait fort heureux, car les arbres sont par tout pays un des plus sûrs moyens de combattre l'insalubrité. Varenne de Fenille recommandait déjà très vivement les plantations en 1790.

Rien n'est plus chimérique que la prétention de passer sans transition d'un état misérable à une condition brillante. On ne défait pas en un jour l'œuvre de trois siècles. La Dombes paraît propre à rivaliser dans un temps donné avec ce que nous avons de mieux, mais elle a beaucoup de chemin à faire pour en arriver là; ce chemin ne peut se faire que pas à pas. Nos plus riches provinces n'étaient pas, il y a cent ans, dans une condition meilleure : elles ont marché progressivement; que la Dombes fasse de même. Sans doute il faut moins de temps aujourd'hui pour les progrès agricoles, mais il en faudra toujours, quoi qu'on fasse. Le quart environ du territoire national n'est ni beaucoup plus florissant ni beaucoup plus peuplé, et la plupart de ces contrées en souffrance n'ont ni les trois rivières de la Dombes, ni ses chemins de fer, ni le voisinage de Lyon, ni les secours de l'état pour les travaux publics, ni l'école régionale. Si l'état a d'autres secours à donner, qu'il songe à les répartir suivant les besoins. Il est de mode aujourd'hui de chercher partout des capitaux pour l'agriculture; ces capitaux n'ont qu'un défaut, ils n'existent pas. C'est à l'agriculture elle-même de les former, comme elle a déjà formé ceux dont elle dispose. La Dombes ne peut pas être affranchie de cette loi commune.

LÉONCE DE LAVERGNE.

V. DE MARS.

Mme DE MARÇAY

Le rivage le plus riant ne peut réussir à enlever à la mer ce caractère de monotonie et de grandeur qui ne permet pas de la regarder longtemps sans être assailli de tristes pensées. Nous étions sortis presque gais, mon vieil ami M. d'Hersent et moi, pour faire notre promenade du soir sur une des plus jolies plages de la Normandie; mais bientôt, dociles à la même impression et sans avoir besoin de nous la communiquer, nous nous étions écartés de la foule des promeneurs pour aller nous asseoir sur des rochers que la marée basse laissait à découvert, et d'où nous pouvions voir chaque flot venir à son tour expirer en murmurant sur le sable. Après nous être laissé quelque temps bercer par ce bruit mélancolique, nous en vînmes à échanger nos pensées, et nous nous aperçûmes sans trop de surprise que notre esprit avait suivi le même chemin. Nous songions tous deux à l'immensité de l'univers, à la fatalité de ses lois, au peu de place qu'y occupent nos destinées particulières, au néant de nos douleurs et de nos joies, au profond mystère dans lequel nous vivons enveloppés.

— Que de fois, me disait mon vieil ami, les poètes ont comparé notre existence à ces flots un moment soulevés sur la mer pour être aussitôt brisés sur la plage, et combien ils ont eu raison! Un peu plus ou un peu moins de hauteur, quelques secondes de plus ou de moins de durée, quelques flocons de plus ou de moins dans leur frange d'écume, voilà tout ce qui les distingue les uns des autres, et pendant un seul instant, car ils sont bientôt égaux dans le néant. Que ne nous est-il donné de passer comme eux, sans jouir et sans souffrir, sans nous envier les uns les autres, sans nous débattre avec

emportement contre le sort! Et pourtant quel beau spectacle que celui d'une âme fière en lutte avec elle-même, en lutte avec sa destinée, qui ne veut pas se rendre, et qui traverse le monde en combattant! J'ai connu quelques-unes de ces âmes, une entre autres, qui était pleine de grandes pensées et animée de l'ambition la plus noble, mais qui se trompait sur elle-même et sur son rôle parmi les hommes, car elle n'avait été envoyée ici-bas, à ce qu'il semble, que pour souffrir sans profit pour personne. Vous avez sans doute entendu parler du comte de Ferni, peut-être même l'avez-vous rencontré dans le monde?

— Je l'ai seulement entrevu, répondis-je, et je ne sais de lui que deux choses : c'est que vous l'honoriez d'une amitié particulière, et que, pendant un voyage à Saint-Pétersbourg, il a perdu subitement la raison et la vie.

— J'admets volontiers, dit M. d'Hersent avec un triste sourire, que mon ami Ferni est mort fou, car les passions les plus naturelles, lorsqu'elles produisent des résolutions si extraordinaires, méritent le nom de folie; mais il n'était pas fou de la façon dont la science et le monde l'entendent, et vous le comprendrez aisément, lorsque vous connaîtrez la vérité sur cette histoire.

I.

J'ai connu Ferni très jeune encore dans une des cours d'Italie où j'étais alors ministre. C'était un esprit plein de feu, élevé dans les doctrines libérales qui commençaient à émouvoir son pays; il avait un caractère loyal, une volonté énergique, avec une rare intelligence du temps où il vivait, des moyens qui pouvaient convenir le mieux à l'accomplissement de ses desseins. Si heureusement doué de toute façon par la nature, si peu chimérique et si résolu, ce jeune homme me parut destiné à servir utilement son pays, et m'inspira bientôt une vive affection. Je l'aimais pour lui-même, je l'aimais aussi pour la cause dont il me semblait devoir être un jour le soutien.

Bientôt les événemens nous séparèrent. Je fus rappelé en France, et l'Italie entière fut enveloppée dans de stériles agitations, dont vous savez aussi bien que moi l'histoire. Je suivis de loin le sort de mon jeune ami dans cette mêlée. Il y montra du sens, de l'esprit et du courage; mais la malheureuse destinée de son pays l'emporta, et ses efforts agrandirent sa réputation sans servir sa cause. L'anarchie blessait sa raison, le despotisme humiliait son cœur; il prit bientôt l'habitude de vivre hors de son pays sans renoncer à l'es-

poir de lui donner un jour l'ordre et la liberté. Il parcourut quelque temps l'Europe, accueilli partout avec l'attention dont il était digne. Plusieurs fois il ne fit que traverser la France; mais, il y a deux ans, il parut vouloir prolonger son séjour parmi nous, et, comme mon amitié pour lui n'avait été nullement refroidie par son absence, je me félicitai vivement de sa résolution. Quinze jours ne s'étaient pas écoulés depuis son arrivée à Paris, que, venant un soir me trouver dans ma loge aux Italiens, il y rencontra Mme de Marçay.

Vous avez trop présent le souvenir de cette aimable personne pour qu'il soit nécessaire de vous la peindre; mais vous n'avez pu la connaître aussi bien que moi, admirateur ému de tant de noblesse d'âme et témoin d'un malheur si achevé sous les apparences de la vie la plus brillante et la plus heureuse. Elle était fort jeune lorsqu'on la maria à un homme qu'il lui était impossible d'aimer, et qu'avait seulement frappé l'éclat surprenant de sa beauté. M. de Marçay avait bien été capable de sentir l'étrange séduction que cette jeune fille exerçait autour d'elle sans même en avoir conscience; mais il ne pouvait en aucune façon apprécier ce qu'il y avait d'élevé dans le cœur et dans l'esprit d'une femme qui eût fait le bonheur et l'orgueil des hommes les plus distingués de son temps. Après deux années d'une union malheureuse, et troublée par des débats que Mme de Marçay supportait avec une rare dignité, mais qui humiliaient son âme délicate et fière, M. de Marçay se rendit enfin la justice de reconnaître qu'il ne pouvait vivre avec sa femme et se retira à Saint-Pétersbourg, où l'appelaient à la fois le soin de ses affaires et d'anciennes relations.

Ce fut une époque nouvelle dans la vie de Mme de Marçay, et aux yeux de tous elle parut parfaitement heureuse. Comme le monde ne pouvait lui reprocher aucun tort, comme sa présence suffisait pour embellir et animer un salon, et qu'il semblait impossible à ceux qui la connaissaient de se plaire où elle n'était pas, elle était fort recherchée et entourée de plus d'hommages que n'en aurait pu désirer la femme la plus insatiable d'admiration et de succès. Ce qui entretenait autour de Mme de Marçay cette foule empressée de prétendans, c'est qu'aucun ne passait pour avoir réussi, et il paraissait impossible que le cœur d'une si belle personne, qui semblait créée pour inspirer l'amour et pour le sentir, ne finît point par s'émouvoir. En même temps la grâce accomplie de Mme de Marçay, l'engageant et involontaire abandon de ses manières, puis encore, pour ne rien oublier, la fatuité à laquelle n'échappent pas complétement les hommes les plus spirituels, faisaient croire à plusieurs que ce cœur était sur le point de se rendre. Elle le niait hautement quand elle le croyait nécessaire et s'efforçait avec franchise de ne laisser d'illusion à personne;

mais cette franchise même était une séduction nouvelle, et plutôt que de la prendre au mot, on aimait mieux vivre à ses pieds dans de continuelles alternatives de crainte et d'espérance. Retenant ainsi sans effort et certainement sans calcul auprès d'elle nombre de gens qui ne pouvaient se résigner à ne plus la voir et qui étaient sans cesse hésitans entre l'amour et l'amitié, Mme de Marçay ne devait pas manquer d'exciter la jalousie de plus d'une femme incapable de garder une cour si nombreuse à si bon marché, et la redoutable accusation de coquetterie ne tarda pas à peser sur cette tête charmante. « C'est Célimène, » disait-on volontiers; mais les plus malveillans étaient aussitôt obligés d'ajouter : « C'est Célimène sans perfidie, sans billets hypocrites, sans complimens menteurs, et elle ne courra jamais le risque de rencontrer son cinquième acte. » — Telle était à peu près la situation de Mme de Marçay dans le monde lorsque Ferni la vit la première fois. Je ne puis songer sans tristesse à cette première rencontre. Ferni m'a dit cent fois depuis qu'il n'avait ce soir-là aucune raison de me voir, qu'il était passé devant le théâtre, puis revenu sur ses pas; enfin il était entré comme poussé par la main pesante du sort. Quelques nuits d'insomnie avaient ajouté à la grâce naturelle de Mme de Marçay l'attrait d'une touchante langueur. Ses cheveux blonds étaient négligemment rejetés en arrière comme si elle était fatiguée de leur poids, sa tête était appuyée sur sa main, et elle laissait errer son regard distrait dans la salle; mais lorsqu'elle se retourna au nom de mon ami, quel charme dans ses mouvemens, quel sourire sur ses lèvres, quelle douceur dans ses yeux! Tout son être semblait dire : Aimez-moi. C'était l'incarnation vivante du beau vers de Lucrèce :

. . . . . Mulier toto jactans è corpore amorem.

Et pourtant, j'ose le dire, elle ne songeait guère en ce moment à inspirer de l'amour, ou plutôt elle n'y songeait jamais; elle était ainsi, quoi qu'elle pût faire, et elle regardait Ferni comme elle avait ce soir-là regardé vingt personnes, si ce n'est qu'elle ne pouvait s'empêcher de lui témoigner quelque curiosité et quelque intérêt, parce qu'elle m'avait souvent entendu parler de son mérite et de ses malheurs. Elle l'entretint donc avec esprit et avec bonté de son pays et de ses aventures; elle le loua discrètement, lui fit quelques questions, et sourit en le voyant si embarrassé pour lui répondre. Il balbutiait en effet quelques mots sans suite, et paraissait subitement enivré; mais les habitudes de l'homme du monde le rappelèrent bientôt à lui-même : il sut trouver quelques phrases banales pour couvrir son trouble, et sortit précipitamment.

— Votre ami est bien extraordinaire, me dit en riant Mme de Marçay; je ne l'aurais pas cru si timide.

— Il ne l'est ordinairement pas plus qu'il ne faut; mais vos beaux yeux l'ont troublé outre mesure, et le voilà sans doute amoureux de vous, comme tant d'autres.

— J'en serais bien fâchée, dit Mme de Marçay; j'aurais eu du plaisir à le connaître, et me voilà forcée de l'éconduire. Avouez qu'il est dur de ne pouvoir trouver dans le monde quelques amis désintéressés. Vous êtes une rare et bien heureuse exception.

— Ce sont mes cheveux blancs qui me sauvent; mais mon ami Ferni n'est pas un amoureux ordinaire, et ce qu'il m'a semblé déjà éprouver près de vous m'inquiète. Je le connais bien mal, ou il portera dans l'amour l'ardeur et l'opiniâtreté qu'il a reçues de la nature pour un plus utile usage.

— Vous allez bien vite, cher monsieur d'Hersent! Plaideriez-vous sa cause?

— Non, certes, car je l'aime tendrement, et je vous saurai gré de lui dire *non* du premier coup et assez nettement pour le décourager.

— Cela est mal à vous de me parler comme à une coquette, car vous savez bien que la coquetterie me fait horreur, et que je ne trompe personne. Si M. de Ferni fait la sottise de me faire la cour, il aura ce *non* bien net que vous demandez si prudemment pour lui, et j'y perdrai peut-être un ami, car puisque vous l'avez jugé digne d'être le vôtre, il fût sans doute devenu le mien.

Peu de temps après, Ferni s'était déclaré, et ayant reçu la réponse la plus franche du monde et l'assurance formelle qu'il n'avait rien à espérer, il quitta Paris. — C'est pour toujours, me dit-il en m'embrassant. — Deux mois plus tard, il entrait chez moi.

— Je reviens guéri, me dit-il en riant, ou peu s'en faut. Vous avez dû me trouver bien bizarre. Je ne sais ce qui m'a rendu si maladroit auprès de votre aimable amie. Qu'il ne soit plus question de ces enfantillages; je suis redevenu moi-même. Parlons de l'Italie.

Je ne me sentis point rassuré par l'air tranquille et le ton léger de Ferni, et allant droit au fait : — Retournerez-vous chez Mme de Marçay? lui dis-je en le regardant bien en face.

— Certainement, répondit-il de l'air le plus indifférent. Il me semble difficile de n'y pas retourner. Croiriez-vous que, malgré ma sottise, elle a eu la bonté de s'apercevoir de mon absence, de la regretter et de demander à quelqu'un qui me l'a répété pourquoi j'avais si subitement quitté Paris? Je lui dois bien une visite, et je la ferai, ne fût-ce que pour effacer la triste impression que j'ai dû lui laisser.

— Écoutez-moi, Ferni, lui dis-je aussitôt avec une émotion sincère. Je vous aime comme mon fils, et j'ai le droit de vous parler

comme le ferait un père. Ne retournez point chez Mme de Marçay. Je ne suis pas sûr de vous. Que vous le sentiez ou non, la vraie cause de votre retour, c'est ce témoignage banal d'intérêt que, par pure politesse, Mme de Marçay vous a donné après votre départ. Je suis certain comme si je le voyais que si vous retournez chez elle, quoiqu'elle ne soit nullement changée à votre égard, vous ne trouverez pas une seconde fois la force de partir. Ce n'est pas une coquette, bien que le monde ait assez de prétextes et puisse citer assez d'exemples pour le croire. La coquetterie la plus habile ne pourrait donner à Mme de Marçay plus de pouvoir que ne lui en a donné la nature pour retenir invinciblement auprès d'elle ceux qui l'ont une fois aimée. A vrai dire, vous ne l'aimez pas encore assez pour qu'il vous soit impossible d'éviter ce malheur. Vous avez été violemment ému, je le veux bien, d'une première rencontre, soit que le genre particulier de sa beauté ait répondu à votre inclination naturelle, soit que vous fussiez ce soir-là disposé à vous laisser séduire; mais qu'est-ce que cette surprise de l'imagination à côté de la servitude où vous fera certainement tomber la fréquentation de cette aimable femme? Si vous n'aviez comme tant d'autres rien de mieux à faire en ce monde, je vous dirais volontiers : Aimez inutilement Mme de Marçay; c'est une occupation plus noble que le jeu ou la débauche. Mais considérez si vous êtes disposé à faire de cet amour la grande affaire de votre vie : c'est tout ou rien; je vous l'assure, il faut choisir.

Je lui aurais parlé plus longtemps encore si je n'avais senti que, malgré l'apparence de l'attention la plus respectueuse, il m'écoutait à peine et ne changeait point de résolution.

— Que vous êtes bon et que je vous aime! me dit-il; mais vous prêchez un converti. Causons d'affaires plus sérieuses.

Il retourna dès le lendemain chez Mme de Marçay, y revint quelques jours après, puis plus souvent, puis presque tous les jours, et compta bientôt parmi les plus fidèles habitués de sa maison. J'étais avec Mme de Marçay la personne qu'il voyait le plus assidûment, et après elle, j'en suis sûr, la personne qu'il aimait le plus au monde. Il avait renoncé à me cacher la vérité; j'avais renoncé de mon côté à des conseils inutiles; nous causions sans cesse et librement de son mal, et c'est avec ses confidences journalières que je vous achèverai ce triste récit.

Mme de Marçay l'avait revu sans embarras, sans lui laisser croire en aucune façon que ce départ et ce retour fussent pour elle des affaires importantes, sans s'y montrer non plus complétement indifférente. Ferni avait retrouvé tout son sang-froid, au moins en apparence; il évitait soigneusement tout ce qui pouvait amener une

explication ou provoquer une rupture. Ils prirent donc l'habitude de causer ensemble, avec une certaine confiance, des mille choses du monde et de la vie, de l'art, de la politique, de tout ce qui pouvait intéresser deux esprits vraiment distingués, et bien faits pour s'entendre. Cette confiance augmentait chaque jour, et plus leurs entretiens devenaient fréquens et sincères, plus ils étaient surpris de juger de la même façon tant de choses et tant de gens, d'avoir le même éloignement pour les mêmes défauts, la même sévérité pour les mêmes bassesses, la même sympathie pour tous les genres de grandeur. Alors arriva ce que j'avais prévu : Ferni sentit son amour devenir aussi profond, aussi incurable, qu'il avait d'abord paru violent et léger. Ce n'était plus seulement ses cheveux, son regard, sa voix, son geste, qu'il adorait en elle; c'était le moindre mouvement de son âme, le moindre éclair de son esprit, cette perpétuelle consonnance qui les faisait ensemble, et comme à leur insu, vivre d'un même sentiment et d'une même pensée. — Ah! que je la connaissais peu quand je croyais la connaître, me disait-il souvent, et que je l'aimais d'une façon indigne d'elle quand je croyais l'aimer!... Vous qui êtes son ami, appréciez-vous à son prix cette divine créature? Savez-vous à quel point elle est intelligente et généreuse, comme le beau et le grand l'émeuvent, comme elle devine tout ce qu'elle ignore, comme elle juge finement le monde, comme elle est tendre et loyale en amitié, comme on pourrait marcher avec courage et aller loin, soutenu par son cœur! Est-il donc écrit là-haut que je ne serai jamais aimé d'elle? — Qui n'eût été touché d'entendre Ferni parler de la sorte, et de voir son regard, ordinairement ferme et fier, obscurci par les larmes? Le plus souvent j'essayais de sourire et de le consoler. — Vous allez un peu vite, lui disais-je, en fait d'apothéoses. Certes personne ne sent mieux que moi quel est le mérite de Mme de Marçay, et combien elle est supérieure à la plupart des femmes; mais tout ce qu'elle fait et tout ce qu'elle dit vous paraît plus admirable que de raison, parce que tout cela vient d'elle, et que vous avez autant de plaisir à l'entendre qu'à la voir. Vous cédez à cet éternel mirage de l'amour, qui, depuis Adam, nous fait paraître beau et vrai tout ce qui sort d'une bouche qu'on aime.

Je voyais cependant Ferni s'avancer par le plus doux chemin vers une crise nouvelle, et cette crise ne se fit pas longtemps attendre. Mme de Marçay commençait à lui porter une véritable affection, et comme cette affection était sans doute fort éloignée de l'amour et ne lui causait aucun trouble, elle ne faisait aucun effort pour la cacher. Elle témoignait du plaisir à le voir, du regret à le sentir absent, et l'amical abandon de ses manières donnait un grand charme

à leurs longues causeries; mais ce qui n'avait aucune importance aux yeux de Mme de Marcay en prenait chaque jour davantage aux yeux de mon malheureux ami. Il lui paraissait impossible que cette intimité croissante, que cet accord chaque jour plus étroit de leurs sentimens et de leurs pensées n'aboutît point à l'amour, ou du moins à cette langueur indulgente qui amène souvent une plus grande faiblesse. Il jouissait donc avec délices du moindre gage de la sympathie de Mme de Marçay, d'abord pour le plaisir immédiat dont il se sentait l'âme inondée, puis comme d'une promesse muette d'un avenir plus heureux. Quand il avait par hasard causé de longues heures avec elle en lui tenant la main, sans qu'elle songeât à la reprendre, quand il avait pu, sans qu'elle parût s'en offenser ou même le sentir, presser longtemps cette main si chère contre ses lèvres, il revenait enivré, plus troublé que je n'aurais voulu, mais si heureux que je n'avais plus le courage de l'attrister par des prédictions fâcheuses.

Il lui laissa voir enfin à elle-même l'espérance qui commençait à l'envahir. Il en vint peu à peu aux supplications les plus vives; il tomba, peut-être avec plus d'esprit qu'un autre, mais aussi fatalement qu'aucun autre, dans l'argumentation stérile et naïve de ces amans malheureux qui s'efforcent de prouver à celles qui les repoussent qu'elles ont le plus grand tort de ne pas les aimer, qu'il serait de leur intérêt et presque de leur devoir de le faire, et qu'elles trouveraient un bonheur assuré dans cet amour. Elle lui répondit avec fermeté, mais avec douceur et presque avec tendresse, qu'il lui était impossible de l'aimer, et que cela n'arriverait jamais. Elle semblait attristée de l'idée qu'elle pourrait perdre par ses refus un ami qui lui était déjà cher; mais elle paraissait résolue à le perdre plutôt que de l'entretenir dans une vaine espérance. Ferni persistait cependant avec une opiniâtre énergie dans ses raisonnemens et dans ses prières; elle s'émut de ses souffrances, et essaya d'y mettre un terme par un aveu dont je ne pouvais alors apprécier la sincérité, mais qui, vrai ou faux, devait coûter également à cette belle âme.

C'était au commencement du mois de janvier. Mme de Marçay attendait Ferni ce jour-là et voulait lui donner un petit calendrier en bois sculpté que vous avez pu voir sur mon bureau, car Ferni me l'a laissé, avec quelques autres objets, en partant pour Saint-Pétersbourg. Il entra avec l'agitation qui le dominait depuis quelques jours, prit les mains de Mme de Marçay avec tendresse, et commença presque aussitôt à lui parler de son amour et de ses peines. Elle l'interrompit doucement pour lui offrir son petit présent, qu'il accepta avec une joie enfantine, comme s'il oubliait un instant tout le reste; mais bientôt, montrant du doigt, avec un triste sourire, la

longue suite de jours contenus dans ce petit espace, il demanda à Mme de Marçay si elle se doutait de ce que la destinée avait pu écrire sur cette page encore fermée de leur vie, si leur amitié, que son amour ébranlait sans cesse, pourrait durer jusqu'au bout de cette année, et si lui-même enfin pourrait vivre longtemps ainsi à côté d'elle et sans elle. Puis, passant de cette idée à une plainte qui lui était familière, il s'écria qu'elle était une étrange créature, que vivre sans aimer à son âge et avec sa beauté était une sorte d'infirmité morale et de sacrilége, que pour lui il se résignerait plus aisément à son malheur, s'il pouvait croire que le cœur qui lui était refusé appartînt à un autre, et qu'elle aimât au moins quelqu'un sur la terre, au lieu d'y passer comme une belle et froide statue.

Ferni parlait avec feu, et eût sans doute continué longtemps encore; mais tout à coup il s'arrêta, pâlit et parut avoir peine à se soutenir. Il avait entendu Mme de Marçay lui dire : — Et si je ne méritais pas tous ces reproches, s'il y avait en effet quelqu'un?...

— Quelqu'un! s'écria Ferni, confondu de surprise et oubliant qu'un instant auparavant il déclarait extraordinaire et presque regrettable que ce *quelqu'un* n'existât pas. Mais cela ne peut pas être! poursuivit-il avec une anxiété douloureuse. Je connais tous ceux qui vous entourent, et Dieu sait si j'ai cherché à deviner s'il en était un seul parmi eux qu'il vous fût possible d'aimer! Non, vous n'aimez personne. — Et il ajouta d'une voix suppliante : — N'est-ce pas que ce quelqu'un n'existe pas, que vous venez de l'inventer pour me guérir, que c'est un charitable mensonge?... Vous ne répondez pas, vous voulez me convaincre qu'il existe; jurez-le donc. — Et il la dévorait des yeux, épiant le moindre mouvement de ce beau visage.

Elle était très pâle; mais elle leva aussitôt la main, et dit d'une voix altérée : — Je le jure!

Ferni était debout et tenait l'autre main de Mme de Marçay dans les siennes. Il rejeta cette main avec une sorte d'horreur et se dirigea vers la porte; mais il ne l'avait pas encore touchée qu'il entendit Mme de Marçay lui dire : — Vous ne voulez donc plus de mon petit souvenir? — Et elle lui tendait le calendrier. Cette voix, ce geste allèrent à l'âme de Ferni et changèrent brusquement le cours de ses idées. Il revint à elle, se jeta à ses pieds, couvrit ses mains de baisers, lui dit tendrement adieu, et sortit presque heureux, au milieu de son infortune, de s'être séparé sans emportement injuste d'une personne qu'il avait tant aimée, et qui, même après un semblable aveu, lui paraissait encore, à son grand étonnement, ce qu'il avait de plus cher au monde.

Malgré l'amère douceur qu'il avait trouvée dans ses adieux à Mme de Marçay, Ferni avaît résolu de ne plus la voir, et, doutant avec raison de son courage, il voulut de nouveau quitter Paris. Il marqua de noir cette funeste journée sur le calendrier qu'il avait reçu d'elle, fit ses préparatifs de voyage, et arrangea tout pour s'éloigner le lendemain; mais, pendant la dernière journée qu'il devait passer parmi nous, il rencontra un ami de Mme de Marçay qui s'étonna du changement de ses traits, et apprit avec surprise la nouvelle de ce prompt départ... Le hasard fit que Mme de Marçay fut presque aussitôt instruite de cette rencontre, et moins d'une heure après Ferni recevait un billet d'elle. On avait appris qu'il était souffrant et sur le point de partir; quitterait-il ainsi Paris sans dire adieu à ses amis?

Je serais le premier à blâmer Mme de Marçay, si la coquetterie avait eu la plus légère part à cette démarche; mais la pitié seule avait conduit sa plume. Elle voyait avec regret s'éloigner un ami déjà bien cher; elle ne pouvait se résoudre à le laisser partir désespéré. Ferni accourut chez Mme de Marçay dans un trouble extrême, lui parlant tantôt avec douceur, tantôt avec amertume, et s'efforçant de justifier un départ qu'elle remarquait comme un acte de faiblesse. — Ce qui me chasse d'ici, s'écriait-il, c'est la douleur intolérable que j'éprouve à ne pouvoir plus vous regarder sans penser que vous êtes à un autre, et par votre libre volonté, qu'en ce moment même peut-être vous venez de le voir.

Elle lui fit signe en souriant qu'il n'en était rien, et comme il la regardait d'un air égaré, elle ajouta : — Il est bien loin d'ici, et vous ne courez guère le risque de le rencontrer, ni moi non plus; des centaines de lieues nous séparent.

Toutes les douleurs et toutes les joies sont relatives pour la pauvre nature humaine, et Ferni, qui souffrait cruellement depuis deux jours, se sentit presque délivré de son supplice. Il ne songeait plus à la triste réalité de cet autre amour, à l'existence certaine d'un rival heureux; il était tout entier à cette idée qu'ici du moins Mme de Marçay ne lui était enlevée ni disputée par personne, qu'ici du moins nul homme n'était plus près que lui de son cœur. Il s'assit à ses pieds, lui prit une main qu'elle laissa reposer sur ses genoux, dans la main de son ami, et l'heure passa pour Ferni triste et délicieuse, tandis qu'il entretenait Mme de Marçay de ses illusions détruites, des projets d'ambition et des rêves de bonheur qu'il avait formés pendant qu'il espérait encore être un jour aimé d'elle, de son avenir à jamais désolé par un incurable et inutile amour. Elle lui répondit avec douceur, l'exhortant à la résignation et au courage, flattant son orgueil, réveillant son ambition, lui montrant le charme

de l'étroite amitié qui pouvait toujours les unir. Tous deux parlaient à voix basse, et leur entretien était souvent interrompu par de longs silences. Ferni pressait de temps à autre avec passion la main qui lui était livrée, et, machinalement sans doute, Mme de Marçay lui rendait son étreinte. Quiconque les eût considérés ainsi, inclinés l'un vers l'autre, les yeux humides, parlant à demi-voix ou se taisant, comme perdus dans leurs pensées, les eût certainement pris pour deux amans sincères doucement enivrés de leur bonheur, et oubliant, dans l'échange de leurs tendres promesses, que le temps passe et que le monde existe. Qui aurait jamais cru, au contraire, avoir sous les yeux une femme résolue à ne point se rendre, un homme consumé par les fureurs de la jalousie et de l'amour?

Ferni lui-même s'y laissa presque tromper et reprit quelque espérance. Aussi le lendemain fut-il étonné d'être reçu avec un peu de froideur. Il voulut rompre cette glace, reprendre l'éternel sujet de son amour; on lui répondit si nettement que c'était peine inutile, on parut si étonné et si fatigué qu'il en parlât encore, qu'il sortit accablé et sérieusement dégoûté de la vie. Cette fois ce fut moi qui le pressai de partir. Ces émotions si constantes et si vives avaient altéré sa santé, et je commençais à craindre pour sa raison. Il était devenu presque incapable de travail et même d'attention suivie pour aucune chose. Un ouvrage qu'il avait entrepris sur l'Italie, et dont une partie déjà publiée lui avait fait honneur, restait interrompu, et il y avait peu d'apparence qu'il pût jamais reprendre la plume. Ses amis commençaient à remarquer sa sombre tristesse et ses distractions continuelles. « Ce pauvre Ferni ne va pas bien, » disait-on autour de lui d'un air mystérieux. Je jugeai qu'il fallait l'éloigner à tout prix, et je le conjurai de faire un long voyage. Je vis avec tristesse que sa volonté même était atteinte, et que la volonté d'autrui avait sur lui pour la première fois quelque empire. Lui qui ordinairement ne savait ce que c'était que d'obéir, il m'obéit ce jour-là avec une docilité d'enfant et une sorte d'accablement qui me déchira l'âme. Je l'aimais plus tendrement que jamais, et j'étais navré de le voir partir. Plût à Dieu cependant qu'il ne fût jamais revenu!

II.

Ce qui me porte surtout, poursuivit M. d'Hersent après un instant de silence, à voir dans l'histoire de mon ami la main de la fatalité et une sorte de jeu cruel de la nature, c'est que je n'ai jamais pu bien comprendre pourquoi il a été impossible à Mme de Marçay d'ai-

mer Ferni. Il est bien rare qu'une intimité aussi étroite qu'était la leur, nouée à leur âge et poursuivie au milieu d'une liberté presque entière, n'aboutisse point à l'amour. Ferni n'avait rien en lui qui pût déplaire à Mme de Marçay, et elle n'éprouvait point évidemment pour lui une de ces répugnances insurmontables qui parfois séparent deux personnes faites d'ailleurs pour s'aimer. Puisque vous avez vu Ferni, vous vous souvenez sans doute qu'il plaisait généralement. Mme de Marçay acceptait sans trop s'en plaindre les bruits du monde, car son intimité avec Ferni avait tous les caractères d'un amour partagé, et si quelques fins observateurs doutaient encore du succès de Ferni, si lui-même évitait de son mieux tout ce qui pouvait y faire croire, les esprits superficiels, qui forment toujours la majorité, n'en doutaient pas.

Quant à ce qu'on appelle en amour l'union des âmes, elle était entre eux aussi complète qu'on peut l'imaginer, et lorsque nous serons à Paris, je pourrai vous en convaincre en vous faisant lire leurs lettres où s'épanchait toute leur âme. Quoique étranger, Ferni écrivait purement notre langue, et la passion qui l'inspirait l'emportait souvent jusqu'à l'éloquence. Vous ne trouverez aucune trace de mauvais goût ou d'affectation dans ses lettres, tout y est vrai, élevé, sincère; seulement il faut faire la part de l'amour qui lui montre dans Mme de Marçay plus de perfections et plus de charmes encore que le ciel ne lui en avait fatalement accordé. Ce qui me surprit extrêmement quand j'eus entre les mains toutes ces lettres, c'est que les plus fortes et les plus éloquentes étaient précisément écrites dans le temps même où Ferni était incapable de tout travail. Il retrouvait pour se plaindre de ses maux, pour convaincre Mme de Marçay et pour l'attendrir, toute la vigueur de pensée et de langage qu'il semblait avoir perdue pour tout le reste. Il le sentait lui-même : « Je ne suis bon désormais qu'à vous écrire, dit-il un jour à la fin d'une de ses lettres. J'irais ainsi jusqu'à demain, et plus loin, et toujours. Voilà certainement mes moins mauvais écrits, mais ils ne me conduiront pas même à la gloire. » A coup sûr, on ne peut publier ces lettres, bien que la mémoire de Ferni ni de Mme de Marçay n'eût pas sans doute à en souffrir; mais nous pourrons les relire, et j'éprouve un amer plaisir à y voir revivre avec toutes ses douleurs l'âme ardente et déchirée de mon ami.

Que vous dirai-je des lettres de Mme de Marçay? Vous n'imaginerez pas, avant de les avoir lues, qu'on puisse être à la fois si inflexible et si tendre, donner et retenir, fuir et se rapprocher, consoler sans guérir, refuser toute espérance sans tuer tout amour, inspirer à la fois et d'une manière si délicate tant d'admiration, de tendresse, de crainte et de désir. Et dans tout cela pas un mot à effacer, pas

un mot à reprendre, rien qui ne soit irréprochable aux yeux même du monde. Ah! sublime et cruel instinct de la nature, l'art ne vous égalera jamais!

Je fus un peu effrayé de revoir après moins de trois mois Ferni à Paris, mais je fus surpris et heureux de le trouver beaucoup plus calme et infiniment plus raisonnable qu'avant son départ.

— J'ai beaucoup réfléchi, me dit-il, depuis que je vous ai vu, et, comme vous le pensez bien, c'est à la seule chose qui m'occupera désormais en ce monde. Je vois clairement aujourd'hui la cause véritable de mes souffrances, ou plutôt l'occasion, toujours la même, de laquelle naissent entre Mme de Marçay et moi ces crises perpétuelles qui ébranlent ma raison. Tout le mal vient de mon incurable manie d'aller au-devant d'explications qui me déchirent et de provoquer par mes prières des refus qui m'accablent. Si je prenais le parti de jouir du présent sans songer à l'avenir, ou du moins sans contraindre par mes questions Mme de Marçay à m'ôter toute espérance, qui m'empêcherait de vivre paisible et presque heureux auprès d'elle? Est-il au monde une intimité plus douce que ne l'était naguère, que ne le sera de nouveau la nôtre? Peut-il exister, même entre des personnes qui s'aiment, plus d'abandon et plus de confiance? Pourquoi ne pas jouir des biens que le sort nous donne? J'en ai senti le prix depuis que je les ai follement perdus. J'ai vécu près d'elle dans une agitation bien douloureuse, mais que vous dirai-je de la vie que j'ai menée loin d'elle? C'était quelque chose de plus que la solitude, c'était le néant. Il me semblait étouffer, faute d'air et de lumière. Je ne veux plus partir, je veux la voir tous les jours; mais je ne veux plus lui rien demander. Je veux jouir de l'heure présente et me figurer l'avenir à ma guise; je veux me nourrir d'illusions, et je ne lui donnerai plus aucune occasion de les détruire. Laissons faire le temps; nous sommes jeunes tous deux, faisons crédit de quelques mauvais jours à la fortune.

Ferni tint parole; il reprit avec Mme de Marçay sa vie d'autrefois, mais il en bannit avec soin les agitations et les tempêtes. Plus de questions précises, plus de plaintes, plus de prières, rien autre chose que le muet et constant témoignage d'un invincible amour, car il n'était pas au pouvoir de Ferni soit de cesser d'aimer Mme de Marçay, soit de lui cacher qu'il l'aimât. S'il laissait comme malgré lui son âme tout entière s'échapper dans chaque geste et dans chaque parole, il ne disait rien, il ne faisait rien qui pût contraindre Mme de Marçay à se défendre et à souffler sur ses rêves. Elle l'entendait pourtant sans qu'il parlât, et se sentait comme assiégée en silence par un opiniâtre adversaire : aussi se faisait-elle parfois un devoir de conscience de l'avertir qu'il avait tort d'espérer, qu'il n'était pas

plus avancé qu'auparavant, et qu'il ne le serait jamais davantage; mais alors, au lieu de s'emporter comme autrefois contre le sort ou contre elle, Ferni lui disait en souriant : — A qui en avez-vous? Qui vous a rien demandé? Qui vous dit que je supplie et que j'espère?

— Vos yeux me le disent, et je leur réponds sincèrement comme toujours.

Il avait en effet, malgré lui, de temps à autre une façon de regarder Mme de Marçay qui en disait plus que toutes les paroles, et à son tour elle laissait passer à son insu dans son regard la pitié dont elle avait l'âme atteinte. Elle mettait alors la main devant ses yeux, et lui disait en riant : — Voulez-vous bien ne pas me regarder ainsi?

Il prenait cette main, la baisait avec une sorte de fureur, et l'on parlait d'autre chose.

Ils avaient pris l'habitude de tout se dire, et il la consultait sur toute chose. Il avait repris le goût du travail, il s'intéressait de nouveau aux affaires de son pays. La vive intelligence et le noble cœur de Mme de Marçay suivaient Ferni dans toutes ses pensées. Ils se voyaient sans cesse au théâtre et dans le monde, et il leur suffisait d'être un jour sans se voir pour sentir aussitôt qu'ils avaient une infinité de choses à se dire. La moindre interruption dans leur intimité leur apprenait à tous deux combien ils s'étaient devenus nécessaires, combien l'affection, la confiance et l'habitude avaient étroitement entrelacé leur vie.

Ils vivaient donc dans une sorte de calme, et Ferni, qui prenait plus d'intérêt aux moindres actions de Mme de Marçay qu'à tout le reste de l'univers, suivait avec curiosité l'existence de cette jeune femme si admirée, si enviée, si courtisée et, au moins en apparence, si peu sensible à tant d'hommages. Elle avait la cour la plus nombreuse et la mieux fournie qu'on ait peut-être jamais vue autour d'une belle personne, et les âges les plus divers, comme les conditions les plus variées, y étaient représentés. Ferni plaisantait parfois Mme de Marçay sur un certain nombre d'hommes mûrs qui n'étaient pas les moins ardens de ses admirateurs. Il l'appelait « Suzanne entre les vingt vieillards. »

Mais ce qui confondait Ferni de surprise, ce fut la vue d'un certain tiroir rempli de lettres qu'elle remit en ordre de très bonne grâce devant lui, un jour qu'elle partait pour la campagne. Mme de Marçay en fit l'examen, et Ferni l'aidait en riant dans ce travail. Elle lui cachait certaines lettres, et il ne demandait à en voir aucune; mais il en parcourut plusieurs et put se convaincre qu'il ne connaissait encore que très imparfaitement le nombre des adorateurs dont Mme de Marçay contenait et calmait les transports soit par son

silence, soit par de sages réponses expédiées dans toutes les parties du monde.

— Est-il possible, s'écria enfin Ferni, saisi d'une sorte d'admiration craintive, que vous puissiez suffire à un pareil labeur et mener de front tant de gens et tant d'affaires? Quoi! au milieu même de nos agitations les plus vives, quand vous paraissiez si émue de ma folie, si amicalement occupée de me guérir, vous aviez le temps et le courage d'entretenir le feu de toutes ces correspondances et de tenir tête à tant de monde! Vous êtes à vous seule tout un ministère, ajoutait-il en riant, et si j'avais pu porter dans les affaires la moitié de cette présence d'esprit et de cette activité, j'aurais peut-être affranchi mon pays.

— Vous me raillez, cher comte, et vous êtes injuste, lui dit-elle avec un air de noblesse et de bonté qui le rendit un peu honteux de sa sottise. Si vous pouviez lire toutes ces lettres, si vous connaissiez tous ceux qui les ont écrites, si vous saviez quels titres ils peuvent avoir à mon amitié, à ma reconnaissance, à ma sympathie, à ma pitié si vous voulez, vous ne traiteriez point comme un calcul de coquetterie une conduite fort naturelle et inspirée par le seul sentiment de la justice; mais vous êtes un égoïste et vous avez la prétention de tout juger sans rien savoir. Tout cela s'expliquera de soi-même; mettez-y un peu de patience; vous savez que dans dix ans je dois vous raconter toute ma vie.

Elle avait en effet pris l'habitude de le renvoyer à dix ans toutes les fois qu'il la pressait un peu soit sur son rival inconnu, soit sur quelque autre sujet dont elle ne voulait point parler.

— Dans dix ans, nous serons tous morts, disait alors Ferni, qui ne croyait pas si bien dire.

La vie de Ferni me paraissait cependant avoir pris un cours plus tranquille, et j'espérais enfin voir sa liaison avec Mme de Marçay aboutir à un dénoûment paisible, soit qu'elle se laissât gagner par tant d'amour, soit que l'amitié qu'elle lui accordait finît par lui suffire. Un jour que nous étions entourés de cartes et de livres et que je le voyais avec plaisir s'animer avec moi dans le débat d'une question intéressante : — La tête est libre, lui dis-je en riant, et le cœur le deviendra bientôt.

— En vérité vous avez raison, me répondit-il sur le même ton, et tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. — Mais il lui fut impossible de se contenir un instant de plus; il laissa tomber sa tête dans ses mains, et lorsqu'il la releva, je vis que son visage était baigné de larmes.

— Je suis perdu, me dit-il en marchant avec agitation dans la chambre. Je me sens et je m'observe, comme ferait le médecin le

plus habile rongé par un mal mortel. Je ne sais pourquoi je l'aime ainsi et tous les jours davantage. N'est-elle pas comme moi poussière et cendre? Ne puis-je donc pas trouver ailleurs dans le monde autant de beauté, de grâce, de douceur, d'amitié même, et par-dessus tout cela un peu d'amour? Mais c'est moi qui ne puis aimer ailleurs! Je suis comme aveuglé pour tout le reste et je ne vois plus qu'elle au monde, sans doute parce qu'il est écrit qu'elle ne m'aimera jamais. Ce mot de *jamais* vous fait sourire? Hélas! que de fois j'en ai souri moi-même! Que de fois je l'ai crue près de s'émouvoir! Que de fois j'ai interprété dans le sens de mes vœux son geste, son regard, sa parole! Si vous pouviez vous intéresser à toutes les misères qui composent mon existence, je vous dirais les circonstances insignifiantes qui suffisaient pour me faire vivre pendant plusieurs jours dans une sorte d'ivresse, comme si l'heure était enfin venue où elle allait m'aimer. Mais quel affreux réveil, quelle chute profonde après ces momens d'espoir et d'oubli! Avez-vous vu parfois une pauvre mouche privée d'ailes gravir péniblement la plume d'un écolier? Elle monte jusqu'au faîte; mais au moment où elle va l'atteindre, son persécuteur retourne la plume, et la victime remonte sans fin ni repos jusqu'à ce qu'on ait assez de ce jeu et qu'on l'écrase. Voilà mon supplice : il est pire encore, car je le comprends tandis que je l'endure; j'ai mes ailes, et je ne veux point les ouvrir; j'aime mon enfer, et j'éclate en larmes et en prières lorsqu'on veut m'en tirer...

Je laissai Ferni parler, et toute consolation me parut cette fois inutile. J'avais touché la blessure que je croyais fermée, et le sang avait coulé de nouveau. Peu de temps après cet entretien, Mme de Marçay partit, accompagnée d'une amie, pour passer l'été dans un petit port de la Bretagne où Ferni ne tarda pas à la rejoindre. La solitude, la liberté, la vue de la nature rendirent leur intimité plus étroite encore et plus tendre. Ils étaient presque inséparables; ils faisaient ensemble le soir de longues promenades, et, sous le ciel étoilé, Mme de Marçay se faisait expliquer par Ferni le mystérieux arrangement des mondes, et les lois de ce vaste univers. Ils redescendaient sur la terre, et les sujets ne faisaient guère défaut à leurs causeries. Ferni en venait enfin à ses peines, et Mme de Marçay l'écoutait avec douceur. Ils paraissaient si naïvement heureux d'être ensemble que Mme de Marçay disait en riant : — Ceux qui nous voient doivent se dire : Voilà deux amoureux qui passent!

L'oisiveté de la campagne donne, vous le savez, plus de prix encore aux nouvelles de Paris. Ils avaient donc pris l'habitude de lire ensemble leurs lettres, et le plus souvent d'écrire ensemble les réponses. Ferni remarqua bientôt que certaines lettres ne lui

étaient pas montrées, et que ces lettres avaient sur l'humeur de Mme de Marçay une visible influence. Il sentit dès lors qu'elle ne l'avait décidément pas trompé en lui avouant qu'elle appartenait à un autre, et il n'eut point de repos qu'il n'eût réussi à tout apprendre, comme un condamné qui veut entendre son arrêt. Il soupçonnait qui pouvait être ce rival heureux. Quelques bruits vagues, d'autres indices plus clairs qui l'eussent depuis longtemps convaincu, si mon malheureux ami n'eût voulu espérer contre toute espérance, avaient dirigé la pensée de Ferni sur un jeune marin parti pour un long voyage peu de temps avant la rencontre de Mme de Marçay et de Ferni dans ma loge. Ferni prit un jour à part l'amie qui avait accompagné Mme de Marçay, et lui dit de l'air le plus naturel : — On ne se conduit donc pas bien là-bas? Mme de Marçay n'est pas toujours contente de ses lettres?

— Vous savez donc que c'est lui, je ne croyais pas qu'elle vous l'eût nommé?

— Je le savais, répondit Ferni. — Et il eut le courage de demander et d'écouter l'histoire de la liaison de Mme de Marçay avec son rival. Il apprit qu'une longue absence et les propos du monde avaient plus d'une fois refroidi leur union, qu'au milieu de l'hiver était arrivée une lettre qui ressemblait fort à une rupture. Ferni se souvint en effet qu'un jour Mme de Marçay, arrachant à un bouquet une violette, avait murmuré devant lui : — On m'a brisée comme cette fleur. — Et le même soir, comme ils lisaient ensemble la lettre sublime de doña Julia à don Juan, Mme de Marçay avait laissé échapper quelques larmes. Avec quelle amertume Ferni se rappela ces circonstances! — Sa vie a donc toujours été double, se dit-il, et je n'en ai jamais eu que la moindre part. Je vivais tout en elle : la meilleure moitié de son âme était loin de moi! — Et son cœur se serrait à la pensée de cette différence et de sa solitude. Il voulut ne rien ignorer pourtant, et questionna longtemps encore; il apprit enfin que le retour de ce jeune homme pouvait se faire attendre peut-être un mois, peut-être davantage, qu'une réconciliation était en tout cas nécessaire, et pouvait être douteuse ou fragile.

Ferni se défia de la première impression que lui causait la certitude de son malheur. Il se dit rappelé par une affaire et partit pour Paris. Après m'avoir communiqué ses angoisses et pris le temps de réfléchir, il résolut d'attendre les événemens et de ne rien changer dans sa conduite avec Mme de Marçay. — Je n'ai jamais été aussi heureux que là-bas, me dit-il; j'y veux retourner. Ne songeons pas à l'avenir... Le jour où il faudra la quitter, ou j'en mourrai, ou ma guérison sera complète. De toute façon, je suis bien sûr de ne plus la revoir aussitôt qu'elle aura revu celui qu'elle aime.

Il repartit donc sur-le-champ, et la fortune, qui allait l'accabler d'un dernier coup, lui accorda encore quelques beaux jours. Soit que Mme de Marçay se sentît émue d'une passion si opiniâtre et si profonde, soit qu'elle fût prise pour lui de pitié en songeant à l'avenir, elle l'accueillit cette fois avec une véritable tendresse. Je puis vous parler avec une entière franchise de ces derniers jours de leur intimité, puisque tous deux ne sont plus, et que l'histoire vraie de cette passion vous intéresse. Mme de Marçay n'avait jamais été avec lui si enjouée, si affectueuse, si confiante; elle le raillait et le flattait tour à tour. — Je vous déteste, — lui disait-elle en riant, et elle s'appuyait sur lui avec langueur. Elle avait cessé de se fâcher ou de le fuir quand il approchait ses lèvres de son front, de ses cheveux, de son cou. Ces détails vous font sourire, et vous vous demandez sans doute pourquoi Ferni s'arrêtait si docilement. Vous ne savez pas à quel point l'âme de mon ami s'était pliée à cette servitude, comme il tremblait de perdre cette femme en un instant et pour toujours, que de fois il était déjà retombé d'illusions presque aussi douces. Il ne se sentait plus à l'épreuve d'une chute pareille, et dans l'agitation suprême où était son âme, il avait le pressentiment qu'être repoussé cette fois, c'était périr. Il arriva ainsi, enivré d'amour, de crainte et d'espérance, jusqu'au jour qui devait mettre une fin violente à sa longue épreuve.

C'était un jour d'orage, et tous deux s'étaient sentis en même temps accablés et irrités par cette lourde atmosphère. Sur le soir, le ciel étant couvert de nuages, un vent assez fort se leva, et l'on entendit au loin le bruit du tonnerre. Mme de Marçay proposa une promenade en voiture; on fit atteler, et ils partirent. A peine étaient-ils en route, que Ferni voulut attirer Mme de Marçay près de lui. — Laissez-moi, dit-elle, j'ai reçu aujourd'hui une potion calmante.

— Une lettre de lui? dit-il avec anxiété. Donnez-la-moi, je vous en prie.

— Vous le voulez vraiment? La voici. — Et elle lui tendit la lettre.

Ferni prit cette lettre et se mit à la lire. Il était assis dans le fond de la voiture, elle était en face de lui, et elle le regardait. Le jour tombait rapidement; à travers les nuages chargés d'électricité passait encore un peu de lumière de couleur livide. Ferni lisait avec peine, mais il déchiffrait tout, parce qu'il voulait tout lire, et ces banales formules de l'amour satisfait prenaient à ses yeux un intérêt extraordinaire. Quand il eut fini, il tendit la lettre à Mme de Marçay. — Elle est fort tendre, lui dit-il, et il paraît fort joyeux de son prochain retour; cependant je crois qu'une autre femme que vous fe-

rait aussi bien son affaire, tandis qu'il n'y a pour moi que vous au monde.

— Voilà une parole injuste, et vous n'en savez rien.

— Il est vrai que je n'en suis pas bon juge, répondit Ferni. — Et, s'enfonçant dans un coin de la voiture, il garda le silence. Un instant après, Mme de Marcay s'aperçut qu'il pleurait; elle vint s'asseoir près de lui et lui prit la main. — Du courage, disait-elle, soyez calme.

Mais sa douleur, un moment contenue, éclatait enfin en mouvemens convulsifs et en larmes abondantes. — Que vais-je devenir? murmura-t-il; tout est fini. Non-seulement je n'espère plus rien, mais je perds tout au monde. Il va revenir, et je ne vous verrai plus.

— Vous me verrez toujours, interrompit-elle.

— Jamais! continua-t-il, et même aurai-je la force de l'attendre? O fatale habitude de tout vous demander, de tout vous dire, de penser et de respirer à vos pieds! Il me semble qu'il n'y a plus personne sur la terre.

— Vous ne me quitterez pas.

— Ah! l'affreuse solitude; je me vois moi-même comme un enfant qu'on arrache avant le temps du sein de sa mère et qu'on jette sur la route aux pieds des passans. Qui va me parler, me consoler? qui puis-je écouter et souffrir? qui me grondera, me louera doucement? qui me donnera de chers petits conseils comme les vôtres?

— Moi! toujours moi! disait-elle en lui pressant les mains; mais il l'entendait à peine et continuait d'une voix brisée par les pleurs : — Languirai-je seul ou chercherai-je inutilement quelque femme qui vous ressemble? Où est-elle, la créature que je ferai semblant d'aimer? — Et il prononçait obstinément certains noms qui les faisaient sourire tous deux au milieu des larmes; mais il retombait auss tôt dans son désespoir, attirait Mme de Marçay avec rage, puis l'écartait de lui brusquement, la saisissait encore et paraissait sur le point d'expirer de douleur à ses côtés. Les éclairs jetaient à chaque moment une vive lueur sur leurs visages émus, et les sanglots de Ferni étaient sans cesse couverts par les éclats de la foudre. Ils arrivèrent ainsi au bord de la mer, où ils quittèrent la voiture et allèrent s'asseoir auprès de quelques personnes de leur connaissance, attirées en ce lieu par la sombre beauté de cet orage. Ferni trouvait ce spectacle en harmonie avec l'état de son cœur et prenait un amer plaisir à le contempler. La mer était couverte d'un voile obscur, et l'on ne pouvait la distinguer du ciel; mais d'éblouissans éclairs déchiraient par instans les nues et inondaient d'une rapide lumière la vaste étendue des flots. L'on entendait presque en même temps le grondement du tonnerre, puis tout rentrait dans l'obscurité, et l'on

ne voyait plus que l'écume phosphorescente des vagues qui venaient se briser en gémissant sur la plage. Mme de Marçay était assise près de Ferni; elle avait attiré sa main sous son manteau et la pressait affectueusement sur son cœur. Il pleurait en silence, entendait à peine ce qui se disait autour de lui et évitait de répondre lorsqu'on lui parlait, de peur que l'on ne remarquât l'altération de sa voix; mais peu à peu un changement se fit dans cette âme aimante et mobile. Il oublia une dernière fois tout ce qui venait de l'agiter, et se laissant aller presque sans y penser au bonheur de se voir encore si près d'elle, de sentir battre son cœur et de la croire touchée de ses maux, il jouit d'un repos délicieux après une émotion si violente. La pluie commença bientôt à tomber; on se leva, et ils rentrèrent sans se parler.

A peine furent-ils seuls que Ferni revint au sentiment de la réalité, et de nouveau ses yeux se remplirent de larmes; mais elle le fit asseoir doucement près d'elle et lui proposa de lire ensemble. Il était tellement habitué à lui obéir, qu'il trouva cela tout naturel. Elle lisait haut, d'une voix enfantine, s'arrêtant sans cesse pour sourire et le regarder. Il l'arrêtait plus souvent encore par ses baisers, et si souvent qu'il fallut cesser de lire. Elle paraissait n'avoir pas la force de se défendre, et se laissait aller avec langueur à ses caresses. Enfin leurs lèvres se rencontrèrent, et Ferni, qui n'a jamais menti, m'a juré qu'ils avaient mis tous deux la même ardeur dans ce dernier baiser; mais aussitôt cette étrange créature parut le haïr aussi sincèrement qu'un instant auparavant elle avait paru l'aimer. Elle s'échappa brusquement de ses mains, courut à la fenêtre, l'ouvrit et s'assit sur le bord, le regardant d'un air de colère et de défi. Éperdu de douleur, il voulut l'en arracher. Mme de Marçay trouva des mots si cruels, elle eut si bien l'art de le blesser et de le confondre, qu'il recula, se croyant le jouet d'un horrible rêve et prenant en dégoût la création tout entière. Le jour commençait à poindre lorsqu'il rentra chez lui.

En moins d'un instant, il avait pris, pour n'y plus revenir, une résolution bizarre et fatale, et ce fut avec le calme d'une âme énergique, décidée sur son sort, que le lendemain il entra chez elle. Il ne pouvait revenir de sa surprise en la regardant. Non-seulement les émotions diverses qu'elle avait paru éprouver la veille, et dont il se sentait brisé, n'avaient laissé aucune trace sur ce charmant visage, mais elle était éblouissante de fraîcheur; jamais son teint n'avait été plus transparent, jamais ses traits n'avaient été plus harmonieux ni plus calmes, et lorsqu'elle leva sur lui ses grands yeux limpides, il crut sentir vaguement qu'elle n'avait point d'âme. Cependant il devait l'aimer jusqu'au dernier soupir, et d'ailleurs il avait irrévoca-

blement arrêté sa ligne de conduite. Comme elle lui demandait de ses nouvelles, il répondit qu'il avait eu les nerfs fort malades à la suite de cet orage, et qu'elle avait dû s'en apercevoir.—J'aime mieux ne pas entendre parler de cela, lui répondit-elle. D'ailleurs ce n'est point votre faute, mais la mienne. — Et elle ajouta en baissant la voix : — Tout autre que vous m'aurait prise en horreur.

— Cela n'est pas en mon pouvoir, répondit-il avec tristesse.

Et, baisant la main de Mme de Marçay, il lui dit qu'il était obligé de faire un petit voyage, et qu'il était venu lui dire adieu.

— C'est au revoir qu'il faut dire, reprit-elle en souriant, et à bientôt. Que ferais-je sans vous?

Ces derniers mots étaient habituels à Mme de Marçay, lorsque Ferni parlait d'éloignement ou de rupture. Elle avait une façon, moitié enjouée, moitié sérieuse, de les dire, qui ravissait Ferni, et qui l'eût décidé à tout plutôt que de s'éloigner d'elle. Ce jour-là, il ne put les entendre sans que son cœur fût près de se rompre. Cependant il put répondre avec assez de calme : — J'espère certainement vous revoir.

Et, lui serrant une dernière fois la main, il sortit.

Le dessein qu'il avait conçu avait quelque chose d'insensé et de criminel, et se ressentait du trouble de la nuit fatale qui l'avait enfanté; mais une fois décidé à l'accomplir, Ferni retrouva pour l'exécuter sa présence d'esprit et son énergie accoutumées. Il partit pour Saint-Pétersbourg, et, afin qu'on ne vît dans ce départ qu'une chose toute naturelle, il se fit appeler par un de ses amis qui habitait cette ville. A peine arrivé en Russie, il donna quelques signes d'un dérangement d'esprit qui trompa tout le monde; puis il parut redevenir complétement maître de sa raison, et vécut comme à l'ordinaire avec ses amis. Il avait connu jadis M. de Marçay, et renoua connaissance avec lui. Il l'amena, je ne sais comment, à venir s'exercer au tir au pistolet, et s'attacha à montrer ce jour-là une agitation extraordinaire. Enfin, dans un moment où deux pistolets se trouvaient chargés et où son tour de tirer était venu, il se plaignit à haute voix de visions et de fantômes qui lui étaient envoyés par ses persécuteurs. Presque aussitôt il se détourna subitement du but, fit feu, et M. de Marçay tomba mort. Avant qu'on eût le temps de faire un mouvement autour de lui, Ferni avait pris le second pistolet et s'était fait sauter la cervelle. Cet accident, qui parut l'effet d'un accès subit de folie, affligea tout le monde à Saint-Pétersbourg, et vous vous souvenez qu'il causa dans Paris, où Ferni s'était fait généralement aimer, la plus pénible surprise. Le suicide de Ferni ne laissait à personne la possibilité de penser que sa prétendue liaison avec

Mme de Marçay eût été pour quelque chose dans ce double malheur. On le regretta d'ailleurs universellement, et presque tous les journaux de l'Europe déplorèrent sa fin prématurée.

Je ne savais moi-même que penser, lorsque je reçus une lettre que mon malheureux ami avait pris soin de me faire parvenir. Il m'y remerciait en peu de mots, et avec effusion, de la tendresse paternelle que je lui avais toujours montrée. Il me priait de ne point le juger précipitamment, et ajoutait qu'une lettre que Mme de Marçay devait recevoir m'expliquerait sa conduite. Il me conjurait enfin d'avoir toujours la même amitié pour elle, et plus encore, si vous pouvez, ajoutait-il, car vous devez reporter sur elle toute l'affection que vous aviez pour moi. — Le soir même, je lus la lettre qu'il avait écrite à Mme de Marçay; elle était à peu près conçue en ces termes :

« Pourquoi mon amour a-t-il grandi à côté de votre froideur? pourquoi a-t-il résisté à votre amour avoué pour un autre? pourquoi enfin a-t-il survécu aux affreuses secousses de ces derniers jours? C'est ce que je ne puis comprendre; mais il n'en est pas moins vrai que je meurs à cause de vous et en vous aimant. J'ai voulu vous rendre un dernier service. La vie de M. de Marçay n'importe à personne, et je ne me fais pas grande conscience de la prendre pour vous donner une liberté qui va vous devenir nécessaire. Vous allez revoir celui que vous aimez. Son âge, sa légèreté peut-être, à coup sûr la nécessité de se marier, rendraient votre union bien fragile, si M. de Marçay vivait encore. Je sais d'ailleurs que vous n'êtes nullement insensible à l'opinion du monde, qui pourrait vous devenir un jour injustement sévère. Mariez-vous donc. Je ne vous demande même pas de vous souvenir que j'aurai été pour quelque chose dans ce bonheur. En tout cas, j'ai la consolation de n'avoir point troublé votre repos autant que ceux qui vous connaissent imparfaitement pourraient le croire. Je me suis bien souvent demandé depuis huit jours s'il valait mieux pour moi vous avoir connue que d'avoir mené la vie très différente à laquelle je me croyais destiné. Pourtant, tout bien considéré, je me crois encore votre obligé. Vous perdre au moment où je pensais vous atteindre était l'enfer; mais vous espérer était le ciel. Vous m'avez torturé, mais vous m'avez fait vivre, et, grâce à vous, l'âme que je rends à Dieu ou au néant aura connu en ce monde des émotions plus fortes qu'il n'est donné d'en sentir à la plupart des hommes. Je souhaite ardemment que vous soyez heureuse; je souhaite aussi que, si mon nom frappe parfois votre oreille, il n'éveille en vous aucun sentiment de regret ni d'amertume. Vous n'avez voulu me faire aucun mal, et vous n'êtes point coupable de mes douleurs.

Vous avez suivi votre destinée, et vous n'avez été que l'instrument de la mienne. »

Cette lettre parut émouvoir Mme de Marçay, que la mort de Ferni avait surprise et vivement affligée; mais elle ne sentit ce qu'elle avait perdu avec lui que quelque temps après sa mort. Il fallut le retour de son rival et les diverses contrariétés qui suivirent ce retour pour lui remettre pleinement en mémoire l'être aimable et vraiment bon qui avait tant souffert à ses pieds. Elle comprit qu'elle n'avait eu d'autre raison pour ne point l'aimer que son engagement envers un autre, et qu'une froideur naturelle qui lui faisait toujours attendre en vain une sorte de mouvement intérieur et comme un signal d'aimer. J'évitais de lui parler de Ferni, mais je m'aperçus bientôt qu'elle parlait de lui volontiers, et cherchait les occasions d'amener son nom sur mes lèvres. Elle me rappelait, et parfois avec attendrissement, telle parole, telle action de mon ami qui l'avait frappée. — Vous souvenez-vous, me disait-elle, comme il parlait de telle chose, comme il était ému de telle autre? Je le vois encore entrant chez moi presque tous les jours avec son air triste ou joyeux, selon la disposition qu'il croyait lire sur mon visage. Comme il avait plaisir à me parler et à m'entendre! comme il m'interrogeait du regard et comme il paraissait vraiment m'aimer! J'avais pris l'habitude de tout cela, et quelquefois, quand j'entends sonner son heure accoutumée, je regarde machinalement du côté de la porte, comme si je m'attendais à le voir entrer. N'est-ce pas que vous l'aimiez beaucoup? Vous m'avez toujours dit que c'était un noble cœur.

J'avais peine à retenir mes larmes en voyant revivre ainsi mon ami dans les paroles de Mme de Marçay; mais un nouveau chagrin ne tarda pas à s'ajouter au regret amer que la mort de Ferni m'avait laissé dans l'âme. Je voyais Mme de Marçay s'éteindre insensiblement à son tour. Son cœur battait souvent à l'étouffer, elle avait des crises nerveuses très fréquentes, et ne connaissait guère plus de repos. Elle abusait inutilement de l'opium. Cette étrange créature n'en était pas moins belle. Aussitôt que son deuil fut passé, elle rentra dans le monde; elle semblait y chercher une distraction plutôt qu'un plaisir. Sa tristesse ne lui avait rien ôté de son charme; sa langueur était devenue plus touchante. Ce fut aux Italiens, dans ma loge, qu'un vaisseau de son cœur se brisa et qu'elle fut assez doucement surprise par la mort. Elle était à cette place même où Ferni l'avait vue pour la première fois, et il n'y avait pas un instant qu'un visiteur étant entré, elle s'était retournée pour lui sourire. Cela lui arrivait rarement sans que l'image de Ferni ne me traversât l'esprit, et cette fois le geste, le sourire, avaient si bien été les mêmes que je

n'avais pu échapper à ce cruel souvenir. Un moment après, elle n'était plus.

M. d'Hersent s'arrêta, et je ne pus m'empêcher de lui dire : — Qu'était-ce au juste que Mme de Marçay? Était-elle vraiment la personne que Ferni a si violemment aimée, ou ne faut-il voir en elle qu'une femme ordinaire, un peu plus coquettte et un peu plus insensible que de raison?

— Qui le saura jamais? répondit M. d'Hersent avec quelque amertume. Tout ce qui est en ce monde a-t-il un prix véritable ou seulement la valeur qu'y attachent notre cœur et nos yeux? Voyez ce ciel étoilé, cette mer immense; pour vous et pour moi, que de poésie, que de grandeur!... Le pêcheur qui est derrière nous ne voit dans ce ciel que des points brillans qui l'aident sur la mer à retrouver son chemin, et la mer lui paraît un immense réservoir de poissons qui le nourrissent le plus souvent et quelquefois le dévorent. Qui a tort et qui a raison de lui ou de nous deux? Ou plutôt n'avons-nous pas tous également raison, et le ciel et la mer ne sont-ils pas également tout cela? Ce que nous aimons vaut après tout ce que nous valons nous-mêmes. Pour moi, je croirais volontiers que Mme de Marçay était à la fois la créature singulière et sublime que Ferni a tant aimée et la femme insignifiante qui a aimé si facilement son rival. Elle était l'un et l'autre sans doute et autre chose encore que nul œil humain n'aperçut en elle, car la nature est infinie dans ses œuvres, et elle n'a pas créé une âme qui n'ait autant de profondeurs inconnues que l'Océan. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a rarement formé une aussi belle et aussi aimable personne, et que la lame qui a déchiré le cœur de Ferni était un des ouvrages de ce genre les plus finement travaillés et les mieux réussis qu'on ait jamais vus dans le monde.

M. d'Hersent se tut, et comme la nuit était venue, nous nous retirâmes lentement devant la mer montante, dont la voix plaintive avait accompagné ce triste récit.

***

LA

THÉOLOGIE NATURELLE

EN ANGLETERRE

I. *The necessary Existence of God*, by W. Gillespie. — II. *Faith in God and modern Atheism*, by J. Buchanan. — III. *Christian Theism*, by R. Thompson. — IV. *The Limits of religious Thought*, by H. Mansel.

Quelques momens avant de boire la ciguë, Socrate disait à ses disciples éplorés qu'il était sûr de la divine bonté. Il suffirait que ces paroles eussent été prononcées ou du moins écrites aux environs de la quatre-vingt-quatorzième olympiade pour qu'il fût difficile de refuser à la raison humaine la faculté de s'élever par ses propres forces à la certitude de l'existence de Dieu. Et comme on ne saurait apparemment parler de Dieu sans en concevoir quelque idée, cette notion, quelle qu'elle soit, est déjà, suivant l'étymologie du mot, une certaine théologie. Et comme cette théologie est due à la lumière naturelle, il est donc vrai qu'il y a une théologie naturelle. Ainsi l'ont pensé, d'accord avec les philosophes, les plus grands docteurs de l'église. Il serait inutile de le rappeler, si dans ces derniers temps il ne s'était rencontré des esprits acharnés à le contester. On comprend malaisément pourquoi, s'ils n'étaient résolus à tout détruire ensemble, la révélation et la raison. Comment fonder la première en effet sans la seconde? Comment ne pas dire, avec un saint admiré de saint Louis, que « l'existence de Dieu est une de ces vérités qui ne sont pas des articles de foi, mais qui servent aux articles de foi de préambules, et que la foi suppose la connaissance natu-

relle, comme la grâce la nature, et la perfection le perfectible? » Ce n'est donc menacer aucune croyance que de chercher à fonder par la raison celle qui soutient toutes les autres, et l'intérêt le plus légitime s'attache aux travaux récens inspirés par un sujet éternellement nouveau. Dieu est pour le moins aussi vieux que le monde, et cependant le monde doit continuer de faire effort pour le connaître sous peine de renoncer à se connaître lui-même. Ce sera toujours le plus digne emploi des forces de l'esprit humain que de rétablir incessamment son droit de croire en Dieu contre ceux qui le lui disputent, et qui veulent lui couper les ailes sous prétexte de briser ses fers. Dans chaque pays, à toute époque, cette vérité si haute et si vulgaire prend la forme d'une question, sans cesser d'être attestée par le commun langage, et cette forme suit dans ses variations l'état des esprits et des sciences. Les doutes n'ont pas toujours la même origine ni la même expression, les argumens doivent se modifier avec les objections, ou bien, sous la diversité des mots et des sentimens, il est bon de montrer un fonds immuable de lumière et d'obscurité qui tient aux conditions du problème. Là aussi il y a du permanent et du passager. Ce qui persiste, c'est la vérité à connaître; ce qui varie, c'est la connaissance de la vérité. En France par exemple, la politique dispose en grande partie de la religion et de la philosophie; l'une ou l'autre est en crédit suivant que la politique est à l'espérance ou au découragement. De là les vicissitudes des choses éternelles. Cependant éternelles sont les vérités fondamentales, et la raison, en y revenant sans cesse, remonte à sa source et revendique son privilége de naissance. Il peut donc être utile et il est toujours à propos d'observer le mouvement et le résultat des études concernant les principes de toute religion dans les sociétés les plus éclairées. En Angleterre, la préoccupation n'en est jamais interrompue, et la théologie naturelle y est une science classique qui n'est pas négligée un instant. Elle y est regardée comme indispensable à la théologie chrétienne, qui sans elle languirait. Sans insister sur les rapports de l'une et de l'autre théologie, surtout sans nous engager dans les nuages de la haute métaphysique, nous voulons essayer de ramener l'attention des lecteurs sur l'état réel des recherches de théodicée, et montrer que les travaux de la science correspondent aux idées les plus simples, les plus usuelles, dans lesquelles tout le monde a été élevé.

I.

Je voudrais donc d'abord, non pas exposer philosophiquement, mais raconter comment nous sommes amenés dans la vie réelle à

l'idée de Dieu, et à toutes les pensées comme à tous les sentimens dont cette idée est le fondement. Les métaphysiciens aiment à en chercher l'origine dans la nature de l'esprit humain. Ils s'attachent à prouver qu'elle lui est aussi nécessaire que les lois mêmes de son activité, et fait corps pour ainsi dire avec la raison : noble et légitime ambition, que je suis loin de leur reprocher, et que j'ai ressentie quelquefois; mais notre prétention est ici plus modeste. Ce sont des faits positifs que je voudrais retracer; c'est aux souvenirs de chacun de nous que j'entends m'adresser, et cherchant à les ranger dans leur ordre historique, je voudrais les suivre pas à pas, et remonter les degrés de la pensée et de la croyance religieuse.

Il me semble que la première révélation de Dieu est faite à l'enfance dans les termes par lesquels commence la Bible. Ces paroles si simples, et qui expriment le fait le plus solennel que le temps ait reçu dans son sein, l'orphelin seul les entend pour la première fois d'une autre bouche que de celle d'une mère. C'est la mère qui se réserve d'annoncer au fruit de ses entrailles la vérité qui l'éclaire et la console, soit que, dirigeant les yeux de l'enfant sur un livre de gravures, elle lui montre, dans quelque lointaine copie des peintures de Michel-Ange ou de Raphaël, les premières scènes de la création, soit que, promenant son doigt sur les pages usées d'un petit livre d'histoire sainte, elle lui fasse épeler ces mots : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. »

Dieu a fait le monde, telle est l'idée générale dont la Genèse, abrégée pour l'enfance, lui donne la forme narrative; mais en même temps cette idée, sous sa forme abstraite, prend place dans la raison naissante. Elle y est reçue à la faveur d'une notion fondamentale que la raison a déjà conçue et appliquée des milliers de fois, quoiqu'elle n'en connaisse distinctement ni l'origine, ni l'expression, ni l'universalité. Cette notion est celle que les philosophes appellent la notion de cause. C'est parce que nous savons préalablement qu'un fait qui commence a une cause, quoique nous soyons encore incapables de nous prononcer à nous-mêmes ce principe général, que dès nos plus tendres années nous concevons ce qu'on nous apprend, quand on nous dit que le monde a commencé et qu'il est l'ouvrage de Dieu.

De cette notion de cause, nous faisons dans cette circonstance une application par analogie; car aucune expérience ne nous a nettement suggéré l'idée d'une cause créatrice. Nous n'avons connu que des effets nouveaux, produits par une cause externe ou interne dans ce qui existait déjà. Nous n'avons vu changer que la forme de la matière. Les effets mêmes, plus directement, plus irréfragablement connus, qui se passent en nous, ne sont que des phénomènes nou-

veaux dans un être durable qui les a précédés. C'est donc, je le répète, par analogie que de l'action des causes connues nous induisons la possibilité d'une cause créatrice, c'est-à-dire d'une cause qui produise à la fois la substance et le phénomène. Si, comme il arrive quelquefois, souvent même, mêlant le sacré et le profane, on combinait l'enseignement juif avec la tradition hellénique, et l'on mettait le chaos d'Hésiode ou d'Ovide en arrière de la création, l'action de la cause divine serait un peu plus comparable à celle des causes que nous avons vues agir. Je dis comparable, car en toute hypothèse la cause divine ne peut être exactement assimilée à aucune des causes que discerne l'expérience. Elle serait créatrice encore, quand la matière serait éternelle. La naissance des êtres déterminés bien comprise implique déjà ce que nous entendons d'essentiel par création.

Mais n'oublions pas que nous parlons des enfans, et que ces problèmes les touchent peu. A peine quelque question jetée en passant par ce besoin de comprendre qui s'éveille et s'endort tour à tour dans leur intelligence est-elle venue embarrasser un moment la mère souriante, plus fière de ce que l'enfant lui demande qu'humiliée de ne pouvoir répondre. Ces curiosités s'allument et s'éteignent comme des lueurs passagères, et l'esprit reste sans trop d'effort dans ce brouillard qui remplit tous les abords de l'infini. Ce qu'il saisit mieux, ce qu'on craint moins de lui représenter, ce sont les preuves partout visibles de l'existence d'un suprême auteur des choses. On ne parle guère à un enfant des objets de l'histoire naturelle sans lui faire remarquer, quelquefois même un peu à la légère, des combinaisons de moyens et de buts qu'on aperçoit ou qu'on croit apercevoir dans l'ordre général des phénomènes. Après avoir enseigné le fait de la création, grâce à l'idée de la cause qu'Aristote nommait efficiente, on cherche à expliquer l'ensemble et l'harmonie des choses créées par la notion de la cause qu'Aristote nommait finale. On montre dans les merveilles de la nature le résultat d'un art souverain. On ne craint même pas d'insister outre mesure sur ce point de vue, et l'on remplit l'esprit du jeune disciple de suppositions spécieuses, subtiles, hasardées, qui passent à la faveur d'une idée fondamentalement vraie, l'ordre du monde.

Cependant cette idée ne peut être tenue pour un certain degré de connaissance théologique que lorsqu'elle a été développée en un raisonnement qui prouve ce qu'il suppose. Or, quelque parti qu'on ait pris de ne point faire de philosophie avec les enfans, on ne manque guère de leur communiquer de bonne heure l'argument métaphysique que notre pédanterie désigne sous le nom d'argument physico-théologique. A défaut de toute autre voie, en voici une par laquelle il parvenait nécessairement aux enfans élevés au commen-

cement de ce siècle. Un des premiers ouvrages qui servaient à leur apprendre le latin était un traité de morale connu dans les classes sous le nom de *Selectæ*. Le premier livre est intitulé *de Dieu*, et dans ce premier livre un des premiers paragraphes qu'il fallait expliquer peut se traduire ainsi : « De même que si l'on entre dans une maison, un gymnase ou un forum, dès qu'on voit en toutes choses l'ordre, la mesure, la discipline, on ne peut penser que tout cela ait lieu sans cause, mais on comprend qu'il y a quelqu'un qui commande et qui est obéi; de même et bien plus encore, à la vue de tant de changemens, de tant de vicissitudes, de l'ordonnance régulière d'autant et d'aussi grandes choses que les corps célestes, ordonnance dont l'immense et infinie antiquité ne s'est jamais démentie, on doit nécessairement prononcer que tant de mouvemens de la nature sont gouvernés par quelque intelligence. » Je me rappelle ces mots, tirés de Cicéron dans son traité de *la Nature des Dieux*, comme la première expression générale que j'aie entendue de l'argument pris du spectacle du monde en faveur de l'existence d'un ordonnateur suprême.

C'est ainsi que la croyance en Dieu est érigée en une notion claire, accessible, saisissante, et qui, bien que familière, populaire même, est restée philosophique. Parmi les anciens et les modernes, elle a inspiré une foule de belles pages, et même des ouvrages entiers, qui se lisent encore avec profit. A mesure que la science de la nature s'est perfectionnée, l'argument a transformé ses applications; mais, employé avec plus de discernement, appuyé sur des faits mieux avérés et mieux connus, il n'a pas changé au fond et n'a rien perdu de sa nature. Il a été consacré en quelque sorte par la science moderne, il a pris rang parmi les principes de la philosophie naturelle le jour où, dans le livre qui en est le code fondamental, le révélateur du système du monde en a tiré pour conclusion générale, *scholium generale*, l'existence d'une cause première, dont l'intelligence et la volonté sont l'origine de l'univers, qui lui est soumis (1).

Cette idée scientifique et philosophique est aussi une idée chrétienne; c'est Voltaire lui-même qui la retrouve dans le verset : « Les cieux racontent la gloire de Dieu, *cœli enarrant gloriam Dei.* » Prise absolument et sans commentaire, elle ne conduit guère qu'à la notion d'un dieu ordonnateur du monde, qui n'en est créateur qu'autant qu'il l'a produit sous la forme du ciel et de la terre : il n'est l'auteur que du *Cosmos* phénoménal que décrit Humboldt, et que la science observe et calcule; mais cette idée se concilie égale-

(1) *Phil. Nat. Princip. math.*, l. III, *Schol. gen. et Optic.*, l. III, q. 31.

ment avec la notion d'un créateur absolu, qui a tout fait, la forme et la matière du monde, et qui a tiré du néant l'existence de toutes choses, excepté lui. Ce second sens de l'argument est le plus généralement reçu, grâce à l'interprétation orthodoxe du début de la Genèse. C'est ainsi véritablement qu'il est identifié avec la croyance chrétienne.

La critique moderne a serré de si près cet argument, elle s'est tellement prévalu de l'abus qu'on en avait pu faire, Bacon et Descartes ont si sévèrement proscrit les causes finales du domaine de la science, qu'il est bon peut-être d'insister sur la valeur d'une considération théologique qu'il ne faut ni exagérer ni rejeter.

Ceux qui la nient afin de nier ce qu'on en conclut, c'est-à-dire Dieu même, veulent que l'ordre du monde soit l'ouvrage du hasard ou de la nécessité. Ces deux mots se retrouvaient sans cesse sous la plume des athées du dernier siècle. Ils expriment deux hypothèses, dont la première est certainement la plus absurde, car la supposition du hasard nie l'ordre lui-même. Le sens du mot, si le mot *hasard* est définissable, est la coïncidence des disparates. Si tout est fortuit dans la nature, la stabilité en est bannie. Les phénomènes actuels ont pu coïncider une fois, mais le hasard et la permanence impliquent. Quant à la nécessité, ce n'est plus avec la stabilité qu'elle serait incompatible, c'est, Newton l'a dit, avec la variation. La nécessité, pour mériter son nom, doit être aveugle. Et comment une nécessité aveugle aurait-elle produit la diversité, la succession, le retour des phénomènes? Si elle n'est pas aveugle, la nécessité n'est plus que le nom profane de l'ordre divin. Cet ordre, étant le résultat durable de lois constantes, dont quelques-unes sont éternelles, a reçu comme l'empreinte d'une intelligence et d'une volonté immuables. Dieu est l'être nécessaire, et il a imprimé aux choses cette nécessité secondaire qui n'est que la stabilité de leur nature, condition de la possibilité de l'être. Maintenant que tout, dans les rapports des choses, soit moyen et but, que tout résulte d'une adaptation dont notre intelligence aurait le secret, c'est affirmer bien au-delà de ce que nous révèlent l'expérience et la raison, c'est réaliser tout ce qu'on imagine. L'existence de Dieu n'a pas besoin pour être prouvée de cette finalité universelle; il suffit qu'il y ait lieu de reconnaître dans la nature un certain dessein, comme disent les théologiens anglais, et, sans en multiplier les preuves autant qu'ils l'ont fait, il peut être permis d'en donner une.

Je ne sais si tout le monde a réfléchi que, s'il n'y avait pas d'yeux, la couleur n'existerait pas. En lui-même, et abstraction faite du sens et de l'organe de la vue, le monde est incolore. Je ne dis pas qu'en l'absence de l'homme et des animaux la cause de la couleur

cesserait d'exister. *La lumière serait :* les ondulations de l'éther continueraient de s'accomplir, et la structure des corps demeurerait telle qu'ils se comporteraient avec les rayons lumineux de manière à produire ces différences d'effets possibles sur des organes possibles, différences que nous appelons couleurs; mais tandis que les conditions d'existence de la matière subsisteraient, tandis que les planètes dans leur course, la neige et la pluie dans leur chute suivraient les lois de la pesanteur, tandis que la chaleur du soleil fondrait les glaces et durcirait la terre, et que les végétaux s'élèveraient verticalement et s'étendraient latéralement par le volume de leurs troncs et la projection de leurs branches, tandis qu'en un mot aucune des lois de la physique, de la chimie, ne serait suspendue, tous les phénomènes de l'optique seraient réduits à des phénomènes de mécanique, et la lumière et l'ombre, en tant qu'elles produisent, avivent, éteignent des teintes diverses que nos sensations seules nous apprennent à distinguer, seraient comme si elles n'étaient pas. Elles existeraient comme causes, non comme effets.

Supposez maintenant que l'homme ou d'autres êtres vivans vinssent au monde avec cet organe de la vue, si artistement composé dans toutes les espèces que la nature en a douées, et que la lumière n'existât pas, ou plutôt que rien dans la constitution de la lumière et des corps ne fût disposé de manière à produire sur cet organe la sensation de la couleur, si le monde en un mot était incolore, ou même rigoureusement monochrome, sans aucune diversité d'ombre et de teinte, il serait invisible. L'organe de la vue serait comme nul. Rien n'est visible, les formes comme les distances, qu'à l'aide de la couleur. Sans la couleur, la vue n'ajouterait rien absolument aux connaissances que nous obtenons par le toucher, dont elle est l'utile auxiliaire.

Ainsi d'une part la couleur, le phénomène de couleur n'est pas nécessaire. L'ordre général de la nature n'en a pas besoin, le système du monde peut s'en passer. D'un autre côté, l'œil et la vue seraient inutiles et comme non avenus, si la constitution de la lumière et des corps n'était pas telle que de certaines affections très connues en résultassent éventuellement pour cet organe. Maintenant qui voudra soutenir que c'est par hasard que la rencontre des ondulations lumineuses et des surfaces étendues produit, en sus de leur rôle dans le système du monde, cet effet additionnel qu'on appelle la visibilité pour de certaines machines organiques qui pouvaient ne pas exister, ou bien que c'est par une aveugle nécessité que certains êtres qui n'ont pas toujours été sur la terre y sont survenus munis d'un appareil compliqué tel que toute la mécanique de l'optique, parfaitement indépendante en soi de leur existence.

lui occasionne des affections aboutissant à des sensations et à des notions sans aucun rapport de ressemblance assignable avec les causes physiques qui les déterminent? Le monde est invisible en soi, il n'est visible qu'à la condition qu'il y ait des yeux, il le devient dès qu'il y en a. Comment ne pas croire que les yeux sont faits pour voir, et que le monde est fait, entre autres choses, pour être vu? Comment ne pas croire que le phénomène de la couleur, *medium* indispensable entre l'objet et le sens, est un moyen prédéterminé?

Nous sommes donc loin de rejeter avec le dédain de quelques philosophes religieux la preuve la plus usuelle et la plus saisissable de l'existence de Dieu, celle qui compose à elle seule à peu près toute la philosophie théologique de bien des hommes éclairés.

Mais reprenons cette éducation religieuse que nous avons promis de suivre pas à pas. Si nous feuilletions encore les livres qu'on met dans les mains des plus jeunes écoliers, nous y trouverions bien vite des passages où ils apprennent, en supposant qu'ils ne l'aient pas appris de la bouche de leurs parens, que tous les peuples ont reconnu telle chose que la Divinité. Cicéron, ce grand instituteur de toute jeunesse classiquement élevée, se complaît autant à invoquer à l'appui de la croyance en Dieu le consentement général que l'ordre de l'univers. Le consentement général est une autorité imposante; l'esprit en est naturellement touché, et peut-être est-ce pour les grandes masses de l'humanité une des principales sources de toute foi religieuse que la déférence à une tradition à peu près universelle. Le respect, la sympathie, l'imitation, l'habitude, d'autres principes encore de notre nature nous portent à penser comme les autres ont pensé, et s'il en était différemment, la vie serait beaucoup trop courte pour découvrir par nous-mêmes tout ce que nos devanciers ont trouvé par l'expérience ou la réflexion. Le consentement général n'est donc pas en soi une preuve à dédaigner, ce n'est pas du moins l'efficacité qui lui manque, et cette preuve a été admise et développée par d'habiles gens. L'église l'a employée dans ses cours de théologie.

Je ne crois pas qu'en fait de métaphysique religieuse, la grande majorité des gens qui ont reçu de l'éducation aille beaucoup au-delà de ce qui vient d'être dit. A cela se réduit assez communément toute la théologie naturelle. Je devrais ajouter quelques développemens qu'on y joint d'ordinaire sur les attributs de la Divinité et les conséquences morales qui en résultent pour les hommes, si, du moment où la théodicée touche au sentiment et au devoir, elle ne devenait presque toujours, au lieu d'une simple philosophie, une religion proprement dite. C'est en général au nom du christianisme, c'est dans le langage qu'il enseigne et sous les formes qu'il prescrit,

que les rapports de l'homme à Dieu sont annoncés à la jeunesse. C'est grâce à cette transformation toute-puissante que des vérités abstraites, qui seraient arides ou indifférentes pour beaucoup d'esprits, s'emparent de l'âme, et peuvent devenir pour une nature heureusement douée l'aliment le plus pur et le plus sain de l'intelligence, la plus auguste règle de la volonté, la plus pénétrante consolation du cœur. Tout le monde, comme nous disons en Europe et en Amérique, est élevé dans le christianisme, tout le monde est chrétien, au moins dans une certaine mesure, et c'est grâce à ce saint enseignement des nations et des familles que des deux plus nobles parties du monde s'élève ce cri universel, ce cri du respect et de l'amour : *Notre Père qui êtes aux cieux!*

La foi n'est pas cependant partout la même, elle a ses diversités; elle manque à un grand nombre, et là où l'on n'aperçoit plus l'homme de la grâce, il faut parler encore à l'homme de la nature. D'ailleurs, de même que sans s'arrêter aux merveilles sensibles de l'univers, en écartant pour ainsi dire les plus beaux phénomènes, il est permis et il est utile de regarder le système du monde comme un problème purement mathématique et de ne voir dans le ciel étoilé que la mécanique céleste, c'est un droit et une fonction de la raison que de s'abstraire elle-même de la religion, et de chercher à déterminer sous leur forme la plus rigoureuse et la plus scientifique les pures idées qui sont comme l'essence de nos croyances morales et religieuses. Le ciel de l'âme aussi a sa géométrie.

Les théologiens éclairés, les Bossuet et les Fénelon, sont loin de répudier cette théodicée philosophique, et c'est le métier des métaphysiciens que d'en reprendre incessamment l'étude. Sans les suivre dans les recherches épineuses dont elle est semée, nous devons donc continuer à exposer le plus clairement que nous pourrons le progrès ordinaire des idées religieuses comme idées pures, même en nous réduisant à celle-ci, la preuve de l'existence de Dieu.

Cette preuve est double jusqu'ici, le consentement général et l'ordre du monde. Le ciel nous préserve de chercher à ruiner l'une ou l'autre : à Kant seul cette témérité est permise, mais il faut bien mesurer la portée, fixer la valeur de la double preuve, fût-ce afin d'expliquer pourquoi l'esprit humain ne s'en est pas contenté.

Quelque autorité qu'on attribue au consentement général, il n'est pas une preuve péremptoire pour un philosophe ni pour un chrétien, une preuve du moins qui puisse être admise sans restriction par l'un ni par l'autre. Pour le philosophe, la constance et la perpétuité d'un témoignage ne démontrent pas autant la réalité de la chose témoignée que la permanence dans la nature humaine d'une raison de croire ce qu'elle affirme. Ce peut être vérité, ce peut être erreur.

Il y a, si l'on veut, présomption de vérité; mais il n'y a preuve que d'un fait permanent de notre nature qui engendre et motive le consentement à une certaine idée. C'est ce fait qu'il faut démêler, étudier, afin de savoir si sa réalité prouve la vérité de ce qu'il atteste. Cela ramène à chercher dans l'esprit humain et dans la raison même l'origine et la garantie de l'idée religieuse. C'est ce qu'ont fait les philosophes lorsqu'ils ont prouvé Dieu par l'idée de Dieu.

Pour le chrétien, l'accord de l'humanité le persuade de l'existence et de l'unité de Dieu bien moins que la foi dans une révélation spéciale et primitive. La certitude, sinon la vérité de cette double croyance est pour lui bien plutôt le privilége d'une race élue que le patrimoine commun de l'espèce. Elle a été confirmée, cette croyance, développée, complétée par les diverses théophanies dont l'Ancien Testament contient le récit, et surtout par la plus grande de toutes, sujet divin du Nouveau Testament. Le christianisme est essentiellement une tradition particulière. Toutes les traditions, hors la chrétienne, sont entachées d'erreur ou d'imposture; elles s'appellent de fausses religions : on ne voit donc pas comment le consentement aux fausses pourrait servir à établir un dogme de la vraie. Aussi, tandis qu'autrefois le consentement général était cité en preuve par les théologiens, il est maintenant représenté comme un souvenir affaibli, comme une traduction altérée de la révélation primitive. Suivant cette doctrine, qui est nouvelle, mais qui a fait d'assez grands progrès dans l'église, la tradition générale doit toute sa valeur à ce qu'elle a conservé de la tradition particulière. L'humanité n'a ajouté que du faux au vrai de la révélation première. C'est donc le christianisme qui fonde l'opinion universelle du monde, et non l'opinion universelle du monde qui appuie un seul des dogmes du christianisme. Quoi qu'on pense de cette théorie un peu hasardée, il demeure que le consentement général mérite plutôt considération qu'il ne commande l'adhésion. En fait, il n'en exerce pas moins une grande influence; en fait, il se présente dans la réalité pour chacun de nous comme un fragment local et national. La religion est pour chacun de nous une tradition de famille et une institution sociale. A ce titre, elle est revêtue d'une grande autorité, et c'est ainsi restreint que le consentement de tous détermine le nôtre. Cependant on remarquera qu'il nous attache au moins autant à ce qui est particulier qu'à ce qui est universel dans les croyances. Demandez à un Écossais pourquoi il est presbytérien, à un Anglais pourquoi il est épiscopal, à un Français pourquoi il est catholique : sa réponse sincère sera la plupart du temps qu'il est de l'église dans laquelle il est né. Le consentement de la majorité, et par suite celui de l'universalité, n'est donc pas une preuve logique, mais il se pourrait qu'il fût un moyen de persuasion plus puissant qu'une preuve logique. Cepen-

dant il reste établi, je crois, que, comme pierre de touche du consentement général allégué en preuve de l'existence et de l'unité de Dieu, le philosophe devra recourir à l'étude de l'esprit humain, le chrétien à la révélation, et l'un et l'autre s'appuieront ainsi sur des preuves d'un ordre qui leur paraît supérieur.

Venons à la preuve par l'ordre du monde. Elle a généralement autorisé les déistes à élever leur temple idéal *Deo optimo maximo*; mais ils ont avec raison traduit cette belle inscription par ces mots : *Au Dieu très bon et très grand.* C'est en effet ce que prouve et tout ce que prouve l'argument, un Dieu très bon et très grand, et à part quelques métaphysiciens, les anciens les plus éclairés ne se sont pas formé une autre idée de Dieu. Le spectacle du *Cosmos* avec ses beautés, mais aussi avec ses imperfections, ses incohérences, avec l'antagonisme des forces qui le régissent, n'atteste que le triomphe laborieux du principe de l'ordre sur le désordre, et partant une intelligence qui partout a laissé son empreinte, celle de la sagesse et de la bonté, en assurant la durée et l'harmonie de son ouvrage. Cependant la beauté de l'ensemble n'est que celle d'un système où, tout compte fait, le bien l'emporte sur le mal. Sans doute il est bon, sans doute il est sage et puissant, celui qui a réglé cet ordre et qui le conserve; on ne peut se lasser d'admirer par quelles combinaisons profondes, par quels savans artifices tout est réglé et maintenu de manière à surmonter des obstacles toujours subsistans, à résister à des causes de destruction toujours agissantes, enfin quelle habileté suprême semble à chaque instant sauver l'univers. Partout se décèle un sublime architecte; mais tout ce spectacle ne nous révélerait pas, si nous n'en puisions ailleurs la connaissance, un Dieu tout-puissant et infini, le Dieu créateur de la foi, le Dieu parfait de la métaphysique.

Si donc nous voulons nous élever à quelque connaissance de la nature de Dieu et concilier son existence avec ses attributs, l'argument en question ne peut plus suffire au chrétien non plus qu'au philosophe, et l'un et l'autre sont obligés de chercher dans la révélation et dans la raison une notion moins imparfaite de la Divinité ou une démonstration de son existence qui soit plus en rapport avec ses perfections.

Ici le christianisme nous enseigne des dogmes qui ne sont qu'à lui. Une révélation devait nous apprendre ce que nous aurions ignoré sans elle. C'est ainsi que l'église nous révèle le dogme de la Trinité. Malgré les analogies qu'on a prétendu trouver dans Platon et les Alexandrins, je persiste à croire que l'idée de la Trinité est essentiellement chrétienne, et que l'esprit humain ne s'y serait point élevé par lui-même. Il faut donc laisser à la théologie positive les dogmes révélés et connus seulement par la révélation. Il y

a dans le christianisme des vérités plus générales, je veux dire plus généralement connues, puisqu'elles sont communes à l'orthodoxe, à l'arien, au déiste, même au païen ou au mahométan éclairé. Ces notions que le christianisme enseigne sans les discuter ni les démontrer sont par exemple celles-ci : Dieu est un esprit, — Dieu est parfait, — Dieu est le créateur du monde.

Ces notions chrétiennes, se rencontrant aussi dans certaines théodicées philosophiques, sont donc aussi des notions de la raison, de la pure raison; car apparemment aucune sensation, aucune expérience ne nous les suggère. Pour que Dieu soit créateur, il faut que tout ait commencé; or c'est dans l'esprit humain seulement que nous pouvons trouver cette idée, soit comme principe démontré, soit comme croyance naturelle. Il n'est certes pas moins vrai que ni la perfection, ni la notion d'un pur esprit n'ont été dérivées d'une expérience actuelle, et la raison seule est capable de pareilles conceptions. Si donc il était possible de fonder l'existence de Dieu sur une de ces idées, par exemple sur celle de sa perfection, cette démonstration ne serait point, comme la preuve tirée de l'ordre du monde ou du consentement universel, dérivée d'un fait d'expérience ou de perception directe, une preuve *à posteriori*. Elle pourrait par conséquent être à un certain point qualifiée de preuve *à priori*. Toutes les preuves de ce genre, étant puisées directement dans l'esprit humain, ont plus ou moins ce caractère général de tirer de l'idée de Dieu l'existence de Dieu.

C'est surtout à Descartes, comme chacun sait, qu'il faut recourir pour connaître ce genre de preuves. Il en a donné deux distinctes qu'on a confondues à tort, et dont la meilleure est celle où il fait entrer l'idée de cause. Elles ont été si souvent exposées qu'il est inutile d'y revenir. Rappelons seulement que la principale de ces preuves n'est pas entièrement originale, et qu'on pourrait en rechercher le type initial dans saint Anselme, dans saint Augustin et jusque dans Platon; ajoutons que la preuve ou les preuves de Descartes ne sont pas les seules qui aient été dites *à priori*; plus d'une fois à tort ou à raison, on a cru pouvoir démontrer l'existence de Dieu par sa nature même, ce qui est le propre de ces sortes de démonstrations. Or comme la nature de Dieu n'est pas objet d'expérience, mais notion purement rationnelle, c'est donc toujours à l'idée de Dieu qu'il a fallu revenir pour remonter jusqu'à lui, et tel est en effet le procédé cartésien, et malheureusement pour Descartes, le procédé cartésien a été celui de Spinoza. Le danger de la preuve par l'idée de Dieu, c'est le spinozisme. Je rappelle le danger pour qu'on ait soin de l'éviter.

II.

Cicéron nous a conservé dans sa version latine un beau passage d'Aristote où l'admiration religieuse que doit inspirer le spectacle de l'univers est vivement peinte, et il range l'écrivain grec parmi les philosophes à qui l'ordre a révélé l'ordonnateur. Il aurait pu ajouter que c'est Aristote qui a mis dans la science la cause finale sous son nom, et qu'il en a fait pour ainsi dire la loi de la nature, en répétant sans cesse ces mots pris longtemps pour axiome : « La nature ne fait rien en vain. » Une fois même il s'oublie, et il appelle la nature Dieu. Cependant ne serait-ce pas là une doctrine exotérique qui voilait sa vraie pensée et dissimulait sa métaphysique? Quand il veut arriver à Dieu même, il le cherche dans la constitution de l'être, et ne le déduit ni ne l'induit de l'expérience de choses sensibles. C'est tout au plus le premier ciel (et le premier ciel n'est pas Dieu) qu'il conclut de l'existence du mouvement par la nécessité d'un premier moteur; mais le Dieu vrai, l'acte pur, la pensée de la pensée, il semble l'atteindre directement et l'affirmer *à priori*, quoique ce ne soit au fond qu'un corollaire de sa métaphysique. Cependant ce Dieu-là n'est ni l'auteur ni l'ordonnateur intelligent du monde qu'il ne peut connaître, lui qui ne pourrait sans déchéance avoir mis la main à la nature. C'est ainsi que chez les philosophes d'Alexandrie l'artiste divin, le *démiurge* à qui le monde doit l'harmonie, la beauté, la réalité actuelle, est néanmoins placé bien au-dessous du premier principe.

Cette inconséquence ou cette duplicité de doctrine ou de méthode dans Aristote a permis à la philosophie du moyen âge de faire tour à tour la théologie *à priori* et *à posteriori*. Le passage d'un procédé à l'autre, d'un point de vue à l'autre point de vue, est si facile qu'il nous échappe quelquefois, et que nous ne nous apercevons pas toujours que nous avons changé de voie. A proprement parler, rien dans la science n'est rigoureusement *à priori*, puisque l'homme est toujours donné, et avec l'homme l'esprit humain. Nos principes les plus élevés, ceux que nous imposons à l'expérience et que nous ne tenons pas d'elle, ne font pas cependant leur apparition dans l'esprit préalablement à toute perception extérieure, à toute conscience de nos opérations intérieures. On peut donc imaginer aisément que tout est inféré *à posteriori* de nos connaissances empiriques, et les disciples les plus fervens d'Aristote ont pu croire lui être fidèles en niant toute notion directe de la Divinité, et en rattachant cette notion à la sensation même. Saint Thomas d'Aquin, tout pénétré qu'il est de la métaphysique de son maître, soutient obstinément comme une vérité essentielle que, Dieu ne pouvant nous

être connu par lui-même, son existence a besoin d'être démontrée, qu'elle ne peut l'être que par son effet, qu'en un mot « notre entendement est conduit par les choses sensibles à la connaissance divine, c'est-à-dire à connaître de Dieu qu'*il est.* »

En effet, l'argument de la nécessité d'un premier moteur, qui tient la plus grande place dans la scolastique peut à la rigueur être rattaché à l'expérience, et saint Thomas, qui y insiste encore plus que sur l'argument tiré des fins du gouvernement du monde, s'est, de son aveu, classé parmi ceux qui n'admettent en théologie naturelle que des preuves *à posteriori.* Je sais bien que parmi celles qu'il admet, on en pourrait désigner qui n'ont point ce caractère, et qui même offrent une certaine analogie avec les preuves *à priori* du cartésianisme; mais il ne s'en est pas aperçu, il doit être jugé par ses intentions : l'inconséquence d'Aristote l'a gagné à son insu, et Arnauld a eu raison de l'opposer à Descartes.

Toute la scolastique n'est pas dans saint Thomas, et l'on pourrait, en cette grave matière, lui trouver des adversaires; mais au moment où la scolastique s'écroule, Bacon en France et Descartes en Angleterre s'élèvent à la fois contre Aristote, l'un pour fonder une méthode plus empirique que la sienne, l'autre pour établir une autre méthode d'observation; l'un pour raffermir par l'induction mieux traitée la science *à posteriori*, l'autre pour donner dans la conscience une base expérimentale à la science *à priori;* l'un pour montrer Dieu au sommet des phénomènes, l'autre pour le montrer à la source des idées, tous deux d'accord cependant pour chasser la considération des causes finales de la connaissance de la nature.

Dans la proscription dont il les frappe, Bacon certainement exagère la sévérité. Elles n'ont point fait à la physique tout le mal qu'il leur impute. Elles mériteraient d'ailleurs toutes ses accusations qu'elles ne devraient pas disparaître à son commandement, et la raison persisterait à reconnaître une harmonie intelligente dans l'ordre de l'univers. Moins le *cosmos* semble la perfection réalisée, plus les combinaisons qui en assurent la durée et la stabilité attestent un profond dessein. Il faut nier l'ordre ou concevoir une intelligence cause de l'ordre. Bacon lui-même a confessé que la Providence peut être connue par ses ouvrages, et il n'a pas découragé ses compatriotes, si fidèles à sa gloire, du soin de chercher dans la nature des marques d'une suprême sagesse. Bien au contraire, ils se sont adonnés avec une persistance infatigable à cette investigation. C'est le sujet d'une multitude de bons livres anglais. Dans aucun pays, il ne s'est publié autant de traités de théologie naturelle où fût faite une plus grande part à la contemplation de l'ordre universel. La téléologie a été longtemps en Angleterre la base de la théologie.

Cette démonstration appuyée sur les sciences naturelles devait

particulièrement toucher une nation qui aime à fonder toute connaissance certaine sur l'expérience et l'induction, et comme il est rare que l'esprit humain ne contracte pas une partialité exclusive pour la méthode qu'il préfère, on compte en petit nombre les écrivains anglais qui se montrent sensibles aux preuves *à priori* de l'existence de Dieu et surtout qui daignent accorder une sérieuse attention aux deux argumentations de Descartes. Un Anglais cartésien est difficile à trouver, même à l'époque où le cartésianisme portait le trouble dans les deux universités, et Malebranche, plus heureux que son maître, eut du moins un disciple éminent dans John Norris, que Locke a pris la peine de réfuter.

Ce n'est pas qu'on ne pût prouver à Cudworth, à Locke lui-même, que leurs argumens en faveur de l'existence de Dieu n'empruntent pas beaucoup plus à l'expérience que ceux de Descartes; mais il faut descendre jusqu'à Samuel Clarke pour trouver un Anglais de quelque renommée qui tente résolûment d'établir *à priori* l'existence de Dieu. Clarke avait passé par Descartes pour arriver à Newton, et quoiqu'il ait rejeté la philosophie du premier avec sa physique, on sent toujours qu'il a traversé son école. Ce n'est pas un pur baconien, ni un disciple de Hobbes qui eût écrit le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu.*

L'auteur de ce célèbre ouvrage ne cache pas qu'il n'est point content de la preuve *à posteriori.* Les phénomènes naturels prouveraient tout au plus qu'il y a eu, depuis que ces phénomènes ont commencé, un être assez sage et assez puissant pour les produire et les conserver; mais que cette cause première ait existé ou doive exister de toute éternité, ils ne le prouvent pas, et jamais de l'existence de l'imparfait on ne déduira valablement l'existence de la perfection. La preuve *à posteriori* ne peut servir à établir un seul des attributs de Dieu, et qu'est-ce que Dieu sans aucun attribut divin ? Quant à la preuve *à priori*, elle prétend bien, il est vrai, démontrer l'existence par les attributs mêmes ; mais les difficultés que rencontre l'argument principal de Descartes attestent assez qu'il n'est pas suffisamment clair et démonstratif, et on répugnera toujours à conclure de la possibilité de concevoir l'existence au nombre des perfections d'un être qui les aurait toutes à l'existence certaine de cet être. La véritable manière de prouver Dieu serait donc, comme l'a dit Leibnitz, « de chercher la raison de l'existence du monde, qui est l'assemblage entier des choses contingentes, dans la substance qui porte la raison de son existence avec elle. » C'est là ce que Clarke a essayé. Il pose d'abord que quelque chose existe de toute éternité, puisque quelque chose existe aujourd'hui, ou que l'existence de l'être contingent prouve celle de l'être nécessaire. Puis il établit déductivement que l'être nécessaire est nécessairement indépendant, im-

muable, infini, intelligent, etc. Enfin il démontre toute la série des attributs divins. C'est dans la nécessité, dans la conception de l'être nécessaire, qu'il voit le caractère d'une preuve véritablement *à priori*. La sienne lui paraît mériter ce titre, en ce qu'elle se fonde sur une conception immédiate et nécessaire, quoiqu'elle suppose la connaissance préalable de l'existence des choses, et que cette connaissance soit expérimentale.

Clarke ajoute bien à cette démonstration une autre idée beaucoup plus hardie, beaucoup plus hasardée, qu'il tenait probablement de Newton, et qui a provoqué son importante controverse avec Leibnitz; mais cette doctrine, qui identifiait en quelque sorte l'espace et le temps avec la Divinité, n'est pas inséparable de sa démonstration, qui seule nous occupe ici et qui ne passa pas sans objection. Il eut à répondre aux lettres polémiques d'un gentilhomme du Glocestershire, qui n'était pas autre que le célèbre Butler, à cette époque étudiant en théologie dans une académie dissidente de ce comté. Il y avait alors dans l'église anglicane un docteur Waterland, moins connu que Butler, mais encore cité comme un des meilleurs interprètes de la doctrine orthodoxe de la Trinité. Clarke professait avec ménagement l'arianisme mitigé de son maître Newton, et la question fondamentale de la divinité de Jésus-Christ était alors l'objet des débats des théologiens. Daniel Waterland, qui avait figuré avec honneur dans la discussion, eut même une conférence sur le vrai sens du dogme avec le docteur Clarke devant la reine Caroline, alors princesse de Galles, renommée pour son esprit, ses goûts de métaphysique, et correspondante de Leibnitz. Malgré sa foi vive et ombrageuse, le docteur avait traversé la dispute sans rompre absolument avec son adversaire, et il ne l'a jamais combattu qu'avec de justes égards. Leurs dissidences théologiques s'étendirent néanmoins jusqu'à la philosophie, et Waterland joignit comme appendice aux recherches de Law sur les idées de temps et d'espace une lettre ou dissertation sur l'argument *à priori* tendant à prouver l'existence d'une première cause.

Dans cet ouvrage, fort digne d'être lu, Waterland s'occupe d'abord de la nouveauté de l'argument, et après en avoir fait remonter la condamnation jusqu'à Clément d'Alexandrie, il soutient que saint Anselme lui-même ne l'eût pas approuvé sous sa forme nouvelle. C'est, selon lui, l'étude de la métaphysique d'Aristote dans les mauvaises traductions du moyen âge et dans les commentaires des Arabes qui a pu seule inspirer une prétention téméraire, réprouvée par les plus grands des scolastiques. En première ligne, le maître de saint Thomas, Albert le Grand, dit en propres termes : « La créature fait connaître Dieu *à posteriori*. » Roger Bacon, Richard de Middleton, Duns Scot (je ne cite que les autorités britanniques)

ont été d'accord avec de grands docteurs étrangers pour contester la possibilité de prouver Dieu *à priori*, et plus récemment Culverwell, l'auteur d'un traité estimé sur la religion suivant la lumière naturelle, Cudworth, l'évêque Barlow, l'archevêque Tillotson, enfin Humphrey Ditton, qui a écrit postérieurement à Clarke, se sont rangés à la même opinion.

Il y aurait bien quelques remarques à faire sur la manière dont Waterland discute les autorités qu'il cite; mais il vaut mieux l'entendre lui-même quand il conteste à l'argument de Clarke d'être valable *à priori*, puisque c'est une conclusion d'une nécessité de conception à une nécessité d'existence. C'est au fond le reproche si souvent adressé à la preuve de Descartes, de passer gratuitement de l'existence idéale à l'existence réelle. Comment d'ailleurs prouver *à priori* l'existence d'une première cause, puisque rien n'a la *priorité* sur elle? Dieu ne peut avoir de principe que lui-même. Or la tentative audacieuse d'une démonstration impossible offre le danger d'ébranler la vérité qu'elle veut affermir. Elle suppose la faiblesse de toutes les preuves qu'elle tend à remplacer; elle les condamne pour se justifier, et comme elle ne réussit pas dans sa justification, elle met l'existence de Dieu au rang des théorèmes à démontrer.

Malgré la sévérité de ce jugement, la voie où était entré Clarke n'a pas été abandonnée : son autorité, si grande dans la première moitié du XVIIe siècle, a un peu baissé; mais elle n'est pas annulée. Coleridge, implacable pour toute école qui ne relevait pas de Platon, dit quelque part qu'il soupçonne Clarke *d'avoir été surfait*. En marchandant, nous lui laisserons pourtant encore une grande valeur, et dans toute recherche sur le théisme, il devra conserver une honorable place. Après lui, sans se laisser décourager ni par son exemple ni par ses objections, des écrivains qui ne sont guère connus qu'en Angleterre, le révérend Moses Lowman, l'évêque Hugh Hamilton, ont encore essayé de démontrer *à priori* l'existence de Dieu, et il n'y a guère que quinze ans qu'un Écossais, William Gillespie, a entrepris, après une revue de tous les argumens de ses prédécesseurs, d'en présenter un nouveau qui échappât à toutes les critiques qu'ils ont à ses yeux justement encourues.

L'ouvrage de M. Gillespie est certainement intéressant et curieux. Il est intéressant, parce qu'il est impossible de discuter avec plus de bonne foi, de faire de plus consciencieux efforts pour mettre dans tout leur jour et ses propres idées et ses objections aux idées des autres. On sent qu'il a vivement à cœur de ne faire injustice à personne, de ne tromper personne, et de livrer sa pensée tout entière à l'examen qu'il semble provoquer. L'ouvrage est curieux aussi par la thèse à laquelle il est consacré. La voici : supposé qu'il y ait une

substance existant nécessairement, cause intelligente de toutes choses, il est démontrable que cette substance est infiniment étendue. Cette idée a pour but d'employer en preuve de l'existence de Dieu l'impossibilité où nous sommes de concevoir une limite à l'espace. De cette première proposition : l'étendue infinie ou l'infinité d'étendue existe nécessairement, — de ce principe démontré lui-même par voie psychologique, l'auteur déduit, avec tout l'appareil des formes géométriques, que cette infinité d'étendue est nécessairement un être, un être simple, unique, qu'il en est de même de l'infinité de durée, et qu'enfin cet être infiniment étendu et durable est nécessairement intelligent, omniscient, tout-puissant, entièrement libre, complétement heureux, parfaitement bon.

M. Gillespie raconte ensuite qu'une fois en possession de cette argumentation, publiée, je crois, vers 1837, il vit un jour aux vitres d'une petite boutique de libraire, dans une des grandes rues d'Édimbourg, une nouvelle édition de *l'Age de la Raison* de Thomas Payne, et qu'il entra alors pour représenter au vendeur que c'était un livre infâme; mais il trouva dans la boutique quelqu'un qui lui apprit qu'une société d'athées se réunissait dans la ville tous les dimanches soir. Il se mit aussitôt en rapport avec un membre de cette société, et, lui donnant pour elle un exemplaire de sa démonstration, il le chargea de lui porter de sa part le défi de la réfuter. Une personne fut désignée comme prête à répondre; mais cette personne ayant finalement refusé la provocation, il la renouvela dans une adresse imprimée à l'*Aréopage* ou Société zététique (1) de Glasgow. Cette association, plus nombreuse, plus habile, plus instruite que celle d'Édimbourg, professe, dit-il, les mêmes principes d'athéisme. Elle lui fit connaître par écrit que son défi était accepté dans les termes où il l'avait posé, et, comme une de ses conditions était que la discussion ne serait pas orale, on lui annonçait qu'un membre de la société lui préparait une réponse qu'elle imprimerait à ses frais. En conséquence il reçut l'année suivante, avec une lettre de la même main, un exemplaire d'une *Réfutation de l'Argument à priori tant de Samuel Clarke que de M. Gillespie, par Antitheos.* C'est pour répliquer à cet ouvrage qu'il a publié une troisième édition du sien. Il y discute avec beaucoup de soin soit les critiques, soit la thèse de son adversaire, qui ne me paraît pas avoir donné beaucoup de force et de nouveauté au triste lieu-commun dont il a pris la défense. Si M. Gillespie ne met pas un grand talent au service d'une cause sacrée, c'est un réviseur méthodique de doctrines et d'argumens, et dans son nouvel effort pour éclaircir et fortifier ses raisonnemens, il les suit pied à pied, les développe avec une con-

(1) *Zététique*, qui cherche, un des noms donnés aux sceptiques.

science exemplaire, et, conduit par les nécessités de sa thèse à discuter les différentes théories de l'espace, il en donne le tableau analytique, et met ainsi le lecteur en mesure d'apprécier en parfaite connaissance de cause la valeur de sa découverte. Je doute qu'elle reste comme un progrès dans la science, mais elle nous a valu un livre que les gens faisant profession de métaphysique ne liront pas sans profit.

III.

Pas moins que Clarke, qui écrivait cent ans avant lui, M. Gillespie ne s'est montré sévère pour les preuves ou considérations qu'on emploie communément au service de la croyance en Dieu. Il a nié de nouveau la possibilité de tirer d'aucune l'infinité d'un seul des attributs divins. On ne peut guère croire cependant que, plus que le docteur Clarke, il fasse renoncer ses compatriotes à demander à la nature de confesser son auteur. Il ne se passe guère d'année sans que la Grande-Bretagne voie paraître plusieurs essais sur la théologie naturelle, où les sciences profanes sont appelées au secours de la science sacrée. Généralement fidèles à l'exemple de Newton, les physiciens anglais ne se lassent jamais d'en revenir là; mais pour la plupart ils vont plus loin, et pénètrent jusque dans le domaine de la théologie révélée. Il y a même des institutions publiques destinées à encourager ce double genre de recherches. Robert Boyle, que son siècle mettait comme physicien peu au-dessous de Newton, avait maintes fois soutenu dans ses écrits l'harmonie des conclusions de la philosophie naturelle avec les dogmes de la religion. C'est l'objet de l'ouvrage auquel il a donné ce titre singulier : *The Christian virtuoso.* Et, non content d'avoir plaidé la cause par ses propres écrits, il a institué, sous la surveillance de l'évêque de Londres, des lectures ou sermons publics pour la défense de la religion naturelle et révélée. On a recueilli une partie de ces discours; l'ouvrage de Clarke a même commencé par en être un. A la seule inspection des titres, on ne voit pas que l'argument des causes finales dans la nature ait été proscrit de la chaire : il tient une grande place dans le premier discours, *la Folie de l'Athéisme*, par le docteur Bentley, et c'est le sujet du seizième, ou de la *Démonstration de l'Existence et des Attributs de Dieu d'après les œuvres de la Création*, par Derham.

Le révérend Francis Henri Egerton, comte de Bridgewater, qui a résidé longtemps à Paris et qui y est mort en 1829 sans y laisser, que je sache, la réputation d'un apôtre, avait composé et imprimé sans le publier un ouvrage pour la défense du christianisme. Par son testament, il a mis une somme de 8,000 livres sterling à la disposition du président de la Société royale de Londres pour défrayer

la publication d'un ou plusieurs ouvrages sur la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu manifestées dans la création. Chaque ouvrage devait être imprimé à mille exemplaires, et tous les profits de la vente appartenir aux auteurs. Il est résulté de cette fondation huit ouvrages dont les auteurs ne sont pas inconnus au-delà du détroit, Thomas Chalmers, Kidd, Whewell, sir Charles Bell, Buckland, Kirby, Prout, Roget. Ces huit ouvrages composent la collection des *Bridgewater treatises*, auxquels on en adjoint ordinairement un neuvième, un fragment de Charles Babbage publié en 1837. Cette collection est terminée, et le vœu du testateur est accompli.

Enfin en 1774 un négociant d'Aberdeen, nommé Burnett, a en mourant légué une somme de 1,600 livres sterling pour être distribuée tous les quarante ans en deux parts, — l'une des trois quarts, l'autre du quart, — aux auteurs des deux meilleurs écrits sur l'existence de Dieu et l'excellence de la religion, prouvées d'abord par des raisons indépendantes de la révélation, puis par des raisons prises dans la doctrine chrétienne. Les trois juges du concours doivent être élus par les ministres de l'église et les professeurs des colléges de la ville d'Aberdeen, et à la première échéance, qui a eu lieu en 1814, le grand prix a été décerné au docteur Brown, principal du collége du Marechal, et le second à l'archevêque actuel de Cantorbery, le révérend John Bird Sumner. En 1854, les juges du concours, parmi lesquels figurait M. Henri Rogers, ne reçurent pas moins de deux cent huit ouvrages. Ils en distinguèrent douze, dont trois furent mis hors ligne; le premier prix fut obtenu par M. Thompson, et le second par le révérend John Tulloch, principal du collége de Saint-Andrews. L'ouvrage de M. Thompson, *Théisme chrétien*, a paru la même année que *la Foi en Dieu et l'athéisme moderne comparés*, par M. Buchanan. Nous signalerons ces deux ouvrages remarquables dans la multitude de ceux qui paraissent sur le même sujet.

En Angleterre, la théologie naturelle, quoique distinguée de la théologie révélée, en est, comme nous l'avons dit, rarement séparée, et presque jamais la séparation n'arrive jusqu'au divorce. C'est donc les yeux fixés sur le christianisme, l'esprit rempli des enseignemens de l'Écriture, que M. James Buchanan, alors professeur de théologie apologétique à Édimbourg et maintenant successeur de Chalmers dans la chaire de théologie systématique, a mis en contraste la foi en Dieu avec l'athéisme. Son ouvrage n'en est pas moins tout éclairé des lumières de la science humaine, et il se recommande aux philosophes comme aux simples fidèles. Il dénote une connaissance et une intelligence des problèmes et des systèmes dans leur dernier état qu'on voudrait trouver dans les écrits de tous nos professeurs de théologie.

En admettant avec un écrivain français, M. Bouchitté, que le

choix des preuves de l'existence de Dieu a été dans un certain rapport avec les progrès de l'esprit humain, M. Buchanan pense qu'aucune sorte de preuve n'a été inconnue à aucune époque, et que toutes les preuves ontologiques ou physico-théologiques, *à priori* et *à posteriori*, doivent être concurremment employées, quoique rangées avec ordre, et composer ce qu'il appelle la preuve de Dieu. Chacun des argumens particuliers n'est en quelque sorte qu'une des parties, une des considérations graduées dont l'ensemble établit dans l'esprit la conviction religieuse. Ainsi de ce fait d'évidence naturelle que quelque chose existe, il résulte indubitablement qu'il existe quelque chose par soi-même et de toute éternité. Les athées ne le nieraient pas, et c'est déjà la preuve que le passager peut croire à l'éternel, et le fini à l'infini. Puis l'existence de l'esprit, c'est-à-dire d'un être qui pense, veut, a conscience de sa pensée et de sa volonté, quelle que soit d'ailleurs sa nature, est également un fait irréfragable. Or, comme cette existence, qui est celle de l'homme, a commencé, elle a une cause, et cette cause ne peut être mécanique, car elle ne peut manquer d'attributs qui répondent à ceux de son effet. Cette conscience de l'être intelligent comprend un certain ordre de pensées qui, étant essentiellement morales ou offrant le caractère de l'obligation, se rapportent à une loi, et il suit que l'auteur intelligent de l'être intelligent est nécessairement législateur. D'un autre côté, il est impossible de contempler le monde sans éprouver une impression suivie d'une réflexion, et l'une et l'autre sont successivement la poésie et la philosophie de la nature. Cette philosophie nous montre partout les marques d'un dessein, et ce dessein, M. Buchanan, comme tous les écrivains de son île, se plaît à le prouver, à l'*illustrer* par des exemples nombreux, trop nombreux même; car il faut une critique plus sévère dans le choix des enchaînemens de phénomènes qui peuvent attester l'adaptation des moyens à une fin. L'observation lui montre des vestiges de création ou du moins de commencement des choses. La prétention même d'écrire l'histoire naturelle de cette production successive l'a constatée comme un fait. Que les espèces organiques aient commencé au moins n'est pas douteux, et leur existence actuelle atteste un créateur, ou tout au moins un formateur. Parvenu ainsi à la notion d'une cause intelligente, si, au lieu d'étudier l'objet qui la suggère, on considère le sujet qui la conçoit, on peut concevoir avec saint Anselme ou Descartes l'être absolument parfait, avec Clarke l'être nécessaire, et *l'unité* de dessein dans *l'univers*, l'harmonie de ce que suggère l'objet et conçoit le sujet, donne l'unité de Dieu. Enfin, comme il y a une corrélation évidente entre les propriétés de la matière et les facultés de l'homme, comme les premières ne paraissent pas nécessaires, mais contingentes, il apparaît ici la plus grande

des causes finales, l'adaptation réciproque du *Cosmos* et de l'esprit humain, et cette nouvelle considération de l'unité écarte l'idée d'une matière préexistante et première indépendante de Dieu.

Une fois la conviction obtenue que la finalité est la loi du monde, nous pouvons, nous devons supposer que toute chose a une fin, même quand cette fin nous est inconnue. C'est la réponse qu'il faut faire aux objections tirées de l'existence du mal contre celle de Dieu. Nous connaissons trop peu l'ordre pour affirmer que le mal n'ait pas sa raison. Mais il n'est pas nécessaire de tout connaître pour se fier à l'idée de cause, c'est-à-dire à l'un de ces principes impérieux que le scepticisme seul peut méconnaître. En vertu de ce principe et d'autres semblables, nous reconnaissons dans l'univers et ses phénomènes l'existence et l'ordre, la cause de l'existence et de l'ordre, quelque chose enfin de la nature même de cette cause. Cette théologie fondamentale repose sur une philosophie de l'esprit humain qui n'est plus contestée.

Cependant l'athéisme existe, et même il a fait de récens progrès, que M. Buchanan date de la révolution française, car avec saint Paul il appelle athée quiconque vit sans Dieu. Aussi compte-t-il dans l'athéisme quatre doctrines assez différentes : celle qui soutient d'après Aristote l'éternelle existence du *Cosmos* dans sa matière et dans sa forme, puis celle qui, en admettant le commencement du monde, lui présuppose, d'après Épicure, l'éternité de la matière et du mouvement, puis encore celle qui tient Dieu et le monde pour coéternels, le premier ayant la supériorité non l'antériorité, ou la doctrine stoïcienne; enfin le panthéisme. La seconde de ces hypothèses peut se combiner avec une théorie de développement qui a reçu des emplois bien divers. Tantôt, appliquée à l'univers physique, elle le fait sortir par degrés d'un état nébulaire supposé par Herschell et adopté par Laplace; tantôt, confondant comme Oken la physique et la physiologie, elle change l'atome en un point infusoire qu'elle élève peu à peu à l'organisation, à la végétation, à la vie, à la sensibilité; tantôt encore, prenant la marche de l'humanité pour le mieux connu des progrès, elle distingue trois états nécessairement successifs de l'esprit et de la société, le théologique, le métaphysique, le scientifique, et c'est alors le positivisme d'Auguste Comte; tantôt enfin elle s'étend à la religion elle-même, et la représente comme progressive avec les âges, en sorte que l'inspiration primitive aurait besoin des efforts de l'humanité pour que les vérités révélées s'éclaircissent et s'épurent. Cette dernière théorie, qui paraît celle du père Newman, une des lumières du catholicisme anglais, est rapprochée des systèmes d'athéisme, parce qu'en accordant au temps le pouvoir de modifier l'idée de la Divinité, elle tend à obscurcir et à ébranler le fondement de la théologie naturelle.

Ces exemples indiquent jusqu'à quels détails est arrivé M. Buchanan dans sa revue des doctrines qui lui paraissent mettre en péril la croyance en Dieu. Il va sans dire qu'il en regarde le panthéisme comme l'ennemi le plus direct, et il ne lui ménage pas les coups. Il l'attaque sous toutes ses formes, sans épargner aucune des hypothèses du matérialisme ou du fatalisme. Je suis obligé de dire que parmi les doctrines qui l'inquiètent se classe un certain libéralisme religieux qu'il attribue aux écoles spiritualistes françaises; le caractère de cette doctrine lui paraît être de reconnaître, par voie d'éclectisme, certains principes communs à toutes les croyances tenues pour sacrées, et de faire consister la religion dans un état de l'âme, toujours disposée à embrasser avec plus d'assurance et d'ardeur certaines idées sous la forme d'une révélation que sous celle d'une philosophie. D'une religion subjective, dit-il, le fond serait indifférent.

Quoi qu'il en soit de ce dernier jugement, M. Buchanan, après cette revue qui serait difficilement plus complète, résume tous les caractères et toutes les conséquences de la manifestation naturelle de Dieu. Il est loin de contester qu'à elle seule elle nous impose des devoirs envers l'être souverain qu'elle nous fait connaître; mais elle ne prouve pas qu'elle soit l'unique manifestation de la Divinité, et nous sommes tous nés au sein d'une croyance qui admet une manifestation surnaturelle, une révélation proprement dite, dont les monumens nous environnent. Il nous faut donc accepter la vérité de cette imposante tradition, ou l'expliquer par une autre cause que sa divine origine, et cela serait le sujet d'un nouvel ouvrage. Dès à présent l'auteur remarque les rapports de la manifestation surnaturelle avec la manifestation naturelle. L'une confirme l'autre, elles se répondent, et le christianisme éclaircit les obscurités, remplit les lacunes, satisfait les besoins que la philosophie religieuse avait laissé subsister. Là encore se montre une convenance, une adaptation, une *finalité* du même genre que celle qui, visible dans le monde, a servi à fonder la théologie naturelle. Ne serait-ce pas le cas d'en tirer les mêmes conséquences pour la religion révélée? Toutefois, et quoique celle-ci seule puisse devenir réellement une religion pratique, M. Buchanan ne voudrait pas qu'on s'attachât exclusivement aux vérités particulières qu'elle enseigne. Malgré tant d'efforts pour mettre à la mode cette étroite manière de penser, la méditation des vérités universelles ne doit pas être abandonnée, et elle profite même à la foi dans l'Évangile.

Cette analyse ne peut donner qu'une imparfaite idée de l'ouvrage de M. Buchanan, dont le mérite est dans les détails. Non que l'auteur ait cherché à relever ses pensées par des effets de style : il écrit avec clarté, avec justesse, avec mesure, et rien de plus; mais son ouvrage vaut surtout à mes yeux par l'exactitude avec laquelle il a

recueilli, classé, analysé, les questions, les solutions, les objections et les variantes des doctrines principales. On ne saurait souscrire à tous ses jugemens, mais on ne peut disconvenir qu'il n'ait tout disposé avec méthode, exposé avec loyauté, commenté avec intelligence. C'est un tableau étendu et fidèle de tous les états connus de la pensée et de la croyance en Europe sur les fondemens de toute religion. On s'aperçoit, en lisant l'ouvrage, que c'est un cours écrit, et l'auteur s'est plus occupé d'enseigner que de plaire; ceux qui aiment à apprendre ne lui en sauront pas moins de gré: son ouvrage est de ceux qui fourniraient un aliment inépuisable à la réflexion. Quant au fond de la doctrine, elle est assurément saine et louable, quoiqu'elle ne paraisse pas satisfaisante de tout point, et qu'elle ne soit pas établie partout avec une puissance irrésistible. En général, l'auteur expose encore mieux qu'il ne discute. Il ne voit pas toujours les difficultés dans toute leur force, il ne fait pas toujours pour les vaincre des efforts proportionnés à leur gravité. Il donne quelquefois des assertions pour des démonstrations, et suivant le génie écossais il se fie à l'empire naturel de ce qu'il croit la vérité sur un esprit droit: il a plus de sens que de dialectique. Il a fait encore un de ces livres qui ne persuaderont guère que ceux qui sont déjà persuadés; mais sont-ils nombreux, les livres dont la puissance aille plus loin que cela?

Nous risquerions peut-être de nous répéter et d'énoncer, sous une forme sommaire qui ne laisserait pas apercevoir les différences, les mêmes questions et les mêmes solutions, si maintenant nous suivions dans sa marche l'auteur du *Théisme chrétien*. M. Thompson diffère peu de M. Buchanan par la manière générale de considérer son sujet, et il est remarquable qu'ayant travaillé dans la solitude, ainsi qu'il nous l'apprend, et ne donnant aucun signe d'affiliation à aucune université, ni même d'attachement particulier à aucun maître, il ait publié un ouvrage dont l'esprit offre tant d'analogies avec l'esprit qui anime l'ouvrage du professeur de théologie d'Édimbourg. Les deux publications sont de la même année, et à moins que l'un n'ait suivi les cours de l'autre, cet accord sans concert est un titre de plus à l'intérêt du public. D'ailleurs une attentive comparaison ferait ressortir plus d'une différence. Si le livre de M. Thompson contient moins de détails, indique des lectures moins variées, offre à l'étudiant sérieux, au philosophe de profession moins d'occasions de recherches et de vérifications à faire, il est mieux composé, il va mieux aux lecteurs ordinaires. C'est un ouvrage bien fait, qui, avec plus d'ordre et de variété, s'empare de l'esprit et le dirige mieux dans la voie que l'auteur a parcourue. En même temps que l'auteur du *Théisme chrétien* fait une plus grande part, suivant la prescription du programme, à l'apologie de la théologie chrétienne, il porte dans la

défense de la théologie naturelle plus de philosophie. S'il paraît peu connaître les maîtres de l'antiquité, il a lu avec fruit les principaux modernes, il est plein de Leibnitz et se montre familier avec Malebranche. Justement persuadé qu'on ne peut rien discuter ni rien établir touchant les vérités de cet ordre, si l'on n'a d'abord posé les fondemens et déterminé les procédés de la connaissance humaine, il commence par une psychologie médiocrement originale, mais sage et correcte, et qu'auraient approuvée Reid et Hamilton. Il établit surtout que la philosophie est loin d'être, comme l'ont prétendu par une singulière coalition les partisans d'un naturalisme empirique et ceux d'un surnaturalisme dogmatique, une école de variations et de discords, et que certaines conséquences des théories de Locke, de Berkeley ou de Kant, ne suffisent pas pour donner gain de cause au scepticisme. Locke, Berkeley et Kant lui-même ont leur part d'affirmation, et quoi qu'on pense de leurs objections contre certaines croyances du sens commun, les principes de la religion naturelle seront établis, s'ils le sont aussi bien que ces croyances mêmes, si l'existence de Dieu n'est pas plus douteuse que notre propre existence ou celle du monde extérieur. Or c'est à une certitude égale que M. Thompson entend amener les vérités dont il s'occupe. Il y réussit d'une manière que d'excellens esprits trouveront suffisante, en montrant que, bien qu'aucune preuve particulière ne soit de tout point parfaite, leur nombre et leur accord forment une évidence convaincante contre laquelle il ne s'élève que les difficultés communes à toute connaissance humaine. Point de savoir qui ne soit mêlé d'ignorance, point de connaissance où il n'y ait de l'inconnu. Comment donc n'y en aurait-il pas dans la connaissance de Dieu? On voit que M. Thompson, comme M. Buchanan, forme de toutes les preuves particulières une preuve multiple et concordante ; c'est ainsi que, sans affaiblir la certitude générale qui en résulte, il peut limiter la valeur de chaque argument isolé, et cette appréciation est faite avec autant de bonne foi que de sagacité.

Sûr de ce premier point d'appui, il se livre avec confiance à la recherche des attributs de Dieu, ou, comme il dit, il contemple dans la nature la manifestation du caractère divin. C'est alors qu'il voit éclater, avec la sagesse, la sainteté et la bonté de Dieu, et qu'il scrute ce que nous pouvons découvrir du plan de la création. Les grands problèmes de l'univers physique et du monde moral passent devant lui. Dans sa manière de les poser et de les résoudre ou de les éclaircir, on retrouve tout ce que la raison a pu concevoir jusqu'ici d'évident, de persuasif ou de plausible sur des problèmes comparables souvent à ceux que l'algèbre appelle indéterminés, parce qu'ils contiennent plus d'inconnues que d'équations. Le quatrième

livre est consacré à la manifestation du caractère divin, non plus dans la nature, mais dans l'Écriture sainte, et l'auteur soutient avec la même justesse de sens et de langage contre le déisme une thèse correspondante à celle qu'il a soutenue dans les trois premiers livres contre l'athéisme. Ce morceau d'apologétique pourrait être plus étendu et plus développé; tel qu'il est, il ne manque pas de solidité, et rien de bien essentiel n'y est omis. Je le regarde comme un excellent abrégé des principes et des raisonnemens de la théologie orthodoxe contre le rationalisme encore chrétien ou purement philosophique. En tout, la lecture de cet ouvrage peut être conseillée à quiconque veut, sans se perdre dans l'examen technique et minutieux des controverses, se rendre raison des dogmes naturels et révélés, et prendre parti avec connaissance de cause dans un débat qui inquiète le monde. Je ne m'étonne pas que le livre du *Théisme chrétien* ait eu en Angleterre un succès très général, et qu'il en paraisse, par livraisons d'une feuille, une édition populaire.

IV.

Les deux ouvrages dont nous venons de parler représentent avec fidélité et avec une certaine distinction l'état d'esprit et le mouvement des opinions de nos voisins en ce qui touche la philosophie religieuse. On en pourrait citer d'autres d'un mérite moindre, mais qui auraient la même signification. Ce qui nous frappe particulièrement dans ceux-ci, c'est une connaissance et une préoccupation manifeste de la philosophie contemporaine. Les deux auteurs ne se montrent étrangers à aucune doctrine de quelque renom, et ils suivent les questions dans les dernières transformations qu'elles ont subies. Cependant on peut dire qu'ils écrivent en hommes qui savent la philosophie plutôt qu'en philosophes. Ils n'ont point à cœur d'établir, par la critique ou la discussion, quelque négation ou quelque vérité nouvelle. On sait d'avance quelle sera leur thèse, et d'avance on devine quels adversaires ils vont combattre. Il n'en est pas de même lorsqu'on ouvre le livre d'un philosophe proprement dit. S'il n'a pas encore produit de système, on se demande, avant de lire la première page, ce qu'il veut et à qui il en veut, et l'on commence avec incertitude et curiosité. C'est dans cette disposition d'esprit qu'on doit aborder un ouvrage qui a fait du bruit en Angleterre depuis un ou deux ans, sous ce titre significatif : *Examen des Limites de la pensée religieuse*. Sur ces mots seuls, on se doute qu'on a affaire à un ouvrage de philosophie.

L'auteur, M. Mansel, a débuté, je crois, par des *Prolégomènes de Logique* qui lui ont mérité les éloges de son maître, sir William Hamilton, dont il publie en ce moment avec M. Veitch les leçons iné-

dites. Il est aujourd'hui lecteur de philosophie morale et métaphysique à Magdalen-College, dans l'université d'Oxford. Sa compétence est donc entière pour attaquer par leur côté philosophique les problèmes de la théodicée; mais sa position académique, son titre d'*oxonien*, sa qualité de membre de l'église établie, ne permettent guère de soupçonner en lui un théologien téméraire, faible ou complaisant sur l'orthodoxie. En effet, il ne l'est pas, et son livre atteste une véritable sévérité dans la foi, et même une certaine ardeur chrétienne qui n'affecte pas l'impartialité. Cependant il est bien de cette école écossaise, devenue plus difficile et plus stricte en dialectique par son commerce avec l'école de Kant, et telle que l'a faite et laissée sir William Hamilton. L'œuvre de cet éminent penseur est surtout en effet d'avoir plus étroitement combiné l'observation et la critique, d'avoir cherché à corriger, par une plus grande recherche de subtile exactitude, ce laisser-aller, cette sorte de crédulité systématique que l'on reprochait à ses prédécesseurs, sans compter le secours de vaste et minutieuse érudition philosophique qu'il est venu apporter à l'ignorance un peu volontaire de Reid et de ses contemporains. A-t-il par là réussi à changer la fonte en acier, à donner plus de force, plus de trempe, plus de pointe, à la doctrine qu'il a ainsi reforgée? Est-il parvenu à en chasser le dernier grain de scepticisme qu'elle contient? C'est une question; mais il est certain que dans le parti-pris avec lequel Thomas Reid proscrit presque toutes les conclusions de la métaphysique ancienne et moderne, dans cette continuelle inscription de faux contre presque toutes les théories de la science, ne respire pas une grande confiance dans la raison, mère de la métaphysique et de la science. Lorsque, de son côté, Kant est venu attaquer l'une et l'autre, et contester leurs droits et leurs dires, il poursuivait une œuvre plus analogue qu'on ne le croirait d'abord à celle du professeur de Glasgow. Le rationalisme critique de l'un est sur la même voie que l'appel au sens commun de l'autre, et pour l'honneur de la philosophie spéculative, c'est presque la même chose que de soutenir qu'il faut s'en rapporter à certaines croyances instinctives, parce qu'elles sont des faits, ou que, pour être des faits, elles n'en courent pas moins le risque d'être des illusions. En toute chose, le fait séparé du droit est d'une médiocre valeur. Si donc, formé et aguerri par l'étude de la philosophie grecque et de la philosophie germanique, Hamilton a porté plus de rigueur dans l'enseignement des Écossais, il n'est pas sûr qu'il ait affermi les bases de leur doctrine. Et lorsqu'il a insisté sur ce point, mis par lui dans un jour nouveau, que, la détermination étant à la fois la forme et l'essence de la connaissance, rien ne pouvait être connu que limité conditionnellement, il a éliminé de la science l'absolu et l'infini, il a encore rapproché,

exhaussé les barrières de l'esprit humain, et mis en interdit une bonne partie de la métaphysique et presque toute la théologie reçue. Je le remarque, parce que M. Mansel s'est montré son fidèle disciple, et qu'à tomber dans les mains d'un philosophe, la théologie n'a rien gagné comme science, si même elle n'y a compromis jusqu'à ce titre modeste de servante de la foi que lui avait conservé la scolastique.

Il existe à Oxford une fondation de John Bampton, chanoine de Salisbury. C'est un legs destiné à rémunérer chaque année l'auteur de huit lectures pour la défense des principes essentiels du christianisme. Comme l'enseignement religieux ne fait pas faute à l'université, l'usage s'est introduit de consacrer ces leçons à l'examen de quelques questions nouvelles ou à l'exposition de quelques nouvelles vues qui intéressent la philosophie de l'orthodoxie. Elles offrent par là même un attrait particulier de curiosité, et sont comme un cours supérieur de théologie transcendante. C'est par les *Bampton Lectures* que, dans le temps, le docteur Hampden produisit une nouvelle critique de l'interprétation du dogme qui parut une censure des trente-neuf articles de l'église, et qui l'aurait exposé à être déclaré schismatique, si, au lieu de cela, il n'était devenu évêque. C'est par les *Bampton Lectures* que le révérend Henri Mansel introduit une doctrine qui ne lui vaudra pas les mêmes attaques qu'au docteur Hampden, mais qui, suivie dans toutes ses applications, pourrait bien atteindre plus gravement les formulaires et les confessions de foi libellées en termes d'école, car au fond M. Mansel a consacré son court passage dans une chaire de théologie à démontrer qu'il n'y a pas de théologie.

Il ne le dit pas aussi crûment, et surtout il ne cherche pas à dégager ainsi la religion de la science pour la désarmer : il pense au contraire assurer son empire en le limitant, et la délivrer d'une ennemie en la délivrant d'une infidèle alliée. Pour bien faire connaître son livre, écrit avec beaucoup de talent, où partout se montrent une foi vive, une conviction sincère, la sagacité et la lucidité d'un esprit vraiment philosophique, il faudrait disposer de plus d'espace que nous n'osons en prendre ici. Qu'il nous suffise de dire qu'aux premières pages la défiance de l'auteur se déclare contre le dogmatisme et le rationalisme. Sans être nécessairement hostiles au christianisme, tous deux, même à pieuse intention, peuvent l'altérer ou l'affaiblir, l'un en ajoutant, l'autre en retranchant à l'Écriture; l'un en traduisant sous forme de dogmes scientifiquement déduits les croyances évangéliques, l'autre en les réduisant à des abstractions dont elles ne seraient plus que les figures symboliques. Dans l'une et l'autre tentative se trahit la prétention d'obtenir une connaissance de Dieu plus égale à lui, plus divine, parce qu'elle serait moins humaine. On se figure qu'elle le sera moins en effet, quand on l'aura

épurée de certaines images qu'on accuse d'anthropomorphisme, comme si c'était agrandir la notion de Dieu que de la simplifier, comme si les qualifications abstraites que nous lui donnons pour attributs étaient moins des idées humaines que les traits sous lesquels notre imagination le personnifie. La notion de Dieu poursuivie par la science suppose une philosophie de l'infini, c'est-à-dire une philosophie impossible. Cette critique, dont l'origine est fort reconnaissable, conclut à la nécessité de porter l'examen non sur l'objet, mais sur le sujet de la religion, non sur la théologie naturelle ou révélée, mais sur l'esprit humain dans ses rapports avec ce dont elle traite. Au lieu de prétendre en vain à une idée didactique de Dieu qui serve ensuite à contrôler les dogmes particuliers, on doit étudier la pensée religieuse en elle-même, c'est-à-dire l'intelligence ou la raison relativement à Dieu, et l'on trouvera que la connaissance, astreinte comme elle est à la forme de la conscience, suppose dans son objet la limitation, la relation, le temps, toutes choses que l'on exclut *à priori* de la Divinité; on trouvera, en d'autres termes, que, le fini ne pouvant concevoir l'infini, le personnel ne pouvant concevoir l'absolu, il y a contradiction entre le sujet et l'objet. Or, comme la contradiction ne peut être une qualité des choses, elle est dans la manière de penser; elle est ici dans une prétendue science des choses divines, et trouver Dieu par la raison est impossible. Cependant l'idée de Dieu, la croyance en Dieu est dans l'humanité. C'est qu'elle n'y est pas de par la raison pure. En fait, elle vit sous la forme concrète d'un sentiment profond de dépendance envers un maître souverain et d'obligation morale envers un législateur. Ces croyances mêmes ne sont pas dans notre esprit sous cette expression aride et générale; elles ont plus de couleur, plus de relief, plus de corps, et elles n'en exercent que plus d'empire, elles n'en satisfont que mieux tous les besoins de notre nature. C'est qu'elles n'ont pas pour but la perfection de la connaissance, mais la perfection morale; c'est qu'elles sont plutôt régulatives qu'instructives, et par conséquent il ne faut pas en demander la démonstration scientifique. Il suffit qu'elles soient appuyées d'un concours de raisons probables, et qu'adressées pour ainsi dire à toutes les parties de nous-mêmes, sans contenter exclusivement la raison spéculative, elles s'emparent de l'homme tout entier. Les conséquences de cette théorie générale en faveur de la révélation se présentent d'elles-mêmes, et l'on sent que M. Mansel a pu trouver là le point d'appui d'une nouvelle apologie du christianisme.

Ce que nous ne pouvons qu'indiquer ici, c'est le parti qu'a su tirer de cette théologie critique un esprit vigoureux formé aux exercices d'une école vraiment philosophique; nous pouvons garantir à tous ceux qui s'attachent à l'étude sacrée ou profane de la

théodicée qu'ils trouveront dans l'ouvrage de M. Mansel sur toutes les questions et toutes les solutions tantôt des vues, tantôt des discussions qu'on fera bien désormais d'avoir présentes, quand on voudra s'en mêler. Je ne conseillerais pas plus à un esprit ferme de s'embarquer dans ces recherches sans connaître les huit leçons de M. Mansel que sans avoir approfondi la critique kantienne contre les antinomies de la raison; mais, après cet éloge, grand sans doute, il faudra que l'habile dialecticien nous permette de lui dire ce que le lecteur aura déjà pensé : c'est que l'idée de transporter l'examen de l'objet de la religion au sujet qui la conçoit, et de convaincre de contradiction la raison aux prises avec l'infini, est le procédé de Kant doublé d'une argumentation de Hamilton; c'est que le recours, en désespoir de métaphysique, aux croyances positives non raisonnées, mais puissantes sur la conscience pratique, pour remplacer ou confondre les conceptions de la raison spéculative, n'est que l'application à la religion de la méthode des Écossais en philosophie combinée avec une imitation à fin chrétienne du subterfuge respectable par lequel Kant, pour sauver la religion, l'a réduite à la morale. Seulement le philosophe par là sécularisait la religion; c'est la morale que M. Mansel sanctifie. Dans les deux cas, je crains bien que, si l'on plonge au fond de la doctrine, on ne rapporte, au lieu de la vérité, le scepticisme. Ceci exige quelques développemens.

M. Mansel n'échappe pas au sort trop commun des philosophes, il triomphe dans la critique. La vérité nous force à en convenir, les généralités des meilleures théologies offrent des difficultés insolubles et prêtent à des objections accablantes. Il n'est nullement certain qu'objections et difficultés résultent toutes nécessairement et de la nature du sujet et de celle de l'esprit humain. Sans doute l'essence divine est insondable, notre intelligence sans doute et faillible et bornée ne doit jamais mieux sentir sa faiblesse qu'en présence de la suprême intelligence; mais, avant de supprimer tout rapport purement intellectuel entre notre esprit et Dieu, il faudrait avoir la certitude que plusieurs des obscurités qui les séparent ne sont pas le résultat naturel, mais accidentel, de certaines erreurs nullement inévitables de la raison. Je suis prêt à concéder que la théodicée, même dans l'église, a empiété par-delà la raison et la foi, et que, grâce à quelques affirmations téméraires et malheureuses, elle s'est créé de grands embarras et a donné quelques facilités à l'athéisme. Quant à moi, je n'hésite pas, et j'en accuse principalement Aristote. Il n'a pas eu moins que la prétention de connaître intimement la nature de l'être; c'est là qu'il a voulu trouver Dieu. Il le définit pour ainsi dire tout entier. Pendant tout le moyen âge, de pieux docteurs ne se sont pas fait le moindre scrupule de suivre cet exemple, comme si l'Écriture ne les avait pas dans vingt

passages mis en garde contre une semblable témérité. Il serait aisé de montrer combien d'attributions contradictoires sont restées de la philosophie scolastique dans la théodicée moderne et ont particulièrement servi à la fortune du panthéisme; mais de certains excès de doctrine, de certaines imprudences de la spéculation conclure à un fonds de contradiction incurable dans toute science théologique, c'est reproduire le plan d'attaque de tous les ennemis de la philosophie contre elle, c'est suivre la marche de tous ceux qui ont voulu forcer la raison au scepticisme. Me répondrez-vous : Qu'importe, si le procédé est légitime et si l'attaque porte coup? Ici je n'apprendrai rien à M. Mansel en disant que tout scepticisme lance lui-même le trait qui revient le frapper. La contradiction qu'il impute, il y tombe. M. Mansel a pris pour épigraphe ces mots de Hamilton : « Aucune difficulté ne s'élève en théologie qui ne se soit préalablement élevée en philosophie. » De cette proposition, qui d'ailleurs voudrait être expliquée, qu'entend-il inférer? Que les difficultés sont surmontables ou qu'elles ne le sont pas? Solubles, il faut les résoudre en théologie comme en philosophie. Insolubles, fermons nos livres et taisons-nous. M. Mansel est pour les difficultés insolubles. Il en trouve autant dans l'hypothèse de l'incrédulité que dans celle de la foi. Tant mieux; mais ce n'est pas la question. Il en trouve autant dans la théologie naturelle, autant dans la théologie dogmatique, quand il ne s'agit même que de l'idée de Dieu. Ainsi la foi, dès qu'elle est science à un certain degré, est contradictoire et tombe sous les coups de la dialectique. Pour elle donc point de salut, si elle ne devient étrangère à toute dialectique, si elle ne demeure la foi sans la science. Dans cet état, elle peut défier les objections; le raisonnement, parfaitement valable quand on l'emploie contre l'une, n'est plus de mise avec l'autre. Pour quel motif? On ne le dit pas. Pourquoi? Je le comprends, si c'est l'inquisition qui l'interdit. Je le comprends encore, si le raisonnement est sans puissance effective. Mais nous parlons en liberté, et il n'est que trop vrai que la foi la moins raisonnée ne résiste pas toujours à des argumentations qu'on prétend tirer du sens commun; or ce n'est pas l'en défendre que de lui conseiller de ne rien écouter. La discussion est ouverte, et puisqu'on discute, il faut raisonner. Ce serait prendre un singulier moyen de se tirer de péril que de s'abstenir, sur ce fondement que le raisonnement est pliable en tout sens, que les philosophies les plus religieuses, les théologies les plus orthodoxes recèlent des contradictions, et qu'en d'autres termes on ne peut rien savoir de Dieu. Au fond, c'est à cette conséquence que pourrait être poussé M. Mansel. S'il dirige des critiques contre les notions théologiques, c'est apparemment parce qu'il croit ces critiques bonnes, et il les croit bonnes, parce qu'elles sont communes à

la théologie et à la philosophie. C'est dire que la raison n'édifie rien qu'elle ne puisse détruire. Le procès intenté à la théodicée est fait à la raison même. Il est donc impossible de disculper M. Mansel, malgré tout son esprit, d'être atteint du mal que Platon appelait misologie. La chose est grave pour un philosophe, et s'il était fidèle en philosophie à la méthode qu'il nous a fait connaître, son cours devrait être un cours de scepticisme.

Il ne serait pas le premier qui aurait enseigné le scepticisme sans être sceptique, et voulu affermir les croyances en décriant les idées. Tel est assurément l'espoir de M. Mansel, lorsqu'il réduit presque toutes nos connaissances théologiques au sentiment de la dépendance et de l'obligation; mais en alléguant ces deux sentimens ou ces deux croyances comme des faits, il néglige d'en assigner l'origine et de nous dire comment il fonde leur autorité. S'il entend que c'est ainsi et sous cette forme que l'idée de Dieu pénètre pour la première fois dans les esprits, le fait aurait besoin d'être établi, et je crois qu'en réalité la simple notion d'un Créateur précède souvent l'idée plus développée d'une relation de dépendance et de devoir. S'il veut dire que cette relation est intuitivement reconnue dès l'origine des sociétés, il faudrait refaire l'histoire, qui nous montre trop souvent, chez les peuples naissans, pour toute religion la crainte de quelques puissances malfaisantes qui seront tout ce qu'on voudra, excepté Dieu lui-même. Le culte d'un roi législateur au lieu d'un tyran capricieux n'est dans sa pureté la croyance populaire que chez des nations éclairées par des lumières surnaturelles ou formées par les progrès de la civilisation à la réflexion et à la raison. Si ce sont en effet les lumières surnaturelles que M. Mansel invoque, s'il veut dire que les croyances qu'il recommande sont le fond du christianisme, que c'est par elles qu'il faut commencer et qu'on peut finir, le conseil peut être bon, la leçon utile. Cependant, outre que c'est s'adresser, non pas à la pensée religieuse de l'humanité, mais à la seule pensée chrétienne, c'est dire qu'on a la foi quand on a la foi, et qu'à ceux qui ne l'ont pas, ce n'est pas la peine d'en parler. Il n'importe guère qu'ils sachent s'il y a un Dieu. Que diriez-vous en effet, si la connaissance de Dieu est pour le cœur, et non pour la raison, à celui qui ne ressent pas cette pieuse crainte? Et s'il manque du sentiment, comment lui donnerez-vous l'idée? Il s'en passera. Les idées religieuses sont essentiellement pratiques, et qui ne s'en sert pas n'a pas besoin d'en avoir. Cette conséquence serait dure, et quoique l'auteur ne l'ait pas tirée de ses principes, il conviendra que considérer les idées religieuses comme sentimens, non comme vérités, c'est ne leur accorder d'autre prix que le bien qu'elles font. Je ne veux pas rappeler que cette manière de raisonner peut être et souvent a été employée à

la défense de l'erreur, et qu'elle profiterait même à des religions fausses; bornons-nous à dire que c'est l'opposé de l'enseignement religieux dans tous les pays chrétiens. La réponse à la question : *Qu'est-ce que Dieu?* contient dans tous les catéchismes catholiques une définition ou du moins l'énonciation d'une série d'attributs qui ne peut être comprise que par un acte de la raison pure, et le dogme de la Trinité y est ensuite expliqué en termes abstraits qui sont éminemment scientifiques. Avant de nous enseigner tous nos devoirs, on tient à nous apprendre envers qui ils nous lient. Je n'ai point sous les yeux les livres d'instruction chrétienne destinés à la jeunesse en Angleterre; mais dans le *Symbole d'Athanase*, prescrit à l'église anglicane, je lis des passages, et dans les articles de foi qu'elle professe des articles, comme le premier et le second, qui expriment certainement de la métaphysique sacrée, et qui ne sont pas en eux-mêmes des préceptes de morale ou des appels au sentiment. Ce serait donc mutiler l'enseignement chrétien et diviser la foi que d'inférer de ce que l'un et l'autre doivent aboutir à la pratique et régler l'âme et la vie que l'instruction n'est pas en même temps leur but. Ce serait tendre à mettre les œuvres au-dessus de la foi, et faire pour le christianisme ce que Kant a fait pour la religion naturelle, ne lui décerner d'autorité qu'en vertu de la morale. Cet excès vaudrait mieux, je l'accorde, que l'excès contraire, et le pasteur ferait plus de bien à son troupeau en l'intimidant par la puissance d'un maître qu'en l'appelant à méditer les perfections de l'auteur de tout bien; mais ce serait une nouveauté dans toutes les églises, et je ne crois pas qu'à la longue la religion gagnât beaucoup à cet aveu sans cesse répété, que, les notions les plus hautes et les plus générales sur lesquelles elle s'appuie étant toutes sujettes à l'accusation d'être contradictoires, elle n'a pour elle que des probabilités, et peut se passer d'autres preuves, parce qu'elle est régulative et non spéculative.

Saint Paul dit en termes exprès : « Nous connaissons en partie, en partie nous prophétisons, et quand le parfait sera venu, le partiel disparaîtra. » C'est-à-dire, en langage moderne, nous avons une part de science, une part de révélation, et ce n'est qu'avec Dieu que cessera cette connaissance imparfaite. Ces mots sont la vérité même. Et il ajoute : « A présent nous ne voyons que par le miroir, nous ne savons qu'énigmatiquement; » ce qui revient à dire qu'à présent notre connaissance est indirecte et remplie d'obscurités. Ces paroles, en nous avertissant de l'imperfection obligée de notre savoir sur la terre, nous autorisent à déterminer, selon nos forces, notre part de *gnose* et notre part de prophétie, c'est-à-dire à discerner ce qui est science et ce qui est révélation. Là est le fondement de la distinction entre les deux théologies, et l'on ne peut

anéantir l'une au profit de l'autre, encore moins dans toutes deux ce qui est savoir pour s'en tenir à l'inspiration, sans nous ôter une des deux parts que nous accorde l'apôtre. L'Écriture comme la philosophie consacre donc les deux sources où les théologiens philosophes cherchent à puiser la vérité, et prémunit les Buchanan et les Thompson contre le découragement où le kantisme mystique de M. Mansel les voudrait plonger.

V.

Le meilleur fruit à retirer de la lecture de son ouvrage comme de tout autre inspiré par la philosophie critique, c'est la résolution de n'adopter sans un sévère examen aucune des vues métaphysiques admises en théodicée; c'est de ne pas accepter par une confiance excessive dans les traditions de l'école toutes les énonciations sur la Divinité que les hommes ont cherché à jeter, pour le combler, dans le vide de leur ignorance. Aussi rien ne paraît-il plus utile et plus opportun que d'appliquer à cette partie sacrée de la métaphysique les méthodes de vérification qui ont eu de si heureux succès dans d'autres régions de la philosophie, et qui, en limitant peut-être le champ qu'elle parcourt, y ont assuré sa marche et son droit même de propriété. Je ne veux pas avoir tant parlé des autres sans m'exposer moi-même. Pour se permettre autant la critique, il faut savoir l'encourir, et puis, quand il s'agit d'un tel sujet, il y a un air de puérile timidité à parler sans cesse de questions, de problèmes, d'objections, et à se tenir sur la réserve comme si l'on craignait de se commettre en les abordant. Ce n'est pas un de ces points d'extrême théorie qu'on peut laisser à décider à d'autres, en attendant patiemment qu'ils aient pris la peine de le faire pour savoir qu'en penser.

Dieu est une idée, et tant que notre condition ne changera pas, il ne sera qu'une idée, non pas en soi, il est la réalité même, mais pour la raison. Dans les questions philosophiques qui touchent aux existences, nous avons d'ordinaire pour nous instruire la conscience et la perception. Les phénomènes de notre vie intérieure, les opérations et les lois de notre esprit nous sont signifiés par la plus irrésistible des autorités, la conscience, et depuis Descartes il n'est plus guère permis de méconnaître dans la pensée le signe et la preuve de l'existence. La perception, c'est-à-dire ce jugement naturel que nos sensations nous suggèrent touchant leur cause extérieure, nous atteste une réalité indépendante de nous, qu'un pyrrhonisme insensé parvient à contester, non à rendre douteuse. Enfin un rapport constant, un accord au moins suffisant entre les lois des phénomènes et les principes de notre raison nous révèle une harmonie

générale entre ce qui est moi et ce qui n'est pas moi. De là une foule de connaissances qui peuvent avoir leurs lacunes, leurs obscurités et leurs incertitudes; mais quelques questions qui s'élèvent sur les existences ainsi connues et garanties, on n'y perd jamais la lumière ni l'appui des connaissances directes. L'expérience trop décriée par certains philosophes, mais j'entends l'expérience interne et externe, celle de la sensibilité et de la raison combinées, est un flambeau que rien ne peut éteindre.

Assurément, de la conscience et de la perception, des connaissances directes qu'on leur doit, on peut dériver la notion de Dieu; mais Dieu n'est pas pour cela l'objet de la perception ni de la conscience. La notion de Dieu sera toujours l'œuvre pure de la raison: c'est ce que nous entendions en disant que pour l'humanité Dieu est une idée.

Or les notions qui sont pour nous plus qu'une idée, qui tiennent immédiatement de la conscience ou de la perception, ont cette propriété d'être ce que les philosophes appellent représentables. L'imagination peut se représenter nos actes intimes, les phénomènes extérieurs, l'expérience qui les combine et éclaire les choses par la pensée. La connaissance de Dieu obtenue par la raison, qui élève seule les questions d'origine, ne peut pas, ne doit pas être représentée : elle ne peut être que conçue. Il n'en est pas ainsi de toutes les idées qui semblent aussi purement rationnelles. Les vérités géométriques n'ont toute leur nécessité, toute leur exactitude que comme vérités idéales; mais on peut en une certaine mesure se les représenter, soit en concevant des figures imaginaires, soit en les appliquant aux formes réelles des objets de la sensibilité. L'idée de cause, le principe de causalité, comme on dit, est un pur principe de l'intelligence; mais outre qu'à chaque instant l'expérience nous en fournit des applications au moins apparentes, on ne doit plus guère ignorer après Maine de Biran comment nous pouvons nous représenter la cause en acte, comme un fait de conscience que nous reproduisons à volonté.

Cette faculté nous est refusée, quand nous pensons à Dieu; je parle philosophiquement et de l'humanité telle qu'elle est. Pour que la notion de Dieu comportât une certaine représentation, il faudrait être Abraham ou Moïse, ou plutôt un de ces hommes choisis qui virent avec une joie pleine de frayeur et de respect celui qui venait à eux en marchant sur la mer de Galilée. C'est précisément le caractère et le privilége de la révélation que de faire cesser jusqu'à un certain point cette pure idéalité de Dieu, que de satisfaire à un besoin de la nature humaine qui voudrait ne croire aux existences que susceptibles de représentation, que de nous rendre en une certaine mesure Dieu même représentable. Et cependant pour la pos-

térité cette représentation indirecte n'est que transmise par la foi, ce n'est qu'un souvenir emprunté à la tradition. Assurément la notion de Dieu en est plus vive et plus puissante, et ses effets pratiques en sont plus certains, plus étendus, plus faciles; mais il est de l'essence du souvenir, de la tradition, des connaissances fondées sur des événemens historiques, de se prouver autrement que les connaissances qui se dérivent de la nature de l'homme et du monde. Aussi d'un avis unanime, de saint Thomas d'Aquin au révérend Henri Mansel, les deux théologies, celle de la raison pure, celle de la révélation, comportent des preuves différentes, s'adressent différemment aux facultés de notre esprit, et comme l'une suppose l'autre, il faut les admettre toutes deux, et traiter de chacune séparément. Par conséquent il ne faut pas demander à la théodicée philosophique, à celle pour qui Dieu est une pure idée, d'employer et de satisfaire nos facultés représentatives. Ce serait une faute de méthode; une habitude invétérée peut nous porter à la commettre, mais cette faute a engendré bien des idolâtries et des superstitions, et elle est la source de plus d'une erreur moins grossière, mais dangereuse encore, qui altère et obscurcit de très estimables théologies. Cette seule considération suffit pour nous avertir de ne pas souscrire sans restriction à cette pensée de Hamilton qui assimile aux difficultés de la philosophie celles de la théologie. Les faits de la perception et de la conscience ne peuvent donner naissance aux mêmes problèmes que les pures conceptions de la raison.

Néanmoins, si la théologie rationnelle a ses difficultés particulières, elle est possible, puisqu'elle existe. Comment donc la raison, nonobstant toute clameur de scepticisme, s'élève-t-elle irrésistiblement à l'idée de Dieu?

Kant a dit du sublime, dans une phrase sublime elle-même, qu'il éclatait dans le ciel étoilé et la conscience du devoir; mais, sublimes tous deux, l'un et l'autre spectacle peuvent aussi manifester Dieu à la pensée. Si l'on daigne se rappeler ce que nous disions en commençant des deux principales preuves de la Divinité, ne les retrouvera-t-on pas dans la contemplation de la voûte céleste et du beau moral, astre de l'âme? Oui, par un acte de la raison qui n'en est pas même le plus difficile effort, par une conception de l'esprit qui n'est ni contradictoire ni hasardée, nous affirmons ces deux propositions : Dieu est l'auteur du monde, Dieu est le bien. J'ai beau regarder, je ne puis apercevoir par quel côté le criticisme pourrait surprendre à ces deux croyances une difficulté logique invincible. Que l'existence du monde, réduit même à l'ordre actuel, suppose et atteste un auteur, que l'idée du bien dans notre esprit suppose et atteste également un type, une origine, une cause, c'est chose plus facile à établir qu'à contester, et telles sont les deux preuves ou les

deux conceptions irrésistibles qui s'unissent, se pénètrent l'une l'autre et se combinent en une certaine connaissance de Dieu; car, bien que nous conseillions une grande circonspection dans le développement de ces notions générales et simples, on peut ajouter, par exemple sur la foi de l'ordre visible du monde, que la cause en est intelligente; on peut dire, sur la foi de notre propre pensée, que Dieu est le bien souverain, suprême, parfait, en ce sens qu'ainsi que dit saint Anselme, rien de meilleur ne peut être conçu. Ainsi Dieu est le bien suprême et la cause intelligente du monde; de là il ne faut pas grand raisonnement, il ne faut que regarder dans la conscience, pour connaître d'une manière générale les rapports et les devoirs qui nous unissent à lui. C'est la nature même qui lie en nous ces notions de la Divinité à des sentimens qui sont le fond de toute piété.

Voilà, je crois, l'essentiel de toute philosophie religieuse. Je ne nie pas que la réflexion ne puisse développer encore ces notions nécessaires; mais il y faut beaucoup de prudence, et c'est ici qu'on doit écouter les conseils critiques de Kant et de M. Mansel. On peut étendre un peu la science de Dieu, en disant ce qu'il n'est pas : encore est-il sage de ne pas trop s'avancer. On ne doit pas, malgré de grands exemples, dans le vain espoir d'approcher d'une définition parfaite de Dieu, lui multiplier des attributs inventés par le raisonnement, et se jeter ainsi dans un abîme d'insolubles. Il semble que quelques écrivains aient pris à tâche, en parlant de Dieu, de le composer de contradictions pour le mettre hors des conditions de tout être et de le rendre impossible pour le rendre plus surnaturel. Des théologiens eux-mêmes n'ont pas plus évité cette faute que les philosophes.

« Il nous suffit, dit Leibnitz, d'un certain *ce que c'est*; mais le comment nous passe et ne nous est point nécessaire. » Parce qu'en nous représentant les choses directement connues, nous croyons mieux savoir comment elles sont, nous nous épuisons en efforts pour nous rendre Dieu représentable. Comment en effet, sous quelle forme se représenter la cause du monde ou la perfection? Il ne faut qu'en concevoir l'idée, voilà tout. La difficulté vient de ce que, malgré un penchant naturel à en réaliser l'objet, on ne peut, sans quelque teinture de la dialectique platonicienne, montrer aisément que dans ce cas l'idée même suppose une existence aussi sûrement que dans les cas ordinaires le font la conscience et la perception. L'existence sur la foi de l'idée est la conception la plus élevée de la raison pure, et elle n'appartient qu'à la philosophie.

CHARLES DE RÉMUSAT.

LES COMMENTAIRES

D'UN SOLDAT

II.

L'HIVER DEVANT SÉBASTOPOL.

VI.

Le jour où le général Canrobert fit sa première reconnaissance sous les murs de Sébastopol (1), le plateau destiné au bivouac des armées assiégeantes me parut un site merveilleux. Cette terre que j'ai vue ensuite si nue, si aride, si dévastée, qui semblait ne plus produire que des obus et des boulets, cette terre alors était souriante, parée de verdure, couverte d'ombrages, parsemée de maisons à la physionomie patriarcale et opulente, où les riches familles de la ville venaient sans doute passer leurs loisirs. Le général Canrobert voulut visiter un édifice que j'ai vu souvent depuis, et jamais sans indifférence : c'était un grand bâtiment appelé *le Monastère*, situé sur les rives de la Mer-Noire, tout près de l'endroit consacré au souvenir d'Iphigénie. Ce monastère, habité par des moines dont les prières n'ont pas été troublées un seul jour, est resté pour moi un des lieux les plus agréables et les plus émouvans de ce monde. Il s'appuie à un bois inculte que, par un caprice obstiné de mon esprit, je n'ai jamais pu parcourir sans me rappeler le plus vivant, le plus romanesque et le plus bizarre à mon sens de

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

tous les récits d'Hoffmann, *le Majorat*. C'est dans un bois semblable que je me représente ces chasseurs fantasques, jouets des puissances invisibles, poursuivis par des rêves étranges et d'idéales amours. Si les bois du Monastère ont une poésie germanique, le Monastère même a une poésie tout italienne. Quoiqu'il soit habité par des moines grecs, il est frère de ces couvens qui s'épanouissent entre des eaux vives et des vignes grimpantes sur cette terre où la religion, comme la Madeleine d'un grand maître, s'étend sous des ombrages enchantés. Cette pieuse demeure a des jardins disposés en terrasse au bord de la mer, où l'on arrive par d'élégans et spacieux escaliers. Ainsi se trouvent échelonnés les uns au-dessus des autres des arbres aux chevelures épaisses. Le promeneur, aux étages les plus élevés, peut voir tous ces flots de verdure se balancer à ses pieds. Au bout de ces jardins, c'est la mer couronnant cette grâce de sa majesté, et toutefois gracieuse elle-même dans son apparition éblouissante en ces lieux privilégiés, car l'horizon du Monastère n'est point cette morne étendue d'eau, sans cadre, sans limite, qui a quelque chose de pesant et d'oppresseur. La mer se montre là entre des rochers aux formes harmonieuses et hardies, de vrais rochers antiques, faits pour être entourés par les Océanides et fournir un piédestal à Prométhée.

Le supérieur du couvent vint recevoir le général Canrobert. C'était un homme âgé déjà, aux traits réguliers, à la longue barbe, portant le costume religieux avec beaucoup de grâce et de dignité. Le général lui promit de veiller sur son monastère, où l'on mit sur-le-champ un poste. J'ai su depuis que le sergent qui commandait les hommes préposés à la garde de cette pieuse demeure avait, avec la bonhomie enjouée de nos soldats, conquis l'affection de toute la communauté. En toutes les contrées où le pousse l'esprit de généreuse aventure dont notre pays est animé, le soldat français est toujours le même. Je l'ai vu en Afrique, le lendemain d'un combat dans les montagnes, aider le Kabyle qu'il avait vaincu la veille à bâter un âne ou à porter un fardeau. L'histoire rapporte que les Gaulois étaient ainsi. Ce génie expansif et secourable, qui fait sourire par les formes familières dont il se revêt, est cependant peut-être une des forces les plus sérieuses de notre nation. Ce n'est pas avec une portion de son cœur que la France remporte ces étranges victoires, ardentes comme la foi du moyen âge, pures comme les vertus antiques; c'est avec son cœur tout entier. Chez elle, la bonté et le courage vont du même pas; seulement c'est d'un pas leste, hardi, joyeux, et qui n'est point fâché d'être réglé par les accens du tambour.

Je me rappelle que l'on fit remarquer au général Canrobert une sorte de cabine construite à l'extrémité du jardin, sur le rivage

de la mer. Là vivait, lui dit-on, un moine qui depuis soixante ans n'avait pas quitté cette retraite, même pour remonter aux étages supérieurs de son couvent. Quelles pensées devait avoir sur ce monde cet homme vivant en compagnie des flots, au pied de cette terrasse qu'il avait renoncé à gravir! J'ai songé plus d'une fois à ce solitaire. Quand on leur signale une de ces âmes qui, sans recourir à la ressource impie du suicide, ont devancé le temps où nous devons tous entrer au sein des choses éternelles, les hommes engagés dans les voies bruyantes de cette terre sont parfois saisis de singulières rêveries. Je livre ce vieux moine aux songeurs de toutes les conditions; c'est à peine s'il avait entendu le bruit de notre canon. Il doit être encore dans sa cabane, sur les rives où ses pieds ont pris racine, à moins que la mort, qu'il étreint depuis tant d'années, ne l'ait enfin enlevé.

Notre reconnaissance sous Sébastopol fut suivie de notre installation dans le bivouac où nous devions si longtemps rester. Le général Canrobert s'établit près d'une maison détruite, dont bientôt tous les débris disparurent. A l'époque où se dressèrent nos tentes, le jardin de cette maison en ruines existait tout entier encore : c'était un jardin paisible, avec d'étroites allées bordées d'arbres fruitiers. Une de ces allées, resserrée entre deux haies de pruniers, se liait pour moi à d'intimes et lointaines pensées. Je trouvais un charme singulier à ce lieu, le charme de ces vieilles demeures, revues après nombre d'années par quelque hasard de la vie, où l'on s'avance le cœur ému et comme oppressé, faisant sortir à chaque pas des murs lézardés, de l'herbe poussée dans la cour, maints souvenirs semblables à ces oiseaux familiers qui voltigent un instant autour de vous, puis s'arrêtent pour vous regarder. La guerre et les voyages ont augmenté mon attachement pour des objets qui ne sont ni de chair ni de sang. Il m'est arrivé continuellement d'être pris d'une affection subite pour quelques troncs d'arbres et un coin de terre. Partout nous rencontrons tout d'un coup avec étonnement et surprise quelque chose de nous. D'où viennent, dans ces lieux inconnus où le hasard seul nous a conduits, ces lambeaux retrouvés de notre vie? Quels souffles les ont enlevés de notre cœur et dispersés ainsi sur tous les points du monde?

Rien de plus simple que le bivouac du quartier-général derrière lequel j'étais campé. Le maréchal Saint-Arnaud avait laissé à son successeur une de ces grandes tentes arabes, offrant à leur sommet une seule arête qui forme une ligne festonnée. Cette tente, que je n'ai jamais pu voir sans me rappeler nos guerres africaines, qui bien des fois l'hiver, par un ciel brumeux, m'a fait songer, avec un serrement de cœur, au généreux soleil dont elle avait été si longtemps imprégnée, cette tente servait de salle à manger au général

avant la construction d'une grande baraque qui plus tard opposa aux brises de la mauvaise saison ses planches disjointes. Quant à l'abri même où demeurait le commandant en chef de l'armée, c'était une tente grossière qu'un étroit fossé et un petit mur de boue entourèrent seuls aux jours rigoureux, tente bien connue du soldat, dont l'aspect avait quelque chose de glacé lorsque la toile était toute rigide de neige, et qui par cela même pourtant a certes réchauffé plus d'un cœur, en y faisant pénétrer la toute-puissante vertu de l'exemple.

J'avais établi ma demeure auprès d'un pan de mur isolé, dont les pierres désunies ne semblaient se soutenir que par une loi mystérieuse d'équilibre. Si ces pierres étaient une menace, elles étaient aussi une protection, car elles opposaient un obstacle aux vents d'automne qui commençaient à souffler sur notre plateau. Derrière ce frêle rempart, j'habitais une de ces grandes tentes que l'on appelle *tentes de campement* par opposition à ces *tentes-abris* que les soldats portent sur leur dos. M. de La Tour du Pin partageait avec moi cette vaste maison de toile, où se réunissaient aux heures des repas tous les officiers de mon détachement. Cette tente n'est pas un des plus mauvais gîtes où mes destinées m'aient logé. Je commençai à m'y familiariser avec cette singulière vie, en même temps aventureuse et sédentaire, que désormais nous allions mener. Les débuts de cette existence n'avaient rien de rude. Le ciel était encore clément : dans le pays qui nous entourait, les maisons s'effondraient, les arbres étaient frappés; mais l'œuvre de destruction qui allait donner à nos yeux des spectacles si désolés était bien loin d'être accomplie. Nous marchions à travers des campagnes vivantes. Pour ma part, je faisais chaque jour des excursions dont je rapportais une sorte de gaieté qui avait quelque chose de profond et de doux. Cette gaieté, comment ne l'aurais-je pas eue? J'avais de la liberté ce qu'en comporte ma vie, de l'insouciance ce qu'en comporte mon âme. Enfin le danger se montrait à moi sous cette forme et dans cette mesure où il flatte d'ordinaire tous les goûts.

Sébastopol n'avait pas tardé à sortir de son silence. Quand ils avaient vu tout le mouvement qui se faisait autour d'eux, les Russes s'étaient mis à nous envoyer des projectiles, lancés par ces pièces de canon au calibre gigantesque, à la portée démesurée, dont leurs forteresses étaient garnies. Par instans, dans les lieux où l'on pouvait se croire le plus en sûreté, en traversant le sentier d'un ravin, en longeant quelque maison isolée, on entendait dans l'air un long bruissement, puis sur le sol le son pesant d'un corps qui tombe. C'était quelque boulet égaré qui venait se jeter à travers notre promenade. Quelquefois du sein des herbes froissées s'élevait un petit

nuage de fumée, accompagné de ce bruit métallique, d'une mélancolie singulière, que font les projectiles creux en se brisant. C'était quelque obus ou quelque bombe venant lancer leur accent pénétrant au milieu de nos rêves et de nos pensées. Dans les excursions marquées par ces continuels incidens, j'ai songé souvent à un livre de Jean-Jacques fort admiré de ma jeunesse, les *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Je me demandais quel parti pourrait tirer de tout ce qui s'offrait à mes yeux un être doué de cette parole merveilleuse qui communique à tout ce qu'elle touche une souveraine et impérissable vertu. Imaginez-vous un seul moment tous ces phénomènes d'un monde plein de grandeur et d'imprévu se produisant sous les pas d'un homme assez puissant pour faire jaillir l'éloquence des faits les plus humbles et les plus habituels de cette terre : quelle œuvre étrange et splendide viendrait prendre place parmi les œuvres de l'intelligence humaine! Mais une loi secrète veut que d'ordinaire ce que j'appellerai les grandes apparitions de cette vie ne se présentent point à ceux qui pourraient les décrire. Peut-être Dieu a-t-il, dans sa sagesse, résolu de garder à la région de la mort, du sacrifice et du péril, tout le sublime attrait de son mystère, en n'y conduisant pas ceux qui possèdent l'art, le goût et le vouloir de dire, ou en les frappant tout à coup d'une sorte de discrétion altière aussitôt qu'ils y ont pénétré.

Le premier officier qu'ait atteint le canon de Sébastopol fut un capitaine du génie, Schmitz, qui aujourd'hui a sa place dans un petit cimetière, à l'endroit même où il est tombé. Toutes les fois que le nom d'un mort vient s'offrir à mon esprit, je trouve un pieux plaisir à l'écrire. Schmitz commence pour moi cette longue procession d'ombres amies que je pourrais évoquer de la Crimée. Je me rappelle le jour et le moment où l'on vint m'apprendre sa mort. Depuis, tous les jours et presque toutes les heures devaient être marqués par des trépas.

Dès que nos travaux d'attaque furent sérieusement commencés, le feu de la place prit quelque chose de régulier et de soutenu. Les Russes n'envoyèrent plus à travers la campagne autant d'obus voyageurs et de boulets vagabonds; ils essayèrent de diriger tous leurs feux sur nos travailleurs. Toutefois, pendant cette partie du siége, ils furent continuellement trahis par la longue portée de leurs pièces. Tout autour de Sébastopol, au-dessus de nos tranchées commencées, nombre de projectiles venaient encore bondir presque à l'entrée de nos camps. Le soldat attendait avec impatience le moment où notre canon allait répondre au canon russe. Le jour où notre feu s'ouvrit fut un jour d'allégresse universelle. Je n'étais appelé du côté de la ville par aucun service; mais, entraîné par le sentiment public, j'allai avec quelques officiers de mon détachement

voir ce qui se passait vers ces murs entourés d'une ceinture blanche comme un navire qui lance d'incessantes bordées. Les premières heures de cette matinée sont restées dans mes souvenirs gaies, souriantes et lumineuses, enfin avec un attrait tout particulier, semblable à un attrait de jeunesse, que je m'explique par les espérances dont nos cœurs étaient remplies. Nous courions à travers la campagne. L'âme humaine prête tellement son existence à ce qui l'entoure, que les boulets mêmes dont les bonds parfois arrivaient jusqu'à nous me semblaient avoir quelque chose de joyeux. Malheureusement notre attente fut trompée. Bien des heures sanglantes nous séparaient du succès que chacun déjà saluait avec tant de confiant enthousiasme. Quelques bâtimens apparens placés à l'entrée de la ville, troués par nos boulets, déchirés par nos obus, devenaient de véritables haillons de pierres; mais les forts ennemis restaient intacts, ou du moins subissaient des dégâts qui ne se trahissaient point par le ralentissement de leur feu. Les coups de notre artillerie au contraire étaient évidemment moins pressés. Soudain on entend un bruit retentissant et prolongé, se détachant avec une prodigieuse vigueur de tous les sons dont l'oreille est assourdie. Ce bruit est accompagné d'un nuage de fumée épaisse et brune : c'est une explosion. Un magasin à poudre vient de sauter dans une de nos batteries. Sébastopol montra dans la journée du 17 octobre 1854 quelle puissance de défense elle pouvait déployer. Autour de cette ville, c'était une autre ville tout entière que notre armée allait être obligée de construire. Je regagnai tristement ma tente; puis, Dieu merci, comme en campagne il n'est point de chagrin qui dure, je pensai que ce siége, en se prolongeant, amènerait mille incidens curieux, déroulerait toute la série de ces grands spectacles qui sont d'abord les fêtes des yeux, plus tard les richesses du cœur.

Les spectacles héroïques ne devaient point longtemps se faire attendre. Le 24 octobre au matin, nous entendons le canon du côté de Balaclava. Je reçois l'ordre de faire monter mes spahis à cheval et d'escorter le général en chef. Il n'y a plus dans l'air cette lumière et cette chaleur que réunissait le ciel de l'Alma. Nous sommes à la fin de l'automne; nous marchons vers les mauvais jours. Cependant l'atmosphère a encore de la transparence et de la douceur. Nous traversons au galop une vaste étendue de terrain, et nous arrivons aux limites de notre plateau.

A notre droite s'élèvent les hauteurs de Balaclava; au-dessous de nous s'étend cette vallée profonde qui est bornée par la Tchernaïa; en face de nous, l'extrême horizon du paysage est formé par cette admirable chaîne de montagnes aux cimes d'une blancheur éclatante, aux feux violets et diamantés, dont le Tchaderdagh fait partie. Toutes nos troupes ont pris les armes. Le général en chef s'arrête

de sa personne auprès d'une redoute où est établie une batterie turque. Je mets pied à terre et j'entre dans cette redoute, d'où partent à de longs intervalles des coups de canon qui nous attirent quelques projectiles russes, mais des projectiles maladroits, déchirant à nos pieds les mamelons sur lesquels nous nous sommes établis.

Lord Raglan vient de rejoindre le général Canrobert; une conférence qui s'établit entre ces deux chefs me donne tout le loisir d'examiner la vaste scène que peuvent embrasser mes yeux. Les Russes, qui ont surpris quatre redoutes occupées par les Turcs dans la vallée de la Tchernaïa, en avant des lignes anglaises, attaquent Balaclava. Une portion de leur cavalerie se dirige vers les *highlanders*, qui les attendent de pied ferme. Tout à coup voilà deux régimens anglais qui s'ébranlent et viennent couvrir cette infanterie. Ce sont deux régimens de dragons : l'un de ces régimens porte le casque; l'autre, si ce n'était la couleur écarlate de l'habit, rappellerait en tous points les grenadiers à cheval de notre vieille garde. C'est le régiment écossais des dragons gris; ces cavaliers doivent leur nom à la robe de leur monture. Ils sont tous d'une haute stature, que leurs bonnets à poil fait paraître plus élevée encore. Russes, Anglais, se précipitent les uns sur les autres. Nous avons ce spectacle si rare à la guerre d'un vrai combat de cavalerie. On voit se croiser les lames de sabre, on entend le bruit des coups de pistolet et de ces énergiques hurrahs qui sortent avec tant de puissance des poitrines britanniques. Cette action est de courte durée. Les Russes sont battus; ils se retirent, laissant sur le champ de bataille des cadavres d'hommes et de chevaux dont quelques heures après les amateurs de grands coups admiraient les larges blessures. J'avoue que ce combat m'avait charmé. Épris avant tout des choses passées, j'avais vu avec joie en plein XIXe siècle une chevaleresque Angleterre que je n'aurais jamais pensé rencontrer hors des pages de Shakspeare. Ces dragons gris me faisaient tous songer à Hotspur; je les avais appréciés pour la première fois dans notre marche de flanc. Débarqués après la bataille de l'Alma, ils étaient venus nous rejoindre en traversant avec une intrépide confiance un pays occupé par l'armée russe. Nous les avions vus déboucher un matin au milieu de ces forêts où se pressaient nos bataillons. On les avait accueillis avec chaleur; leur aspect avait causé une sorte d'émotion; leur conduite venait de répondre aux martiales espérances qu'avaient fait naître leurs allures. J'avais l'esprit tout occupé de ce grand et éclatant tournoi, prouvant qu'il ne faut désespérer en ce monde d'aucune tradition, et que l'oriflamme des anciens âges peut trouver encore à certains jours, chez les peuples même mordus le plus profondément au cœur par l'industrie, des mains vaillantes pour le

porter, quand tout à coup commença une action bien plus émouvante encore que celle dont je venais d'être le témoin.

Me voici arrivé à cette étrange charge de la brigade légère qui a entouré d'une popularité héroïque lord Cardigan et ses hussards. Ces hussards, je les aperçois encore avec leurs pantalons amarante et leurs pelisses bleues à tresses jonquille, enfin dans toute l'attrayante élégance d'un de ces uniformes justement chers au cœur et aux yeux des jeunes gens. Ils chargent, mais contre qui? contre quoi? On n'aperçoit devant eux, autour d'eux, que des masses de baïonnettes et des redoutes garnies de canons. Aussi ne tardent-ils pas à disparaître dans une fumée blonde, tant les éclairs qui la sillonnent sont nombreux et pressés. Par momens on les entrevoit dans une vraie clarté d'apothéose; puis le nuage ardent se reforme autour d'eux. Enfin cette charge est finie, les voilà qui reviennent, ou plutôt voilà l'âme de cette troupe qui revient dans quelques être miraculeusement préservés. Voilà le souffle, voilà le nom de cette famille militaire ramenés par quelques débris; dans la plupart de ses membres, cette famille n'existe plus.

Maintenant quel but a été atteint? qu'a produit en passant sur ce champ de bataille ce tourbillon d'hommes et de chevaux si rapidement disparus? Voilà ce qu'on se demande à la fin de ce combat, si l'on peut même appeler ainsi cette lutte d'hommes contre de la mitraille et des boulets. Le caractère anglais fait vivre l'un à côté de l'autre deux esprits de la nature la plus opposée, dont les contrastes excitent toujours notre étonnement. L'un de ces esprits est froid, calculateur, traitant souvent avec une singulière dureté, mêlée de morgue et de colère, toutes les pensées entraînantes, auxquelles s'ouvre sans cesse l'âme de notre pays. C'est à cet esprit que la race britannique confie la conduite habituelle de ses intérêts dans le monde. L'autre esprit est violent, emporté, bafouant tout à coup la prudence humaine avec une verve de témérité dont notre audace elle-même s'étonne. Je crois que la charge de lord Cardigan fut une boutade de cet esprit-là : une magnifique et immortelle boutade!

Notre cavalerie ne fut pas inactive à Balaclava. Au moment où la vaillante troupe dont j'ai essayé de peindre l'élan était ramenée comme par un vent de feu, je vis briller au soleil ces vestes bleu clair si justement redoutées des Arabes. Deux escadrons du 4e chasseurs d'Afrique, lancés par le général d'Allonville, faisaient, pour dégager le flanc des Anglais, une charge intelligente et heureuse. C'est là mon dernier souvenir de ce combat. Les Russes renoncèrent à leur attaque, ils n'essayèrent même pas d'occuper les redoutes qu'ils avaient prises aux Turcs le matin. Le général Canrobert descendit dans la vallée, où il resta longtemps. Nous apercevions les troupes ennemies, mais devenues immobiles, formant devant nous,

dans l'espace, des taches noires ou de sombres lignes qu'aucune clarté n'illuminait plus. Bientôt je sentis sur mes épaules cette fraîcheur du soir qui, à la fin des journées d'automne, est toute remplie de tristesse, comme les larmes qu'elle suspend à chaque brin d'herbe. Ces grandes ombres, si chères aux poètes, commencèrent à s'étendre sur la vallée. Chacun reprit le chemin de son bivouac. Je trouvai dans ma tente avec une joie profonde le colonel de La Tour du Pin, qui avait pris part en volontaire à la charge de la cavalerie anglaise. Un boulet, en brisant la jambe de son cheval, l'avait arrêté dans sa course. Il revenait sans blessure de cette sanglante mêlée, où l'avaient entraîné le goût de l'aventure, les séductions du péril et les antiques traditions de l'esprit guerrier chez notre nation.

VII.

Un des plus grands épisodes assurément de la guerre que j'essaie de raconter n'occupe qu'un point dans ma mémoire, seulement c'est un point rouge et brûlant. Je veux parler de la bataille d'Inkerman. Là, plus que jamais, j'appliquerai dans toute leur rigueur les règles que je me suis imposées; je donnerai uniquement de ce vaste tableau l'espace étroit que mon regard a parcouru. Ce qu'un soldat peut apercevoir à travers des rideaux de fumée, dans le coin obscur où le hasard l'a placé, voilà tout ce que je prétends dire. Comment s'enchaînaient entre eux des faits qui ne m'ont apparu qu'isolés? quelle composition formait cet amas de personnages dont je n'ai vu qu'un nombre restreint? quel ensemble présentait enfin cette action dont je n'étais moi-même qu'un humble détail? Ce sont des questions pour lesquelles je n'ai point de réponse. Ceux-là seuls doivent me lire qui, pénétrés de la maxime antique, trouvent un intérêt pour l'homme dans tout ce qui est humain, aiment à savoir comment s'offrent au premier venu, comment demain s'offriraient à eux ces rapides et formidables événemens dont s'occupe un siècle, ces heures qui ont des ailes et un glaive, comme les anges de la Bible.

Le 5 novembre, je m'éveillai sous ma tente, ne sachant point s'il faisait nuit ou jour, car la toile qui m'environnait de toutes parts était tellement obscurcie et pénétrée par une longue pluie, qu'elle était devenue un obstacle inexpugnable pour la faible lumière d'une matinée d'automne. Tout à coup il me sembla entendre, dans plusieurs directions à la fois, un bruit d'artillerie et de mousqueterie: puis ma tente s'ouvrit brusquement, un sous-officier m'apportait l'ordre de monter à cheval avec tous mes spahis. En quelques minutes, mes chevaux furent scellés, mes hommes prêts. Mon détachement se trouva sous les armes devant la tente du général en

chef, qu'il devait escorter. Le général Canrobert parut bientôt, il monta à cheval, et, suivi de tous ses officiers, il se dirigea au galop du côté de Balaclava. J'ai vu quelquefois la guerre planer sur les rues des villes, plus souvent je l'ai vue planer sur des campagnes; mais toujours en ces momens qui précèdent les extrêmes périls et les énergiques efforts, j'ai trouvé une physionomie semblable aux lieux où les dangers allaient s'abattre. Ces espaces, où dans un instant vont se croiser les projectiles et se pousser les flots des mêlées, sont envahis par une solitude qui a quelque chose d'ardent et d'inquiet. Les troupes, en se groupant pour combattre, laissent des vides autour d'elles. Rien de plus menaçant et de plus sévère que ne l'était, au moment où je me reporte, l'aspect de notre plateau.

Le ciel, tout chargé de brouillards et de pluie, abaissait sur nous un vaste voile d'un gris uniforme. Le sol où galopaient les chevaux était glissant et détrempé. Les tentes se détachaient à peine, aux plus prochains horizons, sur le fond de morne et pâle lumière qui les entourait. Pourtant le regard parcourait encore assez d'étendue pour apercevoir de temps en temps avec netteté de longues rangées de baïonnettes, indiquant que l'armée entière avait pris les armes. Le général en chef courait de toute la vitesse de son cheval vers les lieux où se faisaient entendre les détonations. Ce fut ainsi qu'en le suivant j'atteignis à peu près l'endroit d'où quelques jours auparavant j'avais assisté au combat de Balaclava. Là étaient dirigés quelques boulets russes. Des bataillons ennemis groupés à nos pieds semblaient tenter une attaque. Le général en chef reconnut sans doute d'un seul coup d'œil que cette attaque était simulée, car ce fut à peine s'il arrêta son cheval pour jeter un regard dans la vallée; il reprit la course rapide qui jusqu'alors l'avait emporté, et bientôt se trouva aux lieux mêmes où devait se décider le sort de la journée.

Plus nous approchions de cet étroit champ clos où furent enfermés les combattans d'Inkerman, plus l'obscurité se faisait autour de nous; la fumée se mêlait au brouillard, et formait une région de ténèbres où cependant j'ai vu se détacher plus d'une figure que je n'oublierai pas; puis l'air se remplissait d'un concert dont il me semble encore que par instans je retrouve chaque note dans mes oreilles. C'était ce sifflement aigu des balles qui fait songer au fouet des furies, le gémissement de l'obus, triste et pénétrant comme la voix d'un instrument qui se brise, enfin ce long frémissement de la bombe que l'on dirait produit par les ailes de quelque gigantesque oiseau. Dans cette course, qui avait les allures que les ballades allemandes prêtent aux chasses magiques, mes spahis traversèrent le camp de ces tirailleurs algériens qui allaient conquérir une si éclatante et si juste gloire. A la vue des haïks et des burnous rouges, une explosion de clameurs joyeuses sortit de cette troupe musul-

mane. Les enfans guerriers de l'Algérie échangèrent à travers ce brouillard des sourires où rayonnait le soleil de leur pays. Bientôt à côté de mes cavaliers je vis un détachement de chasseurs d'Afrique; c'était l'escorte du général Bosquet, qui venait de sa personne se porter au-devant du général Canrobert.

Cette rencontre avait lieu vers un point du plateau où l'on avait établi un télégraphe; quelques pas encore, et nous allions nous trouver sur le théâtre même de l'action. J'avais eu à la bataille de l'Alma la vision splendide d'une victoire; un instant la bataille d'Inkerman me fit comprendre ce que pouvait être un héroïque revers. Nous étions parvenus au camp des Anglais. Les boulets avaient renversé toutes les tentes, et on voyait couchés sur une terre presque aussi humide de sang que de pluie ces magnifiques grenadiers de la reine, l'orgueil de leur armée et de leur nation. Tous ne gisaient point sur le sol pourtant, et ce qui m'a le plus frappé peut-être dans cette journée où j'essaie en ce moment de revivre, c'est une petite troupe de ces intrépides soldats contraints à se replier sous le feu écrasant des Russes. Je les apercevais sous ce ciel brumeux, marchant de ce pas lent et solennel dont on suit les convois funèbres, et se retournant de temps en temps. Comme ils avaient la capote grise et le bonnet à poil, ils me rappelèrent tout à coup de nobles et déchirans souvenirs. Il me sembla que je lisais vivante, dans les caractères mêmes où Dieu et le sang français l'ont tracée, une de ces pages immortelles que nous ne voudrions pas arracher de notre histoire malgré tout ce qu'elles remuent de douleur en nous. De là une sorte d'attendrissement étrange qui resserrait et pourtant exaltait mon cœur.

Les émotions nées pour moi de cette illusion ne pouvaient pas être de longue durée. L'action avait une trop vigoureuse étreinte pour ne pas étouffer toute songerie. Le bruit redoublait, le feu devenait à chaque instant plus vif. Je ne sais si ce fut le brouillard ou la fumée qui se dissipa un moment, mais je vis à une assez courte distance de grandes masses grises, sillonnées dans toute leur étendue par une ligne de rapides éclairs : c'étaient les Russes, établis sur notre plateau, où ils essayaient de nous foudroyer. Je compris alors ce qui se passait; je vis qu'il allait y avoir entre deux armées une lutte semblable à celle de deux athlètes au bord d'un abîme. Ces Russes, dont nos pères disaient : « Il faut les tuer deux fois, » étaient là sur ces hauteurs, dans ce coin de terre où nous avions planté notre drapeau, entre la mer et des bastions ennemis toujours grondant, toujours fumant. Ce fut alors qu'eut lieu cet effort suprême qui couvrit nos camps de leurs cadavres, et finit par les jeter brisés au pied de nos positions.

Pendant quelques instans, je perdis de vue le général Canrobert,

qui disparut au milieu de la fumée. Il avait voulu aller reconnaître lui-même et sans escorte les endroits où devait se porter la furie française, indispensable cette fois, mais qu'il s'agissait de diriger. Cette furie, j'entendais dire autour de moi qu'une charge spontanée du général Bourbaki l'avait déjà fait connaître aux Russes. Seulement cette charge avait été exécutée par une poignée d'hommes : c'étaient maintenant des régimens entiers qui devaient la renouveler. Cependant les feux ennemis redoublaient d'intensité. Je me rappelle un coin du champ de bataille où mes spahis restèrent assez longtemps avec quelques hommes du 4e hussards, les chasseurs d'Afrique qui escortaient le général Bosquet, et le fanion du général en chef, porté par le jeune sous-officier qui avait accompagné le maréchal Saint-Arnaud à la bataille de l'Alma. Nous avions à notre gauche ce moulin d'Inkerman dont on fit, je crois, plus tard une poudrière. C'était une sorte de tour à l'aspect mélancolique et délabré, d'un assez heureux effet au milieu de ce paysage animé d'une si terrible vie. A peu près en face de nous était le bassin du carénage, car quelques projectiles de vaste dimension, décrivant d'immenses courbes, nous parurent envoyés par la marine russe. Du reste, il était difficile de reconnaître d'où soufflait cet ouragan de fer qui balayait notre plateau. Tandis qu'au-dessus de nos têtes l'air s'emplissait de mugissemens, la terre à nos pieds recevait toute sorte de meurtrissures. C'était tantôt le boulet venant exécuter une série de bonds désordonnés avec cette brusquerie incivile qui lui a valu son surnom soldatesque, tantôt l'obus tombant lourdement sur le sol pour s'y briser et jaillir en mille éclats qui faisaient tournoyer les chevaux. Il n'est rien, comme on l'a répété tant de fois, dont l'esprit français ne s'amuse. Un sous-officier de hussards me fait remarquer que des projectiles viennent successivement de briser la selle arabe de mon maréchal-des-logis fourrier et d'atteindre dans leurs montures mon brigadier-fourrier et mon maréchal-des-logis chef. « Décidément, me dit-il, les Russes veulent démolir tous vos comptables. »

Nos voisins les chasseurs d'Afrique sont encore plus maltraités que nous. Un de leurs officiers est gravement blessé à la poitrine, et une bombe, tombant d'aplomb sur leurs têtes, leur écrase sept ou huit hommes. Je vois reparaître le général en chef avec le bras en écharpe; il vient de recevoir une blessure à l'épaule. En ce moment même, une colonne d'infanterie passe devant lui au pas de charge; j'entends quelques voix qui s'écrient : « Il est encore blessé! » L'entrain de ces hommes qui tout à l'heure avait fait de ce jour brumeux une journée radieuse, on peut l'admirer, on peut le deviner, on peut le sentir, on ne peut le rendre. Je vis, entre autres, un vieux sous-officier à chevrons serrant entre ses dents, au

coin de sa bouche, sous une moustache brûlée, une pipe noircie, une pipe sœur assurément de cette pipe héroïque qui figure dans le testament de La Tulipe. Cet homme marche comme le vrai fantassin de notre pays : le cœur bat à regarder ses pieds. Un boulet arrive de plein fouet, et enlève une file à côté de lui; il ne ralentit pas cette marche intrépide, seulement il tourne une seconde la tête, et le regard qui se peint dans ses yeux, je l'ai emporté dans ma mémoire : il y a toute la poésie du devoir et toute la philosophie des batailles dans le regard de ce soldat.

Le général Canrobert se promène dans l'espace enflammé où est resserrée l'action. Je vois passer, vers le moulin d'Inkerman, un homme qui se dirige vers lui : c'est lord Raglan. Le chef de l'armée anglaise monte un beau cheval qu'il manie avec aisance malgré son bras mutilé; son visage, soigneusement rasé, est empreint de ce calme qu'on n'a jamais pris en défaut. Je me rappelle qu'au moment même où il aborde le général Canrobert, un boulet décrit une courbe au-dessus de sa tête et vient tomber à ses pieds. Un entretien a lieu entre les deux généraux. Quelles paroles échangèrent-ils? Je l'ignore; je sais seulement que notre infanterie continue à se ruer contre les Russes. Bientôt, dans cet air brumeux qu'on se prend à respirer tout à coup avec joie, avec ivresse, avec fierté, on sent la présence de la victoire.

A peine notre succès était-il décidé, que le ciel eut envers nous cette bonne grâce de s'éclaircir un peu. Un instant même, sa teinte grise s'éclaira d'un pâle rayon de soleil; cette fugitive clarté s'évanouit bien vite, mais la pluie cessa entièrement, et le brouillard ne reparut plus. A l'heure où se tiraient les derniers coups de canon, je parcourus le champ de bataille. Je crois que l'on a vu bien rarement, sur un terrain aussi limité, pareil entassement de cadavres. En quelques endroits, l'on était obligé de descendre de cheval. Les corps étaient amoncelés les uns sur les autres; c'était une véritable foule à travers laquelle il fallait se frayer un passage, mais une foule d'êtres inanimés et couchés sur le sol. Dans cette population de morts, deux hommes attiraient l'attention universelle : c'étaient deux Russes, blonds tous deux, tous deux d'une taille élancée, se ressemblant par les traits de leurs visages et par toutes les formes de leurs personnes. Ces deux jeunes gens, les deux frères sans doute, avaient voulu s'unir dans la mort : chacun avait fait de son bras un oreiller pour son compagnon; les mains qui n'étaient pas engagées sous leurs têtes s'étreignaient sur leurs poitrines. Il y avait dans ce groupe ainsi enlacé quelque chose qui aurait tenté un sculpteur. Un calme plein de noblesse et de douceur régnait sur ces figures, qui ne rappelaient en rien le type tartare. Je songeai, je ne sais trop pourquoi, à ce couple fraternel de l'antiquité qui, en ré-

compense d'un acte de piété filiale, reçut du ciel une mort rapide et sans terreur. Ces deux cadavres sont restés dans mon esprit précisément parce qu'ils m'ont semblé tout différens de ce que sont d'ordinaire les dépouilles dont se couvrent les champs de bataille.

Ces corps dont la vie s'est si brusquement retirée ont produit presque toujours sur moi une impression qu'au premier abord on est tenté de repousser comme pernicieuse et cruelle, mais qui, à l'examen au contraire, me semble toute remplie de consolation et d'enseignement. Je trouve que pour la plupart ce sont de véritables haillons, ne rappelant plus rien des souffles qui leur prêtaient, il y a quelques momens à peine, tant d'émouvantes apparences. Si jamais la Psyché antique, devenue désormais l'âme chrétienne, m'a semblé une prisonnière ailée dont tout à coup la geôle s'écroule, assurément c'est à la guerre. Les sanglans débris dont le sol est jonché après une chaude action paraissent des ruines que la terre aura le droit d'enserrer, où rien n'est resté de ce qui appartenait au ciel. Et quand on vient à se rappeler devant ces objets muets, froids, déformés, devant ces choses sans nom, comme l'a dit le plus éloquent orateur de notre église, quand on vient à se rappeler les créatures vivantes, passionnées, radieuses, que ces mêmes objets, que ces mêmes choses étaient tout à l'heure, on sent d'une manière invincible, avec une raison enflammée et soulevée par la foi, que cette matière où nulle parcelle n'est demeurée visible d'un si riche, d'un si éblouissant trésor, n'est point cette mystérieuse puissance, ce soin, cette tendresse de Dieu, qui mérite de s'appeler l'homme.

Ce ne fut point seulement la mort qui affaiblit l'armée russe à Inkerman, cette journée nous donna un grand nombre de prisonniers. Je vois encore les longues colonnes d'ennemis vaincus que l'on dirigeait vers nos camps; parmi ces soldats que nous livrait le sort des armes, j'en remarquai un surtout : c'était un blessé; un projectile qui l'avait atteint au visage avait causé chez lui un de ces étranges phénomènes que produisent les blessures des armes modernes. Il était vivant, bien vivant, il marchait même d'un pas ferme. Cependant sa face tout entière n'était qu'une immense plaie. Le regard était parti de ses yeux sanglans et déchirés. On eût dit une de ces vigoureuses études d'écorché auxquelles se plaisent parfois de grands peintres. C'est toujours dans quelques figures que se résume en définitive pour notre intelligence impuissante la pensée des plus vastes actions. Cet homme à la taille haute et droite, se tenant debout, s'avançant encore sous le voile rouge que sa blessure collait à ses traits, représentait admirablement, à mon sens, la vaillante armée que nous venions de vaincre. Inkerman est assurément une des batailles où de tous les côtés on a déployé le plus

d'énergie. Couvert d'un lambeau humain ou d'un morceau de fer, chaque pouce du terrain où s'était passée cette lutte disait ce jour-là ce que dans trois armées on avait tenté et accompli.

En regagnant mon bivouac, je passai devant une grande tente où était établie l'ambulance anglaise. Deux piles semblables à ces monceaux de boulets qu'élève l'artillerie flanquaient cet asile des courageuses douleurs. Seulement ces piles étaient formées de bras et de jambes. Je le répéterai sans cesse, je n'éprouve aucune répugnance à retracer les tableaux de cette nature. Ils n'ont jamais arrêté sur le seuil de notre carrière un seul de ceux que Dieu avait destinés à y marcher. Loin de là, je suis convaincu qu'ils excitent les âmes. Il y a deux mondes remplis de souffles trop violens pour que la raison humaine essaie d'y hasarder sa lampe; elle y serait éteinte sur-le-champ. On ne peut y marcher qu'avec deux flambeaux plus forts que tous les vents de la terre, avec l'enthousiasme et la foi. Ces deux mondes que chacun a nommés, que chacun a reconnus, celui des combats, celui de la prière, celui des champs de bataille, celui de l'église, arborent hardiment, à leurs entrées, les enseignes de leur gloire, qui sont des images de supplice, des instrumens de mort et de tortures.

J'ai entendu raconter maintes choses d'Inkerman; j'ai dit le peu que j'en avais vu. Pendant que nous soutenions à l'extrémité de notre plateau cette lutte acharnée que termina une victoire si nécessaire, nous entendions à notre gauche, du côté de la mer, le canon des Russes tentant une violente entreprise contre nos tranchées. Je regrette de ne point pouvoir raconter ces combats, où le général de Lourmel trouva une mort qui pénétra de regret et d'admiration toute l'armée. J'ai ignoré certainement et j'ai bien mal vu peut-être nombre de choses qui se passaient près de moi et presque sous mes yeux; comment donc pourrais-je retracer, en suivant les lois que je me suis prescrites, ce qui s'est passé si loin de mon regard? Ce qu'on saisira, je l'espère, à travers mes souvenirs, tels qu'ils sortent aujourd'hui de mon esprit, c'est le caractère même de la brillante et terrible action à laquelle j'ai assisté. La même gloire environne Alma et Inkerman; mais ce sont deux journées bien différentes toutefois : l'une gracieuse et sereine, l'autre sombre et violente, représentent la guerre sous le double aspect où elle s'offre sans cesse. La Crimée devait tour à tour demander à nos soldats tout ce qu'on peut attendre de leurs âmes. Nous les avons vus emporter d'assaut leur première victoire, puis, par un héroïque élan, chasser l'ennemi des hauteurs où ils ont placé leurs drapeaux. A présent nous allons les voir constans, résignés, opiniâtres, donner au monde l'exemple des seules vertus qu'on était tenté de leur refuser. Ce n'est plus seulement contre les hommes qu'ils soutiendront leur

infatigable lutte. Plus d'une fois, dans la tranchée, la neige fondra sous les gouttes de leur sang. Ils prendront leur revanche des boulets et des frimas qui ont combattu leurs pères.

VIII.

Neuf jours après la bataille d'Inkerman, l'hiver inaugurait son règne sur notre plateau avec un cruel appareil. Le 14 novembre fut marqué par une tempête que l'on peut placer parmi les plus rudes épreuves de notre armée. J'étais couché sous la tente que je partageais avec M. de La Tour du Pin. Tout à coup je suis réveillé par une secousse violente. Je sens le heurt d'un bâton à ma tête : c'est mon abri avec ses supports qui vient de s'écrouler sur moi. Je me dégage de la toile humide qui m'enveloppe; je me trouve alors sur un sol où tombe une pluie mêlée de neige et que parcourent les rafales d'un vent furieux. A quelque distance du gîte que venait de m'enlever l'ouragan était une tente turque habitée par un officier de mon détachement. Les tentes turques, grâce à leur forme sphérique, offrent une incroyable résistance à la tempête. Mon compagnon et moi nous trouvons donc un nouvel asile; mais, je l'avoue, je regrette ma maison. Je m'étais attaché à ce logis passager et ambulant, comme si je l'avais reçu par héritage. Le soir même d'Inkerman, j'y avais passé quelques bons instans, entouré d'amis que j'étais heureux de revoir. J'avais retrouvé sur le seuil de cette demeure, maintenant abattue, le colonel de La Tour du Pin, avec une blessure à la joue qu'il avait reçue en allant se mêler à nos tirailleurs. Pourtant mon désastre est bien peu de chose auprès de tous ceux dont je suis le témoin.

Derrière le quartier-général s'élève un vaste bâtiment de bois où l'on a établi une ambulance. Le vent s'attaque aux charpentes de ce récent édifice, qui s'écroule bientôt, comme un rempart emporté par une volée de boulets. On entend alors un de ces bruits douloureux qui vont éveiller au fond du cœur des échos dont on est longtemps à se délivrer. Ce sont les cris des blessés, qui reçoivent dans leurs corps meurtris de nouvelles atteintes, qui gisent sur une terre glacée, et dont la pluie fouette les plaies. La vaste étendue de nos camps offre un aspect que les flots seuls me semblaient pouvoir prendre pendant les tempêtes. Au-dessus de nos tentes s'étend un vaste ciel d'une couleur blanchâtre, qui ressemble lui-même à une immense voile déchirée par un ouragan. Ce n'est pas l'obscurité qui nous entoure, mais quelque chose de mille fois plus cruel, cette teinte morne, ingrate et dure, qui se joue sur la cime des vagues autour des navires près de sombrer. Les arbres qui ornaient et protégeaient les lieux où la guerre nous a conduits ont déjà presque

tous disparu. Rien ne s'oppose plus aux jeux terribles des vents à travers ces espaces dévastés, qui en maints endroits n'ont pas d'autres confins que la mer. Dieu sait tout ce que nous envoie de bruits lugubres et de souffles désordonnés ce redoutable voisinage des régions où l'homme n'exerce qu'un empire incertain, où de tout temps il a cru se sentir dans le royaume d'esprits désespérés et insoumis. Je me rappelle avec plaisir cependant la soirée et la nuit qui suivirent pour moi cette tempête. Malgré des obstacles de toute nature, notre cuisinier, qui avait son laboratoire en plein air, était parvenu, après des efforts surhumains, à nous faire cuire du riz, et nous avions reçu le matin même des rations d'eau-de-vie. On nous servit donc, sous cette tente turque qui avait bravé l'ouragan, une vaste gamelle remplie d'une soupe épaisse et fumante, dont le seul aspect avait quelque chose de réchauffant et de consolateur. Le plus grand, le plus magnifique des livres a rendu immortel un plat de lentilles; je ne vois point de quel droit je dédaignerais le souvenir de ce riz bienfaisant pour lequel j'ai gardé une vraie et profonde reconnaissance. D'ailleurs, j'en suis convaincu, depuis bien longtemps les repas ont dans notre vie un tout autre rôle que leur rôle visible et matériel. C'est ce que nous a indiqué lui-même le divin fondateur de notre religion en choisissant pour les plus touchantes communications de son âme céleste l'heure de la réfection corporelle. Si les mets dont se repaissent la mollesse et l'oisiveté peuvent devenir parfois de funestes embûches, il n'y a que bénédiction à coup sûr dans la nourriture austère qui soutient une vie de labeur. Travailler, répète-t-on souvent, c'est prier; eh bien! manger, c'est plus d'une fois remercier Dieu. Voilà qui me permet, je l'espère, de glorifier mon plat de riz. Maintenant je parlerai dans une langue plus profane du punch qui, le soir du 14 novembre, égaya notre tente, grâce à notre eau-de-vie de distribution. On avait retrouvé au fond d'une cantine quelques morceaux de sucre. On les jeta dans une gamelle où fut versée l'eau-de-vie, et bientôt au milieu de nous s'élevèrent ces belles flammes bleues que l'on se prend toujours à saluer comme les apparitions d'un pays féerique, tant elles ont quelque chose d'attrayant, de spirituel et de mystérieux. Puis chacun de nous alluma sa pipe et s'établit, derrière les nuages du tabac, dans un bien-être inespéré. La soirée finie, on s'enveloppa de tout ce qu'on put trouver de couvertures et de burnous pour braver le froid de la nuit; nous étions serrés les uns contre les autres dans un espace si étroit que ce froid ne nous atteignit point. A demi engagé dans le sommeil, j'entendais notre tente soutenir une lutte désespérée contre la tempête. Par momens, le bâton qui servait de support craquait comme le mât d'un navire, et un véritable tonnerre roulait dans les plis de la toile sonore. Tous ces bruits se confondaient pour

moi avec les frémissemens de l'aile des songes qui m'emportaient dans les profondeurs de leur royaume. Je goûtais dans sa béatitude cette paix connue de tous ceux qui savent combien, malgré des cimes inquiètes, d'implacables abîmes, de cruels sentiers, la vie des périlleuses aventures est une vallée qui abonde en heureux et calmes réduits.

Peu de temps après cette rude journée du 14 novembre, il se fit un grand changement dans ma situation. La petite troupe que je commandais reçut l'ordre de retourner en Afrique. Les spahis, comme on l'a répété souvent, ne se recrutent point de la même manière que les tirailleurs algériens. Ce sont des personnages importans, appartenant à la noblesse de leurs tribus. La guerre comme ils la pratiquent dans leur pays, c'est-à-dire à l'automne ou au printemps, quelque expédition rapide qui les rend à leurs tentes avec des prouesses à raconter, voilà ce qu'ils recherchent et ce qu'ils aiment; mais cette guerre longue, âpre, patiente, qui demande les vertus de la pauvreté, répugne à leurs natures sensuelles. Doués d'une élégante et généreuse bravoure, toutes les fois qu'il y a de la poudre dans l'air ils sont gais, ils sont fiers, ils s'épanouissent; quand cette excitante odeur vient à leur manquer, quand ils ne sentent autour d'eux que la misère, une sombre tristesse les prend. Puis il était arrivé à mon détachement ce qui arrive si vite en campagne à toute troupe légère, il avait bien diminué. Enfin il fut décidé que les spahis regagneraient leurs foyers. J'éprouvai de vives angoisses. Abandonner au milieu de son cours cette entreprise dont j'avais vu les débuts, laisser tout à coup, sans en connaître la fin, ce grand drame qui me captivait si puissamment, cela me semblait une cruelle chose. Le général en chef consentit à me prendre pour officier d'ordonnance. Je pus suivre dès lors avec un intérêt nouveau tous ces faits énergiques et brûlans qui entraînaient tant d'existences dans leur continuel mouvement.

J'allai m'établir au quartier-général, sous une tente turque dressée au-dessus d'un vaste trou. Le colonel de La Tour du Pin, qui partageait avec moi ce nouveau gîte, en a vanté les charmes dans des lettres que je voudrais pouvoir transcrire ici. Cette tente ronde, formée d'une étoffe blanche et cotonneuse, lui faisait, disait-il, l'effet d'une coupole d'albâtre, et lui donnait, à son réveil, toute sorte de riantes idées. Notre coupole fut bien promptement obscurcie par toutes les scories que la boue et la neige attachèrent à ses parois; cependant je lui ai toujours trouvé de la grâce; puis le trou que recouvrait ce dôme était un gîte philosophique où j'ai passé d'excellentes heures. Un troupier, quelque peu versé dans l'art du fumiste, avait pratiqué, à l'une de ses extrémités, une cheminée dont on ne pouvait point se servir, mais qui donnait quelque chose de patriar-

cal à notre logis et nous permettait de croire à des pénates. Deux lits, deux escabeaux et une petite table formaient notre mobilier. Cette petite table était quelquefois chargée de bons livres que nous lisions avec un incroyable plaisir. Jamais je n'ai goûté comme en campagne ce commerce avec les esprits disparus que permet la magie du livre. A moitié sorti de ce monde, habitant d'une région qui n'est ni la mort ni la vie, on abandonne son cœur avec complaisance aux pensées que lui envoient des âmes qu'on rejoindra peut-être dans quelques heures. Puis on juge de maintes choses avec une singulière bonne foi et une bien profonde douceur. Peut-être reviendrai-je sur les lectures que nous avons faites sous cette tente turque. En tout cas, je rends ici hommage aux aimables hôtes qui sont venus nous y tenir compagnie. Mme de Sévigné, entre autres, a pénétré dans notre trou; elle l'a réjoui de sa belle humeur, enchanté de son beau langage: elle l'a éclairé un moment par l'apparition de cette sereine et touchante élégance dont elle sut faire une sœur de sa raison et de sa piété.

Tel était le réduit que je quittais sans cesse pour accompagner le général Canrobert dans ses courses continuelles aux tranchées. Dès mes premiers pas dans cet immense labyrinthe qui allait s'agrandissant et se compliquant chaque jour, je compris que j'avais sous les yeux une œuvre unique peut-être entre toutes celles qu'ait jamais fait entreprendre la guerre. C'était une ville tout entière, avec des rues innombrables, que notre armée construisait autour de Sébastopol. Ce fut un dimanche que, pour la première fois, je pénétrai avec le général en chef dans cette cité nouvelle, s'attachant aux flancs de l'ancienne cité qu'elle voulait détruire, comme un vaisseau dans un combat naval s'attache aux flancs d'un autre vaisseau. Les tranchées les plus éloignées de la place, celles qu'on avait construites les premières, me rappelaient ces rues désertes que l'on trouve parfois dans les faubourgs des villes les plus populeuses. Elles servaient encore de passage à nos soldats, mais nulle troupe n'y résidait plus. Elles n'étaient animées çà et là que par quelques boulets perdus, par quelque bombe lourde et maladroite parvenue au bout de son vol pesant. Au fur et à mesure que l'on se rapprochait des murs ennemis, le spectacle changeait. Maints bruits, maints mouvemens nous annonçaient que des faubourgs nous passions aux quartiers vivans et tumultueux. L'air commençait à se remplir d'un vague bourdonnement de balles: au lieu de la bombe fatiguée, du boulet hors d'haleine, nous sentions passer au-dessus de nous la bombe dans la période ascendante de sa course, le boulet dans toute la furie de son premier jet. Loin de traverser des rues désertes, on traversait des rues peuplées comme celles des villes aux jours de fête, et offrant mille scènes variées. De temps en temps on apercevait le long d'une gabionnade une toile ta-

chée de sang tendue entre deux brancards : c'était la civière. Malgré son aspect lugubre, cette machine ne répandait aucune tristesse autour d'elle; tout à coup elle emportait un mort ou un blessé, puis revenait prendre sa place parmi des gens dont la vie se continuait paisiblement. Plus d'un officier lisait quelque vieux journal, tout en surveillant ses tirailleurs, qui de leur côté lançaient tranquillement leur coup de fusil entre deux bouffées de tabac. Le général en chef se plaisait à entretenir chez le soldat cette utile et sage insouciance. Bien souvent il s'arrêtait pour adresser à un troupier, qui l'écoutait tout en déchirant sa cartouche, quelques mots pleins d'un enseignement salutaire, dont le brusque passage d'un projectile rendait le sens plus saisissant et le caractère plus élevé; je me rappelle entre autres un boulet qui vint à fouetter l'air tout à coup sur sa tête et sur celle de son interlocuteur pendant qu'il parlait de cette communion dans le péril que nous offre perpétuellement la guerre. Jamais, dans aucune réunion humaine, nul incident ne contribuera plus efficacement que ce boulet à un irrésistible effet d'éloquence.

J'entendis ce jour-là dans les tranchées un son que l'air y a porté plus d'une fois, et que jamais, pour ma part, je n'ai recueilli avec indifférence. Sébastopol renfermait de nombreuses églises. Tout à coup voilà qu'aux bruits divers dont nos oreilles sont frappées il se mêle une paisible et lointaine harmonie : ce sont les cloches qui prennent leurs graves ébats. Je me rappelle alors les pages éloquentes de *René*, et avec ces pages bien d'autres choses, car dès les premiers jours de ma vie, longtemps avant de comprendre le génie qui leur a rendu un immortel hommage, j'avais pour les cloches une tendre vénération. Je me les représentais dans leurs donjons aériens, sous les formes de hautes et brillantes dames, tenant à la race des fées malgré la sainteté de leurs demeures. Les ondes sonores dont elles remplissent l'air des villes, qui envahissent jusqu'à l'atmosphère de la chambre où se ferment chaque soir nos yeux, se liaient dans mon esprit à la pensée de robes majestueuses secouant de leurs plis frémissans toute sorte d'harmonieux trésors. Les cloches de Sébastopol éveillèrent au fond de moi tout ce chœur de pensées et d'images. Seulement, en venant nous trouver ainsi à travers le fracas du canon, les fées de mon enfance me semblaient avoir pris quelque chose de ces saintes femmes qu'aucun péril n'arrête quand elles veulent accomplir en ce monde leur œuvre toute-puissante de douceur.

Le général en chef allait régulièrement aux tranchées. Raconter une de nos journées, c'est les raconter toutes. Si, comme le pensait ce René dont à l'instant même le souvenir vient de s'offrir à moi, le bonheur est dans la monotonie, je puis dire que j'avais trouvé le

bonheur. Le bruit du canon était devenu pour nous un bruit semblable à celui de la mer pour qui en habite les rives. Il jetait dans notre existence une sorte de grandeur rêveuse dont nous avions à peine la conscience. Quand le soir, après de longues heures passées aux tranchées, je me couchais dans le trou que j'ai décrit, je l'écoutais avec plaisir ; je trouvais à cette voix lointaine le charme endormeur des vagues en ce moment où la douce chaleur d'une lumière créatrice commence à se répandre dans notre cerveau, et où nos pensées se transforment pour devenir ces êtres vivans qu'on nomme des songes.

Je sais encore un lieu et une heure où cette voix incessante du canon prenait un caractère étrange : c'était la petite chapelle en planches qu'on avait construite à l'extrémité du quartier-général, et l'heure de la messe le dimanche. Que ceux dont l'âme est remplie d'un goût secret pour tout ce qui est marqué au sceau des grandes tristesses mettent un instant la tête dans leurs mains, et tâchent de voir ce que je vais essayer de dire. Par un jour froid et brumeux, quelques hommes sont rassemblés dans une baraque aux cloisons minces et sillonnées de larges fissures. Le froid pénètre de tous côtés dans ce réduit. Il est huit heures, c'est-à-dire une heure âpre, revêche, pleine d'ingrats malaises dans les matinées de décembre. Au seuil de la porte entr'ouverte commence une nappe de neige, dont quelques flocons ont envahi le sanctuaire sous le pied des fidèles, marquant les pas de chacun par une trace humide et glacée. En ce pauvre temple point de lumière adoucie et voilée; une morne et rude clarté, venant d'un ciel dont les espaces blanchâtres se montrent à travers des vitres grossières. Devant un autel aussi simple qu'un autel puisse l'être, paré uniquement des objets indispensables à l'exercice de notre culte, un prêtre célèbre le mystère de la messe. Au murmure régulier de ses prières se mêle un bruit uniforme et continu : c'est la voix du canon qui gronde là-bas, dans la tranchée, où vont aller tout à l'heure ceux qui se recueillent en ce moment. Je me rappelle une de ces explosions du canon accompagnant tout à coup les magnifiques paroles du *credo :* « je crois en Dieu, créateur des choses visibles et invisibles. » Ces choses invisibles, la voix qui parvenait à nos oreilles nous avertissait qu'elles étaient près de nous, que notre vie déjà leur appartenait autant qu'à tous les objets sensibles dont nous étions environnés.

Quelquefois pourtant, sur ce fond de bruits monotones dont notre atmosphère était remplie, se détachaient soudain de grands bruits violens, furieux, exaspérés. Tout à coup le soir, ou bien au milieu de la nuit, éclatait une longue et ardente fusillade, rappelant, par ses pétillemens pressés et impétueux, les feux d'artifices à leur bouquet : c'était la ville et la tranchée qui, lasses de rester en face

l'une de l'autre à se faire une guerre de canonnade, s'abordaient et se prenaient corps à corps, après avoir échangé à bout portant les feux d'une intrépide mousqueterie. Ces luttes nocturnes éveillaient la sollicitude du général en chef, qui voulait en connaître tous les détails et en récompensait soigneusement les héros; mais cette sollicitude, ce qui va la faire éclater dans toute sa puissance et toute son étendue, c'est la saison où nous sommes engagés.

J'ai été témoin, avec toute une armée, de la force expansive que peut trouver une âme animée par un sentiment du devoir qui touche à ce qu'il y a de plus passionné dans la charité. Ces soldats français que l'on accuse, comme la nation dont ils sortent, de rencontrer dans la vigueur même de leur nature un obstacle à toute entreprise qui demande une obéissance résignée aux lois invincibles de la nécessité et du temps, il faut les maintenir, sinon dans l'inaction, du moins dans un état de laborieuse et meurtrière attente, où l'on exigera d'eux incessamment les sacrifices dont leurs instincts les éloignent le plus. Ce jour si désiré de l'assaut, où leurs âmes se reposeraient par avance, s'ils pouvaient en avoir à leur horizon l'apparition nette et distincte, ils ne le connaîtront même point, ils ne sauront pas quand ils le verront luire. En attendant ce moment, que dérobent à leurs yeux les brumes d'un obscur et hasardeux avenir, il faut qu'ils restent attachés dans le fossé qu'ils ont creusé, derrière le gabion qu'ils ont élevé, à une terre rougie de leur sang, et cela pendant des mois entiers, dans une saison inclémente, sous la verge glacée du froid! Que j'aimerais à pouvoir rendre l'aspect de nos camps par certaines matinées d'hiver! Le ciel et la terre, également blancs, ne semblent composer qu'un immense suaire. Il y a pourtant quelque chose qui s'agite dans les plis de ce linceul : c'est la population guerrière de notre plateau. En regardant avec attention le sol, on aperçoit çà et là comme un amas de petits monticules se confondant par leur couleur avec la neige dont ils sont entourés, et qu'ils dominent à peine : ce sont les tentes-abris. Là sont accroupis quelques hommes derrière ce rempart d'une toile couverte par l'humidité des nuits d'un enduit qui glace et meurtrit les doigts. Poursuivez avec attention l'examen de ce terrain, et vous distinguerez aussi, je ne sais trop à quels signes, à des sillons creusés par des roues, à une surface luisante et dure où l'on sent la pression des pas, vous distinguerez des espaces que l'on appelle des routes. Sur ces routes, vous voyez se mouvoir de longues files d'êtres en capotes grises, sans armes et pliant sous de pesans fardeaux : ce sont nos soldats qui reviennent du port de Kamiesh, où ils ont été chercher des boulets. Pour rendre ce que ces hommes m'ont bien souvent fait éprouver, j'ai besoin d'aller une fois de plus chercher une image dans ce sanctuaire peuplé de formes impérissables, qui toutes ré-

pondent si mystérieusement aux grandes émotions et aux grandes scènes de l'âme et de la vie humaine. J'ai vu, dans ces soldats portant des boulets, notre armée entière portant le signe de cette mort violente qu'elle accepte à toute heure avec une soumission glorieuse; j'ai pu penser au Christ qui porte sa croix.

Si les camps même ont ce triste aspect, quel spectacle offrira la tranchée! C'est là qu'il faut entrer un matin, quand les troupes n'ont pas été relevées encore. Imaginez-vous ces hommes qui viennent de passer sous le ciel, dans un fossé, appuyés à une gabionnade, toute une nuit de décembre ou de janvier! Quelques-uns d'entre eux ont trouvé dans le froid un ennemi si âpre, si furieux, qu'à cette bataille des frimas ils ont reçu d'inguérissables blessures. Les voilà impotens : ils ont eu une main ou un pied gelé. Mais le plus grand nombre est debout, dispos, poursuivant sa laborieuse tâche avec une indomptable énergie. Si la nuit qui vient de finir a été marquée par quelque entreprise des assiégés, les civières qui se dressent entre les parapets sont toutes rigides d'un sang glacé, et çà et là, tout en marchant sur la neige, on se rougit les pieds. Le jour qui vient de succéder aux ténèbres dans ces lieux de mort et de souffrance ressemble à ce jour que les passagers d'un navire perdu voient se lever sur les implacables solitudes d'une mer haineuse et sans pitié. Il vient ajouter à la cruauté des objets qu'il éclaire, en versant sur eux, avec sa lumière, le pesant ennui des choses cent fois revues et répétées. Ainsi à travers son créneau le tirailleur, quand les ombres se dissipent, aperçoit devant lui cette même ville au front morne, où la vie ne se trahit que par la fumée du canon. La tranchée se remontre à lui sous ses traits invariables. Les balles écrêtent la cime des parapets; un boulet qui renverse un gabion, une bombe qui éclate dans le fossé, continuent la série des accidens quotidiens. Rien n'est changé autour de cet homme, ni dans son cœur heureusement.

C'est à ce cœur que le chef dont je veux parler ne cessera pas de s'adresser un instant. Rien de plus singulier, même de plus émouvant, que la visite du général Canrobert aux tranchées les jours où l'hiver redoublait de rigueur. Non-seulement on n'entendait point sur ses pas une seule plainte, un seul murmure, mais sa venue au contraire était fêtée par un concert de paroles joyeuses. Tous ces braves gens, devant lesquels il passait, trouvaient pour le saluer un sourire, sourire attendrissant, sourire sacré comme les souffrances d'où leur simple et touchant héroïsme le faisait jaillir. Quant à lui, il s'arrêtait sans cesse, dans ses courses prolongées souvent jusqu'à la nuit, pour adresser à l'un et à l'autre quelques mots d'encouragement familier. Les endroits qu'il choisissait de préférence pour ses stations étaient ceux où l'on était le moins à

couvert des feux ennemis, où passaient le plus de boulets, où sifflaient le plus de balles. Il n'y avait point là entraînement aveugle d'une bravoure irréfléchie : c'était le calcul instinctif d'une généreuse intelligence. Plus d'une fois, comme en une occasion que je rappelais tout à l'heure, balles et boulets se mêlèrent à ses entretiens avec un heureux à-propos. Ces images sensibles du péril donnaient aux plus modestes discours une hauteur et une portée que, je crois, l'on demanderait en vain à toutes les ressources de l'art oratoire.

Il n'y avait point dans la vie journalière du soldat de détails que le général en chef craignît d'aborder. Une nuit avait été particulièrement marquée par une abondante pluie de neige. Cette pluie s'était arrêtée tout à coup, et, sous les souffles du matin, cet amas de neiges tombées était devenu dur, rigide : la lave glaciale s'était figée. Les chevaux ne pouvaient point marcher sur une surface glissante où les hommes même étaient obligés de s'avancer avec précaution. Le général sortit à pied; je l'accompagnais. Il se dirigea vers le bivouac d'un régiment nouvellement arrivé. La mort semblait régner sous ces tentes dressées de la veille, au sein de ce pays désolé. Sauf les sentinelles, aucun homme n'était debout. L'unique moyen de soutenir la lutte à laquelle ils étaient appelés manquait à ces nouveau-venus. Ils n'avaient point de bois. Où en trouver sur ce plateau transformé en désert, qui ne semblait plus produire que des boulets? Le général se penche vers une tente; il appelle, il secoue quelques hommes, pressés les uns contre les autres, cherchant l'oubli de leurs misères dans l'engourdissement d'un funeste repos. Il les engage à faire du feu. On attache sur lui des regards étonnés. « Nous n'avons pas de bois. — Allons, mes enfans, suivez-moi. » Ils l'accompagnent; au bout de quelques pas, le voilà qui s'arrête, et du bout de sa canne il désigne, au milieu d'une surface blanche et unie, quelques pousses noires, minces, frêles, presque imperceptibles, de petites branches semblables à des brins d'herbes que le moindre vent eût fait frissonner. « Voilà du bois, » leur dit-il. Les soldats se mettent à rire, ils croient à une plaisanterie qu'ils ne comprennent pas; mais ils sont distraits et un peu réchauffés par le mouvement, ce qui est déjà quelque chose. Le général s'écrie ensuite : « Qu'on aille me chercher une pioche. » La pioche arrive, et sous les yeux du chef, qui dirige la fouille, on remue la neige, puis la terre, à l'endroit où s'élèvent ces tiges menues. Bientôt c'est un vrai trésor que l'on découvre. Une énorme souche dessine l'un après l'autre ses contours rugueux, et finit par apparaître tout entière aux regards des travailleurs ébahis. « Partout, leur dit le général, où vous verrez ces pousses brunes que vous dédaigniez tout à l'heure, donnez un coup de pioche, et

vous trouverez une bûche de Noël. » Voilà un régiment réveillé, des corps réchauffés, et des esprits enrichis d'une de ces leçons pratiques, chères à tous ceux que Dieu a faits pour être les pasteurs des guerriers.

IX.

Je crois que l'on a maintenant une idée exacte de notre vie pendant cet hiver. Pour ma part, je songe à ce temps avec plaisir, et je ne pense pas que le charme de ces heures soit uniquement pour moi la lumière dont le passé revêt toute chose. Pour tous ceux que certaines parties du monde extérieur ont profondément lassés et qui n'ont jamais perdu l'habitude de hanter le monde intérieur, mon existence d'alors eût été d'une douceur secrète. Un Werther s'y serait guéri, un René s'y serait consolé. J'avais autour de moi ce que j'aime le mieux du mouvement terrestre, ce qui assurément en est le moins froissant, même pour les esprits les plus étrangers à mes goûts, si ce sont des esprits fiers, délicats et aisément offensés. J'avais sous les yeux ce mouvement de la guerre qui épargne les âmes aux dépens des corps; j'étais livré à cette action, d'une généreuse et facile nature, qui ne vous impose aucun devoir fâcheux, ne vous contriste par aucune obligation mesquine, qui, au lieu de vous lier à la vulgarité, vous en affranchit, qui vous permet de vous créer dans le bruit tout un royaume d'enchantemens solitaires et silencieux. Je saluai sous ma tente le 1er janvier avec mélancolie assurément, mais avec quelle absence d'amertume! Si ce jour m'apparaissait sans le cortége bien-aimé, et pour la plupart d'entre nous toutefois si douloureusement éclairci, des affections pieuses et anciennes, de quelle sotte et irritante escorte il était dégagé! Le 1er janvier au matin, en ouvrant ma tente, je promenai mes regards avec une muette satisfaction sur le tapis de neige immaculée qui m'entourait. Je pensai à ce pavé de Paris, qui à cette époque semble recéler dans sa boue plus noire et plus sordide qu'à l'ordinaire toutes les agitations vulgaires de la grande cité.

J'appris un jour, au milieu de nos solitudes guerrières, une nouvelle qui, loin de nous, dut servir de texte à bien des entretiens.

Lord Raglan n'habitait certes pas une demeure somptueuse, mais il n'était point établi sous la tente, comme le général en chef de l'armée française. Il occupait, dans la direction du champ de bataille d'Inkerman, une petite maison qui s'était conservée à l'abri de toute dévastation. Je ne sais quel pouvait être avant nous le propriétaire de ce modeste asile. A l'extrémité d'une grande cour semblable à une cour de ferme s'élevait une sorte de pavillon couvert en tuiles, qui, dans un temps et dans un pays où chaque chose aurait eu son

aspect habituel, n'aurait attiré les yeux par aucun caractère frappant. A cette époque de destruction, dans ces régions bouleversées, cette habitation avait la profonde originalité d'être une maison tranquillement assise sur ses fondemens. Aussi j'y allais toujours avec plaisir. Malgré ma prédilection pour la tente, je respirais volontiers entre ces murs comme un parfum oublié de civilisation. Puis je trouvais à cette maisonnette quelque chose de patriarcal qui me réjouissait dans ces contrées tourmentées. Enfin la chambre où je restais d'ordinaire pendant que le général Canrobert conférait avec lord Raglan était habitée par un officier aimable et bon, destiné à ne plus revoir le pays d'où j'évoque aujourd'hui son souvenir. C'est dans la chambre du colonel Vico que me parvint la nouvelle dont je veux parler. Comme tous les lieux où s'est produite pour nous l'apparition soudaine de quelque grand événement, cette pièce est restée dans ma mémoire pleine d'une clarté qui n'en laisse pas dans l'obscurité un seul coin.

Sur un mur blanchi à la chaux, le crayon du colonel Vico avait dessiné une petite scène composée avec une singulière élégance. C'était une scène de bal. Des femmes assises entre des candélabres et des fleurs nous rappelaient une vie dont nous étions séparés comme par la pierre d'un sépulcre. J'avais un goût particulier pour ce dessin. Je le contemplais à la manière dont les enfans contemplent les gravures, en envoyant mon esprit s'y promener. Le jour dont je parle, mes pensées et celles de mon hôte prirent une allure imprévue. La conférence des généraux en chef se prolongeait; l'ombre commençait à envahir notre chambre, et l'ombre est comme le son : elle recèle toujours en elle quelque chose de vibrant et d'ému. L'un de nous se prit à dire : « Si nous allions apprendre quelque grande nouvelle! Il me semble qu'il y a quelque grande nouvelle dans l'air. » Et là-dessus longues dissertations sur tous les signes mystérieux qui trahissent la présence encore secrète de quelque nouveauté dans notre vie. Au milieu de ces propos, un aide-de-camp de lord Raglan entre brusquement et nous dit : « Messieurs, l'empereur Nicolas est mort. »

Quand un de ces hommes que Dieu a faits grands et radieux comme des étoiles vient à choir tout à coup, des hauteurs qu'il occupait, dans l'abîme éternel, c'est pour chacun de nous une surprise toujours renaissante. Le cri biblique : comment le puissant est-il tombé? s'échappe d'un millier d'âmes obscures. Les plus simples, devenant philosophes à leur insu, se perdent en méditations infinies sur ces illustres trépas. L'empereur Nicolas était un de ces souverains qui prennent pour loi suprême de leurs actions le mot célèbre de Louis XIV, et partant, agrandissent ici-bas jusqu'à des proportions immenses les formes visibles de leur figure, en aspirant,

pour le confondre avec leur propre souffle, le souffle d'une nation tout entière. Ses ennemis eux-mêmes n'ont jamais imaginé de lui contester sa grandeur. Les officiers inconnus renfermés dans cette petite chambre pleine de ténèbres se mirent à deviser sur cette mort. Une illusion inhérente à cette puissante espèce d'événemens leur fit croire un instant que tout autour d'eux allait changer. Le bruit monotone du canon tonnant au loin dans la tranchée les rappela bientôt aux réalités de leur existence présente. Pour nous en effet, rien n'était changé. En admettant qu'un jour ce que nous apprenions alors dût exercer quelque action décisive sur le monde, ce jour, même prochain, ne luirait que pour un certain nombre d'entre nous. La guerre est loin de rétrécir nos horizons, puisqu'elle nous rapproche de l'avenir immortel; mais elle supprime l'avenir terrestre. De là cette insouciance à laquelle le soldat revient bien vite, après avoir sacrifié un instant par habitude à ces dieux de la vie coutumière qui s'appellent l'inquiétude et l'espérance.

Ce que je viens de raconter se passait au mois de mars. Les travaux du siége à cette époque venaient de prendre encore un nouveau développement. L'attaque de la tour Malakof avait été décidée; cette décision avait entraîné sur notre droite la construction de tranchées armées et nombreuses comme celles de notre gauche. L'entrée de ces tranchées était quelque chose de merveilleux. Imaginez-vous un immense ravin s'étendant entre des rochers à pic d'où l'on montait, par une rampe abrupte, aux terrains accidentés que couronnaient nos canons et nos soldats. J'ai pénétré dans ce ravin à bien des heures du jour et de la nuit, et j'y ai constamment éprouvé le sentiment d'une puissante admiration. Une nuit surtout, ces lieux m'ont offert un spectacle d'une majesté sinistre et sauvage qui réclamerait un peintre et un poète. Sur ma tête, entre les immenses parois du gouffre où je cheminais, j'apercevais un ciel lugubre; une lune semblable à une divinité redoutable et voilée se montrait derrière une nuée en même temps noire et transparente comme un crêpe funèbre. Pour que rien ne manquât à la sombre tristesse du tableau, quelques oiseaux de ténèbres battaient de leurs ailes les flancs déchirés des rochers. Je vis quelque chose s'avancer au fond de ce Tartare; je reconnus une civière sur laquelle était jeté un cadavre. Après avoir marché quelques instans dans cette vallée de deuil, on trouvait à droite le chemin montant qui conduisait à nos travaux. Sur cette route, dans l'excavation d'un roc, habitait le major de tranchée. Quand le feu de la place était ardent, quelques obus envoyaient souvent leurs éclats jusqu'au seuil de ce logis d'anachorète.

Les boulets du reste étaient devenus plus communs que les pierres dans ces ravins de Sébastopol, qui, suivant une étrange loi de ce que je serais tenté d'appeler la poétique providentielle, étaient dans une

si émouvante harmonie avec tout ce qu'ils encadraient. C'était surtout derrière nos batteries que ces ravins s'emplissaient de projectiles. Un brûlant amas de fer lancé par la place allait s'enfoncer en partie dans ces gorges profondes où l'on était sans cesse forcé d'errer. Dans les sentiers que l'on suivait au fond de ces vallées rocailleuses, les bombes jetaient parfois la nuit une lumière utile. Je raconterais avec plaisir plus d'une excursion nocturne dans ces lieux à la fois bruyans et déserts, si je ne craignais de lasser ceux qui me suivent en les promenant éternellement dans le cercle où notre activité était renfermée.

Malgré ce qu'il avait d'inflexible, ce cercle cependant, à certaines heures, apparaissait tout illuminé et agrandi par le puissant éclat des spectacles imprévus. Un soir, je ne me rappelle plus à quelle époque, je sais seulement que c'était le jour où l'on ouvrit avec la poudre ces tranchées que les soldats baptisèrent du nom expressif d'entonnoirs, on put vraiment se croire transporté à l'une des scènes entrevues par les sublimes visionnaires des saints livres. L'explosion de nos mines, le feu de nos attaques, les décharges de la ville faisant tonner à la fois toutes ses pièces, avaient produit un ouragan humain d'un aspect aussi formidable que les tempêtes mêmes de Dieu. Le sol tremblait sous ces incessantes détonations, et le paysage entier, ce paysage sans arbres, sans maisons, ce royaume visible de la destruction, était sillonné dans ses vastes espaces par de tels éclairs, que les chevaux tournaient sur eux-mêmes, en proie à de folles terreurs. Je suis peu frappé d'ordinaire par la grandeur des objets matériels. Le reflet d'une âme ardente sur un visage noblement passionné me frappe plus que la lueur d'un incendie sur les murailles d'un palais. Je trouve qu'il est difficile aux choses les plus puissantes d'atteindre les hauteurs où nous porte la moindre de nos pensées. Eh bien! je dois dire que ce soir-là le fer et la poudre me parurent mériter un sincère hommage; ils avaient une grandeur d'êtres vivans, on pourrait même dire d'êtres surnaturels, car ils se montraient dans la splendide horreur qui devait environner aux âges bibliques les anges chargés des colères célestes.

Cependant notre armée s'était considérablement augmentée. Au milieu même de l'hiver, nous avions vu arriver la garde impériale. Je l'avoue, les premiers grenadiers que j'aperçus en faction, sous un ciel neigeux, devant de longues files de tentes, me causèrent une impression de plaisir. Je ne crois pas à la puérilité des uniformes. Ces couleurs éclatantes, ces ornemens étranges, que de tout temps et en tout pays nous voyons la guerre adopter pour le costume de ses desservans, ont, suivant moi, un sens profond. Comme l'habit du prêtre, l'habit du soldat désigne un homme que sa condition met à part du reste de la société. Par ce qu'il a de bizarre, d'insolite,

parfois d'inexplicable dans ses élégances, de farouche, presque de sauvage dans sa majesté, le costume militaire représente les idées, les instincts, la passion, la foi en un mot dont il est un des signes extérieurs. La folie de l'épée, comme la folie de la croix, s'exprime au dehors par cet appareil qui étonne et blesse même quelques froides intelligences, mais qui conquiert après tout des milliers de cœurs généreux. Parmi les vêtemens guerriers, ceux qui sont consacrés par quelque glorieux événement de notre histoire, qui rappellent quelques grandes émotions patriotiques, ne deviennent-ils pas quelque chose de semblable au drapeau, c'est-à-dire des objets que l'âme a faits siens, où elle salue sous la matière tout un ordre de nobles pensées? Pour en revenir à mes grenadiers, je vis avec joie, sous ce ciel brumeux, dans ce pays lointain, près de cette ville entourée de fumée, ce bonnet qui me parlait d'Austerlitz et de Moscou.

Ce fut à Kamiesh que le général en chef visita les premières troupes de la garde, au moment où elles venaient de débarquer. Je m'aperçois que je n'ai pas encore parlé de Kamiesh. C'était un port excellent, mais un triste village. Sur les bords de la baie providentielle où s'entassaient les vaisseaux qui nous apportaient nos munitions et nos vivres, une colonie de marchands s'était installée. A côté des demeures mercantiles s'élevaient de grandes constructions où l'intendance avait ses magasins. Un seul mode d'édifice existait pour cette variété d'usages : c'était la baraque, cette sœur vulgaire de la tente, qui ne vous attache point plus solidement qu'elle à la terre où le sort vous a envoyé, et n'a point cet aspect attrayant, cette élégance aérienne de la toile, mobile, légère, soumise à tous les vents, comme les destinées qu'elle abrite.

Je ne hais point les palais en bois que les rives du Bosphore mêlent à leurs palais de marbre; ils sont peints, ils sont sculptés, ils ont l'ambition de plaire aux yeux, ils expriment à leur manière le louable et gracieux désir d'être un ornement en ce monde. Malheureusement nos baraques de la Mer-Noire ne les rappelaient guère. Quand ces habitations maussades, négligées, chétives, s'appuyant à un sol détrempé, dessinaient sur un ciel gris leurs toitures chargées d'un amas de neiges boueuses, nous aurions senti le spleen ouvrir ses ailes noires au fond de notre cœur, si le spleen n'était pas une harpie réservée par une volonté divine aux lieux où vivent l'oisiveté et le luxe.

Je ne puis songer à ce pauvre village, grelottant sous un ciel d'hiver, sans me rappeler une rencontre que je fis un soir dans ses environs. J'aperçus à pied, sur la route que suivaient les convois et les corvées, un homme jeune encore vêtu d'un habit ecclésiastique. Cet humble voyageur portait le nom d'un de ces brillans seigneurs qui

vinrent en Crimée, au temps de la grande Catherine, dans cette excursion mêlée de périls et de fêtes que le prince de Ligne a racontée avec tant de verve. J'ai eu de tout temps pour le prince de Ligne une tendresse particulière; il avait, comme Hamilton et Mme de Sévigné, cette parole fée qui doue de charmes étranges et imprévus tout ce qu'elle touche. En voyant devant moi le prêtre dont je parle en ce moment, je retrouvai, étincelantes en un coin de ma mémoire, les lignes que consacre à l'un de ses ascendans le plus spirituel et le plus généreux courtisan du dernier siècle. En quel appareil cet obscur visiteur des âmes abordait cette contrée, parcourue autrefois par un des siens avec tant de pompe! Mon esprit se plut en ces réflexions. Quelle mystérieuse vertu aura toujours le sacrifice! n'importe sous quelles formes il traverse cette terre, dès qu'il vous côtoie, vous voilà ému. Qu'une goutte, une seule goutte du sang dont il féconde éternellement le monde vienne à tomber par hasard sur votre cœur, même en hiver, sous un ciel glacé, une fleur ardente s'y épanouit.

La voie où vient de m'engager le hasard de mes pensées et de mes souvenirs me conduit tout naturellement à des régions que je me reprocherais d'oublier. Je veux parler des lieux où nos soldats soutiennent contre la souffrance, dépouillée de la pourpre des batailles, contre la douleur nue, repoussante, hideuse, leurs suprêmes, leurs plus courageuses luttes : je veux parler des ambulances. L'ambulance qui m'a le plus frappé est celle du quartier-général. Depuis l'accident qui avait renversé le 14 novembre tout un édifice de planches sur les lits de nos malades, on avait creusé, près du quartier-général, une vaste tranchée que l'on avait recouverte en toile. Le général en chef visitait souvent les blessés. Je pénétrai un jour, sur ses pas, dans cette galerie souterraine où se pressaient des couches alignées en longues files. Ce jour-là, l'air était froid, le vent âpre et chargé de neige; mais la plus rude, la plus cruelle bise semblait quelque chose de bienfaisant lorsqu'elle venait vous frapper au visage dans cette atmosphère embrasée, par des souffles fiévreux, d'une chaleur oppressive et malsaine. Les deux extrémités de ce corridor lugubre étaient seules éclairées par la pâle lumière du dehors; toutes les autres parties étaient envahies par une ombre où l'on distinguait à peine çà et là, autour d'une chair morbide, quelque linge ensanglanté. Comme il arrive cependant au sein de toutes ténèbres, la vue semblait acquérir bientôt une puissance indépendante de ses lois ordinaires; avec cette étrange force que donnent tout à coup au regard l'émotion de certains spectacles et l'énergie de la volonté, on voyait dans ses moindres détails un cruel et sublime tableau. Ce sacrifice dont je parlais tout à l'heure, je ne le côtoyais plus cette

fois, je l'embrassais, je le pénétrais, je descendais dans ses profondeurs sacrées, je sondais ses redoutables mystères.

Le général en chef trouvait dans son cœur des paroles pleines de vie qui ranimaient tour à tour ces patiens sur leur douloureux grabat. Il répétait à ces élus de la souffrance les mots magiques qui font donner à nos soldats, avec un sourire, jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Il parlait au mutilé de l'accueil qui fêterait son retour parmi les siens, à l'agonisant de ces amours qui fleurissent jusque dans le trépas, de Dieu et de la patrie. Je n'oublierai jamais cette revue d'hommes rangés pour la plupart sur le seuil d'un autre monde. Elle resplendissait d'une grandeur idéale plus éblouissante mille fois que toutes les grandeurs visibles. Au lieu de visages animés, de formes robustes, l'œil ne voyait que des figures hâves, toutes semblables à des fantômes; au lieu d'uniformes étincelans, c'étaient des draps trempés déjà par les sueurs de maintes agonies; enfin tout l'appareil de la misère, tous les apprêts du sépulcre remplaçaient l'appareil de la gloire et les apprêts du combat. Mais on sentait là quelque chose de plus émouvant que le roulement du tambour et même que le salut altier du drapeau; on sentait à cette revue de mourans, non plus les signes, mais la présence même des choses invisibles et sacrées pour lesquelles on embrasse la mort.

X.

Le général en chef m'ordonna un matin de monter à cheval et de l'accompagner. Il prit la route des tranchées de droite. Tout à coup il s'arrêta devant une grande baraque où j'entrai avec lui. Dans le coin de cette baraque, on avait dressé un lit où était couché, avec une blessure mortelle, le général Bizot.

Il m'avait été permis bien souvent de voir le général Bizot dans les tranchées. C'était une bravoure à part que celle dont était doué ce chef intrépide de notre génie : c'était une bravoure en harmonie avec la nature même de l'arme qu'il contribuait si puissamment à illustrer. Sans cesse debout sur les parapets, poursuivant sa tâche savante avec une calme et infatigable ardeur, il avait l'air de ne compter pour rien les projectiles de toute sorte dont il était entouré. Un matin, au détour d'une tranchée, cet homme, qui depuis plusieurs mois chaque jour bravait impunément la mort, fut atteint par une balle qui lui brisa la mâchoire et causa dans son corps tout entier de graves désordres. Une grande perte fut imminente pour notre armée.

Nul homme ne pouvait mieux comprendre et plus aimer que le général Canrobert ce cœur droit et honnête du général Bizot, ce

cœur semblable à une lampe utile, où brillait constamment une flamme pure, entretenue par une huile précieuse : l'amour du devoir servi par le goût du travail. Aussi ce fut avec une triste émotion que le général en chef pénétra sous l'abri où gisait son compagnon et son ami. Le générat Bizot avait la tête enveloppée de bandages. Quand il vit s'approcher de son lit le chef sous lequel il servait, avec un sentiment de déférence militaire qui eut quelque chose de singulièrement touchant, il essaya de se soulever. Il pouvait encore parler, seulement sa parole se ressentait de la nature même de sa blessure : elle avait déjà le son profond et voilé que la mort donne à la parole humaine. Après avoir remercié le général en chef, il lui dit que tout allait bien. Il ne parlait pas, bien entendu, de son enveloppe brisée, où il sentait la vie près de disparaître, mais du siége de Sébastopol, dont il avait reçu à l'instant même de bonnes nouvelles. Il était arrivé sans effort, par le seul fait de cette blessure mortelle, à ce qui est assurément le plus parfait état de l'âme, à une complète abnégation. Il ne tenait plus à ce monde que par son intérêt à l'œuvre pour laquelle il allait mourir.

Quelques jours après, on l'ensevelissait à quelque distance du moulin d'Inkerman, en face de ces tranchées où il avait erré si souvent. On entendait tonner à ces émouvantes funérailles, non point un canon de parade, mais le canon du combat, qui ne mesurait pas ses coups, et qui, à l'heure même où nous conduisions ce deuil, créait plus d'un deuil obscur. Autour de la bière qu'allait enfouir cette terre déjà gorgée de tant de morts, se tenait la plus étrange réunion d'hommes qui ait peut-être jamais assisté à une cérémonie funèbre. Le général Canrobert, lord Raglan, Omer-Pacha, les chefs de trois armées, tous trois de religions différentes, étaient debout près de la sombre ouverture où il faut que chacun soit jeté à son tour pour aller aux régions de la lumière.

Le général Canrobert voulut prononcer quelques paroles avant le bruit de cette première pelletée de terre qui est elle-même d'une si terrible éloquence. Sous la double inspiration de ce qui l'entourait et de ce qui se passait dans son cœur, il trouva des accens d'une merveilleuse puissance. Il eut des pensées d'une lueur hardie et imprévue. Après avoir évoqué en quelques mots celui dont le cercueil était devant lui, après avoir appelé l'hommage de tous sur une existence que sa parole venait de rendre visible et lumineuse au bord de cette fosse : « Dieu, s'écria-t-il, devait à un pareil homme une récompense; cette récompense, il la lui a donnée par la mort que doit ambitionner chacun de nous. »

Ce rapide discours produisit une impression profonde sur un auditoire ému déjà. Il ramena les esprits à l'ordre de pensées dont ils ne doivent jamais s'écarter aux jours où les mâles enthousiasmes

sont nécessaires. Le général Bizot était aimé; sa mort avait causé une de ces tristesses si rares en ces momens où la mémoire est impuissante à retenir les noms de tous ceux qui succombent. Sa simplicité, sa bonté, sa valeur prodigue et sans faste, lui avaient conquis plus d'une affection que peut-être il ne soupçonnait point. Les sapeurs qui creusaient sa fosse, ceux qui portaient sa bière, avaient des larmes dans les yeux. Un attendrissement si contagieux se répandit dans la foule, quand le général Canrobert éleva la voix pour lui adresser les adieux suprêmes, qu'un de mes voisins, jeune officier égyptien attaché à l'état-major d'Omer-Pacha, se mit à fondre en larmes. Malgré ce qu'elle avait de bizarre, la sensibilité de ce pauvre musulman me toucha. Je contemplais ce visage oriental, éclairé par deux grands yeux noirs tout rayonnans de pleurs, avec une surprise bien exempte de toute ironie; je songeais à ces fraternités inattendues qu'engendre la guerre, et à ces lois impénétrables du destin, qui peut donner à votre convoi des pleureurs sur qui vous comptiez si peu.

Si les scènes lugubres abondaient forcément dans notre vie, nombre de spectacles vivans et joyeux trouvaient aussi moyen de s'y placer. Puisque je viens de nommer Omer-Pacha, je ne dois point passer sous silence les souvenirs que son arrivée m'a laissés. Rien de plus curieux que les troupes égyptiennes qui débarquèrent avec lui en Crimée. Malgré leur costume européen, ces guerriers, enlevés aux rives du Nil, avaient quelque chose d'insolite que je considérais comme une bonne fortune pour mes yeux. Dans une grande revue qui fut passée près de Kamiesch, je me rappelle avec un plaisir tout particulier des sapeurs nègres, en tabliers rouges, qui semblaient appartenir uniquement à un royaume dont les intérêts pourtant n'étaient pas en jeu, le royaume de la fantaisie. Quant à Omer-Pacha, il n'avait rien dans sa personne qui fît songer à l'Orient. Son origine était sur ses traits, également étrangers à la béatitude somnolente des Asiatiques ou aux farouches ardeurs des Africains.

Un jour, au milieu d'un champ presque vert, car le printemps commençait à refleurir en dépit des hommes sur notre terre sanglante, une tout autre armée que l'armée turque offrit aussi une fête à mes regards. Les Piémontais venaient de nous rejoindre. J'aperçus pour la première fois ces troupes élégantes que j'étais destiné à revoir dans une guerre si différente de celle où elles m'apparaissaient. Les hommes portent toujours avec eux quelque chose de leur patrie. Dans le poétique uniforme des *bersaglieri*, j'entrevis cette Italie que j'avais saluée jusqu'alors de si loin, en gagnant soit l'Afrique, soit la Turquie, à l'horizon des mers ou derrière les cimes des montagnes. Dans ses habitudes, dans ses allures encore plus que dans ses vêtemens, l'armée piémontaise nous apportait la figure, le

caractère, le souffle du pays qui nous l'envoyait. Ainsi, au milieu de ce champ décoré d'une verdure naissante où j'arrivai un après-midi, une musique militaire bien dirigée, composée d'exécutans habiles et nombreux, jetait à nos oreilles assourdies par le canon une vive et légère harmonie. Que jouait cette musique? Je l'ai oublié; mais je me rappelle encore l'essaim d'images qu'elle a poussées dans mon esprit, tournoyant dans ses flots comme des atomes dorés dans un rayon de soleil.

L'armée anglaise nous offrait, elle aussi, ses passe-temps nationaux. A quelque distance de Balaclava, près d'un amas misérable de maisons que l'on appelait *Carani*, s'étendait une vaste plaine où les Anglais avaient organisé des courses. Les chevaux de toute nature étaient admis dans ces fêtes hippiques, les bêtes délicates et précieuses appartenant à la cavalerie de nos alliés, les énergiques montures que nous fournit l'Algérie, enfin jusqu'à ces petits chevaux turcs et tartares que le ciel a faits pour les longues routes, les âpres sentiers et les rudes labeurs. Je prenais un plaisir extrême à ces courses, qui empruntaient leur plus grand attrait aux circonstances et aux lieux. Les Anglais, qui sont accoutumés à défendre avec tant d'opiniâtreté leurs habitudes contre toutes les forces de la vie extérieure, apportaient dans ce divertissement une ardeur consciencieuse. Un jour, dans une de ces suspensions d'armes qu'amène quelquefois, après des sorties vigoureuses, le désir commun aux assiégeans et aux assiégés d'ensevelir paisiblement leurs morts, un officier français vint à parler au milieu d'un groupe d'officiers russes des courses de Carani; ce propos, qu'aucune préméditation n'avait inspiré, montrait à nos adversaires, dans l'armée des alliés, une sérénité d'esprit et une liberté d'allures qu'ils étaient du reste dignes de comprendre.

Puisque j'ai entrepris d'esquisser un tableau des scènes que présentait ce vaste siége, des mœurs qu'avait créées cette longue guerre, je ne dois pas laisser dans l'ombre l'aspect qu'offraient nos tranchées aux heures rapides des armistices. Aussitôt que le drapeau blanc, signe d'interruption du feu, s'élevait sur un des bastions de la ville assiégée, on voyait nos parapets se garnir des bonnes et franches figures de nos soldats. En face de nos parallèles, derrière les ouvrages avancés des Russes, se montraient d'autres visages, pour la plupart aussi animés d'une expression de curiosité sans fiel. Ce n'étaient plus des ennemis, c'étaient des voisins qui se regardaient. Chaque tirailleur reconnaissait au-dessus du créneau qui répondait au sien l'être avec qui, pendant de longues heures, il avait échangé des coups de fusil. Des deux côtés, on s'examinait sans colère, même avec une sorte de bienveillance. La gaieté française s'abandonnait parfois à des plaisanteries reçues avec cette

bonhomie qui est de toutes les armées. Quand le drapeau qui indiquait cette trève venait à s'abaisser, toutes les têtes se retiraient en même temps derrière leurs abris habituels, et quand le signe pacifique avait entièrement disparu, le feu reprenait de part et d'autre, les balles recommençaient à venir se loger dans les gabionnades ou se promener en sifflant dans les tranchées. Il est arrivé plus d'une fois, dans ces courts intervalles entre la guerre des longues heures et la paix d'un moment, qu'une tête curieuse semblait sur le point de s'attarder au-dessus d'un parapet ou d'une embuscade. Alors, en face d'elle, un geste charitable lui indiquait d'avoir promptement à se rendre invisible. Peut-être ces faits sembleront-ils à quelques hommes une arme contre la guerre. Empruntant à Jean-Jacques ses accens indignés à propos de la superstition païenne, ils s'écrieront : « Vous voyez bien que l'instinct moral la repousse des cœurs. » Pour moi, dans les actes de cette nature, je salue ce sentiment à la fois humain et altier, délicat et viril, qui porte avec tant de jeunesse un vieil et glorieux nom, destiné, je l'espère, à ne pas s'éteindre encore, qui s'appelle la chevalerie.

Notre vie était remplie de tous les incidens que je viens de peindre, quand arriva un événement qui a laissé en moi des traces vives et profondes encore, malgré les années écoulées. Un matin, le général en chef réunit autour de lui ses officiers, et leur apprit qu'il abandonnait son commandement. Je sus alors, par mes propres impressions, ce que l'âme humaine peut avoir parfois d'impersonnel, comment à certaines heures on peut sentir soudain toutes les énergies de sa vie se mouvoir dans une existence complétement étrangère à la sienne. Ce que j'éprouvai fut ressenti par tous les cœurs avec une force que je ne saurais rendre. Cette résolution, pleine d'une si incontestable grandeur, produisit une émotion dont il serait impossible aujourd'hui de faire comprendre toute l'étendue et toute la puissance. « L'abdication du général Canrobert, écrivait M. de La Tour du Pin, c'est la mort de M. de Turenne. Voilà une armée entière dans l'attendrissement. » Le capitaine expérimenté et hardi que cet acte inattendu portait aux degrés les plus élevés du commandement en avait le premier apprécié la générosité et la noblesse avec une chaleur connue de tous. On se répétait sous les tentes des entretiens entre le général Canrobert et son successeur; ces entretiens sont acquis désormais à l'histoire : il y règne un caractère que l'on est toujours tenté de refuser à son époque, et qu'on est convenu depuis des siècles d'appeler un caractère antique, pour le reléguer dans les plus lointaines régions du temps.

PAUL DE MOLÈNES.

LA

NOUVELLE-GRENADE

PAYSAGES DE LA NATURE TROPICALE.

II.

SAINTE-MARTHE ET LA HORQUETA. [1]

I.

Sainte-Marthe est située dans un paradis terrestre. Assise au bord d'une plage qui se déploie en forme de conque marine, elle groupe ses maisons blanches sous le feuillage des palmiers et rayonne au soleil comme un diamant enchâssé dans une émeraude. Autour de la ville, la plaine, s'arrondissant en un vaste cirque, se relève en molles ondulations vers la base des montagnes. Celles-ci étagent l'un au-dessus de l'autre leurs gigantesques gradins diversement nuancés par la végétation qui les recouvre et l'air transparent dont l'azur s'épaissit autour des hautes cimes; des nuées s'effrangent en longues traînées blanches dans les vallées supérieures, s'enroulent en écharpes sur les sommets, et de cet amoncellement de nuées, de pics, de montagnes de toute forme, jaillit la superbe Horqueta, dont le double cône, dressé au-dessus de l'horizon, semble régner sur l'espace immense. Les énormes contre-forts sur lesquels s'appuie le pic à deux têtes projettent à droite et à gauche deux chaînes de

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1859.

montagnes qui se recourbent autour de la plaine de Sainte-Marthe, abaissent par une succession de chutes gracieuses la longue arête de leurs cimes, et de chaque côté du port vont plonger dans la mer leurs hardis promontoires portant chacun une vieille forteresse ruinée. Ainsi la plaine semble soulevée entre les bras du géant Horqueta et doucement inclinée comme une corbeille de feuillage vers les flots éblouissans de lumière. Le promontoire du nord se continue par une chaîne sous-marine et se redresse au-dessus de l'eau pour former le Morillon et le Morro, îles rocheuses qui servent de brise-lames au port. L'ensemble du paysage enfermé dans cette enceinte est d'une harmonie indescriptible : tout est rhythmique dans ce monde à part, limité vers le continent, mais ouvert du côté de l'infini des eaux; tout semble avoir suivi la même loi d'ondulation depuis les hautes montagnes aux cimes arrondies jusqu'aux lignes d'écume, faiblement tracées sur le sable. Aussi qu'il est doux de contempler cet admirable tableau ! On regarde, on regarde sans cesse, et l'on ne sent point les heures s'envoler. Le soir surtout, quand le bord inférieur du soleil commence à plonger dans la mer et que l'eau tranquille vient soupirer au pied des falaises, la plaine verte, les vallées obscures de la sierra, les nuages roses et les sommets lointains, saupoudrés d'une poussière de feu, présentent un spectacle si beau qu'on cesse de vivre par la pensée et qu'on ne sent plus que la volupté de voir. Ceux qui ont eu le bonheur d'avoir sous les yeux ce paysage grandiose ne l'oublient jamais. Un de mes amis grenadins, auquel, avant d'aller à Sainte-Marthe, j'avais demandé quelques renseignemens, ne put me répondre que par un sourire de regret et par ce mot : hélas !

L'intérieur de la ville ne s'harmonise pas avec la magnificence de la nature qui l'environne. Sainte-Marthe est le premier établissement que les Espagnols aient fondé sur la côte-ferme grenadine, et, malgré l'ancienneté de cette origine, malgré son excellent port et son titre de capitale du Magdalena, malgré la splendeur que l'avenir lui réserve sans doute, elle compte au plus une population de quatre mille habitans. Les rues, larges et coupées à angles droits, comme celles de toutes les cités âgées de moins de quatre siècles, n'ont jamais été pavées; pendant les jours de forte brise, elles n'offrent à la vue qu'une perspective de tourbillons de sable où le passant n'ose pas s'aventurer. Les maisons sont en général basses et mal construites; dans les faubourgs, elles ne sont même que de simples cabanes en pieux et en terre; les toits en feuilles de palmiers sont peuplés de scorpions, d'araignées innombrables. En 1825, trois siècles après la fondation de Sainte-Marthe, un tremblement de terre renversa plus de cent maisons, lézarda la cathédrale et les quatre églises. Depuis

cette époque, les monceaux de briques rompues et de plâtras n'ont pas été déblayés, les ruines n'ont pas été consolidées, les lézardes bâillent de plus en plus; seulement le temps a décoré d'arbustes les murailles penchantes, et sur la haute coupole de l'Iglesia-Mayor tressé une verte guirlande toute bariolée de fleurs jaunes et rouges. Dans cette ville, encore aussi délabrée que le lendemain du tremblement de terre, je ne vis qu'une maisonnette neuve et les fondemens d'un édifice inachevé qui devait servir à un grand collége provincial. La demeure du plus riche commerçant de la ville, jadis véritable palais, n'offre plus, du côté de la mer, qu'un ensemble de ruines; des murs chancelans entourent le jardin rempli de débris amoncelés; des fûts de colonnes, des chapiteaux jonchent le sol; des arbres épineux croissent au milieu des pierres. Malgré ces traces du désastre de 1825, Sainte-Marthe est loin de produire sur l'esprit la même impression lugubre que Carthagène: les rues sont plus larges, les maisons que n'a pas renversées le tremblement de terre sont blanchies à la chaux ou peintes de couleurs gaies, et puis la nature est si belle qu'elle jette un reflet de sa beauté sur la ville tapie à ses pieds au milieu des arbres. Depuis le partage de la Nouvelle-Grenade en huit républiques fédératives, Sainte-Marthe a voté la construction d'un phare sur le Morro, établi plusieurs institutions d'utilité publique, fondé une école d'enseignement supérieur. Puisse-t-elle tenir à honneur de mériter son titre de capitale d'un état souverain!

Devant les maisons, au centre de la vaste courbe dessinée par la plage, s'élèvent les ruines d'un ancien fort dont les murailles à demi rongées s'émiettent pierre à pierre dans les flots envahissans. Les *bongos* de la Cienega, chargés de bananes, de poissons, de noix de coco, ancrent au pied de la forteresse, et c'est au milieu des blocs de pierre, sur le sommet des remparts, que les Indiens étalent leurs denrées. Les femmes de la ville, en général assez court vêtues, y viennent en foule chercher leurs provisions de la journée. Rien de pittoresque comme ce marché tenu en plein air, sur des murs qui surplombent la vague bleue.

Les grands navires d'Europe et des États-Unis mouillent à un kilomètre plus au nord, au fond même de l'anse et au pied du promontoire qui la protége contre les vents du nord et les vents d'est. La plage qui s'étend entre le port et la ville est bordée d'un côté par la mer, de l'autre par des salines quelquefois inondées. Le soir, elle sert de promenade à toute la population, et les piétons, les cavaliers, les voitures la parcourent en tout sens. La douane, un entrepôt ruiné, une jetée, quelques tentes de feuillage dressées au-dessus des ballots de marchandises, sont les seules constructions élevées sur le port, qui, loin d'apparaître comme un centre d'activité, semble plu-

tôt un lieu de plaisir. A tout instant du jour, des nageurs blancs et noirs plongent du haut de la jetée, s'ébattent comme des tritons autour des navires et changent l'eau bleue en une vaste étendue d'écume; les *sambos* oisifs restés sur la rive et les matelots appuyés contre le bordage des navires jugent des exploits des nageurs, et par de longs applaudissemens rendent hommage au plus habile.

Aussitôt après les premières heures de la matinée, consacrées au marché, les places et les rues de Sainte-Marthe perdent la physionomie affairée que leur avait donnée le concours des Indiens, et le *far niente* y devient aussi général que sur le port : les quatre ou cinq cents boutiques ouvertes à tous les coins de rue et offrant aux acheteurs une petite provision de bananes, de cassave, d'allumettes chimiques et de *chicha* se désemplissent; les habitans de Gaïra, de Mamatoco, de Masinga se retirent en caravane, poussant devant eux une longue procession d'ânes et de mulets. Alors les Samarios, restés en possession de la ville, commencent leur sieste, ou bien, s'asseyant au seuil des portes, conversent gaiement sur les incidens de la matinée, tandis que les *señoritas*, à l'extrémité des frais corridors, se bercent dans leurs hamacs suspendus aux colonnes des *patios*. A mesure que la chaleur augmente, les voix s'éteignent peu à peu, les insectes mêmes cessent de bourdonner : on dirait que la ville entière repose et s'alanguit sous une atmosphère de volupté. Le travail semble un effort inutile dans cet heureux climat, où la paix descend des montagnes vertes et du ciel azuré. Comment blâmer ces populations de s'abandonner à la joie physique de vivre lorsque tout les y invite? La faim et le froid ne les torturent jamais; la perspective de la misère ne se présente point devant leurs esprits; l'impitoyable industrie ne les pousse pas en avant de son aiguillon d'airain. Ceux dont tous les besoins sont immédiatement satisfaits par la bienveillante nature ne cherchent guère à réagir contre elle par le travail et jouissent paresseusement de ses bienfaits : ils sont encore les enfans de la terre, et leur vie s'écoule en paix comme celle des grands arbres et des fleurs. Souvent aussi la chaleur, sans être accablante à cause de la brise qui la tempère toujours, est tellement forte que toute activité devient fatigue, car Sainte-Marthe est située sous l'équateur météorologique du monde, et la température moyenne y est de 29 degrés centigrades. Quand les vallées et les plateaux de la Sierra-Nevada seront peuplés par des centaines de milliers d'agriculteurs, alors les Samarios, aujourd'hui si peu actifs, seront entraînés dans le grand tourbillon du travail, et le commerce aux bras immenses s'emparera de Sainte-Marthe comme il s'est emparé de tant d'autres villes tropicales qui s'endormaient aussi sous un ciel enchanteur. De nos jours, la capitale de l'état du

Magdalena ne fait guère que le commerce de transit : elle reçoit de l'étranger des cargaisons d'étoffes, marchandises peu encombrantes qu'on peut facilement expédier vers les marchés de l'intérieur; en échange, elle envoie en Angleterre une grande partie de l'or obtenu par les mineurs de l'état d'Antioquia, et en Allemagne quelques chargemens de tabac. Le total des importations et des exportations s'élève à environ 15 millions de francs par an. Qu'il serait facile d'augmenter cette somme, comparativement insignifiante, si l'on voulait s'adonner sérieusement à la culture du sol!

Comme tous les habitans de Sainte-Marthe, je me sentis moi-même dès les premiers jours enivré de cet air voluptueux et chargé d'aromes qui s'élevait de la plaine. Cependant mes heures ne se perdirent pas entièrement : bien accueilli dans toutes les maisons où je me présentai, je me fis des amis qui s'empressèrent de répondre à mes diverses questions avec une obligeance toute castillane; en me promenant sur la plage, je liai conversation aussi souvent que possible avec les pêcheurs indiens ou métis; de toutes les manières, je tâchai d'étudier sur le vif les mœurs, les croyances, les habitudes de la population. Pour connaître les principaux produits de la plaine, je n'eus qu'à errer le long des sentiers et à pénétrer dans les jardins, où l'on m'offrait des fruits de toute espèce à des prix d'une incroyable modicité. C'étaient des figues, des bananes de plusieurs variétés, puis des *nisperos* à la chair couleur de sang, des ananas, des papayes, des *ciruelas* ou prunes des tropiques, des *aguacates* (avocats), des *mangos* à l'odeur de térébenthine, des goyaves, le *marañon* ou pomme d'acajou, dont le parfum vaut à lui seul un festin, le *guanabano*, qui rappelle le goût des fraises dans le vin sucré, et tant d'autres productions exquises dont la nomenclature exigerait un dictionnaire en règle. Dans cette plaine fortunée et sur les pentes de ces montagnes où le soleil mûrit d'un même rayon les fruits les plus suaves de tous les climats, il ne serait pas difficile de redevenir frugivore comme nos premiers pères, et d'abandonner l'affreux régime de la chair et du sang pour celui des végétaux qui croissent spontanément du sein de la terre.

Sous nos tristes climats du nord, pendant la saison d'hiver, bien des actes de la vie causent une véritable souffrance. Le matin surtout, il faut presque de la force d'âme pour s'éveiller résolûment, prendre plaisir au ruissellement de l'eau glacée sur le corps, aux caresses mordantes de l'air extérieur qui fait une irruption soudaine par la fenêtre entr'ouverte. Combien au contraire le réveil est suave et délicieux dans les doux pays du midi, dans une plaine comme celle de Sainte-Marthe! Les vagues parfums des corolles qui s'entr'ouvrent viennent flotter dans la chambre, les oiseaux battent de

l'aile et gazouillent leurs mille chansons, l'ombre du feuillage se dessine sur la muraille blanche et joue avec les rayons naissans. On respire avec enivrement, on se sent renouvelé par cette atmosphère si douce, si fraîche, si vivifiante.

Dès le point du jour, les cavaliers et les piétons couvrent les chemins qui mènent au petit fleuve Manzanarès, ainsi nommé par les *conquistadores* en souvenir du ruisseau de Madrid, et chacun va choisir une anse ombragée pour y faire ses ablutions du matin. Le sentier que je prenais d'ordinaire passe à travers les jardins. Les hautes herbes en tapissent si bien les bords, les arbres pressés entrelacent si bien leurs branches en forme de voûte, qu'on pourrait se croire dans un immense berceau de verdure. Le soleil fait pénétrer çà et là une aiguille de lumière, et par de rares échappées apparaissent les feuilles en panache des cocotiers se balançant à dix mètres au-dessus des arbres du chemin. Les *ciruelas* jonchent le sol, les émanations des fleurs épanouies et des fruits mûrs se répandent dans l'air. Souvent on rencontre de jolies Indiennes passant au trot sur leurs ânes, et l'on échange le salut d'usage : « *Ave Maria! — Sin pecado concebida.* » Arrivés au pont du Manzanarès, monument remarquable dans son genre, puisqu'il est le seul de la province, mais se composant simplement d'un tablier en bois assez mal posé sur des culées déjà lézardées et penchantes, les groupes se séparent, chaque baigneur descend la berge en s'aidant des branches des caracolis ou des mimosas, et va s'étendre sur le sable micacé de la rivière, semblable à une mosaïque d'or et d'argent. A cette heure matinale, tous les oiseaux chantent, les essaims de moustiques ne tourbillonnent pas encore dans l'air, la chaleur du soleil n'a pas traversé l'épais branchage des arbres, et l'eau, à peine descendue des montagnes, garde encore la fraîcheur du rocher. Après quelques minutes de ce bain délicieux, on remonte sur la rive, puis on se disperse dans les jardins avoisinans. Telles se passent les matinées à Sainte-Marthe.

Une grande partie de la journée est employée à faire la sieste, du moins par les hommes, car les femmes, actives dans tous les pays du monde, n'interrompent que rarement leurs travaux de ménage. Quand la chaleur était trop forte pour me permettre une excursion le long du fleuve ou de la plage, il ne me restait qu'à m'étendre dans mon hamac, un livre à la main. La maison que j'avais louée pour la modique somme de vingt francs par mois était vaste, bien ombragée, entourée d'un beau jardin. Quelques jeunes gens, avides d'apprendre comme le sont sans exception tous les Néo-Grenadins, venaient converser avec moi et m'interroger avec la charmante liberté du pays; étranger à peine débarqué, je trouvais déjà

dans ma nouvelle patrie bien plus de sympathique affection qu'on n'en trouve d'ordinaire dans sa ville natale. Une chose qui me frappa d'abord, c'est la remarquable intelligence de tous les jeunes gens que je connus à Sainte-Marthe. Ils s'expriment avec une élégante facilité et s'élèvent naturellement à une éloquence quelquefois verbeuse, mais toujours entraînante. Outre l'espagnol, ils parlent en général une ou deux langues vivantes, le français, l'anglais, l'allemand ou le hollandais. Très curieux de tout ce qui vient de l'étranger, ils savent se procurer une certaine éducation superficielle qui leur permet de converser sur tous les sujets. Cette éducation, ils la doivent entièrement à eux-mêmes, car dans les écoles la discipline est complétement nulle, et pour agir sur les enfans il faut leur parler comme à des hommes libres. Les institutions républicaines ont donné dans tous les pays d'Amérique un tel ressort à la volonté que les enfans comme les hommes n'admettent plus l'obéissance. Pour se faire respecter, les professeurs doivent simplement prendre le titre d'ami, et, loin de faire usage de la moindre autorité, n'agir que par la douceur. En Louisiane, un directeur français ayant introduit dans son collége une discipline sévère, les jeunes gens se mutinèrent et brûlèrent l'établissement.

Chez ces enfans, si chatouilleux sur la question de leur dignité personnelle, le point d'honneur est heureusement très exalté et l'émulation peut leur faire opérer des prodiges. Il suffit de leur montrer de la confiance pour qu'ils cherchent aussitôt à la justifier par leur activité. En cela, les hommes de la Nouvelle-Grenade ne diffèrent nullement des enfans, et dès qu'ils sentiront leur honneur engagé à faire prospérer leur pays, à fonder des écoles, à ouvrir des routes, à cultiver leurs vastes territoires, il est certain qu'ils feront tout ce qu'il est possible d'attendre d'eux. Le point d'honneur est le principal levier avec lequel on pourra soulever ce peuple et le lancer dans la voie du progrès; c'est la grande vertu qui révèlera toutes les autres. Ces vertus sont nombreuses : si l'on peut reprocher aux Colombiens une certaine paresse morale, on ne peut nier leur intelligence, leur bravoure, leur affabilité et surtout leur modestie. Avec quelle grâce touchante ne rejettent-ils pas leur propre patrie dans l'ombre lorsqu'ils parlent de la France, qui pour eux est le représentant le plus glorieux des races latines!

Le jeune homme le plus remarquable avec lequel je liai connaissance s'appelait Ramon Diaz. C'était un mulâtre âgé de dix-huit ans à peine; il avait eu le temps déjà d'acquérir une instruction solide. En compagnie d'un voyageur européen, il avait étudié l'ornithologie et la botanique dans la plaine qui entoure la ville: après le départ de l'explorateur étranger, il avait continué ses recherches tout

seul. Aidé ensuite de quelques livres, il avait su rédiger pour son usage personnel des cours de philosophie, de littérature, de géométrie. Cependant la variété de ses connaissances ne lui avait pas inspiré la moindre ambition; il restait sans fausse honte dans la *tienda* de sa mère, où il vendait peut-être une quinzaine de bananes par jour. S'il était sans ambition, il n'était point sans orgueil, et savait bien que ce n'est pas la position sociale, mais la dignité personnelle qui fait la valeur de l'homme.

Ramon Diaz et ses amis n'étaient pas seuls à égayer mes journées; j'avais aussi d'autres visiteurs : le singe attaché à une longue corde, qui, las de se balancer à une branche, venait de temps en temps me donner une accolade; le perroquet, qui me récitait les noms de tous les enfants du quartier et s'interrompait souvent par le cri de *burro! burro!* (âne! âne!), appris sans doute des Indiens, qui encouragent ainsi leurs montures; la petite perruche verte, qui penchait la tête d'un air timide et câlin, comme pour demander un baiser, puis lustrait avec son bec ses ailes étendues, et gazouillait joyeusement quand je lui jetais les fruits rouges du cactus. Ainsi entouré d'amis, et d'ailleurs un peu affaibli par la chaleur, je ne pouvais consacrer toutes mes heures au travail. Cependant mes études, pour n'être pas austères, n'en étaient pas moins profitables. On peut apprendre aussi même en jouissant, et le balancement de mon hamac, les ombres des feuilles découpées sur le parquet à travers les colonnes de bois du *patio*, la vue de la coupole lézardée de la cathédrale se dessinant en violet sur le fond bleu du ciel, toutes ces choses servaient à graver irrévocablement dans mon esprit chacune de mes réflexions. Dans le silence du cabinet, surtout pendant les nuits froides et lugubres de nos pays du nord, celui qui cherche la vérité la découvre nue dans toute sa majesté sereine, et peut la regarder face à face sans que rien vienne troubler sa contemplation. Cette conquête a quelque chose d'héroïque; elle est certes la plus essentiellement humaine, mais elle est solitaire pour ainsi dire et n'emprunte sa poésie à rien de ce qui l'entoure. Au milieu de la nature tropicale, cette puissante magicienne qui embellit tous les objets, chaque pensée devient en même temps un tableau; les froides abstractions du nord s'harmonisent avec le milieu qui les environne, et souvent une idée attend pour pénétrer dans l'esprit qu'un rayon de soleil se fasse jour à travers le feuillage. Les âmes vibrent à l'unisson de la grande âme de la terre.

Avec la soirée viennent les bals et les promenades. Les joueurs de tambourin et de castagnettes se réunissent au coin des rues et improvisent des concerts que des enfans imitent de loin à grand renfort de chaudrons et de crécelles. Les jeunes filles se rassem-

blent chez celle de leurs amies qui célèbre sa fête patronale, et dansent autour d'un reposoir décoré de fleurs et de guirlandes; à côté de l'image de la patronne sont suspendus tous les objets précieux qu'on a pu trouver dans la maison : des colliers, des bracelets, des éventails, des pièces d'étoffe, de vieilles estampes françaises représentant l'ensevelissement d'Atala ou la mort de Poniatowski. Les ménétriers, jouant avec une espèce de furie leurs aigres ritournelles, sont juchés sur des meubles recouverts de pièces de calicot, et ne se reposent que d'heure en heure pour absorber à la hâte un verre de *chicha*. Entre qui veut, soit pour danser, soit pour goûter aux rafraîchissemens qui circulent aux frais de l'hôte et de ses *niñas*. La maison devient propriété publique, et cela tous les soirs jusqu'à l'anniversaire de la fête d'une autre jeune fille.

Grâce à la beauté des nuits, les promeneurs sont encore plus nombreux sur la plage que les danseurs dans les salles de bal. Ceux qui n'ont pas vu la splendeur des nuits tropicales ne peuvent se figurer combien sont douces les heures passées sous la lumière voilée des nuits équatoriales; ils ne savent pas jusqu'où peut s'élever la jouissance exquise de l'être physique caressé par la limpide atmosphère qui le baigne : tous les sens sont flattés à la fois, et chaque mouvement est si doux à faire qu'on pourrait se croire dégagé des chaînes de la pesanteur. Le ciel, où les étoiles scintillent avec une clarté quatre fois plus grande que dans la zone tempérée (1), est presque toujours libre de nuages, et l'on y peut contempler tout entière l'arche flamboyante de la voie lactée. La lumière zodiacale, que la plupart des astronomes américains prétendent être un anneau semblable à celui de Saturne, arrondit son orbe immense à l'occident; au sud, apparaissent comme des flocons de neige les nuages magellaniques, groupes de constellations aussi vastes que notre ciel et cependant perdus comme une vapeur dans l'infini de l'espace. A chaque instant, des étoiles filantes, beaucoup plus volumineuses en apparence que celles de nos climats et laissant toujours derrière elles de longues traînées de diverses couleurs, traversent le ciel dans tous les sens. Parfois on dirait les fusées d'un feu d'artifices; cependant je n'ai jamais entendu la moindre explosion. Cette circonstance, le nombre et le volume des étoiles filantes semblent donner un grand poids à l'opinion des savans qui ne voient dans la plupart de ces météores autre chose que la combustion spontanée des gaz échappés aux marécages. En effet, il ne fermente nulle part autant de matières putrescibles que dans les lagunes des forêts tropicales, et les gaz qui s'en élèvent constamment suffisent sans aucun doute à former de

(1) D'après Alexandre de Humboldt.

véritables nuages dans les régions supérieures de l'atmosphère.

Une chose contribue encore à augmenter l'influence presque enivrante des nuits tropicales sur l'organisme : les parfums des jardins et de la forêt. Les fleurs de chaque espèce s'ouvrent l'une après l'autre et versent dans l'air la senteur spéciale qui les distingue. Quelques-unes de ces odeurs, entre autres celle du palmier *corua*, font une irruption soudaine et envahissent brusquement l'atmosphère; d'autres, plus discrètes, s'insinuent avec lenteur et s'emparent graduellement des sens, mais toutes se succèdent dans un ordre régulier et produisent ainsi une vraie gamme de parfums. A l'imitation de Linné, qui proposait de construire une horloge de fleurs où les heures seraient marquées par l'épanouissement des corolles, MM. Spix et Martius, les célèbres explorateurs du Brésil, voulaient faire une horloge tropicale où chaque division du temps eût été indiquée par une odeur différente, s'échappant d'une fleur entr'ouverte comme la fumée s'échappe de l'encensoir.

II.

Après m'être installé à Sainte-Marthe, il me restait à faire quelques excursions à travers la plaine et dans les montagnes qui l'enferment de leur gigantesque amphithéâtre. Ma première course fut pour le promontoire qui borde du côté du nord les salines et le port de Sainte-Marthe, et dont les falaises abruptes commandent si fièrement les flots. Grâce à une ravine étroite ouverte par les eaux de pluie dans les rochers d'ardoise, je pus gravir, non sans peine, jusqu'à l'arête vive du promontoire, où m'attendait un spectacle magnifique. A mes pieds, du côté de l'est, se déployait le port de Taganga, plus ouvert, mais beaucoup plus vaste que celui de Sainte-Marthe, et cependant bien rarement visité, si ce n'est par une goëlette de contrebandiers ou une barque d'Indiens. Malgré mon désir de contempler plus longtemps les deux golfes si gracieusement arrondis de chaque côté de la chaîne étroite, la violence du vent me força bientôt à descendre un grand escalier de roches et à me tapir sur le sable dans une grotte défendue des vagues par des récifs en désordre. Le vent alizé se fait toujours sentir avec une très grande force à une certaine hauteur au-dessus du niveau de la mer; à la surface même des vagues, il est retardé par la friction de l'eau sur laquelle il glisse, tandis que plus haut il n'éprouve aucune résistance et souffle avec toute son énergie : toujours les voiles supérieures des navires sont plus fortement gonflées que les basses voiles. Au moyen de petites hélices fixées sur les mâts, on pourrait mesurer l'intensité du vent à diverses hauteurs et refaire pour les courans

atmosphériques les calculs que l'ingénieur de Prony a faits pour les fleuves : on apprendrait ainsi à quelle hauteur au-dessus du niveau de la mer se fait sentir le maximum de force du vent alizé dans chaque saison et dans chaque latitude. Ce travail, qui, pour être complet et concluant, demanderait du reste de très nombreuses expériences, serait rendu plus facile par la régularité avec laquelle ce vent de la zone tropicale souffle sur les eaux; loin de se propager, comme les vents de nos climats, par une succession de bouffées violentes que séparent des intervalles de repos, la brise alizée se meut à travers l'espace avec une impulsion toujours égale: c'est un courant dont la vitesse ne change pas.

Ma seconde excursion fut plus longue et moins facile que la première. Il s'agissait de traverser à son embouchure le fleuve Manzanarès, de longer la plage jusqu'aux ruines du fort de San-Carlos et de gravir la montagne qui le domine. Rien de plus aisé en apparence; mais je comptais sans une république de chiens sauvages, qui avaient établi leur campement sur la rive gauche du fleuve, et ne laissaient pas sans bataille envahir leur domaine. A peine avais-je traversé la barre, longue levée de sable alternativement baignée par les eaux douces du Manzanarès et les eaux salées de la mer, que je vis cinq mâtins vigoureux se lever d'un bond des hautes herbes où ils étaient couchés et s'élancer vers moi, l'œil ardent, le cou tendu. En un instant, j'étais environné, et les cinq gueules furieuses s'ouvraient pour me dévorer, lorsque, me saisissant d'un morceau de bois échoué sur le sable, je cassai la mâchoire à l'animal le plus acharné. Ce fut un coup de théâtre; les mâtins s'arrêtent, remuent la queue en signe d'affection, et se couchent à mes pieds. Plus que tous les autres, le chien à la mâchoire pendante et ensanglantée me regarde avec une servile tendresse. Ce revirement soudain valut pour moi, je l'avoue, la lecture d'un long article d'histoire ou de philosophie. Que d'hommes, que de peuples se sont ainsi courbés sous la main qui les frappait! Combien d'esclaves n'y a-t-il pas en Amérique qui ont gémi sous le fouet du commandeur, qui n'ont jamais pu goûter les plus simples joies de la famille, et qui cependant aiment lâchement leurs maîtres, et sacrifieraient même leur vie pour eux!

Une demi-heure après, j'arrivais au fort de San-Carlos, dont les bastions se dressent sur un rocher en travers de la plage. Les murailles sont démantelées, les canons, exposés depuis plus d'un siècle à l'âpre vent de la mer, tombent par écailles rouilleuses, l'Océan s'est creusé des grottes dans les casemates. Rien de plus paisible que tout cet appareil de guerre ébréché par le temps: nulle part on ne peut mieux rêver qu'au pied de ces remparts qui depuis si long-

temps ont cessé de menacer les navires. Malheureusement, du haut du fort, on jouit d'une vue assez bornée, si ce n'est du côté de la mer, qui se déploie à l'occident dans toute son immensité, et l'on ne voit du côté de la terre qu'un étroit horizon de rochers et de cactus. Pour contempler dans toute sa beauté le panorama de la plaine, il faut se risquer sur les pentes très escarpées de la montagne au pied de laquelle a été bâti le fort. Les difficultés de l'ascension commencent à la base même du mont. Les roches ardoisées dont il se compose sont formées d'une masse très friable qui se désagrége sous le pied et roule en débris le long des escarpemens. Les seules plantes qui croissent dans les anfractuosités appartiennent à la famille des cactus, et sont hérissées de formidables épines; le sol même est tout jonché de ces dards acérés. Pour gravir à travers ces pierres qui cèdent sous les pas, où l'on court risque à chaque instant de perdre l'équilibre, il faut poser son pied avec la plus grande prudence entre les épines et insinuer délicatement son corps sous les troncs et les rameaux entrelacés des cactus. Un seul faux pas causé par une pierre roulante, un seul geste maladroit, et l'on peut s'aveugler ou se blesser grièvement en s'enfonçant dans les chairs comme des paquets d'épingles. Jadis les Espagnols de la Colombie plantaient aux abords de leurs forteresses des rangées de cactus, et ces fortifications végétales étaient plus difficiles à franchir que des murailles et des fossés.

Afin de mieux connaître l'aspect général de ces montagnes où je désirais m'établir, et me familiariser en même temps avec les dangers qu'elles offrent, je résolus de m'enfoncer dans la *montaña* (1) et de m'élever aussi haut que possible sur les flancs de la Horqueta. Quand je demandai quelques renseignemens sur cette montagne, on voulut me dissuader et m'effrayer par la description d'une foule de dangers imaginaires : on me parla de serpens et de tigres (jaguars); un Indien, fort en arithmétique, prétendit même qu'il y avait exactement une trentaine de ces animaux, quatorze mâles et seize femelles, rôdant sur les pentes de la Horqueta. Un autre m'affirma qu'il existait dans les vallées supérieures une tribu de sauvages qui avaient pour habitude d'assassiner les étrangers au moyen de flèches trempées dans le venin du *curare*. Un troisième soutint que les montagnes étaient enchantées, et que, parmi les naturels, d'habiles sorciers s'entendaient avec le diable pour garder l'entrée de leurs défilés. Celui qui franchit la première gorge, me disait-on, doit braver des torrens de pluie qui descendent du ciel en véritables cataractes. Si la force et le courage ne lui manquent pas, et

(1) Forêt vierge.

qu'il atteigne le second défilé, il est assailli par un ouragan de neige; si, malgré la tempête, il continue à gravir le roc, alors le diable en personne vient à sa rencontre et montre ses cornes au voyageur obstiné. Cette fable s'appuie sur un fond de vérité et peut donner aux gens superstitieux une vague idée de la superposition des climats sur les flancs des hautes montagnes. En effet, la Sierra-Nevada, posée comme une barrière gigantesque en travers du chemin suivi par les vents alizés, reçoit dans ses vallées toutes les vapeurs qui s'élèvent de la mer; l'après-midi, vers deux heures ou trois heures au plus tard, même pendant les deux saisons des sécheresses annuelles, alors qu'un impitoyable azur s'étend sur la plaine, l'orage éclate dans la sierra, et les vapeurs se précipitent en torrens de pluie dans les vallées inférieures, en ouragans de neige sur les pentes élevées. Plus haut encore s'étendent les *paramos*, plateaux déserts où ceux qui ne sont pas habitués aux courses de montagnes sont souvent pris de vertige; ce vertige, à quoi l'attribuer, si ce n'est aux maléfices du démon? Je craignais peu les sortiléges; mais en l'absence de guides je ne pouvais guère me flatter de découvrir seul les défilés praticables et les sentiers frayés par les tapirs à travers les fourrés. A Sainte-Marthe, pas un seul homme, blanc, noir ou sambo, n'avait pénétré dans la sierra jusqu'à la base de la Horqueta. Quarante jours avant mon arrivée, une dizaine d'hommes, munis de provisions et d'armes, étaient partis pour la montagne dans l'espoir d'obtenir du gouvernement une concession de 16,000 hectares de terres excellentes, promise à celui ou à ceux qui découvriraient un col facile par lequel on pourrait tracer un sentier jusqu'à la ville de Valle-Dupar, située en droite ligne à vingt-cinq lieues au sud-est; mais l'expédition, loin de franchir la crête de la sierra, redescendit par une vallée latérale au village de la Fundacion, près de la Cienega. Il est certainement incontestable que ces montagnes sont d'un très difficile accès; cependant on ne peut trop s'étonner qu'un sommet haut de plus de 4,000 mètres et se dressant à moins de quatre lieues de distance de Sainte-Marthe soit resté complétement inexploré jusqu'à ce jour. Les pics les plus élevés n'ont pas même reçu de noms, et personne n'a jamais su me dire quel était le San-Lorenzo, souvent cité dans les ouvrages de Humboldt. Je présume que ce grand voyageur désignait ainsi la Horqueta.

Ne pouvant trouver aucun Espagnol qui voulût me servir de guide, je me rappelai la promesse que j'avais faite à mon ami Zamba Simonguama et je résolus d'aller le visiter dans son village de Bonda pour me faire accompagner par lui dans la montagne. Je demandai naïvement où était situé Bonda, mais on me regarda d'un air étonné. « *No hay gente en la sierra* (il n'y a personne dans la

sierra). — Comment! les villages sont déserts? — *No, pero no hay gente, le digo, no hay que Chinos* (non, mais il n'y a personne, vous dis-je, il n'y a que des Chinois). » Doublement étonné par cette assertion contradictoire qui niait l'existence d'habitans dans les villages et affirmait en même temps que des Chinois s'y étaient établis, j'insistai pour avoir la clé de cette énigme, et j'appris que les habitans de la plaine, blancs et noirs, étaient seuls connus sous le nom de *gente* (gens); quant aux Indiens, ils n'avaient pas droit au titre d'hommes, ils n'étaient que des Chinois. Ce nom, de même que celui d'Indiens, évidemment imposé aux indigènes de l'Amérique par les premiers *conquistadores*, est une nouvelle preuve que les Espagnols étaient fermement persuadés d'avoir découvert les côtes orientales de l'Asie. Christophe Colomb croyait que les côtes de Veragua, près de Portobello, étaient à neuf journées de marche de l'embouchure du Gange. Pour lui, l'île de Cuba n'était autre que le Japon ou royaume de Cipango, la Côte-Ferme était une péninsule de la vaste et mystérieuse *Terra Sinensis*, et les Peaux-Rouges étaient des Chinois ou des Indiens. Dans l'embarras du choix, on leur donna les deux noms, dont l'un a été adopté en Europe, tandis que l'autre s'est perpétué dans le pays jusqu'à nos jours. Longtemps les fiers Castillans refusèrent le nom d'hommes aux indigènes et les traitèrent comme des bêtes brutes. Les nègres importés d'Afrique ne furent pas respectés davantage dans l'origine; mais, par suite des croisemens et de l'abolition de l'esclavage, le mélange entre blancs et noirs s'opéra graduellement, tandis que les Indiens restaient à l'écart dans leurs vallées montagneuses. Peu à peu les nègres et les mulâtres, avec leur outrecuidance naïve et la puissance d'assimilation qui les distingue, se sont rangés hardiment dans la *gente*, et laissent aux Indiens seuls la qualification dédaigneuse de *ninguno* (personne). Il va sans dire que nul ne fait cette distinction injurieuse dans les états plus civilisés de la Nouvelle-Grenade, sur les hauts plateaux, où les Indiens forment la plus grande partie de la population et sont depuis longtemps nés à la vie politique. Les tribus indiennes qui ne sont point encore fusionnées dans la masse du peuple et vivent à part dans leurs villages ou leurs *ranchos* sont les seules que les habitans des villes se permettent de traiter ainsi; elles forment tout au plus la vingtième partie de la population néo-grenadine.

Le désir de voir ces *Chinos* ne pouvait qu'augmenter mon ardeur pour l'excursion de la Horqueta. Mon ami Ramon Diaz s'offrit à m'accompagner jusqu'à Mamatoco, village indien situé à une lieue de Sainte-Marthe, sur la rive gauche du Manzanarès. Le large sentier qui mène à ce village traverse les jardins, longe au nord de la

plaine la base de la chaîne montagneuse, puis s'engage dans un défilé entre cette chaîne et quelques mamelons rocheux couverts de cactus. C'est par là que, pendant les fortes crues, le Manzanarès déverse ses eaux et menace la ville de Sainte-Marthe. Dans chacune de ses inondations, il apporte avec lui d'énormes quantités de sable qui recouvrent les chemins de leur masse mouvante et rendent la marche extrêmement pénible. Au-delà du fleuve, que l'on traverse à gué, la route devient excellente, et l'on atteint en quelques minutes le village de Mamatoco, longue rue bordée de cabanes et aboutissant à une petite place où s'élève une maison à fenêtres et à vérandah, appartenant au consul anglais.

Presque tous les Indiens, hommes, femmes et enfans, étaient occupés dans leurs jardins et dans leurs champs de cannes; la rue était déserte, et les seuls habitans du village semblaient être les vautours *gallinazos*, perchés sur les toits de feuilles de palmier. Rien de spécial ne me retenant à Mamatoco, je pris congé de Ramon Diaz après avoir demandé les renseignemens nécessaires, et je m'empressai de gravir le sentier montueux qui mène à travers les forêts à la belle vallée de Bonda. Mon ancien compagnon de voyage, Simonguama, me reçut avec une explosion de joie et courut appeler tous ses amis pour fêter avec eux ma bienvenue par une bouteille de *chicha;* ensuite il me servit un repas de fruits et de *pichipichis* (1), et me fit promettre de passer la nuit dans sa cabane. Pour m'en faire les honneurs, il me montra ses outils, ses instrumens et jusqu'à ses habits; mais il oublia de me présenter à sa femme, Indienne effarée, dont la chevelure en désordre flottait au vent comme une crinière de cheval. Jamais son mari ne lui adressait la parole; il se contentait de lui donner par signes des ordres qu'elle comprenait du reste admirablement, et s'empressait d'exécuter aussitôt. Devant les étrangers, la femme de l'Indien est toujours une esclave muette. D'où vient cet effacement absolu de l'épouse, lorsqu'elle voit pénétrer un tiers dans la cabane conjugale? Peut-être d'un raffinement de jalousie chez l'époux. Avec cette religion qu'il met en général dans tous ses actes, il considère sa femme plutôt comme une institution que comme une personne; elle est sa propriété par excellence, et pour mieux la sauvegarder, il ne veut pas même qu'elle soit admirée. Le musulman voile sa femme; plus jaloux encore, l'Indien l'abaisse systématiquement devant l'étranger : il en fait une esclave, lui défend la parole, presque le regard, lui ôte toute individualité et la supprime pour ainsi dire.

(1) Petits coquillages bivalves offrant une certaine ressemblance avec le *cardium esculentum*.

Mon titre de Français me valut un accueil empressé de la part de tous les Indiens invités par Zamba. Les pirates français, qui jadis écumaient la mer des Antilles et qui ont laissé tant de sanglans souvenirs sur les côtes de la Colombie et de l'Amérique centrale, n'en voulaient qu'aux frégates, aux plantations, aux villes espagnoles, et dans leurs expéditions prenaient souvent les Indiens pour compagnons de meurtre et d'incendie. De là sans doute cette popularité qui s'attache au nom de Français. Malgré moi, je devenais solidaire des anciens pirates de l'île à la Tortue.

De même que les autres tribus de la Sierra-Nevada de Sainte-Marthe, toutes connues par les noms de leurs villages, Gaïra, Mamatoco, Masinga, Taganga, la tribu des Bondas descend de l'ancien peuple des Taironas, qui, lors de l'arrivée des Espagnols, cultivait les vallées et les pentes des montagnes jusqu'au pied même des glaces, et pouvait, dit-on, mettre plus de cinquante mille combattans sous les armes. Plus d'une fois il repoussa les Espagnols en bataille rangée, et la plage de Gaïra garde encore le souvenir d'une lutte terrible où toute une armée d'envahisseurs blancs fut exterminée jusqu'au dernier homme. Cependant les Indiens, attaqués de nouveau, durent à la fin céder devant la discipline et les armes à feu des Européens, et probablement ils ne doivent qu'aux retraites de leurs montagnes d'avoir en partie échappé au fer et à la flamme. Aujourd'hui les descendans des antiques Taironas sont dans un état de transition. Ils ne sont pas encore entrés dans le courant de la vie civilisée, comme leurs frères des états de Santander et de Boyacà, et cependant ils ne vivent plus dans la fière et sauvage liberté d'autrefois. Ils ne parlent même plus la langue de leurs pères, et depuis la guerre de l'indépendance, qui les a transformés en soldats et en citoyens, ils ont perdu le sentiment de la petite patrie locale pour se rattacher à la grande patrie grenadine. C'est dans ce nouveau patriotisme qu'est le germe de leur régénération future.

Les caciques des Indiens de la sierra n'ont jamais eu qu'une autorité librement consentie par tous les membres de la tribu; mais autrefois cette autorité décidait sur tous les procès, prononçait tous les jugemens d'une manière absolue et sans appel. Aujourd'hui les caciques ne sont en réalité que de simples juges de paix, et toutes les affaires importantes doivent être portées devant le tribunal de Sainte-Marthe. Simonguama l'avait appris à ses dépens. S'il eût été jugé dans sa tribu, il n'aurait certainement pas été condamné à la forte peine qu'il avait dû subir pour avoir pénétré de nuit dans la cabane d'un mulâtre de Mamatoco et l'avoir complétement pillée. Chaque peuple a sa morale : aux yeux des autres Bondas, Zamba

n'avait commis qu'une peccadille, et quand il revint du *presidio*, il n'avait rien perdu de sa dignité personnelle.

Malgré les apparences, la religion des Indiens de la sierra diffère également de celle des Samarios. Il est vrai qu'ils n'adorent plus le soleil : en général, ils ont même dans leur cabane une petite image de la Vierge fixée à un pieu par une épingle ou par un clou; mais ils ne sont pas catholiques pour cela. La sainte Vierge leur semble une bonne petite déesse, suffisante tout au plus à la protection du foyer, mais complétement impuissante au dehors de la cabane. Qu'ils franchissent le seuil de leurs portes, aussitôt ils voient les deux grandes pointes bleues de la Horqueta se dresser au-dessus des forêts et des pics. Cette double cime, c'est la grande, la redoutable déesse de toutes les tribus qui vivent sous son ombre; c'est elle qui arrache des nuages au ciel pour les ceindre autour de son front, c'est elle qui épanche les torrens de ses gorges et de ses vallées, elle qui mugit par la voix des orages; la plaine qui s'étend à ses pieds est fertilisée par ses pluies et par ses ruisseaux. N'est-ce pas à elle qu'il faut reporter tout hommage pour la croissance des plantes et pour la nourriture journalière? N'est-ce pas devant elle qu'il faut trembler quand elle lance la tempête dans les vallées qui l'entourent?

Depuis son retour des galères, Zamba Simonguama avait eu déjà le temps de se faire industriel et de monter une petite sucrerie. Pendant les quelques instans de répit que me laissait son hospitalité, trop empressée peut-être, je tâchai d'examiner en détail tous ses appareils de fabrication. De même que ceux de toutes les modestes usines de la sierra, ils se réduisaient à bien peu de chose; mais ils ne m'en semblèrent pas moins respectables comme le type originel des machines compliquées et savantes que l'on voit aujourd'hui dans les usines importantes d'Europe et d'Amérique. Un âne attaché à un manége fait tourner l'un sur l'autre deux rouleaux à engrenages de bois; un enfant introduit le petit bout de la canne à sucre entre les deux rouleaux, la canne est écrasée, et le *vin de canne* s'écoule par un tuyau de bambou dans une énorme calebasse où un second enfant, muni d'une calebasse plus petite, puise le jus pour le transvaser dans la marmite qui sert à la fois de *grande*, de *flambeau*, de *sirop* et de *batterie* (1). Cette marmite, soutenue par quelques briques, repose sur un fourneau creusé dans le sol, de sorte que, pour activer le feu, le chauffeur est obligé de sauter dans un trou de plus d'un mètre de profondeur. Toutes les vingt-quatre heures, on verse

(1) Noms des quatre chaudières dans lesquelles le vin de canne doit passer successivement avant d'être tiré.

le sirop de la marmite dans un baquet où il se fige lentement, puis on le découpe en *panelas*, petits pains rectangulaires qui forment avec les bananes la base de l'alimentation dans les provinces septentrionales de la Nouvelle-Grenade; il arrive souvent que des Indiens et des nègres se contentent de sucre à leurs repas. J'ai calculé que sur les côtes atlantiques de la Colombie chaque personne mange plus de cent cinquante kilogrammes de sucre par an. Dans aucun pays du monde, pas même dans les Antilles, la consommation de cette denrée n'est aussi considérable; nulle part aussi la canne n'est plus riche en sucre, et bien que les moyens d'extraction soient tout à fait primitifs, cependant le rendement du vin de canne en sucre cristallisé est d'environ seize pour cent.

La nuit venue, Simonguama, voulant me donner l'hospitalité en véritable *caballero*, fit déployer par sa femme une grande toile neuve tissée avec les feuilles fibreuses de l'agave; puis, montant sur un tronc de gayac qui servait alternativement de chaise et de table, parvint à hisser cette toile sur mon lit, espèce de claie fixée au-dessous du toit. Jamais peut-être un Indien n'avait montré pareil luxe, et je manifestais ma reconnaissance à Zamba lorsque tout à coup un scorpion long de près d'un demi-pied tomba d'un pli de la toile. Mes remerciemens expirèrent sur mes lèvres, et ce fut avec une véritable frayeur que je grimpai sur ma couche. Ma nuit fut assez peu comfortable, je l'avoue; il me semblait à chaque instant qu'un autre scorpion allait me plonger son dard dans les chairs. Le lendemain, en descendant du perchoir de cannes sauvages sur lequel j'avais si désagréablement passé la nuit à dix pieds au-dessus du sol, j'engageai Simonguama à m'accompagner à la Horqueta; mais il m'avoua ne pas connaître cette région des montagnes et n'avoir parcouru que les *sierritas* du voisinage. Il s'offrit en même temps à me conduire jusqu'à Masinga, village situé au sommet d'une terrasse très élevée d'où l'on jouit d'une vue admirable sur la mer et sur la plaine de Sainte-Marthe. Il m'affirmait que là je trouverais facilement un guide. En effet, à peine eus-je adressé ma demande au *caporal* ou cacique des Indiens de Masinga, que celui-ci me présenta un jeune homme qui, disait-il, pourrait me mener « *en toda parte del mundo* » (dans toutes les parties du monde). Je me hâtai de conclure le marché avec ce guide incomparable, et nous partîmes aussitôt.

Pendant plusieurs heures consécutives, nous marchâmes à travers la forêt, sur le versant d'une vallée où nous entendions rouler un torrent, puis nous suivîmes un chemin frayé par les chèvres au milieu de pâturages, et vers deux heures de l'après-midi nous arrivâmes sur un plateau aride où se perdait toute trace de sentier. En face, bien au-dessus de nos têtes, apparaissait, bleue et sereine, la

double tête de la Horqueta, séparée de nous par un profond abîme; en nous retournant, nous pouvions encore apercevoir la plaine étalant sa ceinture verte autour du bassin tranquille du port. Le guide, qui jusque-là avait marché d'un pas ferme, donnait des signes d'inquiétude; il était évidemment arrivé au bout de ce monde qu'il connaissait si bien, et ce fut à mon tour de le conduire. Je montai d'abord sur un grand *peladero* (1), espérant pouvoir contourner du côté du sud la grande vallée qui s'étend au pied de la Horqueta; mais je vis qu'il fallait nécessairement franchir ce gouffre, et, choisissant pour descendre une gorge dont les pentes étaient couvertes d'un fourré de cannes épineuses, je descendis de mon mieux dans le lit du torrent. Les bords en étaient ombragés par une végétation tellement enchevêtrée que pour avancer il nous était souvent plus facile de nous glisser de branche en branche comme des singes que de ramper sur le sol. Après nous être déchiré les vêtemens, les mains et le visage, nous parvînmes à atteindre le plateau qui domine l'autre rive; mais, arrivés à la lisière de la forêt qui s'étend sur les pentes mêmes de la montagne, il nous fut impossible de franchir la barrière des troncs, des lianes, des parasites entrelacés. En même temps un orage menaçant se formait sur nos têtes. Il fallut bien céder aux plaintes de mon guide et me décider à faire ignominieusement volte-face. Ainsi qu'on me l'avait prédit à Sainte-Marthe, les sortiléges du diable l'avaient emporté.

Pour redescendre à Masinga, le chemin le plus commode me sembla le lit du torrent dont nous avions longé la vallée. Ce fut une descente pénible : pendant plus de deux heures, sous une pluie battante, il nous fallut bondir de degré en degré sur un immense escalier dont les marches sont des rochers et des troncs d'arbre jetés au hasard. Tous ceux qui sont habitués aux courses de montagnes savent que, pour descendre ainsi, il faut s'en remettre entièrement à son instinct et laisser se réfugier dans les membres l'intelligence qu'on a ordinairement dans la tête; réfléchir, alors qu'un pied s'arrête sur la pointe d'un roc et que l'autre se balance dans l'espace, c'est tomber, et tomber, c'est se fendre le crâne. Tantôt il faut sauter pardessus une branche d'arbre, tantôt ramper au-dessous, puis s'élancer sur un rocher au milieu de l'eau blanche d'écume, se tenir en équilibre sur le bord d'un précipice, appuyer son pied sur l'anfractuosité d'une paroi verticale et savoir se retenir à une branche de bois mort sans la briser, à une touffe d'herbe sans l'arracher.

Nous descendions ainsi, lorsque tout à coup je ressentis à l'œil une vive douleur; une guêpe du pays, la *conchahona*, dont j'avais par mégarde frappé le nid suspendu à une branche d'arbre, venait

(1) Monticule de roches dénudées par les agens atmosphériques.

de me percer la paupière. En quelques secondes, l'œil piqué était entièrement fermé, et l'autre ne laissait passer la lumière qu'à travers une fente étroite. Je n'y voyais plus qu'à peine, et je me laissais péniblement glisser de bloc en bloc, quand soudain je me trouvai dans l'eau jusqu'à mi-corps. Heureusement que les premières maisons de Masinga n'étaient pas éloignées; je m'y traînai péniblement à l'aide de mon guide, et j'allai chez le caporal réclamer l'hospitalité à laquelle ma qualité d'étranger me donnait droit. Mon hôte mit aussitôt une compresse sur mes yeux, me hissa sur la claie de cannes sauvages attachée aux poutres du toit; puis il s'empressa d'aller chercher le médecin-sorcier du village. Celui-ci, jeune encore et de plus haute taille que ne le sont en général les hommes de sa tribu, était d'une beauté rare; mais il laissait presque toujours errer son regard comme s'il rêvait : on comprenait à son air étrange, à sa démarche hésitante, qu'il vivait dans la solitude en communion avec la nature. Il me caressa longuement la figure comme les Indiens ont l'habitude de le faire à leurs malades, puis m'appliqua sur la paupière une feuille de *naranjito* (1). En peu de minutes, je me sentis complétement guéri.

III.

Pendant mon séjour de quelques semaines à Sainte-Marthe, 'avais déjà pu m'apercevoir qu'il me serait assez difficile de fonder une exploitation agricole telle que je l'entendais. Presque toute la plaine est divisée en parcelles d'assez médiocre étendue, appartenant à des métis et à des noirs qui cultivent eux-mêmes les arbres fruitiers et viennent tous les matins porter à la ville le produit de leur cueillette. Je ne pouvais guère penser à entrer en association avec l'un de ces agriculteurs, braves gens vivant sans aucune préoccupation de l'avenir, et passant leur vie, assez paresseuse d'ailleurs, en disputes au sujet des conduits d'irrigation, souvent accaparés au profit d'un seul. Quant aux vallées et aux pentes de la sierra, dont les terrains, d'une exubérante fertilité, suffiraient pour nourrir amplement un demi-million d'hommes, ils ont été concédés depuis longtemps à quelques grands capitalistes qui ne veulent ni vendre ni cultiver, et, dans le vague espoir d'une future colonisation entreprise sur une échelle gigantesque, refusent d'aliéner la moindre partie de leur immense territoire. Ils ne l'ont jamais visité, jamais ils n'ont essayé d'en parcourir les solitudes, ils en ignorent même la véritable étendue; mais du moins peuvent-ils chaque soir, en se promenant le long

(1) Arbuste dont la feuille ressemble à celle de l'oranger.

de la plage, contempler les montagnes bleues, les vallées pleines d'ombre qui leur appartiennent, et se dire avec satisfaction : Tout cet horizon est à moi!

Les pentes de la Sierra-Nevada faisant face à Sainte-Marthe sont les seules qui aient été monopolisées en prévision des immigrations futures; les autres versans et la plus grande partie de la chaîne centrale n'ont encore été concédés à personne par le gouvernement de la république, et tout colon sérieux peut s'y établir sans passer sous les fourches caudines d'un premier cessionnaire. Malheureusement ces régions sont tout à fait inaccessibles aux voyageurs partis de Sainte-Marthe, et, pour pénétrer dans l'intérieur même du massif de la sierra, il faut nécessairement choisir comme point de départ la ville de Rio-Hacha, ou les villages situés au midi dans la grande vallée du Rio-César. Je devais donc me résoudre à quitter cet Eldorado de la plaine du Manzanarès; mais afin d'en jouir aussi longtemps que possible, je résolus de compléter dans les environs de Sainte-Marthe mes études préliminaires sur l'agriculture des plantes tropicales.

A cette époque, les seules exploitations importantes du district étaient celles de San-Pedro et de Minca, appartenant toutes les deux au même propriétaire, señor Joachim Mier, le plus riche commerçant de la ville. San-Pedro est situé non loin de Mamatoco, entre le Manzanarès et son principal affluent, descendu des gorges de la Horqueta. L'eau, cet élément nécessaire des plantes, coule en murmurant dans les petits aqueducs ménagés le long des canaux de service; des arbres gigantesques croissant au bord du fleuve balancent leur feuillage d'un vert sombre au-dessus des vastes champs de cannes; dans le jardin, d'où s'échappent des parfums irritans, se montrent d'innombrables arbustes couverts de fleurs qui s'étalent en nappes ou ruissellent en cascades sur les branches inclinées; partout la nature fait son œuvre en mère généreuse et donne des produits magnifiques presque sans l'intervention du travail de l'homme. La ferme contraste assez péniblement avec la végétation exubérante qui l'environne. Les bâtimens d'exploitation sont en mauvais état; les cours sont dépavées; la machine à vapeur, toute détraquée, fonctionne rarement, et la plus grande partie du vin de canne est distillée et transformée en *chicha*. C'est à San-Pedro, dans une modeste chambre de la maison d'habitation, que mourut en 1830 le général Bolivar, accusé par ses concitoyens d'avoir attenté aux libertés de sa patrie et d'avoir gouverné en empereur la république dont on l'avait élu président.

Minca, ainsi nommée d'une tribu d'Indiens qui jadis habitait cette partie de la sierra, est l'une des plus anciennes plantations de café du Nouveau-Monde, et les produits en sont célèbres par toutes les

côtes de la mer des Caraïbes. Aussi les cafés de Cucutà, de la Sierra-Negra et d'autres provenances en usurpent-ils souvent le nom. Les étrangers qui font un séjour de quelques semaines à Sainte-Marthe ne manquent pas d'aller visiter Minca, et, malgré la fatigue d'une marche de cinq heures par des chemins raboteux, ne regrettent jamais cette excursion, la seule qu'on puisse faire sans danger dans la sierra proprement dite. Après avoir contourné l'usine de San-Pedro, on gravit successivement les pentes arides de plusieurs *peladeros*, puis on suit le bord d'une gorge profonde que l'on devine plutôt qu'on ne la voit, tant les arbres y sont pressés l'un contre l'autre. Quand, de l'étroit sentier où l'on est comme suspendu, on se penche pour regarder au fond de la vallée, on n'a sous les yeux qu'un abîme de feuillage, un mélange inextricable de troncs, de lianes et de feuilles. A peine voit-on briller un point blanc, un flocon d'écume qui indique le passage du torrent dont les cascades mugissent pourtant comme un orage. Bien au-dessus du sentier, les mêmes arbres dont on n'a pu distinguer au fond du gouffre les troncs cachés par un amas de feuilles entrelacent leurs cimes, et ne laissent passer à travers leurs branches qu'une vague et mystérieuse lumière. Le sol lui-même sur lequel on marche disparaît sous les plantes de toute espèce : on pourrait se croire perdu dans un océan de verdure. Il m'arriva même une fois de ne pouvoir aucunement me rendre compte du paysage environnant, il me sembla que je passais sur un pont de verdure jeté au-dessus d'un torrent dont j'entendais l'eau mugir à une grande profondeur; mais les arbres qui se dressaient à droite et à gauche étaient si bien enguirlandés de parasites en fleurs, les abords du pont étaient tellement embarrassés de hauts arbustes entremêlés, que je n'ai pu voir s'il était dû au travail de l'homme, ou s'il n'était autre chose qu'une arche de rocher percée par le torrent. On comprend que, dans une nature aussi fougueuse, le sentier soit très souvent oblitéré par la végétation, obstrué par des arbres abattus, raviné par des inondations soudaines; cependant à côté de ce chemin, dont les courbes et les zigzags changent tous les ans sous les pas des animaux et des piétons, on voit encore l'ancien chemin des Indiens Mincas, pavé de dalles de granit quelquefois longues de plus d'un mètre. Quand la pente de la montagne est très rapide, ces dalles sont disposées en marches d'escalier; le plus souvent elles sont posées à plat sur le sol incliné, et forment un pavé glissant sur lequel les montures n'osent s'aventurer, surtout en temps de pluie. D'ailleurs ce chemin ne tourne aucun obstacle, et gravit les collines escarpées, descend à pic dans les vallées, sans dévier de la ligne droite; on voit qu'il a été construit par une race de montagnards auxquels la fatigue était inconnue. Aujourd'hui il ne reste plus de ces Indiens que le nom et

cette route monumentale, à côté de laquelle les Espagnols n'ont su tracer qu'un sentier coupé de fondrières.

Du sommet d'un rocher escarpé que traverse le chemin, on découvre tout à coup la plantation de Minca, vaste clairière que la forêt environne de toutes parts de ses flots de verdure. Un pont jeté sur le torrent de Gaïra, puis une avenue d'orangers, conduisent à l'habitation principale, située à 600 mètres de hauteur, à mi-pente d'un contre-fort de la Horqueta, et dominant une gorge sauvage qui s'arrondit en demi-cercle au pied de la montagne. Malheureusement cette caféterie n'était pas mieux tenue que la sucrerie de San-Pedro. Les caféiers, plantés en quinconces, de trois en trois mètres, étaient couverts de mousse; de rares cerises mêlaient leur rouge éclatant au vert du feuillage; des herbes perçaient à travers le sol battu de l'aire où l'on étale les baies pour en faire sécher l'enveloppe. Les ouvriers semblaient beaucoup plus soucieux de faire la sieste que de sarcler les champs. Chose étonnante! dans cette plantation si fertile, où l'on n'a qu'à semer au hasard pour que la terre produise au centuple, où l'on pourrait faire croître dans le même verger tous les arbres fruitiers du globe, on n'a pas songé à défricher une partie de la forêt pour y établir une bananerie ou un jardin potager, et tous les matins il faut qu'une caravane de *peones* (1), d'ânes et de mulets aille chercher à Sainte-Marthe, à cinq lieues de distance, les provisions de chaque jour. Quand je me fus présenté moi-même au *capataz* Fortunato, le brave homme fut vraiment effrayé de mon arrivée inattendue, et put à grand'peine découvrir dans la plantation quatre bananes et une *panela* pour remplir envers moi les premiers devoirs de l'hospitalité. D'ordinaire les visiteurs apportent des vivres avec eux, afin de n'être pas réduits pour tout repas à quelques tasses de café.

La décadence de Minca date de l'abolition de l'esclavage. Avant cette époque, un grand nombre de nègres travaillaient, non point sous le fouet, car il était bien rare en Colombie que les esclaves fussent maltraités par leurs maîtres, mais sous une surveillance constante, une contrainte morale à laquelle il leur était presque impossible d'échapper. Ils donnaient tous les jours un travail presque gratuit, et que le maître fût présent ou éloigné, l'ouvrage ne s'en faisait pas moins dans la saison favorable, les produits se recueillaient au temps voulu, et l'argent payé pour les récoltes affluait régulièrement dans la caisse. Lorsque la liberté fut rendue aux esclaves, les maîtres se gardèrent bien de rien changer à leur système d'agriculture, et suivirent avec scrupule leurs anciens erremens : au lieu de se transporter dans leurs propriétés, d'y surveiller eux-

(1) Ouvriers, journaliers, manœuvres.

mêmes le travail, ils se déchargèrent sur un *capataz* du soin de chercher des ouvriers, de régler les prix, et ils virent leurs rentes diminuer peu à peu. Dans un pays comme la Nouvelle-Grenade, où chaque homme libre peut avoir un domaine, où les exigences de la vie matérielle, réduites au minimum, ne demandent qu'un travail insignifiant, tout propriétaire doit, afin de prospérer lui-même, intéresser directement le travailleur à sa prospérité. Quelque temps après mon départ de Sainte-Marthe, M. Joachim Mier fit venir de Gênes une cinquantaine d'agriculteurs, avec lesquels il espérait refaire de Minca une propriété florissante. Ces Italiens passèrent dans le *far niente* le plus absolu les trois mois de leur engagement, puis aussitôt après se dispersèrent çà et là, travaillant, défrichant pour leur propre compte; la plupart se sont réunis sur le bord de la Cienega de Sainte-Marthe, dans un village de formation récente, la Fundacion. Là, près de cent familles européennes s'adonnent à la culture du tabac et des arbres fruitiers; dans l'espace de quatre ou cinq ans, sous la seule impulsion du travail libre, ce point est devenu le centre agricole le plus important des côtes de la Nouvelle-Grenade.

A mon retour de Minca, j'eus l'occasion de voir une fois de plus combien il est facile de s'enrichir par le travail agricole dans les régions montagneuses de la Nouvelle-Grenade. Au fond d'un vallon, j'aperçus un sentier latéral serpentant entre les tiges pressées des *bihaos* (1); je le suivis avec une certaine curiosité, et bientôt je me trouvai dans une clairière, devant un hangar réduit aux plus simples proportions, et consistant uniquement en un grand toit de feuilles de palmier reposant sur quatre pieux. Dans un hamac suspendu par de longues cordes aux poutrelles du toit se balançait un vieillard de fière mine, lisant paisiblement un journal. A côté de lui, deux *peones* dormaient sur des nattes; un mulet, attaché à un pieu du hangar, mâchait languissamment des épis de maïs; çà et là étaient épars des *machetes*, des selles, des vêtemens, des marmites, des assiettes; dans un coin, entre deux pierres noircies par la fumée, quelques charbons achevaient de s'éteindre. Au bruit que je fis en frôlant les feuilles de bihao, le vieillard se retourna, et, tout joyeux de voir un *caballero* étranger, s'empressa de se lever à demi dans son hamac, et m'invita courtoisement à me reposer à l'ombre de son toit. Dès que j'eus accepté son offre, il réveilla un de ses *peones*, fit tendre un second hamac pour moi, puis ordonna de rallumer le feu et de me préparer une tasse d'*aljenjibre* (2). Trop poli pour me ques-

(1) *Heliconia bihai*, bananier des singes. C'est une plante qu'au premier abord on ne peut s'empêcher de confondre avec le bananier.

(2) Boisson exquise et salutaire produite par l'infusion d'une racine de gingembre dans une eau fortement sucrée.

tionner sur le but de ma promenade, il se hâta de prévenir mes explications en me racontant lui-même comment il en était venu à s'établir ainsi dans un *rancho* perdu au milieu des forêts. Devenu héritier, depuis quelques mois seulement, d'un territoire de plusieurs lieues carrées, señor Collantes, frappé d'une inspiration soudaine, avait pris la résolution, bien étrange aux yeux de ses amis, d'aller cultiver une partie de son vaste domaine. Choisissant, près du chemin de Minca, un vallon abondamment arrosé et dépourvu de grands arbres, il y fit mettre le feu sur plusieurs points à la fois, et l'incendie, se propageant avec rapidité à travers les hautes herbes, forma bientôt une vaste clairière où se dressaient encore çà et là quelques troncs noircis. Deux ou trois jours suffirent pour que le *rancho* fût élevé au milieu des cendres; le hamac y fut suspendu, et señor Collantes s'y installa comme sur un trône. Sans se déranger de sa position horizontale, il surveillait d'un coup d'œil tous les travaux agricoles et indiquait du geste dans quelle partie du vallon ou des collines environnantes il fallait semer le tabac, planter les bananiers ou les cannes à sucre. Il prenait ses repas avec les ouvriers, buvait avec eux l'*aljenjibre* ou le café, et ne manquait jamais, bien avant le fort de la chaleur, de les rappeler pour la grande sieste. Tous les trois ou quatre jours, un *peon* allait à la ville chercher les journaux, les lettres et les provisions; une fois toutes les semaines, quelque ami ou bien un étranger allant à Minca venait rendre une visite au vieillard; celui-ci, vrai philosophe, n'en demandait pas davantage pour être heureux. Il était à l'abri de la pluie; son hamac et sa couverture lui tenaient lieu de tous les comforts que l'on croit nécessaires dans les villes; son journal lui apprenait ce qui se passait de par le monde; il voyait ondoyer sous la brise ses bananiers et ses cannes : que pouvait-il désirer de plus? D'ailleurs son entreprise devait immanquablement réussir, car ses dépenses étaient presque nulles, ses récoltes étaient vendues d'avance à un prix élevé, et il avait eu soin de s'assurer en tout temps le travail des *peones* en faisant d'eux ses associés.

Pour étudier la pratique de l'agriculture tropicale, j'aurais peut-être bien fait de demander à señor Collantes l'hospitalité pendant deux ou trois semaines; mais je préférai m'établir dans le voisinage de la ville, chez un jeune et intelligent Italien qui, depuis plus d'un an, possédait à une demi-lieue de Sainte-Marthe une *rosa* (1) où il cultivait les espèces d'arbres fruitiers les plus importantes et quelques plantes industrielles. Ce jeune homme, heureux de rencontrer un compatriote, car dans l'Amérique du Sud tous les Latins se disent frères, accueillit ma demande avec joie, et sous sa direction je me

(1) Rose : dans la Nouvelle-Grenade, on appelle ainsi les jardins et les vergers.

mis immédiatement à l'œuvre. Dans l'espace de quelques semaines, j'appris à reconnaître les diverses variétés de fruits et de semences; je plantai une rangée de bananiers, j'aidai à réparer une partie du canal d'irrigation, je m'essayai tant bien que mal à faire de la fécule de manioc, tout cela au grand ébahissement d'un sambo qui gagnait en maugréant ses quarante sous par jour, et ne pouvait comprendre qu'un homme dans son bon sens pût trouver quelque plaisir au travail. J'en prenais cependant beaucoup, et, pour faire encore mieux mon apprentissage, j'avais l'intention d'acheter un charmant jardin d'un hectare de superficie, situé sur le bord du Manzanarès et parfaitement arrosé. On me l'offrait avec sa maisonnette et tous ses arbres fruitiers pour la modique somme de 38 francs. J'étais sur le point de conclure le marché, lorsqu'en allant consulter mon Italien je le trouvai étendu sur son lit, le crâne fracassé; dans une rixe survenue après boire, un compagnon de bouteille lui avait asséné un terrible coup de bâton. Cette aventure refroidit mon zèle, et ne trouvant personne qui pût me servir de professeur à la place d'Andrea Giustoni, je résolus de ne plus différer mon départ pour la ville de Rio-Hacha.

Je pouvais choisir la voie de terre ou celle de mer : la première me semblait infiniment plus agréable; mais nous étions au commencement de la saison pluvieuse, et sans m'entourer d'une foule de précautions que je n'étais pas en mesure de prendre alors, il m'eût été impossible de faire transporter mes effets le long de la plage. D'ailleurs la course eût été horriblement fatigante. Les courriers de la poste, les seuls auxquels j'aurais pu demander de me servir de guides, font en trois jours le trajet de 175 kilomètres entre Sainte-Marthe et Rio-Hacha; cependant il n'y a pas même de chemin frayé d'une ville à l'autre, et il faut nécessairement suivre le bord de la mer entre l'eau bondissante et les hautes falaises dont le flot vient ronger la base. Souvent on doit saisir le moment précis où la vague se retire et courir en s'élançant dans l'eau jusqu'à mi-corps pour tourner l'extrémité d'un promontoire. Si l'on hésite un seul instant, la vague revient tourbillonner au-dessus du voyageur et le roule à travers les pierres éparses ou le broie contre la falaise. Vingt fleuves débouchent dans la mer entre Sainte-Marthe et Rio-Hacha. Pendant la saison des sécheresses, la plupart déversent leurs eaux dans une lagune marécageuse séparée de la mer par un cordon littoral; mais pendant la saison des pluies ils s'ouvrent à travers les sables de nombreuses embouchures toujours changeantes, et parfois les courriers, dans leur marche de trois jours, ont à traverser plus de cent bras d'eau courante. Lorsque ces fleuves ne sont pas très profonds, on peut suivre la barre marquée par la ligne blanche des brisans; mais, tout en marchant sur le sable qui cède sous les pas, il ne faut

pas oublier de donner à droite et à gauche des coups de *machete*, afin d'effrayer les monstres, crocodiles ou requins, qui pourraient rôder dans le voisinage. Si l'eau est trop profonde ou le courant trop rapide pour qu'on puisse la passer à gué, on s'attache solidement sous les bras deux outres ou *balsas*, afin de garder la tête et la poitrine hors de l'eau, et, le sabre à la main, on traverse ainsi l'embouchure. Pendant les deux premiers tiers du chemin, on ne trouve qu'un seul *rancho* où l'on puisse obtenir quelque secours en cas d'accident. Aussi l'administration a-t-elle choisi pour courriers de jeunes Indiens, marcheurs que rien ne lasse, et qui pourraient au besoin fournir la course entière sans se reposer un instant; à leur arrivée, ils semblent encore aussi frais qu'au moment du départ. Ils sont toujours au nombre de trois, afin de pouvoir intimider les jaguars; l'un porte sur le dos la malle des dépêches, le second est chargé du sac des provisions, au troisième sont confiées les armes et les outres. Chaque course est payée environ 20 francs.

Certain d'arriver à demi mort si j'essayais de suivre ces terribles marcheurs, je pris le parti plus sage d'aller par mer, d'autant plus que pour pénétrer dans l'intérieur de la sierra, comme j'en avais l'intention, je devais suivre plus tard la partie la plus intéressante de ce chemin. J'allai choisir ma cabine dans la goëlette *Margarita*, en partance pour Rio-Hacha, et je dis adieu à tous mes amis, puis à cette ville de Sainte-Marthe, si belle au milieu de ses jardins, à l'ombre de ses grandes montagnes. A peine avions-nous dépassé le Morro qu'elle disparut tout à coup comme un rêve, le plus beau que j'aie fait de ma vie, et la Sierra-Nevada, les promontoires et les îles furent cachés par des milliards de papillons blancs tourbillonnant autour de nous comme une immense trombe. Durant toute la traversée, ce nuage mouvant nous cacha le panorama de la chaîne, et pour abréger les heures, je fus forcé de recourir à ma petite bibliothèque. Quel ne fut pas mon étonnement en ouvrant mes livres, en apparence intacts, de les trouver presque entièrement évidés comme des boîtes dont on aurait enlevé le contenu! Pendant mon séjour à Sainte-Marthe, en l'espace de quelques semaines, les termites avaient tout dévoré, sauf les couvertures et les tranches, et de l'œuvre entière d'un philosophe célèbre il ne me restait plus que le titre imprimé en belles lettres majuscules.

Après une traversée de deux jours, nous arrivâmes dans l'après-midi en vue des escarpemens ou *barrancos* d'argile rouge qui prolongent à l'ouest la côte de Rio-Hacha, et le jour même je débarquai sur la longue jetée du port.

ÉLISÉE RECLUS.

SOUVENIRS

D'UN AMIRAL

LA MARINE DE LA RESTAURATION.

UNE CAMPAGNE DANS LA MER DU SUD.

I.

Le gouvernement de la restauration avait accueilli avec bienveillance les divers rapports que je lui avais adressés au retour de ma campagne sur les côtes des régences barbaresques (1). Il ne tarda pas à me confier une nouvelle mission, gage incontestable de sa sollicitude éclairée et active pour le développement de notre commerce maritime. J'allais cette fois rencontrer, non plus le concours, mais l'opposition à peine dissimulée de l'Angleterre, car si les intérêts politiques des deux pays ont été trop longtemps rivaux, les intérêts commerciaux l'ont été bien davantage, et ceux-ci, dans leur âpreté, sont les plus inconciliables et les plus exigeans de tous. A peine le vaisseau le *Centaure*, conduit de Toulon à Brest et complétement réarmé dans ce dernier port, eut-il été ramené en rade, que je reçus l'ordre de me tenir prêt à partir pour la Mer du Sud. Les riches colonies qu'avait fondées l'Espagne dans ces contrées lointaines proclamaient l'une après l'autre leur indépendance, et la liberté du

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

commerce y succédait au monopole jaloux qui les avait exploitées pendant près de trois siècles. Le devoir de la France était de revendiquer sa part des avantages que promettait à l'industrie européenne ce nouvel état de choses. Les Anglais, fidèles à leurs traditions, avaient pris sur nous les devans. Ils dépeignaient la France comme un pays épuisé par des guerres continuelles, sans marine, sans finances, incapable de mettre en mer le moindre armement. Il importait de démentir ces bruits intéressés et d'assurer à notre commerce une protection sans laquelle nous l'eussions vu exposé à mille avanies. Jamais vaisseau de ligne français n'avait doublé le cap Horn. Le ministre des affaires étrangères, M. le baron Pasquier, d'accord avec le ministre de la marine, jugea qu'un vaisseau pouvait seul donner aux populations sur l'esprit desquelles nous voulions agir une idée convenable de notre puissance navale. La frégate la *Renommée*, qui avait accompagné déjà le vaisseau le *Centaure* sur les côtes d'Afrique, lui fut encore adjointe pour cette seconde campagne.

Sans la double usurpation qui proclama la déchéance de la maison de Bragance et fit momentanément descendre du trône d'Espagne les héritiers de Philippe V, l'on peut se demander si le Nouveau-Monde catholique aurait eu, comme le Nouveau-Monde protestant, sa révolution. Les colonies de l'Amérique du Sud ne songèrent à se gouverner elles-mêmes que le jour où l'étranger fut le maître dans la métropole. L'affranchissement les surprit à l'improviste. Leur éducation politique était tout entière à faire, et une révolution imprévue faisait tomber leurs lisières avant qu'elles eussent appris à marcher. Bien qu'une même impulsion animât tous les insurgés, bien qu'ils sentissent instinctivement que leurs causes étaient solidaires, nulle pensée d'unité ne parut présider à leurs efforts. Chaque soulèvement fut l'effet de souffrances ou d'ambitions locales, et l'Espagne vit ses possessions d'outre-mer se détacher l'une après l'autre de sa domination, en conservant la forme administrative sous laquelle elle les avait constituées. Entre ces diverses provinces, peuplées par la même race, la nature avait élevé des frontières qui les rendaient presque étrangères l'une à l'autre. Aussi chacune de ces possessions lointaines avait-elle eu, dès les premiers jours de la conquête, une existence distincte. Il était difficile qu'un lien fédératif parvînt à les réunir. Ce fut peut-être le rêve de quelques-uns des chefs de la révolution, ce fut surtout celui du plus éminent d'entre eux; mais la force des choses devait l'emporter sur de vaines théories, et le morcellement des nouveaux états n'a fait jusqu'ici que s'accroître.

Au moment où je reçus mes dernières instructions, vers le milieu

de l'année 1820, la lutte, terminée à l'avantage des insurgés sur les rives de la Plata et dans la province du Chili, n'était point encore engagée au Pérou; elle se prolongeait avec un acharnement incroyable dans la Colombie, mais sans grande apparence de succès pour l'Espagne. La cause de cette puissance gagnait au contraire du terrain au Mexique. En pareille circonstance, la neutralité la plus absolue était de rigueur, et le ministre en faisait le premier devoir de la mission que j'allais remplir; il me prescrivait d'assurer à notre commerce les garanties qu'exigeait l'instabilité du pouvoir dans ces états nouveaux, et m'invitait à recueillir tous les renseignemens propres à éclairer le gouvernement du roi sur l'avenir d'un mouvement qu'on ne voulait encore ni reconnaître ni désavouer. La tâche était délicate; je ne pouvais cependant qu'être flatté du rôle qu'on m'attribuait. Sans avoir l'importance des événemens qui préparèrent l'émancipation des États-Unis, l'insurrection à laquelle les colonies de l'Amérique méridionale durent leur indépendance n'en est pas moins le fait capital de la période qui sépare la chute de l'empire de la révolution de juillet. Il y avait donc un certain honneur à être choisi pour l'observer, il y avait aussi d'intéressans souvenirs à se promettre d'une semblable campagne.

Le 6 juin 1820, la brise s'étant élevée du nord-ouest, je fis signal à la division de mettre sous voiles. A huit heures du matin, nous étions par le travers de la chaussée de Sein. Les côtes de Bretagne avaient disparu. On oublie trop vite les angoisses du départ; si on se les rappelait dans toute leur amertume, il faut bien le dire, il n'y aurait plus de marins. Le vent avait successivement tourné au nord, puis à l'est; nous filions près de dix nœuds à l'heure. Penché sur le bastingage, je suivais des yeux ce sillage rapide, dont le murmure semblait moins parler d'éloignement que de prompt retour. C'est ainsi que l'espoir rentre insensiblement, et comme à son insu, dans le cœur du marin : espoir incorrigible, qui n'entrevoit jamais que des retours heureux!

Quatre jours après notre départ de Brest, nous étions devant l'embouchure du Tage. Les pilotes vinrent à bord, et nous allâmes jeter l'ancre au-dessus de la tour de Bélem. Le gouvernement avait voulu que nous pussions apporter au roi Jean VI, retiré depuis 1808 au Brésil, des nouvelles récentes de son royaume; celles que nous recueillîmes n'étaient pas de nature à réjouir le cœur d'un souverain. On connaît la situation admirable de Lisbonne : peu de villes ont offert le spectacle d'une plus grande opulence; mais l'éloignement de la cour et l'influence dominante des Anglais avaient depuis quelques années porté la plus funeste atteinte à la prospérité de cette

partie de la Péninsule. Le Portugal, à son tour, était devenu une colonie. En 1820, il avait deux métropoles, Londres et Rio-Janeiro. L'industrie nationale n'y existait pas même de nom. La beauté du climat, la richesse des productions agricoles ne faisaient que mieux ressortir la misère des habitans. Malgré sa profonde apathie, le peuple était mécontent; les troupes, mal payées et misérablement vêtues, se montraient animées du plus mauvais esprit. L'atmosphère était comme imprégnée de ces miasmes malsains qui précèdent les révolutions.

Nous ne nous arrêtâmes dans le Tage que quelques jours. Le 18 août, nous étions mouillés dans la rade de Rio-Janeiro. Le Brésil avait déjà pris rang parmi les grandes puissances commerciales. Ses exportations annuelles pour l'Europe s'élevaient en 1820 à 150 millions de francs; ses consommations d'objets européens ne dépassaient pas encore 60 millions, sur lesquels l'Angleterre comptait 40 millions pour sa part, la France 10, le Portugal et les autres nations réunies le même chiffre. Le principal objet d'importation ne venait pas d'Europe, mais de la côte d'Afrique. On sait que, par une clause spéciale, le Brésil avait obtenu le privilége de faire jusqu'en 1830 la traite au sud de l'équateur. Il se hâtait d'exploiter cette précieuse tolérance, et recevait chaque année des comptoirs portugais environ quatre-vingt mille nègres.

Pendant que l'Angleterre introduisait au Brésil des tissus de laine et de coton de tout genre, de la quincaillerie, et plusieurs autres articles de détail, la France y envoyait des farines, du beurre salé, des vins, des eaux-de-vie, des meubles, des soieries, et surtout des objets de mode. En vertu d'un traité conclu en 1810, les droits d'importation payés par les Anglais étaient de 15 pour 100 d'après les évaluations mêmes de leurs factures; ceux qu'il nous fallait subir se montaient à 24 pour 100, et n'avaient d'autre base que les appréciations arbitraires de la douane (1). L'état de notre commerce au Brésil, particulièrement à Rio-Janeiro, était tel alors que, sans la passion que montraient les Brésiliens pour quelques-unes de nos marchandises, sans l'élégance inimitable d'un certain nombre de nos produits, toute transaction nous serait devenue impossible. Il n'y avait point de temps à perdre pour obtenir la réforme d'une situation si préjudiciable à nos intérêts; j'en signalai l'urgence, et indiquai comme un des moyens qui pourraient le mieux assurer le succès des négociations l'apparition plus fréquente de nos forces na-

(1) C'est ainsi que, pendant mon séjour à Rio-Janeiro, deux harpes d'une valeur identique, l'une française, l'autre anglaise, acquittèrent, la première 450 francs de droits, la seconde 9 francs.

vales dans ces parages, où l'on s'était fait à la longue une trop mince idée de notre puissance.

Dès 1820, nos compatriotes témoignaient un grand penchant à émigrer au Brésil. La ville seule de Rio-Janeiro comptait, sur une population de cent trente à cent quarante mille âmes, trois mille Français, qui propageaient au Brésil le goût de nos produits; les capitaux qui pouvaient se former au sein de cette population laborieuse devaient refluer tôt ou tard vers la France. Ces émigrés avaient donc des droits incontestables à notre protection. Le roi Jean VI ne les voyait pas sans plaisir apporter dans ses vastes états leur industrie et leur activité; il daigna m'en donner lui-même l'assurance, lorsque je lui fus présenté avec les officiers de la division. Ce souverain débonnaire, qui n'aimait que le repos, et auquel le repos fut constamment refusé, se trouvait fort heureux au Brésil. La douceur de son administration le faisait aimer de ses sujets. Il n'avait pour toute armée qu'un cadre de seize mille hommes, dont la moitié tout au plus se trouvait sous les drapeaux. Il ne lui en fallait pas tant pour être à l'abri des insurrections dans un pays où sa présence était considérée comme un bienfait; mais il fallait que ces troupes fussent fidèles et que le vent de la révolte ne traversât pas l'Atlantique.

Nous prîmes congé du roi Jean VI dans les premiers jours de septembre, et le 13 du même mois nous appareillâmes de Rio-Janeiro pour continuer notre voyage vers le sud. Avant de me diriger sur l'embouchure de la Plata, j'avais résolu de m'arrêter dans la baie de Sainte-Catherine. Je savais que j'y trouverais un excellent mouillage, et j'attachais un grand intérêt à connaître les ressources que cette baie profonde pouvait offrir à nos croiseurs en temps de guerre. L'île de Sainte-Catherine, située par 27 degrés de latitude, presque à la limite de la zone tropicale, est séparée du continent par un détroit large au plus de deux ou trois lieues; elle présente une longueur de neuf lieues sur une largeur de deux lieues et demie. Les bords en sont généralement escarpés; l'intérieur, inégal, montueux, coupé par une infinité de ruisseaux, offre partout le spectacle de la végétation la plus vigoureuse. Le climat de Sainte-Catherine rappelle celui des fabuleuses Hespérides. La température y est douce, l'air sec et salubre. Le sol peut recevoir avec un égal avantage les productions des deux zones. La canne à sucre, le caféier, le bananier, l'ananas, le tabac, s'y cultivent à côté du pêcher et de toutes les plantes potagères de l'Europe. Le cotonnier seul n'y a jamais bien réussi; ses produits sont restés inférieurs en qualité à ceux du cotonnier de Bahia ou de Fernambouc.

Les habitans de Sainte-Catherine, lorsque je les visitai, n'avaient eu presque aucune relation avec les Européens. Un sol complaisant

fournissait sans peine à leurs besoins : ils ne lui demandaient pas davantage. Sur la lisière odorante d'un bois d'orangers, dont les fruits abandonnés jonchaient partout la terre, chaque famille se contentait de défricher un étroit espace de terrain pour y bâtir une modeste cabane et y semer un peu de blé ou de maïs. Des volailles, quelques bestiaux, et surtout les produits de la pêche, ajoutaient de faciles ressources à cette récolte. Le poisson, préparé et séché au soleil, était mis en réserve pour les mauvais jours de l'hiver. L'existence matérielle se trouvait ainsi assurée. Les vêtemens mêmes étaient tissés avec le coton indigène. Ces heureux insulaires sont originaires des Açores, qu'ils ont abandonnées pour fuir les exigences et les exactions de la métropole. Comme tous les peuples dont la vie est facile, ils sont doux, affables, hospitaliers. L'admirable climat de Sainte-Catherine n'a fait que fortifier une race chez qui le sang des Maures s'unit à celui des Germains. Les femmes sont généralement belles; les hommes ont le teint brun, les traits réguliers, les membres vigoureux et souples. Le gouvernement portugais n'avait pas encore établi d'une façon bien complète son autorité dans cette île. Le recrutement militaire y rencontrait surtout d'opiniâtres résistances. Les habitans se cachaient dans les bois pour échapper à un service qui leur était odieux. Un bataillon de huit cents hommes venait d'être envoyé de Bahia pour les faire rentrer dans le devoir; un fort avait été construit sur l'île, à l'entrée du goulet, et deux routes percées à travers la forêt assuraient les communications avec l'intérieur. La soumission prochaine des conscrits réfractaires était donc assurée.

S'il faut subir un joug, si l'on ne peut échapper à cette loi fatale, mieux vaut du moins le joug d'un pouvoir régulier que celui d'une tyrannie mobile et capricieuse. Le Brésil n'était certes pas en 1820 un paradis terrestre; mais les républiques que j'allais visiter étaient plus éloignées encore d'en présenter l'image. Le nouveau continent était à cette époque pour les âmes paisibles, pour ces bienheureux *pacifiques* dont parle l'Évangile, un séjour aussi peu enviable que les contrées les plus troublées de notre vieux monde. La vie, hélas! est partout un combat; en 1820, on eût pu ajouter... surtout en Amérique!

Les ports du Nouveau-Monde situés au sud de l'équateur, ceux même que baigne l'Atlantique, n'avaient été que rarement visités par notre marine. La jalousie commerciale nous en avait exclus avant la révolution; la suprématie de la marine anglaise nous en avait fermé l'accès tant qu'avait duré l'empire. Au Brésil, nous commencions à nous créer des relations fructueuses; j'avais pu m'en assurer pendant mon séjour devant Rio-Janeiro. Il me restait à savoir

quel accueil serait fait à notre commerce dans les états indépendans qui confinaient aux provinces brésiliennes. La plaine qui s'étend le long des deux rives de la Plata, de l'Océan jusqu'à Santa-Fé, est en général très fertile. Excepté le bois, tout ce qui subvient aux besoins ordinaires de la vie y croît abondamment. La véritable richesse de cette contrée consiste surtout dans les vastes pâturages où errent en liberté d'immenses troupeaux de bœufs, de moutons, de chevaux et de mules. Les exportations des provinces de la Plata se composent presque exclusivement de cuirs et de suif pour l'Europe, de viande boucanée pour le Brésil ou les colonies espagnoles. L'Europe, en retour, y envoie des soieries, des tissus de coton et de laine, des eaux-de-vie et des vins. Malheureusement la guerre civile avait décimé ces troupeaux, devenus tour à tour la proie de l'un et de l'autre parti. Les bestiaux commençaient à devenir rares sur les bords de la Plata. Le moment semblait donc peu favorable pour y nouer des relations commerciales. L'apparition de notre pavillon dans ce fleuve, où l'on était si peu habitué à le voir flotter, n'en devait pas être pour cela moins utile : elle rappellerait à tous ces partis, mutuellement acharnés à leur perte, que la France, sans vouloir s'immiscer en aucune façon dans leurs querelles, était bien décidée à ne pas souffrir que nos compatriotes ou leurs intérêts en fussent victimes.

Le 29 septembre 1820, je sortis de la baie de Sainte-Catherine et je me dirigeai vers l'embouchure de la Plata. Sur la rive gauche de ce fleuve, entre l'Uruguay et le cap Sainte-Marie, on rencontre les villes de Maldonado et de Montevideo; sur la rive droite, au fond du golfe immense dont Montevideo et Maldonado occupent l'entrée, s'élève la ville de Buenos-Ayres. Le 12 octobre, je mouillai devant Maldonado. Cette rade est complétement exposée aux vents du large. Un terrain inculte et sablonneux nous conduisit à la ville, distante d'un quart de lieue environ du rivage. Les rues, bien alignées et très spacieuses, étaient désertes. Les maisons, bâties en briques rouges, n'ont d'autre étage qu'un rez-de-chaussée; la plupart tombaient en ruines. Deux églises s'élevaient du milieu de ces masures. Dans l'une, dont la façade dégradée accusait un long abandon, on avait creusé de vastes fosses encore découvertes où gisaient entassés les cadavres des soldats tués pendant les derniers troubles. Cette ville, délaissée par ses habitans, avait un aspect sinistre. Je ne pus du reste m'y arrêter plus d'un jour. Au moment même où nous jetions l'ancre sur la rade de Maldonado, Buenos-Ayres venait d'être enlevé d'assaut par un de ces chefs de partisans qui se succédaient alors si rapidement au pouvoir; un pareil événement m'imposait le devoir de me rapprocher d'une ville où la fortune et la vie de nos

compatriotes pouvaient être en péril. Je portai mon pavillon sur la *Renommée*, dont le tirant d'eau, bien inférieur à celui du *Centaure*, devait me permettre de remonter, s'il le fallait, jusque devant Buenos-Ayres, et j'allai immédiatement avec cette frégate prendre le mouillage de Montevideo. Là, j'appris en quelques heures quelle était à peu près la situation politique du pays, quels partis le divisaient, quelles influences y exerçaient tour à tour leur ascendant.

Vers la fin de 1819, le parti français avait pris le dessus à Buenos-Ayres. La forme républicaine ne semblait promettre à ces provinces que de sanglantes discordes et d'interminables orages. Quelques personnes songèrent à demander à l'Europe un prince étranger. Des propositions furent d'abord adressées à notre gouvernement. Les autorités de Buenos-Ayres offraient sur les bords de la Plata un trône constitutionnel à M. le duc d'Orléans. Cette démarche n'eut aucun succès. Les vœux du congrès, secrètement consulté, parurent se réunir alors sur le prince de Lucques. Tout était préparé, les conditions faites. Ce plan aurait obtenu bientôt l'approbation unanime du pays, lorsqu'une indiscrétion éveilla l'attention de nos éternels rivaux. Les Anglais, avertis, n'hésitèrent pas à déjouer cette prétendue intrigue par une révolution; ils unirent leurs efforts à ceux de quelques mécontens, et parvinrent à renverser le directeur Puyredon en prêtant leur appui à Saratea, son ennemi personnel. Ce fâcheux antagonisme, qui se révélait entre l'Angleterre et la France sur un terrain où les intérêts directs des deux nations n'étaient pas en jeu, ne montrait que trop l'inanité des espérances qu'aurait pu faire naître dans mon esprit la campagne que je venais d'accomplir, il y avait à peine quelques mois, de concert avec le vice-amiral Freemantle. Il devrait cependant répugner aux instincts généreux de deux puissans peuples de sacrifier toujours le bonheur et la tranquillité des états secondaires aux préoccupations de leurs jalouses querelles.

Montevideo avait été occupé par des troupes portugaises; Puyredon s'y réfugia. A partir de ce moment, l'anarchie fut complète dans la province de Buenos-Ayres. Tous ceux qui purent rassembler quelques forces aspirèrent au gouvernement et se firent entre eux une guerre acharnée. Enfin, le 4 octobre 1820, un ami de Puyredon, Martin Rodriguez, fut proclamé gouverneur-général par les électeurs des provinces; il parut devant Buenos-Ayres à la tête de quatre mille hommes, et l'enleva le jour même de vive force. Près de quatre cents personnes furent tuées ou blessées dans cet assaut. Rodriguez montrait une grande sévérité. Quelques individus avaient été condamnés à mort; contre un plus grand nombre, la peine de l'exil avait été prononcée. Montevideo voyait accourir en foule les émigrés et les proscrits. Une telle rigueur faisait penser que cette révolution serait

la dernière. Les précédentes avaient eu lieu sans effusion de sang, et la succession rapide de pareilles crises avait accrédité l'idée qu'on pouvait parvenir sans danger au pouvoir : encouragement certain pour les ambitieux et les fauteurs de troubles. Grâce à l'avénement de Martin Rodriguez, partisan, je l'ai dit, de Puyredon, notre partisan lui-même, la présence du pavillon français devant Buenos-Ayres était devenue inutile. Dans l'état de fermentation où se trouvait le pays, elle n'eût pu que compromettre le petit nombre de Français qui ne s'étaient pas encore réfugiés à Montevideo. Les *indépendans*, — tel était le nom qu'avaient pris les républicains de la Plata, — se montraient avant tout fort jaloux des Européens, dont la supériorité blessait leur orgueil; ils se fussent à l'instant réunis contre le pouvoir soupçonné de pactiser avec eux. Tant que l'ordre ne serait pas mieux affermi dans ces malheureuses provinces, la France n'avait rien à en attendre. L'instabilité du gouvernement rendait toute négociation souverainement dangereuse. Le chef qui eût accordé à notre commerce quelques conditions favorables n'aurait pu en garantir l'exécution : cet avantage illusoire fût devenu pour ceux qui en auraient été l'objet un tort impardonnable aux yeux de son successeur.

Pendant que la guerre civile exerçait ses dévastations sur la rive droite du fleuve, à Montevideo on jouissait d'une tranquillité relative. Seul, le général Artigas tenait encore la campagne avec une armée de pillards et d'assassins, qu'il continuait à recruter par la violence. C'était pour éloigner ce bandit redouté que le gouvernement de Buenos-Ayres, au temps du directeur Puyredon, s'était prêté à l'occupation de la province de Montevideo par les Portugais. Malgré la tranquillité que la présence de ces troupes étrangères procurait aux habitans, l'inimitié des deux races n'en subsistait pas moins. On ne pouvait douter que, si les *indépendans* de la Plata parvenaient jamais à s'entendre et à fonder un gouvernement plus stable et plus régulier, le premier usage qu'ils feraient de leur puissance serait d'expulser les Portugais d'un territoire où ils ne souffraient leur présence qu'à regret. Quant à l'Espagne, elle devait renoncer à toute domination à Buenos-Ayres comme à Montevideo. En déployant un peu plus de vigueur cependant, cette puissance, dans les premières années qui suivirent la paix de 1815, eût pu sauver encore ses possessions d'outre-mer. C'était avant tout sur les rives de la Plata qu'il importait de se maintenir. Il fallait commencer par rétablir l'ordre dans les provinces qui avaient les premières donné l'exemple de la sédition. Une armée de sept ou huit mille hommes y eût suffi quand le pays, déchiré par des querelles intestines, était incapable d'organiser la moindre résistance. Les habitans des villes

auraient vraisemblablement accueilli avec une secrète sympathie des efforts dont le succès eût assuré le prompt rétablissement de l'ordre. On n'aurait eu contre soi que les gens de la campagne. Ceux-là malheureusement avaient fait l'essai de leur force. C'était de cette classe ignorante et grossière que les ambitieux se servaient pour repousser toute idée d'accommodement avec l'Espagne et pour se disputer le pouvoir.

L'instinct du *self-government*, il faut bien le reconnaître, n'a pas été départi à tous les peuples aussi largement qu'aux Américains du Nord. Il est des peuples éternellement enfans qui semblent demander une éternelle tutelle. Il y avait donc autant de patriotisme que de sagesse dans le projet qu'avaient fait échouer les menées des Anglais. « Nous ne pourrions, me disaient à Montevideo les partisans d'un gouvernement monarchique, ajouter aucune foi aux offres des Espagnols. Leur gouvernement n'est pas plus stable que le nôtre, et ce qu'il nous promettrait aujourd'hui serait désavoué demain. Nous voulons être une nation; mais il nous faut à la tête de l'état un homme d'un grand nom qui nous assure de solides alliances, et dont la considération personnelle décourage les espérances des factieux. » Les années qui ont suivi le passage de notre division dans la Plata ne se sont que trop chargées de prouver à quel point ce raisonnement était juste. Le Brésil a vu sa prospérité grandir de jour en jour; la république argentine semble avoir banni à jamais la paix de ses rivages. Je ne suis pas plus qu'un autre insensible aux charmes de la liberté; mais je ne crois pas qu'un honnête homme puisse se sentir véritablement libre dans un pays qui ne connaît plus le respect des lois.

II.

Le 18 novembre 1820, nous étions prêts à reprendre la mer. Nous quittâmes le mouillage de Maldonado par une belle matinée de printemps, car, au sud de l'équateur, le mois de novembre, c'est le mois de mai de nos contrées. Dès que nous eûmes traversé la vaste et dangereuse embouchure de la Plata, nous fîmes route sous toutes voiles vers le sud, pour doubler le cap Horn et entrer dans l'Océan-Pacifique. Je m'éloignai sans regret d'un pays où tout me rappelait que vingt longues années s'étaient écoulées depuis le jour où je l'avais visité pour la première fois. Vingt années sont beaucoup dans la vie d'un homme; elles ne sont rien dans la vie d'un pays. Malheureusement ces vingt années renfermaient une révolution, et par les ruines qu'elles avaient entassées, elles avaient fait aux malheureuses provinces de la Plata une décrépitude précoce. J'allais retrouver, il est vrai, sur la rive occidentale du continent

américain d'autres colonies en voie de transformation; mais là du moins je n'aurais pas à repousser sans cesse comme un fantôme importun quelques-uns des plus chers souvenirs de ma jeunesse. Les ruines, si j'en rencontrais, ne seraient pour moi que les débris d'un passé inconnu. Je me trouverais d'ailleurs en présence de républicains encore occupés à conquérir leur indépendance. C'est une heure favorable aux états naissans. La période délicate dans tout enfantement politique, c'est celle où les partis, n'ayant plus rien à craindre de l'ennemi commun, s'abandonnent sans réserve au besoin de se haïr et au bonheur de se déchirer.

Le 9 décembre, nous étions par le travers du cap Horn. Nous n'avions pas un seul malade, et nos équipages avaient conservé toute leur gaieté. Des jours sans nuits étaient un spectacle nouveau pour nos jeunes marins, qui les passaient presque tout entiers à danser sur le gaillard d'arrière. Je leur fis annoncer qu'ils étaient sur le premier vaisseau français qui eût doublé le cap Horn. Avec des équipages tels que les nôtres, il ne faut jamais négliger de faire appel à l'amour-propre : c'est un moyen de leur faire supporter sans murmure bien des fatigues et bien des misères. Des vents d'ouest-sud-ouest nous obligèrent à remonter vers le sud, jusqu'au 60e degré de latitude. Le froid était devenu très rigoureux. Nos marins n'avaient pas les chauds et comfortables vêtemens des baleiniers; ils souffrirent beaucoup, et plus d'un eut les pieds gelés.

Doubler le cap Horn est devenu un jeu depuis le temps de l'amiral Anson. A cette époque même, ce n'était pas une action aussi hardie que bien des navigateurs ont voulu le faire entendre. Chaque saison a pour cette navigation ses avantages. L'hiver, on a des vents moins constamment contraires; l'été, on est favorisé par la longueur des jours. Le récit fort intéressant que nous a laissé lord Anson des épreuves de son long voyage fut notre seul guide dans le passage du cap Horn. Ainsi que l'illustre amiral anglais, nous éprouvâmes de fréquens coups de vent interrompus par de courts intervalles de calme, et nous ressentîmes l'effet des courans qui l'avaient entraîné dans l'est. Nous passâmes en vue de Valdivia sans nous y arrêter. J'ignorais si ce port était propre à recevoir des vaisseaux, car je n'avais emporté de France aucun plan des côtes du Chili, et depuis notre départ de la Plata nous faisions un véritable voyage de découvertes. Le 30 décembre, nous donnâmes hardiment et à tout hasard dans la baie de La Conception. Ce port est sans contredit le meilleur et le plus sûr de la côte du Chili. C'est le seul qui, en toute saison, puisse offrir à une escadre les moyens de se réparer, de remplacer son eau, son bois, et de se procurer à des prix modérés les rafraîchissemens nécessaires. M. de La Pérouse

avait visité avant nous la province de La Conception : la relation de ses voyages en contenait une description très détaillée; mais la guerre avait rendu méconnaissable cette heureuse et florissante partie du Chili. La Conception ne présentait plus en 1820 que le spectacle douloureux d'une ville saccagée plusieurs fois par l'ennemi. Les campagnes abandonnées restaient sans culture, et le commerce avait déserté des rivages où il ne trouvait plus ni profits ni sécurité. Aussi la population de La Conception, qui, au moment du passage de La Pérouse, s'élevait à quinze mille âmes, se trouvait-elle déjà réduite en 1820 à huit mille habitans.

Bien que le parti des indépendans eût remporté des victoires décisives, la guerre civile n'était pas complétement terminée dans les provinces du Chili. Les habitans des montagnes, dirigés par les moines, qui avaient conservé sur leur esprit une très grande influence, combattaient encore pour la cause royale. A leur tête marchait un Chilien, le fameux Benavidès, à qui la connaissance parfaite du pays donnait pour cette guerre de partisans de très grands avantages. Les royalistes du Chili se battaient en héros et mouraient en martyrs. S'ils avaient le malheur de tomber dans les mains de l'ennemi, ils réclamaient pour toute faveur qu'on leur laissât le temps de prier pour le roi; leur prière achevée, ils s'offraient d'eux-mêmes au coup mortel : ne demandant point de merci, ils n'en accordaient pas. Bien souvent les indépendans avaient proposé des échanges de prisonniers; ces offres avaient été repoussées avec dédain. Il y avait seulement quelques mois que Benavidès s'était emparé de La Conception. Le général Freyre, qui commandait au nom de la république dans la province, avait dû se retirer avec les milices et le peu de troupes restées disponibles dans la ville voisine de Talcahuana, située à l'entrée de la baie. Le 25 novembre 1820, il avait fait une sortie et engagé une action qui n'avait pas duré moins de deux jours. Les royalistes avaient été complétement battus; ils avaient laissé sept cents hommes sur le champ de bataille et trois cents prisonniers au pouvoir du vainqueur.

Si la métropole avait réussi à armer en faveur de sa cause quelques bandes de paysans fanatiques, le Chili avait trouvé dans les peuplades sauvages qui vivent au-delà du Biobio des alliés dont le concours avait une bien autre importance. Depuis la conquête du Nouveau-Monde, ces peuplades, connues sous le nom d'*Araucanos*, avaient toujours été les ennemis les plus acharnés des Espagnols. Elles combattent à cheval. Leurs armes sont la lance, l'arc, la fronde, le *lasso* et les boules. Il n'est pas sur le continent de l'Amérique de cavalerie qui puisse résister à celle des Araucanos. Avant de charger, ces Indiens dénouent leur chevelure et la laissent tomber autour de

leur tête de manière à s'en couvrir jusqu'à la ceinture. Un cri aigu donne le signal de l'attaque. Tous fondent à la fois sur l'ennemi, se faisant avec une incroyable adresse un bouclier du corps de leurs chevaux; ils évitent ainsi la première décharge des armes à feu. Leur choc est terrible, et les renforts continuels qu'ils reçoivent les empêchent de sentir leurs pertes. Gagnés par les indépendans, les Araucanos fournirent à l'armée chilienne quatre mille cavaliers aguerris. Chaque jour diminuait donc les chances que pouvait avoir conservées l'Espagne de rétablir son autorité dans ces colonies lointaines; mais tant qu'il restait à cette puissance un pied sur le continent américain, les colons émancipés pouvaient craindre quelque brusque retour de fortune. Affranchi par les secours qu'il avait reçus de Buenos-Ayres, le Chili devait au soin de sa propre sécurité de tenter à son tour l'affranchissement du Pérou. Une expédition considérable venait de partir de Valparaiso et de La Conception, se dirigeant vers la rade de Lima. L'œuvre d'émancipation semblait approcher de son dénoûment, et tout me commandait de redoubler de circonspection.

Les Chiliens sont naturellement hospitaliers, et de notre côté nous accordons facilement notre sympathie aux étrangers, surtout à ceux qui ont arboré l'étendard de la révolte. Une grande intimité ne tarda donc pas à s'établir entre les officiers de nos bâtimens et les habitans de La Conception. C'était à qui, parmi ces derniers, obtiendrait l'honneur de recevoir sous son toit un des compatriotes de La Pérouse. Le souvenir de l'illustre navigateur était encore vivant dans cette ville, qu'il avait visitée en 1785. Des vieillards, des mères de famille, qu'un pareil souvenir rajeunissait de près de quarante ans, se plaisaient à nous montrer l'endroit où les marins de la *Boussole* et de l'*Astrolabe* avaient dressé leurs tentes. Mes relations officielles avec le général Freyre prirent aussi, et presque malgré moi, un degré inusité de confiance. Ce général était alors âgé de trente-quatre à trente-cinq ans. Il passait pour habile politique et avait en mainte occasion donné des preuves incontestables de bravoure personnelle. La douceur et la générosité de son caractère le faisaient aimer de tous les Chiliens. Il m'engagea vivement à ne pas poursuivre mon voyage sans toucher à Valparaiso. Cette relâche me mettrait, disait-il, en rapports directs avec le président O'Higgins, et m'éclairerait pleinement sur la véritable situation du pays.

Je cédai à ces instances; mais, lorsque j'arrivai à Valparaiso, le 14 janvier 1821, ce fut à Santiago même, à Santiago, siége du gouvernement et capitale de la république du Chili, que le gouverneur don Luiz de la Cruz essaya de m'entraîner. Il avait reçu l'ordre de m'accompagner en personne; des voitures devaient être mises à ma

disposition, et, par l'ordre exprès du suprême directeur, un hôtel était préparé pour me recevoir. Je n'étais pas homme à commettre une si lourde faute. Ce voyage, auquel on voulait donner tant d'éclat, eût été représenté comme une reconnaissance tacite des droits de la république. La France, il faut en convenir, aurait eu mauvaise grâce à prendre sur ce point l'initiative; elle était l'alliée de l'Espagne, et ne pouvait donner à l'égard de cette puissance l'exemple des mauvais procédés. Je me sentais sur un terrain glissant, où le moindre faux pas pouvait avoir les plus graves conséquences. Loin de vouloir trancher du diplomate, je jugeai à propos de me renfermer plus que jamais dans mon rôle d'amiral. Je refusai nettement de faire le voyage auquel on m'invitait d'une façon si pressante. Tout ce que je pus promettre, ce fut d'attendre quelques jours encore à Valparaiso l'arrivée du directeur suprême, dont le général Freyre m'avait fait espérer la visite; mais le directeur, justement soucieux de sa dignité, resta à Santiago.

On tenait cependant à savoir ce que j'étais venu faire sur les côtes du Chili. La question était trop naturelle pour que je pusse m'en montrer blessé. Le ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, don Joachim d'Echaveria, fut chargé de me la poser avec tous les ménagemens dont les chancelleries se sont de temps immémorial fidèlement transmis le secret.

« Le gouvernement chilien, m'écrivit don Joachim, s'attendait à être fidèlement instruit de l'objet que s'est proposé sa majesté très chrétienne en vous envoyant dans ces parages. Ce n'est que par un avis du gouverneur de La Conception qu'il a appris, il y a quelques jours, le but de votre voyage. Vous venez, écrit ce gouverneur, manifester la sympathie de la France pour les états indépendans de l'Amérique, et établir avec eux des relations d'amitié et de commerce. Une semblable mission n'exigeait point peut-être l'envoi si coûteux d'une division navale. Vous ne devez donc pas vous étonner que les citoyens de cette république en aient, au premier abord, conçu quelques alarmes. Son excellence le directeur suprême eût été heureuse de se concerter personnellement avec votre seigneurie, certaine que cet entretien eût dissipé tous les doutes et donné de nouveaux gages à l'indépendance du pays; mais son excellence est informée que vous vous proposez de quitter prochainement les côtes du Chili et de vous diriger vers le port du Callao, qui est en ce moment bloqué par nos forces de terre et de mer. La neutralité qu'ont fidèlement observée jusqu'ici les puissances étrangères, la conduite libérale et généreuse de cette république, le respect dont elle n'a cessé de faire preuve envers le pavillon de la France, nous donnent lieu d'espérer que votre seigneurie ne nous refusera pas une explication qui nous tranquillise sur le but de son voyage. Si votre seigneurie ne veut pas que nos craintes soient encore augmentées, elle consentira à différer son apparition sur les côtes du Pérou, jusqu'au jour où l'occupation de ce

pays par nos troupes assurera à la division qu'elle commande un mouillage paisible. »

Cette lettre demandait une réponse. Je la fis aussi nette que le permettait la situation ambiguë dans laquelle nos relations avec l'Espagne devaient nous maintenir. Je réitérai les assurances d'une stricte neutralité, et je rappelai que j'attendais en retour, pour les armateurs français, assistance et protection. Quant aux inquiétudes manifestées au sujet du prochain départ de la division pour les côtes du Pérou, je laissai entendre que je les considérais comme une injure gratuite faite à notre loyauté, et je m'abstins de les réfuter.

Notre politique n'était point à double face : elle était expectante. Quelques mots l'auraient exposée dans toute sa sincérité; mais ces mots, nous ne pouvions pas les dire. Nous ne pouvions pas avouer que nous n'attendions qu'un succès plus complet pour nous déclarer. Quant à moi, je ne mettais pas un instant en doute l'issue de cette insurrection. La lutte que les Chiliens soutenaient depuis plusieurs années les avait aguerris. C'est d'ailleurs une race belliqueuse et tenace. Le Chili pouvait mettre sur pied douze mille hommes de troupes régulières et joindre à cette armée des milices plus nombreuses encore. Plusieurs officiers français servaient à cette époque dans l'armée chilienne. Les victoires de Maypu et de Chacabuco, si célèbres dans les annales du Chili, furent dues en partie à leur courage. Si j'en croyais les informations que je recueillis pendant mon rapide passage dans la Mer du Sud, toute cette partie de l'histoire américaine serait à refaire, mais je n'ai aucun goût pour les révisions historiques; ce ne sont la plupart du temps que de présomptueuses tentatives ou d'ingénieux paradoxes : il faut laisser la gloire à qui eut la responsabilité.

Le Chili est sans contredit le plus beau pays de l'Amérique méridionale. Situé sous la zone tempérée, il ne connaît ni la rigueur des hivers ni les chaleurs excessives de l'été. Le sol, partout fertilisé par un grand nombre de rivières, rend presque sans effort des récoltes abondantes. Chacune de ses provinces se distingue par des produits différens. La province de La Conception renferme d'immenses forêts; elle est riche en vins, en blé, en bestiaux et en laine. La province de Santiago, moins grande, mais proportionnellement plus peuplée, fournit, outre du blé, du chanvre et des fruits de toute espèce; elle possède aussi de nombreux troupeaux. La province de Coquimbo, qui occupe la partie septentrionale du Chili, est avant tout propre à la culture des denrées coloniales : on y récolte le coton et la canne à sucre. Mais les plus grandes richesses de cette terre privilégiée ne sont pas à la surface. L'objet du travail et des

spéculations de toutes les classes d'habitans, ce sont les mines abondantes d'argent et de cuivre que renferme le territoire des trois provinces. De telles ressources devaient attirer le commerce européen. Le commerce, à son tour, devait, avec le goût du luxe et des aisances de la vie, faire pénétrer dans ces contrées naturellement indolentes les habitudes salutaires du travail. Dès l'année 1821, tous les objets provenant de nos manufactures jouissaient au Chili de la vogue exceptionnelle qu'ils avaient rencontrée au Brésil. Pour en soutenir la concurrence, les Anglais n'avaient pas trouvé d'autre moyen que d'employer la contrefaçon. On vit à cette époque leurs draps porter frauduleusement la marque de nos fabriques. L'engouement des Chiliens pour les produits de l'industrie française fut de courte durée; le Chili n'en est pas moins devenu un des meilleurs marchés de notre commerce d'outre-mer. Le chiffre total de nos échanges avec cette république, qui ne compte pas un million et demi d'habitans, s'élève aujourd'hui à près de 72 millions de francs. On comprend l'importance qu'il y avait à sauvegarder de bonne heure nos intérêts dans cet état naissant, et à ne pas nous y laisser supplanter par nos rivaux.

Des anciennes possessions espagnoles dans l'Amérique méridionale, il ne me restait plus à visiter que le Pérou. L'autorité royale se maintenait encore intacte dans cette province. L'armée chilienne, débarquée sur la côte méridionale, s'avançait, il est vrai, vers la capitale, mais avec une prudente lenteur. Le 18 janvier 1821, je partis de Valparaiso pour me rendre, ainsi que je l'avais annoncé, devant Lima. La veille de mon arrivée sur la rade du Callao, une révolution militaire avait fait passer le pouvoir aux mains du général Lacerna. On accordait généralement au nouveau vice-roi de grands talens militaires. Il avait la confiance des troupes, et c'était sur lui que se fondait le dernier espoir des partisans de l'Espagne. L'entrevue à laquelle il s'empressa de me convier me laissa une idée aussi favorable de sa capacité que de sa courtoisie. Je trouvai un homme d'une cinquantaine d'années, dont la figure ouverte et la contenance assurée me plurent à la première vue. Le général Lacerna parlait avec une très grande facilité le français; il avait longtemps résidé à Nancy, où, pendant une partie de la guerre de la Péninsule, il fut retenu prisonnier sur parole.

Je pus juger dans cette entrevue que le vice-roi n'était pas sans inquiétude sur sa situation, quoiqu'il exagérât beaucoup ses forces et ses ressources. Il ne put me dissimuler que si l'Espagne tardait à lui envoyer des secours, la position deviendrait très critique. Il portait à neuf mille hommes la force de l'armée espagnole. Des renseignemens plus exacts me donnaient à penser que l'effectif réel en

était bien moins considérable. Je ne pouvais me défendre d'une sérieuse sympathie pour cette poignée de braves qui, au milieu d'un pays déjà frémissant, restaient fidèles à leur drapeau; mais je n'étais point libre d'obéir à mon penchant. Trop d'indices m'avertissaient que la cause de l'Espagne était définitivement perdue. Lui prêter le moindre appui, c'eût été se compromettre sans la sauver. Je crus donc devoir résister aux instances que m'adressait le général Lacerna pour obtenir que je prolongeasse mon séjour sur la rade du Callao. « Notre présence, me disait-il, avait produit un excellent effet sur l'esprit des habitans de Lima. » Si nous avions rassuré les royalistes, nous devions au même titre alarmer les indépendans. Rien ne m'autorisait à assumer ce rôle. Arrivé, le 31 janvier 1821, devant Lima, je fixai irrévocablement mon départ au 4 février.

Je voulus mettre cependant à profit le peu de temps que je devais passer sur les côtes du Pérou pour en visiter au moins la capitale. Nous ne connaissions la ville de Lima que par les récits fabuleux des moines et des flibustiers. Je savais que, pendant plus de deux siècles, de prodigieuses richesses s'y étaient accumulées, et que dans ce pays, où le fer était rare, l'argent, méritant son nom de vil métal, se voyait souvent consacré aux plus vulgaires usages. En réalité, cette ville, où j'aurais vu, je crois, avec moins d'étonnement que l'élève du docteur Pangloss, de jeunes garçons, pour jouer au palet dans les rues, se servir d'émeraudes et de rubis, cette ville dont la renommée nous avait tant vanté l'opulence fantastique, est une de celles dont l'aspect m'a semblé le plus modeste et le moins oriental. Le trait qui m'en a le plus frappé est celui-ci : sur une population de cent à cent dix mille âmes, les deux tiers des habitans étaient des femmes; l'autre tiers comptait près de dix mille moines. Le luxe de toute ville espagnole, ce sont les églises et les couvens : on comptait à Lima en 1821 soixante-quinze de ces édifices; c'étaient les seuls monumens de la capitale du Pérou. Le palais même du vice-roi me sembla d'apparence assez chétive. J'y pus cependant contempler dans une vaste galerie les portraits de tous les vice-rois qui avaient exercé le gouvernement du Pérou depuis Pizarre. L'un d'eux était cet O'Higgins qui signala son administration par d'utiles réformes, et dont le petit-fils était devenu, au moment de notre passage dans la Mer du Sud, le directeur suprême de la république du Chili.

Le dénoûment que j'avais prévu se fit peu attendre. Quand l'heure marquée par le destin a sonné, tout semble se réunir pour hâter la chute des empires. On eût pu croire que la constitution libérale adoptée en Espagne mettrait un terme aux révolutions des colonies. Ce fut pour la révolte un nouvel aliment. Le clergé, qui avait jusque-là

employé son influence en faveur de la mère-patrie, changea subitement de conduite et de langage. La haine des principes proclamés par la métropole suffit pour gagner à la cause de l'indépendance les vœux de la sainte milice qui n'avait cessé de combattre pour le maintien de l'autorité royale. L'armée se trouva, comme la population, partagée en deux camps, et la discipline militaire subit l'ébranlement général de la chose publique. Malgré tant de chances contraires, les Espagnols auraient encore pu sauver leur domination au Pérou, s'ils avaient conservé l'empire de la mer; mais ils laissèrent une division chilienne, composée de deux ou trois navires achetés au commerce, prendre un ascendant marqué dans la Mer du Sud. Une de leurs frégates fut capturée dans la baie de La Conception. Une autre, l'*Esmeralda*, fut enlevée sous le canon des forts du Callao par des embarcations que commandait lord Cochrane en personne. De deux vaisseaux expédiés d'Europe, l'un, démâté sous l'équateur par un violent orage, fut obligé de rentrer en Espagne; le second disparut en doublant le cap Horn. Toute communication se trouva coupée entre l'armée du Pérou et la mère-patrie. Ce qui doit étonner, c'est que cette armée ait pu prolonger aussi longtemps sa résistance. De bien grands événemens peuvent souvent être décidés par des forces presque insignifiantes. Sans sa flotte, qui ne compta jamais qu'un vaisseau de soixante canons, trois frégates, une corvette, quatre bricks, quatre goëlettes et neuf transports, le Chili eût peut-être été incapable de maintenir son indépendance. A coup sûr, il n'eût point aussi efficacement contribué à l'affranchissement du Pérou.

Ce ne fut point cependant le Chili qui eut la gloire d'expulser les derniers Espagnols du sol américain. Cet honneur était réservé aux soldats de la Colombie et au général Bolivar. Le Pérou ne prit par lui-même qu'une assez faible part à sa propre délivrance; il n'avait pas au même degré que les autres provinces espagnoles la haine de l'étranger : trop heureux s'il eût pu échapper jusqu'au bout à la fièvre révolutionnaire qui faisait ainsi tomber l'un après l'autre les plus nobles fleurons de la couronne d'Aragon et de Castille! Il fallait laisser aux graves descendans des *pères pèlerins* de l'Amérique du Nord les institutions auxquelles les avait si bien préparés tout un siècle de vertus austères. Autre peuple, autre gouvernement. Cette race aimable, au langage emphatique et sonore, aux instincts capricieux, que l'ardeur des aventures avait conduite jusque sur le revers occidental des Andes, avait sans doute aussi, dans les desseins d'en haut, sa mission providentielle; mais je serais tenté de croire que ce n'était pas celle de fonder une république.

Quand on songe aux antipathies qui séparaient autrefois et qui

séparent encore, bien qu'à un moindre degré, la race néo-latine et la race anglo-saxonne, on a peine à comprendre que les colonies espagnoles aient pu avoir un instant la pensée d'emprunter aux États-Unis leur programme politique et leurs institutions. Peu de temps avant mon arrivée sur la rade du Callao, un tragique incident était venu manifester cette antipathie instinctive de la façon la plus frappante et en même temps la plus cruelle. L'enlèvement de la frégate espagnole l'*Esmeralda* avait vivement blessé l'orgueil et le point d'honneur castillans. L'amour-propre national ne pouvait se résigner à reconnaître dans ce brillant fait d'armes le triomphe de l'audace sur l'incurie et l'imprévoyance. La frégate anglaise l'*Andromaque* était mouillée à très petite distance de l'*Esmeralda* pendant la nuit où lord Cochrane avait enlevé le bâtiment espagnol. Des marins de l'*Esmeralda*, qui, après avoir déserté leur poste au milieu de l'action, étaient parvenus à gagner la terre à la nage, assurèrent que l'*Andromaque* avait servi de point de réunion aux embarcations chiliennes, que des canots anglais avaient prêté à lord Cochrane leur concours, et que c'était à l'aide des amarres qu'ils avaient fournies que l'*Esmeralda* avait pu être emmenée aussi rapidement hors de la portée des forts. La crédulité populaire accueillit avec empressement cette version. Des Anglais se virent insultés dans Lima, et le capitaine de l'*Andromaque* ne jugea pas prudent de rester mouillé sous le canon du Callao. Il conduisit sa frégate à la hauteur de l'île San-Lorenzo, et c'est là que nous le trouvâmes à notre arrivée. Le *Macedonian*, frégate américaine, était également à l'ancre près de l'*Esmeralda* le jour où lord Cochrane exécuta son coup de main. Les Américains n'échappèrent pas plus que les Anglais aux soupçons des Espagnols. Le lendemain même, un canot ayant voulu communiquer avec la terre, fut invité par la garde du fort Saint-Philippe à ne point accoster. L'officier qui commandait l'embarcation ne tint aucun compte de cet avis. A peine eut-il mis pied à terre qu'il fut assailli par une multitude furieuse. Les soldats espagnols firent de vains efforts pour le sauver : il tomba victime de son imprudence, et avec lui périrent les seize hommes qui montaient le canot du *Macedonian*.

Si je ne me trompe, ce qui peut expliquer ces terribles haines de races, c'est moins le souvenir de longues guerres et d'antiques querelles que la différence même des tempéramens. Le sang latin est prompt à s'émouvoir. Le flegmatique dédain que l'habitant du nord oppose à ses enthousiasmes comme à ses emportemens l'irrite et l'humilie. Il devine sous cette enveloppe épaisse dont son esprit se raille une force morale qu'il ne peut s'empêcher d'envier, mais dont il ne veut pas subir le joug. C'est encore Abel et Caïn. Il ne faut

qu'une funeste inspiration pour les mettre aux prises. Peu aimés des Chiliens, auxquels ils ne marchandaient pas cependant leurs secours, les Anglais ne rencontraient au Pérou qu'éloignement et méfiance; mais la prétention des Anglais n'est pas, on le sait, de se faire aimer. *Oderint dùm metuant*, telle a été de tout temps leur devise. Malgré la haine dont on payait leurs allures hautaines, ils avaient déjà fait passer une partie de l'argent du Pérou dans les coffres de la banque de Londres. On ne citait pas en 1821 un seul navire anglais de guerre ou de commerce qui eût quitté l'Océan-Pacifique sans emporter en Europe des sommes considérables. Ainsi, dans la Mer du Sud comme ailleurs, le commerce britannique s'était assuré déjà le premier rang; mais je ne croyais pas impossible, grâce aux sympathies qu'on nous témoignait, de le lui disputer.

Le 4 février 1821, comme j'en avais prévenu le général Lacerna, nous appareillâmes de la rade du Callao pour rentrer en Europe. Le 10 mars, nous doublions de nouveau le cap Horn, et le 7 avril nous entrions dans la baie de Rio-Janeiro. Une grande nouvelle nous y attendait. Le 29 septembre 1820, Mme la duchesse de Berri avait donné au roi, à la famille royale et à la France ce prince dont la naissance, assurant l'avenir, eût pu être le gage d'une réconciliation durable entre tous les partis. Malheureusement les partis ne se réconcilient pas, si ce n'est pour travailler à la ruine de ce qui existe. Le sentiment monarchique n'était pas seulement éteint en France, il menaçait de s'éteindre en Europe. Les premiers mots que me dit le roi Jean VI, lorsque j'eus l'honneur de lui être de nouveau présenté, furent ceux-ci : « Les affaires de cette grande ville vont mal, monsieur l'amiral; c'est comme partout. »

Rien ne dénonçait cependant à Rio-Janeiro une bien sérieuse agitation : le roi, par des réformes administratives, s'était efforcé d'endormir l'esprit révolutionnaire; mais les provinces du Brésil avaient de constantes communications avec le Portugal, et pour le Portugal l'exemple de l'Espagne avait été contagieux. Le peuple et l'armée exigèrent une constitution. D'une constitution à une abdication il n'y a qu'un pas. Dès que la confiance a cessé d'exister entre le souverain et les sujets, la retraite est généralement le parti le plus sage; elle est toujours le parti le plus sûr. C'est ce que pensa le bon roi Jean VI, fort peu soucieux de jouer le rôle de Charles Ier ou celui de Louis XVI. Le 22 avril, un décret nomma le prince royal dom Pedro lieutenant-général du royaume du Brésil, et trois jours après sa majesté très fidèle s'embarquait à bord du vaisseau qui portait son nom. La reine l'y avait précédé avec toute la cour. La flotte portugaise mit à l'instant sous voiles et fit

route pour Lisbonne. La séparation du Brésil et du Portugal se trouvait accomplie.

Ce grave événement semblait clore ma campagne. Parti de Rio-Janeiro le 5 mai, je ne m'arrêtai que quelques jours à Bahia. Il ne me restait plus qu'à toucher aux Antilles avant d'opérer mon retour en France; mais, arrivé à la Martinique, j'y appris que la lutte qui se poursuivait avec acharnement sur la côte de Colombie entre les royalistes et l'armée de Bolivar avait mis en péril la sûreté de plusieurs de nos bâtimens de commerce. Après en avoir conféré avec le gouverneur de la Martinique et le contre-amiral qui commandait alors la station des Antilles, je me décidai à me porter devant La Guayra et Puerto-Cabello pour y faire respecter le pavillon du roi. Je devais longer ainsi la côte ferme, remonter ensuite au vent de Saint-Domingue, suivre toute la côte septentrionale de cette île, passer de là entre la Jamaïque et l'île de Cuba, toucher à La Havane, et me diriger de ce point vers les côtes des États-Unis, dernière étape d'où je partirais complétement ravitaillé pour traverser l'Atlantique.

Dans les premiers jours de juillet, j'arrivai en vue de La Guayra. Bien que le pavillon espagnol y flottât encore, la situation de la garnison était désespérée. Bolivar venait de gagner la bataille de Carabobo sur les généraux La Torre et Moralès; il les avait contraints à se réfugier dans Puerto-Cabello et avait investi La Guayra avec un corps de quatre mille hommes. Il tenait renfermés dans cette place, qu'avaient abandonnée ses habitans, le colonel Pereyra et neuf cents soldats espagnols. Depuis deux jours, cette malheureuse garnison n'avait eu pour toute nourriture que quelques cannes à sucre. La vue du drapeau français rendit un peu d'espoir aux assiégés. Le colonel Pereyra me fit dire qu'il était résolu à s'ensevelir sous les décombres de la place avec ses Indiens et ses nègres, si l'ennemi ne les recevait pas à merci, mais qu'il me suppliait de sauver les Européens, pour lesquels le vainqueur serait sans pitié. Il fallait prendre une prompte résolution : les Espagnols n'avaient plus de munitions, la plupart des canons de la place étaient encloués, et une attaque de vive force pouvait avoir lieu d'un instant à l'autre. Cette attaque aurait eu facilement raison de soldats exténués de fatigue et mourant d'inanition. Pouvais-je cependant venir aussi ouvertement au secours de l'armée royaliste? La soustraire aux conséquences inévitables de sa défaite, n'était-ce pas frustrer le vainqueur et manquer à la rigoureuse neutralité qui m'était prescrite? Je n'hésitai pas longtemps; je connaissais trop bien le caractère impitoyable des guerres civiles. Si je rejetais la prière de ces braves soldats, je les livrais à une mort certaine. A aucun prix, je n'aurais voulu souiller

mon nom d'un pareil refus. Cependant, avant de prendre un parti dont je ne me dissimulais point la gravité, je voulus essayer de concilier ce qu'exigeaient le soin de mon honneur et le respect du droit international. Je songeai à faire appel aux sentimens élevés que la voix publique prêtait au général Bolivar. Mon espoir ne fut pas déçu. J'avais fait demander au général de consentir à l'embarquement des troupes espagnoles sur les bâtimens de ma division, prenant de mon côté l'engagement de ne débarquer ces troupes qu'à Puerto-Cabello. Dès le lendemain, le colonel don José Pereyra recevait du libérateur, général en chef, président de la république de Colombie, cette courte dépêche : « Par considération pour les vaillantes troupes que vous commandez, j'adhère aux articles de la capitulation que vous avez arrêtée de concert avec les officiers de la division française. Je l'approuve dans toutes ses parties, et j'espère qu'en exécution de cette convention la place de La Guayra sera remise dans deux heures aux armes de la république. »

Informé sur-le-champ de l'issue presque inespérée d'une négociation si délicate, j'envoyai mon premier aide-de-camp à terre pour qu'il s'entendît avec le colonel Pereyra sur les moyens d'activer autant que possible l'évacuation de la ville et l'embarquement des troupes. Je chargeai en même temps cet officier de porter mes remerciemens au général Bolivar. « C'est à moi, répondit le général, de remercier et de féliciter M. l'amiral. La conduite qu'il a tenue en cette circonstance est un témoignage irrécusable des loyales intentions de la France. Il m'a fourni en même temps l'occasion de prouver au monde, et en particulier à l'Espagne, que nous ne faisons pas pas la guerre en barbares. Le colonel Pereyra est un excellent militaire qui défend avec une constance incroyable une cause injuste et perdue. Je lui ai accordé une capitulation qu'il ne pouvait raisonnablement espérer; je la lui ai accordée parce que je suis sûr qu'il se fût défendu jusqu'à la dernière extrémité. C'eût encore été du sang inutilement répandu. Nous devons tous les deux à M. l'amiral de l'avoir épargné. »

Je trouvai, je l'avoue, une véritable grandeur dans ces paroles, et je ne pus m'empêcher de me sentir honoré de l'opinion flatteuse que le président de la république colombienne voulait bien exprimer sur mon compte. Bolivar n'était plus alors un chef de partisans, soutenant avec plus ou moins de succès une lutte factieuse contre l'autorité de son roi légitime : c'était un général illustre, salué par ses compatriotes du nom de libérateur et cité dans l'Europe entière comme le plus vaillant champion de l'indépendance américaine. Bolivar n'occupera pas dans l'histoire le même rang que Washington. L'histoire tient moins compte aux héros des vertus

qu'ils ont déployées que des œuvres qu'ils ont accomplies. Fonder un état dont les destinées pussent marcher de pair avec celles de l'Union américaine ne pouvait être l'œuvre d'un seul homme : il y eût fallu le concours d'un peuple; mais pour donner le jour à ces chétives républiques du Nouveau-Monde, que le moindre souffle pouvait éteindre et qu'une anarchie périodique n'a cessé d'ébranler, pour les préserver d'une dissolution immédiate, pour les défendre contre l'ennemi étranger, les protéger contre l'ennemi intérieur, Bolivar dépensa peut-être plus d'énergie, plus de ressources, plus d'abnégation et de magnanimité que l'heureux fondateur des États-Unis. Il fut, lui aussi, un grand homme de Plutarque.

Avant de quitter La Guayra, je réclamai la protection du libérateur pour le commerce français dans les villes qui dépendaient déjà de son gouvernement, ou que le sort des armes ferait tomber en son pouvoir. « Vous pouvez, me fit-il répondre, assurer M. l'amiral que le commerce français ne sera nulle part aussi protégé que dans la république de Colombie. Nous avons dernièrement pris deux fois Caracas, la ville la plus attachée à l'Espagne. Aucun désordre n'y a eu lieu, même envers les Espagnols. Que ferions-nous donc pour une nation qui donne en ce moment au monde dans notre guerre de famille un si bel exemple de neutralité! »

Le 4 juillet, à dix heures du matin, les troupes espagnoles qui occupaient La Guayra s'acheminèrent vers la plage. Les canots de la division française étaient prêts à les recevoir. L'embarquement ne put s'effectuer qu'avec les plus grandes difficultés. La mer déferlait violemment sur le rivage. Nos canots n'auraient pu s'en approcher sans courir le risque d'être engloutis; ils durent rester mouillés en dehors de la barre. Les malheureux Espagnols, pour atteindre ces embarcations, étaient forcés de s'avancer dans l'eau jusqu'aux épaules; des femmes mêmes, épuisées par les affreuses privations qu'elles venaient de subir, se voyaient réduites à cette cruelle nécessité. C'était un spectacle à la fois touchant et douloureux. A une heure, il ne restait plus à terre que le colonel Pereyra et quelques officiers. Un canot que j'avais fait réserver pour eux les conduisit à bord du *Centaure*. Leur mâle physionomie s'éclaira d'un rayon de joie quand ils reconnurent, rangées en faisceaux, les armes de leurs soldats, que, malgré l'état de la mer, nous étions parvenus à sauver.

Je ne me rappelle pas sans émotion les sentimens généreux que manifesta dans cette circonstance le brave équipage du *Centaure*. Transis de froid, pouvant à peine se soutenir, les Espagnols étaient montés à bord de notre vaisseau dans un état de détresse et de dénûment qui ne rappelait que trop toutes les souffrances qu'ils venaient d'endurer. Ils y étaient à peine depuis quelques minutes qu'il

eût été difficile de les distinguer de nos matelots. Chacun s'empressant à l'envi autour d'eux, ils s'étaient trouvés en un clin d'œil débarrassés de leurs haillons humides et enveloppés dans de chauds vêtemens. C'était à qui de nos jeunes marins viendrait le premier au secours de ces vieux militaires, la plupart blessés ou couverts d'honorables cicatrices. Le matelot français a souvent la malice, mais il a aussi la sensibilité et la candeur d'un enfant.

Après l'évacuation de La Guayra, le général Bolivar y fit son entrée, et le pavillon colombien fut à l'instant arboré sur la citadelle. De mon côté, je fis signal à la division de mettre sous voiles, et je me dirigeai vers Puerto-Cabello. Nous étions le lendemain mouillés devant ce port. Le vice-roi du Mexique et celui de la Nouvelle-Grenade y étaient arrivés le jour même où nous sauvions la garnison de La Guayra. Je rencontrai ces grands personnages réunis chez le général La Torre. J'obtins d'eux de tristes détails sur l'état des affaires de l'Espagne dans cette partie de l'Amérique. L'armée royale, forte à peine de quatre mille hommes, était complétement découragée. Un envoyé de la république était venu à Puerto-Cabello offrir un armistice, et Bolivar lui-même était attendu dans peu de jours à Valencia, où l'on espérait que la paix pourrait se conclure. Depuis huit ans, l'Espagne épuisait dans cette lutte inégale ses armées et ses trésors. Le moment était venu de céder à l'ascendant du libérateur.

Je n'avais aucun motif pour m'arrêter devant Puerto-Cabello; J'en repartis aussitôt que j'eus mis à terre la garnison de La Guayra. Ainsi que j'en étais convenu avec le gouverneur de la Martinique, je visitai, sans toucher sur aucun point, toute la côte septentrionale de Saint-Domingue. Il m'était prescrit de ne pas inspirer d'inquiétudes au gouvernement du président Boyer, avec lequel on songeait dès lors à s'entendre. Je revis ainsi le cap Français et le môle Saint-Nicolas, où les forts et la ville me parurent également abandonnés. Partout des ruines, partout des rades désertes, telles étaient les œuvres que me présentait à chaque pas le fatal génie de la révolution.

Arrivé à La Havane, je retrouvai des gens auxquels l'exemple de tant de maux n'avait rien appris. Fatigués des entraves que l'Espagne mettait à leur commerce, les habitans de Cuba auraient voulu, eux aussi, secouer le joug de la métropole et proclamer leur union avec le Mexique. Aujourd'hui c'est dans l'annexion aux États-Unis que les mécontens ont mis leur espoir. Tout n'est point parfait sans doute dans l'administration coloniale de l'Espagne, mais il faut que des abus soient bien graves et bien profondément odieux pour n'être pas encore préférables aux inévitables conséquences d'une émancipation violente. L'île de Cuba, sous ce joug qu'elle voudrait

répudier, a vu dépérir à côté d'elle la Jamaïque pendant qu'elle devenait la rivale de Java. Pourquoi donc vouloir échanger cette prospérité qui ne fait que s'accroître contre le vain mirage d'une situation meilleure? C'est ainsi que parlent les sages; par malheur, la philosophie des peuples leur a depuis longtemps enseigné une autre logique. L'ivresse hébète les sens, l'ivresse abrége la vie. Faut-il donc pour cela renoncer au plaisir de s'enivrer? L'homme, cet être raisonnable dont se rit si tristement le poète, a besoin d'un excitant nerveux, vin, alcool, opium, ou changemens politiques. Vous le trouverez toujours de l'avis du chantre de *Don Juan :*

And the best of life is but intoxication.

Le 4 août, nous adressâmes nos derniers adieux à cette race passionnée, si pleine de grandeurs et de contrastes, qui a conquis la moitié du Nouveau-Monde, qui, après l'avoir dépeuplé, l'a couvert de cités florissantes, et qui, depuis trente ans, ne sait plus y entasser que des ruines. Nous franchîmes le canal de Bahama, et nous nous dirigeâmes vers des rivages où nous attendaient un autre peuple, d'autres mœurs et de nouvelles leçons. Le 26 août 1821, nous étions sur la rade de Staten-Island, dans la baie de New-York. Quel magnifique spectacle présentaient alors les États-Unis! Comme tout y respirait le bien-être et la liberté, mais le bien-être honnête, la liberté décente! La prospérité publique n'y cachait pas les hideux ulcères de nos vieilles monarchies; le corps social tout entier était sain et robuste; des mœurs pures, un esprit profondément religieux et l'amour du travail avaient consolidé dès le principe les institutions naissantes. Je venais de passer près de quatorze mois au milieu de populations qui ne connaissaient plus aucun frein et n'obéissaient qu'au caprice du moment, qui, misérables jouets de quelques chefs de bandes, se croyaient libres parce qu'elles pouvaient périodiquement changer à leur gré de tyrans. Ici au contraire je pouvais admirer l'activité féconde d'un grand peuple qui, justement fier d'avoir secoué toute entrave, avait su régler lui-même ses volontés et discipliner ses passions. Longtemps encore après être rentré en France, je racontais avec enthousiasme les merveilles dont mon séjour sur la rade de New-York m'avait rendu témoin : ces bateaux à vapeur qui déjà se croisaient en tout sens sur la rade, ces immenses navires de commerce accourant vers New-York des quatre coins du monde, cette multitude toujours occupée, où pas un citoyen ne portait la livrée de la misère, ces paysans qu'une carriole élégante transportait au marché, et qu'en tout autre pays j'aurais pris pour des *dandies* allant à leurs plaisirs ou pour des négocians allant à

leurs affaires! Ce dernier trait du mobile tableau qui passait chaque jour sous mes yeux était celui qui me frappait le plus. Je ne pouvais m'empêcher de comparer dans ma pensée ces heureux campagnards aux Celtes à demi sauvages de notre pauvre Bretagne. Je me demandais quelle barrière avait pu arrêter chez nous la marche de la civilisation et quel véhicule si puissant en avait hâté les progrès de l'autre côté de l'Atlantique. « La liberté! » étais-je quelquefois tenté de me répondre; mais la liberté a des fruits différens suivant le sol qui en reçoit le germe. Il n'est point vrai d'ailleurs que ce soit la liberté seule qui ait fait la grandeur des États-Unis. Cette grandeur, il la faut bien plutôt attribuer à la salutaire pratique des rigides devoirs qu'impose un sévère christianisme. Les Américains du Nord ont été jusqu'ici guidés par la nuée lumineuse qui conduisait les Hébreux dans le désert. Que leurs croyances s'émoussent, et nous verrons comment ils supporteront cette dangereuse possession de soi-même, qui est le grand écueil des individus et des peuples! Le peuple américain n'a point connu d'enfance. Il est né avec la sagesse de l'âge mûr; mais depuis quelques années peut-être trop de sang étranger est-il venu se mêler à celui de la vigoureuse génération qui avait hérité des vertus d'un autre âge. En plus d'une occasion déjà, la voix des aventuriers a pu étouffer celle des descendans de Franklin et de Washington. Ce n'est plus tout à fait là, je le crains, l'Amérique que j'ai connue. Peu m'importe que des horizons infinis se soient tout à coup ouverts devant elle, qu'elle abaisse les montagnes, qu'elle défriche les forêts, qu'elle joigne les océans. Je ne me laisserai pas éblouir par ces prodiges. Les Américains sont devenus trop turbulens pour moi. Je comprends que de nobles cœurs *préfèrent la liberté périlleuse à la servitude facile*; mais est-il donc impossible d'échapper à cette alternative? En 1821, l'Amérique eût pu être la seconde patrie de mon choix; il me semble qu'aujourd'hui je ne lui donnerais plus la même préférence parmi les pays libres.

Nous avions jeté l'ancre devant New-York le 26 août 1821; j'en partis le 12 septembre. Un secret pressentiment me disait de me hâter. J'avais cependant abrégé autant que possible chacune de nos relâches. Les yeux et le cœur constamment tournés vers la France, je comptais avec impatience les jours qui m'en séparaient. Je n'arrivai au port que pour recueillir le dernier soupir de ma femme. Il est des douleurs qu'on profane en les racontant. Je n'oserais d'ailleurs arrêter ma pensée sur les angoisses de ce cruel retour. Tout ce que je puis dire, c'est qu'à partir de ce moment, mon existence a été brisée. Si j'ai survécu à un deuil aussi profond, c'est que j'avais à remplir un devoir que la douce compagne de ma vie ne pou-

vait plus partager avec moi. Je ne voudrais point m'exposer à décourager de généreuses vocations. Il ne faut pas cependant qu'on ignore les poignantes épreuves qui attendent trop souvent le marin. Si une humeur hardie vous entraîne vers cette rude profession, s'il vous faut à tout prix courir à la poursuite des rêves de votre enfance, je ne vous en détourne pas, entrez dans la carrière où mes cheveux ont de bonne heure blanchi; mais portez-y, jeunes gens, de sérieuses pensées, car là plus qu'ailleurs, je vous en préviens, vous aurez à pratiquer la religion du sacrifice.

Malgré les douloureux souvenirs que m'a laissés cette campagne dans la Mer du Sud, je ne la considère pas moins comme une des plus intéressantes que j'aie faites. L'émancipation des états américains et l'abolition de la traite ont marqué une étape nouvelle dans l'histoire de l'humanité; elles ont clos à jamais l'ère des exploitations coloniales et leur ont substitué le bienfait des échanges volontaires. L'Angleterre, — plus d'un économiste en a fait la remarque, — n'a point eu à regretter l'affranchissement des États-Unis. Le commerce, dans cet événement, a gagné tout ce que semblait perdre la politique. Si l'on en excepte l'Inde, où les conditions trop âpres de la conquête tendront nécessairement à se modifier, on peut dire que les colonies anglaises n'ont plus à revendiquer qu'une bien faible part dans la prospérité du royaume-uni. Le commerce international est la mine féconde, l'intarissable trésor où, depuis près de soixante ans, nos voisins vont incessamment puiser leurs richesses. Ainsi que nous commencions à le reconnaître dès 1820, c'est l'art de fabriquer, d'acheter et de vendre qui a donné naissance à cette puissance colossale, dont le développement ne cache point d'autre mystère que celui du travail opiniâtre uni à la sagacité commerciale et à la longue habitude des grandes transactions.

Si le temps des colonies est passé, la prépondérance qu'ont su prendre les négocians anglais sur la plupart des marchés étrangers où nous les rencontrons peut bien être pour nous un sujet d'émulation; elle ne saurait être un motif de découragement ou d'envie. Il n'est point aujourd'hui de terrain où la France ne puisse accepter hardiment la rivalité de l'Angleterre. Nous l'avons vue porter dans les arts de la paix la rapidité de conception, l'ardeur d'exécution, la *furie* en un mot, qui la rendent si redoutable sur les champs de bataille. Dans quel autre pays l'industrie a-t-elle pris, depuis 1815, un si soudain et si miraculeux essor? A quelle autre contrée chaque année de paix a-t-elle aussi merveilleusement profité? Bien que les expéditions lointaines aient eu de tout temps le fâcheux privilége d'effrayer notre audace, nous n'en avons pas moins su prendre de bonne heure notre place sur les marchés nouveaux que l'indépen-

dance proclamée par les colonies de l'Amérique du Sud ouvrait, en 1820, aux entreprises de l'Europe. Même au-delà du cap Horn, nous avons donc, depuis près d'un demi-siècle, de sérieux intérêts à surveiller, nous y avons surtout de précieux germes à fomenter et à faire éclore.

Je ne veux pas me défendre d'une prédilection secrète pour des relations que j'ai, dans une certaine mesure, contribué à fonder ; je ne m'exagère point assurément la portée de mon intervention en cette circonstance; mais je puis me rendre la justice que j'ai été un des premiers à pressentir et à signaler les conséquences économiques des événemens qui s'étaient accomplis pour ainsi dire sous mes yeux. Le rapport qu'au retour de cette campagne j'adressai au baron Portal fut de la part du cabinet français l'objet d'un examen aussi bienveillant qu'attentif. Le développement de nos intérêts commerciaux était alors la grande question du jour. C'était, on doit s'en souvenir, l'objet avoué de notre ambition, le thème favori des méditations des ministres, et, qu'on me passe l'expression, le *hobby-horse* de l'époque. Lorsqu'on songe à la situation que nous avaient faite vingt-deux années consécutives de guerre, il y aurait de l'ingratitude à méconnaître la tendance bienfaisante de ces préoccupations pacifiques. Jusqu'à son dernier jour, la restauration, accablée sous le poids des gloires et des malheurs d'un autre règne, a vainement cherché à réconcilier la France avec le passé et à se réconcilier elle-même avec l'avenir; il faut rendre du moins hommage à ses efforts. Non contente de ranimer notre industrie mourante, de rouvrir à notre navigation marchande tous les ports dont une influence hostile l'avait exclue, elle ne se lassait point, avec un budget bien réduit, d'aller chercher, jusqu'au-delà des caps que notre pavillon ne savait plus doubler, des débouchés nouveaux pour les richesses naturelles de notre sol, des marchés inexploités pour les produits de nos manufactures. Elle espérait nous désabuser ainsi des grandeurs de la guerre et nous apprendre à aimer les douceurs de la paix; mais la paix doit être autre chose que le loisir et le bien-être matériel des peuples. Sans quelque œuvre émouvante à laquelle une grande nation trouve à s'attacher, on peut être certain que l'oisiveté sera pour elle une mauvaise et dangereuse conseillère.

E. Jurien de La Gravière.

LES

DEUX STEPHENSON

Life of George Stephenson, by Smiles; 1 vol., London, Murray.

L'Angleterre peut s'enorgueillir à bon droit de sa puissance politique, des longues luttes qu'elle a soutenues pour la liberté, de ses institutions également bien placées à l'abri des empiétemens de la royauté et des aveugles excès de la démagogie. Du haut de son île, elle se vante d'assister avec tranquillité aux orages périodiques de la politique européenne, et voit le flot des révolutions expirer devant sa blanche falaise, comme cet Océan même qui l'environne de toutes parts. Elle est fière de sa puissante marine, de son antique aristocratie, de ses communes, dont les débats tiennent le monde attentif et préoccupent au même degré les amis et les détracteurs du gouvernement parlementaire. Pourtant ce que l'Anglais montre de préférence à l'étranger qui visite son île, ce ne sont pas les salles de Westminster, où tant de voix éloquentes se sont fait entendre en faveur des plus illustres causes, ni les demeures somptueuses de sa noblesse, ni tant de monumens des plus terribles victoires; ce sont les usines, les ports, les docks, les canaux, les mines, les fermes, les chemins de fer de la Grande-Bretagne.

La grandeur politique de l'Angleterre a en effet les racines les plus profondes dans son activité sociale : l'amour du travail est le trait le plus caractéristique de la forte race qui habite ce coin de terre que les Romains appelaient le bout du monde, et qui est aujour-

d'hui l'un des centres du monde. Ce qui, pour les peuples du midi, plus capricieux, plus indolens, est une fatigue, une dure nécessité, un devoir qu'on n'accepte qu'en le maudissant, est pour l'Anglo-Saxon la raison de la vie, le sel de l'existence. Pour lui, le travail est moins un moyen qu'un but; l'oisiveté même est plus active en Angleterre qu'ailleurs, et la complication des conventions sociales y fait de la vie élégante une véritable fatigue. Voyez encore de quelle manière travaille un ouvrier anglais, un forgeron par exemple. A la rouge lueur des fournaises, le sérieux qu'il garde a quelque chose d'effrayant; le Français trouve moyen de jeter une remarque ou une plaisanterie entre deux coups de marteau; le Vulcain anglais ne s'interrompt jamais, et son instrument retombe sur le fer sans relâche, avec l'implacabilité du destin. Tout se fait et se mène ainsi dans cette île, le labeur manuel, la banque, les grandes affaires, la politique; rien de chimérique dans les esprits : l'utile et le réel dominent tout. Allez dans l'office de l'une de ces puissantes maisons où princes et peuples vont solliciter des emprunts : dans quelque rue fangeuse de la Cité; vous verrez des salles basses et sombres où nos manieurs d'argent français, dont les dernières années ont vu éclore l'éphémère fortune, rougiraient de vivre un seul jour. Qui parle de fictions parlementaires? Il faut avoir oublié l'histoire des Stuarts, tant de ministres décapités ou enfermés à la Tour... Nelson, le jour du combat de Trafalgar, ne perd point son temps à de longues proclamations : « L'Angleterre, dit-il à ses marins, attend de chaque homme qu'il fasse son devoir. »

Les races sont comme les organes divers de l'humanité; chacune semble avoir une tâche différente à remplir. La destinée de la race anglo-saxonne est comme tracée dans son histoire entière, dans ses grandes entreprises de colonisation, dans le défrichement de l'Amérique, dans le sillage de ces innombrables vaisseaux qui traversent tous les océans et se chargent des dépouilles de l'univers. Prenant au sérieux le mot biblique : « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front, » l'Anglo-Saxon s'est mis à la tâche avec une ardeur que rien ne refroidit, que rien n'arrête, et avec le pain il a conquis l'or, la puissance, la force physique et morale, la fierté. Pris d'une véritable fièvre d'activité, il ne s'est point contenté de suffire à ses propres besoins; il s'est mis à travailler pour le genre humain, il a fabriqué des étoffes, des armes, des instrumens pour le monde entier; il envoie ses missionnaires au centre de l'Afrique pour offrir à des tribus sauvages les produits de Manchester et de Sheffield; il rapporte tissé à l'Américain le coton qui vient des États-Unis; il fera demain, si l'on veut, des joujoux pour Nuremberg et des chapeaux de paille pour Panama. Pour être une des maîtresses du monde, l'Angleterre s'est faite la première servante de l'humanité.

Dans cette immense fourmilière du travail, nul ne compte sur autrui; il faut faire son chemin tout seul, marcher sans retourner la tête, lutter sans murmure, sans plainte, contre tous les obstacles. Malheur aux vaincus! la pitié les soulage, mais les relève rarement. C'est à la force de résistance, à l'obstination que se mesure la valeur des hommes; une intelligence vive et passionnée, des facultés brillantes leur sont moins utiles que la volonté et le caractère, armures plus solides pour le combat de la vie. Il n'y a rien qu'un véritable Anglo-Saxon vénère, admire à l'égal d'un homme qui, suivant la mâle expression de son langage, s'est fait lui-même, qui de la pauvreté, de l'obscurité, des bas-fonds où l'ignorance et la misère retiennent leurs milliers d'esclaves, s'est, par un lent et continuel effort, élevé jusqu'à la richesse, à la renommée, à la puissance: si cet homme a eu le singulier bonheur, en travaillant à sa propre fortune, d'améliorer la condition générale de ses semblables, d'ajouter quelque lustre à la gloire de son pays, d'ouvrir un courant nouveau à l'activité humaine, il prend place alors parmi les favoris de l'opinion, et la popularité lui jette toutes ses couronnes.

De telles gloires deviennent une véritable force pour les nations : les bienfaits rendus par ceux qui conquièrent ainsi la renommée sont de plus d'une sorte; ils ne sont pas tout entiers dans les découvertes, dans les services personnels, ils se centuplent et se multiplient à l'infini dans les âmes. L'exemple de pareilles destinées réveille l'ambition des plus humbles, vivifie l'activité sociale, s'empare de l'imagination populaire; que de héros n'a pas suscités dans nos armées françaises le souvenir vivant de tant de soldats sortis des rangs les plus infimes et devenus de grands capitaines, des conquérans, des rois! En Angleterre, la classe ouvrière a eu aussi ses héros, car on peut bien donner ce nom à des hommes qui, sans aucun secours, sans capital, sans patronage, ont réussi à remporter les plus éclatantes victoires dans les luttes pacifiques de l'industrie, et, par le simple effort de leur intelligence, ont fait faire à la civilisation des pas plus décisifs que tant de capitaines et d'hommes d'état. Parmi ces hommes, il en est peu dont la vie soit aussi instructive, aussi attachante que celle de George Stephenson, l'inventeur de la locomotive et le promoteur des chemins de fer. Comme un rayon qui se glisse dans une nuit obscure, dans combien de chaumières, de tristes réduits, le petit livre qui résume cette existence si bien remplie n'a-t-il pas dû laisser une consolation et une espérance! L'histoire de cet honnête et courageux ouvrier, à qui notre temps doit un de ces services signalés qui marquent en quelque sorte une des grandes étapes de la civilisation, est une des lectures les plus fortifiantes qu'on puisse recommander. On voudrait voir ce livre traduit dans toutes les langues, et répandu surtout parmi les classes populaires,

auxquelles il apprendrait ce que peuvent le travail intelligent, la patience active et la probité.

Newcastle est, comme tout le monde le sait, le centre de l'un des plus riches districts houillers de la Grande-Bretagne. A quelque distance de cette ville est un petit village nommé Wylam : on n'y voit que peu de paysans; autour d'un puits d'extraction de houille se sont groupées les chétives habitations des ouvriers mineurs. C'est dans l'une de ces humbles demeures, encore debout cependant aujourd'hui, que naquit le 9 juin 1781 George Stephenson. Son père, Robert Stephenson, gardait la pompe d'épuisement de la mine. Les premières impressions que reçut le jeune enfant au milieu de ce noir pays de charbon ne durent jamais s'effacer, et déterminèrent sans doute sa vocation. Dès cette époque, la houille, en sortant des puits d'extraction, était chargée sur des wagons qui roulaient sur des rails, quelquefois en fonte, quelquefois en bois, jusqu'aux quais d'embarquement de la Tyne. La famille de Robert Stephenson était nombreuse, il avait six enfans; comme les trains passaient devant sa maison même, l'aîné, George, avait charge de surveiller ses frères et sœurs et de les empêcher de jouer sur la voie au moment du passage des trains. Son esprit fut ainsi, dès le plus bas âge, familiarisé avec les wagons, les rails, la houille, et la grande découverte des chemins de fer, déposée en germe dans son imagination enfantine, n'attendit plus pour mûrir que l'âge et les circonstances favorables.

La jeunesse de George Stephenson ne connut jamais le loisir : sitôt qu'il sut marcher, il dut se rendre utile. A Dewley-Burn, où son père s'était établi après avoir quitté Wylam, il gardait les vaches d'une voisine pour les préserver de la rencontre des trains chargés de houille; il devait aussi, le soir venu, fermer les barrières sur tous les points où des chemins traversaient la voie. Quand il en avait le temps, le petit pâtre s'amusait à chercher des nids; plus souvent on le voyait occupé à fabriquer, avec de la terre glaise, de petits modèles de machines à l'image de celle que lui avait montrée son père à l'entrée de la mine. Pendant quelque temps, on le fit travailler dans les champs, extraire des racines, pousser la charrue; mais son ambition était d'être admis au nombre des ouvriers de la mine. Il obtint rapidement cette faveur, et débuta par l'emploi modeste de nettoyeur de charbon; bientôt on lui donna à conduire un cheval de manége; enfin il put, comme apprenti, rester avec son père et s'occuper de la machine de Dewley : il n'avait que quatorze ans et se trouvait au comble de tous ses vœux.

La mine de Dewley épuisée, la famille se rendit à Newburn. George et le plus âgé de ses frères aidaient leur père à la machine; les quatre autres enfans étaient employés aux travaux extérieurs de la mine. Pour toute cette famille, on n'avait qu'une chambre assez

petite; tout ce monde y vivait en commun et y couchait la nuit. La misère était grande, les vivres coûtaient cher. La guerre avec Napoléon, alors dans toute sa fureur, mettait les classes ouvrières de l'Angleterre aux plus terribles épreuves. Heureusement qu'un nouveau charbonnage ayant été ouvert aux environs de Newburn, George y fut appelé, et, suivant les règles de la hiérarchie habituelle, élevé au rang de nettoyeur de la pompe. Il avait dix-sept ans seulement; malgré sa jeunesse, on n'hésita pas à lui confier ce poste assez important à cause des soins scrupuleux et du zèle qu'il apportait dans ses fonctions. Son travail régulier l'absorbait entièrement pendant douze heures chaque jour; mais plus d'une heure supplémentaire était consacrée à nettoyer la machine, à la démonter, pour l'étudier dans toutes les parties et se familiariser avec tous les organes. George Stephenson comprit bientôt que pour achever son éducation il lui était indispensable d'apprendre à lire. Bien qu'homme fait, il se mit à l'école, et malgré la modicité de son salaire, il en consacra une partie à payer des leçons de lecture, d'écriture et d'arithmétique. On le voyait dans la journée, assis près de sa machine, écrire ou faire des calculs sur une ardoise.

Pendant qu'il continuait à s'occuper de la pompe d'extraction, George Stephenson se familiarisait avec la manœuvre du frein. On appelle ainsi dans les charbonnages l'appareil destiné à régler le mouvement des charges de houille qui montent du fond de la mine, de telle façon qu'elles viennent s'arrêter précisément à l'ouverture du puits où on les attend. Ce travail demande à la fois de l'adresse et de l'habitude; Stephenson fut nommé garde-frein. Cette nouvelle fonction lui laissait assez de loisirs pour qu'il pût exercer en même temps le métier de cordonnier. Il apprit à raccommoder les souliers, et ce fut de cette façon qu'il réussit à mettre de côté sa première guinée. Il conserva soigneusement ce trésor. La première obole qu'on ôte au présent pour la réserver à l'avenir n'est-elle pas le secret des plus grandes fortunes?

Quand on est âgé d'un peu plus de vingt ans, et qu'on voit quelques souverains briller dans son tiroir, à quoi songe-t-on tout naturellement? A se marier. C'est ce que fit George Stephenson. Il fabriqua pour Fanny Henderson la plus belle paire de souliers qui fût encore sortie de ses mains. Fanny devint bientôt sa femme, et les jeunes mariés allèrent s'établir à Willington-Quay, sur les bords de la Tyne. Nous y retrouvons encore Stephenson garde-frein, déjà tourmenté par son imagination inventive, et, comme tant d'autres avant et après lui, cherchant sérieusement le mouvement perpétuel. Tout en dépensant à la poursuite d'une chimère les ressources de son ingénieux esprit, il ne négligeait pas les réalités de la vie; il continuait à faire modestement des souliers; il était aussi devenu,

comme il le disait, le médecin de toutes les montres et horloges du voisinage, qu'il réparait aussi bien qu'un homme du métier. C'est à Willington-Quay que naquit Robert Stephenson. Sa naissance n'aurait pu être accueillie avec plus de joie, si l'on avait connu la brillante destinée qui l'attendait; mais ce bonheur domestique ne fut pas long : la jeune mère mourut peu après. Stephenson se vit obligé de quitter son enfant pour aller tout au fond de l'Écosse réparer une machine d'épuisement. Il part le bâton à la main, et fait tout le voyage à pied; il revient de même, pour économiser son gain. Il apprend à son arrivée que durant son absence son père a été horriblement brûlé par un jet de vapeur, que, devenu aveugle par suite de cet accident, il est tombé dans la misère la plus profonde. George se hâte, avec ses petites économies, de payer les dettes contractées pendant la maladie, et d'assurer à son père un asile pour sa triste vieillesse.

A ce moment, l'Angleterre, menacée dans son existence, se préparait à une lutte désespérée. De 1807 à 1808, elle n'eut pas moins de sept cent mille hommes sous les armes. George Stephenson fut désigné pour entrer dans la milice. Pour échapper au service militaire, il dut s'acheter un remplaçant et sacrifier le reste de ses économies. Un moment il s'abandonna au désespoir, et songeait à quitter son pays pour émigrer aux États-Unis. Causant plus tard avec un ami des pensées qui l'assiégeaient à cette époque : « Vous connaissez, lui disait-il, le chemin de ma maison à Killingworth; je me rappelle l'avoir suivi en pleurant amèrement, car j'ignorais où la destinée allait me jeter. » Il y a ainsi dans la vie de presque tous les hommes un tournant dangereux, un moment plein de périls, d'angoisses, où tout semble se conjurer comme pour tenter leur courage, leur patience, souvent leur honneur. C'est dans ces épreuves critiques que les faibles succombent et se perdent sans retour; ceux que touche la main divine y deviennent plus forts, et s'affermissent à jamais contre toutes les défaillances. Sortis vainqueurs de la lutte, ils n'ont plus qu'à marcher de victoire en victoire.

George Stephenson ne recula pas un instant devant les devoirs que lui imposait sa difficile position. Son fils grandissait et avait besoin d'éducation. « Dans la première partie de ma carrière, disait-il plus tard à ce sujet, quand Robert était un petit garçon, je vis combien mon éducation était insuffisante, et je me promis de ne pas le laisser souffrir de la même privation. Je voulus le mettre à l'école et lui faire donner une instruction libérale; mais j'étais un pauvre homme. Comment pensez-vous que je fis? Je me mis à raccommoder les montres des voisins la nuit, quand mon travail de jour était fini, et c'est ainsi que je me procurai les moyens d'élever mon fils. »

Tout en faisant métier d'horloger et accidentellement aussi de

cordonnier, Stephenson s'occupait avec une extrême ardeur de mécanique. Il introduisait dans la disposition et l'organisme des machines toute sorte d'améliorations. On commençait à venir le consulter d'assez loin à ce sujet, et sa réputation se répandait peu à peu. Il avait réussi à remettre en état et à faire fonctionner régulièrement quelques machines d'épuisement ou d'extraction dont tout le monde avait désespéré, et quelques-unes de ces cures merveilleuses lui assurèrent bientôt une position exceptionnelle parmi tous les hommes de sa profession. Il profita de ce retour de fortune pour étudier davantage, se familiariser avec l'arithmétique, apprendre à dessiner des plans; il acquit aussi quelques notions scientifiques sur la mécanique et la chimie. Son fils, qu'il avait placé dans une académie de Newcastle, lui envoyait sur ces sujets des livres qu'il lisait avec une avide curiosité.

Ce fut vers cette époque que l'esprit entreprenant et ingénieux de Stephenson aborda l'étude d'un sujet nouveau, d'où il devait tirer les plus magnifiques et les plus fécondes découvertes. On se préoccupait vivement, dans tout le bassin houiller de Newcastle, de moyens économiques pour transporter le charbon des puits d'extraction aux points d'embarquement. En faisant rouler les wagons sur des rails en bois et en fer, on avait déjà réalisé un très grand progrès : il s'agissait maintenant de trouver une force motrice nouvelle, en employant la force expansive de la vapeur dans des machines mobiles elles-mêmes sur les rails et capables de remorquer les trains auxquels elles seraient attelées. Bien des essais de locomotives avaient été tentés; mais ces premiers appareils pourraient moins bien soutenir la comparaison avec nos locomotives actuelles que les premières machines à vapeur fixes avec celles que nous admirons aujourd'hui dans nos grands ateliers industriels. Animer en quelque sorte le fer et la fonte, lancer une machine sur des rails à la tête d'un long convoi, donner à ce moteur aveugle la stabilité en même temps que la vitesse, en régler tous les mouvemens, les précipiter ou les ralentir à volonté plus facilement que le cavalier le plus habile modifie l'allure de son cheval, tel était le problème auquel il fallait trouver une solution. George Stephenson avait approfondi avec tant de soin tout ce qui concerne les organismes des machines, que, voyant marcher sur le chemin (*tramway*) de la mine de Kenton et Coxlodge une petite locomotive inventée par Blenkinsop à Leeds, il s'écria tout de suite : « Il me semble que je pourrais mieux que cela faire marcher une machine sur ses pieds. » Le voilà immédiatement à l'œuvre, étudiant tout ce qui avait été fait dans ce genre, essayant toute sorte de combinaisons nouvelles. Bientôt, sans le secours d'ouvriers constructeurs spéciaux, sans matériel convenable, il parvient à achever une locomotive. Cette

machine marchait avec infiniment plus de facilité que toutes celles qui l'avaient précédée. Pourtant la vitesse ne dépassait pas encore celle d'un cheval, et l'expérience démontra qu'elle ne présentait aucune économie sur l'emploi des moteurs animés. Le tirage y était très insuffisant, et Stephenson dut chercher à l'activer. Comme les voisins se plaignaient de tous côtés du bruit affreux que faisait la vapeur en s'échappant dans l'atmosphère après avoir travaillé dans les cylindres de la locomotive, il songea à envoyer cette vapeur dans la cheminée. Ce fut un véritable trait de lumière. L'espèce d'expiration régulière ainsi obtenue donne naissance à un tirage extraordinaire qu'on n'aurait pu produire par aucun autre moyen. C'est en partie grâce à ce simple et ingénieux artifice que les locomotives peuvent atteindre les vitesses formidables qu'on leur imprime aujourd'hui. Cette invention fut essayée par Stephenson en 1815, dans une nouvelle machine, qui reçut aussi beaucoup de perfectionnemens mécaniques très importans, et où l'on retrouve déjà, bien qu'en caractères encore imparfaits, les traits principaux de la locomotive moderne.

Stephenson reconnut que les rails en fonte et les coussinets dans lesquels ceux-ci se trouvaient adaptés étaient extrêmement imparfaits sur les *tramways* des charbonnages du Northumberland et du Durham. Les ressauts violens imprimés à la machine locomotive par suite des inégalités et des imperfections de la voie, la fatigue excessive des organes qui résultait de ces chocs, rendaient l'exploitation presque aussi coûteuse dans le nouveau système que dans les anciens. Il comprit qu'à un appareil d'une grande délicatesse mécanique devait correspondre une voie d'une perfection nouvelle. Pour en montrer la parfaite solidarité, il se plaisait à appeler familièrement le rail et la machine « le mari et la femme. » Il substitua bientôt aux roues en fonte des locomotives des roues entourées de bandages en fer, changea la forme des rails, altéra aussi celle des coussinets, de façon à mieux assurer la rigidité de la voie. Chaque jour il perfectionnait son système sur quelque point.

Vers 1818, les amis de Stephenson lui conseillèrent d'essayer sa nouvelle locomotive sur les routes ordinaires. Faire circuler des machines à vapeur sur toutes les routes du royaume était alors le rêve favori de tous les esprits amoureux de progrès. La sagacité de Stephenson ne se laissa pas entraîner par de semblables illusions; il savait trop bien avec quelle difficulté sa locomotive parcourait le chemin de fer de la mine de Killingworth. Il voulut cependant faire quelques expériences sur la résistance que les voitures rencontrent en parcourant les routes. Il inventa pour l'occasion un *dynamomètre*, ou mesureur de résistances, sans avoir la moindre connaissance préalable des appareils de ce genre, dont le principe, très peu com-

pris à cette époque par les personnes même familières avec la mécanique, a, de nos jours seulement, reçu de nombreuses et très utiles applications. Par ses expériences, Stephenson put se convaincre de l'inutilité des efforts de ceux qui cherchaient à faire circuler de lourdes machines à vapeur sur les routes ordinaires, où les pentes atteignent des inclinaisons trop fortes. Il comprit que les locomotives y rencontreraient des résistances insurmontables, et qu'il était de toute nécessité de tracer pour ces nouveaux moteurs des voies d'une perfection géométrique, aussi rapprochées que possible de l'horizontalité parfaite. Cette conviction ne s'effaça jamais de son esprit, et le guida plus tard, toutes les fois qu'il dut tracer le parcours d'un chemin de fer. A l'époque où il tenta ses premiers essais, les erreurs les plus étranges étaient répandues sur ce sujet, que son bon sens pratique élucida si rapidement. Tout le monde alors par exemple croyait qu'une locomotive ne pourrait rouler que sur une surface rugueuse, et qu'elle trouverait plus d'adhérence sur une route caillouteuse que sur des rails métalliques et polis. On démontrait très savamment que, sur de semblables barres de fer, les roues tourneraient sur elles-mêmes sans avancer. Pendant ce temps les machines de Stephenson n'en parcouraient pas moins le chemin de fer de Killingworth; mais cette belle expérience restait à peu près inconnue. Killingworth était trop loin de Londres pour attirer l'attention de la Société royale ou même des grands ingénieurs en renom. L'obscurité de Stephenson, son humble extraction, sa modestie même, l'isolaient encore plus que la distance.

Stephenson songeait de nouveau à émigrer aux États-Unis : en voyant les premiers bateaux à vapeur monter et descendre la Tyne, il avait conçu l'idée d'introduire la navigation à vapeur sur les grands lacs de l'Amérique du Nord. Il ne donna heureusement pas suite à ce projet, parce qu'on vint lui demander de construire, de la mine de Helton aux bords de la Wear, près de Sunderland, un chemin de fer du développement, alors inusité, de huit milles. La nature très accidentée du terrain ne lui permit point de faire une voie entièrement horizontale, et il dut combiner des paliers horizontaux avec de longs plans inclinés : les premiers étaient desservis par des locomotives, les seconds par des machines fixes, remorquant les trains à l'aide d'un câble. Le jour où le chemin de fer fut inauguré, tous les gens du pays virent avec stupéfaction le *cheval de fer* remorquer, avec une vitesse de quatre milles à l'heure, un train composé de dix-sept wagons et pesant soixante-quatre tonnes.

Pendant l'année 1817, un quaker, M. Pease, forma avec quelques-uns de ses amis et coreligionnaires le projet d'établir une ligne de chemin de fer de Stockton-sur-Tees à Darlington, centre d'un riche district houiller : on commença les premières études; mais quand

la demande arriva au parlement, le duc de Cleveland fit rejeter ce qu'on nommait plaisamment « la ligne des quakers, » parce qu'elle devait passer le long d'un de ses parcs. Après de nouvelles études et de patiens efforts, on réussit à obtenir, dans la session suivante, un bill qui autorisait la construction d'un chemin de fer où des wagons seraient traînés « par des hommes, des chevaux, ou autrement. » La locomotive, comme on voit, n'était pas même nommée. Stephenson alla pourtant trouver M. Pease, et lui recommanda l'emploi des machines à vapeur. Les manières simples, le bon sens résolu de Stephenson firent une profonde impression sur l'esprit du quaker. Il alla visiter Killingworth, et, converti aux opinions de Stephenson, il obtint en 1823 un nouveau projet pour l'établissement d'un chemin de fer à locomotives. En outre, il s'associa avec son nouveau protégé pour fonder à Newcastle un atelier de construction de locomotives, et le fit nommer ingénieur du chemin de fer de Darlington à Stockton aux appointemens de 300 livres sterling. Le champ était désormais ouvert devant Stephenson : il décida la compagnie à adopter l'emploi de rails en fer au lieu de rails en fonte; il fixa lui-même la largeur de la voie, dessina les plans de trois locomotives. Pour augmenter la puissance de ces machines, il conduisit la flamme, dans le trajet du foyer à la cheminée, par un large tube qui traversait la chaudière. Il donnait ainsi librement carrière à son imagination inventive; il avait dès lors conscience de la révolution que ses locomotives allaient bientôt opérer. Un jour, assis dans une petite auberge de Stockton avec son fils Robert et John Dixon, devenu lui-même depuis un grand ingénieur, il prononça ces paroles que par la suite Dixon se plaisait à rappeler : « Maintenant, mes jeunes amis, je vais vous le dire, je pense que vous vivrez assez pour voir le jour (pour ma part, je ne le verrai peut-être pas) où les chemins de fer détrôneront toutes les autres voies de communication dans ce pays, — où les dépêches iront en chemin de fer, où les voies ferrées deviendront le grand chemin du roi et de tous ses sujets. Le temps approche où il sera moins coûteux à un ouvrier de voyager en chemin de fer que de marcher à pied. Je sais qu'il y aura de grandes, presque d'insurmontables difficultés à vaincre; mais ce que j'ai dit doit arriver aussi sûrement que nous existons. Je désire seulement voir ce jour, bien que je puisse à peine l'espérer, car je sais combien est lent tout progrès humain, et avec quelle difficulté j'ai fait adopter la locomotive, malgré le succès de l'expérience continuée depuis plus de deux ans à Killingworth. »

Le chemin de fer de Stockton à Darlington fut inauguré le 27 septembre 1825; au milieu d'un immense concours de population, la première locomotive remorqua un train de trente-huit voitures

chargées les unes de charbon, les autres de curieux. On n'y voyait qu'une seule voiture à voyageurs proprement dite, sorte de lourd omnibus, sans élégance, construit sur les dessins et à la demande de Stephenson; mais on songeait encore si peu à voyager sur les chemins de fer, que les directeurs, uniquement préoccupés du transport du charbon, abandonnèrent à un entrepreneur le droit de circuler sur la voie avec cet omnibus, traîné par deux chevaux. On parcourut d'abord une fois par jour seulement la distance de Darlington à Stockton; les voyageurs affluèrent presque aussitôt, et de nouvelles voitures furent construites; la concurrence de plusieurs entrepreneurs rendit le service ordinaire du chemin de fer de plus en plus difficile, et la compagnie dut se décider à reprendre elle-même en main le transport combiné des marchandises et des voyageurs. Les bénéfices s'accrurent au-delà de toute espérance : on n'avait jamais compté que sur un transport annuel de 10,000 tonnes de charbon à Stockton. Au bout de peu de temps, le chiffre s'élevait à 500,000 tonnes, et au point d'embarquement, alors désert, on voyait s'élever la ville, aujourd'hui si florissante, de Middleborough, qui compte déjà plus de quinze mille habitans.

Cette première victoire de George Stephenson fut suivie de nouveaux et rapides succès : Manchester commençait à prendre le gigantesque développement qui a fait de cette ville le centre industriel le plus important de la Grande-Bretagne, et lui a valu dans la représentation nationale une place en quelque sorte exceptionnelle. Manchester reçoit du port de Liverpool le coton brut qui est mis en œuvre dans ses nombreuses filatures : à l'époque dont nous parlons, le transport se faisait sur les canaux; mais durant les grands froids les bateaux étaient arrêtés par la glace, et il arrivait quelquefois que la matière première restait plus longtemps en route de Liverpool à Manchester que des ports des États-Unis aux ports anglais. On songea, pour assurer plus de régularité et de célérité aux transports, à établir entre les deux villes une voie ferrée. A plusieurs reprises, on envoya des agens à Stockton pour examiner le système de Stephenson et l'interroger lui-même; enfin on lui confia les premières études de la ligne projetée. Cette mission n'était pas sans danger : les fermiers et les laboureurs du pays se montraient des plus hostiles à une entreprise qu'on leur avait fait considérer comme très menaçante pour leurs intérêts; ils s'opposèrent souvent avec une extrême brutalité aux études préliminaires sur le terrain. Les tenanciers des lords Derby et Sefton et les employés d'un canal, qui était la propriété du duc de Bridgewater, se montrèrent particulièrement obstinés. A Knowley, Stephenson fut chassé lui-même par les fermiers de lord Derby, et l'accès des terres du noble duc

lui fut interdit sous les menaces les plus sévères; il fallut revenir en force pour opérer à la hâte quelques nivellemens. Pour tromper la surveillance des gardes du duc de Bridgewater, on eut recours à la ruse : on tira des coups de fusil la nuit pour les entraîner sur la trace de prétendus braconniers; pendant cette fausse alerte, on fit précipitamment un lever de plan au clair de lune.

Le bill relatif au chemin de fer de Liverpool à Manchester fut discuté au mois de mars 1825 par un comité de la chambre des communes; il y rencontra une opposition formidable. Stephenson dut prendre place dans ce qu'on nomme en langage parlementaire le *witness-box* pour fournir des explications sur son projet et répondre aux objections de ses adversaires. Pour un homme qui sait mieux agir que discuter et parler, il n'y a pas d'épreuve plus terrible que de se trouver en face de personnes habituées à tous les artifices et à tous les détours de la polémique. Outre les hommes de loi, Stephenson avait d'ailleurs à combattre des ingénieurs bien connus, qui tous déclaraient son projet inadmissible, la vitesse qu'il s'engageait à obtenir chimérique, et en tout cas pleine de dangers. Le tracé ne trouvait pas plus grâce devant eux que l'emploi de la locomotive; on contestait surtout la possibilité de franchir l'immense tourbière de Chat-Moss, située entre Liverpool et Manchester, où Stephenson avait hardiment proposé de faire passer son chemin de fer.

Pendant le long assaut qu'il eut à subir, Stephenson trouva, malgré son embarras, quelques répliques assez heureuses. Un chemin de fer, lui demandait-on, dans le cas où il serait assez solide pour supporter le poids d'un convoi animé d'une vitesse de quatre milles à l'heure, pourrait-il résister à la pression qui résulterait d'une vitesse de douze milles (c'est celle que Stephenson s'engageait à atteindre)? « Je suppose, répondit-il, que plus d'une personne ici a patiné sur la glace; en ce cas, ces personnes doivent savoir que la glace les supporte mieux quand elles vont très vite que lorsqu'elles glissent lentement : quand on avance avec beaucoup de rapidité, le poids, en une certaine façon, devient insensible. » Un autre membre du comité lui posait l'objection suivante : « Admettez qu'une de vos machines circule sur la voie avec une vitesse de neuf ou dix milles par heure, et qu'une vache par hasard s'y rencontre; ne serait-ce pas là une circonstance bien fâcheuse? — Oui, lui fut-il répondu, très fâcheuse en effet pour la vache! »

L'autorité professionnelle des hommes spéciaux consultés par le comité de la chambre des communes et l'éloquence des membres opposans firent rejeter le bill. Il faut citer textuellement quelques-unes des triomphantes déclarations sous lesquelles on parvint à accabler le malheureux Stephenson! « Aucun ingénieur dans son bon

sens n'aurait pu songer à traverser Chat-Moss pour joindre par un chemin de fer Liverpool et Manchester. On ne pourrait y établir une voie ferrée sans enfoncer dans la tourbière. — Chaque partie de ce projet montre que cet homme (Stephenson) s'est appliqué à un sujet dont il n'a aucune connaissance, et où il ne peut apporter aucun élément scientifique. — Les machines locomotives dépendent dans leur action du temps : un coup de vent assez fort pour gêner la navigation sur la Mersey rendrait impossible le voyage d'une locomotive. »

Les directeurs du chemin projeté ne furent point découragés par cette première défaite, et recommencèrent de nouvelles études; seulement, comme on avait tiré grand parti dans le comité des communes de quelques erreurs de détail découvertes dans les plans, levés, on l'a vu, avec tant de précipitation et de difficulté, l'exécution des études supplémentaires fut confiée à des ingénieurs d'une grande notoriété : ils s'écartèrent des domaines de lord Sefton, passèrent aussi loin que possible de la résidence de lord Derby; enfin, en ce qui concernait l'emploi des locomotives, on ne réclama dans le nouveau bill l'insertion d'aucune clause particulière autorisant la compagnie à user de ce nouveau moteur. Au cas où l'on reviendrait plus tard à ce projet, on se soumettait d'avance à toutes les restrictions, à toutes les mesures de prudence que le parlement pourrait imposer. A ces conditions, le bill passa; Stephenson fut nommé ingénieur en chef, et mit aussitôt la main à la partie de son chemin de fer qu'on avait hautement proclamée « impossible. » Les premiers chantiers furent installés sur la tourbière de Chat-Moss. Pour traverser ce terrain spongieux, toujours imbibé d'eau, élastique, obéissant à la moindre pression, Stephenson eut l'idée hardie de construire une sorte de grand radeau avec des pièces de bois, de la mousse desséchée et des terres rapportées. Ce radeau devait être assez large pour que le poids d'un train, réparti sur une très grande surface, ne pût déterminer aucun affaissement permanent du sol. Nous ne pouvons raconter ici en détail quelles difficultés Stephenson eut à vaincre pour exécuter ce vrai chemin de fer flottant. Plus d'une fois on voulut arrêter le travail, mais l'opiniâtreté de l'ingénieur triompha de tous les obstacles, et quand le chemin de fer fut ouvert, on dut reconnaître que la voie n'était nulle part plus sûre qu'à travers ce marécage, où l'on craignait de voir les trains s'enfoncer et disparaître.

Stephenson dirigea lui-même et jusque dans les moindres détails l'exécution de tous les travaux d'art du chemin de Liverpool à Manchester. Dans cette tâche difficile, pour laquelle on n'avait encore ni précédens ni modèles, il fit preuve d'une remarquable aptitude d'organisateur, qualité non moins nécessaire aux grands ingénieurs

que les connaissances techniques. La voie terminée, les directeurs durent choisir un système de traction : les ingénieurs consultés sur ce point recommandèrent unanimement l'emploi de machines à vapeur fixes, réparties de distance en distance sur toute la longueur du chemin, et devant, à l'aide d'un câble, remorquer les trains d'une station à l'autre. Stephenson, seul contre tous, patronait la locomotive et défendait son opinion avec modestie, mais avec une fermeté imperturbable, contre les plus célèbres autorités. Sur ses instances, on alla visiter à plusieurs reprises le chemin de fer de Darlington à Stockton, desservi par les locomotives sorties de ses ateliers de Newcastle. Les directeurs, dans leur embarras, eurent l'heureuse idée d'ouvrir un concours où ils appelèrent les ingénieurs de tous les pays; un prix de 500 livres sterling était offert à celui qui, le 10 octobre 1829, présenterait une locomotive, pesant six tonnes au plus, capable de remorquer vingt tonnes à la vitesse de dix milles par heure. Stephenson se prépara avec ardeur à une épreuve d'où dépendaient sa réputation et son avenir. Il avait depuis quelque temps mis à la tête de son atelier de construction de Newcastle son fils Robert, revenu de l'Amérique du Sud, où il était allé exploiter des mines d'argent. Le père et le fils se mirent à l'œuvre avec un zèle égal, et s'appliquèrent à donner à leur locomotive une puissance nouvelle. Le principal défaut de ces machines consistait dans la production insuffisante de vapeur; l'ébullition n'y était pas assez active, parce que la flamme n'échauffait la chaudière que sur une trop petite surface dans le trajet du foyer à la cheminée. Pour agrandir la *surface de chauffe*, Stephenson avait bien, comme on l'a vu déjà, introduit à l'intérieur de la chaudière un grand tube où circulait la flamme; mais ce moyen était encore insuffisant. Un Français, M. Marc Séguin, attaché au petit chemin de fer de Saint-Étienne, avait, en 1829, découvert la véritable chaudière qui convient aux locomotives; on la nomme *chaudière tubulaire*, parce qu'elle est sur toute la longueur traversée par un grand nombre de tubes creux qui servent de conduits à la flamme : la masse de l'eau, par ce moyen aussi simple qu'énergique, n'est plus seulement échauffée par les simples parois d'un récipient qui la contient, mais par une multitude de canaux qui apportent la chaleur dans toutes les parties. M. Henry Booth, secrétaire du chemin de fer de Liverpool à Manchester, sans avoir, paraît-il, connaissance des heureux essais de M. Séguin, eut la même idée que lui, la soumit à George Stephenson, qui en comprit immédiatement la portée et l'adopta avec empressement. Dès longtemps il avait, contrairement à tous les ingénieurs de son époque, compris que la vitesse des locomotives était intimement liée aux dimensions de la surface de chauffe, et que, pour atteindre une célérité encore inconnue, il suf-

fisait d'obtenir la production rapide et facile d'une immense quantité de vapeur.

Le problème était désormais résolu dans toutes ses parties : d'un côté, par l'agrandissement de la surface de chauffe dans les chaudières tubulaires; de l'autre, par l'activité imprimée au tirage, que Stephenson obtenait en donnant issue dans la cheminée à la vapeur expulsée des cylindres où elle accomplit son travail. Ce double caractère est, on peut le dire, le trait fondamental de la locomotive; le reste n'est que détail mécanique. Ces conditions de succès se trouvaient pour la première fois combinées dans la machine soumise par Stephenson à l'examen des juges du concours, et *Rocket*, c'était le nom de cette locomotive, obtint le prix, que trois autres machines essayèrent à peine de lui disputer : à la stupéfaction générale, on la vit marcher par momens à la vitesse, alors incroyable, de 35 milles par heure. Il ne fut plus question de machines fixes, et bientôt le train d'inauguration parcourut la voie de Liverpool à Manchester. On vota des *resolutions* où l'on exalta l'habileté et l'infatigable persévérance de l'homme qui, peu de temps auparavant, était encore traité avec tant de dédain, et l'ancien ouvrier mineur prit tout d'un coup place au premier rang des ingénieurs et des inventeurs de son pays.

Si la cause des chemins de fer était gagnée, de grands travaux étaient encore nécessaires pour en améliorer le matériel. Stephenson s'y appliqua avec autant de patience que de sagacité. Il donna plus de rigidité à la voie, en augmentant le poids des rails, en les fixant les uns aux autres avec plus de soin. Les voitures à voyageurs n'avaient d'abord été construites que sur le modèle des lourds wagons de houille : il fallut en établir de plus commodes, douées à la fois de solidité et d'élasticité. Stephenson imagina le premier le mode de suspension actuel, ainsi que les ressorts destinés à amortir les chocs violens des voitures les unes contre les autres; il inventa un moyen pour lubrifier convenablement les essieux, désormais doués d'une vélocité extraordinaire, construisit des freins pour arrêter les trains en marche; mais l'objet principal de ses études était toujours la locomotive même, dont il s'efforça constamment d'augmenter la puissance et la stabilité.

Malgré l'éclatant succès obtenu par Stephenson, on continuait d'attaquer l'invention nouvelle; on parlait d'effroyables accidens, purement imaginaires. Le parlement, appelé à concerter des mesures pour le perfectionnement des voies de communication du royaume, feignit d'ignorer l'existence du chemin de fer de Manchester à Liverpool, et vota des sommes considérables pour l'amélioration des routes ordinaires. Le comité recommandait seulement l'essai des locomotives sur ces routes; on ne comprenait pas encore que

la machine à vapeur et la voie ferrée ne sont que les organes corrélatifs d'un même système, et que vouloir lancer des locomotives sur les routes ordinaires, c'est inviter des voyageurs à monter dans un train qui déraille. L'intérêt privé discerna plus rapidement que ne pouvait le faire une assemblée politique l'avantage incontestable des nouvelles voies de communication, et l'on vit se former ces puissantes sociétés qui, sans patronage, se passant de l'appui du gouvernement, réussirent, par les seules ressources du crédit, à couvrir l'Angleterre d'un réseau serré de chemins de fer, à exécuter dans l'espace de quelques années le plus gigantesque ensemble de travaux dont aucun âge puisse se glorifier. Stephenson avait sa place marquée dans ces grandes entreprises : après le chemin de fer de Liverpool à Manchester, il construisit une petite ligne de Canterbury à Whitstable. Son fils Robert fut nommé, quoique fort jeune encore, directeur du chemin de Leicester et Swannington, destiné à ouvrir des débouchés aux districts houillers du comté de Leicester. On vit alors les ingénieurs qui avaient employé leur autorité à combattre les premiers projets de George Stephenson construire eux-mêmes ces chemins de fer dont ils avaient si bien démontré l'absurdité. Stephenson et son fils firent pour leur part le réseau du Lancashire, dont l'industrieuse Manchester est le centre, et bientôt ils songèrent à relier cette ville à Birmingham, et Birmingham même à Londres. Ce dernier projet excita une opposition inouie : des *meetings* eurent lieu dans toutes les villes où devait passer la longue artère destinée à décupler les forces productives de la Grande-Bretagne, et l'on y vota les résolutions les plus violentes et les plus absurdes. En dépit de toutes ces résistances, les études furent exécutées. Les directeurs n'épargnèrent aucune tentative pour se concilier les propriétaires; leur bill, admis après de longues discussions par la chambre des communes, fut rejeté par les lords. L'année suivante, il passa sans conteste; mais dans l'intervalle on avait été obligé de porter le chiffre des achats de terrain de 250,000 à 750,000 livres sterling; les frais de parlement s'élevaient jusqu'à 72,868 livres. Des charges semblables pèsent encore aujourd'hui sur la plupart des chemins de fer anglais, et sont la principale cause des faibles dividendes qu'ils distribuent. La concurrence des lignes, l'abus des emprunts, une mauvaise administration financière, la multiplication des embranchemens, achevèrent le mal; mais à l'époque où fut commencée la ligne de Londres à Birmingham, on ne pouvait encore prévoir tous ces mécomptes, et l'on entrait à peine dans ce qu'on pourrait appeler l'âge d'or des chemins de fer.

La ligne de Londres à Birmingham fut, à cause de la longueur du parcours, divisée en dix-huit sections, dont les travaux furent confiés à autant d'entrepreneurs différens. Tout dans cette industrie

aujourd'hui si puissante était à créer : on ne connaissait pas encore ces grands entrepreneurs qui peuvent transporter partout un immense matériel et un personnel bien dressé, et qui construisent les voies avec une merveilleuse rapidité. Des dix-huit entrepreneurs du chemin de Londres à Birmingham, onze furent ruinés, et la compagnie dut reprendre leurs travaux. Quelques-uns, il est vrai, eurent à surmonter des difficultés inattendues : la tranchée de Blisworth et le tunnel de Kilsby sont encore aujourd'hui cités parmi les plus formidables travaux de ce genre. On vit sur les nouveaux chemins de fer se former peu à peu un type spécial d'ouvriers terrassiers. Les *navvies*, c'est ainsi qu'on les nomme en Angleterre, ont un costume particulier; sans demeure fixe, ils vont sans cesse d'un chantier de terrassement à un autre; doués d'une force extraordinaire, on les voit quelquefois travailler pendant seize heures de suite; leurs immenses brouettes sont toujours chargées de trois à quatre cents livres de déblais. Associés par petits groupes au nombre de dix ou douze, ils font leurs conditions avec les entrepreneurs, et quand l'un d'entre eux ne travaille pas suffisamment, il est exclu du groupe (*gang*) par ses camarades eux-mêmes.

Depuis le jour où fut commencé le chemin de Londres à Birmingham, il ne se fit pas une voie ferrée en Angleterre que George Stephenson n'eût à s'en occuper. Il s'établit d'abord à Alton-Grange, dans le comté de Leicester; il y avait commencé l'exploitation d'une mine de charbon, ce qui ne l'empêchait pas de consacrer une activité incessante à ses ateliers de construction de Newcastle et aux nombreuses lignes de chemin de fer au sujet desquelles il était consulté. Il dictait quelquefois des lettres pendant douze heures de suite, car il avait appris l'écriture si tard qu'il n'aima jamais à tenir la plume lui-même. Tout le réseau ferré qui relie York, Manchester, Leeds, Sheffield, Derby et Birmingham, fut exécuté sous sa direction. Pendant la construction du chemin de Derby à Leeds, il vint se fixer dans le beau domaine de Tapton-House : il y était à la tête d'importans charbonnages, et créa tout auprès les usines à fer de Clay-Cross. Le temps du repos était arrivé pour lui; peu à peu il se retira des grandes entreprises de chemins de fer, laissant à ses élèves, surtout à son fils, le soin de compléter son œuvre. Son repos même ne fut point inactif; de tous côtés, on ne cessait de réclamer, sinon sa coopération, au moins ses conseils. Le roi des Belges, qui de très bonne heure fut pénétré de l'importance des chemins de fer, consulta le grand ingénieur anglais au sujet du réseau qui devait unir les diverses parties de son royaume. Stephenson fit deux voyages en Belgique; il visita avec un extrême intérêt les grands districts houillers du pays, et reçut du roi Léopold la croix de chevalier, seule distinction honorifique qu'il accepta durant sa longue carrière. Il

avait toujours refusé de prendre un siége au parlement; durant son ministère, sir Robert Peel lui offrit inutilement à plusieurs reprises le titre de baronet. L'ancien ouvrier mineur aimait à dire malicieusement: « On m'appelait autrefois George Stephenson tout court; aujourd'hui on m'appelle George Stephenson, *esquire*, Tapton-House. »

Outre la Belgique, il visita l'Espagne en compagnie de sir Joshua Walmsley, qui était en négociation avec le gouvernement espagnol au sujet de l'ouverture d'une ligne de chemin de fer de Madrid à la baie de Biscaye. Il traversa rapidement la France, examina avec un très vif intérêt les travaux du chemin de fer d'Orléans et de Tours. Arrivé en Espagne, il parcourut la ligne projetée, mais ne fut satisfait du résultat de ses études ni au point de vue technique ni au point de vue commercial. Sur ses conseils, la compagnie anglaise abandonna l'entreprise. Il faut remarquer ici que Stephenson, accusé au commencement de sa carrière d'être un esprit aventureux et amoureux de chimères, se montrait au contraire toujours réservé, timoré même toutes les fois qu'on invoquait son autorité. Ces craintes résultaient d'une scrupuleuse honnêteté; il ne voulait pas qu'on fît appel au crédit public sans s'être assuré les meilleures chances de succès. Il n'était point, comme se sont montrés tant d'autres ingénieurs, uniquement préoccupé de laisser dans de dispendieux et magnifiques travaux d'art un monument élevé à sa propre gloire. Il évitait avec un soin extrême tout ce qui pouvait aggraver les dépenses, et son système constant a été en matière de tracé de chercher la voie la plus facile, dût-elle être la plus longue. Fortement persuadé que la locomotive perd ses principaux avantages quand on lui donne à gravir des rampes trop inclinées, il était partisan des pentes très faibles; mais on vit bientôt se former contre lui une école d'ingénieurs qui allèrent jusqu'à soutenir qu'une succession de montées et de descentes était préférable à un tracé horizontal. De nos jours, on a pu reconnaître l'absurdité d'une pareille doctrine. Si les progrès opérés dans la construction des locomotives permettent d'être beaucoup moins réservé que Stephenson, les ingénieurs ne s'écartent pourtant des règles qu'il suivait que lorsqu'une nécessité rigoureuse les y contraint.

Après les luttes qu'il lui fallut soutenir en faveur de son système de tracé, Stephenson eut à défendre la locomotive elle-même contre la compétition d'un système nouveau qui porte le nom de *système atmosphérique*. Presque tout le monde le connaît en France par l'application qui en a été faite à Saint-Germain : on sait que les convois, au lieu d'être remorqués par une machine, sont entraînés par un piston qui se meut dans un long tube, où l'on fait le vide au moyen de puissans appareils pneumatiques; l'air pousse le piston du côté où le vide s'opère, et les voitures qui s'y attachent obéissent à la

même impulsion. Hautement préconisé par des ingénieurs célèbres, notamment par Brunel et par sir William Cubitt, puissamment patroné dans le parlement, le système nouveau fut bientôt opposé à l'invention de George Stephenson. Ce ne fut pas sans quelque émotion que celui-ci alla pour la première fois, avec M. Vignolles, visiter un modèle de chemin atmosphérique; il l'examina quelque temps avec une extrême attention, puis, avec une grande assurance : « Ceci, dit-il, ne pourra réussir; qu'est-ce autre chose que la machine fixe avec un câble, sous forme nouvelle? » jugement plein de justesse, que le temps a confirmé. Le système atmosphérique est aujourd'hui abandonné, et malgré tout ce qu'il a d'ingénieux, il finira peut-être par tomber dans l'oubli.

La sagacité de Stephenson s'exerça plus d'une fois sur des sujets bien étrangers à la mécanique. A l'époque où il était encore employé dans des mines, il découvrit une lampe de sûreté, sans connaître les essais du même genre faits par le célèbre chimiste sir Humphry Davy : si son nom n'eût été alors si obscur, Stephenson aurait peut-être partagé avec Davy la gloire de cette utile invention, qui a contribué si puissamment à diminuer le nombre des victimes dans les mines de charbon. Se promenant un jour avec le docteur Buckland, bien connu par ses travaux scientifiques, sur la terrasse de Drayton, résidence de sir Robert Peel, Stephenson vit passer de loin un convoi suivi de son long panache de fumée : « Eh! Buckland, lui dit-il, j'ai une question à vous poser. Me direz-vous quel est le pouvoir qui fait marcher ce train? — Mais, répondit son interlocuteur, je suppose que c'est une de vos grosses machines. — Oui, mais qui fait aller la machine? — Sans doute un bon mécanicien de Newcastle. — Que penseriez-vous si c'était la lumière du soleil? — Comment? répond le docteur. — C'est pourtant cela même. C'est de la lumière emmagasinée dans la terre pendant des myriades d'années, de la lumière absorbée par des plantes, et nécessaire à la condensation du carbone pendant qu'elles se développaient. Maintenant, après avoir été ensevelie durant de longs âges dans les couches de houille, cette lumière latente nous est rendue, elle se délivre, elle travaille dans cette locomotive pour le plus grand bien de l'humanité. » Sans s'en douter, Stephenson développait ainsi une des plus admirables inductions de la science moderne, c'est-à-dire la transformation réciproque de la lumière et de la chaleur en travail mécanique. Ce phénomène est devenu l'objet des plus curieuses études, et M. Grove n'a pas manqué de rapporter cette boutade de Stephenson dans son remarquable ouvrage sur la *Corrélation des Forces physiques*.

George Stephenson passa la fin de sa vie à Tapton-House. Il avait toujours aimé avec passion la vie rurale; il s'occupait avec intérêt de ses fleurs, de sa basse-cour, de ses fermes, de perfectionnemens

agricoles; son existence était devenue tout à fait celle d'un *country-gentleman* anglais. Dans ses rapports avec les propriétaires, ses voisins, il apportait une simplicité et une bonhomie qui font trop souvent défaut à ceux qui ont été les artisans de leur propre fortune. Il rappelait volontiers les souvenirs de sa pénible jeunesse, mais il le faisait sans faux orgueil et sans affectation. « Je viens de Callerton (près Newcastle), disait-il un jour à un de ses amis; j'ai revu les champs où je tirais des navets à 2 *pence* la journée. » Il n'allait plus que rarement à Londres; il y assistait aux conférences tenues dans le bureau de son fils, véritable ministère des travaux publics de la Grande-Bretagne; cependant il revenait toujours avec plaisir à Tapton. Mille ouvriers occupés dans ses mines et ses forges le regardaient comme un père : il faisait élever des écoles, créait des caisses de secours et de prévoyance, ouvrait des salles de lecture; jusqu'au dernier moment, il s'occupa du bien-être de ceux qui l'entouraient. Il mourut le 12 août 1848, à l'âge de soixante-sept ans, léguant à ses concitoyens l'exemple de ce que peut la persévérance jointe à l'intégrité du caractère, et au monde la plus admirable et la plus féconde découverte des temps modernes.

Robert Stephenson, qui pendant si longtemps avait secondé son père dans ses travaux, devait encore agrandir la gloire du nom qu'il portait. Une partie considérable du réseau des chemins de fer de la Grande-Bretagne fut construite sous sa direction, et il présida aux études et à l'établissement des voies ferrées dans beaucoup de pays étrangers : la Norvége et la Toscane lui doivent leur réseau; il s'occupa aussi des chemins de fer du Danemark, de l'Allemagne, de la Suisse, du Canada, de l'Inde anglaise; la ligne d'Alexandrie au Caire est l'une de ses œuvres. Parmi les grands travaux d'art qu'on lui doit, il faut citer le pont sur la Tyne à Newcastle, construit en bois et en fer, les tunnels et les remblais du chemin de fer de Chester à Holyhead, les ponts de Conway et Britannia, sur le détroit de Menai, les ponts du Nil, le pont Victoria, qui unit les deux rives du Saint-Laurent au Canada.

Ces grands ouvrages ont été en quelque sorte le dernier terme des progrès que l'industrie des chemins de fer a su réaliser dans l'une des branches les plus importantes de l'art de la construction. Les premiers ponts en pierre avaient des arches circulaires, qu'il fallait élever à une très grande hauteur, quand on voulait leur donner des dimensions assez grandes pour que la navigation ne fût pas gênée. On substitua graduellement aux cintres pleins des arches surbaissées, d'une portée de plus en plus hardie. Puis, pour obtenir des portées encore plus grandes, on remplaça la pierre par la fonte et le fer. Enfin l'attention des ingénieurs se porta sur le système des ponts suspendus : on revenait ainsi, par un long détour, au

pont des peuples à demi civilisés. Changez en fortes chaînes, en câbles de fer, les légers cordages que les habitans de l'Amérique du Sud et de l'Inde jettent au-dessus de leurs immenses cours d'eau, et vous aurez le pont suspendu moderne. Il y a pourtant un pont plus simple encore que le pont de cordages, c'est le pont des montagnes, le sapin appuyé sur deux rochers au-dessus d'un précipice. Le principe de ce pont rustique a été d'abord appliqué aux États-Unis sous sa forme nouvelle : les ponts de bois en treillis, qui traversent tous les fleuves d'Amérique, ne sont autre chose que de grandes poutres artificielles jetées entre les deux rives, assez rigides pour ne pas plier sous les plus lourdes charges, assez légères pour qu'on puisse franchir par ce moyen les portées les plus extraordinaires. Aujourd'hui ces grandes poutres creuses se font surtout en fer, soit avec de la tôle, soit avec des barres dont le treillis imite tout à fait les treillis de bois des ponts américains. La première et la plus célèbre application de ce système nouveau fut faite par Stephenson au détroit de Menai.

Le pont Britannia est un immense tube formé par des pièces de tôle rivées les unes aux autres. Ce tunnel aérien, de forme rectangulaire, unit le Cærnarvon à l'île d'Anglesea. Trois piles seulement le supportent; deux sont appuyées sur les rivages opposés, la troisième sur un rocher qui surgit dans le détroit. Cette troisième pile, nommée la Tour-Britannia, s'élève à deux cent trente pieds au-dessus du niveau moyen de la mer. Aux deux extrémités du tube, les maçonneries qui servent d'appui au pont ont jusqu'à cent soixante pieds d'élévation. Les vaisseaux passent librement sous le noir tube suspendu à cette immense hauteur. Les flots tourmentés du canal de Saint-George assiégent en vain les masses formidables qui le soutiennent, et leur éternel murmure se mêle au tonnerre retentissant des trains qui s'engouffrent dans la grande galerie de fer.

Veut-on savoir comment Robert Stephenson parvint à élever ces lourdes masses de tôle sur les piliers qui les supportent? Jamais opération plus grandiose ne fut exécutée par des moyens plus simples et plus ingénieusement combinés. Le tube fut construit sur le rivage même de la mer, sur un plancher en bois soutenu par d'immenses pontons plats. Les vaisseaux, chargés de tôle et de fer, venaient s'y décharger; des machines à vapeur y étaient installées pour découper la tôle, creuser les trous destinés à recevoir les rivets qui assujettissent les plaques contiguës. Ces rivets étaient martelés à la main, et l'on peut avoir une idée du spectacle que devait fournir le tube en construction, quand on songe qu'il n'y entre pas moins de deux millions de ces rivets en fer. Le plancher sur lequel reposaient les chantiers était supporté par quatre pontons de cent pieds de longueur. Tant que le tube resta inachevé, ces bateaux de-

meurèrent échoués et remplis d'eau. Le tube pesait 1,800 tonnes, et l'on avait calculé que les pontons, une fois vidés, s'élèveraient avec une force d'ascension qui n'était pas inférieure à 3,200 tonnes. Quand tout donc fut terminé, on n'eut qu'à fermer les valves par où chaque jour les eaux s'introduisaient à la marée montante : le flux arriva, et l'on vit la masse énorme du tube s'élever graduellement sans la moindre difficulté. Soulevé par la forte pression de l'Océan, le radeau flottant fut remorqué par des bateaux à vapeur jusqu'aux piles en maçonnerie. Le tube fut amené sur des appuis qu'on avait préparés. Les valves des pontons rouvertes, ceux-ci se séparèrent du tube et descendirent au fond de l'eau. Le tube lui-même resta isolé sur ses appuis provisoires. Cette difficile opération avait été si bien préparée, qu'elle put être terminée dans l'espace d'une seule marée et sans qu'aucun accident vînt l'interrompre. Une opération non moins difficile restait encore à faire : il fallait hisser le tube jusqu'au sommet des piles. Cette fois encore on eut recours à la force motrice de l'eau; une presse hydraulique avait été installée dans la Tour-Britannia, à quarante pieds au-dessus de l'élévation que le pont devait atteindre. L'extrémité de la grande masse de tôle se rattachait par de puissantes chaînes et des barres de fer au piston, que soulevait lentement la force irrésistible de l'eau dans la presse hydraulique. Chaque fois que le tube s'était élevé de six pieds, on le maintenait immobile pendant que le lourd piston redescendait. Puis une nouvelle ascension avait lieu, et c'est ainsi que graduellement l'extrémité du tube finit par atteindre jusqu'à la hauteur du pilier. Une opération toute semblable se faisait pendant ce temps à l'autre extrémité, et la longue masse de fer se trouva ainsi amenée à sa place définitive. Elle fut soumise ensuite aux plus sévères épreuves. Les trains les plus lourds ne la faisaient fléchir que d'un demi-pouce au plus, et l'on calcule que cette déviation n'est pas plus forte que celle qui résulte de la dilatation du métal quand le soleil échauffe fortement le tube pendant une heure environ.

Avec ses portées de quatre cent soixante pieds, le pont Britannia ouvrit une ère nouvelle dans les annales de la construction. Encouragé par cet essai, Robert Stephenson éleva sur des proportions plus grandioses encore le pont Victoria, qui relie les deux rives du grand fleuve Saint-Laurent au Canada. Cette œuvre, à peine achevée, n'a pas encore été l'objet d'une description détaillée; mais dès à présent on la range parmi les chefs-d'œuvre de l'art moderne. Les rapports entre le Canada et les États-Unis vont en recevoir une activité inconnue, et la belle colonie du nord de l'Amérique recueillera bientôt les fruits de l'entreprise hardie tentée par Robert Stephenson et secondée par les capitaux de l'Angleterre. C'est par

cette route que les bois, les fers du Canada, les marchandises anglaises, vont s'échanger contre les céréales et le coton des États-Unis; le majestueux Saint-Laurent, avec la chaîne des grands lacs, divisait tout le nord du continent américain en deux régions distinctes, qui aujourd'hui sont mises en communication par le port de Montréal. Cette œuvre gigantesque a été accomplie dans les conditions les plus difficiles, sous un climat d'une rigueur excessive, dans un fleuve dont les débâcles sont extrêmement redoutables. Tous ces obstacles ont été heureusement vaincus; les piles colossales du pont de Stephenson peuvent soutenir l'assaut des glaces, et sur ces assises inébranlables s'appuie le tube en fer le plus solide et le mieux ajusté qu'on ait encore vu.

Robert Stephenson construisit encore deux ponts tubulaires sur le chemin de fer d'Égypte, l'un sur la branche du Nil de Damiette, l'autre au-dessus du large canal qui passe près de Basket-al-Seba. Les trains, au lieu d'entrer, comme pour le pont Britannia, à l'intérieur du tunnel rectangulaire, passent sur le sommet du tube. Quand il fut question de percer l'isthme de Suez par un canal de grande navigation, Robert Stephenson se prononça nettement contre ce projet à la chambre des communes. Il n'avait, il est vrai, visité que très rapidement l'isthme, et il faut croire aujourd'hui, sur le témoignage des personnes qui ont pu l'explorer à loisir, que les difficultés d'exécution entrevues par l'éminent ingénieur anglais ne sont point insurmontables, comme il le pensait : ce qui ne saurait être douteux, c'est qu'elles ne peuvent être vaincues qu'au prix de très lourds sacrifices. Quand on aura écarté de ce débat toutes les considérations qui pendant longtemps en ont entretenu la vivacité, il restera à examiner si ces sacrifices peuvent être suffisamment compensés. Dans ce jugement impartial et définitif, il faudra tenir compte de la concurrence du chemin de fer égyptien, mettre en balance l'économie de temps obtenue dans certains cas en traversant l'isthme et la dépense résultant du péage du canal, noter enfin l'accroissement graduel du tonnage des navires qui font le commerce de l'Inde et des mers de la Chine, les délais inévitables dans la navigation sur canaux. En discutant ces élémens complexes, on sera peut-être ramené à l'avis de Robert Stephenson, et il serait possible qu'en Égypte, comme dans l'Amérique centrale, les voies ferrées héritassent des brillantes destinées d'abord promises aux canaux de grande navigation.

On se tromperait fort, en tout cas, si l'on croyait que l'opposition de Robert Stephenson au projet d'ouverture de l'isthme de Suez lui fût inspirée par de mauvais sentimens à l'égard de la France : le grand ingénieur avait pour notre pays une vive admiration, et je

ne pourrais en citer de meilleure preuve que le discours prononcé par lui, il y a peu d'années, devant la société des ingénieurs civils de l'Angleterre, sur les mérites comparés des chemins de fer anglais et français. Jamais on ne nous rendit justice avec plus de compétence en même temps qu'avec plus de franchise. Robert Stephenson mettait en regard la situation très prospère de notre industrie des chemins de fer avec l'état de cette industrie en Angleterre, les magnifiques dividendes de nos grandes lignes avec les maigres revenus du réseau de la Grande-Bretagne. Cette différence s'explique en partie, comme il le rappelait, par les lourdes charges qu'ont imposées aux compagnies anglaises les exigences absurdes des propriétaires, les frais des bills du parlement, et par la concurrence des diverses parties du réseau anglais, dont le tracé n'a été assujetti à aucune règle. Les chemins de fer de la Grande-Bretagne ont été construits sans la participation de l'état, qui n'a fourni aux compagnies ni l'appui direct de ses finances ni le prestige de son crédit. En France, les sociétés fondées pour la construction et l'exploitation de nos voies ferrées n'ont pas eu à lutter contre les mêmes difficultés, et de plus elles ont été puissamment secondées par le gouvernement. Garanties d'une manière à peu près certaine contre la concurrence, armées de la loi d'expropriation publique la plus commode et la plus expéditive, elles ont reçu de l'état des faveurs exceptionnelles par les subventions et les garanties d'intérêt; leurs charges ont été ainsi diminuées, leur crédit consolidé. L'état a mis en outre à la disposition des compagnies les ingénieurs élevés dans ses propres écoles. En peu d'années, on les a vus couvrir la France de magnifiques travaux d'art, et introduire dans le service et l'exploitation de nos chemins de fer une organisation si admirablement ordonnée, qu'elle peut aujourd'hui servir de modèle à tous les pays, et que l'Autriche, la Russie, l'Espagne, sont venues successivement réclamer notre concours pour exécuter et organiser leur réseau.

Contraste singulier, tandis que nos plus éminens ingénieurs sont, sauf quelques brillantes exceptions, d'anciens élèves de l'École polytechnique, où ils ont reçu l'enseignement le plus savant et le plus complet qui se donne dans le monde entier, les grands ingénieurs de la Grande-Bretagne ont été presque tous des hommes d'une condition obscure, sans éducation scientifique. Nous avons raconté longuement les épreuves du pauvre ouvrier mineur qui devint le promoteur des chemins de fer; son fils Robert ne fréquenta les écoles que pendant deux ans seulement : le reste de son éducation se fit dans les mines, sur les chantiers, dans les ateliers. On peut en dire autant pour Locke, John Dixon, Thomas Gouch, Swanwich, ingénieurs bien connus en Angleterre et tous élevés à l'école de George

Stephenson. Quand celui-ci commença ses premiers travaux, il s'adjoignit quelques jeunes gens obscurs, mais choisis avec soin, leur donna de bonne heure l'habitude de la responsabilité, les mit aux prises avec de grandes difficultés. Presque tous sont devenus des hommes distingués dans leur profession, et ont toujours conservé pour leur maître les sentimens de la plus affectueuse reconnaissance. Son fils Robert Stephenson en recueillit aussi une grande part; mais sa popularité dépassait bien les bornes de l'existence professionnelle : plus mêlé au monde que son père, longtemps membre du parlement, il avait acquis par son talent une influence considérable dans la société anglaise, tout en méritant l'estime universelle par sa bonté, sa générosité, son caractère droit et sympathique. Il mourut dans le mois de novembre 1859, léguant 625,000 francs à diverses institutions publiques; il se montra surtout généreux envers celles de Newcastle, prouvant ainsi qu'il n'avait point oublié la province où il était né, où il avait passé sa laborieuse jeunesse. Le jour de ses funérailles, des milliers d'ouvriers quittèrent les fabriques de Newcastle pour célébrer un service en son honneur. Dans le port de cette ville ainsi qu'à Gateshead, Sunderland, Shields, Whitby, les navires prirent le deuil. En même temps, les portes de Westminster-Abbey s'ouvraient à Londres pour recevoir les restes de l'illustre ingénieur : l'Angleterre lui conférait ainsi le plus grand honneur qu'elle puisse accorder à l'un des siens.

Le célèbre constructeur des grands ponts tubulaires du détroit de Menai, du Canada et de l'Égypte repose aujourd'hui au milieu des grands hommes qui par les armes, la vertu, le génie, ont porté dans le monde entier le nom de la l'Angleterre. Ne devrait-on pas aussi déposer à Westminster les restes de George Stephenson lui-même? Comme ils étaient unis dans la vie, George et Robert devraient l'être dans la mort. La gloire ne peut se disputer par lambeaux entre un père et un fils; néanmoins c'est dans George Stephenson que la postérité reconnaîtra toujours le véritable créateur des chemins de fer. Tandis que les siècles ont effacé le souvenir des inventeurs des temps passés, tout en nous transmettant leurs bienfaits, son nom sera légué à l'avenir le plus lointain et grandira toujours, à mesure que, par le mélange pacifique des peuples et des races, s'accomplira la grande révolution sociale dont il a été l'un des instrumens, et dont nous entrevoyons seulement la brillante aurore.

AUGUSTE LAUGEL.

LE

SOMNAMBULISME NATUREL

ET L'HYPNOTISME

I. *Les Magnétiseurs jugés par eux-mêmes, nouvelle enquête sur le Magnétisme animal*, par M. G. Mabru. — II. *Histoire du merveilleux dans les temps modernes*, par M. L. Figuier. — III. *Traité complet du Magnétisme animal*, par M. le baron Dupotet. — IV. *Mémoire sur le Somnambulisme et le Magnétisme animal*, par M. le général Noizet. — V. *De la Catalepsie*, par M. T. Puel. — VI. *Dernières communications faites à l'Académie des Sciences et à la Société médico-psychologique sur l'hypnotisme et le somnambulisme naturel.*

La multiplicité des phénomènes dont l'univers se compose n'est qu'apparente; les forces physiques, toutes nombreuses qu'elles semblent, ne sont que des manifestations diverses des mêmes principes, toujours actifs, mais dont les effets varient suivant leur mode d'application et la durée de leur action. Réciproquement le phénomène le plus simple exige le concours d'une multitude de ces actions variées prises par nous pour autant de forces distinctes. Donc il n'y a pas de fait isolé dans la nature, de fait en désaccord avec l'ordre général. Tout phénomène est une des conséquences des lois universelles. Ces lois, si elles ne sont pas également connues dans la complexité de leurs applications, les faits que nous avons continuellement sous les yeux nous en indiquent au moins le caractère et la marche. Aussi les esprits critiques, élevés à l'école de l'expérience scientifique, se refusent-ils à accepter ces systèmes spéculatifs et ces théories du surnaturel qui impliquent dans l'univers l'existence

de phénomènes en désaccord avec les principes qui le régissent. Un fait de ce genre est-il proclamé, la science le soumet à son examen et prouve bientôt qu'il faut n'y reconnaître que l'effet de forces analogues à celles qui interviennent dans les phénomènes déjà observés, mais qui agissent alors d'une manière différente.

Cette remarque trouve son application dans ce que l'on a dit du magnétisme animal ou mesmérisme. Tant que la réalité des phénomènes n'avait point été suffisamment établie, tant qu'une expérimentation sévère n'avait pas mis en garde contre la fraude et l'illusion, la prétention des magnétiseurs de produire un ordre de faits contraires aux lois physiologiques fut traitée avec dédain par les savans, car cette prétention constituait à elle seule un légitime motif de suspicion; mais du jour où quelques-uns des faits magnétiques furent soumis à une observation sérieuse et vérifiés par des esprits prudens, ce qui se présentait avec l'apparence du merveilleux n'offrit bientôt plus que de nouveaux effets à enregistrer de la part des agens qui président à la sensibilité et à la vie. Alors le magnétisme animal entra dans une voie vraiment scientifique, et une partie des obscurités qui l'enveloppent encore fut dissipée.

Cette révolution est toute récente, elle ne fait véritablement que commencer. Après trois quarts de siècle de charlatanerie et d'illuminisme (1), des phénomènes singuliers, de prime abord étranges, ont été éclairés par la physiologie et la pathologie, et tout le cortége de merveilleux dont on les avait entourés s'est évanoui pour laisser place à des actions nerveuses qu'il s'agit maintenant d'étudier sous leurs diverses formes et à tous les degrés d'intensité. Les communications récentes faites à l'Institut au sujet de l'hypnotisme, en promettant à la science des aperçus nouveaux, sont venues confirmer les idées que certains physiologistes s'étaient faites du véritable caractère du somnambulisme artificiel. Nous allons essayer de résumer l'histoire de ces événemens scientifiques, qui ont commencé comme tant d'autres par une période de fables et de chimères, et dont le premier résultat doit être de nous faire mieux juger de l'étendue et de la variété des phénomènes de la vie.

I.

Un des premiers observateurs qui aient entrepris avec une complète bonne foi, et suivant une méthode toute rationnelle, des expériences sur le magnétisme animal, le docteur Alexandre Bertrand, comprit fort bien que les phénomènes de cet ordre, s'ils existent, ne

(1) Voyez l'article de M. L. Peisse, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1842.

sauraient être des faits à part, des manifestations où la nature se contredit elle-même. Dans deux ouvrages publiés il y a maintenant plus de trente ans, il entreprit de rechercher à quel ordre de faits physiologiques et pathologiques se rattachaient les effets étranges qu'il avait observés. Il reconnaissait tout ce qu'il y a de ridicule et d'arbitraire dans la théorie d'un fluide magnétique animal que Mesmer prétendait identifier à ce que l'on appelait jadis fluide électrique, et dont ce rêveur substituait l'intervention aux actions qui résultent du jeu de notre économie. Il trouva dans ce qui avait été rapporté des possédés du démon, et en particulier des religieuses de Loudun, des prophètes protestans des Cévennes, des convulsionnaires de Saint-Médard, et d'autres singularités historiques, la preuve que le somnambulisme artificiel n'est qu'une forme de l'extase cataleptique, affection rare, mais positive, qui se produit de temps à autre épidémiquement. C'est à peu près la thèse que vient de reprendre M. Louis Figuier dans son *Histoire du merveilleux*. Pour que ce rapprochement fût tout à fait décisif, il eût fallu avoir sous les yeux et observer à nouveau ces curieuses épidémies mentales. Les uns n'y voyaient que de la folie et rattachaient aux troubles intellectuels qui sévissent parfois comme une contagion ce qui semblait au docteur Bertrand une affection spéciale et un désordre particulier; les autres, prévenus par les fraudes et les supercheries qu'ils avaient surprises dans les exercices de somnambulisme auxquels on les avait fait assister, ne cherchaient qu'illusion et charlatanerie dans les *possessions*, l'enthousiasme des camisards et les convulsions produites au tombeau du diacre Pâris. Quelque sérieuses et sincères que fussent les observations de Bertrand, de Georget, et de divers médecins convaincus de la réalité du magnétisme animal, on devait cependant se tenir en garde contre des entraînemens auxquels de grands esprits n'ont souvent pas échappé. Sans parler de Swedenborg, qui associait des connaissances minéralogiques et physiques positives aux idées les plus chimériques et aux illusions les plus incroyables sur les phénomènes de la nature, d'autres savans ont été le jouet de leur propre imagination en présence d'un semblant de merveilleux. Descartes tenait pour chose sérieuse les rêveries des rose-croix, et il voulut s'affilier à leur société. Un célèbre naturaliste allemand, le compagnon du capitaine Cook, George Forster, avoue être lui-même tombé pendant un temps dans toutes les extravagances de l'illuminisme et de l'alchimie. Le fin et spirituel observateur Ramond ne sut pas d'abord se défendre contre les impostures de Cagliostro, et Arago se laissa quelques instans abuser par la vue d'une prétendue fille électrique, Angélique Cottin. Ainsi, sans faire injure aux hommes éminens qui avaient admis la

réalité des effets du somnambulisme artificiel, on pouvait encore supposer que leurs expériences n'étaient pas absolument concluantes. La difficulté pour vérifier l'exactitude des faits, c'est que les phénomènes qui appartiennent au système nerveux, évidemment en jeu dans le magnétisme animal, ne se présentent jamais avec une constance et une régularité qui permettent d'en bien saisir les conditions et la loi. Rien n'est plus mobile et plus capricieux que les affections névropathiques. Ce qui agit aujourd'hui peut n'agir pas demain. La maladie nerveuse est un vrai Protée qui se transforme de minute en minute, et chaque cas d'hystérie, d'hypocondrie, s'offre avec un caractère différent qui se modifie à toute heure. Il en est de même de l'aliénation mentale; les symptômes psychiques en sont extraordinairement multiples et divers. Chaque folie a son genre de délire particulier. La grande objection que l'on adresse au magnétisme animal, et que reproduit M. Mabru dans un livre destiné à le combattre, n'est donc pas concluante. Sans doute, s'il existait, comme l'avancent les magnétiseurs de profession, un fluide magnétique animal auquel se rapportent tous les faits de l'ordre intellectuel et moral, nous devrions retrouver dans sa distribution et son mode d'action la même constance qu'on observe dans l'électricité et le magnétisme terrestre; mais cette théorie chimérique ne saurait soutenir un long examen : c'est, comme l'a montré M. Mabru, un tissu d'extravagances et de contradictions. La question n'est pas là : il s'agit de vérifier des faits physiologiques et pathologiques dont l'irrégularité ne peut éveiller notre scepticisme, puisque les affections dont ils dépendent sont elles-mêmes capricieuses et variables dans leurs symptômes.

Il y a dans le magnétisme animal un premier fait qui s'est trop souvent vérifié pour qu'on en puisse raisonnablement contester la réalité, c'est le sommeil et l'insensibilité. Or nous rencontrons, en dehors des phénomènes provoqués par ses pratiques, des maladies ou des états dans lesquels s'observent des phénomènes tout semblables. Bien que la catalepsie soit une maladie peu commune, on en a étudié aujourd'hui trop de cas pour qu'il y ait du doute sur le caractère qui lui est propre. L'homme est pris d'une sorte de saisissement, il devient subitement immobile et insensible; sa volonté se retire ou cesse de pouvoir commander à ses membres, qui gardent dès lors la position qu'ils avaient au moment de l'invasion du mal, ou dans laquelle on les laisse placés. Si la maladie est très prononcée, on a beau donner aux jambes, aux bras, à la tête, les attitudes les plus forcées, leur imposer les conditions d'équilibre les plus difficiles à conserver, le corps demeure presque indéfiniment dans cette position fatigante. Le cataleptique n'est point en proie à la fièvre;

son économie intérieure ne semble pas réellement troublée; les battemens du cœur, la respiration, les mouvemens de l'intestin s'exécutent comme dans l'état normal; les muscles seuls deviennent incapables de déplacemens spontanés, et subissent, à la manière des corps inertes, l'impulsion des forces extérieures. La catalepsie peut être plus ou moins complète; elle reparaît par intermittence, et débute quelquefois sans phénomènes précurseurs. L'intelligence s'engourdit, mais cet engourdissement est fréquemment précédé de rêves pénibles et d'un véritable délire. L'homme peut donc accidentellement tomber dans un sommeil fort analogue à celui qui se produit sous l'influence des procédés usités par les magnétiseurs, et si l'on doit garder des doutes sur la réalité du somnambulisme présenté par quelques *sujets* de profession, le fait en lui-même n'offre rien du moins qui soit en désaccord avec ce qui s'observe chez certains malades.

Voilà pour le sommeil. Passons à l'insensibilité. Il est constant que des somnambules respirent impunément de l'ammoniaque très concentré, se laissent pincer, chatouiller, piquer et même blesser, sans manifester la moindre douleur et donner le plus léger signe de sensibilité. Un célèbre chirurgien, M. Jules Cloquet, déclare avoir extirpé une tumeur au sein droit d'une femme plongée dans un sommeil magnétique, sans qu'il ait observé chez elle le moindre sentiment de douleur. Depuis, en 1846, les docteurs Loysel et Gibon, de Cherbourg, ont fait l'ablation d'une glande cancéreuse à une femme endormie par un magnétiseur, et qui est demeurée insensible pendant toute l'opération. L'année suivante, un médecin de Poitiers pratiquait une opération également douloureuse sur une somnambule qui ne manifesta pas plus de sensibilité. Ces faits, bien que parfaitement attestés, avaient cependant soulevé quelques doutes; mais depuis la découverte des anesthésiques, ce qui paraissait un miracle est devenu un phénomène journalier. Par l'action toxique, prudemment employée, de l'éther sulfurique, du chloroforme, de l'amylène, on détermine une insensibilité complète, et l'on reproduit maintenant en quelques minutes ce qui excitait, il y a vingt ans, l'étonnement du docteur Cloquet. Dans le sommeil amené par l'inhalation des anesthésiques reparaissent presque les mêmes circonstances que dans la catalepsie. L'insensibilité des somnambules, pas plus que le relâchement de leurs muscles, la perte de leur volonté, n'est donc en contradiction avec la physiologie, et si l'usage des toxiques donne lieu aux phénomènes de la catalepsie et de l'hystérie, pourquoi les mêmes phénomènes nerveux ne seraient-ils pas engendrés par d'autres procédés?

Le sommeil profond et l'insensibilité, points de départ du som-

nambulisme artificiel, n'en sont pas les effets les plus singuliers. Outre ces phénomènes, il se produit souvent encore un développement particulier, une exaltation de la sensibilité, une surexcitation des facultés intellectuelles. C'est ici que nous entrons dans le domaine de ce que l'on a appelé le merveilleux du magnétisme.

Depuis longtemps, on avait constaté chez les hystériques des effets nerveux du même ordre que ceux qu'on rapporte au sommeil magnétique. Le vulgaire, toujours disposé à faire intervenir le surnaturel pour expliquer ce qui sort des phénomènes qui lui sont familiers, voyait, comme les magnétiseurs, du merveilleux dans tous ces effets. L'hystérie est assurément l'une des maladies les plus bizarres qui se puissent rencontrer. La personne qui en est attaquée passe tour à tour d'un état d'anéantissement total, dont l'apparence peut être même celle de la mort, à une surexcitation prodigieuse qui imprime aux sens un degré de finesse et d'acuité inconnu dans l'état normal. Chez les éthérisés mêmes, certains sens, avant d'être engourdis, passent aussi par une période de surexcitation. L'ouïe par exemple, comme l'a observé le professeur Gerdy, assez émoussée déjà pour ne plus percevoir les mots articulés, entend cependant les sons avec un retentissement qui en double et triple l'intensité. Le bruit le plus léger faisait éprouver à la somnambule cataleptique décrite par M. le docteur Puel une sorte de secousse électrique. Ce développement soudain et inaccoutumé de la sensibilité nerveuse a été pris pour un don particulier. On a supposé que ces hystériques étaient inspirés par les esprits ou lutinés par le démon. Comme il leur suffisait de la plus légère sensation pour être avertis de la présence d'une personne ou d'un objet, comme leur ouïe et leur vue s'étendaient fort loin, on admettait qu'ils étaient doués d'une véritable divination, d'une vertu prophétique. Ce qui confirmait les esprits superstitieux dans cette opinion, c'est que les malades, durant leur accès, montrent une puissance de mémoire, une facilité et une clarté d'élocution tout à fait extraordinaires. En proie à des hallucinations, à des visions habituellement en rapport avec les idées qui les préoccupent, ou provoqués par les sensations internes et bizarres qui se produisent chez eux, ils racontent d'un ton inspiré et convaincu ce qu'ils ont vu pendant leur délire, et ces récits étaient jadis acceptés comme autant de révélations. Les chroniqueurs et les annalistes du moyen âge sont remplis de faits de cette sorte, que l'on retrouve également dans l'antiquité et chez les peuples sauvages. L'intelligence est dans une si étroite dépendance du système nerveux que des troubles profonds n'affectent jamais celui-ci sans qu'un délire, presque toujours associé au développement excessif de certaines facultés intellectuelles, ne se produise consé-

cutivement. C'est ce qu'on observe tous les jours dans l'aliénation mentale. On est étonné de la force de mémoire de certains fous, de leur loquacité, qui arrive parfois jusqu'à l'éloquence. Van Swieten a cité le cas d'une jeune couturière qui n'avait jamais manifesté les moindres dispositions pour la poésie, et qui se mit à faire des vers dans le délire de la fièvre. M. Michéa remarque que, dans l'espèce de folie appelée *excitation maniaque*, les analogies de mots, les similitudes de consonnances se présentent si rapidement à l'esprit du malade qu'il a une extrême facilité à faire des calembours et se rappelle plutôt les vers que la prose. Le Tasse se sentait plus inspiré dans ses accès de folie que pendant ses intervalles lucides. Et M. Michéa observa lui-même à l'hospice de Bicêtre un garçon boucher qui, dans un accès de manie, se mit à débiter des passages de la *Phèdre* de Racine; il ne l'avait lue cependant qu'une fois, et après avoir recouvré son bon sens, il n'en put retrouver un seul vers. Érasme affirme avoir entendu un jeune homme de Spolète qui, dans un délire provoqué par la présence de vers intestinaux, parlait couramment l'allemand, dont il n'avait qu'une faible teinture. Des gens simples et ignorans, saisis d'une monomanie religieuse, d'une folie raisonnante, font preuve d'une connaissance des textes sacrés et des matières théologiques qui a lieu de surprendre. Les citations qu'ils ont entendues dans un sermon, les oraisons qui ont frappé leurs oreilles pendant l'office divin leur reviennent tout à coup à l'esprit, et ils les savent distribuer à propos dans des discours qui ont tout le ton de l'inspiration. Coleridge, en sa *Biographie littéraire*, a rapporté l'exemple d'une servante folle qui, bien que complétement illettrée, répétait des sentences grecques tirées d'un père de l'église qu'elle avait accidentellement entendu lire à haute voix par le pasteur au service duquel elle se trouvait.

Ce développement extraordinaire de la mémoire a été signalé chez les somnambules magnétiques. Déjà dans le sommeil simple, en rêve, nous retrouvons le souvenir d'objets, de figures, de passages d'auteurs qui durant la veille semblait totalement effacé. Chez les somnambules naturels, ce ravivement du souvenir est encore plus prononcé. Un médecin italien, Pezzi, rapporte que son neveu, sujet à des accès de somnambulisme, avait un jour cherché à se rappeler un passage d'un discours sur l'enthousiasme dans les beaux-arts. Ses efforts avaient été impuissans; tombé dans un de ses accès, non-seulement il retrouva le passage tant cherché, mais il cita le volume, la page, l'alinéa. Et puisque je parle des somnambules naturels, je ferai remarquer qu'on a bien souvent rencontré dans leurs réponses cette même précision, cette même propriété de termes et jusqu'à cette éloquence observée dans le langage d'une foule d'hystériques.

Le somnambule naturel rêve en action : il marche, il agit, il converse sous l'empire du songe qui l'occupe, et dans lequel les sensations externes, comme dans plusieurs rêves ordinaires, interviennent à titre d'élémens générateurs. Somnambules et hystériques, cataleptiques et extatiques, ont tous leurs visions ou leurs songes, reflets plus ou moins complets de leurs sensations et de leurs idées. Le même phénomène se produit dans l'emploi des anesthésiques; les personnes soumises à l'éthérisation ont presque toujours des rêves qui sont liés à l'état physiologique ou pathologique dans lequel elles se trouvent. Lors des premières expériences qui furent tentées en France sur les inhalations éthériques, un célèbre chirurgien, M. Laugier, ayant fait respirer à une jeune de fille de dix-sept ans, qu'il devait amputer de la cuisse, un mélange d'air et de vapeur d'éther, cette jeune fille, d'un esprit évidemment mystique, tomba dans une véritable extase. Réveillée après l'opération, elle se plaignit d'être *revenue parmi les hommes*, et rapporta que pendant son sommeil elle avait vu Dieu et les anges. Il n'est pas jusqu'aux animaux qui n'éprouvent le même effet, et le docteur Sandras a remarqué que des chiens auxquels il avait fait respirer du chloroforme poussaient des cris et faisaient des gestes indiquant clairement qu'ils étaient tourmentés par des songes ou une sorte de délire. Plus récemment, l'emploi de l'amylène a donné lieu aux mêmes observations. Des jeunes filles traitées par le docteur Robert furent prises d'un délire singulier, accompagné de cris, de rires et de sanglots. On connaît d'ailleurs les visions extatiques que procurent l'opium et le hachisch.

Il est donc tout naturel que le somnambulisme artificiel, qui amène un état nerveux analogue à celui qui s'observe dans l'hystérie, la catalepsie, le somnambulisme naturel, et par suite dans l'inhalation des anesthésiques, reproduise des effets du même genre. Aussi n'y a-t-il rien de merveilleux dans ce qu'on a rapporté, chez les personnes magnétisées, de l'hyperesthésie ou surexcitation des sens, du ravivement de la mémoire et des visions, qui sont parfois dans un rapport assez exact avec ce que le somnambule pouvait savoir ou sentir de la réalité des faits. C'est faute d'apprécier le caractère du phénomène que les esprits enthousiastes, de même que le crédule public du moyen âge, ont été chercher des explications surnaturelles. Dans ces phénomènes, déjà fort singuliers par eux-mêmes, il suffit d'exagérer un peu la dose d'étrangeté pour arriver au merveilleux, et, sous l'empire de l'étonnement provoqué par des phénomènes inattendus, on ajoute comme à son insu dans la balance de son esprit le surpoids qui la fait trébucher du côté de l'absurde.

Les effets du magnétisme animal sont à ce point liés aux affections nerveuses qui ont été rappelées plus haut, qu'ils débutent souvent de la même façon. Un grand adepte de la doctrine, M. le baron Dupotet, esprit peu critique, mais sincère, nous apprend que les personnes qu'on commence à magnétiser sont fréquemment saisies de convulsions assez prolongées. Or c'est précisément ce qui a lieu dans l'emploi des anesthésiques et ce qui constitue un des symptômes fondamentaux de l'hystérie. Plusieurs personnes soumises à l'inhalation de l'éther sont tombées dans une sorte d'épilepsie ou de fureur, et j'ai eu moi-même occasion d'observer le fait chez des personnes magnétisées. L'an dernier, le tribunal de Douai était appelé à juger une affaire dans laquelle il s'agissait d'une affection épileptiforme déterminée par l'emploi du magnétisme animal.

Pour achever de se convaincre de l'étroite parenté des faits magnétiques et de ceux de la pathologie nerveuse, il n'y a qu'à étudier le somnambulisme naturel. Dès le principe, on avait été frappé des ressemblances qui existent entre l'état où est plongé le magnétisé et celui qu'offrent les somnambules proprement dits. C'est même cette ressemblance qui fit conclure à l'identité des deux phénomènes et conduisit à étendre le nom de somnambulisme à l'état magnétique. Cette confusion nuisit beaucoup aux progrès des connaissances positives sur les effets du magnétisme animal. Comme il était plus facile de magnétiser des individus que de trouver et d'observer des personnes saisies par un véritable accès de somnambulisme, toute l'attention se porta sur ce qu'on appela le somnambulisme artificiel, et l'on négligea le somnambulisme naturel ou essentiel. Alexandre Bertrand ramena l'attention sur ce dernier état, mais il se borna à recueillir dans les livres des faits qui n'avaient point été soumis à un suffisant contrôle, non pas que ces faits doivent être tenus pour apocryphes, mais ceux qui les ont rapportés n'avaient pas noté les circonstances importantes, décisives pour l'appréciation de la véritable nature du phénomène. Un autre expérimentateur sérieux, M. le général du génie Noizet, n'a fait dans son *mémoire* que reproduire les mêmes témoignages. « Je n'ai parlé du somnambulisme naturel, écrit-il, que parce qu'il est connu de tout le monde. » Cela est inexact, car rien n'avait été moins étudié que cet état, bien que beaucoup de gens en discourent par ouï-dire. On s'était borné à des constatations superficielles, on n'avait presque jamais cherché à vérifier par quelle voie les sensations arrivent au somnambule. Dernièrement une société médicale fondée en vue du progrès de la pathologie mentale, la Société médico-psychologique, a fait du somnambulisme naturel le sujet d'une nouvelle enquête et de recherches spéciales. Il est résulté de certaines communications que

cet état, tout étrange qu'il est, n'implique pas un renversement des lois physiologiques. Déjà on avait proposé diverses théories plutôt fondées sur une conception *à priori* que sur des observations positives. On reconnaissait bien dans les actes du somnambule, comme dans le rêve, un ravivement excessif de la mémoire; mais ce phénomène ne suffit pas pour rendre compte de tous les actes. Quelques exemples vont nous en convaincre. Le célèbre somnambule Castelli traduisait dans ses accès de l'italien en français, et cherchait ses mots dans le dictionnaire. Un pharmacien somnambule, dont l'histoire est racontée par le professeur Soave de Pavie, se relevait la nuit pour préparer ses médicamens, et quand il était embarrassé, il allait consulter les ordonnances des médecins déposées dans un tiroir. Quelque puissante que soit la mémoire, il est impossible d'admettre que Castelli sût par cœur et page par page le dictionnaire italien-français, que l'apothicaire de Pavie relût simplement en pensée des ordonnances déjà gravées dans son esprit. Ainsi les somnambules voient, et cependant leur œil reste insensible à la lumière; ils n'aperçoivent rien de ce qui les entoure, et poursuivent dans un monde réel l'accomplissement d'idées imaginaires. Ce fait accrédita l'opinion que le somnambule sent, perçoit par d'autres voies, d'autres organes que les gens éveillés; mais c'est là une pure supposition, et l'observation a établi déjà depuis longtemps que dans l'état de somnambulisme naturel tous les sens ne sont pas fermés. Sans parler du tact, qui est notoirement assez développé, l'ouïe n'est manifestement que dans un engourdissement imparfait, comme il arrive fréquemment dans le sommeil simple; car la personne endormie fait parfois intervenir dans ses rêves les bruits qui viennent frapper son oreille. Plusieurs somnambules sont même sensibles à l'action de la lumière. Castelli, ayant éteint la chandelle placée sur sa table pendant son travail, fut à tâtons la rallumer dans la cuisine. Cependant, si l'œil continue de voir, sa faculté visuelle n'est certainement pas toute semblable à la nôtre, puisque les somnambules s'acquittent dans les ténèbres des travaux les plus difficiles, et marchent avec assurance sur les toits et les gouttières, où pendant le jour ils auraient grand'peine à se conduire tout éveillés.

Le docteur Michéa a fait remarquer qu'il suffit pour expliquer ce phénomène d'admettre une légère modification dans l'appareil visuel. La faculté de voir dans l'obscurité n'est pas un fait inoui. Les hiboux, les rats, les chats ont la rétine si impressionnable qu'ils distinguent nettement les objets de nuit; il est bien d'autres animaux dont les habitudes nocturnes impliquent la même faculté. Il suffit donc d'une surexcitation de l'organe de la vue analogue à cette sur-

excitation de l'ouïe qui fait percevoir à l'hystérique les bruits les plus légers, pour que notre œil acquière une faculté que possèdent d'autres êtres. Ne sait-on pas que les personnes atteintes de nyctalopie ne peuvent voir que dans les ténèbres? La dilatation considérable de la pupille a été justement constatée chez les somnambules, et il n'est pas dès lors nécessaire de recourir à une transposition des sens pour expliquer les actes qu'ils accomplissent dans leurs songes. La vue n'est point d'ailleurs le seul organe surexcité; le tact qu'on trouve déjà si délicat chez les aveugles de naissance vient, comme la mémoire, en aide à la vue, et ce sens participe aussi de l'hypéresthésie des autres.

L'étude du somnambulisme naturel montre que ce n'est au fond qu'un songe en action, un de ces sommeils dans lesquels les sens continuent de transmettre certaines impressions, les membres et la voix d'obéir à la volonté, ainsi que cela s'observe dans des sommeils agités où l'on parle et gesticule. Le somnambule agit conformément aux images qui se déroulent devant son imagination, et absorbé en elles, il ne voit, il n'entend que pour rapporter à son rêve ce qui frappe sa vue ou son oreille surexcitée. Si on lui parle, il répond en suivant le cours de ses idées et, ainsi que le rêveur, sans comparer les visions dont il est dominé aux objets réels qui lui en révéleraient la nature fantastique. C'est ce qui se produit dans le somnambulisme magnétique. La personne magnétisée n'entend que la voix de son magnétiseur; elle demeure étrangère à tout ce qui se passe autour d'elle. Elle est, comme le somnambule naturel, absorbée dans une idée, dans un acte, et voilà pourquoi l'un et l'autre y apportent une extrême précision. Aussi les somnambules vont-ils jusqu'à faire, endormis, ce qu'ils ne sauraient exécuter éveillés; le développement de leur mémoire se rattache vraisemblablement aussi à cette concentration absolue de l'attention sur un seul objet.

En résumé, si le somnambulisme naturel implique une plus grande activité nerveuse, ou même lorsqu'il est associé à la catalepsie, à l'hystérie, un état maladif, il n'en est pas moins une forme particulière du sommeil, et le somnambulisme artificiel n'est à son tour qu'une forme plus développée et spéciale du somnambulisme naturel. C'est ce qu'a fort bien constaté le général Noizet, qui reconnaît dans ces trois états trois degrés d'un même phénomène.

Ainsi envisagé, le somnambulisme perd son caractère merveilleux et rentre dans un ordre de phénomènes dont il nous permet de compléter l'explication. Ces données nous amènent en même temps à réduire à leur juste valeur les faits les plus étranges entre ceux qu'avaient rapportés les magnétiseurs, et comme ces faits ont tour à tour provoqué une incrédulité absolue et une folle supersti-

tion, il est bon de s'y arrêter un instant afin de chercher si un fond de vérité ne s'y trouve pas défiguré par la crédulité et le mensonge.

Les somnambules naturels ne voient pas, ainsi qu'on l'avait avancé, sans l'intervention de l'appareil visuel. On croyait de même, d'après des observations inexactes (1), que les magnétisés distinguent par le creux de l'estomac, par l'occiput, par le front et jusque par le bout des doigts. Alexandre Bertrand avait admis le fait. Voici l'origine de l'erreur : les somnambules, comme les hystériques, lorsqu'ils sont en proie à une violente crise nerveuse dont ils rapportent surtout le siége à l'épigastre, s'imaginent, ainsi que bon nombre d'hallucinés, éprouver des sensations en des parties de leur corps qui n'en sont nullement affectées. C'est là un phénomène de sympathie maladive analogue à ce qu'éprouvent les jeunes filles atteintes de chlorose, et qui croient, au bruit du sang circulant dans leurs artères et réagissant fortement sur leur ouïe, entendre des chants harmonieux. La preuve que l'on voulait tirer du somnambulisme naturel en faveur de la transposition des sens dans l'état magnétique s'évanouit d'ailleurs, vérification attentive faite du phénomène.

Voilà pour un premier prodige; passons à un second. On a beaucoup parlé de la prévision des somnambules magnétiques. L'origine de cette croyance doit être cherchée dans les visions, les rêves plus ou moins en rapport avec la réalité qu'ont les cataleptiques et les somnambules, et dans lesquels, avec un peu de complaisance, on a pu trouver une sorte d'intuition du passé, du lointain ou du futur. De ces prétendues prophéties, il n'y en a aucune qui se soit sérieusement réalisée. M. Mabru nous en fournit des spécimens curieux peu faits pour recommander l'esprit et le jugement des somnambules, si tant est que somnambules il y eût, car le plus souvent ces diseuses de bonne aventure aux gages d'un charlatan sont beaucoup plus éveillées que les assistans. Il est un autre genre de prévisions sur lequel on a de préférence insisté, et qui sert de prétexte pour exploiter de crédules malades. C'est la vision à travers le corps d'autrui, l'intuition thérapeutique, la prévision des remèdes. Ce sont là de pures chimères qui trouvent peut-être leur explication dans un sentiment parfois assez exact qu'ont des malades devenus somnambules du traitement qui leur convient. Bien des personnes souffrantes présentent le même instinct, manifeste d'ailleurs chez les animaux, sans être douées pour cela de facultés magnétiques; mais la prétention de guérir les infirmités et les douleurs de malheureux qui

(1) Voyez, sur la prétendue vision des somnambules à travers les corps opaques et l'effet supposé de l'occlusion des yeux, *la Médecine et les Médecins*, par M. Peisse, t. Ier, p. 98 et suiv.

n'obtiennent rien de la médecine est trop favorable aux intérêts de certains magnétiseurs pour qu'ils en confessent l'inanité. Ces somnambules, qui possèdent, dit-on, la science médicale infuse, n'ont pu découvrir un seul spécifique, et se traînent dans les voies battues du *Codex* sans le comprendre.

De l'aveu des observateurs sérieux et sincères, la connaissance des maladies se réduit chez les somnambules à la conscience plus ou moins claire des modifications organiques qui s'opèrent ou se préparent en eux. C'est là un phénomène dont le magnétisme animal ne saurait réclamer le monopole. Dans bien des maladies, et surtout dans les maladies nerveuses, la conscience de la crise qui va se produire se révèle d'une manière frappante; mais ce sentiment, plus souvent vague que précis, n'est en réalité qu'un premier symptôme. Des aliénés, des hystériques, prédisent leur accès; les épileptiques reconnaissent fréquemment, à un malaise précurseur, l'invasion prochaine de la crise. Que cette faculté de prévoir les changemens qui vont s'opérer dans l'organisme soit plus prononcée chez des personnes telles que les somnambules, dont la sensibilité est surexcitée, cela se conçoit, sans qu'on ait besoin de supposer un don prophétique particulier. D'ailleurs, si, dans quelques cas, les somnambules prédisent exactement l'instant où surviendra ou cessera une crise d'une certaine nature, il leur arrive aussi de se tromper grossièrement, de l'aveu même des adeptes du magnétisme animal, et ils ne prévoient jamais les circonstances indépendantes ou accessoires qui peuvent avancer, arrêter ou retarder l'invasion du mal ou le moment de la guérison. Ces prédictions, quelquefois surprenantes par leur exactitude, tiennent d'ailleurs aussi à un sentiment prononcé du temps, qui a été constaté par des observateurs de bonne foi, le général Noizet en particulier, et tout récemment par le docteur Puel chez une cataleptique dont il a soumis l'observation à l'Académie de médecine. Le sommeil ordinaire nous fournit des exemples d'un pareil sentiment. Certaines personnes ne se réveillent-elles pas précisément à l'heure qu'elles ont arrêtée dans leur esprit? Les animaux, qui n'ont ni montres ni horloges, possèdent aussi le même instinct, et tel chien de ma connaissance sait avec la dernière précision à quelle heure on lui apportera son dîner. C'est là une nouvelle analogie entre le sommeil et l'état somnambulique, bonne à noter; toutefois le fait en lui-même demande encore une dernière vérification.

Le souvenir se présente non-seulement avec une extrême vivacité dans l'état somnambulique, mais il s'exerce d'une crise à l'autre de telle façon qu'on voit le somnambule accomplir, dans un certain accès, des actes qui sont la conséquence de ceux qu'il avait commencés

durant l'accès précédent, quoique pendant l'intervalle lucide la notion en fût complétement oubliée. Ce fait singulier a été observé de la manière la plus concluante par MM. Archambault et Meslet sur une somnambule naturelle, cataleptique et hystérique. En proie, pendant ses accès, à une mononanie de suicide qui disparaissait durant la veille, et dont elle n'avait pas même alors l'idée, elle achevait, dans des crises successives, de préparer les moyens de se donner la mort. De même, chez les somnambules magnétisés, le souvenir des réponses données dans un accès précédent, effacé pendant l'intervalle, revient avec une extrême lucidité. Un fait tout semblable se passe pour les rêves, et j'ai moi-même poursuivi en songe une suite d'actes imaginaires commencés dans des rêves précédens, et que je me rappelais fort bien alors, quoique éveillé je les eusse totalement oubliés. Ce curieux phénomène a beaucoup contribué à faire admettre que l'état somnambulique est une existence intellectuelle à part qui nous transporte dans un monde impénétrable à la pensée de l'homme éveillé; mais il ne faut chercher en ceci qu'un ravivement de souvenirs du même ordre que ceux que j'ai déjà indiqués. Enfin plusieurs observateurs affirment avoir constaté, dans des cas, il est vrai, rares, et pour des idées très simples, une communication de la pensée du magnétiseur au magnétisé. J'avoue que le fait me paraît fort problématique; mais ce que je dirai plus loin de l'hypnotisme fera comprendre comment un phénomène de cette nature, s'il était démontré, trouverait encore une explication qui ne nécessiterait aucune des relations surnaturelles que l'on a voulu en conclure.

II.

On vient de voir que les faits vraiment avérés du somnambulisme artificiel n'offrent rien d'incompatible avec ceux que fournit l'observation médicale, et pour ce motif on n'a pas de raisons d'en contester la possibilité; mais si ces phénomènes sont possibles, et rentrent dans la catégorie de ceux qu'on a maintes fois constatés, se produisent-ils réellement par l'emploi des procédés dont les magnétiseurs font usage? Si le fluide magnétique est une entité chimérique, comment ces passes et ces gestes singuliers qu'on appelle *magnétisation* peuvent-ils amener un état voisin de la catalepsie, et déterminer artificiellement une faculté telle que le somnambulisme, qui semble idiosyncrasique? Cette seconde question se présente ici naturellement, et la réponse que l'on y doit faire sert de contre-épreuve à la précédente vérification.

Bien des personnes reconnaissaient la possibilité et la réalité

de certains phénomènes magnétiques, mais elles niaient absolument que la magnétisation y fût pour quelque chose. Elles observaient que les procédés dont les magnétiseurs font usage sont extrêmement divers et sans connexité bien sensible entre eux, que la faculté dite magnétique agit très différemment sur les individus et n'aboutit le plus souvent à aucun résultat; elles en concluaient que la cause véritable des phénomènes est l'impression faite sur l'imagination de l'individu magnétisé. Ceux qui tombent dans l'état somnambulique sont déjà presque toujours en proie à une affection nerveuse ou possèdent un tempérament très impressionnable. Sous l'empire d'une préoccupation, d'une sorte d'attente craintive, ils finissent par entrer dans une véritable crise hystérique ou cataleptique, et l'on rapporte au magnétisme animal des effets nerveux simplement dus à la maladie passagère qui se déclare.

Cette opinion est assurément plausible, et elle s'appuie sur des observations en apparence décisives. Un partisan enthousiaste du magnétisme animal dont j'ai déjà invoqué le témoignage, le baron Dupotet, rapporte que, s'étant placé près de certaines personnes persuadées qu'il allait les magnétiser, il les vit tomber dans l'état somnambulique, quoiqu'il n'eût employé aucun procédé de magnétisation et n'en eût pas même la pensée. Ce serait donc une pure influence de l'imagination qui produirait tous les résultats du magnétisme. Quelques magnétiseurs, le célèbre abbé Faria par exemple, n'ont eu recours pour endormir leurs malades qu'à la seule force de la volonté; il les regardait fixement, et au seul mot de *dormez*, le sommeil s'emparait d'eux. On peut facilement, j'en conviens, abuser un magnétiseur si confiant dans la vertu de son regard; mais le général Noizet lui-même déclare avoir subi l'influence de ce terrible *dormez*. A peine l'eut-il entendu qu'un voile épais se répandit sur ses yeux; une défaillance s'empara de lui, accompagnée d'une sueur légère et d'une forte oppression à l'estomac; toutefois, quoiqu'il ait répété l'expérience, l'émotion n'alla point jusqu'au sommeil. Tout cela ressemble certainement beaucoup à des effets de l'imagination, et quand on compare la différence profonde qui sépare les procédés de Mesmer de ceux de M. de Puységur, on est frappé de la similitude des résultats déterminés par des méthodes si diverses, et l'on se trouve naturellement porté à ne voir dans le magnétisme, comme dans les opérations du magicien, qu'un moyen de frapper les esprits et de les préparer à toutes les illusions.

Toutefois il faut craindre ici de se payer de mots. Comme l'ont demandé avec raison les défenseurs du magnétisme animal, qu'est-ce qu'agir sur l'imagination? en quoi cela consiste-t-il, et cette expression n'aurait-elle pas une élasticité qui dispenserait d'aller au

fond du phénomène? Il est évident que toutes les fois qu'un fait psychologique se produit en nous, il s'accomplit un fait physiologique correspondant. Le délire du fébricitant, comme l'hallucination du maniaque, tient à un certain trouble dans l'action cérébrale et nerveuse, qui, pour n'être pas encore défini et connu, n'en a pas moins son caractère particulier. Que l'imagination soit frappée, cela peut être, mais que se passe-t-il dans notre économie lorsqu'un pareil phénomène psychologique a lieu? Les récentes observations faites sur l'hypnotisme vont nous fournir la réponse.

Il y a quinze ans, un médecin de Manchester, le docteur James Braid, qui s'occupait de magnétisme, découvrit un procédé nouveau pour jeter ses patiens dans le sommeil somnambulique. Il prenait un objet brillant, un porte-lancette par exemple, et le tenait devant la personne qu'il se proposait d'endormir, à une distance de 30 centimètres environ des yeux, dans une position telle que celle-ci pût avoir le regard constamment fixé sur le porte-lancette présenté un peu au-dessus du front; il invitait le patient à ne plus penser qu'à l'objet tenu de façon à offusquer sa vue. Voici ce qui se produisait alors. Les pupilles de la personne soumise à l'expérience, après s'être un instant contractées, se dilataient fortement, les yeux affectaient ensuite une sorte de mouvement de fluctuation; puis le sommeil cataleptique se déclarait, les sens et certaines facultés mentales entraient dans une exaltation singulière, les muscles affectaient une extrême mobilité; enfin à cette période de surexcitation succédait une période de torpeur et d'immobilité avec insensibilité.

Dernièrement deux médecins, MM. Azam et Broca, ont expérimenté à l'hôpital Necker, sur de jeunes femmes qu'ils voulaient opérer, le procédé décrit par Braid. Le succès a été complet : les malades sont tombées dans une anesthésie manifeste; leurs membres avaient pris la rigidité cataleptique, et restaient insensibles aux pincemens et aux piqûres, en sorte que l'opération a pu être pratiquée sans douleur. Ce n'est qu'après avoir enlevé le corps brillant de devant les yeux et à l'aide d'une friction légère qui y fut faite, d'une insufflation d'air froid, à plus de vingt minutes après le début de l'accès cataleptique, que l'une des malades fut réveillée. Ce procédé de réveil est, comme on voit, tout semblable à celui dont usent les magnétiseurs à l'égard de leurs somnambules.

N'y a-t-il là encore qu'une influence d'imagination? Cela paraît difficile. Certainement un effet pathologique s'est produit; mais voici qui va nous en convaincre davantage. M. Michéa a expérimenté sur des poules et des coqs auxquels il maintenait la tete, et sur le bec desquels il avait, à partir de la racine, tracé une ligne droite avec du blanc d'Espagne. L'oiseau était placé sur un banc de

bois peint en vert ou sur du carreau que touchait son bec, et la ligne blanche était prolongée assez loin sur ce carreau ou ce banc. Au bout de quelques minutes, l'animal, qui avant l'opération se raidissait fortement sur ses pattes et avait les yeux très mobiles, commençait à clignoter les paupières, puis ses muscles se relâchèrent, l'anesthésie et la catalepsie se déclarèrent; le gallinacé ne sentait plus les pincemens et les piqûres d'aiguille. Le réveil fut généralement annoncé par un léger cri de l'animal, qui reprit ses mouvemens et chercha à s'échapper. Cette expérience curieuse avait déjà été décrite, il y a plus de deux siècles, par le père Kircher, sous le nom d'*actinobolisme*, dans son *Ars magna*; mais l'explication qu'en propose le savant jésuite est inadmissible. M. Guerry l'a retrouvée également consignée, avec des détails qui ne permettent pas de se méprendre, dans un ouvrage aujourd'hui fort rare, les *Deliciæ physico-mathematicæ* de Daniel Schwenter, publié en 1636. La chose était aussi connue des bateleurs, qui se la transmettaient comme un secret magique pour endormir à volonté les coqs.

En présence de pareilles expériences plusieurs fois répétées, il n'est plus possible d'admettre un simple effet de l'imagination, il y a quelque chose de plus. Sans doute un véritable vertige se produit par suite de la fixité du regard ébloui, et ce vertige, il y a déjà longtemps qu'on l'avait constaté, et que la superstition s'en était emparée. Dans la première moitié du XVIe siècle, des moines du mont Athos s'imaginaient, après être restés longtemps les yeux tournés vers leur nombril et l'esprit absorbé dans cette contemplation, apercevoir la lumière divine dont Jésus-Christ était environné sur le Thabor. On les appela pour cette raison *omphalopsychiques* ou *ombilicains*; le singulier procédé qu'ils employaient pour apercevoir Dieu avait été déjà préconisé au XIe siècle par un abbé du monastère de Xérocerque à Constantinople, Siméon, dans son *Traité spirituel*. Il y est fait mention de l'espèce de sommeil ainsi produit et des visions obtenues de la sorte.

C'est donc par la fixité du regard sur un objet de nature à attirer notre attention et à impressionner notre rétine, par l'absorption de la pensée dans cette contemplation, qu'un vertige, suivi de catalepsie, se déclare. Dans l'opinion des physiologistes, cette pratique a pour effet d'amener une hypérémie ou pléthore du cerveau, qui est la source du phénomène. On voit de même l'afflux du sang dans le cerveau, accompagné d'une certaine surexcitation nerveuse, déterminer différens accidens névropathiques. Chez les jeunes filles ou les femmes dont la circulation et les fonctions périodiques ne sont pas convenablement réglées, l'hystérie n'a pas d'autre cause. L'attention excessive amène toujours un peu d'hypérémie cérébrale. Le doc-

teur Baillarger a cité l'exemple d'un jeune homme qui tombait en épilepsie dès qu'en lisant, un mot venait à l'embarrasser et provoquait de sa part plus d'attention que de coutume. Une trop vive impression sur la rétine produit le même effet, et le docteur Piorry a rapporté qu'une jeune fille devint épileptique pour avoir regardé fixement le soleil. Ainsi que l'a fait observer un célèbre physiologiste italien, M. Tigri, dans une note adressée récemment à l'Académie des Sciences, les procédés mis en usage par les magnétiseurs ont les mêmes effets que l'hypnotisation, puisqu'on prescrit au patient de tenir le regard constamment dirigé sur les yeux du magnétiseur, placé ordinairement plus haut que lui, attendu qu'il est debout, et le magnétisé couché ou assis. Cette attitude détermine chez le dernier un strabisme convergent prolongé, qui, joint à l'attention qu'on lui recommande de garder, le jette dans un état de vertige identique à celui qu'ont obtenu Braid et ses imitateurs, vertige qui a pour conséquence la catalepsie.

Les pratiques mises en usage pour magnétiser ne sont donc point illusoires; elles ont leur effet, mais cet effet ne se produit pas de la manière que supposent les défenseurs du magnétisme animal. Toute la vertu qu'elles possèdent tient à ce qu'elles déterminent une attention excessive, qui aboutit, chez des organisations nerveuses délicates, à un état hystérique ou cataleptique. Voilà pourquoi il n'y a de *sujets* propres à être magnétisés que ceux qui sont facilement impressionnables ou dont les nerfs sont déjà malades. L'hypnotisme ne réussit aussi que chez les personnes de pareille constitution. Les anesthésiques même n'agissent pas également sur tous les tempéramens, et il est des personnes complétement rebelles à l'action de l'éther et de l'amylène. Si l'impressionnabilité est telle que le regard suffise à provoquer le vertige, quand ce regard est, comme celui de l'abbé Faria, doué d'une vivacité et d'une force qui troublent ou effraient, l'œil du magnétiseur jouera le même rôle que le porte-lancette ou la plaque de métal poli. C'est ce qui paraît avoir eu lieu pour les religieuses de Loudun; le regard d'Urbain Grandier les jetait hors d'elles-mêmes, et tous les phénomènes de la catalepsie et de l'hystérie se déclarèrent chez elles une fois qu'elles eurent longtemps contemplé sa figure, sous l'empire d'un mélange de frayeur ou d'amour bien fait pour bouleverser leur faible imagination.

Ajoutons qu'une fois la maladie nerveuse déclarée, elle se propage par imitation. Tous les médecins savent que les affections de ce genre sont contagieuses par la vue seule. L'épilepsie, l'hystérie, la folie se gagnent de la sorte. Hecker a écrit l'histoire de ces curieuses épidémies, qui se sont surtout développées sous l'influence des croyances superstitieuses, et dont le docteur Calmeil a tracé un

intéressant tableau, à partir de la renaissance, dans son ouvrage *De la Folie*. Dernièrement, dans le nord de l'Irlande, une affection convulsive, accompagnée d'hallucinations, s'est déclarée avec des symptômes fort analogues à ceux qu'on a si souvent décrits. L'imagination frappée par des prédications fanatiques, de malheureuses jeunes filles sont tombées dans des accès de catalepsie qu'on a pris pour des extases surnaturelles et des communications de la Divinité. Au reste, il n'est personne qui n'ait constaté la même influence de l'exemple pour ce spasme nerveux qu'on nomme bâillement. Le somnambulisme naturel peut aussi prendre le caractère d'une contagion, car de récentes observations établissent l'étroite affinité de cet état avec l'hystérie et la catalepsie. Pezzi rapporte que son neveu fut saisi d'accès de somnambulisme à la suite de lectures prolongées sur cette bizarre affection, et bientôt après le domestique qu'il avait commis à sa garde en fut à son tour atteint.

Les rêves ou visions qui se manifestent durant les crises de presque toutes ces névropathies ne naissent certainement pas capricieusement. Ils sont dans un rapport étroit avec les sensations particulières de l'hystérique ou du somnambule, ils reflètent les préoccupations de son esprit et surtout les modifications qui s'opèrent dans son organisme. Suivant J. Braid et M. Azam, ils peuvent être provoqués, chez les hypnotisés dont les sens acquièrent une acuité singulière, par les mouvemens qu'on leur fait exécuter, ou même les idées qu'on leur suggère. J'ai eu plusieurs fois l'occasion d'observer qu'en répondant à une personne endormie et qui parle pendant son sommeil, on amène sa pensée sur des objets qui sont pour elle le sujet de nouveaux songes. Un fait analogue peut se produire chez les somnambules. Ainsi s'expliquerait le phénomène de la *suggestion* attesté par des personnes dignes de foi et ce que l'on a appelé *communication de la pensée*. L'attitude donnée aux somnambules engendrerait chez eux certaines visions qui se trouveraient dès lors en conformité avec l'idée du magnétiseur qui la leur a fait prendre. C'est assurément par un influx semblable de l'état physique sur le cerveau que l'on voit des ivrognes ou des personnes éthérisées avoir constamment dans leurs hallucinations les mêmes illusions, les mêmes préoccupations délirantes. On peut aussi rappeler cette maison de Tropea en Calabre dans laquelle fut caserné un régiment français, local bas et malsain où l'on rêvait généralement d'un chien noir, quand on y passait la nuit. L'influence physique et morale de cette habitation ramenait chez chaque dormeur le même état physiologique, partant le même songe. La folie paralytique est presque invariablement liée à des idées de grandeur et de richesse qui ont fait attribuer à la première phase de cette maladie le nom de *monomanie ambitieuse*. C'est là une preuve nouvelle de la dé-

pendance où sont certaines hallucinations de désordres particuliers du cerveau et du système nerveux.

Ces correspondances significatives expliquent les sympathies et rendent possible la production concomitante des mêmes idées chez des personnes d'organisation analogue, ou placées dans les mêmes conditions physiologiques. Si, comme l'a remarqué Adam Smith, la sympathie vient moins du spectacle de la passion que de la vue des circonstances qui l'excitent, à plus forte raison doit-elle naître d'un rapport dans les modifications de l'économie, d'une sorte d'harmonie préétablie entre deux tempéramens soumis à des influences physiques et psychologiques identiques, et l'on n'a pas besoin de recourir à une mystérieuse transmission des pensées pour expliquer comment la même image s'offre simultanément à deux imaginations; mais on va plus loin. Au dire des expérimentateurs, j'entends parler des expérimentateurs sérieux, tels que le général Noizet et le docteur Puel, le magnétiseur peut suggérer au somnambule une opinion, une véritable idée délirante dont celui-ci demeure quelque temps dominé; en un mot, il lui envoie un rêve à volonté. La vérification de ce phénomène est délicate, car il est toujours facile d'abuser le magnétiseur et deux hommes d'esprit, grands partisans du magnétisme animal, Deleuze et Puységur, paraissent avoir été plus d'une fois mystifiés de la sorte. Cependant, si le fait vient à être définitivement établi, nous ne devons voir encore là qu'une extension du phénomène auquel se rapportent les faits ci-dessus énoncés.

Ainsi que le remarque le général Noizet, il existe des personnes d'une organisation et d'une sensibilité telles qu'il suffit de leur rappeler fortement l'idée de certaines modifications de leur être pour que ces modifications se produisent en elles. C'est ce qui peut avoir lieu dans le somnambulisme, alors que les nerfs sont en proie à une incroyable surexcitation. J'ai cité plus haut l'exemple du bâillement. On sait que la seule idée de bâiller le provoque. Chez les hypocondriaques, les hystériques, on voit la douleur naître et le symptôme se manifester par la seule influence de la conviction que le mal existe. Les exemples de personnes persuadées qu'elles avaient telle ou telle affection morbide, et en présentant bientôt les symptômes, ne sont pas rares. Il a suffi de calmer leur esprit, de détourner leur attention, pour faire disparaître le mal. Si donc, comme l'avancent les observateurs que je viens de nommer, des paralysies imaginaires ont été provoquées chez des somnambules et même chez des personnes placées simplement sous l'empire d'une forte impression, ainsi que cela se passait dans le salon de l'abbé Faria, c'est que l'esprit réagissait assez sur le cerveau et le système nerveux pour y produire des sensations de même nature que celles qui seraient résultées d'une cause réellement morbide. Tout cela expliquerait com-

ment les somnambules ont besoin de la foi pour être influencés, non que cette foi soit un sauf-conduit que réclame le charlatanisme, mais parce que cette foi est la condition même qui établit une relation plus étroite entre l'imagination et l'organisme.

Cependant, qu'on ne l'oublie pas, le phénomène de la suggestion n'est pas encore un fait suffisamment démontré, et il est de la prudence, avant de se prononcer, d'attendre des expériences plus concluantes. On ne peut encore, dans l'état actuel des connaissances, donner une explication de toutes les circonstances qui accompagnent l'hypnotisme; mais la manière dont il se produit, les phénomènes qu'il détermine, le rattachent à l'ensemble de ces maladies qui ont pour caractère l'exaltation et l'hébétude presque simultanées des sens. C'est un sommeil nerveux provoqué, comme la catalepsie somnambulique, par un vertige, et qui livre la sensibilité aux désordres et aux bizarreries inséparables de toutes les affections névropathiques.

Ainsi ce qu'on pourrait appeler le naturalisme du somnambulisme artificiel et l'efficacité des pratiques employées par les magnétiseurs sont des faits qui ressortent maintenant d'études plus sérieuses et plus critiques. Les phénomènes constatés n'ont rien à faire avec les miracles et la magie. Ils rentrent dans l'ordre régulier, bien qu'accidentel, des choses, car les accidens ont leurs lois comme les faits journaliers. Ils ne dérangent point les notions que l'observation et l'expérimentation nous fournissent, mais ils en agrandissent le champ. Ce n'est pas dans les nuages et les régions plus élevées encore du surnaturel qu'ils nous transportent; ils nous laissent sur le terrain ferme des phénomènes terrestres, le seul où nous sachions nous diriger. Je conviens que ce terrain est parfois monotone et fatigant; il est semé de ronces et de pierres. On est souvent tenté de le quitter pour s'élancer dans l'espace et se livrer au libre essor de l'imagination; mais, cède-t-on à la tentation, on retombe lourdement, comme Simon le Magicien, et la raison s'ébranle dans la chute, si elle ne périt pas tout entière. Les théories psychologiques qu'on a prétendu échafauder sur les spéculations mystico-magnétiques sont des entreprises de ce genre, toujours imprudentes, bien souvent funestes. Le tort des adeptes du magnétisme animal a été de les associer à des observations dont elles compromettaient la valeur.

L'homme, une fois les yeux tournés vers l'infini, qu'il ne peut ni saisir ni comprendre, ne perçoit jamais que ses propres sensations. Il regarde comme dans un miroir grossissant, qui lui renvoie sa propre image. Les hallucinations du songe, de la catalepsie, de l'extase et du somnambulisme sont comme les tables tournantes et parlantes, qui ne répondent que ce qu'on a déjà dans la pensée, dans la crainte ou dans l'espoir. Certainement il existe en nous autre chose

que cette matière inerte et inintelligente qui sera la proie des vers et se décomposera en une poudre imperceptible; mais le principe mystérieux qui nous anime, il intervient aussi bien dans les actes de la veille que dans ceux du sommeil, soit cataleptique, soit magnétique. Bien plus, dans ce dernier état, l'âme devient davantage le jouet de l'imagination et des sens, puisque la volonté est passive. Notre esprit subit forcément l'influence des images que font naître les mouvemens spontanés de la fibre cérébrale ou nerveuse. Nous rentrons jusqu'à un certain point par le sommeil dans la vie instinctive, insciente d'elle-même, qui est celle des animaux. La raison, cette conquête sublime de l'expérience, ce produit achevé du jugement, nous échappe alors ou ne nous envoie quelque lueur que pour nous jeter dans l'incertitude sur le véritable caractère des visions qui nous possèdent. Enfin notre personne perd le sentiment de son identité, l'une des plus fortes preuves que le *moi* est distinct d'un organisme sans cesse renouvelé et transformé, car au réveil le somnambule et parfois le songeur oublient tout, et il leur semble qu'un autre individu a dit et fait tout ce qu'on leur rapporte d'eux-mêmes.

Ce n'est donc pas dans ces états étranges où l'homme redevient un être instinctif, une sorte d'automate, que Dieu, la raison suprême et éternelle, se révèle à nous, car à ce compte l'animal serait plus près que l'homme de la Divinité. Il faut chercher autre chose dans le somnambulisme. Ce phénomène nous instruit de certains rapports étroits de l'organisme et de l'intelligence, de certains moyens de mettre à découvert la toute-puissance d'une économie troublée et malade sur l'imagination, qui demande au corps les élémens de ses créations quand l'esprit cesse de les lui fournir par sa régulière et externe activité. Le magnétisme animal est aussi un moyen de rendre au système nerveux un ton qui lui manque ou de calmer une surexcitation qui l'épuise. Il a été employé par bien des médecins comme moyen curatif dans des affections névropathiques pour lesquelles la thérapeutique ordinaire était impuissante. Il a procuré des soulagemens à l'excès de la douleur, et un sommeil réparateur après des crises prolongées; il a suppléé en quelques cas à l'emploi des anesthésiques. Ce sont là autant de titres à notre reconnaissance.

Éclairer l'homme sur la nature des ressorts auxquels obéit son organisme, adoucir ses souffrances, voilà assurément des vertus que bien des philosophies n'ont pas, et dont bien des sciences se font honneur. Elles commandent pour le magnétisme animal autre chose que ce dédain indifférent que l'on affiche pour les charlatans, mais qui ne saurait se justifier, dès que des hommes sérieux et honnêtes viennent nous soumettre des faits dont l'étude les a depuis longtemps occupés.

ALFRED MAURY.

PINDARE

ET L'ART GREC

Essais sur le génie de Pindare et sur la Poésie lyrique, par M. Villemain.

Les plus belles œuvres naissent le plus souvent presqu'à l'insu de leurs auteurs. Au lieu d'un plan conçu d'avance, c'est un hasard, une rencontre qui fait éclore l'inspiration. Il y a cinq ou six ans, l'Académie française avait mis au concours une traduction de Pindare, soit en vers, soit en prose, elle en laissait le choix, demandant seulement, n'importe par quel moyen, un reflet quelque peu fidèle de ce sévère et audacieux génie. Dans un temps qui se pique à bon droit d'avoir rallumé le flambeau de l'inspiration lyrique, l'idée était heureuse de proposer un prix extraordinaire à qui nous donnerait Pindare dans notre langue. Qui le connaît en effet? Ceux qui peuvent le lire sont en si petit nombre, ceux qui l'ont cru traduire l'ont si bien travesti! Les concurrens ne firent pas défaut, et la plupart, on doit le dire, avaient suffisamment compris le texte grec; mais le rendre, le faire sentir, en exprimer l'esprit, en faire jaillir la flamme, aucun d'eux n'avait même essayé. La commission chargée de dépouiller les manuscrits, de préparer et d'instruire le concours, n'en poursuivait pas moins sa tâche avec courage. On feuilletait, on cherchait, on lisait, on recourait au texte, et ce membre de l'Académie qui, par bonheur, fait partie de toutes les commissions, moins encore en vertu de sa charge que par une sorte de

délégation tacite et naturelle d'un corps dont il est l'âme; cet helléniste délicat, chez qui la philologie la plus riche et la plus variée n'est qu'un art accessoire qui se perd et s'efface dans l'éclat de ses dons littéraires, M. Villemain, aiguillonné de temps en temps par l'impuissante maladresse d'un de ces apprentis traducteurs, se surprenait à dire : « S'il nous donnait au moins le simple mot à mot! » Et alors s'échappait de ses lèvres une de ces phrases transparentes qui sans cesser d'être françaises laissent clairement entrevoir le calque d'une phrase antique, tant l'ordre et le mouvement des idées, le ton et le coloris des mots s'y conservent fidèlement. A mesure qu'avançait l'examen, ces explosions devenaient plus fréquentes. D'abord ce n'était qu'un vers, puis une strophe, puis une ode tout entière qui se trouvait ainsi spontanément traduite. On eût dit un de ces peintres qui devant la toile d'un élève commencent par corriger seulement en paroles, indiquant, expliquant ce qu'il eût fallu faire, puis qui peu à peu s'emparent du pinceau, saisissent la palette et finissent la leçon en disant : Regardez, tâchez de faire comme moi!

Au bout de quelques séances, tout Pindare n'était pas traduit, mais il était comme ébauché dans ses parties principales. Pas un fragment notable, pas un hymne célèbre sur lequel, en passant, notre vaillant jouteur n'eût entamé la lutte. Ses confrères, comme on pense, l'excitaient à l'envi, sachant bien qu'une fois à moitié du chemin, il irait jusqu'au bout. Peut-être même espéraient-ils déjà qu'après la traduction viendrait le commentaire. Et en effet que de choses à dire non-seulement sur Pindare, sur ses vers, sur son temps, sur ses rivaux de gloire, mais sur la poésie lyrique elle-même! A quelles conditions se produit-elle en ce monde? quelle en est l'essence et l'origine? Est-elle de tous les temps et de tous les climats? tous les états de société peuvent-ils lui donner naissance? N'est-il pas chez les peuples certain degré d'élévation morale et religieuse au-dessous duquel elle ne fleurit pas? Quels furent ses triomphes, ses chutes, ses renaissances? Quelle est son histoire en un mot, et quel peut être son avenir? Autant de questions qui se pressent et s'enchaînent dès qu'on jette les yeux sur ces chants immortels.

C'est ainsi que sans l'avoir voulu, entraîné, subjugué par l'ascendant fortuit d'un sujet admirable, M. Villemain s'est dévoué à nous traduire Pindare, et comme préambule nous donne le tableau le plus vaste et le plus animé, la plus heureuse page de critique et d'histoire que sa plume ait jamais tracée.

Cette introduction seule est déjà sous nos yeux; la traduction suivra de près, mais à quelque intervalle. Il était bon de lui frayer la route, de préparer les esprits, d'éveiller l'attention et la curiosité

par l'attrait d'un brillant frontispice. Le génie de ce grand poète est chez nous dans un tel abandon! C'est une réparation que M. Villemain lui prépare. Aussi gourmande-t-il notre longue tiédeur. Boileau lui-même, dit-il, tout en rompant en l'honneur de Pindare des lances contre Perrault, le connaissait-il bien? le goûtait-il vraiment? l'admirait-il autrement qu'en paroles, autrement que de parti-pris et par dévote fidélité au culte des anciens? l'avait-il même lu tout entier? En citant seulement quatre vers des *Isthmiques*, n'aurait-il pas clos la bouche à Perrault, et vidé sans débat une de leurs querelles sur Homère? Ces quatre vers, et bien d'autres peut-être, lui avaient donc échappé? Et quelle meilleure preuve d'une imparfaite intelligence de cette haute poésie que l'innocente bonne foi avec laquelle il s'imagine avoir imité Pindare dans son ode sur la prise de Namur? Quant à Voltaire, c'est autre chose : il ne prend pas la peine de simuler l'admiration, et ne voit dans le grand lyrique, dans *cet inintelligible et boursouflé Thébain*, comme il l'appelle, qu'*un chantre de combats à coups de poing, premier violon du roi de Sicile*. M. Villemain n'a donc pas tort, nous devons à Pindare une réparation.

Mais d'où vient que nous l'avons ainsi négligé et presque méconnu? Je mets de côté Voltaire; son siècle et lui se sont moqués de tant de nobles choses que ce serait merveille s'ils avaient pris Pindare au sérieux. Je ne m'étonne que du XVIIe siècle restant froid, réservé, insensible à ce genre de beautés. Est-il donc dans l'antiquité un plus grand nom que le nom de Pindare? Sa gloire, dans le monde ancien, ne s'est-elle pas perpétuée d'âge en âge, toujours incontestée et toujours renaissante? A Rome aussi bien qu'à Athènes, il marche au même rang qu'Homère; Horace est à genoux devant lui, et non pas en flatteur, comme devant Auguste et Mécène, mais en disciple sincère et convaincu. Comment, encore un coup, nos lettrés du grand siècle, accoutumés à tenir compte des jugemens de l'antiquité, à modeler leurs goûts sur son exemple, ont-ils passé devant cette figure de Pindare sans lui donner un regard, sans lui brûler un grain d'encens? Je reconnais que l'abbé Massieu, Lamothe-Houdard, et autres de même taille, l'ont honoré de leurs imitations et de leurs paraphrases; mais nos vrais écrivains, nos vrais poètes, quel hommage lui ont-ils rendu, quels emprunts lui ont-ils faits? Les *Olympiques*, les *Pythiques*, les *Isthmiques*, les *Néméennes*, ces quatre grands débris, incomplets, mutilés, mais splendides encore, pour eux ne sont que d'incultes ruines qu'ils ont à peine parcourues sans y rien admirer, sans en rien retenir : étrange indifférence!

Était-ce donc la grandeur de l'hymne, l'audace du dithyrambe, l'accent lyrique, en un mot, que nous étions alors hors d'état de

comprendre? Mais, dans ce même siècle, les plus sublimes des lyriques, les prophètes de la sainte Écriture, n'étaient-ils pas admirés et compris? Malherbe, Corneille, Racine, n'en ont-ils pas sondé les effrayantes profondeurs et reproduit le merveilleux langage? Ce n'est donc ni l'ampleur, ni la témérité, ni l'exagération lyrique qui nous ont rebutés dans le poète thébain. M. Villemain suppose même que c'est ce lyrisme sacré, si bien traduit alors et en si grande estime, qui a comme étouffé le lyrisme païen. C'est Moïse, dit-il, c'est Isaïe, David, tout le chœur des prophètes, qui ont fait tort à Pindare. L'esprit des Psaumes nous a comme distraits et détournés de l'esprit des *Pythiques*.

J'admets l'explication, et cependant, si grand que fût alors l'empire de la poésie hébraïque et chrétienne, cet empire était-il absolu? Ceux de nos poètes qui l'ont le mieux interprétée n'ont-ils obéi qu'à elle? n'ont-ils pas maintes fois cherché l'inspiration ailleurs que dans la Bible, puisé à d'autres sources, à des sources profanes? L'auteur de *Polyeucte* n'a-t-il pas fait *Psyché*, et Racine n'a-t-il fait qu'*Athalie?* La question reste donc entière. De tous les grands modèles consacrés par l'antiquité et par elle transmis à nos respects, de tous les poètes grecs dont nous possédons des chefs-d'œuvre, Pindare est presque le seul dont le XVIIe siècle ne se soit point épris et qu'il ait délaissé sans honneurs et sans interprète. Pourquoi cette exception, et que lui manquait-il? Il lui manquait, faut-il le dire? d'être né quelques olympiades moins tôt, ou d'être, comme Homère, enfant de l'Ionie.

Archaïque et dorien, dorien d'esprit et de cœur encore plus que de dialecte, voilà ses deux méfaits. C'est par là qu'il ne peut s'entendre avec le XVIIe siècle, pour qui l'antiquité grecque commence à peine à Périclès, et qui n'accepte Homère, le vieil Homère, qu'en faveur du génie sans rudesse et des instincts civilisés et dramatiques qui sont le privilége naturel de sa race.

Ainsi ce n'est point à Pindare en particulier qu'on a chez nous tenu rigueur. Ce que nous avons négligé, mal compris, ce n'est pas son génie, c'est le génie de l'antiquité grecque elle-même dans sa manifestation la plus haute et la plus sévère, dans sa grandeur, dans sa force, dans sa liberté primitive, avec ses irrégularités apparentes, ses formes abruptes et heurtées, ses grands traits sans détails et presque sans nuances. Voilà, selon moi, l'excuse de notre longue insouciance. Pour sentir et comprendre Pindare, il nous manquait la clé non-seulement de ses propres beautés, mais de tout un ensemble d'idées, de sentimens, de contours et de formes dont il est un des représentans les plus persévérans et les plus insoumis.

Tout se lie, tout se tient, architecture et poésie. Combien voilà-t-il de temps que nos yeux se sont accoutumés à la majestueuse rudesse du véritable ordre dorique? Que d'hésitations, que de tâtonnemens avant d'en venir là! Ce proéminent chapiteau ombrageant de son vaste tailloir un coussinet rustique au galbe épais, fuyant et aplati, ces cannelures aiguës, ce fût conique descendant jusqu'au sol sans base ni talon, sans cothurne ni sandale, depuis quand sentons-nous que c'est là de l'art grec et de la vraie beauté? L'ordre dorique promulgué par Vitruve, tel que sur sa parole on l'enseigne en Europe depuis plus de trois siècles, a-t-il la moindre ressemblance avec celui-là? Support banal, maigre colonne, chapiteau froid et effacé, tailloir timide et sans saillie, traduction romaine, en un mot, d'un admirable texte grec, tout est amoindri, tronqué, défiguré dans le dorique de Vitruve, et pourtant, quand Vitruve écrivait, les grands modèles étaient debout. Depuis Pœstum et Sélinonte jusqu'au fond de la mer Égée, on n'avait qu'à choisir. Tout le sol hellénique était encore couvert des types du dorique véritable. Vitruve n'en dit rien. Pas un mot de ces vieux chefs-d'œuvre, pas même du plus jeune, du plus brillant de tous, du Parthénon; il n'a pas l'air de savoir qu'il existe. En revanche, il soutient doctement que l'ordre dorique est impropre à la construction des temples, que les anciens l'ont ainsi reconnu, et que depuis longtemps la mode en est passée (1). Les anciens! qu'entend-il par là? Le voilà donc qui rejette Ictinus par-delà les anciens, dans les temps à demi barbares! Les anciens, pour Vitruve, ce sont les Grecs d'Alexandrie, les architectes des Ptolémées! Il place l'âge d'or en pleine décadence. Or c'est lui, notez bien, c'est lui seul qui a fait notre éducation; les secrets du grand art de bâtir ne nous sont venus que par lui. De là notre tardive intelligence de l'antiquité véritable, surtout de l'antiquité grecque.

Tant qu'il s'agit de l'art romain, Vitruve est un témoin fidèle, il est sur son terrain; il parle de ce qu'il sait, ou s'il se trompe, les monumens sont là, à notre porte, on peut toujours le contredire. On le pouvait, comme aujourd'hui, au XVIIe siècle, même au XVIe et au XVe, car l'Italie nous fut toujours ouverte, tandis qu'en Grèce on n'y pénètre que depuis hier. Les Turcs en prirent la clé tout juste à partir du jour où apparurent en Occident les premières lueurs d'amour et de respect pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Vitruve, grâce aux Turcs, devint donc un oracle, sa soi-disant architecture

(1) « Nonnulli antiqui architecti negaverunt dorico genere ædes sacras oportere fieri... Quapropter antiqui evitare usi sunt in ædibus sacris doricæ symmetriæ rationem. » Vitruv., lib. IV, cap. 3.

grecque fut acceptée sans conteste. Qui l'aurait contrôlée? Qui aurait pu prévoir qu'un jour, en parcourant la Grèce, nous verrions ce législateur, neuf fois sur dix, démenti par les monumens? Homme de science et architecte, placé pour tout bien voir, froid, sensé, méthodique, comment son témoignage n'aurait-il pas fait foi? Il fut cru sur parole, et pendant trois cents ans, au lieu d'un art plein d'imprévu, d'audace et de liberté, respectant, il est vrai, certaines grandes lois éternelles, mais n'enchaînant jamais l'imagination, il nous fit accueillir et cultiver dans nos écoles, sous ce grand nom d'architecture grecque, un système à la fois timide et inflexible, où de nobles et sages préceptes semblent comme enfouis sous de mesquines prescriptions.

Eh bien! la poésie grecque n'a-t-elle pas eu ses Vitruves aussi? non pas faute de monumens, car ici ce n'est plus ni de pierre ni de marbre qu'il s'agit. Les manuscrits ne tiennent point au sol, ils pouvaient fuir, échapper aux barbares, et nous en recueillîmes d'admirables débris. La main des copistes d'abord, bientôt après l'imprimerie les multiplièrent par milliers, puis d'érudits interprètes se chargèrent de les mettre à la portée de tous. On devait espérer que le génie des Grecs serait chez nous plus heureux en poésie qu'en architecture, que nous saurions comprendre non pas seulement leurs vers, mais leur manière de les sentir, accepter leurs jugemens, adopter leurs préférences et respecter la hiérarchie de leurs admirations. Il n'en fut rien. Nous admirâmes, mais tout autrement qu'eux. Cette impartialité qui nous fait aujourd'hui comme sortir de nous-mêmes pour juger une ancienne œuvre d'art, cette façon de franchir les siècles, de nous unir à l'artiste, de partager pour un moment ses passions, ses préjugés, même son ignorance, c'est quelque chose de tout à fait moderne. Nos pères n'ont rien connu de tel; ils ne prenaient pas tant de peine. Dans la poésie grecque, ils ne virent, ils n'admirèrent sincèrement que ce qui se rapprochait plus ou moins de leurs propres idées, de leurs goûts, de leurs habitudes. Une heureuse et savante expression de sentimens à peine antiques, c'est-à-dire de ces sentimens qui sont de tous les temps et de tous les climats, révélations vivantes, mais générales, de la nature humaine, fonds commun obligé de toute poésie, voilà ce qui les charma, ce qui leur sembla la véritable gloire de la lyre hellénique. Tout ce qui s'écartait au contraire de cette perfection tempérée, de ces beautés un peu banales, tout ce qui laissait voir un aspect insolite, un certain air d'audace, certains angles aigus et fièrement taillés, leur devint un sujet de trouble et de scandale; c'étaient pour eux les grossiers rudimens d'un art à son enfance, et comme on dissimule les fautes d'un ami, ils cherchèrent à n'en rien laisser voir. Aussi quel soin

chez les traducteurs à cacher ces aspérités, tantôt sous d'amples paraphrases, tantôt avec la lime, en retranchant et en arrondissant!

Ainsi, en poésie comme en architecture, comme en tous les arts du dessin, la véritable Grèce et ses primitives beautés ne furent chez nous, dans les trois derniers siècles, qu'imparfaitement comprises. Si à Rome, du temps d'Auguste, on ne comprenait plus l'esprit du Parthénon, s'il semblait suranné, hors de mode; si les raffinemens de la critique alexandrine avaient faussé le goût même en architecture, et substitué au véritable art grec un art de convention, comment en France, sous Louis XIV, vouliez-vous que Pindare fût encore en faveur? Le meilleur helléniste n'y voyait que du feu. Racine assurément savait le grec autant qu'homme de France; il le savait en érudit et le devinait en poète; Athénien lui-même en quelque sorte, passant sa vie au théâtre d'Athènes, qu'a-t-il vraiment compris de ces trois grands tragiques, et qu'a-t-il pu leur emprunter? Quelques scènes, quelques passages, et encore au moins Grec, au moins ancien des trois. Celui-là même, cet Euripide, son inspirateur, son poète, dès qu'il s'écarte un peu du cercle des idées communes à tout le genre humain pour rentrer franchement sur son sol hellénique, dès qu'il s'adresse aux passions, aux souvenirs, aux préjugés de ses concitoyens et fait luire sur ses personnages les vrais rayons du ciel attique, aussitôt, on le sent, il déroute le génie de Racine, il échappe à sa pénétration. Ce n'est pas seulement par égard pour les courtisans et par peur des marquis que notre poète a transformé et affadi son *Hippolyte*, c'est avant tout faute d'avoir senti, comme il savait sentir, la suave grandeur, l'héroïque pureté, l'idéal et mystérieux amour de l'Hippolyte d'Euripide. « O Racine! s'écrie M. Villemain avec un doux reproche, comment n'avoir pas fait passer dans votre admirable langage cette belle et tendre invocation que le jeune héros, à son entrée en scène, au milieu de ses joyeux amis, adresse à Diane, à sa déesse favorite, à sa reine chérie? Pourquoi ce discours d'un gouverneur de prince, au lieu du souvenir de cette invisible et divine maîtresse, dont l'innocent Hippolyte croit entendre la voix dans le silence des forêts? » On le voit donc, même chez Euripide, il y a des traits d'une simplicité encore trop primitive pour être savourés par Racine, des beautés devant lesquelles il passe sans qu'elles se révèlent à lui; qu'était-ce donc chez Sophocle, ce peintre de caractères, ce poète citoyen, dont tous les vers sont des médailles frappées au vrai coin de la Grèce? Et quant au vieil Eschyle, au religieux et lyrique Eschyle, Racine a soin de nous l'apprendre, il n'essayait pas même de l'entendre, et des sept tragédies, seul débris de cette immense

gloire. il ne pouvait lire sans fatigue que quelques scènes tout au plus, les premières scènes des *Choéphores*. Saumaise allait plus loin : l'intrépide savant, qui ne reculait guère devant les textes épineux, déclarait que pour lui Eschyle, d'un bout à l'autre, était inintelligible.

Or Eschyle et Pindare sont deux contemporains, et le moins accessible des deux n'est à coup sûr pas Eschyle. Bien que lyrique aussi, il a cet avantage qu'il écrit pour la scène, que sa poésie est dialoguée et s'appuie sur un drame. Toute action dramatique, même lente et presque immobile, est pour l'esprit un jalon conducteur, tandis que rien ne nous égare comme les brusques saillies, les bonds irréguliers de l'ode et du dithyrambe. Voilà donc pour le XVIIe siècle la véritable excuse : il ne pouvait goûter Pindare lorsque ses érudits et ses poètes renonçaient à comprendre Eschyle.

Mais d'où vient qu'aujourd'hui, sans avoir le génie de Racine, sans savoir le grec comme lui, sans même être un Saumaise, on peut entendre Eschyle, le sentir, l'admirer, ne pas lire seulement le début de ses *Choéphores*, mais son *Orestie* tout entière, ses *Perses*, ses *Suppliantes*, même son *Prométhée*, se complaire à sa poésie, en être ému, en contempler avec respect les colossales proportions, les audacieux profils et la décoration si pure, quoique massive et taillée à grands traits? D'où vient que ce genre de beautés n'est plus une énigme pour nous? Et je ne parle pas, notez bien, de quelques esprits d'élite pour qui le soleil brille quand les nuées couvrent la terre; j'excepte même quiconque a déjà lu deux merveilleux chapitres de l'*Essai sur Pindare*, où M. Villemain évoque en traits de flamme et illumine de ses magiques traductions ce mystérieux génie, « Eschyle, le grand Eschyle. » Je récuse ces deux chapitres, par excès d'impartialité, comme on doit faire de toute séduction par trop irrésistible. Je parle seulement du public tel qu'il est, livré à ses propres lumières, et je dis qu'aujourd'hui quiconque par hasard lit encore les tragiques se garde bien, si respectueux qu'il soit pour Euripide et pour Sophocle, de marchander la gloire au vieil Eschyle. Je dis que cette suprématie, dont jamais dans l'antiquité l'ancien roi de la scène ne fut complétement déchu, même après les victoires de ses jeunes rivaux, cette suprématie, qui nous semblait inexplicable, presque absurde, il n'y a pas quarante ans, aujourd'hui n'étonne plus personne, et s'il y avait une palme à donner, s'il fallait faire un choix entre ces trois génies, l'ombre d'Aristophane en bondirait de joie : ce serait à coup sûr son poète vénéré, ce serait Eschyle et avec lui la grande poésie, l'art simple, religieux et vraiment créateur, qui chez nous aujourd'hui obtiendrait la couronne.

D'où vient, je le répète, cette métamorphose? Un voile s'est-il donc déchiré? ou bien sommes-nous plus simples dans nos goûts, de mœurs plus primitives, plus grands, plus généreux que nos pères? Il est permis d'en douter. Tout en valant mieux qu'eux peut-être au moins par certains côtés, ce n'est pas notre grandeur morale, ce n'est pas l'état de nos âmes qui nous aide à comprendre Eschyle. Est-ce la politique, le spectacle auquel nous assistons depuis deux tiers de siècle? Il faut le reconnaître, tous ces bouleversemens du monde, ces immenses triomphes, ces immenses revers accoutument l'esprit aux fortes émotions, aux plaisirs grandioses, et c'est aussi comme un enseignement pour pénétrer dans cette austère poésie que d'avoir quelquefois éprouvé par nous-mêmes certains grands sentimens dont elle est animée. Les mâles dévouemens, les civiques vertus, les patriotiques ardeurs des contemporains de Miltiade n'étaient que lettre morte, rhétorique, abstractions devant un trône absolu, tandis que depuis soixante ans, dans nos alternatives de liberté et de servitude, nous en avons par intervalle senti la réalité. Mais ni la politique, ni le patriotisme, ni même des causes plus directes, les progrès incessans de l'histoire et de l'ethnographie, n'auraient suffi à faire éclore cette nouvelle intelligence de l'antique poésie grecque sans une autre influence, sans quelque chose de plus révélateur, quelque chose qui parlât aux yeux. Je vais révolter peut-être certains amis des lettres qui s'offensent à l'idée qu'en aucun cas des formes, des figures, des signes matériels, les arts du dessin en un mot, soient pour elles des truchemans nécessaires, des commentaires vivifians. Rien n'est plus vrai pourtant.

Supposez en 1828 les Turcs vainqueurs à Navarin et la Grèce depuis trente-deux ans close et murée comme autrefois; les beautés et le vrai caractère de l'archaïsme grec seraient encore à l'état de problème, soyez-en sûrs, aussi bien en poésie qu'en sculpture et en architecture. La délivrance de ce petit coin de terre a produit plus d'effet dans le monde des arts qu'on ne le croit communément. C'est la contre-partie du désastre de 1453. L'erreur où nous avait jetés la confiscation de la Grèce, l'affranchissement de 1828 nous en a délivrés. Il a fait justice à la fois et de la barbarie musulmane et du faux hellénisme, de l'hellénisme alexandrin et de sa contrefaçon romaine. Ce n'est pas seulement la flotte du sultan, c'est l'autorité de Vitruve (en ce qui touche à la Grèce) qui a sombré à Navarin. Un changement à vue, une lumière soudaine nous a fait voir le véritable art grec, l'art des grands siècles, chez lui, sur son propre sol, mutilé, en ruines, mais pur, sans alliage, non travesti, non commenté.

Il y avait trois cents ans que l'Europe artiste et savante croyait en être en possession : il lui a bien fallu confesser sa méprise. Déjà même pendant le dernier siècle son instinct l'avait avertie qu'elle faisait fausse route, que Vitruve l'avait fourvoyée. Aussi, dès cette époque, que de travaux, que de recherches pour découvrir ce précieux mystère, le véritable art grec! Pendant qu'à la surface les Boucher, les Vanloo semblent tout diriger, qu'on ne jure que par eux, qu'on ne connaît d'autre idéal qu'un voluptueux caprice, l'érudition travaille et complète en silence un retour à l'antiquité, et non pas à cette antiquité de formes indécises, aux vêtemens flottans, ni grecque ni romaine, comme l'entendait Lebrun, mais à une antiquité nouvelle, sévère de lignes et de costume, une pure antiquité grecque. D'heureuses découvertes secondaient l'entreprise : des villes entières venaient d'être trouvées sous les scories d'un volcan, villes italo-grecques par malheur, et non franchement hellènes; n'importe, c'étaient de précieux indices, des élémens nouveaux, assez pour bâtir un système, pour parler aux imaginations; assez pour rêver la Grèce, pas assez pour la retrouver.

Telle est en effet l'impuissance de tout effort spéculatif en semblable matière, l'insurmontable difficulté de retrouver par la pensée des lignes et des contours sans le secours des yeux, que les chefs de ce mouvement rénovateur, tous, à des degrés divers, habiles, savans, ingénieux, pleins de patience et d'ardeur, quelques-uns même de génie, je cite seulement Caylus, Barthélemy, Winckelmann, faute de posséder et de pouvoir connaître les fondemens véritables de l'art qu'ils prétendaient ressusciter, réduits à l'inventer d'après des données incomplètes et d'insuffisans témoignages, qu'ont-ils pu faire? Qu'ont-ils imaginé? A quel art grec nous ont-ils conduits? A celui dont David fut l'éditeur et non le père, qu'il accepta tout fait de leur science, et écrivit sous leur dictée de son puissant pinceau.

Ils avaient voulu fuir l'influence romaine, se dégager de l'esprit de Vitruve, qui pesait sur Lebrun, et chercher jusque dans l'archaïsme un remède à la décadence; ils réussirent à éviter l'épaisseur, la lourdeur, l'indécision des lignes, mais tombèrent dans la sécheresse, la maigreur et l'aridité. Système étrange qui supprimait la vie par peur de ses excès! Sa nouveauté, son exagération même assurèrent son triomphe : il fut accueilli d'abord presque avec fanatisme, puis délaissé, et finit par s'éteindre dans une sorte de léthargie, parce qu'en effet c'était la mort que cette prétendue pureté.

A peine était-il tombé que bientôt nous apprîmes, presque sans y penser, sans effort de génie, sans nouveau Winckelmann, quelle était la véritable loi, la condition première de cet art si longtemps

poursuivi. C'était tout simplement la vie, la vie dans sa juste mesure, en parfait équilibre avec l'ordre et la règle, mais avant tout la vie, si bien que toute œuvre d'art d'où la vie est absente, quels que soient d'ailleurs sa structure, ses formes et ses traits, n'est grecque que de nom ou n'est pas des beaux temps de la Grèce, on peut l'affirmer à coup sûr. Qui nous avait révélé cette loi? Je ne sais; mais l'évidence n'en fut bien établie et ne devint incontestable que vers le temps et comme à la suite de notre expédition de Morée. Déjà pourtant, huit ou dix ans plus tôt, on en avait comme aperçu les premières lueurs. Des marbres incomparables, tels que n'en possédait aucun musée d'Europe, apparurent tout à coup à Londres et à Paris : c'étaient des sculptures arrachées au Parthénon lui-même; c'était une statue, moins violemment acquise, de moins illustre origine, mais de style analogue, notre *Vénus de Milo*. Se rappelle-t-on bien l'étonnement, le trouble où ces chefs-d'œuvre jetèrent les esprits? Ce type de beauté contrariait toutes nos traditions. Ce n'était ni la raideur de David ni la molle ampleur de Lebrun; un accord imprévu des dons les plus contraires, un incompréhensible mélange d'idéal et de réalité, d'élégance et de force, de noblesse et de naturel, confondaient notre jugement. Le propre des vrais chefs-d'œuvre est de causer ces sortes de surprise. Ils nous prennent au dépourvu, nous troublent dans la routine de nos admirations; puis bientôt leur ascendant triomphe, ils s'emparent de nous et tournent à leur profit notre penchant à l'habitude : alors ils nous font voir sous un aspect nouveau, ils font descendre à un rang secondaire tout ce qui régnait avant eux. C'est ainsi que les marbres d'Elgin et la Vénus de Milo, une fois acceptés et compris, détrônèrent peu à peu nos chefs-d'œuvre de prédilection, non qu'il y eût chez ceux-ci la moindre déchéance, mais, comparés à ces nouveau-venus, ils étaient de moins haute naissance et n'avaient plus de droits au premier rang.

Ainsi nos vrais initiateurs, avant même l'affranchissement de la Grèce, ce furent ces marbres merveilleux; mais notre éducation ne s'acheva réellement, nos idées et nos théories ne furent complétement redressées que par l'exploration fréquente de cette terre devenue libre et par l'étude des débris qui la couvraient encore. Lorsqu'il fut bien prouvé que de pareils chefs-d'œuvre ne venaient pas d'un hasard isolé, que partout où s'était conservé un fragment authentique des grands siècles de l'art on rencontrait ce même style, puissant et souple, majestueux et vivant; lorsqu'on apprit qu'à cette statuaire s'associait partout une imposante architecture, faite à sa taille et animée du même esprit, que cette architecture avait pour supports naturels, pour membres nécessaires, ces robustes co-

lonnes, ces rustiques chapiteaux qui, la première fois qu'on les vit à Pœstum, dans le siècle dernier, parurent si étranges qu'on les prit pour une création locale et fortuite, une œuvre déréglée de cyclopes ou de géans, et que pendant longtemps on en fit comme un ordre à part sous le nom d'*ordre de Pœstum;* lorsqu'il fut avéré enfin que cet ordre insolite et soi-disant inculte était en Grèce d'usage universel, l'ordre par excellence, avant et y compris le siècle de Périclès, il fallut bien en prendre son parti et concevoir l'art grec sous un jour tout nouveau, c'est-à-dire reléguer à la seconde place les perfections inanimées, les lignes déliées et subtiles, et ne donner le premier rang qu'à la mâle énergie et à l'antique simplicité.

Et l'on voudrait que cette vérité, une fois acquise à la critique, n'eût jeté ses rayons que sur les arts plastiques, sans que sur la poésie il en tombât quelques reflets? N'allez pas jusqu'en Grèce, passez deux heures au *British Museum*, dans cette grande salle tapissée tout entière des dépouilles d'Athènes; suivez des yeux cette bruyante cavalcade, cette procession majestueuse et vivante; contemplez ces colosses dont les poitrines mutilées respirent et se soulèvent sous leurs diaphanes draperies, et en regard de cette statuaire, comme pour en donner l'échelle et mettre tout à son plan, ce fût tronqué de colonne dorique portant son immense chapiteau; laissez-vous pénétrer de l'esprit de ces formes, et dites-nous si vous éprouvez là cette froideur un peu pédante, ce je ne sais quoi d'abstrait et d'artificiel qui, plus ou moins, vous saisit malgré vous dans ces salles d'antiques de presque tous les musées d'Europe, où quelques vrais chefs-d'œuvre se mêlent trop souvent aux produits équivoques des siècles d'imitation! N'est-ce pas autre chose? Si peu que vous ayez de poésie grecque dans la mémoire, vous la sentez s'illuminer; certains éclairs d'analogie s'échappent de ces marbres et vont donner un sens aux mots, aux phrases qui vous étaient impénétrables; ce que ni dictionnaire, ni glose, ni grammaire ne vous pourraient apprendre, ces sculptures vous le disent. Elles vous forcent à concevoir des hommes à leur image, à prêter à ces hommes leurs véritables mœurs et leurs vrais sentimens; vous avez devant vous non pas un art imitateur, une convention savante, non pas même la nature dans le sens général du mot, mais l'antiquité grecque elle-même, la grande et primitive antiquité, qui vous parle sa noble langue. Voilà ce qu'aujourd'hui il est donné à tous de voir et de connaître, et c'est pourquoi, tout pygmées que nous sommes, nous pouvons désormais comprendre ce qui ne fut si longtemps qu'énigmes et que nuages pour de plus grands que nous.

On le voit donc, l'heure est venue de donner à Pindare cette ré-

paration que M. Villemain lui prépare. Plus d'obstacles préjudiciels, s'il est permis de parler ainsi. Avec notre façon nouvelle de comprendre l'antiquité, quelles préventions, quels préjugés nous reste-t-il contre Pindare? La place est nette; le vieux poète, le vieux dorien peut prendre la parole : il n'excitera pas chez nous, comme autrefois dans son pays, des transports d'enthousiasme, un délire populaire, mais il n'essuiera plus ni le dédain ni même l'indifférence. Le mérite de notre temps, qui n'aime au fond que le plaisir, et se soucie fort peu du beau, c'est de permettre au moins qu'on l'admire. Il ne s'offense pas qu'on ait le goût plus haut placé que lui, et tolère, tout en n'en usant pas, les bons exemples qu'on lui donne. Ainsi l'ordre dorique n'est assurément pas du goût de tout le monde, mais personne ne s'aviserait plus de l'appeler barbare. Il en sera de même pour Pindare : les vrais adorateurs, grâce à son interprète, ne lui manqueront pas, et de plus, dans la foule elle-même, il trouvera certain respect. On lui épargnera les querelles vulgaires sans cesse répétées jusqu'ici, ces éternels reproches de monotonie et de disproportion entre le luxe de ses épisodes et la stérilité de ses sujets : critique superficielle qui se méprend sur l'œuvre qu'elle prétend juger, mêle et confond les temps aussi bien que les lieux, et ne s'aperçoit pas que ce qu'elle reproche à Pindare, c'est en réalité de ne pas ressembler à Horace, de n'être pas lyrique de la même façon, varié dans ses formes, délicat, tempéré, élégamment sceptique et voluptueux. Sans doute il faut aimer Horace, en faire nos délices; mais permettons à Pindare de comprendre autrement son art et sa mission. La monotonie de Pindare, c'est sa grandeur. Autant vaudrait reprocher au psalmiste d'invoquer Dieu sans cesse, de toujours reproduire ces mêmes grandes idées qui marchent et se suivent comme les flots de la mer, toujours semblables et toujours variées par une inépuisable fécondité d'images. C'est là ce qu'on appelle la monotonie de Pindare. Lui aussi, il invoque ses dieux, il leur parle sans cesse, non pas, comme le poète de Tibur, quand la cadence le commande, pour bien commencer sa strophe ou pour la bien finir, mais quand la foi l'ordonne. Oublie-t-on qu'il n'est pas poète dans le sens moderne de ce mot, mais poète et prêtre tout ensemble, prêtre de Delphes et d'Apollon? Les vers pour lui sont des prédications, un ministère, un sacerdoce. Et quant aux épisodes qui semblent dominer et même étouffer ses sujets, quoi d'étonnant? Ses vrais sujets, ce sont ses épisodes. Ce jeune athlète dont il célèbre la victoire, dont il dira brièvement l'agilité, la vigueur, le courage, qu'est-il pour lui? Un prétexte à chanter de plus nobles et de plus grandes choses. Il n'eut jamais dessein de raconter sa vie, de faire un poème en son honneur. Ce que vous prenez pour son

sujet n'est autre chose qu'un prélude. Pendant qu'il accorde sa lyre, assis à ce foyer, dans cette fête domestique, en trois ou quatre vers il salue le vainqueur, il réjouit son vieux père, ses amis, et la cité qui le vit naître. Cela dit, s'il s'arrête, s'il prend son vol, ce n'est pas qu'il s'égare, c'est qu'il marche à son but. Ce but est d'honorer la sagesse des dieux, de célébrer le respect des ancêtres, de fortifier les cœurs, de graver dans les âmes l'enthousiasme de la vertu, de faire des citoyens, de préparer pour la patrie d'héroïques défenseurs.

Culte des dieux, culte de la patrie, voilà la poésie de Pindare. L'homme, la personne humaine, n'en est point le sujet, et n'y joue que le moindre rôle. Pindare ne serait pas dorien s'il voyait autre chose dans ses concitoyens qu'un peuple, un corps de nation. Il ne comprend, il ne peint les hommes et les choses que de haut et d'ensemble. Il plane sur la terre et ne l'habite pas. Point de peintures individuelles, encore moins de peintures fictives. Sa muse, c'est avant tout la vérité, l'austère et pure vérité. On sent qu'il est impropre, comme toute sa race, aux fictions du théâtre, et que sa gravité religieuse ne saurait se plier même au genre de mensonge le plus innocent de tous. Aussi M. Villemain s'attache avec raison à réfuter l'étrange erreur du compilateur Suidas, qui, pour donner sans doute plus grande idée du poète thébain, s'avise de lui attribuer je ne sais combien de tragédies. Personne, depuis deux mille ans, n'en a vu un seul vers, ni même entendu parler; mais ce qui, mieux encore que ce silence de toute l'antiquité, donne à Suidas un démenti, c'est l'œuvre même de Pindare, ce qui nous est connu, ce qui nous reste de son génie.

Or, il faut bien le dire, ce n'est pas un médiocre obstacle pour réussir chez nous que ce génie dorique, cette inflexible austérité. Nous sommes Ioniens et le serons toujours. Nous voulons bien suivre un poète dans ses élans les plus audacieux, aussi haut qu'il lui plaît de monter, mais à la condition de trouver dans ses vers, sinon l'intérêt du drame, du moins quelque chose d'humain. L'archaïque sublimité de Pindare, sa soi-disant monotonie, l'ampleur de ses épisodes, ses digressions philosophiques, patriotiques et religieuses, rien de tout cela ne m'effraierait, si çà et là je le voyais descendre jusqu'à l'émotion dramatique. J'entends par là non pas la scène, le théâtre; j'entends certains combats de l'âme que, même en dehors du drame, le poète peut toujours exprimer. Mais Pindare ne transige pas, il n'est pas lyrique à demi. Le vrai, le grand lyrisme est presque impersonnel, c'est-à-dire anti-dramatique. Pindare, même à Athènes, même à la cour d'un roi, n'introduira pas dans ses chants cette émotion cachée et communicative que se permet Eschyle, son

vieil émule, comme lui religieux, mais non pas dorien. Ce n'est point, à coup sûr, par le jeu de la scène, par l'artifice du théâtre, qu'Eschyle nous ébranle : son art, à lui, est aussi du lyrisme, mais un lyrisme qui daigne parler des hommes, qui s'intéresse à leurs misères, et qui tout à la fois les touche et les exalte. Aussi, pour sentir Eschyle, pour en pénétrer les beautés, les mystères, il ne fallait que nous débarrasser de nos modernes préjugés, prendre une idée plus large, un sentiment plus vrai de l'antiquité grecque, tandis que pour Pindare peut-être faudrait-il quelque chose de plus. Il faudrait devenir presque doriens nous-mêmes, c'est-à-dire concevoir le rôle de l'homme en ce monde, la discipline humaine, comme on les comprenait à Thèbes et à Lacédémone.

Si du moins nous pouvions restituer à Pindare un élément de ses anciens triomphes, un auxiliaire inséparable dont aujourd'hui on oublie trop l'absence, qui lui rendit pourtant plus d'un service à Olympie, et qui, pour électriser les âmes, n'était pas de moindre puissance que l'émotion dramatique, la musique, compagne et soutien nécessaires de ces vers qu'aujourd'hui nous ne pouvons que lire! Par malheur, il est plus que douteux que jamais on découvre, sous quelque ville en cendres, le secret de cet art perdu, de cet art pour nous incompréhensible, la musique des Grecs! En attendant, qui oserait nous dire jusqu'à quel point cette mutilation n'a point atteint et affaibli la poésie elle-même? S'il fallait en juger par l'étrange faiblesse où sont réduits chez nous les vers écrits pour la musique quand par hasard il leur arrive d'être lus et non pas chantés, nous n'estimerions pas à moins de cent pour cent la perte de Pindare dans ce désastre musical; mais peut-être est-il juste de ne pas croire à une identité complète entre les grands lyriques de la Grèce et nos poètes d'opéras. La perte néanmoins doit être immense, incalculable. C'est un naufrage qui ne nous a laissé d'autre débris, d'autre consolation qu'une agréable métaphore. Nos poètes, en parlant, croient encore *chanter*, ils le disent du moins. La lyre ne sonne plus, mais son nom vit toujours.

A défaut du prestige de l'accompagnement musical, M. Villemain donne à son grand poète un autre auxiliaire, l'éblouissant secours de sa critique. Comme traducteur, il nous le montrera tel que le temps nous l'a légué, tel que les manuscrits nous le livrent, dans sa seule parole écrite; comme critique, il lui rend autre chose, la vie, l'accent pour ainsi dire; il ranime, il ressuscite sa puissance : c'est un équivalent de la musique. Et ne parlons pas de Pindare seulement : dans ce vaste tableau, dans cette histoire de la poésie lyrique, Pindare est bien la figure dominante, mais combien d'autres à qui l'âme et la parole sont également rendues! Nous avons cité deux chapitres,

les deux chapitres sur Eschyle, il les faudrait citer tous. Alcée, Sapho, Tyrtée, Stésichore, Empédocle, Simonide, quels précurseurs du sublime trouvère, quelle galerie de bardes inspirés! comme chacun d'eux s'avance à nous, franchement dessiné dans son allure et dans ses traits! comme toutes ces figures se mêlent sans se confondre! comme elles se détachent sur ce fond d'or de la mer lesbienne et des côtes d'Ionie! que de détails et quel ensemble! quel trésor de science et de mémoire! quel art de rapprochemens et de contrastes! quel don de tout comprendre et de tout faire voir! Puis, quand la décadence se laisse pressentir, quand son règne est venu, quand elle étale à flots ses douteuses richesses, ses subtiles parures, quel tact à démêler le peu d'or qui lui reste, et à mettre à nu son faux goût! Sortons-nous de la Grèce: quelle charmante peinture du lyrisme latin, quels francs éloges et quelles justes réserves! Au début du livre aussi, que d'étendue, que de franchise dans ce coup d'œil sur le lyrisme de la Bible! quel magnifique aveu de sa toute-puissance! Dans l'épilogue enfin, que de vérités sur la muse moderne, quelles prophéties sur le sort qui l'attend!

Écrivain, professeur ou critique, jamais M. Villemain n'a senti de plus près la haute inspiration que dans cette étude savante et oratoire sur la poésie lyrique. Élevée jusqu'à cette puissance, la critique devient une œuvre d'art. C'est de la poésie que de tels jugemens, une poésie qui rend aux choses leur aspect, leurs formes, leur relief et leur couleur. Rien ne peut mieux donner le spectacle de la Grèce antique que cette façon hardie d'en évoquer l'esprit et la pensée, rien, pas même la vue de l'*Elgin Saloon* ou de la *Vénus de Milo*. Si, par impossible, ces marbres révélateurs venaient jamais à disparaître, en nous parlant de poésie et d'antiquité grecque, M. Villemain nous les ferait revivre.

L. Vitet.

DES

TARIFS DE CHEMINS DE FER

EN FRANCE

I. *Enquête sur l'application des Tarifs de chemins de fer devant le conseil d'état*, 1850. — II. *Documens législatifs sur la même question*, 1843-1860. — III. *Des Tarifs d'abonnement proposés par les compagnies de chemins de fer, opinion de M. de Vatimesnil*, 1857. — IV. *Les Tarifs de chemins de fer et l'intérêt public*, 1858, etc.

Au moment où la politique extérieure de la France entrait dans une crise dont il est encore difficile de prévoir le terme, au début même de l'année 1859, un simple problème de politique intérieure, — l'expression n'est point ambitieuse, on pourra s'en convaincre, — préoccupait vivement les esprits. A côté de la question des céréales, dont l'état actuel a été présenté dans la *Revue* par un écrivain si compétent (1), la réduction des tarifs de transport sur les voies ferrées donnait lieu à de vives controverses entre tous ceux qui suivent avec curiosité, ou par intérêt, les diverses phases de l'exploitation commerciale du nouveau mode de communication. Il n'est guère de question économique qui ait été plus discutée. Le débat, qui se poursuit encore aujourd'hui même, a déjà quinze années de date : il a été successivement porté, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, devant la chambre des députés et la chambre des pairs, notamment en 1843 et 1844, par la discussion des cahiers des charges des compagnies des chemins de fer d'Avignon à Marseille et d'Orléans à Bordeaux; — sous la république, en 1851, devant l'assemblée législative, à l'occasion d'un article du cahier des char-

(1) M. Michel Chevalier; voyez la livraison du 1er mai 1859.

ges de la compagnie de l'Ouest; — enfin sous le régime actuel, en 1856, devant le sénat, par suite de pétitions d'industriels ou de commerçans, et en 1857 devant le corps législatif, lors de la constitution de nos principaux réseaux de chemins de fer. Sans aucun doute, une nouvelle discussion se serait engagée à la session de 1859, lorsque fut présenté le projet de loi concernant la nouvelle organisation financière de ces mêmes réseaux, si le corps législatif n'avait point eu à voter, pendant les derniers jours de cette session, le budget de l'exercice 1860 et la loi sur l'agrandissement de la ville de Paris.

Indépendamment de ces discussions publiques, le mode d'abaissement des tarifs a également été étudié sous toutes ses faces au conseil d'état. Il y a plus : en 1850, une commission, prise au sein de cette assemblée et présidée par un homme éminemment impartial, M. Vivien, avait soumis à une enquête approfondie la question des transports à prix réduits sur les voies ferrées. Constamment à l'ordre du jour, cette question a été l'objet de vœux énergiques des conseils-généraux, de délibérations multipliées des chambres de commerce, d'études variées entreprises par ordre de l'administration supérieure, de publications nombreuses faites sous l'inspiration des compagnies ou de leurs adversaires. Depuis deux ans surtout, la lutte entre les divers systèmes nés successivement d'une polémique aussi persistante a pris d'assez grandes proportions pour qu'il devienne opportun de traiter ce grave et difficile sujet, en s'attachant surtout à en distinguer nettement les différentes faces, à remettre particulièrement en lumière le point de départ, enfin à préciser les diverses catégories de tarifs réduits adoptées, ensemble ou séparément, pour les transports par chemins de fer.

I.

Avant tout, il est nécessaire d'avoir une idée juste de ce qu'on appelle une « concession de chemin de fer, » en ne considérant d'ailleurs la compagnie à laquelle elle est octroyée que comme une entreprise de transports. Il y a quelques mois, un membre du corps législatif, M. E. Ollivier, disait à la tribune qu'il attaquait les compagnies de chemins de fer au nom de la liberté, « parce qu'elles ont créé un monopole, elles qui étaient les *filles d'une industrie libre*, parce qu'elles ont mésusé, et qu'au lieu de se faire pardonner leur métamorphose, elles ont rendu plus pesante l'oppression qu'elles avaient organisée. » D'autre part, on a pu lire l'opinion suivante dans un écrit remarquable attribué à un homme qui, après et avant son entrée aux affaires, a présidé aux destinées d'une de nos plus grandes

et plus anciennes compagnies (1) : « La loi a entendu laisser à l'industrie des chemins de fer *toute liberté d'action nécessaire à toute industrie*..... C'est donc au libre arbitre de l'industrie elle-même qu'est confié l'établissement des tarifs dans les limites qui sont fixées par les *maxima*. » L'orateur et l'écrivain sont également dans l'erreur : aucune industrie n'est moins *libre* que l'industrie des chemins de fer, qui a été à dessein laissée dans une dépendance complète de l'administration, et il importe de se rendre un compte très exact de cette dépendance.

On sait que l'état a employé deux modes d'établissement des chemins de fer en France : il les a construits ou il les a fait construire par des compagnies. Il serait inutile de rappeler cette origine, si l'on n'y trouvait l'occasion de réduire à sa juste valeur un argument maintes fois présenté dans la question qui fait le sujet de cette étude, argument qui consiste à supposer que les compagnies sont d'autant plus engagées vis-à-vis du public, que, comme contribuable, le public a supporté la plus grande partie des frais occasionnés par la construction des voies ferrées. C'est placer mal à propos le débat sur un terrain étranger, car les 9,000 kilomètres établis en France au 31 décembre 1859, pour la somme énorme de 4 milliards et demi, n'ont coûté au trésor ou aux localités intéressées que 740 millions de francs environ, tant en travaux qu'en subventions pécuniaires, et le capital complémentaire de 3 milliards 760 millions de francs a été entièrement fourni par les actionnaires ou les créanciers des compagnies.

Quel que soit le mode suivant lequel ait été établi un chemin de fer, l'exploitation est confiée à une compagnie concessionnaire, c'est-à-dire ayant le privilége, compensé par certaines charges, d'y opérer les transports. La seule de ces charges qu'on doive considérer ici est celle qui a formellement enlevé à cette compagnie la libre disposition des tarifs. Pour indemniser le concessionnaire des dépenses de diverse nature qu'il s'engage à acquitter, l'acte de concession lui accorde l'autorisation de percevoir, pendant la durée du contrat formé entre lui et le gouvernement, des prix de transport dont le maximum est déterminé par un tarif aussi détaillé qu'un document semblable peut l'être. De là une première sorte de tarif, dit *maximum légal*, qui est généralement appliqué au transport des personnes, sauf dans quelques cas exceptionnels, par exemple lorsqu'il s'agit d'un de ces *détournemens* dont un type saillant est certainement le trajet de Bordeaux à Nantes en passant par Tours, soit encore pour le service de la banlieue des grandes villes, où les conditions de distance ne permettent pas, ainsi qu'on peut le voir à

(1) *Les Tarifs de chemins de fer et l'Intérêt public.*

Paris, de vaincre la concurrence sérieuse qui est faite au chemin de fer par la route de terre. Quant au transport des choses, ce maximum légal est seulement usité pour les petites distances et les marchandises chères; comparativement fort élevé, il ne permettrait pour ainsi dire aucun trafic. Ce résultat n'avait pas précisément été prévu à l'origine, et il est curieux de voir combien, lorsque les enseignemens de l'expérience faisaient tout à fait défaut, il était difficile de prévoir l'avenir.

Dans le principe, les voies ferrées en France avaient été considérées comme devant être essentiellement affectées au transport des voyageurs; relativement aux marchandises, les esprits hardis admettaient qu'à la rigueur celles qui, par un faible poids et une grande valeur, auraient besoin d'une vitesse un peu considérable et pourraient supporter des prix élevés fourniraient seules un élément de trafic aux nouvelles voies de communication. Les premiers de nos chemins de fer, ceux de Saint-Étienne à la Loire et au Rhône, qui avaient été exclusivement construits pour le transport de la houille, et dont l'acte de concession avait d'ailleurs complétement passé sous silence tout autre transport, étaient regardés comme une exception motivée par le riche bassin houiller qui en avait déterminé la création. Tandis qu'aujourd'hui les adversaires des voies ferrées semblent ne se préoccuper que d'un abaissement excessif des prix perçus par les compagnies, le public expéditeur n'avait alors d'autre crainte que la trop grande élévation de ces prix.

Il n'a pas fallu moins de quinze ans pour que l'hypothèse d'une diminution du maximum légal fût constatée officiellement dans un cahier des charges, celui de la concession de la ligne de Strasbourg à Bâle (1838); en même temps apparaissait le principe fondamental de la législation de nos tarifs de chemins de fer, celui de l'*homologation* administrative des changemens de tarifs. Dans l'origine, c'était le préfet qui donnait cette homologation, aujourd'hui c'est le ministre qui l'accorde; mais en principe ce libre arbitre que les compagnies ont longtemps prétendu revendiquer en matière d'exploitation commerciale leur avait été immédiatement refusé. C'est donc avec étonnement que, dans les procès-verbaux de l'enquête faite en 1850 au sein du conseil d'état, on lit certaines réponses de quelques administrateurs de chemins de fer, dont l'un, M. Em. Péreire, s'exprimait ainsi : « J'ai toujours compris que le droit d'homologation consistait uniquement dans la constatation de ce fait matériel, que les compagnies se sont renfermées dans les limites extrêmes des tarifs. Il serait puéril en effet que l'on reconnût aux compagnies le droit d'agir, pour les empêcher ensuite d'en user dès qu'elles y seraient disposées. Quand on parle du maximum, on entend établir une limite extrême,

invariable, dans laquelle on pourra se mouvoir en toute liberté... Le mot *homologation* lui-même ne signifie rien autre chose que *vérification.* » Il convient d'ajouter que l'administration ne paraissait guère pressée au début de constater l'étendue de son droit, car sa formule d'homologation était primitivement ainsi conçue : « J'ai reçu le nouveau tarif... J'ai reconnu que les prix étaient tous maintenus dans le maximum fixé par la loi. En conséquence, je ne puis qu'homologuer ce tarif. » Finalement, l'incertitude ainsi jetée dans les esprits au sujet de la base même du régime des chemins de fer était telle que M. Vivien pouvait, dans l'enquête de 1850, poser à M. Péreire la question suivante : « L'administration peut-elle en certains cas apprécier le montant du tarif, même inférieur au maximum, et apposer son *veto* à la proposition de la compagnie? » et en recevoir la réponse que je viens de transcrire. Aujourd'hui les compagnies admettent très nettement que l'administration est autre chose qu'un bureau d'enregistrement; mais il est à remarquer que dans le mémoire, d'ailleurs écrit avec une connaissance profonde de la question, sur *les tarifs de chemins de fer et l'intérêt public*, on chercherait en vain un mot sur ce rôle fondamental que joue l'administration relativement aux transports sur les voies ferrées.

Un abaissement de tarif accordé par une compagnie concessionnaire à tous les expéditeurs, sans qu'ils aient à se préoccuper d'autre chose que des conditions du cahier des charges, constitue, sous le nom de tarif *général*, la seconde sorte de tarif et la première forme de tarif *réduit*. Plus ou moins abaissé au-dessous du maximum légal, ce nouveau tarif ne pouvait suffire par lui-même à développer le trafic. Comme toute autre entreprise commerciale, une compagnie de chemin de fer a, dans certaines limites, un intérêt manifeste à s'assurer, pour la denrée qu'elle débite, un grand nombre de consommateurs lui offrant individuellement une faible rémunération, plutôt qu'à en réunir un petit nombre auquel elle pourrait la vendre à un haut prix. Elle n'atteindra donc son but qu'au moyen d'une nouvelle et dernière grande catégorie de tarifs, qu'on appelle *spéciaux*, parce que la jouissance n'en est accordée qu'en échange de conditions particulières, dont le cahier des charges d'une concession de chemins de fer n'a pu prévoir que le principe. Ce sont précisément les détails d'exécution qui donnent en partie lieu à cette lutte acharnée dont il est nécessaire de rappeler les divers incidens.

Le tarif *maximum légal* et le tarif *général* ne se prêtent naturellement à aucune combinaison; mais le tarif *spécial* se distingue par une *malléabilité* qui laisse le champ libre et permet à un chef d'exploitation habile d'appeler sur le chemin de fer des élémens de trafic dont plusieurs même n'étaient point acquis précédemment aux entreprises de transport des routes de terre ou des voies navigables.

A cet effet, une réduction de prix est consentie à tous les expéditeurs de certaines classes de marchandises moyennant des conditions variables, dont l'une, celle dite de l'*abonnement*, devra nécessairement être l'objet d'un examen détaillé.

Si les chemins de fer étaient exploités par l'état, représentant de l'intérêt général, l'abaissement des tarifs n'aurait d'autre limite que celle où les recettes n'excéderaient plus les dépenses, l'intérêt général exigeant que les chemins de fer soient utiles au plus grand nombre. Tel n'est évidemment pas le point de vue où doit légitimement se placer une compagnie concessionnaire, pour laquelle l'intérêt public en somme est secondaire, et qui se propose, comme but essentiel, de tirer de son exploitation le plus de bénéfice possible. L'abaissement des tarifs sera donc subordonné à cette considération et calculé de manière à diriger vers la voie ferrée le maximum de transports productifs. Le problème n'est point aussi simple qu'il le paraît au premier abord, le législateur ayant dû prévoir le cas où la compagnie se proposerait de ne faire jouir le public d'un abaissement momentané de tarifs que pour lui faire ultérieurement subir une élévation définitive, où elle n'aurait voulu en un mot que masquer, par une mesure libérale en apparence, l'extinction des entreprises de transport qui lui font concurrence, et s'attribuer ainsi un monopole exorbitant. Les compagnies ont toujours prétendu que les craintes de cette nature étaient chimériques, et que leur propre intérêt était une garantie sérieuse de la droiture de leurs intentions. En réalité, il paraîtrait que jusqu'à ce jour, sur 2,000 abaissemens de tarifs, on ne compterait encore que 20 relèvemens; mais enfin il fallait prendre des précautions réglementaires contre le danger qui vient d'être signalé, et on les a inscrites dans le cahier des charges des concessions de nos voies ferrées. C'est encore à propos de la ligne de Strasbourg à Bâle que l'hypothèse est posée pour la première fois, et le législateur stipule que les taxes abaissées ne pourront être relevées qu'après un délai de trois mois au moins. Six ans plus tard, c'est-à-dire en 1844, sur un amendement proposé par M. Muret de Bort, dans la discussion à la chambre des députés d'une loi concernant le chemin de fer de Nîmes à Montpellier, malgré le rapporteur de la commission, malgré même le ministre des travaux publics, ce délai a été porté à une année pour les marchandises et n'a plus été modifié depuis. Il est évident que la mobilité des tarifs ne peut pas être excessive, sous peine d'engendrer des abus; mais il est assez difficile d'évaluer en général ce qu'elle doit être pour répondre aux besoins du commerce. L'administration, comme on vient de le voir, pensait que M. Muret de Bort, dont l'opinion fut du reste adoptée à une forte majorité par la chambre des députés, n'accordait pas aux compagnies une assez

grande liberté de mouvement. Elle rappelait d'ailleurs en 1843, devant la chambre des pairs, également par l'organe du ministre des travaux publics que, l'autorisation du relèvement des tarifs pouvant être refusée, toute certitude était donnée de ne point voir les compagnies de chemins de fer se livrer à ces jeux de tarifs qui avaient été l'objet des appréhensions du public. Et M. Daru, rapporteur, ajoutait : « Il n'y a pas moyen de tout prévoir, et quel que soit le désir de réglementation qui nous domine, nous ne parviendrons jamais à embrasser dans nos prévisions tous les faits qui peuvent se présenter. C'est pour cela qu'on a pris le parti le plus sage en se décidant à en référer toujours et pour tout à l'administration. » Ces paroles de M. Daru, où se trouve si nettement constaté le pouvoir réglementaire attribué au gouvernement par la législation française, forme la conclusion naturelle de cet exposé du caractère général des tarifs de nos chemins de fer.

En Angleterre, un tout autre système a prévalu, et la concurrence est poussée jusqu'à l'abus : les compagnies peuvent à volonté faire jouer leurs tarifs au-dessous d'une limite fixée par le bill de concession. En Amérique, la liberté des transactions est encore plus complète : il n'y a même point de *tarif maximum*.

II.

Depuis deux ans pour la plupart d'entre elles et depuis quelques mois pour toutes, les grandes compagnies de chemins de fer sont régies par un type uniforme de cahier des charges, où l'on trouve cette disposition, qui est en quelque sorte la charte des tarifs, et qu'à ce titre on doit citer textuellement :

« Dans le cas où la compagnie jugerait convenable, soit pour le parcours total, soit pour les parcours partiels de la voie de fer, d'abaisser, avec ou sans conditions, au-dessous des limites déterminées par le tarif, les taxes qu'elle est autorisée à percevoir, les taxes abaissées ne pourront être relevées qu'après un délai de trois mois au moins pour les voyageurs et d'un an pour les marchandises.

« Toute modification de tarif proposée par la compagnie sera annoncée un mois d'avance par des affiches.

« La perception des tarifs modifiés ne pourra avoir lieu qu'avec l'homologation de l'administration supérieure. »

Tel est le code en miniature qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on se préoccupe des transports à prix réduits sur les voies ferrées. On remarquera, contrairement à une opinion qui a eu sa raison d'être, mais qui ne l'a plus aujourd'hui, que l'individualité de l'expéditeur n'apparaît nullement. Nous ne saurions trop insister

sur cette suppression des *traités particuliers, aujourd'hui légalement consommée depuis près de deux ans*, attendu que la confusion qui règne à l'égard du vocabulaire commercial des chemins de fer, chez les nombreux écrivains qui s'occupent journellement des transports à prix réduits, tendrait à faire croire que ces traités existent encore. Les *tarifs*, il ne faut pas le perdre de vue, ne s'adressent qu'à des collections d'expéditeurs. Le tarif *spécial* convie simplement le public, s'il ne préfère payer les taxes du tarif *général*, à jouir de la réduction de prix consentie par la compagnie concessionnaire aux conditions qui lui assurent la compensation des sacrifices qu'elle s'impose.

Pendant vingt ans, de 1838 à 1858, il n'en avait point été ainsi : le cahier des charges des concessions de chemins de fer reconnaissait aux compagnies le droit d'accorder à un ou plusieurs expéditeurs une réduction sur les tarifs approuvés. La compagnie n'était pas tenue, comme pour un tarif *général* ou *spécial*, de demander à l'administration une autorisation préalable; elle n'était obligée qu'à lui en donner connaissance avant de mettre cette mesure à exécution, et l'administration conservait simplement le droit de déclarer cette réduction, une fois consentie, obligatoire vis-à-vis de tous les expéditeurs, sans distinction aucune. Tel était le régime des *traités particuliers*, devenus bientôt si impopulaires que le gouvernement dut les supprimer. L'administration, par suite de l'abandon qu'elle avait cru devoir faire, pour ce seul cas, de sa prérogative d'homologation, la justice par la divergence de ses décisions, les compagnies enfin, à raison des inconvéniens que présentaient certaines conditions de ces traités, ont également contribué à ce résultat, d'ailleurs peu regrettable.

Au fond, les compagnies pensaient bien avoir le droit de consentir un traité particulier à un expéditeur isolé, et parce que tel était leur bon plaisir; mais elles n'ont jamais osé prétendre officiellement à ce droit. Elles ont immédiatement suivi l'administration, au moins en apparence, sur le terrain où celle-ci les appelait, celui de la perception des taxes faite *indistinctement et sans faveur*, comme le prescrit formellement le cahier des charges. Elles regardaient tout expéditeur acceptant les conditions d'un traité particulier comme appelé, *ipso facto*, à jouir de la réduction de prix et des avantages que cette convention stipulait. D'autre part, l'administration, obligée à veiller avec sévérité à ce que la communication de tous les traités particuliers lui fût régulièrement faite, avait fini par organiser en 1852 un système de publicité garantissant aux expéditeurs la connaissance des traités particuliers qui les intéressaient et leur permettant dès lors d'en réclamer le bénéfice. L'administration, après avoir renoncé à ce droit d'homologation

qui joue un si grand rôle dans la question des *tarifs*, se bornait à accuser réception à la compagnie du *traité particulier* que celle-ci lui communiquait; elle rappelait d'ailleurs expressément son droit de généralisation et déclarait que, tout en ne jugeant point à propos d'en user immédiatement, elle se réservait du moins de l'exercer à toute époque où l'intérêt général rendrait cette revendication nécessaire.

Si cet accusé de réception eût constitué, à proprement parler, un acte administratif, il n'eût pu être soumis à l'appréciation de l'autorité judiciaire, assez indécise par suite du principe fondamental de la séparation des pouvoirs; mais telle en était la nature qu'un procès pouvait s'engager devant les tribunaux aussitôt qu'une contestation s'élevait au sujet d'un des traités particuliers. Tout légal et libéral qu'il pouvait être, — puisque l'administration se trouvait ainsi provoquer, au grand jour et en toute liberté de discussion, une enquête loyale sur les conventions passées entre les compagnies et les commerçans, — ce système n'était pas sans inconvéniens pour l'administration elle-même. Ainsi il pouvait se faire qu'un traité particulier, jugé par l'administration sans inconvéniens pour l'intérêt public, fût dans un procès déclaré illégal et attentatoire aux droits des tiers. C'est précisément ce qui est arrivé pour certaines conditions et pour les traités particuliers mêmes, dont la légalité a été plus d'une fois, fort mal à propos d'ailleurs, mise en doute par l'autorité judiciaire, armée de son indépendance omnipotente.

Parmi les conditions stipulées dans les traités particuliers comme devant être expressément acceptées par les expéditeurs, on remarquait des dispositions qu'il importe d'autant plus d'analyser qu'elles se retrouvent en partie dans les tarifs spéciaux. La compagnie se faisait décharger de toute responsabilité en cas d'avarie survenue aux marchandises qui lui étaient confiées pendant qu'elles se trouvaient dans ses gares ou sur ses convois. C'était à l'expéditeur de calculer si les chances d'avarie d'un transport par chemin de fer étaient en rapport avec la réduction de tarif dont il bénéficiait. — La compagnie déclinait également d'avance toute responsabilité au sujet de tout retard apporté par elle dans la remise des marchandises au destinataire. On sait du reste que si, dans le transport des voyageurs, une accélération considérable de vitesse a été le résultat de la substitution des voies ferrées aux routes de terre, la conquête faite par le grand perfectionnement des voies de communication n'est guère représentée, dans le transport des marchandises, que par la différence existant anciennement entre le roulage ordinaire et le roulage accéléré. — L'expéditeur était souvent assujetti à un cautionnement; souvent aussi il devait faire lui-même le chargement et le déchargement de ses marchandises, clause aussi avan-

tageuse pour lui, qui ne payait plus les taxes afférentes à cette manutention, que pour la compagnie, qui y trouvait le moyen de faire une économie de personnel dans ses gares. Souvent enfin un mode particulier d'emballage des colis remis par l'expéditeur était imposé à celui-ci.

On sait qu'entre gens en procès, c'est à qui abusera des formalités nécessaires de la justice pour dégoûter son adversaire d'aller jusqu'au bout. Avec l'intention évidente d'inspirer aux expéditeurs une terreur salutaire à l'endroit des frais qu'entraînerait le jugement des contestations, et aussi de centraliser les litiges à Paris, où elles ont une administration contentieuse parfaitement organisée, les compagnies de chemins de fer posaient toujours en principe, dans tous les traités particuliers, la compétence du tribunal de commerce de la Seine. Cette attribution de juridiction n'est point admise par l'administration à figurer dans les clauses des tarifs spéciaux.

Enfin la clause dite du *minimum de tonnage* doit d'autant moins être oubliée qu'il importe d'établir, contrairement aux assertions erronées de ceux qui attaquent les compagnies de chemins de fer, qu'il n'en est plus question depuis longtemps, et qu'elle ne figure jamais dans les tarifs spéciaux. Pour notre part, nous ne comprenons pas qu'une compagnie de chemin de fer ait pu songer à imposer à un expéditeur, comme compensation d'un sacrifice qu'elle lui faisait sur le prix de transport, l'obligation de lui fournir annuellement au moins un poids déterminé de marchandises, alors que l'importance de son commerce ou de son industrie place cet expéditeur dans l'impossibilité absolue de remplir un semblable engagement. Les partisans de cette condition du minimum de tonnage objectent, il est vrai, qu'elle est passée dans les habitudes des maisons de roulage; mais quelle parité peut-il exister entre une entreprise privée de transports, cherchant naturellement et légitimement à attirer à elle les cliens les plus importans, et un service public concédé par le pouvoir social dans l'intérêt général, et ne pouvant dès lors classer les intérêts particuliers en catégories déterminées par le chiffre des produits qu'elles doivent lui rapporter? La question a du reste été définitivement tranchée par l'administration, qui a fini par proscrire la condition du minimum annuel de tonnage des traités particuliers, et l'a toujours repoussée des tarifs spéciaux. Le chargement d'un wagon a seul paru une limite assez faible pour pouvoir être facilement atteinte par la très grande majorité des expéditeurs: c'est ce qu'on appelle la condition du *wagon complet*, et il n'est pas besoin de dire qu'elle n'est exigée que pour des marchandises qui se transportent nécessairement en grandes masses.

Les compagnies ne mettaient pas toujours, il faut le dire, une entière bonne foi dans l'exécution de ces traités particuliers. Une

clause qui a notamment donné lieu à de nombreux procès réservait au contractant le droit, dans le cas où la compagnie viendrait à passer avec d'autres expéditeurs un traité qui lui semblerait plus avantageux, d'en revendiquer le bénéfice. Les compagnies prévenaient le moins possible les intéressés de l'existence de pareils actes; d'autres fois, essayant de se dérober à la généralisation de ces traités, elles voulaient avoir le droit d'établir entre les expéditeurs une distinction à raison du domicile, et objectaient de prétendues nécessités de service. Enfin, comme s'il existait vis-à-vis des chemins de fer autre chose que des *expéditeurs* à l'égard desquels il n'y a aucune exception à établir, les compagnies émettaient la singulière prétention de refuser le bénéfice de certains traités particuliers à une catégorie déterminée de négocians, à des commissionnaires de transports par exemple, sous le prétexte qu'ils n'étaient pas des négocians proprement dits.

Les difficultés innombrables ainsi soulevées par les traités particuliers décidèrent le gouvernement, vers la fin de 1857, à les proscrire définitivement. Quant aux compagnies qui n'étaient point encore régies par le nouveau cahier des charges, le ministre usa purement et simplement du droit de généralisation qu'il s'était réservé. Ce cahier des charges interdit formellement « tout traité particulier qui aurait pour effet d'accorder à un ou plusieurs expéditeurs une réduction sur les tarifs approuvés. » L'autorité judiciaire a naturellement été chargée de régler la transition de l'ancien état de choses au nouveau, quand la liquidation n'a pu s'en faire à l'amiable. Lorsque chaque compagnie a signifié aux expéditeurs qu'à partir du 1er janvier 1858, elle se trouvait dans l'impossibilité de continuer l'exécution des traités dont la durée n'était point encore expirée, quelques-uns de ces expéditeurs ont demandé qu'il leur fût, par mesure de réparation, payé des dommages-intérêts. Les compagnies ont voulu invoquer les dispositions du code Napoléon relatives à la force majeure et aux cas fortuits, mais elles ont échoué devant tous les degrés de juridiction. La clause suspensive qui se trouvait dans l'ancien cahier des charges leur était connue, et elles avaient manqué de prudence en ne la reproduisant pas dans chaque traité. La mise en vigueur de cette clause ne plaçait pas les compagnies dans l'impossibilité de remplir leurs engagemens; mais elle les leur rendait préjudiciables, car ces compagnies n'avaient plus que l'alternative entre la généralisation du traité particulier et le rachat de leur liberté d'action à prix d'argent, lorsqu'elles avaient omis de s'assurer cette liberté.

III.

Il est une condition qui a passé des traités particuliers dans les tarifs spéciaux, sans pour cela faire cesser les réclamations dont elle a de tout temps été l'objet, car elle était toujours inscrite dans les traités particuliers. Je veux parler de l'*abonnement*, c'est-à-dire de l'obligation imposée aux expéditeurs de ne confier, pour un temps déterminé (un an au moins suivant l'usage), et exclusivement à toute autre voie concurrente, le transport de *toutes* leurs marchandises qu'à un chemin de fer, dont la compagnie concessionnaire concède alors en retour une réduction de prix. Le programme de politique commerciale publié en janvier 1860 par le gouvernement français fera disparaître, dans un court délai, cette condition, qui, on le verra, était à la fois inutile et imprudente.

Cette condition, dont la légitimité a été violemment attaquée par un jurisconsulte éminent, M. de Vatimesnil, était-elle légale? — Il n'est pas possible d'hésiter à répondre par l'affirmative. Si elle n'a pris place dans les dispositions du cahier des charges qu'en 1857, elle y est évidemment comprise parmi les conditions dont il est parlé dans ce membre de phrase *avec ou sans conditions* de l'article textuel reproduit plus haut. Antérieurement aucune disposition ne l'autorisait, mais aussi aucune disposition ne la proscrivait. Elle ne froisse en rien le principe salutaire de l'égalité à établir entre les expéditeurs, puisqu'elle est évidemment accessible à tous, d'autant plus que, contrairement à une assertion erronée de M. de Vatimesnil, la condition de l'abonnement n'a point pour annexe celle du minimum annuel de tonnage. Le tarif n'oblige l'expéditeur qu'à remettre la *totalité* de ses marchandises, quelle qu'elle soit, en exigeant parfois cependant qu'elles remplissent un wagon complet, simple clause restrictive dont la raison d'être a été indiquée. La privation pour l'abonné de tout autre moyen de transport que le chemin de fer est, dit M. de Vatimesnil, une violation de la liberté qui appartient à tout expéditeur : cette opinion n'est pas fondée. On pressent que ce moyen de transport rival ne peut être que la navigation. L'expéditeur perd certainement en droit la liberté de se servir du canal, lorsque les prix y sont inférieurs à ceux du chemin de fer concurrent, et de recourir au chemin de fer pendant ces chômages trop fréquens qui constituent les inconvéniens fondamentaux du canal; mais il est libre de calculer s'il lui est plus avantageux de conserver la faculté de se servir indistinctement des deux voies de communication rivales ou d'aliéner son indépendance, en acceptant la condition qui lui est proposée par l'une d'elles comme

compensation d'une réduction notable de prix. En se plaçant au point de vue des compagnies de chemins de fer considérées comme entreprises de transport spéciales, on ne peut trouver injuste qu'elles cherchent à s'assurer à l'avance la quantité considérable de marchandises qui leur est nécessaire pour utiliser l'énorme matériel qu'elles sont obligées d'entretenir, sous peine d'être prises au dépourvu dans une circonstance donnée. Chacun doit comprendre qu'il ne leur est possible d'abaisser leurs tarifs que si elles ont la certitude d'opérer des transports considérables; chacun sait que le trafic d'un chemin de fer est toujours supérieur dans un sens, et personne ne peut trouver mauvais que, pour le sens où il est inférieur, la compagnie concessionnaire cherche par des moyens loyaux à rétablir un équilibre qui lui permette de ne pas ramener son matériel vide aux principaux points de départ. En résumé, il est impossible de voir en quoi le public commerçant peut être fondé à se plaindre, alors que le tarif d'abonnement n'est point, entre les mains d'une compagnie, une machine de guerre qui doive anéantir une voie de navigation concurrente et permettre ensuite à la compagnie de relever les tarifs primitivement abaissés. Telle est donc la question excessivement délicate qu'il faut aborder.

Le règne de la navigation est-il terminé? les fleuves navigables, ces routes qui marchent, comme les appelle éloquemment Pascal, les canaux ne sont-ils plus qu'un vieil engin qui doive être impitoyablement mis au rebut? On répugne à le croire. Un petit écrit, récemment publié (1), porte cette épigraphe séduisante : *A la télégraphie électrique les nouvelles et les dépêches, — aux chemins de fer les lettres, les voyageurs et la messagerie, — à la navigation les marchandises lourdes et encombrantes.* Nous sommes disposé à penser, comme l'auteur, que ces deux modes de communication ont chacun son utilité propre, ses fonctions spéciales, et qu'il vaudrait mieux sans doute qu'ils fussent respectivement organisés et administrés de manière à se renfermer dans ce qui semble être leur rôle naturel. Toutefois on ne peut, d'une part, théoriquement admettre qu'il soit possible d'attirer sur les chemins de fer un nombre suffisant de voyageurs pour que ce seul élément de trafic procure aux capitaux un intérêt bien supérieur à celui qu'on obtient aujourd'hui (2);

(1) *D'un Nouveau Système d'exploitation des chemins de fer*, par M. H. Peut.

(2) Les compagnies de chemins de fer pourraient facilement provoquer le public à un déplacement bien plus considérable que celui auquel nous assistons : c'est ce qu'on a déjà essayé de prouver dans la *Revue* en montrant aussi que le produit des marchandises devenait incessamment une fraction de plus en plus importante du produit total (*Revue* du 1er octobre 1858, — *les Voyageurs et les Chemins de fer en France*). Le système de M. Peut, qui, selon l'inventeur, quadruplerait et peut-être même sextuplerait les revenus actuels des chemins de fer, est le suivant : correspondance des réseaux français entre eux à l'instar des lignes d'omnibus de Paris, — suppression des trains

de l'autre, on doit s'incliner devant la brutale toute-puissance du fait. Or, dans le rapport du ministre des travaux publics à la suite duquel a été rendu, le 24 février 1858, un décret déclarant libre le commerce de la boucherie dans la ville de Paris, se trouve ce passage remarquable : « La célérité avec laquelle les chemins de fer permettent d'amener aujourd'hui les bestiaux sur les marchés d'approvisionnement, la promptitude extraordinaire que procure le télégraphe électrique pour la transmission des ordres dans les pays d'élevage n'ont-elles pas créé une situation nouvelle?... » N'est-il pas probable, n'est-il pas certain que cette situation nouvelle correspond à une révolution singulière, dont il est impossible de ne pas tenir un grand compte dans les habitudes commerciales? Dans combien d'industries ne supprimera-t-on pas des magasins devenus inutiles, et partant onéreux, par suite de la facilité et de la certitude avec lesquelles, en peu de jours et même en quelques heures, on peut s'approvisionner de matières premières achetées au moment opportun? Mais alors l'insuffisance des voies navigables, dont la lenteur et l'irrégularité sont malheureusement deux caractères essentiels, apparaît dans tout son jour, et quelques pessimistes se demanderont peut-être s'il leur reste un moyen de salut. Pourtant au nombre des projets de loi que le temps seul a empêché le corps législatif de discuter dans sa dernière session figurait un projet relatif à l'acceptation par l'état de l'offre, que font la ville de Colmar et plusieurs propriétaires ou industriels de l'Alsace, d'avancer une douzaine de millions pour la construction d'un canal destiné à desservir le bassin houiller de Sarrebruck, et d'un embranchement sur la ville de Colmar du canal du Rhône au Rhin. Ce fait prouve au moins que tout le monde ne désespère pas de l'avenir des canaux, et qu'on les regarde comme devant exister en même temps que les chemins de fer. Telle a toujours été la solution adoptée en France à l'égard de la rivalité, pressentie d'ailleurs dès 1838, entre les voies ferrées et les voies navigables. Il est même inutile de se reporter aux discussions qui ont lieu depuis vingt ans dans le sein de nos diverses assemblées législatives, ce point n'ayant jamais été l'objet d'aucune contestation. Il suffira de citer le passage suivant du rapport fait au corps législatif en 1857, par M. Lequien, à propos de la création de six grandes compagnies, qu'on a repré-

de petite vitesse, — institution de cartes d'abonnement délivrées par une compagnie quelconque et donnant le droit de circuler librement sur une section quelconque du réseau général, — fixation à 100 fr. de l'abonnement d'un mois, etc. M. Peut suppose qu'il ne serait pas délivré moins de 2 millions d'abonnemens mensuels, etc. : — revenu brut annuel de 1,150 millions de francs, triple à lui seul de la recette totale actuelle! — Avec ce système, dont les avantages seraient nombreux et divers, « le mouvement devient la loi générale et le repos l'exception! » Il ne manquerait plus qu'un pareil régime à la *furia francese*.

sentée récemment comme une division de la France en six grands commandemens industriels et commerciaux (1): « C'est la somme des avantages qu'il faut toujours rapprocher de celle des inconvéniens, avec assez d'exactitude pour ne jamais laisser dominer les seconds sur les premiers, et à notre sens ce cas se reproduira chaque fois que d'un abaissement de tarifs devra résulter une atteinte à la concurrence, toujours favorable aux intérêts généraux, et surtout chaque fois que cet abaissement pourra compromettre les légitimes intérêts de notre navigation intérieure. L'amélioration de nos voies fluviales et l'établissement de nos canaux, leur entretien même ont exigé et exigent encore annuellement du pays des sacrifices assez considérables pour que la conservation de ces utiles voies de transport ne soit jamais compromise. Nous ne doutons pas que le gouvernement ne sente toute l'importance de cette précieuse conservation... » Dès lors le programme à suivre par l'administration est tout tracé : puisque les compagnies de chemins de fer n'ont qu'un droit de proposition relativement aux modifications de tarifs, il ne faudrait homologuer que celles de ces modifications qui ne paraîtraient pas de nature à porter préjudice au trafic des voies navigables. On ne peut se dissimuler que le maintien de cet équilibre ne soit une tâche excessivement délicate. Relativement aux canaux, dont le remaniement des tarifs était déjà une grosse question sous le règne de Louis-Philippe, il a été beaucoup fait durant ces derniers temps dans l'intérêt de la batellerie. En échange d'une réduction dans les prix de transport, que les concessionnaires de canaux ont le droit de fixer librement, l'état a diminué les droits de navigation, dans une proportion notable, pour plusieurs rivières ou canaux importans. Le programme de politique commerciale auquel nous venons de faire allusion annonce même que le gouvernement français ne s'arrêtera pas dans cette voie libérale. En continuant d'apporter aux cours d'eau les améliorations qui sont commencées depuis longtemps déjà et de combler les lacunes qu'ils présentent, le gouvernement prendra une mesure très propre à empêcher le commerce de déserter les voies navigables au profit des chemins de fer. Ce serait même un incident curieux de la lutte entre les deux modes de communication que l'achèvement du réseau de notre navigation intérieure.

(1) On lit, dans l'exposé des motifs du projet de loi qui a financièrement organisé notre réseau de voies ferrées, que les compagnies du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Midi, d'Orléans et de Lyon avaient, au 1er février 1859, 8,567 kilomètres exploités sur 8,701, — 7,551 kilomètres à construire sur 7,651, — finalement 16,118 kilomètres concédés sur 16,352. — Les petites compagnies de Bessèges à Alais, de Graissessac à Béziers, de Carmeaux à Albi, d'Anzin à Somain et de Bordeaux au Verdon, n'avaient donc ensemble que la concession de 234 kilomètres de chemins de fer, dont 134 seulement sont en exploitation. On passe sous silence d'autres lignes uniquement affectées au transport des marchandises, et d'ailleurs fort peu importantes.

En ce moment du reste, il ne s'agit guère encore que d'un procès de tendance, le mouvement des transports par eau étant en progrès, contrairement à l'opinion qui tend à s'établir par suite des plaintes incessantes et multipliées dont la navigation est le prétexte. La mesure de ce progrès peut être approximativement donnée par l'augmentation de la somme des droits qu'a perçus l'état durant la dernière période décennale, augmentation qui n'a pas été moindre de 1,500,000 francs. La valeur annuelle de ces droits peut être de 11 millions de francs au moins, dont il convient de défalquer à peu près 7 millions de francs pour les frais d'entretien des canaux et rivières : le trésor n'encaisserait donc finalement qu'une somme de 4 millions de francs environ. A ce point de vue secondaire, bien qu'on mette toujours en avant les droits du trésor, les voies navigables sont hors de toute comparaison avec les voies ferrées, le seul impôt du dixième perçu sur les prix des places des voyageurs et du transport des marchandises à grande vitesse rendant annuellement plus de 17 millions de francs. Si l'on tient compte en outre des charges importantes qui ont été imposées aux compagnies de chemins de fer au profit de certaines administrations publiques (postes, guerre, marine), on verra que si l'état, propriétaire tout à la fois des diverses voies de communication, était tenté d'avoir, au point de vue financier, des préférences pour un de ces frères ennemis, ce ne pourrait être qu'au détriment des voies navigables. Il vaut mieux conclure de ces chiffres que le gouvernement pourrait, sans grand sacrifice, faire droit à la demande qui lui a été adressée, notamment par l'industrie houillère, et supprimer complétement les droits de navigation pour toutes les voies d'eau. Ainsi favorisée, la batellerie, qui a résisté jusqu'à présent aux atteintes que lui ont portées les compagnies de chemins de fer par les traités particuliers et les tarifs spéciaux, n'aurait plus rien à exiger pour être en mesure de lutter à armes égales avec ces compagnies. L'état pourrait alors laisser à une sorte de jugement de Dieu le soin de trancher la question controversée. Si, après un duel loyal, la navigation intérieure venait à succomber devant les chemins de fer, il faudrait bien avouer que la loi fatale d'un progrès inattendu la destinait à périr (1).

A côté de la navigation intérieure se présente la navigation côtière, qui a de plus pour elle l'intérêt inhérent à ce personnel maritime qu'elle entretient, au grand avantage de la puissance nationale. L'antique cabotage aux placides allures est certainement menacé par les lignes qui longent le littoral, ou par celles qui, comme le

(1) Dès 1850, l'enquête du conseil d'état révélait qu'en Angleterre des canaux avaient été comblés, puis remplacés par des voies ferrées!

chemin de fer de Bordeaux à Cette, joignent directement deux mers; mais il bénéficie du trafic que lui apportent les lignes plus ou moins perpendiculaires à nos côtes. En somme, le cabotage a jusqu'à présent résisté à la concurrence : il n'a pas diminué d'importance, et même il a fait quelques progrès; mais il lui faut entrer dans la voie des perfectionnemens et profiter de la leçon que lui donnent ces *steamers* anglais à hélice venant, en quatre jours, de Londres à Paris, malgré les chemins de fer et les entraves douanières, après avoir traversé un détroit et remonté un fleuve à une assez grande distance de son embouchure. Tout se transforme au XIXe siècle, et ce qui ne suit pas la loi universelle est en danger de mort.

IV.

Après avoir tenté d'initier le lecteur aux détails du vocabulaire un peu compliqué des tarifs de chemins de fer, nous n'aurions pas complétement rempli notre tâche, si nous ne commentions point aussi ces mots de l'article fondamental du cahier des charges d'une concession : *soit pour le parcours total, soit pour les parcours partiels de la voie de fer.* Nous sommes ainsi amené à parler des tarifs *différentiels.* Jusqu'à présent, on n'a considéré ici les voies ferrées qu'au point de vue des conditions mises par les compagnies aux réductions de tarifs; il reste à les considérer au point de vue de la longueur des parcours. Prenons pour exemple le transport des céréales, sur lequel les chemins de fer ont une action si puissante, en raison de la rapidité des expéditions et de la diminution de frais qu'elles entraînent, ce qui produit une sorte de nivellement général des prix sur toute la France : il sera aisé de récapituler les notions maintenant acquises sur ce point important.

Qu'on ouvre le cahier des charges d'une concession quelconque de chemin de fer; on trouvera au tarif, pour le transport à petite vitesse des marchandises de la deuxième classe, qui comprend les grains, farines, etc., le prix de 0 fr. 14 c. par tonne et par kilomètre : c'est le *maximum légal* (1). Supposons que la compagnie concessionnaire juge à propos d'abaisser à 0 fr. 10 c. *sur tout son réseau* le prix du transport des grains; nous aurons ce qui est appelé le tarif *général.* Admettons maintenant que ce prix de 0 fr. 10 c. ne soit appliqué qu'à ceux des expéditeurs qui accepteront certaines conditions, celle de l'abonnement par exemple; nous aurons un type de tarif *spécial.* Dans ce cas, les tarifs *légaux, généraux, spé-*

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que, par suite d'un droit que s'est réservé le gouvernement, pour chaque concession de chemin de fer, dans le cas où le prix de l'hectolitre de blé vient à atteindre 20 fr. sur le marché régulateur de la région où elle s'étend, le *maximum légal* ne peut s'élever qu'à 0 fr. 07 c.

ciaux, sont tous les trois *proportionnels;* ils ne sont point *différentiels,* parce que le prix du kilomètre de parcours total du réseau est identique au prix du kilomètre du parcours partiel, parce qu'un point situé à 500 kilomètres de Paris sera régi par le même tarif kilométrique qu'un autre point du même réseau situé à 60 kilomètres.

Si nous supposons au contraire qu'il n'en soit pas ainsi, que la tonne de céréales parcourant de 5 à 600 kilomètres ne soit taxée par kilomètre qu'à 0 fr. 08 c., tandis que celle qui parcourt de 4 à 500 kilomètres doive payer 0 fr. 09 c., nous aurons l'exemple d'un tarif *différentiel.* Cette inégalité kilométrique, poussée à l'extrême, pourrait donner lieu, on le remarquera, à une anomalie choquante, parce qu'il arriverait que les taxes seraient en raison inverse des longueurs parcourues : dans tous les cas de ce genre, l'administration exige que ces taxes soient égales, de telle sorte qu'il n'y a prétexte à aucune plainte. Pourquoi en effet le négociant de Nancy trouverait-il mauvais que le négociant de Strasbourg paie au même prix que lui le transport d'une tonne de marchandise à Paris? Pourquoi le prix total de transport ne serait-il pas le même entre Meaux et Nancy qu'entre Paris et Strasbourg?

On entrevoit maintenant en quoi consistent les tarifs *différentiels.* La partie non commerçante du public en usait depuis longtemps, mais comme M. Jourdain faisait de la prose, soit par l'emploi des billets d'aller et retour à prix réduit, soit, pour prendre un exemple ailleurs que sur les chemins de fer, dans ses relations avec l'administration des postes (1). Quant à la partie commerçante, elle les connaissait pour les avoir vus toujours et partout appliqués par les entreprises de transport de toute nature; mais cet argument n'a que peu de valeur, eu égard à la situation spéciale faite par la législation à l'industrie des voies ferrées. Il importe donc de montrer que le régime des tarifs différentiels est *légal*, et rien n'est plus aisé. Dès 1834, M. Legrand, directeur-général des ponts et chaussées et des mines, disait à la chambre des députés, avec l'impartiale autorité que lui donnait sa haute position administrative : « Les prix différentiels sont la base de toutes les opérations de transport; les interdire, c'est paralyser l'industrie, et, je le déclare, sans eux vous ne trouverez pas de compagnie qui se charge d'exploiter vos chemins de fer. » Cette catégorie de tarifs n'a cependant paru pour la

(1) On remarquera en effet, pour ne parler que d'une récente mesure de cette administration, la loi sur le transport par la poste des valeurs déclarées, que l'expéditeur, indépendamment d'un droit fixe et du port de la lettre, paie, par chaque centaine de francs, un droit qui ne varie pas, *quelle que soit la distance.* Ne pas tenir compte de cet élément et faire ainsi ressortir, suivant qu'il s'agit d'un point ou d'un autre, des prix *kilométriques* inégaux, c'est appliquer un tarif différentiel.

première fois qu'en 1843, dans le cahier des charges de la ligne d'Avignon à Marseille, par l'insertion, toujours maintenue depuis, du membre de phrase que je rappelais tout à l'heure. Enfin cette nouvelle disposition, qui a immédiatement trouvé des partisans et des détracteurs, a été remise sur le tapis en 1857 au corps législatif. M. le conseiller d'état Vuillefroy, commissaire du gouvernement, a fait la déclaration suivante : « En ce qui concerne les tarifs différentiels, personne n'en conteste l'utilité; il aurait été trop tard du reste pour la contester, le principe en est écrit dans tous les cahiers des charges, et il eût été impossible d'obtenir le retrait d'un avantage aussi considérable. » Il convient d'ajouter que quelques cahiers des charges ont imprimé le caractère différentiel au maximum *légal* du tarif pour le transport des voyageurs ou des marchandises, et que la très grande majorité des tarifs *généraux* est également différentielle.

Voyons maintenant quels avantages retire le public des tarifs spéciaux différentiels, quels inconvéniens il peut redouter de l'application de ces tarifs. Le but légitime des concessionnaires est, comme pour les tarifs d'abonnement et par les mêmes motifs rationnels, de se procurer la plus grande masse possible de transports en abaissant les prix à l'égard de certaines marchandises, qui sans cela ne se déplaceraient point. Quoi de plus conforme à l'intérêt du public? L'agriculture peut-elle se plaindre de voir, grâce aux combinaisons différentielles, le lait, le bétail, les fruits et autres denrées qui ne peuvent supporter un temps trop long dans le trajet entre les centres de production et de consommation, le plâtre, la chaux, la marne et les engrais, franchir des distances énormes pour un prix très modique? Le producteur trouvera, il est vrai, un concurrent sur lequel il ne comptait pas; mais le consommateur y gagnera le bon marché. — Il est même à propos de remarquer que, durant la disette de 1857, la plupart des compagnies de chemins de fer, contre lesquelles le groupe des anciennes compagnies de transport s'élève avec tant d'acharnement, avaient consenti au gouvernement un tarif différentiel descendant jusqu'à 0 fr 05 c. En pareille occurrence, ainsi que cela eut lieu en 1846 et 1847, la batellerie du Rhône, industrie libre et appelée bientôt à crier au monopole, élevait ses prix dans la proportion de 30 fr. à 140 fr. (1) pour un trajet que la compagnie de chemin de fer rivale a fait franchir moyennant la somme minime de 17 fr. 50 c.! De quel côté est donc le patriotisme, si l'on veut absolument lui faire jouer un rôle dans une question commerciale? — Ce que je dis là des productions du sol s'applique tout aussi bien aux produits industriels, dont l'échange

(1) *De la Perception des Tarifs sur les chemins de fer*, par M. Teisserenc.

se fait maintenant entre des régions très éloignées. C'est précisément cette sorte de renversement des conditions géographiques qui constitue la grande objection soulevée par les tarifs différentiels, après avoir été considérée comme un précieux moyen d'action. On conçoit que le pouvoir politique se préoccupe particulièrement de ces questions de *situation géographique;* mais il est évident que, pour l'économiste, l'assemblage de ces deux mots n'est que l'expression d'un fait éminemment variable, qui dépend d'une multitude de conditions complexes, au premier rang desquelles doit se placer l'élément des transports, complétement transformé aujourd'hui.

Si l'on tient compte des circonstances multiples qui les font surgir, le nombre des espèces de tarifs différentiels peut être en quelque sorte illimité. Sans prétendre en donner une idée complète, il suffit de faire observer qu'ils ne sont pas, à l'égard des canaux, une machine de guerre moins dangereuse que les tarifs d'abonnement. On peut néanmoins ramener ces circonstances à quelques causes principales. Ainsi les compagnies de chemins de fer essaient d'appeler sur leur réseau les marchandises dont l'expédition, sous le régime d'un tarif proportionnel, trouverait dans la distance à parcourir un obstacle insurmontable, puis les marchandises en provenance ou en destination d'une localité particulière, et celles qui circulent dans un sens déterminé. Cette dernière sorte de tarifs différentiels est précisément une combinaison usitée pour enlever le trafic naturel d'une voie d'eau ou de fer concurrente; elle peut être mise en jeu sur un seul réseau ou à la fois sur deux réseaux dont les compagnies concessionnaires se sont entendues après s'être assuré l'approbation administrative. Dans cette seconde hypothèse, le tarif *commun* (c'est le nom qu'il prend alors) sert, soit à établir une concurrence entre deux voies ferrées, soit à détourner, au détriment de l'étranger et sans qu'aucun intérêt régnicole soit froissé, le transit auquel la position géographique de la France la convie si visiblement. Si l'une des deux compagnies ayant un tarif commun est étrangère, le tarif devient *international.*

« La vérité n'est ni blanche ni noire, elle est grise; » si jamais ce mot si juste de l'illustre et regrettable historien anglais Macaulay a pu recevoir une application rationnelle, c'est à coup sûr en matière de chemins de fer, sous quelque face que soit considérée la question. Pour quiconque a une connaissance, même superficielle, des associations industrielles en général et des compagnies de chemins de fer en particulier, il n'est pas douteux qu'il n'y ait eu, dans les relations de celles-ci avec le public expéditeur, des abus commis et des tentatives d'abus faites. De leur aveu même, elles

ont quelquefois mérité une partie des reproches qui leur ont été adressés. D'un autre côté, il ne faudrait pas conclure, du bruit exagéré qui s'est fait, que les compagnies ont toujours et partout eu tort : leurs adversaires très souvent ne sont pas de la plus entière bonne foi, et de plus ils commettent de graves erreurs d'appréciation. Il ne faudrait pas faire pâtir outre mesure les concessionnaires des voies ferrées du rôle qu'ils sont appelés fatalement à jouer. En mettant en relations plus directes le producteur et le consommateur, ils ont notamment amené la suppression d'intermédiaires qui ont pu avoir jadis quelque utilité, mais qui ne seraient plus aujourd'hui que des parasites improductifs. Partisans intéressés de l'ancien régime, ces intermédiaires ne se sont pas facilement résignés à le voir tomber, et ils ont essayé de le maintenir debout en exploitant les fautes des compagnies et les sentimens de défiance qu'elles ne se sont point suffisamment attachées à combattre. S'il doit en être ainsi des commissionnaires de roulage, la question n'est plus la même quand il s'agit de la navigation intérieure. Pour le moment, les bénéfices de la batellerie diminuent beaucoup plus que le trafic, et le public ne songe pas à s'en plaindre, estimant d'ailleurs que les deux modes de transport lui sont fort utiles, ne fût-ce qu'indirectement, en entretenant une concurrence salutaire à sa bourse. L'avenir au contraire est gros de menaces à l'égard d'une entreprise dont la ruine, si elle n'était pas produite par la force naturelle des choses, serait vraiment une calamité publique. Il est donc légitime que, de ce côté, ait surgi une agitation qui autrement ne serait qu'artificielle.

Si l'on réfléchit à l'influence qu'exercent les entrepreneurs de transports dans les chambres de commerce, où ils sont peut-être en majorité, on ne s'étonnera pas d'apprendre que, lorsque ces chambres ont été consultées par l'administration sur les questions de l'abonnement et de la perception différentielle des tarifs, elles ont presque à l'unanimité repoussé ces deux combinaisons. Les conseils-généraux, dont la composition et le caractère sont des garanties certaines d'impartialité, ont spontanément émis des vœux dans le même sens pour une quinzaine de départemens. Il est regrettable que la rédaction de quelques-uns de ces vœux ne dénote point toujours une entente parfaite des difficultés qu'ils ont en vue. Parmi ces nombreuses doléances, le dixième à peine a trait à l'élévation des tarifs. Je sais bien qu'on ne doit point attendre que la maison soit brûlée pour lui porter secours en cas d'incendie; mais si le feu a pris quelque part, les cris d'alarme qui ont été jetés ont dû suffisamment attirer l'attention publique.

Il y a longtemps qu'un philosophe écossais a dit qu'une question

bien définie était à moitié résolue. C'est à bien définir le problème des tarifs de chemins de fer que je me suis attaché. Je n'ai point eu d'autre prétention. L'exposer avec impartialité, avec précision, telle est la seule tâche que puisse se proposer l'écrivain; le résoudre dans les limites du possible, quant à la conciliation délicate des intérêts mis en présence, cela n'appartient en France qu'au gouvernement. C'est à lui en effet que la loi a confié la lourde tâche de maintenir l'équilibre entre ces intérêts opposés, au moyen de l'homologation administrative des modifications de tarifs.

En résumé, il y a lutte entre des individualités parfaitement libres dans leurs allures et une compagnie gênée dans sa marche à raison même des priviléges que lui a conférés la concession. La réduction des tarifs est une condition vitale de l'industrie des chemins de fer, qui doit développer son trafic en attirant à elle celui de ses concurrens. Cette réduction ne jettera-t-elle aucune perturbation dans le système général des relations industrielles et commerciales? C'est peu probable. Anéantira-t-elle la navigation? Là est la question. Les tarifs d'*abonnement* et les tarifs *différentiels* sont parfaitement distincts; mais ils se combinent souvent, et partagent d'ailleurs le privilége d'être l'objet des plus vives attaques de la part des défenseurs de la navigation. — Quant à la condition de l'abonnement, elle était destinée à disparaître, sans préjudice pour les compagnies de chemins de fer. En effet, bien que la bonne foi soit l'âme du commerce, il est permis de supposer que les *abonnés* et les *non abonnés* s'entendaient pour se procurer mutuellement l'usage des voies ferrées ou des voies navigables, suivant les fluctuations des tarifs sur les unes ou les autres, et il était difficile, pour les compagnies de chemins de fer, de s'opposer efficacement à l'existence de cette fraude. L'administration y gagnera de ne plus même avoir l'apparence de protéger les chemins de fer au détriment de la navigation. — Restent les tarifs différentiels, qui doivent subsister et subsisteront toujours.

Tel est, esquissé à grands traits, l'état actuel de la question des tarifs de chemins de fer. On peut regretter que l'intérêt individuel se trouve sacrifié dans le développement laborieux de l'agent le plus énergique de la civilisation moderne; mais n'est-ce pas l'intérêt collectif qui doit prédominer? De tels froissemens sont inévitables, et notre temps surtout doit y être préparé. Il en est de tout progrès comme de certaines victoires, glorieuses, mais achetées au prix de pertes cruelles : l'industrie, elle aussi, est un combat.

E. Lamé Fleury.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1860.

Nos lecteurs nous accorderont leur indulgence, si nous leur faisons part des anxiétés et de l'émotion que nous éprouvons en abordant les questions politiques du moment. Aux complications italiennes se sont ajoutées les affaires de Rome; le pape a répondu par une encyclique à la lettre de l'empereur; M. de Cavour revenant au pouvoir, l'annexion de l'Italie centrale au Piémont a paru certaine, et cette perspective en a soulevé une autre, l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France; en même temps le programme d'une nouvelle politique commerciale était tracé dans une lettre de l'empereur au ministre d'état, et le premier acte de ce programme s'accomplissait par la conclusion d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre; enfin le parlement anglais, cette assemblée mobile et puissante, qui a, depuis dix ans, acquis une importance véritablement européenne, se réunissait. L'imprévu, la surprise ou la gravité naturelle des questions et des circonstances serait déjà un titre à l'indulgence que nous réclamons; nous pensons en avoir un autre. La forme sous laquelle ces questions se présentent et les procédés par lesquels elles sont conduites passionnent les uns et jettent les autres dans d'étranges confusions de sentimens et d'idées. Toutes les situations semblent devenir contradictoires et fausses. Des solutions libérales sont poursuivies par d'autres moyens que ceux que la liberté préfère; des causes illibérales sentent le besoin des garanties de la liberté et les invoquent. De là deux périls auxquels bien peu d'esprits peuvent échapper dans une société où l'éducation politique est si imparfaite, chez un peuple si impressionnable et si léger. Les uns oublient le fond des choses, et, dans la douleur qu'ils éprouvent à ne pas voir respecter des formes tutélaires, semblent méconnaître la vertu civile et sociale des principes de la révolution française; d'autres, éblouis du succès apparent de causes qui leur sont chères, font bon marché des moyens. Succomber à l'un ou à l'autre de ces périls, c'est manquer de consistance politique ou de générosité, avoir l'air de céder à des fantaisies ou blesser d'honorables

scrupules et de légitimes susceptibilités. Nous voudrions échapper à cette alternative; le pourrons-nous? Ce doute est pour nous un souci sincère et profond.

Nous y réussirions même, nous le savons, que nous ne devrions guère attendre du succès qu'une satisfaction de conscience. Le tempérament français comprend peu ceux qui ne sacrifient pas la forme au fond. La forme! qui l'a jamais défendue chez nous, si ce n'est Brid'oison? et la belle chance devant un parterre français que de se déclarer du parti de Brid'oison! D'ailleurs jamais les circonstances ne furent plus défavorables aux esprits conséquens et impartiaux. La société, dans ses bases profondes, repose sur des antinomies de principes dont tout l'art de la politique consiste à prévenir les chocs, et qui ne se concilient que dans les ténèbres du mystère. Quand la maladresse et la violence, complices l'une de l'autre, finissent par déchausser ces obscures fondations, on voit éclater des luttes terribles qui échappent à l'empire de la raison et de la liberté humaine, cataclysmes politiques qui ne sont plus gouvernés que par des lois fatales semblables à celles qui régissent dans le monde matériel les forces de la nature. Il se fait en ce moment autour de la papauté une commotion de ce genre, et nous avons grand'peur qu'il ne soit plus au pouvoir de la raison et de la liberté humaine d'en prévenir les conséquences. Quand les choses sont engagées à ce point, aucun des deux partis ne vous pardonne plus de ne lui donner raison qu'à moitié. Aussi n'avons-nous pas la prétention de trouver grâce auprès des violens d'aucun parti. Réduits au rôle de spectateurs et dépouillés de toute influence sur l'action, nous n'avons d'autre ambition que de maintenir dans nos jugemens sur les événemens qui se déroulent l'identité et l'intégrité de nos principes. Partisans de l'émancipation des peuples qui souffrent de l'oppression intérieure ou étrangère, nous faisons des vœux pour que le triomphe de la cause italienne ne soit pas compromis par la diversion d'une question plus vaste, la crise de la papauté. Partisans du progrès économique, convaincus que l'abolition des prohibitions et des protections exagérées doit donner un emploi plus fructueux aux capitaux du pays et tourner au profit matériel et moral des classes laborieuses, nous faisons des vœux pour que la grande expérience annoncée par le programme impérial réussisse, bien qu'elle devance, au lieu de le suivre, le cours de l'opinion, et qu'elle n'ait point été préparée et assurée par la libre éducation économique de nos producteurs et du peuple. Mais à l'heure où des causes qui nous sont chères semblent triompher par la vertu d'une soudaine et omnipotente initiative, nous ne voulons pas oublier que la liberté politique contient toutes les autres libertés, et qu'elle est la seule sanction et l'unique garantie de tous les progrès et de toutes les émancipations. Les faits n'ont pas seulement une logique inexorable, ils apportent dans leurs vicissitudes des rétributions infaillibles et des leçons lumineuses. Parmi les intérêts qui se plaignent aujourd'hui, il en est qui ont longtemps et insolemment renié et bafoué la liberté. Leurs organes ordinaires trouvaient un cruel plaisir à triompher par les moyens qui aujourd'hui les précipitent. Après un tel exemple et un tel enseignement, nous serions impardonnables, et nous appellerions justement sur la cause italienne et sur la réforme économique la même Némésis, si nous venions à oublier que ce n'est point par la liberté

que nous l'avons emporté sur nos adversaires, et si nous ne savions pas demeurer modestes et froids dans une victoire accidentelle et imprévue. Nous voudrions, quant à nous, ne point sortir de cette réserve, et mériter que, dans les deux partis, les esprits modérés nous en tinssent compte.

Reprenons par le détail les diverses questions que nous avons à examiner; nous commencerons par les affaires italiennes et par l'aspect qu'elles présentent en Italie même.

Le désir que nous exprimions, il y a quinze jours, de voir les tendances de l'Italie se régler et se fortifier sous la direction nette et décidée de M. le comte de Cavour n'a point tardé à être satisfait. Historiens, nous devons expliquer les causes de la révolution ministérielle qui a ramené au pouvoir l'homme éminent dans lequel se personnifient les aspirations italiennes. On peut assigner deux causes à la chute du ministère de MM. Ratazzi et de Lamarmora : une cause générale, qui tient à la nature et au caractère de cette administration, et une cause accidentelle. Toutes deux ont également servi M. de Cavour, l'une en le désignant comme l'homme nécessaire dans une crise nationale, l'autre en lui fournissant l'occasion de rétablir le système parlementaire par lequel son pays et lui ont grandi simultanément.

La cause générale de la retraite de M. Ratazzi a été la marche même des événemens. La politique de Villafranca avait forcé M. de Cavour à quitter le pouvoir : cette politique ayant été abandonnée, la rentrée de M. de Cavour aux affaires était inévitable. La politique antérieure à Villafranca étant reprise, l'homme qui avait créé cette politique devenait nécessaire. La conclusion était évidente à Turin aussi bien qu'à Paris et à Londres. Cet arrêt de l'opinion frappait d'une incurable faiblesse le ministère Ratazzi. Ce ministère d'ailleurs, affaibli déjà par le défaut d'homogénéité, avait trahi son insuffisance et son incertitude par de regrettables fautes de conduite. M. Ratazzi, qui avait inquiété le pays par certaines nominations de gouverneurs, avait achevé de se perdre auprès du public par les manœuvres à l'aide desquelles il avait essayé en vain de combattre la popularité menaçante de M. de Cavour. Telle était cette association électorale que l'on avait couverte du nom d'un homme qui est à sa place à la tête d'un corps de partisans, mais qui ne brille point par le sens politique, le général Garibaldi. Ces intrigues produisirent une scission au sein des libéraux. L'ancienne majorité de la chambre piémontaise se groupa autour du comte de Cavour; le ministère resta avec une fraction peu unie et mal disciplinée de la gauche. Le pays réclamait en outre des armemens qui ne se faisaient point, et le cabinet Ratazzi à la faute de négliger les précautions militaires ajoutait une maladroite obstination à ne point convoquer le parlement.

C'est dans cet état de choses qu'une occasion s'offrit à M. de Cavour de rentrer sur le théâtre de la politique active. Lord John Russell avait, à plusieurs reprises, manifesté le désir de conférer avec M. de Cavour sur les affaires d'Italie. Le ministère Ratazzi crut habile de répondre à cette disposition du secrétaire d'état de sa majesté britannique en offrant à M. de Cavour une mission à Paris et à Londres. Le ministère trouvait dans cette mission le double avantage d'éloigner du Piémont l'homme que l'opinion publique s'obstinait à regarder comme l'adversaire et le successeur du cabinet Ratazzi, et d'acquérir quelque force en associant indirectement à sa

politique le nom de M. de Cavour. Celui-ci accepta la mission, mais à une condition : c'est que le parlement sarde serait convoqué pour le mois de mars. Le ministère ne voulut pas se rendre à cette intelligente et patriotique exigence, et chercha un prétexte dans les prescriptions textuelles de la loi électorale. Cette loi veut que les listes électorales soient dressées par la nouvelle *giunta municipale*. La *giunta* devant être présidée par le maire, et les nominations des 6,000 nouveaux maires (*sindaci*) devant entraîner beaucoup de longueurs, il s'ensuivait, d'après le ministère, que les élections n'étaient pas possibles dans le courant de mars. M. de Cavour proposait une large interprétation de la loi électorale, et indiquait un expédient qui permettait de se passer du concours des maires pour la formation des listes. Un article de la loi dit en effet qu'à défaut du maire, ses fonctions seront exercées par un membre délégué du conseil communal. Dans le système de M. de Cavour, les élections étaient possibles en mars; dans le système ministériel, elles étaient renvoyées jusqu'après la nomination des maires, c'est-à-dire condamnées à un long ajournement. Le ministère ayant repoussé l'interprétation de M. de Cavour, celui-ci déclina la mission qui lui était offerte et quitta Turin. Le cabinet Ratazzi succomba à cette épreuve et donna sa démission.

Nous n'avons pas à nous arrêter longuement sur les collègues que s'est choisis M. de Cavour. Le nouveau ministre de la guerre, le général Fanti, est assez connu. Le ministre de l'instruction publique, M. Mamiani, est une des illustrations littéraires de l'Italie. Appartenant à une des plus nobles et des plus anciennes familles des états pontificaux, il fut en 1848 ministre du pape Pie IX. Naturalisé sarde depuis longtemps, il était député au parlement piémontais et professeur de philosophie de l'histoire à l'université de Turin. Poète et philosophe distingué, il apportait à la tribune piémontaise cette éloquence littéraire qui n'est point sans doute l'instrument le plus utile du régime parlementaire, mais qui en est assurément une des plus nobles décorations. Le ministre de la justice, M. Cassinis, est un des membres les plus éminens et les plus considérés du barreau piémontais : il était député et appartient, comme M. Mamiani, à l'ancienne majorité parlementaire. M. Vegezzi, le nouveau ministre des finances, avait quitté depuis peu le barreau, où il occupait la première place, pour entrer à la cour de cassation. Depuis la translation de cette cour à Milan, il avait accepté une des directions du ministère des finances. Sa tâche sera difficile sans doute, mais il l'entreprend avec une réputation méritée de talent, d'application et d'honnêteté. M. Jacini, Milanais, jeune encore a donné sur la Lombardie d'intéressantes études économiques qui l'avaient fait connaître au dehors, et à l'occasion desquelles le chancelier de l'échiquier actuel, M. Gladstone, publiait, il y a un an, un admirable article dans le *Quarterly Review*. M. Jacini, à qui les finances étaient destinées, a préféré les travaux publics.

On sait avec quelle confiance et quel redoublement de résolution sérieuse le retour de M. de Cavour au pouvoir a été accueilli en Italie. Tout le monde a senti, en Italie comme en Europe, que l'œuvre nécessaire et prompte du nouveau ministère de M. de Cavour devait être l'annexion : l'œuvre nécessaire, disons-nous, car il n'y a pas d'autre solution possible, pas de milieu entre l'annexion ou les restaurations : un royaume de l'Italie centrale, com-

binaison bâtarde, ne respecterait ni le vœu populaire ni le droit légitimiste; l'œuvre prompte, ajoutons-nous, car pourquoi attendre encore? Lorsque le congrès était en perspective, on pouvait bien recommander la patience aux populations de l'Italie centrale, et exiger d'elles, au nom du haut arbitrage européen, des miracles d'ordre et de modération. Ajourner encore, même après que le fantôme du congrès s'est évanoui, ce serait mettre gratuitement en péril l'ordre et la paix. Les incidens récens qui ont effacé la politique de Villafranca ont communiqué aux espérances italiennes une impatience qu'il faut satisfaire. Le ministère de M. de Cavour accomplira donc l'annexion. Pour mieux dire, l'annexion se fera d'elle-même et toute seule, lorsque les députés de l'Italie centrale se présenteront à la barre de la chambre piémontaise, et lorsque cette chambre, trouvant leurs pouvoirs en bonne et due forme, admettra ces députés dans son sein. Que l'on ait recours, au pis aller, à un nouvel appel au vœu populaire dans les duchés, la seconde votation confirmera la première, et pour ce qui concerne les résolutions des populations de la Haute-Italie sur leur propre destinée, tout sera dit.

Tout sera dit du côté des Italiens, oui; mais entre les Italiens et les intérêts que touche ou blesse leur constitution en un fort état, il restera de graves questions à régler. Quelle attitude prendra l'Autriche devant des arrangemens qui déjouent ses espérances de Villafranca? Que deviendra cette idée de l'annexion de la Savoie à la France, qui, à peine ébruitée, excite des émotions si diverses? Enfin l'indépendance italienne échapperat-elle aux conséquences de l'ébranlement de la puissance temporelle du pape?

Le moins que l'on doive attendre de l'Autriche, c'est assurément une protestation. Quelques-uns prétendent qu'il y aurait même à redouter de sa part des résolutions plus téméraires, et croient savoir qu'un acte formel d'annexion amènerait immédiatement, ou une attaque contre le territoire sarde, ou l'invasion de l'Italie centrale. Certes l'Autriche devrait avoir en ce moment d'autres pensées. Frappée dans sa puissance et dans son orgueil militaire, ruinée dans ses finances, intérieurement ébranlée par la démoralisation et le mécontentement des diverses parties de son empire, son salut n'est point dans un nouveau coup de tête belliqueux. Au sein de l'empire autrichien, en Allemagne, en Europe, partout l'on sent et l'on dit que la régénération de l'Autriche est à un autre prix : ses amis et ses ennemis savent qu'elle ne peut se retremper que par l'abdication du despotisme qui l'a perdue, et dans la liberté rendue à ses peuples. Ce serait un magnifique coup de théâtre qui transfigurerait l'Autriche, et changerait bien des situations en Europe, que l'inauguration d'un gouvernement constitutionnel libéral et populaire dans l'empire du Danube. Si la maison de Habsbourg a conservé une vraie fierté, si elle tient encore à être comptée dans le monde, il faudra bien qu'elle appelle à son aide le beau désespoir de la liberté. Dans tous les cas, en faisant l'annexion, il faut que le Piémont se prépare à défendre un tel acte contre une menace d'agression autrichienne. La Lombardie est couverte par le corps d'armée français qui y tient garnison. Il n'est pas probable que l'Autriche s'aventure de ce côté. C'est sur le Pô inférieur et dans les Romagnes que l'Autriche malavisée pourrait tenter

quelque entreprise. Or le Piémont s'apprête à parer au danger de ce côté. Il aura sur pied au printemps une armée de deux cent mille hommes, et croit pouvoir au besoin tenir tête à l'Autriche sans recourir à la France ou à l'Angleterre.

Est-il vrai, comme on l'entend dire depuis quelque temps, que le Piémont, accomplissant l'annexion, devra se mettre en règle du côté de la France en lui cédant la Savoie? A notre avis, la perspective de l'annexion de la Savoie à la France a été intempestivement soulevée par les journaux. Certes, si la Savoie manifestait spontanément et librement la volonté de se donner à la France; si la Suisse, qui a des droits de neutralisation sur une partie de la Savoie, les abandonnait; si l'Europe était prête à sanctionner une rectification de la frontière française du côté des Alpes, nous applaudirions à l'événement qui unirait à notre pays une population vaillante et nous donnerait ce que l'on appelle une frontière naturelle. Nous craignons seulement que la question de la Savoie, trop tôt agitée, ne soit mûre d'aucun côté. Elle n'a point été encore posée officiellement. La réponse de lord Granville à l'interpellation de lord Normanby le prouve surabondamment, suivant nous. La France pourrait, à deux points de vue, désirer l'annexion de la Savoie. Suivant les traditions d'une politique séculaire qui, nous avons essayé de le prouver plusieurs fois, n'est plus applicable à notre époque, la France pourrait considérer comme un danger la formation d'un grand royaume dans le nord de l'Italie, si cet état conservait avec la Savoie une des clés les plus importantes de notre territoire. C'est là le point de vue diplomatique et stratégique. La France encore pourrait travailler à s'assimiler la Savoie en revendiquant à son profit cette théorie des nationalités qu'elle a épousée dans la politique européenne. Ces deux points de vue, remarquons-le, le principe des frontières naturelles et le principe des nationalités, sont loin de s'accorder, le plus souvent même ils s'excluent radicalement l'un l'autre. Remarquons en outre que la France ne saurait être pressée de faire un choix entre les deux principes au nom desquels elle rechercherait l'union de la Savoie: elle a fait la guerre d'Italie avec des professions sincères de désintéressement; bien que privée de plusieurs de ses frontières naturelles, elle n'a jamais eu plus de puissance intrinsèque et effective qu'aujourd'hui; enfin, si elle entrait dans l'application du principe des nationalités à son profit en s'agrégeant des populations parce qu'elles parlent sa langue, elle créerait un précédent qui exciterait de nombreuses inquiétudes et qui mènerait loin. Nous ne serions donc point surpris que l'annexion de la Savoie, si elle était officiellement posée, et elle ne l'est pas, ne rencontrât de la part de l'Europe, du Piémont et de la Savoie, des objections qu'il serait imprudent de dédaigner.

Les objections européennes porteraient évidemment en général sur les conséquences que pourrait entraîner l'application à la rectification des frontières françaises soit du principe des frontières naturelles, soit du principe des nationalités, et en particulier sur les intérêts de neutralité de la Suisse. Certes le ministère actuel anglais ne peut être considéré comme défavorable au gouvernement français. Lord Granville, tout en déclarant qu'il n'y avait pas à ce sujet de question officiellement engagée, n'a pas caché que les vues

du cabinet anglais étaient connues de notre gouvernement. En Angleterre comme en France, l'on a facilement deviné que ces vues n'étaient pas favorables à l'annexion de la Savoie. Nous croyons connaître la pensée du cabinet britannique à cet égard. Dans le cas où il paraîtrait notoire que la Savoie unie au Piémont agrandi en Italie serait un danger pour la France, l'Angleterre, si nous ne nous trompons, estime qu'on aurait suffisamment paré à ce danger en faisant de la Savoie deux ou trois cantons suisses et en la neutralisant. Il va sans dire que, même dans une telle hypothèse, rien ne devrait être décidé que conformément au vœu des populations savoisiennes. Les objections du Piémont, examinées de bonne foi, méritent d'être prises en sérieuse considération. La Savoie est le berceau de la dynastie sarde, et tout le monde comprendra combien il en coûterait au cœur du roi Victor-Emmanuel de se séparer du brave pays dont les destinées ont été associées pendant huit siècles à la fortune et à la gloire de sa race. L'agrandissement du Piémont du côté de l'Italie centrale serait un affaiblissement pour lui au point de vue militaire, s'il fallait le payer du sacrifice de la Savoie. Sans la forte position de la Savoie, qui lui assure pour dernière ligne de défense les Alpes cotiennes, le Piémont ne pourrait tenir tête à l'Autriche, encore moins résister à la France, si nous devenions ses ennemis. Tant que l'Autriche demeure en possession d'une partie de la vallée du Pô, le Piémont regarde comme nécessaire à sa sûreté la possession d'une partie de la vallée du Rhône. Sans cela, il ne saurait plus où placer sa capitale. Il ne pourrait la transporter à Milan, ville découverte, à trois jours de marche des Autrichiens, cantonnés à Mantoue et à Vérone; il ne pourrait la maintenir à Turin, car le fort de l'Esseillon, qui est en Savoie, n'est qu'à quelques heures de distance. La question, au point de vue militaire, ne pourrait changer pour le Piémont que le jour où les Autrichiens auraient abandonné la Vénétie. Ce jour-là, le principe de nationalité aurait reçu en Italie une application complète, et le Piémont ne pourrait résister de bonne grâce à la revendication de ce principe de l'autre côté des Alpes. Enfin la décision suprême de la question doit, dans tous les cas, être laissée aux populations savoisiennes elles-mêmes. La France ne pourrait pas invoquer le principe des nationalités pour s'agrandir aux dépens d'un peuple qui voudrait conserver sa personnalité, son autonomie, et qui se souviendrait obstinément que, bien que réduit aux proportions d'une province, il a su se conquérir dans l'histoire la place d'une nation et d'un état. Or, il faut le reconnaître, la Savoie ne paraît pas prête pour le moment à s'offrir en don à la France. Il n'y a eu en Savoie, malgré les assertions de la presse française de second ordre, qu'une intrigue séparatiste, jamais un parti de l'annexion. Par dépit contre la guerre de l'indépendance italienne, par rancune contre les institutions constitutionnelles, une portion du parti clérical, fauteur des intérêts autrichiens en Italie, avait imaginé, sans beaucoup y croire lui-même, un mouvement annexioniste. La pétition séparatiste, que l'on a faussement représentée en France comme l'expression d'un vœu populaire, n'avait pas réuni dix noms connus en Savoie. C'étaient là d'étranges amis pour venir au-devant de la France. Il n'est même pas sûr, depuis nos démêlés avec Rome, que ces amis de la papauté nous soient demeurés fidèles; mais ce qui est certain, c'est que les imprudentes exhortations annexionistes de notre presse

officieuse ont ému le patriotisme savoisien, et ont provoqué des démonstrations dont la signification n'est plus contestable. Les Savoisiens veulent conserver leur histoire et leurs institutions libérales. Ce n'est pas au moment où ils peuvent revendiquer une si large part de gloire dans la fortune de la maison de Savoie qu'ils veulent « se plonger et disparaître, suivant le mot d'une proclamation populaire, dans le gouffre d'une grande nation centralisée; ils ne veulent pas échanger les larges libertés du statut contre les institutions restrictives sous lesquelles nous ont amenés nos vicissitudes révolutionnaires. » Ils viennent à Chambéry de donner une expression touchante à ces sentimens. Trois mille hommes, sur une population de dix-sept à dix-huit mille habitans, s'étaient réunis, malgré une neige épaisse, sur le Champ-de-Mars de la vieille capitale, conduits par une députation dont un des citoyens qui ont obtenu le plus de voix aux dernières élections communales, M. Marc Burdin, avait accepté la présidence; cette foule se rendit silencieuse et calme devant le château. La députation fut reçue par le gouverneur, M. le marquis Orso Serra. « Nous déclarons, disait l'adresse lue par le conseiller communal, notre volonté de continuer à faire partie intégrante des états de la maison de Savoie, à laquelle notre terre a servi de berceau, et dont nos pères ont suivi pendant huit siècles les glorieuses destinées... Nous sommes résolus à rester libres sous le statut constitutionnel que Charles-Albert le magnanime a donné à la nation. Nous sommes convaincus qu'entre notre auguste monarque et nous tous les liens ne peuvent être que noblement réciproques, et nous serons heureux d'en obtenir l'assurance. » Ce loyal langage a reçu la réponse qu'il méritait. M. Orso Serra donna connaissance à la députation d'une dépêche ministérielle reçue le jour même : elle disait que « le gouvernement n'avait jamais eu l'intention de céder la Savoie, et que quant au parti qui avait levé le drapeau de la séparation, l'on n'avait pas même à lui répondre. » Le président de la députation vint rendre compte au peuple de sa mission, et la foule répondit par les cris prolongés de *vive le roi! vive la constitution! vive la Savoie!* L'on voit donc que la situation actuelle est loin de présenter les conditions qui permettraient à la France de souhaiter et d'accepter l'annexion de la Savoie.

Parmi les difficultés avec lesquelles il va se trouver aux prises, nous sommes sûrs que celle qui doit le plus préoccuper un homme de l'esprit de M. de Cavour est la difficulté romaine. L'œuvre de l'indépendance de l'Italie aujourd'hui comme avant la guerre rencontre encore les deux mêmes obstacles : l'Autriche et Rome. A vrai dire, la difficulté romaine est la conséquence de la présence des Autrichiens en Italie; la plupart des fautes commises en ce siècle par les souverains pontifes dans le gouvernement de leurs états ont été le résultat à peu près inévitable de la situation occupée par les Autrichiens dans la péninsule. Il faut, sinon excuser, du moins expliquer ces fautes par l'embarras où se trouvait la papauté, soupçonnée de prêter appui à l'ennemi de l'indépendance nationale, et entraînée, par la défiance même qu'elle inspirait, à se soumettre chaque jour davantage à l'influence autrichienne. C'était une fatalité de situation. L'on peut dire que le plus grand service qu'il soit possible de rendre à la papauté serait d'obtenir l'entière exclusion de l'Autriche des territoires italiens. Un funeste malentendu cesserait alors du même coup et au sein de l'église et en Italie.

La cause de cet antagonisme entre l'intérêt religieux et l'intérêt national, qui trouble le présent et à chaque instant met tout en péril, aurait disparu. La papauté gagnerait à cet événement d'être affranchie de ce mélange de scrupules et de craintes qui l'a liée à une grande puissance catholique repoussée par le sentiment national, et pourrait recouvrer la confiance de l'Italie. La cause italienne y gagnerait, outre la conquête définitive de l'indépendance, cette liberté d'esprit et d'action vis-à-vis de la papauté qui lui permettrait, dans ses rapports avec cette grande institution religieuse et politique, de ménager les intérêts et les vœux du monde catholique. Nous ne le dissimulons point, tant que l'Autriche occupera la Vénétie, il n'y a rien de sérieux à tenter ni à espérer du côté d'une réconciliation si désirable. Il y a lieu de craindre au contraire de nouveaux chocs entre la papauté et la cause nationale. On ne fait que traduire littéralement la situation où va entrer la péninsule en disant que l'annexion est comme un grand effort politique et militaire par lequel l'Italie se prépare à une nouvelle et suprême lutte avec l'Autriche. C'est la perspective de cette lutte qui est la raison de l'unité politique à laquelle va s'essayer l'Italie du nord et du centre; c'est par les apprêts et l'attente de cette lutte que se formera et se cimentera la nouvelle union. Quand éclatera-t-elle? Nous n'avons pas la prétention de le savoir. Il est possible et nous souhaitons que le royaume de l'Italie supérieure veuille s'assimiler fortement les diverses parties qui vont le composer avant de tenter de nouvelles entreprises; mais mille incidens peuvent tromper et brusquer, au milieu d'élémens si inflammables, les intentions des politiques et précipiter le choc. En tout cas, tant que durera la trève entre l'Autriche et l'Italie, il faut s'attendre à ne pas voir cesser les hostilités périlleuses entre l'Italie libérale et la papauté. Le mouvement italien, obligé de se détourner de son objectif naturel, qui est l'Autriche, réagira fatalement contre les alliés supposés ou réels de l'Autriche dans la péninsule, et semble destiné à se porter contre le pouvoir temporel de la papauté. C'est là le plus grand danger actuel de l'Italie, car, par le trouble qu'il entretient dans le catholicisme, il l'expose à de redoutables diversions. La gravité même de ce péril redouble l'intérêt que nous portons à la cause italienne. Jamais peuple n'a eu à remplir encore une tâche aussi lourde; jamais peuple n'a vu ainsi s'ajouter contre lui aux labeurs d'une lutte pour l'indépendance la nécessité de soulever sans l'ébranler la plus puissante organisation religieuse qui ait existé sur la terre. La considération de ce péril doit être toujours présente à l'esprit des chefs du mouvement italien. Qu'ils contiennent les entraînemens de leur parti contre Rome, qu'ils évitent de porter de nouveaux coups au pouvoir pontifical, qu'ils ne tombent point dans la faute d'entamer avec la cour romaine des polémiques oiseuses, et de fournir la réplique à des encycliques de la nature de celle que le pape vient de publier. Il est toujours inutile, il est souvent dangereux d'entamer des controverses et d'entreprendre des duels de principes avec le chef spirituel de tant de millions d'âmes, et de mettre à travers le monde les consciences de la partie, lorsque les intérêts politiques devraient seuls être en jeu. Que les hommes d'état italiens s'efforcent, pour la faire bien, de ne faire qu'une chose à la fois, et ne donnent pas à leurs ennemis, qui les y poussent, le change d'une révolution religieuse contre une lutte d'indépendance

nationale. Quel que soit le prix que nous attachions à la paix, nous aimerions mieux les voir faire la guerre à l'Autriche que s'attaquer au pape.

Il est cependant bien regrettable que, malgré la bonne tournure qu'ont prise et que conserveront sans doute, sous la conduite de M. de Cavour, les affaires italiennes, la confiance dans la paix ait tant de peine à s'établir dans les esprits. Nous aurions particulièrement besoin en France aujourd'hui de cette sécurité confiante que la véritable paix inspire pour tirer de la politique commerciale inaugurée par le récent programme impérial tout le profit qu'elle comporte. Si les combinaisons diplomatiques sont la politique de la guerre, il est plus vrai encore de dire que les réformes douanières, fiscales, économiques, sont la politique essentielle de la paix. Nous aurions, quant à nous, mauvaise grâce et mauvaise foi à ne point applaudir à la plupart des principes exposés dans le programme impérial. Nous les avons depuis longtemps maintes fois développés, et nous en demandions récemment encore la réalisation, au moment où nous défendions contre une certaine presse l'alliance de la France et de l'Angleterre. Il y a longtemps déjà, nous débutions même dans la *Revue* en racontant la politique commerciale de l'Angleterre, en expliquant le système des réformes de M. Huskisson en 1824-1825 et de la révision du tarif anglais par sir Robert Peel en 1842 (1). Disons-le tout de suite, le programme impérial se distingue par les vues d'ensemble qu'il faut en effet apporter dans l'étude et le gouvernement des intérêts économiques; mais que l'on veuille bien nous passer une délicatesse de dilettantisme politique qu'il est sans danger d'exprimer dans notre pays, car elle y est le partage d'un infiniment petit nombre d'esprits. Nous aurions mieux aimé, si nous avions une voix aux conseils suprêmes, que la France eût été convertie à la liberté commerciale par la discussion et la persuasion raisonnée que par un miracle de la grâce. Au temps où M. Disraeli essayait de venger les protectionistes anglais contre la défection pourtant si heureuse de sir Robert Peel, il se servait d'une comparaison amusante pour représenter la manœuvre forcée que l'illustre ministre voulait faire exécuter à son parti. Sir Robert, disait-il, imitait Charlemagne convertissant les Saxons en masse, et d'un coup de goupillon faisant transformer des milliers de païens en disciples du Christ. Peut-être la comparaison nous est-elle plus applicable qu'aux protectionistes anglais, car ceux-ci demeurèrent longtemps rebelles, et eurent besoin d'arriver au pouvoir en 1852 pour consommer leur conversion. Quelques journaux anglais ont poussé la flatterie jusqu'à nous envier la promptitude à faire le bien que nous devons à nos institutions, et qui manque à la constitution anglaise. Sans repousser le compliment, nous leur ferons observer qu'ils oublient les compensations que leur offrent les lenteurs des institutions britanniques. En Angleterre, il est vrai, le mouvement de réforme commerciale a commencé en 1820 par la célèbre pétition des négocians de Londres, où les vrais principes de la liberté étaient si admirablement exprimés; mais une réforme semblable à celle que nous allons accomplir ne se fit pas trop longtemps attendre, puisque les mesures de M. Huskisson, qui abolissaient les prohibitions et fixaient à 30 pour 100 de la valeur le maximum

(1) *Politique commerciale de l'Angleterre depuis sir Robert Walpole jusqu'à sir Robert Peel*, — *Revue* du 15 août 1843.

des droits protecteurs, étaient votées quatre ou cinq ans après. Ainsi, même avec nos façons expéditives, nous ne faisons en 1860 que ce que l'Angleterre avait déjà fait en 1825. Sans doute l'affranchissement commercial n'a été à peu près complet chez nos voisins qu'en 1848, à l'époque où ils ont renoncé à protéger leur marine marchande. De 1820 à 1848, du point de départ au but, les chambres anglaises ont donc perdu leur temps à multiplier les enquêtes sur l'état des diverses industries et des diverses branches du commerce; elles ont entassé ces compilations fastidieuses dans des centaines de *blue books;* des milliers de discours, qui remplissent depuis cette époque la moitié au moins de la collection de Hansard, ont été prononcés dans le parlement; enfin, nous le reconnaissons, pour porter le dernier coup à la protection, il a été nécessaire qu'une association gigantesque, conduite par MM. Cobden et Bright, ait, pendant huit années, agité l'Angleterre de ses *meetings* monstres, et ait fait retentir tous les coins du royaume-uni des accens sensés, spirituels et véhémens de son éloquence populaire. Tout cela est exact, et voilà certes une grande dépense d'efforts pour arriver à un tel résultat! L'Angleterre n'aurait-elle pourtant rien gagné à cette longue série d'enquêtes, de controverses, de contradictions, de harangues? Elle y a gagné, — est-ce à nous de le rappeler à des journaux anglais? — outre le mérite d'arriver d'elle-même et plus vite qu'aucun autre peuple à la vérité, de faire à fond l'éducation économique de toutes les classes de sa population, et d'incarner dans l'esprit de ses masses les vrais principes de l'économie politique, — résultat immense et bienfaisant, puisque, lorsqu'on demandait aux hommes d'état anglais en 1848 pourquoi les classes populaires demeuraient fermées aux absurdités socialistes qui infestaient le continent, ils pouvaient répondre : C'est que nos ouvriers savent l'économie politique! — Où l'avaient-ils apprise, si ce n'est dans cette incessante instruction et dans ces vastes débats ouverts sur les intérêts industriels et commerciaux du pays?

Quant à nous Français, jetés à l'eau, nous l'espérons bien, nous apprendrons à nager; nous excellons dans les improvisations soudaines. Nous avons au surplus, nous le répétons, un bon guide dans le programme impérial. Plus de prohibitions, plus de droits sur les matières premières, réductions considérables de droits sur le sucre et le café, ces deux grands élémens de l'alimentation populaire, perfectionnement des moyens de communication, efforts pour réduire les frais de transport, qui sont un élément si important des prix de revient et des prix de vente, système de protection ramené à des conditions rationnelles et dans la voie des adoucissemens progressifs! le programme est parfait. Pour réussir dans la pratique, il exigera un grand développement de liberté positive, et en réussissant il formera les esprits à la liberté, et nous préparera même à l'usage des libertés politiques. Il faudra, disons-nous, que nos pouvoirs nous fassent largesse de libertés positives, pour que nous entrions avec tous nos avantages naturels dans la carrière de la concurrence étrangère : il serait impolitique et injuste de ne pas nous affranchir de ces restrictions administratives que ne connaissent point nos concurrens; il sera nécessaire de remanier cette partie de notre législation qui fait obstacle à l'association des capitaux, puisque nous avons à lutter contre des compétiteurs qui ont sur nous l'avantage d'une plus grande accumulation de capital engagé dans l'industrie, et qu'en outre

leurs lois actuelles leur facilitent toutes les formes de l'association. Un fort apprentissage libéral doit sortir de ce nouveau régime économique. En effet, les intérêts industriels, stimulés sans relâche par la concurrence étrangère, seront obligés d'être attentifs aux gênes arbitraires et artificielles, administratives ou politiques, qui entraveront leur développement, d'être hardis et prompts à demander la réforme des abus qui obstrueraient leur marche. Les libertés politiques, la liberté d'association et de réunion pour se concerter sur des intérêts collectifs, la liberté de la presse pour s'éclairer, réclamer, se plaindre, sont au bout de cette voie. L'état lui-même, en renonçant à la routine dans l'établissement du budget des recettes, en mettant le premier au jeu, puisqu'il s'expose tout d'abord à sacrifier une partie de son revenu, en ouvrant le champ des expériences en matière de taxation, s'impose la nécessité d'être courageux, instruit, avisé dans la confection de ses budgets, et il sera le premier intéressé à laisser pénétrer dans les arcanes des finances publiques les débats investigateurs de l'opinion. Croyons à la solidarité des libertés, demandons les libertés politiques pour faire réussir les libertés commerciales, espérons du moins que le succès des unes hâtera le progrès des autres.

Parmi les articles britanniques qui ne rencontrent point encore de concurrence sur notre marché, et dont la libre importation est un incontestable profit pour nous, il faut compter en première ligne cette catégorie de produits immatériels qui s'appellent discussions de la presse et des chambres anglaises. On attendait cette année de ce côté de la Manche, avec une curiosité plus vive que d'habitude, l'ouverture du parlement. L'on avait hâte en effet de connaître quelque chose de précis sur le traité de commerce qui, la veille même du jour où le parlement se rassemblait, avait été signé à Paris. L'on désirait connaître la nature et la portée de l'accord qui peut régner entre la France et l'Angleterre au sujet des affaires d'Italie. La curiosité n'a pas jusqu'à présent été entièrement satisfaite, au moins sur le premier de ces points.

Le traité a été annoncé sans doute; mais il ne pourra être soumis au parlement qu'après l'échange des ratifications. L'effet du traité devant d'ailleurs produire des altérations importantes dans quelques branches du revenu, le chancelier de l'échiquier, M. Gladstone, soumettra à la chambre des communes l'ensemble de son budget en même temps que le traité. Il a annoncé pour le 6 février cette double présentation. En attendant les révélations officielles, nous pensons être suffisamment renseignés sur le caractère général du traité. Du côté de la France, les prohibitions sont entièrement abandonnées : la fixation des nouveaux droits ou les dégrèvemens portent sur tous les articles manufacturés qui figurent dans notre tarif; le principe admis pour la tarification nouvelle est celui que Huskisson avait inauguré pour l'Angleterre en 1825, à savoir que le maximum des droits protecteurs ne dépassera pas, le double décime compris, 30 pour 100 de la valeur des marchandises. Une seule exception est faite à ce principe, en ce qui concerne les fers forgés, qui paieront, double décime compris, 70 francs par tonne. Les droits seront fixés, conformément à ce maximum de 30 pour 100, dans un traité ultérieur. En 1864, le maximum de la protection sera réduit à 25 pour 100, et le droit sur les fers à 60 francs. Quant aux négociateurs an-

glais, ils nous ont abandonné leurs tarifs avec une incontestable libéralité; nous y avons biffé les droits sur les soieries et sur d'autres produits manufacturés; nous avons obtenu pour les vins peu chargés d'esprit, c'est-à-dire pour l'immense majorité des vins français, une réduction grâce à laquelle les vins de France ne seront pas plus chers à Londres qu'à Paris, et sur les esprits, qui procurent à l'échiquier anglais un revenu de plus de 20 millions de francs, la réduction qui nous est accordée nous laisse dans des conditions de concurrence à peu près égale avec les spiritueux anglais, qui sont soumis eux-mêmes à un droit d'*excise*. En définitive, nous maintenons de notre côté un système protecteur assez élevé, et les Anglais nous donnent la liberté entière de leur marché. S'il faut juger d'un traité de commerce d'après la vieille et fausse idée de la réciprocité des avantages, on voit que nous n'avons point à nous plaindre. M. Cobden, qui, par une merveilleuse bonne fortune, vient, en s'associant activement à la négociation, de commencer l'éducation économique de la France après avoir achevé celle de l'Angleterre, n'a point marchandé pour son pays les avantages du traité. Une grande part de l'honneur de cette convention revient aussi sans doute aux négociateurs officiels de la France; qu'on nous permette de compter au nombre de ceux qui ont le plus utilement contribué à cet heureux ouvrage M. Michel Chevalier, dont le zèle et la persévérance viennent de recevoir ainsi la plus chère récompense que puisse envier l'organe d'une grande cause.

Le seul défaut de cet acte remarquable, c'est d'être un traité de commerce. C'est un défaut au point de vue économique et au point de vue politique. Depuis que les vraies doctrines économiques sont accréditées en Angleterre, on y considère avec raison un traité de commerce établissant des concessions réciproques de tarifs comme une véritable hérésie. Il peut y avoir dans un droit de douane deux élémens : un élément de protection, si le droit est établi pour élever une barrière contre une marchandise étrangère, ou un élément purement fiscal, si le droit n'a point pour objet de défendre un produit indigène contre la concurrence étrangère, s'il n'est perçu qu'en vue de procurer une ressource au revenu public. Les Anglais ont renoncé à protéger leurs produits par des droits, et ils pensent qu'en agissant ainsi, un état poursuit son véritable avantage, tandis qu'il commettrait un contre-sens et une absurdité, s'il subordonnait le bien qu'il peut se faire à lui-même de la sorte à la volonté que pourrait avoir un autre état de lui accorder des concessions de tarifs. Ils ne croient donc pas à la théorie de la réciprocité sur laquelle sont basés les traités de commerce. Leurs droits de douane n'ayant plus qu'un caractère fiscal, il leur paraît répugner à l'indépendance d'un grand état d'aliéner par traité telle ou telle branche de leur revenu. C'est au nom des mêmes principes que nous élevions, il y a quinze jours, des objections au traité de commerce dont la conclusion était encore inconnue. Vainement considère-t-on les conventions de ce genre comme des gages d'alliance : les Anglais pensent au contraire que ce sont souvent des occasions de contestations et de conflits. Comme ces traités reposent en effet sur l'illusion de la réciprocité et qu'il est impossible que les deux parties en retirent des avantages équivalens, il arrive que celle qui a été déçue dans ses espérances se croit injustement lésée et réclame vivement. Ces objections ont été présentées ou admises par la plupart des orateurs qui se sont occu-

pés du traité dans les premières conversations parlementaires; elles ont été surtout indiquées avec force par un des membres les plus distingués du parti tory, M. Seymour Fitzgerald, qui était sous-secrétaire d'état des affaires étrangères dans le cabinet de lord Derby. Pour toute réponse, lord Palmerston est convenu que la forme du traité avait été adoptée comme un expédient pour enlever l'abolition des prohibitions en France aux entraves qu'elle eût rencontrées dans notre mécanisme constitutionnel : explication peu flatteuse pour nous, surtout si on la rapproche de la déclaration du ministre anglais, ajoutant avec empressement que le traité serait bientôt soumis à la chambre des communes. Malgré le pénible effet de ce contraste, nous désirons que le parlement anglais se laisse convaincre par l'argument ministériel, et que par un scrupule d'orthodoxie économique les représentans de l'Angleterre ne fassent point échouer le premier essai de libre échange qui se tente en France.

Sur les affaires d'Italie, les Anglais n'ont eu qu'à demeurer fidèles à eux-mêmes pour se trouver d'accord avec la politique actuelle de la France : les tories, par l'organe de M. Disraeli, disent, comme les libéraux, qu'il faut laisser les Italiens se constituer à leur guise. Il résulte du langage des ministres que l'accord des vues existe entre la France et l'Angleterre, sans qu'il ait été jugé nécessaire de confirmer par un engagement écrit l'entente des deux politiques. On a généralement trouvé que le parlement demeurait plus froid que ne l'avait été la presse dans l'expression de la satisfaction sérieuse que doit lui inspirer l'union amicale des deux pays. Dans la séance où l'on a discuté l'adresse, la chambre des communes a donné pourtant une preuve de bon goût à laquelle on ne doit pas être insensible en France. Le jeune membre qui secondait l'adresse, lord Henley, s'était laissé emporter, dans son zèle pour l'alliance actuelle des deux pays, à une diatribe peu convenable contre les anciens gouvernemens de la France. M. Disraeli, prenant la parole après le jeune lord, a protesté contre cette injuste maladresse en des termes si heureux que l'assemblée entière lui a répondu par de bruyans applaudissemens. Sous le coup de la leçon que lui donnaient ainsi ses collègues, le jeune et malheureux débutant parlementaire n'a cru pouvoir mieux faire que de sortir de la chambre.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

La saison musicale se dessine et prend une physionomie. Des nouveautés nous sont promises à tous les théâtres lyriques de Paris; des débuts plus ou moins éclatans ont eu lieu déjà, ou se préparent à nous surprendre; des concerts nombreux, des fêtes musicales de toute nature sollicitent notre attention, des publications importantes qui touchent à l'histoire ou à la théorie de l'art demandent à être appréciées. L'esprit s'agite, et si les facultés créatrices semblent défaillir depuis quelques années, ce n'est pas la bonne volonté qui manque aux nouveau-venus pour s'inscrire en faux contre la décadence et l'affaiblissement de la poésie que proclament les prophètes de malheur. A Dieu ne plaise que nous fassions obstacle à quiconque porte

en soi un souffle de vie et d'espérance! Qu'il soit le bienvenu, celui qui viendra nous conter quelque chose de nouveau! soit qu'il chante la chanson de son village sur des pipeaux rustiques, soit qu'il ait une plus vaste ambition, nous l'écouterons et nous nous laisserons charmer; mais, nocher fidèle, nous repousserons de notre barque le téméraire qui voudrait passer à l'île des bienheureux sans payer l'obole. Montrez-nous la palme des élus, et il vous sera beaucoup pardonné par la critique, qui a souci de sa mission et qui sait distinguer la vie des fausses couleurs que revêt la mort.

Le Théâtre-Italien, c'est une justice à lui rendre, fait beaucoup d'efforts pour varier son répertoire et pour renouveler son personnel. Les chanteurs de toute nation paraissent et disparaissent à ce bienheureux théâtre sans qu'on se rende bien compte de la pensée de la direction qui opère tous ces changemens. Peut-être la direction se trompe-t-elle en pensant que ce perpétuel mouvement de va-et-vient parmi les artistes qu'elle engage précipitamment pour quelques représentations puisse séduire le public et fixer son goût. Une troupe bien organisée au commencement de la saison, bien dirigée surtout par un *maestro* capable, qui aurait l'autorité nécessaire pour le choix des ouvrages et la distribution des rôles, vaudrait mieux pour les intérêts de la direction que ces oiseaux de passage appartenant à des climats différens qui viennent se percher au Théâtre-Italien pour un nombre plus ou moins considérable de représentations. D'ailleurs il faut prendre garde de ne point abuser du droit qu'on vous laisse de faire entendre, au théâtre de Cimarosa et de Rossini, des virtuoses qui ne sont pas nés et qui n'ont pas été élevés dans le pays *ove il bel si risuona*. Sans être trop exigeant, n'est-il pas permis de dire qu'un théâtre qui ne donnerait que des opéras comme la *Marta* de M. de Flottow, dont je ne veux pas dire de mal, chantés par des artistes habiles qui seraient nés aux bords de la Seine, ne serait plus un théâtre italien, c'est-à-dire une forme de l'art représentant une manière particulière de sentir, un côté original de la fantaisie humaine? Il y a des voix italiennes, un accent italien, de la musique italienne, quelque faible qu'on la suppose, qu'on ne saurait imiter, et qui porte l'empreinte du sol et du climat de celui qui l'a créée. Vous me donneriez au Théâtre-Italien les plus grands chefs-d'œuvre de Beethoven, Weber, Mendelssohn, que je serais frustré dans mon attente, et n'aurais pas le genre de plaisir que j'y vais chercher. On ne confondra jamais la voix chaude, vibrante et sympathique d'un chanteur médiocre comme M. Graziani avec l'organe le plus riche d'un artiste français de premier ordre, et il est heureux après tout qu'il en soit ainsi, et que la nature des choses ne puisse être altérée par l'art.

Ce qui sent bien son fruit et témoigne de l'arbre qui l'a produit, c'est l'opéra en trois actes *Margherita la Mendicante*, dont la première représentation a eu lieu au Théâtre-Italien le 2 janvier. L'œuvre a été faite expressément pour le public parisien par deux artistes italiens, qui sont bien de leur temps et de leur pays. M. Piave, auteur du *libretto* du *Trovatore* et de beaucoup d'autres sujets traités par M. Verdi, a eu la mauvaise inspiration d'arranger pour un jeune compositeur peu connu un vieux mélodrame de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson, joué au théâtre de la Gaieté en 1852 sous le titre *la Mendiante*. C'est l'histoire lugubre d'une femme qui quitte son mari, Rodolphe Berghem, riche armurier de l'Allemagne, pour

suivre un comte de Rhendorf qui lui plaît davantage. Marguerite, la femme infidèle, a laissé à son mari un enfant qu'elle désire revoir, et qui devient l'instrument d'une réconciliation suprême, mais après des péripéties plus étranges les unes que les autres. Abandonnée déjà par son amant, le comte de Rhendorf, qui s'est marié clandestinement, Marguerite, qui depuis quatre ans n'a pas vu sa fille Marie, doit pouvoir bientôt l'apercevoir de loin, grâce à l'intervention d'une amie d'enfance, lorsqu'un orage éclate, et la foudre vient, comme un coup du ciel, la priver de la vue. Voilà donc Marguerite, pauvre, délaissée, errante et aveugle, qui arrive en mendiant à la foire de Leipzig. Des saltimbanques qui exercent sur la place publique leurs tours périlleux forcent une petite fille qu'ils maltraitent à divertir les assistans, qui plaignent le sort de la pauvre enfant dont ils admirent la gentillesse. A quelques mots échappés aux femmes de la foule, Marguerite reconnaît son enfant, qui a été volé on ne sait trop comment, et qu'elle arrache violemment aux mains des ravisseurs. L'enfant retrouvé et le malheur de Marguerite apaisent la colère du mari, qui pardonne à l'épouse infidèle. Ce triste mélodrame est aussi obscur qu'ennuyeux, et nous aurions eu de la peine à en comprendre la donnée, si nous n'avions parcouru le *libretto* de M. Piave, qui est écrit dans cette langue particulière de faux lyrisme que semblent affectionner les Italiens depuis une trentaine d'années.

La musique est l'œuvre d'un jeune violoncelliste napolitain, M. Gaetano Braga, qui habite Paris depuis quelques années. Nous voudrions n'avoir que de bonnes paroles à dire à M. Braga, qui est intelligent et qui semble rempli du désir de bien faire; mais l'art, que nous devons défendre contre les atteintes des téméraires, et l'ovation ridicule que l'auteur de *Margherita la Mendicante* s'est laissé donner par une trentaine de ses compatriotes qui se croyaient sans doute dans un petit théâtre d'Italie, nous forcent à dire la vérité. M. Braga est un imitateur maladroit de M. Verdi, dont il emprunte les idées, sans le talent et la vigueur, qu'on ne saurait contester à l'auteur célèbre de *Nabucco* et du *Trovatore*. Or nous avons trop souvent combattu ici la manière et les allures du maître pour nous montrer plus indulgent envers ses disciples. On assure que M. Braga n'en est pas à son coup d'essai, et qu'il a déjà produit en Italie et à Vienne un ou deux ouvrages qui lui ont valu l'assentiment du public : on ne s'en douterait pas en entendant la musique de *Margherita la Mendicante,* qu'on n'aurait pas dû accueillir sur un théâtre comme celui de Paris. A vrai dire, il n'y a que deux morceaux qui méritent d'être signalés dans l'opéra de M. Braga : le morceau d'ensemble qui forme le finale du second acte, ensemble d'un bel effet, qui rappelle, par la disposition des voix et leur marche ascendante en un *crescendo* vigoureux, le finale d'*Ernani* de M. Verdi et celui de la *Lucia* de Donizetti, puis le quatuor du troisième acte, qui nous paraît être plus original et appartenir davantage à M. Braga. Ni l'air que chante M. Graziani au premier acte, — *Pur fra la cupa tenebra,* — ni celui de Margherita, — *Sol di que' di ragionami,* — ni le duo entre Margherita et son mari Rodolfo, — *Come celeste cantico,* — ne sont des inspirations qui indiquent chez M. Braga une grande abondance d'idées musicales vraiment individuelles. Malheureusement l'art du compositeur napolitain ne compense pas cette absence d'originalité. Son orchestre est pauvre, son instrumentation dépourvue de coloris, les récitatifs

surtout mal écrits, et l'absence de modulations se fait vivement sentir dans toute la partition de M. Braga, qui semble ignorer complétement les ressources de ce moyen puissant de variété. Il nous en coûte de porter un jugement aussi sévère sur l'opéra de M. Braga et d'aller au-devant du reproche qu'on nous adresse souvent, de n'admirer que les œuvres consacrées des maîtres et d'être impitoyable pour les essais de la jeunesse.

Nous espérons bien ne jamais cesser d'aimer ardemment les choses parfaitement aimables, et de nous montrer toujours difficile envers ceux qui n'ont pas de l'art une idée assez élevée pour ne s'être pas préparés à la lutte par des études sérieuses. Ou donnez-moi une simple chanson émue qui me révèle la passion et le génie, comme l'a fait Bellini, ou prouvez-moi que vous avez longtemps pâli aux pieds de la Muse en invoquant son amour. Les arts sont le luxe de la vie. L'état n'a besoin ni de mauvais peintres, ni de mauvais musiciens, ni de faux poètes, et en voyant cette foule besoigneuse de médiocrités se précipiter dans une carrière qui ne peut être parcourue avec succès que par un petit nombre d'élus, il faut dire aux critiques : Frappez, soyez impitoyables, Dieu reconnaîtra les siens! L'exécution de *Margherita la Mendicante* a été à la hauteur de l'œuvre, et Mme Borghi-Mamo, qui est peut-être une des causes de ce *misfatto,* n'a trouvé dans le rôle déclamatoire de l'héroïne que des accens exagérés. Tout nous fait donc espérer que la leçon a été bonne, et qu'on ne recommencera pas une pareille épreuve sur le Théâtre-Italien de Paris.

M. Giuglini, l'agréable ténor dont nous avons déjà parlé, a paru le 29 décembre dans le rôle d'Edgardo des *Puritani.* Il y a été plus à son aise que dans celui de Manrico d'*il Trovatore*, sans parvenir toutefois à satisfaire complétement le public. La voix de M. Giuglini manque de force et d'étendue, car elle ne possède guère qu'une octave, de l'*ut* du milieu de l'échelle à son homonyme supérieur. Dépourvue également de flexibilité, cette voix toute *blanche* de M. Giuglini a quelque chose de féminin. L'artiste a pourtant de la sensibilité, mais peu de distinction, et son style est composé d'oripeaux à la mode, et surtout de ce point d'orgue sur la troisième note du *ton* qu'affectionnent tant M. Graziani et tous les chanteurs du jour. Cependant M. Giuglini a été apprécié dans *les Puritains,* et on lui a su gré de ses bonnes qualités, quoiqu'elles ne fussent pas suffisantes pour faire contrepoids à d'écrasans souvenirs. Ah! *Il tempo passato non ritorna più,* comme dit la chanson. Il faut en prendre son parti et se résigner à ne plus entendre un répertoire pour lequel il n'y a plus d'interprètes. Qui chantera donc *les Puritains* après Rubini, M. Mario, Lablache, Tamburini et Mme Grisi?

Pour dédommager le public du départ de M. Giuglini, qui n'a fait à Paris qu'une très courte apparition, l'administration du Théâtre-Italien a produit le 12 janvier dans *la Sonnambula* une nouvelle cantatrice, née aux bords de la Seine et élevée à Paris. Nous voulons parler de Mlle Marie Battu, fille de l'honorable artiste de ce nom, qui a longtemps rempli les fonctions de sous-chef d'orchestre de l'Opéra. Mlle Battu est encore une élève de M. Duprez, dont l'école féconde fait déjà sentir son influence, et nous avons eu occasion de mentionner plusieurs fois son nom dans les pages de la *Revue.* Jeune, modeste, d'une physionomie intelligente, et suffisamment préparée au manége de la scène, Mlle Battu n'a éprouvé d'abord que ce léger embarras qui

ajoute à l'intérêt qu'inspire une artiste bien élevée. Sa voix est un soprano aigu, d'une étendue au moins de deux octaves, car elle peut aller, je crois, jusqu'au *mi* supérieur sans broncher. Le timbre en est pur, mais un peu fiévreux et tremblotant dans certaines cordes du milieu. C'est une voix française, je dirai plus, une voix parisienne, qui a plus de mordant que de sonorité, plus de vibration que de force. Mlle Battu est l'une des élèves de M. Duprez qui vocalise le mieux, et, comme toutes les écolières aussi de ce grand artiste, Mlle Battu a de la tenue dans le style, elle sait imprimer à la phrase musicale l'accent qui lui est propre. C'est une qualité rare que peu de chanteurs possèdent de nos jours, et que M. Duprez a le don de savoir communiquer à tous ceux qui s'inspirent de ses conseils. Aussi Mlle Battu a-t-elle été parfaitement accueillie dès le premier air qu'elle chante en arrivant en scène : *Come per me sereno,* et surtout dans le délicieux andante : *Sovra il seno la man mi posa,* qu'elle a dit avec plus de bravoure et de hardiesse dans l'attaque des notes élevées que de charme et d'émotion intime. Ce n'est pas que Mlle Battu manque de sensibilité, mais c'est une sensibilité nerveuse qui ne rayonne point, et n'a pas la chaleur pénétrante du fluide mystérieux qui s'échappe directement de l'âme émue. Convenable et distinguée dans toutes les parties de ce rôle délicat de jeune fille, Mlle Battu a chanté avec un éclat tout particulier l'air final, élan suprême d'une joie ineffable. Nous ne voulons pas nous appesantir aujourd'hui sur quelques légers défauts qu'on pourrait reprocher à Mlle Battu, et troubler par des remarques inopportunes le succès réel qu'a obtenu cette cantatrice intéressante. Le talent de Mlle Battu a beaucoup de rapport avec celui de Mme Vandenheuvel, la fille de M. Duprez, c'est-à-dire que l'art y est plus abondant que la nature. En entendant chanter Mlle Battu, mes souvenirs se reportaient bien plus loin, car il me semblait entendre parfois Mlle Alexandrine Dupéron, aujourd'hui Mme Duprez, près de qui j'avais l'honneur d'être assis.

Quelle délicieuse partition que *la Sonnambula* de Bellini! J'avoue que c'est l'œuvre que je préfère de ce bel oiseau de paradis. Bellini a pu s'élever plus haut dans la *Norma,* révéler des qualités plus complexes dans *les Puritains;* c'est dans *la Sonnambula* qu'il a versé l'arome le plus pur de son mélodieux génie. Que c'est bien là une vraie bucolique du pays de Virgile et de Théocrite! Un village tout en fête, une simple villageoise qui se marie, un nuage qui s'élève sur des amours innocentes et printanières, de grandes douleurs suscitées par une petite cause, comme il sied à une âme naïve de les éprouver, et puis la réconciliation, la fête de la vie reprenant son cours, voilà le thème modulé par Bellini sur sa *zampogna*, sur ses pipeaux d'Arcadie. Ce n'est point un docteur que Bellini, un maître qui ait longtemps médité et beaucoup appris; c'est un adolescent bien doué qui vient, une guitare à la main, nous chanter sa peine, *il suo lamento*, qu'il accompagne de quelques rustiques accords.

Il più tristo de' mortali...

Qui n'a pas entendu chanter cet air du second acte de *la Sonnambula* par Rubini ne peut avoir une idée de la puissance du sentiment, de la puissance de la voix humaine et de l'art italien dans les plus modestes proportions. Jamais l'Allemagne ne saura produire à si peu de frais de tels effets.

J'assistais un jour à une leçon de chant qu'un maître habile donnait à une jeune personne de seize ans, *blonde comme les blés*. Elle tenait un lorgnon à la main et semblait suivre du regard la page de musique que le professeur, assis au piano, avait devant lui. Il lui disait et s'efforçait de lui faire comprendre l'air d'Amina au premier acte de *la Sonnambula : Sovra il seno la man mi posa*. La jeune personne, dont j'observais la contenance recueillie, écoutait le maître sans proférer un mot et sans manifester le moindre signe d'approbation, lorsque de grosses larmes s'échappèrent de ses beaux yeux bleus attendris. Ces larmes ont été la cause première d'une destinée étrange, pleine de trouble, d'amour et de poésie, que je raconterai un jour peut-être aux lecteurs de la *Revue*.

Le Théâtre-Italien, qui est décidément en veine de bon vouloir, a repris tout récemment, le 24 janvier, un vieux chef-d'œuvre de son répertoire : *Il Matrimonio segreto* de Cimarosa, qu'on n'a pas entendu à Paris depuis le départ de Lablache, qui était sublime dans le rôle de Geronimo. Cette musique délicieuse, tissue avec trois rayons de sentiment, de grâce et de gaieté innocente, remonte à l'année 1792, où elle a été créée et mise au monde sans doute par un beau printemps, car elle en a la fraîcheur et le parfum. Mon Dieu, pourquoi donc l'Italie a-t-elle désappris de rire, elle qui riait si bien *nei tempi felici!* Comment la patrie de Boccace, de l'Arioste, du Corrége, de Cimarosa et de Rossini a-t-elle changé la langue divine de l'art et de la fantaisie heureuse en un vil patois de mélodrame? Comment... mais que les partisans de M. Verdi soient tranquilles, je ne toucherai pas aujourd'hui à leur idole. La musique du *Mariage secret,* que je viens de savourer comme un élixir de longue vie, n'inspire que de bons sentimens. Qui ne connaît *le Mariage secret?* qui n'a entendu ce chef-d'œuvre exécuté à Paris par les plus grands virtuoses du siècle, depuis Crivelli, Barili et sa femme, jusqu'à Lablache, Tamburini, Rubini, Mmes Malibran et Sontag? Aussi ne citerai-je pas les morceaux saillans d'une partition que tout le monde sait par cœur; je me permets seulement d'avouer, à ma honte, que je ne connais rien de plus beau au monde que l'air du ténor : *Pria che spunti,* etc., et que je donnerais, de grand cœur, ma part de paradis pour avoir écrit le duo du second acte entre Paolino et Carolina fuyant nuitamment la maison paternelle. Il ne faudrait même pas beaucoup insister pour me faire évoquer encore de charmans souvenirs à propos de ce duo, que j'ai entendu chanter du haut d'un balcon par une belle nuit d'été...

L'exécution du *Matrimonio segreto*, au Théâtre-Italien, n'est pas tout à fait ce qu'on pourrait désirer de mieux. Excepté Mmes Penco, Alboni dans Fidalma, et M. Badiali, qui chante et joue le rôle du comte Robinson en artiste de la vieille roche, tout le reste du personnel est au-dessous de la musique de Cimarosa. Il manque une voix de basse à M. Zucchini pour remplir le personnage important de Geronimo, qu'il joue du reste avec intelligence, et quant à M. Gardoni, il nous est impossible de supporter sa voix grelottante dans cette musique limpide, dont rien ne trouble la transparence. Tout bien compensé, la reprise du *Mariage secret* est une bonne mesure, qui attirera au Théâtre-Italien tous ceux qui n'ont pas perdu le goût des choses simples et éternellement belles.

L'art musical vient encore d'éprouver une perte sensible. M. Girard, chef

d'orchestre de l'Opéra et de la Société des concerts, est mort presque subitement le 16 janvier, après avoir conduit les deux premiers actes des *Huguenots*. C'était un homme d'esprit et de goût, un musicien éclairé, qui n'avait peut-être pas toutes les qualités désirables pour remplir le rôle si important d'un chef d'orchestre, qui exige encore plus d'instinct divinateur que de savoir. M. Girard, qui avait de la tenue et de la fierté dans le caractère, a eu l'honneur, comme chef d'orchestre de la Société des concerts, de conserver intacte la tradition de son prédécesseur Habeneck, et d'opposer une vigoureuse résistance à l'invasion d'œuvres impossibles qui menaçaient la société en réclamant une place dans ses programmes. La direction de l'orchestre de l'Opéra a été offerte d'abord à M. Gounod, qui l'a refusée, et puis à M. Dietsch, qui succède définitivement à M. Girard. M. Dietsch est un artiste de talent, un compositeur qui s'est fait une réputation honorable dans la musique religieuse. Chef du chant à l'Opéra depuis une vingtaine d'années, connaissant à fond le répertoire, habitué d'ailleurs à conduire des masses chorales et un orchestre aux solennités de l'église de la Madeleine, où il remplit les fonctions de maître de chapelle, M. Dietsch paraît être digne de remplir la place importante qu'on lui a offerte. Que M. Dietsch n'oublie pas qu'un chef d'orchestre a charge d'âmes, et qu'il faut joindre l'autorité du caractère à celle du talent pour se faire obéir facilement par des musiciens tels que ceux qui forment l'orchestre de l'Opéra.

On sait que M. Richard Wagner, le bruyant réformateur de l'opéra allemand, dont nous avons plusieurs fois cité le nom, est à Paris. Nous avons été des premiers à annoncer au public cette bonne nouvelle. On se rappellera peut-être qu'il y a deux ans nous fîmes un voyage sur les bords du Rhin uniquement pour avoir le plaisir d'entendre un opéra de M. Wagner qui échappait incessamment à nos étreintes, comme cet oiseau mystérieux dont on entend dans les bois la note plaintive, et qui fuit, qui s'éloigne toujours, sans qu'on puisse l'approcher. M. Wagner est venu à Paris dans la louable intention de faire connaître ses œuvres et d'agrandir le cercle de sa renommée. Il a donc organisé trois grands concerts au Théâtre-Italien, dont le premier a eu lieu le 25 janvier; les deux autres vont suivre dans l'espace de quinze jours. Nous laisserons M. Wagner développer sa pensée et faire tranquillement son sabbat. Lorsque la cause nous paraîtra suffisamment entendue, nous jugerons l'œuvre du réformateur comme nous avons déjà jugé ses théories, avec d'autant plus d'indépendance que

C'est un droit qu'à la porte on achète en entrant.

M. Wagner n'a pas daigné, comme c'est l'usage, nous convier à la fête de son esprit. Cet acte de haute urbanité de la part d'un démocrate et d'un proscrit ne troublera pas notre bonne humeur. Pour n'avoir jamais conspiré contre aucun gouvernement, nous n'en aimons pas moins la liberté pour nous comme pour les autres, ce que nous prouverons à M. Wagner en jugeant avec équité le résultat de ses efforts. P. SCUDO.

V. DE MARS.

LES COMMENTAIRES

D'UN SOLDAT

III.

LES DERNIERS JOURS DE LA GUERRE DE CRIMÉE.[1]

XI.

Le général Canrobert voulut reprendre dans l'armée le poste qu'il occupait au commencement de la campagne. Il alla rejoindre la division qu'il avait conduite à la bataille de l'Alma. Les brigades dont cette division se composait étaient commandées, l'une par le général Vinoy, l'autre par le général Espinasse, officiers intrépides, destinés à se retrouver encore dans cette campagne d'Italie où la mort attendait l'un d'eux. Les troupes que le général Canrobert allait conduire formaient alors un corps d'observation, campé sur les lisières de notre plateau, du côté de Balaclava. J'accompagnai dans son nouveau bivouac le chef que j'étais habitué à suivre, et près duquel j'eus le bonheur d'être maintenu. Ce bivouac était d'un aspect moins désolé que la plupart de ceux qui l'entouraient. En cet endroit un peu écarté, la terre avait quelques teintes verdoyantes. La vue était récréée par le spectacle de la vallée qui aboutit à Balaclava d'un côté, et de l'autre à la Tchernaïa. Ces lieux m'auraient charmé si un genre de préoccupation, nouveau pour moi, n'avait point fermé un instant mon cœur à ses jouissances les plus familières.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier et du 1er février.

Nul acte d'abdication qui ne porte en soi une secrète tristesse, pour ceux surtout qui en sont les témoins et qui mesurent toute l'étendue du sacrifice sans pouvoir en goûter les âpres jouissances. Ainsi la première soirée que passa le général Canrobert dans son nouveau campement m'a laissé une impression pénible que je retrouve encore. Nous dînions chez le général Espinasse, qui nous avait offert l'hospitalité du premier jour. L'heure était avancée déjà, et cependant nous étions encore à table. Dans les loisirs forcés que la vie militaire mêle soudain à une activité effrénée, on cherche à prolonger le moment des repas. C'est dans les camps que doit être né ce vieux proverbe : « on ne vieillit point à table. » Je ne sais pas si on y vieillit, mais je sais qu'on y est atteint parfois d'une mélancolie singulière. Assis devant une tasse vide, je regardais, derrière la fumée de mon cigare, tous ceux qui m'entouraient, et dont plus d'un a du reste disparu déjà pour toujours, depuis notre hôte, renversé par les balles autrichiennes à Magenta, jusqu'à mon voisin, son aide-de-camp, enlevé, à quelques jours de là, dans les tranchées par un accès foudroyant de choléra. Je songeais à tous les étranges hasards qui président aux réunions humaines et décident des lieux où l'on se retrouvera. Dans l'existence qui semble la plus opposée à l'habitude, on se crée si facilement une manière d'être coutumière, que mon regard et mon esprit cherchaient avec une sorte d'inquiétude, sous le nouvel abri où le sort m'avait conduit, les parois de la grande baraque où, la veille encore, nous prenions nos repas. Comment le souvenir de cette baraque, peu fait pour s'unir cependant à des idées de splendeur, me ramenait-il à l'acte dont j'avais alors l'âme frappée? C'est ce que tout le monde comprendra. Et comment cette variété de pensées avait-elle fini par me jeter dans une sorte de songerie moitié philosophique et moitié maladive? C'est ce que comprendront tous les rêveurs.

La conversation était tombée peu à peu; elle ressemblait à ces foyers refroidis où l'on cherche en vain à rapprocher deux tisons renfrognés et décidés à ne plus se communiquer leur chaleur. Si je rêvais, quelques-uns autour de moi étaient endormis. Plus d'une tête, tantôt s'inclinant, tantôt se relevant par de brusques soubresauts, luttait contre la main pesante du sommeil. Voilà que tout à coup, du côté des tranchées, éclate une de ces fusillades qui font songer à un immense feu où l'on ne cesserait point de jeter un amas de matières pétillantes. Sur le fond de notes alertes et mordantes que forme la mousqueterie se détachent par instans les bruits violens et lourds de pièces tirant à toute volée. Évidemment il se livre sous les murs de la ville quelque ardent combat. Le général Canrobert me regarde alors. « Montez à cheval, me dit-il, et allez savoir

ce qui se passe; vous direz au major de tranchées que je n'ai plus le droit de lui faire demander des renseignemens, mais que je lui saurai gré des nouvelles qu'il me donnera. »

Ainsi la sollicitude pour l'œuvre qu'il avait dirigée survivait, chez le général en chef de la veille, à l'exercice du commandement, sollicitude profonde et sincère qui lui faisait former pour son successeur des vœux bien naturels, sans aucun doute mais où plus d'un cœur peut-être n'aurait pas apporté la même ardeur que le sien.

J'avais un grand trajet à accomplir pour arriver jusqu'aux attaques de gauche, où se passait l'action. J'étais guidé à travers les ténèbres, dans des chemins qui n'étaient plus ceux que je parcourais habituellement, par les bruits et les clartés du combat. La ville et les tranchées à l'horizon ressemblaient à ces régions du ciel où éclatent les orages des nuits d'été; elles formaient une sombre contrée où se succédaient de continuels éclairs. Parfois, au-dessus des nuages brûlans de fumée qui créaient dans l'ombre ce royaume des tempêtes, une lueur rapide étincelait dans des espaces solitaires : c'était quelque bombe ou quelque obus, devançant, par une explosion imprévue, le terme de sa course. Je m'acquittai de la mission dont j'étais chargé, et j'appris que, pour enserrer de plus près la ville, on avait tenté une entreprise qui avait réussi. Je revins au milieu de la nuit porter cette nouvelle au général Canrobert. Je le trouvai couché sous la modeste tente qu'il avait dressée dans son nouveau bivouac. Je le réveillai; il me dit quelques paroles affectueuses, et j'allai me reposer à mon tour. Tel fut le premier jour de notre nouvelle vie.

Cette nouvelle vie du reste ne tarda point à me sembler douce. Ce n'est pas en campagne heureusement que l'on peut garder longtemps une pensée chagrine. Je me le suis répété bien souvent : la guerre, c'est la paix de l'esprit. Parmi mes meilleurs souvenirs, je dois placer notre établissement sur les rives de la Tchernaïa, établissement qui eut lieu quelques jours après notre départ du quartier-général. Depuis le combat de Balaclava, les Russes avaient conservé des postes dans une partie de la vallée qui longeait notre plateau. On résolut de nettoyer cette vallée, de s'y établir, et de prendre la Tchernaïa pour limite. Le général Canrobert fut chargé de cette opération. Au milieu d'une admirable nuit de printemps, nous montons à cheval; depuis le matin, les troupes avaient reçu l'ordre de se tenir prêtes. Notre colonne s'ébranle en silence, et nous descendons dans la vallée. Les sentiers que nous sommes obligés de suivre sont faits plutôt pour le pied des chèvres que pour celui des chevaux. Cependant aucun accident ne retarde notre marche. Nos bêtes semblent heureuses comme nous de l'aventure où

elles entrent. Le fait est que pour des gens habitués à l'existence sédentaire d'un siége une entreprise au grand air, en plein champ, à travers de libres espaces, offrait une attrayante nouveauté. Je ne saurais rendre l'état de joyeux bien-être et comme de placide ivresse où me plongea, au pied de nos positions abandonnées, l'atmosphère dont je me sentis entouré tout à coup. La vallée où nous pénétrions était toute remplie de hautes herbes, répandant au loin une puissante odeur. Du sein de ces épaisses prairies, où nos chevaux s'avançaient du pas dont ils auraient traversé les ondes d'un gué, je contemplais, en levant la tête, un ciel printanier tout rempli d'étoiles doucement tremblantes. Je laissais mes pensées s'élever vers ces clartés immortelles, et suivre en paix ce goût mystérieux que Dieu nous a donné pour des mondes rêveurs comme des âmes, gracieux comme des fleurs. Je mettais toutes mes forces à jouir de ces instans, à étreindre l'heure présente au milieu de ces solitudes embaumées, et je songeais avec joie pourtant aux premières heures qui suivraient cette nuit. Que me gardait cette aurore? Je l'ignorais. Peut-être le moment où elle se lèverait serait-il celui qui me porterait moi-même aux pays inconnus où j'envoyais mes pensées de la nuit.

Notre marche ne fut pas inquiétée. Seulement quelques coups de fusil tirés par des vedettes russes nous apprirent qu'elle était connue. Cependant nos colonnes continuaient à s'avancer dans un silence qu'interrompait uniquement parfois le hennissement des chevaux. Quand les étoiles se mirent à pâlir et l'aube à se montrer, ce fut alors soudain un bruit de clairons et de tambours répété par tous les échos de la vallée. Nous étions à quelques pas de la Tchernaïa, aux lieux où l'action devait commencer. Il semble que les sons retentissans de nos fanfares accélèrent la fuite des ombres. La rivière, le vallon, les montagnes nous apparaissent bientôt dans cette fraîche et vive clarté du matin qui éblouit les yeux sans offenser le cœur. Ce n'est pas la diane qui salue le jour dans notre colonne, c'est la charge. Aux accens de cet air passionné, de cette *Marseillaise* sans souillure, notre infanterie franchit au pas de course la rivière que la cavalerie a passée déjà, et s'élance sur une redoute que l'ennemi abandonne. Les coups de fusil animent cette scène matinale, le canon même se met de la partie, et quelques boulets, tirés à grande distance par les Russes, viennent écraser à nos pieds l'herbe encore humide de la rosée.

Après un rapide engagement, nous établissons notre bivouac sur les bords de la Tchernaïa, qui devient la limite de notre camp. Nos tentes s'élèvent sur des collines couvertes de gazon, d'où l'œil embrasse une vaste et riante contrée. Les hauteurs qui sont en face de

nous sont occupées par des postes russes. C'est là que tirent continuellement ces batteries taquines, mais d'ordinaire inoffensives, désignées par les troupes sous ces sobriquets bizarres que toute l'armée a fini par adopter : *Gringalet* et *Bilboquet*. Les chevaux que l'on mène à l'abreuvoir, les hommes qui vont chercher du vert sur les rives de la Tchernaïa, les pêcheurs passionnés qui veulent charmer les loisirs du camp et améliorer leur souper en allant à la quête des écrevisses, sont sûrs de voir bondir auprès d'eux quelques boulets. Ces projectiles, lancés au hasard, qui vont presque toujours s'enfouir dans le gazon, n'inspirent guère au soldat que de la gaieté. J'assistai un matin à un duel des plus récréatifs entre l'une de ces batteries et un canon turc d'une grande portée que voulait essayer Omer-Pacha. Le général en chef de l'armée musulmane était venu déjeuner chez le général Canrobert. Le repas fini, il proposa une expérience de son canon, qu'il avait fait conduire sur nos hauteurs. On établit la pièce ottomane en face d'une redoute ennemie, et le feu commence. Un de nos boulets traverse la Tchernaïa; à un mouvement que les lunettes nous permettent d'observer chez nos voisins, nous pensons qu'il n'a point manqué de justesse dans sa portée. Les Russes nous ripostent par un projectile qui décrit une courbe immense, et vient labourer, au-dessous de nous, la colline où nous sommes campés. Le résultat de cette canonnade improvisée fut en définitive des plus insignifians. Je crois qu'aucun boulet, de part et d'autre, n'atteignit ce jour-là une créature vivante. Cependant cet incident est resté dans un coin de ma mémoire, parce qu'il se lie pour moi à certaines idées de joyeuse existence, de plaisirs imprévus et insoucians, puis parce qu'il m'a fait réfléchir, une fois de plus, à toutes les étranges révolutions dont les armes modernes menacent la guerre. Où s'arrêtera la force de cette poudre, que l'on compare sans cesse à celle de l'imprimerie, et qui a ouvert déjà en effet de si vastes brèches aux flancs du vieux monde?

A quelques jours de cette distraction se place aussi un de mes meilleurs souvenirs, c'est-à-dire la reconnaissance que le général Morris fit dans la vallée de Baïdar. La division du général Canrobert faisait partie des troupes que commandait le général Morris dans cette opération. Nous partons le matin au lever du jour, et après une marche de quelques instans nous voilà engagés dans la vallée de Baïdar, qui, à cette époque de l'année (on était au mois de juin), me parut une réunion d'enchantemens. La route que suivait notre colonne passait entre des hauteurs couronnées d'arbres touffus et serrés, remplis les uns d'une sombre majesté, les autres d'une élégance altière. La forêt montagneuse dont nous sondions les profondeurs me rappelait la forêt chérie des romanciers et des peintres que le

voisinage de Paris empêche seul d'être prise au sérieux par les voyageurs : la forêt de Fontainebleau. Ce sont des flots de verdure jaillissant entre des rochers, tantôt frémissant à leur pied, tantôt semblant s'épancher de leurs cimes.

Baïdar, où notre division s'arrêta, est un vaste et agréable village, mais qui se ressentait de la guerre. Nombre de ses habitans l'avaient abandonné. Ceux qui s'y trouvaient encore au moment où déboucha notre colonne vinrent à nous avec cet empressement mêlé de terreur que montrent les populations paisibles aux troupes armées. Après un rapide repas pris au milieu d'un champ, le général Canrobert monte à cheval et va jusqu'aux portes de Phoros. Là s'offre à mes yeux un tableau qui est resté dans mon esprit à l'état d'image éblouissante et confuse. Je trouve parfois dans ma mémoire une impression singulière à laquelle je me livre volontiers, parce qu'elle me remplit d'un charme immense. Au sein de la chaude lumière dont le passé enveloppe toute chose, certains lieux où j'ai vécu quelques momens à peine prennent pour moi des formes vagues, splendides et agrandies. Je respecte ces mirages, dus aux jeux de l'imagination et du souvenir. Seulement je veux donner pour ce qu'ils sont ces fantômes de paysages. Je me reprocherais un mot qui changerait pour d'autres en lignes arrêtées ce qui pour moi est un contour indécis et entrevu. Je ne dirai donc rien des portes de Phoros, si ce n'est que j'ai pensé à Claude Lorrain dans ce site où sont amoncelées toutes les richesses que peut souhaiter le pinceau, depuis les hautes et sombres pierres, les bouquets de verdure, les arbres isolés, les rochers et les montagnes, jusqu'à la mystérieuse figure de la mer, mêlant à toutes ces merveilles son inhumaine grandeur.

Le soir, notre colonne regagna son bivouac. Le général Canrobert se détourna un instant de son chemin pour aller visiter dans les bois une charmante villa moscovite qui, avec ses murailles roses et son toit vert, ressemblait de loin à une maison de fée. En approchant du camp, les soldats se mirent à chanter. Ils étaient gais; ils subissaient à leur insu l'influence d'un beau pays. Un régiment de zouaves arrêté au bord de la route par une disposition militaire et un bataillon de chasseurs à pied qui continuait sa marche s'apostrophaient joyeusement. Les chasseurs imitaient le cri du chacal; les zouaves répondaient par le cri du corbeau. On aurait dit le retour d'une fête rustique. La vie militaire s'offrait à tous les esprits sous ses formes les plus attrayantes. En cet instant même, un groupe que je n'oublierai jamais s'approcha du général Canrobert. C'était une famille tartare, qui se composait de trois personnes, un vieillard, une femme, un enfant. Le vieillard s'appuyait sur le bras de la femme, qui tenait l'enfant par la main. Ces trois êtres adressèrent la parole au général

Canrobert, qui leur donna quelques pièces de monnaie. Ils demandaient l'aumône, nous dit un interprète, au nom de la plus complète des misères. La guerre les avait forcés à quitter leur toit. Où allaient-ils? Eux-mêmes l'ignoraient. Image du bonheur détruit, du foyer frappé, de la vie errante, ils se dessinaient sur ce beau ciel empourpré par un soleil couchant, qui pour eux n'éclairait plus d'abri. Ils rappelaient, dans leur détresse imposante par sa simplicité et par son étendue, les premières douleurs de ce monde, ces exilés d'une contrée disparue dont nous sommes tous les descendans.

XII.

Le 7 juin, dans la journée, je montai à cheval et je me dirigeai vers les attaques de droite. Cette partie du siége devait être le théâtre d'une action dont le général Canrobert désirait avoir de promptes nouvelles. J'arrivai, vers quatre heures, à la redoute Victoria. A quelque distance, en avant de cette redoute, était un plateau entouré d'une gabionnade qu'on nommait la batterie de Lancastre, parce que les Anglais avaient établi là autrefois les canons à immense portée dont ils voulaient faire l'essai sur Malakof. Je mis pied à terre, et je gagnai cet endroit, où je vis bientôt arriver le nouveau général en chef, suivi de tout son état-major. L'œil devait embrasser de ce lieu, dans tout son ensemble, le combat près de se livrer. En face de nous s'élevait un mamelon hérissé de canons, que l'on appelait le mamelon Vert. Ce mamelon était un degré sur lequel il fallait poser le pied pour arriver au faîte de l'échelle qui s'appelait Malakof. Nos troupes avaient reçu l'ordre de s'y établir.

Depuis plusieurs heures, notre feu avait redoublé d'énergie; la place y répondait avec furie et lançait sans interruption des projectiles désordonnés qui rappelaient le siége à ses premiers jours. Tout à coup nos batteries se taisent, une fusée traverse l'air : c'est le signal. Nos colonnes s'élancent au pas de course sur le mamelon Vert. Alors se renouvelle ce miracle d'impétuosité et d'audace où réside la force éternelle de l'armée française. Nos hommes ont l'air d'être portés en avant par le souffle des canons qui tonnent contre eux. Ils devancent jusqu'aux pensées, jusqu'aux espérances des chefs qui les ont lancés. A peine s'est-on écrié : « Ils sont partis, » que l'on entend dire : « Voilà des pantalons rouges dans la redoute; ils sont arrivés; ce sont bien eux. » Il me semble voir encore en ce moment l'aide-de-camp du général Pélissier, le spirituel et vaillant colonel Cassaigne, qui devait bientôt mourir à son tour pour l'œuvre qui le passionnait. Assis sur les gabions qui nous entouraient, le visage

rayonnant d'enthousiasme, il se livrait à toutes les émotions d'un plaisir militaire et d'une joie patriotique. Si l'un de ces boulets qui par instans venaient tomber et bondir autour de nous l'eût emporté, il aurait été ravi dans la mort, comme le prêtre frappé à l'autel.

Il arriva malheureusement à nos troupes ce qui arrive si souvent chez nous, tantôt aux pensées, tantôt aux hommes. L'élan fut tel que l'on dépassa le but. Derrière la redoute qui venait d'être conquise apparaissait Malakof, s'élevant comme une provocation héroïque à la valeur des nôtres, au milieu de la fumée ardente qui l'entourait. Nos soldats ne firent qu'une station du lieu où ils devaient s'arrêter; ils poursuivirent leur course sans frein sur la route qui tentait leurs cœurs. C'est en vain que le clairon sonne la retraite; ils n'obéissent plus qu'à la voix intérieure qui continue à leur crier : « en avant. » Quelques-uns d'entre eux arrivent ainsi jusqu'au fossé de la tour, où il n'est aucun moyen de descendre. Les Russes les accueillent par des décharges d'artillerie et de mousqueterie dont chaque coup cause une mort ou une blessure. Fouettées par une grêle de balles, coupées par des boulets, écrasées par des obus, nos troupes regagnent à grand'peine ce mamelon qu'elles ne devaient point dépasser. L'ennemi profite du désordre qu'a jeté dans leurs rangs une aveugle entreprise; elles perdent la position qu'un effort si heureux et si puissant leur avait donnée.

Mais les Russes n'ont point compté sur ces élans qui font chez nous, d'une réunion d'hommes, un seul être, il faut même dire une seule âme, servie par une force intelligente et indomptée jusque dans la mort. Nos colonnes se reforment en quelques instans et se précipitent une seconde fois sur l'obstacle qu'elles ont déjà emporté. Elles retrouvent, élevée à une puissance nouvelle par la douleur et la colère d'un revers, l'impétuosité de leur premier assaut. Cette route marquée par leur sang, où souffle le vent de la mitraille, où les projectiles éclatent entre des cadavres, elles la parcourent de nouveau, orage humain lancé contre un orage de fer. Elles arrivent à la redoute. Lorsqu'ils sont sur les baïonnettes ennemies, nos hommes se croient sauvés, et, il faut le reconnaître, l'événement les confirme d'ordinaire dans cette foi. Les Russes sont chassés de leur position, où notre drapeau est planté, et qui devient désormais contre eux une des plus terribles attaques du siége.

Je racontai ce que j'avais vu au général Canrobert. Le lendemain, mon récit fut complété par le colonel de La Tour du Pin, qui nous avait accompagnés dans notre bivouac de la Tchernaïa, mais qui de là, suivant ses habitudes, courait sur tous les points où l'attirait un nouveau danger. M. de La Tour du Pin était de ceux qui s'étaient laissé entraîner jusqu'au pied de Malakof. Il se justifiait de cet

excès d'ardeur avec une aimable et attendrissante bonhomie. Il était arrivé jusqu'aux bords du fossé, et de là il avait contemplé la cime où plus tard il devait monter et tomber. Cette terrible action ne me rendit pas tous les gens à qui j'étais attaché. Ainsi j'appris avec un profond chagrin la mort du général de Lavarande, que j'avais connu autrefois en Afrique, et que j'avais revu avec bonheur sur le champ de bataille de l'Alma. Plein d'entrain, de verve, d'ardeur, aimant la guerre pour la guerre, comme certains artistes aiment l'art pour l'art, le général de Lavarande venait souvent passer ses soirées sous la tente du général Canrobert. Il était de ces rares esprits qu'aucun obstacle ne rebute, qui, animés d'une jeune et puissante confiance, envoient gaiement leurs pensées au-devant des périls où ils doivent bientôt se jeter. Un boulet emporta cette tête hardie et joyeuse où la vue se reposait avec plaisir. J'appris le même jour avec tristesse la mort du colonel de Brancion, dont l'âme austère et vaillante rappelait les âmes des croisés. J'écris ces noms en passant, parce qu'ils répondent à des visages restés dans mon souvenir. Combien d'autres noms j'écrirais, si je pouvais nommer ici tous ceux qui ont conquis de leur sang le droit de cité dans un royaume glorieux et infini, quoiqu'il se compose souvent à peine de quelques cœurs!

Il y a de plus douloureuses apparitions que celles des hommes les plus regrettés, ce sont les apparitions des funestes journées de notre histoire. La guerre de Crimée n'a compté qu'un jour néfaste; me voici arrivé à ce jour-là.

C'était le 18 juin, terrible date! l'anniversaire de cette immense bataille où s'abîmèrent une armée, un empire, un drapeau. Un étrange retour des choses humaines allait montrer, unis dans un suprême effort, combattant pour une même cause, ceux à qui cette date rappelait des souvenirs si opposés; cette fois un même deuil devait couvrir, pour les deux nations que les événemens avaient rapprochées l'une de l'autre, cette portion du temps éclairée pour elles dans le passé d'une lumière si différente.

Nous savions, le 17 juin au soir, que le lendemain, aux premières heures du matin, une grande attaque serait tentée contre la ville. Pendant le combat acharné qui allait se livrer sur les remparts de Sébastopol, les Russes placés en face de nous pouvaient essayer de forcer nos lignes. Toutes les troupes campées sur les bords de la Tchernaïa reçurent l'ordre de prendre les armes le 18 au lever du jour. Ce lever du jour fut sinistre malgré un chaud et brillant soleil écartant sans effort les ombres transparentes d'une nuit d'été. Avec les clartés de l'aube, il s'éleva, du côté de la ville, une fusillade surpassant en étendue et en furie toutes celles dont avait en-

core retenti le plateau. On se rappelait, en entendant cet amas de détonations rapides et serrées, ces pluies torrentielles du printemps s'ébattant sur les cimes d'une forêt; seulement c'était une pluie de feu qui, au lieu de tomber sur des arbres, tombait sur des hommes. Le général Canrobert parcourait à cheval le front de sa division, rangée en bataille. Il s'arrêtait souvent pour adresser aux soldats quelques paroles pleines d'énergie et d'espérance. On lui répondait par des acclamations. L'intrépidité, la constance, l'ardeur même, étaient sur tous les visages. Pourtant, avec cette prescience de l'événement, avec ce tact sûr et prompt que la guerre donne aux combattans les plus obscurs, chacun sentait déjà ce qui se passait du côté de la ville. Cette fusillade était trop opiniâtre, trop fournie et trop prolongée pour permettre de croire à une surprise. Évidemment les Russes nous avaient attendus, et maintenant s'environnaient de feux que tout le sang des nôtres ne pouvait éteindre. Ce bruit si violent, si emporté de mousqueterie, se confondit bientôt dans un fracas mille fois plus écrasant encore. La place annonçait, par le tonnerre continu de son artillerie, qu'elle s'était dégagée de notre étreinte, qu'elle avait refait l'espace autour d'elle. En effet, notre attaque avait échoué; nos colonnes rentraient dans les tranchées, où un déluge de fer les suivait.

Nous connaissions déjà la mauvaise nouvelle. Il était midi; nous prenions tristement notre premier repas quand, à la porte de la grande tente qui nous servait de salle à manger, le colonel de La Tour du Pin nous apparut avec un visage que ne saurait oublier aucun des témoins de cette scène. Lui d'habitude le calme et spirituel conteur de toutes les terribles aventures, le témoin souriant des choses sanglantes, il était pâle, défait, abattu; cette âme sans peur avait été traversée par le glaive de la seule douleur qui pouvait l'atteindre. Cet échec imprévu de nos armes semblait l'avoir mortellement blessé. Le général Canrobert fit asseoir à ses côtés cet acteur volontaire de tous les drames où le canon jouait un rôle, et lui demanda avec empressement des détails sur l'action qui venait de finir. Alors le colonel de La Tour du Pin nous raconta en quelques mots ce qu'il avait vu et ce que le seul bruit du combat nous avait fait en partie deviner. Nos colonnes avaient été écrasées par la toute-puissance d'un feu que nulle valeur n'avait pu dompter.

Celui qui nous parlait était resté lui-même, pendant des heures entières, sur une ligne qu'aucun homme ne pouvait franchir sans devenir aussitôt un cadavre. Cette ligne était formée par des corps couchés, nous disait-il, comme des blés après un ouragan. Toutes les énergies, toutes les audaces, tous les jets, toutes les saillies de notre courage, venaient mourir à ces implacables limites. En nous

racontant ces faits cruels, le colonel de La Tour du Pin avait une poignante éloquence; on croyait retrouver sur ses lèvres l'antique malédiction des chevaliers contre les engins infernaux qui soumettent à des forces aveugles et grossières la valeur ailée et brillante des grandes âmes.

Toute l'armée savait que les généraux Brunet et Mayran avaient été mortellement frappés à la tête de leurs divisions. On avait appris aussi avec une singulière rapidité la mort du colonel de La Boussinière, officier intelligent et intrépide, qui portait sur son visage toutes les nobles qualités dont il était doué; mais on ignorait quels amis on avait perdus dans les rangs obscurs. J'appris bientôt que cette affaire me coûtait un aimable et jeune compagnon, le lieutenant Roger, petit-fils d'un soldat de l'empire et fils d'un homme que l'on remarqua parmi les plus résolus aux journées de juin 1848. Telle est la séduction de la jeunesse, sa puissance éternelle aux lieux mêmes où tant de puissances sont mises à néant, que ce vaillant enfant, par son trépas, serra d'une longue et douloureuse étreinte tous les cœurs où il était connu. Je le regrettai, pour ma part, avec une particulière amertume. En même temps que mille souvenirs de la patrie, il me rappelait mes plus vifs et mes plus joyeux souvenirs de Crimée. J'avais passé avec lui ma première soirée sur cette terre, où nos espérances prenaient leur volée, et qui ne s'était point encore creusée pour recevoir un seul d'entre nous. Sa figure hardie et souriante me faisait plaisir quand je le rencontrais dans les tranchées. Il avait ce que le prince de Ligne appelait, dans le langage élégant de son siècle, « une jolie bravoure. » Aussi pouvait-on lui appliquer ces paroles du poète à propos d'une vie en fleur comme la sienne, suspendue comme la sienne au-dessus du trépas : « Sa bienvenue lui riait dans tous les yeux. » Ce n'était point seulement dans mes yeux qu'il était le bienvenu, c'était encore dans une partie plus profonde de mon être, où je retrouve avec attendrissement aujourd'hui ce que la mort nous laisse des témoins aimés de notre vie.

J'assistai, dans cette journée du 18 juin, à un fait qui occupe dans mon esprit une place à part, et que je livre aux méditations de chacun. Suivant moi, ce fait ignoré a une étrange grandeur et crie plus haut que bien des événemens retentissans; mais tous ne le jugeront pas de la même manière, ne lui accorderont pas la même force, ne lui reconnaîtront pas les mêmes signes. Le voici tel qu'il m'a frappé, dans sa simplicité émouvante, que je serais désolé d'altérer. Le général Lafond de Villiers, blessé à l'attaque du matin, avait rendu sa blessure dangereuse en ne voulant point se retirer du feu. De retour à son bivouac, il m'avait écrit de venir le trouver. J'avais quitté les bords de la Tchernaïa, j'avais gravi ce plateau tout rempli des émo-

tions d'une nouvelle lutte. J'étais entré dans la tente où souffrait celui que je désirais voir, et j'y étais resté longtemps. A l'heure où je regagnai mon camp, le soleil commençait à se coucher. Je rencontrai un aumônier que j'ai retrouvé depuis en Italie, et dont le combat du matin avait rendu toute la journée le ministère nécessaire. Ce prêtre habitait une tente voisine de la mienne. Je fis route avec lui. Nous étions arrivés tous deux, lui sur sa mule, moi sur mon cheval, à la rampe qui descend du plateau dans la vallée. Entre les camps que nous venions de quitter et ceux que nous allions rejoindre, nous franchissions des espaces presque solitaires où l'âme se reposait avec étonnement dans le calme. Nous traversions un paysage touchant et sérieux, que cette heure de la journée, l'heure émue et recueillie par excellence, emplissait d'un immense charme. Soudain au bord de la route que nous suivions, à mi-chemin de la vallée et du plateau, le prêtre aperçut un soldat, étendu sur la terre, qui respirait encore, mais dont le visage portait toutes les traces de la mort. Il me confia sa mule, mit pied à terre et courut vers cet agonisant. Je le vis s'agenouiller, appuyer contre sa poitrine une tête alourdie, et ouvrir la bouche pour prononcer des paroles que je ne pouvais pas entendre. Au bout de quelques instans, il revint vers moi, et, avisant une bande de soldats sur la route, les appela pour transporter l'homme qu'il venait de tenir dans ses bras. Cet homme n'était déjà plus qu'un cadavre.

Nous avions repris notre course, et l'aumônier cheminait à mes côtés sans me parler. Sortant du silence tout à coup : « Savez-vous, s'écria-t-il, ce que m'a dit ce pauvre homme, dont j'ai reçu le dernier soupir? Il m'a dit : — Le choléra m'a pris il y a deux heures. Je suis tombé à cet endroit où me voici. Au moment même où je vous ai aperçu, je priais Dieu avec ferveur pour qu'il fît passer auprès de moi un prêtre. »

Le prêtre était passé.

XIII.

Quelques jours après le rude combat du 18 juin, la division du général Canrobert reçut l'ordre de monter sur le plateau. Elle devait remplacer aux attaques de droite l'ancienne division Mayran, que le feu des Russes avait décimée. Ainsi s'accomplissait dans toute son étendue le plus grand acte d'abnégation dont notre histoire militaire fournisse l'exemple : celui qui, si récemment encore, avait une armée entière sous ses ordres venait, dans un rang secondaire, poursuivre au poste le plus périlleux l'œuvre qu'il avait renoncé à conduire.

Notre division se mit en route un matin sous un soleil ardent. Au fur et à mesure que nous nous éloignions de la Tchernaïa pour nous rapprocher de notre nouveau bivouac, nous sentions une chaleur plus pesante, et nous parcourions une contrée plus morne. Nous disions adieu à la fraîcheur, aux arbres, à la verdure, pour rentrer dans ces régions nues, arides, dévastées, où depuis tant de mois une immense réunion d'hommes s'offrait à tous les coups dont la chair humaine puisse être frappée. Aux extrémités de ce plateau, foulé par tant de pas, labouré par tant de boulets, quelques brins d'herbe s'étaient remontrés au printemps; mais au centre même de cette vaste place d'armes, aucune apparence de végétation ne récréait la vue. On marchait sur un sol que les flammes de la guerre semblaient avoir calciné. Le fer et le plomb remplaçaient d'une manière bizarre la verdure absente. Ces décorations ingénieuses, dont nos soldats aiment à égayer leurs bivouacs, et qui d'habitude se composent de gazon, étaient faites avec les projectiles lancés par Sébastopol. Des boulets de toutes dimensions, disposés comme le buis d'un jardin, formaient çà et là de sombres et fantasques bordures autour des tentes.

L'endroit même où le général Canrobert allait s'établir était le plus désolé de tout le camp. Au sein d'un vaste carré, formé par les lignes des bivouacs voisins, s'élevait, sur une terre dure et blanchâtre, une baraque qui me rappelait ces abris où la fièvre ronge quelques malheureux sous le ciel des colonies meurtrières. Cette baraque avait recélé l'agonie et la mort du général Mayran. On apercevait de ce triste logis deux autres bâtimens en planches, rappelant à chacun ses doubles destinées, les deux étapes du chemin qui conduisait tant d'entre nous au cimetière, l'ambulance et l'église. Cette église avait reçu le corps du général Bizot. Ce n'est pas du reste à cet humble édifice que je reprocherais d'avoir attristé le paysage; loin de là : il en était au contraire, suivant moi, la seule grâce consolatrice. Où manque le feuillage et la verdure, on est heureux de voir s'élever la croix. C'est d'une floraison éternelle que nous parle ce bois dépouillé. Je me serais bien gardé, si je l'avais pu, de transporter ailleurs cette demeure sacrée. Quelquefois un nuage blanc et léger semblait presque en effleurer le toit : c'était quelque obus ennemi, lancé au hasard, qui éclatait avant de toucher le sol. De pareils accidens faisaient bien. Tout ce qui évoque autour d'un symbole religieux les périls, les souffrances et la misère, tout ce qui ramène notre foi à ses obscures et sanglantes origines, doit être accueilli avec bonheur. Cette petite église, à portée de canon, où tant de bières hâtivement clouées ont fait une halte rapide, aura peut-être occupé ici-bas une grande place parmi les

maisons de Dieu. Comme l'ambulance sa voisine, elle exhalait une odeur de souffrance; seulement c'était l'odeur de la souffrance acceptée en ce monde et bénie dans l'autre, qui, à l'heure de la liberté éternelle, devient la plus précieuse essence dont puissent se parfumer les âmes.

La plus féconde imagination s'épuiserait vainement à chercher les contrastes que nous offre à chaque pas ce monde étrange où nous promène la guerre. Près des édifices dont je viens de parler, près de l'ambulance et de l'église, s'élevait une construction d'une nature originale et imprévue, un théâtre célèbre dans le camp tout entier sous le nom de *Théâtre des Zouaves*. Imaginez-vous, dans des proportions colossales, ce jouet qui fait le bonheur des enfans, cette sorte de maison carrée qui est ornée d'un fronton appuyé sur des pilastres, et qui a pour devanture une toile où un pinceau primitif a essayé de rendre les plis majestueux d'une draperie opulente. Tel était ce théâtre guerrier. Il s'élevait sur un petit mamelon et était entouré d'un hémicycle formé par des buttes de terre. Les spectateurs prenaient place sur ces buttes. Le jour où je le vis pour la première fois, en me rendant à notre nouveau bivouac, ce lieu destiné au plaisir était en deuil.

Des souvenirs lugubres planaient sur la scène abandonnée, et les gradins de terre, où depuis plusieurs jours nul ne s'était assis, faisaient songer à des tombes. La matinée du 18 juin avait détruit en quelques heures, presque tout entière, la troupe des soldats artistes. Les boulets russes avaient enlevé le père noble, l'amoureux, le comique, et jusqu'à la jeune première elle-même, car, ainsi que sur le théâtre antique, les rôles de femmes, sur le théâtre des zouaves, étaient joués par de jeunes garçons. L'ingénue déchirait la cartouche, maniait le fusil, et au besoin se faisait tuer. La dernière affaire l'avait prouvé. On dispensait les acteurs des corvées, mais on ne les dispensait point des combats, eux-mêmes ne l'auraient pas voulu. Ils apprenaient leur rôle dans les tranchées. Le relâche forcé qui eut lieu après le 18 juin est le plus glorieux incident de leur histoire. Ce fait, qui en même temps nous égaie et nous attendrit, montre quelle bizarre et redoutable force recèle l'âme française. Comment lutter avec des gens qui traitent de cette manière le péril, qui se battent entre deux couplets, qui descendent d'un tréteau pour entrer dans la mort? Le théâtre des zouaves ne fut point fermé longtemps. Une nouvelle troupe se reforma bien vite. Comme ma tente était dans le voisinage de ce spectacle, souvent le soir, en m'endormant, je prêtais alternativement l'oreille au bruit du canon, que j'entendais tonner contre les tranchées et à celui des couplets, qui s'élançaient dans l'air de la nuit. Sous mon cerveau, où

elles venaient s'unir, cette voix du trépas et cette voix des plus folles gaietés formaient un concert dont la musique d'aucun maître ne pourrait me rendre la mélancolie imposante et la poétique bouffonnerie.

A peine établi dans son bivouac, le général Canrobert se mit à monter avec sa division les gardes de tranchées. Ces gardes étaient fréquentes. Notre division était de garde un jour; le jour suivant, troupe de soutien. C'était avec le troisième jour seulement que nous arrivaient quelques instans de repos. Notre vie du reste, pendant les gardes de tranchées, n'était point dépourvue d'intérêt. A un lieu dont j'ai parlé déjà, sur ce plateau occupé autrefois par la batterie de Lancastre, on avait construit une baraque appuyée à une gabionnade qu'elle ne dépassait pas. Cette baraque était le poste assigné au général commandant la division de garde; c'était de là qu'il partait pour aller faire sa tournée dans les tranchées, et cette tournée accomplie, si quelque incident venait à se produire, pour se rendre sur le point où sa présence était nécessaire. Ce lieu était loin de me déplaire : il était élevé; on y vivait au grand air, on y dominait de vastes espaces. On était au milieu de nos attaques. On les voyait se dessiner à sa droite, à sa gauche et devant soi. Comme le poète sur la montagne, on avait une ville couchée à ses pieds, et une ville bien loin d'être endormie, car Sébastopol était devenue un volcan en état d'éruption permanente. La respiration de cette bruyante cité, c'était le souffle de ses canons. Cependant, avec sa ceinture d'éclairs et sa couronne de fumée, elle avait de la grâce. Ce siége, si morne l'hiver, quand on le voyait les pieds dans la neige, au fond d'une de ces tranchées étroites, tortueuses, creusées dans un sol déprimé, qui s'étendaient devant le bastion du Mât, avait, l'été, une splendeur presque joyeuse quand on le regardait des hauteurs voisines de Malakof. Dans le paysage que l'on embrassait de ces positions, la mer avait une place importante, et la mer, toutes les fois que le soleil l'inonde, jette sur ses rivages l'enchantement d'un miroir magique. Parfois, malgré les images sinistres qui s'y réfléchissaient, la baie de Sébastopol m'a fait songer à cette baie célèbre de l'Italie où chaque flot a bercé un songe et inspiré un chant.

Les jours de garde, nous dînions à la batterie de Lancastre. Le général Canrobert faisait dresser sa table sous le ciel, à côté de sa baraque, derrière les gabions. L'idée lui vint de donner à ces repas l'entraînante et saine gaieté de la musique militaire. Chacun des régimens qu'il commandait fournissait tour à tour les musiciens. Les artistes se plaçaient à quelques pas de nous, et tiraient de leurs instrumens des accords que les souffles du soir devaient porter parfois jusqu'aux oreilles des assiégeans. Quoique notre salle à manger

en plein air fût loin du canon ennemi, il arrivait bien rarement cependant que quelque obus ou quelque boulet ne passât point au-dessus de notre table. Nous aurions eu mauvaise grâce à nous plaindre de ces projectiles qui faisaient toute l'originalité et toute l'élégance du festin.

Toutefois, en dépit de la musique, du soleil et de quelques joyeux incidens, cette vie, qui s'écoulait presque tout entière entre des mourans et des blessés, devant ces mêmes murs que nous regardions depuis si longtemps, causait par momens à l'esprit une certaine fatigue. Il y avait des heures où nous ressemblions à ces habitans des cités bruyantes, qui se sentent emportés tout à coup vers des plaisirs champêtres par une attraction passionnée. Nous avions envie d'être une journée sans entendre dans nos oreilles un bruit perpétuel d'explosions et de sifflemens, sans voir à chaque minute la poussière soulevée près de nous par un morceau de fer, sans rencontrer une civière ensanglantée, ou mettre le pied sur un débris humain. De ce désir naquit une vraie partie de campagne concertée entre le général Canrobert et Omer-Pacha. Il fut convenu que nous irions déjeuner au Monastère avec le chef de l'armée turque et son état-major.

J'ai déjà parlé de ce couvent grec, situé au bord de la mer, près des lieux où Oreste retrouva Iphigénie. Je n'avais pas revu, depuis l'avénement du printemps, cette demeure et ses magnifiques jardins, qui, pour la première fois, m'étaient apparus un jour d'automne. Quand je retournai au Monastère par une matinée de juillet, les arbres y livraient aux vents de la mer tout le trésor de leurs chevelures. La table où nous devions prendre notre repas était dressée sous les marronniers d'une terrasse, d'où j'apercevais, au milieu des îlots, ces poétiques rochers qui m'avaient gagné le cœur. Pendant que notre déjeuner s'apprêtait, j'avisai une chapelle ouverte où les moines célébraient un office. J'y pénétrai et j'eus sous les yeux une scène si bizarre, dans les circonstances où elle s'offrait à moi, qu'en me la rappelant je crois presque me raconter un rêve.

J'étais au milieu d'un sanctuaire décoré par cet art byzantin qui, dès son origine, fut consacré à la reproduction invariable de types mystérieux, et qui lui-même est resté un mystère. J'avais autour de moi ces pâles figures vêtues de draperies aux couleurs claires, qui semblent s'évanouir dans leur fond d'or, comme des visions nocturnes dans les premières clartés du soleil. Tout un côté de la chapelle était occupé par un autel enrichi de pierreries, où s'élevaient entre des vases précieux les grands chandeliers symboliques qui offrent au ciel, à l'extrémité de leurs cierges purs, droits et blancs ainsi que des lis, la flamme vacillante chargée de rappeler la fer-

veur tremblante de la prière. Devant cet autel étaient des moines couverts d'habits sacerdotaux, qui transportaient l'esprit par leurs formes au sein des âges les plus lointains. Ces moines chantaient, et j'entendais sans cesse revenir dans leurs chants le nom de leur nouvel empereur. Ils demandaient à Dieu de faire triompher la cause et les armes de leur patrie. Dans un coin du temple où jaillissaient si librement ces hymnes, un étrange personnage se livrait à un bruyant et violent exercice. C'était le sonneur de cloches qui se pendait tour à tour à trois ou quatre cordes dont les oscillations déterminaient le plus assourdissant des carillons. Cet être, singulièrement semblable à une des plus fantasques créations du roman moderne, était nain et contrefait. Son corps difforme était enveloppé d'une robe rouge à fleurs d'or. Ce détail complétait le tableau. En promenant mes regards sur tous les objets qui m'environnaient, je me disais, pour me rendre compte de mes impressions : « Me voici à quelques pas de Sébastopol, qui m'envoyait des boulets hier et qui m'en lancera demain encore, assistant à des prières pour l'empereur Alexandre; j'entends les cloches d'un couvent, je suis dans une chapelle, mais par cette porte entr'ouverte, sous ces grands arbres, sur cette terrasse qui domine la mer, j'aperçois une table dressée. Je vais m'asseoir à cette table, et j'y déjeunerai en face du général en chef de l'armée turque! »

Le lendemain de cette journée si pareille à un songe, je revoyais la batterie de Lancastre et je reprenais ma vie ordinaire. Au fur et à mesure que nos attaques serraient de plus près nos ennemis, les coups de la place tombaient plus drus sur la tranchée, et nos pertes journalières devenaient plus graves. Pendant ce siége, qui a duré tant de mois, notre armée ne s'est pas abandonnée une seule heure au découragement : on l'a répété bien des fois, ce sera pour elle l'honneur impérissable de cette guerre; mais il y avait des instans où ces sentimens de la confiance, de la gaieté, de la verve française, étaient remplacés dans nos rangs par un sentiment nouveau, par un sentiment de sombre et intrépide résignation. « Nous y passerons tous, disaient quelquefois les soldats; peu importe du reste ce qui adviendra des ouvriers, pourvu que la besogne soit faite. »

Malgré ce que de semblables pensées avaient d'énergique et de noble, le général Canrobert, avec raison, aimait mieux voir s'épanouir dans le cerveau des siens les pensées habituelles à notre nation. Aussi, dans ses visites continuelles à la tranchée, avait-il toujours dans la bouche de joyeux propos. Le troupier vis-à-vis d'un chef qui lui adresse quelques paroles de bonté, c'est un courtisan vis-à-vis de son souverain. Seulement c'est un courtisan d'une loyauté honnête et touchante; avant même que son supérieur ait

parlé, il s'apprête à rire, s'il voit qu'une plaisanterie va naître, et à peine cette plaisanterie est-elle née qu'il l'accueille, si mince, si chétive soit-elle, avec tous les transports d'une affectueuse hilarité. On peut donc s'imaginer l'empire qu'exerçait sur une semblable nature le général Canrobert avec cette langue imagée et vive que fournit un cœur vaillant à un esprit bien doué.

Un seul trait montrera cet empire. J'ai dit quel aspect sinistre avait à la droite du siége l'entrée de nos tranchées. Les ravins où l'on était forcé de s'engager pour arriver à cette partie de nos travaux évoquaient le génie de Salvator Rosa. C'étaient les paysages tourmentés chers à ce pinceau hardi et violent comme un glaive. Un soir, en revenant de visiter nos tirailleurs, le général Canrobert cheminait dans un de ces ravins. Au pied d'une montagne sombre et farouche, dont les plis commençaient à se remplir des ombres de la nuit, il aperçut quelques soldats qui remuaient la terre. Il s'arrêta pour demander à ces hommes ce qu'ils faisaient. Ils lui répondirent qu'ils creusaient des tombes. En cet instant même, près de ces fossoyeurs improvisés passaient d'autres soldats portant sur leurs épaules une civière. Un cadavre singulier reposait sur ce lit de mort ambulant : c'était un homme atteint par le trépas avec une telle rapidité, qu'en devenant immobile il avait gardé toutes les attitudes de la vie, et s'était changé en une sorte d'effrayante statue. Un de ses bras s'était raidi le long de son corps, mais l'autre bras était levé au ciel. La mort avait donné au geste de ce membre livide une énergie que je ne saurais rendre. On eût dit un appel terrible à la puissance divine. Parmi tous les objets transformés que la guerre a fait passer sous mes yeux, aucun peut-être ne m'a paru plus émouvant que ce bras. Il y a dans les spectacles extérieurs d'invincibles puissances que les âmes les plus simples subissent souvent à leur insu. Les hommes près de qui le général Canrobert s'était arrêté semblaient soucieux. Ce qui frappait en ce moment mes regards pesait évidemment sur leurs cœurs.

— Eh bien! mes enfans, leur dit le général, il y en a donc beaucoup qui ont fait le grand voyage aujourd'hui?

— Oui, mon général, lui répondirent-ils, et demain il y en aura bien d'autres encore.

— Nous le ferons tous, reprit alors leur chef, c'est bien certain; mais de quel lieu partirons-nous, et quand nous mettrons-nous en route? Voilà ce que je ne puis pas vous dire.

Appuyés sur leurs pioches, les hommes qui travaillaient dans le ravin se mirent à rire. L'humeur gauloise était réveillée et reprenait sa chanson au bord de ces tombes.

XIV.

J'étais bien rarement de garde aux tranchées sans voir arriver dans l'après-midi un homme aux traits réguliers, à la taille élancée, vêtu de cet uniforme britannique qui en campagne se rapproche de l'habit bourgeois : c'était le général Colin Campbell, commandant la brigade écossaise. Sir Colin Campbell avait contracté une étroite amitié avec le général Vinoy, dont il avait été le voisin, pendant les premiers jours du siége, sur les hauteurs de Balaclava. — Je viens rendre visite à mon *ami*, — disait-il avec son accent anglais, donnant à ce mot : ami je ne sais quoi d'énergique en rapport avec le sentiment de mâle affection que témoignaient ces visites périlleuses. Sir Colin Campbell allait trouver son ami en effet, et l'accompagnait dans de longues promenades sous le canon de Sébastopol. Il revenait d'ordinaire avec un sourire de satisfaction sur les lèvres, heureux d'un progrès que, tout en courant, il avait remarqué dans nos travaux. Il me rappelait, au sortir de ces excursions, quand il reprenait le chemin de son bivouac, ces gentilshommes campagnards de son pays, gagnant le soir le château où s'écoule leur saine et régulière existence, après avoir visité une plantation ou une prairie.

Cette vie d'alors, qu'il me serait doux de ranimer aujourd'hui, a été traversée pour moi par maintes figures que je ne reverrai plus en ce monde. Le général Canrobert invita un soir, à cette table en plein air dont je parlais tout à l'heure, un jeune homme ayant des amitiés nombreuses hors de l'armée, où déjà cependant il avait su se faire connaître et apprécier. Ancien attaché d'ambassade, ce jeune homme, aux heures où je le retrouvai, était dans un accoutrement sous lequel l'auraient reconnu avec peine ceux qui l'avaient vu en d'autres temps : M. de Villeneuve, en quelques jours, s'était transformé en un sergent accompli de zouaves. Sans que rien sentît l'affectation ni en quelque sorte la mascarade dans cette œuvre importante de son cœur à laquelle il allait donner sa vie, il portait ses nouveaux habits avec une aisance, une liberté, une bonne grâce qui lui conciliaient tout d'abord la bienveillance de chacun. Homme d'élégance et de loisirs, il avait senti l'esprit guerrier passer auprès de lui, et il était entré dans nos rangs comme on entre en religion, avec foi, avec enthousiasme, avec ferveur, avec la détermination bien arrêtée d'offrir un noble et utile exemple à la jeunesse de son siècle. Ce sentiment, compris de tous, semblait approuvé du ciel même, qui lui envoya un noble trépas. Quelques jours après ce dîner de la tranchée, il reçut dans une attaque de nuit une blessure mortelle. La plume éloquente et pieuse d'une personne qui lui ap-

partenait a retracé cette rapide existence se résumant dans une mort héroïque. J'ai voulu le nommer à mon tour, puisque je me suis trouvé sur son passage, et que son âme m'est pour ainsi dire apparue à la lueur même du coup qui l'a frappé.

On ne devrait pas s'étonner quand un homme obscur, racontant la guerre comme il l'a faite, oublierait des trépas illustres pour accorder une place importante à la disparition d'un compagnon. Je ne veux pourtant point passer sous silence la mort de lord Raglan, dont les funérailles furent une admirable solennité. J'accompagnai le général Canrobert à ce convoi, qui devait ses magnificences guerrières au concours de quatre armées. On prétend que lord Raglan fut atteint le 18 juin non point par un boulet, mais par l'invincible épée dont le ciel arme certaines tristesses. Quoiqu'il n'appartînt pas aux générations qu'il voyait tomber autour de lui, il semblait destiné à rester longtemps encore sur cette terre. Une séve vigoureuse animait le vieil arbre que la mort avait émondé à Waterloo. Un jour, après une courte agonie, lord Raglan s'éteignit entre les bras de ses aides-de-camp. C'était un homme aimable et bon, paré de glorieux souvenirs pour sa patrie. A la nouvelle inattendue qu'il avait cessé d'exister, ce fut donc chez ses compatriotes une légitime affliction. On résolut d'envoyer ses dépouilles en Angleterre; mais pour gagner le navire qui devait l'emporter, son corps avait une longue route à parcourir. Il fut décidé que sur cette route on déploierait toutes les pompes dont les armes peuvent entourer un cercueil. Je me rendis avec le général Canrobert à cette petite maison où j'étais venu si souvent, à une autre époque, passer de longues heures, devisant, pendant les conférences prolongées des généraux en chef, chez un officier qui devait, lui aussi, sortir dans une bière de cet humble asile. A cette maison commençait la double haie de soldats qui bordaient jusqu'à Kamiesch le chemin où le mort devait passer.

Les premiers soldats disposés sur cette voie funéraire étaient les *highlanders;* appuyés sur leurs fusils renversés, ces hommes, grands, vigoureux, bien taillés, faisaient songer, par leurs attitudes et par leurs formes, aux bas-reliefs antiques. Ils évoquaient la pensée d'une douleur imposante et calme, de la douleur qui sied au cœur d'une puissante nation. On se sentait ému par ces figures, non point à coup sûr de la tristesse poignante qui parfois se met à sangloter soudain, dans un coin obscur de votre âme, au convoi d'un être ignoré, mais de cette tristesse des deuils publics, auguste et solennelle comme le temple où tout un peuple accompagne les restes d'un grand homme. Ce qui achevait de donner à cette cérémonie un caractère en même temps lugubre et triomphal, c'était la nature, la forme et l'appareil du char mortuaire. On avait posé le cercueil qui renfermait l'ancien général en chef de l'armée anglaise sur une pièce

de canon traînée par un attelage de guerre, et le voile qui recouvrait ce cercueil était le drapeau même de la Grande-Bretagne. Jamais les hommes n'ont jeté sur un cadavre plus splendide linceul. Ce qu'il y avait dans cette pompe de patriotique et de guerrier lui enlevait la vanité dérisoire dont on est trop souvent offensé aux funérailles opulentes. Cet étendard semblait communiquer sa vie à celui qu'il enveloppait de ses plis éclatans. Ce qu'on croyait voir passer sur cette route de la dernière demeure, ce n'était point, comme il arrive trop souvent, quelque chose de détruit, de déformé, d'inerte, en un cruel désaccord avec toutes les créations d'un art fastueux, un repas apprêté pour les vers avec une ironique magnificence; non, c'était un être vivant, un soldat allant trouver son Dieu dans le drapeau de sa patrie.

Ainsi, des deux généraux en chef qui avaient commencé cette guerre à la tête de deux armées, l'un était mort, l'autre avait déposé son commandement. Les funérailles que je viens de raconter eurent lieu à l'instant même où le général Canrobert, rentré volontairement au sein de l'armée, poursuivait la tâche de tous dans ce qu'elle avait de plus rude et de plus laborieux. Bientôt l'ancien commandant en chef de l'armée française devait quitter cette terre, où le premier il avait planté notre drapeau, qui avait reçu le sang de ses veines sur deux champs de bataille, à laquelle il était attaché enfin par tout ce qui peut unir un homme de guerre et une contrée.

XV.

Le général Canrobert a dit quelquefois : « Je suis comme Moïse; si je n'ai point pu entrer dans la terre promise, il m'a été permis de la contempler. » Dans les dernières gardes de tranchées, il la voyait de près en effet, cette terre promise à notre gloire. Nos travaux avaient été poussés avec tant de vigueur, que sur certains points, lorsqu'on mettait l'œil à un créneau, on avait le regard noyé dans l'ombre de la tour Malakof. On semblait presque toucher l'apparition irritante qui devait un jour s'évanouir au contact de notre drapeau.

Dans une de ses excursions aux extrêmes limites de nos attaques, le général Canrobert, une après-midi, passait à un endroit où quelques soldats lui dirent : « Mon général, on ne passe pas! » Aux questions du général étonné sur le sens de ces paroles, les soldats finirent par lui répondre : « C'est le feu des tirailleurs russes qui empêche de passer par là. Le chemin a été ouvert cette nuit; on n'a pu le couvrir encore; un officier a voulu le traverser tout à l'heure, il a été tué. » Il arriva ce que de semblables explications devaient amener : le général Canrobert entra dans le chemin. Je me rappe-

lais, en le suivant, les chasses princières où l'on fait passer le gibier devant des tireurs commodément établis; mais ce chemin n'était pas d'une trop fâcheuse longueur, et les balles que lancent les armes de précision sont souvent aussi capricieuses que leurs aînées, les balles des anciens fusils. Au bout d'un instant, nous avions traversé l'essaim bruyant des abeilles de fer déchaînées autour de nous, et nous rentrions dans la tranchée, abri d'une sécurité tempérée qui devenait un foyer hospitalier au sortir de ces lieux. Malheureusement une triste nouvelle nous y attendait. L'officier tué sur cette route dont on voulait écarter le général Canrobert, c'était Romieu, vaillant jeune homme qui avait jeté hardiment aux échos des champs de bataille un nom souvent répété par d'autres échos. Romieu avait été un de ces volontaires de la garde mobile qui épousèrent sérieusement la condition à laquelle ils s'étaient fiancés dans une heure d'enthousiasme. Je le retrouvai un jour dans la galerie d'une maison arabe que l'on avait transformée en ambulance. C'était en Afrique, à Laghouat. Il avait reçu une blessure sous le ciel du désert. Maintenant je le retrouvais une dernière fois, mort sous le ciel de la Crimée.

Ce souvenir est mon dernier souvenir de tranchée. Un matin j'appris que le général Canrobert avait reçu l'ordre de retourner en France. J'appris également que le général m'emmenait. Dès longtemps, mes spahis étaient retournés en Afrique; mon régiment était répandu dans la province de Constantine, qu'il n'avait jamais quittée : c'était là que je comptais retourner à mon tour après avoir passé quelques instans dans mon pays. Mes destinées en avaient décidé autrement, et sans le savoir j'adressais à la Crimée de courts adieux. Ils furent tristes cependant ces adieux, car ce n'est pas impunément que l'on abandonne une œuvre où l'on avait mis toutes les forces de son âme. Puis les compagnons que je laissais sur ces rives pleines de périls, devais-je les revoir? Évidemment il ne me resterait d'un grand nombre d'entre eux que le sourire affectueux dont ils saluaient mon départ, et qui allait dès ce moment prendre place parmi les reliques de mon cœur. Si de pareilles émotions m'agitaient dans ma situation obscure, on peut s'imaginer de quelles pensées était assailli l'homme qui avait été le chef de la grande famille dont il se séparait.

La veille de son départ, le général Canrobert avait passé sa division en revue. Contrairement à ses habitudes, il ne s'était arrêté devant aucun soldat. On sentait qu'il avait hâte d'en finir avec une douloureuse épreuve. Le morne chagrin dont il était entouré pesait sur lui. Le jour même où il partit, tous les chefs de corps, tous les officiers que les travaux du siége laissaient disponibles avaient voulu lui faire cortége jusqu'au port. Bien des regards étaient humides de

larmes, parmi les regards qui s'attachaient sur lui, au moment où il s'éloigna de cette terre encore sillonnée de ces boulets qu'il avait bravés tant de fois. Le général Pélissier l'accompagna jusqu'au navire où il s'embarquait. Là il embrassa dans son successeur tous ceux qu'il quittait. Bientôt nous reprenions à travers les mers la route de la France; mais la patrie elle-même, à l'horizon, cette patrie calme et radieuse, couronnée de ses grâces souriantes, n'était pas une assez puissante apparition pour nous faire oublier l'autre patrie, à la sanglante couronne, que nous laissions derrière nous.

Ce qui est resté dans mon esprit de ce nouveau voyage à travers des régions déjà parcourues, c'est un incident assez curieux de notre passage à Constantinople. En arrivant dans cette ville, où il devait s'arrêter quelques heures, le général Canrobert voulut rendre visite au sultan. Le grand-seigneur, lui dit-on, n'était point dans son palais, mais dans une sorte de pavillon attenant, je crois, à une mosquée où il se rendait quelquefois pendant le jour. Le général se fit conduire à ce pavillon. Il pénètre au milieu d'une cour entourée d'une grille derrière laquelle stationnait une foule à la recherche des spectacles comme la foule de tous les pays. Il demande à voir le sultan. Un gros vizir à barbe grise, d'une physionomie joyeuse, contenant avec peine son embonpoint dans une redingote étriquée, lui répond que sa hautesse est à table, et qu'il est interdit à qui que ce soit de la déranger; mais pendant ce colloque une pâle figure paraît à la fenêtre du pavillon; le sultan est venu regarder ce qui se passait dans sa cour. Le voilà soudain qui descend et qui s'avance au-devant du général Canrobert d'un pas précipité. Je puis alors contempler de près le souverain de ce vieux monde musulman, si puissant autrefois sous ces voiles mystérieux et splendides qui ont tant perdu aujourd'hui de leur splendeur et de leur mystère.

Le sultan est jeune encore; il a un visage doux, un sourire gracieux et triste, une voix un peu faible, dont des oreilles respectueuses sont accoutumées, on le sent, à recueillir pieusement les moindres murmures. Ses vêtemens sont ceux de tous les Turcs. Son fez n'a point d'ornement; sa redingote, noire et droite, est un peu large. Ne serait-il pas resté un seul rayon des magnificences orientales chez le descendant de tous ces éblouissans fantômes qu'on ne peut évoquer sans être aveuglé par un éclat de pierreries? C'était ce que je me demandais quand, en regardant avec soin la rare apparition dont me gratifiait le hasard, j'aperçus entre les mains de ce souverain, si modestement vêtu, un tissu d'une merveilleuse finesse et d'une singulière blancheur. Dans un coin de ce tissu se détachait une fleur délicate et étincelante, brodée avec ces soies de l'Orient qui ont gardé des couleurs inconnues à nos contrées. C'était son mouchoir que chiffonnait le sultan, ce célèbre et poétique

mouchoir qui rappelle tant d'amoureuses légendes. Tout le luxe des pays musulmans, toute la splendeur où s'épanouissait la race d'Aroun-al-Raschid, s'étaient réfugiées dans cette petite fleur. Aussi j'en ai gardé le souvenir, et je la vois à demi cachée, comme prête à disparaître, entre les plis de ce tissu que froissaient des doigts distraits, toutes les fois que je viens à songer au maître noir vêtu des rivages éclatans du Bosphore.

J'étais en France depuis quelques semaines, quand j'appris que j'étais envoyé par avancement dans un des régimens de chasseurs d'Afrique qui faisaient la guerre en Crimée. Je partis de nouveau : en arrivant à Marseille, je trouvai M. de La Tour du Pin mourant des suites d'une blessure qu'il avait reçue pendant mon absence. On avait pu le transporter en France, où il expirait entouré de tous ceux qui avaient partagé, avec l'honneur et le drapeau, la meilleure part de son cœur. La Providence me permettait de lui serrer encore une fois la main. Ce fut après avoir reçu cette dernière étreinte que je retournai suivre au-delà des mers cette destinée du soldat, semblable à la vision d'Hamlet, spectre impérieux, auquel on obéit avec une fiévreuse ardeur, sans savoir dans quels lieux il vous entraîne et quel visage il vous montrera.

Ce second départ pour la Crimée n'était point pour moi la même fête que ma première course vers ces rives où s'étaient passés tant d'événemens. En retournant vers cette contrée que j'avais abordée autrefois, entouré d'un si joyeux essaim d'espérances, j'avais pour compagnes de voyage maintes tristesses auxquelles je n'avais pas songé. Qu'était devenue cette guerre que j'avais été forcé d'interrompre? Elle avait été, comme toujours, brillante et glorieuse, je le savais bien; mais ce n'est pas vainement qu'on s'éloigne des êtres ou des choses. J'allais lui retrouver comme un visage changé, comme une physionomie nouvelle et inconnue. Puis ce pays où l'on vivait et où l'on mourait si vite, combien me rendrait-il de mes amis, et comment me les rendrait-il? Le lit de mort que je quittais à Marseille ne me donnait que trop le droit de me livrer à ces pensées. Pour retrouver l'hôte de ma tente, le meilleur compagnon de ma vie, ce n'est point au milieu des mers, ce n'est point vers aucune contrée de ce monde qu'il aurait fallu m'élancer.

XVI.

Quand je mis le pied pour la seconde fois sur les rivages de la Crimée, je compris en effet que je m'avançais dans un pays où un acte immense venait de se consommer. Sébastopol n'était plus qu'un amas de ruines. Cette tour Malakof que j'avais laissée debout et menaçante, fière de son dernier succès contre nos armes, était tombée.

Toute œuvre humaine, quand elle est accomplie, exhale un parfum de tristesse qui est un des plus étranges mystères de ce monde. Plus l'œuvre est vaste, plus profonde et plus pénétrante est cette tristesse.

Voilà les pensées qui se levèrent dans mon esprit à ce moment de mon existence. J'ai l'habitude de m'interroger avec sévérité et, je l'espère, de me juger avec justice. Peut-être n'aurais-je point senti se dresser dans mon cœur cette chaire funèbre, où retentissait une éloquence désenchantée, si mes destins ne m'avaient point éloigné de l'entreprise qui s'était achevée loin de mes yeux. Ce qui est certain, c'est que chacun de mes pas sur ce sol où je ne pensais plus marcher éveillait pour moi un pénible souvenir. En prêtant une oreille attentive aux bruits lointains dont résonnait la campagne désolée qui s'étend entre Kamiesch et Sébastopol, je reconnaissais bien encore la voix du canon; mais ce n'était plus le canon des ardentes luttes, de la bataille passionnée et haletante dont j'avais emporté l'accent. De la forteresse isolée où on les avait relégués, les Russes continuaient à nous envoyer quelques boulets. Ils tiraient sur les soldats qui, pour alimenter le feu du bivouac, allaient arracher les poutres des maisons en ruines. Leurs projectiles égarés, vaine consolation de leur revers, écrasaient les derniers débris de leurs toits, et faisaient éclater dans leurs cimetières jusqu'aux pierres de leurs tombes.

Je vis encore tomber la neige et s'épanouir la verdure dans cette contrée où j'avais déjà vu le ciel et la terre changer bien souvent de robe et d'humeur. Je pourrais raconter ma vie sous la nouvelle tente qui abrita mes songeries, je ne l'essaierai point. Notre existence à chacun est semblable à un cours d'eau, pour me servir d'une comparaison biblique, non point seulement parce qu'elle va se perdre en des lieux inconnus, mais parce qu'elle réfléchit toutes les figures près de qui Dieu l'a fait passer. Celui dont la vie n'est qu'un ruisseau peut réfléchir d'immenses images. Qu'il montre son humble miroir au moment où les grands reflets s'y projettent; qu'il le cache quand ces reflets ont disparu. Voilà ce que je me suis dit en commençant ce récit, et voilà pourquoi je ne demanderai plus à la Crimée que de me fournir deux tableaux.

Je commandais un jour un détachement de chasseurs d'Afrique qui montaient la garde chez le général de Salles. Successeur du général Pélissier aux attaques de gauche, le général de Salles avait dirigé le 8 septembre les efforts héroïques qui furent tentés contre d'insurmontables obstacles. L'envie lui prit, par une belle matinée d'hiver, d'aller voir en détail tous les lieux témoins d'une action immortelle, depuis ce bastion du Mât, devant lequel le siége était né, jusqu'à cette tour Malakof, où il avait si glorieusement fini. J'ac-

compagnai le général dans cette excursion. Plus d'une fois déjà j'avais erré dans Sébastopol, mais jamais je n'avais aussi complétement embrassé l'ensemble de ces imposantes ruines. Cette ville que je retrouvais dans mon souvenir sous tant d'aspects variés et vivans, qui m'était apparue d'abord, à la fin d'une journée d'octobre, calme, silencieuse et comme endormie, reposant son front paisible dans la clarté d'un soleil couchant, puis que j'avais vue ensuite tant de fois violente, irritée, furieuse, élevant sa tête embrasée dans un ciel que ses colères remplissaient d'éclairs et de bruits, maintenant je la voyais morte, et morte d'une mort si violente que son cadavre était déformé. Sauf deux ou trois édifices restés debout, et cependant terribles à voir, rappelant ces blessés qui, par un effort surhumain, conservent encore l'attitude et l'expression de la vie à leur chair sanglante et mutilée, Sébastopol n'offrait plus aux regards qu'une réunion confuse de décombres. Pressées les unes contre les autres dans un vaste espace, ces pierres, arrachées de leurs assises, dépouillées de leur ciment, ayant perdu toute trace des formes que les hommes leur avaient données, ressemblaient à une sorte d'océan à la fois houleux et immobile, à des vagues pétrifiées soudain, par une volonté toute-puissante, au milieu de leurs fureurs. Voilà ce qu'étaient les ruines des maisons. Pourrais-je dire ce qu'étaient les ruines des forteresses? Je veux seulement parler de Malakof. Sur la plate-forme où cette tour s'était effondrée, les débris qui dominaient, c'étaient des débris de fer. Éclats de bombes épais et larges pareils aux fragmens d'une sphère, éclats d'obus minces et menus, cruelles miettes d'un fatal banquet, sombres boulets avec des taches de sang; balles rondes, balles pointues, toute la pluie homicide que répand la guerre de notre temps, les jours où elle ouvre ses réservoirs, couvrait encore ce coin de terre. Je descendis de cheval, et je visitai avec soin ce théâtre restreint d'une action si puissante. Mon esprit n'avait pas besoin d'un grand effort pour retrouver dans tous ses détails la scène que ces lieux avaient vue. Chaque madrier abattu, chaque fascine arrachée me racontait ce qui s'était passé. Je retrouvais l'étreinte brûlante de cette tour gorgée de canons, et de la trombe humaine qui était venue s'abattre sur elle. C'était là ce que me montraient mes yeux. Maintenant, pour retrouver la puissance cachée qui avait lancé cette trombe et l'avait faite invincible, je songeais à notre armée, dont je cherchais le souffle en mon cœur.

La dernière fois que je vis Sébastopol, ce fut au printemps, presque à l'entrée de l'été. Depuis quelques semaines, nous connaissions la conclusion de la paix, et nombre de troupes déjà étaient rentrées en France. Sur le point de quitter à mon tour cette terre où j'étais arrivé parmi les premiers, je voulus adresser un adieu suprême à

la ville dont mon esprit s'était si souvent inquiété. Cette fois je partis seul pour l'excursion où ma fantaisie m'entraînait. Je trouvai à ces ruines un aspect sous lequel je ne les avais pas vues encore. Le printemps, qui, semblable à la jeunesse, joue avec toutes lès afflictions et toutes les majestés, avait paré ces débris d'un charme inattendu de verdure. Un grand nombre de ces maisons, maintenant gisantes sur le sol, possédaient autrefois des jardins où quelques arbustes avaient été épargnés. Ces arbustes avaient fleuri dans le deuil de leurs anciens asiles, et les voilà qui, élevant leurs têtes entre des décombres, parfumaient de leurs chevelures la cité couchée sur son lit funèbre. J'étais entré dans la ville par un cimetière où je m'étais longtemps arrêté. Voisin d'un bastion célèbre, ce cimetière avait été le théâtre d'une lutte acharnée; pas une seule de ses tombes qui ne portât les stigmates de ce combat. Une chapelle peinte de couleurs claires, à la manière orientale, se tenait droite et solitaire parmi ces sépulcres suppliciés dont elle semblait la mère douloureuse; cette église aussi avait cruellement souffert : à l'extérieur, elle montrait d'immenses plaies, et son intérieur, où je pénétrai, était rempli d'une tristesse navrante. Aucun signe sacré ne rayonnait plus dans ce sanctuaire. Sur des murailles nues, où s'étaient appuyées des mains sanglantes, au lieu de ces figures, semblables, sur leurs fonds étincelans, à des âmes dans l'extase dorée de la prière, on voyait des inscriptions soldatesques, des noms obscurs tracés avec la pointe d'une baïonnette, de bizarres dessins à la craie, enfin les outrages dérisoires dont le destin accompagne presque toujours ses rigueurs; mais autour de ce temple dévasté régnait dans toute sa puissance cette grâce printanière dont je parlais à l'instant. Une herbe émue frémissait aux fentes des tombes, et les plantes grimpantes, ces bras aimans et mystérieux de la nature, commençaient à serrer les murs déchirés de la chapelle dans leurs vigoureux enlacemens.

J'avais envie de visiter depuis longtemps dans Sébastopol une des rares maisons qui avaient survécu à l'assaut. La maison que je voulais voir était un assez vaste édifice d'une physionomie agréable et régulière, dont les murs blancs étaient surmontés par un de ces toits vert tendre chers au goût moscovite. On l'avait affectée, depuis notre victoire, à diverses destinations, et l'une des salles servait aux séances d'un conseil de guerre. J'étais entré dans cette grande pièce, meublée de ces bancs en bois luisant qui décorent toute enceinte où se rend la justice, et que je ne puis jamais regarder sans songer aux pauvres hères qui me semblent y avoir laissé comme les traces d'une sueur douloureuse. Soudain cette chambre déserte se remplit d'une singulière obscurité. Je m'approchai de la fenêtre, et je m'aperçus qu'un orage fondait sur la ville, un de ces

orages de printemps, rapides, passagers, mais violens, qui s'abattent tout à coup sur la terre, la couvrent d'une ombre sinistre, mais s'évanouissent au bout d'un instant dans un ciel rafraîchi et parfumé. Je m'accoudai sur la croisée dont je m'étais approché, regardant les jeux de la tempête au milieu d'une ville en ruines, et attendant pour sortir de mon gîte que ces sombres ébats fussent terminés. Un léger bruit, à quelques pas de moi, me fit tourner la tête; j'aperçus, sur le seuil d'une porte qui venait de s'ouvrir, un homme grand, au visage sérieux, tenant un bâton à la main et vêtu de cette longue capote grise que portent les officiers russes. C'était un officier russe en effet qui se montrait à mes yeux. Cet ancien habitant de Sébastopol, à la faveur de la paix nouvellement conclue, était venu visiter les lieux où sa cause avait noblement succombé. L'orage l'avait surpris à travers ces chemins autrefois des rues, des rues bordées de maisons connues de ses yeux, peut-être de son cœur, aujourd'hui devenus des sillons dans un champ de pierres. Il était entré, pour se mettre à l'abri, dans la seule demeure qui près de lui fût encore debout. Il s'y présentait avec une dignité modeste et triste. Il me demanda en français s'il lui était permis de pénétrer dans la pièce où ma promenade m'avait conduit. L'accent et les traits de ce pèlerin, errant sur le sol dévasté de son pays, restera au fond de ma mémoire. J'ai eu là une de ces visions qu'on n'oublie point : les années peuvent venir, elles n'empêcheront pas que dans cette image, enfumée et jaunie comme la toile des vieux maîtres, une émotion puissante, l'émotion même de la vie, ne réside toujours.

Dieu nous préserve de souffrir jamais dans notre patrie. Nous ignorons bien souvent quel lien nous attache à cet être fait de ciel, d'âme et de terre. Beaucoup de gens croient leur cœur un rocher à l'endroit d'émotions qui leur semblent vaines, exagérées ou factices. Que ce rocher soit touché soudain, par la baguette de quelque grand événement, d'une joie ou d'une douleur publique, ils comprendront quelle source vient d'en jaillir, aux larmes chaudes qu'ils sentiront dans leurs yeux. A mon second retour de Crimée, je retrouvai la France avec bonheur. Cette fois ma joie n'était plus empoisonnée par la pensée de ce qui se passait loin de moi. Malgré toutes les clartés lointaines dont mon cerveau était rempli, jamais je n'avais trouvé tant de charme à l'air que je respirais de nouveau. J'ai dit sur la Crimée tout ce que je m'étais proposé de dire. C'est vers ce pays que notre gloire guerrière s'est élancée, quand elle a brisé la pierre du sépulcre où on la croyait ensevelie. Maintenant c'est sous le ciel italien que nous allons retrouver le divin fantôme.

PAUL DE MOLÈNES.

LE

ROMAN DE FEMME

EN ANGLETERRE

MISS MULOCK.

I. *John Halifax, gentleman.* — II. *The Head of the Family.* — III. *Romantic Tales.* — IV. *A Life for a Life*, etc. (1).

Elles sont nombreuses, les *spinsters* lettrées du royaume-uni. Sans même parler de la génération passée, est-il besoin de nommer miss Brontë, miss Craik, miss Yonge, miss Sewell, miss Kavanagh, miss Evans (2), miss Ogle (3), enfin miss Mulock, l'auteur de *John Halifax*, l'une des dernières venues et l'une des plus remarquables? Avant de nous occuper exclusivement de miss Mulock, il est bien permis, ce nous semble, de réfléchir sur cette espèce de phénomène social. Que signifient ce goût si marqué, cette aptitude si particulière des *misses* anglaises pour l'étude et la peinture des passions

(1) Les autres ouvrages de miss Mulock sont : *Olive*, *the Ogilvies*, *Domestic Stories*, *Nothing New*, *A Woman's Thoughts about Women*. Encore ne donnons-nous pas, il s'en faut, le catalogue complet. Nous omettons les livres destinés à l'enfance, les poésies, les essais dispersés dans les journaux, *magazines*, etc.

(2) Miss Evans est l'auteur pseudonyme des *Scenes of Clerical Life* et de *Adam Bede*, dont la *Revue* a rendu compte dans ses livraisons du 15 août 1856 et du 15 juin 1859.

(3) Sous le pseudonyme d'Ashford Owen, miss Ogle a fait paraître *A lost Love*, que la *Revue* a donné dans ses livraisons du 15 juillet et du 1er août 1859.

qu'elles devraient, ce semble, ne connaître que par ouï-dire? Que signifie aussi cette tendance, si nettement accusée dans leurs écrits, vers l'analyse des problèmes les plus sérieux, les plus ardus, et jusqu'à ces derniers temps les plus inaccessibles pour une femme, même mariée? Nous admettons bien, pour répondre à cette dernière question, que les romanciers ont montré le chemin à leurs innocentes émules; toujours est-il à remarquer que celles-ci deviennent de plus en plus graves, religieuses, moralisantes et prédicatrices, tandis que les modèles dont elles semblent s'être inspirées reviennent de plus en plus au cadre du roman pur et simple, du conte d'autrefois, écrit « pour narrer, non pour prouver, » pour amuser plus que pour instruire. Encore quelques pas des uns et des autres dans cette double voie, et l'on pourrait assister à un curieux échange de rôles : les hommes brodant au tambour et faisant de la tapisserie, tandis que ces viriles jeunes personnes (toutes ne sont pas si jeunes, il faut le croire) les rappelleront au culte des mâles vertus, leur prêcheront les grands sacrifices, les austères dévouemens, et tantôt armées de la Bible, tantôt de quelque traité d'économie politique, leur diront en quel sens et par quels moyens les grandes réformes sociales peuvent s'accomplir.

Pour le moment, il suffit de constater ce qui se passe. Les hommes, mêlés de bonne heure et pour toujours à la vie de plus en plus active, de plus en plus absorbante, que nous font les mœurs actuelles, se trouvent par là même privés des loisirs impérieusement exigés pour la composition de ces œuvres longues et patientes que le mot de « roman » qualifie si mal. Ils agissent trop pour rêver assez; ils se dispersent trop pour arriver au degré voulu de concentration et d'attention. La foule humaine passe trop rapide et trop mobile sous leurs yeux pour qu'ils puissent en détacher des types choisis avec réflexion, étudiés avec amour. Les affaires sont là d'ailleurs qui dominent leur pensée et réclament leurs soins assidus : parmi les affaires, les distractions impérieuses, elles aussi, qui s'imposent et ne laissent pas son cours à l'élaboration continue d'une pensée unique. Un dîner de club prépare mal à une scène pathétique. Supposons Jean-Jacques allant retrouver son Héloïse à l'issue d'un *meeting* philanthropique, Bernardin de Saint-Pierre pensant à Virginie au sortir d'une exhibition industrielle, et nous aurons une idée assez nette de la situation difficile où se trouve le romancier anglais de nos jours. Faites-vous au contraire l'idée d'un de ces intérieurs paisibles, bien ordonnés, doucement comfortables, tant de fois décrits par miss Mulock et ces autres *misses* dont nous venons de parler : cottage propret, où le bois de chêne brille à l'égal du cuivre, tant le cuivre et le bois sont minutieusement soignés; partout des

tapis qui éteignent le bruit des pas, partout des rideaux qui éteignent l'éclat du jour. La houille flambe dans la grille d'acier poli, la bouilloire chante près de l'âtre incandescent. La religion du bien-être a là ses commandemens très absolus, très obéis. La femme et les filles, — quatre ou cinq belles jeunes personnes, — en sont les prêtresses assidues et laborieuses. Le joug leur pèse à peine et leur laisse une belle dose d'indépendance. La « librairie circulante » pourvoit à l'emploi des heures de loisir; deux fois par mois, plus souvent même, elle envoie sur ce guéridon encombré de fleurs une vingtaine de ces beaux volumes gaufrés et dorés qui font honte à la parcimonie des éditeurs du continent. Entre le chapitre de la Bible qu'on a lu le matin et le sermon qu'on lira le soir, Charles Dickens, Thackeray, E. Bulwer, Samuel Warren, Anthony Trollope, Charles Kingsley, ont leur place, et ils se la font plus considérable que ne la voudraient les grands parens, toujours un peu inquiets de ces *intrus*, plus ou moins périlleux. Placez dans de telles conditions une conception vive, une intelligence active et curieuse, une jeune âme vibrant aux moindres souffles venus du beau pays des rêves : il est aisé de prévoir ce qui arrivera. Ce nid charmant est très exactement clos, songez-y. Nous sommes en province. Les garçons de la famille sont dispersés au loin et n'amènent pas d'amis. Un jeune homme étranger, et qu'on pourrait supposer dangereux, pénétrerait aussi bien derrière les estacades du Pei-ho que derrière les haies épineuses qui servent de remparts à cet enclos verdoyant et fleuri. D'ailleurs les don Juan sont rares chez nos voisins, et Chérubin, en Angleterre, a juré les trente-neuf articles de la liturgie avant d'être reçu à Oxford ou à Cambridge. Que vont devenir les songes de la jolie recluse? à quoi se prendra sa fantaisie ailée, qui, comme l'alouette en cage, dévore l'espace étroit? Cette question n'a pas besoin de réponse pour qui sait combien de papier azuré, combien d'*ultra fine steel pens*, combien de *faveurs* blanches ou roses se consomment dans un intérieur comme celui que nous venons de décrire.

Du petit bureau où se dissimulent timidement les premières compositions d'une jeune fille, — Dieu sait avec quelle émotion, quel tremblement et dans quel profond secret elles furent commises! — par quel miracle arrivent-elles au grand jour? Ceci est le secret ou d'un père orgueilleux, ou d'une mère économe, ou d'un vieil ami bien avisé qui « a des relations à Londres, » et qui sait qu'une cinquantaine de guinées ne seront point mal venues, — tout au contraire, — dans le trésor sagement administré, mais parfois insuffisant, où ce petit monde puise sa vie de chaque jour. De manière ou d'autre, un premier oiseau prend son vol, un premier manuscrit est

livré aux aventures de la publicité. Si cette redoutable épreuve est subie sans trop d'insuccès, quelle joie, quel enivrement, quelle ambition! A côté de l'inspiration littéraire, à côté du démon poétique, le génie industriel, — un génie anglo-saxon, — vient alors essayer ses ailes; c'est, après tout, le génie protecteur du foyer domestique, le génie allemand qui habite la mine d'or, un Ariel qui bat monnaie, un aimable lutin qui, par des procédés magiques, transforme en un paquet de *bank-notes* quelques ramettes de *cream-laid* barbouillées de menus caractères, et dont l'épicier du coin ne donnerait pas six *pence*, — après les avoir pesées, bien entendu. La jeune *miss* se sent doublement rehaussée à ses propres yeux, et par la conscience de son talent, et par le rôle nouveau qu'il lui assigne. Elle était moins qu'une simple femme, elle est un vaillant et productif ouvrier. Elle a une profession lucrative; elle représente un capital considérable. Elle *vaut*, comme disent les Anglais, elle *vaut* (*she is worth*) tant de livres sterling par an. Étonnez-vous de sa joie, étonnez-vous de son triomphe, étonnez-vous que d'autres aspirent à un triomphe pareil!

Nous n'avons pas prétendu, — on le croira sans peine, — raconter ainsi sous forme purement hypothétique la biographie de miss Mulock; mais ce que nous voulions expliquer dès le début de cette étude, c'est le nombre toujours croissant, chez nos voisins, des jeunes filles qui se pressent sur les traces de miss Edgeworth et de miss Burney : deux grands noms d'autrefois, dont le second résiste moins que le premier à la dure épreuve du temps. Et maintenant nous allons avoir à rechercher, — ce qui ne sera peut-être ni sans intérêt ni sans profit, — quel caractère particulier revêt cette littérature spéciale, — la littérature du *home*, du coin du feu, de la table à thé, — quel est son idéal, quels sont ses héros, ses tendances et sa portée.

I.

Il nous semble, sans avoir vérifié le fait, que miss Mulock a dû préluder à ses romans par les deux séries de *contes romantiques* et d'*histoires domestiques* qu'on réédite en ce moment. Ses *Romantic Tales* sont des compositions de courte haleine, mais fort étudiées, où se révèle un goût marqué pour les poésies légendaires du nord et du midi de l'Europe. Ce serait chez nous chose assez extraordinaire qu'une jeune fille arrangeant en prose poétique une *visa* danoise, et nous initiant aux mythes de la théogonie norse. Ces excursions dans le passé le plus lointain et dans les régions les moins connues sont familières à miss Mulock. Elle nous dira, si nous vou-

lons, ce qu'est l'*hyldemoer* ou le *kong-tolv* (1). Son esprit voyageur aime aussi la Grèce fabuleuse et les rites les plus antiques du culte hellénique. Tel de ses récits (*Erotion*) nous fait assister aux fêtes mystérieuses de Diane *Triformis*, telles qu'on les célébrait dans ce temple de Tauride où Iphigénie, fille d'Agamemnon, remplissait les fonctions de grande-prêtresse. Un instant après, nous sommes à Rome, sous Dioclétien, et parmi les martyrs de la foi chrétienne. *Cleomenes the Greek* est comme une variante de la *Fabiola* du cardinal Wiseman. L'auteur de cette pâle réminiscence des *Martyrs* est plus savant peut-être, mais miss Mulock est plus pathétique. *The Rosicrucian* nous transporte en pleine Allemagne du moyen âge, à Cologne, dans ces sombres laboratoires où, après la mort de Christian Rosencreutz, ses disciples enfermèrent les secrets de leur secte, révélés en fin de compte, cent vingt ans plus tard, par l'alchimiste Michel Meyer (2). Ces brusques transitions d'un temps à un autre temps, ces voyages d'une mythologie à une autre mythologie, ne laissent pas, comme on pense, d'engendrer quelque fatigue, et l'esprit se lasse promptement de ces caprices d'une imagination fervente que trop d'études diverses semblent surexciter. On s'en aperçoit au plaisir singulier qu'on éprouve lorsque, tout au bout de ce volume, où beaucoup de talent, de style et de consciencieux travail a été assez inutilement prodigué, on rencontre une simple fantaisie dans le genre des *Chrismas-Tales* de Dickens. Il semble que l'auteur, au contact du sol natal et par cela seul qu'il traite un sujet contemporain, retrouve tout à coup sa force, comme le lutteur antique. Par l'effet de sa juxtaposition peut-être autant que par son mérite, *A Life Episode* brille d'un éclat singulier dans ce recueil, où il semble avoir été admis à regret.

Un homme, le premier venu, — donnons-lui, pour qu'il en ait un, le nom de Tristan, — s'achemine un beau soir de juin à travers les rues de Londres, du côté de la Serpentine, cette petite rivière en miniature si connue des promeneurs de Hyde-Park. Le soleil vient de disparaître à l'horizon. Quelques pêcheurs obstinés continuent à laisser tomber leurs lignes. Du haut de l'unique pont jeté sur ce petit affluent de la Tamise, Tristan, qui affecte les allures de la flânerie désintéressée, les contemple avec une singulière attention. Son regard ne quitte pas la surface moirée et miroitante des flots que plisse la brise; mais sa pensée accompagne et suit la ligne jusqu'au fond de l'eau. — Qu'y a-t-il là? se demande-t-elle. — Du repos, se

(1) L'*hyldemoer* est un lutin danois qu'on suppose habiter l'intérieur du sureau. Le *kong-tolv* (roi-douze) est un des génies couronnés (*elle-kings*) qui se partagent le royaume des fées, connu sous le nom de Zealand.

(2) Dans le livre intitulé *Themis Aurea*, publié en 1615.

répond l'homme las de vivre et de lutter. — Sans creuser plus avant cette pensée de mort, il attend. L'heure passe. Les pêcheurs, un à un, quittent le bord. Le crépuscule pâlit. Quelques rires d'enfant, un rouge-gorge qui chante sous les feuilles, on n'entend plus que cela; bientôt on n'entend plus rien. Tristan s'est assis sur le parapet du pont. Un passant le regarde, comme étonné de le voir là. Par contenance plutôt que par appétit, Tristan tire un morceau de pain de sa poche. L'instant d'après survient une pauvre femme portant un enfant dans ses bras. L'enfant affamé regarde le pain de Tristan, qui le lui donne sans regret, que dis-je? avec une sorte d'orgueil farouche. — « Je viens de donner au monde, pense-t-il, ce que le monde ne me rendrait peut-être pas, le mauvais débiteur qu'il est! » Puis l'attente désespérée recommence. La nuit se fait, le froid vient. Une sorte de torpeur enveloppe Tristan, qui n'entrevoit plus qu'à travers un vague brouillard l'onde privée de reflets, la noire silhouette des arbres et quelques étoiles perdues dans l'immensité du ciel. Le parapet auquel le malheureux s'appuie semble tout à coup céder sous son poids; l'abîme l'appelle, il s'y laisse aller; l'eau l'enveloppe de sa caresse glacée, la mort l'enserre de sa froide étreinte... Mais au lieu de l'anéantissement qu'il cherchait, une volonté suprême, un effort désespéré le ramènent à la surface. Une fois là, son âme ailée, dégagée des liens du corps, prend son essor et plane, invisible, sur le monde vivant. Le corps lui-même, qu'elle contemple en frissonnant, — car *elle* se sent coupable de meurtre, et ce corps est *sa* victime, — flotte au gré de l'eau paisible qui le berce d'une rive à l'autre et lui donne, par ses ondulations indécises, une bizarre apparence de vie. Cependant, contre le remords qui l'oppresse, cette âme criminelle veut réagir. — « Après tout, se dit-elle, ce monde m'a été amer et dur. J'y ai cherché le bien, et ne l'y ai point trouvé. Mes prétendus amis m'ont leurré d'espérance, et ont laissé la faim me creuser les entrailles. Jusqu'aux miens, même chair et même sang que moi, qui m'ont impitoyablement tourné le dos! J'ai eu à me méfier de l'amour lui-même, et mes méfiances n'étaient-elles pas fondées? Maintenant encore est-il un seul être qui s'occupe de ce malheureux que la mort a saisi?... Voilà ce que je voudrais savoir... »

A peine ce vœu posthume est-il formé que, sur les noires ailes de la mort, l'âme se sent emportée vers la grande ville endormie. Elle arrive devant une porte à laquelle Tristan, quelques heures auparavant, était venu frapper; cette porte ne s'était ouverte un instant que pour se refermer ensuite sur lui comme sur un solliciteur importun et pour jamais consigné. Là réside un de ces hommes d'affaires enrichis par le travail, endurcis par le choc continuel des in-

térêts hostiles, pour qui les minutes valent des heures, dont le parler est bref, le front sévère, l'abord presque terrifiant. Tristan est venu à lui déjà ulcéré par mille espoirs déçus, mille promesses hypocrites, mille insolens refus. Entre le riche qu'on obsède et le pauvre qui s'humilie en frémissant, l'harmonie ne s'établit pas d'elle-même. Le mépris chez le premier, chez le second la haine envieuse existent à l'état latent avant le premier mot échangé. Il suffit du moindre heurt pour que de ces deux âmes diversement électrisées jaillissent l'éclair et la foudre, et c'est ce qui est arrivé ce jour-là; mais depuis le temps a marché. Cet homme d'argent si préoccupé, si soucieux, si raide à ses heures de travail et devant son bureau, le voilà auprès de sa femme qui l'entoure de mille soins, calmé, humanisé par la présence de ses enfans qui jouent autour de lui, sous la bénigne influence du foyer qui rayonne et de la lampe qui jette ses plus douces clartés. Le banquier s'efface, le père de famille a reparu. Le nom de Tristan, comme par hasard, est tombé des lèvres de sa femme, ingénieusement protectrice. « Pauvre diable! ne pourrait-on rien pour lui? » La première réponse se devine assez : « un impertinent,... un sot,... esprit mal fait, susceptibilité ridicule!... » Mais la femme insiste, adroitement, légèrement, tournant l'obstacle sans le heurter, et déjà l'impitoyable Crésus reprend sa vraie nature, plus serviable et meilleure qu'on ne veut la croire. « Après tout, dit le banquier, j'aurais voulu lui être utile,... ne fût-ce que par égard pour la mémoire de son père,... un bien digne homme, et que j'appréciais à sa valeur... — Vous trouverez bien quelque chose pour son fils? — Eh! sans doute... J'y songe déjà depuis quelques jours... Je crois que j'ai son affaire... Nous verrons cela dès demain... Pauvre Tristan! »

L'âme, étonnée et confuse, n'en veut pas entendre davantage. Elle reprend son vol, et la voici qui, sur sa route, retrouve la triste mendiante dont l'enfant a reçu le dernier morceau de pain de Tristan. Cette femme est tombée de lassitude au coin d'une porte où vient la relancer un *watchman* d'apparence rébarbative. En somme, et après s'être fait rendre compte de sa pénible situation, le *watchman* s'émeut, lui aussi, comme le banquier de tout à l'heure, et partage son frugal souper avec la pauvre mère affamée. « Eh bien! dit celle-ci, le monde est meilleur qu'on ne le fait... Mange, mon petit Johnny, mange et prends patience!... Demain ne sera pas long à venir. »

Ces derniers mots renferment une leçon sévère pour l'âme qui n'a pas voulu attendre ce même lendemain, et qui commence à s'en repentir. Elle s'en repentira mieux encore quand elle verra le frère de Tristan, poursuivi dans ses rêves par le regret des différends sur-

venus entre eux, se lever inquiet pour aller s'assurer de son retour au logis commun. Enfin, et c'est la punition suprême, par-dessus l'épaule de la jeune *governess* que Tristan aimait et dont il a cru pouvoir soupçonner la tendresse, son âme lit une lettre où sont exprimés avec une éloquence simple et vraie les sentimens les plus purs, les plus dévoués. « Pourquoi donc m'avoir ainsi quittée? Pourquoi dire que je ne vous ai jamais aimé, vous, Tristan, ma seule joie, ma consolation ici-bas?... Depuis mon enfance, je n'ai vécu que pour me rendre digne de vous. C'est la pensée d'être votre femme un jour qui a fait ma force et ma pureté. Et parce que je ne réponds pas à l'appel de votre désespoir, parce que je ne vous écoute point quand vous me dites : « Défions le sort, sois à moi; demain nous mourrons ensemble! » vous dites que je ne vous aime pas... Vous dites aussi que je méprise votre pauvreté!... Je vous pardonne jusqu'à cette pensée outrageante... Et maintenant écoutez-moi. Fallût-il, pauvres tous deux, attendre le moment de nous unir jusqu'au jour où l'âge aura blanchi nos têtes, je vous attendrai, mon ami... Mais ne craignez pas ceci,... prenez courage... Vous monterez pas à pas au rang qui vous est dû... Mon amour vous sera un stimulant salutaire, une force, une énergie toujours nouvelles. Vous ne savez pas quels obstacles un tel amour peut dompter... » Ainsi écrit Maud, la vaillante et dévouée créature, et l'âme errante, l'âme du mort, devant ce témoignage irrécusable de l'amour qu'il a si misérablement méconnu, est saisie d'un désespoir inexprimable. C'est alors, c'est au plus fort de cette angoisse amère que le malheureux Tristan se réveille, sous le parapet du pont de la Serpentine, à la clarté sereine d'une pleine lune d'été. Un songe salutaire lui a montré la réalité, qu'un désespoir prestigieux dérobait à ses yeux troublés.

Ce récit de quelques pages, égaré parmi des conceptions beaucoup plus ambitieuses, nous semble, — et ceci est une simple conjecture, — avoir dû être un des pas décisifs que l'auteur a faits vers sa véritable voie, celle où son talent s'est pleinement développé. Comme beaucoup d'imaginations jeunes et ferventes, miss Mulock, imbue, on le voit, de poésie et de littérature savante, risquait d'étouffer, par excès de culture, les dons naturels qui constituent sa valeur individuelle, son originalité, sa puissance. Certaines plantes dépaysées meurent ainsi, victimes de trop de soins, dans le sol trop riche où l'on enfouit leurs vigoureuses racines. Si elle a échappé à ce danger, nous sommes tenté d'affirmer qu'elle l'a dû à l'influence, très notable sur bien d'autres talens, du chef-d'œuvre de miss Brontë. *Jane Eyre* date de 1847. Deux ans après parut le *maiden-novel* de miss Mulock, *the Ogilvies*, début remarquable et

remarqué, où la critique nota des pages que les maîtres du genre eussent signées (1). *Olive, the Head of the Family*, *Alice Learmont*, *Agatha's Husband*, se succédèrent ensuite d'année en année jusqu'en 1856, où parut le roman qu'on estimait encore tout récemment le meilleur titre littéraire de miss Mulock, puisque, obstinée à cacher son nom, elle s'intitule elle-même l'*auteur de John Halifax*.

La donnée de ce livre est aussi anglaise que possible. C'est la biographie d'un homme parti du dernier degré de la misère, et qui s'élève aux premiers rangs de l'ordre social, sans jamais déroger à cette noblesse de sentimens, à cette délicatesse particulière dont le génie britannique veut faire l'apanage exclusif d'une caste, le don héréditaire d'une race d'élite. John Halifax, ce pauvre petit garçon affamé qu'on nous montre, au début du livre, tout heureux de gagner quelques *pence* en s'attelant au fauteuil roulant d'un jeune invalide, John Halifax est en effet un *gentleman*. Sous ses guenilles, il porte, richesse unique, la petite bible de famille, — une bible grecque-anglaise, soit dit en passant,—qui atteste ce fait important et décisif. Lisez en effet ces mots, inscrits au revers de la couverture : *Ceci est le livre de Guy Halifax. — Guy Halifax*, gentleman, *a épousé Muriel Joyce en l'an du Seigneur* 1779 *et le* 17 *mai. — John Halifax est né le* 18 *juin* 1780. — *Guy Halifax est mort le* 4 *janvier* 1781. Le livre n'ajoute pas que Muriel Joyce a suivi son mari dans la tombe; mais comment en douter, puisque leur enfant erre maintenant abandonné à la grâce de Dieu, couchant l'hiver dans les granges, l'été à la belle étoile, et gagnant comme il peut, mais sans le mendier jamais, ce pain quotidien que Dieu ne lui donne pas tous les jours?

A ce dur régime, son corps s'est endurci, son âme s'est fortifiée. Il a compris que, pour un duel comme celui qui est engagé entre lui et la misère, il faut une indomptable énergie. « Comme vous êtes grand et fort pour votre âge! lui dit, non sans un soupir d'envie, le pauvre adolescent infirme qu'on a placé pour quelques minutes sous sa protection. — Vous trouvez?... répond John. Tant mieux! j'aurai besoin de ma force. — Et pourquoi? — Pour gagner ma vie. — Quel a été votre métier jusqu'ici? — J'ai fait tous ceux qui se sont offerts... Je n'ai appris aucun état. — Voudriez-vous en avoir un?... » A cette question bienveillante, John Halifax ne répond pas tout aussitôt. Il hésite, car il veut être franc, et craint que sa franchise ne soit déplacée. « J'ai quelquefois songé, dit-il enfin, que j'aimerais à être

(1) Par exemple la mort de Leigh Pennythorne, qu'on a comparée à celle du petit Dombey (dans le *Dombey and Son* de Dickens), et qui n'a été trouvée ni moins vraie ni moins touchante.

comme mon père. — Et qu'était-il, votre père? — Un *scholar* et un *gentleman.* »

Le *scholar* ne sait pas encore lire, et le *gentleman* est fort heureux de trouver chez le riche tanneur Abel Fletcher, — le père du jeune malade, — un humble emploi de charretier. Figurez-vous l'enfant de bonne race chargé d'aller recueillir de ferme en ferme les peaux encore saignantes des animaux abattus, et de ramener à l'usine ces hideuses dépouilles! N'importe : c'est une industrie régulière, honnête. Elle nourrit son homme; John n'en demande pas davantage pour le moment. L'avenir amènera d'autres chances, et il s'en fie à lui-même pour ne les point laisser perdre. D'ailleurs un sentiment élevé le retiendrait, à défaut de toute autre considération, chez Abel Fletcher : c'est l'amitié qu'il a conçue pour le pauvre enfant, déshérité de la nature, dont la Providence a fait l'instrument presque passif de ce changement survenu dans sa destinée. John éprouve pour Phinéas Fletcher un attachement tout à la fois paternel et fraternel; il le protége de sa force, il s'inquiète de le voir si maladif et si frêle. D'un autre côté, il sent son infériorité d'éducation : il s'étaie des lumières que son ami a puisées dans le commerce des livres. Ils se comprennent, ils se complètent; chacun d'eux se sent amoindri par l'absence de l'autre. L'inégalité de leurs conditions respectives n'existe pas pour eux : Phinéas croit fermement à l'avenir de John, et à son propre avenir tout lui défend de croire. Du reste, si l'un des deux mêle quelque raisonnement subtil à ces effusions sympathiques qui les poussent l'un vers l'autre, ce n'est certainement pas John Halifax. Un jour qu'il s'apitoyait sur l'état maladif de Phinéas : — Ne me plaignez pas, lui répond celui-ci pour le consoler; je suis au fond très heureux : j'ai un bon père, une existence paisible, et je crois que j'ai fini par trouver ce qui me manquait, — un ami.

« A ce mot, continue Phinéas, il sourit, mais parce que j'avais souri moi-même. Je vis qu'il ne me comprenait pas. Chez lui, comme chez presque toutes les natures fortes et contenues, était une certaine lenteur à recevoir les impressions du dehors. A la vérité, une fois reçues, elles y sont indélébiles. Moi qui différais de lui à tant d'égards, et entr'autres par la promptitude, la vivacité de mes perceptions, j'aimais plutôt en lui cette résistance, cette lenteur, qui auraient dû me choquer. Je ne fus ni blessé ni même contrarié qu'il ne parût pas apprécier, comme je venais de le lui rendre, tout ce qu'il était devenu, tout ce qu'il pouvait devenir pour moi. Chaque intonation de sa voix, chaque éclair de ses yeux, où l'honnêteté rayonnait, me révélaient un de ces caractères chez lesquels, pour un seul sentiment qui se manifeste, mille autres se dissimulent et restent muets: caractères solides dont la clé de voûte peut servir de base à toutes les affections, et dans la solidité desquels toute confiance peut être placée. Il demandait peut-être une longue

étude pour être compris; mais une fois compris, on comptait sur lui, et qui une fois s'y était fié s'y fiait à jamais. »

C'est là, remarquons-le, le trait distinctif du *gentleman*, une loyauté inaltérable, une droiture que rien ne fausse. John Halifax est appelé à déployer ces éminentes qualités, lorsque, quelques années après son entrée dans l'usine, où peu à peu il s'est élevé au grade de commis, éclate une de ces révoltes que la famine ramenait jadis périodiquement dans les districts manufacturiers de la Grande-Bretagne. La première année de ce siècle, ou si l'on veut la dernière du siècle passé, fut pour ce pays prédestiné à tant de crises, et qui les traverse si bien, une ère de graves désordres. La force publique ne protégea pas toujours ceux qu'on accusait d'être riches contre ceux qui les rendaient responsables de la misère générale. Abel Fletcher, en sa qualité de quaker, ne pouvait d'ailleurs solliciter l'assistance des gens de guerre. De là une situation spécialement dangereuse. John Halifax, l'unique défenseur de l'usine attaquée, le seul intermédiaire entre le manufacturier tenace et les insurgés exaspérés par sa résistance, devient l'arbitre de cette lutte impie, arbitre impartial s'il en fut jamais, car sa reconnaissance pour son patron ne l'abuse pas sur le caractère trop rigide, trop absolu, des refus qu'il oppose aux exigences de la multitude affamée, et d'un autre côté les sympathies naturelles que John éprouve pour des souffrances dont il a connu jadis l'insupportable aiguillon ne lui font pas oublier un instant que ces souffrances ne doivent et ne peuvent jamais trouver leur remède dans l'émeute et ses dévastations aveugles. Il intercède vainement auprès d'Abel Fletcher, qui, plutôt que de livrer aux *rioters* affamés la farine amoncelée dans ses greniers, aime mieux la jeter sac après sac, de ses propres mains, dans la rivière qui fait mouvoir les roues de sa meunerie; mais enfin les forces épuisées du vieillard trahissent sa volonté de ne rien concéder à l'impérieuse nécessité du moment. John demeure livré à ses propres inspirations, et dans la fermeté de ses actes, tempérée par la modération de son langage, le *gentleman* se retrouve tout entier. Il est d'ailleurs mieux placé que son patron pour se faire écouter de la foule irritée : il a vécu dans ses rangs, il ne lui est ni suspect ni antipathique, et quand un des insurgés qui viennent incendier l'usine lui demande s'il a jamais su ce que c'est que souffrir la faim, John peut répondre en toute conscience qu'il l'a soufferte mainte et mainte fois, argument d'un grand poids en pareille circonstance.

L'usine sauvée, John a cessé d'être l'obligé d'Abel Fletcher. C'est bien ainsi que l'entend le vieux quaker, toujours austère et rude, mais aussi toujours équitable. Et d'ailleurs, cette raison manquât-elle, l'infirmité de Phinéas, son fils et son unique héritier, lui rendrait toujours à peu près indispensable le concours de cet actif et

précieux auxiliaire. On sent s'établir et prendre pied dans le monde ce jeune homme sérieux, ferme, inaccessible aux faiblesses vulgaires, et qui, par l'énergie propre de sa nature, l'élévation de ses instincts, remonte aux régions sociales d'où le sort l'avait rudement précipité. C'est alors que pour la première fois une passion jusque-là inutile, et par conséquent dédaignée, se fait jour dans cette existence scrupuleusement appliquée à son but.

Dans une ferme où Phinéas et John sont allés ensemble passer quelques journées de printemps, se meurt un homme que les désordres et les chagrins ont usé plus que les années. Auprès de lui veille son unique enfant, jeune fille au front sévère, au maintien triste et digne, réservée en sa douleur, et comme absorbée par son œuvre de dévouement filial. Phinéas s'occupe d'elle plus qu'elle ne semble le désirer. John Halifax, moins attentif et toujours un peu lent en ses impressions, semble ne pas savoir qu'elle existe. Dans les relations qui s'établissent, après quelques jours, entre les quatre locataires d'Enderley, il ne joue qu'un rôle tout secondaire. Il n'est admis aux thés de M. March, — homme du monde et *gentleman*, — que comme le compagnon de Phinéas Fletcher, fils du riche négociant; mais il est de ceux à qui tout commencement importe peu. Son silence expressif, les ménagemens de son assiduité, toujours opportune, ont déjà favorablement prédisposé miss March, et lorsque la pauvre jeune fille voit rapidement dépérir le malade qu'elle entoure de soins, lorsque la mort vient frapper entre ses bras l'être à qui, depuis des années, elle se consacrait tout entière, ce n'est pas Phinéas dont elle accepte l'aide bienveillante, mais inefficace : c'est John Halifax qui a le bonheur de voir agréer ses services, offerts d'ailleurs avec une délicatesse chevaleresque.

A la pensée que miss March, séparée de toute sa famille par les fautes et les désordres de son père, n'a plus de parens ni d'amis sur lesquels elle puisse compter, l'âme généreuse de John Halifax s'est émue. Le sentiment qui l'attirait vers elle double de puissance. La pauvreté qu'elle croit et déclare être son partage lui semble, à lui, — vaillamment supportée comme elle l'est, — la plus belle et la moins périssable des dots. — « Pauvre miss March! » s'est écrié Phinéas. « Pourquoi l'appelez-vous pauvre? reprend John avec un peu de hauteur. Elle n'est pas femme dont il faille prendre pitié. C'est du respect qu'on lui doit. Vous le penseriez si vous l'aviez vue ce matin, si douce, si sage, si courageuse. Phinéas! — et ses lèvres tremblaient, — c'est à une femme de cette sorte que songeait Salomon quand il disait : « Son prix est par-delà celui des pierres précieuses. »

Mais ce joyau qu'il évalue si haut, osera-t-il en ambitionner la possession? Il n'a que vingt et un ans. Sa carrière commence à peine.

Il n'est encore que l'employé d'un maître tanneur. Miss March est du monde, elle. Pour aspirer à sa main, le titre de *gentleman* semble absolument requis. John Halifax sent et comprend que son dévouement n'a pas été méconnu, que ses qualités sont appréciées, que son affection est prisée ce qu'elle vaut, enfin, pour tout dire en un mot, qu'il est aimé. Tout cela suffit-il? Le doute en Angleterre est permis, témoin certaines scènes vraiment caractéristiques. — Miss March va quitter Enderley, quelques jours après les funérailles de son père, pour aller résider à Nortonbury, — la ville même habitée par les Fletcher et par John Halifax, — chez des parens riches et nobles qui, dans sa détresse, l'appellent auprès d'eux. Quand elle annonce sa détermination aux deux jeunes gens, c'est d'un air presque joyeux et sans se douter de la portée qu'a pour eux ce parti décisif :

« — Je resterai, dit-elle, quelques semaines chez mes parens. Combien de temps passerez-vous encore à Enderley?

« Je ne savais au juste (1).

« — Mais, reprit-elle, vous résidez ordinairement à Nortonbury... J'espère bien,... je compte que vous permettrez à mon cousin, M. Brithwood, de vous offrir chez lui ses remerciemens et les miens pour les bontés dont je vous suis redevable en ces tristes circonstances.

« Nous ne répondîmes ni l'un ni l'autre. Miss March parut étonnée, — blessée, — non, je dis trop, mécontente; mais son regard, venant à tomber sur John, perdit son expression hautaine. Il redevint humble et doux.

« — Monsieur Halifax, reprit-elle, je ne sais rien de mon cousin, et vous, je vous connais. Me direz-vous en toute franchise, — vous ne parlez jamais autrement, — s'il y a quelque chose chez M. Brithwood qui vous rende désagréable d'entrer en relations avec lui?

« — C'est lui qui me regarderait comme indigne de cet honneur. — Telle fut la réponse de John, nettement et fermement articulée.

« Miss March l'accueillit par un sourire d'incrédulité. — Quoi! dit-elle, parce que vous n'êtes pas des plus riches... Qu'est-ce que cela peut faire?... C'est assez pour moi que mes amis soient des *gentlemen*.

« — M. Brithwood et beaucoup d'autres me contesteraient mes droits à ce titre.

« Surprise, — et cette fois un peu plus que surprise, — la jeune *gentlewoman* fit un mouvement en arrière. — Je ne vous comprends pas tout à fait, dit-elle.

« — Permettez donc que je m'explique. — Et, le geste involontaire qu'elle venait de laisser échapper réveillant en lui le sentiment de sa dignité, il lui fit face avec un mâle orgueil. — Il est à propos, miss March, que vous n'ignoriez pas plus longtemps qui je suis et ce que je suis, puisque vous daignez m'honorer de quelque bienveillance. Peut-être eût-il mieux valu me faire connaître plus tôt; mais ici, à Enderley, nous vivions sur un pied d'égalité, de bonne affection...

(1) Le récit tout entier est dans la bouche de Phinéas Fletcher.

« — En effet, je n'en jugeais pas autrement.

« — Vous me pardonnerez donc de ne pas vous avoir dit,... — vous ne m'interrogiez point et je n'étais que trop disposé à l'oublier, — que nous ne sommes point du même rang, — du moins la société ne nous envisage-t-elle pas comme égaux, — et je puis douter que vous-même vouliez nous accepter désormais à titre d'amis.

« — Pourquoi non?

« — Parce que vous êtes une *gentlewoman* et que je suis, moi, un *tradesman* (1).

« Cet aveu fut évidemment pour elle un grave désappointement. Il n'en pouvait être qu'ainsi, avec l'éducation qu'elle avait reçue. Elle s'assit, ses longs cils s'abaissant sur ses joues, colorées tout à coup d'un plus vif incarnat, — et garda un silence absolu.

« La voix de John se raffermit, son accent devint plus fier. Il ne cherchait plus ses mots maintenant.

« — Mon métier, on ne manquera pas de vous l'apprendre à Nortonbury, est celui de tanneur. Je suis commis-apprenti chez Abel Fletcher, le père de Phinéas.

« — Monsieur Fletcher!... — Elle leva les yeux sur moi. Son regard exprimait une sorte de regret triste et bienveillant.

« — Précisément... Phinéas est un peu moins que moi au-dessous de votre intérêt. Il est riche, lui; il a été bien élevé... J'ai eu à me former moi-même... Il y a six ans, et pas davantage, que je débarquais à Nortonbury comme un petit mendiant... Non, cependant, pas ainsi... Ou je travaillais, ou je me passais de manger.

« L'accent passionné de ses paroles força pour ainsi dire miss March à lever les yeux, mais elle les baissa presque aussitôt.

« — Oui;... Phinéas me trouva dans une ruelle, — mourant de faim... Nous étions à la pluie, en face de la maison du maire... Une petite fille, — vous la connaissez, miss March, — vint sur le seuil de la porte et me jeta un morceau de son pain.

« Pour le coup elle tressaillit : — Quoi! s'écria-t-elle, c'était vous?

« — C'était moi.

« John se tut ensuite un instant. Quand il reprit la parole, ce fut du ton le plus doux et le plus pénétré. — Je n'ai jamais oublié cette enfant. Bien des fois, à l'heure où le mal me tentait, son souvenir m'a remis dans la bonne voie,... le souvenir de sa douce figure et de sa compatissante bonté! »

Cette bonté qui a laissé un si durable souvenir à John Halifax avait failli coûter cher à miss March. En lui arrachant brusquement le couteau dont elle s'était servie pour partager son pain avec le petit malheureux qui passait devant elle, une domestique maladroite lui

(1) *Tradesman*, mot à mot : homme de métier, un homme qui gagne sa vie à travailler. Le *gentleman* et la *gentlewoman*, par opposition, sont de condition oisive et subsistent d'un revenu indépendant; ils sont du monde et conventionnellement ont droit à certains égards; le *tradesman* n'en est pas, et il serait en bien des occasions aussi déplacé de lui accorder tel ou tel privilége de courtoisie que de le refuser aux gens de la classe réputée libre par exception.

a fait une profonde entaille au poignet. La jeune fille porte encore la cicatrice de cette blessure. John, avant de la quitter, — et pour jamais, à ce qu'il croit, — lui demande pour faveur unique de contempler un moment cette marque qui est pour lui comme un stigmate sacré. Il saisit la main blessée qu'elle lui laisse prendre dans un moment d'inexprimable émotion, et ses lèvres se posent un instant sur la trace ineffaçable de leur première rencontre.

Il ne faut pas croire que ce soit là un baiser de fiançailles. Les romans de miss Mulock ne vont pas si vite en besogne. John Halifax sait que miss March le préférerait à bien d'autres, si elle pouvait le regarder comme du même monde qu'elle; mais il sait aussi que les barrières qui s'élèvent entre elle et lui sont à peu près infranchissables. Il le sait, cherche sincèrement à l'oublier, se plonge dans le travail comme dans les eaux du Léthé, chasse, repousse de bonne foi l'image importune et chérie, mais tout cela vainement, jusqu'au jour où il se trouve tout à coup rapproché de miss March, qui chez ses riches parens mène une existence contraire à ses goûts, parmi des êtres qu'elle ne saurait estimer. Son cousin Brithwood est un de ces hommes que la fortune a gâtés de bonne heure, et dont l'importance provinciale a développé l'orgueil aristocratique. Sa cousine, lady Caroline Ravenel, jeune, vive, aimable et bonne, élevée à la cour de Naples par la célèbre lady Hamilton, est d'une légèreté de principes qui doit tôt ou tard la compromettre et peut-être la perdre. Les mœurs grossières de son mari la révoltent, et c'est à peine si elle cache le mépris qu'elle ressent pour ce grand homme de petite ville.

C'est un caprice de cette jeune coquette qui appelle John Halifax dans les salons ouverts par M. Brithwood à l'aristocratie du comté. Elle l'invite à titre de *lion*, car le rôle qu'il a joué dans les émeutes de Nortonbury l'a rendu populaire; appelé à Londres par M. Pitt, qui a ouvert une espèce d'enquête sur ces troubles passagers, sa déposition claire, ferme, impartiale, a été remarquée du ministre et citée dans les journaux. John est donc une sorte de personnage. Seulement, s'il était tenté de se prendre trop au sérieux, il doit s'attendre à voir se dresser devant lui le mépris mal déguisé, l'hostilité à peine contenue des patriciens auxquels il va se trouver mêlé. C'est ce qui ne manque pas d'arriver. M. Brithwood éprouve un secret dépit à voir entrer chez lui, sous le patronage de la moqueuse étourdie qu'il a pour femme, un héros de tannerie. Ses hôtes partagent sa surprise et son mécontentement. Le vide se fait autour de Phinéas et de John, venus, — on devine bien pourquoi, — dans ce monde où ils sont regardés à peu près comme des parias. Lady Caroline seule, après un moment d'hésitation, a pris son parti. L'*homme du peuple*, — c'est ainsi qu'elle envisage et nomme John Halifax, — s'est pré-

senté à elle avec plus d'aisance et de grâce qu'elle ne lui en aurait supposé. Elle se plaît bientôt à sa causerie simple et sérieuse. Le difficile est de présenter officiellement cet « homme de rien » à son vaniteux époux. En effet, dès que John Halifax lui est nommé, le brutal *squire*, qui jusqu'alors avait fermé les yeux sur la présence des deux intrus, se croit tenu de faire « une exécution. » Les termes peu ménagés dont il se sert provoquent de la part de John, insulté sous les yeux de miss March, des réponses irritées qui peu à peu font dégénérer en une véritable scène cette simple altercation. Un moment vient où les lèvres de Brithwood laissent échapper une insulte qui froisse du même coup deux cœurs généreux :

« Ursula March traversa le salon et saisit le bras de Brithwood : — Mon cousin, lui dit-elle, ce *gentleman* ne doit pas être traité devant moi autrement qu'en *gentleman*. Mon père lui a dû plus d'un service.

« — Au diable votre père!

« La main droite de John sortit à l'instant même du gilet où il l'avait jusque-là tenue emprisonnée. Elle s'abattit sur l'épaule du riche et noble manant.

« — Taisez-vous! lui dit-il... Vous éviterez un malheur.

« Brithwood se dégagea de l'étreinte, se retourna vivement, et frappa John : fatale insulte, la plus grave de toutes celles qu'un homme peut infliger à un autre homme, et qui, à cette époque surtout, ne se lavait qu'avec du sang!

« John chancela. Pendant un moment, je crus qu'il allait se jeter sur son adversaire et l'étendre d'une seule atteinte à ses pieds; mais il ne le fit point, il ne rendit pas coup pour coup.

« Quelqu'un se prit à dire : — Il ne se bat point, c'est un quaker.

« — Non, répondit-il, toujours immobile et debout. Seulement son visage était d'une pâleur de spectre, et sa voix rauque avait d'étranges intonations. Non!... je suis un chrétien.

« C'était là une doctrine nouvelle; familière peut-être aux oreilles des *chrétiens* de Nortonbury, elle n'avait guère été pratiquée par aucun d'eux. Personne n'imagina de lui répondre. Ils ouvraient tous de grands yeux et le contemplaient en silence. Deux ou trois s'écartèrent avec des sourires méprisans et en levant les épaules. Ursula March lui tendit une main amie. John la prit, et le calme se fit en lui à l'instant même.

« Alors on entendit murmurer ces mots : — M. Brithwood quitte la maison.

« — Qu'il s'en aille! s'écria miss March, dont la colère éclatait encore dans ses regards.

« — Pas ainsi,... cela ne doit pas être... Il faut que je lui parle... Permettez...

« Et John, se dégageant doucement de la main qui le retenait encore, alla droit à son brutal antagoniste : — Monsieur, lui dit-il,... je vous supplie de rester chez vous... Je me retire à la minute même... Et pour autant que cela peut dépendre de moi, nous ne nous retrouverons plus en face l'un de l'autre. »

John Halifax sort effectivement, laissant son adversaire fort ébahi, tout le monde fort interdit, et les femmes dans une véritable admi-

ration. Il faut croire que, dès cette époque un peu reculée, les chrétiennes de Nortonbury avaient devancé « leurs frères » de l'autre sexe, et pressenti les progrès moraux qui font de nos jours regarder le duel comme une absurdité criminelle. Nous ne prêcherions pas volontiers la thèse contraire, et cependant nous aurions eu quelque peine à oser, comme miss Mulock, faire briller, étrange auréole, sur le front d'un parfait *gentleman*, ce soufflet impuni qui étonne notre logique, prise à court.

Qu'après un épisode aussi dramatique, la main d'Ursula March, — cette main tendue si à propos, — soit tombée définitivement dans celle de John Halifax, il n'y a pas là de quoi surprendre. En se mariant, nos deux amoureux foulent également aux pieds les inspirations de leur orgueil, car si miss March déchoit du rang social qu'elle occupait jusqu'alors, John, de son côté, s'expose à voir mal interpréter l'amour qu'il a professé pour une jeune fille beaucoup plus riche que lui. Miss March était, en vertu d'une substitution qu'elle ignorait, ce qu'on appelle « une héritière. » Heureusement le ciel vient en aide à notre *gentleman*. La fortune d'Ursula est déposée chez son cousin, qui est aussi quelque peu son tuteur. Désapprouvant la mésalliance de sa pupille, M. Brithwood saisit ce prétexte de ne point lui payer sa dot : un procès l'y contraindrait; mais, dans des circonstances pareilles, un procès serait indigne d'un homme bien né. John Halifax ne songe même pas à l'intenter. Il est trop heureux de prouver à sa femme d'abord, puis aux méchans esprits de Nortonbury, qu'aucune vue d'intérêt n'a souillé ses rêves d'amour, trop heureux d'associer complétement à sa destinée celle qu'il a choisie pour compagne, trop heureux qu'elle vive uniquement de son travail et lui doive tout le bien-être dont il s'efforce de l'entourer. Dans leur humble *cottage*, au prix de cette dot sacrifiée, aucun de ces riches parens ne viendra troubler leur union bénie. La belle lady Caroline elle-même voudrait vainement y frapper. Si reconnaissant qu'il soit des bontés qu'elle a eues pour lui, John sait fort bien lui interdire tout commerce d'amitié avec sa femme, et bien lui en prend, car, égarée par sa vanité, trompée par un séducteur de profession, Caroline perd peu à peu tous ses droits à la considération publique. La main de John Halifax l'a retenue un instant au bord de l'abîme où elle va tomber. Cette main charitable la relève plus tard, lorsque, pauvre, vieille, à peu près idiote, il peut sans inconvénient l'abriter sous son toit hospitalier.

A ce moment, John Halifax a parcouru presque toute la carrière dont nous venons de voir les débuts. Armé de cette ténacité virile qui, renouvelant les miracles de l'ancienne foi, « transporte les montagnes et des collines fait des vallées, » il a lutté, heureusement lutté contre les crises industrielles qui menacent périodique-

ment les intrépides manufacturiers de la Grande-Bretagne. Il a vu tour à tour des jours de succès suivis de lendemains désastreux. Il a joué son va-tout sur l'avénement de cette force nouvelle que la vapeur promettait, et qu'elle a donnée, non sans ruines. Abel Fletcher est mort, lui léguant Phinéas, qui vieilli tau foyer de son ami comme le lierre vieillit enroulé au tronc du chêne robuste. Nous voyons naître et mourir quelques-uns des enfans qu'Ursula March donne à John Halifax. Nous voyons l'industriel influent courtisé, aux jours de luttes électorales, par ces mêmes lords, ces mêmes *baronets*, qui jadis le regardaient de si haut. Nous le voyons pratiquer en vrai *gentleman* les devoirs civiques, et, à force d'énergie, arracher à un *rotten-borough* une élection libre. Finalement, après bien des traverses et quelques triomphes, bien des fatigues et quelques joies, John Halifax, *gentleman* bien avéré, tenu pour tel par les plus anciennes et les plus altières familles du comté, avec lesquelles ses enfans se sont unis par des alliances inespérées, rend paisiblement son âme à Dieu, certain soir d'été, en face du soleil couchant, sans autre symptôme de maladie que la fatigue extrême sous laquelle succombent fréquemment, arrivés au bout du sillon, ces taureaux laborieux qui ont donné à la race anglo-saxonne son nom familier. Ursula, sa compagne dévouée, lui survit à peine quelques heures. Phinéas Fletcher demeure après eux pour graver leur épitaphe et raconter leur vie exemplaire.

Il ne faut pas être bien expert en matière de romans pour deviner le défaut essentiel de celui-ci, défaut qu'il partage avec la plupart de ceux qu'on pourrait appeler « biographiques. » L'unité d'action, la concentration d'intérêt leur faisant défaut, ils vivent surtout par le détail. Le détail, sans cesse appliqué à des événemens du même ordre, épisodes d'enfance, passions du jeune âge, catastrophes d'usine ou d'atelier, noces, baptêmes, enterremens, entraîne à d'inévitables redites, à une sorte de bavardage minutieux dont tout l'art imaginable ne saurait toujours déguiser l'inanité. Les personnages épisodiques font foule dans les ouvrages ainsi conçus; ils distraient, éparpillent, épuisent parfois l'attention. Les situations s'esquissent trop vite ou se prolongent au-delà de toute équité proportionnelle. Dans le premier cas, le lecteur est déçu; dans le second, il ressent une sorte de lassitude et d'alanguissement qui ressemblent fort à de l'ennui. Tels sont les périls du roman-biographie. Miss Mulock ne les a pas tous évités dans *John Halifax*, et néanmoins elle y déploie des ressources très variées. Les épisodes successifs sont adroitement enchaînés, les caractères soutenus, et la personnalité mélancolique de Phinéas Fletcher explique l'espèce de *clair-obscur* qui atténue dans ce long récit, dont il est le narrateur fictif, l'ensemble des couleurs et des effets.

John Halifax n'est, — pour parler le langage des ateliers, — qu'une *répétition*, très heureusement réussie, d'un des romans antérieurs de miss Mulock. Dans ce dernier, *The Head of the Family*, l'intérêt s'attache à un personnage presque du même ordre que l'ouvrier tanneur devenu *gentleman*. Au début du récit, le professeur Grœme vient de mourir. Il a péri sur une terre lointaine, victime d'une de ces expéditions scientifiques qui ont honoré les premières années du siècle. Ninian Grœme, son fils aîné, reste le seul chef, le protecteur unique d'une famille nombreuse. C'est une scène assez frappante que celle où, assis en face de l'aînée de ses sœurs, la seule dont il puisse espérer quelque assistance, il cherche avec elle à sonder l'avenir, et se demande comment s'élèveront tous ces enfans, jusqu'alors soutenus par les ressources que la mort du savant professeur vient de tarir tout à coup. Ces soucis paternels soudainement dévolus à un jeune homme, la dure nécessité où il est de sacrifier tous ses goûts, toutes ses espérances, et d'accepter, quelque odieux qu'il lui soit, un métier immédiatement lucratif, nous remettent en mémoire les ambitions secrètes de John Halifax et le dégoût que lui inspire sa vulgaire industrie. Ninian se résigne comme John à une lutte inévitable. Une voiture s'arrête à la porte. Six enfans en descendent : Esther et Ruth, Edmund et Christina, Reuben et Charles. Tous se rangent en cercle autour du foyer. Un grand fauteuil en occcupe le coin. C'est là que s'asseyait le père : ce fauteuil reste vide. A Ninian maintenant d'y prendre place. Quel trône hérissé d'épines!

Et ce n'est pas tout. Parmi ces têtes blondes et brunes se glisse une charmante petite pensionnaire anglaise, orpheline de mère, et dont le père, absorbé par de lointaines spéculations, ne prend aucun soin. Hope Ansted, — c'est son nom, — petite quakeresse aux yeux baissés, aux pas furtifs, au doux parler, devient bientôt, entre tous ces enfans, la *préférée* du jeune chef de famille. Il a trente et un ans; elle en a dix-huit. Cette différence d'âge, — énorme en Angleterre, à ce qu'il paraît, — lui cache à lui-même la nature de cette affection qu'il ne sait pas se définir, mais qui peu à peu l'envahit et le domine. Hope devient par degrés, — et ces degrés sont marqués avec une délicatesse infinie, — l'astre voilé de l'existence aride et monotone à laquelle Ninian est condamné. Il croit l'aimer comme un père, comme un frère aîné; il n'ose de longtemps s'avouer qu'elle est pour lui mieux qu'une sœur, mieux qu'une fille. Plus franc avec lui-même, moins défiant, moins timide, il aurait toute chance d'être aimé comme il aime. Le cœur naïf de la belle enfant, déjà vivement ému de reconnaissance, s'ouvrirait sans peine à un sentiment plus tendre; mais Ninian Grœme a devant lui une vie si chargée de devoirs, si pleine de soucis divers, si absorbée en de fatales abnéga-

tions, qu'il n'oserait peut-être, alors même qu'il aurait l'espoir d'être accepté par Hope, l'associer au partage de tant de dévouement.

Le grand intérêt du livre est justement dans le développement mystérieux de cette passion, sans cesse contrariée, et dont celle qui en est l'objet n'aura que bien plus tard la révélation inattendue. Hope Ansted, secrètement aimée de son tuteur, inspire aussi une vive passion à un jeune noble irlandais de mœurs très légères, qui, sous divers noms, promène de ville en ville son élégance séductrice, sa vivacité spirituelle, ses enthousiasmes faciles et passagers. Il a déjà sur la conscience la perte d'une pauvre fille des Highlands, Rachel Armstrong, dont il a fasciné l'esprit crédule et trompé la loyauté par un mariage à la validité duquel elle a tout lieu de croire, mais dont les preuves lui ont été adroitement soustraites. Hope Ansted, enlevée par son père à la surveillance de Ninian Grœme, est exposée, presque sans défense, aux entreprises de cet habile et opulent libertin. Nul doute que, moins protégée par sa pureté native, elle ne succombât à son tour. Ne pouvant triompher de ses résistances à moindre prix, Ulverston finit pourtant par l'épouser, elle aussi. Cette fois il se prend à son propre piége. Il se croyait libre, et devient, aux yeux de la loi, passible des peines sévères que provoque la bigamie. Hope Ansted, qu'il regardait comme sa femme, et qui du reste ne l'a épousé que par dévouement filial, se trouve un beau jour sans état légal, mère d'un enfant illégitime. La vraie mistress Ulverston est cette Rachel Armstrong, que le désespoir avait d'abord rendue folle, et qui depuis, revenue à la raison, a cherché l'oubli de ses longs chagrins dans le culte des arts. Sous un nom d'emprunt, elle est devenue une des célébrités dramatiques de l'Angleterre... Après cette fatale découverte, Hope se réfugie, colombe effarouchée, dans le sein de la famille où s'écoulait naguère son heureuse enfance. Les bras de « son frère » Ninian lui sont ouverts. Elle s'y précipite comme dans le plus sûr abri qu'elle ait au monde. Une nouvelle ère de souffrance, — alors qu'il croyait épuisée la longue série de ses sacrifices, — va recommencer pour le généreux Grœme. Cet amour, violemment refoulé jadis et sur les flammes duquel plusieurs années de séparation avaient amoncelé leurs froides cendres, cet amour renaîtra sans doute. Il faudra combattre, lutter encore, alors que le *chef de famille* a pu espérer, ses sœurs établies, ses frères devenus hommes, que le temps du repos était enfin arrivé pour lui.

Appréhensions heureusement vaines : Ulverston, menacé par Rachel d'un procès scandaleux, veut s'y soustraire en quittant l'Angleterre. Au moment de s'embarquer, il tombe dans la mer du haut d'une jetée en construction, et meurt à la suite de cette noyade incomplète dans les bras de Rachel Armstrong, jusqu'alors impla-

cable, mais qui redevient folle de douleur devant le cadavre du perfide à qui elle venait de pardonner. Cette mort et celle de l'enfant de Hope Ansted préparent un dénoûment qu'on devine. Hope, consolée peu à peu et plus que jamais liée à « son frère » par les soins qu'il prend d'elle, les bienfaits dont il la comble, finira par comprendre de quel ordre est l'affection qu'il lui a vouée dès sa première jeunesse. Et le jour où Ninian, resté seul avec sa sœur aînée dans la maison d'où leurs « enfans » se sont envolés l'un après l'autre, se verra sur le point d'être abandonné par ce dernier membre de la famille dont il était le chef, ce jour-là, que fera la douce et reconnaissante Hope Ansted?

Un enfant est né à la plus jeune des filles qu'a successivement mariées le sage et laborieux Ninian; on le baptise, et, pour cette journée heureuse, Hope vient enfin de quitter, après des années, ses vêtemens de deuil. Le soir est consacré à des joies si vives, si turbulentes, qu'elles effarouchent le « chef de la famille, » ce vieillard précoce dont le front s'est, avant l'âge, couronné de cheveux gris. Il est réfugié dans son cabinet, un livre à la main, quand un léger coup frappé à la porte le fait subitement tressaillir, comme jadis. C'est que Hope s'annonçait ainsi autrefois, quand elle venait, en toute innocence, offrir son front candide aux baisers fraternels de son tuteur, et c'est elle en effet qui apparaît sur le seuil. Elle veut proposer à Ninian de partager sa solitude après le départ de Lindsay, la sœur aînée. Ninian d'abord ne répond rien. Ses yeux plongent dans ceux de Hope, et n'y trouvent que l'expression naïve d'une bonne et douce pensée; rien de moins, rien de plus. Aussi n'accepte-t-il pas le plan de vie qu'elle lui déroule.

« — Non, Hope,... répondit-il enfin; vous ne savez pas ce que vous me demandez... Ceci ne saurait être...

« Son accent grave et froid effraya presque la douce femme qui venait lui apporter cette cordiale requête. — Pourquoi non? ajouta-t-elle cependant d'un air intimidé.

« — Se peut-il vraiment que vous ne le sachiez pas?

« En ce moment sans doute, elle entrevit comme un rayon avant-coureur de la vérité, car une teinte rosée vint animer ses joues. Ninian continua, poussé par une sorte de désespoir aventureux : — Ne voyez-vous pas que le monde a des idées différentes des vôtres, et que, si Lindsay s'en va, vous ne sauriez demeurer ici seule avec moi,... vous qui n'êtes pas ma sœur?

« La rougeur de Hope, désormais plus marquée, s'étendit de ses joues à son front et à son cou, qui se teignirent du pourpre le plus vif. S'il l'avait vue ainsi! mais il avait posé sa main sur ses yeux. Ceux de Hope, au bout d'un instant, se levèrent vers lui. Une expression nouvelle les animait : réserve mêlée de quelque souffrance et aussi de quelque sentiment plus intime, enfoui plus avant que les deux autres. — Il me faudra donc partir? dit-elle.

— Ninian ne répondit pas. Dans le son de cette voix chérie et surtout dans l'espèce d'agonie où il sentait son cœur se débattre, quelque chose l'avertissait que sa destinée touchait à une crise décisive. A partir du moment qui allait suivre, c'en serait fait des rapports purement fraternels qui jusque-là les avaient unis. Hope ajouta, sur un ton encore moins assuré : — Peut-être en effet vaut-il mieux que je m'en aille... J'ai été pour vous un pesant fardeau,... un pénible souci,... et, bien que vous ne soyez pas mon frère, mon vrai frère,... vous vous êtes montré pour moi tout aussi dévoué,... peut-être plus,... qu'un frère n'eût pu l'être... Dieu vous accorde ses bénédictions!

« Sa voix tremblait; elle semblait lutter contre les larmes qui montaient à ses yeux. Cependant il se taisait encore, et le silence où il s'obstinait la refoula dans une tranquillité apparente. Elle sembla vouloir se lever pour quitter le cabinet. — Je ne vous occuperai pas plus longtemps, lui dit-elle; seulement, dès que vous aurez un peu de loisir, je réclamerai vos bons avis, vos conseils fraternels, sur ce qu'il me reste à faire. Vous me direz comment je dois arranger ma vie, s'il faut me vouer à l'éducation, m'offrir comme dame de compagnie,... bref la ligne de conduite que j'ai à tenir.

« — Ah! taisez-vous,... taisez-vous!... s'écria-t-il avec un gémissement sourd et la main tendue vers elle, bien qu'en même temps il détournât la tête.

« Hope, à ce moment, perdit courage. — Ah! le méchant monde, frère, que celui où nous vivons! Moi qui comptais demeurer à jamais sous votre garde,... moi qui étais si heureuse sous votre toit!...

« Ninian serra étroitement la main qu'il tenait déjà. Il la regarda bien en face et dit : — Si vous le voulez, Hope, il n'est qu'un moyen...

« Elle devinait bien, — quelle femme s'y fût trompée? — ce qu'il voulait dire; mais, si les mots étaient clairs pour elle, la pensée qui les avait dictés restait enveloppée de doute. Elle pâlit, et laissa retomber la main qu'il lui avait tendue.

« — Je comprends,... dit Ninian avec lenteur; vous sentez, et je m'en doutais, que *cela* est impossible... Pardonnez-moi donc...

« Il y eut là un long silence; Hope le rompit à la fin. — J'ignore ce que j'aurais à vous pardonner, lui dit-elle; c'est moi qui, à plus juste titre, aurais pu vous adresser cette prière... Je sais ce qu'il y a de noble et de généreux dans ces mots que vous venez de prononcer... Après tant de sacrifices que je vous ai déjà coûtés, vous m'offrez encore ce dernier... Vous vous sacrifieriez vous-même à mon bien-être et à mon repos...

« Ninian tressaillit comme hors de lui.

« — Ah! continua-t-elle, ne me dites rien... Je sais qu'il en est ainsi; mais dois-je accepter une telle abnégation?... Non, un honnête homme ne voudra jamais se dégrader en donnant son nom à une femme comme *moi*..... — Et sa voix devenait plus tremblante. — Vous moins que tout autre, vous, le meilleur de tous ceux que j'ai connus! Votre choix doit s'arrêter sur un être plus heureux, plus honoré,... sur un être que vous puissiez aimer.

« — Que je puisse aimer!... répéta-t-il d'une voix brisée. Il la voyait, comme dans le brouillard d'un rêve, debout à côté de son fauteuil et versant des larmes abondantes, bien que ses paroles fussent si calmes, si modérées! De nouveau, poussé par un irrésistible élan, il saisit sa main. — Un

mot encore, et n'ayez aucune crainte, *ma sœur!* — Elle reprit la place qu'elle avait quittée. — Je voudrais vous parler, continua-t-il, de,... d'une personne que j'ai bien aimée... Ceci remonte haut, à une époque dont vous n'avez certainement pas gardé souvenir... J'étais un homme fait,... presque vieux, soyons plus franc... Elle était à peine une jeune fille. Je ne pouvais pas me marier... L'eussé-je pu, elle n'avait pour moi que de l'indifférence... Je ne lui parlai donc pas de mon amour,... pas une seule fois... Je la soulevais dans mes bras, je la caressais, je l'appelais *mon enfant,* ma *petite chérie;*... mais elle ignora tout, et toujours.

« Il sentit ici trembler la main de Hope, mais la garda fortement étreinte dans la sienne.

« — J'aime mieux qu'il en ait été ainsi, reprit-il, et qu'elle n'ait rien deviné, rien su. Peut-être en aurait-elle conçu plus tard,... trop tard,... quelque chagrin... Plus tard encore, elle ne serait pas venue aussi volontiers, dans les crises de sa vie, chercher auprès de moi la sécurité, le bien-être, la tendresse qui lui manquaient ailleurs. Elle a trouvé tout simple, tout naturel de les recevoir d'une affection fraternelle... Et moi cependant... Oh! Dieu qui m'entends, tu sais tout!... »

Hope sait tout, elle aussi, et, pénétrée d'une sorte de remords, elle s'agenouille involontairement aux pieds de son généreux protecteur... — Instruite plus tôt, m'auriez-vous aimé? lui demande-t-il avec angoisse.— Qui sait? répond-elle en sanglotant, et pourquoi n'avez-vous point essayé?... Maintenant suis-je digne d'un cœur comme le vôtre? — Et tandis qu'elle parle ainsi, ses lèvres effleurent la main de Ninian, cette main qui l'a soutenue, guidée, défendue. Il prononce alors, non sans trembler, le mot décisif... Il lui demande si elle pourra jamais se faire à l'idée de l'avoir pour mari... La joue brûlante qui reposait sur sa main ne s'en éloigne pas... Pressée de répondre, Hope contemple un moment avec une profonde émotion cet homme qu'elle a toujours entouré d'un respect si mérité, d'une confiance si absolue... Et quand Ninian lui ouvre ses bras une dernière fois, elle s'y laisse aller, lentement et doucement elle se glisse jusqu'à son cœur. « Et là elle resta, pleurant encore, mais calme désormais, et certaine de son bonheur à venir. »

Nous parlions naguère de cette solennité un peu monotone, de ces tons gris et brumeux qui éteignent dans *John Halifax* la vivacité du récit. Il y a plus de jeunesse, de vie, de lumière et de gaieté dans *le Chef de la Famille*, ouvrage antérieur de cinq ans à l'histoire du *gentleman*. Fille d'une mère écossaise et d'un père irlandais, miss Mulock y a peint avec talent divers types appartenant aux deux races dont elle est issue. M. Ansted (le père de Hope) et M. Ulverston, le viveur téméraire, d'une légèreté si cruelle, d'une insouciance si gracieuse et si étourdie, appartiennent bien à « la verte Érin. » Les membres de la famille Grœme, la grave Lindsay, Edmund le poète bohême, le prosaïque et tenace Reuben, ré-

sument en revanche, sous presque tous ses aspects, le caractère écossais. A part quelques exagérations, la figure de Rachel Armstrong est traitée d'une façon remarquable, et les élémens divers de sa nature passionnée sont tour à tour mis en jeu avec un tact, une logique qui méritent d'être signalés. Sa loyauté, sa confiance dévouée, indignement trahies, ont allumé chez cette enfant des montagnes une âpre soif de vengeance. La haine toujours ravivée qui fermente en elle y stimule le développement des instincts poétiques. L'actrice sublime jaillit pour ainsi dire de l'amante abusée. Elle trompe et satisfait à la fois, par l'essor qu'elle leur donne sur la scène, ces fureurs qui ont ébranlé sa raison, et qui, dans des circonstances données, la conduiraient au crime. Calmée, rassérénée par là, mais toujours implacable, elle est en même temps, sans qu'on s'étonne de tels contrastes, amie reconnaissante et dévouée pour ceux qui lui ont tendu la main dans sa chute, altière, impassible, dure comme le marbre, dans ses rapports avec le commun des hommes, et enfin, envers l'ingrat qu'elle ne peut arracher de son cœur, malgré lui fidèle, une vraie Némésis, inexorable et frémissante. Ce type, à lui seul, ferait la fortune d'un drame.

II.

Le dernier ouvrage de miss Mulock, *A Life for a Life*, en progrès marqué sur ceux qui l'ont précédé, atteste qu'elle est encore loin d'avoir dit son dernier mot. Elle semble avoir compris que le roman ne peut que par exception, et au risque de graves inconvéniens, reproduire une vie tout entière, prise au berceau, menée à la tombe. Ces inconvéniens, — nous les avons fait ressortir, nous n'y reviendrons pas, — l'auteur de *John Halifax* les a heureusement éludés, en resserrant l'action de son dernier récit dans des limites de temps relativement étroites, puisqu'elle commence quelques mois à peine après le retour des troupes anglaises envoyées en Crimée.

A l'état-major d'un de ces régimens décimés que la prise de Sébastopol a renvoyés dans leurs foyers est attaché, en qualité de chirurgien-major, le docteur Urquhart, un homme remarquable à bien des égards, et par la rigidité de ses mœurs, et par une abnégation poussée au-delà des limites du devoir, et aussi par un fonds de tristesse que ne dissipent jamais ni les sanglantes distractions de la guerre, ni la gaieté des fêtes où le docteur est entraîné parfois malgré lui, ni même la jouissance si légitime et si vive que devraient lui procurer le bien qu'il fait, l'estime dont il est entouré, la reconnaissance qu'il inspire. Pour que tant de sombre amertume soit au fond d'une existence si pure, si régulière, si utile, quelle flèche venimeuse le docteur traîne-t-il donc après lui?

Le *journal* intime du chirurgien ne nous livre pas son secret. Ce journal, commencé dans une heure d'insupportable ennui, débute par d'insignifians *memoranda :* tel soldat guéri, tel autre mort à l'hôpital; réflexions sur les blessures d'armes à feu, études sur certains cas de démence. Tout à coup cependant s'y détache un incident bien rare dans la vie du docteur : il est allé au bal. Une jeune fille s'y est rencontrée, avec laquelle le hasard lui a fait échanger quelques paroles. Parmi ces paroles, — simples propos en l'air, — il en est une qui a retenti comme un glas funèbre à l'oreille de Max Urquhart. Après avoir exprimé l'aversion instinctive qu'elle éprouve pour les « soldats, » cette enfant s'est aperçue qu'une opinion pareille pouvait blesser un homme appartenant à l'armée. — Vous, c'est différent! lui a-t-elle dit, vous êtes médecin. Un médecin n'est pas un soldat. Son métier est de sauver la vie, non de la détruire... Vous n'avez certainement tué personne?... — Le docteur n'a rien répondu. L'entretien, jusque-là confiant et gai, a langui tout à coup, et peut-être le mélancolique Urquhart n'en aurait-il gardé aucun souvenir, si, demandant à l'un de ses camarades le nom de sa jeune interlocutrice, il n'avait appris avec une sorte de stupeur qu'elle s'appelait miss *Johnston*. Ce nom, d'ailleurs si répandu, si vulgaire, se marie étrangement, dans la conscience du docteur, au lieu-commun si insignifiant par lequel miss Dora (1) Johnston a essayé de réparer une maladresse. Grâce à cette bizarre coïncidence, ce double incident, si futile au premier abord, prend une signification menaçante. Dora lui doit d'avoir fixé particulièrement, — sans qu'elle s'en puisse douter, — l'attention de son grave interlocuteur, et si elle le savait, peut-être n'en serait-elle point mécontente, car la singularité des incidens qui les ont, inconnus l'un à l'autre, mis en rapport, ce premier entretien, où elle s'est laissé engager sans savoir comment, où elle a paru blessante sans savoir pourquoi, lui ont laissé des souvenirs assez marqués. Nous l'apprenons aussi par son journal, car miss Dora, comme le docteur, tient à jour très scrupuleusement la chronique quotidienne de sa paisible existence.

Chacun des deux personnages, dans des chapitres régulièrement alternés, nous fait ainsi part de ses impressions les plus fugitives et les plus secrètes. On voit naître, on verra plus tard prendre corps et croître graduellement un amour improbable, un amour fatal. Le docteur Urquhart, chargé par un de ses plus jeunes et de ses plus brillans camarades d'aller demander la main de miss Lizabel Johnston, se trouve introduit ainsi dans une demeure dont le seuil eût dû lui être interdit à jamais. Le révérend ministre dont il sollicite le consentement paternel lèverait pour le maudire, — s'il le connaissait

(1) Dora, abréviation de Théodora.

mieux, — cette main qu'il lui tend si cordialement. M. Johnston a trois filles, Pénélope, Dora, Lizabel : nous les nommons par rang d'âge. Les soins et l'affection dont elles l'entourent ne lui font pas oublier l'unique fils qu'il a perdu, depuis bien des années déjà, et dont la mort, évidemment le résultat d'un crime, est restée sans vengeance, l'assassin demeurant inconnu. L'assassin, on l'a déjà pressenti, n'est autre que Max Urquhart. De là cet écho intérieur réveillé par les inoffensives paroles de Dora, de là cette vague terreur qu'il éprouve en face de quiconque porte un nom plus ou moins semblable à celui de sa victime.

Le hasard a tout fait, ou plutôt cette fièvre passagère qu'un buveur novice sent passer dans ses veines lorsqu'il se laisse aller aux premières tentations de l'ivresse. Max Urquhart, provoqué, raillé, en cet état, par un homme plus âgé que lui, et qui s'était complu à le faire boire outre mesure, s'est jeté sur cet homme, et cette rixe de nuit a fini d'une manière tragique. Précipité violemment sur un monceau de pierres, son antagoniste ne s'est plus relevé. Il expira sans même reprendre connaissance. Trop jeune pour apprécier la valeur légale du meurtre accidentel qu'il venait de commettre, Max quitta sans réflexion le théâtre de la lutte. Il prit la fuite au lieu d'aller au-devant de la justice, qui avait à lui demander compte de la vie d'Henry Johnston, et qui, vu les circonstances du crime, l'eût à peu près excusé. En se dérobant aux peines légères qui l'attendaient, il s'est condamné à un supplice odieux, à une dissimulation que sa conscience réprouve, et dont il porte, vingt ans de suite, le lourd fardeau. Aux yeux de cet homme scrupuleusement honnête, cette expiation est loin de suffire. Aussi se croit-il tenu de donner une vie tout entière, — sa propre vie, si longue qu'elle puisse être, — en échange de celle dont il a tranché le cours : *a life for a life.*

On comprend assez ce que, savamment ménagée, peut fournir de péripéties la situation que nous venons d'indiquer. On devine aussi combien la forme donnée au récit, — c'est presque celle de l'églogue antique, — prête de ressources à l'écrivain. De chapitre en chapitre, la scène change : d'abord le riant presbytère, les trois jeunes filles devisant sous la lampe, tandis que leur père s'absorbe en ses pieuses lectures; Lizabel, fiancée heureuse, frivole, insouciante et gaie; Pénélope, victime patiente d'un amour menteur, bercée dans la vaine espérance d'un hymen qu'un juste sentiment d'orgueil lui fera refuser quand elle sera désabusée sur le compte du misérable égoïste à qui elle a voulu croire obstinément; Dora enfin, la tranquille et vaillante Dora, en qui se retrouve encore ce mélange de modestie et de fermeté, de raison et de tendresse, de docilité dévouée et d'indépendance presque virile, qui, depuis le succès immense des *Mémoires d'une Gouvernante,* constitue, chez nos voisins, le type idéal

des héroïnes de roman. Dora Johnston ressemble à Charlotte Brontë plus encore qu'à Jane Eyre. On la dirait peinte d'après la biographie que mistress Gaskell nous a donnée de cette jeune fille si richement dotée par le malheur, et qui a joui si peu du rayonnement subit de sa vie obscure et triste.

A deux ou trois milles du presbytère, dans les landes désertes, les troupes campent. Là, sous une tente dénuée de tout comfort, presque toujours seul pendant les quelques heures de nuit qu'il y passe, le docteur Urquhart est absorbé en lui-même. Vingt ans d'expiation ont calmé ses remords, ses travaux acharnés l'en distrairaient d'ailleurs au besoin; mais il souffre de son isolement, et de la certitude que cet isolement ne saurait finir. Il a mis un masque sur son visage, et ce masque ne tombera jamais. Un secret dort au fond de son cœur, ce cœur restera éternellement fermé. Autant vaut dire qu'il ne connaîtra jamais ni l'amitié, ni l'amour, ni le bonheur. Le bonheur, il l'entrevoit dans ce calme et riant intérieur des Johnston où il n'est jamais entré sans émotion, où le rappelle sans cesse maint souvenir familier, et surtout l'attrait de ce vif regard qui s'est quelquefois baissé sous le sien, de cette gaieté fine et mordante qui s'adoucit et jette en sa présence un éclat plus doux.

Max a pour Dora l'attrait d'une énigme vivante. Plus il se défend des occasions de la voir, — alors qu'elle est déjà certaine du penchant secret qu'il ressent pour elle, — plus elle s'étonne, s'inquiète, et plus il tient de place dans sa pensée. Elle le compare aux jeunes gens frivoles qui se disputent la beauté de Lizabel, au froid calculateur qui se joue de sa sœur aînée, et tous ces parallèles le relèvent à ses yeux. C'est bien là l'homme qu'elle a rêvé, le maître dont elle acceptera volontiers l'empire, l'être fort, sérieux, religieux, l'homme du devoir et du sacrifice, dont une simple parole vaut un serment, dont un serment équivaut à l'arrêt d'une destinée. S'il aime une fois, il aimera jusqu'à la mort. Si on l'aime, il ne faudra pas l'aimer moins. A la vérité, Max ne veut pas aimer; sa réserve le prouve. Serait-il possible qu'un tel homme se manquât à lui-même de parole?

L'homme propose et Dieu dispose : Max s'était juré de ne plus franchir le seuil du presbytère; mais le révérend Johnston, victime d'un accident, a besoin de soins immédiats, et nul médecin n'est aussi près que celui du camp. Le malade, en proie à de violentes crises nerveuses, veut être suivi de près. Une intimité forcée s'établit entre ceux qui le soignent, et c'est justement Dora qui est pour Max le meilleur, le plus utile auxiliaire : situation périlleuse pour tous deux. Dans les intervalles de loisir que leur laissent les péripéties de la convalescence, ils traduisent ensemble le *Wallenstein* de Schiller, et le personnage de *Max* Piccolomini n'est pas étranger au goût particulier de miss Johnston pour ce chef-d'œuvre. Le sort de

Thekla ne lui paraît pas non plus à dédaigner. Elle ose le dire; ses sœurs l'en plaisantent, et la discussion qui s'engage la conduit à exposer une de ses théories qui lui gagne évidemment le cœur de Max, déjà un peu ébranlé. Il venait de risquer une remarque en faveur des amoureux de Schiller, mis, selon lui avec plus de patriotisme que de raison, au-dessous des amans de Vérone. Lizabel, la jolie et frivole Lizabel, l'interrompt par un éclat de rire : — C'est vous, Dora, qui rendez le docteur si expert en poésie... — Et comme Max, un peu embarrassé, ne trouve pas immédiatement à riposter, une voix secourable, — celle de miss Théodora, — s'élève à l'autre bout de la table à thé :

« — Vous parlez, Lizabel, de ce que vous ne sauriez comprendre. Mon Max et ma Thekla vous ont toujours été, vous seront toujours lettres closes. Francis (1), lui non plus, n'a pas la clé de ces deux caractères, bien qu'il les trouvât merveilleux quand, il y a quelques années, il enseignait l'allemand à Pénélope.

« — Dora, vous passez les bornes imposées à une femme.

« — Peu importe, répliqua-t-elle, se retournant vers sa sœur aînée, et ses yeux lançaient des éclairs... Demeurer paisible quand on entend professer certaines doctrines est bien pire que de manquer aux convenances de son sèxe... C'est manquer à son sexe lui-même... Libre à vous de penser comme bon vous semble sur ce sujet... Mais je sais ce que j'ai toujours cru,... ce que je crois encore.

« — Eh bien! s'écria M. Charteris, faites-nous part de votre croyance.

« — Elle hésita. Ses joues étaient en feu. Pourtant elle ne céda pas et reprit courageusement : — Je crois, en dépit de tout ce que vous pourriez dire, que non-seulement dans les livres, mais dans le monde, il existe un genre d'amour parfaitement pur d'égoïsme, d'une sincérité, d'une fidélité absolue, comme celui de ma Thekla et de mon Max. Je crois que cet amour, — fondé sur ce qu'il y a de plus droit en nous, — forme ses adeptes à considérer d'abord ce qui est droit, et à ne songer à eux-mêmes qu'en seconde ligne. S'il le faut, ils sauront donc subir une séparation de plusieurs années, et s'il le fallait même, une séparation éternelle.

« — Merci du ciel! je ne donnerais pas un *farthing* d'un homme qui ne ferait pas pour moi tout au monde, fût-ce le mal.

« — Et moi, Lizabel, j'estimerais cet homme un lâche égoïste, que je pourrais prendre en pitié, mais qu'il me serait impossible d'aimer encore après que, pour moi, il aurait commis, de propos délibéré, une action mauvaise.

« Du coin où je m'étais retiré (c'est le docteur qui parle, ne l'oublions pas), je voyais ce jeune visage comme lumineux et transformé par une expression qui m'était nouvelle. Tout ce qu'il y a de puissance dans la femme, d'enivrement qui rend fou et qui rend heureux, on sentait au plus profond de son cœur que cette enfant l'avait en elle. Les autres continuaient à bavarder. Je l'entendis bientôt reprendre la parole :

« — Oui, disait-elle, oui, vous avez raison, Lizabel. Je n'attache pas une

(1) Francis Charteris est le prétendu de Pénélope Johnston.

très grande importance à savoir si, oui ou non, deux êtres étroitement attachés l'un à l'autre vivront assez pour être mariés l'un à l'autre. En un sens, ils sont déjà mariés, et, aussi longtemps qu'ils continueront à s'aimer, rien ne pourra les désunir. Cela me semble suffire.

« La « plaisanterie » parut « bonne » à Lizabel et à son mari. M. Charteris hasarda plus sérieusement une remarque ou deux auxquelles miss Théodora refusa de répondre.

« — Non,... vous m'avez poussée à bout... J'ai parlé malgré moi;... mais j'ai fini... Je ne discuterai pas plus longtemps ce sujet.

« Sa voix frémissait encore, et ses petites mains nerveuses pliaient, froissaient la nappe étalée devant elle; du reste, elle était parfaitement immobile. Ses traits, ses yeux mêmes restaient en place. Peu à peu la flamme de ses joues s'éteignit, et elle devint extrêmement pâle; mais personne ne parut y prendre garde. Ils étaient trop pleins d'eux-mêmes! »

Une scène remarquable et bien étrangère à nos mœurs suit de près celle-ci. A propos d'un sermon prêché devant la famille du ministre par le *curate* qui provisoirement le remplace, Dora et le docteur sont amenés à traiter ensemble une question singulièrement intéressante pour ce dernier : il s'agit de savoir au juste quel sens a la doctrine biblique touchant la punition réservée au meurtrier. C'est Dora qui la première a provoqué les explications du docteur, et il a un peu rudement écarté ce sujet de conversation; mais il y revient de lui-même :

« — Croyez-vous, lui demande-t-il, croyez-vous comme *elles,* — c'est vos sœurs dont je parle, — que la loi mosaïque est encore notre loi : œil pour œil, dent pour dent, vie pour vie, et ainsi de suite?

« Je répondis (c'est Dora qui parle à son tour) que je ne comprenais pas bien.

« — C'était pourtant là le sujet du sermon : savoir si celui qui prend la vie d'un autre perd le droit de vivre. La loi de Moïse était formelle sur ce point. Le meurtrier, même par accident, l'homme coupable de meurtre simple (*manslaughter*), comme on dirait maintenant, n'était point en sûreté hors des trois cités de refuge. Le vengeur du sang, venant à le trouver ailleurs, pouvait l'immoler.

« Je lui demandai ce qu'il pensait qu'on devait entendre par ces mots : le vengeur du sang. Était-ce la rétribution divine ou humaine?

« — Je ne puis dire... Comment le saurais-je?... Pourquoi m'adressez-vous cette question?

« J'aurais pu répondre : — Parce que j'aime à vous entendre parler, parce que personne aussi bien que vous ne résout mes doutes et ne porte la lumière dans mon esprit. — Je balbutiai même quelques mots en ce sens; mais il ne semblait pas m'écouter, ni même m'entendre. — Pensez-vous, reprit-il, avec le ministre de ce matin, que, sauf des cas très rares, nous, chrétiens, nous n'avons pas le droit d'exiger une vie en paiement d'une autre, ou croyez-vous, vous fondant sur le dogme aussi bien que sur les instincts de votre raison, que tout meurtrier doit être pendu?

« J'ai souvent médité cette question, que le docteur Urquhart paraît prendre si à cœur. En lisant dans les journaux le récit des exécutions capitales, il m'est souvent arrivé de me sentir prise d'un immense dégoût. Il m'est arrivé de me réveiller, le jour où la sentence devait avoir son effet, dès la pointe du jour, et de compter, minute à minute, ces derniers instans de la vie du malheureux condamné, — jusqu'à ce que mon imagination excitée me représentât la scène du supplice avec ses détails presque aussi odieux, presque aussi révoltans que ceux du crime lui-même. Pourtant affirmer que la peine de mort devrait être rayée du code!... je n'osai aller jusque-là. Je me bornai donc à lui répéter doucement des paroles qui justement me revinrent en ce moment à l'esprit : *car nous savons bien que le meurtrier n'a pas en lui la vie éternelle...*

« — Mais enfin, disait-il, si le meurtre n'a pas été prémédité, pas même voulu;... si la vie a été ôtée par quelqu'un, — cela peut se supposer, — que la colère domine, ou dans des circonstances qui font que l'homme n'est plus lui-même;... s'il s'est repenti de son crime;... s'il l'a expié autant que cela était en lui;... si en échange de l'existence anéantie il a donné la sienne, non pas en mourant à son tour, mais en subissant le long tourment de vivre?...

« — Oui,... lui dis-je, il m'est facile de concevoir l'existence d'un condamné,... ne le fût-il que par sa conscience,... un duelliste par exemple,... comme bien plus horrible que sa mort sur un échafaud.

« — Vous avez raison... J'ai vu des exemples qui le prouvent.

« Comme les souvenirs auxquels ces mots faisaient allusion paraissaient l'affecter péniblement, j'insinuai que ce sujet, qui n'avait rien de particulièrement agréable, ne devait pas nous occuper plus longtemps. — A quoi bon?... commençai-je.

« — Peut-être à quelque chose, interrompit-il. D'ailleurs faut-il reculer devant la recherche d'une vérité parce qu'elle n'a rien d'agréable? Ceci ne vous ressemble guère.

« — J'espère que vous me jugez mieux.

« Après quelques momens de silence, il continua : — Cette question est une de celles qui m'ont suggéré le plus de réflexions. J'ai là-dessus mon opinion bien arrêtée. Je sais ce que la plupart des hommes pensent à ce sujet. J'aimerais à savoir comment l'envisage une femme,... une chrétienne. Dites-moi donc si vous croyez que le vengeur du sang parcourt le royaume du Christ comme jadis la terre d'Israël, levant l'impôt de la rétribution; que, pour le sang versé comme pour tout autre crime, il y a dans ce monde, — quoi qu'il en soit de l'autre, — expiation, mais non pardon. Pensez-y bien... Répondez à loisir... Ceci est une question immense.

« — Je le sais... C'est la grande question de notre époque.

« Le docteur Urquhart avait baissé la tête sans ajouter un mot; à peine s'il aurait pu parler. Je ne l'avais jamais vu sous le coup d'une émotion pareille. Son agitation m'arracha tout à coup à cette timidité qui m'empêche d'ordinaire d'élever la voix quand on traite certains sujets sur lesquels chacun peut réfléchir, mais dont un bien petit nombre a le droit de parler.

« — Je crois, dis-je, qu'en développant par degrés l'instruction départie à ses créatures, un être plus divin que Moïse nous a conduits à une loi plus

haute, d'après laquelle la seule expiation demandée est le repentir, le repentir et la soumission. — *Repentez-vous... Allez, et ne péchez plus!...* Il me semble, pour autant que j'en peux juger et comprendre ce que je lis ici, — je tenais encore ma bible en mes mains, — que dans tout le Nouveau-Testament et dans plusieurs portions de l'Ancien, une doctrine se fait jour, qu'on ne saurait méconnaître : savoir qu'un péché, si grand qu'il soit, suivi de repentir et de rémission, est aux yeux de Dieu, — et devrait être aux yeux des hommes, — pardonné, aboli, effacé à tout jamais.

« — Que Dieu vous entende et vous bénisse! dit le docteur, et il me quitta brusquement... C'était la seconde fois qu'il appelait sur ma tête les bénédictions du ciel. »

La même question, soulevée en présence du père de Dora, provoque une déclaration de principes beaucoup plus sévère. Le digne ministre n'est pas de ceux qui pactisent avec les doctrines nouvelles, et le souvenir de la mort de son fils ajoute à l'inflexibilité de son orthodoxie; mais tandis que, sans le savoir, il élève entre lui et cet homme qu'il a pris en gré, qui l'a secouru à l'heure du péril, qui peut-être lui a sauvé la vie, des barrières presque infranchissables, le sort semble prendre à tâche de rapprocher Max et Dora, qui, dévorée de fièvre, dépérit lentement, tristement, sous les yeux du docteur épouvanté. Elle est découragée, dégoûtée de la vie, sans oser se dire à elle-même que son mal est de ceux que l'amour cause et que l'amour guérit. Elle le comprend enfin le jour où Max laisse échapper avec une sorte de colère sourde, — la colère de l'homme de cœur qui manque aux engagemens pris vis-à-vis de lui-même, — le secret de l'attachement profond qu'elle lui a inspiré : curieuse conversation en vérité que cette gronderie austère à la suite de laquelle le médecin prend tout à coup dans sa main celle de sa malade. — Jamais, dit-il, je n'ai vu main si frêle et si mince... Nous disons bien,... si nous ne nous revoyions plus,... il est convenu que vous vous souviendrez de ce qui a été dit. Vous ferez votre possible pour vous rétablir complétement,... de manière à être heureuse,... à être utile aux autres. Vous ne ferez plus fi de votre vie;... il y en a beaucoup de plus dures à supporter... Vous aurez patience, vous aurez foi, vous aurez bon espoir, comme il convient à une jeune personne si aimée de... tous. C'est entendu, c'est promis, n'est-ce pas? — C'est promis. — Adieu donc! — Adieu.

« S'il prit mes mains ou si je les lui donnai, je n'en sais vraiment rien, mais je les sentis tout à coup pressées contre sa poitrine. Et il me regardait comme s'il ne pouvait se résoudre à me quitter, ou comme s'il lui restait quelque chose à me dire auparavant; mais au moment où je levai les yeux sur lui, tout parut s'éclaircir entre nous sans qu'un seul mot eût été prononcé. Il n'articula que ces quatre mots : — Est-ce là ma femme? — Oui, répondis-je. — Alors... il m'embrassa. »

Accepté si simplement par Dora, le docteur ne trouve pas plus de résistance chez le père de sa bien-aimée; mais un doute, un scrupule de conscience, amènent la découverte du fatal secret suspendu sur la tête des deux amans. Le spectre sanglant d'Henry Johnston se dresse entre eux. — Mon frère tué par *mon mari!* s'écrie, dans le récit des émotions qu'elle ressentit alors, la fidèle, l'intrépide Dora. Elle n'hésite pas, on le voit, à pratiquer ses doctrines. Dussent-ils ne jamais être unis, le meurtrier d'Henry n'en est pas moins celui qu'elle aime, et par conséquent son époux. Ils pourraient, complices d'une fraude concertée entre eux, artisans du même mensonge, taire la vérité qui les sépare. Ni Max ni elle n'y songent un moment, car leur amour périrait étouffé dans l'asile mystérieux et souillé qu'ils lui feraient ainsi. Le crime sera révélé. Le prêtre inflexible, le père implacable tiendra dans ses mains le sort de Max. S'il n'use pas de tous ses droits, s'il ne demande pas vengeance aux lois de son pays, Max se réserve de se dénoncer lui-même, et Dora, sur le point de l'en détourner, se rappelle à temps l'abnégation sublime qu'elle admirait dans la Thekla de Schiller.

L'aveu du meurtre, courageusement fait par Max en personne au père de sa victime, qui est en même temps le père de sa fiancée, était une des scènes les plus délicates du roman. L'auteur l'a traitée avec une rare hardiesse et un rare bonheur. Le vieillard, après une hésitation poignante, cède aux remontrances de sa fille aînée, qui lui fait entendre non la voix de la pitié, mais celle de la véritable justice et du véritable honneur. Il ne poursuivra donc pas le meurtrier de son fils, mais en même temps il exigera que Max s'interdise de se livrer lui-même à la justice des hommes. Ce secret que le docteur a gardé si longtemps pour son propre compte, il faudra qu'il le garde pour l'honneur des Johnston, compromis par quelques-unes des circonstances qui se rattachent à la mort du malheureux et coupable Henry. Max prête le serment qu'on exige de lui. En revanche, il a celui de Dora, qui lui tend, à la fin de cette pénible entrevue, sa main délicate : « Vous verrez, lui dit-elle, quelle force il y a là-dedans... » En effet, l'absence n'a pas d'action sur cette ferme volonté, sur cette constante et inaltérable affection. Heureuse ou malheureuse, de près comme de loin, sûre de Max, Dora lui appartiendra toute et toujours. Elle ne vit plus que par et pour lui; nulle méfiance ne l'ébranle, nulle crainte ne l'arrête, nul chagrin désormais ne triomphera de ce cœur où il règne. Lui, de son côté, n'abdique aucun des droits qu'elle lui a donnés. C'est à sa femme, à la femme que l'avenir lui doit, qu'il écrit sans arrière-pensée ni réserve; c'est à elle qu'il raconte par quel redoublement de sacrifices il veut achever son œuvre expiatoire, à elle encore qu'il prescrit les bons labeurs par lesquels il l'y associe. Il commande, elle obéit, plus fière de sa docilité

qu'aucune femme ne l'a jamais été de la plus large indépendance. Son père, qui ne reconnaît plus dans la femme aux pensers graves, à l'activité bienfaisante, la Dora d'autrefois, insouciante, indolente, souvent perdue en rêveries sans but et sans profit, s'étonne de la voir si changée. Il en cherche la cause, qu'elle ne lui laisse pas ignorer, heureuse de confesser hautement le nom de celui pour qui elle s'est ainsi transformée. « Je suis sûr, lui dit-il alors, que vous me quitterez quelque jour pour aller épouser votre Urquhart?... » Et comme, hésitant, elle ne répond que par le silence : « Attendez au moins jusqu'à ma mort! » reprend le vieillard attristé.

Renonçant à son emploi dans l'armée, — emploi qu'il trouve trop relevé, trop peu rude pour l'expiation à laquelle il s'est voué, — le docteur est maintenant le médecin d'une prison. Francis Charteris, l'ancien prétendu de Pénélope, continuant la vie de désordres qui l'a pour jamais séparé d'elle, devient pour un temps l'hôte forcé de cette maison pénitentiaire. Un mot imprudent qui lui échappe, — Pénélope jadis n'avait pas cru devoir lui taire le secret d'Urquhart, — éveille sur le compte du docteur des soupçons que la jalousie et la malveillance se chargent de grossir. La situation de Max est désormais intolérable. Il demande lui-même une enquête, ne soupçonnant pas d'où provient la vague rumeur qui de tous côtés l'assiége et le mine. Un conseil s'assemble. Quelques questions lui sont adressées. A l'une d'elles, il ne peut répondre sans se trahir. Il refuse donc toute explication. Une démission forcée, qui équivaut à une destitution déshonorante, est la conséquence de cet incident imprévu. Des amis dévoués, qui le croient encore, nonobstant son équivoque silence, incapable d'un de ces crimes sur lesquels il faut appeler le châtiment, lui offrent un asile en Amérique; mais cette fois son parti est pris. Il est las de cette impunité, pire pour lui que toutes les rigueurs légales. Il veut se livrer à la justice. Il redemande au père de Dora la promesse trop légèrement donnée qui le lie encore; puis, sans même attendre qu'on l'ait relevé de ce serment, il provoque lui-même une instruction judiciaire dont il fournit tous les élémens, affirme sa culpabilité, que personne n'aurait pu établir, et se voit condamné par ses juges émus à la moindre des peines inscrites dans le code britannique pour le crime dont il doit compte à la société. Le père de Dora, cité comme témoin, est venu en toute équité proclamer la haute estime que lui inspirent le repentir, la sincérité, la droiture de l'homme qui a tué son fils, qui va lui enlever sa fille chérie, car, on le devine de reste, sa peine subie, Max quittera l'Angleterre, et Dora, devenue sa femme, ne le laissera point partir seul.

L'analyse de ces trois ouvrages suffit, ce nous semble, pour donner l'idée du talent de miss Mulock, et surtout des tendances de ce

talent. Elles sont élevées, saines, franchement libérales, strictement religieuses. La foi, la ferveur même, s'allient fort bien, chez l'auteur de *John Halifax*, à une grande indépendance de jugement, de vues et de doctrines. Sa morale est sévère; ni la liberté, ni la charité n'en sont cependant exclues. Ces femmes anglaises qui, en si grand nombre maintenant, parlent de haut à la foule étonnée, semblent prendre à cœur de faire entrer dans des voies larges, plus conformes à l'esprit du temps, au génie du siècle, la croyance qu'elles professent, croyance qui a eu, elle aussi, son ère d'austérité bigote, ses préjugés étroits, ses rigueurs impitoyables. Soumises, mais intelligentes et courageuses; pures, mais bien informées de toute chose; simples de cœur, intrépides d'esprit, conservatrices et progressives, elles tentent, dans la sphère où leur action peut s'exercer, la conciliation du passé avec le présent. Dans la pratique de cet apostolat littéraire, qu'elles prennent fort au sérieux, et qu'elles ont raison, après tout, de regarder comme très utile, elles ne montrent aucune timidité, aucun embarras. Elles ne s'effarouchent d'aucune vérité, si étrange que, sous leur plume virginale, cette vérité puisse paraître. En songeant à leur dédain de certaines convenances raffinées, au pas léger dont elles franchissent, hermines immaculées, le bourbier des réalités humaines, on se rappelle involontairement ces filles de Lacédémone qui descendaient sur l'arène de la palestre, étalant aux regards, sans une pensée qui les fît rougir, leur héroïque nudité. En même temps, il est vrai, averties par le bon sens pratique et difficile à égarer qui est l'apanage de leur race, ces belles prédicatrices laissent bien rarement passer dans leurs écrits une de ces idées paradoxales et spécieuses qui, sous un faux dehors de philosophie conciliante, donnent cours à quelque immoralité hypocrite. Leur sincérité audacieuse n'a rien d'effronté; leur curiosité, qui perce bien des voiles et franchit bien des limites, n'a rien de commun avec cet immonde appétit que le scandale éveille. Pour nous servir d'une de ces comparaisons bibliques qui leur sont familières, elles se jettent bravement dans la fournaise ardente, et la flamme s'écarte d'elles, protégées qu'elles sont par le Dieu dont elles propagent la parole.

Miss Mulock, nous l'avons déjà dit, appartient à l'école dont miss Brontë peut être regardée comme le chef. Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, elle a son originalité propre, son rôle à part. Moins indépendante, moins individuelle peut-être que l'auteur de *Jane Eyre*, elle possède plus à fond l'art du romancier, sait mieux borner ses développemens, tourner un écueil, se débarrasser d'un personnage parasite, accentuer une physionomie, préparer un effet dramatique. Comme son modèle, elle aime à étudier l'incessante action des faits

extérieurs sur le caractère, l'âme, l'intelligence, qui en subissent le choc. Elle veut se rendre compte de la force qui résiste et de la faiblesse qui cède, du mensonge qui corrompt et de la vérité qui purifie; elle met tour à tour la main, avec une inquiétude passionnée, sur la plaie secrète qui s'envenime, sur le ressort qui plie, près de rompre. L'idéal qu'elle cherche, la vertu qu'elle prône, n'est ni l'idéal des rêveurs extatiques ni la vertu stérile des ascètes, mais bien l'indomptable et inusable ténacité de l'homme fort, de la femme forte selon la Bible. Persistance dans une volonté droite, fidélité dans une affection que la raison sanctionne, sacrifice de tout l'être au devoir humblement compris, aux inspirations lumineuses d'une conscience clairvoyante, voilà, en résumé, ce qu'elle veut enseigner, et ce qu'elle enseigne le plus souvent sans emphase pédante, sans maladroite insistance, avec une insinuante habileté, et plus de goût, de finesse, de mesure et d'aisance que bien d'autres. Elle est d'ailleurs remarquable par l'art avec lequel elle sait grouper, distribuer, soit les incidens, soit les caractères. Elle obtient ainsi des reliefs nettement accusés, mais sans exagération. Elle ne pousse à outrance ni la logique des événemens ni celle des passions, évitant ce qui le plus souvent empêche un roman de ressembler à la vie. Enfin une veine irlandaise d'esprit et d'*humour*, tempérant sa gravité calédonienne et puritaine, circule comme une bouffée d'air vivifiant dans ses fictions, où la vivacité de la forme fait heureusement oublier la sévérité du fond.

Nous nous demandions, au début de ces pages, quel résultat pourrait avoir l'espèce de croisade féminine dont nous venons de définir le caractère. Nous nous demandions aussi par quel phénomène bizarre la littérature légère devenait, chez nos voisins, plus frivole entre les mains des hommes, plus grave quand les femmes s'en mêlent. Ce sont là des questions plus faciles à poser qu'à résoudre, et qui nous entraîneraient à une trop longue série de développemens, si nous voulions les traiter *ex professo*. Contentons-nous dès lors d'une simple remarque consolante pour l'orgueil masculin : c'est que l'influence des idées modernes, celle par conséquent des philosophes contemporains, s'accuse très nettement dans ces œuvres féminines dont le caractère sérieux nous étonne. En y regardant de près, on voit que Thomas Carlyle, Arnold, Emerson, Channing, n'ont pas semé vainement leurs paroles inspirées. Sachons reconnaître aussi qu'il est impossible de lire des romans comme *John Halifax* sans envier sincèrement à nos voisins l'intervention salutaire du roman féminin dans l'éducation des jeunes filles appelées à former la génération qui nous suivra.

E.-D. Forgues.

LES

TERRES NOIRES

DE LA RUSSIE

I. — LE PAYS.

Ce n'est jamais sans quelque émotion qu'on franchit pour la première fois la frontière d'un pays étranger. Le voyageur est impatient de contrôler par la vue même de la réalité les jugemens contradictoires qu'il a pu recueillir sur la contrée devenue accessible à ses recherches. J'éprouvai surtout cette impression à mon arrivée en Russie. Ce grand empire a pris tard sa place au milieu des nations civilisées ; aujourd'hui même, pour jouir de toutes ses ressources, il lui manque encore l'exploitation libre de son territoire. Dans ses plus fertiles provinces, dans les *terres noires* par exemple, si l'on ne peut qu'admirer l'impulsion donnée à certaines branches du travail agricole et de la production industrielle, on est forcé trop souvent aussi de reconnaître la fâcheuse influence exercée par le servage sur la vie morale des populations. C'est ce contraste que les réformes promises par le gouvernement russe pourront faire disparaître dans un avenir dont on ne peut encore fixer la date. De leur côté, vingt-quatre millions de serfs n'attendent que le bienfait de l'affranchissement pour entrer dans la voie du progrès où marchent les autres peuples, pour développer les richesses qui dorment dans cette précieuse région. Telle est la situation qu'un long séjour dans la Russie méridionale m'a permis d'observer, et que je vais essayer de soumettre à un rapide examen.

La Russie méridionale occupe une partie de cette plaine immense qui commence en pointe au nord de l'Allemagne, s'abaisse insensiblement, de terrasse en terrasse, à travers le Jutland, le Holstein, la Prusse et la Pologne, sans rencontrer de montagnes, et vient se terminer à l'est au grand lac de la Mer-Caspienne, avec une dépression telle que le niveau du sol est plus bas que celui de la Mer-Noire et par conséquent de la Méditerranée. Cette plaine se continue en Asie, où elle couvre des espaces beaucoup plus considérables qu'en Europe, et on la retrouve jusque dans l'empire chinois. Les dépôts qui caractérisent cette immense étendue de terres paraissent avoir été abandonnés par une mer limoneuse et tranquille; ils sont disposés en couches régulières et horizontales. Toutefois les différentes assises ne sont pas de même nature, et l'on distingue alternativement des bancs de sables plus ou moins fins, des argiles plus ou moins calcarifères. Évidemment ces dépôts limoneux, épais en quelques endroits de 200 mètres, comme à Kiev, au-dessus de la vallée du Dniéper, se sont produits avant l'établissement des plaines où coulent les fleuves qui descendent du nord, le Bug, le Dniester, le Dniéper, le Don, le Volga et l'Oural, peut-être même avant l'apparition de la Mer-Noire et de la Mer-Caspienne. Les géologues pensent que cette formation limoneuse appartient à l'époque diluvienne qui a paru à la suite des terrains subapennins, et qui a précédé immédiatement les alluvions modernes. Ce qu'il y a de particulier dans la nature de ce dépôt diluvien, c'est qu'on n'y rencontre presque aucun débris organique fossile, ni coquillages, ni cailloux roulés. La base de ces limons est composée de sables fins très blancs que recouvrent des sables argileux et calcaires colorés par des oxydes métalliques; dans quelques endroits, on remarque des couches marneuses blanches et verdâtres; au-dessus, quelques lignes peu épaisses renferment des débris granitiques. Enfin le dépôt le plus récent présente des argiles sablonneuses d'une épaisseur de 5 à 10 mètres, qui constituent ces terrains meubles et fertiles connus des Anglais sous le nom de *loams*. De la base orientale des Carpathes jusqu'à l'Oural, la dernière couche argileuse est recouverte d'un humus ou terreau noir épais d'environ 60 centimètres. Cette région, ainsi enveloppée de terre noire et qui porte en Russie le nom de *tchornoziome*, est la partie la plus fertile de l'Europe, où elle occupe environ 100 millions d'hectares sur les parallèles qui constituent particulièrement la zone botanique des céréales. Il y a là un véritable magasin de richesses annuelles, assurément plus précieux que les terrains aurifères de la Californie et de l'Australie.

Le relief du terrain qu'on vient de décrire se compose d'une suite de plateaux elliptiques terminés par des vallées à chaque extrémité

de leur grand diamètre, qui a en moyenne 2 kilomètres de long; ailleurs les plateaux sont bornés par des gorges étroites. Dans la saison des pluies, l'eau, en s'écoulant par torrens, forme subitement des ravins. Souvent même les chemins se trouvent coupés par des précipices sur lesquels il faut jeter des ponts de bois. L'absence de fossés le long des routes et le peu de résistance du terrain limoneux, qui n'est consolidé par aucune pierre, favorisent singulièrement ces accidens.

La surface des plateaux qui dominent les terrains de la Russie méridionale offre un horizon qui s'étend à perte de vue et n'est interrompu par aucune montagne. Cette circonstance, jointe à la rareté des villages et des habitations, contribue à priver le voyageur des effets pittoresques qu'on admire dans les pays accidentés. Aussi faut-il chercher ailleurs un intérêt que ne présentent point les perspectives de la contrée. Ces régions, d'aspect si uniforme, ont été le théâtre de graves événemens dont le nom qu'elles portaient encore il y a moins d'un siècle, — l'Ukraine (*marche* ou *frontière*), — évoque le souvenir. Cette belle province de l'Ukraine, qui couvrait une surface beaucoup plus grande que la France, était, il y a trois cents ans, absolument inhabitée; les pasteurs nomades de l'Asie venaient y dresser leurs tentes pendant la belle saison, et se retiraient avec leurs troupeaux à l'approche de l'hiver. Vers le milieu du XVIe siècle, les Tartares, chassés des gouvernemens de Kasan et d'Astrakan, furent refoulés sur le rivage de la mer d'Azof et dans la presqu'île de Crimée. Des populations libres descendirent alors de la Grande-Russie et s'établirent dans la contrée située entre le Dniéper et le Don, tandis que des peuples de la Petite-Russie vinrent occuper les terres de la rive droite du Dniéper. Ces nouveaux habitans prirent le nom de Cosaques ukrainiens, et ils se donnèrent une constitution démocratique dont on ne retrouve pas d'exemple chez les autres peuples slaves. Ils élisaient un chef nommé *hetman*, qui exerçait le pouvoir exécutif; ils menaient une vie constamment guerrière. L'Ukraine était un refuge ouvert à tous les hommes qui, mécontens de leur position, préféraient la vie du camp au travail de la charrue. Les peuples chrétiens regardaient les Cosaques comme une avant-garde contre les agressions fréquentes des Tartares, qui de la Crimée menaçaient de venir reprendre les contrées qu'ils avaient occupées pendant près de trois siècles; mais bientôt de protecteurs les Cosaques devinrent les persécuteurs des peuples qui les entouraient, Moscovites, Polonais et Tartares, et ils coururent sus, la lance à la main, à tous les voyageurs, sans autre prétexte que l'amour du pillage.

Vers le milieu du XVIIe siècle, cette situation était modifiée : la

Russie occupait la partie de l'Ukraine voisine du Don; elle avait élevé dans cette région des lignes de défense dont on aperçoit encore les restes sur la rive gauche du Donetz, affluent de ce dernier fleuve. Les Tartares s'étaient fortifiés du côté de la mer d'Azof, et les steppes immenses qui les séparaient des nations moscovites restaient inoccupés. Les hetmans étaient parvenus à discipliner peu à peu les habitudes militaires des Cosaques de l'Ukraine, et les terres situées en dedans des retranchemens étaient cultivées. Dès l'année 1700, Pierre le Grand, pour récompenser la conduite paisible de ces populations, leur accorda certains priviléges : il leur permit d'exercer leur industrie dans les villes, d'établir des moulins, des pêcheries, des auberges et des distilleries de grains avec exemption complète d'impôts. Cependant, quelques années plus tard, l'hetman se déclara pour Charles XII, et après la bataille de Pultava Pierre le Grand prit des précautions contre ces dangereux guerriers. Il envoya dans la partie orientale de l'Ukraine des régimens réguliers et de nouveaux colons, que les troupes durent protéger. Or ces colons étaient des serfs appartenant à des seigneurs du nord de la Russie, et c'est ainsi que la servitude s'introduisit dans l'Ukraine, province libre et pour ainsi dire neutre jusqu'alors. Néanmoins les Cosaques de l'ouest conservèrent pendant quelque temps leur organisation ancienne et leur indépendance; mais quand Catherine II se fut emparée de la partie de l'Ukraine située à la droite du Dniéper, les Cosaques durent payer la capitation, et leurs priviléges furent réduits. Enfin, après l'expulsion des Tartares de la Crimée et la défaite des Turcs, la tsarine pensa que les Cosaques de l'Ukraine étaient plutôt un danger qu'un secours pour la Russie, et elle profita de quelques troubles survenus parmi eux pour les transporter sur les bords de la Mer-Noire, où leur présence pouvait avoir son utilité. Là, les Cosaques continuèrent de jouir d'une partie de leurs franchises; mais on leur enleva l'élection de leur hetman. En 1780, l'Ukraine, dans la partie située entre le Dniéper et le Don, devint le gouvernement de Kharkov, et de paisibles agriculteurs, rendus serfs par le seul fait de la conquête russe, furent établis sur les terres abandonnées.

A ces souvenirs du passé viennent en outre se mêler pour l'étranger qui visite la Russie les impressions très variées, quelquefois assez pénibles, de la vie présente. Quand on arrive par la frontière du royaume de Pologne, après avoir traversé le Bug sur un bac, on s'aperçoit qu'on entre dans un grand empire. A la largeur des routes, trois fois égale à celle des plus grandes voies postales de notre pays, on pressent que la terre n'a qu'une médiocre valeur, et que l'espace n'est guère ménagé. Il n'y a pas de chaussées dans cette région, du moins jusqu'à Jitomir, capitale de la Volhynie; à chaque poste, un

poteau où sont peintes les couleurs impériales indique la distance parcourue et celle qui reste encore jusqu'au prochain relais. Les chevaux sont de petite taille, mais ils trottent et galopent admirablement bien; les cochers qui les conduisent ont une méthode toute particulière d'entretenir leur allure, non point avec le fouet pourtant, car un *iamechik* l'emploie fort rarement, et il se contente de l'agiter autour de sa tête, mais par une espèce de conversation que les animaux semblent fort bien comprendre. *Noù!* mes petits amis, crie le postillon d'une voix de fausset, allez vite, nous aurons pour boire; dépêchez-vous, le maître est pressé; *noù! noù!* quelle bonne avoine il y a là-bas et quelle bonne petite herbe! *Noù! hioup!* Depuis le départ jusqu'à l'arrivée, le postillon n'interrompt pas un instant cette conversation, assez curieuse par l'accentuation et les nombreux diminutifs du patois russe; aussi le voyageur fait-il régulièrement dix verstes ou kilomètres à l'heure. On ne trouve d'ailleurs en cette partie de la Russie ni diligences ni aucun autre service particulier; il faut avoir recours au *pérécladnoë*, c'est-à-dire à l'équipage que l'administration des postes met à la disposition des voyageurs : c'est une caisse en bois de six pieds de long sur trois de large, s'évasant par le haut; on place cette caisse, qui ressemble assez au moule dont les cantonniers se servent en France pour cuber les cailloux des routes, sur deux paires de roues très basses, et on attelle quatre chevaux qui partent ventre à terre. Le mouvement de secousse est exactement celui du tombereau. Voilà le seul moyen de voyager vite en Russie, et l'on fait souvent de cette façon mille ou quinze cents verstes sans s'arrêter.

La configuration du pays facilite singulièrement ces voyages rapides. Partout d'immenses plaines ou, pour employer le mot local, des steppes. On désigne aujourd'hui sous ce nom en Ukraine les terres laissées en repos pendant un intervalle qui varie de cinq à vingt ans et les terres incultes où la charrue n'a jamais passé. L'exploitation agricole consiste presque uniquement en céréales, et comme cette culture est particulièrement épuisante, on laisse, après quelques années de récolte, les champs dans un repos absolu. Ces terres, d'excellente qualité, se recouvrent promptement alors d'une luxuriante végétation de plantes vivaces qui atteignent une hauteur de deux ou trois mètres. Les plantes qui se développent ainsi spontanément appartiennent à des familles très différentes; dans les premières années, ce sont les graminées qui dominent; puis viennent des espèces plus fibreuses, comme des solanées, des atriplicées; enfin ces dernières sont à leur tour remplacées par la robuste famille des carduacées. On peut estimer par l'inspection des plantes qui y végètent le nombre des années de repos dont les steppes ont

joui. Les chardons les plus robustes y deviennent presque arborescens et portent d'énormes fleurs rouges. Il n'y a du reste dans ces terrains que des plantes douces; on n'y trouve aucun de ces individus acides dont les surfaces incultes des sols calcaires sont généralement couvertes. Au bout de quelques années, les élémens minéraux nécessaires à la production des céréales s'étant reformés, on ramène la charrue sur cette espèce de jachère, et on obtient successivement quelques moissons abondantes. Tous les propriétaires n'ont pas recours à des moyens d'amélioration aussi longs et par conséquent aussi coûteux que ceux du *steppage*. Depuis quelques années, le nombre des terres soumises à cet énorme repos diminue beaucoup, surtout depuis l'introduction d'une récolte sarclée industrielle, la betterave à sucre, dont la culture s'étend de jour en jour. La mise en exploitation des steppes rappelle en certaines circonstances les anciens usages des peuples émigrans. Ces terrains se trouvent quelquefois à une distance de plusieurs kilomètres du village central, et il deviendrait très difficile de faire chaque jour le voyage d'aller et retour avec des animaux et des instrumens. On établit alors un campement agricole au milieu des steppes; on dresse une grande tente couverte de paille pour abriter les ouvriers pendant la nuit, et on abandonne les animaux au libre pâturage. L'effet d'un tel cantonnement est très pittoresque, et les travaux s'y exécutent avec une gaieté inusitée qu'engendre, soit le plus grand rassemblement des ouvriers, soit une certaine liberté dont ils jouissent plus facilement qu'au village seigneurial.

Ce genre de steppes ne donne qu'une faible idée des immenses terrains appelés du même nom qui, de la rive gauche du Dniéper s'étendant au fleuve Oural vers le nord et au Caucase vers le midi, occupent en Europe quatre-vingt mille lieues carrées et une surface cinq fois plus grande en Sibérie. Ces steppes sont des déserts fertiles d'une dimension trois fois égale à celle de la France, couverts d'une puissante végétation qui se détruit chaque année, et dont les débris engraissent le sol. Image de la barbarie, cette végétation vigoureuse s'arrêtant aux plantes herbacées étouffe et anéantit les plus robustes individus du règne végétal, les arbres les plus élevés. Les chardons s'y montrent serrés, entrelacés, hauts de quarante pieds, et remplacent les forêts disparues. Ces riches déserts ont eu leur histoire, que nul ne sait plus; ils ont servi de stations aux peuples asiatiques qui sont venus peupler l'Europe. Des monumens nombreux, placés comme de mystérieux hiéroglyphes, attestent que des bras humains ont remué le sol, et pour être simplement de la terre recouverte de gazon, ces monumens n'en sont pas moins sans doute les plus anciens de l'Europe. Les campagnes de la Russie méridio-

nale sont couvertes de tertres présentant la forme circulaire et conique. La circonférence de ces buttes artificielles, dues évidemment à l'industrie des hommes, varie à l'infini; elles ont ordinairement cent cinquante pas de tour. L'élévation est en rapport naturel avec la base; toutefois les effets du temps et du climat ont amené sur toute la périphérie des dénudations considérables. Le peuple appelle ces monumens *moguiles*, *kurgans*, mots russes qui signifient tombeaux ou *tumuli*. Il ignore l'origine de ces tertres et se borne à répondre qu'ils existaient avant *l'entrée*, *l'arrivée*; comme d'ailleurs la race actuelle n'est fixée dans ce pays que depuis un temps relativement très court, deux ou trois siècles au plus, on ne peut rien conclure de cette appellation. Les *tumuli* qui existent en France ou en Angleterre n'ont pas du tout la même apparence que les *kurgans*; les premiers sont moins dégradés au sommet, ils ont une forme plus conique. Les *barrows* anglais présentent des différences aussi grandes, et il est impossible à un observateur d'admettre que cette multitude de *kurgans* soient des monumens funéraires. Il y a des endroits où l'on compte trente *kurgans* dans un kilomètre carré, et l'on aurait pu ensevelir une armée de deux cent mille hommes avec la terre qui a été remuée pour ces constructions.

Le climat de la Russie méridionale, qui est traversée par le 50e degré de latitude, est bien différent de celui de la France sur le même parallèle. On sait que les parties occidentales des continens jouissent toujours d'une température plus élevée que les parties orientales, et ce phénomène constant est particulièrement dû à l'effet des vents et au voisinage des mers. Ainsi les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, dont le parallélisme est à peu près celui de l'Ukraine, n'éprouvent pas des abaissemens de température aussi prononcés que cette dernière province. Les vents du sud-ouest, qui prédominent en France, arrivent saturés de l'humidité toujours tempérée de l'Océan, et entretiennent en toute saison un état très favorable à la végétation. Dans la Russie méridionale, la transition de l'hiver à l'été est très brusque : le printemps et l'automne y sont pour ainsi dire supprimés; la végétation se développe soudainement dès la fin d'avril et ne s'arrête qu'à l'équinoxe d'automne. Après un été d'une sécheresse insupportable, la température subit en septembre un brusque revirement; le vent du nord-est souffle avec impétuosité; le soleil ne perd pas son éclat, mais il semble perdre tout à coup sa chaleur. Quelquefois le mois d'octobre offre encore de belles journées; néanmoins, après cette première apparition de l'hiver, l'usage des fourrures devient nécessaire. Les plus grands abaissemens de température ont lieu dans les mois de janvier et de février, et le thermomètre descend quelquefois à 25 degrés au-des-

sous de zéro. L'usage du traîneau, si commode pour voyager dans un pays où les fleuves et les étangs gèlent, où les routes ne présentent pas d'obstacles résistans comme des pierres, n'est guère possible que dans les deux premiers mois de l'année, et encore, si le dégel survient brusquement, les voyageurs sont-ils exposés à revenir en voiture quand ils sont partis en traîneau. Il y a sous ce rapport une grande différence entre le climat de la Petite-Russie et celui de la zone voisine au nord : à Moscou, situé sur le 55e parallèle, le traînage a lieu sans interruption pendant toute la durée de l'hiver; aussi les habitans de la Russie méridionale envient-ils cette facilité de transport, que remplacera bientôt l'établissement des chemins de fer.

Le 50e degré de latitude se trouve au centre de la région botanique la plus favorable à la culture des céréales. Toutes les semailles d'hiver sont ordinairement terminées au 1er septembre. La Russie méridionale ne possède pas une seule plante qui soit inconnue à la flore parisienne; mais beaucoup d'espèces acquièrent une force et un développement étrangers aux végétaux de notre climat. Toutefois les arbres ne répondent point, dans la région des *terres noires*, à la vigueur des plantes herbacées; on n'y rencontre pas ces beaux chênes qui croissent en Allemagne ou dans nos départemens du nord et de l'est; les sujets les plus anciens sont rabougris, noueux, presque découronnés, et ils n'atteignent pas une grande élévation. La cause de ce phénomène est sans doute dans l'imperméabilité du sous-sol, qui ne ressemble en aucune façon à la couche superficielle si féconde, et renferme des sables argileux souvent dépourvus de calcaire. Les conifères et arbres à racines horizontales composent seuls de magnifiques forêts.

Telles sont les conditions du pays et du climat; quant aux habitans, on va les mieux connaître en se plaçant dans les villes et les villages qui çà et là rompent l'uniformité de ces vastes plaines.

II. — LA POPULATION.

Presque tous les villages de la région des *terres noires* ou *Petite-Russie* appartiennent entièrement à des propriétaires; la couronne en possède moins que dans le nord. Chaque village ne présente ordinairement que deux issues; un fossé assez profond entoure tout le groupe des habitations. Un poteau placé à chacune des extrémités indique le nom du village et celui du seigneur. Pendant la saison d'été, tant que la terre est couverte de récoltes, un gardien, abrité près d'une de ces issues par une hutte en paille, surveille l'entrée et la sortie, et prévient les dégâts que pourraient causer les animaux dans

les cultures. Les maisons des paysans sont dispersées dans un espace souvent considérable; chaque habitation est isolée et séparée de sa voisine par une clôture en planches ou en branchages. Les villages de la Grande-Russie consistent au contraire en deux lignes de maisons serrées les unes contre les autres et toutes bâties sur le même plan; chaque village n'a qu'une seule rue, et quelquefois un seul côté : cette symétrie ne tarde pas à sembler monotone et même triste. Aussi, sous ce rapport, les villages de la Petite-Russie offrent-ils un aspect plus réjouissant et plus pittoresque. L'étendue de l'enclos qui renferme chaque famille varie suivant les lieux et aussi suivant le caprice des propriétaires ou des intendans. Dans les bonnes propriétés, la chaumière se trouve au centre d'un terrain d'environ 10 ares qui constitue le jardin potager de la famille. La végétation est ordinairement très vigoureuse dans ces jardins; on y voit des arbres fruitiers, des tournesols, des cucurbitacées, du maïs, des fleurs aux couleurs éclatantes. Le Petit-Russien aime beaucoup les fleurs, et les jeunes filles s'en font d'agréables parures. Les maisons, bâties sur un plan uniforme, n'ont qu'un rez-de-chaussée composé de deux pièces d'environ cinq pas en tout sens; le four sépare ces deux chambres, et la cheminée sort du milieu d'un toit surbaissé, couvert en chaume, dont les deux faces sont abattues en forme de pavillon. Chaque pièce est éclairée par une fenêtre large tout au plus d'un pied carré. Cette disposition, qui a l'inconvénient de diminuer la lumière, est appropriée aux exigences du climat : elle préserve du froid pendant l'hiver, de la chaleur pendant l'été. Comme les paysans ignorent l'emploi des lits et qu'ils se couchent sur le sol, sans jamais quitter leurs habits, ils n'éprouvent pas le besoin d'avoir des chambres spacieuses, et le logement de toute une famille ukrainienne n'est guère plus grand qu'une couchette de paysans du Poitou. La voûte du four est disposée en plate-forme, de façon à servir de lit à trois ou quatre personnes. Quelques pots en terre représentent toute la vaisselle : un banc sert de table à toute la famille; la cuisine se prépare dans le four, et on s'assied sur le sol pour prendre le repas. Le berceau des enfans, suspendu à une solive du plafond, se balance au milieu de la chambre, et quelques tableaux religieux peints sur bois complètent l'ornementation intérieure. On blanchit les chaumières à l'extérieur au moins deux fois par an, et c'est un usage presque religieux de les badigeonner à la chaux la veille des grandes fêtes. Des plantes grimpantes couvrent les murs pendant l'été, et donnent à ces maisonnettes, construites en bois ou en pisé, une physionomie assez gaie. Chaque paysan édifie sa demeure et l'entretient à ses frais; mais le propriétaire accorde ordinairement la permission de prendre dans ses forêts le bois nécessaire. Une pareille habitation

ne coûte guère plus de 60 à 100 francs. Un village n'est qu'une agglomération d'un nombre plus ou moins grand de chaumières semblables.

Ce qu'on peut encore remarquer dans un village petit-russien, c'est l'église, le *karchema*, puis la maison seigneuriale. Dans les villages de faible importance, l'église est une simple tour en bois, carrée, coiffée de la calotte verte; mais dans les grands domaines le style byzantin est soigneusement conservé, et l'église, bâtie en briques sur le plan de la croix grecque, élève dans les airs sa coupole centrale, qui dépasse de toute sa hauteur les quatre petites coupoles. Partout la peinture vert-émeraude reluit au soleil : c'est la couleur nationale. Sauf les croix plantées au sommet des coupoles, on se croirait devant quelque mosquée moresque. Des peintures murales décorent les façades des églises russes, et l'intérieur de ces édifices est partout couvert des couleurs éclatantes qui caractérisent le culte grec. La maison seigneuriale est d'ordinaire habitée par un intendant, les seigneurs étant presque toujours absens de leurs villages. Elle est construite d'une façon un peu plus élégante que les chaumières des serfs; un portique en bois, en forme d'architrave, sert de vestibule au milieu de la façade. On trouve pourtant quelques châteaux dans certaines propriétés russes, non pas de ces manoirs qui rappellent la féodalité par leurs tourelles crénelées et leurs fossés, mais d'élégantes et belles constructions, d'une époque récente, et qui offrent presque toujours, comme les temples grecs, avec un seul rez-de-chaussée très élevé, deux façades à quatre colonnes isolées et surmontées d'un fronton. Ces constructions sont en briques recouvertes partout d'une teinte blanche qui fatigue la vue. Les toits sont en tôle de fer peinte de l'éternel vert-émeraude. Le *karchema* ou le *kabake* est un grand bâtiment traversé dans toute sa longueur par une remise où les voyageurs amènent leurs chevaux : c'est l'auberge du village, et le tenancier de cette dépendance seigneuriale a seul le privilége de débiter l'eau-de-vie aux habitans. Le *karchema* joue un grand rôle dans les mœurs de la population rurale; c'est là que tous les paysans, hommes, femmes, vieillards, enfans, passent la plus grande partie des jours de fête; c'est là que toutes les économies du peuple viennent se convertir en étourdissement et en ivresse. Les jeunes filles elles-mêmes s'y rendent, parées de leurs plus beaux atours, et elles y forment des danses où les garçons assistent seulement comme spectateurs. C'est au son d'un air mélancolique, ordinairement très peu varié, que les danseuses exécutent entre elles les figures. Si même le joueur ordinaire de vielle ou d'accordéon fait défaut, on danse en chantant toujours sur le même refrain. C'est au *karchema* qu'il faut observer

la physionomie des paysans, car c'est le seul lieu de réunion où les gestes et les allures soient libres; on y oublie les maux de toute la semaine. Malheureusement aussi on y perd la raison dans des libations réitérées. Je ne crois pas que les Russes aient une plus grande passion que celle du *karchema*, et c'est là que se dépense tout l'argent qui entre dans le village. L'interdiction de ce délicieux rendez-vous du dimanche passe pour la plus pénible des punitions.

Les villes de la Russie méridionale sont peu attrayantes. Les chefs-lieux de gouvernement ou les villes de districts possèdent des églises nombreuses, aux coupoles vertes ou dorées, des palais qui ressemblent à des casernes. Les rues sont assez larges, mais il est à peu près impossible de les parcourir à pied pendant une moitié de l'année à cause de la boue et des inégalités du pavage. Kiev, qui est l'ancienne capitale de la Petite-Russie, a pourtant d'assez beaux quartiers, de récente construction, garnis de trottoirs fort bien alignés, beaucoup de maisons neuves à plusieurs étages, des jardins publics, et même des boulevards. Cette ville est placée sur une éminence qui domine la large vallée du Dniéper. On y admire un pont suspendu sur une longueur de plus de 1,000 mètres, dont les piles élégantes sont entièrement montées en briques de Kiev, d'une qualité et d'une résistance sans pareilles. Ce magnifique ouvrage a coûté environ 20 millions de francs. Malgré une population de plus de soixante mille habitans, la ville de Kiev présente un aspect de tranquillité et même de monotonie qui reflète assez exactement le caractère des populations de la Russie du midi. Il n'y a de mouvement qu'à l'époque des foires, où tous les propriétaires se donnent rendez-vous, et où les affaires les plus importantes se traitent ordinairement par contrat.

Le peu de ruines archéologiques que présente la Russie méridionale ne saurait éclairer l'histoire des peuples qui ont successivement occupé cet immense territoire. Le système de construction en usage est tel que les ruines disparaissent complétement dans l'espace d'un siècle. La pierre est fort rare; malgré la présence de quelques gisemens granitiques, on l'emploie très peu à cause du prix de revient, qui en est relativement élevé. La brique est également fort chère. Aussi les incendies sont-ils le fléau d'une contrée où toutes les maisons sont construites en bois, où, pendant la plus grande partie de l'année, la rigueur du climat exige un chauffage constant. Au premier cri d'alarme, les paysans commencent par transporter devant leurs maisons les chétifs objets qui en meublent l'intérieur; cette précaution n'est pas inutile, car il arrive presque toujours que les débris enflammés qui s'échappent du foyer de l'incendie, poussés par le vent, propagent le désastre, et embrasent rapidement tout le

village. On ne trouve de pompes que dans un petit nombre de grands domaines. Un règlement de police qui prescrirait l'emploi de quelques mesures destinées à prévenir les incendies rendrait assurément de grands services aux populations rurales.

Le meilleur observateur de l'antiquité, Hippocrate, soumet les qualités physiques et morales de l'homme à l'action du milieu où il vit. Le peuple de la Petite-Russie se ressent des influences tempérées du sol qu'il habite; il ne fait pas preuve de grandes vertus, mais les crimes sont très rares. Le paysan est adroit, intelligent, soumis, il aime ses *frères*, c'est ainsi qu'il appelle tous ses semblables; les vieillards sont traités de *pères* ou de *mères*, les jeunes filles de *sœurs*, et ces mots s'emploient entre gens qui ne se connaissent pas et se voient pour la première fois. Les défauts du Petit-Russien sont l'indolence, la dissimulation, l'égoïsme et surtout l'ivrognerie; mais ces défauts ne proviennent-ils pas de son ignorance et de la position qui lui est faite par le servage (1)? Sous le rapport de la vie matérielle, le sort des paysans de la Petite-Russie est moins précaire que celui des ouvriers agricoles des autres régions asservies et même de quelques pays libres. Il ne faut point oublier qu'ils habitent la contrée la plus riche de l'Europe, et que la satisfaction des premiers besoins y est plus facile que partout ailleurs. On est allé jusqu'à expliquer par ce fait l'indolence et le peu d'activité industrielle des habitans; mais c'est prendre ici l'effet pour la cause. Le travail des champs n'est praticable que pendant une moitié de l'année, et laisse de nombreux loisirs durant lesquels le serf, forcément attaché à la terre seigneuriale, tombe dans un inévitable engourdissement. Aucune idée ambitieuse ou jalouse ne vient l'aiguillonner, comme dans les pays où le travail peut aplanir les distances qui séparent les diverses classes de la société. Il est excessivement rare qu'un paysan amasse une somme suffisante pour acheter sa liberté. Aussi, résigné à son sort, le serf borne-t-il son ambition à récolter assez de grains pour attendre la nouvelle moisson, à recueillir assez de bois pour se chauffer pendant l'hiver. Si les provisions laissent un excédant, on l'emploie à l'achat de quelques vêtemens, mais le plus souvent cette faible épargne va s'engloutir dans les débits d'eau-de-vie. Penser à l'avenir, au bonheur des enfans, cela n'est point dans les habitudes des serfs : les enfans seront, comme l'aïeul et le père, attachés à la glèbe; ils vivront de la même manière. Aussi le pire côté du servage est-il l'espèce de niveau qu'il abaisse sur l'intelligence et la prévoyance humaines.

(1) Nos lecteurs sont déjà suffisamment édifiés à ce sujet. Voyez, dans la livraison du 1er juillet 1854, l'étude de M. Mérimée sur *la Littérature et le Servage en Russie*.

L'habitant de la Petite-Russie offre le type d'une belle race; il a la taille moyenne, les cheveux blonds ou châtains, la démarche un peu lourde. Les vieillards portent toute la barbe; les jeunes gens ne laissent pousser que les moustaches. On ne rencontre point parmi les habitans de cette région l'affreux type kalmouk, ces narines ouvertes, ce nez camard et effacé, qui rappellent les peuples barbares de l'Asie. Le costume national se compose d'une jaquette en étoffe de bure brune, sans boutons, serrée à la taille par une longue ceinture rouge ou verte, d'un pantalon de toile blanche dont les fonds descendent au milieu des cuisses comme les culottes des zouaves, et dont les extrémités sont recouvertes par de larges bottes. La coiffure est ordinairement un bonnet de peau d'agneau noir et rond. En hiver, le *cojouk*, espèce de cafetan en peau de mouton, remplace la jaquette d'été; le pantalon est encore de toile, mais les jambes sont enveloppées avec des pièces de laine qui garnissent les bottes. Le linge est grossier, mais soigneusement entretenu. Par-dessus les autres vêtemens se met encore le *kobéniak*, qui est muni d'un capuchon percé de deux trous pour les yeux. La physionomie du paysan change du reste avec les saisons; l'exercice en plein air, la salutaire activité de la vie rurale, donnent au travailleur pendant l'été une apparence de contentement et de bien-être. En hiver, quand le froid engourdit le sang et les membres, le Petit-Russien s'enveloppe de son *cojouk*, se coiffe de son bonnet épais et fourré, et s'il soulève une pièce de bois, ses mains, couvertes d'énormes mitaines, semblent paralysées (1).

Les paysannes de la Petite-Russie ont un costume pittoresque qui appartient plutôt à l'Asie qu'à l'Europe; on se rappelle ces vieilles images de l'art byzantin, où les vierges sont ornées d'une coiffure en cerceau. En été, les jeunes filles se parent de fleurs et de rubans de couleur éclatante; elles savent ajuster avec art les feuilles, les épis, les baies de quelques fruits rouges comme le sorbier, dans leur chevelure, dont les nattes sont relevées en couronne ou descendent sur les épaules. Le bandeau virginal, de couleur rouge, se place sur le sommet de la tête comme un diadème. Un collier de perles, de corail ou de verroterie tourne au moins douze fois autour de leur cou en dessinant un croissant; on y suspend des médailles reli-

(1) On distingue aisément ce rude travailleur des paysans de la Grande-Russie, amenés en nombreuses bandes dans les *terres noires* à certaines époques qui réclament un supplément de bras. Le costume du Grand-Russien consiste en un bonnet de feutre blanc, une jaquette de même couleur, et la chaussure est invariablement faite d'écorces de tilleul serrées autour des jambes par des cordes grossières. Le caractère est généralement plus apathique. Les propriétaires du nord de la Russie expédient ces *nègres blancs* par centaines pendant la belle saison, et le prix de location de ces *sujets* constitue le profit exclusif du seigneur.

gieuses dont les peintures sur émail imitent la mosaïque. Une basquine en toile rouge descend jusqu'aux genoux; la jupe très courte, ordinairement blanche, serrée à la taille par une écharpe de laine rouge, laisse passer le tour brodé de la chemise. Les jambes, le plus souvent nues jusqu'au-dessus du mollet, sont quelquefois chaussées de grandes bottes en maroquin rouge ou jaune; mais si les villageoises découvrent presque toujours leurs jambes, elles ont grand soin de cacher leurs bras jusqu'aux poignets. Tel est le costume éclatant des jours de fête. On se rappelle devant cette parure l'ancienne splendeur des vêtemens de la Perse ou de l'Égypte, et c'est peut-être au culte de l'église grecque, qui a toujours gardé les goûts iconophiles de l'ancienne patrie, qu'il faut attribuer la conservation de cette mode antique.

Les filles se marient de très bonne heure, et dès que le mariage est consommé, l'épouse doit cacher ses cheveux sous un turban, le *platoke*. Autrefois même on coupait la chevelure de la mariée, et l'on redit encore une chanson où une fiancée dépouillée de ses belles nattes exprime ses regrets avec une grâce touchante :

« O mes nattes, mes beaux cheveux dorés! — ce n'est pas une, ce n'est pas deux années, — ce n'est pas deux années que je vous ai tressées. — Chaque samedi je vous baignais, — chaque dimanche je vous ornais, — et aujourd'hui dans une heure il faut vous perdre! »

Il arrive même que les paysannes qui n'ont point eu la patience d'attendre le sacrement sont soumises, dans une cérémonie bizarre, à l'humiliation de la coiffure du *platoke*. Les filles et les garçons du village se rassemblent ordinairement un jour de fête : ils vont chercher la pauvre malheureuse, ils l'entraînent malgré ses pleurs, et après avoir dénoué ses nattes et retiré les rubans, ils la coiffent du *platoke*, qu'il ne lui est plus permis de quitter. D'ordinaire, le complice de la pauvre victime, qu'on appelle désormais *pokritka* (1), intervient dans la cérémonie et fournit le mouchoir, ce qui indique qu'il est prêt à réparer sa faute, et qu'il accepte l'union qui fera disparaître l'ignominie du châtiment. A vrai dire, rien ne distingue une jeune fille d'une femme, si ce n'est le *platoke*. Ce turban est un châle de laine ou de coton comme celui que portent nos paysannes sur leurs épaules, mais qui, roulé autour de la tête de façon à s'élargir, rappelle un peu le kolback d'un tambour-major. L'époux offre le *platoke* à sa fiancée, comme chez nous on offre le châle des Indes, qui, rendu à sa destination primitive, ne devrait être qu'une coiffure.

Les mariages se célèbrent avec des cérémonies naïves dont l'ori-

(1) Voyez l'histoire d'une *Pokritka* dans la *Revue* du 1er novembre 1856.

gine est sans doute fort ancienne. La veille du jour où la jeune fille doit appartenir à l'époux, elle va trouver ses maîtres et quelques habitans du village; elle est vêtue simplement, et sa chevelure est éparse; elle se jette aux genoux de tous ceux qu'elle visite, et leur baise les pieds en demandant pardon. Les autres filles du village, qui l'accompagnent, sont au contraire parées de leurs plus beaux ajustemens. Il est d'usage de relever et d'embrasser la pénitente, qui reçoit un léger cadeau et offre en retour un petit pain de forme symbolique. Si la jeune fille se marie dans un autre domaine que celui de son seigneur, elle doit payer à celui-ci un droit de sortie appelé *vêvodnoé*. Le sacrifice de la chevelure d'une jeune mariée est ce qu'il y a de plus saillant dans la cérémonie des noces; voici l'un des couplets qu'on chante le plus souvent à cette occasion :

« Où est ton frère aîné, Marie, — qui a dénoué tes belles nattes? — Qu'a-t-il fait des rubans qui les ornaient? — Les a-t-il jetés dans le profond Dniéper? — ou les a-t-il offerts à ta sœur cadette? — Tes nattes, Marie, étaient serrées comme si le forgeron les eût tressées. — Qu'il vienne à présent les déforger, — et pour lui seront les rubans dorés. »

Enfin la cérémonie se termine par la coiffure du turban, qu'une femme âgée enroule autour du front de la mariée, en lui souhaitant le bonheur :

« Je couvre ta tête du *platoke*, ô ma sœur, — et je te donne le bonheur et la santé. — Sois toujours pure comme l'eau, — deviens féconde comme la terre. »

Le lendemain de la noce, la cérémonie n'est pas moins bizarre; le mari mène sa femme chez tous les habitans et leur montre le vêtement de la première nuit. On voit combien ces usages rappellent les mœurs patriarcales des plus anciennes sociétés. Le premier jour de mon arrivée en Russie, je fus témoin d'un spectacle assez étonnant pour un étranger : une femme d'environ quarante ans venait se plaindre à son maître d'avoir été battue par un paysan. Tout en exposant sa plainte, elle enleva sa chemise, qui retomba sur sa ceinture, et elle montra les ecchymoses qui sillonnaient son torse nu. Il y avait là beaucoup de monde; mais la pauvre femme, tout entière à son indignation, n'éprouvait aucun sentiment de honte. Ce manque de pudeur s'associe en définitive à un sentiment de moralité assez rare en Occident.

Les femmes de la classe aisée suivent, en les exagérant quelquefois, les modes parisiennes. Elles ne portent que des robes d'été, même en hiver; les maisons sont si bien chauffées que les étoffes de laine n'y sont pas nécessaires, et à l'extérieur la fourrure dispense de robes chaudes; d'ailleurs les femmes sont très sédentaires,

et passent une moitié de la journée à faire la sieste. Le travail des mains est fort dédaigné, même la broderie; on laisse cette occupation aux filles de chambre. On pourrait croire que l'ennui pénètre dans des intérieurs aussi tranquilles, et qu'une vie aussi peu animée laisse quelque amertume dans l'esprit. Nullement; l'habitude est plus forte que la nature. Le canapé sert constamment de lit de repos; le journal de modes distrait un moment; le reste du temps se passe à prendre le thé, à fumer des cigarettes, à croquer des amandes de citrouilles ou de tournesol, ou encore à jouer aux cartes.

La classe moyenne est représentée par les habitans qui ne sont point serfs, tels que les marchands, les petits nobles polonais, les employés et les Juifs. On compte trois classes de commerçans, qu'on appelle *guildes;* la première guilde, pour laquelle il faut déclarer un actif de 60,000 francs, donne privilége pour les marchandises exotiques : les banquiers, les armateurs appartiennent à cette classe, qui paie au trésor de la couronne une espèce de patente fixe annuelle de 10,000 francs. La deuxième guilde paie un droit annuel de 2,200 francs; ceux qui veulent être admis dans cette catégorie doivent justifier d'un capital de 24,000 francs, et peuvent exercer le commerce sur toutes les marchandises étrangères ou indigènes; mais il leur est interdit d'élever leurs importations au-dessus de 90,000 roubles (360,000 francs), chiffre illusoire du reste et difficile à contrôler. La troisième guilde paie une patente de 800 francs, qui donne seulement le droit de vendre des marchandises achetées chez les commerçans des deux autres classes; elle doit posséder un capital de 10,000 francs. Le commerçant qui appartient à l'une des trois guildes peut établir d'ailleurs des succursales dans tout l'empire; il en résulte que de nombreuses maisons de commerce se fondent sans payer le droit des guildes en empruntant le nom des patentés inscrits. On ne compte dans tout l'empire qu'environ 2,500 marchands dans la première guilde, 6 ou 7,000 dans la deuxième, et 170,000 dans la troisième. Il existe néanmoins un certain nombre d'industries à qui l'on délivre un certificat et qui paient une patente fixe; elles comprennent tout le petit commerce, qui tend à se répandre de jour en jour. Les maîtrises sont inconnues, et chaque ouvrier peut librement exercer une profession sans qu'on exige de lui aucune garantie d'apprentissage. On trouve dans la Petite-Russie des gens qui font tous les états et qui n'en connaissent réellement aucun. Les articles confectionnés sont vendus sur place aux marchands, qui les transportent dans les foires. Les objets d'habillement, de ferronnerie, de cuivrerie, d'ameublement, sont fabriqués dans des villages où tous les habitans exercent la même profession. Il y a des communes entières de peintres qui fournissent cette multitude de ta-

bleaux peints sur bois qu'on retrouve du château à la chaumière dans toutes les maisons russes.

Les descendans des Polonais qui habitaient la Petite-Russie avant la conquête composent une partie de la classe bourgeoise; ils sont désignés sous le nom collectif de *chliakta* ou petite noblesse. Ils possèdent quelques biens immeubles et ils ont conservé leurs franchises; c'est particulièrement cette classe qui fournit aux seigneurs les employés de leurs domaines : ils sont intendans, économes ou écrivains dans presque toutes les fermes. Enfin les Juifs représentent aussi un élément de la bourgeoisie. Dès qu'on a mis le pied dans une ville de la Petite-Russie, on se croirait transporté en Palestine, tant on rencontre de Juifs garnissant les places, les rues, et formant le groupe principal de la population; cette nation féconde semble avoir trouvé la terre promise dans cette fertile contrée : elle peuple à elle seule les trois quarts de tous les bourgs et de toutes les petites villes. Dans les autres pays de l'Europe, les Juifs ne se distinguent du reste de la population que par leurs mœurs et leur industrie; dans la Petite-Russie, ils ont conservé leur costume national, et il est impossible de les confondre avec les autres habitans.

Le séjour des grandes villes est interdit aux Juifs; mais dans les villes de second ordre et dans les bourgs (*miestechkis*), où la résidence des Israélites est tolérée, ils animent tout de leur activité. Ils habitent de sales maisons en bois, sans clôtures et sans jardins, qui contrastent singulièrement avec l'air de propreté des chaumières de paysans. Presque toutes les petites villes appartiennent à des seigneurs qui permettent à des Juifs marchands de bâtir une espèce de baraque de foire sur un terrain rapproché du groupe des habitations rurales, moyennant une faible redevance annuelle. Il s'est ainsi formé depuis une vingtaine d'années des centres de population avec des élémens tout nouveaux. L'indolence naturelle des paysans, la régularité de leur vie sédentaire, leur antipathie et leur méfiance pour toute espèce de transactions, donnent beau jeu à l'âpreté des spéculateurs israélites, qui ont trouvé le moyen de vivre et de s'enrichir en mettant les producteurs à contribution et en s'emparant de toutes les denrées dont l'usage est le plus fréquent. Tous les Juifs des *terres noires* sont marchands ou exercent une industrie quelconque. Les hommes font l'état de commissionnaires; ils louent des chevaux et des voitures; presque partout ils sont aubergistes. Ils passent pour être adroits contrebandiers et recéleurs discrets. Si l'on excepte quelques tailleurs et cordonniers, ils ne se livrent point aux états manuels. Leur industrie principale s'exerce sur les denrées alimentaires; ils ont presque le monopole de la boucherie et de la meunerie; l'indolence habituelle des habitans laisse toutes les

affaires entre leurs mains. Aucune transaction ne se fait sans l'intermédiaire d'un courtier juif; si deux propriétaires qui se connaissent veulent conclure un marché de grains ou de bestiaux, au lieu de traiter directement entre eux, ils font intervenir cet agent. Il se trouve parmi les Juifs des capitalistes très riches; ils ne possèdent pas de biens-fonds, toute leur fortune est en portefeuille. Tout ce que le paysan épargne, peut-être aussi le plus clair du revenu des propriétaires passe entre leurs mains. On se ferait difficilement une idée du mépris attaché à leurs personnes; les serfs eux-mêmes les estiment très au-dessous d'eux et ne leur parlent qu'en les tutoyant comme à des inférieurs. Les Juifs ont accepté cette position dégradante, et ils s'en consolent en s'enrichissant. On ne comprend guère comment un peuple nombreux, bien supérieur à la population rurale par l'intelligence, la position et surtout la sobriété, a pu accepter dans la société un rôle aussi humiliant. Comment n'a-t-il pas cherché à vivre de sa propre force, à créer par son travail des richesses bien faciles à développer dans un pays aussi heureusement situé? Les Juifs ne veulent pas, ne savent pas créer des produits; ce qu'il leur faut, c'est une existence incertaine, alimentée avec les profits plus ou moins licites qu'ils retirent du travail d'autrui, et dont ils se servent pour entretenir leur oisiveté ascétique et maladive.

On rencontre dans la Petite-Russie une classe d'habitans qui a son origine dans le servage et son analogue dans ce qu'on appelait aux colonies le nègre marron. On désigne sous le nom de *bourlaques* tous les ouvriers qui voyagent dans l'intérieur du pays et vont louer leurs services dans les usines et dans les grandes exploitations rurales. Presque tous ces hommes sont des serfs qui ont abandonné leurs villages, soit pour se soustraire aux mauvais traitemens de leurs maîtres, soit pour toute autre cause. Il y a parmi ces aventuriers des gens fort honnêtes; mais le nom de *bourlaque* est généralement un terme de mépris qui équivaut à celui de vagabond. Les paysans d'un village où des *bourlaques* viennent louer leurs bras ne les regardent qu'avec des airs de supériorité fort réjouissans. Une fois que le serf réfractaire a quitté son maître et s'est exilé de son village, il mène une vie beaucoup moins heureuse que dans son pays, mais il n'y retourne jamais de plein gré. Il y a des couples de *bourlaques* qui passent leur vie à parcourir les fermes et les fabriques par amour de l'indépendance. Un ménage de *bourlaques* change de place douze fois par an, car hommes et femmes louent leurs services au mois et par paire. Les Juifs, qui sont ordinairement les entrepreneurs de la main-d'œuvre dans les fabriques, ont une manière spéciale de retenir ces ouvriers nomades, et ce

moyen consiste à ne pas les payer. Le pauvre *bourlaque* ne peut aller se plaindre à la police; il lui faudrait commencer par avouer sa position illégale. Outre les *bourlaques*, il est une autre classe d'ouvriers libres dont les manufacturiers emploient les bras par une location mensuelle : ce sont les soldats en congé; mais autant les *bourlaques* sont humbles et soumis, autant ceux-ci sont arrogans. Le soldat russe doit servir vingt années : au bout de dix années, il est licencié si l'on est en temps de paix; toutefois il doit se présenter, à des époques périodiques, dans la ville de son district, et se tenir toujours prêt à partir. Rentré dans la vie rurale d'une manière temporaire, le soldat ne peut se marier avant l'expiration de son congé définitif; mais il n'est plus serf, et il échappe au traitement correctionnel de son ancien maître : il est *kazionnie*, c'est-à-dire sujet de l'empereur. Lorsque, pour une levée extraordinaire, on enrôle des hommes mariés, la femme et les enfans du soldat sont libres; ils appartiennent au tsar. Les soldats en congé ou libérés forment une catégorie spéciale d'ouvriers libres en Russie; ils se louent comme domestiques ou comme journaliers; on en voit quelquefois servir comme portiers dans les maisons particulières, avec la poitrine couverte de décorations et de rubans de toutes couleurs.

Pour trouver réunis tous les élémens de la population petite-russienne, il faut aller au marché, à la foire, qu'on nomme le *bazar*. C'est ordinairement le dimanche que se tiennent ces marchés, dans les petites villes placées au centre d'une douzaine de villages qui appartiennent quelquefois au même seigneur. Le voyage au bazar est l'une des grandes affaires de la vie des paysans; c'est là qu'on apprend les événemens de la semaine, là qu'on retrouve ses connaissances et qu'on voit les nouvelles modes. Aussi les prétextes ne manquent jamais pour faire ce voyage du dimanche; on ne va point au bazar sans y porter quelques denrées, on n'en revient pas sans emplette : c'est un usage consacré. A côté des produits agricoles, exposés sur la place du bazar, sont rangées les marchandises de luxe, étendues sur le sol, jamais sur des bancs : ce sont des bijoux faux, des grenailles de verroterie, de perles, de corail, des tresses, des rubans, des étoffes imprimées. Tous ces objets sont spécialement vendus par des Juives. On y trouve aussi quantité de ces tableaux religieux peints sur bois que les paysans aiment tant à placer dans leurs chaumières, quelques instrumens de musique allemands, et même russes, surtout des accordéons et des chalumeaux rustiques. Les changeurs juifs ont seuls une petite table, où sont étalées les menues monnaies de cuivre et d'argent avec lesquelles ils escomptent les billets de crédit impérial, dont les paysans se débarrassent avec une perte de 1 pour 100.

On sait combien il a fallu d'efforts en France pour amener l'usage

exclusif des monnaies décimales et pour effacer le souvenir des vieilles pièces métalliques. La même difficulté se représente dans la Russie méridionale, et les mots de *rouble* et de *kopeck* n'ont point encore pénétré dans les usages villageois. Il en est de même pour les poids et mesures, qui du reste dérangeraient le système habituel des transactions : c'est l'affaire de l'acheteur d'estimer d'un coup d'œil quelle quantité de marchandise est contenue dans le sac du paysan, c'est l'affaire de celui-ci de vendre au plus haut prix la moindre quantité possible. Les Juifs sont les accapareurs habituels de tout ce qui arrive sur le marché. Leur industrie s'exerce sur tout ce que produit le paysan : ce sont eux qui achètent les bestiaux, et ils se comportent en maquignons parfaits. Ils transforment un animal de façon à le rendre méconnaissable; ils ajoutent au besoin des dents, des oreilles, et même des queues. On cite à ce sujet des tours de ruse et d'adresse qui feraient pâlir la réputation de nos prestidigitateurs. Les Juifs ont pour concurrens dans cette spécialité les bohémiens ou *zingaris*. Ce singulier peuple présente dans l'empire russe la physionomie qu'on lui connaît dans les autres nations. Il passe l'hiver en Crimée ou vers le Caucase, le plus près qu'il peut du soleil; il remonte au nord avec l'hirondelle, choisit une station où la vie est facile, ordinairement près d'une petite ville, y déploie sa tente et exerce des industries variées. Les hommes parcourent les foires, font le commerce des chevaux dont le prix ne dépasse pas un rouble, et qu'ils revendent quatre ou cinq fois plus cher. Les femmes mendient. On rencontre un grand nombre de ces insoucians *zingaris* dans le midi de la Russie, il y en a même de domiciliés à l'état de serfs, surtout dans la Bessarabie et dans la Podolie; mais leurs mœurs nationales ne sont que très peu modifiées par les accidens climatériques et les usages de la nation qu'ils fréquentent depuis un temps immémorial.

Une foire montre la vie des populations industrielles de la Russie méridionale sous son aspect le plus joyeux. Veut-on la connaître dans toute sa réalité sévère, il faut observer les ouvriers au sein même des manufactures, dans l'endroit curieux où ils se rassemblent tous, et qu'on appelle la *caserne*. Il est difficile d'imaginer un tableau plus repoussant : là dorment sur des planches environ trois cents personnes tout habillées, hommes et femmes indistinctement, les uns ayant les pieds contre la tête des autres; des émanations suffocantes s'échappent de cette galerie. Ce n'est que dans l'entrepont où les négriers emmagasinent la marchandise humaine qu'ils appellent *bois d'ébène* qu'on pourrait rencontrer un aussi horrible spectacle. Les ouvriers du reste dorment très tranquillement dans cette *caserne*, et si parfois ils se plaignent, ce n'est jamais parce qu'ils manquent d'air, mais parce qu'ils n'ont point assez chaud. Il est vrai qu'il leur

faut une température de 40 degrés. Ils sont ordinairement nourris par les entrepreneurs des fabriques; sous ce rapport, ils sont assez bien traités (1).

Quand la population d'un pays est surtout industrielle, les alimens ordinaires sont de bonne qualité, et les prix s'équilibrent d'après la richesse des élémens nutritifs qu'ils contiennent. Les alimens qui composent le régime du serf sont à un prix plus bas qu'en tout autre pays de l'Europe : le pain se vend moins d'un sou la livre, et la viande deux ou trois sous; mais il faut signaler ici une singulière anomalie. Tandis que depuis quelques années la consommation du pain de froment a pris une grande extension en Europe, qu'en Irlande même l'usage du pain blanc a remplacé la nourriture exclusive autrefois fournie par les pommes de terre, la Russie méridionale, qui de tous les pays de l'Europe exporte le plus de blé, est précisément celui où l'usage du pain de froment est le moins répandu. L'emploi du seigle est exclusif pour tous les habitans, serfs et libres, et la farine de froment se vend régulièrement de 30 à 50 pour 100, livrée en sac et au moulin, plus cher qu'à la halle de Paris. Aussi peut-on dire que le froment n'est pour l'agriculture russe qu'une récolte purement industrielle, destinée à l'exportation. La farine de blé n'entre dans les ménages aisés que sous la forme de pâtisseries ou de pâtes préparées à l'italienne. Les Petits-Russiens prétendent que le pain de seigle possède une acidité particulièrement salutaire. On sait que la valeur nutritive du seigle n'est que les deux tiers de celle du froment, et ce singulier goût pour une céréale inférieure en explique la culture exclusive, bien que les frais soient les mêmes que pour le froment, et que le rendement soit moitié moindre.

La Russie méridionale produit une assez grande quantité de vins :

(1) Voici la note détaillée des provisions qui doivent être fournies aux ouvriers de la fabrique d'un seigneur de la Petite-Russie; on pourra juger, par la comparaison des prix, combien la vie y est plus facile qu'en France.

Provisions à fournir pour chaque ouvrier pendant un mois.

2 pouds	de farine de seigle	(32 kilos)	estimés	60	kopecks.
1/2 poud	de farine de sarrasin	(8)	—	16	—
1/2 poud	de gruau de millet	(id.)	—	17	—
4 livres	de sel	(1 kil. 636 g.)	—	6	—
22 livres	de viande de bœuf	(9)	—	44	—
5 livres	de lard salé	(2 045)	—	40	—
	Total de la ration d'un mois.....			1 r. 83	kopecks (7 fr. 32 c.)

Le kopeck vaut 4 centimes, le rouble 4 francs. On remplace la viande et le lard par le poisson et l'huile pendant le carême et les jours maigres. Cette ration mensuelle coûterait deux ou trois fois autant en France; chaque ouvrier reçoit en outre une triple ration d'eau-de-vie dont la dépense par mois peut s'élever environ à 3 francs, ce qui donne pour la nourriture des travailleurs adultes une somme de *trente-deux centimes* par jour; les enfans ne consomment guère que la moitié de cette ration.

on en estimait, il y a quelques années, la récolte à plus de 200 millions d'hectolitres. La moitié environ est consommée sur place par les peuples vignerons des provinces du Caucase; l'autre partie, dont la récolte se fait en Crimée ou sur le littoral de la Mer-Noire, donne lieu à une industrie considérable, la fabrication des vins liquoreux de tous les noms possibles, et dont les habitans de la Russie du nord sont particulièrement amateurs. Du reste, le vin n'est pas une boisson habituelle aux Petits-Russiens; l'usage de l'eau-de-vie lui fait tort; ce sont les liquides très alcooliques comme le xérès, et surtout le porter anglais, qu'on préfère au meilleur bourgogne. Si les Russes consomment beaucoup de champagne, c'est que ce vin est une boisson mousseuse et de grand luxe. La fabrication de la bière a peu d'extension, quoique les élémens en soient à très bon marché. Le peuple compose une boisson de ménage avec des fruits acides ou des croûtes de pain mis en fermentation; c'est un liquide mousseux nommé *kras* qui n'a pas une grande force et qu'on ne boit que dans les maisons où l'eau-de-vie ne paraît pas. Enfin on fait encore une boisson à peu près semblable avec du miel et qu'on vend au verre sur les marchés, comme à Paris la limonade.

« Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es, » a écrit Brillat-Savarin en paraphrasant un vieux proverbe; c'est qu'en effet l'alimentation d'un peuple indique non-seulement ses mœurs et ses habitudes, mais encore ses passions. Une nourriture succulente, raffinée, indique un peuple spirituel, élégant; une alimentation copieuse, mais peu recherchée et d'une préparation culinaire à peu près nulle, dénote un peuple simple, qui en est encore aux premiers bienfaits de la civilisation. Il y a dans la Petite-Russie deux mets nationaux qui sont la base indispensable du régime quotidien. Ces deux ragoûts essentiels s'appellent l'un le *borche*, l'autre le *kâche*. Le *borche* est un potage fabriqué avec des légumes aigris, particulièrement des choux et des betteraves, auxquels on ajoute un morceau de viande de bœuf ou de lard salé. Si l'on juge de la qualité indigeste de ce mets favori par son énergie purgative, on sera surpris d'apprendre que rien au monde ne surpasse la valeur de cet aliment pour un estomac petit-russien. Dans les jours maigres, la viande est supprimée et remplacée par l'huile ou le poisson. Aucun mets de la cuisine française n'offre quelque analogie avec le *borche*, et quoique la choucroute allemande soit aussi composée de choux fermentés, il n'y a pas la moindre ressemblance entre ces deux préparations. Le bouillon du *borche* se mélange avec les légumes: il a ordinairement une couleur rose; l'odeur en est acide, mais d'une acidité pénétrante qui rappelle le faro de Bruxelles. Quant au *kâche*, c'est un aliment farineux, l'ancien brouet des Spartiates; il n'a aucune odeur particulière, et se prépare avec les grains émondés du

millet ou du sarrasin que l'on fait crever et cuire au four dans un vase d'eau; on ajoute sur le tout, réduit en pâte très épaisse, quelques cuillerées de graisse ou d'huile, et l'on mange le plus chaud possible; ce mets passe pour être d'une digestion facile. Ce n'est pas seulement dans les cabanes des serfs qu'on fait un usage quotidien du *borche* et du *kâche;* les mêmes alimens paraissent invariablement sur la table des maisons aisées.

Lorsqu'on a observé dans tous ses détails la vie matérielle d'un pays, il reste à se demander dans quelle mesure ces habitudes journalières nuisent ou concourent à la prospérité de la population, c'est-à-dire si le nombre des habitans s'accroît ou diminue. Sans rechercher si ce phénomène dépend plutôt du climat que de la forme des gouvernemens, on ne peut méconnaître que l'accroissement de la population est le criterium de la somme de bien-être répandue dans une contrée. Dans les pays où les instrumens de travail sont à la portée des habitans, où le sol est fertile, la population se développe spontanément : la famille est une richesse en pareille circonstance; mais dans les contrées où le sol est ingrat, où des crises fréquentes paralysent l'industrie, la famille est au contraire une charge. En Russie, chaque recensement annonce une augmentation dans la population libre et une diminution dans les familles serves. On attribue la mortalité qui décime celles-ci à l'influence du climat, tandis qu'en réalité c'est à la négligence des habitans que revient la plus grande part de responsabilité. L'étranger qui parcourt les provinces de la Petite-Russie pendant l'hiver est témoin du peu de précautions que les parens prennent pour protéger les enfans contre la rigueur de la température; on ne peut guère traverser un village par un froid de 15 degrés sans que des enfans en chemise se montrent devant leur chaumière, courant dans la neige, les pieds nus. Quant aux personnes adultes, elles quittent une espèce d'étuve où la température atteint souvent 40 degrés de chaleur pour traverser la rue sans chaussures et à peine vêtues. Il résulte nécessairement de cette brusque transition des maladies inflammatoires qui emportent chaque année une grande quantité d'habitans. Les serfs prétendent que ceux de leurs enfans qui succombent ainsi n'auraient pu vivre longtemps, et que ceux qui doivent résister sont insensibles à cette sorte d'accidens. Il est bien certain que des soins plus attentifs, et surtout une instruction élémentaire plus étendue, mettraient les paysans à l'abri de cette cause de dépopulation.

III. — L'AGRICULTURE ET LES DÉBOUCHÉS.

Si les points de vue pittoresques sont rares dans la Russie méridionale, au temps de la moisson, les récoltes présentent un spec-

tacle grandiose. Les fertiles contrées de la Beauce et de la Brie ne peuvent donner qu'une faible idée de l'immense étendue de ces cultures. Elles sont encore soumises, pour la plupart, à l'assolement triennal. Il serait injuste de méconnaître les services que la simplicité et la régularité de cet assolement ont rendus à l'agriculture pendant quatre siècles ; c'est de tous les systèmes, non pas le plus productif, mais celui qui demande le moins de travail et qui assure le rendement le plus uniforme. L'introduction de l'assolement triennal joua un grand rôle dans la vie des peuples à une époque où la valeur des engrais n'était pas connue; s'il tend aujourd'hui à disparaître devant les progrès de la science et les besoins croissans des nations, il n'en est pas moins le seul raisonnable dans les pays arriérés, où une mauvaise méthode vaut encore mieux en définitive que l'absence de toute méthode.

On sème dans les *terres noires* les céréales d'hiver plus tôt qu'en France; dès que les moissons sont terminées, vers le milieu du mois d'août, la charrue se promène sur les jachères, qui ont déjà reçu un premier labour. Le seigle est la culture la plus importante que les paysans aient l'habitude de demander aux terres seigneuriales. Le froment ne se cultive guère que sur les domaines réservés des seigneurs ou des petits propriétaires. On sème l'avoine, le sarrasin, le millet sur le champ qui a produit du seigle l'année précédente; quant à celui qui a déjà fourni deux récoltes, il reste en jachère et retourne à l'indivision, en sorte que le serf n'a aucun intérêt à améliorer le champ qu'il exploite seulement pour deux années. Le chanvre se cultive dans des lieux choisis, ordinairement situés près du bord des étangs; enfin on aperçoit encore quelques carrés de lin, de pommes de terre et de cameline. Voilà toutes les plantes qui croissent en plein champ; le chou, la betterave, le maïs, le tournesol et les concombres composent à peu près toute la culture de l'*agradetz* ou potager d'une chaumière russe. La moisson des céréales d'hiver commence ordinairement vers le milieu de juillet; celle des avoines suit immédiatement; on se sert de la faucille pour les premiers grains, de la faux pour les seconds. Les machines à faucher ne tarderont point à prendre possession de ce pays de grande culture, où les plaines ne présentent aucune espèce d'obstacles.

S'il est un spectacle qui doive étonner un agriculteur français, c'est celui de tant d'excellentes terres du *tchornoziome* abandonnées à la culture du seigle. Il n'y a en France que les terres de la Limagne qui puissent rivaliser avec celles-ci, et si l'on y cultivait cette céréale au lieu de froment, on crierait à la barbarie. Cette coutume disparaîtra sans doute avec le préjugé qui retarde encore l'emploi des engrais. Il existe en France quelques contrées peu fertiles où, il y a trente ans, les habitans ne cultivaient pas le froment et ne recueil-

laient que de maigres récoltes de seigle, dont ils faisaient leur nourriture quotidienne; aujourd'hui d'excellentes moissons de blé ont complétement remplacé le seigle. Cette transformation est due au meilleur aménagement des fumiers, à l'entretien d'un bétail plus nombreux, à l'introduction dans l'assolement du trèfle et des récoltes-racines. Si des pays presque stériles ont pu modifier si heureusement leur production annuelle, que ne peut-on attendre de la meilleure région de l'Europe!

On estime la production totale de la Russie en céréales à 540 millions d'hectolitres, dont 300 millions sont consommés sur place ou employés à la distillation; 120 millions d'hectolitres sont consacrés aux semailles; le reste s'expédie dans le nord de l'empire, sauf environ 8 millions d'hectolitres de froment, qui sont exportés annuellement en Europe; ce dernier chiffre d'exportation a quelquefois doublé dans certaines années de disette. La nature a été merveilleusement prodigue envers la partie méridionale de la Russie. D'excellentes récoltes y sont obtenues sans le secours des engrais, et les plantes trouvent dans l'humus tous les élémens qui leur sont nécessaires. Ces heureuses conditions dureront tant que les récoltes n'auront point épuisé les ressources contenues dans le sol superficiel, et par des labours plus profonds il sera encore possible de ramener à la surface des élémens de fertilité qui dorment aujourd'hui en attendant un rôle actif. Les travaux du labourage sont si faciles dans ce sol meuble et uni, que les frais d'exploitation agricole se trouvent réduits à des prix beaucoup moins élevés que partout ailleurs. En France, la seule dépense de l'engrais s'élève quelquefois à la moitié de la récolte; ici cette dépense est supprimée, et le froment, qui revient chez nous à 12 ou 14 fr. l'hectolitre, ne coûte pas plus du quart au cultivateur petit-russien. Il faut ajouter que ce faible prix de revient pourrait encore éprouver des réductions, si l'usage rationnel des engrais permettait d'augmenter du double le produit des récoltes.

On est aujourd'hui parfaitement d'accord sur le rôle nécessaire des engrais en agriculture, et c'est un axiome vérifié par tous les agronomes que le produit des récoltes est toujours en proportion de la fumure employée. La France consomme des engrais pour un milliard à peu près; elle en perd au moins autant chaque année en négligeant des matières de diverse nature, et il faudrait quatre ou cinq fois cette quantité pour amener l'agriculture nationale au plus haut degré de fertilité. Si un fermier disait en France qu'il a trop d'engrais, on ne le prendrait pas plus au sérieux qu'un homme qui se plaindrait d'avoir trop d'argent. Eh bien! quand on parcourt les domaines de la Petite-Russie, on entend cette parole tous les jours. On n'y connaît point malheureusement le rôle physiologique de cette

matière première de l'agriculture, on croit même qu'elle nuit à la qualité des produits. Les engrais sont tellement méprisés que pour s'en débarrasser on les jette dans les étangs et dans les cours d'eau, au point que des rivières autrefois navigables sont actuellement obstruées, et que le passage des bateaux y est impossible. En quelques endroits, on recueille le fumier, mais pour le convertir en briquettes larges et plates, et l'employer comme combustible pour le chauffage des maisons, où il donne à peu près la même chaleur que la tourbe. La valeur des engrais perdus chaque année égale au moins celle de la récolte. Le paysan petit-russien obtient sans fumer quatre grains pour un, soit huit ou dix hectolitres par hectare, parce que les élémens nécessaires aux plantes existent dans le sol des *terres noires*; s'il appliquait à la culture l'engrais qu'il méprise, il recueillerait huit ou dix grains pour un, soit vingt hectolitres, et cette récolte ne serait pas encore dans la proportion de la puissance du sol, car plus un champ possède de profondeur et d'ameublissement, plus il est susceptible de supporter l'engrais et de mûrir une forte récolte. Quelle somme énorme perdue chaque année! Que de centaines de kilomètres de chemins de fer on pourrait établir avec la valeur de ces engrais jetés à l'eau!

Il faudrait remonter à l'enfance de l'art agricole pour trouver des instrumens plus élémentaires que ceux dont l'usage est répandu chez les paysans de la Petite-Russie. La terre est dans un tel état d'ameublissement, que les façons s'y donnent avec des outils de la plus grande simplicité. La seule résistance que la charrue rencontre dans le sol est due à la présence des racines de la culture précédente. Dans les terres qui ont été abandonnées au steppage, la difficulté du labour est pourtant assez grande, parce que les terres y sont en quelque sorte feutrées par les racines entre-croisées. Les gros labours s'exécutent avec une charrue à avant-train dont le soc soulève des bandes de douze pouces de largeur sur trois pouces de profondeur. On se sert plus ordinairement d'une araire plus simple encore que celle de Triptolème : une bûche grossière, longue d'environ trois pieds, reçoit dans son centre un piquet long d'un pied. Quant au travail fourni par cette machine embryonnaire, il n'est pas plus mauvais que celui de l'*ariot* dont on se sert dans le midi de la France. Le laboureur attelle sa paire de bœufs aux deux extrémités de la bûche, et il marche devant ses animaux sans regarder le sillon tracé par le soc. Avec un tel engin, la surface du sol est remuée, non retournée. D'ailleurs on n'emploie cet instrument que pour le second labour, et immédiatement avant la semaille. Un homme peut dans sa journée travailler environ deux hectares : qu'ajouter encore sur la facilité du sol et la faible dépense que nécessite la culture de ces terres fortunées? Les autres instrumens sont en rapport avec

cette singulière charrue; le paysan confectionne lui-même son matériel agricole, et pour tout fabriquer, il n'a dans sa chaumière qu'un seul outil, une hache à main.

L'exploitation agricole des propriétaires est meilleure, et il entre dans leurs instrumens un peu plus de fer ou de fonte. Néanmoins le matériel agricole ne constitue point encore ici une grande dépense. J'ai visité un domaine où six cents hectares environ sont mis annuellement en culture : les charrettes, les charrues, les herses, enfin tout le matériel qui avait servi à l'exploitation précédente avait été estimé par le fermier lui-même au total de 220 francs. Qu'on juge par ce chiffre des progrès que la mécanique agricole devra faire dans ce pays! Il est cependant de grands propriétaires qui dirigent eux-mêmes la culture de plus de dix mille hectares avec une rare intelligence, qui reçoivent tous les nouveaux instrumens de l'Europe occidentale et même de l'Amérique, qui savent les adapter à la nature de leurs terres; mais ce ne sont là que des exceptions qui, pour être brillantes, n'en font que mieux contraste avec la situation générale.

Il existait en Russie, d'après un recensement officiel publié il y a quelques années, vingt-cinq millions de têtes de gros bétail. Ce nombre égalait celui que l'Autriche, la Prusse et la France possédaient ensemble à la même époque. Les provinces de la Petite-Russie sont les plus riches en bétail, et la race d'Ukraine se distingue par d'excellentes qualités. La couleur du bœuf ukrainien est invariablement d'un gris ardoisé, qui devient clair sous le ventre en passant au noir sur toutes les extrémités. Sa tête régulière, symétrique, se termine en pointe, *tapering*, comme disent les Anglais; elle est ornée d'une paire de longues cornes marbrées qui dessinent un croissant vertical. Le regard du bœuf de l'Ukraine est doux, légèrement oblique; son aptitude est plutôt celle d'un animal de trait que d'une bête d'engraissement : ses formes osseuses, saillantes, n'offrent pas ces parties cubiques des races perfectionnées pour la boucherie; mais les pieds sont fins et les jambes bien tournées. Malheureusement tout laisse à désirer dans l'entretien et la reproduction de cette race, qui, pour la taille, n'a point de rivale en Europe. Pour retrouver la race ukrainienne dans sa pureté primitive, il faut visiter les belles *gulyas* de la Hongrie, où les plus grands soins ont été apportés à l'amélioration de ce bétail, où les excellentes prairies de la Theiss ont été mises à sa disposition. Aucun pays ne saurait pourtant se créer plus facilement que la Petite-Russie d'excellens pâturages. Les plateaux qui composent la plus grande partie du sol sont coupés par des vallées où tombent les alluvions pluviales entraînées des sommets. Ces vallées pourraient être transformées en prairies qui couvriraient environ le dixième du territoire : il suffirait d'établir quelques fossés

d'écoulement pour obtenir des herbages aussi fins que ceux de la Normandie, qui recouvrent comme ici des terrains tourbeux. On n'aperçoit au contraire que des marécages où la plus vigoureuse végétation ne produit que des roseaux gigantesques et des plantes d'un usage impossible; on fauche seulement les prés secs appuyés aux flancs des coteaux, et qui ne peuvent donner une seconde récolte. Les prairies naturelles, celles du fond des vallées, ne servent absolument qu'au pâturage libre. Pour se faire une idée de la rusticité et de la sobriété du bétail à cornes, il faut voir quelle négligence on apporte dans l'abri et la nourriture de ces animaux. On trouve des centaines de bœufs enfermés dans une espèce de parc autour duquel n'existe pas toujours un mauvais abri en paille ou en roseaux. Ils passent ainsi l'hiver jour et nuit exposés au vent. On leur distribue pour toute ration une maigre prébende de paille de seigle ou de sarrasin. La nature les protége, il est vrai, contre le froid par une fourrure plus abondante que dans nos climats. Si le dégel arrive, c'est un aspect plus triste encore; les animaux stationnent dans une eau putride et dévorent la litière qu'on leur a donnée au commencement de l'hiver. Aussi n'est-il pas rare de voir toute une étable, attaquée de maladies inflammatoires, succomber à des accidens dont leurs maîtres s'étonnent beaucoup de ne pas deviner la cause.

L'entretien des vaches n'est ni plus humain ni plus intelligent : on les voit errer dans les cours et dans les rues des villages, fouiller dans les tas de fumier et ronger les branchages secs qui forment les clôtures des habitations. Aucun pansage, aucune précaution pour les garantir du froid; elles couchent, comme les bœufs, à la belle étoile, quelque temps qu'il fasse. Un animal qui reçoit à peine une alimentation suffisante pour vivre ne peut donner un excédant de sécrétion laiteuse, car, on l'a souvent répété, une vache laitière est comme un coffre d'où l'on ne peut retirer que ce qu'on y a placé. Aussi l'industrie des produits lactifères est-elle extrêmement réduite, et le beurre se vend plus cher dans les campagnes russes que dans les plus grandes villes de France. On donne pour raison de cette cherté que la race ukrainienne n'est pas bonne laitière; mais la meilleure vache du Yorkshire, soumise à une semblable ration, ne donnerait pas plus de lait. Le peuple petit-russien est imbu d'un singulier préjugé, qui toutefois a pour objet la multiplication de l'espèce bovine : c'est qu'il ne faut jamais sevrer un veau, parce que la mère ne consent à donner un peu de lait qu'à la condition que son rejeton en boira la moitié. Quelque absurde que paraisse cette opinion, elle est universellement acceptée, et l'on n'abat des veaux que par accident. C'est sans doute un préjugé religieux particulier aux races des pasteurs nomades; il y a deux siècles, on condamnait à mort qui-

conque était convaincu d'avoir mangé de la chair de veau. Enfin la production du laitage est encore paralysée par certaines prescriptions religieuses : le régime du lait et de ses composés, considérés comme alimens gras, est prohibé par le dogme de l'église russe, en sorte que le peuple est privé de cette nourriture pendant les jours maigres et les carêmes, si nombreux dans le rite grec. L'huile remplace le beurre et la graisse dans l'alimentation des habitans, et cette observance, qui convenait assez à un pays couvert d'oliviers, a conservé son rigorisme dans une nation où la culture des plantes oléagineuses est à peu près inconnue. Du reste, cette prohibition existait dans les premiers temps du christianisme, et les catholiques romains eux-mêmes s'abstiennent en Russie de laitage pendant le carême.

La valeur du bétail subit depuis quelques années une augmentation continue. Une bonne paire de bœufs de travail se vend 300 fr., une vache moyenne 120 fr.; la viande de boucherie n'a pas une grande valeur, car c'est toujours du bétail maigre qu'on abat. Les travaux d'agriculture, les transports se font principalement par les bœufs. L'une des principales sources de revenus de l'agriculture dans la Russie méridionale est celle des cuirs et des suifs; on abat une énorme quantité de bêtes à cornes uniquement en vue de la dépouille. C'est en automne que cette destruction a lieu; la viande est à peu près perdue : on en fait toutefois un extrait qui a la couleur du chocolat, et que l'on vend sous le nom de tablettes de bouillon.

Les forêts couvraient autrefois, dans la Petite-Russie, de grands espaces, transformés depuis en terres labourables. A l'époque où les arts industriels s'introduisirent dans cette fertile région, la valeur des forêts était à peu près nulle; mais les besoins des distilleries, des sucreries et des autres fabriques à vapeur en firent hausser le prix. Le bois est jusqu'à présent le seul combustible employé à la production de la vapeur, et les usines ont fait, depuis une vingtaine d'années, une espèce de vide autour d'elles. Aujourd'hui la rareté du combustible menace l'industrie d'une crise inévitable. Toutefois les grandes variations des prix pourront protéger les usines de quelques contrées pendant longtemps encore. Ainsi dans certaines fabriques le bois coûte seulement deux ou trois francs le stère, tandis que dans les usines qui ont éclairci les forêts autour d'elles, le prix du stère monte à huit francs. Les chemins de fer viendront bientôt ajouter leur énorme consommation à celle des usines et amoindrir encore les ressources du combustible. Le sol géologique de la Russie, qui contient tant de richesses, est assez médiocre sous ce rapport. Les terrains houillers ne se présentent que dans les Monts-Ourals et sur de faibles étendues; le bassin du Donetz, qui appartient à la formation devonienne, contient des anthracites qu'on exploite de-

puis quelques années, mais sur une petite échelle; quelques dépôts de lignites, qui apparaissent dans certains endroits de l'Ukraine, pourront peut-être sinon alimenter les machines, du moins fournir quelque appoint à la consommation. Quant aux combustibles tourbeux, ils existent en abondance, mais ils s'épuisent vite et ne se reproduisent que lentement; ils n'ont pas d'ailleurs été jusqu'à présent l'objet de recherches suffisantes.

Le gouvernement a depuis longtemps songé à prévenir la crise industrielle que le déboisement prépare à la Russie méridionale. Dès 1828, un ukase a garanti à tout paysan de la couronne qui planterait un arbre ou une vigne dans une toise carrée la propriété de cette toise exempte d'impôts pendant dix ans; mais la plantation des arbres donne des revenus si tardifs, que les habitans n'ont pas compris l'avantage de cet ukase : le Russe aime à jouir promptement, et les habitudes du peuple nomade n'ont point encore tout à fait disparu en lui. Tant que les habitans ne seront pas attachés au sol par leur intérêt personnel et l'amour de leurs propriétés, ils ne construiront rien de solide, à plus forte raison ne s'occuperont-ils pas du reboisement, culture coûteuse, puisqu'elle ne rapporte que dans un avenir éloigné. Comment un fermier songerait-il à planter une forêt sur un domaine d'où il pourra être évincé à l'expiration de son bail? Le reboisement ne peut être opéré que par des peuples que retiendront au sol les liens puissans de la propriété et de l'hérédité. Une autre circonstance s'oppose encore à la plantation des forêts, c'est le haut intérêt de l'argent, qui ne pourra diminuer que le jour où l'introduction de bonnes méthodes agricoles, doublant le produit des terres, rendra inutile le secours de l'argent étranger au pays.

IV. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.

L'élan pacifique de 1815 eut son retentissement en Russie comme dans le reste de l'Europe. Moscou, que le peuple russe s'imagine encore avoir été détruit par les Français, Moscou, la ville sainte, put renaître de ses cendres, mais en se transformant, et, grâce à l'industrie manufacturière, elle s'apprêta à recommencer une vie nouvelle. Malgré les difficultés que créaient à la Russie l'inexpérience des populations, le haut prix d'établissement des usines, des matières premières, et surtout le défaut de voies de communication, l'industrie prit en quelques années un tel développement, que dès 1822 le gouvernement crut devoir renoncer au système de prohibition absolue. On établit un tarif protecteur des intérêts indigènes, mais favorable à l'introduction des machines et des denrées exotiques. Les tarifs douaniers successivement publiés par le gouvernement sont une preuve remarquable des progrès accomplis par

les manufactures russes, qui donneront évidemment les meilleurs résultats avec l'émancipation des serfs et l'établissement des chemins de fer.

L'agriculture est la grande source des industries nationales (1). L'industrie du chanvre et du lin, qui se place au premier rang, occupe aussi le plus de bras en Russie, car elle s'exploite pour ainsi dire en famille. Les paysans se servent de toile pour leurs vêtemens, le linge de coton est encore fort peu répandu, et seulement parmi le peuple des villes. Quatre millions et demi d'ouvriers environ vivent de cette industrie, surtout pendant le chômage des travaux agricoles.

L'industrie des cuirs entretient quatre cent mille ouvriers. Une grande partie des habitans portent des vêtemens de peaux de mouton pendant une moitié de l'année. Les peaux forment du reste un grand article d'exportation, qui s'élève annuellement à plus de 2 millions de kilos. Toutefois cette branche d'industrie perd beaucoup de sa valeur par la négligence qu'on apporte dans le dépouillement des animaux : on n'insuffle pas les cadavres, et les peaux sont souvent crevées par le couteau des ouvriers. L'industrie du suif et de la graisse, provenant particulièrement des animaux abattus en automne, est l'une de celles qui rapportent le plus à l'agriculture des *terres noires*. L'exportation s'élève au chiffre annuel de 60 millions de francs, et on estime que les industries nationales de savonnerie, de stéarine, etc., s'exercent sur une valeur brute égale à celle de l'exportation.

La fabrication des draps, qui semblait devoir prospérer dans une contrée essentiellement agricole, n'a pas donné tous les résultats qu'en attendaient les propriétaires; beaucoup d'usines sont actuellement fermées. Les produits sont pourtant de belle qualité, et le gouvernement les protége par le tarif douanier et par des traités de commerce avec les nations asiatiques, surtout avec la Chine. Environ trois cent mille ouvriers sont employés à cette industrie, qui rapporte annuellement 200 millions de francs.

La difficulté de transporter les grains, le bas prix des céréales dans les années d'abondance, l'avantage de consommer sur place des produits qui laissent un résidu favorable pour les bestiaux, et l'exploitation avantageuse des forêts, sans valeur il y a trente ans faute de débouchés, toutes ces raisons engagèrent les seigneurs à établir des distilleries sur leurs terres. De grands bénéfices furent réalisés, surtout par ceux qui introduisirent les premiers appareils

(1) On peut en juger par le tableau suivant, qui représente l'échelle des principales industries de l'empire : 1° chanvre et lin, 2° cuirs et applications, 3° coton, 4° fer, 5° laines, 6° distillation des grains, 7° suif et graisses, 8° tabacs indigènes et exotiques, 9° soies et applications, 10° cuivre, 11° orfévrerie et bijouterie, 12° sucre de betteraves, 13° papeterie, 14° briqueterie.

perfectionnés de la France. Le droit d'accise que le gouvernement a établi sur l'eau-de-vie est considérable. Néanmoins cette industrie commence à donner de moindres profits, soit à cause de la cherté et de la rareté du combustible, soit parce que la valeur des grains a subi une grande augmentation; beaucoup de distilleries sont actuellement en non-activité. Le prix de cette boisson varie suivant les lieux et suivant la quantité qu'on achète; une futaille d'environ cent litres se vend ordinairement à raison de 50 centimes le litre; une mesure de douze litres se vend environ 12 francs, et le prix augmente ainsi en raison de la moindre quantité débitée. Dans la Grande-Russie, la couronne se réserve le monopole de la distillation et de la vente, et elle adjuge aux enchères l'un et l'autre droit à des compagnies. Dans les anciennes provinces polonaises et dans la Petite-Russie, les propriétaires ont conservé la liberté de distiller leurs grains en payant un certain droit.

C'est ordinairement le seigle, quelquefois l'orge, jamais le froment, qu'on emploie à la distillation de l'eau-de-vie; ce liquide pèse environ 50 degrés alcoolimètres; il possède une odeur empyreumatique moins désagréable toutefois que l'alcool de la betterave ou que le détestable *füselel* des Allemands. On lui donne quelquefois une couleur verte au moyen d'infusions de plantes riches en huile essentielle et même narcotique. Il ne faut point méconnaître que cette liqueur, par le carbone qu'elle contient, est un véritable aliment de respiration, et que son usage peut avoir une certaine influence tonique et digestive dans un climat où le thermomètre descend quelquefois à 25 et même 30 degrés au-dessous de zéro; mais les abus sont inévitables, et cette fatale boisson corrompt les mœurs d'un peuple naturellement bien doué. L'ivrognerie est le fléau de la population russe; il est tel village où dans certains jours de fête toute la population adulte de l'un et l'autre sexe est dans un état complet d'ivresse. De plus le caractère de cette ivresse n'est pas la gaieté verbeuse et la belle humeur que donnent nos vins de France; c'est au contraire un sentiment profond de tristesse et de mélancolie. Quel qu'en soit le revenu fiscal et industriel, on peut affirmer que l'eau-de-vie cause à la Russie d'immenses dommages autant par son action malfaisante que par les chômages qu'elle occasionne.

La culture du tabac n'est l'objet d'aucun monopole en Russie; cette plante végète librement dans l'*agradetz* du paysan. Dans quelques villages, cette culture a pris une extension considérable, et la naturalisation du tabac turc produit de grands bénéfices. Quelques colons allemands ont tiré un excellent parti de cette plante, qu'ils préparent à la manière de leur pays. Un droit assez modéré existe à l'entrée des tabacs étrangers. Néanmoins les tabacs turcs importés

ou ceux de même espèce cultivés en Russie se vendent plus cher que les meilleures espèces de tabacs d'Amérique en France. Le commerce du tabac est encore alimenté par la contrebande, très difficile à réprimer dans un empire qui a plus de six mille lieues de frontières.

Le mûrier blanc peut prospérer dans les provinces méridionales, et surtout en Crimée; mais on n'a fait que d'insignifiantes tentatives pour y introduire la culture du ver à soie. Dans les provinces russes du Caucase, cette culture est au contraire la source d'une prospérité remarquable. Les soies de France et d'Italie, qui sont indispensables à l'industrie indigène pour l'établissement des soieries de bonnes qualités, arrivent toutes filées. Cette importation a lieu par la Prusse et les villes libres d'Allemagne, et non directement par les états producteurs. La valeur des soies filées est des quatre-vingt-cinq centièmes de l'importation étrangère. Cette industrie occupe quarante mille ouvriers.

La fabrication du sucre de betteraves convenait parfaitement à la Russie, qui n'a pas de colonies, et dont le territoire est éminemment propre à la culture de cette racine. Il existe en ce moment dans la zone des *terres noires* plus de quatre cents usines en activité. Les sucreries indigènes ont rendu au pays le double service de lui assurer une denrée de première nécessité et de modifier avantageusement l'assolement triennal. Dans tous les pays d'Europe où la culture des racines s'est emparée de l'assolement, le nombre des bestiaux s'est accru, et la production des céréales a suivi une marche proportionnelle. Enfin la fabrication du sucre de betteraves procure du travail à des milliers d'ouvriers aussi bien à l'époque des travaux agricoles que pendant la saison d'hiver, où les autres occupations sont forcément interrompues. Le gouvernement n'a pas méconnu ces avantages, et la protection qu'il accorde aux fabricans de sucre équivaut à 100 pour 100 de la valeur du sucre colonial. Le chiffre élevé de cette protection indique pourtant que cette industrie n'a pas encore atteint son plus grand développement. On estime la consommation annuelle du sucre en Russie à 60 millions de kilos, et l'industrie indigène fournit environ la moitié de cette quantité. On doit admirer la blancheur et la bonne fabrication du sucre russe. Chose étonnante, dans un pays où de toute l'Europe la consommation du sucre atteint le moindre chiffre par tête d'habitant, le sucre raffiné doit être de la plus grande pureté pour trouver un débit certain. Cette exigence des consommateurs tient à deux causes : la première, c'est que les classes aisées seules consomment ce produit; la seconde provient de l'usage du thé. La plupart des buveurs de thé ne laissent pas fondre le sucre dans l'infusion, mais ils le mettent dans la bouche par petits morceaux, et ils boivent ainsi le liquide, qui s'édul-

core au passage. Aussi les raffineurs doivent-ils fournir à la consommation des sucres très durs, qui n'auraient aucun succès dans les autres pays, où le sucre le plus soluble est estimé le meilleur.

Le thé joue un grand rôle dans la vie des peuples de la Russie, et l'usage s'en répand de jour en jour dans les classes inférieures; pourtant il n'y a guère plus d'un siècle que cette plante aromatique a fait la conquête de l'empire. Dans toutes les classes de la population libre, le thé paraît sur la table deux fois par jour et donne son nom à deux repas. Le *samovar* est la bouilloire nationale, inconnue chez les autres peuples, qui sert à la préparation du thé; c'est une chaudière hémisphérique en cuivre, au centre de laquelle un réchaud reçoit le charbon, qui s'allume par le tirage d'un petit tuyau mobile. La théière se place sur le sommet du tuyau; elle est très petite et n'est destinée qu'à contenir l'essence de la plante. A la base de la chaudière est placé un robinet par où s'écoule l'eau bouillante; on verse dans un verre quelques gouttes de l'essence contenue dans la théière, puis on le remplit d'eau bouillante. Les Russes ne connaissent pas ces charmantes tasses chinoises tant estimées des amateurs anglais et français; ils se servent tout simplement de verres à boire ordinaires. Le nombre de verres absorbé par un seul individu s'élève souvent à dix ou douze, qui représentent au moins le volume de trente tasses de Chine (1). Presque tout le thé consommé en Russie arrive par caravanes, et il coûte beaucoup plus cher qu'en France, où les navires le transportent de Canton; il vaut 30 francs le kilogramme. L'affranchissement des serfs augmentera la consommation du thé dans une très forte proportion; déjà le *samovar* commence à se faire voir dans les chaumières des paysans. Peut-être la Russie devra-t-elle à cette boisson salutaire d'écarter les dangers dont la menace l'abus de l'eau-de-vie, bien que l'infusion de la plante chinoise, prise en grande quantité, pousse rapidement, dit-on, à l'embonpoint.

Le commerce de détail souffre beaucoup de la difficulté des transports; pour citer un seul exemple, le fer, qui revient à Perm à 140 francs la tonne, se vend 560 francs dans les provinces méridionales. Sans insister sur les avantages qu'on attend de l'établissement des chemins de fer, bornons-nous à montrer comment les marchands russes comprennent la vente au détail. Une boutique ressemble à un véritable bazar où se trouvent réunis les articles les plus divers : des comestibles et des objets de quincaillerie, des étoffes et de la vaisselle, du fer et des harnais de chevaux, des

(1) Voyez, sur la valeur alimentaire de cette boisson, l'étude de M. Payen dans la *Revue* du 1er janvier 1860.

chaussures et des coiffures, etc. Rien n'est plus curieux que le calme et l'indifférence du négociant en présence des acheteurs; enveloppé dans une fourrure de mouton, assis sur un ballot, le *koupetz* ne fatigue pas le client par des propositions importunes; à peine daigne-t-il laisser tomber de sa bouche quelques monosyllabes. « Avez-vous cet article? — Non. — Quelque chose d'approchant? — Peut-être. — C'est trop cher. — Possible. — Cela ne vaut que tant. » Jamais le marchand russe ne répond à cette dernière observation; il remet l'objet en place et revient s'asseoir à sa porte les bras croisés. Ce n'est pas tout d'ailleurs d'acheter chez un marchand russe : il faut encore payer, mais en monnaie qui lui convienne; est-il obligé de rendre de la monnaie, il préfère reprendre sa marchandise, et le marché devient nul. Il se produit en Russie un phénomène monétaire assez singulier : c'est l'absence presque complète de monnaie d'or et d'argent. Tandis que chez les autres nations de l'Europe la monnaie d'or a subi une espèce de dépréciation, puisqu'elle se vendait à prime il y a une dizaine d'années et qu'elle circule au pair aujourd'hui, en Russie elle ne paraît avoir pris aucune extension. La monnaie d'argent est presque aussi rare, et la menue monnaie du même métal donne lieu à un agio considérable. Le gouvernement a émis, pour remplacer les espèces métalliques, des coupons de 1 rouble (4 fr.), de 3, de 5, de 10, de 25, de 50 et de 100 roubles. Ces billets ont naturellement un cours forcé. Or la rareté du numéraire métallique est devenue telle qu'il n'est possible de changer un *billet de crédit impérial* qu'en subissant une perte qui varie, suivant les lieux, de 1 à 2 pour 100. Cette circonstance a enfanté une industrie lucrative, dont les consommateurs paient les frais et dont le gouvernement ne profite aucunement. Voici le calcul qui peut expliquer cette singulière anomalie économique d'une valeur créée avec un papier-monnaie fixe : un billet de 100 francs change de mains tous les dix jours, et perd à chaque mutation un escompte arbitraire de *un pour cent au minimum*, soit 3 pour 100 par mois et *trente-six pour cent par année*. Ainsi une valeur monétaire invariable, et qui représente le crédit du gouvernement, devient le point de départ d'une industrie qui prélève 36 pour 100 chaque année, et cela par le fait seul de la rareté des menues monnaies d'argent. On doit s'étonner que les économistes russes n'aient point encore signalé cette bizarrerie.

L'exportation des métaux précieux est formellement interdite, et en présence de la rareté du numéraire métallique on se demande ce qu'ont pu devenir les monnaies frappées en abondance depuis un siècle. On prétend que les serfs, qui ne se soucient guère de papier-monnaie et dont l'ignorance est telle qu'ils ne savent pas distinguer

les chiffres qui indiquent les diverses valeurs, retirent de la circulation toutes les pièces métalliques qui arrivent dans leurs mains. On cite même des paysans possesseurs de sommes considérables, qu'ils tiennent cachées et dont ils ne retirent aucun intérêt, tant ils craignent d'être dépouillés par leurs seigneurs. Si ce fait est réel, et il est affirmé par des hommes qui connaissent parfaitement le pays, dès que les serfs auront le droit de racheter leur liberté, il faut s'attendre à voir reparaître dans la circulation une masse considérable de monnaie métallique. Il se trouve parmi les paysans serfs des hommes actifs, sobres et adroits, des hommes qui tirent parti de tout ce que produit la terre; ceux qui ont des bestiaux font, indépendamment de la corvée qu'ils doivent à leur seigneur, des transports de bois ou d'autres denrées, et ces charrois sont payés aussi cher que dans les autres pays de l'Europe : il est donc évident que le fruit de ces travaux s'accumule en épargnes secrètes, puisque le serf n'a pas le droit d'acquérir, et que, s'il veut acheter sa liberté, il doit bien se garder d'avouer ce qu'il possède, car alors sa rançon s'élèverait en proportion de son capital.

Tels sont les aspects variés sous lesquels s'offre le travail agricole et industriel au voyageur qui traverse les *terres noires* de la Russie. Quelle impression d'ensemble peut-on dégager de ces mille détails? Quel fait principal domine cette grande diversité d'efforts? Ce fait, n'est-ce pas le contraste affligeant du dépérissement de la population et de l'activité du travail? Le sol de la Petite-Russie est d'une richesse sans égale; la production entretient dans le pays une puissante vie commerciale. Pourquoi donc ce mouvement de décroissance observé dans le chiffre de la population? On devine trop à quelle cause il faut l'attribuer; c'est à une tradition d'insouciance, presque de dédain pour tous les soins de la vie matérielle, entretenue chez les paysans par le régime du servage. Que ce régime disparaisse, et on peut croire que la sollicitude imposée au travailleur libre entraînera un changement moral dont les résultats salutaires ne se feront pas attendre. Tout invite la Russie à tenter résolûment cette grande expérience, sans oublier toutefois qu'elle doit se combiner avec une forte impulsion donnée aux entreprises industrielles et aux grands travaux publics. Si la Russie avait su depuis un siècle comprendre le rôle pacifique et civilisateur que lui assignaient la richesse et l'étendue de ses territoires, il est à croire que le chiffre de ses habitans aurait grandi à l'égal de celui des Américains du Nord, et que l'Europe compterait aujourd'hui un empire aussi peuplé que la Chine.

J. Sanrey.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

LE CONNÉTABLE DE BOURBON.[1]

SA CONJURATION AVEC CHARLES-QUINT ET HENRI VIII CONTRE FRANÇOIS Ier. — INVASION DE LA FRANCE EN 1523.

I.

Le connétable de Bourbon était en France le dernier grand souverain féodal. Il y possédait, à titre de fief ou d'apanage, des provinces entières. Le duché de Bourbonnais, le duché et le dauphiné d'Auvergne, le comté de Montpensier, le comté de Forez, le comté de La Marche, auxquels se rattachaient vers le sud les vicomtés de Carlat et de Murat, les seigneuries de Combrailles, de La Roche-en-Regniers et d'Annonay, le rendaient maître d'un territoire aussi compact qu'étendu dans le centre même du royaume. Ce vaste territoire se prolongeait du côté de l'est jusqu'à la Bresse par l'importante seigneurie du Beaujolais, qui longeait la rive droite de la Saône, et par la principauté de Dombes, assise sur la rive

(1) Voyez, sur cette lutte et quelques incidens antérieurs, la *Revue* du 15 janvier 1854, du 15 mars et du 1er avril 1858.

gauche. Outre la domination qu'il exerçait ainsi de Bellac à Trévoux, de Moulins à Annonay, le connétable de Bourbon avait en Poitou le duché de Châtellerault, en Picardie le comté de Clermont, dotation primitive du sixième fils de saint Louis, dont il tirait son origine. Possesseur de tant de pays, il devait être un sujet suspect pour François Ier, même en restant dans l'obéissance, et pouvait lui devenir un ennemi redoutable, s'il en sortait.

Des dynasties provinciales issues de la dynastie centrale des Capétiens, celle des Bourbons demeurait la seule. Les maisons apanagées de Bourgogne et de Bretagne, qui avaient suscité tant de guerres intestines, appuyé tant d'invasions étrangères, avaient pris fin récemment. Avec Charles le Téméraire s'était éteinte la postérité masculine de ces ducs de Bourgogne, qui, détachés les derniers de la tige royale, avaient fondé la plus formidable puissance au nord de la France, possédé presque tous les pays depuis les cimes du Jura jusqu'aux bords du Zuyderzée, disposé longtemps de Paris, soulevé plusieurs fois le royaume, fait asseoir sur le trône aux fleurs de lis le roi d'Angleterre, et tenu en échec Louis XI lui-même. Ce monarque heureux et habile, profitant d'un concours de circonstances qu'il ne dépendait pas de lui de faire naître, mais qu'il avait eu l'adresse de ne pas laisser échapper, avait su rattacher à la couronne les états de plusieurs grandes maisons apanagées. En peu d'années, il avait recouvré le duché d'Anjou par la mort du roi René, en qui finissait la descendance masculine directe de la seconde maison d'Anjou, et, en même temps qu'il était rentré dans le comté du Maine, il avait acquis le comté de Provence par le magnifique legs qu'il avait obtenu de Charles III expirant. Il avait repris la riche province de Bourgogne en vertu du droit de réversibilité à la couronne qu'il avait fait valoir les armes à la main avec non moins d'efficacité que d'à-propos, lorsqu'avait succombé devant Nancy son quatrième duc, ne laissant qu'une fille pour lui succéder. Enfin, immédiatement après lui, la vaste et indépendante Bretagne avait été incorporée au royaume par le mariage de son fils Charles VIII avec la duchesse Anne, unie ensuite à Louis XII, et dont la fille et l'héritière Claude avait épousé François Ier.

Ces incorporations de provinces avaient accru la force de la monarchie en même temps qu'elles avaient augmenté l'étendue de la France; elles semblaient avoir également affermi la paix intérieure dans le royaume. Avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne avaient disparu les périls des troubles féodaux, et, en ne rencontrant plus l'assistance de vassaux aussi puissans, les invasions étrangères devenaient moins faciles et moins fréquentes. La maison féminine de Bourgogne, qui conservait la Franche-Comté sur le flanc oriental de

la France, était au fond séparée du royaume. Unie d'abord à la maison d'Autriche, puis aux maisons de Castille et d'Aragon, toutes représentées alors par Charles-Quint, qui en était le commun héritier, elle avait cessé d'être dangereuse au dedans, bien que du dehors elle restât toujours menaçante. Le souverain des Pays-Bas ne pouvait plus troubler la France par des soulèvemens, il ne pouvait l'attaquer que par la guerre. Si les rois d'Angleterre, dans leurs descentes sur le continent, devaient rencontrer encore l'appui de ses armées, ils n'avaient plus à compter sur les forces de provinces dissidentes comme la Bourgogne ou la Bretagne, sur les mouvemens d'une capitale insurgée comme Paris, sur les prises d'armes d'un parti féodal comme la faction bourguignonne.

Mais ce danger pouvait renaître par la révolte et à l'instigation du chef de la grande maison qui se maintenait encore au centre du royaume. Le duc de Bourbon vivait en vrai souverain dans ses immenses domaines. Il tenait à Moulins une cour brillante. Il y était entouré de la noblesse de ses duchés et de ses comtés, qui lui conservait le dévouement féodal. Il avait une nombreuse garde; il levait des impôts, il assemblait les états du pays, il nommait ses tribunaux de justice et sa cour des comptes; il pouvait mettre une armée sur pied, il entretenait sur plusieurs points de son territoire des forteresses en bon état, et lorsqu'il cessait de vivre, ses restes étaient portés avec une pompe toute royale dans les caveaux de l'abbaye de Souvigny, qui était pour les ducs de Bourbon ce que l'abbaye de Saint-Denis était pour les rois de France. A la mort du duc Pierre en 1503, on avait vu près de dix-sept cents officiers de sa maison (1) l'accompagner jusqu'à la célèbre nécropole bénédictine qui s'élevait à deux lieues des tours de Bourbon-l'Archambault, et qui ne devait pas recevoir les dépouilles exilées du connétable, son successeur et son gendre.

Celui-ci, monté au trône ducal sous le nom de Charles III, y était arrivé et comme représentant mâle de la deuxième ligne de la maison de Bourbon et comme mari de l'héritière directe de la première ligne restée sans descendance masculine. Il appartenait à la branche cadette des Bourbon-Montpensier, et il avait épousé Suzanne de Bourbon, fille unique du duc Pierre et d'Anne de France, en qui prenait fin la branche aînée, jusque-là régnante. Il avait obtenu toutes les possessions de la maison de Bourbon en réunissant les droits des deux branches. A l'office de grand-chambrier de France, héréditaire dans la maison de Bourbon, il avait joint l'office de con-

(1) *Histoire de la Maison de Bourbon*, par Désormeaux; in-4°, Paris, Imprimerie royale, 1776; t. II, p. 367.

nétable, dont l'épée, mise aux mains de plusieurs des ducs ses prédécesseurs, avait été confiée aux siennes par François Ier l'année même de son avénement à la couronne.

Le connétable de Bourbon était aussi dangereux qu'il était puissant (1). Il avait de fortes qualités. D'un esprit ferme, d'une âme ardente, d'un caractère résolu, il pouvait ou bien servir ou beaucoup nuire. Très actif, fort appliqué, non moins audacieux que persévérant, il était capable de concourir avec habileté aux plus patriotiques desseins et de s'engager par orgueil dans les plus détestables rébellions. C'était un vaillant capitaine et un politique hasardeux. Il avait une douceur froide à travers laquelle perçait une intraitable fierté, et sous les apparences les plus tranquilles il cachait la plus ambitieuse agitation. Il est tout entier dans ce portrait saisissant qu'a tracé de lui la main de Titien, lorsque, dépouillé de ses états, réduit à combattre son roi et prêt à envahir son pays, le connétable fugitif avait changé la vieille et prophétique devise de sa maison, l'*espérance*, qu'un Bourbon devait réaliser, avant la fin du siècle, dans ce qu'elle avait de plus haut, en cette devise terrible et extrême : *omnis spes in ferro est*, toute mon espérance est dans le fer. Sur ce front hautain, dans ce regard pénétrant et sombre, aux mouvemens décidés de cette bouche ferme, sous les traits hardis de ce visage passionné, on reconnaît l'humeur altière, on aperçoit les profondeurs dangereuses, on surprend les déterminations violentes du personnage désespéré qui aurait pu être un grand prince, et qui fut réduit à devenir un grand aventurier. C'est bien là le vassal orgueilleux et vindicatif auquel on avait entendu dire que sa fidélité résisterait à l'offre d'un royaume, mais ne résisterait pas à un affront (2). C'est bien là le serviteur d'abord glorieux de son pays qu'une offense et une injustice en rendirent l'ennemi funeste, qui répondit à l'injure par la trahison, à la spoliation par la guerre. C'est bien là le célèbre révolté et le fougueux capitaine

(1) En 1516, le provéditeur vénitien de Brescia, Andrea Trevisani, ambassadeur à Milan, disait de lui au conseil des *pregadi* : « Questo ducha di Borbon... a anni 29. Prosperoso traze uno palo di ferro molto gajardamente, teme Dio, è devoto, human e liberalissimo; ha de intrada scudi 120 milia, e per il stado di la madre (Anne de France), scudi 20 milia; poi ha per l'officio di gran contestabile in Franza scudi 2,000 al mese, et ha grande autorità, e come li disse Monsr di Longavilla, governator di Pavia, pol disponer di la mita del exercito del re ancora chel re non volesse a qual impresa li par. » Mss. *Sumario di la Relazione di ser Andrea Trivixam... fatta in pregadi à di novembrio 1516*, dans Sanuto.

(2) « Borbonius... in ore habebat Aquitani ejus scitum responsum qui rogatus a Carolo septimo, quo tandem præmio impelli posset, ut fidem sibi tot magnis rebus perspectam falleret : « Non tuo, inquit, here, regno, non orbis imperio adduci possim, contumelia tamen et stomachosa injuria possim. » Ferronius, *De Rebus Gestis Gallorum*, etc., in-fol. Basileæ, lib. VI, f. 136.

qui vainquit François Ier à Pavie, assiégea Clément VII dans Rome, et finit sa tragique destinée les armes à la main, en montant à l'assaut de la ville éternelle.

Charles de Bourbon avait été élevé à la cour de sa tante Anne de France, qui, sous le nom de dame de Beaujeu, avait gouverné si virilement le royaume pendant la minorité de son frère Charles VIII, et avait continué, sans cruauté, la politique habile de son père Louis XI. Cette femme prévoyante avait pourvu avec un soin vigilant à la forte éducation du jeune prince (1), qu'elle savait être l'héritier naturel des Bourbons et dont elle devait plus tard faire son gendre. De bonne heure, Charles de Bourbon était devenu un chevalier accompli et s'était montré homme de guerre aussi distingué que vaillant. A peine âgé de dix-neuf ans, il avait commandé, en 1508, à la bataille d'Aygnadel, les deux cents pensionnaires du roi qui, avec les hommes de leur suite, formaient une troupe de quinze cents à deux mille combattans. A leur tête, il avait exécuté, avec autant de vigueur que d'à-propos, une charge décisive, et il avait contribué au gain de cette célèbre journée, où avait été renversée en quelques heures la puissance que les Vénitiens avaient si lentement acquise dans la Lombardie orientale (2). Lorsque la défaite de Novare, la perte de l'Italie, l'invasion de la Bourgogne par les Suisses eurent attristé de revers nombreux le règne de l'excellent et inhabile Louis XII, le duc Charles de Bourbon avait été chargé, en 1514, de couvrir la frontière menacée de l'est et de repousser les périls auxquels était exposé le territoire même de la France. Il l'avait fait vite et bien. Il avait mis en état de défense des provinces ouvertes qu'il délivra des soldats débandés, et il avait introduit une rigoureuse discipline parmi des troupes qui, à cette époque, n'en supportaient pas (3).

Investi peu de temps après de l'office de connétable par François Ier, il prit part à la campagne d'Italie qui suivit l'avénement de ce monarque au trône, et pendant les deux jours que dura la rude bataille de Marignan, il commanda en capitaine et combattit en homme d'armes. Reconnu pour l'un des principaux auteurs de

(1) « Bien faisoit-elle nourrir et entretenir le dit comte Charles, lui faisant aprandre le latin à certaines heures du jour, et quelquefois à courir la lance, piquer les chevaux, tirer de l'arc où il étoit enclin; autres fois aller à la chasse ou à la volerie, et aussi an tous autres déduits et passe-tans où l'on a accoutumé d'induire les grans seigneurs, et à tout le dit comte Charles s'adonnoit très bien, et luy seoit bien de faire tout ce où il se vouloit amployer, et comme à jeune seigneur de bonne nature et de bonne inclination. » *Histoire de Bourbon écrite par son secrétaire Marillac,* publiée dans *Desseins de Professions nobles et publiques,* par Antoine de Laval; in-4°, Paris 1613, p. 237 r°.

(2) *Histoire de Bourbon,* par Marillac, p. 248 v° et 246.

(3) Marillac, p. 257 v° et 258.

cette importante victoire, il fut laissé par François Ier comme son lieutenant-général au-delà des monts. Il avait contribué à conquérir le Milanais sur le duc Sforza, que soutenaient les Suisses, restés jusqu'alors invincibles; il sut le conserver contre les agressions de l'empereur Maximilien, qui était descendu en Italie à la tête d'une armée formidable. Ces grands services qu'il avait rendus à la couronne furent presque aussitôt suivis de sa disgrâce. Huit mois après la victoire de Marignan, deux mois après l'évacuation de la Lombardie par l'empereur Maximilien, François Ier rappela le connétable de Bourbon, qui avait sauvé le duché de Milan, et il mit à sa place le maréchal de Lautrec, qui devait le perdre. Dès ce moment, soit par une ingrate légèreté de François Ier, soit par une défiance prématurée de sa part, le connétable, tombé dans la défaveur, avait été dépouillé de toute autorité, n'avait point été remboursé de ce qu'il avait dépensé pour l'utilité du roi en Italie, ni payé de ses pensions comme grand-chambrier de France, comme gouverneur de Languedoc et comme connétable.

Relégué dans ses états, il avait paru de temps en temps à la cour, en grand-officier négligé, en serviteur encore soumis, en prince du sang maltraité; mais il y avait paru avec splendeur et avec fierté. La suite de ses gentilshommes et son éclat fastueux, en laissant trop voir sa puissance, avaient ajouté à sa défaveur. Il avait déployé une magnificence remarquée et montré beaucoup de hauteur à la célèbre entrevue du camp du Drap-d'Or, où le roi d'Angleterre et le roi de France s'étaient promis une amitié « inaltérable » qui n'avait pas duré plus d'une année. Lorsque François Ier avait parcouru le Poitou et la Guienne, le connétable était allé le recevoir dans son duché de Châtellerault, où il lui avait offert, avec la plus dispendieuse hospitalité, les plaisirs recherchés des plus belles chasses. C'est là que le roi, visitant le magnifique château qu'avait fait élever dans le voisinage son favori Bonnivet, demanda au connétable, comme en le narguant, ce qu'il en pensait. « Je pense, répondit-il avec son esprit altier et acéré, que la cage est trop grande et trop belle pour l'oiseau. — Ce que vous en dites, ajouta le roi, c'est par envie. — Comment votre majesté peut-elle croire, repartit le connétable, que je porte envie à un gentilhomme dont les ancêtres ont été heureux d'être les écuyers des miens (1)? »

A l'époque de la rupture de François Ier et de Charles-Quint, le connétable ne fut point compris dans la distribution des quatre grands commandemens militaires de la Picardie, de la Champagne,

(1) Mss. Béthune, vol. 8492, f. 2 v°. Brantôme, *Vies des grands Capitaines*, t. II, p. 158.

de la Guienne, de la Lombardie, qu'avait formés François Ier pour faire face à l'ennemi sur ses diverses frontières. Ces grands commandemens avaient été donnés au timide duc d'Alençon, au médiocre duc de Vendôme, à l'arrogant Bonnivet, à l'inconsidéré Lautrec (1). L'affront d'une aussi opiniâtre défaveur fut vivement ressenti par le connétable de Bourbon, qui reçut bientôt une injure plus directe et moins supportable. Mandé à l'armée de Picardie lors de la première campagne, il y était venu avec six mille hommes de pied et trois cents hommes d'armes levés dans ses états. En cette rencontre, où les forces qu'il amenait devaient être d'un si grand service et méritaient un si haut prix, il subit une impardonnable humiliation. L'office de connétable donnait droit au commandement de l'avant-garde. Ce commandement, dont il s'était acquitté avec tant de gloire en 1515, et qu'il aurait rempli avec non moins de succès en 1521, lui fut alors ôté. François Ier en chargea le duc d'Alençon, qui le servit mollement vers Valenciennes, et qui plus tard l'abandonna lâchement sur le champ de bataille de Pavie. Placé sous les yeux et comme sous la surveillance du roi, le connétable fut profondément blessé de cette offense, dont il ne se plaignit point, mais qu'il n'oublia jamais.

Il semble que François Ier, en butte à tant d'ennemis extérieurs, n'aurait pas dû leur donner un redoutable auxiliaire dans son propre royaume. Ayant contre lui l'empereur, le roi d'Angleterre, le pape, la plupart des états d'Italie, étant expulsé de cette péninsule et voulant y rentrer, disposé à continuer la guerre et préparant tout pour recouvrer Milan, la politique comme l'intérêt lui conseillaient de ménager le connétable de Bourbon et de se servir de lui. Il fit tout le contraire. A la continuité de la disgrâce s'ajouta alors pour le connétable la menace de la spoliation, et après l'avoir si fortement offensé, François Ier le désespéra. De concert avec Louise de Savoie, sa mère, il revendiqua les biens de la maison de Bourbon.

Le connétable avait perdu sa femme au printemps de 1521. Le fils qu'elle avait mis au monde en 1517, et dont le roi avait été le parrain, était mort. Depuis, elle en avait eu deux à la fois, qui, nés avant terme, n'avaient pas vécu. Le connétable était sans enfans : la fille unique et l'héritière directe du duc Pierre et d'Anne de France avait confirmé, en 1519, par son testament la donation qu'elle lui avait faite de ses biens et de ses droits en 1505; les nombreuses possessions de la maison de Bourbon lui revenaient donc, ou de son chef, ou du chef de sa femme. Ce qui pouvait être considéré comme

(1) *Histoire de Bourbon*, suite de Marillac, par le sieur de Laval, p. 279 v°. *Mémoires* de Du Bellay, collection Petitot, t. XVII, p. 303-304.

transmissible aux femmes lui était dévolu par la donation et le testament de la duchesse Suzanne, et il tenait, du droit féodal et de la constitution monarchique des apanages, ce qui était réservé aux mâles. Louise de Savoie réclama néanmoins les possessions féminines, et François Ier voulut faire retourner à la couronne les possessions masculines comprises dans cet immense héritage, ouvert, selon eux, par la mort de Suzanne de Bourbon.

Cette revendication, si peu opportune politiquement, était-elle au moins fondée en justice? Le droit d'après lequel se transmettaient les diverses provinces appartenant à la maison de Bourbon avait varié. Le comté de Clermont en Beauvoisis, donné en apanage à Robert, le sixième fils de saint Louis et le fondateur de cette grande maison, était d'abord seul soumis à la loi salique de la masculinité et devait revenir à la couronne, si les héritiers mâles manquaient. Le duché de Bourbonnais, les comtés de Forez et de la Marche, la principauté de Dombes, les seigneuries de Beaujolais et de Combrailles, acquis par mariage ou par succession, ne reconnaissaient dans leur transmission que la règle féodale ordinaire. Les mâles y avaient la préférence sur les femmes (1), mais à défaut de mâles les femmes en héritaient. Après 1400, la constitution qui régissait la plupart de ces biens changea sous le duc Jean Ier, fils de Louis II. Ce prince épousa Marie de Berri, fille unique du duc de Berri, frère du roi Charles V et oncle du roi Charles VI. Le duc de Berri ne tenait pas seulement en apanage la province dont il portait le nom, il possédait encore, et au même titre, le duché d'Auvergne et le comté de Montpensier. En unissant sa fille Marie à Jean Ier, il obtint du roi Charles VI que le duché d'Auvergne et le comté de Montpensier lui seraient accordés en contrat de mariage et seraient portés par elle dans la maison de Bourbon, à la condition toutefois que les provinces possédées par la maison de Bourbon passeraient de la loi féminine de succession sous la loi masculine des apanages. La dévolution à la couronne du duché d'Auvergne et du comté de Montpensier était retardée; mais pour prix de ce retard la réversibilité du duché de Bourbonnais, du comté du Forez (2), etc., lui était plus sûrement et plus promptement acquise, puisque désormais les mâles seuls pouvaient les recevoir en héritage. Cet arrangement, autorisé par Charles VI, confirmé par Charles VII, était avantageux à la royauté, dont il ajournait, mais dont il étendait les droits (3). Les biens de la maison de Bourbon étaient transformés

(1) *Histoire de Bourbon*, par Marillac, p. 231 r°.

(2) Marillac, p. 231 v°. — Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, liv. VI, c. X, f. 556-557. — Voir aussi *Histoire généalogique de la maison de France*, par Scevole et Louis de Sainte-Marthe, t. II, p. 38, 39.

(3) « Le roy Charles septième, par lètres expresses et patantes, narration faite de la

en apanage par le nouveau contrat, qui en changeait la nature et en limitait la transmission.

Cette maison se divisa alors en deux lignes sous Charles et Louis, fils de Jean Ier. Charles eut comme aîné la part la plus considérable de l'héritage : il fut duc de Bourbonnais et d'Auvergne, comte de Clermont et de Forez, seigneur de Beaujolais et prince de Dombes. Louis, le cadet, reçut en apanage le comté de Montpensier, la seigneurie de Combrailles; il eut le tiers et il acquit ensuite la presque totalité du dauphiné d'Auvergne. Le droit éventuel à l'héritage des Bourbons que la convention de 1400 assurait aux mâles de la deuxième ligne en cas de défaillance des mâles de la première fut exposé à plusieurs atteintes dans le cours du xve siècle. Les ducs de Bourbon essayèrent de rendre cet héritage féminin en faveur des filles qui naîtraient d'eux (1) et au détriment des comtes de Montpensier, leurs collatéraux; mais les comtes de Montpensier, par des protestations (2) opportunes et par des actes conservatoires, pourvurent avec continuité au maintien de leur droit. La dernière et la plus dangereuse des tentatives faites pour les en dépouiller eut lieu sous le duc Pierre II, qui les avait reconnus comme ses héritiers légaux en 1488 (3), et qui en 1498 obtint du trop facile Louis XII des lettres patentes autorisant sa fille Suzanne de Bourbon et les descendans de sa fille à lui succéder. Les comtes Louis et Charles de Montpensier attaquèrent, l'un après l'autre, les dispositions irrégulières de ces lettres patentes surprises à la condescendance de Louis XII. Ce prince, qui n'avait été injuste que par bonté, répara lui-même avec sagesse le tort qu'il avait fait avec ignorance. Après la mort du duc Pierre, il maria le comte Charles, représentant les Montpensier, et la duchesse Suzanne, héritière des Bourbons, en 1505, afin de confondre, par leur union, les droits que l'un tenait de sa naissance et l'autre de sa concession (4). Anne de France, mère de Suzanne et tante de Charles, provoqua elle-même cette union, qui

dite donation du duché d'Auvergne, et qu'elle étoit au profit et avantage du roy et du royaume, veu le retour du duché de Bourbonnois à la couronne en défaut de mâles, loua, ratifia et aprouva la dite donation, et furent les dites lètres leuës, publiées et anregistrées au parlement et en la chambre des comptes. » Plaidoyer de Montholon pour le connétable de Bourbon du 12 février 1522, à la suite de l'*Histoire de Bourbon*, p. 284 r°.

(1) Les ducs Jean II et Pierre II.

(2) Le comte Gilbert de Montpensier protesta contre la tentative du duc Jean II et les comtes Louis et Charles de Montpensier contre celle du duc Pierre II. — Voyez dans l'*Histoire de Bourbon*, par Marillac, p. 231 v°, p. 234 r° et p. 238.

(3) *Histoire de Bourbon*, etc., par Marillac, p. 230 v°, 232 r°, 233 v°, 234 r°. — Etienne Pasquier, *Recherches de la France, ibid.*, p. 557, 558.

(4) Voyez Marillac, qui prit part à ces transactions, p. 239, 240, 241, 242 r° et v°, et Étienne Pasquier, f. 558, 559.

assurait par mariage à sa fille ce qui lui aurait été contesté par succession, et qui mettait un terme aux désaccords des deux lignes de la maison de Bourbon. Le comte de Montpensier, devenu duc de Bourbonnais et d'Auvergne, demeura possesseur sans trouble de tous les biens des deux lignes tant que dura son mariage; mais, lorsque Suzanne mourut en 1521, ne laissant point d'héritier qui perpétuât la race et qui reçût les domaines des Bourbons de la branche aînée, la contestation commença, bien que Suzanne eût pris tous les moyens de la prévenir et de l'éviter. Ce qui pouvait lui revenir, elle l'avait cédé à son mari par une donation fortifiée d'un testament.

Y avait-il quelque incertitude sur la transmission de la totalité ou d'une partie de l'héritage? Si l'on considérait le caractère exclusivement masculin qu'avaient pris depuis 1400 les duchés de Bourbonnais et d'Auvergne, le comté de Forez etc., et qu'avait consacré l'adhésion expresse ou tacite de tant de rois, le connétable, comme dernier représentant mâle de cette branche des Bourbons, en était le possesseur substitué. Si l'on considérait la nature particulière de certains biens restés transmissibles aux femmes, tels que la seigneurie de Beaujolais et la principauté de Dombes, le connétable, comme donataire d'abord et légataire ensuite de Suzanne, en était le légitime héritier. Ainsi le voulait à cette époque la règle des héritages, et ce n'était pas à un autre titre que Louis XI avait acquis le comté de Provence, dont le testament de Charles III avait disposé en sa faveur, et qui sans cela serait revenu au duc René II de Lorraine, parent le plus rapproché de Charles III. Le double droit du connétable ne paraissait donc pas douteux : il lui était assuré par la loi monarchique des apanages en ce qui concernait les grands fiefs de sa maison restés ou devenus masculins, par la loi romaine et par l'usage en ce qui concernait les possessions dont les femmes pouvaient être les héritières ou les donatrices.

Cependant la mère du roi lui contesta les uns, et le roi lui-même revendiqua les autres. La duchesse d'Angoulême descendait par les femmes de la maison de Bourbon. Nièce du duc Pierre et cousine-germaine de la duchesse Suzanne, elle était d'un degré plus rapprochée de l'héritage que le connétable de Bourbon. S'autorisant de cette proximité plus grande, elle réclama comme étant ouverte la succession de la duchesse Suzanne. Elle invoqua la coutume ancienne, mais depuis 1400 annulée, qui rendait transmissible aux femmes le Bourbonnais et ses dépendances, et elle s'appuya également sur la concession récente, mais irrégulière, que Louis XII avait faite en 1498 à la fille du duc Pierre. Louise de Savoie y fut poussée par une avidité funeste et une prétention inconsidérée qu'encouragèrent les pernicieux conseils du chancelier Du Prat.

Celui-ci mit la tortueuse habileté de l'homme de loi au service de la cupidité passionnée de la régente. Louise de Savoie voulait-elle épouser le connétable ou le dépouiller? Les contemporains les mieux instruits ont cru qu'elle espérait l'amener à une transaction matrimoniale semblable à celle qui avait terminé en 1505 le différend entre les deux lignes par le mariage de Charles et de Suzanne (1). Si elle ne parvenait pas à y décider le connétable, plus jeune qu'elle, et qui ressentait à son égard un dégoût mêlé d'animosité, elle comptait sur ses titres spécieux comme plus proche parente, sur son autorité comme mère du roi, sur la faiblesse du parlement, soumis à l'influence du chancelier, pour l'en punir en le dépossédant.

Elle intenta donc un procès au connétable. Dans quel moment le fit-elle? Lorsque François Ier, en butte à une coalition extérieure formidable, avait besoin de tenir unies toutes les forces de son royaume, et d'en disposer contre les ennemis qui projetaient de lui enlever ses conquêtes en Italie et d'envahir même les frontières de France. Non-seulement il laissa sa mère poursuivre le connétable, mais il se joignit à elle. Il réclama les possessions apanagères comme échues au domaine royal. Le connétable était ainsi menacé de perdre tout ce qui, dans l'héritage des Bourbons, étant féminin, serait dévolu à la duchesse d'Angoulême, et étant masculin serait annexé à la couronne. La mauvaise volonté et la puissance de ses deux adversaires lui firent craindre une spoliation complète. La ruine allait s'ajouter à la disgrâce, et cette imminente iniquité mit le comble à toutes les anciennes offenses. Près de tomber de la plus haute position dans l'abaissement le plus insupportable à son orgueil, d'une opulence presque royale dans une détresse humiliante, il n'y tint point. Son cœur altier se révolta à cette pensée, et tout en soutenant ses droits il prépara ses vengeances.

(1) Henri VIII disait à l'ambassadeur de Charles-Quint : « Il n'y a eu malcontentement entre le roi François et le dict de Bourbon sinon a cause qu'il n'a volu espouser madame la régente, qui l'ayme fort. » (Dépêche de Louis de Praet à l'empereur du 8 mai 1523, *Archives impériales et royales de Vienne.*)—L'historien contemporain Belcarius dit : « Carolo Borbonio... infensa erat Ludovica Sabaudiana Francisci mater; quibus de causis non satis proditur : alii quod fœmina jam natu grandior Borbonii tertium duntaxat, aut quartum, et tricesimum annum agentis matrimonium ambiret, a quo eundem abhorrere, resciisset. » Belcarius, *Commentarii Rerum gallicarum,* lib. VII, f. 528. — Antoine de Laval, capitaine du château de Moulins et continuateur de Marillac, dit expressément : « Il fait (le connétable) des réponces rudes à ceux qui luy parloient de faire une seconde transaction semblable à celle qu'il fit avec feuë madame Suzanne. On dit encore parmi nous les mots dont il usoit, qui sont un peu trop crus et piquans pour être redits. » — *Desseins de Professions nobles,* etc., f. 282 v°.

II.

Il traita secrètement avec Charles-Quint. Des relations s'étaient déjà établies entre eux avant la rupture de l'empereur et de François Ier. Le connétable, au su du roi et avec son agrément, avait envoyé l'un de ses affidés, Philibert de Saint-Romain, seigneur de Lurcy, auprès de Charles-Quint, pour négocier un arrangement relatif au duché de Sessa, dans le royaume de Naples, sur lequel il conservait des prétentions. Il avait offert des chevaux, des haquenées, des lévriers, des arbalètes et des épieux de chasse en présent à l'empereur, qui, de son côté, avait dépêché le seigneur de Longueval et un gentilhomme nommé Trollière vers le connétable pour le remercier et l'honorer (1). Charles-Quint mettait autant de soin à acquérir de nouveaux amis que François Ier montrait de négligence à conserver ses anciens serviteurs. Aussi devait-il s'attacher tous ceux que son imprudent rival éloignait de lui. Il n'oublia rien, quelques mois après la mort de Suzanne de Bourbon, pour gagner le connétable, qu'il savait être disgracié sans qu'il fût encore prêt à devenir rebelle. Il n'était pas lui-même en guerre avec François Ier. Il avait fait dire au connétable par le prévôt d'Utrecht, Philibert Naturelli, son ambassadeur à la cour de France : « Monsieur, vous êtes maintenant à marier; l'empereur mon maître, qui vous aime, a une sœur dont j'ai charge de vous parler, si vous y voulez entendre (2). » Le connétable fit remercier l'empereur de cette proposition, qui ne fut dans ce moment ni rejetée ni admise.

Un peu plus tard, après que la guerre eut été déclarée, et lorsque la duchesse d'Angoulême et François Ier eurent réclamé les biens de la maison de Bourbon, le connétable, non moins certain de sa ruine que persuadé de son droit, chercha dans ce mariage un moyen de se soutenir ou de se venger. La duchesse Anne elle-même fut de cet avis. La fille de Louis XI, qui avait gouverné le royaume de France avec tant de fermeté et de bonheur pendant la jeunesse de son frère Charles VIII, en maintenant à l'autorité sa force et au territoire ses agrandissemens, avait changé de maximes en changeant de position. La duchesse de Bourbonnais ne pensait plus comme avait agi la régente de France. Elle chercha des appuis à la grandeur de la maison dans laquelle elle était entrée, et dont

(1) Dépositions du chancelier de Bourbonnais Popillon, f. 243 r°, de Saint-Bonnet, f. 49 v°, de l'*élu* Petit-Dé, f. 76 r°, dans le vol. 484 de la collection Dupuy, qui contient toutes les pièces du procès criminel du connétable de Bourbon aux mss. de la Bibliothèque impériale.

(2) Interrogatoire de l'évêque d'Autun. Mss. Dupuy, n° 484, f. 230 r° et v°.

l'édifice était près de crouler par la mort de sa fille Suzanne. Ce qu'avaient fait tous les grands feudataires du royaume, ce qu'avaient fait tous les princes du sang royal, lorsqu'ils étaient en opposition d'intérêt avec la couronne, ce qu'avaient fait récemment encore les ducs de Bourgogne, les ducs de Bretagne et Louis XI, n'étant que dauphin, et ce qui devait se faire pendant tout le cours du XVIe et jusqu'au milieu du XVIIe siècle par les rois de Navarre, les ducs d'Orléans et les princes de Condé, elle le conseilla au connétable son gendre avant de mourir. « Mon fils, lui avait-elle dit, considérez que la maison de Bourbon a été alliée de la maison de Bourgogne, et que durant cette alliance elle a toujours fleuri et été en prospérité. Vous voyez à cette heure ici les affaires que nous avons, et le procès que on vous met sus ne procède que à faute d'alliance. Je vous prie et commande que vous preniez l'alliance de l'empereur. Promettez-moi d'y faire toutes les diligences que vous pourrez, et j'en mourrai plus contente (1). » Le connétable n'eut pas de peine à suivre un conseil qu'Anne de France croyait conforme à son intérêt, et que lui suggérait sa propre passion.

Dès l'été de 1522, dans la seconde campagne sur la frontière de France et des Pays-Bas, il ouvrit à ce sujet une négociation secrète par l'entremise du sénéchal de Bourbonnais, d'Escars, seigneur de La Vauguyon, La Coussière, La-Tour-de-Bar, etc., et capitaine de cinquante hommes d'armes. Enfermé dans Thérouanne, qu'assiégeaient les impériaux, d'Escars demanda à Chabot de Brion, l'un des favoris de François Ier, et qui commandait la place attaquée, la permission d'aller conférer avec Adrien de Croy, seigneur de Beaurain, second chambellan de Charles-Quint, pour l'échange d'une terre qu'il possédait en Flandre (2). Sous prétexte de cet échange, il instruisit alors Beaurain des sujets de mécontentement qu'avait le connétable, et de l'intention où il était d'accepter les anciennes offres de l'empereur. Le connétable ne désirait pas seulement de s'allier à Charles-Quint, il proposait de se révolter contre François Ier. Victime de l'injustice royale, il se présentait comme le futur libérateur du pays. Il s'élevait contre le gouvernement désordonné, arbitraire, onéreux, d'un prince plongé dans les plaisirs, livré aux emportemens de ses passions, et il se disait résolu à réformer l'état et à redresser l'insolente conduite du roi, qui accablait le royaume.

(1) Déposition de l'évêque d'Autun, f. 230.

(2) Déposition de Perot de Warthy du 17 septembre. — *Ibid.*, f. 37 v° et 38 r°. « This overture was now of late renowed, under colour of a subtile and craftie practise, by a capitain being now in Tirwen (Thérouanne) named Mr de Cares (d'Escars), etc. » Instructions données par Henri VIII à Th. Boleyn et à Richard Sampson, envoyés auprès de l'empereur en octobre 1522. — *State Papers*, t. VI, part. v, p. 104, London, in-4°, 1849.

l'appauvrissait et le mettait sur le penchant de sa ruine. Si l'empereur lui donnait l'une de ses sœurs en mariage, il était disposé à se soulever dans l'intérieur de la France et à joindre ses forces aux forces espagnoles et anglaises (1). Il y mettrait en mouvement cinq cents hommes d'armes et huit ou dix mille hommes de pied, au moment où les troupes de Charles-Quint et d'Henri VIII paraîtraient sur les frontières du royaume. Il faisait demander que l'empereur et le roi d'Angleterre, dont il ne craignait pas de flatter les plus ambitieuses convoitises et de ranimer les prétentions à la couronne (2) de France, envoyassent des personnages de confiance et d'autorité dans le voisinage de sa principauté de Dombes, à Bourg en Bresse, où il dépêcherait lui-même son chancelier, pour se mettre d'accord sur les points importans et dresser un traité en règle.

Beaurain communiqua au comte de Surrey, amiral d'Angleterre, qui commandait sur le continent les troupes d'Henri VIII, les propositions du connétable, afin qu'il en instruisît le roi son maître, et il les porta lui-même, vers la fin de l'automne, en Espagne, où l'empereur s'était rendu depuis quelques mois. Dès ce moment, des rapports suivis et secrets s'établirent entre le connétable, l'empereur et le roi d'Angleterre, pour concerter la révolte au dedans et l'invasion du dehors. Henri VIII se montra tout d'abord très favorable aux projets de Bourbon et prêt à conclure une alliance avec lui, il fit même presser Charles-Quint par ses deux ambassadeurs, Richard Sampson et Thomas Boleyn, d'envoyer au plus tôt Beaurain muni des instructions et des pouvoirs nécessaires pour traiter (3). Beaurain arriva en Angleterre au commencement de février 1523 (4). Il trouva Henri VIII, naguère si zélé, singulièrement refroidi. Ce

(1) « The duke of Burbon not being contented with the inordinate and sensuall governaunce that is used by the French king, is much inclined and in maner determined to refourme and redresse the insolent demeanures of the said king. » Henri VIII ajoute que le duc de Bourbon y a été induit par plusieurs importans conseillers aussi bien que « by loss of such landes, dominions and seniories as he possessed outwardly, as also the impoverisching and in maner destruccion of his reame;... mynding therefore not oonely to have aliaunce with the emperour by mariage of oon of his susters, but also, in the same may be assuredly promised to take effecte, to joyne with the king and the emperour with his strenght and power at such tyme as they shall make actuall ware in Fraunce. » — *State Papers*, p. 103, 104.

(2) « The said duke... considering also that the king had title to the crowne of Fraunce, was contented it shuld be notified unto the kinges Highnes. » *Ibid.*, p. 104.

(3) « For whiche purpose the kinges grace thiketh right expedient that the emperour shuld send thider Monsr de Beuren, with auctoritie power and instructions sufficient, like as the kinges Highnes shall auctorise summe convenable personne semblably to doo for his parte, etc. » *Ibid.*, p. 104-105.

(4) Dépêches manuscrites de l'évêque de Badajoz et de Louis de Praet, ambassadeurs de Charles-Quint en Angleterre, du 5 et du 13 février 1523. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

prince parut même mécontent de sa rupture avec François Ier, qui l'exposait à de grands périls, l'obligeait à des armemens ruineux, et l'avait réduit à des sacrifices jusque-là sans compensation. Henri se plaignait de n'avoir pas été remboursé encore par l'empereur des 150,000 écus d'or qu'il lui avait prêtés, de n'avoir rien reçu de l'indemnité de 100,000 écus d'or que Charles-Quint s'était engagé à lui payer en dédommagement de la pension annuelle que lui donnait le roi de France, et à laquelle il avait renoncé pour embrasser une alliance dont il ne sentait que les charges, et qui ne lui apportait que des dangers. Il dit qu'il avait à repousser sur la frontière d'Écosse l'agression du duc d'Albany, qu'il avait à préserver l'Angleterre de l'invasion dont la menaçait Richard de La Poole, dernier représentant du parti dynastique de la rose blanche; qu'il devait envoyer contre l'Écosse une armée de trente mille hommes sous son lieutenant-général le grand-trésorier, pourvoir à la subsistance de cette armée au moyen d'une flotte chargée de vivres, et qui, montée par quatre mille bons soldats, attaquerait Édimbourg du côté de la mer; qu'il équipait une autre flotte pour garder le canal de la Manche et assurer les communications entre les Pays-Bas et l'Espagne; qu'il tiendrait de plus vingt-cinq mille hommes de Douvres à Falmouth, sous le commandement de son beau-frère le duc de Suffolk, pour défendre la côte d'Angleterre; qu'enfin il se proposait de lever une grande armée de réserve à la tête de laquelle il se placerait lui-même. Il annonçait que jusqu'à ce qu'il eût affermi la sûreté intérieure de son royaume par la soumission des Écossais et la défaite de la rose blanche, et qu'il eût amassé dans ses coffres assez d'argent pour suffire à la solde de ses troupes pendant une année, il ne s'engagerait dans rien de sérieux sur le continent (1). Il semblait suspecter, sinon les intentions, du moins la puissance de l'empereur, qu'il savait mal obéi en Espagne, et qui, dénué d'argent, était à ses yeux hors d'état de faire face aux engagemens qu'il avait contractés et d'entretenir les armées qu'il avait promis de mettre sur pied. Il reprochait à son inexact confédéré de n'avoir rempli aucune de ses obligations, tandis que lui avait été fidèle à toutes les siennes, et il voulait renvoyer la grande entreprise projetée contre la France à l'année 1525.

C'est dans ces dispositions qu'il reçut et qu'il fit partir Beaurain; mais bientôt, avec la mobilité soudaine qu'il portait dans ses desseins comme dans ses alliances, il revint à d'autres sentimens. Il

(1) Dépêche, du 20 janvier, de l'évêque de Badajoz et de Louis de Praet à Charles-Quint. *Archives impériales et royales de Vienne.* — Wolsey le dit en grande partie dans sa dépêche de janvier 1523 à Th. Boleyn et à Rich. Sampson.—*State Papers*, t. VI, p. 113 à 120.

autorisa ses ambassadeurs auprès de Charles-Quint à tout concerter pour le soulèvement du duc de Bourbon (1) et pour l'invasion de la France. Il leur permit d'offrir la moitié de l'argent qu'exigerait la levée des gens de cheval et des hommes de pied que le connétable mettrait en campagne, et de déterminer avec quelles forces et dans quel moment on attaquerait François Ier dans son royaume. La double négociation du traité avec le duc de Bourbon et de l'expédition en France, après s'être poursuivie quelque temps à Valladolid, fut continuée à Londres, où les plénipotentiaires de Charles-Quint et d'Henri VIII convinrent, en mai 1523 (2), des moyens et de l'époque de la grande agression, et où Beaurain arriva de nouveau le 19 juin pour régler tout ce qui pouvait faciliter la rébellion (3) et la prise d'armes du duc de Bourbon.

Conformément à ses instructions (4), Beaurain devait avant tout proposer au roi d'Angleterre et obtenir de lui qu'il contribuât à la solde des cinq cents hommes d'armes et des dix mille hommes de pied à la tête desquels se placerait le connétable révolté (5). Après s'être assuré du concours d'Henri VIII, il avait à se rendre à Bourg en Bresse, où le connétable avait promis de se trouver, et là traiter de son mariage soit avec Éléonore, veuve du roi de Portugal, soit avec Catherine, la plus jeune des sœurs de Charles-Quint; convenir que, dans les dix jours qui suivraient l'entrée des deux princes alliés sur le territoire de la France, il se déclarerait et joindrait ses troupes à l'armée d'invasion; lui garantir, aussitôt qu'il serait déclaré, le paiement successif de 200,000 couronnes pour l'entretien de ses hommes de guerre; lui demander d'ouvrir ses villes aux confédérés, qui recevraient des vivres dans ses états; enfin lui promettre, en concluant une ligue offensive et défensive, qu'il serait soutenu envers et contre tous, et que l'empereur et le roi d'Angleterre ne feraient ni paix ni trève sans l'y comprendre. Beaurain avait charge de s'enquérir de lui sur quels points de la France il convenait le mieux de diriger l'invasion, quels étaient les personnages

(1) Henri VIII dit à Louis de Praet : « Touchant l'affaire de Bourbon, puisque l'empereur l'a tant à cœur, j'envoyrai par delà mon povoir à mes ambassadeurs avec instructions telles dont l'empereur aura cause d'estre content pour besongner conjoyntement sur le dict affaire. » Dépêche manuscrite de Louis de Praet à Charles-Quint du 8 mai 1523. — *Archives impériales et royales de Vienne.*

(2) Dépêches manuscrites du 1er juin de Louis de Praet à l'empereur, et de Louis de Praet et de Jehan de Marnix au même.

(3) « Sire, en suyvant la charge qu'il a pleu à vostre majesté bailler à moy Beaurain, j'ay fait telle diligence que suis arrivé en cette ville de Londres hier XIX de ce mois. » Dépêche d'Adrien de Croy et de Louis de Praet à l'empereur, du 21 juin.

(4) Ces instructions, données le 28 mai à Valladolid, sont imprimées dans le tome VI des *State Papers*, p. 151, note 2, et p. 152.

(5) Dépêches de Beaurain et de Louis de Praet du 21 juin. *Archives impériales et royales de Vienne.*

qui tenaient son parti, si le duc de Lorraine, son beau-frère, le duc de Vendôme et le comte de Saint-Paul, ses cousins, Jean d'Albret, roi de Navarre, partageaient ses mécontentemens et adhéraient à ses desseins (1).

Le cardinal Wolsey remit des articles conçus dans ce sens à Beaurain au moment de son départ (2). En même temps, le docteur Knight, ambassadeur de Henri VIII auprès de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas, dut suivre Beaurain, chargé d'une mission semblable à la sienne. « Le duc de Bourbon, disait Henri VIII dans ses instructions, qui est un homme d'un noble et vertueux courage, voyant combien, par le désordre, le mauvais gouvernement et l'extravagante conduite du roi François, le royaume de France est tombé dans un misérable état, surchargé qu'il est de tailles, d'exactions et d'autres impositions indues, outre les autres grandes et journalières indignités et iniquités dont l'accable le roi des Français, et sentant que le commun peuple ne peut pas les supporter plus longtemps, il a appliqué son esprit et mis ses soins à lui donner assistance et à opérer le redressement de ces énormités (3). » Il ajoutait que, fort aimé et fort estimé dans le royaume de France, dont il voulait la réforme, le duc de Bourbon s'était adressé à l'empereur et à lui, roi d'Angleterre, et qu'il serait sans aucun doute suivi de beaucoup de nobles hommes et du peuple réduit en servitude et désireux d'en sortir. Il prescrivait au docteur Knight de se rendre en poste à Bâle, comme pour aller en Suisse, et de se transporter de là, sous un déguisement, jusqu'à Bourg en Bresse, où il trouverait Beaurain et le connétable. Henri VIII, qui prétendait être l'héritier légitime de la couronne de France, exigeait que le duc de Bourbon lui prêtât serment (4), après quoi il autorisait à conclure tous les arrangemens proposés. Le docteur Knight partit de Bruxelles à la dérobée, et s'achemina, en suivant le tortueux itinéraire qui lui était tracé, vers la ville de Bourg en Bresse, où Beaurain, arrivé au commencement de juillet, s'était enfermé dans l'abbaye de Brou (5).

(1) Instructions de l'empereur à Beaurain, du 28 mai 1523, publiées dans le sixième volume des *State Papers*, p. 151, note 2.

(2) Ces articles, intitulés *Memoriale eorumque Dominus de Beaureyn tractabit cum illustrissimo duce Burbonio pro communi beneficio utriusque majestatis*, sont imprimés dans le sixième volume des *State Papers*, p. 153 et 154.

(3) « Instructions given by the kinges highnes to his trusty clerc and counsaillour master William Knyght. » *State Papers*, t. VI, p. 131.

(4) Le duc de Bourbon devait le reconnaître pour « his suppreme and soverayn lord makyng othe and fidelitie as to the rightful inheritour of the said crowne of Fraunce. » *State Papers*, p. 137.

(5) Dépêche de L. de Praet à Charles V du 9 août 1523. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

Le connétable n'avait point paru. Reculait-il devant les criminels engagemens qui allaient faire de lui un traître envers la couronne et un ennemi de sa patrie, le rendre coupable d'une dangereuse révolte et complice d'une odieuse invasion? ou bien avait-il craint de donner l'éveil sur ses projets et de les compromettre par un voyage qu'il ne pourrait pas cacher et qui exciterait la défiance de François Ier, déjà instruit en partie de ses relations? Il était loin de se repentir, et son animosité croissante le portait aux résolutions extrêmes. Le procès qui devait le dépouiller de ses biens suivait son cours. Depuis plus d'un an, on le plaidait devant le parlement de Paris, qui avait plus le désir que la force d'être juste. Deux célèbres avocats, Bouchard et Montholon, avaient défendu les droits de sa belle-mère, Anne de France, et les siens, contre les prétentions de la duchesse d'Angoulême et les réclamations de François Ier, dont l'astucieux avocat Poyet et l'avocat-général Lizet s'étaient faits les soutiens hardis et infatigables (1). Le roi s'était approprié déjà le comté de La Marche, le comté de Gien, la vicomté de Murat, et toutes les possessions données par Louis XI et Charles VIII à Anne de France, transmises par Anne de France à Suzanne et léguées au connétable (2). Il avait ainsi déclaré revenus à la couronne les domaines qui en avaient été le plus récemment détachés, et il avait annulé de lui-même la donation que le connétable en avait reçue de sa femme et de sa belle-mère. Pour mieux montrer son dessein, au lieu de les incorporer au domaine royal, François Ier les avait accordés à la duchesse d'Angoulême. Le connétable avait mis opposition à cette saisie prématurée et à ce don contestable.

La cause entière était pendante devant le parlement, où le duc, menacé d'une dépossession prochaine, avait perdu, depuis le mois de décembre 1522, sa puissante auxiliaire Anne de France, qui, renouvelant ses anciennes dispositions avant de mourir, l'avait laissé son légataire universel. Bien qu'il se regardât comme héritier substitué de la partie masculine de cette succession et comme héritier doublement désigné de la partie féminine, il sentait que l'autorité de ses adversaires l'emporterait sur son droit. Le parlement traînait l'affaire en longueur ; c'était toute la justice que le connétable pouvait attendre de lui : il n'avait à espérer que dans le désistement improbable du roi et de la régente. Si le roi et la régente avaient renoncé à le dépouiller, il aurait cessé de s'entendre avec leurs ennemis.

(1) Suite de l'*Histoire de Bourbon*, par Marillac, f. 282 v° à 293, contenant les extraits des plaidoyers. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, publié par la Société de l'Histoire de France. Paris, chez J. Renouard, 1854, p. 150 à 152.

(2) Par donation du 6 septembre 1522.—Voyez cette donation aux *Archives impériales*. — Voyez aussi *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 151.

Il fit auprès d'eux une tentative au printemps de 1523. Au moment où sa cause se plaidait devant la justice, entre les deux voyages de Beaurain en Angleterre pour y négocier sa défection, le connétable se rendit à la cour. Il y parut à l'heure où le roi François Ier et la reine Claude étaient à table dans des salles séparées. Il se présenta d'abord devant la reine, qui l'invita à s'asseoir près d'elle. Informé de son arrivée, François Ier acheva rapidement de dîner et vint dans la chambre de la reine. Le duc, en voyant le roi, se leva pour lui rendre ses devoirs (1). « Il paraît, lui dit brusquement le roi, que vous êtes marié ou sur le point de l'être. Est-il vrai? » — Le duc répondit que non; le roi répliqua que si, et qu'il le savait; il ajouta qu'il connaissait ses pratiques avec l'empereur et répéta plusieurs fois qu'il s'en souviendrait. « Alors, sire, repartit le duc, c'est une menace; je n'ai pas mérité un semblable traitement. » — Après le diner, il se rendit à son hôtel, situé près du Louvre, où beaucoup de gentilshommes l'accompagnèrent en lui faisant cortége.

Il partit ensuite pour aller attaquer une bande de soldats aventuriers qui ravageaient, sans rencontrer d'obstacle, les bords de la Champagne et de la Bourgogne du côté de Paris (2). Ce fut la dernière fois qu'il exerça ses fonctions de connétable. Après les avoir dispersés, il retourna dans le Bourbonnais en disant tout haut qu'il renverrait à François Ier son collier de l'ordre de Saint-Michel et son épée de connétable, parce qu'il aimait mieux aller vivre pauvre hors de France que d'être si peu estimé dans le royaume. Deux seigneurs de la cour passant par le Bourbonnais le visitèrent au château de Moulins. Le connétable demanda à Saint-André, l'un d'eux, ce que le roi voulait faire de lui et ce qu'ils en avaient entendu. Saint-André lui répondit que le roi n'aspirait point à ses héritages et qu'il serait plus disposé à les lui donner qu'à les lui prendre. Le connétable leur proposa de porter à François Ier une lettre pour le remercier des bonnes paroles qu'il avait reçues d'eux; mais ils s'excusèrent l'un et l'autre de s'en charger. Le connétable vit dans ce refus le signe des véritables dispositions du roi. Il appela ces deux seigneurs des *affectez* (3), parce qu'ils n'auraient pas dû décliner son message à François Ier, si François Ier eût réellement manifesté les intentions qu'ils lui avaient attribuées. Il apprit au contraire que le chancelier Du Prat conseillait de le réduire à la condition d'un gentilhomme de quatre mille livres de rente (4). Outré au dernier point, n'espé-

(1) Cette scène fut racontée par l'empereur au docteur Sampson, qui l'écrivit à Wolsey dans sa dépêche du 23 mars. — Musée britannique Vespasien, c. II, f. 117, original.

(2) Interrogatoire d'Escars. — Mss. 484, f. 251.

(3) Déposition d'Antoine de Chabannes, évêque du Puy. — Mss. 484, f. 183 r° et v°.

(4) Interrogatoire de l'évêque d'Autun du 26 octobre. — Mss. Dupuy, n° 484, f. 221 v°.

rant rien du roi, comptant peu sur le parlement, il dit avec une amertume altière « qu'il attendait des nouvelles de son procès pour savoir s'il serait duc ou Charles (1). » L'issue n'en était pas éloignée et ne pouvait guère être douteuse. Sous la pression irrésistible de l'autorité royale, le parlement allait prononcer le séquestre des biens contestés (2), comme prélude de la dépossession du connétable, auquel il les retirerait pour les adjuger plus tard à la duchesse d'Angoulême et à François Ier.

Ce fut pendant qu'il était agité de ces craintes et en proie à ces ressentimens que le duc de Bourbon apprit l'arrivée de Beaurain à Bourg en Bresse. Il fallait se décider à traiter ou à rompre avec Charles-Quint, rester soumis à François Ier malgré de profonds mécontentemens, ou se révolter contre lui au mépris des plus saintes obligations. Le duc de Bourbon se décida pour la rébellion et la vengeance; il fut prêt à conclure le pacte funeste qui, avec la puissance du roi, menaçait l'intégrité du royaume. Il n'alla cependant point à Bourg, de peur de se trahir. Sous le prétexte d'un pèlerinage à Notre-Dame du Puy, il se rendit dans la partie la plus montagneuse de ses états, et il s'établit à Montbrison, capitale du Haut-Forez, avec toute sa maison (3). C'est là qu'il fit venir l'ambassadeur de Charles-Quint, que n'avait pu joindre à Bourg l'envoyé de Henri VIII, *master* Knight, arrêté en route par divers incidens. Le connétable dépêcha vers Beaurain deux de ses gentilshommes, qui le conduisirent, à travers la principauté de Dombes, le Beaujolais, le Forez, jusqu'à Montbrison, où il entra le soir du 17 juillet, suivi de Loquingham, capitaine au service de l'empereur, et de Château, son secrétaire. Il fut enfermé pendant deux jours dans une pièce voisine de la chambre du connétable, et n'en sortait que la nuit pour traiter mystérieusement avec lui (4).

Le connétable avait réuni à Montbrison un grand nombre de ceux sur lesquels il pouvait compter. Avant d'y arriver, il avait eu à Varennes un long entretien avec Aymard de Prie, seigneur de Montpoupon, de La Mothe, de Lézillé, etc., et capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, par l'aide duquel il croyait pouvoir se rendre maître de Dijon. Il était accompagné de deux hommes

(1) Interrogatoire de Saint-Bonnet du 24 septembre. — Mss. Dupuy, f. 43 r°.

(2) Suite de l'*Histoire de Bourbon*, p. 293 v°.

(3) Dans sa dépêche du 9 août, L. de Praet, après avoir appris de Château, qui était envoyé à Londres par Beaurain, tout ce qui s'était passé à Montbrison, l'écrivait à l'empereur en lui envoyant copie du traité conclu avec le duc de Bourbon : « Le dit Grasien revint accompagné de deux gentilshommes qui menèrent le dit Beaurain et sa compagnie jusques en une villette nommée Montbrison. Le d. Bourbon vint parler au d. Beaurain de nuit, etc. » — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(4) Déposition de Saint-Bonnet. — Mss. n° 484, f. 43 r° et v°. — Déposition d'Anne du Peloux, f. 71 v°.

d'église, ses confidens et ses conseillers, Antoine de Chabannes, évêque du Puy, frère du maréchal de La Palisse, et Jacques Hurault, évêque d'Autun. Tansanne, seigneur de Chezelles, Philippe des Escures, seigneur de Quinsay-le-Chastel, ses chambellans; Jean de Bavant, Anne du Peloux, Jacques de Beaumont, seigneur de Saligny, ses maîtres d'hôtel; le lieutenant de sa compagnie d'hommes d'armes, Antoine d'Espinat, et d'Espinat le jeune, seigneur de Coulombiers; Robert de Grossone, seigneur de Montcoubelin, Hector d'Angeray, seigneur de Bruzon, Hugues Nagu, seigneur de Varennes; les seigneurs de La Souche, de Pompérant, de Lallière, de Lurcy, de Charency, et une foule de jeunes gentilshommes du Bourbonnais, de l'Auvergne, du Forez, du Beaujolais (1), attachés à sa personne, dévoués à ses projets, lui formaient une cour, et ils étaient prêts à prendre les armes pour lui.

Il avait fait venir des bords du Rhône à Montbrison le personnage qui, avec René de Bretagne, comte de Penthièvre, vicomte de Bridier et seigneur de Boussac, était le plus considérable de ses partisans : Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier et comte de Valentinois (2). Saint-Vallier descendait d'une des plus anciennes familles de France; il avait occupé de grands emplois et rendu à la couronne d'éclatans services. Gouverneur du Dauphiné sous Louis XII, il avait levé et conduit à ses frais en Italie, sous François Ier, sept ou huit mille hommes de pied, s'était vaillamment comporté à la prise de Milan et à la bataille de la Biccoca, avait dépensé plus de 100,000 écus dont il n'avait pas été remboursé (3), se plaignait d'être négligé par le roi, bien qu'il fût chevalier de son ordre et capitaine des cent gentilshommes de sa maison, et d'avoir été trompé par la duchesse d'Angoulême, qui, malgré sa promesse, ne lui restituait pas le comté de Valentinois. Il avait pour gendre Louis de Brézé, comte de Maulevrier, grand-sénéchal de Normandie, auquel il avait marié sa fille, la célèbre Diane de Poitiers, alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Puissant par sa position et par sa parenté, Saint-Vallier était redoutable par son caractère, aussi hardi que véhément. Le connétable n'avait pas eu de peine à le faire entrer dans ses desseins. Après s'être déchaîné contre François Ier, qui attentait à ses droits, et surtout contre la duchesse d'Angoulême, qui voulait dépouiller la maison de Bourbon, où elle

(1) Mss. Dupuy, n° 484 passim.

(2) Marquis de Cotron, vicomte d'Estoille, baron de Clerieu, de Serignan, de Chalançon et de Florac, seigneur de Privas, de Corbempré, etc. — *Histoire* généalogique *des Comtes de Valentinois et de Diois, seigneurs de Saint-Vallier,* etc., *de la maison de Poitiers,* par André Du Chesne. Paris, in-4°, 1638, p. 105.

(3) Interrogatoire de Saint-Vallier du 12 octobre 1523. — Mss. Dupuy, n° 484, f. 172 r° et 173 v°.

avait été nourrie, le connétable avait dit à Saint-Vallier : « Cousin, tu es aussi maltraité que moi; veux-tu jurer de ne rien dire de ce que je vais te confier (1)? » Saint-Vallier, l'ayant juré sur un reliquaire qui contenait du bois de la vraie croix, et que le connétable portait toujours à son cou, reçut confidence de la conjuration, à laquelle il participa.

Ce fut en sa présence que le connétable traita avec Beaurain dans la nuit du samedi 18 juillet 1523 (2). Amené auprès de lui vers onze heures du soir, l'ambassadeur de Charles-Quint remit au duc de Bourbon les lettres de créance de son maître. « Mon cousin, lui écrivait l'empereur, je vous envoie le sieur de Beaurain, mon second chambellan. Je vous prie le croire comme moi-même, et, ce faisant, vous me trouverez toujours vostre bon cousin et amy. » Beaurain communiqua ensuite au connétable les instructions qu'il avait reçues de l'empereur, les articles qu'il était chargé de proposer à son acceptation de la part de Charles-Quint comme de la part de Henri VIII, et, de concert avec lui, il dressa un traité de mariage et de confédération. Il fut stipulé que le duc de Bourbon épouserait très prochainement ou la reine de Portugal ou l'infante Catherine avec une dot de 200,000 écus, et qu'il s'unirait à l'empereur envers et contre tous, sans excepter personne. Dans la ligue offensive et défensive qu'il conclut avec Charles-Quint, il s'engagea à attaquer François Ier, mais il ne consentit point encore à reconnaître Henri VIII comme roi de France. Offrant d'être l'allié du roi d'Angleterre sans promettre de devenir son sujet, il s'en remit sur ce point à ce que déciderait l'empereur. La ligue devait être suivie d'une invasion par le dehors et d'un soulèvement à l'intérieur. Il fut convenu que l'empereur pénétrerait en France par le *quartier* de Narbonne avec dix-huit mille Espagnols, dix mille lansquenets allemands, deux mille hommes d'armes, quatre mille hommes de cavalerie légère; que le roi d'Angleterre descendrait en même temps sur les côtes occidentales du royaume avec quinze mille Anglais et cinq cents chevaux, auxquels se joindraient trois mille hommes de pied et trois mille hommes d'armes levés dans les Pays-Bas; que cette invasion simultanée s'exécuterait aussitôt que le roi François Ier aurait quitté Lyon, où il devait se rendre vers le milieu d'août, pour passer en Italie et y commander son armée; que, dix jours après l'agression de l'empereur et du roi d'Angleterre, le duc de Bourbon se déclarerait et se mettrait aux champs avec les troupes qu'il tiendrait prêtes et dix mille lansquenets qu'on enrôlerait pour lui en Allemagne, qui descendraient en Franche-Comté, d'où il les dirigerait sur le point

(1) Interrogatoire et aveux du 23 octobre 1523. — *Ibid.*, f. 207.
(2) Déposition de Saint-Bonnet du 24 septembre. — *Ibid.*, f. 43 v°.

le plus favorable, et qui seraient payés au moyen de 200,000 écus fournis au connétable par Charles-Quint et par Henri VIII. L'archiduc Ferdinand, délégué de son frère en Allemagne et représentant de son autorité impériale, était compris dans ce traité, où il fut formellement établi qu'on ne ferait aucun accord avec l'ennemi commun, sans y comprendre le duc de Bourbon (1).

La nécessité du secret et l'évidence du péril n'avaient pas permis d'appeler des gens de robe longue et de donner à un pareil traité des formes solennelles (2). Il fut rédigé sous des formes simples par Château, secrétaire de Beaurain, et transcrit à deux exemplaires, dont l'un devait être porté à Charles-Quint et l'autre rester entre les mains de Bourbon. Le connétable et Beaurain le revêtirent de leurs seings privés et en jurèrent sur les Évangiles la fidèle observation, le connétable en son nom, Beaurain au nom de l'empereur (3). Lorsque tout eut été conclu, le connétable fit entrer vers minuit Saint-Bonnet, seigneur de Bruzon, qu'il se proposait de dépêcher en Espagne. Après avoir pris son serment, il lui dit : « Je vous veux envoyer devers l'empereur, auquel vous direz que je me recommande très humblement à sa bonne grâce, que je le prie de me donner sa sœur en mariage, et que, en me faisant cet honneur, il me trouvera son serviteur, son bon frère et ami (4). » Saint-Bonnet ayant accepté cette mission, le connétable lui remit une lettre de créance et dit à l'envoyé de l'empereur, d'après les conseils duquel Saint-Bonnet eut ordre de se conduire entièrement : « Monsieur de Beaurain, voici le gentilhomme qui ira avec vous. »

Dans la nuit même, une ou deux heures avant le jour, ils partirent pour Gênes, où ils devaient s'embarquer. Ils traversèrent les montagnes du Forez accompagnés de Lallière et François du Peloux, dont le premier les quitta dans la principauté de Dombes et le second retourna vers le connétable, après les avoir conduits jusqu'en Bresse. Arrivés là, Beaurain écrivit en chiffres plusieurs dépêches qu'il adressa, avec une copie du traité, à l'archiduc Ferdinand par

(1) La copie de ces articles, dont Saint-Vallier rapporte assez fidèlement les stipulations, fut portée en Angleterre par le secrétaire Château et envoyée par Louis de Praet à Charles-Quint dans sa dépêche du 9 août. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.* — J'en donne ici l'extrait.

(2) « Item, que pour le dangier de deceler cette affaire et aussi pour la haste qu'il requiert, n'avoit este possible que aucunes gens de longue robe eussent esté presens à conclure lad. lighe afin de la mectre en forme de lettres patentes selon la coutume. » — Dépêche du 9 août.

(3) « Et jura le dict Bourbon pour sa part, et le dict de Beaurain de la vostre sur les saincts Évangilles, l'effect et articles qui s'en suivent, lesquelx furent mis en escrit en deux billets de la main du d. de Beaurain, et signés des seings manuels des deux sieurs, dont l'ung demeure auprès du d. de Bourbon et l'autre empourta le d. de Beaurain pour le montrer à votre majesté. » — Dépêche du 9 août.

(4) Déposition de Saint-Bonnet du 24 septembre. — Mss. 484, f. 43 v°.

le capitaine Loquingham, à Henri VIII par le secrétaire Château. Il invita le frère de l'empereur à faire lever immédiatement les dix mille lansquenets à la tête desquels devait se mettre le duc de Bourbon au moment de sa révolte, et il proposa au roi d'Angleterre de ratifier ce traité en ce qui le concernait, ou d'en conclure promptement un semblable. Il se rendit ensuite le plus vite qu'il put à Gênes pour gagner de là l'Espagne, y rendre compte à l'empereur de ce qu'il avait conclu en son nom, et hâter les préparatifs de l'invasion convenue.

Le lendemain de cet engagement du connétable de France avec le plus redoutable ennemi de son pays, Saint-Vallier, épouvanté, s'il faut l'en croire, de l'énormité d'un pareil attentat et de ses funestes suites, chercha à en détourner Bourbon par les plus vraies comme par les plus pathétiques raisons. « Monsieur, lui dit-il, avec cette alliance que l'on vous présente, vous devez être cause que l'empereur et le roi d'Angleterre, les Allemands, Espagnols et Anglais entreront en France. Pensez au gros mal qui s'en suivra, tant en effusion de sang humain que destructions de villes, bonnes maisons, églises, forcements de femmes et autres calamités qui viennent de la guerre, et considérez que vous estes sorti de la maison de France et l'un des principaux princes qui soient aujourd'huy dans le royaulme et tant aymé et estimé de tout le monde que chascun se réjouist de vous veoir. Et si vous venez à estre occasion de la ruyne de ce royaulme, vous serez la plus maudite personne qui jamais fust, et les malédictions qu'on vous donnera dureront mille ans après vostre mort. Songez aussi à la grande trahison que vous faites; après que le roy sera party pour l'Italie et vous aura laissé en France se fiant de vous, vous irez luy donner à dos et le destruire ainsi que son royaulme. Je vous prie pour l'amour de Dieu de considérer tout cela, et si vous n'avez égard au roy, à madame sa mère, lesquels vous dites vous tenir tort, au moins ayez égard à la reine et à messieurs ses enfans. Ne veuillez causer la perdition de ce royaulme, dont les ennemis, après que vous les aurez introduits, vous chasseront vous-même (1). »

Le connétable, ému au dire de Saint-Vallier, répondit : « Cousin, que veux-tu que je fasse? Le roi et madame me veulent détruire. Déjà ils ont pris une partie de ce que j'ai. — Monsieur, répliqua Saint-Vallier, laissez, je vous prie, toutes ces meschantes entreprises; recommandez-vous à Dieu et parlez franchement au roy. » — Le connétable sembla disposé à abandonner ses pernicieux desseins; mais s'il fut ébranlé un moment, il se remit bientôt. Les animosités passionnées et les intérêts menacés qui les lui avaient fait

(1) Interrogatoire de Saint-Vallier du 23 octobre. — Mss. Dupuy, n° 484, f. 214 r° et v°.

concevoir les lui firent reprendre ou poursuivre. Il donna l'ordre de fortifier et de munir de canons, de poudre et de vivres ses deux principales places, Chantelle et Carlat (1). Il se livra à des préparatifs mystérieux dans ses états. Il avait mandé auprès de lui le capitaine La Clayette, qui commandait sa compagnie d'hommes d'armes, et le capitaine Saint-Saphorin, qui avait servi sous ses ordres en Italie et devait lever quatre mille fantassins dans le pays de Vaud et le Faucigny (2). Il fit partir pour la Savoie Antoine de Chabannes, évêque du Puy, chargé de demander au duc son parent de se déclarer en sa faveur (3). Une troupe de mille hommes de pied devait être introduite dans Dijon par Aymard de Prie, qui y tenait garnison avec ses gens d'armes (4). Le connétable, le jour où il se déclarerait, comptait entraîner dans sa révolte deux mille gentilshommes dont il assurait avoir la parole (5). Il écrivit à deux jeunes seigneurs normands qui avaient servi sous ses ordres et qu'il avait comblés de ses générosités et de ses bonnes grâces, à Jacques de Matignon et à Jacques d'Argouges, de se rendre à Vendôme, où Lurcy, son agent infatigable, leur ferait une communication de sa part (6). Il espérait les gagner aisément à son entreprise et faciliter, avec leur aide, la descente de l'armée anglaise en Normandie et l'occupation de cette province par Henri VIII. Le corps malade et l'âme agitée, il partit ensuite de Montbrison en litière (7), et il retourna lentement à Moulins attendre que tous ces ressorts jouassent à la fois, après que François Ier aurait passé les Alpes et serait allé reconquérir le duché de Milan, en laissant son royaume exposé à l'invasion et prêt à la révolte.

(1) « Le dict seigneur a retiré dedans deux fortes places force vivres et artilleryc, c'est assavoir dedans Chantelle et dedans Carlat et en chacune d'icelles a mis cinquante ou soixante hommes. » Lettre du capitaine de La Clayette à la duchesse d'Angoulême. Mss. Dupuy, f. 114 r°.

(2) « Le capitaine Saint-Saphorin fut à Montbrison cet esté passé cependant que le connestable y estoit, alors que la monstre fut faicte de la compagnie du dict connestable. » — Déposition de Baudemanche du 28 novembre. — *Ibid.*, f. 254 r°. — Le connétable envoya l'archer Baudemanche le 31 août auprès de Saint-Saphorin et lui dit : « Allez-vous-en devers luy et sachez si les quatre mille hommes sont prêts et en quelle sorte ils veulent être payés, combien d'argent il lui fauldra. » — Déposition de Baudemanche du 23 septembre. — *Ibid.*, f. 38 v°.

(3) Interrogatoire de l'évêque du Puy du 6 et 7 septembre. — *Ibid.*, f. 11 r°; du 21 octobre, f. 185 r°.

(4) « Messire Aymar de Prye devoit mestre mil hommes de pied dedans Dijon, et en mestre dehors Beaumont son lieutenant, pour après mestre la dite ville es mains du connestable. » — Déposition de d'Argouges, d'après Lurcy. — *Ibid.*, f. 6.

(5) Dépositions de l'évêque du Puy, f. 183 r° et 189 r°, n° 484.

(6) Dépositions de d'Argouges et de Matignon. — *Ibid.*, f. 5 v° et 7 r°.

(7) Déposition de l'évêque d'Autun. — *Ibid.*, f. 22 r°.

III.

François Ier avait achevé les grands et coûteux préparatifs de l'expédition qu'il devait cette fois conduire lui-même. Il avait tiré de l'argent de partout, fait des emprunts à l'Hôtel-de-Ville de Paris, aliéné les biens de la couronne, pris l'or et l'argent qu'il avait trouvés dans les églises, mis sur le peuple de plus pesantes charges, mécontenté les gens de justice et de finance en multipliant les créations d'offices qui grossissaient leurs rangs d'acheteurs ignorans ou avides dont l'adjonction diminuait leur importance ou leurs profits. Il avait concentré vers l'est la partie la plus considérable de ses troupes, sous les ordres de l'amiral Bonnivet, qui l'avait précédé à Lyon et qui le devança en Italie. Il avait envoyé Lautrec en Gascogne et Lescun en Languedoc pour y défendre ces deux frontières contre les Espagnols, si les Espagnols y descendaient par la Navarre ou le Roussillon. Il opposait des forces assez médiocres à l'empereur du côté des Pyrénées, mais il comptait détourner Henri VIII d'une agression en Picardie ou en Normandie par des attaques qui le retiendraient dans son royaume. Il le menaçait d'une tentative de révolution dynastique par l'envoi de Richard de La Poole, dernier représentant de la maison d'York, et il expédiait sur une flotte, avec des soldats et de l'argent, le duc d'Albany, qui, débarqué à Édimbourg, devait, à la tête d'une armée écossaise, marcher contre la frontière septentrionale de l'Angleterre.

Avant son départ, François Ier, suivi de la reine Claude, sa femme, de la duchesse d'Angoulême, sa mère, et de toute sa noblesse, alla à Saint-Denis invoquer pour ses armes l'appui du patron de la France (1). Il se prosterna pieusement devant la châsse du saint exposée sur l'autel de la vieille basilique, comme aux jours des grands dangers et des solennités patriotiques. Le lendemain, revenu à Paris, il se rendit processionnellement du palais des Tournelles à la Sainte-Chapelle, pour y faire ses dévotions et visiter les reliques qu'y avait apportées d'Orient le plus religieux et le plus vénéré de ses prédécesseurs. Il n'avait pas quitté Paris sans paraître à l'Hôtel-de-Ville, prendre congé du prévôt des marchands et des échevins, les remercier de l'aide qu'il avait obtenue d'eux pour ses guerres, leur recommander les intérêts du royaume et l'obéissance envers sa mère, qu'il laissait régente. Il partit ensuite pour se rendre à Lyon, en séjournant à Fontainebleau, et fut accompagné jusqu'à Gien par la reine Claude et la duchesse d'Angoulême, qui s'embarquèrent sur la Loire et descendirent vers Blois.

(1) Le 23 juillet 1523. — *Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier*, p. 139.

Il connaissait vaguement les pratiques du connétable avec les ennemis du royaume. Avant qu'il quittât Paris, on lui avait conseillé de ne pas le laisser en France lorsqu'il en sortirait (1). Il avait vu à Gien d'Escars, l'un des serviteurs alarmés et des complices attiédis du connétable, et il lui avait dit : « Si j'étois aussi soupçonneux que le feu roi Louis XI, j'aurois grande occasion d'entrer en défiance du seigneur connétable, car on m'a rapporté qu'il est curieux d'avoir des nouvelles d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne, de quoi il pourroit bien se passer (2).» Il en savait plus qu'il n'en disait. Il croyait que le connétable, dont il avait appris les menées en Savoie, n'était pas sans engagement avec l'étranger, et il prétendit que l'Anglais Jernigam était venu prendre son serment en Bourbonnais. Il ajouta qu'il se proposait lui-même de le voir en y passant, et, après une franche explication, de s'en faire suivre au-delà des Alpes. Sans trahir le connétable, d'Escars intimidé approuva beaucoup le projet qu'avait le roi de ne pas le laisser en France; mais sur la route même du Bourbonnais, François Ier reçut de bien autres informations.

Matignon et d'Argouges, les deux gentilshommes normands vers lesquels le connétable avait dépêché Lurcy, s'étaient trouvés dans les premiers jours d'août à Vendôme, où Lurcy leur avait donné rendez-vous. Chacun d'eux y était venu suivi de cinq ou six chevaux, croyant que le connétable était de l'expédition d'Italie et voulait les mener avec lui. Au lieu de leur adresser cette invitation, comme ils s'y attendaient, Lurcy les conduisit dans une chambre isolée de l'hôtellerie des Trois-Rois, où ils étaient descendus, et là, après leur avoir fait jurer de ne rien révéler de ce qu'il allait leur dire, il leur parla du mariage convenu du connétable avec la sœur de l'empereur, du voyage de Beaurain, qui était venu conclure ce mariage à Montbrison, des dix mille lansquenets qui devaient entrer par la Bresse dans le royaume, lorsque le roi aurait passé les monts, de l'armée espagnole qui pénétrerait en Languedoc par Perpignan, de l'armée anglaise qui était attendue sur les côtes de France, de la troupe qu'Aymard de Prie introduirait dans Dijon, des bandes de soldats que commanderaient Lallière, Peloux, Godinières. Puis, supposant que Matignon et d'Argouges n'hésiteraient pas à embrasser le parti du connétable, il leur proposa de faciliter l'accès et l'occupation de la Normandie à l'amiral d'Angleterre (3). Il ajouta qu'ils régiraient cette province lorsque le connétable, à la tête de ses troupes et de celles de l'empereur, aurait pris Lyon et marcherait au centre du royaume, dont il se ferait d'abord gouverneur, ensuite roi.

(1) Interrogatoire de Popillon, du 7 octobre. — Mss. n° 484, f. 166 v°.
(2) Interrogatoire du 7 octobre. — *Ibid.*, f. 166 v°.
(3) Dépositions de d'Argouges et de Matignon. — *Ibid.*, f. 5 v°, 6 et 7.

Dans ses confidences, non moins outrées que criminelles, Lurcy alla jusqu'à dire qu'il avait été question d'arrêter François Ier quand il traverserait le Bourbonnais, de lui mettre, ainsi qu'il s'exprimait, un *chaperon en gorge* et de l'enfermer à Chantelle. Il se vantait même d'avoir opiné pour qu'on le tuât, ce à quoi le connétable n'avait pas voulu consentir. Une machination aussi odieuse révolta les deux gentilshommes normands et les remplit d'effroi. Ils s'en étonnèrent de la part du connétable. D'Argouges refusa sur-le-champ d'y entrer, et répondit qu'il ne serait jamais traître au roi et à son pays. Matignon demanda une nuit pour réfléchir à une proposition de telle conséquence, et déclara le lendemain qu'il aimerait mieux être mort que de l'accepter. Non-seulement ils désapprouvèrent l'un et l'autre la conjuration, mais ils la dénoncèrent. Ils dirent en confession à l'évêque de Lisieux tout ce qu'ils avaient appris de la bouche de Lurcy, et l'évêque de Lisieux se hâta d'en instruire le grand-sénéchal de Normandie (1). Celui-ci ne perdit pas un moment pour en informer le roi. Il fit partir deux courriers avec une lettre écrite en *duplicata* (2), et dans laquelle il prévenait François Ier de l'invasion qu'avaient préparée ses ennemis, et que devait seconder *un des plus gros personnages de son royaume et de son sang*. Il lui indiqua et les dangers que courait son état, et ceux dont était menacée sa personne. « Sire, lui écrivait-il, il est besoin aussi de vous garder, car il a esté parole de vous essayer à prendre entre cy et Lyon, et de vous mener en une place forte qui est dedans le pays du Bourbonnais ou à l'entrée de l'Auvergne. »

François Ier reçut la lettre du grand-sénéchal de Normandie à Saint-Pierre-le-Moustier, le 15 août, avant-veille du jour où il devait entrer dans Moulins. Sans être troublé d'un péril dont la révélation lui arrivait si à propos, il s'entoura de précautions et se rendit le plus fort pendant son passage dans le Bourbonnais. Le connétable n'était pas venu à sa rencontre et lui avait envoyé Robert de Grossone avec des lettres pour s'excuser de ne l'avoir pas pu, retenu qu'il était dans sa chambre par une maladie qui l'empêchait d'en sortir (3). François Ier envoya l'ordre au bâtard de Savoie, grand-maître de France, qui avait déjà dépassé Moulins, d'y revenir avec ses lansquenets. Ayant fait battre les champs par une grosse troupe que commandait le duc de Longueville, il s'avança, au milieu de ses gardes, vers la capitale des états du connétable. En y arrivant, il se logea au château, dont il prit les clés, s'y garda avec une

(1) Lettre missive du grand-sénéchal de Normandie de Breszé au roy, écrite d'Harfleu le 10 août. — Mss., f. 108.

(2) « Je vous fais courre deux courriers, de peur qu'il n'en tombe un malade, qui ne savent rien de ce que je vous escrips. » — *Ibid.*, f. 109.

(3) Déposition de Robert de Grossone. — *Ibid.*, f. 79 v°

vigilance défiante et fit surveiller la ville par le guet, qui fut relevé trois fois dans la nuit.

Le connétable était malade, et il affectait de l'être encore plus qu'il ne l'était. François Ier eut avec lui un entretien dans lequel il ne lui cacha point ce qu'il avait appris de ses criminelles relations avec les ennemis de l'état et les siens. Sans les nier, le connétable les atténua. Il prétendit que l'empereur l'avait fait rechercher en lui envoyant un de ses serviteurs, mais il assura qu'il avait rejeté ses offres. Il désavoua donc son mariage avec la sœur de Charles-Quint et son alliance avec les ennemis du royaume. François Ier, sans peut-être ajouter une foi entière à son désaveu, s'en contenta. On lui conseillait de le faire arrêter comme un conspirateur et comme un traître; il ne le voulut point, soit qu'il craignît l'effet que produirait l'emprisonnement du second prince du sang, soit qu'il ne crût pas pouvoir établir suffisamment sa trahison, soit plutôt qu'il espérât le ramener en lui témoignant de la confiance et en le traitant avec cordialité. Préférant l'indulgence à la rigueur, il affecta une générosité habile, quoiqu'un peu tardive. Il promit au connétable la restitution de ses biens, si le parlement lui était défavorable dans son arrêt, et lui offrit, en l'emmenant de l'autre côté des Alpes, de partager avec lui le commandement de l'armée, dont chacun d'eux conduirait une moitié (1). Il croyait apaiser par là cette âme farouche, guérir ce cœur ulcéré, gagner cet esprit superbe. Il se flattait surtout de rompre ses desseins, quels qu'ils fussent, et de prévenir tout danger de sa part en rendant par sa présence en Italie sa défection impossible en France. C'est ainsi qu'il partit de Moulins, après s'être assuré que le connétable, qui se montra soumis et reconnaissant (2), le suivrait bientôt à Lyon. Il fit cependant demeurer auprès de lui La Roche-Beaucourt, qui ne devait pas le quitter avant qu'il fût prêt à se mettre en route, et ce qui prouvait que François Ier avait moins de confiance qu'il n'en montrait, c'est qu'il laissa derrière lui le bâtard de Savoie et ses lansquenets comme pour couvrir sa marche.

Le connétable de Bourbon avait promis d'accompagner le roi en Italie et de le joindre à Lyon sans avoir l'intention de tenir sa promesse. Il se sentait trop engagé avec l'empereur pour rompre avec lui. Beaurain avait porté en Espagne le traité signé de sa main, et Saint-Bonnet, qui devait accompagner Beaurain, étant revenu de Gênes sans avoir rempli sa mission, le connétable avait fait partir deux des siens pour se rendre, l'un par la voie de Bayonne, l'autre par la voie de Perpignan, auprès de Charles-Quint, avec des lettres

(1) Ce qu'il lui fit répéter par Perot de Warthy. — Déposition de Perot de Warthy du 15 septembre. — Mss., f. 28 v°.

(2) Interrogatoire de Popillon. — *Ibid.*, f. 167 v°.

dans lesquelles il confirmait ses engagemens (1). Il se croyait d'ailleurs trop compromis dans l'esprit du roi pour espérer rentrer sincèrement en grâce, et il ne comptait pas sur l'exécution de promesses qu'il croyait arrachées par la nécessité et variables comme elle. Il s'obstina dans son entreprise, et afin de pouvoir l'accomplir, il évita de se rendre auprès de François Ier tout en se montrant disposé à le suivre, dans l'espérance que François Ier se déciderait à passer les Alpes sans qu'il l'eût rejoint. Il différa ainsi près de deux semaines son départ pour Lyon, où le roi persévéra prudemment à l'attendre.

Ce prince, lassé et inquiet de si longs retards, fit partir en poste un gentilhomme de sa chambre, Perot de Warthy, pour presser la venue du connétable. Warthy le trouva étendu sur son lit et s'acquitta de sa commission en lui renouvelant de la part du roi toutes les assurances que le roi lui avait données récemment à Moulins (2). Le connétable chargea Warthy de remercier François Ier et de lui dire qu'il se sentait un peu mieux, qu'il s'était promené quelques instans sur sa mule dans la matinée, qu'il irait le lendemain au parc de Moulins pour s'accoutumer à l'air et au mouvement, qu'il délogerait dans trois jours au plus tard, et servirait le roi partout où il voudrait le mettre. Comme François Ier exprimait l'ardent désir de se trouver en Lombardie, où *pour cent mille écus*, faisait-il dire au connétable, *il voudrait être déjà* (3), le connétable lui donna par Warthy le conseil indirect de s'y transporter au plus vite, en soutenant que *sur toutes choses il avait besoin de diligence* (4).

Malgré cette insinuation et sa propre envie, le roi ne bougea pas de Lyon. N'y voyant pas arriver le connétable, il dépêcha de nouveau vers lui Perot de Warthy le mardi 1er septembre. Cette fois Warthy rencontra le connétable en route. Il le trouva à Saint-Gerand-de-Vaux, à une lieue de Varennes. Il avait l'ordre de ne plus le quitter, de le prévenir que le roi n'attendait que lui pour passer en Italie, et d'ajouter qu'il laisserait aux environs de Lyon une troupe de quatre ou cinq mille hommes à cause du grand nombre de lansquenets qui s'amassaient du côté de la Bourgogne. C'étaient les lansquenets qui, levés en Allemagne et placés sous le commandement des comtes Guillaume et Félix de Furstenberg, devaient joindre le duc de Bourbon après que le roi François Ier aurait franchi les Alpes.

(1) Déposition de Saint-Bonnet du 25 septembre. — *Ibid.*, f. 51 v°.

(2) Déposition de Warthy. — *Ibid.*, f. 28 v°.

(3) Il chargeait Robert de Grossone de lui annoncer « que les affaires de Milan se portoient très bien, et qu'il eust voulu avoir donné cent mille écus pour qu'il eust esté où estoit monseigneur l'admiral. » Déposition de Robert de Grossone. — *Ibid.*, f. 80 r°.

(4) Déposition de Warthy. — *Ibid.*, f. 29 v°.

Le connétable voyageait en litière et fort lentement. Il arriva à La Palisse le jeudi matin 3 septembre. Il annonça à Warthy qu'il irait le lendemain à Lallière, de là à Changy, puis à Roanne, et qu'il se rendrait à Lyon en faisant trois lieues chaque jour; mais dans la nuit du jeudi au vendredi, le mal du connétable s'étant aggravé, comme les médecins le dirent à Warthy, le connétable ne sortit pas de La Palisse. Ce fut bien pis le lendemain. Pendant toute la nuit, les gens du connétable avaient été sur pied, allant, venant, parlant à haute voix, demandant et apportant des remèdes, et le matin Warthy fut prévenu par les médecins que le connétable, beaucoup plus souffrant et en proie à la fièvre, ne pouvait pas se mettre en route sans un véritable danger. Le connétable le lui confirma bientôt lui-même. L'ayant fait appeler auprès de son lit : — « Je me sens, lui dit-il, la personne la plus malheureuse du monde de ne pas pouvoir servir le roi. Si je passais outre, les médecins qui sont là ne répondraient pas de ma vie, et je suis encore plus mal que ne le croient les médecins. Je ne serai jamais plus en état de faire service au roi. Je retourne vers mon air natal, et si je retrouve un jour de santé, j'irai vers le roi (1). » Il se tourna ensuite comme accablé et se tut.

Warthy lui exprima sa surprise et le mécontentement qu'éprouverait le roi à cette nouvelle. « Il en sera, dit-il, terriblement marri. » Ayant appris que le connétable devait ce jour-là coucher à Gayete et faire quatre lieues en retournant sur ses pas, tandis qu'il prétendait ne pas pouvoir en faire trois en s'avançant du côté de Lyon, il n'eut plus aucun doute sur la perfidie de ses intentions. Il courut en informer le roi, auprès duquel il se rendit à franc étrier, et arriva le soir même vers minuit.

François Ier fut encore moins disposé à sortir du royaume sur la foi de la maladie feinte du connétable et de son impuissance affectée qu'il ne l'avait été sur la promesse de sa prompte arrivée. Dans la nuit même, il fit arrêter Saint-Vallier, qui était à sa cour comme capitaine des cent gentilshommes de sa maison, Aymard de Prie, qui commandait une de ses compagnies d'ordonnance, Antoine de Chabannes, évêque du Puy, qui était revenu de Savoie sans avoir réussi auprès du duc, et quelques autres personnages qui étaient de la conjuration. Le 6 septembre au matin, il dépêcha une troisième fois Warthy vers le connétable, avec charge de lui dire combien il trouvait étrange qu'il eût assez de force pour retourner à Moulins, tandis qu'il en manquait pour se rendre à Lyon, que jusqu'alors il n'avait pas voulu croire aux projets qu'on lui attribuait, et dont maintenant il commençait à ne plus douter en voyant qu'il faisait

(1) Déposition de Warthy, *ibid.*, f. 31 et 32.

tant de difficulté de venir le joindre, qu'il ne lui avait déclaré à Moulins que la moitié de ce qu'il savait parce qu'il ne supposait pas le reste vrai, car sans cela il l'aurait fait arrêter, comme il en avait le moyen. Il l'engageait à songer à son honneur et à son bien, et le pressait de se justifier. Il ajoutait que, s'il y parvenait, personne en son royaume n'en serait plus aise que lui, et s'il restait quelque chose à sa charge, il userait plus en son endroit de miséricorde que de justice (1). Il fit marcher en même temps vers le Bourbonnais son oncle le bâtard de Savoie, grand-maître de France, et le maréchal de La Palisse, Jacques de Chabannes, à la tête de quelques mille hommes de pied et de quatre ou cinq cents chevaux pour s'emparer du connétable, s'il n'obéissait point.

Bien que ses desseins fussent découverts, Bourbon n'y avait pas renoncé. Il avait ordonné des levées dans ses états. Il avait convoqué la noblesse à Riom pour l'arrière-ban. Le 31 août, jour même où il s'était mis en route en feignant d'aller à Lyon, il avait envoyé l'un de ses serviteurs, l'archer Baudemanche, au capitaine Saint-Saphorin, qui avait servi dix ans dans sa compagnie, afin de savoir si les quatre mille hommes qu'il devait lever pour lui dans le pays de Vaud et dans le Faucigny étaient prêts à se mettre aux champs (2). Pendant la nuit du 6 septembre, lorsqu'il revenait sur ses pas, il avait reçu secrètement à Gayete sir John Russell, parti d'Angleterre avec le secrétaire Château et le capitaine Loquingham et muni des pouvoirs de Henri VIII (3). Lallière était allé le chercher à Bourg en Bresse (4) et l'avait conduit, non sans risque, au centre de la France, où le connétable avait traité avec lui, après l'arrestation de ses complices à Lyon, et lorsque les troupes du bâtard de Savoie et du maréchal de La Palisse s'avançaient pour le prendre. Dans cette nuit du 6 au 7 septembre, une ligue offensive et défensive, semblable à celle qui avait été conclue à Montbrison entre Charles-Quint et le duc de Bourbon, fut conclue à Gayete entre le duc de Bourbon et Henri VIII. Il fut convenu que le roi d'Angleterre ferait descendre son armée en Picardie, comme l'empereur conduirait la sienne en Languedoc, qu'il fournirait les cent mille écus destinés au paiement partiel des lansquenets du connétable, qui de son côté aiderait le roi d'Angleterre et l'empereur dans leur invasion de la France et attaquerait François Ier, avec lequel il ne s'accorderait pas plus sans eux qu'eux ne feraient la paix sans lui. Bourbon ne consentit point en-

(1) Déposition de Warthy, *ibid.*

(2) Déposition de Baudemanche du 23 septembre. — *Ibid.*, f. 38 v°.

(3) Instructions et pouvoirs de sir John Russell. Mss. Brit. Vespas., c. II, 66, et *State Papers*, t. VI, p. 163 à 166.

(4) Lettre de Château à de Praet. *Ibid.*, Vespas., c. II, 165.

core à reconnaître les droits d'Henri VIII au royaume de France et à lui prêter serment comme à son souverain. Ces divers points furent remis à la décision de l'empereur (1).

Après la conclusion du traité, sir John Russell repartit pour l'Angleterre afin d'en presser l'exécution, Château alla dans les Pays-Bas inviter le comte de Buren à joindre les troupes flamandes à l'armée anglaise descendue sur les côtés de la Picardie, et Loquingham se rendit auprès des lansquenets pour les conduire au connétable à travers le Beaujolais et le Forez (2). Le connétable avait déjà dépêché Lurcy vers l'archiduc Ferdinand, qui occupait le Wurtemberg, pris sur le duc Ulrich, ancien allié de François Ier, pour lui faire recommander de venir à son secours, s'il le savait en nécessité (3). Il annonça en même temps qu'il courait s'enfermer dans une de ses plus fortes places, où il pourrait se défendre plusieurs mois (4) et d'où, assisté par ses confédérés du dehors et ses amis du dedans, il tiendrait tout ce qu'il avait promis.

Averti en effet de l'approche du bâtard de Savoie et du maréchal de La Palisse, il se mit de grand matin en marche pour Chantelle, qu'il croyait et qu'autour de lui on regardait comme aussi difficile à prendre que le château de Milan. C'est là qu'il comptait attendre l'entrée des lansquenets par le Beaujolais, l'attaque des Anglais et des Flamands en Picardie, la venue des Espagnols en Languedoc et leur mouvement combiné vers le centre de la France. Sorti de Gayete dans sa litière, il demanda un cheval pour aller plus vite, passa l'Allier au bac de Varennes, fit six lieues d'une seule traite et ne s'arrêta que lorsqu'il fut entré dans Chantelle, où il arriva à une heure après midi (5). Le danger avait dissipé son mal ou le lui avait fait surmonter.

Warthy, qui le suivait de près, ne tarda pas à le joindre. Après avoir attendu quelque temps hors de la place, il y fut introduit par l'ordre du connétable, qu'il trouva assis sur son lit, vêtu, comme un malade, d'une robe contre-pointée, et la tête enveloppée d'une

(1) Les articles du traité en français tirés des *Miscell. Letters Hen. VIII*, troisième série, vol. VIII, n° 20, et sur lesquels Henri VIII a écrit de sa propre main : *Tharticles passyd wt the duke off Burbon*, sont publiés p. 174 et 175 du sixième volume des *State Papers*.

(2) Lettres de Loquingham et de Château à Beaurain, du 9 septembre, dans les Mss. Dupuy, vol. 484, f. 133.

(3) Déposition de l'évêque d'Autun. — *Ibid.*, f. 20.

(4) « Le dict seigneur de Bourbon nous a dict que de celuy pas s'en alloit retirer en une sienne maison forte, laquelle il avoit faict fournir de vivres, artillerye et autres choses nécessaires suffisamment pour se garder deux ou trois mois. » Lettre de Château et de Loquingham à Beaurain, du 9 septembre. — *Ibid.*, f. 134.

(5) Dépositions de Saint-Bonnet, *ibid.*, f. 48; — de l'évêque d'Autun, f. 87 v°; — de Desguières, f. 58 r°; — de Warthy, f. 33 r°.

coiffe de taffetas piqué (1). « Monsieur de Warthy, lui dit le connétable en le voyant, vous me chaussez les éperons de bien près. — Monseigneur, lui répondit Warthy, vous les avez meilleurs que je ne croyais. — Pensez-vous que je n'ai pas agi sagement, si, n'ayant qu'un doigt de vie, je l'ai mis en avant pour éviter la fureur du roi? — Comment! monseigneur, répliqua Warthy, le roi n'a jamais été furieux envers aucun homme, et encore moins le serait-il en votre endroit. — Non, non, continua le connétable, je sais bien que M. le grand-maître et M. le maréchal de Chabannes sont partis de Lyon avec les deux cents gentilshommes, les archers de la garde et quatre ou cinq mille lansquenets pour me prendre; c'est ce qui m'a fait venir en cette maison en attendant que le roi me veuille ouïr (2). » Il s'éleva alors contre ceux qui, disait-il, l'avaient menteusement accusé, désigna Popillon, son chancelier, d'Escars, son chambellan, et les deux gentilshommes normands Matignon et d'Argouges. Il tint ensuite conseil avec les siens, hors de la présence de Warthy, pour savoir s'il s'enfermerait dans Chantelle et s'y défendrait. La place ayant été trouvée moins forte qu'on ne l'avait cru d'abord, quoiqu'il y eût quinze ou seize pièces d'artillerie, il ne fut pas jugé prudent d'y rester. Dans la crainte que les troupes qui s'avançaient ne la cernassent le lendemain et ne l'empêchassent d'en sortir, il résolut de se réfugier vers une place d'un plus difficile accès, dans les montagnes du centre. Afin de donner le change sur ses intentions, il fit venir Warthy, lui remit une lettre pour le roi et le chargea de deux autres lettres pour le grand-maître et le maréchal de Chabannes. Il demandait à ceux-ci d'arrêter leurs lansquenets et leurs hommes d'armes jusqu'au lendemain deux heures après midi, promettant de ne pas bouger de Chantelle et offrant de s'aboucher avec eux pour se justifier. Il ajouta devant Warthy que, s'il sortait de Chantelle, ce ne serait que pour se rendre à quelques lieues de là et qu'il ne s'éloignerait point. — « Et où iriez-vous, monseigneur? lui dit Warthy, croyant qu'il lui serait impossible de fuir; si vous vouliez sortir du royaume, vous ne le sauriez, le roi y a pourvu partout. — Non, non, repartit le connétable, je ne veux point sortir, car j'ai des amis et des serviteurs (3). »

Warthy prit congé de lui et partit accompagné de l'évêque d'Autun, qui portait à François Ier une sorte d'ultimatum ainsi conçu : « Pourvu qu'il plaise au roy luy rendre ses biens, monseigneur de Bourbon promet de bien le servir et de bon cœur, en tous endroits et toutes les fois qu'il lui conviendra. En témoing de ce, il a signé

(1) Déposition de Warthy. — Mss. Dupuy, f. 33 v°.
(2) Déposition de Warthy. — *Ibid.*, f. 33 v° et 34 r°.
(3) Déposition de Perot de Warthy. — *Ibid.*, 484, f. 35 v°.

les présentes et prie le roy qu'il luy plaise pardonner à ceux auxquels il veut mal pour cette affaire. CHARLES (1). » Le connétable ne comptait aucunement sur cette négociation, et en se séparant de l'évêque d'Autun, il lui dit : « Adieu, mon évêque, je m'en vais gagner Carlat, et de Carlat je me déroberai avec cinq ou six chevaux pour m'acheminer en Espagne. » L'évêque, arrivé dans le camp royal, soutint que le roi devait rendre ses terres au connétable, s'il ne voulait pas faire éclater en France la plus grande guerre qu'on y eût jamais vue. Le surlendemain, le bâtard de Savoie le retint prisonnier. Selon le désir exprimé par le connétable, le maréchal de Chabannes n'en avait pas moins arrêté ses troupes et chargé le baron de Curton d'aller lui dire que l'armée ne dépasserait point La Palisse, et convenir du lieu où ils pourraient conférer ensemble; mais Curton, en entrant dans Chantelle, n'y trouva plus le connétable.

Le mardi 8 septembre, vers une heure du matin, le connétable, monté sur sa mule et suivi de tous les siens, avait pris le chemin des montagnes (2). Il emportait de vingt-cinq à trente mille écus d'or cousus dans douze ou quinze casaques, dont chacune était confiée à un homme de sa suite (3). Il s'arrêta un moment pour entendre la messe à Montaigut en Combrailles, après avoir fait sept lieues de pays. S'étant ensuite remis en route, il passa par le château de Lafayette, où il prit son vin, et dont le seigneur eut un long entretien avec lui et l'accompagna pendant quelque temps. Il parcourut, non sans effort, dix-huit lieues dans cette première journée, et, abattu par le mal, il se fit déposer deux fois sous des arbres, presque évanoui (4). Il alla coucher au château d'Herment, où l'avaient précédé deux de ses fourriers, qui avaient averti le châtelain Henri Arnauld et les consuls de la ville de préparer les logis pour le connétable et cent vingt chevaux de sa suite (5). Arrivé à la nuit tombante et fort las, il se jeta sur un lit, demanda au châtelain Henri Arnauld la distance qui séparait Herment de Carlat, écrivit une lettre à la noblesse d'Auvergne réunie à Riom pour l'arrière-ban, et se retira après avoir soupé. Les gentilshommes qui lui avaient fait cortége, et qui étaient présens le soir à son repas, se trouvèrent à cheval, le lendemain, à deux heures après minuit, devant le château. Ils

(1) Lettres et instructions données à l'évêque d'Autun, envoyé vers le roi par le connétable. — Mss., f. 25 et 26.

(2) Déposition de Saint-Bonnet. — *Ibid.*, f. 48 r°.

(3) *Ibid.*, f. 50, et dépositions de Symone Bryon, f. 56 r°, et de Desguières, f. 58 v°.

(4) « Le connétable se trouva fort las, tellement que par deux fois il descendit soubs quelques arbres fort esvanoy et portant très mauvais visage embéguiné d'un couvre-chef. » — Déposition de Desguières, f. 58.

(5) Déposition de Henri Arnauld, châtelain d'Herment. — *Ibid.*, f. 93 r°.

croyaient, comme on l'avait dit la veille, aller à Carlat (1). Ce ne fut pas sans surprise et sans mécontentement qu'ils apprirent la fuite du connétable. Un de ses valets de chambre, nommé Bartholmé, leur annonça qu'il était parti en petite compagnie. François du Peloux, qui était sans doute dans sa confidence, et qui le rejoignit bientôt avec quelques autres, s'écria alors : *Sauve qui peut.* « Il eût mieux valu, dit Robert de Grossone, se faire tuer avec ses gentilshommes que s'exposer à être pris comme un valet. Je pense m'être acquitté de la nourriture que j'ai reçue chez lui. Vous m'êtes témoins que je ne l'ai pas laissé, c'est lui qui me laisse (2). » La troupe se dispersa. Peloux, Lallière, Tansannes, Saint-Bonnet, Desguières, Brion, etc., se sauvèrent de château en château, emportant avec eux quelques-unes des casaques doublées d'écus d'or, et se dirigèrent vers la Franche-Comté (3).

Le connétable n'avait pas encore quitté le château d'Herment. Il s'était enfermé dans sa chambre avec ceux qui devaient être les compagnons peu nombreux de sa fuite (4). A l'aube du jour, il se mit en route, précédé du châtelain Henri Arnauld, qui dut lui servir de guide. Il avait laissé la robe de velours qu'il portait à son arrivée, et s'était vêtu d'une robe courte de laine noire appartenant à l'un de ses gens. Deux gentilshommes de ses plus affidés, Pomperant et Godinières, le suivaient seuls avec son médecin, Jean de L'Hospital, et deux de ses valets de chambre, ayant chacun un aubergeon rempli d'or, et mettant tour à tour sur la croupe de leur cheval une petite malle qui pesait beaucoup pour son volume, et dans laquelle étaient probablement les pierreries et les joyaux du connétable. Le châtelain d'Herment avait reçu défense de le désigner, même involontairement, par ses respects, et, pour qu'on ne le cherchât point sous le déguisement qu'il avait pris, le connétable ne se distinguait d'aucun des siens. Ils mangeaient tous à la même table, et quittaient chaque matin, avant le jour, le gîte où ils s'étaient arrêtés la veille (5).

Dans la première journée, les fugitifs arrivèrent à Condat. Henri Arnauld ne connaissait plus la route. Le connétable prit alors pour guide un cordonnier du pays qui le mena jusqu'à Farrières; mais là

(1) Mss., f. 93, et déposition de Saint-Bonnet, f. 48 r°.

(2) Déposition de Robert de Grossone, *ibid.*, f.

(3) Déposition de Desguières, f. 59.

(4) Déposition du châtelain d'Herment, f. 94 r°.

(5) Tous ces détails et la désignation de tous les lieux par où passa le connétable dans sa fiute sont contraires au récit de Du Bellay, qui a servi de fondement à l'histoire : ils sont tirés de la déposition d'Henri Arnauld, qui accompagna le connétable du château d'Herment au château de Pomperant, non loin de Saint-Flour. — *Ibid.*, fol. 92 à 98.

ni le châtelain ni le cordonnier « ne savaient plus chemin ni voie. » Cependant le connétable les garda encore l'un et l'autre pour panser les chevaux, et peut-être aussi afin qu'ils ne missent personne sur ses traces, s'il les laissait partir. Il avait traversé ce jour-là les montagnes du Cantal, et, se dirigeant tant bien que mal vers l'est, il alla coucher à Ruynes, au-dessous de Saint-Flour. A deux lieues de cette ville, il rencontra sur la route même une compagnie de sept ou huit cents hommes de pied du pays de Gascogne, qui de Lyon se dirigeaient du côté de Bayonne, sans doute afin de s'y joindre à Lautrec et de l'aider à repousser l'invasion prévue de Charles-Quint. Le connétable les vit passer sans se cacher d'eux et sans en être reconnu. De Ruynes, il fut conduit le lendemain au château de La Garde par Pomperant, qui en était seigneur. Il demeura quatre jours pleins dans ce château, où il garda son déguisement et s'assit pendant les repas au-dessous de Pomperant, qui tenait le haut bout de la table. Après avoir attendu là, du vendredi 11 au mardi matin 15 septembre, des nouvelles qu'il avait envoyé prendre par Bartholmé, et qui vraisemblablement ne le satisfirent pas, il congédia ses guides et se remit en route.

Où alla-t-il? Tout ce qu'il avait préparé, sans assez de promptitude et de précision, avait échoué. Ses menées avaient été découvertes, ses ruses déconcertées, ses mouvemens intérieurs rendus impossibles. François Ier, avec une défiance opiniâtre et une résolution habile, l'avait attendu à Lyon et fait poursuivre en Bourbonnais. La place de Chantelle n'avait pas été trouvée suffisamment forte pour y rester et pour s'y défendre jusqu'à la venue des lansquenets (1). Il n'était pas probable que Carlat offrît un asile plus sûr, et le connétable ne songeait pas à s'y renfermer après avoir licencié les braves et nombreux gentilshommes dévoués à sa fortune. Ce qu'il y avait de mieux pour lui était d'aller joindre en Franche-Comté les lansquenets qu'il ne pouvait plus attendre au cœur du royaume; mais les chemins étaient gardés de ce côté par les troupes de François Ier, qui avait fait publier sa trahison à son de trompe et promis dix mille écus d'or à qui le prendrait ou le livrerait (2). C'est peut-être ce qui le décida à se diriger vers l'Espagne, après avoir paru dans Carlat sans s'y arrêter (3). Du 15 septembre au 3 octo-

(1) Déposition de Warthy, d'après l'évêque d'Autun. — Mss. 484, f. 36 r°.

(2) « Voulons estre publié à son de trompe que s'il y en a aucun qui nous livre et mette entre les mains la personne du dit connestable, que nous luy donnerons la somme de dix mille escus d'or soleil, et luy ferons d'autres biens et honneurs tant qu'il en sera mémoire perpétuelle du service qu'il aura faict à la couronne et chose publique de France. » Proclamation de François Ier, de Lyon, septembre. — Mss. Clairambault, Mélanges, vol. XXXVI, f. 8777.

(3) Déposition du châtelain d'Herment. — *Ibid.*, f. 97 v°.

bre (1), on ne sait pendant trois semaines ce qu'il fit et ce qu'il devint. Il est à croire seulement qu'il gagna, à travers les régions montagneuses du centre, la frontière orientale du Languedoc, qui était à Saulces, au-dessus de Narbonne (2), pour se réunir à l'empereur, dont les troupes auraient dû se trouver alors en Roussillon. La frontière cependant était gardée par le maréchal de Foix, et l'armée de Charles-Quint n'avait point paru. Le connétable rebroussa chemin, remonta vers Lyon, passa le Rhône à deux reprises, non sans difficulté et surtout sans péril, en allant du Vivarais dans le Viennois et le Dauphiné, et du Dauphiné dans la Franche-Comté. Après de dangereuses rencontres (3), ayant plusieurs fois traversé ou côtoyé des bandes de soldats qui se rendaient au camp de Lyon ou s'acheminaient vers l'Italie, après avoir failli tomber entre les mains de ceux qui le cherchaient, il arriva à Saint-Claude et s'y trouva enfin en sûreté. Le cardinal de Labaume, évêque souverain de Genève et zélé partisan de l'empereur, lui donna une forte escorte de cavalerie, et bientôt il fut joint par Lurcy, Lallière, Du Peloux, Espinat, Montbardon Tansannes, Le Peschin, et la plupart de ceux qui l'avaient quitté à Herment. Il fit son entrée dans Besançon le 9 octobre, et après un mois perdu depuis son départ de Chantelle il comptait se mettre à la tête des dix mille lansquenets que les comtes Guillaume et Félix de Furstenberg avaient levés pour lui, et des quatre mille Vaudois qu'il avait demandés au capitaine Saint-Saphorin.

François Ier, auquel avait échappé Bourbon et qui avait ordonné la saisie de ses états, fit plusieurs tentatives encore pour enlever aux ennemis du royaume ce dangereux auxiliaire. C'était avec peine qu'il se trouvait détourné de son expédition d'Italie, et il restait plein d'inquiétudes sur la fidélité intérieure de la France. Il offrit au redoutable fugitif la restitution immédiate de ses biens, le remboursement sur le trésor royal de ce qui lui était dû, le rétablissement de ses pensions et l'assurance qu'elles seraient payées avec

(1) « Et m'advertissoit ma ditte dame (Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas) de l'arrivée du sr de Bourbon à Besançon environ le 3e du mois passé. » Lettre de Louis de Praet à Charles V, du 7 novembre 1523. *Archives impériales et royales de Vienne.*

(2) Louis de Praet ayant interrogé un gentilhomme de Savoie que le duc de Bourbon avait envoyé à Londres pour y réclamer l'exécution du traité, sur ce qu'il était devenu après avoir quitté ses états, ce gentilhomme lui répondit : « Qu'il avoit entendu que le dit sieur avoit esté jusques aux marches et frontières de Saulce, à intention de se tirer devers vostre majesté; mais voyant qu'il ne povoit passer sans grand péril et dangier de sa personne, s'estoit mis au retour, et passant à trois ou quatre lieues près de Lyon, où estoit lors le roy François, arriva à Saint-Claude en vostre comté de Bourgoingne, auquel lieu l'évesque de Genève l'assista de gens et de montures, et l'accompagna jusques au dit Besançon. » — Dépêche de Louis de Praet à l'empereur du 9 novembre. *Ibid.*

(3) D'après le récit de Du Bellay; — tome XVI de la collection Petitot, p. 415 à 418.

exactitude. Bourbon refusa tout. « Il est trop tard, » répondit-il. L'envoyé de François Ier lui demanda alors de rendre l'épée de connétable et le collier de l'ordre de Saint-Michel. « Vous direz au roi, repartit Bourbon, qu'il m'a ôté l'épée de connétable le jour où il m'ôta le commandement de l'avant-garde pour le donner à M. d'Alençon. Quant au collier de son ordre, vous le trouverez à Chantelle sous le chevet de mon lit (1). » François Ier eut recours aussi, pour ramener Bourbon, à la duchesse de Lorraine, sa sœur, qui ne réussit pas mieux. Après l'avoir fait sonder, elle écrivit à François Ier que le duc son frère « était délibéré de suivre son entreprise, et qu'il se proposait de tirer vers la Flandre, par la Lorraine, avec dix-huit cents chevaux et dix mille hommes de pied, et de se joindre au roi d'Angleterre (2). »

Selon le plan convenu, les troupes de la coalition devaient attaquer la France sur plusieurs points. Prospero Colonna, qui commandait en Italie l'armée impériale, avait reçu de Charles-Quint l'ordre de pénétrer en Provence, lorsqu'il aurait repoussé l'armée française, conduite dans la Lombardie par l'amiral Bonnivet (3). Sur la frontière du nord-ouest, l'invasion avait déjà commencé de la part des Anglais et des Flamands. Henri VIII n'avait pas attendu l'issue de la négociation dont il avait chargé sir John Russell auprès du duc de Bourbon pour entrer en campagne. Il avait embarqué, sous les ordres de son beau-frère le duc de Suffolk, quinze mille hommes de pied et environ mille chevaux. Cette armée, fort résolue et bien payée, avait pris terre à Calais avant la fin d'août (4). Dès les premiers jours de septembre, le comte de Buren s'était réuni à elle avec trois mille hommes de cavalerie des Pays-Bas, trois ou quatre mille lansquenets et deux mille deux cents chariots pour transporter les munitions et les bagages des troupes combinées (5). Dans le même temps que les Anglo-Flamands marchaient en Picardie, les dix mille Allemands levés par les comtes de Furstenberg

(1) Mss. de la Bibliothèque impériale. — Clairambault, *Mélanges*, vol. 36, f. 8771. — Du Bellay, collection Petitot, t. XVII, p. 418. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines, Bourbon*, t. Ier, p. 182.

(2) Lettre de Renée de Bourbon à François Ier du 14 octobre 1523. — Mss. Dupuy, v. 484, f. 102.

(3) Lettre de Charles V au duc de Sessa, du 13 juillet, dans la *Correspondance de Charles-Quint avec Adrien VI et le duc de Sessa*, publiée par M. Gachard. — In-8°, Bruxelles, 1859, p. 193.

(4) *History of the Reign of Henry VIII*, etc., by Sharon Turner, third edit. 1828, t. Ier, p. 112, etc. — Turner raconte toute cette guerre en France et en Écosse en se servant des papiers d'état et des documens authentiques.

(5) *Advertissement* du Gueldrois venant d'Angleterre sur l'état de l'armée anglaise, de Calais, etc. — Très curieux et très exact. — Mss. 484, f. 105 à 108.

avaient paru vers la Bresse, prêts à pénétrer en France par la frontière de l'est. Au sud, les Espagnols, renforcés par les lansquenets que Charles-Quint avait fait venir de Zélande, traversaient les Pyrénées dans l'intention de se porter sur Bayonne et sur un autre point important de la Guienne, dont l'empereur croyait se rendre maître facilement à l'aide des intelligences qu'il s'y était ménagées (1).

François Ier semblait pris au dépourvu. Il avait envoyé la plus grande partie de ses forces en Italie et en Écosse pour s'emparer du Milanais et inquiéter par une diversion le roi d'Angleterre. Tandis qu'au dehors il prenait ainsi l'offensive, il avait négligé la défense de ses propres états. Hormis quelques places de la frontière, telles que Boulogne, Thérouanne, Doulens, etc., qui étaient bien fortifiées, les villes de l'intérieur n'avaient ni remparts pour les protéger, ni garnisons pour les défendre. Si les ennemis marchaient droit sur Paris, comme ils en avaient le projet, il était à craindre qu'aucun obstacle ne les empêchât d'y entrer. Le vaillant et expérimenté seigneur de La Trémouille, que François Ier avait chargé de secourir la Picardie, dès qu'il avait appris la descente des Anglais dans cette province, n'y avait trouvé que fort peu de monde à leur opposer (2). Avec les faibles troupes dont il disposait, La Trémouille avait cherché, par d'habiles et rapides manœuvres, à arrêter ou à troubler la marche des Anglo-Flamands. Ceux-ci avaient paru devant Doulens, qu'ils avaient sommé de se rendre; mais cette ville, assez forte pour exiger un siége régulier, leur ayant résisté, ils avaient passé outre après être restés quelques jours sous ses murailles. Ils s'étaient avancés vers Bray-sur-Somme, qu'ils avaient pris et brûlé, afin de donner l'épouvante aux autres villes et de les déterminer à ouvrir leurs portes dans la crainte d'essuyer un sort semblable. Franchissant la rivière, dont les troupes françaises leur disputèrent vainement le passage, ils se portèrent, après les avoir culbutées, devant Roye et devant Montdidier, qui n'hésitèrent pas à les recevoir. De cette ville, où ils crurent que les lansquenets du duc de Bourbon pourraient les joindre pour marcher en force sur Paris, leurs coureurs se montrèrent jusqu'à Compiègne, Clermont-en-Beauvoisis et Senlis (3). Ces villes, effrayées, firent demander du

(1) Lettre de Charles-Quint au duc de Sessa du 4 oct. *Correspondance*, etc., p. 198. — Du Bellay, t. XVII, p. 424.

(2) « Le pays estoit merveilleusement mal porveu;... il n'y avoit gens de pied ni gendarmerie. » Lettre de d'Escars, écrite le 11 septembre de Montreuil au chancelier du Bourbonnais Popillon. — Mss., vol. 484, f. 110. — Du Bellay, t. XVII, p. 434.

(3) Lettre de François Ier à l'amiral Bonnivet et au maréchal de Montmorency, du 22 octobre, dans les Mss. Baluze, v. $\frac{5471}{2A}$, f. 200. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 170 à 174.

secours à Paris, en annonçant que, hors d'état de se défendre, elles se rendraient à l'ennemi dès qu'il arriverait sous leurs murailles. Paris n'était pas dans un effroi moins grand. Le prévôt des marchands et les échevins dépêchèrent en poste un messager à Lyon, pour avertir le roi du danger où était la capitale du royaume. Les quarteniers et les dizainiers allèrent de maison en maison afin d'enrôler les habitans qui devaient prendre les armes et garder la ville. On s'attendait chaque jour à voir déboucher les Anglais et les Flamands dans la plaine de Saint-Denis, et, pour mieux entendre tous les bruits qui avertiraient de leur approche, il fut interdit de sonner les cloches à la solennité de la Toussaint (1).

Le 1er novembre, le duc de Vendôme arriva dans Paris, où Chabot de Brion était entré la veille. François Ier les y avait envoyés l'un et l'autre de Lyon, celui-ci afin de raffermir les habitans et de faire prendre sur-le-champ les mesures nécessaires à la sûreté de la ville, celui-là pour en être le gouverneur à la place de son frère, le comte de Saint-Paul, qui était à l'armée d'Italie. Brion, le jour même de son arrivée, se présenta au parlement, qu'il convoqua extraordinairement de la part du roi (2). Il y exposa avec une patriotique véhémence tout ce qu'avait de criminel et de dangereux la trahison du connétable, devenu l'ennemi du royaume comme du roi, puisqu'il menaçait l'intégrité de l'un ainsi que la couronne de l'autre. Il prétendit même que l'empereur, le roi d'Angleterre et le duc de Bourbon avaient projeté de partager le royaume quand le roi aurait passé les monts, que le duc de Bourbon devait faire couronner le roi d'Angleterre dans Paris, qui serait compris au lot de ce prince avec l'Ile-de-France, la Picardie, la Normandie et la Guienne, qu'à l'empereur demeureraient la Bourgogne, la Champagne, le Lyonnais, le Dauphiné, le Languedoc et la Provence, que le duc de Bourbon aurait le Poitou, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Berri, l'Auvergne, réunis à ses pays patrimoniaux, avec 150,000 écus d'or que lui paieraient l'empereur et le roi d'Angleterre, qui le reconnaîtraient et le laisseraient régent en France. Après avoir affirmé, au nom du roi, les particularités supposées de ce dépècement du royaume, afin de rendre plus odieux le grand traître et les ennemis invétérés auxquels en était attribué le dessein, Chabot de Brion annonça que le roi s'occupait à délivrer ses frontières envahies. Il fit connaître les mesures militaires qu'il avait prises, et il insista principalement sur l'importance qu'il attachait à la possession de Paris : « Le seigneur roi, dit-il, plutôt que de perdre Paris, aimeroit mieux se perdre lui-même. Il

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 174 à 178.

(2) Relation de cette séance dans les Mss. Clairambault. *Mélanges*, vol. 36, f. 8729.

est délibéré de vivre et de mourir avec ceux de la ville de Paris, et s'apprête à les défendre. S'il en étoit empêché et n'y pouvoit venir en personne, il y enverroit femme, enfans, mère et tout ce qu'il a, car il est assuré que quand il auroit perdu le reste du royaume et qu'il auroit la ville de Paris, il recouvreroit aisément ce qu'il auroit perdu. » Il ajouta que le roi, resté encore à Lyon pour repousser les périls qui de divers côtés fondaient sur le royaume, consultait sa cour de parlement, et lui demandait de pourvoir à la conservation de son état. Les présidens et les conseillers du parlement répondirent qu'ils étaient prêts à faire pour le roi ce que leurs prédécesseurs avaient fait en pareil cas pour les rois précédens, que ceux de la compagnie et ceux de la ville de Paris le serviraient et lui obéiraient, qu'il leur déplaisait que messire Charles de Bourbon eût été si mal conseillé de prendre autre parti que celui du roi, et que c'étaient là des matières de grosse importance auxquelles la cour ne saurait pourvoir. Ils ajoutèrent qu'ils accompliraient les volontés du roi comme de vrais et loyaux sujets y étaient tenus.

Le surlendemain, le duc de Vendôme, le seigneur de Brion et les principaux membres du parlement se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, où les attendaient le prévôt des marchands et les échevins. Là Vendôme fit des communications semblables à celles qu'avait faites Brion. L'assemblée décida de pourvoir tout de suite à la défense de Paris. Elle prescrivit d'y creuser des tranchées et d'y élever des remparts du côté de la Picardie. Une taille de seize mille livres fut imposée aux habitans pour solder deux mille hommes de pied. On leva les francs archers de la prévôté et de la vicomté de Paris qui n'avaient pas été convoqués depuis bien longtemps. Le prévôt des marchands et les échevins ordonnèrent de tendre les chaînes de fer aux lieux accoutumés, et l'on se mit à l'œuvre pour remparer les faubourgs de Saint-Honoré et de Saint-Denis et les enceindre de grands fossés (1).

IV.

François Ier était à Lyon plein d'alarmes. Il y était resté avec une partie des troupes qui devaient descendre en Italie. L'attaque combinée des ennemis qui envahissaient la France par plusieurs côtés, l'évasion heureuse du connétable qui s'entourait d'hommes d'armes et levait des gens de pied en Franche-Comté dans l'intention de les joindre aux lansquenets et de marcher ensuite vers Paris de concert avec les Anglais et les Flamands, le décidèrent aux efforts les plus grands, quoique les moins prompts, afin de préserver son royaume.

(1) *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 178 à 180.

Pendant que Chabot de Brion et le duc de Vendôme se rendaient dans la capitale menacée, il avait donné l'ordre au grand-sénéchal de Brezé de lever six mille hommes de pied, de réunir tous les gentilshommes de Normandie et de les conduire sur ce point avec les cent lances de la compagnie de Lude. Il avait prescrit de mener en Picardie les quatre cents hommes d'armes qui étaient en Bretagne et de transporter d'Orléans à Paris vingt-cinq grosses pièces d'artillerie sur roues. Il avait en même temps chargé le comte de Guise et le comte d'Orval, ses lieutenans en Bourgogne et en Champagne, de veiller à la défense de leur province, d'y entraver la marche des lansquenets avec les troupes qu'ils avaient sous la main, qu'il renforça des compagnies d'hommes d'armes des ducs d'Alençon et de Vendôme. Ils devaient retirer les vivres du plat pays, rompre les fers des moulins, abattre les fours, empêcher ainsi les Allemands de subsister sur leur route et les assaillir, quand ils pourraient le faire avec assez de monde et de succès. « En toutes choses, écrivait François Ier, sera si bien pourvu de tous costez que j'espère, moyennant l'aide de Dieu, les contraindre à se retirer à leur grosse honte, perte et dommage (1). »

Il n'était pas non plus sans crainte sur l'état intérieur du royaume. Il croyait la conjuration plus étendue et plus redoutable qu'elle ne l'était réellement. Bien qu'il en eût saisi les principaux complices ou qu'il les eût forcés à se dérober aux poursuites en sortant de France, comme l'avait fait le comte de Penthièvre, il craignait que Bourbon n'eût beaucoup d'adhérens secrets prêts à se soulever en sa faveur. Il avait fait transporter au château de Loches Saint-Vallier, Aymard de Prie, les évêques d'Autun et du Puy, le chancelier du Bourbonnais Popillon, seigneur de Parey, et sur ses ordres La Trémouille y avait envoyé d'Escars, qui servait en Picardie et dont il avait appris ou soupçonné la complicité. Il avait désigné pour les entendre et les juger le premier président du parlement de Paris de Selve, le président des enquêtes de Loynes, le maître des requêtes Salat et le conseiller Papillon. Ces commissaires procédaient avec une régularité que François Ier trouva intempestive et montraient des ménagemens qui le surprirent. Il les pressa de pénétrer jusqu'au fond de la conjuration dont l'entière connaissance importait à la tranquillité royale et intéressait la sécurité publique. « Messire Charles de Bourbon, leur écrivit-il, est avec un gros nombre d'Allemands entré en armes dans la Bourgogne : les rois d'Espagne et d'Angleterre sont aussi en armes contre nous et nostre royaulme à

(1) Lettre de François, du 27 octobre, à l'amiral Bonnivet et au maréchal de Montmorency. Mss. Baluze, n° $\frac{84}{2}$, f. 180. — *Journal d'un Bourgeois de Paris*, p. 180, 181. — Du Bellay, t. XVII, p. 421, 422.

grosse puissance, sur le fondement de cette conjuration prétendant y avoir des intelligences qui se déclareront quand ils seront dans le pays. Il est donc besoin que vacquiez à cette affaire avec la plus grande diligence et que tiriez la vérité de ceux que vous avez entre les mains, par torture ou autrement, toutes choses cessantes. L'affaire en soi est privilégiée, et il n'est requis d'y garder les solemnitez que l'on fait en aultres cas. La vérité sceue à heure et à temps, on pourra obvier à plus gros inconvénient, ce qui seroit impossible après que les fauteurs de la conjuration se seroient déclarés en portant faveur, aide et secours à nos ennemis. Nous vous prions de rechef de bien peser cela et de nous oster de la peine où nous sommes (1). »

Peu satisfait des lenteurs des commissaires et des aveux insuffisans qu'ils avaient obtenus des prisonniers, courroucé des dispositions à l'indulgence qu'ils laissaient apercevoir, il leur adressa dix jours après une lettre plus vive, en leur reprochant de ne lui avoir rien appris qu'il ne sût déjà, et de ne pas répondre à sa confiance par leur dévouement. « La conspiration, déloyauté, parjurement et trahison de Charles de Bourbon, leur dit-il, est plus que notoire, puisqu'il est en armes contre nous et nostre royaulme avec nos ennemis; mais ce qui est nécessaire à sçavoir et où gist le fondement de l'affaire pour la conservation de nous, de nos sujets, estat et royaulme, est d'entendre quels sont ceux qui tiennent la main à la dite conspiration, car il n'est pas vraisemblable que Charles de Bourbon eût entrepris une telle folie, s'il n'eût trouvé gens sur lesquels il comptât pour en conduire l'exécution... Afin que nous sachions à qui nous devons nous fier et de qui nous devons nous défier, il est besoin de connoître ceux qui tiennent le parti du dit Bourbon... Advisez de mettre prompte fin en cette affaire, qui est de l'importance et conséquence que chacun connoît. Il ne faut y procéder froidement, mais virilement et vertueusement, et n'épargner ceux qui ont été si méchans, déloyaux, parjures et traîtres que de savoir, sans la révéler, la menée qui se faisoit, et que nos ennemis exécutent pour ruiner entièrement nous, nos enfans, sujets et royaume (2). » Il se refusait à renvoyer la connaissance et la décision du procès au parlement, comme le lui insinuaient les commissaires, dont il accusait la faiblesse et gourmandait la timidité. « Nous vous avons choisis, leur disait-il, pour votre savoir, votre prudhommie et la singulière foi qu'avons en vous. Montrez que vous êtes tels que jusques ici nous vous avons estimés, et ne nous donnez pas à

(1) Lettre de François Ier, écrite de Lyon le 20 octobre, dans le Mss. 484, f. 129.

(2) Lettre de François Ier, écrite le 1er novembre, aux commissaires délégués pour instruire le procès. — *Ibid.*, f. 129 v° à 131 v°.

connoître que par pusillanimité vous voulez vous décharger de cette affaire. Il faut découvrir, et par torture, si besoin est, quels sont les conjurateurs et conspirateurs, afin que nous y pourvoyions à temps et ne soyions pas surpris. Saint-Vallier et d'Escars savent tout... Nos ennemis sont de tous costés en nostre royaulme, et Bourbon fait gros amas de gens du costé de cette ville. Vous voyez l'imminent péril qui est à nos portes. Parquoy pourvoyez-y en sorte que mal, dont Dieu nous veuille garder, ne nous advienne. »

Heureusement le péril se dissipa plus vite qu'il ne devait l'espérer, et moins par la prévoyance de ses mesures que par les hésitations, le défaut de concert et l'impuissance de ses ennemis. L'armée anglo-flamande n'avait pas continué sa marche sur Paris. Elle avait voulu auparavant opérer sa jonction avec les lansquenets du duc de Bourbon, au-devant desquels elle était allée vers les confins de la Picardie et de la Champagne. Ceux-ci, après avoir attendu quelque temps le connétable, que sa fuite au sud de la France avait empêché de se mettre à leur tête, s'étaient dirigés du côté de l'ouest pour se réunir à l'armée anglo-flamande (1). Conduits par les comtes Guillaume et Félix de Furstenberg, ils avaient assiégé et pris la place de Coiffy à six lieues de Langres. Passant ensuite la Meuse au-dessus de Neufchâteau, ils avaient tourné vers la partie occidentale de la Champagne, et s'étaient emparés du château de Monteclaire, près de la Marne, entre Chaumont et Joinville (2); mais là ils rencontrèrent des obstacles qu'ils ne purent pas surmonter. Le comte de Guise, avec sa compagnie d'hommes d'armes et les compagnies de Vendôme et d'Alençon, que François Ier avait envoyées en Bourgogne, s'était joint au comte d'Orval à Chaumont. Il côtoya les lansquenets, qui manquaient de chevaux, et les empêcha de fourrager. Il les harcela à tel point qu'il les réduisit à mourir de faim ou à battre en retraite. Les lansquenets se décidèrent à prendre ce dernier parti. Sans attendre que le connétable, qui levait un peu tard de la cavalerie en Franche-Comté, vînt les renforcer et les secourir, ils retournèrent sur leurs pas. Ils repassèrent la Meuse à Neufchâteau, et entrèrent en Lorraine après avoir perdu beaucoup de monde au passage de la rivière, où le comte de Guise les devança, les surprit et les culbuta.

Privée de ce renfort, l'armée anglo-flamande n'osa pas s'avancer davantage. Bien que Henri VIII eût préparé l'envoi de six mille hommes de plus sur le continent, la guerre, que les confédérés étaient convenus de ne pas même suspendre pendant l'hiver (3), devint

(1) Dépêche de L. de Praet du 10 octobre. — *Arch. imp. et roy. de Vienne.*

(2) *Mémoires* de Du Bellay, t. XVII, p. 431, 432.

(3) Dépêche de L. de Praet à l'empereur du 9 novembre (*Archives imp. et roy.*

impossible à continuer de leur part. La gouvernante des Pays-Bas, Marguerite d'Autriche, déclara que toutes ses ressources étaient épuisées, qu'elle n'avait plus d'argent, qu'elle ne pouvait pas solder plus longtemps les troupes flamandes commandées par le comte de Buren. Si les Anglais voulaient conserver ce corps auxiliaire, elle offrait de le leur laisser, pourvu qu'ils le payassent (1). Ce n'était pas l'intention de Henri VIII, dont les dépenses avaient été très considérables sans être bien fructueuses. Il avait eu à entretenir plusieurs armées, et celle qui avait envahi la France, et celle qui, après avoir défendu les frontières de l'Angleterre contre les attaques du duc d'Albany, avait pénétré en Écosse, qu'elle avait ravagée, et celle qui gardait le canal de la Manche. Il se plaignit vivement du départ trop prompt des lansquenets, qui s'étaient éloignés sans avoir rien fait; des lenteurs du duc de Bourbon, qui n'avait su ni soulever ses états, ni rejoindre à temps la troupe levée pour lui; de l'abandon où la gouvernante des Pays-Bas laissait les Anglais en Picardie, s'il ne prenait pas à sa solde le corps auxiliaire qui devait être défrayé par l'empereur; de la discontinuation d'une guerre qu'on s'était engagé à poursuivre durant l'hiver. Il trouva que c'était le charger de tout le fardeau de l'entreprise, dont les avantages étaient certains pour l'empereur et fort éventuels pour lui. Il refusa de garder à ce prix les troupes flamandes, qui faute de paiement se replièrent sur Valenciennes. L'armée anglaise à son tour fut obligée de repasser la Somme. N'ayant plus de cavalerie, réduite chaque jour en nombre par le mauvais temps et les maladies, elle abandonna Montdidier, Roye, Bray, qu'elle pilla, et le duc de Suffolk la reconduisit à Calais, où elle rentra vers la fin de novembre (2).

Les plans des confédérés, qui n'avaient réussi ni au centre du royaume par un soulèvement, ni au nord par une invasion, n'eurent pas une meilleure issue au midi, par l'irruption qu'y fit Charles-Quint. Avec vingt-cinq mille fantassins, trois mille hommes d'armes et trois mille chevau-légers, l'empereur devait franchir les Pyrénées en même temps que l'armée de Henri VIII passerait La Manche; mais il avait annoncé plus qu'il ne pouvait accomplir. Outre une certaine lenteur naturelle, qui du caractère s'étendait à la conduite, et qui, dans ce qu'il faisait, le mettait constamment en retard sur ce qu'il voulait, il était retenu par la pénurie de ses moyens. Ses forces se trouvaient toujours disproportionnées à ses desseins.

de Vienne). — Lettre de Wolsey à Sampson et à Jernigam, ambassadeurs d'Henri VIII auprès de Charles V, du 8 novembre (*State Papers*, vol. VI, p. 185 à 187).

(1) *Ibid.* Dépêches du 19 novembre et du 9 décembre.

(2) Dépêches des 9 et 19 novembre et du 9 décembre. *Ibid.* — Lettre de Wolsey à Sampson et à Jernigam du 4 décembre. *State Papers*, t. VI, p. 201 à 206.

Moins actif qu'opiniâtre, il était aussi plus entreprenant que puissant. L'argent lui manquait sans cesse. Afin de payer l'armée qui défendait l'Italie, de fournir à la solde des lansquenets de Bourbon, d'entretenir le corps auxiliaire des Pays-Bas, de former et de mettre en mouvement les troupes destinées à envahir le sud de la France, il lui en fallait beaucoup plus qu'il n'en avait. Il avait demandé aux cortès des subsides qui lui étaient accordés avec parcimonie et par annuités (1). Il avait taxé les ordres de chevalerie, imposé le clergé, levé la *cruzada*, pris même l'argent venu des Indes, et dont la plus grande partie appartenait à ses sujets (2). Néanmoins les sommes qu'il avait retirées ou qu'il s'appropriait ainsi étaient insuffisantes pour ses besoins.

Charles-Quint avait eu de plus à lutter contre la mauvaise volonté de ses peuples. Les grands de Castille, qui avaient naguère soumis les *comuneros*, conservaient le vieil esprit de l'indépendance espagnole et ne se montraient pas disposés à seconder ses projets extérieurs; ils lui avaient amené beaucoup moins de troupes qu'il n'en avait attendu, et ces troupes n'étaient ni bien zélées, ni même assez obéissantes (3). Il leur avait fait passer les Pyrénées en septembre, non du côté de Perpignan comme on en était d'abord convenu, mais du côté de Bayonne, où il s'était ménagé des intelligences. Son armée, qui comptait presque autant d'Allemands que d'Espagnols, se porta sur cette ville, qu'elle espérait surprendre et enlever; mais Lautrec, que François Ier avait chargé de la garde de cette frontière, se montra plus prévoyant et plus résolu qu'il ne l'avait été en Italie : il se jeta dans Bayonne et s'y défendit vaillamment. Durant plusieurs jours, il n'en quitta point les murailles et fit face au danger avec une infatigable vigilance et une intrépidité désespérée (4). Il parvint ainsi à repousser les attaques de l'armée ennemie, que devaient seconder, du côté de la mer, les efforts d'une flotte dont les vents empêchèrent l'approche. Plus heureux en Guienne qu'en Lombardie, Lautrec couvrit le sud-ouest de la France, que les Espagnols évacuèrent après leur infructueuse tentative sur Bayonne.

Charles-Quint ne vit pas, sans quelque trouble et sans un peu de

(1) Les cortès de Castille, réunies à Palencia en juillet 1623, « le servieron con quatro ciento mil ducados pagados en tres años. » Sandoval, *Historia de Carlos-Quinto*, lib. XI, § XV.

(2) Dépêche de Sampson, etc., à Henri VIII, du 12 novembre, à Pampelune. *State Papers*, t. VI, p. 193.

(3) Charles-Quint en fit lui-même l'aveu aux ambassadeurs d'Angleterre. Dépêche de Sampson et Jernigam à Henri VIII, du 12, à Pampelune. *State Papers*, t. VI, p. 192. — Charles-Quint le dit aussi au duc de Sessa dans sa lettre du 2 octobre. *Correspondance*, etc., p. 198.

(4) *Mémoires* de Du Bellay, t. XVII, p. 424, 425.

confusion, les résultats humilians de projets si vastes et en peu de temps rendus si vains. La France, qui, à l'automne de 1523, devait être soulevée au centre et envahie par les extrémités, était partout paisible et sur tous les points délivrée avant la fin de l'année. Le grand rebelle sur lequel il avait compté pour susciter des embarras intérieurs à son rival François Ier était fugitif et impuissant. Quittant la Franche-Comté, comme il avait quitté le royaume, Bourbon s'acheminait assez tristement vers Gênes et allait demander en Espagne la sœur de Charles-Quint, condition de son inefficace alliance et prix convenu de son inutile révolte. Les lansquenets avaient regagné l'Allemagne à moitié débandés; les Flamands étaient rentrés en pillant dans les Pays-Bas; les Anglais mécontens avaient été rappelés dans leur île par Henri VIII, plein de regret et d'aigreur; les Espagnols, réduits en nombre, avaient repassé les Pyrénées, après avoir paru un instant sur le territoire français sans y prendre une seule ville et sans y avancer d'un pas. Charles-Quint fut réduit à se justifier, auprès des ambassadeurs de son allié Henri VIII, de la faiblesse de ses efforts, et à leur expliquer l'inexécution involontaire d'une partie de ses engagemens. Il fallut convenir qu'il avait moins pu qu'il n'avait promis, et faire le pénible aveu des obstacles directs ou des résistances détournées qui, dans son royaume de Castille, s'opposaient à ses desseins ou arrêtaient ses volontés. Il se plaignit d'avoir été trompé par certains personnages dont il ne manquerait pas de se souvenir pour les châtier, lorsqu'il y verrait de l'opportunité (1). Il ne commandait pas encore en maître à ceux qui l'avaient rendu victorieux à Villalar. Cependant il ne se découragea point. De Pampelune, où il s'était établi et où il avait transporté toute son artillerie, il faisait lever en Aragon des troupes qu'il croyait devoir être plus dociles, et il se préparait à entreprendre une campagne d'hiver. Il envoyait en même temps Beaurain à la rencontre du duc de Bourbon (2), pour le charger d'être son lieutenant-général en Italie et d'y représenter sa personne. La campagne n'était point terminée dans cette péninsule : l'armée française et l'armée impériale y étaient encore en présence et combattaient, la première pour reprendre, la seconde pour conserver le duché de Milan.

MIGNET.

(1) Dépêche du 12 novembre, écrite par Sampson et Jernigam à Henri VIII. — *State Papers*, t. VI, p. 192.

(2) Dépêche du 18 décembre, écrite de Pampelune par Sampson et Jernigam à Wolsey. — *State Papers*, t. VI, p. 215.

ÉTUDES MORALES.

LE SALAIRE

ET

LE TRAVAIL DES FEMMES

LES FEMMES DANS LA FABRIQUE LYONNAISE.

Comme il faut que tout soit attaqué en ce monde, et jusqu'aux choses les plus saintes, la famille elle-même a eu de nos jours ses ennemis. Nous sommes heureusement débarrassés de ces étranges théories, qui, pour réformer la société, commençaient par outrager la nature; mais les transformations rapides de l'industrie, en appelant de plus en plus les femmes dans les ateliers et en les arrachant à leurs devoirs d'épouses et de mères, créent pour la famille un péril d'une espèce toute différente et beaucoup plus grave. Faut-il s'opposer, coûte que coûte, aux progrès du mal? Faut-il le subir comme une nécessité de notre temps et se borner à chercher des palliatifs? C'est un problème d'autant plus difficile à résoudre qu'il intéresse à la fois la morale, la législation et l'industrie.

Les esprits absolus, qui se portent toujours aux extrémités, demandent que les femmes ne soient astreintes à aucun travail mercenaire. Diriger leur maison, plaire à leur mari, élever leurs enfans, voilà, suivant eux, toute la destinée des femmes. Ils ont, pour sou-

tenir leur opinion, des raisons de deux sortes. Les unes, que l'on pourrait appeler des raisons poétiques, roulent sur la faiblesse de la femme, sur ses grâces, sur ses vertus, sur la protection qui lui est due, sur l'autorité que nous nous attribuons à son endroit, et qui doit être compensée et légitimée par nos sacrifices; ces sortes de raisons ne sont pas les moins puissantes pour convaincre les femmes elles-mêmes et cette autre partie de l'humanité qui adopte volontiers la manière de voir des femmes, qui ne connaît encore la vie que par ses rêves et ses espérances. Des raisons d'un ordre plus élevé se tirent des soins de la maternité et de l'importance capitale de l'éducation. Il faut un dévouement de tous les instans pour surveiller le développement de ces jeunes plantes d'abord si frêles, pour former à la science austère de la vie ces âmes si pures et si confiantes, qui reçoivent d'une mère leurs premiers sentimens avec leurs premières idées, et qui en conserveront à jamais la douce et forte empreinte.

Cette théorie, comme beaucoup d'autres, a une apparence admirable; mais elle a plus d'apparence que de réalité. De ce que le principal devoir des femmes est de plaire à leur mari et d'élever leurs enfans, il n'est pas raisonnable, il n'est pas permis de conclure que ce soit là leur seul devoir. Dans les familles riches, cette conclusion est pourtant acceptée comme une vérité inattaquable; les hommes et les femmes tombent d'accord qu'à l'exception des devoirs de mères de famille, les femmes n'ont rien à faire en ce monde. Et comme pour la plupart d'entre elles cette unique occupation, même consciencieusement remplie, laisse encore vacantes de longues heures, elles se condamnent scrupuleusement au supplice et au malheur de l'oisiveté, atrophiant leur esprit par ce régime contre nature, exaltant et faussant leur sensibilité, tombant par leur faute dans des affectations puériles et dans des langueurs maladives qu'un travail modéré leur épargnerait. Ce préjugé est poussé si loin qu'il y a telle famille bourgeoise dont le chef ne parvient que difficilement par un labeur obstiné à satisfaire les besoins, tandis que sa femme, épouse vertueuse, tendre mère, capable de dévouement et de sacrifice, passe son temps à faire des visites, à jouer du piano, à broder quelque collerette. C'est à Lyon particulièrement que cette oisiveté des femmes de la bourgeoisie est complète : non-seulement les femmes des fabricans n'aident pas leurs maris dans leurs comptes, dans leur correspondance, dans la surveillance de leurs magasins, comme cela se fait avec beaucoup d'avantage dans les autres industries; mais elles demeurent ignorantes du mouvement des affaires au point de ne pas savoir si l'inventaire de l'année les ruine ou les enrichit. C'est bien peu respecter les femmes, c'est en faire bien peu de cas, que de perdre ainsi volontairement ce qu'elles ont d'esprit d'ordre,

de bon goût, de rectitude morale, je dirai même de disposition à l'activité, car les femmes, quand nos préjugés ne les gâtent point, aiment le travail, elles sont industrieuses; ces mollesses et ces langueurs où nous voyons tomber leurs esprits et leurs organes leur viennent de nous et non pas de la nature. Même pour la seule tâche dont elles sont encore en possession, pour la tâche d'élever leurs filles et de commencer l'éducation de leurs fils, croit-on qu'elles y soient propres, quand elles ne donnent point l'exemple d'une activité sagement dirigée, quand leur esprit manque de cette solidité que peuvent seuls donner le contact des affaires et l'habitude des réflexions sérieuses? Admettons que les femmes soient aussi frivoles qu'on le prétend, ce qui est loin d'être établi : on ne comprendra jamais quel intérêt la société peut avoir à entretenir, à développer cette frivolité, ou pourquoi notre monde affairé et pratique s'efforce de conserver aux femmes le triste privilége d'une vie à peu près inoccupée.

Il faut avouer que, si les femmes riches ne travaillent pas assez, en revanche la plupart des femmes pauvres travaillent trop. C'est pour elles que les soins du ménage sont pénibles et absorbans. Il y a une grande différence entre donner des ordres à une servante ou être soi-même la servante, entre surveiller la nourrice, la gouvernante, l'institutrice, ou suffire, sans aucun secours, à tous les besoins du corps et de l'esprit de son enfant. Les heureux du monde qui se contentent de secourir les pauvres de loin ne se doutent guère de toutes les peines qu'il faut se donner pour la moindre chose quand l'argent manque, de la bienfaisante activité que déploie une mère de famille dans son humble ménage, pour que le mari, en revenant de la fatigue, ne sente pas trop son dénûment, pour que les enfans soient tenus avec propreté, et ne souffrent ni du froid ni de la faim. Souvent, dans un coin de la mansarde, à côté du berceau du nouveau-né, est le grabat de l'aïeul, retombé à la charge des siens après une dure vie de travail. La pauvre femme suffit à tout, levée avant le jour, couchée la dernière. S'il lui reste un moment de répit quand sa besogne de chaque jour est terminée, elle s'arme de son aiguille et confectionne ou raccommode les habits de toute la famille, car elle est la providence des siens en toutes choses, c'est elle qui s'inquiète de leurs maladies, qui prévoit leurs besoins, qui sollicite les fournisseurs, apaise les créanciers, fait d'innocens et impuissans efforts pour cacher l'excès de la misère commune, et trouve encore, au milieu de ses soucis et de ses peines, une caresse, un mot sorti du cœur, pour encourager son mari et pour consoler ses enfans. Plût à Dieu qu'on n'eût pas d'autre tâche à imposer à ces patientes et courageuses esclaves du devoir, qui se chargent avec tant de dé-

vouement et d'abnégation de procurer à ceux qu'elles aiment la santé de l'âme et du corps! Mais il ne s'agit pas ici de rêver : ce n'est pas pour le superflu que l'ouvrier travaille, c'est pour le nécessaire, et avec le nécessaire il n'y a pas d'accommodement. Il est malheureusement évident que, si la moyenne du salaire d'un bon ouvrier bien occupé est de deux francs par jour, et que la somme nécessaire pour faire vivre très strictement sa famille soit de trois francs, le meilleur conseil que l'on puisse donner à la mère, c'est de prendre un état et de s'efforcer de gagner vingt sous. Cette conclusion est inexorable, et il n'y a pas de théorie, il n'y a pas d'éloquence, il n'y a pas même de sentiment qui puisse tenir contre une démonstration de ce genre.

Il ne reste donc qu'un refuge à ceux qui veulent exempter la femme de tout travail mercenaire : c'est de prétendre qu'en fait le salaire d'un ouvrier suffit pour le nourrir lui et les siens. Il ne faut, hélas! qu'ouvrir les yeux pour se convaincre du contraire. « En tout genre de travail, dit Turgot, il doit arriver et il arrive en effet que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui est nécessaire pour lui procurer la subsistance. » C'est en vertu de ce principe que les manufacturiers ont substitué peu à peu le travail des femmes à celui des hommes, et l'on sait ce qui serait arrivé, au grand détriment de l'espèce humaine et au grand préjudice de la morale, si le législateur ne s'était empressé de protéger les enfans contre les terribles nécessités de la concurrence. Il n'est donc pas permis d'espérer que le salaire d'un ouvrier soit jamais très supérieur à ses besoins, ou, ce qui est la même chose, que l'ouvrier, par son seul travail, suffise à ses besoins et à ceux de toute une famille. Il ne faut pas oublier non plus que la richesse d'un peuple résulte du rapport qui s'établit entre sa consommation et sa production. Si la France, nourrissant le même nombre d'ouvriers, produisait tout à coup une quantité moindre de travail, il est clair, ses dépenses restant les mêmes et ses bénéfices diminuant, que son industrie subirait une crise. Aussi ne peut-elle ni restreindre pour les hommes la durée du travail, ni se priver du travail des femmes et, dans une certaine mesure, de celui des enfans, à moins que les peuples rivaux ne fassent en même temps le même sacrifice. Toutes ces propositions étant des vérités d'évidence, on peut regarder comme établi que le travail de la femme est nécessaire à l'industrie, et que le salaire de la femme est nécessaire à la famille.

On dit que cette dure nécessité n'a pas été connue de nos pères; mais nous ne sommes plus au temps où la mère de famille filait le lin et tissait la toile pour les usages domestiques. La véritable économie consiste désormais à travailler fructueusement pour l'industrie,

à recevoir d'elle les produits qu'elle livre à bas prix aux consommateurs. Ainsi le même travail, en changeant de nature, produit des résultats plus avantageux, et la tâche des femmes s'est modifiée sans s'accroître.

Il y aurait toutefois quelque exagération à regarder comme un malheur social cette obligation qui leur est imposée de contribuer par leur travail personnel à l'allégement des charges communes. Le travail en lui-même est salutaire pour le corps et pour l'âme, il est pour l'un et pour l'autre la meilleure des disciplines. Loin de dégrader celui qui s'y livre, il le grandit et l'honore. Jamais un homme de cœur ne verra sans quelque respect les nobles stigmates du travail sur les mains de l'ouvrier. La pitié, pour être saine à celui qui l'éprouve et profitable à celui qui en est l'objet, doit être fondée sur des infortunes réelles. C'est l'excès du travail qui est une peine et un malheur, mais non pas le travail. Ce qu'on peut espérer, ce qu'il faut demander avec une ardeur infatigable à Dieu et à la société, c'est que le travail des femmes soit équitablement rétribué, qu'il n'excède pas la mesure de leurs forces, et qu'il ne les enlève pas à leur vocation naturelle, en rendant le foyer désert et l'enfant orphelin.

Le travail, pour les femmes comme pour les hommes, est de trois sortes : le travail isolé, le travail de fabrique, et le travail des manufactures. Le travail isolé est le seul qui convienne aux femmes, le seul qui leur permette d'être épouses et mères; cependant il devient chaque jour plus rare et plus improductif, la manufacture absorbe tout, et la fabrique elle-même, forme intermédiaire entre le travail isolé et la manufacture, est menacée de périr, c'est-à-dire de se transformer. On pense généralement que, si elle se transforme en manufacture, ce sera un grand progrès pour l'industrie, et il sera facile de montrer que, si elle se changeait au contraire en travail isolé, ce serait un grand avantage pour la morale. Nos conclusions ne vont pas plus loin. Il y a une nécessité qui domine toutes les autres, c'est la nécessité d'avoir du pain. Malgré tous les dangers du travail en commun, surtout pour les femmes, il est encore possible de vivre honnêtement dans un atelier, et s'il fallait opter entre l'envahissement des manufactures et la ruine de notre industrie, la sagesse voudrait qu'on préférât les manufactures; mais on n'a pas encore jusqu'ici démontré la nécessité, l'urgence de cette révolution, et puisque la question est pendante, puisque de bons esprits peuvent hésiter sur les résultats matériels du système nouveau qui tend à s'établir, il est bon de plaider par des faits, sans exagération, sans affectation, la cause de la morale.

I.

Nous n'avons pas eu en France de ces magnifiques enquêtes que l'on fait en Angleterre avec tant de dépenses et de fruit; mais nous possédons un grand nombre de livres (1) où la situation de nos ateliers est décrite avec un soin minutieux, jugée avec une parfaite intelligence des conditions et des besoins de l'industrie. Rien n'est plus attachant que la lecture de quelques-uns de ces ouvrages. Les ateliers qu'ils décrivent, les mœurs qu'ils racontent, les horizons qu'ils ouvrent à la pensée, ont à la fois le charme d'un voyage de découverte et l'autorité d'un livre de morale. Pénétrons à leur suite dans les ateliers de la fabrique lyonnaise, car c'est surtout l'industrie de la soie, dont Lyon est le chef-lieu en France et même en Europe, qui a échappé jusqu'ici, au moins chez nous, au régime de la manufacture.

Les bonnes ouvrières de Lyon aiment leur état; elles en parlent volontiers, souvent avec esprit, et il est vrai que ces métiers si propres, ces belles étoffes si souples et si brillantes ont quelque chose d'attrayant pour les mains et pour les yeux d'une femme. Quand on entre dans un atelier, c'est toujours la maîtresse qui en fait les honneurs, et qui répond avec un visible plaisir et beaucoup de netteté aux questions des visiteurs. L'une de celles qu'on appelle les *canuses* disait dernièrement, devant une commission d'enquête, que la soie est le domaine des femmes, et qu'elles y trouvent du travail depuis la feuille de mûrier où l'on élève le ver jusqu'à l'atelier où l'on façonne la robe et le chapeau. Il y a en effet toute une armée d'ouvrières de toute sorte sans cesse occupées sur ce frêle brin de soie. On étonnerait beaucoup la plupart des femmes du monde en leur apprenant combien il a fallu de peine pour faire leur plus simple robe, par combien de mains elle a passé. Nous avons d'abord toute une grande industrie agricole, l'industrie de la production, car la France produit une grande partie de la soie qu'elle met en œuvre, et elle en fournit même à l'Angleterre concurremment avec l'Asie. Il faut surveiller avec une sollicitude de tous les instans, depuis sa naissance jusqu'à sa métamorphose, ce petit ver qui se nourrit de la feuille du mûrier, et qui, à force de filer, se crée cette précieuse enveloppe qu'on appelle le *cocon*. Quand le cocon est formé et qu'on l'a débarrassé de la bourre, on saisit les fils de soie et on commence à les tirer, en en réunissant au moins trois et quelquefois vingt, suivant la grosseur qu'on veut obtenir. Les brins élémentaires qu'on

(1) Nous citerons notamment le dernier ouvrage de M. Louis Reybaud, *Études sur le Régime des Manufactures*.

obtient ainsi par le tirage sont ce que l'on appelle la *soie grége*. On les emploie sous cette forme à la fabrication des baréges, d'une partie de la rubanerie, de la gaze de soie, etc., et tout le reste de la soie grége est dévidé, tordu et doublé avant d'être mis en œuvre. Ces diverses opérations constituent le *moulinage*, après lequel la soie, suivant la force de l'assemblage, le degré et la nature de la torsion, se divise en *fil de trame* et en *organsin* ou *fil de chaîne*. C'est à ce moment-là qu'elle est livrée aux chimistes, qui commencent par la décreuser pour lui enlever la gomme qu'elle contient, lui donner de la flexibilité et de l'éclat, et la disposer à recevoir plus facilement la matière colorante. Une fois teinte, les dévideuses s'en emparent, et enroulent la soie des écheveaux sur des bobines, ou la disposent sur des canettes pour former la trame.

Les *ourdisseuses* sont chargées d'une opération plus délicate, qui consiste à assembler parallèlement entre eux, à une égale longueur et sous la même tension, un certain nombre de fils dont l'ensemble a reçu le nom de *chaîne*. Quand la chaîne est toute préparée, on l'enlève de l'ourdissoir et on la dispose sur le cylindre ensouple du métier à tisser; c'est ce qu'on appelle le *montage*. Si l'étoffe qu'on va commencer est toute semblable à celle qu'on vient de finir, on rattache chacun des nouveaux fils à l'extrémité des fils correspondans de l'ancienne chaîne; cette opération, qui peut se répéter indéfiniment, qui simplifie le travail parce que toutes les pièces qu'on fait successivement ne sont plus pour l'ouvrier qu'une seule et même pièce, est faite par les *rattacheuses* ou *tordeuses*. Si au contraire l'étoffe nouvelle a un nombre de fils différent, il est impossible de souder la nouvelle chaîne à la chaîne précédente, et il faut introduire directement tous les fils dans les maillons du métier. Les *remetteuses* sont chargées de ce travail. Après elles, le métier se trouve prêt, et il ne reste plus qu'à tisser l'étoffe.

Cependant, lorsqu'il ne s'agit pas d'un *uni*, mais d'un *façonné*, le tisseur, avant de se mettre à l'œuvre, a besoin du concours d'un nouveau personnel assez nombreux. En effet, il faut d'abord créer les ornemens que doit recevoir l'étoffe; c'est l'affaire du dessinateur, un véritable artiste, dont la profession demande beaucoup de goût et d'habileté. Il fait avec des fils de soie ce que le mosaïste fait avec ses cailloux diversement coloriés, ou plutôt, car le mosaïste n'est qu'un reproducteur, le dessinateur ressemble à l'artiste verrier, qui éblouit les yeux par les mille combinaisons de sa merveilleuse joaillerie. Le dessin achevé, il faut le *mettre en carte*, opération assez analogue à celle d'un architecte qui dessine la coupe de son édifice après en avoir dessiné l'élévation. Mettre un dessin en carte, c'est faire sur un papier quadrillé le plan du tissu que l'on

veut produire, en marquant minutieusement la place de chaque fil. Après la mise en carte vient encore le *lisage*, qui a pour but de distinguer, sur les fils de la chaîne, les points qui doivent être apparens et ceux qui doivent passer à l'envers du tissu. L'ouvrière fait cette opération sur un cadre tendu de fils qui simulent la chaîne, et parmi lesquels elle sépare les fils apparens ou cachés au moyen de ficelles qui à leur tour simulent la trame. On se sert de ce cadre pour préparer des cartons percés de trous que l'on met en contact avec le mécanisme chargé de faire mouvoir les fils de la chaîne sur le métier. Ces cartons une fois posés, le tisseur peut commencer sa besogne. Tout ce travail, qui emploie tant de bras, coûte tant de soins et dure si longtemps, n'est donc, à proprement parler, que la préparation du travail. Enfin, lorsque le tisseur à son tour a fini sa tâche et rendu la pièce fabriquée au négociant qui lui avait confié les fils, celui-ci, dans la plupart des cas, la dépose encore chez l'apprêteur, qui la nettoie, lui donne le brillant, et, s'il y a lieu, certaines apparences particulières, celles par exemple de la moire ou des étoffes gaufrées. L'art des apprêts constitue à lui seul une grande et difficile spécialité.

N'est-ce pas là, comme nous le disions, une véritable armée d'artistes, d'ouvriers, d'industriels de toute sorte? Dans cette armée, on retrouve partout les femmes. D'abord dans la magnanerie, où l'on élève le ver à soie. Le tirage ou filage se fait exclusivement par elles; elles concourent avec les hommes à la plupart des opérations du moulinage. Les hommes sont en plus grand nombre dans les ateliers de teinture, et les femmes n'y sont employées qu'à des travaux accessoires, tels que le pliage; mais dans les spécialités qui viennent ensuite, jusqu'au tissage, il n'y a que le dessin et la mise en carte qui soient exclusivement dévolus aux hommes : le lisage se fait indifféremment par des hommes ou par des femmes; puis viennent les devideuses et canetières, les ourdisseuses, les tordeuses, les remetteuses. Enfin, pour le tissage proprement dit, c'est-à-dire pour l'industrie en somme la plus importante et qui emploie le personnel le plus nombreux, plus d'un tiers des métiers dans la ville de Lyon (il n'y en a pas moins de soixante-douze mille), et peut-être les deux tiers dans la grande banlieue, sont occupés par des femmes.

On comprend aisément pourquoi la présence des hommes est nécessaire dans les ateliers du moulinage et de la teinture. Cependant, à mesure que les machines du moulinage se perfectionnent, les hommes cèdent la place aux femmes, qui finiront par être elles-mêmes remplacées par les enfans. On croirait au premier abord que l'industrie du dessinateur pour étoffes est faite exprès pour les femmes. C'est un joli travail, sédentaire, peu fatigant, bien rétribué,

qui ne demande en apparence que du goût. Et qui sait mieux que les femmes choisir un dessin ou assortir des couleurs? Néanmoins il est constaté par une longue suite d'expériences, toutes infructueuses, qu'elles ne savent pas inventer des combinaisons; leur aptitude est de les bien juger et d'en tirer bon parti. Quand nous voyons des châles, des soieries, des papiers peints, des dentelles, dont l'aspect général nous frappe par l'élégance ou la richesse, sans que nous nous rendions un compte très exact du dessin, nous ne pensons guère que la faculté dominante de l'artiste qui fait les patrons ou modèles est plutôt la création que le goût, et pourtant il en est ainsi : une belle étoffe à dessin riche, touffu, élégant, est tout un petit poème. L'opération de la mise en carte pourrait se faire par des femmes, et se fait généralement par des hommes. A ce petit nombre d'exceptions près, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans tous les ateliers de l'industrie de la soie. En Allemagne, le tissage se fait presque exclusivement par leurs mains. Il ne faut, pour tisser, que de l'adresse, de l'assiduité, de la propreté; les velours seuls exigent de la force.

Ce n'est point assez cependant que d'avoir dénombré les bataillons; il faut à présent entrer dans les rangs, et se rendre compte des conditions d'existence des membres les plus importans de cette armée : commençons par les capitaines.

La première fois qu'on va visiter un fabricant lyonnais, on s'attend à entrer dans d'immenses ateliers, à entendre le bruit d'une machine à vapeur, à voir d'innombrables métiers en mouvement, à être entouré d'un monde d'ouvriers. On trouve un comptoir, quelques magasins silencieux et deux ou trois hommes occupés sur un bureau à des écritures. C'est que le fabricant est un entrepreneur qui achète la soie en écheveaux, la fait tisser hors de chez lui, dans des ateliers dont il n'est ni le propriétaire, ni le directeur, et la revend ensuite au commerce de détail. Son industrie comprend trois parties : acheter la soie, surveiller la fabrication, vendre l'étoffe. Il n'y a peut-être pas de profession qui, par sa nature, soit soumise à des chances plus variables, et demande la réunion d'un plus grand nombre de qualités très rares. Cela tient principalement à deux causes : — l'une, c'est le prix de la matière première, qui vaut littéralement son pesant d'or; l'autre, c'est la nature capricieuse de la mode, qui règne souverainement sur l'industrie de la soie. L'achat est soumis à toutes les chances de l'agriculture, la vente à tous les caprices de la fantaisie. Ainsi, soit que l'on considère l'approvisionnement en matières ou l'approvisionnement en tissus, la valeur de l'inventaire peut varier d'un moment à l'autre dans des proportions énormes. A ces conditions, qui exigent évidemment dans un degré supérieur toutes les qualités d'un commerçant, s'ajoute encore, pour

le fabricant de soieries, l'obligation de choisir les nuances et les dessins, et de les faire exécuter avec goût; il faut donc qu'il soit à la fois négociant et artiste. Si l'on songe maintenant à l'influence qu'il exerce, par ses achats sur les magnaneries, par ses commandes sur la population ouvrière, par ses ventes sur le commerce des nouveautés, on comprendra quelle est l'importance exceptionnelle de son rôle dans l'industrie. Avec deux ou trois commis de magasin et autant de commis de ronde qui composent tout son état-major, il a sur la richesse nationale une influence plus réelle, plus personnelle que des directeurs d'usines qui emploient douze cents ouvriers, et construisent des chemins de fer de plusieurs kilomètres pour le service exclusif de leurs établissemens.

L'auxiliaire immédiat du fabricant lyonnais est un simple artisan. Quand le fabricant a acheté la soie, quand il l'a fait mouliner et teindre, il appelle un ouvrier auquel il confie la quantité de matière nécessaire pour faire une pièce. L'ouvrier emporte cette soie chez lui, avec les dessins et les cartons quand il y a lieu; il la fait disposer sur son métier par une ourdisseuse et une remetteuse, et quand la pièce d'étoffe est achevée et qu'il la rapporte au patron, celui-ci lui paie sa fabrication par mètre courant. L'ouvrier, dans ces conditions, est donc un entrepreneur; il ne dépend de son patron que comme tout fabricant dépend de celui qui lui donne de l'ouvrage.

S'il n'y avait d'autre élément dans la fabrique lyonnaise que le négociant qui fait la commande et l'ouvrier qui l'exécute, l'industrie du tissage appartiendrait à ce que nous avons appelé le travail isolé; mais il est bien rare que l'ouvrier qui possède un métier n'en possède qu'un seul : en général, il en a au moins deux et au plus six. Une chambre où cinq ou six métiers sont occupés par autant d'ouvriers est un atelier; ce n'est plus le travail isolé, ce n'est pas non plus la manufacture, c'est ce que l'on appelle proprement la fabrique.

La plupart des ateliers sont situés dans des rues étroites, malpropres, à l'aspect désolé. On monte un vieil escalier médiocrement entretenu, et l'on se trouve dans une pièce assez vaste, bien éclairée, munie d'un petit poêle en fonte, et très souvent voisine d'une espèce de petit salon où la maîtresse de la maison vous reçoit. Les métiers sont disposés à côté l'un de l'autre, de manière à profiter le plus possible de la lumière. Dans certains ateliers, il n'y a pas d'autre homme que le maître, ou d'autre femme que la maîtresse: quelquefois les deux sexes sont mêlés. Ces chefs d'ateliers forment une classe très intéressante et très curieuse, qu'on ne retrouve pas ailleurs, car ils sont très décidément des ouvriers, et ne cherchent pas, comme la plupart des maîtres dans les autres corps d'état, à s'affilier à la bourgeoisie. Qu'ils soient fils de maîtres ou qu'ils soient

arrivés à s'établir après avoir longtemps travaillé comme compagnons, ils font leur journée dans l'atelier comme tous les autres : leur travail est rétribué par le fabricant de la même façon, au même prix; ils dirigent leurs apprentis, mais ils ne se mêlent pas du travail des compagnons; ils n'ont sur eux d'autre autorité que celle d'un propriétaire sur son locataire. Ils portent le même costume, et les dimanches se réunissent dans les mêmes lieux de plaisir. S'ils ont l'esprit plus ouvert, ce n'est pas que leur éducation soit différente; c'est que le sentiment et le souci de la propriété donnent toujours quelque force au jugement et une certaine régularité à la conduite. Ils se connaissent entre eux, s'apprécient, tiennent à l'estime de leurs voisins, et entrent volontiers dans des associations de secours mutuels, non-seulement par de louables vues d'épargne, mais pour se procurer une force de résistance contre les patrons. La preuve de ce dernier fait, c'est qu'il existe à Lyon plus de cent soixante sociétés de secours mutuels, et que, quand on a essayé de les réunir en une société générale, très peu de chefs d'ateliers s'y sont prêtés, tant ils craignent de ne pas rester maîtres d'eux-mêmes. Les sources de leurs bénéfices sont de trois sortes : ils ont d'abord le produit de leur journée de travail comme tous les autres ouvriers; puis ils prélèvent pour location du métier la moitié du salaire gagné par les compagnons : on calcule qu'en tenant compte du loyer, du chauffage et de l'éclairage, cette moitié se trouve réduite à un quart; enfin chaque apprenti leur paie, pour frais d'apprentissage, une somme assez élevée ou leur abandonne pendant plusieurs années le produit de sa main-d'œuvre. Un chef d'atelier propriétaire de six métiers en bon état, qui a de nombreuses commandes, des compagnons laborieux et capables, avec un apprenti, est certainement dans l'aisance. Il travaille treize heures par jour, mais c'est la condition de tous les ouvriers, et au moins il travaille chez lui, près de sa femme et de ses enfans, sans être gêné par un surveillant ou par un contre-maître, et en tirant de son industrie un salaire relativement très élevé. A ne considérer que ces traits généraux de sa situation, il est certainement permis de le compter parmi les ouvriers les plus favorisés. Une population ouvrière dont un tiers environ est composé de chefs d'ateliers présente d'importantes garanties d'ordre et de moralité, et la perspective de devenir chefs d'ateliers à leur tour est pour les compagnons un encouragement à la bonne conduite et à l'économie.

La situation du simple compagnon est de tout point différente de celle du maître. D'abord il est réduit à son propre salaire, et il en perd chaque jour la moitié, disons le quart, pour plus d'exactitude, puisqu'il perdrait toujours l'autre quart en frais généraux. Ensuite il travaille hors de chez lui, ce qui implique une certaine

dépendance; il n'a ni famille ni intérieur. Il rentre dans un garni après treize heures de travail; s'il ne gagne pas assez pour partager l'ordinaire du maître, il se nourrit mal dans un cabaret. Une vie sans foyer est presque fatalement une vie de désordre, car l'économie n'est conseillée au célibataire que par la raison, tandis que c'est le cœur qui la conseille au père de famille. Dans un temps qui n'est pas encore très éloigné de nous, le compagnon s'attachait à la famille du maître, et trouvait dans ces rapports un adoucissement à sa solitude; mais peu à peu un abîme s'est creusé entre ces deux ouvriers, dont l'un n'a que ses bras, tandis que l'autre a un établissement et un capital. Les compagnons sont devenus nomades, courant d'atelier en atelier, faisant leur tâche à côté du maître pendant tout le jour, sans le prendre pour confident, sans lui donner et sans lui demander de l'affection, de jour en jour moins honnêtes, moins réfléchis et moins à l'abri d'une vieillesse malheureuse.

L'apprentissage se fait dans de mauvaises conditions. Il est d'usage que l'apprenti abandonne au maître le produit de son travail pendant quatre années, contrat onéreux qui met l'enfant à la charge du père de famille dans un âge où il a déjà toute sa vigueur. Il en résulte que le métier de tisseur ne peut être appris par la partie la plus pauvre de la population, et que les ouvriers aisés, épuisés par les sacrifices que ces quatre années leur imposent, ne peuvent plus songer à exonérer leurs enfans du service militaire. On a peine à se rendre compte d'une exigence aussi disproportionnée, car le métier de tisseur s'apprend en six mois. Les pères de famille rachètent, quand ils le peuvent, une portion de ces quatre années d'esclavage par une somme qui s'élève quelquefois à 500 francs. Voilà en gros quelle est la situation du maître, du compagnon et de l'apprenti. Tout ce que nous venons de dire s'applique également aux hommes et aux femmes; mais il y a des différences nécessaires, et qu'il faut maintenant examiner.

II.

Constatons d'abord un fait très important à l'honneur de l'industrie lyonnaise, c'est que l'ouvraison est payée à tant le mètre, sans aucune différence pour les hommes et pour les femmes. Il n'en résulte pas que la moyenne du salaire soit la même pour les deux sexes, car si la moyenne pour un homme s'élève, par exemple, à 2 francs 50 centimes, elle n'atteint pas 1 franc 75 centimes pour une femme. La raison en est toute simple : il faut plus d'adresse et d'agilité que de force pour conduire un métier ordinaire; mais il faut plus de force que n'en possède ordinairement une femme pour faire mouvoir les métiers qui tissent des pièces de grande largeur,

ou les métiers pour velours et certaines étoffes façonnées. Quelques femmes tissent des velours; on en citait une dernièrement qui, grâce à une vigueur exceptionnelle et en travaillant quatorze heures par jour, gagnait des journées égales à celles du meilleur ouvrier. La pauvre fille avait une jeune sœur aveugle à pourvoir; elle est morte à la peine dans la fleur de l'âge, et sans avoir pu réaliser entièrement la pensée pour laquelle elle donnait sa vie. La charité, si active à Lyon, a sur-le-champ adopté la sœur orpheline. Plusieurs femmes, chargées de famille et trouvant dans leur cœur la source d'un courage inépuisable, compensent ainsi par leur activité ce qui leur manque de force, et arrivent à égaler les journées des hommes en travaillant plus longtemps. Ce sont là de rares exceptions. Il ne faut pas souhaiter qu'elles se multiplient, puisque ces excès de travail sont infailliblement funestes à la santé des ouvrières. Le salaire des femmes reste donc inférieur à celui des hommes; mais elles reçoivent ce qu'elles ont réellement gagné, le fabricant acquitte ce qu'il croit être le juste prix du service reçu : ce n'est pas de lui que les femmes peuvent se plaindre, mais seulement de la nature, qui leur a refusé des forces égales aux nôtres.

On voit que le principe d'après lequel la rémunération est répartie dans la fabrique lyonnaise est le principe libéral, celui qui dit : à chacun suivant ses œuvres. Si l'on cherchait bien, on reconnaîtrait que ce principe est le fondement du droit de propriété. Aussi quelques écoles socialistes lui ont-elles opposé un principe tout différent, et dont on sait la formule : à chacun suivant ses besoins! Comme le droit de propriété sort du premier de ces deux principes, le droit au travail sort du second. Le premier principe mesure la rétribution sur le service, parce qu'il reconnaît le droit de celui qui paie, et le second mesure la rétribution sur les besoins du travailleur, parce qu'il ne reconnaît de droits qu'à celui qui est payé. Or, quoique le socialisme soit chassé de nos institutions, de nos lois et de nos usages, il envahit sournoisement le domaine de l'industrie. Ce sont les manufactures qui le ramènent de tous côtés, malgré la guerre théorique que leurs chefs lui ont faite et lui feraient certainement encore. Le socialisme brutal réclamait pour l'ouvrier incapable ou fainéant un salaire qu'il ne gagnait pas : il attentait à la propriété. Les manufacturiers qui paient un service moins qu'il ne vaut, parce que l'ouvrier qui le rend a peu de besoins ou beaucoup de résignation, attentent à la justice. A l'époque du grand développement des manufactures en Angleterre, les bras ayant été brusquement abandonnés pour la vapeur, et l'ouvrier ayant cessé par conséquent d'être lui-même une force pour devenir le guide et le surveillant d'une force mécanique, on remplaça partout les hommes par des femmes, qui rendaient le même service, et qui, dépensant

moins, se contentaient d'un moindre salaire. On vit les hommes, inoccupés, inutiles, garder la maison et les enfans, tandis que les femmes vivaient à l'atelier, et, prenant le rôle de l'homme, en prenaient aussi jusqu'à un certain point les habitudes. Bientôt les fabricans cessèrent de mesurer la rétribution sur les besoins, — il n'y a plus de règle en dehors de la règle, — et comme les femmes n'ont ni l'esprit de résistance qui anime les hommes, ni la force nécessaire pour se faire rendre justice, on poussa aux derniers excès la réduction des salaires. Il y eut même des ateliers où l'on rechercha de préférence les femmes qui avaient des enfans à leur charge, parce que, dans leur désir de donner du pain à leur famille, elles ne reculaient devant aucun travail, et acceptaient avec empressement des prolongations de journée qui dévoraient en peu de temps leurs forces et leur vie. Quand les machines devinrent de plus en plus puissantes et la surveillance de plus en plus facile, l'ardeur du gain, aiguillonnée par la concurrence, remplaça la femme par l'enfant, détruisant ainsi les adultes par le chômage et les enfans par la fatigue. De tels résultats méritent d'être pesés par les partisans du droit au travail; on peut dire que c'est leur arme qui se retourne contre eux. C'est pour avoir voulu entamer le capital au nom du besoin qu'ils voient le capital rejeter les hommes, épuiser et rançonner les femmes et les enfans. C'est donc un grand titre d'honneur pour la fabrique lyonnaise d'être constamment restée dans le vrai, et d'avoir toujours payé le service rendu sans acception des personnes.

La maîtresse d'atelier est rémunérée, de même que son mari, au prorata de l'étoffe qu'elle a tissée. Si l'on ne regardait que ces ouvrières privilégiées, on pourrait dire que la fabrique de Lyon a résolu le problème de traiter équitablement les femmes. Une maîtresse d'atelier, n'ayant pas le loyer de son métier à payer peut, sans trop de fatigue, gagner 4 francs dans sa journée. Sur ces 4 francs, il faut défalquer un quart pour les frais, ce qui porte encore la journée à 3 francs, et comme le ménage, outre le salaire du mari et de la femme, opère un prélèvement sur la journée de chaque compagnon, le bénéfice s'élève en moyenne à 5 ou 7 francs pour la femme, à 6 ou 8 pour le mari. Il ne faut pas oublier toutefois que les crises de l'industrie se traduisent immédiatement pour le chef d'atelier en ruine complète, qu'il dépend pour avoir de l'ouvrage de la bonne volonté du fabricant et de ses commis, et que, même en supposant toutes les chances propices, il subit une interruption forcée de travail chaque fois qu'une pièce est finie et qu'il faut en disposer une autre sur le métier. Les fabricans qui favorisent un maître tisseur lui donnent des pièces à longue chaîne, ou dont l'ourdissage se fait avec rapidité, afin de lui épargner des pertes de temps. Malgré ces

inconvéniens, on peut dire qu'une ouvrière placée à la tête d'un atelier reçoit pour ses peines un salaire convenable.

Elle exerce d'ailleurs son industrie dans des conditions excellentes. Sauf l'obligation de rendre l'étoffe à des époques déterminées, ce qui même n'a pas toujours lieu, elle est affranchie de toute surveillance. Elle travaille chez elle à côté de son mari, elle peut avoir ses enfans sous la main, et reste maîtresse de partager son temps au mieux de ses intérêts entre les soins du ménage et son travail industriel. Sa santé, sa moralité, son bonheur domestique ne sont pas menacés par sa profession. Un point qu'il faut seulement indiquer dans les habitudes de la place peut donner lieu à des inquiétudes. L'usage de Lyon veut que la femme du maître serve d'intermédiaire entre son mari et les fabricans. Ce n'est pas le mari qui va chercher l'ouvrage à faire ou rapporter l'ouvrage fait, c'est la femme. Une fois la pièce achevée, enlevée du cylindre, proprement pliée, la maîtresse met son plus beau bonnet et sa meilleure robe, et s'en va affronter les reproches ou recevoir les complimens du patron qui l'emploie. Quand la femme est jolie et que le patron ou ses commis sont jeunes, il peut assurément en résulter des abus au point de vue des mœurs. Beaucoup de plaintes se sont élevées à ce sujet; il y a eu de grandes exagérations. La plupart des négocians sont des hommes sérieux, incapables de profiter de leur position pour porter le trouble dans un ménage qui dépend entièrement d'eux. Les maîtresses tisseuses, de leur côté, sont presque toutes des personnes sensées et réservées, fières à juste titre de conduire un atelier et de gagner leur vie par le travail. Quand on les interroge sur les relations établies entre elles et les fabricans, loin de s'en plaindre, elles en paraissent charmées. Est-ce seulement une petite vanité? Est-ce le plaisir de faire une course de temps à autre et un bout de toilette? Est-ce l'autorité que cette fonction leur assure dans le ménage ? Il y a un peu de tout cela, et tout cela ne vaut rien. C'est toujours une chose regrettable pour le bon ordre de la famille que de donner à la femme une importance trop grande dans la conclusion des marchés, et par conséquent dans la direction des affaires communes. Pour peu qu'elle soit adroite et laborieuse, elle gagne autant que son mari par son travail personnel, et alors l'autorité du chef de famille n'a plus de raison d'être. Il faut toujours souhaiter que les faits soient d'accord avec les institutions.

Quand on voit, le dimanche, toute la population des ateliers affluer dans les lieux de plaisir qui environnent la ville, il est assez difficile de distinguer la simple ouvrière de la maîtresse. Toutes ces femmes ont le même goût pour la toilette, et la plus humble moulinière fait volontiers des sacrifices pour être vêtue avec élégance.

Cependant il y a un abîme entre la destinée de ces deux femmes, dont l'une a une famille et une position aisée et assurée, tandis que l'autre vit seule, réduite, quand elle ne chôme pas, au salaire insuffisant de la journée. Il est bien difficile d'établir la moyenne de ce salaire; les écrivains les mieux renseignés n'y sont pas parvenus, et les commissaires chargés de faire des enquêtes au nom de la chambre de commerce n'ont donné que des à-peu-près. Quand on interroge sur les lieux les patrons et les ouvriers, ils semblent incertains et hésitans. C'est qu'indépendamment des fluctuations de la place, mille circonstances peuvent modifier le gain de la journée. Il y a des étoffes qui rendent plus que d'autres; il y en a dont le montage est lent, difficile, fréquemment renouvelé, source de pertes énormes, car il faut payer la remetteuse et chômer pendant qu'elle travaille; il y a surtout des ouvrières appliquées et robustes, et d'autres qui se découragent facilement ou que leurs forces trahissent. La santé d'une ouvrière entre pour beaucoup dans la détermination de ses bénéfices, la volonté pour plus encore, car une volonté énergique tire parti d'un corps malade et d'une force épuisée. Les supputations les plus favorables ne permettent pas d'évaluer en moyenne le salaire d'une tisseuse à plus de 1 franc 50 centimes. Portons, pour mettre tout au mieux, la moyenne des salaires à 1 franc 75 centimes par jour, ce qui donnerait 525 francs par an pour trois cents jours de travail. Avec 1 franc 75 centimes par jour, chiffre exagéré évidemment, on peut vivre, mais on vit très mal. Si l'on ne prélève sur le revenu de l'année que 72 francs (20 centimes par jour) pour le logement, ce logement sera un taudis. Si on ne met pas plus de 150 francs pour le blanchissage, la chaussure et le vêtement, à coup sûr on sera bien au-dessous du plus indispensable nécessaire. Il ne reste qu'environ 80 centimes par jour pour la nourriture, les dépenses imprévues et les frais professionnels, à la vérité presque insignifians. Si nous avions pris 1 franc 50 centimes pour point de départ, le chiffre de la dépense journalière tombait à 55 centimes! La plupart des tisseuses se nourrissent dans l'atelier avec la famille du maître; cette combinaison, qui n'est pas toujours praticable, est de beaucoup la meilleure. Quoique les femmes soient naturellement sobres, quoiqu'elles aient en général moins besoin que les hommes d'une nourriture réparatrice, on doit songer que les tisseuses font un métier assez fatigant, et que la force leur est nécessaire, ne fût-ce que pour gagner une bonne journée. Être misérablement logée, pauvrement vêtue, assez mal nourrie, et avec cela travailler, au minimum, douze heures par jour, voilà quel est le sort matériel d'une ouvrière tisseuse placée dans des conditions favorables de santé et de travail.

Cependant il faut bien le dire à présent, et on ne le dit pas sans

avoir le cœur serré, les tisseuses sont des ouvrières privilégiées: elles sont, après les maîtresses, l'aristocratie de la fabrique. Les *ovalistes* ou moulinières, qui travaillent constamment debout pendant treize heures, ne gagnent que 8 francs par semaine; à certaines époques, leur salaire est tombé à 70 centimes par jour. En général, elles se nourrissent chez les maîtres, qui leur trempent une soupe le matin pour 5 centimes, et leur fournissent un plat à midi pour 25 centimes, le pain restant à leurs frais ainsi que le vin, si elles en boivent. La soupe des ovalistes est passée en proverbe à Lyon. Cette nourriture insuffisante absorbe les deux tiers de leur salaire, si chèrement gagné. Les *devideuses*, surtout les *devideuses de trames*, ne sont pas dans des conditions meilleures. Elles travaillent chez des maîtresses qui prélèvent la moitié de leur salaire, comme cela se pratique dans les ateliers de tissage. La journée, après ce prélèvement, flotte entre 1 fr. et 1 fr. 25 c. pour treize ou quatorze heures de travail. On leur trempe la soupe deux fois par jour. Les *devideuses d'organsin* gagnent un peu plus, parce qu'elles travaillent pour les fabricans et non pour les chefs d'ateliers, et parce que l'organsin (la soie des chaînes) a en général plus de valeur que le fil de trame. Les *canetières*, qui disposent la soie sur les canettes, ne gagnent que 1 fr. pour des journées de douze heures. On leur trempe la soupe deux fois, comme aux devideuses. Les *ourdisseuses*, dont le salaire est aussi de 1 franc à 1 franc 25 cent. par jour, sont nourries par les maîtres qui les emploient. Dans les bons ateliers, on a une ourdisseuse à l'année pour 100, 125 ou 150 francs de gages. Cela est plus avantageux pour l'ouvrière, parce qu'elle est nourrie, blanchie et logée; mais alors elle se charge des gros ouvrages de la maison, où elle est plutôt considérée comme servante que comme ouvrière. Les gages d'une domestique ordinaire dans une maison bourgeoise de Lyon sont plus élevés. Les *metteuses en mains* sont mieux traitées que les ourdisseuses : leur journée est de 2 fr. au moins, et leurs gages, quand on les prend à l'année, sont de 200 à 250 francs. C'est qu'elles travaillent pour les fabricans, et qu'elles sont employées à un métier où le vol qu'on appelle le *piquage d'once* est assez facile. Leur besogne consiste à subdiviser un paquet d'un certain poids en portions plus petites, désignées sous les noms de *mains*, *pantines* et *flottes*. La pantine se compose de deux, trois ou quatre flottes, et il faut quatre pantines pour faire une main. Les *liceuses*, qui fabriquent les lices ou réseaux de longues mailles entre lesquelles passent les fils de la chaîne des étoffes, ont un état peu fatigant, mais qui ne donne pas de quoi vivre. Les *liseuses*, qui font les cadres au moyen desquels on perce les cartons, gagnent quelquefois par jour jusqu'à 1 franc 75 cent.: elles sont sujettes à de fréquens chômages. Les *tordeuses*, qui pla-

cent la nouvelle pièce sur le métier, peuvent en placer deux par jour, et gagnent pour chaque pièce 1 franc 50 centimes. Les *remetteuses* sont encore plus favorisées; ce sont elles qui changent la disposition du métier, quand la nouvelle chaîne est formée de plus de fils que la précédente. On leur paie 5 centimes par portée, ce qui peut leur faire des journées de 4 francs, et même plus. Une bonne remetteuse est très recherchée, parce que le tisseur a les bras croisés pendant qu'elle travaille, et qu'il a par conséquent intérêt à obtenir les services d'une remetteuse habile, et à l'avoir sous la main quand il en a besoin. Comme ces ouvrières passent leur vie à courir d'atelier en atelier, ce sont ordinairement des femmes d'un certain âge. On va les chercher chez elles, on les nourrit dans la maison où elles travaillent, et ordinairement on leur fait un petit régal. Le soir, on les reconduit en famille. Ce sont les fêtes de l'atelier.

Dans tous ces calculs, nous n'avons tenu aucun compte des trois fléaux qui rendent la position de l'ouvrier si précaire : le chômage, la maladie et la vieillesse. Même quand le commerce est florissant et la fabrique en pleine activité, l'ouvrier n'est jamais à l'abri du chômage. Il y a des corps d'état où il est en quelque sorte chronique. Les remetteuses, dont le salaire est très élevé, chôment en général trois jours par semaine; elles n'ont presque plus d'ouvrage dès que le commerce se ralentit. On comprend qu'il en soit de même des liseuses et de toutes les professions qui tiennent aux variations de la mode. Les tisseurs ont plus de fixité, sans pouvoir cependant être sûrs du lendemain. Tantôt, en arrivant à l'atelier, on apprend que le maître n'a pas de commande, tantôt c'est une pièce d'un nouveau dessin qu'il faut monter, et la remetteuse n'est pas prête. On perd un temps incalculable en courses dans les ateliers, si l'on est simple ouvrier, et chez les patrons, si l'on est maître. Les Anglais disent proverbialement que le temps c'est de l'argent; il faut changer cela pour les ouvriers : pour eux, le temps est du pain. Pendant qu'une malheureuse femme va d'atelier en atelier, demandant du travail sans en trouver, l'heure du repas arrive bien vite. Comment montera-t-elle les mains vides ce long escalier au bout duquel l'attendent ses enfans, déjà exténués par les privations? S'il y a un malade dans le grenier, comment aura-t-elle une drogue chez le pharmacien, un peu de viande pour faire un bouillon, une couverture pour remplacer le feu?

De temps en temps il survient dans les régions élevées du commerce une de ces crises que signalent tant de sinistres à la Bourse. Tout le monde est frappé, mais c'est dans l'industrie surtout que le contre-coup est terrible. Du jour au lendemain, les fabricans arrêtent leurs commandes. Aussitôt tous les ateliers se vident, la pous-

sière les envahit, les métiers dégarnis ressemblent à des ruines lugubres. Le ménage du maître vit quelques jours sur ses épargnes; l'argent épuisé, et il s'épuise bien vite, le pain manque absolument, car il n'y a pas de crédit possible, si la crise menace d'être longue. Le loyer court cependant, comme l'impôt, pour cet atelier désert; c'est ce qui précipite la catastrophe. On porte au mont-de-piété sa vaisselle, sa literie, ses vêtemens de chaque jour. L'ouvrier qui n'a rien, pas d'épargne, pas d'effets, est mis à l'aumône d'un seul coup. Il devient mendiant avec un cœur courageux et des bras robustes. En 1836, on ramasse un ouvrier sur le quai de la Charité, exténué, presque moribond. « C'est de honte que je meurs, » dit-il pendant qu'on le porte à l'hôpital. A Lyon, le fléau frappe à la fois quatre-vingt mille âmes dans la ville et quatre-vingt-dix mille dans la population rurale. La peste et la famine ne sont rien auprès. La ville est effrayante et navrante le soir. Tout est éteint et morne dans les quartiers laborieux. Les femmes se glissent comme des ombres, tendant la main pour que leurs enfans ne meurent pas, ou chantent avec des sanglots dans la voix, et le visage tourné vers la muraille de peur d'être reconnues.

En dehors de ces désastres qui accablent une population entière, il y a des malheurs attachés à la nature humaine, mais dont les conséquences sont particulièrement terribles pour ceux qui vivent du travail de leurs mains. La maladie n'est que la maladie pour le riche; pour l'ouvrier, elle est fatalement la ruine. Dès le premier jour qu'il passe sur le lit de douleur, la paie est supprimée; en même temps la dépense augmente. Il faut payer le médecin, le pharmacien. Hélas! il faudrait aussi avoir de la propreté autour du malade, donner de l'air à cette poitrine embrasée. On a pour ressource l'hôpital, quand l'hôpital ne manque pas de lits. On trouve là le repos, des soins intelligens, des remèdes; mais l'inquiétude torture ce corps brisé autant que la maladie. Que devenir pendant la convalescence? Comment retrouver un métier, des commandes? Si c'est une femme, une mère, où vont ses enfans tandis qu'elle est là gisante et impuissante?

Il y a aussi la vieillesse, longue et incurable maladie. On fait des calculs sur le salaire des ouvriers : 4 centimes pour le logement, 75 pour la nourriture; mais combien pour l'épargne? Si chaque jour, pendant la santé et la force, il n'a pas le courage de se retrancher le superflu et quelquefois de prendre sur le nécessaire, quand ses yeux ne voient plus, quand ses mains tremblent, il tombe à la merci des siens, ou, s'il n'a pas de famille, à la charge de la charité. Reconnaissons toutefois que l'industrie de la soie est une des plus salubres. Les ateliers sont propres et bien aérés. Le travail est fatigant, sans demander une grande dépense de force. Il n'engendre

aucune maladie spéciale. La navette peut encore être lancée par les mains débiles d'un vieillard. Il arrive fréquemment qu'on est obligé de faire aux vieux parens une sorte de violence pour leur imposer l'oisiveté. Ils aiment leur profession; cela est en quelque sorte dans le sang, c'est la vertu locale et l'une des causes de la supériorité de la fabrique lyonnaise. Ils ont, comme tous les Lyonnais, un sentiment profond de l'indépendance. Ils se croient dégradés en devenant inutiles. On ose à peine leur dire que leur tissu n'est plus assez égal et assez serré, et que le métier qu'ils occupent rapporterait davantage entre des mains plus jeunes et plus actives.

Jusqu'ici nous n'avons point parlé des enfans, des apprenties. Quelques-unes des professions que nous avons successivement passées en revue exigent à peine un apprentissage. Au contraire, on a vu que, pour arriver à être tisseuse, il fallait faire un apprentissage de quatre ans, c'est-à-dire donner son temps et son travail depuis l'âge de treize ans environ jusqu'à dix-sept ou dix-huit. Il y a peu de familles en état de suffire pendant quatre années à l'entretien et à la nourriture d'une enfant dont le travail est improductif. Le nombre de celles qui peuvent racheter deux ans d'apprentissage en payant 4 ou 500 francs est encore plus restreint. L'apprentissage proprement dit ne demande pas plus de six mois pour une fille intelligente et adroite, de sorte que le maître d'atelier profite seul pendant plus de trois ans du travail de la jeune ouvrière. Il est bien clair que, surtout dans les deux dernières années, elle gagne des journées presque complètes, et le prix élevé du rachat montre l'importance des bénéfices réalisés par le maître. Son intérêt est donc de contraindre l'apprentie à travailler énergiquement pendant toutes les heures qu'elle lui doit. L'usage fixe la journée à huit heures; mais très souvent l'apprentie la prolonge de deux heures, et même de quatre, malgré les prescriptions de la loi sur les contrats d'apprentissage, et le bénéfice de ce travail est partagé par moitié entre elle et le maître. Voilà donc une enfant de quatorze ans, à l'âge où la santé des jeunes filles demande tant de ménagemens, livrée à un travail qui épuiserait les forces d'une grande personne, et jusqu'ici la société est désarmée devant un tel abus.

On sait combien on a eu de peine à introduire dans la législation des lois protectrices pour les enfans. En Angleterre, où les usines emploient un si formidable outillage, les manufacturiers ont intérêt à prolonger la durée de la journée pour tirer le plus de parti possible de ces coûteuses machines; ils résistent donc avec énergie à toute limitation des heures de travail. Le premier sir Robert Peel eut plus d'un assaut à livrer avant d'emporter le bill de 1802, qui limitait le travail des apprentis à douze heures effectives, sur lesquelles devait être pris le temps de l'instruction élémentaire, et

qui interdisait de les faire travailler entre neuf heures du soir et six heures du matin. Et comme le bill n'imposait ces restrictions qu'au travail des apprentis, et non au travail des enfans, les fabricans en furent quittes pour ne plus signer de contrats d'apprentissage. La loi protectrice de 1802 fut étendue en 1819 à tous les enfans, apprentis ou non, au-dessous de seize ans. En 1825, trois heures furent retranchées au travail de chaque samedi. En 1833, sur la proposition de lord Ashley, on divisa les enfans en deux catégories : de 13 à 18 ans, ils travaillèrent 69 heures par semaine, soit 11 heures 1/2 par jour; de 8 à 13 ans, leur journée fut limitée à 8 heures. Enfin le 15 mars 1844 sir Robert Peel le ministre fit réduire à 6 heures 1/2 le travail des enfans dans cette dernière classe. Un personnel salarié, créé par la loi de 1833 et composé de quatre inspecteurs-généraux et de nombreux sous-inspecteurs, tient la main à l'exécution des règlemens.

Il est digne de remarque que la France a encore plus de peine que l'Angleterre à s'accommoder du principe de la limitation du travail des enfans. En général, le citoyen est beaucoup plus passif de ce côté-ci du détroit; la centralisation, qui règne despotiquement sur nous depuis plusieurs siècles, nous a déshabitués de l'initiative, et l'on nous gouverne en une foule de choses que nos voisins n'abandonneraient pas à la tutelle de leur gouvernement. En revanche, les Anglais, qui ont moins de lois, leur obéissent mieux et plus volontiers; c'est peut-être parce qu'on ne leur impose que les lois les plus indispensables. Notre loi sur le travail des enfans date de 1841; elle admet, comme la loi anglaise, la distinction proposée par Wilberforce en 1819 entre les plus jeunes enfans et les adolescens. La première classe comprend en Angleterre les enfans de 8 à 13 ans; en France, ceux de 8 à 12 : ainsi la protection se relâche chez nous un an plus tôt. En Prusse, il faut avoir 14 ans pour entrer dans une manufacture. Les enfans de 8 à 12 ans peuvent travailler chez nous 8 heures sur 24, et par conséquent 1 heure 1/2 de plus qu'en Angleterre, ce qui est très considérable : 8 heures de travail pour un enfant de 8 ans! Chez nos voisins, les enfans d'un âge plus avancé ne peuvent être employés au travail effectif que pendant 11 heures 1/2 sur 24; nous tolérons 12 heures de travail effectif. Enfin, malgré notre ruineuse et énervante manie de créer à tout propos des fonctionnaires, nous n'avons pas d'inspection réelle pour le travail des enfans, ce qui rend la loi impuissante et presque inutile. La loi française ne s'applique d'ailleurs qu'aux manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu, et aux fabriques occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier. Or les ateliers de la fabrique lyonnaise ne renferment jamais plus de six ouvriers, et l'administration n'a pas usé du droit qui lui est con-

féré par l'article 7 de la loi, d'étendre les prohibitions. Il en résulte que le travail des enfans n'est protégé que par la loi sur les contrats d'apprentissage et par la coutume locale, qui peut être impunément enfreinte, et qui l'est tous les jours. Cette infraction est d'autant plus regrettable que la plupart des enfans employés dans la fabrique lyonnaise ne sont pas de Lyon, et qu'il ne s'agit pas ici de ces ateliers où l'apprenti travaille à la journée et se tient pendant un temps déterminé à la disposition d'un ouvrier ou d'un contremaître, leur servant quelquefois d'auxiliaire et trop souvent de commissionnaire. Dans un atelier de tissage où chacun a son métier, l'apprenti aussi bien que le compagnon, et où tout le monde est tâcheron, les avantages du contrat sont pour le maître en raison directe du travail qu'il obtient de son apprenti, de sorte qu'il a intérêt non-seulement à le faire travailler longtemps, mais à le faire travailler énergiquement. La loi manque donc précisément là où elle eût été très nécessaire. Quand on se promène le soir dans les rues tortueuses de la Croix-Rousse, et qu'on voit dans les étages supérieurs ces fenêtres éclairées derrière lesquelles retentit sourdement le bruit de la barre, on a le cœur serré en pensant à ces pauvres filles qui sont là depuis six heures du matin, pauvrement vêtues, à peine nourries, lançant et relançant la navette sans repos ni trève, courbées sur cette barre trop pesante pour leurs jeunes bras, la poitrine fatiguée par leur attitude, ne respirant plus le grand air, l'air du dehors, l'air de la campagne, si nécessaire à leur développement. Où vont-elles en sortant de là dans la nuit noire? Trouvent-elles au moins la solitude dans l'asile qui les reçoit? N'obéissent-elles pas à cet instinct de la nature, si vif dans la jeunesse, et qui devient si impérieux après de longues journées d'un travail incessant, à l'instinct qui nous pousse à chercher une diversion? Et dans cette absence de bons conseils, de bons exemples, ne demandent-elles pas cette diversion à la débauche, comme beaucoup d'hommes, dans une situation moins triste, demandent l'oubli à l'ivresse (1)?

Quoique le métier de couturière et même celui de modiste ne soient guère lucratifs, les familles lyonnaises hésitent depuis longtemps à faire entrer leurs filles dans la fabrique. On a été obligé de chercher au loin des apprenties. Quand la banlieue n'en a plus fourni, on est allé jusqu'en Dauphiné, jusqu'en Provence, jusqu'en Auvergne. Avec le temps, les pères de famille ont pris des scrupules. Ils se sont demandé ce que deviendraient leurs enfans dans cette grande ville. Ils ont remarqué que les jeunes ouvrières trou-

(1) En général, les ouvriers de Lyon ne sont pas adonnés à l'ivrognerie. M. Villermé, qui a étudié de très près les ouvriers de Lyon en 1835, et qui les a observés dans les cabarets et dans les cafés, déclare n'avoir rencontré qu'un seul homme ivre.

vaient difficilement un mari, quand elles n'avaient pas vécu dans le sein d'une famille pendant leur apprentissage. Pour remédier en partie à ces maux et pour calmer ces justes appréhensions, un fabricant, sorti lui-même des ateliers et devenu riche par des miracles d'économie, a eu l'idée de transformer l'apprentissage en une sorte d'internat. Il a bâti tout exprès à quelques lieues de Lyon un établissement considérable, fabrique, école ou couvent, comme on voudra l'appeler. L'idée a prospéré, et il y a maintenant trois maisons de ce genre, l'une à Jujurieux pour les taffetas, une autre à Tarare pour la peluche, et la troisième à La Séauve pour les rubans. Les jeunes filles, en y entrant, signent un engagement de trois années, non compris un mois d'essai obligé. On y reçoit aussi des ouvrières, qui contractent un engagement de dix-huit mois.

Le règlement est partout extrêmement sévère. Dans une de ces maisons par exemple, le travail commence à cinq heures un quart du matin et finit à huit heures un quart du soir. Sur cet espace de quinze heures, cinquante minutes sont accordées le matin pour déjeuner et faire les lits, une heure pour dîner et se reposer, ce qui laisse un peu plus de douze heures de travail effectif. La journée finie, on soupe, on dit la prière, et tout le monde est couché à neuf heures. Les apprenties n'ont droit qu'à une sortie toutes les six semaines. On ne trouve dans le règlement d'autre trace d'enseignement élémentaire qu'une école du dimanche : un enseignement aussi rare, donné à des enfans fatiguées par le travail de la semaine, est à peu près illusoire; on aurait agi autrement en Angleterre ou en Allemagne. Il faut dire, comme atténuation, qu'on ne reçoit pas d'enfans au-dessous de treize ans. La journée du dimanche se passe assez tristement jusqu'à deux heures : service religieux matin et soir, catéchisme, école, une récréation plus longue que pendant la semaine. Après vêpres, si le temps le permet, on fait une promenade en commun, et sous la surveillance des sœurs, jusqu'à la chute du jour. En cas de mauvais temps, on remplace la promenade par des lectures à haute voix. Les ouvrières sont soumises au règlement comme les apprenties; elles doivent la même obéissance aux sœurs. En semaine, toutes les habitantes de la maison sont constamment surveillées, comme dans une pension ordinaire de jeunes filles. Il est plus que probable que les pensionnaires de ces établissemens sont mieux nourries, mieux couchées, mieux soignées dans leurs maladies que les apprenties et les ouvrières de Lyon; mais ces douze heures de travail surveillé, ce dimanche passé tout entier à l'église ou à l'école, égayé seulement, quand il fait beau, par une promenade qui ne commence jamais avant trois heures de l'après-midi, cette interdiction presque absolue de communications avec le dehors, constituent un régime qui effraie l'imagination. Les autres

jeunes filles ont au moins la liberté de leurs dimanches, une liberté relative dans les ateliers, peut-être quelquefois une promenade ou une causerie le soir après la journée de travail. Ici tout est bien austère pour des enfans de treize à dix-huit ans. C'est bien plus que le couvent, car c'est le couvent avec douze heures de travail. On se demande en quoi ce régime peut différer de celui d'une maison de correction. Cependant au premier appel les familles sont accourues, preuve évidente qu'elles avaient le sentiment du péril auquel le séjour de Lyon expose les apprenties sur lesquelles les parens ne peuvent pas veiller. Quoique ces fondations ne datent pas de loin, on a déjà pu constater que les jeunes filles trouvent plus aisément à se marier en sortant de Jujurieux. Les fabricans qui ont fondé ces écoles n'en retirent pas de profit, obligés qu'ils sont de marcher en tout temps à cause de leur personnel et de leur outillage. En un mot, c'est rendre un service aux jeunes ouvrières lyonnaises que de les enfermer pendant trois ans, en les assujettissant à un travail de douze heures par jour. Ce seul fait éclaire mieux leur situation que tous les détails dans lesquels nous sommes entrés. L'archevêque de Lyon vient de fonder une communauté de religieuses pour fournir des surveillantes aux fabricans qui voudront entrer dans la voie des pensionnats d'ouvrières. Il est impossible de ne pas reconnaître qu'en agissant ainsi il reste dans le véritable esprit de l'église catholique, et il faut ajouter que cette transformation de la condition des jeunes ouvrières est un progrès sur ce qui existe aujourd'hui, car le plus grand intérêt d'un père et d'une mère obligés de se séparer de leur fille est d'être rassurés sur sa conduite morale. On nous permettra cependant d'avouer d'une manière générale notre éloignement pour ces agglomérations de personnes, qui substituent la communauté à la famille, le règlement à l'affection. Cet internement peut être un bien par comparaison; mais en lui-même il est un mal.

III.

Il est assez curieux de remarquer que, tandis que le clergé catholique, poursuivant un but désintéressé et charitable, pousse à la transformation de la fabrique en manufacture, certains économistes y poussent aussi par des raisons tout opposées, pour diminuer les frais de la fabrication par l'emploi du moteur mécanique. De tous côtés, on semble prévoir le moment où le moteur mécanique chassera la force humaine. On n'aura pas même besoin de recourir à la vapeur, puisque les départemens de l'Isère, de l'Ardèche, de la Loire et de la Haute-Loire sont sillonnés en tout sens par de nombreux

cours d'eau. Si une fois les grandes maisons lyonnaises en prennent leur parti, il est difficile qu'elles n'entraînent pas toutes les autres. Des essais ont été faits avec bonheur pour les étoffes les plus simples, qui exigent peu d'habileté de main-d'œuvre, et notamment pour les crêpes. Il y a donc là une question à examiner, car on ne connaîtrait pas la situation vraie des ouvrières, si on ne tenait point compte de la possibilité d'une transformation aussi radicale.

Il est à peine nécessaire de dire quelle est la cause qui fait présager la transformation prochaine de la fabrique lyonnaise en manufacture. On a calculé que quatre ouvriers aidés par un moteur mécanique font la besogne de douze. En mettant pour le prix d'achat, l'alimentation ou l'entretien d'une machine hydraulique, une somme équivalente au salaire de deux ouvriers, on dépasse certainement le chiffre des frais, et on a encore une économie nette de moitié sur la main-d'œuvre du tissage. Peu importe que ces chiffres soient contestés : il suffit que l'économie soit certaine et considérable. Or, dès qu'un fabricant réalisera une économie de moitié sur la main-d'œuvre, il abaissera ses prix de manière à accaparer le marché, et ses concurrens seront forcés de l'imiter ou de se retirer. On ne peut ni recourir à des prohibitions, puisque les prohibitions sont effacées de notre code commercial, ni protéger la fabrique française au moyen d'un droit, puisqu'il s'agit surtout de l'exportation et que le marché national n'écoule que la moindre partie de nos produits (1), ni surtout renoncer à une branche d'industrie jusqu'ici florissante, et qui nous donne à la fois de l'argent, du travail et de la gloire. Pourquoi ne reconnaîtrions-nous pas de bonne grâce que ces conclusions sont d'une évidence irrésistible, les prémisses étant données, et que, s'il est une fois établi que la fabrique étrangère peut fournir des produits aussi parfaits que les nôtres à des prix inférieurs, il faudra se hâter de lui emprunter ses moyens de fabrication?

Cependant voici un fait bien digne aussi d'attention. Il y a déjà longtemps que les fabricans anglais appliquent le système des manufactures à l'industrie de la soie, ce qui n'empêche pas Lyon, et en général toute la fabrique française, de s'en tenir à l'ancienne méthode, et de garder néanmoins son rang sur le marché. Quelle est la cause de ce phénomène?

S'il ne s'agissait que d'une simple hésitation, d'un retard, rien ne serait plus facile à expliquer. La place de Lyon a deux caractères qui lui sont propres : une extrême prudence, une extrême solidité. Les négocians ont résisté jusqu'ici à la tentation d'augmenter leurs

(1) L'Autriche, la Suisse, le Zollverein et l'Angleterre produisent ensemble des tissus de soie pour une somme que M. Louis Reybaud évalue à 469 millions de francs, tandis que la France en produit à elle seule pour 532 millions.

affaires par le crédit. Ils achètent la soie à soixante jours, sous la condition de payer l'intérêt du prix, s'ils vont jusqu'au terme, et de ne pas payer d'intérêts, s'ils effectuent le paiement dans les dix jours. Il est bien rare qu'ils ne s'affranchissent pas des intérêts par un paiement anticipé; un négociant qui ne solde pas ses achats dans les dix jours de la livraison porte infailliblement atteinte à son crédit commercial. Ils traitent avec leurs acheteurs dans les mêmes conditions. Comme ils sont soumis, ainsi que nous l'avons vu, aux chances de la récolte et à celles de la mode, ils ne veulent pas se charger en outre des chances du crédit. Ce sont des négocians de la vieille roche, spéculant à coup sûr, autant du moins que le permet l'incertitude des prévisions humaines. La place de Lyon compte à peine une faillite par an. Malgré cette extrême prudence, la matière première représentant à peu près la moitié de la valeur des tissus, les crises prennent très vite des proportions considérables; aussi les négocians ne font-ils jamais d'approvisionnemens supérieurs aux besoins présumés d'une saison. Au moindre signe de diminution dans la vente, ils restreignent leurs achats s'il se peut, et en tout cas leurs commandes. S'ils fabriquaient eux-mêmes comme les Anglais, ils auraient un personnel d'ouvriers sur les bras, un outillage considérable, de vastes terrains occupés, ou se verraient contraints, dans les momens de crise, de fabriquer coûte que coûte pour ne pas laisser improductif un capital aussi important. C'est précisément ce qui rend lourdes pour leurs fondateurs les écoles d'apprentissage de Jujurieux, de Tarare et de La Séauve. Quand tous les ateliers sont fermés parce qu'on ne trouve plus d'écoulement pour les produits, Jujurieux n'en a pas moins ses trois cents ouvrières à nourrir. Au contraire, le fabricant lyonnais, qui commande à chaque compagnon une pièce à la fois, voyant le marché se restreindre, ne renouvelle pas sa commande, et tout est dit.

On comprendrait donc, avec ces habitudes invétérées dont quelques-unes sont des traits de caractère, que le commerce de Lyon pût hésiter; mais il fait plus : il se tient inébranlable dans ses anciennes allures. Les statistiques les plus exactes ne portent qu'à cinq mille seulement le nombre des métiers mus par des moteurs mécaniques, et ils sont presque tous placés hors de Lyon et du département du Rhône. A Lyon même, le moteur mécanique n'a encore fait de conquêtes importantes que parmi les théoriciens. Le commerce a donc provisoirement trouvé le moyen de soutenir la concurrence contre les prix anglais. A-t-il pour cela fait quelques sacrifices, et renoncé par exemple aux étoffes unies pour se rejeter uniquement sur les articles de goût? Il ne l'a pas fait et ne pouvait pas le faire. Jusqu'à présent, la supériorité de la fabrique lyonnaise au point de vue de l'art n'est pas menacée; cette supériorité incon-

testable tient à diverses causes : aux dessinateurs sans doute, qui sont les premiers du monde, mais aussi au goût exercé des fabricans et des ouvriers. L'Angleterre fonde d'excellentes écoles de dessin, et, comme si elle se défiait elle-même de ses aptitudes, elle prend à Lyon ses dessinateurs et jusqu'à ses modèles. Rien n'y fait. Nos produits conservent une telle supériorité, que le principal effort de la fabrique étrangère consiste à nous copier. En ce sens, Lyon est devenu une fabrique d'échantillonnage universel. Les reproductions mêmes ne sont point parfaites. L'ouvrier anglais ou allemand imite scrupuleusement la pièce : dessin, couleurs, nuances, tout se retrouve dans la copie, excepté une certaine physionomie de l'original qui lui donne son cachet. Nous restons donc les maîtres pour la haute fantaisie, le grand luxe; mais ce n'est là que la fleur de la fabrique. La force du commerce est dans les étoffes courantes; si nous étions battus sur ce dernier point, la fabrication des étoffes de luxe ne serait plus qu'une partie relativement très insignifiante de la richesse nationale, et il n'est pas même certain qu'on pût la continuer longtemps dans ces conditions, parce qu'il faut qu'une industrie soit montée sur un grand pied pour être florissante, et que les ouvriers d'élite se recrutent dans la masse des ouvriers ordinaires. La vérité est que Lyon a lutté, pour les étoffes de luxe, par la supériorité de ses produits, et pour les étoffes courantes, par la dissémination commencée et chaque jour croissante des métiers dans la banlieue, ce qui a permis de réaliser d'importantes économies sur la main-d'œuvre, et par conséquent de tenir les prix de vente au niveau des étoffes étrangères.

Cette dissémination des métiers hors de Lyon est un fait d'une importance capitale : elle nous préservera de la manufacture, ce qui est un grand bien pour la morale; elle donnera aux femmes un travail isolé et sédentaire, ce qui peut être le salut de la famille; elle lutterà, au grand profit de l'ordre et au grand bénéfice des ouvriers, contre la dépopulation des campagnes; elle servira en même temps les intérêts de l'industrie et ceux de l'agriculture. C'est vers ce but assurément que doivent tendre de tous leurs vœux, de tous leurs efforts, tous ceux qui s'intéressent au sort des femmes, à la restauration des vertus de la famille. M. Villermé déclarait déjà en 1835 que les compagnons qui fabriquent les étoffes unies légères gagnaient à peine de quoi vivre. A plus forte raison, le salaire des femmes était alors, est encore aujourd'hui insuffisant; cependant il n'y a aucun reproche à faire au commerce, aucune réforme à lui proposer, tant que la fabrication restera concentrée dans la ville. Il faut que les femmes puissent se marier, et que les femmes mariées puissent rester tout le jour au domicile commun, pour y être la providence et la personnification de la famille. A Lyon, les ouvrières se

marient difficilement, parce que la débauche y est facile pour les hommes, et parce que, les femmes gagnant à peine le nécessaire pour elles-mêmes, les enfans retombent à la charge du mari. Une fois mariées, si elles n'ont pas un capital pour acheter un métier, elles continuent à fréquenter l'atelier treize heures par jour, ce qui réduit à l'état d'orphelins des enfans dont le père et la mère sont vivans et valides. Tout change, si la fabrique, au lieu de se concentrer à Lyon, se répand hors de la ville. Les femmes contractent des mariages réguliers; elles contribuent doublement, par leur salaire et par leurs soins, à l'aisance commune, elles vivent constamment au milieu de leurs enfans, ce qui est pour ainsi dire leur atmosphère vitale. En même temps, le commerce lyonnais, loin de s'appauvrir par cette transformation, réalise des économies qui le mettent en état de tenir tête à la concurrence anglaise.

Tout le monde comprend que l'ouvrier des campagnes, dépensant moitié moins que l'ouvrier des villes, peut se contenter d'un salaire moitié moindre. Ce n'est point ici comme pour la substitution des femmes aux hommes et des enfans aux femmes dans les manufactures; il ne s'agit pas de spéculer sur les privations que l'ouvrier de la campagne peut supporter, car si les objets de consommation lui coûtent moitié moins qu'à l'ouvrier de la ville, il reçoit un salaire égal en touchant une somme d'argent moitié moindre. A la vérité, pour que cette proposition soit juste, il faut supposer que tout l'argent de l'ouvrier est immédiatement consommé pour ses besoins, et qu'il ne fait pas d'épargne; il serait donc équitable de lui tenir compte de cette différence : l'économie pour le fabricant n'en serait pas moins énorme. Disons sur-le-champ, à l'honneur de la fabrique lyonnaise, qu'il y a tout lieu de compter que, si l'exemple donné par quelques-unes des maisons les plus fortes et les plus intelligentes de décentraliser le travail vient à se généraliser, les salaires seront établis sur un pied raisonnable. On calcule que, dans l'état actuel, les capitaux employés dans la fabrique de la soie ne rendent pas au-delà de 10 pour 100, ce qui prouve que les exigences du capital ne sont pas exagérées.

Une autre économie considérable et toute spéciale résultant de la décentralisation serait la suppression du chef d'atelier. A Lyon, tout maître tisseur prélève de droit la moitié du salaire gagné par les compagnons. Si, par exemple, le travail d'un compagnon produit 8 francs par jour, le commerçant débourse 8 francs, et l'ouvrier n'en touche que 4. 2 francs à peu près représentent les frais généraux; il y a donc 2 autres francs qui accroissent la part du chef d'atelier sans utilité réelle.

Assurément, comme il n'y a ni droit de maîtrise, ni brevet, ni rien de semblable, et que la différence entre le maître et le compagnon

tient uniquement à la possession du métier, on pourrait croire que la même distinction se reproduira à la campagne pour les mêmes motifs; mais il faut remarquer que l'achat du métier sera moins difficile pour l'ouvrier rural. Un métier pour tisser les châles ne coûte pas moins de 12 ou 1,500 francs; c'est le prix ordinaire à Saint-Étienne pour la fabrique des rubans. Un métier à tisser ordinaire, tel qu'il en faudrait aux ouvriers de la banlieue lyonnaise, ne coûte pas plus de 150 francs, et il en coûterait en outre depuis 30 jusqu'à 150 francs, suivant le nombre des crochets, pour le transformer en métier à la Jacquard. Or l'apprentissage à la ville coûte quatre années de temps, ou une année et 400 francs; il est clair qu'à la campagne il sera facile de faire une économie de plus de 200 francs sur cette dépense; on peut donc dire, sans rien exagérer, que le métier ne coûtera rien. D'ailleurs pourquoi la maison n'achèterait-elle pas le métier à son propre compte, comme cela se pratique déjà dans plusieurs maisons importantes? Si la charge paraissait trop lourde, le négociant pourrait se couvrir au moyen d'annuités. La fabrique de Lyon élèverait ainsi les compagnons au rang de maîtres sans se grever. Les manufacturiers de Mulhouse transforment par un procédé analogue les ouvriers en propriétaires. Rien ne saurait mieux convenir au rôle des chefs d'industrie et aux sentimens qui les animent.

Il importe d'ailleurs extrêmement de ne pas oublier que l'emploi du moteur mécanique peut très bien se concilier avec l'établissement des métiers ruraux. La houille est abondante à Lyon et à Saint-Étienne; les chutes d'eau ne manquent pas dans la banlieue lyonnaise, qui comprend, au point de vue industriel, l'Isère, l'Ardèche, la Loire et la Haute-Loire. Il n'est pas nécessaire qu'une machine, quand elle coûte peu, fasse mouvoir un grand nombre de métiers à la fois. M. Louis Reybaud raconte qu'à Elberfeld, quand le premier moteur mécanique fut introduit, les ouvriers, comme partout, se crurent perdus; mais au lieu de s'attrouper et de briser les appareils, comme ils n'auraient pas manqué de le faire ailleurs, ils attendirent patiemment le résultat de l'épreuve, non sans une secrète espérance de la voir échouer. Les machines réussirent. Que firent les ouvriers? Ils en achetèrent. Ils luttèrent avec des machines de six chevaux contre des machines de trente-cinq chevaux, et ils luttèrent avec succès. On pourrait donc à la rigueur avoir à la campagne, au lieu de métiers isolés, des ateliers restreints, et cela vaudrait toujours mieux pour les mœurs que des manufactures, et surtout des manufactures à la ville. On y réunirait les femmes d'une même famille avec tous les avantages du travail isolé. Si nous étions moins indifférens sur la morale, nous trouverions fréquemment que l'intérêt du bon ordre et des bonnes mœurs se concilie très bien avec le

progrès économique; mais c'est un malheur de notre société que les moralistes dédaignent les questions industrielles, au risque de se rendre impuissans, tandis que les intérêts consentent à peine à tenir compte des questions morales.

Les défenseurs de l'agglomération prétendent qu'on ne peut confier de la soie à de grandes distances, comme s'il n'était pas tout aussi facile de se renseigner sur un paysan demeurant chez lui, dans son village natal, que sur un ouvrier perdu au milieu de Lyon, à cinquante lieues de sa famille. Ils insistent sur la nécessité de surveiller le travail pour que le dessin soit bien exécuté, la trame serrée également, le tissage fait avec propreté. La réponse est facile. Ce n'est pas en général le commerçant lui-même qui exerce cette surveillance, ce sont des commis qu'on appelle *commis de ronde*; il s'agit tout au plus d'en augmenter le nombre, ou de leur donner un cheval, comme à Saint-Étienne et à Saint-Chamond. D'ailleurs on fera faire à Lyon, sous les yeux des négocians, les *façonnés*, qui sont une affaire de goût et qui peuvent braver l'élévation des prix; le travail rural ne sera que pour les *unis*, qui n'exigent pas une surveillance aussi assidue. Enfin on voit des difficultés dans les déplacemens de l'ouvrier, de la matière première, des tissus; mais il est clair qu'il se créera des centres secondaires, qu'on installera des comptoirs : toutes ces difficultés prétendues ne sont que des nouveautés, et dans notre pays très routinier et très peu entreprenant, toute nouveauté paraît longtemps une impossibilité.

Il y a peut-être plus de force réelle dans l'objection qui consiste à dire qu'il faut être laboureur ou tisseur, et qu'on ne saurait être à la fois l'un et l'autre: qu'un paysan qui, dans le moment où la terre ne le réclame pas, se met au métier pour utiliser son chômage travaille nécessairement sans propreté et sans délicatesse. Il est certain que la théorie des alternances proposée par Owen en 1818, et qui fait d'une profession industrielle la compagne complaisante et soumise de l'agriculture, ne tient pas contre les difficultés pratiques, quand il s'agit d'une profession qui exige du goût, de l'adresse, une main légère. A Crefeld, où quelques laboureurs emploient le mauvais temps à tisser, on n'obtient d'eux que des ouvrages de qualité très inférieure; mais à Crefeld aussi la plupart des métiers à tisser ruraux sont tenus par des femmes, et ceux-là réussissent à merveille. A Zurich, les femmes occupent cinq métiers sur six. Voilà le vrai, voilà un partage intelligent du travail : à l'homme, la charrue, la bêche, le râteau; à la femme, la navette et le fil de soie. Le mari vit au grand air, bravant la pluie ou le soleil; la femme reste sédentaire, n'interrompant son travail que pour vaquer aux menus ouvrages de la maison. Ces campagnardes, qui ne re-

muent pas le hoyau, ont bien vite la main légère; elles apprennent bien vite à exagérer la propreté, et leur maison y gagne en même temps que leur état. Souffrons, puisqu'il le faut, qu'un homme manie la navette et reste assis à l'ombre treize heures par jour; cependant il vaut mieux pour lui suivre ses grands bœufs et marcher dans la terre fraîchement remuée. Il est plus à sa place dans les sillons de son champ, dans les herbes humides de ses prés. Il y déploie mieux sa vigueur, il y sent plus complétement sa dignité. Ce mâle labeur est fortifiant pour son corps et pour son âme. La femme au contraire ne s'accoutume que malaisément à ces brusques transitions du froid ou du chaud; elle a peine à conduire un attelage, ses mains ne sont pas faites pour la pioche et le râteau; son corps succombe sous le faix des grandes gerbes qu'il faut porter au chariot ou à la meule. Pendant qu'elle sarcle ou qu'elle fauche, dépensant beaucoup de peine pour peu de besogne, la maison reste vide et l'enfant est abandonné. On se plaint de la désertion de la campagne; à quoi tient-elle? A l'abaissement des salaires. — Les manœuvres vont se faire journaliers à la ville parce que le travail dans les villes se paie moitié plus; le père envoie ses enfans en apprentissage à Lyon parce qu'il y gagnera plus tard des journées de 4 francs, tandis qu'il arrive difficilement à 1 fr. ou à 1 fr. 50 dans les plaines du Dauphiné. Si dans chaque ferme les femmes gagnaient de bonnes journées au travail de la soie, il en résulterait une grande aisance pour la maison; le laboureur, privé du concours de sa femme et de ses filles, appellerait un ouvrier à son aide en le payant bien. Un bon ouvrier fait la besogne de trois femmes. Le premier principe économique est d'appliquer tout producteur à l'ouvrage auquel il est propre.

Les résistances, autant qu'on peut le présumer, viendront d'en bas plutôt que d'en haut. L'esprit de routine retient seul encore les fabricans; mais les chefs d'atelier ont tout à perdre à cette transformation. Il s'agit pour eux de rentrer dans les rangs des simples ouvriers, et de renoncer à l'importance individuelle et collective que comporte leur situation actuelle. Les compagnons, qui ne pourraient que gagner à la suppression des maîtres, y répugnent aussi : le séjour de la ville a un grand attrait pour eux; ils ne pourraient plus se faire aux habitudes de la campagne. On trouve ce sentiment même chez les femmes. La ville les tente par leurs mauvais côtés, par le luxe, par les plaisirs, les spectacles. Une fois habituées à ne dépendre que d'elles-mêmes aux heures où l'atelier ne les réclame pas, elles ne pensent pas volontiers à reprendre le joug des habitudes domestiques, ce joug si doux à porter quand on n'a pas fait l'essai d'une liberté maladive et fatale. Au fond, il ne peut être question de renvoyer chez eux les ouvriers de la ville; tout ce qu'on peut faire, c'est

de diminuer progressivement le nombre des ateliers de Lyon, en multipliant les commandes au dehors. L'exemple de plusieurs maisons importantes prouve que cela est praticable. En Suisse, en Allemagne, on ne procède pas autrement. La moitié de la fabrication de Viersen et de Crefeld se fait ainsi à domicile, loin des grands centres de population. Pourquoi ce qui se fait avec un plein succès à Viersen, pourquoi ce que font avec un succès égal certains négocians de Lyon ne se ferait-il pas par tous les autres?

Il est bien à craindre d'ailleurs qu'on ne puisse maintenir longtemps les habitudes actuelles en présence des concurrens étrangers. Il faudra recourir à la dissémination des ateliers ou au moteur mécanique. Le premier procédé n'a que de bons résultats; le second n'est pas sans inconvéniens.

D'abord il faudrait que le commerce de Lyon renonçât à toutes ses façons d'agir. Dans son organisation actuelle, rien ne lui est plus facile que de suivre les variations de la mode. Cette aptitude à se transformer est une des conditions de son succès, que l'outillage en grand et le travail par masses feraient disparaître. C'est là, dans cette industrie spéciale, un inconvénient réel des machines, et il a plus d'importance chez nous que chez nos voisins, dont les modes ont une certaine fixité, surtout pour les étoffes courantes. Non-seulement le négociant de Lyon peut changer ses dessins en un clin d'œil, mais il peut ralentir ou suspendre sa fabrication suivant les besoins. Au contraire, du moment qu'on a de vastes ateliers, un immense loyer sur les bras, des machines, des impôts à payer, des ouvriers enrégimentés par centaines, on ne peut plus, comme aujourd'hui, attendre la commande ou ne la devancer qu'avec réserve, diminuer quand il le faut sa fabrication, ou même l'arrêter tout à fait. Il y a des frais courans qui en très peu de jours constitueraient des pertes considérables, si on gardait à sa charge dans une inaction complète tant de bras et tant de métiers. La nécessité de travailler dans les crises entraîne l'obligation de recourir au crédit, car on ne pourrait plus atténuer les effets du chômage de la vente par le chômage de la fabrication. Voilà tout Lyon en quelque sorte bouleversé, la solidité proverbiale de la place compromise, tous les rapports changés avec les producteurs de soie, les ouvriers et les marchands. Le fabricant ne se reconnaîtrait plus lui-même. Le chef d'une grande usine qui emploie quatre ou cinq cents ouvriers n'a rien de commun avec le fabricant que nous connaissons, que rien ne détourne des deux opérations fondamentales de son industrie, l'achat des matières premières et la surveillance de la fabrication. Quant à l'ouvrier, il périt en quelque sorte dans ce changement; c'est l'eau et la vapeur qui le remplacent. On dit que les crises seraient moins fréquentes,

mais à quelle condition? A la condition d'être cent fois plus redoutables quand elles éclateraient, car la modération des achats n'entraîne qu'une suspension de travail, tandis que la faillite d'un négociant a pour conséquence la suppression des métiers. Au milieu de cette métamorphose universelle, nos produits conserveraient-ils leur supériorité? Cela est peut-être douteux. Il est très difficile d'apprécier les causes de la supériorité en matière de goût; on peut dire au moins que trois personnes concourent à la perfection de nos soieries: le dessinateur, le fabricant et l'ouvrier. La preuve que la supériorité du dessin n'est pas tout, c'est que nos modèles sont copiés partout avec la dernière exactitude, et ne sont égalés nulle part. Quand nous aurons remplacé la main de l'homme par des machines, peut-être devrons-nous nous estimer heureux de réussir aussi bien que les Anglais.

Faisons-nous, en parlant ainsi, la guerre aux machines, à la vapeur, et à tout ce qu'on est convenu d'appeler la grande industrie? Le ciel nous en préserve. Le moteur mécanique est un progrès réel, puisqu'il exempte de plus en plus les hommes de l'obligation d'être des bras, et qu'il leur permet de plus en plus d'être des intelligences. Il augmente le bien-être des ouvriers, puisqu'il met à leur portée des meubles, des étoffes, qui étaient encore, il y a moins de cent ans, des objets de grand luxe. Le mètre de coton, qui coûte aujourd'hui 1 franc, aurait coûté 3 francs avant la révolution; la consommation des produits manufacturés était en 1788 de 38 francs pour chaque habitant, et de 125 francs en 1847; mais nous ne parlons ici que de l'industrie de la soie, dont la situation est toute particulière, et nous ne faisons pas de thèse générale. Il y a certainement quelques industries où l'on peut forcer la fabrication pour forcer le marché; quant au marché de la soie, aujourd'hui immense, il paraît avoir atteint tout son développement. Lutter par la fabrication grossière et les bas prix contre le lin et le coton serait une entreprise ruineuse pour le producteur et sans utilité réelle pour le consommateur. Il ne serait donc pas à propos, dans cette question, de répéter que l'intérêt de la consommation prime tout, et que si la machine produit de meilleurs résultats ou les mêmes résultats à moindre prix, on doit appeler la machine, parce que l'intérêt du fabricant, comparé à celui du consommateur, est toujours éphémère, la force délaissée ne manquant jamais, au bout de quelque temps, de trouver un emploi utile. La question est toute différente. L'humanité peut se passer d'avoir un plus grand nombre de robes de soie; mais la France ne peut pas laisser l'industrie de la soie sortir de chez elle. Il n'y a au fond à se préoccuper que de la concurrence, et tant que le travail isolé nous permettra de tenir tête

aux manufactures, nous n'aurons pas de motif, au point de vue industriel, de renoncer au travail isolé.

Certes aucun esprit sensé ne voudrait résister à l'établissement des manufactures, s'il fallait opter entre elles et la ruine de notre fabrique. Cependant, si l'industrie nationale peut être sauvée par un autre moyen, il est bien permis de souhaiter que la famille de l'ouvrier échappe à ce nouveau fléau dont on la menace, — la famille, dis-je, car c'est elle qui souffre chaque fois qu'une branche de travail isolé est détruite au profit du travail en commun. Ces grandes simplifications de l'industrie, qui produisent tant de merveilles parce qu'elles multiplient indéfiniment les forces disponibles, ont le malheur de désorganiser la plus simple, la plus naturelle et la plus nécessaire de toutes les associations. Elles améliorent évidemment la vie matérielle, mais elles menacent quelquefois la vie morale. La société supporterait cette calamité, si les hommes seuls étaient enrégimentés au service du noir génie de la vapeur, car après tout la tâche principale de l'homme dans la famille est de l'édifier par son exemple et de la faire vivre par son salaire. Le père de famille n'a pas besoin de rester tout le jour parmi les siens. Quand il revient le soir, portant ses outils, après douze ou treize heures de fatigue, et qu'il s'assoit à son foyer, près de sa femme, avec ses enfans pendus à son cou, il n'est personne autour de lui qui ne bénisse le travail qui donne à toute la maison la sécurité et le bien-être. Rien qu'en pressant ses mains calleuses, son jeune fils s'instruit des nécessités et des consolations de la vie. Mais si, à l'aube du jour, la mère prend le même chemin que son mari, laissant le plus jeune enfant à la crèche, envoyant l'aîné à l'école ou à l'apprentissage, tout est contre nature, tout souffre, — la mère éloignée de ses enfans, l'enfant privé des leçons et de la tendresse de la mère, le mari qui sent profondément l'abandon et l'isolement de tout ce qu'il aime. S'il y a une chose que la nature nous enseigne avec évidence, c'est que la femme est faite pour être protégée, pour vivre, jeune fille, auprès de sa mère, épouse, sous la garde et l'autorité de son mari. L'arracher dès l'enfance à cet abri nécessaire, lui imposer dans un atelier une sorte de vie publique, c'est blesser tous ses instincts, alarmer sa pudeur, la priver du seul milieu où elle puisse vraiment être heureuse. Trop souvent l'atelier où on la conduit est mixte, et elle se voit obligée de vivre au milieu des hommes, dans un contact perpétuel avec eux. N'est-il pas à craindre que les opinions libres et quelquefois immorales qui ont cours parmi les ouvriers ne se communiquent à leurs compagnes? Quand même elles échapperaient aux autres périls, il est presque impossible que leur esprit demeure chaste. Il est trop évident d'ailleurs que, dans une grande réunion

de femmes, il y en a que le vice a flétries; cependant les femmes honnêtes qui gagnent leur vie dans le même atelier travaillent tout le jour côte à côte avec elles; elles subissent leur contact et peut-être leur amitié, car il n'est guère possible d'isoler son âme dans cette promiscuité forcée.

Ce qui caractérise la situation des femmes travaillant en commun dans un atelier, c'est qu'elles souffrent par leurs vertus. Otez-leur les vertus de leur sexe, et il n'y aura plus de motif pour les plaindre. Le travail n'est pas plus fatigant à l'atelier que dans la mansarde, et il s'y fait souvent dans de meilleures conditions pour la santé et le bien-être de l'ouvrière. On peut même penser qu'à ce point de vue la manufacture est plus avantageuse que la fabrique proprement dite : il est bien entendu que cette remarque ne s'applique pas aux professions insalubres. Plus la manufacture devient considérable, et plus le patron s'élève en richesse, en importance sociale; en même temps qu'il s'élève, il comprend mieux ses devoirs envers les instrumens vivans de sa fortune, et il a plus de moyens pour les remplir. Certes on rencontre encore un très grand nombre d'ateliers où le patron n'est qu'un calculateur sans cesse préoccupé d'augmenter la vente et de diminuer les frais aux dépens de qui il appartiendra; mais qui ne sait que déjà quelques-unes de nos grandes industries rivalisent à qui fera le plus de bien aux ouvriers? Quand on construit les ateliers, au lieu de ménager l'espace pour diminuer la dépense, on veille à faire arriver à flots l'air et la lumière, ces deux puissans véhicules de la vie et de la santé. Quand une industrie a des effets délétères, on demande à la science des outils, des remèdes, pour diminuer au moins un malheur qu'on ne peut supprimer. Tantôt on organise dans les ateliers un système de primes, tantôt on fonde des caisses locales de secours. Les fabricans s'occupent de l'approvisionnement pour les ouvriers; ils rendent leur vie meilleure et moins chère en supprimant les intermédiaires coûteux. Sur différens points du territoire, de véritables hommes de bien ont créé autour de leurs ateliers des colonies où l'ouvrier trouve à bas prix un logement commode, un jardin, des soins pour ses maladies, des livres même, la chance de devenir un jour propriétaire de sa maison par voie d'amortissement, non-seulement le bien-être, mais un peu de luxe, en un mot des conditions meilleures que ce qu'il aurait pu réaliser par le travail le plus opiniâtre et le plus heureux, s'il était demeuré livré à ses propres forces. Ces fondations n'ont pas le caractère transitoire des œuvres de bienfaisance; elles ne disparaîtront pas avec les hommes éclairés qui en ont pris l'initiative. Tout indique au contraire qu'elles sont les premiers et honorables essais d'un système qui tend à s'établir et à se généraliser. D'abord,

point essentiel, l'ouvrier les accepte avec empressement, ce qui prouve qu'elles sont conçues dans un esprit véritablement pratique. Quant aux patrons, ils ont intérêt à les maintenir, même au prix d'assez grands sacrifices, car s'il y a un point désormais acquis à la science, c'est que le meilleur ouvrier, le plus productif et le plus habile, est l'ouvrier bien nourri, bien logé, content de son sort, habitué à la propreté et à la prévoyance. Nos chefs d'industrie comprennent, comme l'aristocratie anglaise, qu'il faut prévenir les dangers du socialisme en réalisant sans lui le bien qu'il rêve, et qu'il ne pourrait accomplir. La philosophie morale, dont les préceptes se répandent chaque jour, leur apprend qu'enrichis par le travail de leurs ouvriers, ils ne sont pas quittes envers eux quand ils leur ont payé un juste salaire, et qu'au-dessus des devoirs réglés par la loi il y en a d'autres plus étendus qui ne relèvent que de Dieu et de la conscience.

La même sollicitude qui veille au bien-être des ouvriers s'est étendue sur leurs enfans. A Manchester, en 1847, quand l'industrie commençait à remplacer partout les hommes par des femmes, un grand nombre de malheureuses mères n'avaient d'autre ressource que de confier leurs enfans à la mamelle à des gardiennes mercenaires qui en réunissaient le plus grand nombre possible dans des chambres malsaines, où toutes les conditions de la santé et de la vie leur manquaient. Pour réduire au silence et à l'immobilité ces pauvres créatures, on leur faisait prendre des doses d'opium. A la même date, par une conséquence terrible, le quart des individus qui mouraient n'avait pas dix-huit mois, la moitié n'avait pas dix ans. Aujourd'hui, en France comme en Angleterre, l'institution des crèches s'est multipliée. Il n'y a pas de grand centre industriel qui n'en soit pourvu. A la crèche succède immédiatement l'asile, puis à l'asile l'école primaire. L'enfant est soigné et protégé depuis sa naissance jusqu'au commencement de l'apprentissage. Ceux qui n'ont jamais vu ni une crèche ni un asile ne savent pas avec quelle intelligence ces utiles établissemens sont organisés, à quelle active surveillance ils sont soumis, avec quel dévouement on s'y occupe de la santé et du bien-être des enfans. Grâce à la crèche et à l'asile, l'enfant du pauvre ne connaît plus ni le froid, ni la faim, ni la malpropreté, ni le vagabondage. La mère dans son atelier peut être tranquille sur le sort de son nourrisson.

Que lui manque-t-il donc à cette femme, à cette mère, pour être heureuse ? Il lui manque la présence de son enfant. Si tout se réduisait en ce monde à avoir un abri pour sa tête, des vêtemens, de la nourriture, il n'y aurait rien à redire à cette vie en commun. Le pain est abondant, la nourriture est saine, le corps ne souffre pas ;

mais l'âme souffre. Cette femme à chaque instant est blessée dans sa pudeur, menacée dans sa chasteté; cette épouse vit loin de son mari, ne prenant pas même ses repas avec lui, et ne le retrouvant que le soir, quand ils arrivent l'un et l'autre de leurs ateliers, épuisés et haletans; cette mère n'embrasse pas son enfant à la clarté du soleil, elle ne le tient pas dans ses bras, elle ne le dévore pas de ses yeux charmés, elle n'assiste pas à ses premiers bégaiemens, elle n'a pas les prémices de ses premiers sourires. Étrange illusion de ces mécaniciens de la vie sociale qui font tout par des rouages : la crèche pour l'enfant au berceau, l'atelier pour l'âge mûr, l'hospice pour la maladie et la vieillesse ! Ils songent à tous les besoins de la nature humaine, excepté à ceux du cœur, dont ils ne sentent pas les battemens. Ils auront grand soin de mesurer la quantité d'air et de nourriture qu'il faut à une ouvrière, ils proposeront des lois pour que son travail ne soit pas prolongé au-delà de ses forces; mais ils ne feront rien pour que cette ouvrière puisse être une femme. Ils ne savent pas que la femme n'est grande que par l'amour, et que l'amour ne se développe et ne se fortifie que dans le sanctuaire de la famille.

Quand on aura donné la dernière perfection aux ateliers, aux crèches, aux écoles, aux hôpitaux, quand il sera bien démontré que, grâce à ces conquêtes de la philanthropie, l'ouvrier trouve plus de comfort dans la vie commune qu'il n'en pourrait rêver dans la vie de famille, le seul fait que les femmes sont entraînées avec leurs maris et leurs enfans dans cette nouvelle organisation où les affections intimes ont si peu de place constituera un véritable malheur social. Les femmes sont faites pour cacher leur vie, pour chercher le bonheur dans des affections exclusives, et pour gouverner en paix ce monde restreint de la famille, nécessaire à leur tendresse native. La manufacture, qui a quelque chose du couvent et de la caserne, sépare les membres de la famille contre le vœu de la nature; elle substitue à l'autorité du mari et du père l'autorité du règlement, du patron et du contre-maître, et les froids enseignemens du maître d'école à cette morale vivante qu'une mère fait pénétrer avec ses baisers et ses larmes dans le cœur de son enfant. Pour que les mœurs conservent ou retrouvent leur pureté et leur énergie, la première de toutes les conditions, c'est que la femme retourne auprès du foyer, la mère auprès du berceau. Il faut que le chef de la famille puisse exercer la puissance tutélaire qu'il tient de Dieu et de la nature, que la femme trouve dans son mari le guide, le protecteur, l'ami fidèle et fort dont elle a besoin, que l'enfant s'habitue sans y penser aux soins et à la tendresse de sa mère. Il faut même qu'il y ait quelque part un lieu consacré par les joies et les souffrances com-

munes, une humble maison, un grenier, si Dieu n'a pas été plus clément, qui soit pour tous les membres de la famille comme une patrie plus étroite et plus chère, à laquelle on songe pendant le travail et la peine, et qui reste dans les souvenirs de toute la vie associé à la pensée des êtres aimés que l'on a perdus. Comme il n'y a pas de religion sans un temple, il n'y a pas de famille sans l'intimité du foyer domestique. L'enfant qui a dormi dans le berceau banal de la crèche, et qui n'a pas été embrassé à la lumière du jour par les deux seuls êtres dans le monde qui l'aiment d'un amour exclusif, n'est pas armé pour les luttes de la vie. Il n'a pas comme nous ce fonds de religion tendre et puissante qui nous console à notre insu, qui nous écarte du mal sans que nous ayons la peine de faire un effort, et nous porte vers le bien comme par une secrète analogie de nature. Au jour des cruelles épreuves, quand on croirait que le cœur est desséché à force de dédaigner ou à force de souffrir, tout à coup on se rappelle, comme dans une vision enchantée, ces mille riens qu'on ne pourrait pas raconter et qui font tressaillir, ces pleurs, ces baisers, ce cher sourire, ce grave et doux enseignement murmuré d'une voix si touchante. La source vive de la morale n'est que là. Nous pouvons écrire des livres et faire des théories sur le devoir et le sacrifice; mais les véritables professeurs de morale, ce sont les femmes. Ce sont elles qui conseillent doucement le bien, qui récompensent le dévouement par une caresse, qui donnent, quand il le faut, l'exemple du courage et l'exemple plus difficile de la résignation, qui enseignent à leurs enfans le charme des sentimens tendres et les fières et sévères lois de l'honneur. Oui, jusque sous le chaume, et dans les mansardes de nos villes, et dans ces caves où ne pénètre jamais le soleil, il n'y a pas une mère qui ne souffle à son enfant l'honneur en même temps que la vie. C'est là, près de cet humble foyer, dans cette communauté de misère, de soucis et de tendresse, que se créent les amours durables, que s'enfantent les saintes et énergiques résolutions; c'est là que se trempent les caractères; c'est là aussi que les femmes peuvent être heureuses, en dépit du travail, au milieu des privations. Toutes les améliorations matérielles seront les bienvenues; mais si vous voulez adoucir le sort des ouvrières et en même temps donner des garanties à l'ordre, raviver les bons sentimens, faire comprendre, faire aimer la patrie et la justice, ne séparez pas les enfans de leurs mères!

JULES SIMON.

LE PROGRAMME

DE LA PAIX

Après les deux guerres formidables qui ont éclaté coup sur coup depuis cinq ans, et qui nous ont coûté tant d'hommes et tant d'argent, on ne peut qu'accueillir avec une joie profonde l'annonce d'une nouvelle ère de paix et de travail. Le monde a suffisamment vu ce qu'a su faire notre incomparable armée pour défendre l'indépendance de l'empire turc et pour donner la Lombardie au Piémont. La France va enfin s'occuper d'elle-même et réaliser le célèbre programme : *l'empire, c'est la paix*. Notre alliance avec l'Angleterre, un moment compromise, est devenue subitement plus intime que jamais, et les pompeux éloges que les journaux anglais ont prodigués à notre gouvernement donnent lieu de croire que cette union rajeunie sera durable. En même temps la paix conclue à Zurich avec l'Autriche, en exécution des préliminaires de Villafranca, va sans doute nous permettre de retirer nos troupes d'Italie. Certes, si nous ne déclarons pas une nouvelle guerre, personne ne nous la déclarera. Nous pouvons donc substituer sans crainte au laurier stérile des batailles les fruits bienfaisans de la paix.

Ce qui domine dans le nouveau programme tracé par une main toute-puissante, c'est l'intention d'appliquer plus complétement désormais au gouvernement des intérêts nationaux les principes de l'économie politique. Nul ne peut recevoir cette assurance avec plus de satisfaction que les économistes. Il y a bien encore, dans l'exposé de ce grand projet, quelques parties que la théorie économique

ne saurait approuver; mais ces accessoires perdent beaucoup de leur importance devant la donnée générale. L'opinion publique ne s'y est trompée, ni en France, ni à l'étranger. Ce que tout le monde a vu et compris du premier mot, c'est la tendance marquée vers une plus grande liberté de commerce et d'industrie, en attendant cet autre genre de liberté qui doit former un jour le couronnement de l'édifice, et qui ne peut manquer de suivre tôt ou tard la première, *car tout s'enchaîne dans le développement successif des élémens de la prospérité publique*

Qu'il nous soit permis cependant d'exprimer avant tout une réserve et un regret. Fermement attachés au principe de liberté, en économie comme en politique, nous n'en comprenons le triomphe que par la discussion. Tout ce qui tend à l'imposer par voie d'autorité nous paraît contraire au principe même. Lorsque le *free trade* l'a emporté en Angleterre, il n'a réussi que par la puissance de l'opinion, après une série d'enquêtes et de libres luttes, qui ont fini par dégager la vérité. Ses promoteurs n'ont jamais demandé à la reine Victoria de décréter à elle seule cette innovation si contestée, eux-mêmes ne l'auraient pas acceptée de ses mains. Une enquête nouvelle n'aurait, dit-on, rien produit en France. Qu'en sait-on? L'enquête de l'année dernière sur la législation des céréales a précisément prouvé le contraire, en montrant que les idées de liberté commerciale font de grands progrès parmi les agriculteurs, puisqu'une question qui les trouvait autrefois unanimes dans leur opposition les trouve aujourd'hui partagés.

Quand même une discussion analogue n'aurait pas dû avoir tout à fait le même succès auprès des manufacturiers, était-ce une raison suffisante pour s'en passer? Si l'enquête n'avait pas amené la solution de toutes les questions, elle en aurait toujours éclairé quelques-unes; on aurait fait quelques pas de plus, et on en aurait préparé d'autres pour un avenir plus ou moins rapproché. Y avait-il donc un tel péril en la demeure qu'il devînt urgent et nécessaire de tout faire à la fois? La nouvelle révolution économique, puisque c'est le mot consacré, ne portera, selon nous, aucune des conséquences extrêmes qu'on lui attribue des deux parts. Considérée en elle-même, elle est certainement un bien, mais dont les effets seront peu sensibles, au moins à l'origine. Le système protecteur n'était plus, quoi qu'on en dise, la base de notre organisation économique. Une nation qui fait annuellement avec le reste du monde pour *quatre milliards* d'échanges ne peut pas être considérée comme vivant dans l'isolement commercial. Notre commerce extérieur s'accroissait avec rapidité, puisqu'il a quintuplé depuis 1815, et, sans aucun doute, il aurait grandi encore dans tous les cas.

Est-il besoin de rappeler ici les principales lois, votées après discussion préalable, qui ont successivement amélioré notre régime douanier : sous la monarchie constitutionnelle, la loi du 9 février 1832, qui a organisé sur de larges bases les entrepôts et le transit; celle du 15 avril de la même année, qui a supprimé la prohibition éventuelle d'entrée et de sortie pour les grains; celles des 2 et 5 juillet 1836, rendues à la suite de l'enquête de 1834, qui ont aboli plusieurs prohibitions et réduit les droits sur un grand nombre d'articles; celle du 25 juin 1840, portant approbation du traité avec la Hollande; celle du 6 mai 1841, qui a prononcé encore de nouvelles réductions; celles de 1845 et 1846, approbatives des conventions passées avec la Belgique et la Sardaigne; celle de 1847, qui a suspendu pour la première fois l'échelle mobile; sous la république, le renouvellement du traité de 1843 avec la Sardaigne et l'approbation du traité de 1847 avec les Deux-Siciles; sous l'empire enfin, les lois de 1856, 1857 et 1859, qui ont consacré de nouvelles et nombreuses réductions de droits?

Sans doute ces victoires successives ont été disputées pied à pied, surtout sous la monarchie parlementaire. Les ministres les plus éclairés et les plus fermes se sont vus contraints de céder sur bien des points pour en gagner d'autres. Sous tous les gouvernemens, une coalition habile et puissante, retranchée dans le sein des chambres législatives, n'a cessé de tenir en échec le pouvoir. Toutes les fois que le drapeau de la liberté commerciale s'est élevé quelque part, on l'a violemment abattu et foulé aux pieds; mais si la théorie était honnie et proscrite, l'application l'était moins, Dieu merci. Malgré ces résistances passionnées, on a toujours marché depuis trente ans dans le sens de la liberté, si bien que ce qui reste à faire ne saurait se comparer à ce qui s'est fait, en matière de douane du moins.

Le sentiment national a toujours montré une susceptibilité particulière quand il s'est agi de traités de commerce avec les nations étrangères et spécialement avec l'Angleterre. Renfermée dans des limites raisonnables, cette répugnance se comprend et se justifie. Les Anglais, bien plus avancés que nous en connaissances économiques, viennent de montrer qu'ils la partagent. Quand une nation réforme chez elle son tarif, elle n'a de compte à rendre qu'à elle-même; elle peut, si elle s'aperçoit qu'elle se trompe, revenir sur ses pas. Quand elle s'est liée par un engagement bilatéral, elle ne le peut plus. Si cette considération ne suffit pas pour faire exclure systématiquement tout traité de commerce, elle doit au moins apprendre aux gouvernemens à n'aborder qu'avec une extrême prudence ces négociations délicates.

Loin de nous la passion aveugle qui anime contre l'Angleterre

tant de Français égarés. Nous avons toujours aimé, toujours désiré l'alliance; nous la croyons également commandée par les intérêts des deux parties et par l'intérêt plus grand encore de l'humanité tout entière. Seulement, pour la cimenter, un traité ne paraissait pas nécessaire. La France et l'Angleterre ne l'ont pas attendu pour se lier par un commerce actif; ce commerce s'élève aujourd'hui à 700 millions par an, et il ne cesse de s'accroître; depuis dix ans seulement, il a doublé. Qu'on cherche à l'activer encore par des réductions réciproques de tarifs, rien de mieux; qu'on s'entende pour prononcer à la fois ces réductions des deux parts, rien de mieux encore. Le danger consiste uniquement à s'engager pour l'avenir. L'alliance même peut en souffrir à cause des craintes, exagérées sans doute, mais profondes, que suscitent chez nous de pareils engagemens avec une nation riche et hardie dont on redoute l'esprit d'entreprise. L'indépendance dans la bonne harmonie, voilà la vraie politique des deux gouvernemens.

Définitif en ce qui concerne la France, en vertu des pouvoirs extraordinaires que l'empereur tient de la constitution, le traité est en ce moment soumis à l'approbation du parlement anglais. Nous ignorons quel en sera le sort, car il soulève une assez vive opposition. Nous allons raisonner dans l'hypothèse la plus probable, celle de l'adoption. Il ne contient d'ailleurs qu'une partie du nouveau programme, la plus importante, il est vrai.

Commençons par les matières premières, qui vont désormais, dit-on, entrer en franchise de droits. Cette annonce serait des plus heureuses, si elle apportait un changement notable à ce qui existe; mais il paraît difficile d'en attendre une influence appréciable sur les prix, quelque chose comme l'inauguration de la fameuse *vie à bon marché*. C'est ici surtout que ce qui reste à faire n'est rien auprès de ce qui est fait. Les matières premières sont de plusieurs sortes : celles qui servent à la subsistance publique, comme la viande et le blé; celles qui servent à la confection des tissus, comme la soie, la laine, le coton, le lin et le chanvre; celles qui servent aux autres industries, comme le bois, la houille, les minerais.

Pour la viande, il n'y a rien à faire, puisque l'ancien droit protecteur, soit sur les animaux vivans, soit sur les viandes fraîches et salées, a été supprimé depuis six ans. Pour le blé, il est maintenant démontré par les faits que l'échelle mobile n'exerce sur les prix qu'une action insensible, et qui se résout beaucoup plus en baisse qu'en hausse, par les obstacles qu'elle met à l'exportation et par la désorganisation qu'elle apporte dans le commerce des grains. Elle vient d'ailleurs d'être rétablie, et on ne parle pas de l'abolir.

Pour les soies, les lins et les chanvres, il n'y a rien à faire, le

droit actuel étant nominal. Pour les laines, la question prend plus d'importance en apparence, elle n'en a aucune en réalité. On avait essayé dans d'autres temps de protéger les laines françaises par un droit de 30 pour 100 sur les laines étrangères; ce droit a été successivement réduit de manière à n'être plus en réalité que de 6 ou 7 pour 100. Sur une introduction totale de 400,000 quintaux métriques de laines, valant au moins 120 millions de francs, les droits perçus se sont élevés à 7,600,000 francs en 1859. Il importe fort peu aux laines indigènes, comme à la fabrication des lainages, qu'un pareil droit soit maintenu ou non. Le trésor lui-même y a fort peu d'intérêt, en ce sens que, la plus grande partie des droits perçus étant restituée au moyen de la combinaison justement suspecte du *drawback*, l'émolument réel du trésor se réduit à un ou deux millions au plus. La suppression du droit aura cet avantage qu'elle nous débarrassera du drawback. Voilà tout. Le prix des laines indigènes n'en sera pas diminué d'un centime, et le consommateur n'y gagnera rien.

Pour les cotons, le droit est plus élevé. Sur une importation totale de 816,000 quintaux métriques de coton brut, valant ensemble 150 millions au moins, il a été perçu en 1859 pour 19 millions de droits, soit 12 pour 100 environ. La valeur du coton brut entrant pour un tiers dans la valeur moyenne des cotonnades, la diminution possible sur le prix de ces tissus, par la suppression complète du droit, serait de 4 pour 100. Ce qui coûte aujourd'hui 100 francs n'en coûterait donc que 96, à la condition toutefois que le consommateur profite de toute la réduction, et il est probable que le producteur américain, le marchand en gros, l'armateur, le fabricant, le marchand au détail, chercheront à en prendre leur part. L'importation du coton a fait déjà d'immenses progrès depuis quarante ans : de 12 millions de kilos en 1816, elle s'est élevée à 82 millions de kilos en 1859; elle ne peut guère aller plus vite. Le coton étant d'ailleurs un produit exotique qui n'a pas en France de similaire, la question de protection est ici hors de cause, et la suppression du droit n'a jamais trouvé de contradicteurs que parmi ceux que préoccupe l'équilibre du budget.

Pour les bois et les minerais, il n'y a rien à faire, les uns et les autres entrant déjà en franchise de droits, ou à peu près. On peut au contraire réclamer, comme conséquence du principe, l'abolition de la prohibition de sortie qui frappe nos bois et nos écorces. Restent les houilles.

Il est entré 50 millions de quintaux métriques de houilles en 1859, et les droits perçus se sont élevés à 10 millions de fr., soit 20 centimes en moyenne par quintal métrique. Là aussi, les anciens droits

protecteurs ont disparu depuis longtemps. Le droit actuel varie, comme on sait, suivant les zones : il est de 10 centimes sur la frontière d'Allemagne, de 15 sur celle de Belgique, de 30 sur la côte de l'Océan qui fait face à l'Angleterre, plus les deux décimes de guerre. Le droit sur les houilles anglaises est réduit par le traité au même taux que sur les houilles belges, c'est-à-dire à 15 centimes. Le prix de la houille est avant tout une question de transport. Le quintal métrique, qui vaut en moyenne 1 franc sur le carreau de la mine, se vend 2 francs, 3 francs, 4 francs, 5 francs, et même 6 francs aux consommateurs, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés du lieu de production. Que peut faire sur ces prix une différence de 15 centimes, portée à 18 par le double décime? Il suffit d'une distance de quelques lieues pour grever la houille de frais de transport équivalens, surtout quand une partie, même très faible, du trajet se fait par les routes de terre.

Quelques journaux ont avancé que le droit actuel sur les houilles anglaises était prohibitif. Voici qui prouve le contraire : l'introduction des houilles anglaises n'a pas atteint en 1859 moins de 12 millions de quintaux métriques, et elle aurait certainement continué son mouvement ascensionnel sous l'empire du droit existant. Cette importation va sans doute s'accroître encore par la réduction du droit; tant mieux, nous en avons grand besoin. Les houilles belges entraient au même droit; elles ne suffisent plus. Les houilles françaises, quels que soient leurs progrès, peuvent de moins en moins alimenter la consommation nationale. Depuis 1815, la consommation totale de la houille a décuplé en France; elle s'est élevée de 12 millions de quintaux à 120. La houille française en fournissait les trois quarts en 1815, ou 9 millions de quintaux sur 12; elle n'en fournit plus aujourd'hui que les sept douzièmes, ou 70 millions sur 120. Suivant toute apparence, la consommation doit quintupler au moins d'ici à la fin du siècle, et il y a place pour tout le monde dans cet immense débouché. La houille servant à transporter la houille, notre production houillère elle-même est intéressée à tout ce qui peut réduire les prix et par conséquent les frais de transport.

Le nouveau régime ne peut donc avoir aucun effet sur le prix des matières premières, excepté le coton et la houille, et même, pour ces deux articles, l'amélioration sera peu sensible. Les défenseurs de la liberté commerciale n'ont pas tout à fait perdu leur temps jusqu'ici, puisqu'ils sont arrivés à faire réduire les droits sur les matières premières à des taux insignifians. La presque totalité de nos importations, qui atteignent aujourd'hui *deux milliards*, se compose de matières premières : à quoi il convient d'ajouter que la franchise absolue de tout droit, même pour les matières premières,

n'a jamais été considérée comme nécessaire. Tant qu'il y aura des impôts établis sur les denrées d'origine française, il est juste d'en établir aussi sur les denrées d'origine étrangère. On a toujours reconnu qu'un droit *fiscal* de 5 pour 100 sur les matières premières n'avait rien que de légitime (1). La législature est restée libre pour ce qui concerne le droit actuel sur la laine et le coton, dont la suppression n'est pas stipulée dans le traité. Cette suppression priverait le trésor d'une vingtaine de millions par an, drawbacks déduits, sans compensation possible. Une simple réduction vaudrait peut-être mieux.

On range depuis quelque temps dans les objets de première nécessité les sucres et les cafés. Ce n'est pas ainsi qu'on les avait considérés jusqu'ici; on avait cru pouvoir les imposer fortement, comme objets de luxe. Le droit perçu doublait la valeur de la denrée, et le revenu annuel du trésor s'élevait à *cent millions* sur les sucres et à *trente millions* sur les cafés. Il s'agit maintenant, dit-on, de réduire le droit de moitié, ce qui constituerait le trésor en perte de *soixante-cinq* millions par an; mais ce déficit serait probablement regagné assez vite, car une diminution d'un quart sur le prix vénal des sucres et des cafés ne pourrait que donner un nouvel essor à la consommation, qui a déjà décuplé depuis 1815 malgré les droits élevés. Ici l'amélioration serait réelle. Il y a d'ailleurs, pour les sucres surtout, une considération décisive. Nous consommons trois sortes de sucre, le sucre colonial, le sucre étranger, le sucre indigène. Le droit perçu sur chacun des trois devra évidemment être réduit dans la même proportion. Or le transport des sucres coloniaux et étrangers a une importance de premier ordre pour notre navigation maritime, et l'importance agricole des sucres indigènes est plus grande encore. En facilitant la consommation du sucre, on donnera un sérieux encouragement à deux de nos principales industries, l'agriculture et la navigation. Cette réduction était depuis longtemps demandée, elle ne pouvait manquer d'arriver. Comme pour le coton, la question est toute fiscale et n'a rien de commun avec la protection.

Passons maintenant aux produits manufacturés, les seuls qui soulèvent la question du système protecteur.

D'abord se présentent les prohibitions. Malgré des améliorations successives, nous frappons encore d'exclusion absolue les fils et tissus de laine, les fils et tissus de coton, les vêtemens confectionnés, les peaux préparées, les plaqués, la coutellerie, la poterie, les verres et cristaux, les voitures suspendues, la tabletterie, etc. Il n'y a qu'un

(1) Il doit nous être permis de rappeler que nous avons déjà exprimé les mêmes idées dans la *Revue* du 1er mai 1856 : *la Liberté commerciale.*

mot pour caractériser ce système d'exclusion : il déshonore notre tarif. La prohibition est un des plus tristes legs de la révolution et de l'empire; elle a pris naissance en 1793, lors de la guerre de la convention contre l'Angleterre, et s'est tout à fait enracinée sous l'empire, à l'abri des absurdités du blocus continental. Au retour de la paix, la restauration a eu le tort de maintenir cette mesure de guerre; elle n'a pas tardé à s'en repentir. Dès 1816, M. de Saint-Cricq proposait de supprimer les prohibitions et de les remplacer par un droit de 15 à 18 pour 100; cette offre fut repoussée par les chambres. Sous la monarchie de 1830, la même tentative a été faite à plusieurs reprises par le gouvernement, qui a fini par arracher plusieurs concessions de détail, mais qui n'a pu ébranler le principe. En 1847 cependant la question avait paru mûre, et un projet de loi avait été présenté, qui portait un coup décisif à la prohibition; ce projet a disparu dans la malheureuse révolution de février, qui a ajourné tant d'œuvres utiles. Le gouvernement impérial l'a repris en 1856, mais a cru devoir l'ajourner encore devant l'opposition présumée du corps législatif.

Il est à regretter que cette question se présente aujourd'hui, compliquée des appréhensions que suscite un engagement international. Livrée à elle-même, le gouvernement l'eût probablement emportée en 1856, s'il avait insisté, et plus probablement encore le succès eût été complet et définitif en 1861. Le traité n'en a pas avancé le moment, puisque la levée des prohibitions n'aura lieu qu'à la même époque. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'applaudir au principe. Toutes les nations ont renoncé à cet engin barbare, le tour de la France doit venir enfin. Que le traité devienne exécutoire ou non, il est bien à désirer que des mesures législatives, librement adoptées après examen contradictoire et public, lèvent la prohibition pour les marchandises étrangères de toute origine, comme pour les marchandises anglaises.

Quant à l'effet, il sera nul, ou peu s'en faut. La prohibition a fait beaucoup de mal depuis quarante ans, en retardant le progrès de nos industries; aujourd'hui elle n'est plus qu'inutile. La concurrence intérieure a fini par produire à la longue les mêmes résultats qu'aurait produits plus tôt la concurrence étrangère. Nos manufactures sont devenues, en dépit de la prohibition, assez puissantes pour ne craindre désormais personne. Même sans parler des expositions universelles de Londres et de Paris, qui ont démontré jusqu'à l'évidence la supériorité de la plupart de nos produits, nous en avons tous les jours sous nos yeux une preuve sans réplique. Nous rencontrons sur les marchés étrangers la concurrence des marchandises prohibées chez nous, et nous en triomphons. La presque totalité de nos expor-

tations, qui atteignent aujourd'hui *deux milliards*, se compose de produits manufacturés. Nous exportons pour 200 millions de tissus de laine, pour 75 millions de tissus de coton, pour 100 millions de tabletterie, pour 100 millions de peaux ouvrées, pour 70 millions de vêtemens, pour 30 millions de poteries et de cristaux, etc. Puisque nous soutenons la concurrence à l'étranger, malgré les droits d'entrée et les frais de transport, nous la soutiendrons bien chez nous sans tous ces frais. Le traité conserve d'ailleurs un droit protecteur de 25 à 30 pour 100, qui suffit et au-delà. En Algérie, les prohibitions sont déjà supprimées et remplacées par le même droit, et il n'entre presque pas de marchandises étrangères. Il en sera de même en France, on peut y compter.

Un seul article fait question, c'est le fer. Les fers étrangers ne sont pas précisément prohibés, mais ils sont encore frappés, après des réductions successives, d'un droit de 12 francs par quintal métrique, à peu près prohibitif. Le traité de commerce réduit les droits sur le fer de provenance anglaise à 7 francs jusqu'au 1er octobre 1864, et à 6 francs à partir de cette époque, tous décimes compris. Dans le cours ordinaire des choses, ces droits suffiraient pour sauvegarder la production nationale; mais on ne peut se dissimuler que la réduction arrive dans un moment inopportun. C'est en 1853 et 1854, quand le prix des fers français avait dépassé toutes les bornes, qu'il fallait réduire les droits: en abaissant d'un tiers au moins le prix des rails, on aurait rendu moins coûteuse l'exécution des chemins de fer, et, ce qui n'aurait pas eu moins d'à-propos, on aurait évité de donner à nos forges des bénéfices excessifs et temporaires, qui ne pouvaient pas se soutenir. Aujourd'hui la consommation s'étant fortement réduite par la crise commerciale qui a suivi les guerres d'Orient et d'Italie, le prix des fers a baissé, et à la prospérité artificielle des années précédentes a succédé pour les forges un état de malaise et de souffrance que le traité avec l'Angleterre vient aggraver.

Un des plus grands inconvéniens du système protecteur, c'est de créer pour les industries protégées une sorte de droit acquis, qui ne permet pas de les livrer tout à coup aux hasards de la concurrence après les avoir habituées à un autre régime. Sans aucun doute, si la protection n'avait jamais existé, nos forges seraient aujourd'hui beaucoup plus prospères, comme toutes les industries dont le fer est la matière première. Fondées dans des conditions naturelles que rien ne pourrait ébranler, exercées, fortifiées par un régime de liberté, favorisées par un plus grand nombre de communications perfectionnées, dont le fer à meilleur marché aurait facilité l'établissement, elles auraient traversé depuis longtemps la période débile

des débuts. Malheureusement il n'en est pas ainsi : elles ne sont pas arrivées, comme les industries des tissus, à ce point où la concurrence intérieure a produit les mêmes effets que la concurrence étrangère. Affaiblies par la protection, elles ont encore besoin d'être défendues contre les fers anglais. Nous ignorons, faute d'enquête préalable, jusqu'à quel point elles le seront par les nouveaux droits. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il serait douloureux pour les partisans de la liberté commerciale de voir inaugurer le triomphe de leurs idées par des catastrophes dans une de nos plus vitales industries. Si ce malheur arrivait, nous ne pouvons que décliner d'avance toute solidarité. Ce n'est pas la doctrine de la libre concurrence, c'est la manière dont elle est appliquée qui peut seule être responsable des conséquences possibles d'une trop grande précipitation.

Nous avons rapidement passé en revue tout ce qui touche à notre régime douanier. On voit maintenant pourquoi nous n'attendons pas de grands résultats de la réforme annoncée, et pourquoi nous aurions préféré la voir s'accomplir, même au prix de quelques retards, par les moyens ordinaires de la discussion. Le fait capital, véritablement important, c'est l'abandon formel du principe protecteur. Voilà un grand pas assurément, même quand les applications immédiates n'auraient que peu de portée; mais il ne sera véritablement certain qu'autant que l'opinion publique l'aura sanctionné. Il faut toujours en revenir à la discussion : mieux eût valu l'avoir avant qu'après. N'oublions pas qu'en pareille matière le mal d'imagination a sa gravité. La protection, excepté pour le fer, n'est plus qu'une fausse apparence, un mot vide de sens, qui peut disparaître sans inconvéniens comme sans grands avantages; mais les esprits n'y sont pas préparés, et tant que la discussion ne les aura pas éclairés, ils peuvent s'alarmer outre mesure. C'est ce qu'il eût été désirable d'éviter.

Parmi les fantômes qu'éveille ce mot si redouté de *libre échange*, il en est un, le plus effrayant de tous, qu'il faut absolument dissiper. On a cru, sur la foi de quelques paroles imprudentes, que chaque nation avait un nombre très limité d'industries naturelles que la libre concurrence entre les peuples laisserait seules debout. De là chez chaque producteur la crainte de se trouver parmi les industries condamnées, et l'imagination aidant, on arrivait bien vite à se persuader qu'en France aucune production, ni industrielle, ni même agricole, ne pouvait se soutenir sans protection. Cette illusion singulière a fait tout le mal. On ne saurait redire assez qu'il n'en est rien, que la Providence a rendu au contraire les grandes industries possibles partout à la fois, qu'au lieu d'être la règle, les produits réellement localisés sont l'exception, et que, pour ceux-là, la pro-

tection ne peut rien. Nous aurons beau faire, nous ne parviendrons jamais à produire ce qui ne peut venir que sous le climat des tropiques. Quant aux objets de grande consommation, le commerce extérieur, même le plus libre, ne peut fournir qu'un appoint; avant tout, chaque peuple trouve dans son propre sol et dans son propre travail ce qui lui est le plus nécessaire, et l'économie des frais de transport suffit pour que les producteurs nationaux aient un privilége naturel sur tous les autres. On le voit bien maintenant par ce qui se passe pour celles de nos industries qui ne sont pas protégées ou qui ne le sont que de nom, et notamment pour l'agriculture.

Une crainte d'un autre genre préoccupe en ce moment quelques esprits. La réduction considérable accordée par les Anglais sur le droit d'entrée qui frappait nos vins arrive aussi dans un moment peu opportun; le vin étant aujourd'hui rare et cher en France, on s'est imaginé qu'il allait devenir tout à coup plus rare et plus cher. Qu'on se rassure. Les habitudes d'un grand peuple ne changent pas en un jour; le goût du vin français ne pénétrera que lentement dans la masse de la population anglaise, accoutumée à d'autres boissons. En même temps la production du vin s'accroîtra chez nous, car nous avons encore bien des terres improductives qui peuvent se transformer en vignobles, et le fléau qui a atteint la vigne ne durera pas toujours. Ceux de nos vins qu'on a brûlés jusqu'ici pour faire de l'eau-de-vie fourniront au besoin un bon supplément. L'extension des débouchés amènera nos producteurs à perfectionner leurs procédés de culture et de fabrication. Ce sont d'ailleurs les droits et les frais de toute nature qui grèvent le prix du vin pour la plupart des consommateurs; la valeur du vin lui-même n'y entre que pour une faible part.

Nous ne dirons que quelques mots sur les autres parties du programme. La lettre impériale insiste avec grande raison sur la nécessité impérieuse de nouvelles voies de communication. Là est en effet l'intérêt principal de l'agriculture et de l'industrie. Avant 1848, un crédit annuel de 150 millions figurait au budget pour les travaux publics; ce crédit avait été considérablement réduit, il serait bien utile de le rétablir. Par sommes gigantesques se comptent les travaux dont la France a besoin pour s'élever au niveau de la plupart de ses voisins. Le réseau actuel des chemins de fer a coûté *quatre milliards*, dont trois à la charge des compagnies et un à la charge de l'état. L'étendue de ce réseau doit être plus que doublée pour suffire aux besoins les plus pressans; c'est donc encore une dépense de quatre milliards qu'il faut s'imposer pour ce seul objet, et l'état, suivant toute apparence, sera encore appelé à y concourir, comme il a concouru au réseau existant. En même temps, il a à terminer

les routes, les ports, les canaux, et à exécuter les travaux prescrits par une autre lettre impériale pour parer aux ravages périodiques des inondations.

On annonce l'intention de réduire autant que possible les frais de transport et d'établir à cet effet une juste concurrence entre les chemins de fer et les canaux. Cette partie du programme est des plus séduisantes, mais en même temps des plus difficiles à réaliser. Les trois quarts au moins de nos canaux se concentrent dans un quart du territoire; trente-six départemens n'en ont pas du tout, trente autres en ont si peu qu'il ne vaut pas la peine d'en parler. Non-seulement la concurrence est impossible partout où les canaux n'existent pas, mais même pour quelques-uns des canaux existans les chemins de fer ont pris leurs précautions. Tels sont le canal latéral à la Garonne et le canal des deux mers, qui appartiennent aujourd'hui, le premier en toute propriété, le second par un bail à long terme, à la compagnie des chemins de fer du Midi. La concurrence ne pourra réellement s'établir que dans dix ou douze départemens, et là elle existe déjà.

On paraît, il est vrai, disposé à supprimer tout à fait les droits de péage sur les canaux; ces droits suffisent à peine aujourd'hui à l'entretien de nos voies artificielles de navigation. Il serait sans doute fort heureux qu'on pût supprimer d'un mot les frais en toute chose; mais puisque nous sommes disposés à suivre désormais les règles d'une bonne économie politique, nous ne devons pas oublier que les canaux ont coûté à construire et qu'ils coûtent à entretenir. Rejeter complétement sur la totalité des contribuables, qu'ils se servent ou non des canaux, les frais d'établissement et d'entretien, serait un acte peu conforme aux principes; *rien pour rien*, c'est la devise de l'économie politique. Pourquoi les soixante départemens qui manquent de canaux contribueraient-ils à payer des dépenses dont ils ne profitent pas? L'existence seule des canaux constitue déjà un assez grand privilége pour les industries riveraines. Tous les canaux ne sont pas d'ailleurs sous la main de l'état, et il a fort à faire pour les y mettre.

La concurrence des canaux manquant généralement pour contraindre les chemins de fer à baisser leurs tarifs, il est difficile de comprendre comment le gouvernement pourra les y amener. Les tarifs ont été réglés par des conventions entre l'état et les compagnies. Comment revenir sur un contrat solennel? On aurait pu espérer dans d'autres temps établir une concurrence entre les chemins de fer eux-mêmes; ce moyen est devenu impossible depuis les fusions qui ont mis toutes les lignes entre les mains d'un très petit nombre de compagnies. D'un autre côté, on a habitué les action-

naires à des revenus qui s'élèvent pour certains chemins jusqu'à 25 pour 100 du capital d'émission, et qui ont doublé ou triplé la valeur des actions primitives. Comment revenir sur ces bénéfices, qui constituent à leur tour une autre sorte de droits acquis? Quand on est une fois sorti à ce point du régime de la libre concurrence, il est bien difficile d'y rentrer. Le gouvernement ne peut même pas avoir recours, pour vaincre la résistance possible des chemins de fer, à des concessions de voies nouvelles, car les compagnies ont absorbé d'avance les chemins à faire comme les chemins faits, et on éprouve déjà quelques difficultés à trouver l'argent nécessaire pour les travaux concédés.

Il n'y a pas de labyrinthe sans issue. On peut espérer qu'à l'aide de concessions mutuelles, tout finira par s'arranger. Probablement le trésor public paiera la plus grande partie des frais du rapprochement, soit par la suppression de l'impôt récemment établi sur les valeurs mobilières, soit de toute autre façon. S'il ne doit nous en coûter que l'impôt sur les valeurs mobilières, ce ne sera pas un bien grand malheur, car on n'y perdra qu'une vaine tracasserie qui rapporte au trésor public un pauvre revenu. Si, au contraire, nous ne devions acheter une réduction dans les tarifs des lignes existantes qu'en sacrifiant ou en retardant quelques-unes des lignes à construire, ce serait la payer trop cher. Les contrées qui n'ont pas encore de chemins de fer y perdraient plus que n'y gagneraient les autres. Avant tout, il faut diminuer la distance toujours croissante qui nous sépare des Anglais, des Belges, des Allemands, pour l'extension de nos voies ferrées.

Que dire de cette partie du projet qui consiste à faire des prêts à l'agriculture et à l'industrie? Nous entrons ici dans un ordre d'idées tout différent, et même opposé. La théorie économique repousse ce mode d'intervention de l'état dans les intérêts privés. Le fameux prêt des 100 millions pour le drainage n'a pas si pleinement réussi qu'il constitue un précédent bien favorable. La loi a été votée en 1856, et les prêts effectués jusqu'à ce jour sur les 100 millions n'arrivent pas à 500,000 francs. Attendons les nouveaux projets de loi pour nous rendre compte de ce qu'on veut faire.

Remarquons cependant dès à présent qu'avec la meilleure volonté du monde, l'état ne peut pas prêter à tous ceux qui ont besoin d'emprunter. Il faut donc établir des catégories, des exceptions, des priviléges, et comme l'état ne peut disposer que de l'argent des contribuables, il faut en définitive qu'il prenne à tous pour donner à quelques-uns. Là est le vice radical de ces combinaisons artificielles; elles finissent toujours par tourner au profit des mieux placés et des plus remuans, aux dépens de la généralité du public. Telle n'est

pas la doctrine de la liberté économique. Il ne suffit pas de l'appliquer en matière de douanes; il faut encore en pénétrer la société tout entière, l'introduire dans les mœurs, dans les idées, dans tous les ordres de faits et d'intérêts. Rien n'est plus contraire à ce noble et fécond principe que l'appel incessant aux secours de l'état. Les monopoles dont on se plaint n'ont pas d'autre origine. L'état n'a charge que des intérêts généraux. Dès l'instant qu'on s'habitue à chercher hors de soi, hors des lois qui régissent tout le monde, un point d'appui exceptionnel et privilégié, le véritable esprit d'entreprise disparaît, et en encourageant quelques efforts partiels, faibles et mal dirigés, l'état brise le seul ressort qui puisse agir partout à la fois, parce qu'il se retrouve tout entier dans chaque personne.

L'opération du reboisement des montagnes soulève moins de doutes, en ce qu'on l'a toujours regardée comme ne pouvant être entreprise et menée à bien que par l'état. Là encore, comme pour l'abolition des prohibitions, on retrouve un précédent considérable. Un rapport du ministre des finances, inséré au *Moniteur* du 3 février, constate qu'un projet de loi à cet effet avait été présenté en 1847. Des études faites alors et reproduites aujourd'hui portent à 1,133,000 hectares l'étendue des terrains à reboiser. La plus grande partie se trouve dans les Alpes, les Pyrénées, les Cévennes, les montagnes de l'Auvergne. Sans la révolution de février, les travaux de reboisement seraient commencés depuis dix ans; il est bien temps de les reprendre.

Un autre rapport signé de trois ministres, et inséré au *Moniteur* du 21 janvier, fait connaître un projet plus nouveau et plus difficile. Ceux des terrains communaux qui seront reconnus cultivables par un décret impérial, délibéré en conseil d'état, devront être défrichés, assainis et mis en culture par les communes elles-mêmes, et à leur défaut par l'état. Ce plan est encore une dérogation aux principes de l'économie politique, en ce qu'il fait faire par l'état ce qui est ordinairement confié aux intérêts privés. Il n'en est pas de la mise en culture comme du boisement : d'un côté, il suffit de semer une fois et de garder ensuite, pour laisser à elle-même la puissante végétation des grands arbres; de l'autre, il faut défricher, assainir, irriguer, bâtir des fermes, les peupler d'hommes et de bétail, fumer, ensemencer, récolter, puis labourer, fumer, semer encore, et ainsi de suite. Pour se trouver en bénéfice au bout de tous ces frais, il faut une surveillance incessante, que l'état ne peut pas exercer. Qu'est-ce d'ailleurs qu'une somme de 10 millions pour une si colossale entreprise? Avec 100 francs par hectare, on peut boiser une terre inculte; pour la mettre en culture, il en faut au moins 1,000. Même en admettant, ce qui est fort douteux, que l'état rentre dans

ses avances, les formalités préliminaires prendront toujours beaucoup de temps, et si l'on arrive à mettre en culture un millier d'hectares par an, ce sera beaucoup. A ce compte, il faudrait *trois mille* ans pour défricher les communaux incultes, dont l'étendue s'élève, d'après le rapport des trois ministres, à 3 millions d'hectares.

Suivant toute apparence, quand ce projet aura été mieux étudié dans ses détails, le gouvernement sera amené à y renoncer. Il est beaucoup plus simple de vendre les communaux sans se donner la peine de les cultiver. Ce dernier système, préconisé de tout temps par les économistes, a cet avantage qu'en vendant leurs terrains, les communes en touchent le prix et peuvent l'appliquer à leurs besoins, tandis que le projet des trois ministres leur enlève, dans certains cas, la moitié de leur propriété.

Dès qu'il s'agit de l'agriculture, tout prend bien vite de telles proportions, que l'intervention directe de l'état, si puissant qu'il soit, s'y montre encore plus faible et plus imperceptible qu'ailleurs. L'état peut quelque chose sur des points isolés et perdus dans l'immensité du territoire; il ne peut rien sur l'ensemble que par des mesures générales, qui n'agissent qu'indirectement. Telle est en première ligne l'extension des communications, il faut toujours en revenir là. Il n'y a pas de somme employée par l'état sur un point donné, en travaux de culture, qui ne puisse être plus utilement consacrée à faire un chemin. Supposons donc qu'au lieu d'affecter 10 millions au défrichement, l'état les distribue entre tous les départemens pour y hâter l'exécution des chemins vicinaux; à raison de 120,000 fr. par département, ce secours se fera sentir sur tous les points à la fois, principalement sur ceux qui, d'après le dernier rapport de M. le ministre de l'intérieur, ne pourront pas terminer avant un siècle leurs chemins commencés. Sur un total de 83,000 kilomètres de chemins vicinaux à l'état d'entretien, 58,000 se trouvent dans 43 départemens, et 25,000 seulement dans les 43 autres. Si les premiers ne sont pas encore suffisamment pourvus, que faut-il penser des seconds?

Le nouveau programme soulève enfin une grande difficulté, celle des voies et moyens. Réduire les recettes du trésor de près de 100 millions, augmenter les dépenses de 50 millions au moins, en présence d'un budget où les dépenses ont déjà excédé les recettes de 2 milliards et demi depuis cinq ans, cette conduite ne se comprendrait pas, si l'ensemble des dépenses ne devait se réduire en même temps de manière à rentrer dans l'équilibre, ou du moins à s'en rapprocher. La réduction indispensable ne peut s'opérer que sur les dépenses militaires. Les deux ministères de la guerre et de la marine ont absorbé 900 millions par an dans ces derniers temps,

ou le double de ce qu'ils coûtaient autrefois. On veut, dit-on, les ramener à l'état normal; c'est là sans comparaison la meilleure nouvelle qu'on puisse nous donner. La question douanière, ainsi que toute autre question économique, disparaît devant celle-là. 450 millions par an, c'est déjà bien assez pour tenir sur un pied formidable nos forces de terre et de mer; avec un budget militaire de 450 millions, la monarchie de 1830 a conquis l'Algérie, affranchi la Belgique, occupé Ancône, mené à bien les expéditions de Lisbonne, du Mexique et de Maroc, créé enfin cette armée et cette marine qui se sont montrées avec tant d'éclat dans les rudes campagnes de Crimée et d'Italie.

N'examinons pas si les 450 millions annuels dépensés en sus depuis cinq ans ont porté des résultats proportionnellement supérieurs, et si la France n'aurait pas mieux fait, même dans l'intérêt de sa puissance extérieure, d'employer chez elle à des chemins de fer les 2 milliards et demi que lui coûtent les deux dernières guerres. Ce sont là des faits accomplis. Contentons-nous de dire que, si 450 millions par an font réellement retour à l'avenir aux travaux paisibles de l'agriculture et de l'industrie, ils constitueront la plus magnifique subvention qui puisse leur être accordée. Tout devient possible alors, tout devient facile. Il n'y a plus à s'occuper de diriger les capitaux vers les travaux productifs; ils y vont d'eux-mêmes. L'agriculture surtout, qui a souffert la première du manque de bras et d'argent, sera la première à se relever, quand cette gigantesque saignée cessera de l'épuiser.

On se plaint avec raison que les fonds français soient à une si grande distance des fonds anglais. Notre 3 pour 100 a beaucoup de peine à se maintenir à 70 francs, quand le 3 pour 100 anglais reste à 95. Cette affligeante infériorité tient à plusieurs causes, dont la principale est sans contredit l'usage immodéré qu'on a fait du crédit public pour subvenir aux dépenses militaires. Que l'équilibre du budget se rétablisse par la réduction annoncée, et tout nouvel emprunt devenant inutile, nos fonds publics reprendront leur élasticité et entraîneront avec eux toutes les valeurs, soit mobilières, soit immobilières. Les compagnies de chemins de fer, qui se plaignent de ne pouvoir emprunter qu'à un taux excessif, verront hausser le prix de leurs obligations quand l'état cessera de leur faire concurrence par ses propres émissions. L'intérêt de l'argent, surexcité par d'énormes emprunts contractés à des taux onéreux, baissera naturellement partout quand le grand-livre sera fermé, et à une situation violente, pleine de périls, succédera une situation naturelle, détendue, qui pourra faciliter la transition de nos industries vers un régime plus libre, l'abaissement des frais de transport, l'exécution

des chemins de fer et l'adoucissement graduel des prix en toute chose.

Si au contraire nous courions à de nouveaux combats, si la cause première de l'inflammation générale des prix, l'exagération des dépenses militaires, se maintenait, rien ne serait possible, quoi qu'on fasse. Le déficit croissant du budget ne pourrait être comblé que par de nouveaux emprunts, et tous les phénomènes économiques dont nous sommes témoins persisteraient, aggravés encore par la fatigue du marché, le mécontentement de nos manufacturiers, la crise probable de nos industries métallurgiques, l'inquiétude qu'excite la question religieuse, enfin par les chances que ne peut manquer d'entraîner un état de guerre prolongé, quelles que soient la bravoure de nos soldats, l'habileté de nos généraux et la perfection de notre armement.

Ces dangers paraissent conjurés pour le moment; ils ne le seront tout à fait qu'autant que la France voudra bien prendre la peine de veiller sur ses affaires. La constitution actuelle lui en donne les moyens, pourvu qu'elle se décide à en user. Le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, ont conservé assez de pouvoir pour rendre impossible ce qu'ils voudront empêcher. Si la liberté économique a porté de si grands fruits en Angleterre, c'est qu'elle s'y développe sous la garantie de la liberté politique : nous ne pouvons attendre les mêmes effets que sous l'influence des mêmes causes. L'usage des droits politiques ne se donne pas, il se prend. Sous toutes les formes de gouvernement, une nation est maîtresse d'elle-même dès qu'elle veut l'être, elle n'a même pas besoin d'un grand effort de volonté, surtout quand il s'agit de conserver le premier des biens, celui qui seul rend possibles tous les autres : la paix. Repoussons donc ce laurier sanglant que, suivant l'heureuse expression de lord Brougham, le tentateur a toujours offert à la race gauloise quand il a voulu la tromper, et le reste nous sera donné par surcroît.

LÉONCE DE LAVERGNE.

ÉPISODE

D'UN

VOYAGE D'AGRÉMENT

CHARLES DE MARCENY A HENRI DE MARCENY.

(*Aux soins de MM. Lancefield, Inniken et C°, Hare street. Calcutta, Bengale, via Marseille et Suez.*)

Paris, 10 juin 1857.

« M. C. de Marceny présente ses complimens au très honorable vicomte Delamere, et le prie de vouloir bien lui indiquer le jour et l'heure où il pourrait lui remettre un paquet à son adresse, qu'il a reçu de Minpooree. »

Paris, 7 juin 1857.

—

« Le vicomte Delamere présente ses complimens à M. C. de Marceny, et regrette que ses nombreuses occupations ne lui permettent pas de le recevoir. »

Windsor's Hôtel, 8 juin 1857.

—

Ceci, mon bien cher Henri, authentique, transcrit sur l'original, lettres, points et virgules, dûment paraphé : *ne varietur*. Et tu comprendras sans peine d'ailleurs que la seconde pièce offre trop peu d'alimens à mon amour-propre pour que l'on me soupçonne un instant, avec quelque apparence de raison, d'avoir altéré à mon avantage dans cette copie le texte original. Je t'avouerai très franchement qu'en lisant cette réponse si hautaine, qui frise de si près l'impertinence (je ne crois pas en qualifier les termes avec trop de sévérité), une émotion digne d'un cœur de vingt ans a empourpré mon visage;

d'un geste nerveux j'ai froissé l'inconvenante épître, et sans plus tarder j'ai mis la main à la plume pour convoquer le ban et l'arrière-ban des quelques mauvaises têtes qui me font encore l'honneur de m'accorder leur amitié. Non pas que je t'en aie voulu un seul instant, pauvre ami, d'avoir attiré sur ma tête, — une tête en cheveux blancs, hélas! — cette tuile saugrenue : notre affection remonte à trop vieille date pour que j'aie pu garder rancune un seul seul instant de cette catastrophe; mais je me sentais remué au plus profond des entrailles en voyant récompenser ma démarche courtoise par un procédé plein de brutalité. Si je pouvais me reprocher quelque chose, c'était d'avoir péché par excès de zèle et de politesse. L'urbanité française m'avait seule engagé à demander audience pour remettre en main propre un paquet que j'aurais pu envoyer par un commissionnaire. Si j'ai bonne mémoire, ta lettre dernière ne contenait aucune recommandation particulière au sujet de cette damnée boîte de Pandore qui m'est arrivée avec elle.

Tous les argumens du premier mouvement n'eurent pas de peine à me persuader de mener les choses carrément, suivant les règles du code du point d'honneur, pour montrer à ce très honorable mal-appris de quel bois nous nous chauffons en France. La première lettre de convocation rédigée et dûment adressée à d'Havrecourt, un méticuleux de première force, comme tu le sais, j'ai voulu relire la prose objet de mon courroux. Une seconde lecture n'était pas achevée que mon bon sens élevait la voix et essayait timidement de me faire comprendre que la chose ne demandait pas mort d'homme et pourrait s'arranger avec quelques expressions de regrets, sinon d'excuses, qu'en un mot ce volcan de d'Havrecourt était le dernier auquel je devais confier la vie et l'honneur d'un homme marié et père de famille, car nous portons galamment, mais nous portons enfin ces chevrons de la vie.

Partagé entre deux opinions contraires également bien motivées, grande fut ma perplexité. Pour sortir d'embarras, arriver à concilier dans une résolution logique la colère et le bon sens, j'entamai une série de promenades autour de ma chambre. Malheureusement l'activité du corps ne fit pas luire la lumière dans mon esprit troublé par le doute. Enfin, averti par la fatigue de mes jambes de l'heure avancée de la soirée, je conclus que la nuit porte conseil, et que je n'avais rien de mieux à faire qu'à me mettre au lit. Te dire qu'un sommeil réparateur vint bientôt clore ma paupière serait abuser de la vérité. La lutte commencée dans ma promenade se poursuivit, au sein des ténèbres, dans un interminable rêve. Le vieux don Diègue, le poing sur la hanche, ne m'avait pas salué d'une voix de capitan de l'apostrophe classique : « *Charles*, as-tu du cœur?... » qu'une figure placide de

pater familias me reprochait mes appétits sanguinaires avec les épithètes de « ferrailleur, mousquetaire gris, étourneau de quarante ans. » Au matin, lorsqu'après une nuit des plus agitées je me décidai à sortir du lit, douze heures de méditations m'avaient amené à conclure qu'avant de m'arrêter à une décision solennelle, la plus simple prudence me faisait un devoir de prendre quelques renseignemens sur le personnage dont le manque de savoir-vivre avait déchaîné la tempête de mes furieuses humeurs. Cette réflexion tardive, mais salutaire, m'était à peine venue à la pensée que j'ouvrais mon *Peerage* à l'article : *Delamere, viscount* (*Ulick William G. C. B. G. C. H.*) *of Bearhaven, c. Cork, and Baron Southdown, c. Dublin in the Peerage of Ireland, commissioner of the Royal Military College and Royal Military Asylum, a general officer in the army, colonel of the* 10th *foot ; born at Cork*, 9th *February* 1787!.. Si je suis toujours d'une certaine force sur le fleuret, je n'ai pas encore appris à jouer de la béquille; aussi cette date, tombant comme une douche glacée sur mon cerveau, fit évanouir comme par enchantement tous les rêves de carnage qu'il se plaisait à nourrir depuis la veille.

J'ai à peine retracé à ton intention les diverses péripéties de ce drame intime, que je m'en veux presque déjà de cette confidence. Avec la susceptibilité qui te caractérise, n'es-tu pas capable de voir dans ce récit un reproche présenté avec art, un avertissement déguisé de ne plus mettre en réquisition, comme tu l'as fait jusqu'ici, mes petits services? Pour Dieu! cher Henri, garde-toi de donner une pareille interprétation à cette effusion de ma plume; ne m'oblige pas à déclarer, vaincu et repentant, que j'ai cédé à un emportement puéril, qu'aveuglé par la colère, j'ai laissé passer inaperçue la formule très atténuante : « nombreuses occupations. » Pourquoi les nombreuses occupations de cet illustre étranger ne l'auraient-elles pas empêché de me recevoir? Je ne vois rien de par trop fantastique dans cette supposition.

Il est donc bien entendu que je reste comme par le passé ton envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris. Ne suis-je pas payé, et au-delà, de mes rares services par les lettres pleines d'intérêt où tu me retraces avec des couleurs si vives les épisodes variés de ce voyage d'agrément dont j'ai regretté déjà tant de fois de ne point partager avec toi les émotions et les fatigues? Quel monde en effet que ce monde de l'Inde, où la nature et les hommes se montrent si différens de ce qu'ils sont en Europe! L'imagination du peintre ou du poète ne saurait inventer les détails que tu nous as donnés sur la foire d'Hurdwar avec ses pèlerins venus de toutes les parties du continent de l'Inde, ses fakirs hideux, toute cette multitude enfin qu'une foi puérile et ardente pousse au milieu des

eaux sacrées. Et le palais du roi de Dehli! et le *Tarje* d'Agra, cette poétique mosquée de marbre blanc! Que de souvenirs pour toi, que de choses à raconter à tes amis!

Ce n'est pas sans intention que je viens d'écrire le nom célèbre du Tarje, qui me sert de transition pour te demander de réparer un méfait dont mon héritier présomptif s'est rendu coupable. Suivant tes recommandations, j'avais fait monter en broche la mosaïque du Tarje que tu m'as envoyée, et offert ce bijou de ta part à ma femme: mais la première fois que Pauline se servit de l'épingle pour attacher son châle, *master* Henri, émerveillé de cette nouveauté, voulut en apprécier tous les détails, et réclama la broche avec des accens si énergiques que ma femme n'eut pas le courage de lui tenir tête. Sa confiance ne fut pas justifiée : au bout de quelques instans, la mosaïque s'échappait des mains de l'enfant, et s'éparpillait en morceaux sur le marbre de la cheminée. Tu comprends facilement le chagrin de Pauline; aussi me fais-je une joie de lui présenter bientôt, grâce à toi, la jumelle de l'épingle qu'elle a tant regrettée.

Garde-toi bien surtout de conclure de ce récit que mon prince charmant soit un enfant gâté et volontaire. Je te le donne pour un petit être plein de bonnes qualités et de belle humeur, lorsqu'il n'a ni faim ni soif, et que ses dents le laissent en repos. Je n'ai pas au reste besoin de flatter le tableau pour recommander *master* Henri à ton indulgente tendresse; je ne saurais douter que tu n'aies conservé ton amour instinctif pour les enfans. Si j'en voulais une preuve, je la trouverais dans l'affection que tes lettres témoignent pour ce charmant petit Anglais qui s'est épris pour toi de folle passion, et qui dans son baragouin exotique te salue du nom pompeux de *frenchman sahib!* en langue vulgaire : seigneur français sans doute. Quelque habitué que tu puisses être à ces bizarres appellations, je n'en suis pas moins convaincu que les noms de *cousin Henri*, plus respectueusement *oncle Henri*, que ton filleul murmure déjà d'une voix fort intelligible, arriveront en temps et lieu tout droit à ton cœur.

Tu dois comprendre par ces lignes avec quel soin je lis, relis, étudie ta correspondance. Je ne cherche pas seulement dans tes lettres des études de mœurs ou de paysages, mais des détails sur ta vie intime, sur les émotions de ton cœur. Tu ne saurais croire combien j'ai de reconnaissance pour les hôtes affectueux que tu rencontres sur ta route, combien je serais heureux de rendre un jour à quelques-uns d'entre eux les bons procédés dont ils t'ont comblé. Au milieu de ces braves gens qui, sur la terre étrangère, t'ont accueilli à leurs foyers en vieil ami, il en est deux surtout qui ont vivement piqué ma curiosité. Ai-je besoin de te nommer ces hôtes de Min-

pooree dont tu m'as tracé un portrait si flatteur : le major Hammerton, ce type du *gentleman* accompli, lady Suzann, sa femme, qui sait allier la simplicité de la femme du soldat à la distinction d'une patricienne? Tu reconnais ta prose! Je voudrais connaître tous les membres de cette aimable famille, même Bukt-Khan, cette manière de sauvage apprivoisé que le petit ami du *frenchman sahib* mène à la baguette. Ce sont au reste là vœux superflus. Au moment où je trace ces lignes, l'expédition de chasse que tu méditais au départ de ta dernière lettre doit être terminée, et tu t'es sans doute rapproché de cette Europe où des cœurs bien chauds t'attendent avec impatience.

CHARLES.

LE MÊME AU MÊME.

Mont-sur-Seine, 2 août 1857.

Bonhommé revient à l'instant de Paris, cher Henri, sans me rapporter de lettre de toi, et avec des renseignemens pris par mon ordre au bureau de poste de la rue de Sèze qui me mettent l'âme à l'envers. Depuis que j'ai reçu ta lettre datée de Minpooree, il est arrivé trois malles de l'Inde, deux *via Calcutta*, la troisième *via Bombay!* Tu m'avais habitué à tant d'exactitude que je ne sais comment expliquer ce silence, en ce moment surtout où j'aurais besoin de recevoir régulièrement de tes nouvelles. Ignores-tu donc l'impression profonde que les catastrophes de Dehli et de Meerut ont faite en Europe? Même en ce petit pays calme et ignoré, où les événemens qui remuent le monde semblent passer inaperçus, la lutte commencée le 11 mai dans les rues de Meerut agite tous les esprits. L'abbé Ledoux, le chevalier de Lagazette, M. Pistolet, les trois fortes têtes politiques de l'endroit, n'ont pas d'autre sujet de conversation, j'allais dire de préoccupation. Que Dieu te protége, mon bien-aimé cousin; qu'il dirige ta course au milieu de ce voyage d'agrément que je maudis bien plus en ce moment que je n'y ai jamais applaudi! A en croire ta lettre du 24 avril, la dernière qui me soit parvenue, et déjà vieille de près de quatre mois; à en croire, dis-je, ta lettre du 24 avril, en quittant Minpooree tu devais, après une expédition de chasse de quinze jours ou trois semaines, faite en compagnie du major Hammerton, redescendre vers le sud. Si tu as persévéré dans ce projet, la carte de l'Inde, que j'étudie sérieusement depuis quinze jours, me montre que tu devais te trouver en dehors des événemens de l'insurrection, confinée, aux dernières nouvelles, dans les provinces du nord et le royaume d'Oude... Mais auras-tu pu mettre ce plan à exécution? ta sagesse aura-t-elle compris les bruits avant-coureurs de ces grands désastres? C'est là ce que je

n'ose espérer! Il faut bien le reconnaître, toutes les prévisions de tes lettres ont été trompées par l'événement. Où tu avais vu des populations résignées au joug étranger, plus heureuses sous leurs maîtres européens qu'elles ne l'ont jamais été sous le sceptre de fer des tyrans indigènes, une armée bien disciplinée et fidèle, comme par une soudaine métamorphose se révèlent des soldats rebelles, des multitudes furieuses, tyrans inhumains qui frappent sans relâche et sans pitié la faiblesse et l'enfance! Non pas que je te reproche sévèrement de n'avoir vu de ce pays que la surface, ce que l'on t'a permis d'en voir : les faits, hélas! disent assez que tu t'es laissé enguirlander par les prévenances de tes hôtes, sans rien deviner des passions qui bouillonnaient au sein du flot populaire. Je l'ai dit et je le répète, je constate le fait sans blâmer ton manque de perspicacité, car qui me dit qu'à ta place j'aurais été plus clairvoyant? De loin même, tes hôtes de ces pays reculés ont conquis toutes mes sympathies, et le major Hammerton, lady Suzann sont pour moi comme de vieux amis dont le sort, au milieu de ces tragiques événemens, me préoccupe plus que tu ne saurais croire.

Ceci m'invite tout naturellement à revenir sur le sujet de ce malencontreux paquet que tu m'as envoyé de Minpooree. Comme tu as pu le voir par l'en-tête de cette lettre, depuis quinze jours nous sommes installés à Mont. Ma femme, comme à son ordinaire, a bien voulu se charger de surveiller les préparatifs du départ, et pendant qu'elle remplissait ce devoir conjugal avec son zèle accoutumé, ses yeux ont rencontré, dans mon cabinet, ton envoi de Minpooree, encore revêtu de son enveloppe primitive de toile cirée. Tu ne saurais croire avec quelle véhémence Pauline, à cette vue, m'a reproché mon apparente négligence, si bien que pour me justifier j'ai dû lui raconter piteusement les déboires de ma correspondance avec lord Delamere. Te dirai-je ce que cette folle tête a conclu de cette mélancolique histoire? Rien autre chose, sinon que je n'avais pas compris un mot à ma mission, et que le paquet, pour suivre tes intentions et celles de l'expéditeur, devait être remis par un commissionnaire, sans autre forme de politesse, à l'hôtel Windsor. A cela j'aurais pu répondre que le vicomte Delamere avait quitté l'hôtel pour faire un voyage en Suisse, sans laisser d'adresse assez certaine pour que je pusse lui expédier son bien; mais ces explications n'auraient pas arrêté les mille et une divagations auxquelles Pauline s'est livrée au sujet de cette malheureuse boîte à malice... Il s'est agi d'abord d'en deviner le contenu : un instant on a hésité entre des perles, des bijoux indiens, un autre *kohinoor!*... Enfin il a été décidé, mais irrévocablement décidé que la boîte contenait des portraits! Et pourquoi des portraits, s'il vous plaît? Parce que ma ro-

manesque épouse, qui, une fois lancée dans le champ des suppositions, ne s'arrête pas à mi-chemin, prétend avoir découvert de prime-saut les causes de la façon peu bienveillante dont le vicomte Delamere a accueilli, il y a deux mois, mes avances. Si nous ne sommes plus au temps où les rois épousaient des bergères, nous ne sommes pas encore arrivés à ceux où les filles de l'aristocratie anglaise épouseront des majors au service de l'honorable compagnie des Indes; la phrase est de ma femme. Il est donc bien établi, et par l'autorité du *Peerage*, qu'il y a dans la vie de tes amis de Minpooree quelque gros mystère, quelque drame peut-être. En présence de cette puissante argumentation, je n'ai pu que me tenir les côtes et conclure, puisque ma femme le veut ainsi, que la boîte contient des portraits destinés à fléchir le courroux d'un père irrité. Je te demande mille pardons d'avoir occupé ton temps à lire ces fariboles, mais j'ai pensé que le roman de Pauline pourrait te donner un bon moment d'hilarité, sans te laisser une trop mauvaise opinion de son bon sens...

C'est toujours dominé par les plus cruelles inquiétudes à ton endroit que je reprends cette lettre le même jour, à minuit. Le récit des catastrophes de l'Inde est dans toutes les bouches, remplit toutes les feuilles. Et que de contradictions dans les mille bruits que répète la voix publique! Ceux-ci, et c'est le petit nombre, ne voient dans les insurrections de Meerut et de Dehli que des tempêtes passagères, dont la bonne fortune de l'Angleterre triomphera facilement. Ceux-là au contraire, prophètes de malheur, annoncent brutalement que la puissance de l'Angleterre en ces contrées lointaines a vu luire son dernier soleil! Pour te donner une idée de l'étrange bouleversement des esprits dans cette malheureuse question des cipayes, permets-moi de crayonner à ton intention quelques détails d'une discussion dont le salon de Mont a été ce soir le théâtre.

Ma belle-mère et ma femme viennent de se retirer. Quoique nous soyons au cœur de l'été, la nuit est froide et pluvieuse : le claquement des persiennes agitées par des rafales tumultueuses et les aboiemens des chiens de garde troublent seuls le sombre silence qui règne aux alentours du château. Le chevalier de Lagazette, assis sur une causeuse au coin de la cheminée, manœuvre une tabatière d'or entre ses doigts avec une gracieuse dextérité qui sent son XVIIIe siècle. Notre nouveau voisin, qui a beaucoup vu, beaucoup retenu, fort intéressant en un mot à ses momens lucides, assez fréquens malgré ses quatre-vingt-cinq ans, a passé sa jeunesse dans l'armée de sa majesté britannique, où il a atteint le grade de lieutenant-colonel, et une pension pour bons services de guerre, qu'il touche du gouvernement anglais, est la plus claire partie de son re-

venu. M. Pistolet, le receveur des contributions de Mont, cœur chaud, petite cervelle qui n'a pas résisté victorieusement au vertige démocratique de 1848, trempe méthodiquement une sandwich dans une tasse de thé. Je feuillette sur la table ronde, en compagnie de l'abbé Ledoux, un album nouveau de Cham. Tu vois l'ordre de combat dans tous ses détails. Il est dix heures cinq; le chevalier de Lagazette, avec un accent digne de son collègue de Moncade, ouvre le feu par ces mots agressifs, lancés à l'adresse de M. Pistolet : — Eh bien! il paraît que nos amis les ennemis sont rudement menés là-bas?

M. Pistolet répondit à ces paroles, en homme peu curieux de commencer la lutte, qu'il ne savait pas que des nouvelles récentes fussent arrivées des Indes, et que sa feuille du moins n'en faisait pas mention.

Dès le début de cette conversation, l'abbé Ledoux avait dressé les oreilles comme le cheval de guerre aux fanfares de la trompette, et sans vouloir comprendre les dispositions pacifiques dont témoignait l'attitude de M. Pistolet, il compléta le mouvement d'attaque du chevalier par ces mots : — On a bien raison de dire qu'il n'y a pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre! Si vous voulez des nouvelles, il faut les chercher où on les trouve.

— Et où cela, je vous prie? demanda le receveur avec la douceur de l'agneau de la fable interpellé par messire loup.

— Dans les journaux sérieux, reprit impérativement l'abbé.

— Je puis vous assurer, mon cher monsieur Pistolet, dit le chevalier en coupant la parole à l'abbé sans beaucoup de cérémonie, que, quelque désastreuses que soient les nouvelles publiées, les nouvelles tenues secrètes par le gouvernement anglais avec cette perfidie qui le caractérise le sont bien plus encore! L'Inde entière se rallie comme un seul homme autour du drapeau de la légitimité. En un mot, la situation est telle que l'orgueilleuse Albion, courbant la tête, les mains jointes, demande au gouvernement français de lui prêter cent mille hommes! Sans ce secours, l'Inde est à jamais perdue pour nos voisins, car il n'y a pas cent soldats valides dans toute l'Angleterre! — Et le chevalier poursuivit avec une exaltation croissante : L'oriflamme planté sur la sainte mosquée de Dehli rallie sous ses plis vénérés les populations natives. Des sujets fidèles et idolâtres viennent par milliers jurer de mourir sous les yeuxet pour la cause du légitime héritier des Tamerlans! Runjet-Singh, à la tête de cent mille hommes de troupes régulières, marche au secours de son royal frère de Dehli...

— Mais Runjet-Singh est mort, tout aussi mort que Charlemagne ou Sixte-Quint, interrompit bruyamment M. Pistolet.

— Monsieur, vous n'êtes pas Français! reprit le chevalier avec une grande sévérité.

J'avais assisté en spectateur muet à cette polémique, lorsque l'apostrophe colérique du chevalier me fit craindre que le débat ne prît les proportions d'une querelle entre héros d'Homère, familiers avec l'invective. Ces prévisions ne furent pas trompées : des lèvres frémissantes de colère murmuraient toute sorte d'épithètes malsonnantes et dissonantes, lorsque Bonhommé vint heureusement mettre un terme à la querelle en annonçant l'arrivée du cabriolet du chevalier.

Mon attitude silencieuse en présence de ce brûlant conflit te donne une juste idée des sentimens de mon cœur, aussi éloignés d'un anglophobie puérile que d'un anglomanie exagérée. D'une part, et je ne te le cache pas, je suis loin de considérer comme un irréparable malheur que nos voisins d'outre-mer aient sur les bras des affaires sérieuses, que le paratonnerre des révolutions indiennes détourne de l'Europe cette activité inquiète et tracassière de la politique anglaise dont elle a tant eu à souffrir. De l'autre, je vois des soldats rebelles à leur drapeau, des bêtes fauves dont les excès font rougir l'humanité ; je me rappelle les hôtes excellens que tu as rencontrés sur ta route; je pense à toi, à tes jours compromis dans quelque horrible catastrophe, et je maudis les révolutions et les révolutionnaires, quelque part et sous quelque forme qu'ils se présentent !

Je veux cependant, à tout prix, sortir de l'incertitude où je suis plongé, avoir sur ce qui se passe autour de toi, à défaut de tes lettres, des renseignemens exacts; aussi je me décide à aller les chercher aux sources mêmes. La presse de Londres traite assez brutalement les affaires de l'état : les correspondances de Sébastopol attestent assez avec quelle fougueuse énergie les plumes anglaises dénoncent les malheurs publics. Ce rôle de censeur impitoyable qu'il a pris dans la guerre de Crimée, le *Times* n'y faillira pas sans doute dans la guerre de l'Inde. Aussi, pour me défendre à ton endroit de craintes exagérées comme de fausses espérances, je me décide à prendre un abonnement à la célèbre feuille anglaise. Je lis encore assez couramment l'anglais pour venir à bout, mon dictionnaire à la main, des lettres indiennes (*from our own correspondent*) du Léviathan du journalisme. Adieu, je te quitte pour écrire à l'éditeur du *Times* et lui demander sa feuille.

LE MÊME AU MÊME.

Paris, 8 août 1857.

Que je te donne, mon cher Henri, sans préambule et avec tous les détails qu'il comporte, le récit de l'aventure très triste et très

extraordinaire dans laquelle le hasard vient de me réserver un rôle actif. Hier, avant le déjeuner, j'ai reçu avec le premier numéro de mon abonnement au *Times* une lettre de mon homme d'affaires qui m'appelait immédiatement à Paris, et, après un repas pris en toute hâte, je suis monté dans le phaéton pour aller rejoindre à Nogent le train direct de Mulhouse. Les deux petits gris firent merveille, et j'arrivai à la station en même temps que le convoi. Au moment où un homme du train mettait la main à mon intention sur la poignée d'une portière, l'unique voyageur du compartiment désigné, un homme d'un âge avancé, d'une belle et imposante figure, demanda à mon introducteur, avec un accent qui ne laissait aucun doute sur sa nationalité, s'il n'y aurait pas moyen d'acheter une feuille du jour. — Vous aurez des journaux à Montereau, comme je vous l'ai dit quatre fois depuis ce matin, cria le conducteur du ton d'un homme fatigué de répondre à des questions oiseuses, et le convoi se remit en marche. Si ce court dialogue m'avait fait reconnaître dans mon voisin un Russe, un Chinois, je n'aurais certes pas manqué, bon compagnon comme je me pique de l'être, de lui offrir de partager avec moi les feuilles du *Times* qui se trouvaient dans mon paletot; mais les quelques paroles lancées au conducteur ne pouvaient sortir que d'une bouche anglaise : or je sais par expérience qu'il faut se garder de faire à messieurs nos voisins, sans introduction préalable, des avances premières qui peuvent ne pas être toujours appréciées à leur juste valeur. Bien résolu donc, cette fois du moins, à ne pas pécher par excès d'urbanité, je m'accoudai dans mon coin, et fus bientôt perdu dans les colonnes du journal anglais; mais j'avais trop présumé de mon savoir : à peine eus-je parcouru de l'œil les premières lignes d'une correspondance indienne, qu'il me fallut reconnaître, à ma grande confusion, que, faute d'un *pocket dictionary*, il était parfaitement inutile que je continuasse ma lecture. Sans poursuivre donc plus longtemps un travail stérile, je déposai le volumineux journal à côté de moi, et entamai résolûment l'examen des dossiers de l'affaire qui m'appelait à Paris, non sans savourer de temps à autre du coin de l'œil la gêne de mon voisin, qui, partagé entre le désir de posséder la feuille et l'embarras de demander une faveur à un inconnu, attachait sur le journal des regards pleins de convoitise.

Nous arrivâmes ainsi sans mot dire à Montereau. Le train n'était pas encore arrêté, que mon compagnon avait passé la tête à la portière, et appelait du geste et de la voix le débitant de feuilles publiques. L'honnête négociant avait dû faire pleine recette, car il ne put offrir à l'étranger que des publications illustrées et un assortiment varié d'almanachs. Ce n'était pas assez sans doute pour satisfaire

sa curiosité, car il se renfonça dans son coin en se frappant le front d'un geste plein d'impatience. Sa noble figure révélait une si profonde anxiété, que je n'eus pas le courage de continuer plus longtemps cette maussade plaisanterie, et, saisissant le *Times* de la main droite, j'invitai le vieillard à en prendre lecture. Le tremblement nerveux avec lequel ses doigts déplièrent les feuilles du journal, l'ardeur fiévreuse de son regard, disaient assez les anxiétés qui agitaient son âme. Tout honteux d'avoir tant tardé à me décider à cette démarche courtoise, je repris, pour cacher ma confusion, avec un nouvel acharnement l'étude de mes paperasses, dont quelques-unes n'étaient pas dénuées d'intérêt. A l'arrêt de la station voisine, lorsque pour la première fois je quittai mon dossier du regard, un spectacle que je n'oublierai jamais s'offrit à ma vue. Mon voisin, le nez sur le papier, dévorait des yeux, dans toute l'acception du mot, un passage imprimé au bas du journal en petit caractère. En cet instant, comme si toute pensée de doute ou d'espoir venait de s'évanouir dans son cœur, les feuilles s'échappèrent de ses mains, son corps se releva brusquement comme un arc qui se détend, et ses lèvres contractées laissèrent échapper les mots : *Oh God,... God,... good God!*

Cette scène navrante trouva un puissant écho dans mon cœur. Je pensai immédiatement aux désastres de l'Inde, à ces horribles massacres qui ont désolé tant de familles anglaises, et une voix secrète m'avertit que j'avais à mes côtés un homme cruellement éprouvé dans ses plus chères affections. L'attitude de mon voisin accusait, à ne s'y point méprendre, un cœur brisé par une mortelle douleur. Le corps était campé droit et immobile contre les parois de la voiture, les mains inertes, l'œil fixe et sanguinolent, la respiration saccadée. Je demeurai préoccupé à un tel degré par cet étrange mystère, que le reste du trajet s'accomplit sans que j'eusse conscience du temps. Le train était arrêté depuis quelques instans sous la gare de Paris; mon compagnon demeurait immobile dans son coin, et j'hésitais à rompre le silence et à l'avertir que nous étions arrivés à destination, lorsqu'un valet de pied en petite livrée se présenta respectueusement à la portière. A sa vue, le voyageur parut reprendre ses sens, et, acceptant le bras que lui offrait le nouvel arrivant, descendit les degrés du marchepied. Je les eus bientôt tous deux perdus de vue au milieu de la foule.

Retenu toute la journée dehors par le soin de mes affaires, je ne rentrai au logis que vers minuit. Au milieu des agitations de la journée, le souvenir du drame du chemin de fer était complétement sorti de ma mémoire, lorsque le portier m'annonça qu'un « monsieur âgé » était venu me demander à plusieurs reprises, et avait en

désespoir de cause laissé sa carte. La carte qui me fut remise était ainsi conçue : *The Right Honorable Viscount Delamere G. C. B.* Au bas du carton, une main tremblante avait tracé au crayon les mots : *Will call to morrow at 9 o'clock.*

Tu sais la facilité de mon humeur, tu sais combien peu je suis propre à nourrir une *vendetta* à long terme; cependant, à la vue des noms inscrits sur la pâte porcelainée, mes griefs contre le futur visiteur se réveillèrent avec toute l'énergie du premier jour, et je fis le serment de n'accorder sous aucun prétexte un rendez-vous, demandé d'ailleurs avec un sans-façon tout britannique. Serment d'ivrogne, comme tu t'en doutes! Après une nuit passablement agitée, où je pesai et repesai avec la conscience d'un Minos les torts du vicomte Delamere et mes droits à une éclatante réparation, je me décidai à le recevoir, en me réservant de lui faire comprendre, par la froide dignité de mon accueil, combien j'avais été blessé de son inexplicable procédé.

Neuf heures sonnaient à la pendule de mon cabinet; je venais de placer sur mon bureau le paquet à l'adresse de lord Delamere. Rasé de frais, debout devant la cheminée, j'attendais mon visiteur dans une tenue fort imposante. Déjà, à plusieurs reprises, j'avais médité le petit salut de tête tout de circonstance avec lequel je me promettais d'entrer en matière, lorsqu'à ma grande surprise je reconnus, dans le vieillard auquel Bonhommé ouvrit les deux battans de la porte de ma chambre, mon compagnon du chemin de fer. Tout ce que le visage d'un homme peut exprimer de navrantes douleurs se lisait sur les traits crispés, dans les yeux rougis du nouvel arrivant.

— Monsieur, me dit-il d'une voix qu'un tremblement nerveux rendait presque inintelligible, il y a deux mois, vous avez eu la bonté, avec la courtoisie qui distingue votre nation, de faire envers moi une démarche de politesse à laquelle j'ai répondu par un procédé plein de hauteur. Vous voudrez bien peut-être aujourd'hui oublier mes torts en présence du terrible malheur dont je suis accablé.

On ne peut plus ému de ce préambule, je répondis par quelques phrases banales dont je te fais grâce.

— Je n'attendais pas moins de vous, reprit l'étranger; la douleur d'un père trouve toujours un écho bienveillant dans le cœur généreux d'un Français. Hélas! j'en ai déjà fait la cruelle expérience, n'est-ce pas un de vos plus braves généraux qui m'a transmis les dernières paroles de mon fils, frappé à mort sur le champ funèbre de Balaclava?

Je n'avais pas besoin, je t'assure, de ce titre du vicomte Delamere à la sympathie de tout cœur qui a battu d'une ardeur patrio-

tique au récit des hauts faits du siége de Sébastopol, pour oublier les petites rancunes que j'avais pu conserver contre mon visiteur, et ne voir en lui qu'un homme cruellement éprouvé par quelque récent malheur, le père de ces hôtes excellens qui, dans ton lointain voyage, t'ont accueilli comme un vieil ami. Pauvres gens! les dernières nouvelles annonçaient-elles donc qu'ils avaient péri au milieu d'une de ces tueries dont le nord de l'Inde a été, dont il est sans doute encore le théâtre? Et toi-même, as-tu pu échapper à ces sanglantes catastrophes? Tu comprends les pensées funèbres qui m'assaillirent en cet instant, pensées qui ne m'ont pas quitté depuis.

Lord Delamere continua après une pause : — Pardonnez-moi ces paroles incohérentes; dans la douleur où je suis, mes idées se confondent! Tout entier à mon malheur, j'oublie que je dois vous expliquer l'étrange lettre dont vous voulez bien en cet instant ne pas garder souvenir.

Je ne pus ici qu'assurer de nouveau mon interlocuteur que j'avais compris du premier moment que, dans son court séjour à Paris, il n'eût pas eu le temps de recevoir ma visite; mais j'aurais pu m'épargner ces frais de rhétorique de salon. L'expression du visage de lord Delamere disait assez que mes paroles bourdonnaient à son oreille sans y produire plus d'impression que mes traits n'en avaient laissé la veille dans son souvenir.

Le vicomte poursuivit : — Hélas! c'est une histoire de tous les jours que j'ai à vous raconter, l'histoire d'un père qui a immolé aux préjugés de la naissance, à son orgueil offensé, les plus chers intérêts de son cœur. Cinq ans, bourreau de mon bonheur, je suis resté inflexible devant les tendres appels de ma fille. Cinq ans, entouré moi-même de toutes les jouissances de la fortune, j'ai condamné la malheureuse enfant à un exil lointain, sous des climats meurtriers, et il a fallu, pour ramener mon cœur aux sentimens de la nature, qu'une horrible catastrophe vînt frapper ces êtres précieux que je repoussais sans pitié. Je viens de vous en dire assez pour expliquer, sinon excuser ma conduite envers vous, et vous comprenez maintenant que je vous redemande, comme ce que j'ai de plus précieux au monde, ce dernier souvenir de ma fille que vous conservez depuis deux mois.

— Je me serais fait, mylord, un devoir de vous l'envoyer il y a longtemps, si j'avais su votre adresse; mais les renseignemens qui m'ont été donnés à l'hôtel Windsor étaient si vagues que je n'ai pas osé me dessaisir du paquet confié à mes soins. J'aurais un véritable plaisir à vous le remettre moi-même, continuai-je en prenant sur mon bureau l'enveloppe de toile cirée, si je ne le faisais en d'aussi

douloureuses circonstances. Permettez-moi cependant de vous rappeler que les nouvelles de l'Inde sont bien contradictoires à cette heure. Les dépêches de la télégraphie électrique fourmillent d'erreurs, au milieu desquelles il est plus que difficile de discerner la vérité.

— Non, monsieur, le doute ne m'est plus permis! Depuis le moment où hier un étranger m'a prêté dans le chemin de fer la feuille anglaise qui m'a appris la fatale nouvelle, jusqu'à deux heures de la nuit j'ai voulu croire que le massacre des habitans européens de Minpooree n'était qu'une vaine rumeur de journal; mais une dépêche télégraphique, que j'ai reçue dans la nuit de l'*East-India-House*, confirme dans tous ses détails le récit du *Times*. Ma fille, son époux, son enfant, sont tombés sous les coups de ces tigres à face humaine, et vous tenez en ce moment entre les mains tout ce qui me reste de ces tendres victimes de l'orgueil d'un père, ajouta le vieillard, qui se leva machinalement de son fauteuil pour recevoir le paquet que je lui offrais.

La pâleur répandue sur le visage de lord Delamere attestait assez les émotions et les remords de son cœur. D'une main tremblante il rompit les cachets qui scellaient l'enveloppe de toile cirée; mais en cet instant ses forces lui manquèrent tout à coup, ses jambes se dérobèrent sous lui, et il fut obligé de s'appuyer contre mon bureau. Je crus de mon devoir de lui abréger l'angoisse de la triste besogne qu'il avait commencée, et tirai moi-même de leur enveloppe de bois et de carton deux photographies d'une fort belle exécution. La première représentait une femme à la fleur de l'âge, dont les traits fins et délicats réalisaient la gracieuse description que tu m'as donnée de lady Suzann Hammerton. Un petit enfant de deux ans environ, aux cheveux bouclés, à la rieuse physionomie, vêtu d'un costume de *highlander*, avait servi de modèle pour la seconde. Les souvenirs qu'un visage aimé ravivèrent dans le cœur du vieillard inondèrent son cœur d'un torrent de douleur qu'il ne put maîtriser, et des larmes bienfaisantes coulèrent à flots le long de ses joues.

Quelques instans après, je reconduisis lord Delamere à sa voiture, et le quittai en lui demandant la permission d'aller le soir même lui rendre sa visite. Pauline, qui arrive de Mont à cinq heures, viendra avec moi. Les femmes ont de merveilleux secrets pour panser les plaies de l'âme, et je ne doute pas que la mienne n'accepte avec joie la mission consolatrice que je veux lui confier.

Voici bien du papier noirci; ma lettre doit être à la poste dans une demi-heure, et je ne t'ai pas dit encore un mot des anxiétés de mon cœur à ton endroit. Cher ami, compagnon de mes jeunes an-

nées, que Dieu te protége, qu'il te rende bientôt à ta patrie, à ton vieil et affectionné cousin!

HENRI DE MARCENY A CHARLES DE MARCENY.

32, rue Neuve-des-Mathurins, Paris. Via Calcutta et Égypte.

Jongle de Deyrah, 18 mai 1857.

We keep the sabbath to day, mon bon vieil ami, et cependant je ne crois pas en outrager la sainteté en profitant de mon oisiveté pour te donner au long de mes nouvelles. Depuis ma dernière lettre, j'ai fait pas mal de chemin et de besogne. Tous mes amis de Minpooree, le major Hammerton, *little* Jimmy, le docteur Hall et moi-même, sommes réunis en déplacement de chasse dans la jongle de Deyrah, contrée chère à juste titre au *sportsman* de l'Inde; quant à lady Suzann, elle avait quitté Minpooree avant notre départ pour aller assister à Nawabgunge, la grande station militaire des environs, au mariage d'une de ses jeunes amies. Depuis près de quinze jours, nous sommes installés sous la tente, où il fait chaud, je t'assure; mais la nouveauté de cette existence, l'étrangeté de nos rencontres quotidiennes avec les plus beaux animaux de la création donnent à la vie une animation devant laquelle disparaissent les privations et les fatigues. Parler de mes privations et de mes fatigues, c'est un peu trop abuser du privilége d'exagération accordé aux voyageurs; je ramène donc les choses à la plus stricte réalité, en tirant à ton intention une photographie de notre établissement et de notre vie de tous les jours. C'est aux limites de la jongle qui s'étend vers le nord, à proximité d'un vaste *tank*, que nous avons planté notre camp, dont tu te représenteras difficilement l'importance et l'étendue. Avec tes idées rétrécies de comfort européen, tu ne te doutes pas probablement que trois chasseurs aient besoin d'une douzaine d'éléphans, d'autant de chevaux, et de quelque chose comme cent cinquante serviteurs : *syces*, cuisiniers, *berats*, *khonsommahs*, *abdars*, *mistis*, *métors*, et autres variétés de l'espèce domestique, j'allais dire de l'espèce humaine, sans lesquelles l'Européen ne saurait se déplacer en ces contrées lointaines.

Le camp se compose d'une grande tente (*mess tent*) où nous prenons nos repas, et de quatre tentes de moindre dimension. L'une d'elles, vide en ce moment, est destinée à un officier d'artillerie que nous attendons aujourd'hui ou demain. Les autres tentes qui servent de chambre à coucher à Hammerton, au docteur Hall et à moi-même, équipées uniformément et avec une grande simplicité, ne laissent cependant rien à désirer au point de vue du comfort de leurs hôtes.

Mon ameublement se compose d'un lit de fer, d'un lavabo portatif à cuvette de cuivre, d'une table à pliant, et, en guise de commode, de *pettarahs* (boîtes d'étain qui renferment nos effets de toilette). Sous un auvent de toile, au côté droit de la tente, mon noir serviteur, accroupi, n'attend qu'un signal pour apparaître le feu ou le *billatee-pannee* (*soda-water*) à la main. Le soleil est dissimulé sous un épais manteau de nuages; aussi, quoique ma montre marque bien près de neuf heures, je n'ai pas encore senti le besoin de faire placer à la porte les *tatties*, sorte de paravens en vétiver, et qui, incessamment arrosés par un homme affecté exclusivement à ce travail, conservent sous la tente une fraîcheur délicieuse. J'embrasse en ce moment du regard une scène des plus originales, que je prendrai la liberté de décrire pour ton instruction.

Notre meute d'éléphans est répandue sur les bords et au milieu des eaux du *tank* dans les attitudes les plus diverses. Celui-ci, immobile sur ses jambes au bord de l'eau, la trompe perpendiculaire, semble pêcher à la ligne. Au profond du bassin, en voici un autre qui s'amuse malicieusement à disparaître sous les eaux, en entraînant avec lui son *mahout* cramponné à ses oreilles. Sur la droite, mon compagnon de sport, l'*Ami-de-la-Lune*, l'un des plus vaillans de la bande, et qui comme tel m'est échu en partage dans nos expéditions, l'*Ami-de-la-Lune*, dis-je, savoure le *dolce far niente* du bain avec autant de sybaritisme que pourrait le faire un vieux Turc. Couché sur le flanc, l'air languissant, la pose voluptueuse, il cueille de sa trompe l'eau à la surface pour la faire voltiger en gerbes autour de lui en manière de passe-temps, tandis qu'un *mahout* et un *syce*, la pierre ponce à la main, lui labourent énergiquement les côtes. Je pourrais continuer ici mon énumération à la manière classique et te donner les noms de ces courageuses bêtes, véritables amis de l'homme : le *Fils-du-Rajah*, l'*Étoile-du-Matin*, la *Pomme-Grenade*, célèbre entre tous par la régularité et l'épaisseur du bouquet de poils qui termine sa queue, l'une des plus grandes beautés qu'un éléphant puisse posséder aux yeux des natifs : t'en serais-tu jamais douté, profane? Mais je ne veux pas abuser du genre descriptif et termine le tableau par un crayon du cortége de *master* Jimmy, qui rentre en ce moment de sa promenade du matin. A la tête du petit cheval, un *syce* qui le conduit par la bride; au côté droit de la selle, le fidèle Bukt-Khan soutient son petit maître d'une main pleine de sollicitude; au côté gauche, un porteur d'ombrelle, l'arme au vent. Le poney s'est arrêté à la porte de la tente, et Jimmy, m'envoyant force baisers, m'a crié de sa voix enfantine : *Frenchman sahib, salam!* puis le cortége s'est remis en marche, suivi à distance d'une *ayah* qui ne porte rien, à l'instar du page au convoi de M. de Marlborough.

Il est grand temps de te dire quelques mots de nos plaisirs cynégétiques, *pig sticking* et chasse à tir. Si nous n'avons pas encore eu des succès pareils à ceux du docteur Hall, qui, dans son déplacement de l'année dernière, en ces mêmes parages, a tué dix-neuf tigres, nous ne pouvons pas trop nous plaindre : vingt-trois *pigs* (cochons sauvages) embrochés à la lance, un effectif respectable de daims, floricans, poules sauvages, perdrix, deux paons! et enfin hier, jour solennel, pour moi surtout, un premier tigre, avec les épisodes de chasse les plus émouvans. Le tigre nous avait été signalé dans une partie de la jongle assez éloignée du camp, et d'un si difficile parcours qu'Hammerton hésita longtemps avant de nous mener à sa recherche. Nous n'étions pas en chasse depuis une heure que les dangers du terrain nous furent révélés par un accident assez curieux. La ligne d'éléphans était arrivée au bord d'un *nullah* (fossé vaseux) de mauvaise apparence, et l'un des *mahouts*, avec l'irréflexion si commune chez les natifs, entreprit de le faire traverser à sa monture. L'éléphant se refusa d'abord à tenter cette épreuve; mais bientôt, ramené à l'obéissance à coups de pique, il entra dans le fossé le front en sang. Dès les premiers pas, on put juger du sort qui l'attendait. En effet, avant d'avoir atteint le milieu du fossé, le pauvre animal était cloué, incapable de mouvement, dans la vase qui lui montait jusqu'à mi-jambe. La situation était critique, car il n'est pas rare de voir des hommes et des animaux disparaître dans ces bourbiers; mais la sagacité de l'éléphant ne se démentit pas dans cet instant suprême. Comme s'il eût compris qu'en se débattant il n'eût fait qu'aggraver en vain sa position, il se coucha sur le flanc, se contentant de suivre d'un œil intelligent les préparatifs de secours que nous organisions sur les bords du *nullah*. *Mahouts*, *sycs* et chasseurs travaillaient à l'envi à lier des fascines que l'on jetait sous la tête de l'animal, en vue de donner quelque solidité au terrain. Pendant une longue demi-heure que dura ce travail, l'éléphant, comme bien convaincu de nos excellentes intentions à son endroit, ne donnait signe de vie que pour tâter légèrement du pied le lit de fascines déposé devant lui, ne voulant risquer qu'à bon escient un effort suprême et libérateur. Le docteur Hall, *sportsman* exercé, eut encore l'idée d'un autre moyen de sauvetage. Sur son ordre, un *syce* enroula sous le corps de l'éléphant embourbé une corde dont il vint passer une des extrémités dans l'anneau de la trompe de l'*Ami-de-la-Lune*, le plus fort et le plus intelligent de la bande. La mission qui venait d'être confiée à la sagacité de mon porteur n'était pas au-dessus de son intelligence; aussi fut-ce avec étonnement qu'on le vit manifester une mauvaise volonté inaccoutumée, et, malgré le commandement de son *mahout*, laisser tomber la corde

de sa trompe. Un violent coup de pique fut le juste châtiment de cette apparente désobéissance, et l'*Ami-de-la-Lune*, sensible à cet outrage, enlevant le filin par un coup de tête, le fit voler en éclats avec la même facilité que j'aurais eu à briser un léger fil de soie. Au toucher de la corde, l'intelligent animal avait compris qu'elle n'était pas assez forte pour soulever le poids de son camarade. Cet avertissement profita au docteur Hall, qui fit immédiatement croiser un triple filin sous le corps de l'éléphant en détresse. Sans témoigner une juste rancune pour un mauvais procédé, l'*Ami-de-la-Lune*, lorsqu'on lui remit la nouvelle corde, la tendit, comme pour se rendre compte de sa puissance de résistance. Satisfaite sans doute de cette expérience, la prudente bête, sans attendre les ordres de son *mahout*, se prit à haler vigoureusement, et sans saccades. Averti, par la tension du filin, du secours opportun qui lui était prêté, l'éléphant embourbé, par un effort vigoureux, se remit sur jambes, traversa d'un pas discret le pont de fascines, et reprit pied sur la terre ferme, à notre plus grande satisfaction.

La fortune parut vouloir nous tenir compte de ces labeurs, car nous nous étions à peine remis en chasse, que, comme à un signal, tous les éléphans de la ligne faisaient entendre le cri d'alarme et repliaient prudemment les anneaux de leurs trompes. Ces préparatifs de combat dénoncent le voisinage de l'ennemi avec tout autant de certitude que l'arrêt du chien le voisinage du gibier. Bientôt en effet nous vîmes dans une clairière le tigre qui se retirait au petit pas devant la ligne des chasseurs, et trois coups de fusil accompagnèrent sa retraite. Toute cette scène passa comme une apparition devant mes yeux éblouis, et je ne me rendais pas encore bien compte que je venais de saluer le roi des jongles dans son domaine, lorsqu'à la voix puissante d'Hammerton, notre escadron se mit d'une vive allure à la poursuite de l'ennemi. C'était, je te l'assure, un étrange spectacle, et le crayon d'un maître pourrait seul reproduire cette charge de grosse cavalerie dans toute l'acception du mot : les gestes passionnés des *mahouts*, l'ardeur guerrière de nos montures, les convulsions des arbres déracinés sous leurs pas, les efforts désespérés de nos porteurs d'ombrelles, cramponnés dans une position d'équilibre instable au dos des *howdahs*. Je dois ajouter, pour être vrai, qu'au bout de cinq minutes je voyais avec une intime satisfaction l'*Ami-de-la-Lune* et ses confrères modérer leur allure, car mes trois fusils et moi-même avions eu notre bonne part de sauts et de soubresauts dans ce *steeple-chase* improvisé. Les taches de sang que nous rencontrions incessamment indiquaient la route suivie par le pauvre monstre, fort écloppé sans doute, car en général les tigres blessés chargent résolûment leurs

adversaires. Alléchés par la détresse évidente de notre ennemi, nous continuâmes à suivre ses pas, nous attendant à chaque instant à le voir surgir devant nos fusils. Deux heures s'écoulèrent inutilement dans cette recherche pleine d'anxiétés. Le soleil commençait à descendre à l'horizon, lorsque nous arrivâmes à un inextricable fourré de lianes, de palmiers-nains, de bambous, sorte de citadelle végétale, dans les profondeurs de laquelle il y avait toute chance que notre ennemi eût trouvé un asile. Nous atteignions à peine les limites de cette enceinte, que les rugissemens terribles qui saluèrent notre approche ne nous permirent plus de douter du voisinage de l'ennemi. Fatigue d'une course de deux heures, satiété des émotions du *sport*, poltronnerie peut-être, je constate, sans me charger de l'expliquer, l'impression profonde que ces accens caverneux produisirent sur les éléphans, qui complétèrent un demi à-droite, et s'en allèrent, comme Jean, par où ils étaient venus, plus vite même qu'ils n'étaient venus. Inutile d'ajouter que l'*Ami-de-la-Lune* se montrait digne de sa vieille renommée, et restait immobile aux abords de la jongle, en compagnie de deux ou trois vieux routiers de la bande. A trois reprises, les fuyards furent vigoureusement ramenés, et l'on essaya d'enlever d'assaut le terrible rempart d'épines; à trois reprises aussi, la colonne de brèche fut repoussée par ces terribles rugissemens, dont l'orchestre le plus cuivré ne saurait reproduire les intonations prodigieuses. Il fallait définitivement renoncer à battre cette maudite jongle au moyen des éléphans, et, pour terminer victorieusement la lutte, trouver un moyen de débusquer le tigre de son repaire. Ce fut en vain toutefois que Bukt-Khan s'élança du *howdah* où il avait pris place derrière son maître, et s'avança bravement dans le fourré pour y lancer des poignées de *chinese-crackers* (1). Comprenant sans doute les dangers qui l'attendaient en terrain découvert, le tigre s'obstinait à ne pas franchir les limites de son impénétrable asile.

— Qu'en dites-vous, monsieur? me dit le docteur Hall d'un air passablement narquois. Il faut perdre la peau, ou aller la chercher nous-mêmes.

— Je dis que je suis prêt à vous suivre, repris-je non sans penser que nous allions assez légèrement nous mettre dans la gueule du tigre, sinon du loup.

— Apportez les échelles! continua le docteur, interpellant en langage natif le serviteur préposé à la garde de ce meuble indispensable.

(1) Sorte de pétard employé dans l'Inde pour effrayer les cochons sauvages et les faire sortir des jongles.

Le noir domestique, fidèle interprète des lois de la civilité puérile et honnête, me présenta l'échelle, et je venais d'en franchir les premiers degrés, lorsqu'un rugissement terrible se fit entendre; il y eut ensuite un moment de silence, puis une voix victorieuse jeta aux échos le cri de *hallali*.

— Dix contre un, dit Hammerton, que cet enragé de Bukt-Khan vient encore de faire des siennes!

Et en effet, profitant d'un moment où son maître avait le dos tourné, Bukt-Khan, armé d'une lance et d'un bouclier, s'était glissé sous la jongle comme un serpent, et, arrivé près du tigre en rampant, l'avait frappé au cœur du fer de sa pique. Dix natifs se précipitèrent à l'envi au plus épais du fourré et rapportèrent bientôt le corps inanimé de notre adversaire. C'était un jeune mâle de trois ans environ, me dit le docteur Hall, fort expert en ces matières. Il mesurait onze pieds neuf lignes du museau à l'extrémité de la queue. Tu verras sa peau un de ces jours, car je compte l'offrir en présent à Pauline. Alors et seulement alors je compris combien j'avais eu chaud et soif pendant les deux dernières heures, et vidai coup sur coup trois bouteilles de *soda-water*. A ta santé, cousin!

Es-tu fatigué de ces récits? Mon amour-propre d'auteur et d'acteur veut croire que non; aussi, pour les compléter, te conduirai-je sous le *mess tent* le soir même de cette victoire, au moment du *pass-wine*. Hall, Hammerton et moi, nous sommes comfortablement installés autour d'une table qui nous offre les ressources variées d'un dessert appétissant, d'un haut-brion distingué et d'excellens *cheeroots* n° 2.

— Vous avez admiré l'audace de Bukt-Khan, dit Hall m'interpellant directement. Le drôle n'en fait jamais d'autres. Une fois qu'il a flairé le tigre, impossible de le tenir en laisse : il faut qu'il rapporte.

— Il devrait pourtant, interrompit Hammerton, savoir mieux qu'un autre ce qu'il en coûte de se trouver à portée des griffes d'un tigre. Dix ans n'ont pas effacé de son épaule droite la terrible blessure qu'il a reçue d'un tigre agonisant quand il chassait avec moi sur les territoires du Nizam; mais ni l'expérience, ni mes remontrances, ni mes ordres n'ont jamais pu modérer son ardeur, et quant à user de sévérité, le priver de m'accompagner aux jours de *sport*, son plus grand plaisir, je n'en ai vraiment pas le courage.

— Il est de fait que sa fidélité mérite toute votre indulgence, reprit Hall; j'en peux parler savamment. L'année dernière, lors de la maladie de *little* Jimmy, lady Suzann elle-même ne prodiguait pas au petit malade des soins plus tendres que ce colosse à moustaches d'une aune et à figure d'anthropophage. Six semaines il a eu la

constance de renoncer à son *howkah* de crainte d'apporter, en rentrant dans la chambre du cher enfant, une senteur nuisible!.. — Le docteur poursuivit en s'animant : Bukt-Khan, monsieur, est une des variétés les plus intéressantes de l'espèce indienne, le serviteur du bon vieux temps, dont le dévouement primitif ne le cède en rien au dévouement des Caleb et des Vendredi. Hammerton aurait commandé ce soir à son féal serviteur, entre la poire et le fromage, de nous expédier tous deux dans la nuit pour l'autre monde, que ni l'un ni l'autre nous ne verrions demain la lumière du soleil. Les ordres de son maître sont sacrés pour Bukt-Khan; son maître, c'est son fétiche, son *gooroo*. Je me hâte d'ajouter, pour ne pas vous donner une idée trop avantageuse de la race indienne, que Bukt-Khan est unique en son genre, et que vous pourriez chercher de Peshawur à Calcutta sans trouver son pareil. Le sentiment de la reconnaissance n'existe pas plus dans le cœur de l'Indien que le mot dans sa langue. Aussi, pour vous éviter de cruelles désillusions, pénétrez-vous de cette vérité, que le bien que vous semez autour de vous ne produira jamais qu'une récolte de noire ingratitude. En voulez-vous un exemple? Vous avez peut-être remarqué un *ryot* qui, au moment du départ pour la chasse, m'a retenu un assez long temps au seuil de ma tente?

— Ah! ah! toujours le *ryot* qui vous réclame ses honoraires de malade! interrompit Hammerton avec un sourire.

— Monsieur ne connaît pas cette anecdote, reprit vivement le docteur en homme qui sent le besoin de motiver la nouvelle édition d'un récit familier à son auditoire.

— Vous n'avez pas besoin d'excuse; l'anecdote est curieuse, et, sans compliment, vous la narrez fort bien, dit le major avec un imperturbable sérieux.

Sans se faire prier davantage, le docteur poursuivit : — En revenant l'année dernière à Minpooree d'un petit voyage à quelques milles de la station, dans l'obscurité de la nuit mes deux *bérats* de devant culbutèrent sur un objet placé en travers de la route. Une fois sorti de la bagarre, je reconnus que l'obstacle n'était rien autre chose qu'un homme qui se tordait sous les premières atteintes d'une violente attaque de choléra. Sans perdre de temps, j'administrai au moribond une dose de laudanum, et pour compléter ma bonne action, lui cédant ma place dans le *palki*, regagnai la station à pied. Grâce à un traitement énergique, à huit jours de là le moricaud était sur jambes; mais ce fut au bout d'un mois seulement que, voyant qu'il engraissait à vue d'œil, je me résolus à lui faire comprendre qu'il n'avait plus besoin de mes services médicaux et pouvait rentrer dans ses foyers. Savez-vous ce qu'il répondit à cette ouverture?...

A peu près ceci : Que je lui avais sauvé la vie pour mon plaisir, et qu'en bonne justice, sous peine de manquer aux obligations que j'avais contractées envers lui, je lui devais les moyens d'en soutenir le fardeau!... Jamais bastonnade n'eût sans doute été mieux appliquée que sur le dos de cet impudent personnage; il me sembla cependant plus original de jouer mon rôle de dupe jusqu'au bout, et d'acheter par un *backshih* le départ de l'hôte importun. Ajouterai-je que ce nouvel acte de condescendance n'a fait qu'encourager le drôle dans ses prétentions, et qu'il ne manque jamais deux ou trois fois l'an de venir me rappeler ses incontestables titres à ma gratitude? Voilà les natifs, monsieur : incapables de croire à un acte de générosité désintéressée! Le droit du plus fort est le seul que leur nature pervertie reconnaisse; le gouvernement du sabre, le seul gouvernement qu'ils puissent comprendre et respecter. Aussi ne suis-je pas sans crainte lorsque je vois nos hommes d'état hésiter à sévir contre l'insubordination, tranchons le mot, la révolte des régimens de Berhampoore et de Barrackpoore, et tous les officiers du service qui ne sont pas des échappés de Bedlam ou d'Exeter-Hall, — je ne fais pas de différence, — sont de mon avis. Il ne faut pas plus que la faiblesse avec laquelle on temporise à Calcutta avec les cipayes rebelles des 35e et 39e pour faire couper le cou un de ces beaux matins à tout ce qu'il y a d'Européens dans l'Inde!

— Vous voilà encore avec vos sombres pronostics, Hall! interrompit Hammerton.

— Et croyez-vous, Hammerton, croyez-vous, dites-le-moi la main sur la conscience, que l'avenir ne soit pas chargé des plus sombres nuages? reprit le docteur en regardant fixement entre les deux yeux son interlocuteur.

— Pour vous répondre très franchement, je ne saurais nier qu'il n'y ait une grande inquiétude dans le pays; mais c'est la loi fatale de notre puissance dans l'Inde. Depuis un siècle qu'elle existe, jamais nous n'avons joui d'une période de dix ans de paix. Nous sommes en 1857, la seconde guerre du Pendjab a neuf ans de date, nous devons donc nous attendre à quelque explosion; mais de quel côté viendra-t-elle? C'est là la question! Il ne me surprendrait pas que les habitans de l'Oude profitassent de la saison des pluies pour prendre les armes. Quant à une insurrection de l'armée du Bengale,... allons donc! la chose ne vaut pas la peine d'être discutée, c'est de la fantasmagorie triple.

— Dieu me garde, Hammerton, de vouloir jouer devant notre hôte le rôle de prophète de malheur! reprit le docteur avec une grande solennité; mais, je vous l'ai dit, je vous le répète, si l'on ne se décide pas à faire un grand exemple, à décimer, oui, décimer,

c'est le vrai moyen, la brigade de Barrackpoore, avant six mois toute l'armée du Bengale sera en insurrection. L'esprit de sédition court les bazars et les campemens militaires. En doutez-vous pour un instant? Aujourd'hui, sous prétexte de caste, les cipayes refusent la cartouche Enfield; demain ils auront découvert que le contact des officiers européens menace leur salut dans l'autre monde, et ils prieront très respectueusement le gouvernement de nous mettre à la porte pour nous remplacer par de huileux *subadars*. Des prophéties circulent, vous les avez eues entre les mains tout comme moi, qui annoncent que 1857, la centième année de la puissance anglaise dans l'Inde, en sera la dernière; mais qui songe à poursuivre les auteurs de ces pamphlets incendiaires, qui peuvent avoir une telle influence sur l'esprit superstitieux des natifs? Ce n'est ni vous, ni moi, ni le gouvernement, qui a bien autre chose à faire. Voilà pour les intrigues qui agitent les bas-fonds de la société indigène. Quant aux classes élevées, croyez-vous que les princes dépossédés, malgré les listes civiles extravagantes que nous leur payons, ne soufflent pas de tous leurs poumons pour attiser le feu de la révolte? L'esprit de sédition est partout, et nos moyens de répression, quels sont-ils? Nos troupes européennes, les seules sur lesquelles nous puissions compter, sont moins nombreuses aujourd'hui qu'elles ne l'ont jamais été : les natifs ne le savent que trop, et c'est là le secret de leur audace. Pas un régiment européen sur tout le parcours du Great-Trunk-Road de Calcutta à Meerut! pas un soldat blanc pour garder l'immense arsenal de Delhi! L'imprévoyance anglaise n'atteint-elle pas ici les limites de la folie?... Pas de police militaire, pas plus au reste que de police civile, pour vous mettre sur la trace des complots qui se trament dans l'ombre! En voulez-vous une preuve? Voici ce qui a été dernièrement découvert à Barrackpoore, ainsi que me le mande Smith, l'aide-de-camp du brigadier : en 1826, un brahmine de haute caste, chef de la révolte du 47e régiment, fut pendu au bord du grand Tank. A la place où fut dressée la potence s'élève aujourd'hui un *banian* sacré, objet de la vénération des fidèles! Et ce n'est pas tout, les vases de cuivre du *pendu*, les petits instrumens de son métier, encensoirs et autres, étaient encore gardés religieusement, il n'y a pas plus de quinze jours, dans le corps de garde de Barrackpoore, et adorés, comme les reliques d'un saint, par nos loyaux cipayes!

— De la véracité de tout ce que vous venez de dire, Hall, je suis aussi pénétré que vous, reprit Hammerton d'un air pensif, plus pénétré même que vous, car en des jours de crise votre personne seule serait exposée, et moi je suis époux, je suis père... — Il poursuivit après une pause : — Et cependant je ne crois pas que ces misérables

cipayes, je les ai vus au feu et je sais ce qu'ils valent, je ne crois pas, dis-je, que ces misérables cipayes puissent arrêter la course victorieuse de l'étoile de la vieille Angleterre. J'ai confiance en la bravoure de nos soldats européens, j'ai confiance en ces hommes de la vieille école qui sauront porter haut et ferme au milieu des dangers le drapeau de notre glorieuse reine. Les deux Lawrence, Outram, Chamberlain, ces hommes-là valent des armées, et quels que soient les périls dans lesquels des demi-mesures nous auront fait tomber, leur courage éprouvé saura nous en tirer... Voici une bien longue, bien sérieuse conversation, mon cher hôte, et il ne nous reste qu'à nous excuser, Hall et moi, de vous l'avoir fait subir, car il est bien décidément inutile d'attendre Jones, qui ne viendra pas ce soir, comme il nous l'avait promis.

En cet instant, l'on entendit un bruit confus de voix au dehors de la tente, et un domestique en franchit le seuil pour remettre à Hammerton une lettre qu'un *péon* venait d'apporter de Nawabgunge. Le capitaine Jones annonçait en quelques lignes à son ami que les bruits d'une insurrection à Meerut, en circulation depuis quelques jours, avaient pris tout à coup une telle consistance que le brigadier commandant à Nawabgunge lui avait refusé la permission de venir nous rejoindre.

— Que dites-vous de tout ceci? fit Hall, rompant le silence solennel avec lequel nous avions accueilli ces graves nouvelles.

— Je dis qu'il ne peut y avoir un mot de vrai dans ces bruits, reprit Hammerton, par la grande raison que nous avons à Meerut une force européenne respectable, le régiment des *riffles* et celui des carabiniers. Si *Jack cipaye* médite de funestes projets, il ne commencera pas bien certainement par mettre le feu aux poudres dans une station aussi bien gardée que Meerut.

— Depuis vingt-cinq ans que je suis au service de *Old John Company*, interrompit Hall, j'ai toujours remarqué que pour pénétrer les plans des natifs, il fallait bien se garder de prendre le bon sens pour guide. Annoncez l'improbable, l'impossible, lorsqu'il s'agit d'éventer les machinations de cette maudite engeance, et je parie cent contre un que le fait accompli viendra vérifier vos prédictions. Aussi, Hammerton, suis-je loin d'être aussi rassuré que vous l'êtes. Je crois sincèrement que le 11 mai l'on a joué à Meerut le premier acte d'un grand drame dont Dieu seul sait si nous verrons la fin; ce qui ne doit pas nous empêcher de dormir encore, cette nuit du moins, sur nos deux oreilles. Messieurs, bonsoir...

Au moment où je venais de reproduire à ton intention ce dialogue qui m'a vivement frappé, Hammerton est entré sous ma tente pour m'annoncer que des nouvelles ultérieures, arrivées ce matin, ne lui laissaient plus aucun doute sur la gravité des événemens de Meerut,

et l'obligeaient à se rendre immédiatement à son poste. Quant à moi, je me mets en route, sous la conduite de Bukt-Khan, au coucher du soleil pour Nawabgunge. C'est un voyage de cent cinquante milles environ, dont je ferai la première partie à dos d'éléphant, mode de locomotion assez primitif; mais grâce à un express qui va partir à l'instant, je trouverai un *dawk* préparé à mi-chemin. J'ai voulu d'abord refuser les services du fidèle serviteur d'Hammerton, mais mon hôte m'a fait observer qu'en tout état de choses Bukt-Khan devait partir pour Nawabgunge où il va se mettre aux ordres de lady Suzann, qu'il ramènera immédiatement à Minpooree. Impossible donc de refuser cette nouvelle preuve de l'affection de mon excellent hôte. Aussi tu comprendras sans peine la profonde tristesse qui s'empara de moi lorsque je lui fis mes adieux. En m'éloignant de ce noble représentant de la race européenne en ces contrées lointaines au milieu de si lugubres circonstances, une véritable tristesse oppressait mon cœur; il me semblait que je quittais un vieil ami. Je n'ai pas éprouvé un moindre chagrin à me séparer de *little* Jimmy. L'affection que ce cher enfant m'a témoignée dès le premier jour m'a pénétré jusqu'au fond de l'âme. Croirais-tu que le cortége de mes amis était déjà à une assez grande distance des tentes, que le cher petit, la tête à la portière du palanquin, dans lequel il avait pris place entre les genoux de son père, me saluait de la main en me criant en signe d'adieu : *Frenchman sahib, salam! — Sweet little boy!* le reverrai-je jamais? Au diable les idées noires!

L'*express* qui va commander mon *dawk* doit, suivant toute probabilité, rejoindre le courrier qui porte la prochaine malle; aussi je termine à la hâte cette longue lettre. Je sais combien tu es prompt à t'inquiéter à mon endroit, et je ne peux me dissimuler que l'insurrection de Meerut aura un sinistre retentissement en Europe. Je veux donc que tu saches à n'en pas douter, et le plus tôt possible, que le 18 mai, à deux heures de l'après-midi, j'étais sain de corps et d'esprit, et à toi de cœur comme toujours.

HENRI.

LE MÊME AU MÊME.

Nawabgunge, 6 juin 1857.

Comme je te l'ai promis dans ma dernière lettre, mon cher ami, je ne laisserai pas partir cette malle sans te donner de mes nouvelles. Ta tendresse éprouvée, la gravité des événemens qui se passent autour de moi me sont un sûr garant que mes lettres, quelque rapprochées qu'elles soient, seront toujours les bienvenues entre tes mains. Grâce au ciel cependant, je n'aurai point à te parler de mes dangers. Jusqu'ici, ma bonne étoile de voyageur a pris soin

d'éloigner de ma route toutes ces scènes de carnage dont les journaux te donneront le palpitant récit; je n'ai pas même encore senti l'odeur de la poudre, et je t'écris en ce moment d'une retraite qui défierait au besoin toutes les forces rebelles de l'Inde. Inutile d'ajouter que je ne quitterai qu'à bon escient le fort de Nawabgunge, car, comme dit je ne sais plus quel vaudeville, je ne me consolerais de ma vie de laisser mes os dans ce voyage d'agrément, si bien commencé, et qui se termine au milieu des catastrophes d'un drame militaire dont nul ne saurait prévoir la fin. Je me laisse entraîner ici à l'exagération du moment. Prévoir la fin de cette insurrection sans chef, sans drapeau, c'est chose facile; mais qui pourrait dire les crimes de lèse-humanité qui ensanglanteront cette sombre page de l'histoire de l'Angleterre? Il nous est arrivé ici des relations authentiques des massacres de Delhi et de Meerut qui font dresser les cheveux sur la tête, et justifient, et au-delà, mon antipathie instinctive pour cette horrible race jaune; mais de ceci plus au long tout à l'heure : je reprends l'ordre chronologique des faits.

Parti du camp le 18 au soir en compagnie de Bukt-Khan, montés tous deux sur le dos hospitalier de l'*Ami-de-la-Lune*, j'ai trouvé, comme je l'espérais, un palanquin à mi-chemin et des relais de *bérats* échelonnés aux diverses stations de la route. J'aurais fait en un mot un voyage assez agréable, si les deux derniers jours je n'avais été assailli par les vents chauds, phénomène atmosphérique inexpliqué, et dont je ne puis te donner une meilleure idée qu'en disant que, si, fermant les yeux, vous exposez vos mains à l'action de ce souffle dévorant, vous pouvez croire que vos doigts sont à la bouche d'un brasier ardent. Je ne saurais terminer l'esquisse de mon voyage sans dire un mot des attentions et des soins que le fidèle Bukt-Khan n'a cessé de me prodiguer. Grâce à son incessante sollicitude, j'ai pu jouir aux *bungalows* de la route de tous les comforts dont ces établissemens sont susceptibles : des *tatties* bien arrosées, de l'eau tiède, la poule grasse, ou prétendue telle, de la basse cour!

Arrivé à Nawabgunge le 24 vers trois heures de l'après-midi, j'établis mon domicile au *dawk-bungalow*, et envoyai Bukt-Khan porter à lady Suzann des nouvelles de son mari et de son fils, me promettant pendant son absence de prendre une légère compensation des insomnies des nuits précédentes. Je venais à peine de fermer les yeux, que Bukt-Khan était de retour, porteur d'une lettre qui m'était adressée par le *commissioner* du district, hôte de lady Suzann. Dans cette lettre, ce haut fonctionnaire s'excusait de ce que ses devoirs multiples en ce jour solennel ne lui permissent pas de venir me rendre visite au *bungalow*, et me priait d'assister au bal qu'il donnait le soir même en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de sa majesté la reine Victoria. A huit heures, après un assez

modeste dîner, toujours la poule maigre! cravaté de blanc, dans la tenue noire la plus correcte, je montais dans un *gharri* de louage qui devait me conduire à la villa du *commissioner*, située à peu de distance des lignes du régiment natif attaché à la brigade de Nawabgunge.

Lady Suzann me reçut avec la bonne grâce qu'elle possède à un si haut degré, et, me prenant sous son patronage, m'*introduisit* aux diverses notabilités de la station. Tu comprends que mes premières paroles furent pour demander des nouvelles des événemens de Meerut, dont je n'avais pas entendu parler depuis mon départ de la jongle; mais je ne reçus que des réponses évasives, comme si, par un accord tacite, il avait été convenu entre les invités de ne pas jeter l'ombre d'un si triste sujet sur les joies de cette fête. Sans pouvoir rivaliser par le nombre avec un *raout* élégant de Londres ou de Paris, l'assemblée était nombreuse : une demi-douzaine de rajahs faisaient acte de loyauté en promenant dans les salons leurs beaux diamans, leurs robes de mousseline et leurs figures de pain d'épice. Des officiers en brillant uniforme, des *civilians* et des planteurs en habit noir, quelques jeunes *misses* nouvellement arrivées d'Europe, ainsi que l'attestaient les fraîches couleurs de leurs visages, formaient les traits principaux du tableau, que je complète par deux mots de la *bande* du régiment natif : un assez mauvais orchestre, composé de *half-castes* en uniforme ventre de biche, galonné de jaune, où l'on retrouvait de frappantes ressemblances avec les singes musiciens échappés il y a quelque vingt ans au spirituel crayon de Granville.

Dominé par un sentiment de tristesse involontaire, il me semblait reconnaître sur tous les visages l'influence des sombres pensées qui agitaient mon cœur. Un détail assez insignifiant me frappa vivement. Adossé à l'encoignure d'une porte, je suivais de l'œil un quadrille, lorsqu'en me détournant pour livrer passage à un couple retardataire, mes yeux tombèrent machinalement sur le brigadier et le capitaine Jones de l'artillerie, qui, retirés dans un coin de la *verandah*, comparaient leurs montres. J'étais en train de bâtir sur ce simple incident une pyramide de conjectures, lorsque lady Suzann s'approcha de moi, me prit le bras, et me dit : — Parlons français, et menez-moi prendre une tasse de thé. — Assez surpris de ce début, je m'inclinai en signe d'assentiment, et nous descendîmes l'escalier sans mot dire. Au lieu de diriger ses pas vers la salle du buffet, où une demi-douzaine de noirs *konsommahs* distribuaient d'une main libérale le thé, les sirops et les sandwichs, lady Suzann me fit traverser le vestibule et entra sous la galerie inférieure et extérieure de la villa.

— Je ne vous ai pas imposé un trop grand sacrifice en vous enlevant

à la danse, me dit ma compagne; nous aurons ici beaucoup plus d'air, beaucoup moins de cette horrible musique, et serons en un mot beaucoup mieux, vous pour entendre, moi pour vous dire l'épreuve à laquelle je vais mettre votre amitié pour moi et les miens.

— Vos bontés, lady Suzann, l'amitié qu'Hammerton m'a témoignée, ont laissé dans mon cœur un souvenir ineffaçable, et je suis heureux que vous puissiez mettre à contribution mes services.

— C'est ce dont je suis si bien convaincue, que je n'hésite pas à aborder avec vous un sujet bien pénible pour mon cœur. — Lady Suzann poursuivit après une pause : — Le vicomte Delamere, mon père, dont le nom est haut placé dans l'aristocratie anglaise, avait rêvé pour sa fille une place plus élevée encore; aussi depuis cinq ans ne m'a-t-il pas encore pardonné un mariage qui a ruiné ses espérances. Mes appels les plus tendres, l'intervention de ses amis n'ont pu fléchir son implacable courroux. Dernièrement, pour mettre sous ses yeux le portrait de son petit-fils, j'ai dû, par un innocent subterfuge, avoir recours à votre obligeance et employer le ministère d'un de vos amis; mais si je connais bien cette implacable volonté, je n'ose espérer que les traits de l'innocent chérubin aient pu la faire fléchir. S'il ne s'agissait que de moi, de mes intérêts, j'accepterais ce châtiment mérité en silence, car aujourd'hui je n'hésiterais pas plus que je l'ai fait il y a cinq ans à unir mon sort à l'époux de mon choix, malgré la volonté de mon père. Tout le bonheur dont le plus tendre des hommes peut embellir la vie d'une compagne adorée, Hammerton me l'a donné, et je n'échangerais pas ma place à son foyer pour le trône de la reine d'Angleterre; mais il s'agit des intérêts de mon fils, de son avenir. Je me suis décidée à envoyer *little* Jimmy sans retard en Europe, et aussitôt de retour à Minpooree, j'obtiendrai d'Hammerton qu'il se résigne à ce sacrifice nécessaire dans l'intérêt de la santé et de l'éducation de notre enfant. Je rougis de le dire, il balbutie à peine quelques mots d'anglais, vous le savez, et serait incapable de dire le nom de son père. Puis-je compter que, loin des siens, mon fils trouvera toujours en vous un protecteur, un ami? — Tu comprends que cet appel d'une mère ne me trouva pas insensible, et qu'en quelques mots partis du cœur je m'engageai à me montrer digne de la confiance dont m'honorait cette noble femme.

— Votre promesse, reprit lady Suzann d'une voix émue, me rend bien heureuse. Depuis que je connais les terribles événemens de Meerut, vous ne savez pas à quel point je suis préoccupée du sort de ce pauvre petit, que les hasards de la guerre peuvent laisser sans soutien.

— Fier comme je le suis de l'affection dont vous venez de me donner une irrécusable preuve, permettez-moi de vous reprocher

ces idées noires, que rien ne semble justifier. Une infime fraction seulement de l'armée du Bengale a trahi son drapeau, mais le grand nombre des régimens reste, il restera fidèle aux maîtres dont il mange le sel. Ici même, ou les apparences sont trompeuses, ou personne ne suspecte le bon vouloir du régiment indigène dont nous pouvons, des fenêtres de cette maison, apercevoir les lignes...

Pour toute réponse, lady Suzann s'arrêta devant une des fenêtres du rez-de-chaussée et souleva discrètement la natte doublée de toile bleue qui en fermait l'ouverture. Le rideau se rabaissa immédiatement sous l'impulsion d'une main vigoureuse; mais j'avais eu le temps d'apercevoir au fond d'une vaste chambre une vingtaine d'artilleurs couchés sur des planches, des fusils en faisceaux, deux pièces de canon et des caisses à gargousses, tout l'appareil en un mot d'un avant-poste en présence de l'ennemi.

Je n'étais pas encore remis de la profonde surprise que j'avais éprouvée à la vue de ce spectacle fort inattendu, quand lady Suzann reprit de sa voix la plus calme : — Le brigadier a entre les mains des preuves palpables des mauvaises dispositions des cipayes, et pour mettre les invités du bal à l'abri d'un coup de main, on a fait entrer secrètement hier soir dans la villa cette petite garnison. Les pauvres soldats enfermés dans ce misérable réduit depuis vingt-quatre heures ont dû passer bien tristement l'anniversaire de la naissance de notre bonne reine.

— Il est impossible, lady Suzann, que, dans un pareil état de choses, vous pensiez un instant à retourner seule à Minpooree.

— La place de la femme d'un soldat est près des champs de bataille. Je saurais trouver sur ma route les plus grands dangers que je n'hésiterais pas à les affronter pour rejoindre mon cher Hammerton : à ses côtés, je dois vivre et mourir. Jeune fille, si j'ai bravé la malédiction d'un père adoré pour unir mon sort au sien, mon dévouement à mon époux servira d'expiation à cette faute de ma jeunesse. Dites bien à mon père, si je ne dois plus le revoir, que j'ai tenu le serment fait au pied des autels avec une fidélité digne du sang qui coule dans mes veines; mais je ne veux pas abuser de vos momens. Je vous écrirai de Minpooree, car il est possible que je vous voie en cet instant pour la dernière fois et que je me mette en route demain. — Ce disant, lady Suzann me tendit sa main, que je pressai respectueusement sur mes lèvres, et nous prîmes tous deux le chemin de la salle du souper, où toute la compagnie était réunie depuis quelque temps.

Le repas tirait à sa fin, et la table autour de laquelle avaient pris place les convives ne présentait plus que le triste spectacle de carcasses de dindons, de pâtés défoncés, de gelées en ruisseau et de bouteilles vides. Lorsque nous entrâmes dans la salle, le *commis-*

sioner, debout à la place d'honneur, venait de prononcer les paroles sacramentelles : *Ladies and gentlemen, fill up your glasses*, et le feu de file des bouchons qui sautaient en l'air de toutes parts prouvait assez que chaque convive répondait à cette invitation. Lady Suzann et moi-même nous nous empressâmes de suivre cet exemple. Il se fit alors un profond silence, au milieu duquel l'amphitryon porta la santé de sa très gracieuse majesté la reine Victoria, toast qui fut salué des plus bruyantes acclamations. Ce patriotique devoir accompli, tous les invités reprirent le chemin de la salle de bal.

Inutile d'ajouter que les préparatifs de combat que j'avais vus à l'étage inférieur avaient piqué au plus vif ma curiosité. Aussi, le souper fini, loin de regagner mes pénates, comme je l'eusse fait en toute autre circonstance, je me mêlai de nouveau à la foule des danseurs, résolu à ne pas quitter la fête avant les violons. Ma patience fut mise à une rude épreuve, à laquelle, je peux me rendre cette justice, elle résista victorieusement. Trois heures venaient de sonner que l'on entamait un cotillon où, en désespoir de cause et à la demande de lady Suzann, je pris place en compagnie d'une jeune Écossaise qu'un aide-de-camp oublieux avait laissée sans partner. L'habile chorégraphe qui avait pris la direction de la danse semblait devoir la prolonger, à l'aide des combinaisons les plus variées, jusqu'au lever au moins du soleil, lorsque l'aide-de-camp reparut dans la salle. Il avait échangé sa grande tenue écarlate contre la redingote bleue à brandebourgs, portait un sabre au côté et un *revolver* à la ceinture. D'un pas rapide il parcourut le cercle des danseurs, et tous les officiers qui en faisaient partie, saluant respectueusement leurs danseuses, sortirent du bal à sa suite. Il n'y avait pas à en douter : si le cotillon était terminé, une autre danse plus sérieuse allait commencer.

Le piétinement des chevaux, le sourd roulement des canons et des caissons retentissaient dans le lointain. Des fenêtres de la villa qui ouvraient sur le Meïdan, l'on put reconnaître à l'indécise clarté d'un pâle crépuscule quatre pièces d'artillerie attelées, et les deux compagnies du 3me de fusiliers du Bengale qui se dirigeaient vers les lignes des cipayes. — Si vous voulez monter avec moi sur la terrasse, nous pourrons mieux juger des événemens qui vont décider de notre sort et de celui de ces malheureuses femmes, — me dit le *commissioner* à l'oreille. L'instinct du danger avait indiqué cette place de refuge à ces pauvres affligées, et nous fûmes suivis dans notre ascension de tout le personnel féminin, sans exception, de la fête.

Vivrais-je cent ans, je n'oublierais pas le spectacle étrange que la terrasse de la villa présentait en cet instant à mes regards. Une cinquantaine de femmes en toilette de bal se pressaient contre la balustrade de pierre, le col tendu, l'œil animé d'une ardeur fébrile,

cherchant au milieu de la colonne européenne un père, un frère, un mari que l'on ne devait peut-être plus revoir!.. Des sanglots étouffés, des prières murmurées à voix basse, interrompaient seuls le silence de mort qui pesait sur l'assemblée. Quatre hommes, — le *commissioner*, son secrétaire, le *padre* de la station, et moi-même, — suivaient cette scène de deuil avec l'émotion involontaire que même les plus braves éprouvent à l'approche du danger. Des teintes pourpres commençaient à éclairer l'horizon : la nature endormie se réveillait aux premiers feux du matin, parée de ce charme indéfinissable qui en ces brûlantes latitudes disparaît avec les premiers rayons du soleil. L'alarme avait été donnée dans les lignes des cipayes. A l'appel des tambours, des fantômes blancs paraissaient et disparaissaient sous le vert feuillage des manguiers, à l'ombre desquels s'élevaient les huttes de bambous, habitations primitives de la troupe indigène. En peu de minutes, le régiment fut formé en une masse imposante sur le Meïdan, à quelque distance en avant du rideau d'arbres qui bordait la plaine. Alors une scène vraiment héroïque vint faire battre mon cœur à pulsations redoublées. De la colonne européenne, immobile depuis quelques instans, un homme à cheval partit au petit pas, et s'avança jusqu'à toucher les baïonnettes des cipayes. Cet homme, c'était le brigadier; malgré la distance, sa femme, une de nos infortunées compagnes, l'avait reconnu, car elle tomba à genoux, et leva les mains au ciel d'un geste plein de terreur et de désespoir!... Un Dieu clément daigna exaucer cette prière suprême... Soit que les cipayes fussent touchés de la confiance que leur témoignait un vieux guerrier blanchi dans leurs rangs, soit qu'il ne vissent point sans crainte le rapide mouvement par lequel les deux compagnies de fusiliers s'étaient échelonnées sur leurs flancs, tandis que les pièces d'artillerie se mettaient en position de combat, le premier rang du régiment s'abaissa comme un seul homme, et déposa ses fusils à terre. *England for ever! God save the Queen!* cria le *commissioner*, qui reconnut le premier que la journée était gagnée!... Je puis t'assurer que je fis chorus de tous mes poumons aux hourrahs frénétiques qui accompagnèrent ce cri de victoire, car du premier moment j'étais parfaitement convaincu que, si bien en règle que fût mon passeport, les camarades des bouchers de Meerut n'auraient pas les moindres égards pour le mandat d'aide et de protection que M. le préfet de police, et après lui M. le consul de France à Calcutta, avaient tiré à mon intention sur les autorités étrangères.

Une journée assez bien employée, comme tu as pu t'en convaincre, mon cher ami! Celles qui suivirent furent moins agitées. En me réveillant le lendemain vers quatre heures de l'après-midi, je trouvai quelques lignes par lesquelles lady Suzann m'apprenait son départ. Dieu merci, je sais aujourd'hui qu'un éclatant succès a

couronné son imprudence, et qu'elle est arrivée heureusement à Minpooree. Quant à ce qui se passe sur le territoire de l'insurrection, je ne saurais t'en parler avec certitude, si contradictoires sont les mille bruits qui volent dans l'air; mais tu peux compter en tout état de cause sur ma prudence. Je veux revoir la France, mes vieux amis, te serrer dans mes bras, si Dieu me favorise, dans trois mois en un mot être à Mont pour l'ouverture de la chasse. Tiens-toi pour averti cependant que si Miss (à propos de Miss, Joseph a-t-il pu la déshabituer de donner des poussées aux lièvres?), tiens-toi pour averti, dis-je, que si Miss me fait lever d'une luzerne une compagnie de cipayes, je ne te promets point de ne pas faire coup double. Trève de plaisanteries, je redeviens sérieux comme le sujet le demande. Résolu comme je le suis à ne pas affronter des dangers inutiles, je dois me laisser guider dans mes plans de retour par les hommes qui connaissent le pays, et il a été convenu entre le *commissioner* et moi que je ne quitterais Nawabgunge que lorsqu'il m'aurait donné le signal du départ. Je te réitère ma parole que rien ne saurait me faire départir de cette prudente résolution. Distribue autour de toi tendresses et souvenirs. Je t'embrasse.

HENRI.

LE MÊME AU MÊME.

Nawabgunge, 28 juin 1857.

Il me faut, mon cher Charles, rassembler tout mon courage pour te donner de mes nouvelles au milieu de la profonde affliction dont mon cœur est accablé. Hier nous avons appris dans ses détails les plus poignans le crime exécrable dont la station de Minpooree a été le théâtre. Toute l'aimable famille dont je t'ai entretenu si longuement et à tant de reprises a péri dans une de ces scènes sanglantes dont nul ne pourra lire le récit d'un œil sec.

Depuis près de quinze jours, des bruits fugitifs, dont il était impossible de découvrir la source, annonçaient que le régiment irrégulier en garnison à Minpooree s'était révolté et avait massacré les Européens de la station. A plusieurs reprises, les amis d'Hammerton, justement alarmés, avaient demandé au brigadier d'organiser une petite expédition destinée à délivrer, s'il en était temps encore, le major et les siens. Lié par des ordres formels qui lui prescrivent de ne pas distraire, sous aucun prétexte, un seul homme de la faible garnison de Nawabgunge, point stratégique de la plus haute importance qui commande les communications entre le Gange et l'Inde centrale, le brigadier n'avait pu se rendre aux instances des amis d'Hammerton. Il y a quelques jours, la nouvelle de la catastrophe de Minpooree avait pris une telle consistance que le *commissioner*, ami d'enfance d'Hammerton, se décida à envoyer un émissaire près

de lui. Il fit choix d'un *half-caste*, musicien du régiment natif, qui, par sa parfaite connaissance des langues du pays et son teint olivâtre, devait facilement échapper aux bandes de pillards dont toutes les campagnes sont déjà infestées. Une récompense de 200 roupies avait été promise au *half-caste*, s'il parvenait à gagner Minpooree. Hier cet envoyé est revenu de son expédition avec des détails qui ont navré tous les cœurs, car personne ne pouvait approcher lady Suzann et son mari sans payer à ce noble couple un juste tribut de respect et d'amitié. Voici les faits tels qu'ils m'ont été racontés par le *commissioner* lui-même : le 9 juin au matin, le régiment d'irréguliers commandé par Hammerton, dont jusque-là rien n'avait fait soupçonner la fidélité, se mit en révolte ouverte, pilla le trésor public, et vint attaquer le *bungalow* où le major, sa femme, le docteur Hall et quelques serviteurs fidèles avaient cherché un refuge. Trois jours, ces deux braves tinrent en échec la multitude des assaillans. Et qu'on me parle maintenant de l'héroïsme de Léonidas et de ses Spartiates aux Thermopyles! Vingt assauts avaient été repoussés; mais les munitions commençaient à s'épuiser, et le docteur Hall, frappé d'une balle à la poitrine, rendait le dernier soupir sur le parquet de ce petit salon où j'ai passé de si heureux momens! Saisi d'un désespoir suprême, Hammerton étendit d'un coup de feu lady Suzann à ses pieds et se fit sauter la cervelle. Les cadavres, livrés aux insultes d'une multitude furieuse, furent décapités, et les trois têtes de nos pauvres amis sont encore en ce moment fichées sur des piques en avant du camp où sont établis ces cannibales. Les monstres de 93 ont trouvé des maîtres...

Quant à *little* Jimmy, notre émissaire n'a pu obtenir aucuns renseignemens sur son compte; mais il est certain que ni son corps ni celui du fidèle Bukt-Khan n'ont été retrouvés au milieu des ruines du *bungalow* incendié après pillage. L'on dit même qu'un homme portant un petit enfant dans ses bras, dont la course se dirigeait vers le Gange, a été traqué pendant plusieurs jours par les soldats rebelles dans les jongles voisines de Minpooree, et a enfin réussi à échapper à leurs poursuites. Cet homme aura-t-il pu préserver son précieux fardeau contre la faim, la soif, les ardeurs du soleil, les bêtes fauves? Aura-t-il réussi à gagner un port de refuge? Je ne vois dans ces détails qu'un si faible sujet d'espérances, que mon cœur pleure parmi les victimes de cette sanglante catastrophe le cher petit Jimmy. Pauvre, pauvre enfant!... c'est les larmes aux yeux que je pense à ses innocentes caresses, à cette tendresse instinctive dont il me donnait chaque jour des preuves. Croirais-tu que vingt fois la nuit dernière j'ai cru entendre sa voix enfantine murmurer à mon oreille la phrase familière : *Frenchman sahib, salam!...* Parlons d'autre chose.

Je continue et continuerai à tenir la promesse que je t'ai faite, dans ma dernière lettre, de ne pas m'exposer étourdiment pour abréger mon séjour en ce triste pays. Ceci bien compris de nous deux, je vais pour te mettre en garde, quant à l'époque de mon retour, contre de vaines craintes ou de non moins vaines espérances, je vais, dis-je, t'exposer franchement l'état des choses. Les affaires des Anglais vont mal, de mal en pis. Si l'insurrection se communique au Pendjab, ce qui n'est malheureusement que trop probable, Dieu sait ce qu'il en coûtera d'or et de sang à nos voisins pour rétablir leur autorité sur le domaine indien. Heureusement pour l'Angleterre, l'homme qui préside en ce moment aux destinées des provinces du nord, sir John Lawrence, est capable de tout, même de l'impossible! Son nom est vénéré par les Sikhs à l'égal de celui d'un prophète, d'un *gooroo*, et peut-être par un chef-d'œuvre d'habileté et de courage parviendra-t-il non-seulement à maintenir dans l'obéissance les vieilles bandes de Runjet-Sing, mais encore à les faire marcher au secours de leurs anciens ennemis. Que l'Angleterre prépare alors pour sir John la couronne triomphale, qu'elle élève en son honneur sa plus haute colonne! Jamais homme n'a mérité de son pays comme le présent proconsul du Pendjab aura mérité du sien.

Je ne m'étends pas sur ces considérations, qui ne t'intéressent que médiocrement, et reviens à mes projets de retour. Pour que je puisse me mettre en route en toute sécurité, il n'est pas indispensable que l'autorité britannique soit rétablie de Calcutta à Peshawur; il suffit que la route de Nawabgunge à Mirzapore soit délivrée des maraudeurs qui l'infestent en ce moment. Arrivé à Mirzapore, j'attendrai le passage d'un des *steamers* de l'*India general steam navigation Company*, qui desservent la ligne de Calcutta à Allahabad, et une fois à bord, je serai aussi en sûreté, crois-en ma parole, que je le serais sur la place Louis XV. Il s'agit donc d'attendre à Nawabgunge l'arrivée de la première colonne expéditionnaire chargée de rétablir les communications entre cette station et Mirzapore. Or, si cette expédition n'est pas encore partie, elle ne peut tarder à se mettre en marche. Nawabgunge commande, je te l'ai dit, les communications entre la présidence du Bengale et l'Inde centrale, et il est impossible que l'importance de cette position stratégique échappe au commandant en chef, lorsqu'il aura pourvu aux difficultés du premier moment. Déjà sans doute nous aurions été secourus, si la gravité des événemens n'avait forcé de diriger en toute hâte les renforts venus à Calcutta de Madras et de Bombay sur Cawnpore et Lucknow. Ces deux places, serrées de près par l'ennemi, inspirent les plus vives inquiétudes, et déjà plusieurs fois il nous a été annoncé que les deux garnisons européennes avaient dû subir l'ignominie d'une capitulation. Quant à nous, nous pou-

vons attendre longtemps encore sans courir aucun danger sérieux. Les fortifications de Nawabgunge, chose rare, unique, puis-je dire, dans l'Inde, sont dans l'état le plus respectable et ne sauraient être emportées que par un siége en règle, opération militaire dont les cipayes révoltés sont incapables. L'arsenal regorge de munitions de guerre, les provisions de bouche sont en abondance; par une faveur spéciale de la Providence, l'état sanitaire de la garnison est on ne peut plus satisfaisant; enfin l'attitude de nos cipayes désarmés laisse si peu à désirer, que depuis le 24 mai il a suffi d'en pendre une demi-douzaine pour décourager les autres et maintenir le régiment dans la plus stricte discipline.

Malgré tous ces avantages relatifs de ma présente résidence, je ne saurais te dire le profond sentiment de tristesse dont je suis parfois accablé. Et en effet tout est deuil autour de moi! Pas une des cinquante familles réfugiées dans le fort qui n'ait été frappée dans ses plus chères affections; moi-même, n'ai-je pas à pleurer les bons et sincères amis victimes de la catastrophe de Minpooree? De plus, depuis près de trois mois, je n'ai pas reçu une seule lettre d'Europe. Bien souvent déjà je me suis demandé par quelle étrange aberration d'esprit j'étais dominé lorsque j'ai quitté mon bon Paris, mes vieux amis pour me lancer dans les aventures d'un voyage d'agrément : c'est ainsi, tu ne l'as pas oublié sans doute, que nous appelions tous deux au départ mon excursion vers les pays qu'arrose le Gange!... Mais qui pouvait prévoir les désastres que je devais rencontrer sur la fin de ma route? Assurément ce n'est pas moi. Ce qui se passe sous mes yeux aujourd'hui est si loin de toutes mes prévisions que je me demande souvent si je ne suis pas le jouet d'un rêve! Non, malheureusement non!... L'histoire de l'Inde pendant ces derniers mois est riche en forfaits qui déshonorent l'humanité; un sang innocent crie vengeance, et parmi les victimes mon cœur éploré compte de précieux amis. Sans nouvelles de toi comme je le suis, j'ignore si tu as pu remettre au vicomte Delamere le petit paquet que je t'ai envoyé pour lui dans le courant d'avril. Au cas où tu n'aurais pu encore t'acquitter de cette commission, je te serais bien reconnaissant de faire tirer à mon intention une épreuve des deux photographies qu'il renferme. J'aurais un triste et vrai bonheur à trouver, en rentrant dans mes foyers, l'image de lady Suzann et celle du petit ami du *frenchman sahib*... A toi. HENRI.

LE MÊME AU MÊME.

A bord du *Flat-Kalee*, Pelletreau's Ghaut,
Mirzapore, 19 août 1857.

N'accuse pas ma paresse, mon cher et bon Charles, de la longue interruption dont vient d'être frappée notre correspondance. Depuis

ma lettre du 24 juin, deux fois je t'ai écrit, et deux fois le péon porteur de la malle a été arrêté par des maraudeurs qui ont brisé les boîtes à dépêches et jeté les lettres au vent. Je connais si bien les anxiétés dont ton cœur est agité à mon endroit, que je tiens dès le début à t'expliquer les causes de mon long et involontaire silence. J'ajouterai sans plus tarder la bonne nouvelle que tu ne saurais plus nourrir, avec quelque apparence de raison, la moindre inquiétude sur mon sort. Les myriades de *pandys* qui désolent ces contrées sont impuissans désormais à toucher un cheveu de ma tête. Deux mots pour suppléer à mes lettres perdues et rétablir l'ordre chronologique des faits. C'est dans les premiers jours d'août que la petite colonie européenne réfugiée au sein des remparts de Nawabgunge vit arriver avec un bonheur indicible une colonne de secours composée d'un régiment sikh et de quelques volontaires du *Bengal yeomanry cavalry*. Deux mortels mois de détention avaient épuisé ma patience; aussi, disant adieu à des compagnons de captivité au milieu desquels j'avais rencontré plus d'un cœur sympathique, je profitai du retour de l'expédition pour gagner, sous son escorte, la station de Mirzapore. Après six jours de marche dans des plaines métamorphosées en lacs par les pluies diluviennes de la saison, le convoi entrait dans Mirzapore sans avoir vu l'ennemi et sans avoir couru d'autre danger que celui de disparaître dans les boues. Par un hasard inespéré, le *Flat-Kalee* et le *steamer Lady Thackwell* se trouvaient à l'ancre dans la rivière à mon arrivée, et sans prendre langue à Mirzapore, je me rendis immédiatement à bord du bateau.

J'avais à craindre que les soins des opérations militaires ne vinssent retarder le retour du bateau à vapeur à Calcutta, car en ces jours de crise un *steamer* vaut presque une armée : heureusement les machines du *Lady Thackwell* réclament des réparations urgentes, et il reprendra sa course vers le Bengale aussitôt après l'arrivée d'un convoi de malades et de blessés attendu à chaque instant d'Allahabad. Tu vois que l'heureuse influence de mon étoile (car décidément j'ai une étoile) ne s'est pas démentie un seul instant au milieu de cet effrayant cataclysme. Je dois compter parmi ses faveurs signalées la rencontre qu'elle m'a ménagée avec une ancienne connaissance. Le capitaine Smith, qui commande le *Lady Thackwell*, est le même qui m'a conduit, il y a six mois, de Calcutta à Bénarès, et dont je t'ai dit en temps et lieu les mille et une prévenances. Le capitaine Smith a été mêlé à ces combats héroïques dans lesquels une poignée d'Anglais a soutenu si dignement, contre des milliers de barbares, l'honneur du monde civilisé. Aussi l'anxiété et les fatigues de ces terribles journées ont laissé sur son front des traces ineffaçables. Il a dû me décliner son nom pour que je reconnusse sous ses traits flétris le joyeux compagnon avec lequel, en dé-

cembre dernier, j'ai passé plus d'une journée bien employée; mais qui a vu, le 29 juillet, le terrible puits de Cawnpore comblé de cadavres de femmes et d'enfans a contemplé une de ces scènes qui font blanchir les cheveux, et pèsent comme un remords sur la vie d'un homme!... Deux cents femmes et enfans sans défense égorgés après capitulation! l'un des plus grands forfaits qu'ait jamais éclairés la lumière du soleil! Aussi tu ne saurais t'imaginer l'exaspération des troupes anglaises; c'est au cri de *remember Cawnpore* qu'ils enlèvent les *pandys* à la fourchette, suivant la belle métaphore gastronomique des zouaves. Pourquoi *pandy?* Sans doute parce qu'il en sera beaucoup pendu, ce dont je ne m'afflige que médiocrement, quoiqu'il soit injuste d'envelopper toute la race indienne dans un immense anathème.

Au milieu de ces infâmes trahisons, de ces exécrables assassinats, qui resteront illustres dans les fastes du crime, des traits d'une admirable fidélité viennent consoler l'humanité. Quel dévouement plus touchant que celui de ce serviteur dont le capitaine Smith me racontait hier soir la mort héroïque? Le 18 juin, le *Lady Thackwell*, ayant à bord le 2e bataillon du 1er régiment de fusiliers de Madras, avait passé la nuit à l'ancre à quelques milles au-dessus de Mirzapore. Au matin, lorsqu'on levait l'ancre, le capitaine Smith aperçut sur la rive droite du fleuve un indigène qui adressait au *steamer* des gestes désespérés. La crise était à son apogée : quelques baïonnettes européennes pouvaient suffire pour ramener la victoire sous le drapeau de la reine, et le capitaine Smith dut donner l'ordre du départ, sans tenir compte des signaux de détresse partis du rivage. Le natif suivit longtemps la course du *steamer*, et ce ne fut que vers neuf heures qu'on le perdit de vue. Comme d'usage, on jeta l'ancre au coucher du soleil après une course d'environ quarante milles. A une heure assez avancée de la soirée, le capitaine se trouvait sur la dunette en compagnie de quelques officiers, lorsqu'un natif gagne le *steamer* à la nage, se cramponne à l'échelle par un effort suprême, et vient déposer un enfant au milieu du groupe des passagers. L'on reconnut bientôt, sous la couche de suie dont son visage était couvert, un petit garçon européen d'environ deux ans. Quant au natif, sa tâche accomplie, sans mot dire, il se coucha sur le pont, et s'endormit pour ne plus se réveiller. Une balle lui avait brisé la mâchoire : ses pieds, horriblement mutilés, annonçaient qu'il venait d'achever un long voyage, mais l'on ne put trouver sur lui aucun indice qui révélât d'où il était venu. Le pauvre chérubin, comme la plupart des enfans blancs élevés dans l'Inde, s'exprimait dans un inintelligible mélange d'anglais et d'hindostani. Interrogé à plusieurs reprises sur son nom et celui de ses parens, il n'a pu répondre que par les appellations familières de *Baba*,... *Johny* ou

Jimmy,... boy. Le capitaine Smith, homme au cœur bien placé, a compris qu'envoyer cet enfant à Calcutta, c'était renoncer à tout jamais à établir son identité. Aussi l'a-t-il pris à sa charge et placé en pension chez sa sœur, qui habite Dinajepore, station voisine de Bénarès. L'enfant se trouve en ce moment dans cet asile, et le capitaine Smith m'a promis que nous irions lui rendre visite à notre passage à Dinajepore.

Non pas, mon cher Charles, que je puisse croire pour un instant que ce pauvre abandonné soit le fils de mes malheureux amis de Minpooree. La révolte de Minpooree a éclaté le 12 juin; une distance de près de cent lieues sépare Minpooree de l'endroit où l'enfant a été recueilli. Cent lieues en moins de six jours, sous un ciel inclément, au milieu de jongles impénétrables, une pareille entreprise dépasse les forces humaines. Ces simples observations te disent assez que je ne me fais pas de vaines illusions au sujet de cet enfant... Et cependant ce récit a versé un baume bienfaisant sur les blessures de mon cœur. Qui m'assure qu'un ange miséricordieux n'a pas aussi couvert de son aile le petit ami du *frenchman sahib?*

Flat-Kalee, en vue de Dinajepore, 5 septembre 1857.

Que je consigne ici sans plus tarder, et dans tous ses détails, le récit d'une des plus heureuses journées de ma vie! Hier, à cinq heures, le *steamer* accostait le *ghaut* de Dinajepore, et je descendais à terre, en compagnie du capitaine Smith, pour aller rendre visite à sa sœur. Déjà mistress Harry avait été prévenue de l'arrivée de son frère, et nous la trouvâmes au *ghaut*, où toute la population blanche de la station s'était portée à notre rencontre. La tristesse peinte sur tous les visages disait assez les anxiétés au milieu desquelles la petite colonie européenne avait vécu depuis plus de trois mois. Vingt fois Smith fut obligé de répéter les heureuses nouvelles des récentes victoires d'Havelock avant que l'on nous permît de continuer notre route et de rejoindre mistress Harry au *bungalow*, où, les premiers complimens de bienvenue échangés, elle nous avait précédés. Depuis le matin, une agitation extraordinaire s'était emparée de mes esprits. J'avais eu beau comparer les dates et les distances, me prouver qu'il était matériellement impossible qu'un homme parti de Minpooree le fatal 12 juin eût pu rejoindre le 18 le *steamer* dans sa course vers Allahabad : ces froids raisonnemens n'étaient point parvenus à étouffer les secrètes espérances de mon cœur. Aussi, lorsque j'arrivai à la porte de la chambre où les enfans prenaient leur repas du soir, une sorte de défaillance paralysa mes jambes, et je m'arrêtai sous la *verandah* pour ne pas divulguer un trouble qui me semblait puéril. — Entrez donc! me cria le capitaine

Smith, qui m'avait précédé dans la salle à manger, *here is the dear little fellow.* — Obéissant à cet appel, je franchis le seuil de la porte, et aperçus mon compagnon qui caressait la tête blonde et bouclée d'un enfant assis au haut bout de la table. En cet instant, j'éprouvai une des plus douces et des plus violentes émotions qui aient jamais agité mes sens... Et ce n'était pas une illusion! Le pauvre petit, après m'avoir pendant un instant dévisagé de ses deux grands yeux bleus, tendit vers moi les bras et me cria de sa voix argentine : *Frenchman sahib, salam!...* Ai-je besoin d'ajouter que des deux mains j'enlevai Jimmy de sa chaise et fondis en larmes en le pressant sur mon cœur?

Le premier moment d'émotion passé, j'expliquai au capitaine Smith les secrets de famille dont la pauvre lady Suzann m'avait fait le dépositaire, et j'obtins de lui, non sans peine, qu'il me permît d'emmener Jimmy avec moi. L'enfant est en ce moment dans ma cabine, et prendra passage sur le *steamer* qui doit me ramener en Europe. Après t'avoir serré la main, je me mettrai en route pour présenter mon petit orphelin à son grand-père, et si le vicomte Delamere se montre rebelle aux sentimens de la nature, ma résolution est prise, je servirai de père au pauvre abandonné. Je connais trop les nobles sentimens de ton cœur pour croire un seul instant que les intérêts de ton fils puissent te faire voir avec jalousie l'affection que je porte à ce petit Moïse que j'ai sauvé des eaux.

HENRI.

Bengal-Club-Chowringhee, 29 septembre 1857.

Dieu soit loué! me voilà de nouveau en pleine civilisation! champagne frappé à l'ordinaire! Arrivé hier à Calcutta assez avant dans la nuit, ce matin j'ai reçu par Lancefield la série de ta correspondance. Un *steamer* met à la mer aujourd'hui même pour aller chercher des troupes à Suez, et quoique je compte partir au premier jour, je ne veux pas perdre cette opportunité pour te donner de mes nouvelles et de celles de mon petit pupille. Rassure un vieillard affligé : dans deux mois au plus tard, il embrassera le fils de la chère et malheureuse lady Suzann! Au moment où je t'écris, le canon de Fort-William annonce que Wilson et ses héroïques soldats sont maîtres de Delhi. Hier, le télégraphe électrique a apporté la nouvelle certaine que la garnison de Lucknow avait été secourue par l'expédition que commandent Havelock et Outram, le Bayard de l'armée des Indes... — Victoire à la peau blanche sur toute la ligne! — *Hurrah,... up,... up,... up,... Hurrah, one cheer more for old Outram! Hurrah!*

Mgr FRIDOLIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1860.

La nécessité d'écrire à jour fixe sur les événemens contemporains entraîne de nombreux inconvéniens; le plus fâcheux à notre gré est la discordance qui existe souvent entre les dates marquées par une périodicité inflexible et le développement des faits politiques. Il faut juger la pièce avant d'en avoir pu suivre jusqu'au bout l'exposition confuse ou à l'instant où une péripétie capricieuse va la précipiter à un dénoûment imprévu : ainsi le veut le retour de ces dates fatales qui se jouent du synchronisme des événemens, et tel est le désagrément que nous éprouvons particulièrement aujourd'hui.

Il nous semble en effet que nous sommes arrivés au moment où certains courans politiques qui avaient marché jusqu'ici parallèlement s'embarrassent et se ralentissent en se rencontrant et en se mêlant. Ces eaux qui semblent s'arrêter reprendront bientôt sans doute un cours décidé; mais nous devant qui à cette heure elles tournent sur elles-mêmes en un tourbillon paresseux, nous qui ne pourrions sans la plus sotte fatuité nous figurer que nous voyons à quelques pas devant nous, sommes-nous en état de prédire dans quelle direction elles finiront par s'écouler? Expliquons clairement notre embarras. Nous sommes en présence de plusieurs faits généraux : l'alliance anglaise et la reconstitution de l'Italie centrale. La pente de l'alliance anglaise semblait déterminée et par le traité de commerce que nous avons conclu avec l'Angleterre, et par l'adhésion que notre gouvernement paraissait donner aux vues de l'Angleterre sur la réorganisation de l'Italie. Il semblait également que l'arrivée de M. de Cavour au pouvoir dût hâter la réorganisation de la péninsule dans les conditions du droit populaire et des principes libéraux. On allait donc à un dénoûment qui n'était pas sans doute exempt de difficultés et de périls, mais qui était clair et logique. Une donnée politique que nous ne voulons pas juger en ce moment, la perspective de l'annexion de la Savoie et du comté de Nice à la France, a été récemment introduite dans les discussions publiques par des voies qui

ne sont pourtant point officielles, et toute sorte d'incertitudes se sont aussitôt attachées aux solutions espérées. Un véhément débat de la chambre des lords a saisi en quelque sorte l'Europe de la question de Savoie; aujourd'hui même la chambre des communes devait la discuter à propos d'une motion annoncée de M. Kinglake. Un des membres les plus éminens de la pairie anglaise, lord Grey, a exprimé le regret qu'avant de signer le traité de commerce, le gouvernement britannique n'eût pas demandé des assurances positives sur les projets que l'on prête à notre gouvernement à l'égard de la Savoie. A en juger par le langage de quelques hommes d'état anglais, on dirait que ce prétexte de la Savoie va être exploité comme une clause résolutoire contre les projets politiques qu'on eût crus le mieux arrêtés. Une réserve fondée sur un mystérieux sous-entendu est attachée pour ainsi dire à toutes les résolutions dont on attendait l'accomplissement.

M. Disraeli déclare nettement que, dans le jugement que les communes auront à porter sur le budget de M. Gladstone, les considérations politiques doivent dominer les considérations financières. Ce n'est point seulement le sort du traité de commerce que compromettent auprès de certains esprits ces singulières incertitudes. Des pessimistes, dont les impressions sont reflétées par la presse étrangère, y veulent voir une nouvelle source de confusion pour la conduite des affaires italiennes. Suivant eux, les relations de la France et de la Sardaigne seraient refroidies par les divergences de vues qu'aurait fait éclater entre les cabinets de Paris et de Turin la question de la Savoie et du comté de Nice. La réponse de l'Autriche, celle de la Russie, aux ouvertures que la France leur a faites en leur communiquant les quatre propositions de lord John Russell, ne sont pas encore connues. La France elle-même ne s'est pas encore engagée vis-à-vis de celle de ces propositions qui abandonne à l'Italie du centre la liberté de prononcer sur son futur état politique, et qui l'autorise implicitement à s'annexer au Piémont. Suivant les défians dont nous répétons ici les doutes, il n'y a encore sur ce point qu'une négociation ouverte : la France n'a pas dit son dernier mot, et, elle aussi, elle demeure libre de subordonner sa décision finale aux éventualités qui pourront se produire. Ces craintes sont peut-être par trop subtiles; elles sont probablement absurdes, lorsqu'elles vont jusqu'à supposer un retour de la France à la politique de Villafranca et de Zurich. Elles peignent pourtant le caractère de la situation qui les inspire. Il y a certainement un lien secret, un obscur *sine quâ non,* un mystérieux je ne sais quoi, par lequel les questions à cette heure engagées sont unies en une mutuelle dépendance. Nous ne voudrions pas croire que ce lien fût l'affaire de Savoie, si évidemment secondaire, lorsqu'on la compare aux grandes questions dont on prétend qu'elle peut compromettre l'issue. Quoi qu'il en soit, dans peu de jours, ces ténèbres, et les fantômes qui les peuplent, se dissiperont; les grandes discussions qui vont s'ouvrir à la chambre des communes sur le traité de commerce et le budget de M. Gladstone verseront la lumière à flots sur l'état réel de l'Europe; les réponses de l'Autriche et de la Russie seront arrivées. Mais l'on voit combien il est fâcheux pour nous d'être privés du bénéfice de ce court délai, et d'être séparés même de si peu du moment où les choses doivent au grand jour reprendre le droit chemin.

Du moins, avant de nous embarrasser dans les rapprochemens et les con-

jectures auxquelles sur beaucoup de points notre ignorance demeure condamnée, parlons de ce qui nous est connu, parlons du traité de commerce et du magnifique discours dans lequel M. Gladstone vient de tracer devant la chambre des communes l'exposé des finances anglaises et le plan de son budget.

Il était impossible de faire à la France les honneurs du traité de commerce que l'Angleterre a conclu avec nous par un chef-d'œuvre oratoire plus splendide que celui que vient d'accomplir M. Gladstone. Qu'on nous pardonne si nous nous abandonnons naïvement à la joie sereine qu'inspire une si savante, une si puissante et si aimable éloquence à tous ceux à qui répugne l'invasion de la barbarie dans la politique, à tous ceux qui rêvent de voir consacrer au gouvernement des sociétés civilisées les efforts les plus vigoureux de l'intelligence, les plus glorieuses prouesses du talent, les perfections les plus exquises de l'art. Voilà un simple citoyen qui vient expliquer à son pays — quoi? ce que d'autres appelleraient ses intérêts les plus infimes, ses affaires de ménage, sa situation financière, son budget. Ce citoyen va faire plus encore : il est ministre des finances; ses collègues, son parti, ses compatriotes, sa gracieuse souveraine, lui ont donné et lui reconnaissent le pouvoir d'arrêter le devis des dépenses de l'empire, et de soumettre à ses expérimentations les revenus publics. Il est le premier juge des efforts financiers que prescrivent à son pays l'intérêt de sa sûreté et le soin de sa grandeur; il est le premier arbitre des impôts; il remanie les taxes, il supprime les unes, il réduit les autres, il en crée de nouvelles. Il vient rendre compte de ce double travail et justifier les dispositions qu'il a prises. Dans cette œuvre, il rencontre les plus grands et les plus humbles intérêts : ceux du pays et ceux des particuliers, ceux des propriétaires et ceux des travailleurs, ceux des riches et ceux des pauvres, ceux des nations étrangères auxquelles il a préparé, par ses combinaisons ingénieuses et hardies, des avantages de consommation ou des débouchés de produits. Il prend l'un après l'autre ces intérêts à témoin des profits qu'il leur a ménagés, ou, avec une sollicitude éclairée et par une argumentation persuasive, il gagne leur consentement aux sacrifices qu'il leur demande. Qu'il soit parvenu à établir une balance équitable entre le devis qu'il a arrêté pour les dépenses publiques et l'estimation des recettes probables préparées par ses combinaisons, et ce premier succès sera le gage de l'adhésion générale qu'obtiendront ses plans. Cet homme, du reste, quel est-il? Dans une nation de commerçans, d'industriels, de banquiers, chez un peuple qu'un génie attardé dans la guerre a si ridiculement appelé un peuple de boutiquiers, est-ce un praticien sorti de la poussière des comptoirs et grandi par le négoce? Non, c'est un lauréat d'université, que les études littéraires ont façonné à la politique, un pur lettré qui hier encore, dans les vacances que lui donnait un éloignement momentané du pouvoir, commentait Homère avec passion; c'est un esprit profondément cultivé, qui, à l'école de sir Robert Peel, s'est ouvert à tous les grands intérêts de son pays, aussi habile et aussi prompt à en expliquer les complexités qu'à les discerner et à les embrasser lui-même. Se présente-t-il avec ce pédantisme, cette morgue, cette intolérance oppressive que les peuples despotiquement gouvernés ont tant de peine à séparer de l'idée qu'ils se font d'un ministre? Non, c'est un *gentle-*

man. Jamais il n'a eu la sotte idée d'adorer dans sa personne le principe d'autorité et la féroce vanité d'inculquer à ses concitoyens, par des abus de pouvoir, ce culte absurde et odieux. Il est ministre d'un peuple libre, et par conséquent n'a d'autorité qu'à la condition d'avoir raison. Il ne songe donc pas à imposer ses opinions à des adversaires bâillonnés. Au contraire, il vient à une assemblée d'égaux, avec cette simplicité modeste qui est la meilleure parure de la supériorité véritable, soumettre le résultat de ses travaux, exposer ses convictions raisonnées. Il appelle la discussion sur ses projets tantôt avec une gracieuse bonhomie, tantôt avec une chaleur éloquente. Loin d'imposer silence à la contradiction, il la provoque au nom de l'intérêt public et d'une émulation généreuse. Il a l'estime et l'applaudissement de ses rivaux politiques : il est une des gloires vivantes de sa nation. Les étrangers intéressés à son budget par leurs traités de commerce se demandent avec regret pourquoi il n'en est pas des hommes comme des choses, pourquoi il n'est pas possible qu'entre deux grands peuples le libre échange des produits soit inauguré par le libre échange de tels talens, de tels caractères et de telles mœurs publiques.

Hélas! le discours de M. Gladstone ne sera malheureusement point payé de réciprocité du côté de la France. S'il existe par hasard en France un homme capable d'expliquer avec ampleur au pays l'importance du nouveau traité de commerce et de la nouvelle politique commerciale au point de vue de nos finances et de notre développement industriel, grâce à certaines prohibitions conservées encore par la douane de la pensée, cet homme est inconnu du public, et vraisemblablement s'ignore lui-même. Dans notre indigence, approprions-nous au moins M. Gladstone : la circonstance ne nous autorise-t-elle pas suffisamment à faire de lui, en passant, notre chancelier de l'échiquier?

Quand on examine le plan financier de M. Gladstone et le dessin de son vaste discours, on s'aperçoit aisément que le traité de commerce est le centre autour duquel vient s'arranger l'ordonnance de ses dispositions financières et de ses moyens oratoires. Quelle eût été, sans le traité, la position de M. Gladstone se préparant à dresser son budget? La tâche de toute façon eût été pénible. Il fallait faire face à une dépense de 70 millions sterling, plus de 1,750 millions de francs. C'est l'accroissement des dépenses militaires et navales qui a porté à ce chiffre énorme, et qu'on eût cru impossible il y a peu d'années, les dépenses du budget anglais. L'armée et la milice absorbent seules, dans l'exercice qui va s'ouvrir, 395 millions de francs, et la marine un peu plus de 347 millions, ce qui fait, pour les deux chapitres réunis des dépenses de guerre, plus de 742 millions. Il fallait donc pourvoir à 1,750 millions; les ressources fournies par le budget des recettes, établi sur les dernières bases légales, ne s'élevaient qu'à 60,700,000 livres sterling, soit en francs un peu plus de 1,517 millions. Le chancelier de l'échiquier était donc en présence d'un déficit de 233 millions. Il est vrai que ce déficit n'existait que dans la supposition où l'*income-tax* ne serait pas renouvelé pour le prochain exercice, et où l'on ne maintiendrait pas non plus la surtaxe provisoire qui a été établie sur le sucre et le thé depuis la guerre d'Orient. Cette surtaxe, dont la continuation est très impopulaire, donne à l'échiquier un produit annuel de 52 millions et demi. Dans cette situation,

si M. Gladstone n'eût pas eu à s'occuper des élémens nouveaux de perturbation qu'apportait dans ses comptes le récent traité de commerce avec la France, il eût pu couvrir le déficit de deux façons : il aurait pu demander à la chambre des communes de maintenir encore pour l'année la surtaxe du sucre et du thé, et une taxe sur le revenu de 9 pence par livre, soit de 3 3/4 pour 100. C'eût été là, dans les idées anglaises, un triste budget, un budget stationnaire, sans innovation, sans progrès, sans adoucissement pour la masse des consommateurs, sans stimulant pour l'industrie et le commerce. L'effet en eût été d'autant plus pénible que cette année même expirait une charge importante des finances anglaises, le service de ces emprunts amortissables par remboursemens annuels que l'on appelait les longues annuités. De ce chef, l'année 1860-61 se trouvait affranchie d'un service de plus de 53 millions. Ce soulagement était attendu depuis plusieurs années comme devant fournir l'occasion de nouveaux dégrèvemens de taxes, de nouvelles expériences sur le revenu. Dans l'hypothèse du budget timide et restreint dont nous parlons, l'extinction des annuités eût été marquée par une déception pour les classes populaires. Si M. Gladstone eût voulu échapper à cette déception, il eût pu appliquer l'économie provenant de l'extinction des annuités à la suppression de la surtaxe du sucre et du thé; seulement il eût eu besoin alors d'un impôt sur le revenu, qui se fût élevé au sou pour livre ou à 5 pour 100. De la sorte l'Angleterre, en augmentant son impôt direct, eût eu au moins la consolation de continuer ces dégrèvemens sur les contributions indirectes qui lui tiennent tant à cœur.

Mais le traité de commerce avec la France ne permettait point une combinaison aussi simple. La première conséquence de ce traité devait être d'accroître le déficit des finances anglaises. Au point de vue fiscal, le traité agit d'une façon contraire sur les deux pays. En France, le traité, remplaçant des prohibitions par des droits protecteurs, amènera l'importation de marchandises anglaises qui paieront à l'entrée, et il accroîtra le revenu de nos douanes. En Angleterre, l'effet obtenu sera différent. Les Anglais avaient conservé sur quelques marchandises produites par la France certains droits protecteurs : ils y renoncent, et font par là une perte sèche de revenu. Sur d'autres produits, les vins et les esprits par exemple, ils percevaient des droits fiscaux : ils opèrent des réductions considérables sur ces droits, et comme ils donnent le profit de ces réductions non-seulement à la France, avec laquelle ils ont traité, mais à toutes les provenances et à tous les pays, ils font un sacrifice notable de leur revenu. M. Gladstone estime ce sacrifice à 1,737,000 livres, ou un peu plus de 43 millions de francs : c'est en effet la somme dont profiteront les consommateurs anglais par l'abolition ou la diminution des droits; mais il pense que, par l'accroissement de la consommation, le trésor recouvrera dès la première année 35 pour 100 des sommes dont il fait l'abandon. Cette prévision un peu optimiste laisserait encore à 30 millions de francs le déficit que le traité de commerce inflige au revenu britannique.

Devant cet accroissement de déficit que lui apportait le traité de commerce avec la France, M. Gladstone a pris un parti héroïque. Il a renoncé aux budgets de routine et d'expédiens, qui, tant bien que mal, mais sans gloire, pouvaient aligner le revenu à la dépense. Il a voulu construire un

de ces budgets audacieux et savans qui impriment une puissante impulsion aux intérêts, saisissent les imaginations, et deviennent le type d'une ère financière. Ainsi avait fait sir Robert Peel en 1842, ainsi avait fait M. Gladstone lui-même en 1853. Dans sa pensée, 1860 devait laisser une empreinte semblable dans l'histoire financière de l'Angleterre. L'occasion était bonne pour frapper deux grands coups. D'un côté, il fallait signaler à l'Angleterre l'énormité de dépenses où la poussent la nécessité des temps ou ses propres entraînemens : M. Gladstone le pacifique, M. Gladstone l'ennemi des dépenses militaires n'a pas été fâché sans doute de redoubler l'enseignement de ce spectacle, en montrant avec éclat à son pays les efforts et les ressources de taxation que réclament ces attrayantes et ruineuses prodigalités. D'un autre côté, M. Gladstone a voulu apprendre à l'Angleterre que la nécessité des grandes dépenses ne laissait pas périmer la nécessité des grandes réformes qui aident aux progrès de l'industrie et entretiennent le bien-être au sein du peuple. C'est aux époques, a-t-il déclaré, où l'état demande le plus de sacrifices aux citoyens qu'il doit favoriser avec le plus de libéralité le développement de la richesse parmi eux, en les affranchissant des obstructions fiscales qui les embarrassent. Arrivé à cette résolution, où le conduisaient les conséquences matérielles et morales de notre traité de commerce, M. Gladstone en a pris à son aise avec le déficit. Au lieu d'user son ingéniosité et ses moyens d'action à replâtrer des lézardes et à boucher des trous, M. Gladstone a abattu des pans de muraille afin de rebâtir les parties ruinées de l'édifice. Il a profité de la maladie des faits pour redemander aux principes généraux leur saine vertu. Au déficit causé par le traité français il a ajouté ceux qu'entraînait la suppression des derniers abus ou l'opportunité d'heureuses réformes. On ne pouvait justifier le traité de commerce devant un public anglais qu'en le faisant coïncider avec la disparition des derniers vestiges des droits protecteurs. M. Gladstone a pris le tarif anglais; il en a biffé tout ce qui avait encore l'apparence d'une protection; il a fait lui-même ainsi de ses propres mains un déficit d'environ 26 millions de francs. Désormais le tarif anglais est bien le tarif du libre échange. Il comptait encore 1,163 articles en 1845, 466 en 1853, 419 en 1859. Après les changemens proposés par M. Gladstone, il n'en contiendra que 48, qui ne peuvent plus avoir d'effet protecteur, qui ne sont maintenus que comme moyens de revenus. M. Gladstone ne s'est pas arrêté là. Il a voulu donner à la classe des consommateurs un allégement sensible. C'était le cas, dira-t-on, de faire remise au public de la surtaxe du sucre et du thé. Le sacrifice eût été trop fort pour l'échiquier au gré de M. Gladstone, et d'ailleurs l'augmentation du produit des droits sur le thé et le sucre lui a paru prouver que ces droits ne pesaient pas trop lourdement sur la consommation. M. Gladstone a cherché ailleurs cette largesse qu'il voulait faire au public, largesse qui pût, avec l'effacement des protections, faire dignement cortége au traité français et léguer à l'avenir un souvenir reconnaissant de la présente année financière. Il l'a trouvée dans les droits sur le papier qu'il supprime, laissant ainsi dans le revenu un nouveau vide de 25 millions de francs.

Tous ces déficits extraordinaires, provenant du traité de commerce, de l'abolition des dernières protections et du droit sur le papier, de quelques réductions sur les droits d'excise, équivalent, réunis, à une remise faite à la

consommation commerciale annuelle anglaise de 4 millions sterling, ou environ 100 millions de francs. M. Gladstone, comptant qu'une remise aussi considérable faite au public donnera une impulsion énergique à la consommation, pense que l'échiquier regagnera dès la première année environ 21 millions sur cette somme, ce qui réduirait à 79 millions la perte du trésor. Il faut ajouter en conséquence ces 79 millions au déficit primitif qui résultait de la comparaison des dépenses avec les revenus ordinaires de cette année : or ce déficit s'élevait déjà à 235 millions. Il y avait donc à trouver les ressources nécessaires pour combler cette balance de 314 millions. M. Gladstone y pourvoit d'abord en maintenant la surtaxe du sucre et du thé, ensuite en faisant quelques économies peu importantes sur les frais de perception de l'impôt, ou en tirant de nouvelles ressources d'une taxe légère sur l'enregistrement des marchandises aux bureaux de douane, puis en recouvrant des droits dus par les brasseries et la production du houblon, droits dont l'administration ajournait jusqu'à présent de plusieurs mois la perception, et dont elle faisait ainsi en quelque sorte l'avance aux contribuables, enfin en demandant le renouvellement de l'*income-tax* sur la base de 10 pence pour livre, ou 4 pour 100 sur les revenus de 150 livres et au-dessus, et de 7 pence sur les revenus inférieurs à 150 livres, en stipulant l'acquittement de trois termes de cet *income-tax* avant la fin de l'année. Les crédits retirés sur le malt et le houblon procureront une ressource de 35 millions de francs; les trois termes de l'*income-tax* recouvrables dans le courant de cette année donneront environ 222 millions. Il y a une observation importante à faire sur les crédits du malt et du houblon : ils ne constituent pas une ressource permanente, ils ne profiteront qu'au revenu de cette année. Si par conséquent il ne devait pas y avoir l'année prochaine de diminution de dépenses, il faudrait les remplacer par une autre ressource. En ce sens, le budget des recettes de M. Gladstone ne présente pas tout à fait le type d'un budget définitif. On dirait que le chancelier de l'échiquier a voulu resserrer la liberté d'action de la chambre des communes et de son pays dans les termes d'une option étroite. « Choisissez, semble-t-il leur dire implicitement, entre la réduction de vos dépenses et l'augmentation de l'impôt du revenu; ou vous dépenserez moins pour la marine et pour l'armée, ou vous paierez l'an prochain 1 shilling pour livre, ou 5 pour 100 de taxe sur le revenu. » La signification du budget de M. Gladstone est claire : la réduction des droits sur le sucre et le thé étant encore ajournée, le premier dégrèvement futur appartenant ainsi par droit d'antériorité à un grand impôt de consommation, il est évident que l'impôt direct sous forme de taxe de revenu devient un élément permanent des finances anglaises.

Tel est à grands traits le budget de M. Gladstone. On voit que c'est une conception courageuse, systématique et vaste. Nous serions fort surpris si ce plan, autant par les risques actuels qu'il affronte que par les principes qu'il engage pour l'avenir, ne soulevait pas au sein du parlement anglais une vive opposition. Des libéraux prudens pourront reprocher à M. Gladstone d'avoir de gaieté de cœur sacrifié, dans un moment de gêne, une trop grande portion du revenu; ils pourront élever des doutes sur ses évaluations, peut-être un peu complaisantes, sur les accroissemens de consommation qu'il attend comme conséquence de l'abaissement de certains droits. Ils pourront

dire que les avantages que le traité français promet au commerce anglais se produiront lentement, tandis que les effets de ce traité, au point de vue fiscal, se manifesteront par la diminution certaine et immédiate du revenu britannique; ils objecteront surtout qu'il est pénible, pour la nation anglaise prise en masse, d'échanger une taxe comme celle sur les vins et les eaux-de-vie, qui n'affectait que les classes riches, qui la payaient volontiers pour leur agrément et leur plaisir, contre une aggravation de l'impôt du revenu, qui pèse si lourdement sur les classes peu aisées. Les membres du parti tory vont se réunir chez lord Derby pour concerter leur conduite dans la discussion du budget anglais. Nous serions surpris s'ils ne s'entendaient pas pour combattre le traité par des diversions cherchées dans la politique, et s'ils ne reprochaient pas au budget de M. Gladstone de préparer dans les finances anglaises la prédominance du système des taxes directes sur le système des impôts indirects, que préconise avec tant d'ardeur l'école de MM. Bright et Cobden. M. Gladstone a prévenu dans son beau discours la plupart de ces objections avec infiniment d'adresse, de bon sens pratique, de chaleur d'âme et d'élévation intellectuelle. Il a d'abord un grand avocat, la nécessité qui a porté les dépenses du gouvernement anglais au point où elles sont arrivées. Il a un puissant appui dans les principes de la liberté commerciale et de la politique financière, éprouvés déjà par tant d'expériences heureuses en Angleterre; le succès de ces expériences ne lui fournit pas seulement toute sorte d'illustrations lumineuses en faveur de ses argumens, il lui donne la foi dans la réussite finale du système à l'application duquel il met la dernière main. Quels encouragemens dans les exemples qu'il peut citer! Dans les dix années qui s'écoulèrent de 1832 à 1841, le gouvernement anglais n'avait diminué les droits de douane et d'excise qu'à raison d'un peu plus de 3 millions par an. Pendant cette même période, le revenu indirect n'augmentait en moyenne que d'un peu plus de 4 millions annuellement, et les exportations annuelles de l'Angleterre ne s'accroissaient que de 38 millions. Quel changement dans les douze années écoulées de 1842 à 1853! Le trésor, dans cette période, remet à la consommation une moyenne de 25 millions de taxes par an : le produit des impôts indirects s'accroît annuellement de 5 millions et demi, et le commerce extérieur augmente ses exportations à raison de 107 millions chaque année. Les statistiques de l'*income-tax* confirment éloquemment ces chiffres. En 1853, trois catégories de revenus sur lesquelles la taxe était perçue, catégories représentant les profits de la propriété foncière, ceux du commerce et des professions, s'élevaient à la somme de 4 milliards 300 millions. En 1859, les mêmes catégories accusaient une somme de revenus de 5 milliards : en six ans, la richesse publique s'était accrue de 16 1/2 pour 100. Après de pareils faits, M. Gladstone n'est-il pas autorisé à présenter la remise de 100 millions de taxes qu'il est disposé à faire cette année comme devant être également féconde et pour le revenu indirect et pour l'extension du commerce anglais? Sur le traité de commerce, sa grande habileté a été de montrer que de la part de l'Angleterre aucun principe du libre échange n'y était sacrifié, puisque ce traité n'accordait pas de priviléges aux produits français, et que tout ce qui était stipulé en faveur de ces produits serait accordé à ceux des autres nations. Abordant le côté politique de la question, il a dit éloquemment :

« Les relations commerciales de la France et de l'Angleterre ont toujours eu un caractère politique. Quelle est l'histoire du système de prohibition qui s'était élevé entre les deux pays? La voici. Ennemis au moment de la révolution de 1688, les deux peuples ont continué et perpétué leur hostilité par des droits prohibitifs. Et je ne conteste pas qu'ils n'aient ainsi atteint leur but, non au point de vue économique,— à cet égard le système était ruineux pour les deux pays, — mais au point de vue politique. C'est justement parce que cette politique n'a été que trop efficace que je vous invite à la renverser par une législation contraire. Si vous voulez lier d'amitié ces deux grandes nations dont les conflits ont si souvent ébranlé le monde, défaites, dans l'intérêt de vos vues actuelles, ce que vos pères avaient fait dans la logique des sentimens qui les animaient, et poursuivez avec constance un objet plus bienfaisant. Il y a eu une époque où des relations d'amitié existaient entre les gouvernemens d'Angleterre et de France : c'était l'époque des Stuarts, et c'est une sombre page de nos annales, parce que l'union était formée dans un esprit d'ambition dominatrice d'un côté, de basse et vile servilité de l'autre; mais ce n'était pas l'union de deux peuples, c'était l'union de deux gouvernemens. L'union actuelle doit être, non celle des gouvernemens, mais celle des nations. » Qui n'applaudirait à un vœu si généreux, même lorsqu'on voit M. Gladstone oublier, dans la chaleur du discours, ce que reconnaissait lord Palmerston dans la discussion de l'adresse, à savoir que si la France eût été aussi éclairée que son gouvernement et aussi unie à l'Angleterre en matière de politique commerciale que M. Gladstone le souhaite, ce n'est point par un traité de commerce, c'est par une mesure législative que la France eût abrogé les prohibitions et réformé ses tarifs?

A tant de talens et de qualités qui le rendent digne d'admiration et de sympathie, M. Gladstone joint une candeur généreuse, qui lui donne l'aimable physionomie d'un Grandison politique. Certes nous ne lui reprocherons point un excès d'effusion, nous qui voudrions de si bon cœur voir ses honnêtes romans transformer la réalité. Nous continuons au contraire à espérer que notre éducation publique gagnera aux réformes économiques auxquelles l'Angleterre nous encourage. Nous voulons croire que la liberté politique, qui seule peut maintenir ces unions de peuples rêvées par M. Gladstone, profitera chez nous des progrès de la liberté commerciale, et nous avons confiance que nous aussi nous serons capables de comprendre et d'applaudir des paroles aussi belles que celles par lesquelles M. Gladstone a terminé son exposé devant la chambre des communes. « En résumé, je puis le dire, j'espère que cette chambre ne reculera pas devant l'accomplissement de son devoir. Après tout ce qu'elle a fait en faveur des masses par le courage et la résolution de ses réformes commerciales, et non-seulement en faveur des masses, mais au profit de toutes les classes, au profit du trône et des institutions du pays, je suis convaincu que la chambre ne refusera pas de marcher hardiment dans la route où elle a déjà recueilli de si honorables récompenses. En agissant ainsi, vous pourrez répandre de nouveaux bienfaits sur le peuple, et les meilleurs des bienfaits, car vous ne forgez pas pour les hommes des soutiens artificiels avec lesquels vous vous chargiez d'accomplir pour eux ce qu'ils doivent faire eux-mêmes; au contraire, vous élargissez leurs ressources, vous donnez à leur travail toute sa valeur, vous

faites appel en eux au sentiment de la responsabilité, et vous ne paralysez pas leur indépendance. Autrefois, quand les souverains voyageaient, ils faisaient jeter de l'argent au peuple par leurs hérauts. C'était peut-être un beau spectacle; mais, c'est un beau spectacle aussi, au temps où nous vivons, qu'une souveraine mise en mesure, par la sagesse de son grand-conseil assemblé en parlement, de distribuer ses largesses au peuple sous la forme de sages et prudentes lois, qui, sans ébranler les fondemens du devoir, brisent les entraves qui enchaînaient l'industrie, donnent au travail de nouveaux stimulans et de nouvelles récompenses, et qui conquièrent chaque année au trône et aux institutions du pays la gratitude, la confiance et l'amour d'un peuple uni. Qu'il me soit permis de dire à ceux qui se préoccupent justement de nos défenses nationales que ce qui nourrit la flamme du patriotisme au cœur des hommes, ce qui les unit, ce qui accroît leur confiance dans leurs chefs, ce qui leur apporte la conviction qu'ils sont traités justement, et que nous, leurs représentans, nous travaillons sans cesse à leur bien, n'est point une petite, une faible, une passagère portion de la défense nationale. Nous recommandons ce plan à votre impartial et pénétrant examen. Nous ne faisons appel ni à votre généreuse confiance, ni à votre compassion. Nous ne demandons qu'une enquête et une discussion impartiales; nous savons que vous traiterez ce plan avec justice, et nous espérons qu'il obtiendra l'approbation du parlement et celle du peuple de cet empire. »

Pourquoi faut-il que ces nobles plans, ces glorieux labeurs, ces accens éloquens du gouvernement parlementaire, qui font tant d'honneur à l'humanité, soient troublés par de secrètes dissonances, et que le ricanement de la défiance vienne à tout moment glacer cet enthousiasme? Avec la politique des réformes commerciales, avec la politique du travail et de la paix, tout devient clair et facile; la sécurité rentre dans les esprits, on ne songe qu'à ce qui élève les peuples dans les voies du bien-être, de la liberté et de la dignité morale. Que les mystères, les convoitises, les jalousies, les chicanes de la politique extérieure se mettent de la partie, et tout au contraire se déconcerte et s'effare. On a pu, dans la même semaine, juger de ce contraste en Angleterre, en comparant la séance de la chambre des lords où il a été question des affaires de Savoie à la séance de la chambre des communes où M. Gladstone a présenté son plan financier. L'on en pourra peut-être juger encore par l'influence que les préoccupations de la politique extérieure exerceront sur la discussion du budget. Nous avons, quant à nous, exprimé notre opinion sur cette affaire de Savoie, et notre intention n'est point d'y revenir longuement. De toute façon, nous regardons la question comme malencontreusement et maladroitement engagée. Nous nous sentons assez bons Français pour ne point être indifférens à un agrandissement du territoire national, si cet agrandissement pouvait être obtenu par des moyens honorables et sans exciter contre nous d'irritation et de défiance. Nous sommes en même temps trop bons Français, nous avons une trop haute idée de la puissance actuelle et effective de notre pays pour croire que cette puissance ait besoin d'être accrue ou protégée par une acquisition quelconque de territoire. Nous craindrions au contraire de voir s'affaiblir le prestige moral de la France, si elle se montrait capable de sacrifier

des intérêts importans et de soulever en Europe des difficultés graves pour la mince satisfaction de gagner un lopin de montagnes. Si nous regardons aux faits connus, il nous paraît téméraire d'engager dans l'opinion un débat sur l'annexion de la Savoie. D'abord il n'a pas été possible encore de citer une parole officielle ou un acte du gouvernement français d'où l'on pût inférer qu'il a émis avec précision une telle exigence, qu'il en a établi les conditions et fixé l'échéance. La version la plus plausible est que la cession de la Savoie eût pu s'accomplir dans le cas où la Vénétie eût été conquise sur l'Autriche et transférée au Piémont. Cette condition ne s'est pas réalisée : la remplacerait-on par l'éventualité de l'annexion de l'Italie centrale? Le Piémont semble dire le contraire, si l'on en juge par les assurances de M. de Cavour, que lord Granville a fait connaître à la chambre des lords. La Savoie au surplus doit en tout ceci être consultée. Il faut tenir compte aussi d'un bon chien de garde, la Suisse, qui entend partager le déjeuner, s'il lui est impossible de le défendre et de le conserver intact. Les prétentions, pour ne pas dire les droits de la Suisse, nous détourneraient, quant à nous, de convoiter la Savoie. Pour nous donner la satisfaction d'une frontière naturelle, il nous faudrait en effet consentir à un partage. La Suisse aurait un morceau de la Savoie, le Piémont en garderait un pour protéger Turin, et nous nous adjugerions le troisième. Ce partage d'un petit pays, qui a une histoire glorieuse et qui possède des institutions libérales très avancées, nous paraîtrait une chose peu édifiante au siècle où nous sommes; la France ne réaliserait pas une grande idée, et ne s'attirerait pas un grand honneur en y coopérant.

Une autre considération puisée et dans la disposition des esprits en Savoie, et dans l'état actuel de l'Italie centrale, augmenterait nos répugnances personnelles contre une telle combinaison. Le parti séparatiste en Savoie était, comme on sait, le parti clérical : le zèle annexioniste de ce parti s'était quelque peu refroidi depuis nos dernières difficultés avec Rome; mais les événemens imminens dans l'Italie centrale peuvent ranimer l'hostilité des cléricaux savoisiens contre M. de Cavour et la politique italienne du Piémont. Nous touchons à la crise de l'Italie centrale. La France a transmis à l'Autriche les propositions anglaises. Si les analyses qui ont été publiées de la dépêche de M. Thouvenel sont exactes, la France s'approprie implicitement ces propositions : elle fait valoir l'œuvre de persuasion qu'elle a inutilement tentée dans les duchés, et se plaint que l'Autriche, en refusant de promulguer les réformes promises, ait rendu impossible l'exécution des stipulations de Villafranca; elle demande donc à Vienne ce qu'elle a demandé à Rome pour la Romagne, non l'abdication d'un droit, mais la résignation pacifique au fait accompli. Nous croyons que les journaux ont parlé prématurément de la réponse de l'Autriche; mais si elle n'est point arrivée encore, elle est aisée à prévoir. L'Autriche maintiendra par une protestation les droits que les traités lui confèrent, et regardera passer les événemens. Alors s'accomplira ce que nous appelons la crise de l'Italie centrale. Nous ne cherchons pas à deviner les moyens qui seront employés pour accomplir l'annexion. Y aura-t-il de nouvelles votations sur l'annexion même dans les duchés et dans la Romagne? Emploiera-t-on le suffrage universel ou la loi

électorale sarde? L'opiniâtreté du dictateur de Florence, qui jusqu'à présent lui a si bien réussi, triomphera-t-elle encore? Ces détails, obscurcis par des bruits contradictoires, nous paraissent peu importans. Quels que soient les moyens qui doivent être mis en usage, tout se prépare pour l'annexion. On annonce comme devant paraître incessamment un manifeste du roi de Sardaigne aux populations de l'Italie centrale. Le roi, dit-on, se prononcera dans ce document en termes si formels sur l'annexion, que les assemblées de l'Italie centrale devront regarder leur tâche comme finie. Elles se réuniront une dernière fois pour prendre acte de l'acceptation par le roi Victor-Emmanuel de leurs vœux d'annexion. Elles se dissoudront, et l'on procédera aux élections des députés au parlement piémontais, auxquelles on se prépare partout avec activité. A cette période, l'occupation militaire du centre de l'Italie par les troupes sardes, occupation prévue par les propositions anglaises, aura lieu. Ce sera un moment solennel et grave. C'est sans doute le moment qu'attendra l'Autriche pour lancer sa protestation. Nous persistons à penser qu'elle se contentera de protester, quoique l'ardeur avec laquelle le Piémont pousse ses préparatifs militaires et le travail de ses arsenaux semble annoncer d'autres craintes. On dit en effet que le Piémont achète six mille chevaux et mille mulets, et qu'il a commandé des canons par centaines en Suède et en Angleterre. Nous comprenons que le Piémont prenne ses précautions contre des événemens possibles, bien qu'il ne nous paraisse point que ce soit contre l'Autriche qu'il ait à utiliser immmédiatement ces préparatifs. Non, au moment où se fera l'annexion et où s'accomplira matériellement la lésion du droit ancien qui régissait l'Italie centrale, la grosse affaire du Piémont ne sera point encore avec l'Autriche, qui ne lui opposera qu'une protestation diplomatique. La véritable, la grave difficulté se lèvera du côté de Rome. Cette difficulté, qui est prochaine, se présentera peut-être sous deux formes. Il y a des fermens d'insurrections dans les Marches et dans l'Ombrie : ils pourraient éclater inopinément par le fait seul de l'annexion, et amener un nouveau et périlleux démembrement de l'état pontifical; mais lors même que les exhortations des chefs politiques parviendraient à contenir les impatiences des Marches et de l'Ombrie, il faut s'attendre à une explosion d'un autre ordre. On assure, et nous n'avons pas de peine à le croire, que l'on prépare à Rome une excommunication formelle contre le roi de Sardaigne, laquelle serait lancée au moment où l'annexion se réaliserait par l'occupation piémontaise de la Romagne. On fait courir bien d'autres bruits sur les résolutions extrêmes de la cour de Rome. On va jusqu'à dire que le pape prend ses mesures pour le cas où il se verrait privé de sa liberté, et aurait remis, tant les imaginations exaltées vont loin dans le chimérique et dans l'absurde, ses pouvoirs spirituels au cardinal Wiseman. Ce sont là de tristes et regrettables extrémités qui ne peuvent manquer de produire un grave ébranlement dans le monde moral. Nous avons toujours fait des vœux pour qu'elles fussent évitées, et nous espérons jusqu'au dernier moment que tous les tempéramens possibles seront employés pour les conjurer; mais ce sont des conséquences qu'il faut bien avoir le courage de regarder en face, quand même on réussirait à les prévenir.

De telles éventualités ranimeront sans doute en Savoie un parti sépara-

tiste en jetant l'irritation au sein du parti clérical. Les chocs de la politique piémontaise et de la cour de Rome pousseront certainement vers l'annexion à la France une portion de la population savoisienne; mais nous poserons ici une simple question. Est-ce bien au moment où l'inexorable logique des faits consommerait en Italie, au profit de la Sardaigne, le déchirement des stipulations de Villafranca d'une part, le démembrement de l'état pontifical de l'autre, que nous serions fondés à réclamer de la Sardaigne une cession corrélative à des actes que nous accepterions dans le domaine des faits nécessaires, mais dont nous repousserions la solidarité légale? Évidemment les journaux qui ont si intempestivement agité l'annexion de la Savoie n'ont pas songé à la gravité morale d'une semblable question, et ont mal compris le sentiment de l'honneur national. Lord Palmerston, en demandant aujourd'hui même l'ajournement de la motion de M. Kinglake relative à la Savoie, confirme l'opinion que nous avons exprimée dès le premier moment : c'est par étourderie que cette question a été introduite dans les discussions publiques, et les intérêts européens qui y sont engagés seraient compromis par des controverses prématurées.

E. FORCADE.

—

Nous croyions que M. Richard Wagner avait terminé, au Théâtre-Italien, le cours de son *expérimentation* sur le public parisien, et nous pensions que les trois concerts qu'il a donnés l'avaient suffisamment édifié sur l'aptitude du peuple français à devancer les générations futures dans la compréhension de la *musique de l'avenir*. Notre jugement était prêt, lorsque nous avons appris que M. Wagner, qui *est assez riche pour payer sa gloire,* convie de nouveau le public à une quatrième épreuve, où il fera entendre des morceaux de sa composition que ne contenait pas, assure-t-on, le programme des trois concerts auxquels nous avons assisté. Ne voulant pas que le bruyant réformateur puisse nous accuser d'un déni de justice et nous opposer, comme on dit au palais, une fin de non-recevoir, nous retardons jusqu'au 1er mars la publication de notre étude sur l'auteur du *Tannhauser* et du *Lohengrin*. *Il tempo è galant'uomo,* disent judicieusement les Italiens.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-CINQUIÈME VOLUME.

SECONDE PÉRIODE. — XXXe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1860.

Livraison du 1er Janvier.

Une Réforme administrative en Afrique. — I. — Des Conditions de notre établissement colonial, par M. Albert de BROGLIE..... 5

Salomé, Scènes de la Forêt-Noire, par M. Amédée ACHARD..... 35

Les Dégénérescences de l'Espèce humaine. — Origines et Effets de l'Idiotisme et du Crétinisme, par M. Alfred MAURY, de l'Institut..... 75

L'Espagne et le Gouvernement constitutionnel depuis le ministère O'Donnell. — Les Partis et la Guerre du Maroc, par M. Charles de MAZADE..... 102

La Marine française dans la Guerre d'Italie. — L'Escadre de l'Adriatique et la Flottille du lac de Garde, par M. A. des VARANNES..... 134

Les Drames de la Vie littéraire. — Charlotte et Henri Stieglitz, par M. Saint-René TAILLANDIER..... 159

De l'Alimentation publique. — Le Thé, son Rôle hygiénique et les diverses Préparations chinoises, par M. A. PAYEN, de l'Académie des Sciences... 194

Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 223

Essais et Notices. — Le Marquis de Lajatico et la Toscane..... 236

Poésies. — La Ballade du Désespéré, par M. Henry MURGER. — Bouquet d'Automne, par M. V. de LAPRADE..... 244

Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 250

Livraison du 15 Janvier.

Les Commentaires d'un Soldat. — I. — Les premiers Jours de la Guerre de Crimée, par M. Paul de MOLÈNES..... 257

Une Réforme administrative en Afrique. — II. — L'ancienne Administration et les Gouverneurs-Généraux, par M. Albert de BROGLIE..... 295

Souvenirs d'un Amiral, troisième série. — La Marine sous la Restauration. — I. — Une Expédition anglo-française après 1815, par M. E. JURIEN de LA GRAVIÈRE..... 336

De la Métaphysique et de son Avenir, par M. Ernest RENAN, de l'Institut.. 365

Scènes et Souvenirs du Bas-Languedoc. — Les Fiancés de la Gardiole, par Mme L. FIGUIER..... 393
Le Roman satirique et les Mœurs administratives en Russie. — *Mille Ames*, de M. Pisemski, etc., par M. H. DELAVEAU..... 425
Études d'Économie forestière. — La Sylviculture en France et en Allemagne, par M. J. CLAVÉ..... 454
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 481
Essais et Notices. — La Dombes, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut. 499

Livraison du 1er Février.

Madame de Marçay..... 513
La Théologie naturelle en Angleterre, par M. Charles de RÉMUSAT, de l'Académie Française..... 537
Les Commentaires d'un Soldat. — II. — L'Hiver devant Sébastopol, par M. Paul de MOLÈNES..... 574
Voyage dans la Nouvelle-Grenade, paysages de la nature tropicale. — II. — Sainte-Marthe et la Horqueta, par M. Élisée RECLUS..... 609
Souvenirs d'un Amiral, troisième série. — II. — Une Campagne dans la Mer du Sud, par M. E. JURIEN de La GRAVIÈRE..... 636
Les deux Stephenson, par M. Auguste LAUGEL..... 664
Des Études nouvelles sur le Somnambulisme. — Le Somnambulisme naturel et l'Hypnotisme, par M. Alfred MAURY, de l'Institut..... 689
Pindare et l'Art grec, par M. L. VITET, de l'Académie Française..... 711
La Question des Tarifs de Chemins de fer, par M. LAMÉ-FLEURY..... 727
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 749
Revue Musicale, par M. P. SCUDO..... 762

Livraison du 15 Février.

Les Commentaires d'un Soldat. — III. — Les Derniers Jours de la Guerre de Crimée, par M. Paul de MOLÈNES..... 769
Le Roman de Femme en Angleterre. — Miss Mulock, par M. E.-D. FORGUES. 797
Les Terres Noires de la Russie, Scènes et Souvenirs de la Vie rurale et serve, par M. J. SANREY..... 832
Rivalité de Charles-Quint et de François Ier. — Le Connétable de Bourbon. — Sa Conjuration avec Charles-Quint et Henri VIII contre François Ier. — Invasion de la France en 1523, par M. MIGNET, de l'Académie Française..... 879
Études morales. — Le Salaire et le Travail des Femmes. — Les Femmes dans la fabrique lyonnaise, par M. Jules SIMON..... 916
Le Programme de la Paix, par M. Léonce de LAVERGNE, de l'Institut..... 954
Épisode d'un Voyage d'agrément, Récit de la Vie anglo-indienne, par M. le Mor FRIDOLIN..... 971
Chronique de la quinzaine, Histoire Politique et Littéraire..... 1010

—

ERRATA DE CE VOLUME.

Article : *L'Escadre de l'Adriatique et la Flottille du lac de Garde :* page 136, ligne 29, au lieu de « le 20 mai 1859, » lisez : *le 5 mai ;* même ligne, au lieu du « 1er juin, » lisez : *le 16 mai ;* page 137, ligne 3, au lieu de « Maderno, » lisez : *Madona*, et au lieu de « Brandolo, » lisez *Brondolo*.

Article : *Pindare et l'Art grec :* page 720, ligne 9, au lieu de « complète, » lisez : *complote*.

Paris. — Imprimerie de J. CLAYE, rue Saint-Benoît, 7.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 515 832